



HAL
open science

La formation de la chronique boursière dans la presse quotidienne française (1801-1870)

Pierre-Carl Langlais

► **To cite this version:**

Pierre-Carl Langlais. La formation de la chronique boursière dans la presse quotidienne française (1801-1870): Métamorphoses textuelles d'un journalisme de données. Sciences de l'information et de la communication. Université Paris 4 Sorbonne, 2016. Français. NNT: . tel-01424740

HAL Id: tel-01424740

<https://theses.hal.science/tel-01424740>

Submitted on 2 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

CELSA
UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE V — Concepts et langages

THÈSE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Sciences de l'information et de la communication

Présentée et soutenue publiquement par

Pierre-Carl Langlais
Le 10 décembre 2015

La formation de la chronique boursière
dans la presse quotidienne française (1801-1870)

Métamorphoses textuelles d'un journalisme de données

Sous la direction de

Mme Adeline Wrona, professeure des Universités, CELSA Université Paris-Sorbonne

Jury

Mme Marie-Ève Thérenty, professeure des Universités, Université de Montpellier

M. Guillaume Pinson, professeur des Universités, Université Laval

M. Denis Ruellan, professeur des Universités, CELSA Université Paris-Sorbonne

M. Jean-François Tétu, professeur émérite, Université de Lyon

Mme Adeline Wrona, professeure des Universités, CELSA Université Paris-Sorbonne

REMERCIEMENTS

Une thèse est un voyage. En quatre ans, j'ai arpenté des localités que je n'aurai jamais envisagées. Si dès le départ, il était bien question de Bourse et de presse ancienne, tout le reste a bien changé. Je n'ai pas voyagé seul. J'ai pu compter sur l'assistance et les contributions de nombreux compagnons de route.

Je tiens à adresser mes chaleureux remerciements :

En premier lieu, à mon guide, Adeline Wrona. Je ne me serai jamais aventuré vers des destinations aussi aventureuses sans ses intuitions, ses recommandations et ses orientations éclairées. La culture textuelle, la poétique journalistique de la donnée, le devenir texte du code informatique : autant de précieuses boussoles qu'elle m'a transmises tout au long de cette expédition.

Aux membres du jury — Marie-Ève Thérenty, Guillaume Pinson, Denis Ruellan, Jean-François Tétu — qui m'ont fait l'honneur de découvrir mes travaux.

Aux membres du CELSA et du GRIPIC, qui m'ont accompagné tout au long de cet itinéraire : Hervé Demailly, Valérie-Jeanne Perier, Odile Cortinovic, Karine Berthelot-Guiet, Étienne Candel, Emmanuël Souchier, Yves Jeanneret... Ainsi que Christiane Touchard pour son travail de reprographie (et à qui je dois ce beau fond bleu en couverture).

À M. Jourdain et son projet, qui a joué un rôle déterminant dans la formation de cette thèse (ne serait-ce qu'en m'incitant à découvrir les joies et délices de la programmation).

À Guillaume, et à nos amours adorniennes communes. À tous les "wroniens", aux doctorants du CELSA et d'ailleurs, que j'ai eu l'occasion de croiser sur ma route : Maud, Ambre, Florian, Pauline, Henri, Thomas, Emmanuelle, Samuel, Camille, Juliette...

À Anna, Hannah-Sara et Pandora. Je ne trouve pas les mots pour rendre compte de leur soutien sans faille et de leurs immenses contributions...

À Violette et Daisy pour leurs conseils toujours avisés.

À mes collègues wikipédiens, que j'ai un temps délaissés : Mandariine, Sammyday, Jean-Jacques, Thierry Carro (que je n'abandonnerai pas dans notre projet fou de créer

un article pour chaque jour depuis le début du XIX^e siècle...).

Ma thèse s'achève alors que la France s'apprête à adopter une loi sur le libre accès. Je salue au passage mes camarades de lutte qui ont contribué à ce changement : Rayna, Lionel, Silvère, Daniel et tous les autres.

Il me reste encore à signaler quelques collègues inhabituels. Tout d'abord ces sympathiques algorithmes qui, moyennant la transmission d'instructions claires (que je n'ai pas toujours été mesure de donner), ont accepté, sans coup férir, de lire en détail quelques milliers de chroniques. Ensuite, un personnage disparu depuis plus d'un siècle. Le chroniqueur Jules Paton s'est graduellement émancipé de son statut d'objet de recherche et s'est insinué à tous les niveaux de ce texte. Lorsque j'ai retrouvé, sous sa plume, exactement les intuitions qui me travaillaient, il était difficile de ne pas croire qu'il me parlait à distance.

En reconnaissance de tous ces contributeurs, je change de registre d'énonciation pour le reste de ce texte : ce je devient un nous.

Table des matières

Table des matières	5
Introduction	11
Préambule Méthodologique	37
1 Reconnaissance textuelle	39
1.1 Les cadres historiques de l'indexation	40
1.1.1 L'omission des Tables du Temps	40
1.1.2 Ordres et préjugés	41
1.1.3 Reconsidérer le texte	49
1.2 Numérisation et filtres de lecture	54
1.2.1 La formation des collections de périodiques : une question d'arbitrage	55
1.2.2 La reconnaissance des caractères : une nouvelle dynamique d'indexation	62
2 La notion de culture textuelle	73
2.1 L'itinéraire d'un concept	75
2.1.1 À la suite de Foucault...	75
2.1.2 L'émergence d'une communauté de recherche	79
2.2 Essai de définition	81
2.2.1 Le texte : une corrélation de phénomènes hétérogènes	81
2.2.2 Un objet emblématique des cultures textuelles : la donnée	85
2.2.3 Quelques problèmes méthodologiques	88
2.3 Un processus historique : le devenir texte de la Bourse	91

2.3.1	Les conditions règlementaires d'une production textuelle	91
2.3.2	Un espace-temps sous contrôle	96
2.3.3	Le régime de la réécriture	100
2.3.4	Renseigner des formulaires : les cadres éditoriaux du texte boursier	105
3	Corpus et méthodologies	111
3.1	En lisant, en écrivant, en programmant	112
3.1.1	L'art de la lecture distante	112
3.1.2	Du langage au dialecte : l'élaboration d'un outillage personnel .	115
3.1.3	Textualiser la fabrique d'un savoir	118
3.2	Délimiter les champs d'observation	121
3.2.1	Un corpus sur le temps long : le <i>Journal des débats</i> (1838-1870)	124
3.2.2	Des sondages dans le système médiatique : 1851/52 et 1861/62 .	127
3.2.3	Contextes et contours : situer la chronique boursière dans une culture textuelle	128
3.3	Les modalités d'une reconstitution	131
3.3.1	Réguler la représentativité des collections documentaires	131
3.3.2	L'extraction documentaire	134
3.3.3	Restituer le document numérique	135
	La genèse du journalisme boursier	143
4	De l'indexation à l'exposition	151
4.1	L'utopie de Claude Chappe	154
4.1.1	La promesse d'un réseau de Bourses (mai 1802)	155
4.1.2	Promesses et mirages d'une utopie communicationnelle	159
4.1.3	Une déformation de l'espace-temps	165
4.2	La codification d'un savoir-faire informationnel	172
4.2.1	Classer et indexer un savoir économique	172
4.2.2	L'élaboration de circulations transversales : le rôle de l'autographie	176
4.2.3	Du savoir faire au faire savoir : le domaine public de Jacques Bresson	179
4.2.4	L'élaboration d'un régime légal structuré par la publicité	184
4.3	Le projet de l'Office-Correspondance	187
4.3.1	Une initiation à la finance : la vocation pédagogique de l'Office	188

4.3.2	L'élaboration d'une nouvelle culture textuelle	191
4.3.3	Une dynamique de standardisation	195
5	Le moment Villèle	203
5.1	Les émissions de rentes de la Restauration (1816-1823)	205
5.1.1	Un constat documentaire : la dispersion des discours politiques sur la Bourse	206
5.1.2	La mise sur agenda des questions financières	210
5.1.3	Le développement des manuels de Bourse	213
5.2	La conversion des rentes (1824-1825)	215
5.2.1	L'onde de choc d'une décision contestée	216
5.2.2	L'acculturation au bulletin boursier	218
5.2.3	Un intérêt périodique durable	220
5.3	La Bourse, un objet de discours circulants	222
5.3.1	L'utopie saint-simonienne	223
5.3.2	Une obsession littéraire	229
6	Une redéfinition des frontières éditoriales	235
6.1	La loi de 1828, un interdit discursif	236
6.1.1	Le statut légal du périodique : la politique de la complexité . .	236
6.1.2	Une nouvelle approche de la censure	238
6.1.3	Un journalisme économique sans « raisonnement »	240
6.1.4	Théorie et pratique d'un interdit discursif	241
6.2	Contours de la presse économique	243
6.2.1	Généalogie du privilège temporel de la presse généraliste	244
6.2.2	Vers une hégémonie du quotidien ? La tactique du supplément .	249
6.2.3	L'essor à rebours de la presse spécialisée (1825-1835)	254
	La régulation d'une écriture boursière (1829-1848)	259
7	Commenter la cotation (1829-1836)	265
7.1	Le compte-rendu du <i>Constitutionnel</i>	266
7.1.1	L'effet liste	268
7.1.2	Une construction discursive combinatoire	272
7.1.3	Une syntaxe nominale et laconique	278

7.2	Une dispersion lente (1829-1838)	280
7.2.1	La chronique boursière : une évolution graduelle	281
7.2.2	Vers une nouvelle absorption de la presse spécialisée?	284
7.3	La naissance de la publicité financière	286
7.3.1	Une analyse comparée sous contraintes	286
7.3.2	De la publicité littéraire à la publicité financière	289
7.3.3	L'inventivité stylistique de l'écrit publicitaire : l'exemple des Bougies de l'Étoile	291
8	Création d'une nouvelle forme chronicale	297
8.1	Une auctorialité plurielle	299
8.1.1	Un projet polyphonique	299
8.1.2	Une lignée de chroniqueurs	307
8.1.3	Essai d'attribution automatisée	314
8.2	Composer la chronique	323
8.2.1	Une poétique énonciative	324
8.2.2	Les parties de la chronique	328
8.3	Splendeurs et misères d'une utopie boursière	335
8.3.1	L'appropriation des idéaux saint-simoniens	335
8.3.2	Chronique d'une désillusion	337
8.3.3	L'utopie face aux routines médiatiques	341
9	L'impulsion publicitaire	345
9.1	Le rôle de la SGA	348
9.1.1	Une coalition d'intérêts	348
9.1.2	Ordonner le texte publicitaire	358
9.1.3	La tentation boursière : limites et métamorphoses de la SGA	366
9.2	L'émergence d'un genre journalistique	383
9.2.1	Trois chroniqueurs : l'invention d'une fonction	384
9.2.2	Imiter ou réinventer : des rapports énonciatifs sous tension	389
9.2.3	Une phase de consolidation	397
	La dispersion d'une forme (1850-1870)	405
10	La politique des auteurs	411

10.1	La contrainte légale (1849-1851)	412
10.1.1	La loi sur les signatures	412
10.1.2	De la loi à l'usage	422
10.1.3	La chronique boursière sous le régime de la signature	427
10.2	Les trois fonctions du chroniqueur	432
10.2.1	Une fonction-auteur : l'exemple de Jules Paton	432
10.2.2	La fonction-reporter : Alphonse Lauvray	441
10.2.3	Un intermédiaire démocratique : Ildefonse Rousset	447
10.3	L'émergence d'une communauté de pratiques	454
10.3.1	Quand l'identification crée l'identité : l'invention du bulletinier	455
10.3.2	Une condition commune	465
10.3.3	Un emploi du temps partagé	473
10.3.4	Une cartographie des sociabilités professionnelles	480
11	Un répertoire de discours	489
11.1	La chronique boursière, au confluent des influences	490
11.1.1	La réinvention du jargon	490
11.1.2	Tempête sur les marchés!	503
11.2	Une poétique journalistique de la donnée boursière	514
11.2.1	Le travail de la donnée : « Une langue chiffrée des événements »	515
11.2.2	Une rhétorique : « Les chiffres aussi ont leur éloquence »	531
11.3	L'art de conjuguer les temps	540
11.3.1	Une dextérité périodique	541
11.3.2	Une pensée du cycle	549
12	Les risques d'une dispersion	561
12.1	Les terrains d'une dissémination	562
12.1.1	Une présence démultipliée : les pseudonymes de Jules Paton	562
12.1.2	Contrôler la circulation régionale	566
12.2	Vers l'usine à bulletins	574
12.2.1	Le tournant publicitaire du saint-simonisme	575
12.2.2	Entre banque et journal : l'expérience limite d'un faussaire	584
12.2.3	La fragilisation de la fonction auteur (1868-1887)	596
	Conclusion	611

Bibliographie	643
Livres	643
Articles	657
Chapitres et études extraits d'ouvrages collectifs	662
Table des figures	667
Index	673
Annexes	677
1 Textes	680
1.1 La marché aux nouvelles : chronique de Jules Paton dans <i>Le Figaro</i> du 20 octobre 1867	680
1.2 La logique de l'affermage : le bulletin de A. Serre dans l'Ami de la religion du 18 décembre 1860	681
2 Base de bulletiniers	685
3 Images	690

Introduction

Tout en contribuant massivement à la production écrite de nos sociétés, les marchés financiers sont rarement étudiés pour ce qu'ils sont : des textes. Les règles préluant à l'agencement des discours, la structure des formats ou la circulation des documents ne font pas partie du champ d'observation normal des acteurs et des spécialistes des marchés. Analysant l'épistémologie des sciences économiques, George Shackle constate que la discipline postule une amnésie documentaire : des productions écrites très variées convergent et s'abstraient dans des indices standardisés.

Le capital d'une activité, le volume des importations et des exportations, les investissements mis en œuvre par une société tout entière ou par une seule entreprise : toutes ces connaissances proviennent de collections diverses, réduites par le processus de valuation du marché à une quantité scalaire¹.

L'occultation des procédures communicationnelles déteint sur les pratiques bibliographiques. Les catégories couramment mobilisées pour étiqueter cet ensemble documentaire sont révélatrices : elles parlent de textes *utilitaires*, soit de textes qui constituent les supports indifférents d'un savoir abstrait. L'économiste Alain Rallet relève qu'on « ne trouve pas d'ouvrage théorique sur l'économie de la communication pas plus que la notion ne figure dans les classifications du *Journal of Economic Literature* que les économistes utilisent pour coder les champs d'application de leurs articles². » Ordres des discours et ordres des documents s'accordent pour imposer une conception désincarnée du marché et, par extension, réduire les textes financiers à des outils de transmission transitoires.

¹Nous traduisons : G. L. S. Shackle, *Epistemics and Economics*, Transaction Publishers, 1992, p. 9.

²Alain Rallet, « Une économie de la communication ? », *Hermès, La Revue*, vol. n° 44, n° 1, 2006, p. 169.

Cette textualité refoulée fait retour. En 1966, la Bourse de New York est confrontée à une « crise du papier » : la masse des ordres devient ingérable. L'administration doit imposer des contraintes strictes pour éviter une panique boursière : « À la Bourse de New York et dans l'industrie tout entière les services documentaires (*back offices*) ne parviennent plus à traiter tous les papiers générés par une séance boursière et à les expédier en accord avec les procédures de compensations (*clearing*). À court terme (...) l'industrie a réagi en limitant les heures d'ouvertures pour échanger les valeurs³. » Brièvement, les communautés financières prennent conscience de leur dépendance au papier et à la matérialité du support. L'un des administrateurs de la Bourse de New York annonce dans la revue *Business Week* que « le temps est venu de discuter d'un bout de papier. Ce bout de papier n'est rien de plus que ça, et pourtant il représente bien plus. Il affecte vitalemment toute la communauté financière⁴. »

Depuis quelques années, des économistes tentent de “domestiquer” le texte. La numérisation transforme les productions écrites en séries de données. Ce formatage permet de les intégrer dans des modèles mathématisés. Un champ de recherche sur le conditionnement médiatique de l'activité boursière s'est constitué à partir de 2007, sous l'impulsion de l'économiste américain Paul Tetlock. Sa légitimité scientifique repose sur la comparaison de vastes corpus journalistiques et financiers. L'étude séminale de Tetlock établit ainsi une corrélation entre les cours hebdomadaires du Dow Jones et la tonalité de la chronique boursière du *Wall Street Journal* sur une période de quinze ans⁵. Depuis 2007, plusieurs études ont été élaborées à partir de cette méthode. Des graphiques modélisent des indices discursifs, indiquant le *sentiment* des journalistes financiers à l'égard d'une valeur ou d'une conjoncture financière globale. Dans les deux graphiques suivants, le texte participe, au même titre que les cours ou les mouvements bancaires, de la « quantité scalaire » manipulée par les modèles économiques :

³Nous traduisons : Nicole Zimmermann, *Dynamics of Drivers of Organizational Change*, Springer Science & Business Media, 2011, p. 83.

⁴Nous traduisons : Richard B. Smith, « A Piece of Paper », *The Business Lawyer*, vol. 25, n° 3, avr. 1970, p. 923.

⁵Paul C. Tetlock, « Giving content to investor sentiment : The role of media in the stock market », *The Journal of Finance*, vol. 62, n° 3, 2007, p. 1139–1168.

⁶*ibid.*, p. 1143 & 1161

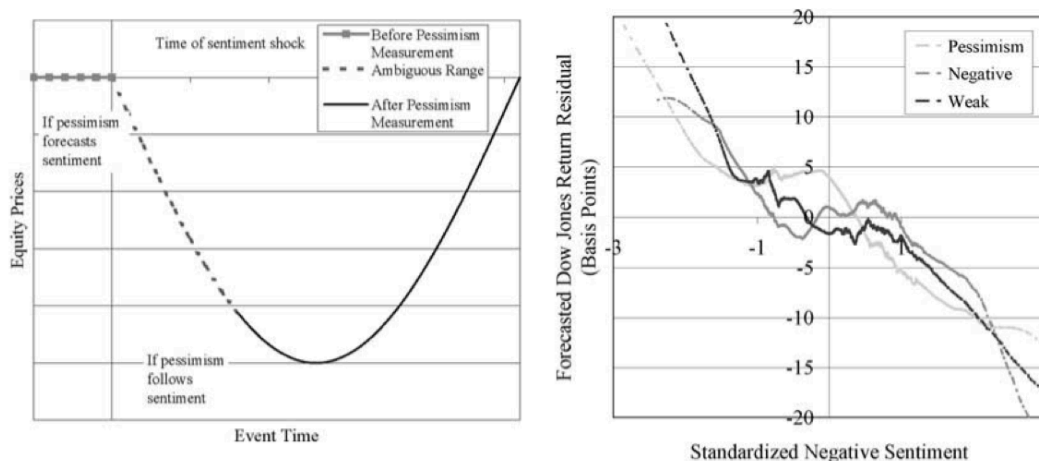


FIG. 1 : Deux graphiques de Paul Tetlock⁶. La première courbe indique l'évolution des cours après un « choc sentimental » (*sentiment shock*). La seconde courbe rapporte les revenus anticipés du Dow Jones, à l'indice normalisé du *sentiment* des articles financiers

Cette domestication s'inscrit dans une configuration intellectuelle plus générale, où la question du texte financier et de sa perméabilité à d'autres formations discursives (scientifiques ou médiatiques) est explicitement soulevée. Certains programmes de recherche accomplissent le chemin inverse : ils partent d'une analyse textuelle générale pour singulariser ensuite le cas particulier des écritures financières. La sociologie financière forme l'une des branches de la sociologie des textes. Elle met en œuvre une déconstruction du *fait brut* économique et de l'entrelacs des relations institutionnelles, techniques et sémiotiques à l'origine de sa formulation. Les problématiques de communication et de médiatisation prennent une place croissante, dans le cadre d'une interrogation plus générale sur la performativité des théories économiques⁷.

Nos recherches s'inscrivent dans la continuité de cette prise de conscience. Nous nous intéressons à un cas particulier d'intertextualité entre les marchés financiers et les médias : le journalisme boursier. Si dans les sciences économiques, les médias sont progressivement naturalisés au point de faire figure d'acteurs récurrents, voire salutaires, du marché, leur fonctionnement reste mal connu. Les études de corrélations statistiques ont des effets limitatifs : elles permettent de constater qu'une influence existe sans que

⁷Cf., en particulier, une thèse consacrée à l'informatisation de la Bourse de Paris : Fabian Muniesa, « Des marchés comme algorithmes : sociologie de la cotation électronique à la Bourse de Paris », thèse de doct., École Nationale Supérieure des Mines de Paris, 2003, l'ouvrage collectif Donald MacKenzie, Fabian Muniesa et Lucia Siu, eds., *Do Economists Make Markets?: On the Performativity of Economics*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 2008 ou Donald Mackenzie, *An Engine, Not a Camera : How Financial Models Shape Markets*, Cambridge, Mass. : The MIT Press, 2008.

l'on puisse la qualifier⁸. Le travail sur l'information boursière réalisé par des journalistes et les éventuelles déformations qu'impliquerait l'intégration de cette information dans le support journalistique sont éludés. Entre sa formulation initiale et sa publication dans le journal, l'information boursière ne reste pas inchangée : elle est mise en forme, recoupée et restructurée, selon des modalités qui demeurent imprécises.

Notre approche n'est pas descriptive mais diachronique. Nous cherchons à identifier l'émergence d'un processus de codification des pratiques textuelles médiatiques sur la Bourse. Les études consacrées à la performance médiatique restent implicitement cantonnées dans certaines bornes chronologiques. En-deçà du xx^e siècle, les repères usuels s'estompent. Diego Riva s'intéresse ainsi à un siècle de chroniques boursières du *New York Times* de 1905 à 2005⁹. Il disposait de tous les exemplaires numérisés depuis la fondation du journal en 1851, mais la rubrique n'est durablement fixée qu'en 1905. Et il fallait travailler avec des textes imparfaits, qui portaient les attributs de leur matérialité : plus on remonte dans le temps, plus les algorithmes de reconnaissance optique des caractères peinent à restituer des jeux typographiques inhabituels.

Ce processus de codification a des racines anciennes. En France, tout se joue au cours de la première moitié du xix^e siècle. Les deux sections suivantes juxtaposent le récit d'une *journée particulière* (la fondation de la Bourse de Paris en 1826) et, trente ans plus tard, la reconstitution d'une *journée ordinaire*. En 1826, le journal ne tient pas de discours identifié sur la Bourse et fait transiter cet objet encombrant par des prismes annexes ; en 1856, le traitement de l'actualité boursière est devenu un "standard textuel".

Une journée particulière

Le 4 novembre 1826, un cortège de deux milles personnes se dirige vers l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas. L'endroit est d'un abord difficile. Une succession de barrières, de gravats et de planches bordées de baraques improvisées meublent ce vaste terrain vague, situé au carrefour des rues Feydeau, Vivienne, et Montmartre. Au milieu de ce *no man's land* se dresse un temple hellénisant : la Bourse de Paris.

⁸Jonathan L. Rogers, Douglas J. Skinner et Sarah LC Zechman, *The role of the media in disseminating insider trading news*, rapp. tech., Working Paper, University of Chicago Booth School of Business, 2013, p. 1.

⁹Diego García, « Sentiment during Recessions », *The Journal of Finance*, vol. 68, n^o 3, 2013, p. 1267–1300.

Les passants venus de la rue Montmartre contournent l'ancienne Bourse : un hangar « en forme de serre chaude » initialement conçu pour conserver les décors de l'Opéra¹⁰. Dans ce lieu fantasmagorique, peuplé des souvenirs d'*Orphée* ou de la *Flûte enchantée*, Paris est devenu la première place financière mondiale : depuis les grands emprunts de la Restauration, sa capitalisation excède celle de Londres¹¹. Commerçants, rentiers et spéculateurs quittent pourtant sans regret cet « ignoble » logement de fortune¹².

Vers une heure et demie, la nouvelle Bourse ouvre. Douze négociants assurent le placement des passants selon un rituel bien réglé : les femmes et les membres de la corporation des agents de change prennent place dans l'enceinte centrale ; le reste de la foule se masse sous les arcades, toutes ornées de drapeaux blancs et de fleurs de lys. À l'étage, un orchestre distille un pot-pourri d'airs militaire.

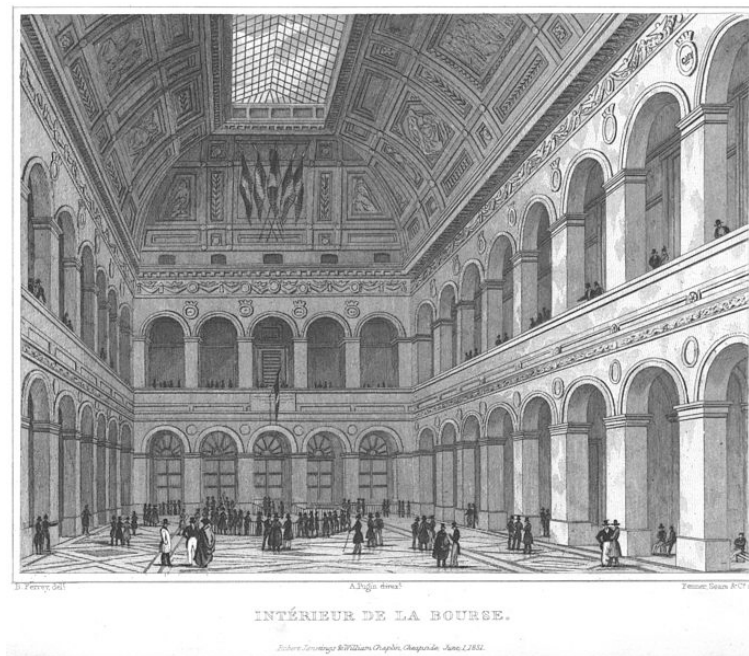


FIG. 2 : L'intérieur de la Bourse de Paris en 1831¹³. Gravure d'Augustus Pugin, Fenner Sears et B. Ferrey.

¹⁰Louis-Christophe Bizet de Frayne, *Précis des diverses manières de spéculer sur les fonds publics en usage à la Bourse de Paris*, Paris : Delaunay, 1821, p. 63.

¹¹Ranald Michie, *The Global Security Market : A History*, Oxford University Press, 2008, p. 63.

¹²Charles Maxime Catherinet de Villemarest, S. de L et S. de L. (vicomte.), *Les Tuileries et le Palais-Royal*, Vimont, 1833, p. 361.

¹³Reproduit dans Augustus Pugin, *Paris and its environs, displayed in a series of two hundred picturesque views, from original drawings*, Jennings et Chaplin, 1831, p. 200

Le préfet de la Seine, le comte de Chabrol, retrace l'élaboration compliquée de l'édifice. Depuis sa fermeture temporaire, pendant la Révolution française, la Bourse est nomade. Elle s'installe d'abord dans l'église Notre-Dame des Victoires, puis dans la Galerie Vivienne du Palais-Royal, avant d'en être délogée par le duc d'Orléans. En 1807, Napoléon confie à l'architecte Alexandre Brongniart la réalisation d'un Palais de commerce. Faute de financement, la construction est sans cesse retardée. Le préfet insiste sur la contribution décisive de la Restauration à ce grand projet entrepris sous l'Empire :

Sur cette somme de 8 millions, 7 millions ont été dépensés depuis la Restauration ; c'est donc à la Restauration que vous devez reporter le succès de vos efforts et l'accomplissement de vos vœux. C'est ainsi que la sollicitude du Monarque n'est jamais sourde aux yeux de ses sujets¹⁴.

La cérémonie ne dure qu'une demi-heure. Parmi la foule anonyme, quelques journalistes consignent son déroulement. Les deux grands quotidiens, le *Journal des débats politiques et littéraires* et le *Constitutionnel* dépêchent des représentants sur place — une procédure exceptionnelle, à une époque où le *reportage* se cantonne aux compte-rendus des débats parlementaires et des procès.

Le lendemain, l'inauguration du Palais fait l'objet d'une couverture médiatique substantielle. Étalée sur près d'une page (soit un quart de la surface éditoriale du quotidien), la recension du *Journal des débats* ne néglige aucun détail : ni les corbeilles de fleurs, ni les parures des femmes n'ont échappé à l'œil observateur du rédacteur resté anonyme. Par-delà la recreation de l'événement, il porte son attention sur les aspects esthétiques du nouveau monument. Tous les signes d'un appareil ritualisé (tels les airs ronflants de l'orchestre) apparaissent comme autant de distractions :

Cet orchestre n'a cessé d'exécuter, à de courts intervalles, des fanfares en attendant le commencement de la cérémonie. Cependant une telle distraction n'étoit pas nécessaire aux spectateurs trop occupés à contempler ce local, que la science de l'architecture, la sculpture et la peinture se sont plû [*sic*] à décorer à l'envi¹⁵.

S'ensuit une description assidue des peintures en trompe-l'œil représentant des figures allégoriques de villes commerçantes (Strasbourg et Marseille près du péristyle,

¹⁴Cité dans le *Journal des débats*, 5 novembre 1826, p. 4

¹⁵*Journal des débats*, 5 novembre 1826, p. 4

Lille et Bordeaux « en face de la grande entrée ») et de la conception architecturale des grandes arcades¹⁶.

L'article du *Constitutionnel* est plus évasif. Le rédacteur rappelle longuement que les milieux catholiques traditionnels se sont opposés à l'aboutissement du projet : « Le palais de la Bourse est élevé sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-Saint-Thomas ; c'est probablement pour ce motif qu'il a été question naguère encore, dans certaine réunion de congrégationnistes, de le soustraire à sa destination pour le convertir en un temple destiné au culte du sacré-cœur »¹⁷. La conclusion prend la forme d'une réponse directe au discours du préfet. La construction du Palais du commerce ne doit pas être portée au crédit de la Restauration, mais des élites libérales qui ont su déjouer les cabales du « prosélytisme jésuitique » :

Quoi qu'il en soit, malgré tous les efforts qu'on a pu tenter, le jésuitique projet de la congrégation a échoué devant l'opposition d'un artiste et d'un administrateur, zélés défenseurs, dans cette occasion, des droits du commerce de Paris. Nous devons taire leurs noms pour ne les point exposer aux courroux de Mont-Rouge et aux vengeances sacrées de la police ultra-montaine¹⁸.

Dans les deux journaux, le récit médiatique de l'inauguration se singularise par une occultation : il s'agit, pour reprendre le sous-titre du *Journal des débats*, d'une affaire « politique et littéraire ». L'événement n'est vu, ici, qu'à travers le prisme de sa matérialisation artistique (la construction et la décoration du Palais) ou idéologique (le clivage croissant entre un gouvernement de plus en plus proche de l'ultracisme¹⁹ et une opposition libérale anti-cléricale). Ses implications financières et économiques n'ont pas droit de cité.

Une journée ordinaire

Trente ans plus tard, le 4 novembre 1856, aucune cérémonie ne commémore l'inauguration de la Bourse. Et pourtant, les journalistes se rendent au Palais Brongniart.

Vers midi, le chroniqueur financier attitré du *Journal des débats*, Jules Paton, emprunte son chemin habituel « du Boulevard des italiens à la rue Le Peletier »²⁰. La

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Le Constitutionnel*, 5 novembre 1826, p. 2

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ L'ultracisme désigne une idéologie pro-monarchiste radicale qui domine la vie politique de la Restauration (d'où l'emploi du terme *ultra* pour désigner ses membres).

²⁰ Jules Paton, *Queue-d'oseille, souvenirs de jeunesse*. Paris : A. Lemerre, 1878, p. 7.

place de la Bourse est entièrement dégagée. Elle constitue un nœud privilégié des réseaux de communications de la capitale. Lignes d'omnibus, lignes télégraphiques, lignes postales : tout converge vers ce quartier de la finance, qui est aussi le quartier de la presse.



FIG. 3 : Bureau de la Compagnie des Omnibus sur la place de la Bourse. Photographie de Charle Marville, vers 1865²¹.

Progressivement, l'espace se peuple. En attendant l'ouverture de la Bourse, Paton se rend dans l'un des nombreux cafés de la place. Dans *L'Argent*, Émile Zola reconstitue le spectacle qu'il pouvait observer, à distance.

C'était l'heure active où la vie de Paris semble affluer sur cette place centrale, entre la rue Montmartre et la rue Richelieu, les deux artères engorgées qui charrient la foule. Des quatre carrefours, ouverts aux quatre angles de la place, des flots ininterrompus de voitures coulaient, sillonnant le pavé, au milieu des remous d'une cohue de piétons (...) Des passants tournaient la tête, dans le désir et la crainte de ce qui se faisait là, ce mystère des opérations financières où peu de cervelles françaises pénètrent²².

²¹Référence de l'exemplaire reproduit : State Library of Victoria, H2011.126/3

²²Emile Zola, *L'Argent*, [G. Charpentier, 1891] Garnier-Flammarion, 2010, p. 14.

En s’avançant vers le portique du Palais Brongniart, Paton croise peut-être la route d’un de ses collègues : Alfonse Lauvray de *La Presse*, Ildefonse Rousset du *Siècle* ou Jean-Baptiste Paradis du *Constitutionnel*. Chaque grand quotidien se doit d’employer un chroniqueur financier, sorte d’écrivain spécialiste qui commente, jour après jour, les mouvements des actions cotées à la Bourse de Paris.

Le lendemain, Paton publie le compte-rendu de cette journée ordinaire. Il annonce d’abord que l’une des principales obligations publiques françaises, le quatre et demi pour 100 « a monté de 25 c (à 90 fr. 50s) »²³. Il décrit ensuite les implications d’un mécanisme boursier complexe : la liquidation. Deux fois par mois, les investisseurs *liquident* collectivement leurs promesses d’actions. Ce dispositif permet d’encadrer la spéculation à terme (qu’elle porte à la hausse ou à la baisse), en la cantonnant à des dates fixes²⁴. D’après Paton, « la liquidation des chemins de fer a été un peu lourde ». Et pourtant « les reporteurs ne manquent pas. Quand se décideront-ils à entrer dans les valeurs²⁵ ? » Le chroniqueur financier des *Débats* maîtrise pleinement les usages, les pratiques et le jargon des milieux boursiers. Non seulement, il connaît l’identité des *reporteurs*²⁶, mais il se permet d’énoncer des jugements argumentés, voire des prescriptions à leur égard.

Les collègues de Paton pratiquent toute une gamme de variations autour du même exercice. Ildefonse Rousset a la faveur de la première page du *Siècle* : son bulletin financier ouvre le journal. Alphonse Lauvray de la *Presse* publie son bulletin le jour même. Il spécifie, heure par heure, les évolutions de la cotation. Il attribue la lourdeur des cours à la médiatisation de nouveaux rebondissements dans les négociations diplomatiques postérieures à la guerre de Crimée :

2 heures — Les nouvelles politiques et le langage des journaux anglais ont produit aujourd’hui une fâcheuse impression à la Bourse. Les acheteurs de rente ont encore une fois reperdu le report qu’ils avaient payé hier pour leur liquidation²⁷.

²³ *Journal des débats*, 5 novembre 1856, p. 4.

²⁴ Pour une description détaillée des procédures de liquidation appliquée par la Bourse de Paris au milieu du XIX^e siècle, voir Carine Romey, « Les opérations de bourse », *Le marché financier français au XIX^e siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 109–158, 146, sq.

²⁵ *Journal des débats*, 5 novembre 1856, p. 4.

²⁶ Un investisseur qui émet couramment des promesses d’achats, à échéances de la prochaine liquidation : il *reporte* ainsi ses acquisitions

²⁷ *La Presse*, 4 novembre 1856, p. 4

La naissance d'une écriture régulière

Les deux journées composent un miroir inversé : dans le premier cas, la presse peine à qualifier un événement historique ; dans le second cas, il ne s'est quasiment rien passé, et pourtant une armada de chroniqueurs brode sur cette actualité ordinaire.

En 1856, la Bourse de Paris fait l'objet, pour paraphraser Mallarmé, d'un « universel reportage ». Les quotidiens parisiens n'envoient pas des correspondants occasionnels, venus couvrir certains événements exceptionnels : ils disposent de représentants réguliers. Ces chroniqueurs financiers sont équipés intellectuellement pour parler de la Bourse. Ils ne recourent pas à des prismes déviés (l'apparence esthétique du Palais, sa fonction idéologique et politique...). Ils disposent d'un attirail de termes, de locutions, de pratiques éditoriales, qu'ils ressassent jour après jour, dans un espace rédactionnel, lui-même dédié et formaté. La pleine maîtrise des contraintes de publications autorise l'émergence de chaînes de travail éditorial accélérées : tandis que Jules Paton élabore tranquillement sa chronique depuis son domicile ou sur la terrasse d'un café, Lauvray compile ses notes en "temps réel", et les remet à la rédaction dès la clôture de la Bourse, pour une impression immédiate. La proximité de la Bourse de Paris et des bureaux de presse facilite cette opération virtuose : la *Presse* est installée à moins d'une dizaine de minutes du Palais Brongniart, au 123 rue Montmartre.

Nous pourrions effectuer d'autres sauts de trente ans. En 1886, 1916, 1946, 1976 ou 2006, la recension d'une séance boursière dans la presse quotidienne parisienne serait conditionnée par des usages et des procédés techniques radicalement distincts. L'introduction du telex ou du téléphone, l'informatisation des échanges (initiée très tôt, dès la fin des années 1960, dans le sillage de la « crise du papier »), la numérisation de la presse renouvellent l'éventail des techniques d'écriture et altèrent l'ordre des discours. Seulement, à toutes ces dates, la recension existe. Des journalistes se spécialisent dans le compte-rendu régulier de la Bourse, en s'aidant d'un répertoire de formules, d'expressions et de formations discursives constamment reconfigurées. Les procédures éditoriales, mises en œuvre par Paton, Rousset et Lauvray, sont rejouées au gré des étirements et des condensations des temps communicationnels. En d'autres termes, le code change, mais pas la codification. Par-delà toutes ses métamorphoses, l'écriture journalistique et médiatique de la Bourse a bien eu un commencement. Entre 1826 et 1856, le quotidien se dote d'une chronique boursière, d'un chroniqueur, et intègre ces productions périodiques dans le processus d'élaboration journalistique.

Notre travail s'attachera à répondre aux questions suivantes : comment l'écriture

journalistique régulière de la Bourse est-elle devenue acceptable ? Par quelles étapes successives, les compte-rendu exceptionnels et malaisés de l'activité du Palais Brongniart laissent-ils place à un exercice standardisé ? Comment et pourquoi les rédactions consacrent-elles une partie de leurs ressources à recruter des chroniqueurs spécialisés ? Et dans quelle mesure les acteurs et les énonciateurs privilégiés de la Bourse (en particulier les institutions financières) se sont-elles adaptées à l'irruption de ce discours ?

L'émergence d'une forme acceptable

Ce questionnement pose l'enjeu principal de notre thèse : cerner les « conditions d'acceptabilité » du journalisme boursier. Nous empruntons ce concept à Michel Foucault. Dans une conférence donnée à la Société française de Philosophie le 27 mai 1978, Foucault, s'interroge sur la possibilité des études croisées des « nexus de savoir et de pouvoir » soit de phénomènes sociaux qui articulent en concomitance des théories de la connaissance et des « mécanismes de coercition ». Pour Foucault, il n'est de méthode scientifique qui ne soit « dotée des effets de coercition ou simplement d'incitation propres à ce qui est validé comme scientifique ou simplement rationnel ou simplement communément reçu etc. » et, par réciprocity, il n'est de formations politiques qui ne puissent se déployer « selon des procédures, des instruments, des moyens, objectifs qui puissent être validés dans des systèmes plus ou moins cohérents de savoir²⁸ ». Ces interrelations entre éléments de savoir et procédés de pouvoir créent des conditions d'acceptabilité : ils déterminent l'univers des énoncés possibles et élaborent une hiérarchie implicite distinguant certains énoncés plutôt que d'autres.

L'existence d'un texte découle ainsi d'un certain état de l'« économie de la constellation discursive²⁹ ». La génération de discours n'est jamais une activité dématérialisée. Elle implique la mise en œuvre d'un travail de production sémiotique ou documentaire individuel ou collectif. La présence d'un énoncé suppose, symétriquement, l'absence d'un autre énoncé à sa place. Cet impératif d'économie du discours est particulièrement prégnant dans le cadre de la presse quotidienne. La surface éditoriale n'est pas une denrée abondante : l'écriture journalistique doit presque systématiquement composer avec des contraintes restrictives.

C'est ainsi que l'acceptation confine à la singularisation : en introduisant une ru-

²⁸Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *Bulletin de la société française de philosophie*, vol. LXXXIV, 1990, p. 49.

²⁹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, 1969, p. 87.

brique régulière sur la Bourse, les rédactions françaises du second tiers du XIX^e siècle n'admettent pas seulement qu'il s'agit là d'un sujet digne de considération ; elles favorisent ce sujet au détriment d'autre chose. Un autre énoncé aurait pu se trouver à la place des chroniques des *Débats* ou de *La Presse* du 4 novembre 1856. En lieu et place des expéditions journalières de Paton ou de Rousset au Palais Brongniart, d'autres journalistes auraient pu se consacrer au suivi d'autres activités. Pour qu'il en soit bien ainsi, le journalisme boursier a dû satisfaire à un moment donné les aspirations conjointes ou divergentes d'acteurs, d'institutions voire de populations aptes à le rendre communément acceptable.

Le déchiffrement de ces conditions d'acceptabilité prendrait la forme d'une généalogie des normes de productions textuelles. Il s'agirait de retracer les transformations techniques, les initiatives sociales, les conceptions collectives qui auraient d'abord contribué à faire de la Bourse un sujet journalistique récurrent, puis ensuite incité les rédactions à engager les investissements nécessaires à l'établissement d'une rubrique stabilisée. Nous serons ainsi amené à mettre en évidence l'action structurante de certaines pratiques ou de certains acteurs placés dans une position stratégique.

Or, comment qualifier ce conglomérat de "facteurs" ? Avons-nous à faire à une accumulation d'événements ou d'initiatives sans visées globales ? Ou est-ce la résultante d'inflexions sociales et collectives plus profondes ? Pourrait-on ainsi lier l'émergence de la chronique boursière à la formation ou la consolidation de grandes infrastructures médiatiques ?

Ces incertitudes sont déjà présentes dans la réflexion de Foucault. Celui-ci se refuse à énoncer des « universaux auxquels l'histoire apporterait avec ses circonstances particulières un certain nombre de modifications. » Les conditions d'acceptabilité s'apparentent à des champs stratégiques ouverts, où s'agencent instruments, pratiques et discours. Toute la difficulté est de conceptualiser des systèmes suffisamment puissants pour imposer des conditions générales d'acceptabilité, et en même temps suffisamment "fragiles" pour être sujets à des transformations non seulement collectives et structurales, mais, potentiellement, singulières et événementielles.

Comment l'indissociabilité du savoir et du pouvoir dans le jeu des interactions multiples peut-elle induire à la fois des singularités qui se fixent à partir de leurs conditions d'acceptabilité et un champ de possibles, d'ouvertures, d'indécisions, de retournements et de dislocations éventuelles qui les rend fragiles, qui les rend impermanentes, qui font de ces effets des événements, rien de plus, rien de moins

que des événements³⁰ ?

L'étude des conditions d'acceptabilité doit admettre une disponibilité au changement. L'intégration d'un discours sur la Bourse dans la presse ne peut pas être résolue sous la forme d'une équation simple (le journal aurait, sous l'impulsion de certains facteurs, fini par parler de la Bourse). Nous devons composer avec des variables mouvantes, susceptibles de « dislocations éventuelles ».

Le journalisme boursier comme forme culturelle

En évoquant l'apprentissage d'un corpus de savoirs et de pratiques préexistants, nous prenons pour acquise la signification de la Bourse et du journal. Or, de 1826 à 1856, elles sont en invention : règles, usages et pratiques ne sont ni proprement fixés, ni proprement formalisés. Lors de l'inauguration du Palais Brongniart, les genres journalistiques commencent tout juste à se décanter et à se délimiter. Fait divers, roman-feuilleton, reportage, chronique mondaine : toutes ces formes emblématiques de l'écriture journalistique moderne sont au mieux émergentes. Le tirage cumulé des principaux quotidiens parisiens atteint à peine 60 000 exemplaires en juin 1826³¹ ; en janvier 1855, il dépasse les 190 000 : le mouvement de massification, qui entraînera le *Petit Journal* jusqu'au million d'exemplaires est alors amorcé. Dans les années 1820, la Bourse de Paris se consacre essentiellement à la cotation des emprunts publics.

Face à ces difficultés, nous sommes amenés à envisager le journalisme boursier comme une « forme culturelle » : il fait l'objet d'une série de présomptions, d'attentes et de références préalables sur ce que « doit être » la Bourse. D'après Michael Schudson,

Une nouvelle (*new story*) est censée répondre aux questions "qui", "quoi", "quand", "où" et "comment" à propos de son sujet, mais en considérant le journalisme comme une culture, nous sommes amenés à nous interroger sur les personnes qui comptent comme "qui", le genre de choses qui passent pour des faits ou des "quoi", la géographie ou la temporalité inscrits dans le "où" et le "quand", et l'explication légitimée comme "pourquoi"³².

³⁰Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *op. cit.*, p. 52.

³¹Chiffres de l'*Écho du soir*, reproduits dans : Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIXe siècle et XXe siècles*, vol. 2, Centre de documentation Sciences Humaines, 1977, p. 11

³²Nous traduisons : Michael Schudson, *The Power of News*, Harvard University Press, 1982, p. 14.

Les “reportages” sur l’inauguration du Palais Brongniart de 1826 et les chroniques de 1856 se distinguent par un déplacement perceptible du qui, du quoi ou du où. Aux explications contournées (d’ordre d’esthétique ou politique) succède un discours bien réglé, intégrant pleinement les grandes étapes de la séance boursière. L’élaboration de la cote est saisie par le prisme d’une lecture codée. Dans *Le Journal quotidien*, Jean-François Tetu et Maurice Mouillaud mettent en exergue le pouvoir normatif des procédés de “fabrique” de l’information. L’écrit journalistique normalise un “fragment d’expérience” en l’inscrivant dans des cadres préconstruits. En tant que standard textuel, il transforme l’objet de son discours en « unité culturelle » :

Les règles canoniques (enseignées dans les écoles de journalisme, les célèbres questions : qui, que, quoi, où quand comment ?) ne sont rien d’autre que l’expression en surface d’une lecture de l’expérience qui est codée et arbitraire. Le cadre, en isolant un fragment de l’expérience, le sépare de son contexte et permet sa conservation et son transport. Alors que l’action sur le terrain perd son identité et métamorphose des effets qui la rendent méconnaissable, l’information conserve son identité au cours de ses déplacements³³.

Considérée comme un processus culturel, l’introduction de la Bourse dans le journal marque, en réalité, l’introduction d’une certaine Bourse : celle élaborée, au fil des années dans les discours des chroniqueurs, qui se font eux-même l’écho de représentations de milieux sociaux avec lesquels ils sont en contact privilégié (journalistes, écrivains, hommes d’affaires) et des productions textuelles avoisinantes dans l’espace du journal. La chronique boursière correspond ainsi à une consensation dialogique : elle prend appui sur des énoncés préexistants et, pour reprendre l’expression de Bakhtine, elle « compte sur eux³⁴ ». Or, cette condensation est biaisée : indépendamment de toute intentionnalité ou de tout programme idéologique, le chroniqueur évolue dans un écosystème socio-technique délimité. Il fréquente, de manière privilégiée, certains profils. Il doit composer avec un outillage prédéterminé (la contrainte périodique, la dépêche télégraphique), auquel il délègue, par anticipation, une partie de son énonciation.

La fixation de cette forme culturelle se déploie dans plusieurs dimensions. Elle se lit dans le discours journalistique, par l’emploi de terminologies jargonnantes, l’agencement normalisé de certains concepts. Elle affecte les structures sociales, comme en

³³Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien*, Presses universitaires de Lyon, 1989, p. 17.

³⁴Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, sous la dir. de Tzvetan Todorov et Alfreda Aucouturier, Paris : Gallimard, 1984, p. 274.

témoigne l'intégration de journalistes spécialisés dans les effectifs de la rédaction. Elle transforme les modes de circulation de l'information journalistique et boursière, ainsi que les représentations collectives de cette circulation. Alphonse Lauvray identifie une forme de performance médiatique : la parution d'une dépêche dans un journal du matin altère les stratégies des investisseurs.

Ces dimensions ne constituent pas des niveaux radicalement distincts. Elles demeurent constamment imbriquées : les procédés énonciatifs conditionnent autant l'élaboration du discours que la régulation des intervenants, en distribuant les positions du lecteur, de l'auteur, de la rédaction. James Carey parle, à ce propos, de « rituels communicationnels » : l'écriture et la réception du journal reposent sur la fixation de rôles, sollicitant successivement le lecteur comme un patriote américain ou un consommateur local³⁵. Les pages financières participent pleinement de ce glissement des perceptions standardisées. D'après Schudson, elles *anticipent* un lecteur radicalement distinct de la « une » du journal :

En première page, les journalistes écrivent en anticipant les attentes de lecteurs qui se demandent : que s'est-il passé dans le monde aujourd'hui que je devrais connaître en tant que citoyen, membre de ma communauté, de mon pays, du monde ? Dans les pages économiques, les journalistes présument des lecteurs qui se demandent : que s'est-il passé dans le monde aujourd'hui que je devrais connaître en tant qu'actionnaire pour préserver ou améliorer mes intérêts financiers³⁶ ?

La réflexion de Schudson suggère que la condensation dialogique mise en œuvre dans la chronique boursière constitue une force agissante : elle construit, en la préjugant, l'identité de son lectorat. La chronique boursière transforme et son sujet, et son support d'écriture — déjà par le simple fait d'exister. Sa publication quotidienne articule d'emblée plusieurs injonctions : écrire, tous les jours dans la presse, sur la Bourse, même lorsque l'actualité ne le justifie pas nécessairement ; calibrer un discours d'adresse qui doit intéresser (ou pas) un public indistinct et multiforme.

Une métamorphose des régimes de textualité

La chronique boursière se constitue parallèlement aux premières industries culturelles et médiatiques. Ce processus d'industrialisation n'entraîne pas seulement une

³⁵James W. Carey, *Communication as Culture, Revised Edition : Essays on Media and Society*, (Unwin Hyman, 1989) Routledge, 2008, p. 16.

³⁶Michael Schudson, *The Power of News, op. cit.*, p. 14.

restructuration des rapports économiques et sociaux. Il redéfinit le texte ou, plus exactement, les frontières textuelles communément admises par la société française.

La métamorphose des régimes de textualité au XIX^e siècle a suscité de nombreuses réflexions au cours de ces dernières années. Plusieurs théories tentent de cerner un renversement de paradigme : d'une culture rhétorique vers une culture médiatique³⁷, d'une civilisation de l'éloquence vers une civilisation du texte³⁸, d'une temporalité indistincte vers une discordance temporelle³⁹. Par-delà la diversité de ces interprétations, ce qui domine (et qui frappait déjà les contemporains) c'est la perception d'une textualisation massive et d'une transformation des conditions de production et de réception du texte. L'industrialisation de l'imprimerie autorise l'avènement d'une culture de masse. Les rituels de lectures se déplacent et se normalisent : le train s'impose comme le *salon de lecture* de la vie moderne et alimente une riche production de *romans de gare*.

L'écriture de la Bourse dans la presse participe d'une dynamique de textualisation et de publicisation de la finance et du commerce. Retraçant l'évolution des techniques d'écriture du début du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle, Delphine Gardey relève le passage d'un « ancien régime du classement » où l'écrit administratif et commercial constitue encore une denrée rare à l'élaboration de systèmes bibliographiques de grande ampleur⁴⁰. À terme, des entreprises sont amenées à concevoir et administrer de vastes bases de données

[La fiche devient] utile à la construction de toute une série d'indices visant à informer l'entreprise de son activité, de ses résultats, de ses performances ou permettant de centraliser le contrôle d'actions disparates et distantes. Outil de production d'informations à partir du traitement de données écrites, les « systèmes » apparaissent comme des outils puissants de gestion de l'abondance ou du trop grand volume d'actions (et d'informations écrites sur ces actions-transactions) mais aussi comme des outils de réduction de la distance et des outils de contrôle, dans un contexte où le contrôle est rendu physiquement impossible par le changement d'échelle des activités⁴¹.

³⁷Alain Vaillant, « Pour une histoire de la communication littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, n° 3, 2003, p. 549–562.

³⁸Corinne Saminadayar-Perrin, *Les Discours du journal : rhétorique et médias au XIX^e siècle (1836-1885)*, Université de Saint-Etienne, 2007, p. 8.

³⁹Christophe Charle, *Discordance des temps : Une brève histoire de la modernité*, Armand Collin, 2011.

⁴⁰Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer : comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines, 1800-1940*, La Découverte, 2008, p. 151.

⁴¹*Ibid.*, p. 163.

La chronique boursière affecte également l'organisation éditoriale et discursive du journal : la une du *Siècle* arbore ainsi fièrement le bulletin de Rousset, comme si, en 1856, cette production périodique devenait l'étendard d'une certaine "modernité médiatique". Le travail éditorial accéléré et industrialisé de Lauvray annonce le journalisme d'information de la fin du XIX^e siècle. Pour Adeline Wrona, la notion moderne d'information est indissociable d'un certain contexte socio-technique, marqué par l'essor et la technicisation d'un marché des nouvelles, sous l'impulsion des grandes agences de presse :

Il importe ici de distinguer la visée informative, de la mise en œuvre d'un discours d'information au sens médiatique du terme. Ce que nous proposons d'analyser ici renvoie à un moment de cristallisation des formes journalistiques : ces dernières décennies du XIX^e siècle durant lesquelles s'invente une écriture conçue comme spécifiquement journalistique, en cela qu'elle vise prioritairement à diffuser ce que l'on appelle alors « information », soit des nouvelles liées à l'actualité, diffusées en masse, selon un rythme accéléré⁴².

En réalité, plutôt que de rétroactivité, il conviendrait de parler de récursivité : la chronique boursière transforme, plus ou moins directement, son *sujet* et son *support* et, par ce biais, elle se transforme elle-même. Les chroniques de la séance boursière du 4 novembre 1856 témoignent de cette imbrication : Alphonse Lauvray explique la baisse des cours par la publication d'informations dans des journaux anglais ; une production médiatique, elle-même potentiellement performative, met en scène l'effet d'une autre production médiatique.

La chronique boursière apparaît ainsi comme une métaphore, en miniature, d'un processus de définition réciproque. Tout au long du XIX^e siècle, le journal et la Bourse incarnent successivement différentes réalités, sous l'impulsion d'une double expansion : expansion de la circulation du texte (avec l'élargissement des réseaux de distribution des actions ou des titres en direction de "nouvelles couches" sociales) et expansion de la textualisation (avec la mise en texte de pratiques ou d'expériences situées initialement hors du champ de la textualité).

⁴²Adeline Wrona, « Écrire pour informer », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 728.

Un texte mouvant dans un contexte mouvant

Ces inflexions révèlent une porosité des conditions générales d’acceptabilité de ce qui fait texte. Les conceptions collectives du champ sémantique couvert par le mot “Bourse” ou les manières d’administrer et d’organiser une séance boursière admettent une disponibilité au changement : elles oscillent au gré d’arbitrages sociaux et techniques incertains. Ce n’est pas là qu’un problème de focale, au sens où l’échelon d’un siècle entier serait impuissant à cerner la diversité des incarnations successives prises par un ensemble de productions textuelles. En restreignant le champ de nos observations (par exemple, en dégagant un état précis et uniforme de ce que serait la Bourse en 1826 ou en 1856), nous n’obtiendrions pas une prise de vue cohérente, mais une photographie floue de rapports de force instables.

Retracer l’émergence de la chronique boursière suppose de composer avec une mouvance contextuelle. Si le texte effectivement étudié (soit, la forme rubricale telle qu’elle se matérialise dans la surface rédactionnelle du journal) évolue de son mouvement propre, ce mouvement se déploie dans une “tectonique” des textes : le sens des énoncés dépend de co-énoncés eux-mêmes mobiles. La chronique boursière ne s’abstrait pas de la position relative des écrits journalistiques ou des écrits boursiers dans le champ général des textes mis en circulation au sein d’une société.

L’acceptation de cette mouvance contextuelle nous place dans une position inconfortable. Nous pourrions encore situer les métamorphoses d’une forme textuelle dans un espace communicationnel stabilisé : il s’agirait, par exemple de poser une ligne de démarcation entre les inflexions boursières ou journalistiques de tel ou tel discours, ou classer les pratiques d’écriture selon qu’elles matérialisent une rupture, une évolution ou une perpétuation par rapport à ce qui se pratique usuellement en matière de discours sur la Bourse ou de discours dans le journal — en somme, reporter les coordonnées successives de ce changement.

La sémiotique de l’événement de Jean-François Tétu et de Maurice Mouillaud prend ainsi appui sur un *habitus* professionnel au moins partiellement stabilisé. L’évocation des « règles canoniques » conditionnant la saisie de l’événement est immédiatement suivie de la mention « enseignées dans les écoles de journalisme »⁴³. La délimitation préalable du “savoir-faire journalistique” facilite l’identification de pratiques et de conceptions largement partagées au sein d’un champ professionnel et permet de cerner l’agencement complexe des contraintes structurelles et des licences individuelles. C’est ainsi que pour

⁴³Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien, op. cit.*, p. 16.

Tétu et Mouillaud, l'écriture de l'événement conjugue une mise en forme très standardisée et la possibilité d'une diffraction indéfinie dans la page du journal (« l'événement éclate en une pluralité d'événements partiels qui se projettent en étoile⁴⁴. »)

Pendant la plus grande partie du XIX^e siècle, ce savoir-faire se compose surtout de pages blanches. Les premiers praticiens de la chronique boursière, Paton, Rousset ou Lauvray ont fait leurs gammes “sur le tas” : nul manuel, nulle institution, nulle école pour leur transmettre un outillage, des pratiques ou un regard formalisés. Les textes que nous nous attachons à étudier sont des textes en train de se faire. Ils génèrent les normes qu'ils s'astreignent (ou non) à appliquer. Leur portée récursive découle de ce caractère informe : la textualité boursière et la textualité journalistique, encore poreuses, sont potentiellement remodelées par une forme culturelle d'autant plus apte à dicter des règles discursives qu'elle est en train de définir les cadres de sa propre expression.

Le cas particulier de la chronique boursière nous amène à énoncer une problématique méthodologique plus générale : comment décrire, analyser et conceptualiser un espace communicationnel en mouvement sans le réifier a posteriori ? comment rendre compte de la mutabilité des catégories et des notions employées dans les textes étudiés, sans aboutir à l'amoncellement de cas particuliers ? comment prétendre dégager des règles ou des normes préluant à la formulation d'un ensemble de textes, alors même que ces règles sont en cours d'élaboration ?

La mise en œuvre d'une dialectique complexe

Notre réflexion a emprunté les étapes suivantes. Nous nous sommes assigné cet objectif : décrire la codification d'une forme journalistique, la chronique boursière. D'emblée, nous nous attachons à cerner les contours d'un objet textuel mouvant, puisqu'en train de se faire. Or, ce texte en mouvement ne procède pas de lui-même. Il a été accepté au sein du journal et cette acceptation n'a été rendue possible que dans un contexte déterminé, qu'il s'agisse d'un certain rapport de savoir et de pouvoir ou d'un certain enchaînement de circonstances. À partir du moment où nous cherchons à établir l'existence de conditions d'acceptabilité, il devient nécessaire d'évaluer la position du texte dans l'économie générale de la production écrite d'une société. L'identité du texte devient notamment tributaire de “régimes de textualité”, de conceptions communément partagées de ce qui fait texte. Ces constructions normatives ne forment pas pour autant

⁴⁴*Ibid.*, p. 18.

des ensembles stables, qui auraient déterminé une fois pour toute la signification sociale du texte. Elles évoluent continuellement : de part et d'autre du XIX^e siècle, nous ne sommes pas confronté à la même “Bourse”, ni au même “journal”. En raison de cette porosité, le journalisme boursier est potentiellement en mesure d'altérer les coordonnées des régimes de textualités qui l'ont rendu possible. La prise en considération de ces jeux de mouvements imbriqués et de rétroactions réciproques

Les études de la presse ancienne sont naturellement amenées à composer avec ce flou inhérent à toute activité d'écriture émergente. L'introduction de la *Civilisation du journal* présente un questionnement assez proche autour de la notion de culture médiatique : est-ce un « système analysable, interprétable, au travers du langage, des signes, des symboles, des significations qui en émanent » ou un vague répertoire de « pratiques, d'actions, d'expériences, de relations dominées par d'autres enjeux »⁴⁵ ? Il n'y a pas de réponse simple, mais une invitation à mettre en œuvre une « subtile et complexe dialectique » : si une culture médiatique reflète les usages de groupes sociaux préexistants, elle forme aussi une force agissante, apte à « façonner ces différents groupes sociaux »⁴⁶.

Nous souhaitons appliquer deux modalités possibles de cette dialectique.

D'une part, nous avons souhaité tirer parti d'une opportunité conjoncturelle : l'expansion des collections numérisées de presse ancienne. En 2015, la bibliothèque numérique Gallica héberge les archives de la plupart des grands quotidiens français du XIX^e. Bien que cet archivage demeure encore tributaire de biais documentaires et techniques, il ouvre des perspectives inédites pour retracer la généalogie des discours journalistiques. Lorsqu'elle s'accompagne d'un système de reconnaissance automatisée des caractères (ou OCR), la reproduction numérique génère des “données textuelles”. L'extraction de ces archives lisibles par machines et leur réinscription dans une base de données structurée permet de soumettre un vaste corpus à des analyses et des manipulations complexes : recherches ciblées sur un mot, une expression ou une structure syntaxique ; évaluation statistique de l'emploi d'une ou de plusieurs locutions ; classement automatisé des productions textuelles. L'emploi conjoint de ces technologies intellectuelles concourt à démultiplier notre regard sur le texte : nous sommes en mesure d'effectuer des allers-retours constants entre une observation globale des motifs textuels structurants et un repérage de ruptures, de dislocations ou d'anomalies soudaines. Il devient

⁴⁵Dominique Kalifa et al., édés., *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 11.

⁴⁶*Ibid.*, p. 11-12.

possible de réintégrer de la discontinuité dans le cadre d'une observation générale des formes écrites. Tout au long de cette thèse, nous nous sommes attachés à articuler ces différents niveaux d'analyse : le commentaire analytique d'un texte emblématique ou disruptif s'accompagne de projections ou de mesures modélisant une tendance structurale.

D'autre part, pour qualifier le processus d'élaboration des conditions d'acceptabilité, nous avons fait appel à une notion circulante dans plusieurs sciences du texte : la culture textuelle. Usuellement, la notion vise à exprimer une approche élargie de la question du texte, qui ne considérerait pas seulement l'organisation de sa production ou de sa distribution (ce qui relèverait de l'histoire du livre) ou son dispositif sémiotique (ce qui serait du ressort de l'herméneutique), mais intègre ces différentes optiques dans la perspective globale de la portée culturelle des formes textuelles. Par-delà ces enjeux méthodologiques, nous avons tenté de formaliser une "grille de lecture", apte à qualifier certains phénomènes observables : une culture textuelle désigne des ensembles textuels caractérisés par une symbiose entre les conditions de circulation des productions écrites et les constructions stylistiques et éditoriales effectives.

Le préambule méthodologique détaille les implications de ces deux modalités. Les notions convergentes d'épiphanie et de filtre de lecture forment le fil rouge de son développement. Dans une perspective d'affinement de notre questionnement sur les conditions d'acceptabilité, il s'agit de voir comme un texte pourtant matériellement présent peut être rendu socialement visible ou invisible. C'est notamment l'enjeu soulevé par les "biais" documentaires des collections bibliographiques de la presse ancienne et de la remobilisation partielle de ces conceptions sélectives dans les programmes de numérisation. Ce questionnement sur les modes de reconnaissance textuelle justifie nos options théoriques et pratiques. L'approche par culture textuelle et l'utilisation d'un outillage numérisé permettent d'analyser en concomitance les manifestations techniques, sémiotiques et sociales de la saisie sélective des textes.

Le développement de notre thèse relate les phases successives d'un processus d'acceptabilité. L'acceptabilité s'apparente à un feuilleté conceptuel : la notion insère dans un même horizon plusieurs processus distincts et enchaînés.

L'acceptabilité désigne, en son sens le plus élargi, le fait "d'être accepté", d'être reconnu comme un énoncé possible, sans que cette possibilité ne se soit nécessairement actualisée. Notre première partie retrace la genèse du journalisme boursier, soit les conditions qui ont autorisé son émergence. La prise en compte de l'impermanence des régimes de textualité complique cependant la mise en œuvre de ce relevé. La question

ne serait plus : qu'est-ce qui a amené le journal à se prêter au jeu d'un discours journalistique sur la Bourse ? mais quelle répartition ou redistribution des savoirs a permis l'édification d'un couple journal-Bourse fonctionnel ? comment l'économie générale des textes a-t-elle abouti à une configuration qui rendait une écriture journalistique de la Bourse possible ?

Dans une acception plus restrictive, l'acceptabilité renverrait à une génération régulière et encadrée d'énoncés. Il ne s'agirait plus d'arpenter le champ élargi des énoncés envisageables, indépendamment de leur formulation. Nous avons évoqué plus haut le glissement récurrent de l'acceptation vers la singularisation : la présence d'un énoncé suggère tacitement qu'un choix explicite a été formulé au profit de cet énoncé, en défaveur d'un autre. Par-delà les possibilités d'acceptations, l'enjeu est maintenant de voir comment cette expression autorisée se matérialise : quels arbitrages sociaux, techniques et éditoriaux sont mis en œuvre pour adapter le journal à l'apparition d'une recension régulière des séances boursières ? quelles sont les personnes et les ressources mobilisées pour assurer sa réalisation ? comment s'assignent et se structurent les rôles éditoriaux des auteurs, du public et du média ? quelles liaisons intertextuelles sont d'emblée nouées avec certaines formes de productions écrites ?

Il serait finalement question d'examiner une imbrication : le point critique où une forme définitivement acceptée en vient à déterminer ses normes d'acceptation, l'univers des énoncés admissibles en son sein. La troisième et dernière partie examine la transformation de la chronique boursière hebdomadaire en "standard textuel" du journalisme boursier et son adoption par défaut dans la plupart des périodiques généralistes français. Il sera question d'étudier la morphologie de ce modèle : quelles sont les positions des énonciateurs et dans quelle mesure prétendent-ils incarner un discours socialement légitime ? Assistons-nous au développement d'un répertoire de tropes et de motifs récurrents qui contribuent à structurer le discours ? Quels sont les canaux de diffusions communément employés pour assurer la dissémination de ces productions écrites hors du seul cadre de la presse ?

Ce processus d'acceptabilisation correspond à un double mouvement de diffraction, puis de systématisation des discours (ou, pour reprendre la formule consacrée des chroniques boursières, ce discours, comme la Bourse « s'ouvre et se ferme »). Tant que la chronique n'est pas établie ou qu'elle se réduit à un bref compte-rendu quotidien, la presse généraliste encourage une diversification des conceptions boursières, en relayant et en médiatisant des interprétations élaborées au sein de milieux beaucoup plus restreints (dramaturges, publicistes, hommes politiques, idéologues...). Son apparition se

solde par un bref épisode expérimental où des usages et des représentations diverses se croisent, s'affrontent et se décantent. Au terme de ce processus, la chronique boursière se stabilise.

Préambule méthodologique
Épiphanie du journal en texte

Qu'est-ce qu'un texte ? La question n'appelle pas une réponse évidente. La définition du Larousse met en scène un glissement sémantique : « Ensemble des termes, des phrases constituant un écrit, une œuvre écrite ». De l'écrit à l'œuvre écrite : les deux termes ne se recoupent pas. Pour le Larousse, le texte désigne tantôt toute production écrite signifiante, tantôt une petite portion de cette production, celle qui est instituée comme *œuvre*. Des objets concernés par la première acception (brochure publicitaire, dépêches, tableaux) ne rentreraient pas nécessairement dans le périmètre de la seconde.

Cette vacillation sémantique témoigne de débats scientifiques et intellectuels toujours actuels. Objet de recherche majeur de plusieurs disciplines, le "texte" échappe à toute définition opératoire. En 2006, une journée d'étude interdisciplinaire de Paris-IV questionnait l'encombrante présence d'un concept insaisissable : que faisons-nous du texte ? Le sémiologue Sémir Badir souligne la difficulté inhérente à toute approche de la textualité : « Penser le texte en termes d'objet n'est pas une chose facile. Ceux qui, il y a quelques décennies, se sont cassés la tête sur la question de la textualité, en ont fait l'amère expérience⁴⁷. »

C'est que notre regard sur les textes est médié. Des acceptions socialement de ce qui seraient le "texte" modèlent notre perception et nous incitent à sous-entendre une forme textuelle (l'"œuvre") ou une famille de formes textuelles particulières lorsque nous parlons du "texte". Pour Emmanuel Souchier, la recherche doit se délester de cet impensé du texte, qui contribue à figer par anticipation de fausses tautologies :

⁴⁷Sémir Badir, « Le texte : objet théorique, objet empirique », *Que faisons-nous du texte ?*, sous la dir. d'Yves Jeanneret et Nicolas Meeùs, PUPS, 2012, p. 11.

« Impensé, le texte est alors cet objet matériel et symbolique qui nous est donné à lire sans que nous ayons réellement pris conscience de ses caractéristiques propres, voire de son existence même. Il est texte, car l'usage l'a ainsi défini et il l'est de façon immanente. Cette tautologie, aux conséquences particulièrement néfastes, interdit toute réflexivité et nie de ce fait toute approche réellement critique⁴⁸. »

La problématique des “filtres de lecture” se pose avec une acuité particulière dans le cas de la publication journalistique. Tandis que la plupart des textes sont évalués dans leur globalité, le journal compose un ensemble hétérogène. Il fonctionne comme un dispositif à différentes vitesses, certaines “rubriques” ou certains “discours” ayant pour effet de matérialiser une idiosyncrasie du texte journalistique, tandis que d'autres s'apparentent à des productions écrites “invisibles” ou “embarquées”. Est-ce à dire qu'il que la présence d'une rubrique dépend de certains régimes de visibilité ? Que des codifications implicites ou explicites régissent l'*épiphanie* du journal, soit les modes d'apparition et de disparition des textes dont il se compose ?

Le problème de la reconnaissance textuelle constitue le point de départ et le fil conducteur de ce préambule. Le premier chapitre aborde l'enjeu directement : il s'agit d'abord d'évaluer la contribution de choix discursifs et documentaires imbriqués à l'occultation d'une rubrique, la chronique boursière, dans les recherches sur la presse ; nous verrons ensuite dans quelle mesure les cadres historiques de l'indexation sont remodelés par la numérisation des archives journalistiques. Le second chapitre tente d'articuler une approche générale pour qualifier ces impératifs normatifs : elle repose sur la notion de “culture textuelle”, soit d'une construction sociale apte à structurer en concomitance des ordres discursifs et documentaires. Le troisième chapitre reprend le problème initial du point de vue de la mise en pratique concrète du travail de recherche. L'*épiphanie* du texte journalistique n'est plus considérée comme un phénomène observable, mais un questionnement méthodologique intrinsèque à l'étude des archives de presse numérisées : qu'est-ce que nous souhaitons “faire apparaître” dans ce massif de “données” textuelles ? et de quels outils nous dotons-nous pour rendre cette apparition possible ?

⁴⁸Emmanuel Souchier, « Le texte, objet d'une poétique sociale », *Que faisons-nous du texte ?*, sous la dir. d'Yves Jeanneret et Nicolas Meeùs, PUPS, 2012, p. 16.

Chapitre 1

Reconnaissance textuelle

En vingt ans, le Web est devenu rétroactif. Les moteurs de recherche indexent des centaines de millions de documents “historiques”, conçus bien avant l’apparition des réseaux informatisés. Cette numérisation massive repose sur une automatisation : la retranscription de productions écrites anciennes en données indexables a été déléguée à des algorithmes de reconnaissance optique des caractères (*Optical Character Recognition* ou *OCR*).

Cette délégation suggère que la reconnaissance textuelle n’est qu’un enjeu technique : la lisibilité des documents est tributaire de la sophistication des programmes. Les bibliothèques engagent ainsi des fonds importants pour améliorer le “taux de reconnaissance” et restreindre, autant que possible, la part des erreurs résiduelles.

Ce chapitre vise à mettre en évidence le caractère composite de ces opérations. La reconnaissance découle d’arbitrages complexes entre acteurs, outils et normes documentaires. Les définitions normatives de ce qui fait “texte” conditionnent la morphologie des collections et les modes de lecture et de retranscription. Les bibliothèques numériques héritent d’un feuilleté de représentations circulantes et normatives, qu’elles contribuent à reconfigurer.

Nous tentons ainsi de situer un déplacement des filtres de lecture. Si la transformation du document en recueil de données textuelles affaiblit des restrictions anciennes (en vertu de l’indexation automatique, tous les *mots* peuvent faire l’objet d’une requête, indépendamment de la valeur normative qui leur était assignée), elle génère des contraintes et des déformations nouvelles.

1.1 Les cadres historiques de l'indexation

1.1.1 L'omission des Tables du Temps

Le premier grand programme d'indexation de la presse française précède de quelques décennies la création du web. En 1965, le CNRS édite les *Tables du Temps* : une série d'ouvrages répertoriant personnes, lieux, institutions et concepts mentionnés dans le journal *Le Temps*. L'initiative répond à des besoins concrets. En 1958, plusieurs historiens de la presse, réunis à Aix-en-Provence à l'occasion d'un colloque, témoignent des difficultés soulevées par le dépouillement des corpus de presse, en l'absence d'une architecture documentaire adaptée. Journal de référence de la presse française d'avant-guerre, *Le Temps* est souvent mentionné :

Parmi les sujets à l'ordre du jour, figuraient les problèmes relatifs à l'utilisation des journaux anciens par les chercheurs. Plusieurs des auditeurs firent alors remarquer combien le recours aux journaux français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e était difficile en l'absence de tables¹.

Les *Tables du temps* s'inspirent de projets anglo-saxon similaires : dès le XIX^e siècle, des index facilitent la consultation du *Times* ou du *New-York Times*. L'indexation des archives est d'abord coordonnée par Jacques Kayser puis, après sa disparition en 1962, par Pierre Albert. L'introduction explicite les choix documentaires des éditeurs. Plusieurs portions du journal n'ont pas été indexées « pour conserver à l'entreprise des dimensions raisonnables² ». Quatre grands ensembles ont ainsi été délibérément négligés : la « petite actualité » (fait divers « sans originalité »), les réclames, la présentation de certaines nouvelles contemporaines à un événement et certains « articles à périodicité quotidienne ou hebdomadaire ». Dans cette dernière catégorie, les éditeurs rangent notamment le Bulletin financier hebdomadaire et le tableau de la Bourse.

— les articles à périodicité régulière quotidienne ou hebdomadaire dont le contenu ne se prêtait pas à un inventaire systématique (tableaux quotidiens de la Bourse ; Bulletin financier hebdomadaire)³.

Les modalités de cette sélection pourraient être attribuées aux options épistémologiques des coordinateurs. Dans son étude de référence sur la morphologie du journal,

¹Pierre Albert et Jacques Kayser, eds., *Tables du journal Le Temps : 1861-1865*, vol. 1, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1965, p. VII.

²*Ibid.*, p. X.

³*Ibid.*, p. XI.

le *Quotidien français*, Jacques Kayser relègue la « rubrique de la Bourse » parmi les « rubriques de servitudes », c'est-à-dire parmi les productions éditoriales publiées pour satisfaire une attente informationnelle des lecteurs.

il s'agit de textes que le journal se croit astreint à publier, souvent à la même place, toujours sous la même forme et que les lecteurs, ou certaines catégories d'entre eux, regretteraient de voir disparaître parce qu'ils présentent une utilité... ou une habitude⁴.

Parmi les rubriques de servitudes dont il donne la liste, Kayser parle indifféremment de « cours de la Bourse » et de « rubrique de la Bourse ». Son propos intègre apparemment autant le tableau de cotation que la chronique boursière (qui n'est mentionnée nulle part ailleurs dans son catalogue des formes journalistiques).

La rubrique de la Bourse est fort développée dans *L'Aurore*, *Le Figaro*, *Le Monde* et *Paris-Presse*, celle des courses dans *L'Aurore*, *Le Figaro*, *France-Soir*, *Le Parisien libéré* et *Paris-Jour*⁵.

Il ne s'agit pourtant pas d'une omission isolée : les choix documentaires de certaines bibliothèques numériques en témoignent. Le journal *le Monde* donne l'accès à ses archives publiées depuis 1954, moyennant un abonnement. Le projet ne couvre pas la totalité des textes publiés dans le journal, mais uniquement les textes jugés *journalistiques* par la rédaction. Ainsi, si la chronique boursière est présente, on ne trouve pas une autre rubrique boursière régulière : les tableaux de cotation⁶. La sélection du *Monde* est cohérente avec la terminologie de Kayser : le tableau de cotation n'est qu'une rubrique « embarquée », qui rend ponctuellement service à une partie du lectorat, mais ne saurait être représentative de la publication journalistique dans son ensemble, ni participer à une démarche de patrimonialisation.

1.1.2 Ordres et préjugés

Cette coïncidence montre que les recherches sur la presse ne sont pas insensibles aux représentations circulantes, élaborées par les professionnels de l'information ou des

⁴Jacques Kayser, *Le Quotidien français*, Librairie Armand Colin, 1963, p. 116.

⁵*Ibid.*, p. 116.

⁶Guenaël Amieux, *Méthode d'analyse informatisée d'une source documentaire numérisée — Les représentations des marchés financiers dans le journal "Le Monde" 1987-1995*, Groupe de recherche en histoire immédiate, 1998, p. 19.

bibliothèques. Leur histoire correspond, pour l'essentiel, à une histoire des conceptions culturelles du texte journalistique. Pour les coordinateurs de la *Civilisation du journal*, le journal est, jusqu'aux dernières décennies du XX^e siècle « pensé en termes de relations de pouvoir⁷ ». Le discours journalistique lui-même, dans sa matérialité et ses pratiques, n'est pas seulement considéré dans une acception limitée, qui privilégie les productions à visées politiques ou littéraires : il importe finalement assez peu.

1.1.2.1 L'oubli du texte

Le premier grand catalogue bibliographique de la presse française est révélateur d'une cette saisie sélective de la production journalistique. Il s'intitule *Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France de 1787 à nos jours* et est dû à l'avocat et archiviste amateur François-Joseph Deschiens. Bien que mentionnée en sous-titre, la bibliographie compose l'essentiel de cette publication. Deschiens n'envisage la presse que comme une source, certes de prédilection, permettant de composer une histoire politique et événementielle des multiples changements de régime s'étant produits depuis 1787 (la notion de Révolution étant prise au sens large).

N'est-ce pas dans les feuilles périodiques que les événements se développent, jour par jour, et qu'on peut les suivre, à travers les dissimulations, les demi-confidences des hommes de parti ? N'est-ce pas dans les Journaux que les vues, les projets les plus secrets finissent toujours par se laisser deviner, malgré tous les voiles dont on les couvre⁸ ?

Deschiens envisage d'abord un projet d'indexation de très vaste envergure, qui ne verra le jour qu'avec l'avènement des premières grandes bibliothèques numériques : recenser dans des tables détaillées les noms de personnes ou d'événements mentionnés dans sa collection de journaux. Il renonce face à l'ampleur de la tâche : « Il ne fallait pas moins de 25 à 30 volumes, pour les tables des deux premières divisions⁹ ». La compilation finale se limite à une collection de notices bibliographiques agrémentées ponctuellement de quelques citations des journaux « pour connaître leur esprit¹⁰ ». Et pourtant elle représente un labeur considérable :

⁷Dominique Kalifa et al., *La Civilisation du journal*, *op. cit.*, p. 11.

⁸François-Joseph Deschiens, *Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France, depuis 1787 jusqu'à ce jour*, Paris : Barrois l'aîné, 1829, p. VIII.

⁹*Ibid.*, p. XII.

¹⁰*Ibid.*, p. XIV.

Rien n'est devenu plus difficile que de recueillir les Journaux qui ont exercé le plus d'empire sur la révolution, et qui, comme je crois l'avoir démontré, doivent fournir des matériaux indispensables à l'histoire. On ne sait plus aujourd'hui à quelle époque plusieurs ont commencé, à quelle époque ils ont fini ; s'ils ont éprouvé des interruptions, quels titres différens ils ont été obligés de prendre, pour se soustraire aux recherches de l'autorité. Les notions données jusqu'à ce jour sont bornées à un si petit nombre de Journaux, et souvent si fautives, qu'il ne peut y avoir de témérité à prétendre que rien de précis n'a encore été offert au public sur cette partie à la fois politique et littéraire. Je suis loin de m'étonner des erreurs commises par ceux qui ont parlé des Journaux ; il n'existe pour ainsi dire, point de recueils, et il faut avoir chaque Journal sous les yeux, pour fixer son étendue et son existence réelles¹¹.

Les grandes synthèses d'Eugène Hatin s'inscrivent dans une approche similaire : elles portent beaucoup plus leur attention sur les éléments méta-discursifs, les éditeurs et les auteurs, les dates de parution, les contextes de production et de réception. Hatin fait peut-être moins œuvre d'historien que de bibliographe : l'*Histoire littéraire et politique de la presse en France* est indissociable de la *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, l'une et l'autre composant un vaste catalogue des périodiques français :

Notre bibliographie présentera la liste raisonnée de tous les journaux, depuis leur origine jusqu'à nos jours, et, pour chacun, nous indiquerons, autant que possible, le lieu où on pourra le consulter¹².

Ce projet d'indexation marque durablement l'étude historique de la presse française : à l'inscription du titre dans une liste bibliographique répond l'inscription du journal dans un contexte politique et social. La lutte pour la liberté de la presse, les débats sur l'indépendance des journaux à l'égard des puissances de l'argent et l'affirmation de la profession journalistique constituent les principaux thèmes d'une histoire à visée essentiellement *documentaire* : le classement et l'étiquetage des textes, de leurs *effets* et de leurs *motivations* priment sur leur lecture effective : « pour les historiens, la question des contenus ne fait alors vraiment sens qu'au regard des phénomènes d'opinion publique¹³ ». Si les citations du catalogue de Deschiens réintroduisaient des extraits du

¹¹*Ibid.*, p. XIII.

¹²Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, vol. I, Poulet-Malassis et de Broise, 1859, p. XXX.

¹³Dominique Kalifa et al., *La Civilisation du journal, op. cit.*, p. 11.

journal, à titre d'illustration, le texte original disparaît totalement dans les bibliographies d'Hatin et de ses successeurs.

Il convient de noter que ces premières bibliographies sont conçues par des individus et non par des institutions : Deschiens a pleinement conscience de faire œuvre de pionnier et l'originalité de son entreprise a été reconnue par Hatin (qui critique au passage ses insuffisances : « On n'a que le Catalogue Deschiens, catalogue qui, très-rare d'ailleurs, est loin d'être complet »¹⁴). Il existait pourtant des projets de recension systématique des publications françaises. Un recueil annuel, la *Bibliographie de France*, répertorie toutes les métadonnées des ouvrages, des gravures et des partitions de musique. Les périodiques sont *de facto* exclus de cet index : tout au plus, le feuillet de la *Bibliographie* publie occasionnellement quelques listes incomplètes et non détaillées.

1.1.2.2 L'absence de dépôt légal

Comment expliquer cette occultation ? Par l'absence de dépôt légal pour les périodiques. La pratique du dépôt légal vise à établir une conservation exhaustive des productions textuelles : toute publication dont la diffusion « excède le cercle de famille », quelle que soit sa nature, doit faire l'objet d'un dépôt auprès d'une bibliothèque nationale¹⁵. Le dépôt élude les critères culturels de ce qui fait texte ou non texte, de ce qui est digne d'être conservé ou non. En effet, rien ne peut garantir que les choix documentaires d'une société soient absolument objectifs : ils peuvent être empreints de préoccupations morales et esthétiques que ne partageront pas forcément les lecteurs à venir.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les dispositions juridiques du dépôt légal portent, plus ou moins explicitement, sur des *livres*. L'édit de Montpellier de 1537 défend ainsi tout imprimeur et tout libraire de mettre en vente « aucun livre nouvellement publié (...) que premièrement il n'ait baillé un desdits livres (...) ès main de notre ami et féal conseiller et aumonier ordinaire l'abbé Mellin de Saint-Gelais ayant la charge et garde de notre (...) librairie¹⁶ ». Ce système ne porte pas encore le nom de *dépôt légal*. Il met déjà en œuvre

¹⁴Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, *op. cit.*, p. XXX.

¹⁵Cf. la définition donnée par la Bibliothèque Nationale de France, http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal/a.dl_livres_mod.html, consultée le 11 octobre 2015

¹⁶Édit de Montpellier, cité et modernisé dans : Jean-Dominique Melot, « Dépôt légal, « bibliothèque politique » et identité(s) en France sous l'Ancien régime », *Les bibliothèques centrales et la construction des identités collectives*, sous la dir. de Frédéric Barbier, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 258-259.

ses principales fonctions : préserver un patrimoine culturel commun et contrôler plus efficacement la production éditoriale française, en répertoriant tout ce qui se publie dans le royaume. Or, dans un cas comme dans l'autre, une sélection *a priori* paraît exclue : elle biaise le legs intellectuel cédé à la postérité et elle limite la portée d'un programme de surveillance généralisé des lettres françaises.

L'administration peine à faire appliquer ce dispositif. Plusieurs édits tentent d'en renforcer l'efficacité : le dépôt conditionne l'obtention d'un privilège (qui constitue alors la principale forme de protection littéraire) et des sanctions précises sont formulées. Le bibliothécaire de Richelieu, Gabriel Naudé, appelle ainsi à mettre en œuvre une bibliothèque universelle. Cette proposition reste un idéal utopique : « la législation du dépôt n'a quasiment pas fonctionné pendant les 150 premières années de son existence¹⁷ ». Selon Jean-Dominique Melot, les bibliothèques royales ne reçoivent pas plus de 300 ouvrages par an pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁸. Cette application incomplète est encore jugée excessive par certains contemporains. Dans ses *Tableaux de Paris*, Louis-Sébastien Mercier dénonce ce « monument du génie et de la sottise » : « L'esprit se trouve obscurci par une multitude de livres insignifiants, qui tiennent tant de place et ne servent qu'à troubler la mémoire du bibliothécaire, qui ne peut venir à bout de les arranger¹⁹ ».

Pour les périodiques, l'application est encore plus aléatoire : certaines parutions prestigieuses peuvent être considérées comme des livres, d'autres sont laissées de côté. Comme le note Suzanne Dumouchel, les auteurs de périodiques du XVIII^e siècles occultent volontairement la dimension journalistique de leur support afin d'être légitimés comme des écrivains à part entière²⁰. Marc Martin donne plusieurs exemples de cette appréciation sélective : les *Affiches* publiées en province « n'ont même pas été jugées dignes du dépôt légal auquel les autres productions imprimées étaient soumises »²¹. Par contraste, il précise, dans une note, que les *Affiches de Paris* étaient bien concernées, dans la mesure où elles n'étaient pas considérées comme une *feuille annexe* :

Les Affiches publiées en province, liées au privilège des Affiches de Paris publiées dans la capitale, étaient considérées comme des feuilles annexes, le seul dépôt

¹⁷*Ibid.*, p. 259.

¹⁸*Ibid.*, p. 272.

¹⁹Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, vol. 2, Amsterdam, 1782, p. 308.

²⁰Suzanne Dumouchel, « Quel discours sur la forme dans les périodiques littéraires entre 1730 et 1777? », *Matière et esprit du journal : Du Mercure galant à Twitter*, sous la dir. d'Alexis Lévrier et Adeline Wrona, Paris : PU Paris-Sorbonne, 2013, p. 107–120.

²¹Marc Martin, *La presse régionale*, Paris : Fayard, 2002, p. 25.

auquel elles étaient soumises était celui des Affiches de Paris, auprès de l'administration parisienne²².

Pendant la Révolution, le maintien de ce système fait l'objet de nombreux débats. Le dépôt légal est d'abord aboli le 21 juillet 1790²³. Quelque mois plus tard, Talleyrand remet un rapport sur l'instruction publique, où il se prononce contre le principe d'une conservation sans sélection a priori :

Une foule d'ouvrages, intéressans lorsqu'ils parurent, ne doivent être regardés maintenant que comme les efforts, les tâtonnemens de l'esprit de l'homme se débattant dans la recherche de la solution d'un problème : par une dernière combinaison, le problème se résout ; la solution seule reste ; et dès-lors toutes les fausses combinaisons antérieures doivent disparaître : ce sont les ratures nombreuses d'un ouvrage, qui ne doivent plus importuner les yeux quand l'ouvrage est fini. Donc chaque découverte, chaque vérité reconnue, chaque méthode nouvelle devrait naturellement réduire le nombre des livres.²⁴

Finalement, non seulement le dépôt légal est rétabli, mais son périmètre s'étend. L'article n°6 de la loi du décret-loi des 19 et 24 juillet 1793 sur le droit d'auteur établit que :

tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage soit de littérature, soit de gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le bibliothécaire ; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefactures.

La République reconduit le système d'incitation par la protection littéraire introduit par l'Ancien Régime et en renforce l'efficacité. Désormais indissolublement lié à la figure de l'auteur, le dépôt légal ne concerne plus seulement l'éditeur (a priori, moins intéressé par l'immobilisation de deux exemplaires). Cet élargissement ne concerne pas les productions périodiques. Alors que le premier article de la loi du 19 juillet 1793 prévoit une protection étendue aux écrits en tout genre, l'article n°6, qui codifie le dépôt légal, ne mentionne que le cas d'un « ouvrage de littérature ou de gravure ».

²²*Ibid.*, p. 419.

²³Jean-Dominique Melot, « Dépôt légal, « bibliothéconomie politique » et identité(s) en France sous l'Ancien régime », *op. cit.*, p. 279.

²⁴Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, *Rapport sur l'instruction publique*, Paris : Imprimerie nationale, 1791, p. 83-84.

Tout citoyen qui mettra au jour un ouvrage, soit de littérature ou de gravure, dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au cabinet des estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par la bibliothèque ; faute de quoi, il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs.

Tout au long du XIX^e siècle, la contradiction apparente entre ces deux articles suscite de nombreux débats sur le statut juridique des périodiques. Les régimes succédant à la I^{ère} République ne remettent pas en cause cette disposition : leurs politiques de conservation documentaire ne considèrent le périodique que sous l'angle de la seconde fonction du dépôt légal, le contrôle politique. L'initiative la plus ambitieuse est prise alors que la censure de la presse est à son apogée. Un décret du 10 juillet 1810 spécifie que : « Chaque imprimeur sera tenu de déposer à la préfecture de son département et à Paris, à la préfecture de police, cinq exemplaires de chaque ouvrage, savoir : Un pour la bibliothèque impériale, un pour le ministre de l'intérieur, un pour la bibliothèque de notre Conseil d'État, un pour le directeur général de la librairie ». À cette date, le Premier Empire ne fait subsister que des périodiques apolitiques ou dirigés directement par l'administration : le *Journal des débats* a ainsi été saisi en 1805 et pris le nom de *Journal de l'Empire* ; un décret du 3 août 1810 supprime la totalité des journaux, hors périodiques officiels publiés dans les départements en dehors de Paris.

À partir de la Restauration, les bibliothèques sont définitivement retirées de cette politique de conservation — qui assume ainsi sa portée exclusivement politique. La loi du 20 juillet 1828 ne mentionne ainsi que le parquet ou la mairie comme lieu de dépôt impératif : « L'exemplaire signé pour minute sera, au moment de la publication, déposé au parquet du procureur du Roi du lieu de l'impression, ou à la mairie dans les villes où il n'y a pas de tribunal de première instance, à peine de cinq cents francs d'amende contre les gérans. Il sera donné récépissé du dépôt²⁵. » En l'absence de toute coordination nationale, chaque bibliothèque organise une politique de conservation ciblée sur quelques collections périodiques. Le catalogue de la bibliothèque du Sénat mentionne essentiellement des titres de la grande presse parisienne (le *Journal des débats*, le *Moniteur universel*, le *Journal de Paris*)²⁶.

Tout en définissant durablement les conditions d'expression d'un discours journalistique, la loi du 29 juillet 1881 institue un dépôt légal universel pour les périodiques.

²⁵Loi du 20 juillet 1828, article 8

²⁶*Catalogue de la bibliothèque du Sénat : 1868*, Paris : Typographie de C. Lahure, impr. du Sénat, 1868, p. 817.

L'art. 3 établit que « Au moment de la publication de tout imprimé il en sera fait par l'imprimeur, sous peine d'amende de 16 à 300 francs, un dépôt de 2 exemplaires destiné aux collections nationales. » En dépit de cette codification explicite, la conversion d'un dépôt politique ciblé sur quelques publications influentes en un dépôt "culturel" embrassant la totalité des formes périodiques reste imparfaite : « Pratiquement le but n'est pas pleinement atteint : le dépôt se fait par l'intermédiaire des préfetures - souci de surveillance administrative -, et les prescriptions légales manquent complètement sur l'état des imprimés à déposer²⁷. »

1.1.2.3 Un patrimoine journalistique biaisé

En raison de ces choix documentaires, le patrimoine journalistique devient *biaisé*. Dans l'introduction de son catalogue, Deschiens précise qu'il n'a retrouvé que des fragments et des indications épars sur de nombreux titres de la presse départementale : « J'ai parlé des Journaux des départemens ; je n'ai dû qu'énoncer leurs titres. J'en possède de nombreux fragmens, qui suffisent pour connaître leur esprit, mais sur lesquels je ne pourrais établir des articles bibliographiques »²⁸. Il ne mentionne qu'une seule cotation périodique, l'*Écho de la Halle aux Blés*²⁹. L'absence de dépôt légal a pour effet de confirmer, voire de renforcer, des représentations préexistantes du journalistique et du non-journalistique.

Dans les publications des historiens de la presse, les rubriques boursières sont très rarement mentionnées. Lorsque c'est le cas, leur statut de publication journalistique est remis en question. Le débat historique et intellectuel sur la vénalité de la presse à la fin du XIX^e siècle y discerne le lieu d'une perversion. Dans le sillage du scandale de Panama, plusieurs grandes enquêtes sont lancées sur les financements occultes de la presse. Ces enquêtes peuvent émaner de journalistes (Lajeune-Vilar³⁰), d'historiens (Georges d'Avenel) où de divers intervenants issus de la société civile (l'appel à contribution de la *Revue Bleue* en décembre 1897 réunit des textes de Jaurès, Leroy-Beaulieu, Zola, Poincaré...³¹). Confortés par les options préexistantes des politiques de conserva-

²⁷Marie-Thérèse Dougnac et M. Guilbaud, « Le dépôt légal : son sens et son évolution », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 8, 1960.

²⁸François-Joseph Deschiens, *Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France, depuis 1787 jusqu'à ce jour, op. cit.*, p. XIV.

²⁹*Ibid.*, p. 627.

³⁰André Lajeune-Vilar, *Les coulisses de la presse : moeurs et chantages du journalisme*, Paris : A. Charles, 1895.

³¹*Revue politique et littéraire*, n°25, t. VIII, décembre 1897

tion documentaires, ces échanges laissent une trace durable. Dans sa thèse sur la presse politique nationale de 1871 à 1877, Pierre Albert consacre une section détaillée aux relations entre la presse et le monde des affaires³². Il porte son attention à la location de la rubrique boursière à de grandes entreprises (ce que l'on qualifie alors d'affermage) et son impact délétère sur la crédibilité du journalisme. Cette perception est également relayée dans la monumentale *Histoire générale de la presse française*, Albert rédigeant le troisième volume sur la période 1870-1914³³.

Ces quelques indications mettent en évidence tout un jeu de légitimations réciproques entre des univers professionnels distincts : journalistes, bibliothécaires et chercheurs postulent une représentation normative du texte journalistique qui exclut toute une série de productions, dont les rubriques boursières.

1.1.3 Reconsidérer le texte

Les années 1960 et 1970 marquent un renversement, qui dépasse très largement le seul cadre de l'étude du journal. Il se matérialise par un épuisement des frontières disciplinaires et des matrices catégorielles qui fondaient leur identité. L'article de Barthes, « De l'œuvre au texte », témoigne de cette crise : la « solidarité des anciennes disciplines se défait » dans le contexte d'un « malaise de classification »³⁴. L'incertitude se prolonge dans le langage employé : Barthes hésite continuellement entre le Texte avec une majuscule et le texte en minuscule, entre l'ouverture d'un « champ méthodologique »³⁵ et une hypothétique « Théorie » esthétique du texte (avec un grand *T*), centrée sur le plaisir de lire et de réécrire³⁶. Cet itinéraire n'aboutit qu'à l'auto-destruction de la Théorie du texte à peine formulée : « une Théorie du texte ne peut se satisfaire d'une exposition méta-linguistique »³⁷.

Les recherches sur la presse sont confrontées à des doutes comparables. En 1978 l'historien de la presse anglaise Scott Bennett s'interroge sur les limites d'une étude strictement documentaire et appelle à l'élaboration d'une bibliographie critique, qui s'approprierait le texte journalistique au même titre que le texte littéraire³⁸. Un mou-

³²Pierre Albert, « Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République », thèse de doct., Paris-IV, 1977, p. 407-476.

³³Pierre Albert, *Histoire générale de la presse française*, vol. 3, PUF, 1972.

³⁴Roland Barthes, « De l'œuvre au texte », *Œuvres complètes (1966-1971)*, vol. II, Seuil, 1994, p. 1211.

³⁵*Ibid.*, p. 1212.

³⁶*Ibid.*, p. 1217.

³⁷*Ibid.*, p. 1217.

³⁸Scott Bennett, « The Bibliographic Control of Victorian Periodicals », *Victorian Periodicals : A*

vement similaire se fait jour en France : le journal se décentre de l'histoire de la presse et devient l'enjeu partagé de plusieurs disciplines (sociologie, sciences de l'information et de la communication, études littéraires)³⁹.

Le *Dictionnaire des journaux 1600-1789* dirigé par Jean Sgard forme l'un de ces projets transitionnels. Publié en 1993, l'ouvrage dérive d'un travail de recension systématique mené à l'Université Stendhal de Grenoble à partir des années 1970. Il s'inscrit en apparence dans la continuité de la *Bibliographie* d'Eugène Hatin : il vise à identifier l'ensemble des périodiques francophones publiés avant la Révolution Française. Cependant, par contraste avec ces prédécesseurs, l'équipe de Sgard n'occulte pas le texte. Parmi les « huit rubriques » dont se compose chaque notice, Jean Sgard recommande d'indiquer les éléments suivants : « contenu annoncé dans les préfaces, rubriques prévues, contenu réel et centres d'intérêt ». Rendant compte du projet dans la revue *Réseaux*, Michael Palmer singularise cette approche renouvelée, qui fait émerger la contribution des périodiques à la circulation générale des idées : « Chacun à sa manière, Vittu et Feyel — comme bien d'autres historiens de la production et de la circulation des écrits — scrutent les sources disponibles pour mieux cerner les processus de la diffusion et de la réception des idées et des informations. Priorité qui n'était pas toujours celle des historiens de la presse autrefois⁴⁰. »

La numérisation des collections documentaires encourage cette mutation du regard scientifique sur le journal et, inversement, cette évolution épistémologique contribue à la légitimer. En diffusant leurs archives, les bibliothèques ne classent pas seulement des documents ; elles les éditent. Elles instituent les cadres de la consultation. Elles édictent la marge entre le texte et le non-texte en participant à la définition des règles de reconnaissance automatisée des caractères.

Pour le chercheur, il n'est plus envisageable de se détourner du texte. La référence bibliographique, devenue hyperlien, porte la promesse de sa présence. L'index ne référence plus des métadonnées mais la totalité des mots. Tandis que dans le système bibliographique préexistant la requête d'un document ne pouvait porter que sur les étiquettes que lui assignaient les bibliothécaires (tel rayon, tel auteur, tel type de production, tel genre...), la bibliothèque numérique prétend embrasser la totalité du texte :

Guide to Research, sous la dir. de J. Don Vann et Rosemary T. Van Ardschel, Modern Language Association, 1978, p. 50.

³⁹Dominique Kalifa et al., *La Civilisation du journal*, *op. cit.*, p. 10-11.

⁴⁰Michael B. Palmer, « "Dictionnaire des journaux 1600-1789" (sous la direction de Jean Sgard) », *Réseaux*, vol. 10, n° 53, 1992, p. 124.

La numérisation combine les deux principales fonctions de contrôle bibliographique dégagées par Scott Bennett : la bibliographie analytique et l'étude du texte. Chaque projet de numérisation est aussi un projet éditorial et tout projet éditorial doit définir, d'une certaine manière, ce qu'il édite. L'édition est ainsi une activité interprétative et toutes les éditions doivent présenter des arguments sur ce qu'ils décident ou non de publier⁴¹.

L'évolution des recherches sur la presse se pense en des termes similaires. L'intérêt croissant des études littéraires pour les productions journalistiques est allé de pair avec un retour critique sur la notion de *texte* ou de *littérature*. L'incipit de *La Littérature au quotidien* de Marie-Ève Thérénty définit clairement la double portée de ce désenclavement, qui doit autant apporter à l'étude littéraire de nouveaux objets d'analyse, qu'interroger ses a priori épistémologiques :

Les rapports entre littérature et écriture journalistique au XIX^e siècle restent globalement à éclairer, non seulement pour identifier les transferts qui s'opèrent du journal de la littérature, mais surtout pour dévoiler que le journal au XIX^e siècle est essentiellement composé de « littérature »⁴².

Ce mouvement scientifique se combine avec un mouvement documentaire. Les campagnes de numérisation patrimoniales de Gallica inspirent des recherches scientifiques qui les légitiment en retour. L'ouvrage collectif fondateur de 2001 *1836, L'an 1 de l'ère médiatique* (qui étudie un an de publication de *La Presse*) a été suivi par une floraison de projets : *Presses et Plumes*⁴³ (en 2003), *Poétiques journalistiques*⁴⁴ (en 2008), *Micro-récits médiatiques*⁴⁵ (en 2008), la *Production de l'immatériel* (en 2008)⁴⁶, la *Civilisation du Journal*⁴⁷ (en 2011) et *Matières et esprit du journal*⁴⁸ (en 2013).

⁴¹James Mussell, *The Nineteenth-Century Press in the Digital Age*, Palgrave Macmillan, 2012, p. 4. Nous traduisons.

⁴²Marie-Eve Thérénty, *La littérature au quotidien : Poétiques journalistiques au XIXe siècle*, Paris : Seuil, 2007, p. 3.

⁴³Marie-Eve Thérénty et Alain Vaillant, eds., *Presse et plumes : Journalisme et littérature au XIXe siècle*, Paris : Nouveau monde, 2004.

⁴⁴« Poétiques Journalistiques », sous la dir. de Marie-Ève Thérénty, 7, Orages, 2008.

⁴⁵« Micro-récits médiatiques. Les formes brèves du journal, entre médiations et fiction », sous la dir. de Marie-Ève Thérénty et Guillaume Pinson, vol. 44, 3, Études françaises, 2008.

⁴⁶Jean-Yves Mollier, Philippe Régner et Alain Vaillant, eds., *La production de l'immatériel : théories, représentations et pratiques de la culture au XIXe siècle*, Université de Saint-Etienne, 2008.

⁴⁷Dominique Kalifa et al., *La Civilisation du journal, op. cit.*

⁴⁸Alexis Lévrier et Adeline Wrona, eds., *Matière et esprit du journal : Du Mercure galant à Twitter*, Paris : PU Paris-Sorbonne, 2013.

Certains projets “transitionnels”, qui considéraient déjà le journal sous l’angle de sa matérialité textuelle, connaissent une seconde vie numérisée. Faute de pouvoir publier une seconde édition, après l’épuisement de la première, les concepteurs du *Dictionnaire des journaux* entreprennent de le rendre accessible sous la forme d’une base de données publiée en ligne. D’après Jean Sgard, cette relance a été motivée par la multiplication des programmes de numérisation :

Le développement rapide des banques de données a dépassé nos prévisions : grâce notamment à la mise en ligne des catalogues collectifs et à des outils de recherche comme « Google books », nos enquêtes sur la presse ont repris à un rythme accéléré : on trouve désormais de nouveaux renseignements sur les journaux et leurs auteurs ; de nouveaux journaux ou des collections plus complètes ; de nouveaux journalistes. L’heure est venue d’engager cette nouvelle collecte d’informations. [Nous avons ainsi] entrepris plus récemment un répertoire des périodiques consultables en ligne (Le gazetier universel)⁴⁹.

Accueil

A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T | U | V | W | X | Y | Z

Numéro	Titre	Année début	Année fin	Auteur
0001	L'ABEILLE DU PARNASSE	1750	1754	Ann THOMSON
0001a	L'ABEILLE OU LETTRES GASCONNES	1747		Kees VAN STRIEN
0002	L'ABEILLE FLAMANDE	1746		Louis TRÉNARD
0003	L'ABEILLE LITTÉRAIRE	1778		Daniel DROIXHE
0004	AFFAIRES DE L'ANGLETERRE ET DE L'AMÉRIQUE	1776	1779	Madeleine FABRE
0005	LES AFFAIRES DU TEMPS	1688-1689	1691-1692	Monique VINCENT
0006	AFFICHES D'AIX	1769	1773	James CENSER
0007	AFFICHES D'ANGERS	1773	1789	Denise KOSZUL
0008	AFFICHES D'ARTOIS	1788	1792	Anonyme
0009	AFFICHES D'AUSTRASIE	1766		Denise KOSZUL

1 2 3 4 5 6 7 8 9 ... suivant › dernier »

FIG. 1.1 : Un exemple de “réécriture numérique” des dictionnaires de presse : la base de données des périodiques du *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, à l’adresse <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/journaux>

⁴⁹Jean Sgard, « Édition électronique revue, corrigée et augmentée du DICTIONNAIRE des JOURNAUX (1600-1789) », mis en ligne à l’adresse <http://dictionnaire-journaux.gazettes18e.fr/>.

La numérisation ne facilite pas seulement l'accès aux archives : elle change notre regard et nos approches. Même si les interfaces s'efforcent d'éluder cette vérité dérangeante en mimant la structure originale des pages, images et textes ne sont que des tables de nombres. En raison de cette tabularité, de multiples combinaisons peuvent leur être appliquées. Les documents peuvent être croisés, séparés et recoupés jusqu'au niveau de focalisation le plus infime qui soit (celui de la lettre ou du pixel). Ces parcours de lecture plus ou moins désaxés contribuent à enrichir et/ou amender nos interprétations initiales du texte⁵⁰. Cette rupture dans nos représentations a, en soi, une vertu maïeutique. L'interrogation sur les incarnations numériques de l'archive rejaillit sur l'identification des mécanismes de circulation préluant à l'avènement des médias modernes.

Publié en 2001, l'ouvrage collectif *1836 l'an 1 de l'ère médiatique* s'apparente à un projet hybride, : des outils numériques sont employés pour étudier des productions non encore numérisées. Pendant deux ans une équipe coordonnée par le Centre des études romantiques et dix-neuviémistes de Montpellier a dépouillé les microfilms de *La Presse* ; ces informations ont ensuite été reportées dans une base de données. L'introduction évoque l'émergence d'une « vue stéréoscopique », née de la lecture « en masse » de toute la première année de la publication du titre de Girardin. Cette perception amène à repenser les cadres usuels du travail en recherche :

Les littéraires eux, sont des solitaires (...) Il nous semble que le temps est venu de laisser partiellement de côté ses idiosyncrasies particulières et de passer à des recherches d'une tout autre échelle, qui exigent une vraie confrontation des idées, un partage rigoureux des tâches, entre chercheurs réunis autour d'un faisceau précis d'hypothèses scientifiques et d'orientations méthodologiques⁵¹.

La nouvelle grande campagne de numérisation de la bibliothèque numérique Europeana, revendique également ce changement de regard. De janvier 2012 à janvier 2015, Europeana Newspapers agrège 18 millions de pages de journaux issus de 18 bibliothèques européennes (dont la BNF). Ce projet patrimonial porte sur la totalité du journal et pas seulement ses parties traditionnellement considérées comme *nobles* : il ambitionne de recueillir une part importante de « l'héritage culturel » des européens⁵².

⁵⁰Damon Mayaffre, « Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique », thèse de doct., Université Nice Sophia Antipolis, 2010, p. 11.

⁵¹Marie-Ève Therenty et Alain Vaillant, eds., *1836, l'An 1 de l'ère médiatique*, Nouveau Monde éditions, 2001, p. 21.

⁵²Cf. la page de présentation du projet à l'adresse, <http://www.europeana-newspapers.eu>, consultée le 19 août 2015.

La vidéo de présentation du projet poétise ainsi l'ensemble du quotidien, en animant aussi bien les articles que les rubriques tabulaires ou les réclames⁵³.

1.2 Numérisation et filtres de lecture

La numérisation met-elle un terme définitif aux conceptions sélectives de ce qui doit être un texte ?

Nous constatons plutôt un déplacement des filtres de lecture. Cette transformation s'effectue d'ailleurs en concordance, avec un renouveau interprétatif de l'objet texte dans la littérature scientifique : les interrogations de Barthes sur le statut du texte au sens large ou de Bennett sur l'adaptation des structures bibliographiques à une analyse textuelle des documents précèdent de vingt à trente ans la mise en œuvre des premiers grands programmes de numérisation.

Il n'y a plus d'intérêt objectif à découper le journal ou toute forme de publication hétérogène ou à établir des index a priori. L'ubiquité des données textuelles (qui constituent autant un objet de lecture que l'élément d'un index) dispense les bibliothèques ou les chercheurs de reconstituer ou de restituer a posteriori les informations significatives du document. En apparence, les systèmes d'archivages ne préjugent pas des usages et des requêtes des lecteurs — comme le faisait l'introduction des *Tables du Temps*. Ils indexent, dans la mesure du possible, tous les mots et les lettres du document, ce qui inclut, dans le cas de la presse ancienne, les annonces, les brèves, les dépêches, les faits divers, le bulletin financier hebdomadaire et le tableau de la Bourse.

Pour autant des choix sont toujours opérés. Si le texte est indexé, a priori, dans sa globalité, son support documentaire fait toujours l'objet d'une sélection : les bibliothèques numériques reconduisent les politiques documentaires préluant à la formation des collections (sans que ces choix ne soient, eux-mêmes, rendus visibles et perceptibles) ; la numérisation induit même un choix de second ordre, en raison des frais importants de cette opération (tout ne peut pas être numérisé tout de suite et des arbitrages sont nécessairement réalisés en fonction de l'intérêt supposé du document pour le lecteur).

L'indexation elle-même n'est pas exempte de tout choix préalable. La reconnaissance des caractères est effectuée automatiquement par des logiciels (les OCR pour *Optical Character Recognition*). Ces derniers postulent une image idéale du caractère, à laquelle ils tentent de faire correspondre chaque lettre du texte numérisé — avec d'inévitables

⁵³La vidéo a été mise en ligne à l'adresse <https://vimeo.com/100313926>.

approximations, parfois ponctuelles, parfois structurelles.

1.2.1 La formation des collections de périodiques : une question d'arbitrage

La numérisation reste une activité coûteuse. Elle suppose nécessairement des arbitrages : étant donné tel budget, les bibliothèques vont privilégier tel corpus principal et laisser de côté tel corpus secondaire. Or, la définition de principal ou de secondaire repose généralement sur des critères culturels définissant ce que doit être le texte ou le texte noble — même si des critères de faisabilité technique peuvent également entrer en ligne de compte.

1.2.1.1 Brève histoire de la numérisation : des premières expérimentations à l'affirmation de modèles

La numérisation des publications imprimées est effectuée par un écosystème en re-définition permanente. Les premiers projets ont d'abord été directement assurés par les bibliothèques, afin d'améliorer l'accessibilité de leurs collections propres et de renforcer l'efficacité des systèmes de classements. En 1996, une réunion de travail de la section de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) dédiée aux publications journalistiques (« Newspaper Section ») fait état de plusieurs initiatives en articulation étroite avec l'alimentation de bases de données bibliographiques à usage interne. Ainsi, un projet des Archives fédérales allemandes prévoit d'entrer 20 000 titres « dans la base de données des périodiques ». Néanmoins, à ce stade, en Allemagne comme ailleurs « tout se fait un peu au hasard, région par région⁵⁴. »

Ces initiatives locales et arbitraires ne disparaissent pas par la suite, mais, depuis le milieu des années 2000, l'accès aux corpus numérisés transite de plus en plus par de grandes plates-formes donnant l'accès à plusieurs collections. Ces acteurs ne disposent pas des corpus bibliographiques originaux. Ils proposent aux bibliothèques de numériser leurs collections et d'améliorer leur indexation (et donc leur visibilité sur le web). Nous avons principalement fait appel aux collections des trois acteurs suivants :

1. **Google Books** est un service de consultation de livres en ligne créé en 2004 par le

⁵⁴Minutes de la table ronde de l'IFLA sur les journaux à la BNF, les 14 et 15 mai 1996, p. 2. Archive mise en ligne à l'adresse <http://archive.ifla.org/VII/s39/broch/s39-minutes-1996may.pdf>.

moteur de recherche Google. Bien que la consultation des ouvrages soit gratuite, le service relève d'une activité commerciale en constituant une source de rentabilité directe (via la cession de droits d'accès additionnels, tels que l'extraction de donnée automatisée) et indirecte (en valorisant les résultats de Google). Le projet ambitionne de numériser la plupart des livres publiés, sans se limiter au domaine public. En raison de l'intégration de publications toujours couvertes par la propriété intellectuelle, il a fait l'objet de nombreuses procédures judiciaires. Actuellement, la consultation de publications potentiellement protégées ne peut porter, au mieux, que sur des extraits de longueurs variables (selon les accords entre Google Books et les détenteurs des droits, cela peut aller de brefs paragraphes à des pages entières).

2. **Internet Archive** est une association à but non lucratif qui se destine initialement à l'archivage des pages web : comme son nom l'indique, l'application *Wayback machine* permet de remonter dans le temps et d'identifier une version d'un site correspondant à une certaine date. Internet Archive a également développé une collection de plusieurs millions de livres, pour la plupart situés dans le domaine public ou publiés sous des licences autorisant la réutilisation. L'enrichissement de ces collections repose notamment sur les contributions de bénévoles : universités, institutions ou particuliers téléchargent des documents et rentrent leurs métadonnées⁵⁵.

3. **Gallica**. Il s'agit initialement d'un projet "local" de la Bibliothèque Nationale de France, visant à faciliter l'accès à ses collections propres. Gallica multiplie aujourd'hui les partenariats et les indexations croisées avec des bibliothèques et des institutions scientifiques. La numérisation du périodique officiel de la Bourse de Paris, le *Cours authentique et officiel* a ainsi été effectuée conjointement par la BNF et la Banque de France, avec le support du projet de recherche « Données Financières Historiques » (D-FIH) et de plusieurs institutions universitaires (la Paris School of Economics) et financiers (la Banque de France). D'autres projets de bibliothèques publiques ont connu un élargissement similaire : né d'une collaboration entre deux universités américaines, Hathi Trust dispose aujourd'hui d'un corpus comparable à celui de Google Books.

⁵⁵Dans le cadre du travail préparatoire à cette thèse, nous avons d'ailleurs enrichi la base de données d'Internet Archive

Les corpus de ces différents acteurs tendent aujourd’hui à s’uniformiser. S’agissant des publications passées dans le domaine public, les bibliothèques ne peuvent restreindre les conditions de republication au titre du droit d’auteur⁵⁶.

1.2.1.2 Des biais en héritage

Les bibliothèques numériques ne forment pas une génération spontanée. Elles conduisent des choix documentaires préexistants, sans pour autant les donner à lire. L’agrégation de collections formatées par des politiques de conservations distinctes ne débouche pas sur une représentation équilibrée ou mutuellement modérée de la production éditoriale d’une société, mais sur une *boîte noire*. Le projet intègre une portion, certes, considérable des textes publiés dans les principales langues occidentales, mais c’est une portion tronquée, dont les contours demeurent totalement incertains.

Les architextes numériques procèdent à une assimilation forcée de collections hétérogènes, tout en présentant tous les simulacres de l’homogénéité. Tous les éléments d’une notice bibliographique doivent venir se glisser dans les champs d’une arborescence prédéfinie (le langage de balisage HTML). Cette conversion constitue une opération courante dans les médias numérisés. Yves Jeanneret pointe ainsi l’inflation des graphiques, des cartes et autres *dataviz* dans les classifications documentaires du web, et leur tendance à écraser, combiner et vectoriser des unités radicalement distinctes (souvent qualifiées de « traces » ou de « contenus ») :

La cartographie des documents sur Internet, qui fabrique des courbes, des graphes, des grappes, donne à ces objets une réalité sémiotique homogène, qui devient l’image complexe et mobile de tout un monde. L’analyste des signes ne se laisse pas duper par ces opérations complètes de transformation, transmutation, traductions qui produisent toutes de la différence et témoignent de l’imposition d’un sens : en effet, pour être intégrées à un même espace, toutes ces productions dont les modes d’expression, les langages, le statut sont hétérogènes doivent être contraintes à un même formalisme. Il s’agit simplement de la soumission forcée d’une sémiosphère, celle de la lecture à une autre, celle du calcul statistique⁵⁷.

Les plate-forme numériques procèdent fréquemment à une mise en scène des données

⁵⁶L’application de restrictions indues sur des publications du domaine public relève en effet d’un « copyfraud ». Cf. notre article : Pierre-Carl Langlais, « Le domaine public consacré par la loi », *Revue de l’Association des bibliothèques de France*, vol. 76, 2014, p. 25–28.

⁵⁷Yves Jeanneret, « Complexité de la notion de trace : de la traque au tracé », *L’Homme-trace*, CNRS éditions, 2011, p. 68.

agrégées sous la forme de “visualisations”. Le programme de numérisation de la *Digital Public Library of America*, dirigé par Robert Darnton, inclut ainsi des fonctionnalités de recherche par date, exprimées sous la forme d’histogrammes intégrées à des frises chronologiques. Si ces dispositifs aspirent à faciliter la navigation d’un sous-ensemble à l’autre, ils suggèrent tacitement que les publications référencées forment des “entités” dénombrables et comparables.

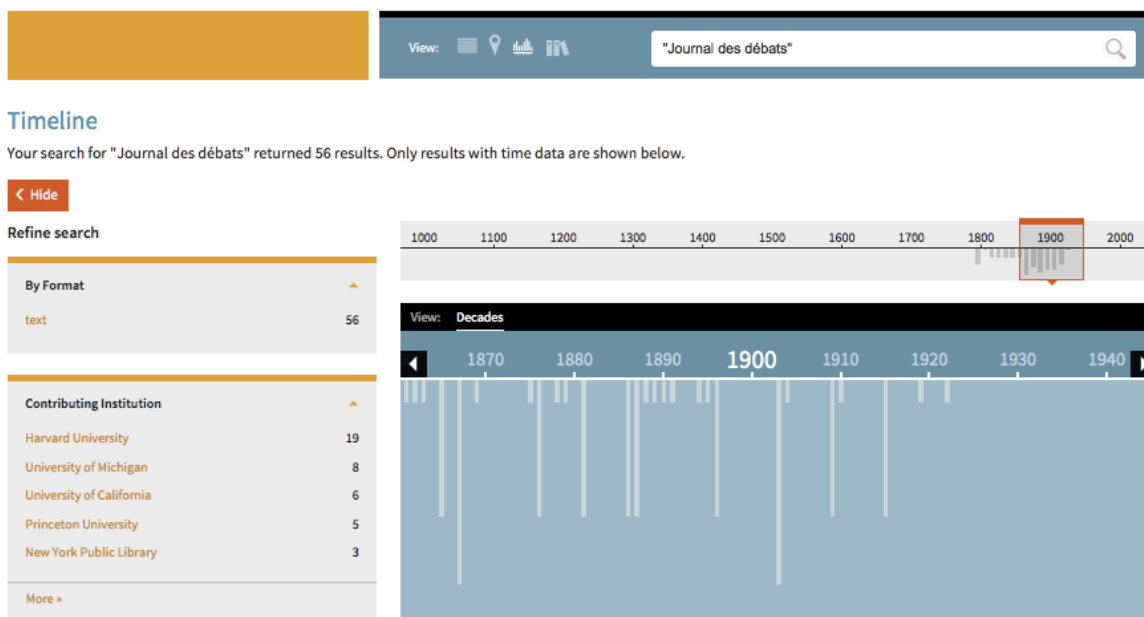


FIG. 1.2 : Résultat de la requête « Journal des débats » sur la Digital Public Library of America. Page consultée le 12 septembre 2015

Tandis que les architextes créent une illusion de “comparabilité”, les discours d’escorte des grandes plate-formes bibliographiques n’occultent pas l’hétérogénéité des collections. Dans certains cas, elles présentent cette dispersion comme un argument positif : la diversité des sources permet d’annuler les choix documentaires individuels de chaque collection. *Google Books* invite le lecteur à « trouver le livre parfait pour ses besoins »⁵⁸. Les concepteurs d’un projet dérivé de Google Books, Ngram Viewer, sont également conscients de ce déficit de représentativité. Le site *Cultoronomics* tient ainsi le « biais d’acquisition par les bibliothèques » (« library acquisition bias ») pour un facteur d’erreur majeur : « Ces livres proviennent de bibliothèques, ce qui signifie qu’ils reflètent le processus par lequel ces bibliothèques ont choisi d’acquérir et de préserver

⁵⁸Page « Google Books About », consultée le 29 avril 2015 à l’adresse <http://books.google.fr/googlebooks/about/>.

ces livres (...) quand vous mesurez une évolution à la hausse, vous ne pouvez pas savoir si les gens sont réellement davantage intéressés par un mot, une phrase ou un sujet (...) ou si les bibliothèques prennent en réalité le sujet plus au sérieux et décident d'acquérir plus d'ouvrages qui en parlent⁵⁹. »

Nous avons pu constater que la numérisation des journaux est directement concernée par ce biais d'acquisition. Les périodiques économiques spécialisés font figure de parent pauvre : alors qu'ils commencent à se multiplier dès les années 1820, *Google Books* ne recense quasiment aucun titre antérieur au Second Empire. Une recherche ciblée sur une institution financière dans la période 1820-1850 génère ainsi un corpus déformé. Elle donne une fausse idée des sources disponibles, en suggérant que seules des formes "livresques" (annuaires, compilations) ont effectuées un travail d'identification systématique sur les structures entrepreneuriales.

Le lexicologue Étienne Brunet émet une autre hypothèse de sous-représentativité. Constatant que les signes de ponctuations perdent en diversité dans les corpus les plus récents, il suggère que les politiques documentaires se seraient initialement focalisées sur l'écrit littéraire, avant de se déporter graduellement sur l'écrit technique (en partie, à partir du moment où *Google Books* entreprend de numériser *en masse* les publications contemporaines) :

Les publications les plus récentes, qui sont aussi les plus nombreuses, n'ont pas été soumises au tri de l'histoire : c'est le tout-venant de l'édition, où pullulent les ouvrages d'information, les traités techniques et les sujets les plus divers. Les livres plus anciens ont survécu à l'oubli et à la perte parce que, leur intérêt se maintenant, des rééditions ont eu lieu qui ont augmenté leur chance de survie. C'est là le privilège des œuvres littéraires, rarement le cas des publications techniques, que le progrès condamne très vite⁶⁰.

L'héritage des biais n'est pas limité aux collections ; il concerne aussi les "formats". L'effort d'indexation et de systématisation des données bibliographiques s'inscrit dans une histoire longue. Arlette Boulogne rappelle ainsi qu'une pluralité d'usages a graduellement laissé place à des normes unifiées : « pendant longtemps chaque bibliothèque fonctionne avec ses propres règles, autant pour le "catalogage" que pour le classement des notices et celui des livres. (...) C'est au XIX^e siècle et surtout au XX^e que l'on arrive

⁵⁹ « FAQ », *Culturonomics*, <http://www.culturonomics.org/Resources/faq>. Nous traduisons.

⁶⁰ Étienne Brunet et Laurent Vanni, « GOOFRE version 2 : voir et traiter 600 milliards de mots », *Texto Digital*, vol. 10, n° 2, 2014, p. 84.

enfin à développer des règles communes allant jusqu’aux normes indispensables aux échanges de fichiers⁶¹. »

Comme tout système de fichage”organisé, la donnée bibliographique représente l’aboutissement d’un processus de négociation complexe. Boulogne singularise concrètement le pouvoir de normalisation des acteurs suivants :

- **Des institutions publiques** : en France, l’État communique des “instructions” explicites à des “commissaires-bibliographes” dès 1791⁶².
- **Des communautés professionnelles** : l’IFLA organise en 1961 une conférence déterminante sur les « principes de catalogage »⁶³.
- **Des contraintes techniques** : l’émergence des “standards” du web se traduit par une série d’arbitrages entre la “grammaire” intrinsèque des langages de balisage et les usages bibliographiques préexistants⁶⁴.

1.2.1.3 L’ajout de méta-sélections

Par-delà les biais hérités des collections et des formats antérieurs, les bibliothèques numériques mettent en œuvre des méta-sélections. Les collections d’*Internet Archives* restent en partie tributaires des choix de leurs utilisateurs. Elles reflètent les affinités culturelles qu’entretient une certaine société à l’égard d’un patrimoine textuel (en privilégiant, en règle générale, tel genre littéraire ou telle ressource, sans que ce choix ne corresponde nécessairement aux critères des contemporains des textes sélectionnés). En tant que projets publics, *Gallica* ou *Europeana* doivent s’accommoder d’impératifs budgétaires très variables d’une année sur l’autre. Au milieu de la décennie 2010, plusieurs grands journaux francophones des XVIII^e et XIX^e siècle manquent toujours à l’appel : le *Journal de Paris*, le *National* ainsi que de nombreux exemplaires de la *Gazette de France*.

La transition numérique entraîne une dispersion des autorités “formatrices”, suite à la prééminence prise par des organisations privées ou des communautés dans la conception et la mise à disposition des fiches bibliographiques. Créé en 2013, le projet Wikidata

⁶¹ Arlette Boulogne, « L’usage des références et des notices bibliographiques : historique et pratiques actuelles », *Documentaliste-Sciences de l’Information*, vol. Vol. 39, n° 4, 2002, p. 175.

⁶² *Ibid.*, p. 175.

⁶³ *Ibid.*, p. 175.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 176.

a élaboré une forme d'ontologie collaborative. Les catégories de cette « base de données des connaissances » sont constamment discutées et affinées par une communauté ouverte. L'illustration ci-dessous reproduit un échange (en anglais) du projet Livre (*WikiProject :Books*). Par un effet miroir avec les préoccupations de ce préambule, l'enjeu est de définir le terme le plus approprié pour désigner un texte : livre, œuvre écrite ou texte ?

Using "instance of:written work" instead of "instance of:book" [\[edit\]](#)

After many and long discussions I think it would be better to use "instance of: [text](#) (Q17481121)" to signal our "work items" (now we are using "instance of:book"). Any comment about this?

"Instance of:book" would be used for specific instances when the item in question can be considered a physical book and it could have subclasses to specify exactly the exact class of book if needed.--[Micru](#) (talk) 07:39, 9 August 2014 (UTC)

⊕ Support using "instance of: [text](#) (Q17481121)" is much better, since the "work" item can include editions that are *not* [book](#) (Q571), for instance, when published in a periodical - see [no label](#) (Q17496409)...

on the other hand, is it better to use [instance of](#) (P31): [text](#) (Q17481121) + [genre](#) (P136): [novel](#) (Q8261) or just [instance of](#) (P31): [novel](#) (Q8261), since [novel](#) (Q8261) is a sub-class of [text](#) (Q17481121) ? --[Hsarrazin](#) (talk) 14:14, 10 August 2014 (UTC)

⊖ Oppose Major works from the *Iliad* and the *Odyssey* till *Hamlet* are oral works. And why exclude audio books? On the other hand "written work" would include emails, treaties and unpublished works. We should keep the term "book" and define it as it is useful for our need. Just think about a name like "WikiProject written work" and you see this kind of renaming doesn't solve any problems, but creates more. --[Kolja21](#) (talk) 16:43, 10 August 2014 (UTC)

FIG. 1.3 : Section « Using "instance of :written work" instead of "instance of :book" » sur la page de discussion du « WikiProject :Books » dans sa version du 16 septembre 2015.

En contradiction apparente avec cette dispersion, l'effort de standardisation est intensifié. L'interrelation croissante des différents programmes de numérisation (Gallica reprenant par exemple des parutions numérisées par des bibliothèques locales) requiert l'utilisation d'un langage commun : pour autoriser une réutilisation croisée, le lieu de publication d'un ouvrage doit impérativement signifier la même chose d'une bibliothèque à l'autre. L'effort d'élaboration original, tel qu'il se déploie sur Wikidata, se porte surtout sur des champs émergents ou peu usités : les personnages (propriété P674), les inspirations de l'auteur (propriété P941)... Pour les principales entrées, les contributeurs se sont d'emblée inspirés d'un modèle de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et d'institutions (IFLA) : les « Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques ».

La numérisation contribue ainsi à étendre le champ de la formalisation, soit de

la mise en texte standardisée de ce qui demeurerait sous-entendu ou indéterminé. Les modèles des instructions de la France révolutionnaires au XVIII^e siècle ou de l'IFLA au XX^e siècle ne se souciaient pas des “personnages” ; sur Wikidata, ils deviennent une entité au même titre que l'auteur.

1.2.2 La reconnaissance des caractères : une nouvelle dynamique d'indexation

La sélection documentaire des bibliothèques numériques hérite en partie de choix réalisés en amont (en premier lieu, ce qu'une société a voulu conserver sur elle-même). Avec la reconnaissance optique des caractères (couramment qualifiée d'OCR d'après l'anglais *Optical Character Recognition*), le critère de l'échantillonnage se déplace : aucune portion du document n'échappe à la dynamique d'indexation. Dans les archives numérisées du *Temps*, toutes les rubriques sont accessibles. Aussi bien les réclames que les tableaux de cotations peuvent faire l'objet d'une requête dans le moteur de recherche de Gallica. Cependant tous les mots et toutes les lettres ne sont pas également reconnus. La programmation du logiciel d'OCR émet des hypothèses *a priori* sur la forme des lettres. Il se réfère à un certain attendu culturel sur la morphologie de l'écriture.

En même temps, le *bruit* qu'il dégage apporte aussi des informations sur l'état particulier d'une archive donnée : dans la mesure où il “voit” le texte plus qu'il ne le “lit”, le logiciel s'émancipe de certains filtres et automatismes de lecture dont l'observateur humain peine souvent à se détacher. L'examen des problématiques méthodologiques de l'OCRisation permet de soulever une interrogation plus générale sur le statut du texte comme objet culturel.

La description des mécanismes internes des algorithmes d'OCR repose ici exclusivement sur un examen attentif du fonctionnement d'un logiciel libre, *Tesseract*⁶⁵. *Google Books* utilise (et finance) ce programme, tout en le dotant de nombreuses améliorations qui n'ont pas été dévoilées dans la version *open source* du logiciel. *Internet Archive* a recouru à un logiciel propriétaire, *ABBYY FineReader*. Gallica emploie apparemment plusieurs techniques en concomitance, au gré des projets et des partenaires de numérisation. Nous postulons ici que le fonctionnement de *Tesseract* est caractéristique de l'ensemble de ces programmes.

⁶⁵Créé en 1985, *Tesseract* était d'abord un logiciel propriétaire distribué par Hewlett Packard. À partir de 2005, des ingénieurs de Google reprennent son développement et le publient sous une licence libre (la licence Apache).

1.2.2.1 Du mode texte au mode image

À titre d'exemple, nous nous intéresserons ici à l'incipit de la première chronique boursière hebdomadaire. Rédigée par le banquier d'affaires Isaac Pereire, elle est publiée dans le *Journal des débats* le 29 janvier 1838 :

BOURSE DE PARIS

REVUE DE LA SEMAINE

Toutes les craintes de remboursement paraissaient entièrement dissipées à la Bourse dans les premiers jours de la semaine. L'ajournement de la solution de cette grande question et le silence momentané de la tribune avaient produit cette sécurité avec laquelle on semblait s'être endormi.⁶⁶

Gallica ne présente pas un document unique de l'exemplaire du *Journal des débats* du 29 juin 1838, mais deux versions distinctes : le mode *texte* et le mode *image*.

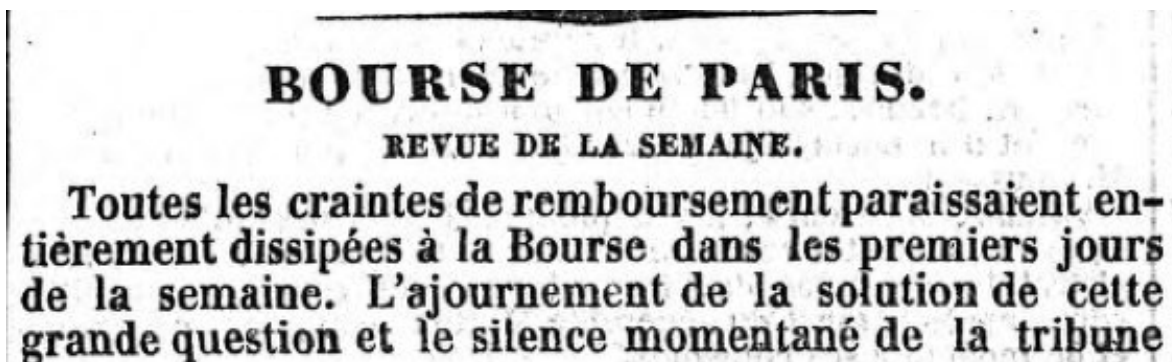


FIG. 1.4 : Le début de la première chronique boursière d'Isaac Pereire, *Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4

Le mode image (illustration ci-dessus) se présente comme une reproduction de l'exemplaire original. Il reprend le dispositif élaboré par l'imprimeur en reflétant l'ordre des sections et des paragraphes ou la police des lettres. Il arbore également les traces de son existence spécifique : taches, reflets affadis du texte des autres pages, plis... Il y a là d'emblée un effet d'authenticité, qui n'est cependant pas absolu. L'image est une reproduction en noir et blanc qui ne dit rien de la couleur du papier d'origine. Elle a probablement transité par plusieurs transformations successives : pour diminuer les coûts, la numérisation est rarement réalisée à partir des documents originaux, mais à

⁶⁶ISAAC PÉREIRE, « Revue de la semaine », *Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4

partir de leur reproduction sur microfilm. Le mode image va ensuite être imbriqué dans un architexte normatif (la structure HTML générée par Gallica), qui détermine sa taille, sa morphologie et sa réinscription dans un nouveau contexte énonciatif (le système de consultation de Gallica).

Le mode texte n'a pas les mêmes prétentions à l'exactitude. Il se présente comme une retranscription ou, plus précisément, comme une série d'assignations. Par "version textuelle" il faut entendre : "version textuelle lisible par machine". Les retranscriptions de Gallica assignent, dans la mesure du possible, chaque élément du document à un signe normalisé, correspondant à un certain encodage. La métaphore du code est ici parfaitement appropriée : chaque lettre ajoutée n'est qu'un alias. L'infrastructure informatique lit, manipule et transforme des séries de représentations codées qu'il va tour à tour chiffrer (lorsque le contributeur entre une lettre de son clavier) et déchiffrer (lorsque le lecteur consulte la page). En encodage UTF-8, le premier mot de la chronique de Pereire, « toutes », correspond à ceci, « 0054 006f 0075 0074 0065 0073 ». Cet échange de signe ne fonctionne que parce que Gallica et le lecteur partagent le même encodage de référence : UTF-8 — de la même manière que, pour correspondre, deux espions doivent s'accorder préalablement sur leurs procédés de cryptage.

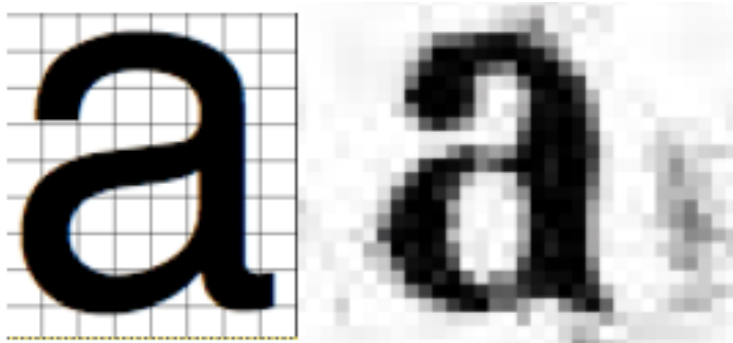


FIG. 1.5 : Le "a" idéal d'un logiciel d'OCR et un exemple de "a" dans une chronique boursière du XIX^e siècle

Ce processus d'assignation repose sur plusieurs couches de médiation. D'abord, il est effectué à partir de la reproduction présentée dans le mode image, soit un objet déjà modelé par plusieurs transformations préalables (de l'exemplaire au microfilm, du microfilm au numérique...). Ensuite, l'encodage n'est pas indéfini : certains caractères employés, notamment dans des archives anciennes, n'ont pas d'équivalents en UTF-8 (par exemple les barres et autres fioritures fréquemment utilisées pour distinguer une

rubrique d'une autre dans la presse du XIX^e siècle). Enfin, la bibliothèque effectue un certain nombre de choix éditoriaux. Le paragraphe de la chronique n'est pas parfaitement retranscrit et, surtout, les distinctions éditoriales s'effacent : les petites majuscules du sous-titre (« Revue de la semaine ») deviennent des majuscules simples ; la police d'origine est remplacée par une police standard.

BEVUE DE LA SEMADfe.

Toutes les craintes de remBoursement paraissatent entièrement dissipées à !a Bourse dans tes premiers jours de ta semaine. L'ajournement de ta solution de cette grande question et le silence momentané de la tribune.

FIG. 1.6 : La retranscription OCR imparfaite de la première chronique boursière d'Isaac Pereire, *Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4

Les erreurs de lecture et coquilles « BEVUE », « SEMADfe », « paraissatent », « ta » peuvent paraître cocasses. Si l'on regarde de nouveau l'image originale de la Chronique, en prenant bien soin de ne pas la lire, l'on saisit la pertinence du jugement de l'algorithme. Certaines mauvaises lectures sont sans doute perfectibles (notamment les la avec des l empâtés, transformés en ta). D'autres découlent directement de l'état matériel de l'exemplaire : taches, marques, lettres effacées. Le R de Revue bien noirci se résout assez naturellement en B.

1.2.2.2 La mise en œuvre d'un formatage automatisé

Si elle hérite des caractéristiques propres à l'archive, la vision du logiciel n'est cependant pas neutre. Elle dépend d'une série de règles et d'injonctions prédéterminées qui conditionnent, par exemple, l'assimilation des petites majuscules aux majuscules. La police de référence utilisée pour détecter les lettres ne correspond pas à la police des *Débats*. Le plus souvent la distance est négligeable mais, occasionnellement, certaines lettres (comme le l empâté) ne sont pas rendues correctement. Il s'agit d'une faille structurelle du logiciel d'OCR : les concepteurs préjugent en effet de l'usage de certaines polices, généralement les plus couramment employées au moment de l'écriture des programmes. Ils manifestent une préférence culturelle pour un imaginaire typographique contemporain, qui ne correspond pas nécessairement aux usages des imprimés français du premier XIX^e siècle.

Alors que la plupart des erreurs sont localisées, dans le pire des cas, certaines d'entre elles ont un effet cumulatif qui s'étend bien au-delà du lieu de l'erreur originelle et va ainsi dégrader les performances du processus tout entier⁶⁷.

Toute reconnaissance textuelle est évaluée par le logiciel (généralement sur une échelle de 0 à 1). Lorsque la *fiabilité* ou la *qualité*⁶⁸ s'avère insuffisante, un programme de vérification lexicale est utilisé. Le mot mal reconnu est confronté à une liste de vocabulaire préformatée, en français ou dans d'autres langues. Sur Tesseract, il est possible de moduler l'algorithme afin de solliciter plus fréquemment l'appel à la liste du vocabulaire. De tels réglages peuvent être utiles lorsque l'OCR porte sur un texte relativement simple, transcrit sur un support difficilement lisible. Ils ne sont pas envisageables pour notre corpus : dans la mesure où nous avons recours à un vocabulaire ancien et spécialisé, les restitutions trop contraignantes génèrent un grand nombre d'erreurs. Comme nous le verrons en p. 135, nous avons préféré opter pour une forme de correction *a posteriori*.

À ces deux versions, il convient d'en ajouter une troisième : le texte que nous avons présenté au début. Il ne s'agit pas davantage d'un texte original mais d'une recreation, modelée par les usages de la citation dans les publications de sciences humaines et sociales. Par contraste avec les deux autres versions du texte hébergées sur Gallica, elle ne dit rien de l'état originel du texte. Nous ne savons pas, ainsi, que le R de Revue est complètement déformé. La lisibilité prime sur une restitution de l'état de l'archive. Sans nous en douter, nous avons décrété d'autorité une définition normative du texte qui, si elle prétend respecter les intentions originelles des *auteurs* (il y a peu de doute que l'imprimeur ou le chroniqueur souhaitaient écrire « Revue ») n'en présente pas moins une version sélective du document originel.

Bien que formaté par les normes culturelles de ses concepteurs, l'algorithme ne conçoit pas une restitution comparable à un lecteur humain. Ses limites (l'impossibilité de réduire le *bruit*) ont une vertu maïeutique. Elles révèlent, par fragments, ce que nous ne faisons jamais dire au texte : l'apparence effective et désordonnée des lettres et des formes. Parce qu'il ne peut pas ne pas montrer le bruit, l'OCR illustre une autre forme de fidélité au texte. Il ne cherche pas à reconstruire un texte absolu par l'élaboration

⁶⁷Nous traduisons : Daniel Lopresti, « Optical Character Recognition Errors and Their Effects on Natural Language Processing », *Proceedings of the Second Workshop on Analytics for Noisy Unstructured Text Data*, AND '08, New York, NY, USA : ACM, 2008, p. 14.

⁶⁸Il s'agit de la terminologie généralement employée par les concepteurs d'OCR : en réalité, il conviendrait plutôt de parler de distance par rapports aux jeux typographiques idéaux

d'une série de conjectures sur les règles ayant prélué à sa rédaction (ce serait l'exercice de la philologie), mais sur l'approximation de ce qu'il suggère effectivement, dans sa matérialité, sans chercher à discriminer a priori les coquilles de l'imprimeur ou les transformations nées de la manipulation.

1.2.2.3 La mise en circulation des données textuelles : *Ngram Viewer* et le *Big Data*

Pour le lecteur, le mode texte est moins fidèle et, souvent, moins lisible que le mode image. Il possède pourtant une qualité rédemptrice : sa mobilité. En vertu du mécanisme d'assignation, les caractères peuvent circuler dans des infrastructures logicielles radicalement distinctes : nous avons pu ainsi citer l'*incipit* de la chronique de Pereire en maintenant la police standardisée de notre thèse.

Cette mobilité autorise des formes de reprises et de calcul sophistiquées. Coordonné par deux chercheurs issus des sciences de l'ingénierie et des mathématiques appliquées, Jean-Baptiste Michel et Erez Aiden, le projet Ngram Viewer radicalise la promesse initiale de la numérisation : il prétend représenter l'évolution des occurrences d'un mot ou d'un groupe de mots sous formes de graphes dans plusieurs langues humaines à partir des corpus de Google Books. La présentation de Ngram Viewer dans la revue *Science* en fait le fer de lance d'une nouvelle discipline : les *culturonomics*.

La lecture de petits corpus de travaux choisis avec soin permet de faire des inférences puissantes sur les tendances de la pensée humaine. Cependant, cette approche autorise rarement des mesures précises de ces phénomènes sous-jacents. Les tentatives d'introduire des méthodes quantitatives dans le champ des études culturelles ont longtemps été bridées par l'absence de données suffisamment importantes⁶⁹.

La base de données lexicales Ngram Viewer s'appuyait alors, en 2011, sur 5 195 769 livres numérisés, ce qui représenterait 4% de la totalité des livres publiés⁷⁰. Nous retrouvons ici un argument circulant au cœur du débat intellectuel sur le *big data* : un très grand corpus devient *de facto* représentatif et dispense, en partie, le chercheur de procéder à des échantillonnages.

⁶⁹Nous traduisons : Jean-Baptiste Michel et al., « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *Science (New York, N.y.)* Vol. 331, n° 6014, 2011, p. 179.

⁷⁰*Ibid.*, p. 179.

Originellement, la notion de *big data* ne désigne qu'un défi technique : concevoir des infrastructures logicielles capable de stocker et d'indexer de grands volumes d'informations numérisées⁷¹. Elle se métamorphose en formation discursive triviale et circulante au cours de la fin de la décennie 2000, notamment sous l'impulsion d'un article du rédacteur en chef du magazine anglo-saxon *Wired*, Chris Anderson. Le titre du texte a des allures de manifeste : « La fin de la théorie : le déluge de données rend la méthode scientifique obsolète » (*The End of Theory : The Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete*). Pour Anderson, les chiffres parlent d'eux mêmes. Il devient inutile de concevoir des modèles pour expliquer tel ou tel comportement : la démultiplication des données, des mesures et des traces dans les environnements numériques permet déjà de tout mesurer.

C'est un monde où les quantité massives de données et de mathématiques appliquées remplacent tout autre outil que nous pourrions envisager. Nous n'avons plus besoin de toutes les théories du comportement humain, de la linguistique à la sociologie. Oubliez la taxinomie, l'ontologie, la psychologie. Qui sait pourquoi les gens font ce qu'ils font ? Le fait est qu'ils le font et que nous pouvons le tracer et le mesurer avec une fidélité sans précédent. Avec suffisamment de données, les nombres parlent d'eux-mêmes⁷².

Le manifeste d'Anderson représente, d'une certaine manière, l'idéal-type des discours sur le *big data*. Par-delà les innombrables incarnations de la notion dans la littérature entrepreneuriale, technique ou scientifique, nous retrouvons ces articulations fondamentales : le pouvoir d'évocation de la *masse* de données, le postulat d'une représentativité par le nombre, le recul des modèles statistiques ou de tout effort de conceptualisation au profit d'un simple constat des mesures effectuées, la focalisation sur les *actes* au détriment des motivations intrinsèques, l'appel à un rapprochement entre les communautés scientifiques et les nouvelles industries du web.

Les *culturonomics* promues par les concepteurs de Ngram Viewer se situent dans le prolongement de cette formation discursive. Michel et Aiden publient en 2012 un ouvrage détaillé sur cette expérience, *Uncharted*. Le sous-titre inclut explicitement une référence au *big data* : « big data as lens on Human Culture », soit, littéralement, « les big data comme un outil d'observation » (*lentilles* de la culture humaine). Le début du

⁷¹Danah Boyd et Kate Crawford, *Six Provocations for Big Data*, SSRN Scholarly Paper ID 1926431, Rochester, NY : Social Science Research Network, 2011, p. 1.

⁷²Chris Anderson, *The End of Theory : The Data Deluge Makes the Scientific Method Obsolete*, 2006, Nous traduisons.

texte reprend tous les tropes du discours sur le big data. Ngram Viewer est né d'une collaboration entre une industrie du web (Google) et un groupe de recherche.

Des chercheurs et même des universitaires venus des humanités, commencent à faire quelque chose de peu ordinaire : sortir de leur tour d'ivoire et amorcer des collaborations avec de grandes entreprises. En dépit de divergences parfois radicales d'objectifs et d'inspiration, ces associations débouchent sur des études que leurs prédécesseurs auraient pu difficilement imaginer, utilisant des bases de données dont la magnitude n'a aucun précédent dans l'histoire de la recherche scientifique⁷³.

Michel et Aiden s'enthousiasment également pour l'expansion continue et exponentielle des données numériques et des *traces* laissées par les actes de communication :

Le big data d'aujourd'hui est juste la pointe émergée de l'iceberg. L'empreinte totale de l'humanité double tous les deux ans, dans un contexte où les techniques de stockages s'améliorent, la bande passante s'accroît et où nos vies migrent graduellement sur Internet. Le big data devient continuellement plus grand, plus grand et plus grand (*bigger, bigger and bigger*)⁷⁴.

Cette expansion n'est pas limitée aux interactions contemporaines : elle affecte rétroactivement les documents du passé. À l'instar des historiens de l'École des Annales, les deux auteurs sont fascinés par la longue durée, ici rebaptisée *long data* :

Dans la mesure où ils contiennent des *long data*, les livres numérisés ne dépeignent pas seulement l'humanité contemporaine, comme le font la plupart des grandes bases de données. Les livres peuvent aussi représenter les évolutions de notre civilisation sur de longues périodes — plus longues que la durée d'une vie humaine, plus longues, même, que la vie de nations entières⁷⁵.

Pour autant, Michel et Aiden ne remettent pas en cause l'efficacité des méthodes préexistantes en sciences sociales (la perspective d'une *fin de la théorie* leur paraît « un peu dure à avaler ») mais proposent justement d'en élargir la portée : « Ces résultats constituent un nouveau terrain pour les humanités. À l'instar des fossiles

⁷³Erez Aiden et Jean-Baptiste Michel, *Uncharted : Big Data as a Lens on Human Culture*, New York : Riverhead Books, déc. 2013, p. 28. Nous traduisons.

⁷⁴*Ibid.*, p. 26. Nous traduisons.

⁷⁵*Ibid.*, p. 37. Nous traduisons.

des créatures anciennes, leur interprétation est le principal défi de la culturomie (*culturomics*) »⁷⁶.

Ngram Viewer a progressivement affiné son algorithme. Plusieurs erreurs issues de la reconnaissance des caractères⁷⁷ ont été corrigées a posteriori. La plupart des logiciels d'OCR interprètent les *s* longs (ou *f*) couramment employés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle comme des *f* ; la translittération correcte est globalement restituée dans le corpus de 2012 (l'archaïsme *bourfe* devient *Bourse*) :



FIG. 1.7 : Occurrences de la graphie inexacte *bourfe* dans les corpus français de 2009 et de 2012 de Ngram Viewer (requête : « *bourfe:fre_2009,bourfe:fre_2012* »)

Depuis 2012, le projet inclut également une forme de reconnaissance sémantique probabiliste (en fonction du contexte de la phrase, tel mot sera étiqueté comme un nom, un verbe ou un adjectif). L'acception d'une occurrence peut être clarifiée en ciblant précisément sa fonction syntaxique. Le graphique suivant présente ainsi l'évolution des occurrences du terme « périodique » comme nom et comme adjectif dans le corpus :

⁷⁶Jean-Baptiste Michel et al., « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *op. cit.*, p. 182. Nous traduisons.

⁷⁷Nous avons déjà évoqué ce problème p. 65 et *sq.*

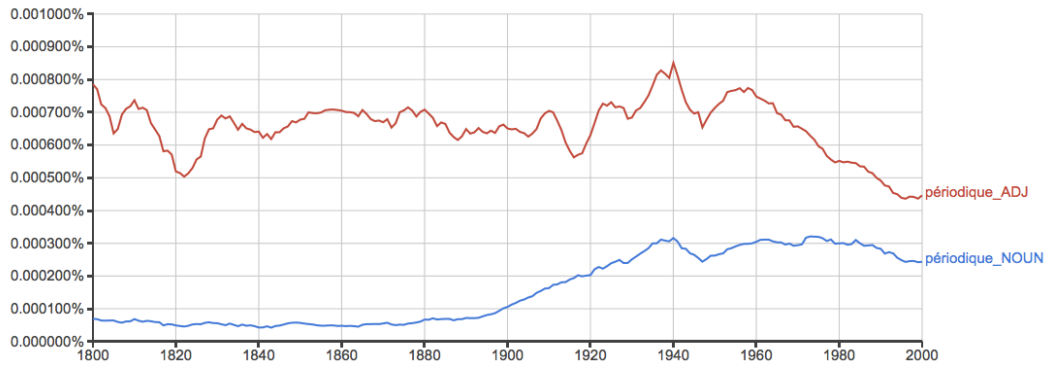


FIG. 1.8 : Occurrences du mot *périodique* employé comme nom ou comme adjectif (requête : « périodique_NOUN,périodique_ADJ »)

Cet étiquetage demeure très approximatif : pour les corpus anciens, les *coquilles* générées par le logiciel d'OCR accroissent une marge d'erreur déjà conséquente. Le graphique n°1.9 est censé indiquer les verbes les plus souvent associés au mot « information » en français de 1800 à 1850. La principale occurrence est en réalité un article, « l' », identifié par erreur comme un verbe par l'analyseur syntaxique⁷⁸.

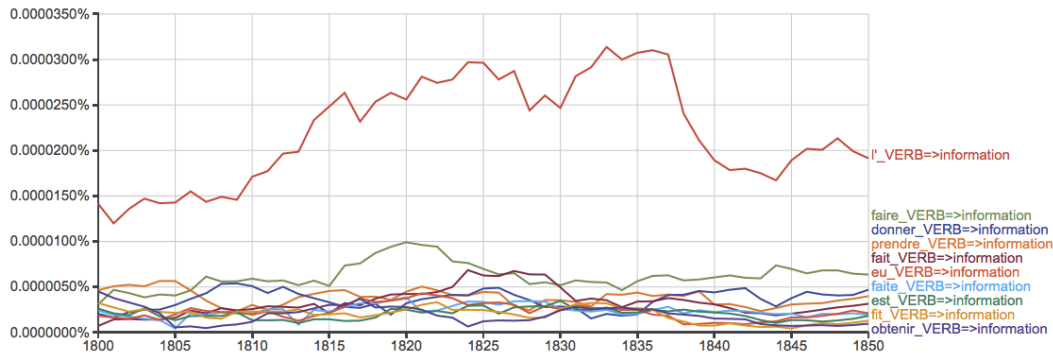


FIG. 1.9 : Occurrences des verbes conjugués associés avec le mot *information* (requête : « *_VERB=>information »)

⁷⁸Étienne Brunet a également signalé d'autres erreurs similaires : voir Etienne Brunet et Laurent Vanni, « GOOFRE version 2 », *op. cit.*

Chapitre 2

Une proposition théorique : la notion de culture textuelle

L'identification des délimitations normatives de ce qui "fait texte" interpelle nos modes de reconnaissance textuelle. Communautés, professions et organisations investissent le texte ou le document d'une définition normative : des textes visibles et reconnus en viennent à représenter la totalité de la production textuelle ; ce qui en déborde n'est généralement pas lu ou, lorsque c'est le cas, est saisi, étiqueté et catalogué par l'emploi de terminologies excluantes. Les rubriques boursières illustrent ce processus de discrimination : elles sont positionnées à l'écart du texte journalistique dans la catégorie générale des « rubriques de servitude ». Ce processus d'exclusion prend la forme d'une réaction en chaîne : des jugements communément partagés déteignent sur les outils et les infrastructures documentaires et se trouvent ainsi confortés.

Ces définitions normatives du texte ne constituent pas des paradigmes situés. Elles donnent lieu à un accord tacite entre plusieurs groupes sociaux. Elles s'étendent sur la totalité du spectre énonciatif : génération de discours, construction éditoriale, modalité de la réception. Comment qualifier ces normes extensives ? Nous pourrions admettre, à la suite de Michel Foucault, l'existence de *champs de concomitance*. Dans le cadre d'une division du travail notionnel, chaque activité liée à la production et la circulation du texte supposerait les usages et restrictions catégorielles des autres activités, sans que cette présomption soit nécessairement exacte :

on peut décrire en outre un champ de concomitance (il s'agit alors des énoncés qui concernent de tout autres domaines d'objet et appartiennent à des types de discours tout à fait différents ; mais qui prennent activité parmi les énoncés étu-

diés soit qu'ils servent de confirmation analogique, soit qu'ils servent de principe général et de prémisses acceptés pour un raisonnement, soit qu'ils servent de modèles qu'on peut transférer à d'autres contenus, soit qu'ils fonctionnent comme instance supérieure à laquelle il faut confronter et soumettre au moins certaines des propositions qu'on affirme) : ainsi, le champ de concomitance de l'Histoire naturelle à l'époque de Linné et de Buffon se définit par un certain nombre de rapports à la cosmologie, à l'histoire de la terre, à la philosophie, à la théologie, à l'Écriture et à l'exégèse biblique, aux mathématiques (sous la forme très générale d'une science de l'ordre) ; et tous ces rapports l'opposent aussi bien au discours des naturalistes du XVI^e siècle qu'à celui des biologistes du XIX^e siècle¹.

Le champ de concomitance correspond à une tectonique textuelle. Des formations discursives (dans l'exemple retenu par Foucault, des paradigmes scientifiques) s'accordent sur leurs frontières respectives : Buffon ne pénètre pas le "territoire" de la théorie newtonienne. La disjonction prévaut à l'échelon individuel : le Kant-cosmologue de *Histoire générale et théorie du ciel* n'emprunte pas le bagage conceptuel du Kant-philosophe des *Critiques*. Tout en excluant d'enquêter sur des objets ou des champs d'observations qui ne sont pas de son ressort, chaque discipline n'ignore pas ce qui se fait "en dehors" : elle préjuge de vulgates élaborées par ses homologues, et mises en circulation dans l'ensemble des réseaux intellectuelles d'une époque donnée (dans le cadre du XVIII^e siècle, on parlerait de la « République des sciences ».)

L'approche de Foucault reste centrée sur le discours et la génération d'énoncés. Or, les problèmes méthodologiques soulevés dans le chapitre précédent s'étendent au-delà de ce périmètre. Les préjugés sur la forme du texte journalistique ou les discours totalisants du *big data* reposent sur une symbiose imbriquant un ordre discursif et un ordre documentaire. Pour comprendre la marginalisation d'une rubrique, les règles et les contraintes de certaines formations discursives dominantes, au sein de la profession journalistique ou des études sur le journalisme, ne peuvent être dissociées des règles et des contraintes régissant la circulation des textes.

Nous sommes amené à envisager l'existence de constructions normatives de plus vaste ampleur, qui cristallisent les diverses formes de compréhensions et de pratiques textuelles dans un même mouvement global. C'est ici qu'intervient la notion de *culture textuelle*. L'expression n'est pas un néologisme : elle circule depuis une vingtaine d'années, à l'intersection de plusieurs sciences humaines (ethnologie, linguistique, histoire du livre, sciences de l'information et de la communication). En accord avec les réflexions

¹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 77-78.

de Martin Irvine ou de Roger Chartier nous la définissons comme une extension des théories de Foucault sur la génération des discours. La culture textuelle correspond à un réseau de circulation et de réécriture structurel et régularisé, qui cadre, conditionne et formate l'élaboration des textes. Toutes les dimensions de l'activité textuelle sont affectées par cette superstructure. La succession rhétorique des tropes et des schèmes discursifs, l'agencement poétique des formes, les gestes d'écriture et de lecture, les conditions d'archivage s'inscrivent dans un continuum commun — ou, pour reprendre la terminologie de Martin Irvine, un « agenda social et intellectuel ».

La dernière section présente la structuration d'une culture textuelle boursière dans la France du XIX^e siècle. Nous verrons comment l'établissement d'un réseau d'écriture par le Consultat en 1801 a entraîné une standardisation des productions textuelles. Les formats documentaires, les statuts des énonciateurs, l'architecture des lieux de dissémination des écrits connaissent, tout au long du XIX^e siècle, une évolution convergente et corrélée.

2.1 L'itinéraire d'un concept

Nous avons employé le terme « culture textuelle » dans l'un des travaux préparatoires de cette thèse. Nous pensions introduire un concept inédit. Nous étions traversés, sans le savoir, par un terme circulant que nous avons inconsciemment emprunté à une source inconnue — peut-être un livre de Roger Chartier. La situation s'est déjà présentée : la plupart des occurrences du terme dans la littérature académique témoigne d'une imprégnation involontaire. Depuis 1989, la « culture textuelle » tisse silencieusement sa toile ; depuis 2005, il fait l'objet d'une adoption consciente. Plusieurs milieux universitaires le brandissent comme un étendard, l'incarnation d'un nouveau paradigme de l'analyse des textes².

2.1.1 À la suite de Foucault...

L'expression *textual culture* apparaît dans la littérature ethnographique depuis les années 1980. Il s'agit d'un synonyme de *culture écrite*, utilisé par contraste avec *culture orale*. En 1989, Arnold Krupat utilise le terme dans une acception plus limitée. Il réagit à un débat ouvert par Dennis Tedlock sur le rôle joué par la poésie orale dans la régénération de la création littéraire amérindienne :

²Ainsi en est-il, de la revue *Cultural Text*.

Bien que notre culture textuelle semble se restructurer en remplaçant l'imprimerie [*print*] par l'imprimante [*print-out*] et s'orientant ainsi, pour reprendre la terminologie de Walter Ong, vers une « oralité seconde à l'âge électronique », je ne crois pas que nous allons développer une poésie orale³.

Krupat opère un glissement de la *culture textuelle* vers les *cultures textuelles*. Il n'y a pas une société de l'écrit et une société de l'oral, qui s'opposent frontalement, mais des attitudes sociales à l'égard de l'écrit, qui évoluent en accord avec des transformations techniques et médiatiques, et peuvent éventuellement revivifier une tradition orale (même si Krupat est sceptique, il considère cette hypothèse). Il y a un autre élément déterminant : l'invocation de Walter Ong et, par là, de la tradition canadienne des études en communication. D'emblée la *culture textuelle* présuppose une attention aux supports du texte et à ses conditions de production matérielle, quitte à entériner un certain déterminisme technologique. Elle sollicite un dialogue interdisciplinaire entre les diverses sciences du texte : ethnographie, études littéraires, pédagogie et sciences de l'information et de la communication.

Deux ans plus tard, Martin Irvine propose une première définition systématique. Le profil d'Irvine est interdisciplinaire : un chercheur en *communication studies*, spécialisé dans l'étude et la philologie de la rhétorique médiévale. Sa thèse soutenue à l'Université de Cambridge porte sur la formation et l'évolution d'un des sept arts libéraux du Moyen Âge : la *grammatica*. La méthodologie utilisée s'inscrit dans la continuité des théories de Foucault sur l'archéologie du savoir. Irvine constate que la notion de formation discursive n'embrasse qu'une petite partie des pratiques et usages de la *grammatica*. Il appelle à un élargissement du projet foucauldien :

Foucault n'a jamais achevé son programme de définition systématique de « l'archéologie du savoir » ou de « l'archive » des énoncés qui forment des discours, mais il a apporté de nombreuses suggestions qui peuvent être élargies pour étudier les cultures textuelles du début du Moyen-Âge (...) Je souhaiterais développer ces suggestions en montrant que certains aspects de la pensée de Foucault qui redéfinissent en profondeur l'histoire littéraire et intellectuelle (...) peuvent être fructueusement complétés par la théorie de la réception (*reception theory*)⁴.

³Nous traduisons : Arnold Krupat, *For Those who Come After : A Study of Native American Autobiography*, University of California Press, 1989, p. 3.

⁴Nous traduisons : Martin Irvine, « Medieval Textuality and the Archaeology of the Text », *Speaking Two Languages : Traditional Disciplines and Contemporary Theory in Medieval Studies*, sous la dir. d'Allen J. Frantzen, SUNY Press, 1991, p. 182.

Par delà la reconstitution des formations discursives emblématiques de la *grammatica*, Martin Irvine tente de cerner leur articulation avec des rituels documentaires. C'est en ce sens qu'il convient de parler de culture grammaticale : un complexe d'usage, de notions et d'attitudes qui font collectivement sens, et se diffusent à l'échelle de la société tout entière.

Plutôt que d'approcher simplement l'histoire de la *grammatica* comme une histoire des théories, des pratiques pédagogiques ou des doctrines d'une discipline, j'aspire à révéler les effets sociaux de grande ampleur d'un champ scientifique et pédagogique et de redécouvrir l'*agenda* social et intellectuel dissimulé derrière la masse considérable de sources — des traités et commentaires individuels à des compilations manuscrites entières — qui documentent la méthodologie grammaticale. Cette étude, de fait, est une tentative pour définir ce que j'appelle la culture grammaticale, soit le type de culture écrite et littéraire soutenue et reproduite par la *grammatica*, considérée non seulement comme une discipline avec un corps de connaissances circonscrites mais comme un modèle pour la culture textuelle avec des implications qui s'étendent bien au-delà du contenu apparent d'une discipline⁵.

L'effort de définition formelle montre ses limites : soucieux d'adapter la terminologie à son objet d'étude Irvine n'opère pas une stricte équivalence entre la « culture grammaticale » et la « culture textuelle ». L'introduction de sa thèse suggère plutôt un rapport métonymique : la *grammatica* participe à l'élaboration d'une culture textuelle médiévale, qui se tend à se confondre avec la culture écrite en son sens le plus générique.

En France, Roger Chartier introduit des réflexions similaires (Irvine reconnaît d'ailleurs sa dette à son égard). Paraissant en 1999, *Culture écrite et société* synthétise plusieurs décennies de recherche sur l'édition et la circulation des livres dans la France du XIV^e au XVIII^e siècle. Le premier chapitre, « Les représentations de l'écrit » a une portée plus générale. Il établit des repères pour une histoire longue des représentations écrites. Sa conclusion s'interroge sur les dérives possibles d'une rupture en cours, le passage de l'imprimé au numérique. En effet, pour Chartier, un texte est indissociable de ses conditions de production et de réception matérielle. En opérant une séparation brutale, la numérisation risque de provoquer une amnésie durable :

À supposer que, dans un avenir plus ou moins proche, les œuvres de notre tradition ne soient plus communiquées et déchiffrées que dans une représentation

⁵Nous traduisons : Martin Irvine, *The Making of Textual Culture : 'Grammatica' and Literary Theory 350-1100*, Cambridge u.a. : Cambridge University Press, 1994, p. 2.

électronique, le risque serait grand de voir perdue l'intelligibilité d'une culture textuelle où un lien ancien, essentiel, a été noué entre le concept même de texte et une forme particulière du livre : le codex⁶.

À l'instar d'Irvine, Chartier s'interroge sur le lien privilégié entre des discours et des pratiques de lecture. Les documents ne contiennent pas que des textes : ils sollicitent certaines formes d'appropriation qui risquent de disparaître avec la numérisation. Sans l'injonction de tourner les pages, la signification du texte change. Chartier postule ainsi une relation intime entre le texte écrit, son expression matérielle et les interactions sociales préluant à son élaboration et à sa circulation. Une telle relation justifie l'expression d'une culture du texte, soit d'un corpus de pratiques, d'usages et de procédés qui le construisent et le configurent. La proposition de Chartier est tout entière tendue vers une matérialisation du texte et vers la saisie de ses circulations sociales et techniques : il s'agit de « comprendre les contraintes qu'imposent à la construction du sens d'un texte les conditions qui régissent son écriture et les formes qui gouvernent sa transmission⁷. »

Pour autant, Chartier ne distingue pas explicitement la culture textuelle de la culture écrite. Le raisonnement se maintient à un haut niveau de généralité et vise l'attitude générale d'une société à l'égard de l'écrit. La culture textuelle ne fait pas référence à un corpus d'usages et de discours déterminé mais aux implications culturelles de la morphologie d'un support de communication.

Sans utiliser le terme "culture textuelle", la théorie de l'image du texte d'Emmanuel Souchier s'appuie sur le déploiement d'une « poïétique sociale » du texte : « Cet intitulé postule en effet l'idée selon laquelle tout texte — empirique ou théorique — procède d'une construction matérielle et intellectuelle, l'idée selon laquelle le texte est le produit d'une action instituant et définitoire⁸. » La forme qu'emploie une production écrite ne constitue pas une médiation accessoire. Elle fait partie intégrante du dispositif discursif et rhétorique : « Cette poïétique visuelle est bien une "production" à part entière. Il ne s'agit pas de la traduction d'une quelconque expression orale ou "mentale". L'image du texte est bien un objet sémiotique concret à travers lequel s'élaborent le savoir et la pensée⁹. » Comme Chartier, Souchier s'interroge sur la perpétuation de cette *sémiose*, entre l'intention textuelle et son expression concrète, alors que « la quasi totalité des

⁶Roger Chartier, *Culture écrite et société*, Paris : Albin Michel, 1996, p. 38.

⁷*Ibid.*, p. 15.

⁸Emmanuel Souchier, « Le texte », *op. cit.*, p. 25.

⁹*Ibid.*, p. 23.

activités humaines — ou peu s'en faut — est désormais médiatée par ces dispositifs textuels singuliers que sont les médias informatisés¹⁰. »

2.1.2 L'émergence d'une communauté de recherche

Les travaux d'Irvine ont inspiré plusieurs recherches similaires sur des communautés intellectuelles. L'éventail des reprises s'étend des poètes islandais du XII^e siècle¹¹, aux moines bouddhistes du Japon médiéval¹². Ces réutilisations concourent à la diffusion de la notion de *textual culture* et au rapprochement de plusieurs disciplines au sein d'un même champ de recherche. Pour autant, elles ne résolvent pas ses ambiguïtés et ses zones d'ombres : si le principe d'une analyse croisée des textes et des pratiques textuelles est communément admis, la distinction n'est jamais clairement posée entre *communauté textuelle*, *culture textuelle* et *culture écrite*. Ce n'était peut-être pas là l'objectif essentiel. Les sociologues Luc Boltanski et Laurent Thévenot émettent l'hypothèse d'une *utilité du flou* : pour se constituer les communautés (ou, dans ce cas présent, les champs de recherche) doivent fédérer des profils et des intérêts souvent divergents ; elles conservent tactiquement une certaine ambiguïté sur leur raison d'être¹³. Une définition trop rigoureuse de la culture textuelle aurait restreint le champ de ses usages.

La fondation de la revue *Textual culture* vérifie cette conjecture. Elle se situe dans le prolongement d'une importante conférence organisée en 2005 par le département des *English Studies* de l'université de Stirling, à laquelle participe notamment Roger Chartier. Le site de la conférence publie une définition générale, qui annonce également le programme de la revue :

La culture textuelle se réfère aux processus matériels et aux formations idéologiques englobant [*surrounding*] la production, la transmission, la réception et la régulation des textes. Elle étudie les interactions entre ces processus et formations afin de montrer comment les textes sont faits et comment ils sont compris. Son activité s'inscrit au sein de, et entre les disciplines suivantes : histoire intellectuelle, critique littéraire, théorie critique, analyse de discours critique et linguistique, histoire du livre, et études des processus de publication. Elle n'a pas d'allégeance

¹⁰ *Ibid.*, p. 32.

¹¹ Guðrún Nordal, *Tools of Literacy : The Role of Skaldic Verse in Icelandic Textual Culture of the Twelfth and Thirteenth Centuries*, University of Toronto Press, 2001.

¹² Charlotte Eubanks, *Miracles of Book and Body : Buddhist Textual Culture and Medieval Japan*, University of California Press, 2011.

¹³ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991, p. 50.

à une discipline en particulier et conteste les frontières et les traditions des catégories disciplinaires existantes¹⁴.

Le déplacement sémantique est net : la culture textuelle ne fait plus référence à une catégorie vague, décrivant tantôt la culture écrite au sens large, tantôt les pratiques textuelles de communautés intellectuelles, mais à une méthode. De manière révélatrice, elle n'est pas étudiée : elle étudie. La notion devient l'instrument d'un rapprochement disciplinaire des sciences du texte qui irait au-delà d'un simple dialogue. Elle acte un effort commun d'élargissement de l'horizon intellectuel de chaque discipline.

La revue *Textual Culture* vise avant tout à approfondir ce projet méthodologique. Elle ne naît pas ex nihilo, mais résulte de la transformation d'une petite publication créée en 1983, *TEXT : An Interdisciplinary Annual of Textual Studies*. La disparition du terme *interdisciplinaire* au profit de la seule culture textuelle témoigne d'une volonté d'aller au-delà d'une simple confrontation de points de vue : la revue aspire à créer un terreau de réflexions communes par-delà la diversité des appartenances disciplinaires. Le premier numéro de la nouvelle revue dresse une rétrospective de cette mutation intellectuelle. L'introduction de Joe Bray et de Ruth Evans s'ouvre logiquement sur le « manifeste » de Sterling. Ils y voient l'aboutissement d'un processus d'interactions croissantes entre les études du texte et les études du livre :

D'une ampleur ambitieuse, cette nouvelle entreprise s'efforce de travailler en association avec, mais aussi au-delà de la récente transformation disciplinaire qui a rapproché la critique littéraire et l'histoire du livre — si longtemps opposés (...) la vieille distinction entre l'objet clos et rassurant de l'étude « scientifique », le « livre » matériel, et le « texte » littéraire et changeant, générant pléthore de lectures, n'est plus tenable¹⁵.

La culture textuelle se veut ainsi une réponse à la crise du texte évoquée par Roland Barthes en 1971. Elle revendique d'ailleurs une attitude critique à l'égard de l'objectivité du livre matériel ou de l'œuvre. Pour autant, par contraste avec les propositions de Barthes, cette distanciation ne s'accompagne pas d'une promotion du texte contre l'œuvre, mais d'une conjonction des deux notions. La *Culture Textuelle*, substantivée comme méthode de travail, se présente comme un forum ouvert, accueillant voire encourageant l'étude de formes textuelles non littéraires : « elle reconnaît que l'œuvre

¹⁴Nous traduisons la page d'accueil du site « [textual-culture.stir.ac.uk](http://www.textual-culture.stir.ac.uk) ». Consulté le 20 janvier 2015 à l'adresse, <http://www.textual-culture.stir.ac.uk/index.html>

¹⁵Joe Bray et Ruth Evans, « Introduction : What is Textual Culture? », *Textual Cultures : Texts, Contexts, Interpretation*, vol. 2, n° 2, 2007, p. 1–8, p. 2. Nous traduisons :

littéraire n'est pas le seul type de texte ». Cette visée exclusivement méthodologique laisse de côté la question d'une définition formelle ou applicable :

Pas un seul article de ce volume n'instancie la « Culture Textuelle ». Plutôt, les articles agissent cumulativement pour questionner les catégories de l'histoire du livre et de la critique littéraire et, plus largement, pour étendre le champ de recherche vers de nouvelles perspectives¹⁶.

2.2 Essai de définition

Bien que récemment apparue, la notion de culture textuelle se trouve au croisement de plusieurs stratégies discursives. Au travers de cette rétrospective, nous en distinguons trois : un ensemble de pratiques déterminées par le support de communication des textes (c'est là l'acception retenue par les ethnographes américains qui introduisent la notion et par Roger Chartier), une configuration située d'usages discursifs et documentaires (ce vers quoi tendent les travaux de Martin Irvine, sans que ce soit tout à fait explicite), un champ de recherche appelant à rapprocher l'étude des textes, des supports et des modes de publication (qui se matérialise dans la revue *Textual Culture*).

Nous nous inscrivons dans la deuxième approche : l'expression culture textuelle sera employée comme un substantif, apte à désigner certains phénomènes sociaux et communicationnels et non seulement comme une injonction méthodologique (ce qu'elle sera aussi par ailleurs). En accord avec Martin Irvine et Roger Chartier, nous définissons d'abord la culture textuelle comme une extension des travaux de Foucault sur l'ordre des discours¹⁷ : les ordres discursifs s'associent inextricablement à des configurations documentaires, soit des règles et usages régissant le classement et l'identification du texte.

2.2.1 Le texte : une corrélation de phénomènes hétérogènes

Ordre des discours et ordre des documents ne cohabitent pas nécessairement. L'ordre discursif de la sexualité reconstruit par Foucault dans l'*Histoire de la sexualité* se dissemine dans espaces de productions documentaires très variés ; inversement tout en définissant des catégories de réception, qui peuvent avoir une portée performative, les

¹⁶Nous traduisons : *ibid.*, p. 2.

¹⁷Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 15.

bibliothèques n'ont pas de prise directe sur l'élaboration des discours. La culture textuelle naît de la coexistence de ces ordres : lorsqu'un discours organisé est relayé, classé, distribué, en un mot, orchestré par des institutions assurant la mise en œuvre d'un ordre documentaire s'accordant à la morphologie de ce discours. Dans une culture textuelle, nous postulons une corrélation entre les règles préluant à la formulation discursive du texte et les normes déterminant leur élaboration et leur circulation.

En ce sens, l'étude d'une culture textuelle repose sur « une analyse du nexus de savoir et de pouvoir » : il s'agirait de dégager un entrelacs cohérent entre des formes de contrôle dans le processus d'éditorialisation et de circulation des textes et les modes d'expression des connaissances et des « éléments de savoir »¹⁸. Ces effets de savoir et de pouvoir, de discours et de documentation ne forment pas seulement des causalités réciproques (au sens où une autorité est en mesure de “forger” une certaine expression et où, inversement, l'avènement d'une représentation circulante ou d'une pratique d'écriture peut ébranler un certain rapport de force). Elle s'interpénètre dans le cadre d'un *nœud* ou nexus global.

Ce “nexus” ne forme pas un “substrat” abstrait ou idéologique, gouvernant par anticipation les manières d'écrire et de recevoir les discours. Il s'incarne dans des productions écrites “matérialisées”, soit les représentations effectives des éléments concourant à la formulation du discours : « sans support et sans matière, sans dessin, il n'est pas plus de texte que d'écriture »¹⁹. Par cette insistance sur l'aspect graphique du discours, nous ne faisons pas seulement référence au tracé des caractères, mais également aux effets sémiotiques nés de leur disposition dans l'espace. La structure d'un tableau, l'arrangement d'une rubrique, l'organisation d'une page : toutes ces combinaisons relèvent également du texte. Elles imprègnent tout particulièrement l'écriture journalistique qui, par contraste avec les productions éditoriales livresques, revendique un statut de création composite²⁰.

La prise en compte de la matérialité des productions écrites permet de dépasser le clivage entre la dimension discursive et la dimension sociale des textes, entre l'analyse littéraire ou sémiotique pure et l'histoire des formes documentaires. Considérée comme une série de tâches d'encre inscrites sur un morceau de papier, la production écrite ne peut être dissociée de ses conditions de production et de circulation, soit autant de

¹⁸Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *op. cit.*, p. 51.

¹⁹Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, vol. 145, n° 1, 2005, p. 137.

²⁰Dominique Kalifa et al., *La Civilisation du journal*, *op. cit.*, p. 18.

facteurs qui concourent à expliquer sa morphologie effective. Si nous faisons l'effort de les regarder et de les intégrer au texte, les jeux typographiques ou la présence d'annotations nous incitent à formuler, d'emblée, une analyse sociale des actes d'écriture et de lecture. Inversement, comme nous aurons l'occasion de le percevoir lorsque nous évoquerons, plus loin, le cas particulier de la culture textuelle boursière, ces rapports sociaux s'avèrent, à leur tour, indissociables de codifications textuelles. Institutions, professions et processus de diffusion documentaires requièrent l'élaboration et la mise en circulation d'écrits à visée normative : manuels, chartes, lois, index, annuaires... Ces actes de "mise en texte" ne constituent pas des initiatives anodines. Même lorsqu'il s'agit de constater des relations existantes, le formalisme de l'écriture porte en germe une dynamique d'altération. Jack Goody relève ainsi que l'apparition des premiers systèmes d'écriture a entraîné une transformation profonde de la langue parlée : « le formalisme propre à l'écriture ne se soucie guère de la souplesse du langage parlé, il en dénature le contenu et en engendre un autre²¹. »

Que faire dès lors de toutes ces indications méta-discursives (titres, numéro de pages, signatures, mentions légales...) situées hors du texte stricto sensu et qui participent pourtant pleinement de sa formation visuelle ? C'est encore du texte, mais un texte porteur d'une énonciation distincte :

En effet, le texte ne tisse pas uniquement des relations « intertextuelles » avec les autres textes qui constituent l'horizon culturel dans lequel il se meut, au sens où l'entendait Julia Kristeva, il est également le creuset d'une énonciation collective derrière laquelle, à travers des techniques et des situations, s'affirment des fonctions, des corps de métier ainsi que des individus... Et dans cet espace composite se nouent — fatalement — des enjeux de pouvoir qui se donnent à lire ou à voir dans le corps même des objets que nous analysons²².

L'énonciation éditoriale nous amène à voir le texte autrement : non comme une production sémiotique inscrite dans une société, mais, directement, comme une production sociale, résultant d'une série de négociations préalables. La négociation peut être particulière : la production d'un livre imprimé reflète des arrangements, plus ou moins explicites entre auteurs, éditeurs, typographes et imprimeurs. La négociation peut aussi être systémique : ainsi en est-il, par exemple, de l'apparition du droit d'auteur et, par

²¹Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris : Les Editions de Minuit, 1979, p. 197.

²²Emmanuel Souchier, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication et langages*, vol. 154, n° 1, 2007, p. 23–38.

son biais, de la consécration de la fonction-auteur²³, ou de l'apparition du générique créditant les métiers techniques dans les productions cinématographiques (et inversement, l'occultation systématique de ces derniers dans le milieu de l'édition).

Si le texte constitue un objet physique qui doit être saisi dans sa totalité matérielle, les altérations successives de sa matérialité en font manifestement partie. Les erreurs des logiciels de reconnaissance des caractères témoignent d'une histoire invisible : les manipulations successives de l'exemplaire. Même les précautions les plus adroites n'empêchent pas les traces de doigts, l'écoulement de l'encre, le vieillissement du papier. Imprimé pendant la nuit du 28 au 29 octobre, l'exemplaire du *Journal des débats* porteur de la première chronique boursière hebdomadaire est réquisitionné par l'administration publique au titre des lois sur la censure, puis transféré à la Bibliothèque nationale ou à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; il erre ensuite de collections en collections et, même si les bibliothécaires veillent sur son intégrité, est saisi, manipulé et réapproprié par plusieurs générations de lecteurs. Il fait l'objet d'une première métamorphose au cours des années 1950 : il devient microfilm et perd ses couleurs originelles ; le microfilm constitue ensuite le support de la numérisation, soit de l'image que nous pouvons actuellement consulter sur Gallica.

Les divers fragments de taches, de marques ou d'effacements ne permettent pas de reconstituer une telle histoire matérielle : ils supposent néanmoins son existence. Nous pourrions résumer notre position en ces termes : tout, dans la page, est texte, mais tout ne relève pas du même registre d'énonciation. Dans ce présent document, car nous devons garder à l'esprit que ce texte qui parle d'un texte n'est qu'un texte, les mots de cette phrase participent d'une énonciation discursive ; la pagination ainsi que les marges sur les côtés témoignent d'une énonciation éditoriale ; les marques et altérations éventuelles déposées par les lecteurs ou, plus largement, les manipulateurs du document attestent d'une énonciation matérielle.

Au sein d'une culture textuelle, ces différents registres d'énonciations s'articulent dans le cadre d'un "système cohérent" : c'est-à-dire que les modes d'expression (les figures, les périodes, les formules) ne pourraient être véritablement compris, si nous les considérons séparément des cadres et des marques de l'énonciation éditoriale et des enjeux sociaux et politiques dont elles découlent.

Cette cohésion est assurée par la perpétuation d'un réseau de circulations et de réécritures. Chaque culture textuelle mobilise des canaux d'échange, de correspondance et

²³Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits. 1954-1988*, vol. I, Gallimard, 1994, 789-821. Conférence donnée le 22 février 1969 à la Société française de philosophie.

de diffusion réguliers et privilégiés. Les participants de ce réseau se consacrent essentiellement à un travail de réécriture, de transmission, ou de combinaison de textes existants. Ils mettent en œuvre une version située et intensifiée des trois « commandements » de l'activité communicationnelle décrits par Yves Jeanneret : « tout s'opère, tout se crée, tout se transforme²⁴ ». Dans le cadre de ces réseaux, les actes d'opérations, de création et de transformations sont discriminés. Ils portent avec une prédilection marquée, voire exclusive, sur certains objets et mobilisent, avec une prédilection comparable, certains processus. Les métamorphoses des êtres culturels découlent de rapports de force qui demeurent bien souvent “invisibles” :

L'analyse des procédures de l'archive met en évidence un type de pouvoir culturel (...) Si l'on accepte cette interprétation, on pourra dire que la trivialité mérite d'être tirée de sa marginalité, non pas seulement parce qu'il vaut la peine de revaloriser des objets jugés indignes et indistinguants, mais parce que les médiations, les métiers, les opérations de l'archive sont fondamentalement politiques²⁵.

2.2.2 Un objet emblématique des cultures textuelles : la donnée

Jusqu'à présent, notre définition de la culture textuelle comme coexistence des ordres et des registres d'énonciation demeure abstraite et générique. Il est notamment difficile de voir comment s'imbriquent concrètement motifs discursifs, choix éditoriaux et modalités de la mise en circulation des textes. Afin de lui donner plus de consistance nous allons reporter notre attention sur un objet qui exprime, en condensé, tous ces enjeux croisés : la donnée. Cette focale est calculée : nous ne souhaitons pas seulement invoquer un “exemple heuristique”, apte à faire émerger les différentes implications de l'approche des cultures textuelles. Nous anticipons le fait que nous nous intéresserons principalement à une “culture textuelle de la donnée” : le réseau des Bourses françaises du XIX^e siècle.

Ce détour se nourrit d'un autre apport de Foucault : l'étude de la gouvernementalité et de ses « instruments de pouvoir ». Pierre Lascombes constate que l'approche initiée par les cours au Collège de France à la fin des années 1970 marque un tournant “pragmatique” dans l'analyse des phénomènes étatiques et bureaucratiques : « l'ob-

²⁴Yves Jeanneret, *Penser la trivialité : La vie triviale des êtres culturels*, Hermès science publications, 2008, p. 17.

²⁵*Ibid.*, p. 61.

jectivation des pratiques de pouvoir s'efforce alors de renouveler la réflexion dans ce domaine longtemps saturé de conflits idéologiques²⁶. » Dans *Biopolitique du pouvoir*, Foucault explicite ce déplacement du critère d'observation. Il n'est plus question de dégager de grands principes politiques et légaux sur lesquels s'appuierait l'exercice de l'État, mais de saisir dans leur "effectivité" les modalités de cet exercice :

[L'étude de la gouvernementalité] impliquait que l'on place au centre de l'analyse non le principe général de la loi, ni le mythe du pouvoir, mais les pratiques complexes et multiples de gouvernementalité qui suppose d'un côté des formes rationnelles, des procédures techniques, des instrumentations à travers lesquelles elle s'exerce et, d'autre part, des enjeux stratégiques qui rendent instables et réversibles les relations de pouvoir qu'elles doivent assurer²⁷.

L'analyse foucaldienne des "instruments du pouvoir" a joué un rôle important dans le renouveau de la sociologie de la quantification et des méthodes statistiques, telle qu'elle se manifeste notamment dans les travaux de Pierre Lascoumes ou d'Alain Desrosières à partir des années 1980. L'attention de ces auteurs s'est tout particulièrement portée sur un *nœud* où se condensent et s'expriment les formes, procédures et enjeux : la donnée. La versatilité apparente de la donnée ne découle pas de sa "simplicité" ou de sa "brutalité" : elle découle d'une série d'arbitrages.

Le verbe quantifier, dans sa forme active (faire du nombre), suppose que soit élaborée et explicitée une série de conventions d'équivalences préalables impliquant des comparaisons, des négociations, des compromis, des traductions, des inscriptions, des codages, des procédures codifiées et répliquables, et des calculs conduisant à la mise en nombre. La mesure proprement dite vient ensuite, comme mise en œuvre réglée de ces conventions²⁸.

La quantification ne devient possible que lorsque tous les acteurs se sont mis préalablement d'accord sur des « conventions d'équivalence ». Dans le cas des données bibliographiques, évoquées dans la section suivante, des institutions publiques, des acteurs privés et des communautés ont défini un code partagé : la propriété P291 de Wikidata (« Place of Publication » doit correspondre à l'attribut d'une « manifestation » de

²⁶Pierre Lascoumes, « La Gouvernementalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, n° 13-14, 2004, p. 1.

²⁷*Ibid.*, p. 11.

²⁸Alain Desrosières, *Gouverner par les nombres*, Paris : Presses de l'École des mines, oct. 2008, p. 10-11.

l'IFLA (« Place of Publication/Distribution »)²⁹. Nous assistons à la formation d'un *nexus* de savoir-pouvoir ou d'ordre discursif et documentaire. La signification d'une donnée est dictée par un schéma catégoriel ou "ontologie", qui organise la distribution par anticipation des éléments de savoir et actualise une forme de contrôle préalablement déterminée. L'élaboration de ces ontologies n'est pas toujours un processus paisible : elle génère de fortes tensions entre institutions concurrentes désireuses d'imposer des normes de référence.

L'information statistique ne tombe pas du ciel comme un pur effet d'une "réalité antérieure" à elle. Bien au contraire elle peut être vue comme le couronnement provisoire et fragile d'une série de conventions d'équivalence entre des êtres qu'une multitude de forces désordonnées cherche continuellement à différencier et à disjoindre³⁰.

Ces "conventions d'équivalence" sont d'autant plus influentes que les utilisateurs tendent à les oublier. Desrosières note que la donnée est ultérieurement construite comme "brute". Les débats, dissensions et luttes de pouvoir originellement suscités par l'adoption de telle ou telle "découpe" de phénomènes sociaux s'estompent, non que la définition retenue s'accorde parfaitement avec une réalité mesurée mais parce qu'elle "devient" une réalité.

Une fois les procédures de quantification codifiées et routinisées, leurs produits sont réifiés. Ils tendent à devenir « la réalité », par un effet de cliquet irréversible. Les conventions initiales sont oubliées, l'objet quantifié est comme naturalisé et l'emploi du verbe « mesurer » vient naturellement à l'esprit et sous la plume. Cela reste vrai jusqu'à ce que, pour des raisons à analyser au cas par cas, ces « boîtes noires » sont réouvertes, à l'occasion de controverses³¹.

Parce qu'elles s'inscrivent dans des systèmes prescripteurs, les catégories conçues influent sur les perceptions des acteurs et sur les modalités d'organisation. L'identité statistique (au sens d'assignation d'entités à des catégories communes) génère des revendications identitaires (au sens de "communauté imaginaire"). La terminologie utilisée pour désigner et classer des catégories socio-professionnelles ("ouvrier", "cadre")

²⁹Cf. ce rapport de l'IFLA pour la liste des attributs : *Functional Requirements for Bibliographic Records*, 1999 (amendé en 2009), consulté à l'adresse http://www.ifa.org/files/assets/cataloguing/frbr/frbr_2008.pdf

³⁰Alain Desrosières, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, 2000 [1993], p. 397.

³¹Alain Desrosières, *Gouverner par les nombres, op. cit.*, p. 12.

justifie l'apparition de constructions sociales concordantes (associations ou institutions représentant les intérêts des “cadres” conçus comme une entité sociale tangible).

L'élaboration de grilles filtrantes a pour effet de favoriser la mise en œuvre de certains processus de quantification, au détriment d'autres. Pour Lascoumes, il existe une “hiérarchie” intrinsèque à tout instrument de pouvoir : « l'instrument induit une problématisation particulière de l'enjeu dans la mesure où il hiérarchise des variables et peut aller jusqu'à induire un système explicatif³². » Certaines variables vont être plébiscitées parce qu'elles satisfont certaines préoccupations plus ou moins fondées des acteurs : Lascoumes invoque notamment l'omniprésence de la mesure de l'âge ou des taux d'immigrations dans les statistiques sur l'insécurité³³.

« On ne peut pas ne pas communiquer » : l'adage de Paul Watzlawick explicite l'une des implications de cette sélection différenciée. La mesure systématique entraîne la mise en texte de pratiques ou de conceptions implicites, voire quasi-inexistantes. Lors d'une enquête d'opinion, les sondés sont amenés à se positionner sur des enjeux qui ne les intéressent pas forcément ; l'observation provoque l'enregistrement formel de jugements diffus et incertains et leur agrégation dans des mesures uniformes.

Nous discernons ici la contrepartie des “filtres de lectures” étudiés dans la partie précédente : si certaines productions écrites sont “reconnues” comme texte, des “textes” imaginaires sont anticipés avant même leur élaboration effective. La structure d'une base de donnée pose d'emblée le principe d'un “devenir-texte”. La réitération des champs d'une “entité” à l'autre incite l'utilisateur à dénommer des “objets” ou des “attributs” informels, d'autant que les régulations introduites par certains systèmes d'information automatisent une forme de “hantise de la page blanche” : aucun champ ne doit rester vide. La bibliothèque numérique Gallica comprend ainsi une surreprésentation des documents publiés en 1800 : l'indication de la date de publication étant impérative, le bibliothécaire fait de 1800 une date par défaut pour tous les documents du XIX^e siècle dont la date exacte demeure inconnue.

2.2.3 Quelques problèmes méthodologiques

Notre essai de définition et l'examen du cas particulier de la “donnée” ont permis de dégager un programme général pour l'approche des cultures textuelles. L'analyse croisée de phénomènes jusqu'ici assignés à des “domaines” distincts (rhétorique, sémiotique,

³²Pierre Lascoumes, « La Gouvernamentalité », *op. cit.*, p. 20.

³³*Ibid.*, p. 20.

histoire du livre, sociologie des textes et de la réception...) soulève cependant plusieurs problèmes méthodologiques.

Tout en défendant une approche critique des processus de quantification ou de réduction de phénomènes sociaux, n'allons-nous pas opérer une reconstruction d'"entités" *a posteriori*? En dégagant les conditions d'émergence d'une "culture textuelle de la Bourse", comme nous le ferons dans la dernière section de ce chapitre, ne produisons-nous pas un objet tout aussi "fictif" qu'une catégorie socio-professionnelle? C'est là un dilemme fréquent dans les recherches en science de l'information et de la communication : l'intérêt exprimé par la discipline pour les "objets" composites se concilie difficilement avec les définitions trop strictes. En introduisant les « être culturels », Yves Jeanneret admet être confronté « à un paradoxe : il est nécessaire de reconnaître l'existence des êtres culturels dans la société, sans pour autant les chosifier ni les circonscrire artificiellement³⁴. »

Les éléments définitionnels préalablement mentionnés permettent déjà de cerner une forme de protocole "falsifiable" (c'est-à-dire au sens où nous donnons au lecteur les moyens de remettre en cause notre démonstration) : identifier un "réseau" de réécritures régulier, qui implique sur une période conséquente des acteurs et des formats récurrents.

De plus, en tant que construction sociale effective, chaque culture textuelle émet un discours sur elle-même. Ce méta-discours atteste de l'existence d'une configuration autonome même s'il constitue rarement une description valable et exhaustive du champ. Les activités impliquées dans ce réseau sont également liées par des "catégories en partage". Ces catégories visent notamment à édicter ce qui constitue ou pas un texte : elles fondent une grammaire de la reconnaissance. Leur définition reflète en partie une division du travail (entre les contributeurs reconnus et ceux dont les apports vont être occultés). Elle dépend également d'un réseau de présomptions et de spéculations : un journal va présumer des usages des lecteurs et, ainsi, les conditionner ; un investisseur va présumer des intentions des actionnaires et agir en conséquence. Avant même d'entreprendre une analyse croisée des différents registres d'énonciation, il est déjà possible de préjuger de l'existence de cultures textuelles.

Corollairement à la question précédente : où "s'arrête" une culture textuelle ? qu'est-ce qui matérialise sa "frontière", le point où elle laisse place à une autre culture ou un *no man's land* de textes non identifiés ? Les cultures textuelles ne sont ni des ensembles clos ni des lieux de dominations sans partage. Elles s'apparentent à des structures sous

³⁴Yves Jeanneret, *Penser la trivialité*, *op. cit.*, p. 15.

tension : les interactions évoluent continuellement et n'entament jamais le libre arbitre de chaque intervenant (d'où l'invocation du « nexus de pouvoir et de savoir »). Pour autant, ces recompositions sont continuellement lestées par la persistance d'un imaginaire commun du texte, qui, en dehors de certaines périodes d'incertitudes, évolue lentement. Les normes inconscientes encouragent cette inertie : ainsi en est-il des filtres apposés à notre lecture flottante. Tout au long de cette thèse, nous rappelons fréquemment que le journal ou la Bourse restent "en invention", et que ces deux "institutions" ne sont pas encore stabilisés.

Puisque les cultures textuelles sont des ensembles évolutifs, quels sont les facteurs déterminants de leur développement ? Une solution de facilité consisterait à cataloguer des conditions ou des contraintes de différentes natures (techniques, sociales ou culturelles), mais cela reviendrait à admettre tacitement une forme de "régionalisation" de la culture textuelle en plusieurs sphères distinctes. Nous avons préféré tirer parti une forme de hiérarchisation intrinsèque des cultures textuelles : les normes et les catégories des cultures textuelles sont généralement établies par des références. Ces références constituent des groupes sociaux structurés et institutionnalisés qui contrôlent les principaux canaux de diffusion et de circulation des textes (pour rester dans la métaphore du réseau, il s'agirait de nœuds). L'importance de ces acteurs n'est pas forcément perçue par l'ensemble des individus impliqués dans une culture textuelle : les agences de presse jouent un rôle aussi discret que considérable dans l'uniformisation des pratiques journalistiques.

L'insistance sur le rôle des "références" soulève une problématique sous-jacente : celle de l'articulation entre le discret et le continu, entre l'arbitraire et le structurel. Certains chroniqueurs boursiers ont été en mesure, dans certaines conditions, d'introduire des usages ou des représentations ensuite couramment repris au sein d'une culture textuelle³⁵. Pour cerner les motivations initiales de cette innovation, il convient de resserrer la focale sur des parcours personnels (éléments biographiques, pratiques stylistiques propres...). Est-ce à dire qu'une culture textuelle n'est que la résultante d'un agrégat arbitraire de choix individuels ? Comme nous le détaillerons dans la troisième partie de ce préambule, la conception de biographies socialisées (ou sociobiographies) permet en partie de contourner cet écueil : le parcours du chroniqueur est "poreux" et, en retraçant ces influences génériques, nous parvenons à redonner une dimension collective au processus d'élaboration des formes textuelles.

³⁵L'expression "valeur à turbans" constitue un exemple emblématique de cet itinéraire : créée par Jules Paton, elle en vient à se naturaliser au sein du jargon boursier

2.3 Un processus historique : le devenir texte de la Bourse

Pendant tout le XIX^e siècle, la Bourse se standardise. Des usages et des pratiques normalisés s'imposent aux communautés d'investisseurs et les fédèrent dans une culture textuelle commune.

Le premier instrument du devenir-texte de la Bourse est le texte ou, plus précisément, le texte légal. Ce processus de standardisation s'amorce avec une grande réforme financière, située commodément au début du siècle. Dans la perspective de l'établissement d'une hégémonie commerciale française sur le continent européen, le Consulat crée plusieurs dizaines de Bourses provinciales, sur le modèle du marché réglementé : l'État désigne des *agents de change* ayant le titre d'officiers ministériels et se portant garants des transactions. Le contrôle administratif sur l'échange affecte également l'organisation de l'espace (les Bourses à parquet imitent l'architecture de la Bourse de Paris, elle-même conforme aux directives officielles) et du temps (les temps d'ouverture et de fermeture, ainsi que les possibilités de spéculer à terme sont fermement encadrer).

L'édification de ce réseau repose sur un copier-coller : la réforme de 1801 reproduit les mêmes dispositions pour l'ensemble des Bourses de province et certaines Bourses européennes (dans la mesure où les frontières françaises s'étend jusqu'à Bruxelles, Turin ou Trieste). L'État crée les cadres d'une culture textuelle : le territoire est quadrillé d'institutions similaires, qui préparent la démocratisation de l'actionnariat. Parallèlement, l'administration publique élabore des modèles textuels standardisés (ordres, transferts de dettes...) et définit les conditions de leur circulation.

2.3.1 Les conditions règlementaires d'une production textuelle

Le réseau des Bourses françaises du XIX^e siècle est créé en quelques mois. De juin à fin août 1801, le consulat établit quarante-deux Bourses de commerce : Lyon et Montpellier dès le 1er juin, Lorient, Nantes, Paris, Lille, Toulouse, Douai, Valenciennes, Bordeaux, Dunkerque le 22 juin, Carcassonne le 26 ; Nîmes, Bruxelles et Marseille le 2 juillet ; Dijon, Reims et Amiens le 6 ; Le Havre, Rouen, Saint-Omer, Boulogne, Bayonne, Agen, Clermont-Ferrand, Rodez, Toulon, Niort, Blois, Brest, Arras le 26 ; Avignon, Honfleur, Caen, Orléans, Tours et Grenoble le 1er août ; Nice le 7 août ; Strasbourg, Saint-Malo et Rennes le 25 août 1801 ; enfin, Albi et Castres le 27 août.

Tous les décrets de création sont conçus sur le même modèle³⁶. Cinq ou six articles indiquent successivement la fondation de la Bourse (selon la formule consacrée : « Il y aura une Bourse de commerce dans la ville de X »), le lieu de son installation ou, à défaut, un engagement ferme de la part du gouvernement à le spécifier prochainement (pour Paris, « Les ministres de l'intérieur et des finances proposeront sans délai, le local qu'ils croiront convenable »³⁷), et un schéma général d'organisation : le *marché réglementé*.

Les marchés financiers du XIX^e siècle se subdivisent en deux grandes familles : le *marché réglementé* et le *marché libre*. Le premier cas se caractérise par « une intervention plus ou moins discrète de l'État³⁸. » Le second se définit « par une tutelle de l'État qui est nulle ou à peine perceptible : les agents de change sont considérés comme de simples négociants ou commissionnaires et n'ont aucun caractère officiel³⁹. » Ainsi le *London Stock Exchange* relève d'un marché libre : il ne forme pas une entité publique, mais une organisation autonome dont « les affaires sont traitées par ses membres⁴⁰ ».

Dans les décrets de 1801, la description du marché réglementé demeure très succincte. Elle a déjà fait l'objet d'un exposé raisonné dans la *Loi relative à l'établissement de Bourses de commerce* du 19 mars 1801 (28 ventose an VIII) :

Entre le vendeur et l'acheteur, il est besoin d'intermédiaires qui facilitent, proposent, consomment, garantissent l'exécution du contrat qui se fait entre eux. Il faut que ces intermédiaires, qui sont les agens (*sic*) de change et courtiers, offrent, par leur moralité, leurs connaissances, et même par l'engagement d'une partie de leur propriété, une garantie à l'administration publique comme à l'intérêt particulier. Il faut donc qu'ils soient désignés par le gouvernement à la confiance publique⁴¹.

Le monopole des transactions sur les valeurs mobilières cotées en Bourse (à cette date, essentiellement des obligations publiques) est confié à des officiers ministériels, les

³⁶De nombreuses publications ont reproduit ces décrets. Nous avons plus précisément eu recours à cette compilation : Charles Marie Galisset, *Corps du droit français ou recueil complet des lois, décrets, ordonnances, sénatusconsultes, règlements publiés depuis 1789 jusqu'à nos jours*, vol. 1, Bureau du Corps du droit français, 1833, à partir de la p. 2222

³⁷Décret du 22 juin, portant établissement d'une Bourse de commerce à Paris, article 5

³⁸Carine Romey, « L'organisation de la Bourse de Paris », *Le marché financier français au XIX^e siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 105.

³⁹*Ibid.*, p. 105.

⁴⁰*Ibid.*, p. 105.

⁴¹Exposé des motifs de la loi du 19 mars 1801, reproduit dans : *Nouveau manuel des agens de change, banque, finance et commerce*, Vinchon (Paris), 1851, p. 225.

agents de change. Leur probité est garantie par le dépôt d'une somme importante, le cautionnement. Le montant du cautionnement varie considérablement d'une Bourse à l'autre : de quelques milliers de francs dans un petit centre provincial à 125,000 fr. à Paris⁴². Depuis la loi du 28 avril 1816, les charges d'agent de change font l'objet d'une acquisition : le tarif est initialement fixé à 70,000 fr. à Paris ; il peut atteindre deux millions dans les années 1850. Pour couvrir les aléas d'une journée boursière, l'agent de change doit également disposer d'un fonds de roulement important (à Paris, il ne peut être inférieur à 300,000 fr.). En intégrant plusieurs charges additionnelles, Bozerian fixe à 2,500 000 fr., la somme que « le candidat est tenu de se procurer⁴³. » En raison de cette mise considérable, les charges sont graduellement acquises par des sociétés : en janvier 1858, la société Laperche se constitue au capital de 2,600,000 francs⁴⁴. À Paris, les 60 agents de change se démultiplient en plusieurs groupes d'associés (cinq par charge en moyenne vers 1858⁴⁵), assistés de nombreux collaborateurs.

Dans les plus grandes Bourses, ces communautés professionnelles se structurent en compagnie ou syndic : la Bourse de Paris est ainsi régie par un *Conseil des sept*, formé d'un syndic et de ses six adjoints⁴⁶, renouvelé tous les ans par l'ensemble des agents. Les agents de change se paient sur un *droit de courtage*, variable selon les Bourses et les valeurs traités. En 1858, le syndic de la Bourse institue un taux d'un huitième de pour cent (soit 0,125 %) pour les rentes ; pour les actions de chemin de fer, d'une valeur inférieure à 200 fr., il est fixé à 0,25%⁴⁷.

Les ordres d'achat et de vente transitent par une procédure hiérarchique : les investisseurs s'adressent à des *courtiers*, qui portent ensuite leurs instructions aux agents de change. Ces transferts successifs permettent de réaliser des économies d'échelle : à chaque étape, les intermédiaires effectuent des compensations en fusionnant les ordres similaires. Par ces opérations de “réductions” successives et, inversement, de “recomplexification” (car les manipulations génériques des agents de change affectent ensuite le portefeuille individuel de chaque investisseur), la Bourse de Paris annonce les grands “systèmes d'information” entrepreneuriaux de la fin du XIX^e siècle évoqués par Gardey :

Outil de production d'informations à partir du traitement de données écrites, les

⁴²Jules François Jeannotte Bozerian, *La Bourse, ses opérateurs et ses opérations*, vol. 1, E. Dentu, 1859, p. 45.

⁴³*Ibid.*, p. 45.

⁴⁴*Ibid.*, p. 46.

⁴⁵*Ibid.*, p. 48.

⁴⁶*Ibid.*, p. 49.

⁴⁷*Ibid.*, p. 59.

« systèmes » apparaissent comme des outils puissants de gestion de l'abondance ou du trop grand volume d'actions (et d'informations écrites sur ces actions-transactions) mais aussi comme des outils de réduction de la distance et des outils de contrôle, dans un contexte où le contrôle est rendu physiquement impossible par le changement d'échelle des activités⁴⁸.

L'organisation verticale est justifiée par la fonction principale des Bourses de valeur au début du XIX^e siècle : coter les emprunts publics. Confrontés à des déficits structurels, accentués par les guerres de la Révolution et de l'Empire, les États européens font massivement appel aux capitaux des investisseurs privés : en 1815 la part de la dette anglaise dépasse 200% du produit intérieur brut du Royaume-Uni. Les rentes forment le placement par défaut des élites françaises et britanniques. Dans les romans de Jane Austen, la richesse d'un individu autonome ou d'une famille s'évalue en « revenus de rente ». Par contraste, l'ouverture du capital des entreprises reste une pratique inhabituelle. Jusqu'aux années 1840, seul un petit nombre d'acteurs privés sont admis à la cote officielle française. La cotation à la criée est exclusivement réservée à la rente⁴⁹. La Bourse constitue ainsi un système à deux vitesses, où les rentes sont beaucoup plus liquides que le reste des cotations.

En 1801, le schéma du marché réglementé est-il inédit ? Bien que les Bourses de Paris, de Lyon, de Marseille ou de Toulouse existent depuis le début du XVIII^e siècle, le Consultat prétend faire table rase. L'incipit du premier article ne dit pas que la « Bourse adoptera » tel modèle d'organisation, mais, bel et bien, « Il y aura une Bourse de commerce » — comme si la Bourse préexistante cessait de fonctionner, sans laisser de trace. L'exposé des motifs de la loi du 19 mars 1801 conforte ce ressenti : il appelle à refondre les cadres de l'échange commercial français. « Tels sont les principes qui ont motivé la loi que je vous présente. Le gouvernement est pénétré de son importance : elle commencera la réorganisation de tous les établissemens qui intéressent le commerce, et dont il est pressant de s'occuper⁵⁰. »

Paradoxalement, cette table rase dissimulerait une entreprise de restauration. Pour Carine Romey, l'institutionnalisation du parquet et la réorganisation de la compagnie des agents de change matérialise un rétablissement de la pratique corporatiste de l'Ancien Régime.

Chacun des règlements qui le concernent marque une volonté centralisatrice : le

⁴⁸Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer, op. cit.*, p. 163.

⁴⁹Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 127.

⁵⁰*Manuel des agens de change et des courtiers de commerce*, Paris : Vve J. Decle, 1823, p. 226–227.

nombre restreint des agents de change exclut les imitateurs ; leur cautionnement témoigne d'un rapport particulier avec l'État — les agents de change versent des droits à l'État en échange d'une responsabilité concédée. À tous points de vue, cette époque fait renaître la corporation fermée que la Révolution avait voulu détruire⁵¹.

Cette continuité s'accroît au début de la Restauration. La loi du 28 avril 1816 rétablit la vénalité des offices : chaque agent de change peut recommander son successeur — et monnayer cette recommandation. Bozérian argue que la mesure anéantit les réformes introduites pendant la Révolution française : « À partir de ce jour, l'agent de change n'était plus, ne pouvait plus être officier public que de nom (...) On avait subi le monopole du fonctionnaire agissant au nom de l'intérêt public ; on le subit désormais au profit du commerçant agissant au nom de l'intérêt privé⁵². »

Le marché réglementé a son envers : la *Coulisse*. Il s'agit d'un marché libre, *de facto* illégal, qui opère souvent en des heures de cotation officielle. La Coulisse est plus ou moins tolérée, au gré des régimes, des gouvernements et des arrêts de justice. Si le Consulat et l'Empire tentent d'imposer une abolition totale, la monarchie restaurée n'a pas la même latitude. Contrainte de verser des indemnités importantes aux puissances occupantes, elle ne peut se priver d'un débouché supplémentaire pour écouler les émissions publiques. Les agents de change laissent la Coulisse s'organiser librement en « violation non seulement du monopole, mais aussi des règles de publicité comme unicité de lieu et de temps qui justifient ce monopole⁵³. »

Après un bref passage dans la Galerie Virginie du Palais-Royal, la coulisse s'établit durablement au Café Tortoni, à trois cent mètres du Palais Brogniart. Ensuite, le cycle des expulsions et des installations se poursuit sans interruption, jusqu'à l'officialisation complète de la Coulisse en 1898⁵⁴. Tout en multipliant les procédures à leur encontre, la Compagnie des agents de change collabore tacitement avec les coulissiers. Même démultipliés, les agents ne parviennent pas à faire face à l'afflux de valeurs cotées. Ils délèguent aux marchés officieux une partie du travail en leur laissant coter des valeurs de seconde importance :

Le nombre de ces valeurs est devenu tellement considérable, qu'il serait matériellement impossible aux soixante agents de change de prêter leur ministère pour

⁵¹Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 55.

⁵²Jules François Jeannotte Bozérian, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, *op. cit.*, p. 41.

⁵³Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 58.

⁵⁴*Ibid.*, p. 59.

toutes les transactions qui s'engagent. Aussi, suivant qu'il s'agit de tel ou tel fonds, de telle ou telle action, l'acheteur et le vendeur sont obligés de venir tantôt au marché du parquet, tantôt au marché de la coulisse, de s'adresser tantôt aux agents officiels, tantôt aux agents clandestins, et, comme toujours, tantôt d'observer, tantôt de violer la loi⁵⁵.

Cette observation de Bozerian singularise le rôle essentiel attribué à la Coulisse par-delà son illégalité supposée. Pour fonctionner correctement, un système aussi formalisé que la culture textuelle boursière doit ménager des espaces de liberté et d'incertitude. La Coulisse s'apparente à un lieu d'expérimentation et d'extension des textualités. En laissant tacitement ce marché informel traiter des valeurs qu'ils ne parviendraient pas à coter, les agents de change évaluent le potentiel d'officialisation de certaines pratiques émergentes. Ainsi, la plupart des activités entrepreneuriales ultérieurement intégrées dans la cote officielle ont d'abord connu une période d'acclimatation dans la Coulisse.

2.3.2 Un espace-temps sous contrôle

Le second outil de standardisation est la définition d'un espace d'écriture. L'agencement de l'espace boursier reflète la segmentation des énonciateurs. Dans les principales Bourses, les agents de change travaillent dans un lieu distinct et clos : le parquet. Au milieu du XIX^e siècle, la France compte cinq Bourses à parquet : Paris, Lyon, Toulouse, Marseille et Bordeaux.

L'édifice de la Bourse de Paris constitue le canon de référence. En 1808, Napoléon Bonaparte confie à l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart la conception d'un édifice devant symboliser la renaissance commerciale du Premier Empire. Il prend la forme d'un « temple périptère (entouré d'un rang de colonnes isolées du mur) de 69 sur 41 mètres » modelé sur la « basilique romaine »⁵⁶. Ce temple de la finance s'apparente à un panoptique. La grande salle centrale facilite le contrôle et la centralisation des échanges : « Napoléon, inquiet des conséquences possibles d'une spéculation non maîtrisée, souhaita rassembler en un lieu aisé à contrôler un marché qu'il entendait confier à des officiers ministériels⁵⁷. »

⁵⁵Jules François Jeannotte Bozerian, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, *op. cit.*, p. 56.

⁵⁶Edouard Mattei, *La Bourse en son palais*, Paris : Société nouvelle Adam Biro, 2001, p. 48.

⁵⁷Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 49.

⁵⁸Publié dans Alexandre-Théodore Brongniart, *Plans du palais de la Bourse de Paris et du cimetière Mont-Louis*, Paris : impr. de Crapelet, 1814, p. I

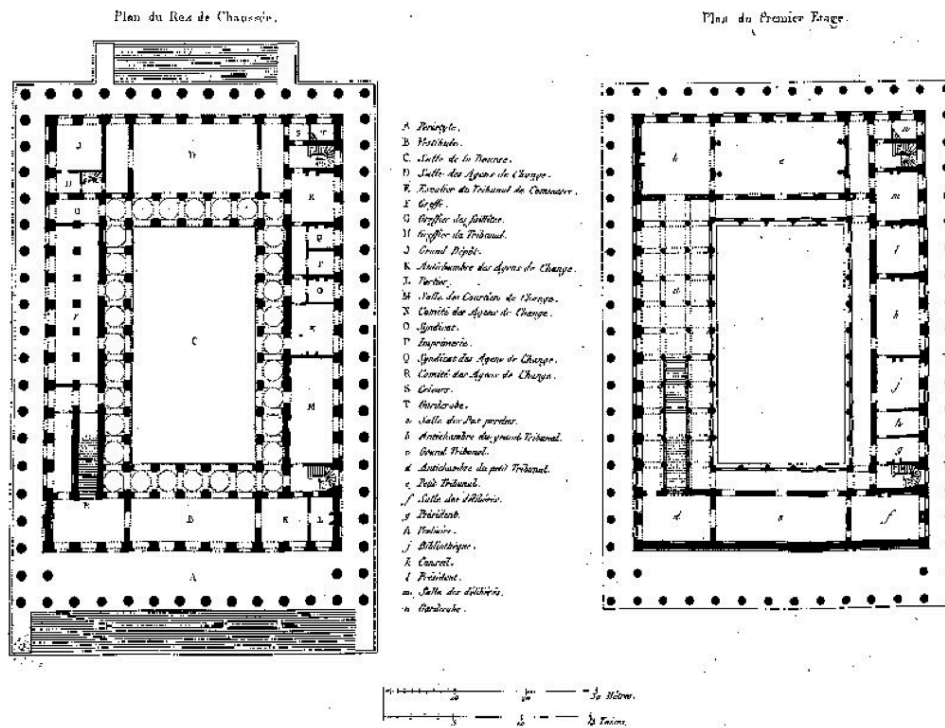


FIG. 2.1 : « Palais Impérial de la Bourse et du Tribunal de Commerce » de Alexandre-Théodore Brongniart (1808)⁵⁸.

Ce dispositif de contrôle tient lieu d'un dispositif rhétorique *sur le* contrôle : l'État impérial met en scène son aptitude à guider et fédérer les échanges. Du point de vue de la stricte réalisation pratique d'un "panoptique financier", le choix d'une esthétique gréco-romaine paraît arbitraire. Dans la lignée des grandes représentations officielles de David (tel que le *Sacre de Napoléon*), l'invocation d'un passé prestigieux et partiellement mythifié vise à consolider les prétentions d'un régime neuf, dénué de sources de légitimité. C'est que, comme le rappelle Louis Marin, « le plan de ville était jadis appelé portrait »⁵⁹. Les galeries « à l'antique » de la Bourse restituent une forme de figuration abstraite et idiosyncrasique de ce que l'Empereur aimerait être et, par leur seule présence, tentent de convaincre ceux qui les arpentent qu'il en est bien ainsi.

En tant que lieu public, le Palais Brongniart est accessible à tous les citoyens⁶⁰. Le premier article de l'arrêté du 16 juin 1802 (27 prairial an X) est formel : « Les Bourses de commerce seront ouvertes à tous les citoyens, et même aux étrangers. » La

⁵⁹Louis Marin, *De la représentation*, Gallimard, 1994, p. 206.

⁶⁰Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 50.

surveillance de l'État est relayée par celle du corps citoyen : chaque transaction peut être surprise par n'importe qui. L'arrêté du 16 juin 1802 ne se contente pas d'édicter un principe général de publicité. Il en précise les modalités concrètes. Ainsi l'art. 23 émet toute une série de recommandations architecturales :

Il sera établi, à la Bourse de Paris, un lieu séparé et placé à la vue du public, dans lequel les agents de change se réuniront pour la négociation des effets publics et particuliers, en exécution des ordres qu'ils auront reçus avant la Bourse ou pourront recevoir pendant sa durée : l'entrée de ce lieu séparé, ou parquet, sera interdite à tout autre qu'aux agents de change. Il sera également établi un lieu séparé, convenable pour les courtiers de commerce.

Ces directives concrètes contraignent par anticipation la réflexion architecturale d'Alexandre-Théodore Brongniart. Le plan intérieur de 1808 ne spécifie pas l'emplacement du parquet (qui ne constitue pas une salle autonome). Toute la structure est cependant pensée dans l'optique de ce pôle fondamental autour duquel s'élabore, par cercles concentriques, tout l'écosystème boursier. Les agents de change prennent place dans une corbeille surélevée. De là, ils sont en mesure d'observer tout le va-et-vient du Palais. Ils forment des cercles et traitent « à haute voix (...) les opérations de vente et d'achats⁶¹. »

Le temps constitue, au même titre que l'espace, un axe privilégié du contrôle des échanges. L'ordonnance du 20 juillet 1801 (1er thermidor an IX) statue que la cotation à la criée est possible « depuis trois heures jusqu'à quatre pour les opérations de banques et les négociations de lettres de change et d'effets publics » (art. 1). La limitation des enchères à une heure seulement vise à limiter la liquidité des cours (et, par là les risques de spéculations ou de revirements soudains). Dans le cadre d'une politique générale de libéralisation des marchés financiers, la Monarchie de Juillet est amenée à allonger la durée de la journée boursière : elle s'étale désormais sur deux heures, d'abord de deux heures à quatre heures, puis d'une heure et demi à trois heures et demi (Ordonnance du 12 janvier 1831, article 2). Sous l'Empire, la durée de la cotation est étendue brièvement à trois heures (arrêté du ministère de l'Intérieur, 23 avril 1859) avant de revenir à deux heures et demi (ordonnance du 29 mars 1862, article 2). Enfin, l'ordonnance du 18 mai 1892 (art. 1er) rétablit une cotation de trois heures, qui se maintient jusqu'à la suspension des cours pendant la Première guerre mondiale.

⁶¹ *Ibid.*, p. 52.

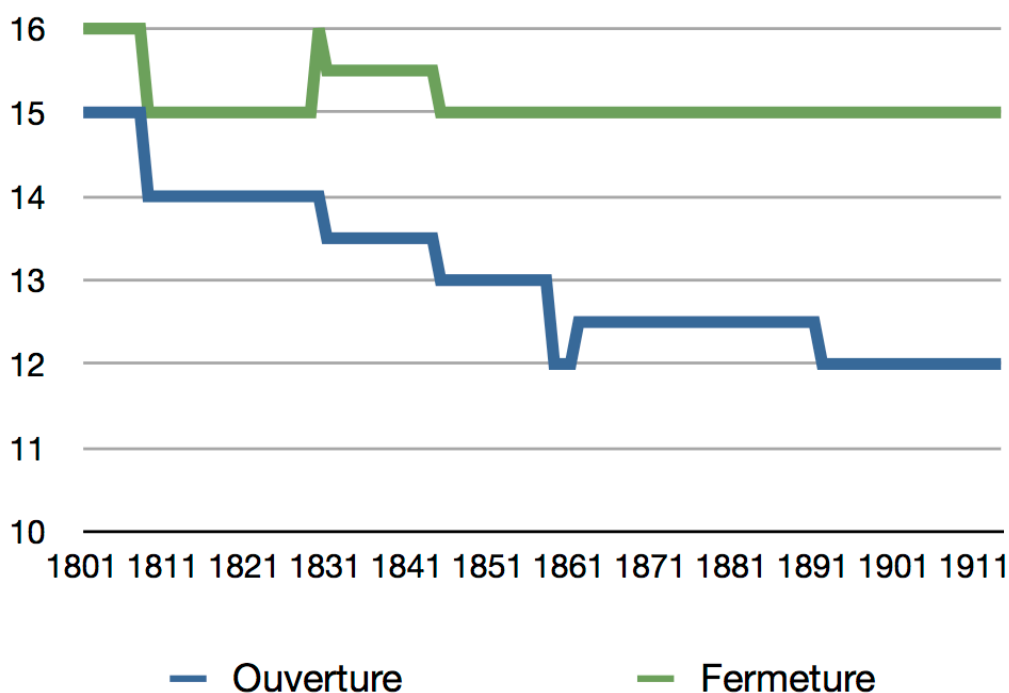


FIG. 2.2 : Horaires d'ouverture et de fermeture de la Bourse de Paris

La journée n'est que l'un des temps dans lesquels se déploie l'activité boursière. Les "liquidations" forment un motif rythmique majeur. Il s'agit d'une forme contrôlée et délimitée de marché à terme. Chaque investisseur peut s'engager auprès des agents de change à acheter une valeur ultérieurement. Le terme de la livraison (ou liquidation) est fixé à un mois (ou deux semaines pour les valeurs distinctes des effets publics, qui bénéficient de la petite liquidation du 16). Les commandes ne peuvent porter que sur des quantités pré-déterminées, par exemple 1500 fr. de rente 3%. Les anticipations et les spéculations sur le terme forment l'essentiel du jeu de la Bourse. C'est sur ce décalage que repose la spéculation à la baisse : un investisseur vend un titre sans le détenir, en s'engageant à l'acheter à la prochaine liquidation (cette opération est qualifiée de « vente à découvert ») ; si la valeur du titre décroît, il réalise une plus-value.

L'inventivité des spéculateurs a inspiré des combinaisons bien plus élaborées. Dans son *Manuel des spéculateurs à la Bourse*, Proudhon recense des « opérations complexes », anticipant une succession de hausses et de baisses⁶² (dans le jargon anglo-saxon,

⁶²Pierre-Joseph Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, Librairie de Garnier frères, 1857, p. 96.

on parle aussi de *stellage*) ou l'évolution du cours relatif d'une valeur par rapport à une autre⁶³.

Nous avons passé en revue les combinaisons les plus remarquables de la spéculation. Nous ne prétendons pas les avoir énumérées toutes, car elles revêtent, comme le Protée de la Fable, les formes les plus diverses. À chaque instant on en invente de nouvelles⁶⁴.

Dès 1821, Bizet de Frayne estime que les « marchés fermes sont presque les seuls employés à la Bourse⁶⁵ » et estime que les marchés au comptant ne représentent qu'un cinquantième de ces derniers. Près de quarante ans plus tard, Bozérian constate que « cette proportion est singulièrement dépassée aujourd'hui⁶⁶. »

2.3.3 Le régime de la réécriture

En créant ou recréant plusieurs dizaines de Bourses de commerce, la réforme de 1801 initie une dynamique de standardisation. Une pratique d'écriture illustre cette volonté politique : le copier-coller. Si pour certains centres majeurs (Paris, Lyon, Marseille), le législateur conçoit des décrets adaptés, pour la plupart des Bourses, il décline les mêmes tournures. La mise en regard des textes fondateurs de la Bourse de Niort et de la Bourse de Blois sur la page ci-contre montre l'ampleur de cette reproduction.

⁶³*Ibid.*, p. 99.

⁶⁴*Ibid.*, p. 101.

⁶⁵Louis-Christophe Bizet de Frayne, *Précis des diverses manières de spéculer sur les fonds publics en usage à la Bourse de Paris*, *op. cit.*, p. 72.

⁶⁶Jules François Jeannotte Bozérian, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, *op. cit.*, p. 83.

2.3. UN PROCESSUS HISTORIQUE : LE DEVENIR TEXTE DE LA BOURSE¹⁰¹

DÉCRETS DE CRÉATION DES BOURSES DE NIORT ET DE BLOIS DES 6 ET 28 JUILLET 1801.

Les parties identiques, reprises dans les deux décrets, sont colorées en rouge. Les textes ont été repris de : Charles Marie Galisset, *Corps du droit français ou recueil complet des lois, décrets, ordonnances, sénatusconsultes, règlements publiés depuis 1789 jusqu'à nos jours*, vol. 1, Bureau du Corps du droit français, 1833, p. 2239

1. Il y aura une Bourse de commerce dans la ville de Niort, département des Deux Sèvres.
 2. Une des salles du bâtiment destiné aux séances du tribunal de commerce est affecté à la tenue de la Bourse ; le préfet du département fera les dispositions nécessaires pour que le concours des deux services ne préjudicie ni à l'un ni à l'autre.
 3. Il n'y aura à Niort que des courtiers de commerce ; leur nombre ne pourra être au-dessus de quatre ; leur cautionnement est fixé à 2,000 fr. — Ils n'entreront en fonctions, et ne seront tenus de payer le premier terme de leur cautionnement qu'au 1er vend. prochain.
 4. Provisoirement, et jusqu'à ce qu'il y ait été pourvu par un règlement de l'administration publique, les droits de commission et de courtage seront perçus d'après les usages locaux : le tarif en sera dressé par le tribunal de commerce, soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur, et affiché au tribunal de commerce et à la Bourse.
1. Il y aura une Bourse de commerce dans la ville de Blois, département du Loir-et-Cher.
 2. Une des salles de la maison commune sera affectée à la tenue de la Bourse : le préfet est chargé de pourvoir à ce que ce local soit mis à la disposition du commerce.
 3. Il n'y aura que des courtiers de commerce dans la ville de Blois ; leur nombre ne pourra être au-dessus de trois ; leur cautionnement est fixé à 2,000 fr. — Ils ne seront tenus de payer le premier terme de leur cautionnement qu'au 1er vend. prochain.
 4. Provisoirement, et jusqu'à ce qu'il y ait été pourvu par un règlement général d'administration publique, les droits de commission et de courtage seront perçus d'après les usages de la ville de commerce la plus voisine : le tarif en sera dressé par le tribunal de commerce, soumis à l'approbation du ministre de l'intérieur, et affiché au tribunal de commerce et à la Bourse.

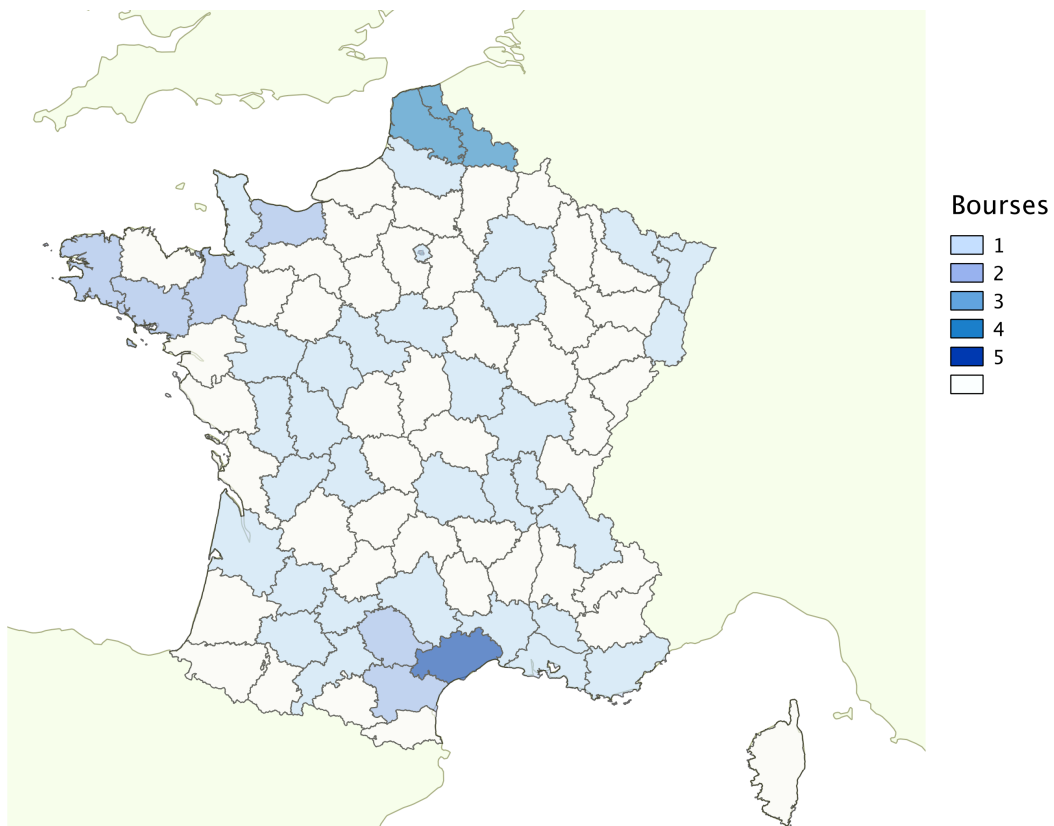
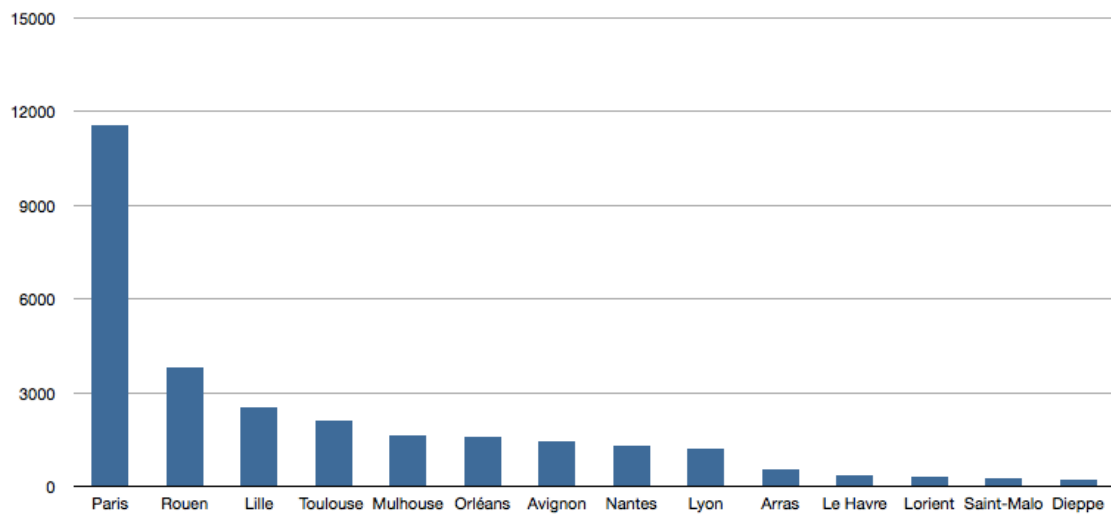
FIG. 2.3 : Les Bourses sur le territoire français au XIX^e siècle

FIG. 2.4 : Répartition des contributions de quatorze Bourses françaises pour une taxe exceptionnelle du 25 janvier 1846

2.3. UN PROCESSUS HISTORIQUE : LE DEVENIR TEXTE DE LA BOURSE¹⁰³

La génération en série de Bourses de commerce quadrille le territoire de la République française d'institutions financières destinées à être interconnectées, dans la mesure où elles partagent une constitution commune. L'illustration n°2.3 (page ci-contre) représente la distribution des Bourses provinciales, telle que consignée dans une liste de l'économiste et chroniqueur boursier Alphonse Courtois fils⁶⁷. La quasi-totalité des Bourses françaises ayant été créée pendant l'année 1801, la projection cartographique est valable pendant tout le XIX^e siècle. L'effort de *dispersion* est manifeste, et en partie indépendant de la productivité industrielle des territoires : avec cinq Bourses (Agde, Béziers, Sète (alors orthographié Cette), Montpellier, Pézenas), l'Hérault est devant les départements du nord (quatre Bourses pour le Nord et le Pas-de-Calais) ; la Bretagne est bien représentée (deux Bourses pour le Finistère, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine).

À l'instar de l'unité départementale, la Bourse se conçoit comme un service public. Elle doit être accessible à toutes les communautés marchandes qui en ressentent le besoin, même lorsque les moyens locaux restent limités. Une taxe exceptionnelle de 1846 donne un aperçu de la disproportion considérable entre petites et grandes Bourses. Le gouvernement monarchique sollicite une « contribution spéciale de la somme de cent quarante-sept mille soixante-trois f. (147,063 f.), nécessaire au paiement des dépenses des chambres et Bourses de commerce⁶⁸. » Quatorze Bourses sont sollicitées. C'est une sélection variée : elle intègre aussi bien des relais secondaires (Lorient, Avignon, Dieppe...), que des centres régionaux (Rouen, Lille, Mulhouse) et trois des cinq Bourses à parquet (Paris, Lyon et Toulouse). Les sommes exigées varient considérablement : de 215 fr. pour Dieppe à 11,583 fr. pour Paris, soit un rapport de 1 à 50 (voir l'illustration n°2.4, en p. 102). Elles ont été vraisemblablement déterminées au *pro rata* des capitaux disponibles au sein des compagnies des agents de change (et donc, de l'ampleur des mouvements financiers, les agents de change se payant sur un droit de courtage).

Le processus de standardisation s'étend hors des frontières actuelles de la France. Le Consultat et l'Empire instituent des Bourses dans les nouveaux départements : à Bruxelles (dès le 2 juillet 1801), Gand, Anvers, Ostende et Bruges (le 8 juillet 1801), Turin (le 4 octobre 1802), Groningue (le 7 avril 1813), Trieste et Emden (le 14 juin 1813). L'influence du modèle français n'est pas toujours durable. Bruxelles adopte finalement les statuts d'un *marché libre* : à partir de l'ordonnance du 30 juin 1832, les fonctions

⁶⁷Alphonse Courtois fils, « Bourse de commerce », *Dictionnaire universel théorique et pratique du Commerce et de la Navigation*, Guillaumin, 1859, p. 390.

⁶⁸Décret du 25 janvier 1846, article 1

d'agents de change et de courtiers sont fusionnées⁶⁹.

En instituant un maillage régional (voire, en raison des frontières étendues de la Grande République, international), le Consultat prépare et anticipe une transformation majeure : la démocratisation boursière. Pendant le XVIII^e siècle, les titres de commerce se diffusent difficilement en dehors des grands centres financiers : « La complexité de cette organisation traditionnelle du crédit se traduit par un certain grippage dans la circulation de l'argent qui entraîne des rationnements dans l'offre comme dans la demande de crédit et des taux d'intérêt élevés. Le taux de l'escompte pratiqué en province est loin d'être identique d'une place à l'autre⁷⁰. » La généralisation d'un modèle organisationnel homogène aboutit à la dispersion, sur tout le territoire, de « véritables marchés de l'argent à court terme⁷¹. ». La loi du 14 avril 1819 parachève cette reconfiguration : toutes les Bourses locales peuvent négocier des emprunts et des valeurs mobilières.

Cette volonté politique n'est pas toujours suivie d'effets : le montant des négociations sur les valeurs mobilières « reste cependant très faible, l'activité des Bourses de commerce restant largement dominée par l'échange de papiers de commerce⁷². » Néanmoins, elle change en profondeur les cadres de cette activité. Les petites communautés, relativement insulaires, des Bourses de l'Ancien Régime, laissent place à autre chose : une culture textuelle. L'effort de reprise systématique, initié par le *copier-coller* de 1801, ne se limite pas aux règles institutionnelles. Il affecte également l'architecture : « la Bourse de Lyon ressemble, en plus réduit, à celle de Paris. Cette comparaison se vérifie jusque dans l'organisation physique du marché⁷³. » Au terme de ce processus, tous les investisseurs français s'inscrivent dans un horizon social et symbolique commun. L'agencement physique du parquet, des corbeilles et de la salle commune ; la transmission verticale des ordres d'achat et de vente ; l'articulation de la coulisse et du marché officiel : ces éléments familiers caractérisent chaque Bourse à parquet et restent décelables dans l'ensemble des Bourses françaises.

⁶⁹Edouard Limaugue, *La bourse et les agents de change : études suivies d'un aperçu sur la lettre de change et d'une notice sur toutes les valeurs cotées à la bourse de Bruxelles*, vol. 1, Ve J. Van Buggenhoudt, 1864, p. 298.

⁷⁰Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 64.

⁷¹*Ibid.*, p. 64.

⁷²*Ibid.*, p. 64.

⁷³*Ibid.*, p. 67.

2.3.4 Renseigner des formulaires : les cadres éditoriaux du texte boursier

Le 17 mai 1799, le directoire promulgue une loi « relative aux transferts de la dette publique ». La crise des assignats motive un contrôle renforcé de l'État sur les transactions des rentes. Les sept articles de la loi modélisent une procédure complexe, visant à décourager les cessions les plus fréquentes — et, par là, les marchés à termes. Le législateur inclut, en annexe, un modèle pour déclarer un transfert (illustration n°2.5). Toutes les formules consacrées sont pré-remplies : l'investisseur n'a plus qu'à compléter les trois champs variables (nom du vendeur, nom de l'acheteur, montant de la transaction).

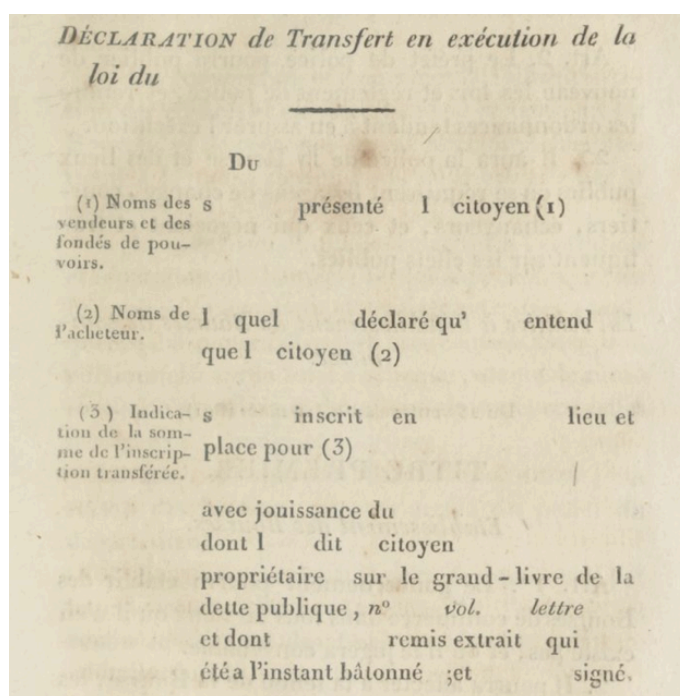


FIG. 2.5 : Modèle de transfert de dette publique, extrait de la loi du 17 mai 1799⁷⁴

La disposition n'a peut-être pas survécu longtemps. Moins de deux ans plus tard, le Consulat lance sa grande réforme des Bourses de commerce. Elle est révélatrice d'un formatage : l'écrit boursier se déploie dans un réseau de contraintes administratives.

Bozérian recense plusieurs formulaires typiques, employés dans la conclusion de marchés à terme. À l'instar du modèle de transfert du directoire, il s'agit de documents

⁷⁴ *Manuel des agens de change et des courtiers de commerce, op. cit.*, p. 219

préfabriqués, où l'investisseur n'a qu'à remplir quelques champs. Le chapeau précise le cours de la rente (sur la droite) et le montant total de l'opération (sur la gauche), et, potentiellement, la liquidation à laquelle s'effectue la livraison. Le corps du texte se compose d'un *collage* : des expressions récurrentes (« vendu à », « livrables fin [nom du mois], ou plus tôt, à ma volonté »), se combinent, dans le cadre d'une syntaxe resserrée et non verbale. Un manuel de 1821 explicite cette construction modulaire en signalant les formules consacrées par des italiques. L'un des exemples, reproduit dans l'illustration n°2.6, singularise l'emploi de « par mon ordre et pour mon compte » et de « ou plutôt à volonté »⁷⁵.

Comme le suggère la consultation croisée des modèles inclus dans plusieurs manuels de Bourse, les usages stylistiques ne sont pas fixes. Dans les illustrations présentées à la page 107, l'expression « ou plutôt à volonté », attestée en 1821, est remplacée en 1859 par une variante moins ambiguë : « ou plus tôt à ma volonté ». L'identification de ces mutations historiques reste, en 2015, un exercice approximatif, dépendant de sources de seconde main. Les archives de la Bourse de Paris n'ont pas fait l'objet d'une campagne de numérisation, à l'exception de quelques publications de référence (comme le *Cours Authentique et officiel*). La diffusion d'une partie de cet immense corpus, sous un format lisible par machine, améliorerait notablement notre compréhension des ressorts rhétoriques de l'écrit boursier.

Le choix des formules ne répond pas à un effet de style. Il fonde la stratégie combinatoire du vendeur ou de l'acheteur. Pour réaliser une opération complexe, telle qu'une superposition d'achats à terme afin de parier sur une série d'oscillations, le spéculateur contrôle minutieusement les termes employés. Dans les exemples de Bozérián, des glissements subtils (tels que le passage de « à ma volonté » ou « à sa volonté », l'absence ou la présence d'une mention « ou plus tôt ») affectent radicalement les positions et les attentes des énonciateurs.

⁷⁵Louis-Christophe Bizet de Frayne, *Précis des diverses manières de spéculer sur les fonds publics en usage à la Bourse de Paris*, *op. cit.*, p. 75.

2.3. UN PROCESSUS HISTORIQUE : LE DEVENIR TEXTE DE LA BOURSE107

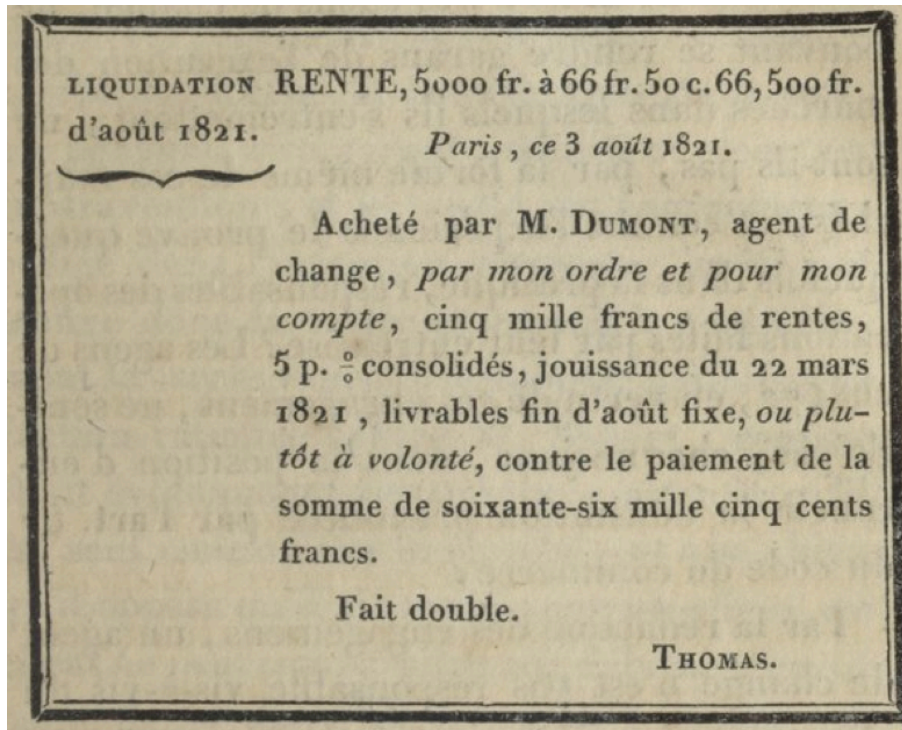


FIG. 2.6 : Formulaire typique pour un marché à terme, retranscrit par Bizet en 1821

Fr. 3,000 de rentes 3 $\frac{3}{100}$, à 68.50. Fr. 68,500 »»

Le trente et un octobre prochain, ou plus tôt à volonté, je transférerai à M. la somme de trois mille francs de rentes trois pour cent, contre le paiement qu'il me fera de la somme de soixante-huit mille cinq cents francs.

Fait double, à Paris, ce.

Signé.

Liquidation Fr. 1,500 de rentes 3 $\frac{3}{100}$ à 71. Fr. 35,500 »»
de mars.

Paris, ce 2 mars 1857.

Acheté de M. Reynart
Quinze cents francs de rentes 3 $\frac{3}{100}$, livrables fin mars, fixe ou plus tôt, à ma volonté, contre le paiement de la somme de trente-cinq mille cinq cents francs.

Fait double.

GILLAIN.

FIG. 2.7 : Formulaire typique pour un marché à terme, retranscrit par Bozérián en 1859

Ce formalisme juridique acte l'autonomisation des écrits boursiers au sein de la catégorie générale des écrits marchands. Tout en proposant des formulaires à imiter, les manuels des correspondances de négociants préconisent une approche rédactionnelle souple. En 1808, la *Correspondance des négocians* de l'Abbé M. critique l'emploi des formules consacrées pour désigner son interlocuteur : « Une lettre doit être l'expression simple et facile du sentiment ou de la pensée⁷⁶. » Un demi-siècle plus tard, le *Nouveau manuel complet de la correspondance commerciale* propose un « recueil de lettres dans lequel on peut puiser quelques renseignements pour les lettres qu'on a à écrire dans le même genre, en y faisant les changements que l'on désire, car le style ne se commande pas⁷⁷. » Or, dans l'écrit boursier, le style se commande : la planification d'une stratégie détermine, par anticipation, l'emploi des mots.

La condensation et le formalisme du texte facilitent sa circulation. Les agents de change et leurs assistants manient quotidiennement de grands corpus de formulaires. L'emploi commun d'expressions récurrentes permet d'effectuer des reports sans ambiguïtés vers des systèmes de classements génériques de l'information. L'écrit boursier se caractérise par une tabularité intrinsèque : les indications du chapeau dans les exemples de l'illustration n°2.7 correspondent aux entrées d'un tableau. De la portabilité des formules dépend l'efficacité de l'écosystème informationnel boursier. L'écrit boursier donne aussi des *ordres éditoriaux* : il indique quand un acte d'écriture est possible et à quelle condition. L'investisseur peut indiquer la date à partir de laquelle son engagement devient opérationnel. Il peut également lier la consommation de l'acte à des facteurs variables (tels que le prix de la valeur : on parle alors d'ordre « au mieux »), voire définir des réactions en chaîne (*d'abord* telle transaction *ensuite* celle-ci).

La cotation découle de la combinaison de ces ordres informationnels et éditoriaux. En accord avec la structure hiérarchique du *marché réglementé* à la française, chaque courtier transmet les ordres de ses clients à un commis, spécialisé dans un certain groupe de valeur. Les commis confrontent leurs opérations, en commençant par les ordres au mieux⁷⁸. Ils conçoivent un tableau où sont mis en regard les achats (par ordre décroissant) et les ventes (par ordre croissant). On en déduit le cours le plus juste, « tel que toute demande formulée à un prix supérieur et toute offre envisagée à un prix inférieur puissent être exécutées⁷⁹. » Un maximum de contreparties doit ainsi être

⁷⁶Abbé M**, *La Correspondance des négocians*, J. G. Cotta, 1807, p. 69.

⁷⁷C. F. Reess-Lestienne et F. Trémery, *Nouveau manuel complet de la correspondance commerciale*, Librairie encyclopédique de Roret, 1861, p. 5.

⁷⁸Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 126.

⁷⁹*Ibid.*, p. 127.

2.3. UN PROCESSUS HISTORIQUE : LE DEVENIR TEXTE DE LA BOURSE¹⁰⁹

assuré. Ceci fait, le cours est « accroché » et les contreparties satisfaites sont effacées⁸⁰. Les données, ainsi fixées, sont transférées de nouveau dans un tableau résumant les tarifs actuels de chaque valeur : la cote officielle. La cote manuscrite est envoyée à l'imprimerie interne du Palais Brongniart (qui occupe la salle P dans le plan d'Alexandre Brongniart, en p. 97). Elle en retire plusieurs publications : un placard affiché à la fin de chaque séance boursière et, surtout, un périodique, le *Cours Authentique et officiel*.

La publication du *Cours authentique et officiel* garantit la dissémination de l'ordre textuel boursier par-delà l'enceinte du Palais Brongniart. Il s'agit de la seule publication faisant autorité sur le cours des valeurs mobilières nationales françaises. Suite à un arrêt du conseil royal du 14 juillet 1787, qui sera appliqué avec plus ou moins de souplesse au cours du XIX^e siècle, la presse française est tenue de ne reproduire que les valeurs recensées dans le bulletin des agents de change. Libre de s'en affranchir, la presse étrangère s'y réfère constamment. Le *Times* signale ainsi explicitement que les cours des actions françaises proviennent du *Cours authentique*⁸¹.

Le *Cours authentique* forme une œuvre composite. Officiellement, le syndic des agents de change est son principal éditeur. Il détermine l'admission des nouvelles valeurs⁸² et classe les actions selon un ordre thématique qui fait autorité⁸³. Le syndic doit néanmoins composer avec d'autres acteurs. En province, les chambres de commerce conservent d'importantes prérogatives. Elles ont ainsi, un temps, empêché l'adjonction d'un parquet à la Bourse de Lyon.

Les prix des actions sont déterminés par un processus d'écriture collaborative : ils découlent des ordres de chaque investisseur, même si les nombreuses interventions éditoriales des agents de change et de leurs commis se traduisent par des déformations ponctuelles (les erreurs de retranscriptions inévitables dans un processus d'écriture manuelle à grande échelle, l'exclusion d'ordre ne satisfaisant pas la définition d'un prix optimal...). L'identification de ces énonciateurs de la cote constitue l'un des principaux enjeux de l'entreprise de décryptage de la chronique boursière : une hausse soudaine manifeste-t-elle l'implication d'une grande institution, publique ou privée ? ou une anticipation largement partagée par une partie des investisseurs ?

⁸⁰ *Ibid.*, p. 127.

⁸¹ Par exemple, la rubrique des *French Funds* du *Times* du 3 avril 1834, p. 4

⁸² Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 112.

⁸³ *Ibid.*, p. 116.

Chapitre 3

Corpus et méthodologies

Le chapitre précédent décrivait le cadre théorique de notre thèse : l'étude des cultures textuelles. La résolution de plusieurs problèmes fondamentaux soulevés par cet approche a permis d'évoquer les implications méthodologiques de cette approche — telles que la mise en œuvre d'une rétroactivité constante entre le champ documentaire, éditorial et poétique/discursif. Ces recommandations restent abstraites : elles n'ont pas été traduites en pratiques de recherches concrètes.

En introduisant cette approche, nous ne prétendions pas l'associer irrémédiablement à un mode d'emploi intangible : il existe plusieurs manières d'aborder les cultures textuelles. Ce présent chapitre présente l'une d'entre elles. Nous avons choisi de faire appel aux ressources propres à la programmation informatique. L'identification des "traits" fondamentaux d'une culture textuelle ou, dans notre cas, d'une activité située à la jointure de plusieurs cultures textuelles nécessite en effet d'analyser, en concomitance, un grand nombre de productions écrites. En déléguant une partie de ce travail à des algorithmes, nous souhaitons rendre possibles des investigations qui se seraient révélées autrement impraticables.

L'usage fréquent de ces formes d'écritures n'est pas neutre. Sous le titre « En lisant, en écrivant, en programmant », la première section analyse l'incidence de la rédaction de "scripts" sur les pratiques de recherche (en procédant à la textualisation de processus demeurés, autrement, implicites). La deuxième section explicite nos principaux champs d'observation : nous avons opté pour un détournement partiel vers les productions écrites de "référence" (soit les grands acteurs du secteur médiatique). La dernière section questionne le processus de reconstitution et de réécriture d'un corpus de presse numérisé.

3.1 En lisant, en écrivant, en programmant

Du texte aux cultures textuelles : l’approche porte la promesse d’une “distanciation”. L’enjeu n’est pas de passer du commentaire d’un texte à l’étude d’un ensemble de textes, mais de se donner les moyens de discerner certains motifs structurants, qui règlent la fabrication, la formulation et la circulation d’une production écrite. Est-il encore possible de “lire” dans ces conditions ? Ou faut-il accepter de ne parcourir que la “diagonale” du texte et saisir, de manière ciblée, un petit ensemble d’éléments déterminants ?

Il existe plusieurs manières de mettre le texte à distance. Dans *Distant Reading*, Franco Moretti distingue notamment deux méthodes : l’élaboration d’une méta-synthèse compilant des recherches préalablement effectuées (l’analyse des textes s’apparente dès lors à une division du travail tacite, entre études de premier niveau et méta-études) ; le recours à l’analyse quantitative qui permet de cerner l’emprise de certains motifs (*mots*, expressions, formes syntaxiques) dans un ensemble de textes.

Nous présentons ici l’une des implications possibles de l’analyse quantitative : le recours à un langage de programmation. Dans le cadre du travail de préparation de cette thèse, nous avons écrit plusieurs dizaines de “scripts” en Python et en R. Par contraste avec des logiciels utilisant des architectures préformatées, ces langages sont modulables : ils autorisent la conception de fonctions adaptables à un besoin ou à un usage précis. Sans se dissiper totalement, les effets de cadrage inhérents à toute approche quantitative sont ici modérés. Le conditionnement de la programmation n’est pas pour autant nul : le code informatique s’apparente à un devenir-texte de la recherche. Nous sommes amené à exprimer, par écrit, certaines opérations conceptuelles qui restaient auparavant du domaine de l’informel ou du non-dit.

3.1.1 L’art de la lecture distante

Distant Reading : tel est le titre d’une collection d’articles publiée en 2013 par un chercheur en littérature comparée, Franco Moretti. La couverture annonce la couleur : elle reproduit un réseau des relations entre les personnages de la pièce de William Shakespeare, *Hamlet*. La contribution de Moretti se situe dans le sillage du mouvement des humanités numériques.

Paradoxalement, le cadre méthodologique prôné par *Distant Reading* ne procède pas d’une révolution technique — d’ailleurs les critiques de l’ouvrage se sont focalisées sur

l'absence d'incarnation concrète des pistes proposées¹. Moretti souhaite tirer les conséquences d'une révolution intellectuelle : l'avènement de la *world history*, de ces grandes synthèses historiques mondialisées de Fernand Braudel ou Immanuel Wallerstein. Dans ces ouvrages, la rédaction effective ne représente qu'une petite partie du texte :

Écrivant sur l'histoire sociale comparée, Marc Bloch a forgé une jolie formule : « des années d'analyse pour un jour de synthèse » ; et si vous lisez Braudel ou Wallerstein vous saisissez immédiatement ce que Marc Bloch avait en tête. Le texte strictement rédigé par Wallerstein occupe un tiers de la page, peut-être un quart, ou moitié moins : le reste sont des citations (1400 dans le premier volume du *Système du monde du XVe siècle à nos jours*). Des années d'analyses réalisées par des pairs, que la page de Wallerstein synthétise dans un système unique. Maintenant, si nous prenons ce modèle au sérieux, l'étude de la littérature mondiale devra bientôt reproduire cette « page » — ce qui veut dire : la relation entre l'analyse et la synthèse — pour étudier la littérature. Mais, dans ce cas, l'histoire littéraire va rapidement devenir très différente de ce qu'elle est aujourd'hui : elle va devenir une « seconde main » : un patchwork des recherches menées par d'autres, sans aucune lecture directe. La programme de la littérature mondiale est toujours ambitieux, et peut-être plus que jamais ; mais cette ambition est maintenant directement proportionnelle à la distance du texte ; plus le projet est ambitieux, plus il doit se distancier du texte².

La conception d'une méta-synthèse n'est que l'une des pistes retenues par Moretti. Il préconise également la mise en œuvre d'une analyse stylistique quantitative (*quantitative stylistics*). Les perspectives ouvertes par le projet Ngram Viewer et la *culturonomics* le fascinent : « En matière de phénomène linguistique et stylistique, nous pouvons faire des choses dont les générations précédentes ne pouvaient que rêver »³. L'étude littéraire se focalise sur un petit échantillon de chefs d'œuvres. L'exégèse précise (*close reading*) ne permet pas de reconstituer la production textuelle d'une société : de 1750 à 1850, plusieurs dizaines milliers de romans se publient au Royaume-Uni. Les schémas narratifs, les formations discursives et les conceptions esthétiques les plus courantes ne correspondent pas nécessairement aux catégories canoniques élaborées par l'histoire littéraire. Pour Moretti, la fouille de texte automatisée à grande échelle constitue un

¹Par exemple : Ruth-Ellen St. Onge, « Compte rendu de Moretti (Franco), Distant Reading », *COnTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, 2014

²Les italiques proviennent du texte original. Nous traduisons : Franco Moretti, *Distant Reading*, Verso Books, 2013, p. 48.

³Nous traduisons : *ibid.*, p. 213.

instrument subversif : il remet en cause les régimes de textualités qui s'interposent entre notre perception contemporaine et les conditions d'élaboration, de diffusion effectives des textes étudiés.

Vous entrez dans l'archive et les coordonnées usuelles disparaissent ; vous ne voyez que des agrégats d'hybrides et d'étrangetés, pour lesquels les catégories consacrées de la taxonomie littéraire n'offrent qu'une aide limitée. C'est fascinant, de se perdre dans un univers dont nous ne soupçonnions pas l'existence ; mais nous peinons à extraire un tableau rationnel de cette Nuit de Walpurgis de voix discordantes⁴.

La numérisation altère notre regard et nos approches. Même si les interfaces s'efforcent d'éluder cette vérité dérangeante en mimant la structure originale des pages, images et textes ne sont que des tables de nombres auxquelles de multiples combinaisons peuvent être appliquées. Les documents peuvent être croisés, séparés et recoupés jusqu'au niveau de focalisation le plus infime qui soit (celui de la lettre ou du pixel). Ces parcours de lecture plus ou moins désaxés contribuent à enrichir et/ou amender nos interprétations initiales du texte. Selon Damon Mayaffre, « un texte n'a pas de signification mais un sens (ou plutôt des sens) qu'il ne s'agit pas de re-trouver mais de co-construire dans des parcours de lecture contrôlés (...) la logométrie formalise moins des données que des parcours interprétatifs⁵. » La diversification des parcours de lecture démultiplie les regards et révèle des perspectives insoupçonnées : ce que le simple décompte des occurrences masque, la projection, en réseau, des affinités lexicales permettra peut-être de le découvrir.

Notre objet de recherche se prête à cette approche. En tant que forme périodique récurrente, la chronique boursière est fortement codifiée. Sous réserve d'avoir été proprement configuré, un algorithme parvient à repérer automatiquement les diverses incarnations de ces routines. Il faut noter que l'analyse automatisée de la presse quotidienne reste peu usitée en France. La presse en ligne a fait l'objet d'un projet de relevé quantitatif ambitieux : le projet IPRI, « Internet, pluralisme et redondance de l'information » pour la MSH-Paris Nord. En 2015, il n'existe pas d'initiative comparable pour la presse ancienne. Le projet IPRI recense près de 5000 articles publiés pendant deux jours : le 6 et le 10 novembre 2008. L'analyse repose sur une méthode « semi-automatisée et

⁴*Ibid.*, p. 180.

⁵Damon Mayaffre, « Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique », *op. cit.*, p. 11.

inductive », déclinée en deux phases : une détection statistique des principaux termes ou réseaux de termes communs à plusieurs sources, puis un affinement manuel de ce défrichage⁶. En examinant le corpus finalisé, les chercheurs constatent que la répartition des sujets est très inégalitaire : « on observe ainsi une moyenne de 7 articles par sujet, avec d’immenses écarts à la moyenne et une médiane proche de 1 article par sujet⁷. »

Si la statistique libère, elle enferme aussi. Moretti n’ignore pas le conditionnement possible des instruments de mesure. La réduction des procédés linguistiques à une moyenne globale risque de générer une nouvelle vulgate : « en travaillant avec de grandes quantités, la moyenne devient une présence inévitable — et la moyenne implique un manque de distinction, la lenteur, l’ennui... Trop de polyphonie et trop de monotonie : les humanités numériques ont leur Charybde et leur Scylla. Lorsque nous parviendrons à développer une relation intelligible entre ces deux dérives, alors naîtra un nouveau paradigme de l’analyse littéraire⁸. »

L’avertissement de Moretti s’applique à l’étude des cultures textuelles. Pour saisir des réseaux discursifs et documentaires imbriqués, la lecture statistique des immenses corpus numérisés s’impose. C’est une voie royale pour s’émanciper des filtres de lecture : par-delà la part visible des œuvres ayant passé le test de la postérité, il existe des voies de traverse, des lieux d’échange et de formulation privilégiés et, pourtant, occultés. Pour autant, le travail statistique reste un travail textuel. Les tableaux, les visualisations, les bases de données ont leurs propres règles, et préforment notre regard tout autant que le commentaire exclusif d’un corpus restreint, érigé en objet représentatif de toute une économie de la formation des textes.

3.1.2 Du langage au dialecte : l’élaboration d’un outillage personnel

« Pour tout élément de la liste, effectuez cette opération » : telle est la syntaxe standardisée d’une “boucle” dans la plupart des langages de programmation. Les analyses présentées dans les trois parties de notre thèse ont requis l’écriture de nombreuses boucles : c’est parce que nous avons pu assigner à l’ordinateur la réalisation automatisée de certaines tâches que des recherches ou des manipulations portant sur des corpus étendus sont devenues concevables.

⁶Emmanuel Marty et al., « Variété et distribution des sujets d’actualité sur Internet. Une analyse quantitative de l’information en ligne », *Mots*, vol. 93, 2010, p. 111.

⁷*Ibid.*, p. 113.

⁸Nous traduisons : Franco Moretti, *Distant Reading*, *op. cit.*, p. 180-181.

Un langage de programmation s'apparenterait à un aimable secrétaire, prêt à accomplir de toutes sortes d'opérations avec une efficacité redoutable. Nous lui avons ainsi demandé, entre autres, d'importer des documents de toute sorte depuis la bibliothèque numérique *Gallica* (journaux principalement, mais aussi livres, annuaires, prospectus...), d'effectuer des séries de corrections sur des corpus, de retrouver la géolocalisation actuelle d'adresses anciennes, de compiler les occurrences d'une série de mots, de retrouver les reprises de textes d'un journal à l'autre, d'effectuer une reconnaissance probabiliste de l'identité d'un auteur...

La métaphore a ses limites : l'ordinateur requiert des instructions impératives. Il n'est pas possible de se contenter d'une intention générale (« récupérez tous les exemplaires de ce journal sur Gallica de telle date à telle date »). Toutes les étapes du processus doivent être décantées, explicitées et consignées. L'illustration ci-dessus reproduit les opérations suivantes : il s'agit de reconstituer les adresses web de chaque exemplaire hébergé par Gallica (« firsturl = url + date + firstendurl »), puis de vérifier si nous avons demandé une seule page ou davantage (au quel cas, nous ouvrons une boucle dans la boucle, pour récupérer chaque page).

```

for date in firstdate:
    textfile = title + "-" + date + ".xml"
    firstendurl = "/" + str(firstpage) + ".texte"
    firsturl = url + date + firstendurl
    openurl(firsturl, textfile)
    if (len(listpage)>0):
        for page in listpage:
            endurl = "/" + str(page) + ".texte"
            otherurl = url + date + endurl
            appendurl(otherurl, textfile)
    regex(textfile, sep1, sep2)

```

FIG. 3.1 : Un exemple de “boucle” en Python : l’expression initiale « for date in firstdate » correspond à l’instruction « pour tout élément dans la liste “firstdate” ».

La programmation impose une discipline contraignante. Nous devons réutiliser les commandes élémentaires de chaque langage (il n'est ainsi pas possible d'écrire un script en python en utilisant des termes en français). Si une opération est omise ou mal interprétée, le script refuse de fonctionner et déclenche une erreur. Les formats soulèvent des problèmes particulièrement tortueux. Les versions du langage Python que nous avons utilisées (2.7) utilisent par défaut un codage des caractères en ASCII, qui n'inclut pas,

par exemple, les accents français (é, è, ê, etc.) Nous devons employer des fonctions spécifiques pour les utiliser : par exemple, l'ouverture d'un fichier contenant une chronique boursière dépend de la commande « `codecs.open` ». qui spécifie nominalement la norme utilisée (« `utf-8` » plutôt que « `ASCII` »).

Par compensation, la programmation admet une forme de liberté combinatoire, qui serait impossible dans un logiciel structuré. À partir des commandes “de base”, il est possible de bâtir des fonctions et des procédures directement adaptées aux analyses envisagées ou aux objets de recherche manipulés. L'exemple de boucle reproduit plus haut fait ainsi partie d'une fonction que nous avons dénommée “`textpress`”. Nous avons pu l'améliorer graduellement en agrégeant et combinant des opérations disjointes. Dans sa première version, elle ne permettait de récupérer qu'une seule page de journal ; nous avons ultérieurement ajouté une instruction permettant de sélectionner toutes les pages situées entre telle et telle variable.

La programmation forme une écriture en mouvement. Nous ne sommes pas cantonné à l'emploi routinier d'un petit jeu de formules, mais dans le fil de l'élaboration et de l'enchaînement des boucles, des variables et des fonctions, il est possible de restructurer les cadres de notre acte d'écriture. Chaque fonction peut être “appelée” et s'intégrer dans une autre fonction ; chaque script peut récupérer les apports d'un autre script. Nous bâtissons graduellement un “dialecte” ou “pidgin” personnel, partiellement distinct des inflexions propres au langage originel. Dans l'illustration en p. 116, les instructions « `openurl` », « `appendurl` » et « `regex` » invoquent des fonctions que nous avons préalablement définies.

En cela, les technologies numériques constituent des outils privilégiés pour articuler les différents niveaux mobilisés par la notion de culture textuelle. Tout en mettant en œuvre une très grande diversité de méthodes et de procédés (reconnaissance optique des caractères, extraction des pages web, expressions régulières, indexation des documents, identification de *clusters*...), les programmes informatiques dialoguent. Ils manipulent les mêmes objets : des chaînes de caractère en format unicode⁹. Nos corpus, transformés en séries de données textuelles, voyagent continuellement d'un algorithme à l'autre. Ils ne voyagent jamais seuls, au sens où il s'agirait de textes *bruts*, dépouillés de tout marqueur méta-discursif. Notre programme d'import des exemplaires de journaux sur Gallica, Pyllica, récupère au passage plusieurs métadonnées (le nom du titre, la date de publication). Celles-ci jouent ensuite un rôle essentiel dans la conception de certaines

⁹À noter tout de même que dans certains cas, la perpétuation du format ne va pas de soi : la version du langage Python que nous utilisons couramment recourt par défaut à des caractères en format `ascii`

projections élaborées (analyse des correspondances, etc.)

Nous défendons l'idée que le *text mining* s'apparente à une extension de l'analyse classique du texte par d'autres moyens. Nos algorithmes d'extraction et nos formules d'analyse ont été réalisés sur-mesure : ils sont indissociables d'une lecture approfondie de notre corpus. Ils permettent d'automatiser notre regard personnel sur notre objet de recherche sans prétendre substituer une saisie mécanique à une saisie humaine. La plupart des outils mobilisés sont, en réalité, détournés : nous leur avons inventé un usage, non prévu par leurs concepteurs, mais adaptés à nos besoins immédiats. Des algorithmes destinés à classer automatiquement des textes dans des genres ont ainsi permis d'attribuer les chroniques boursières du *Journal des débats* à leurs auteurs.

Ce braconnage déjoue les conditionnements induits des discours d'escorte. Tel le lecteur stratège de Michel de Certeau, en lisant le mode d'emploi prédéterminé de chaque outil, nous avons découvert ou inventé autre chose : « Le lecteur est un producteur de jardins qui miniaturisent et collationnent un monde (...) Barthes lit Proust dans un texte de Stendhal : le téléspectateur lit le paysage de son enfance dans un reportage d'actualité¹⁰. »

3.1.3 Textualiser la fabrique d'un savoir

L'invocation du détournement ou braconnage ne permet pas de contourner totalement la contrainte formelle initiale de la programmation. Pour pouvoir élaborer notre jeu de fonctions spécifiques, nous devons nécessairement composer au préalable avec les inflexions propres au langage. Les mêmes instructions basiques (ouvrir un document, lancer une boucle, créer une fonction) sont régulièrement réécrites pendant toutes les étapes de notre travail de recherche (de la récupération de documents, à la conception de modélisations élaborées). Cette activité routinière s'insinue nécessairement dans notre manière d'envisager et d'instituer nos objets.

En septembre 2015, les dossiers et sous-dossiers réservés à l'écriture de notre thèse comprennent 142 scripts rédigés dans le langage python et 50 dans le langage R. Il s'agit de documents de différentes natures. Certains scripts achevés ont déjà fait l'objet d'une diffusion en ligne : notre procédé d'extraction automatisé des archives de Gallica est devenue une application publiée et téléchargeable sur GitHub¹¹. La plupart des scripts

¹⁰Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Nouv. éd., Paris : Gallimard, 1990, p. 250-251.

¹¹A l'adresse, <https://github.com/Dorialexander/Pyllica>.

restent cantonnés dans le champ des coulisses de la recherche : des archives conservant une version ancienne de fonctions ultérieurement modifiées, des brouillons et des essais inaboutis. Cette collection documentaire fait indubitablement partie des coulisses de la recherche, au même titre que les fiches bibliographiques ou les carnets d'idées. Comme tout document de "coulisse", elle contribue à expliciter des pratiques qui relèveraient autrement d'un "para-texte" plus ou moins bien conscientisé.

Avant d'élaborer notre script Pyllica, nous avons d'abord tenté de récupérer manuellement des textes sur le site de Gallica. Ces opérations n'ont jamais fait l'objet d'une mise en texte effective. Notre travail était sans doute très similaire à celui que réalise automatiquement l'algorithme : ouvrir une page, récupérer le texte, appliquer des corrections pour le rendre plus lisible. Seulement, il n'en reste pour ainsi dire aucune trace¹². Pour élaborer Pyllica, nous avons été contraint d'explicitier toutes ces tâches et étapes, en employant les commandes élémentaires du langage python.

La textualisation n'est pas limitée au jeu des formules standardisées du langage. Au fil des fonctions, des commentaires viennent ponctuellement signaler nos intentions originelles. Signe de l'influence structurante du langage de programmation, nous nous exprimons spontanément en anglais. À qui parlons-nous ? À nous-même, ou, plutôt au lecteur que nous serons plus tard. À mesure que le script s'étoffe, l'imbrication des fonctions et des variables s'inscrit dans un chemin de plus en plus complexe et rien ne garantit que nous garderons durablement en mémoire l'itinéraire suivi. Cette conversation solitaire n'obéit à aucune règle particulière : elle n'exclut pas les remarques méta-discursives ou humoristiques. Dans le fichier *pressexml.py* visait à reconstituer les sections d'une page de journal, nous nous excusons ainsi de concevoir un code « bordélique » : « merging the last item of the triplets in the similar fashion (that's crappy code, but sorry) ».

Tout comme nous avons pu identifier les ressort d'un devenir-texte de la Bourse dans la France du XIX^e, l'intégration de la programmation dans le processus d'écriture de la recherche soulève la question d'une "monstration" d'actions et de pratiques qui se situaient en deçà de toute extrapolation textuelle. Nous devons impérativement indiquer les phases successives de certains travaux et, par-delà cet impératif, nous sommes incité à compléter ce texte formalisé par un texte "libre" principalement destiné à expliquer nos intentions, mais aussi, à l'occasion, tendant à se muer en carnet de bord du travail en train de se faire (tel, le fait que nous nous résignons à écrire une fonction

¹²Même les indices de nos consultations, consignées dans l'historique de notre navigateur web ont sans doute disparu depuis

totale­ment abscon­se en atten­dant mieux). Cette dyna­mique de mon­stra­tion s’étend jus­qu’à la publi­ci­sa­tion : Pyllica est au­tant un “para-texte” don­nant à lire des pra­tiques de re­cher­che usuel­le­ment dis­si­mu­lées qu’un texte publié, rendu uni­ver­sel­le­ment acces­si­ble plus d’un an avant l’achè­ve­ment de la thèse.



FIG. 3.2 : Un exemple d’interaction distancée dans le temps : le strip « Future Self » de Randall Munroe (CC-BY-NC : réutilisation non commerciale possible). Consulté à l’adresse <https://xkcd.com/1421/> le 22 septembre 2015

Or, dans les infrastructures numériques tout écrit est aussi une donnée indexée et, donc, tout document est une archive. C’est là tout le sens de notre adresse à un futur nous-même : nous anticipons le fait que ce script sera de nouveau lu, voire modifié et réécrit. La textualisation des pratiques altère leur régime de temporalité : au lieu de s’inscrire dans un présent spontané, elles se muent en futur antérieur. Le code, non encore advenu, porte déjà en soi la perspective de sa consultation à venir et de la possibilité d’une rétrospective, telle que celle que nous venons d’esquisser dans les lignes qui précèdent. La fabrique du savoir devient, de manière notablement plus étendue, un objet de savoir.

3.2 Délimiter les champs d'observation

En programmant, nous avons principalement délégué des tâches déjà automatisées, telles la récupération de documents ou l'application de corrections systématiques. Même lorsque la programmation intègre une forme d'intelligence (par exemple en reconnaissant des récurrences stylistiques, permettant d'identifier des genres ou des auteurs), elle n'est jamais capable de comprendre ce qu'elle fait. L'interaction avec les scripts se limite à la détection d'erreurs de pure forme (un nom de fichier mal orthographié, un format textuel incompris...). À ce jour, nul algorithme ne nous a prévenu que notre approche est une impasse, qu'une source primaire étudiée n'apporte rien, ou que nous serions bien inspirés de relire telle ou telle référence pour parfaire nos essais de théorisation.

Non seulement l'identification des objets de recherche reste de notre seul ressort, mais elle est impérative : un script est prêt à consulter des centaines de milliers de texte, sous réserve que nous les lui indiquions. Il n'est pas question de se cantonner à une forme de lecture flottante et indécise. Si nous souhaitons réellement rechercher « en lisant, en écrivant, en programmant », nous devons au préalable cerner des ensembles textuels précis.

La délimitation de ces champs d'observation nous ramène à l'un des principaux problèmes méthodologiques soulevé par l'étude des cultures textuelles : comment concilier une approche nécessairement ouverte, puisque nous ne souhaitons pas réduire ces cultures à des systèmes clos, et l'identification d'entités formalisées ? Est-il envisageable d'effectuer des sondages représentatifs des productions écrites couramment manipulées par une ou plusieurs cultures textuelles, alors même que les "frontières" délimitant ses cultures sont floues et évolutives ? Pour situer le journalisme boursier dans l'économie générale des formes textuelles, faut-il mettre en œuvre une analyse comparée et extensive de l'ensemble des discours tenus sur la Bourse au sein d'une société ?

Nous avons esquissé un contournement possible : jouer sur la hiérarchisation intrinsèque de ces cultures, sur la prévalence de filtres de lecture et d'écriture, et sur l'autorité détenue par certains acteurs en position privilégiée (les références). La diffusion de la presse française du XIX^e siècle est ainsi fortement concentrée au profit d'un petit "club fermé" de grands quotidiens parisiens généralistes : alors que dans leur immense majorité les périodiques impriment quelques centaines d'exemplaires, la circulation de ces "références" est de l'ordre de 10 000 à 50 000 exemplaires. La composition de ce "club" évolue lentement. Jusqu'en 1836, il se résume à un duopole opposant le *Journal des débats* et le *Constitutionnel* : ils fédèrent, à eux deux, plus de la moitié des lecteurs de

la presse. Deux nouveaux entrants viennent ensuite bouleverser les règles du jeu : *La Presse* de Girardin et *Le Siècle*. Pendant plus de vingt ans, ces quatre titres dominent la presse française. Les *Débats* et le *Constitutionnel* adoptent les méthodes de leurs nouveaux concurrents et conservent une partie de leur prééminence.

La structuration fortement hiérarchisée de la presse périodique permet d'opérer une première condensation de l'horizon des champs d'observation possibles. Les acteurs du "club fermé" permettent de constituer un terrain de recherche optimal. Tout en resserrant notre focale sur un corpus défini et quantifiable, nous sommes en mesure de cerner le processus d'élaboration de motifs appelés à jouer un rôle déterminant dans la structuration du journalisme boursier.

Cette réduction est-elle suffisante ? S'il est quantifiable (au sens où il se matérialise sous la forme d'une collection d'exemplaires déterminée), ce corpus reste considérable : il s'agirait de prendre en considération la totalité des textes journalistiques sur la Bourse dans quatre titres (les *Débats*, le *Constitutionnel*, la *Presse* et le *Siècle*). Or qu'est-ce qui distingue un "texte sur la Bourse" ? la mention du mot "Bourse" ou, à défaut, d'un vocabulaire approchant ? Et comment effectuer une classification entre des textes nécessairement hétérogènes (chroniques financières, tableaux de cours, annonces, discussions politiques, critiques littéraires...) ? Si un langage de programmation peut repérer des motifs sur de très vastes corpus, il n'est en effet pas en mesure de distinguer des formes structurantes¹³.

Il convient ainsi d'opérer une seconde réduction, qui s'appuierait sur l'identification *a priori* d'une portion jugée significative du texte journalistique. Nous avons souhaité ici privilégier une rubrique particulière : la chronique boursière hebdomadaire. Par contraste avec le bref compte-rendu quotidien, qui accompagne généralement le tableau de cotation, cette publication plus étendue accorde une liberté d'écriture accrue au chroniqueur. Portée par un quotidien généraliste, la chronique dispose d'emblée d'un statut de référence active : elle dispose d'une influence *de fait* sur les autres productions périodiques et, en raison de sa malléabilité, elle s'apparente à un laboratoire d'usages et de motifs appelés à être plus ou moins fréquemment repris.

La chronique boursière hebdomadaire dispose d'une date de naissance précise : le 29 janvier 1838. À cette date, le banquier d'affaire et théoricien saint-simonien Isaac Pereire inaugure une « Revue de la Bourse » dans le *Journal des débats*. À partir de 1845, la forme est reprise dans l'ensemble de la presse généraliste française. L'anté-

¹³Il est, au mieux, possible de concevoir une reconnaissance probabiliste en s'appuyant sur l'emploi récurrent d'un lexique ou d'un répertoire de formules.

riorité du *Journal des débats* justifie une attention particulière : pendant huit ans, la chronique a été exclusivement modelée par un seul titre. Nous en venons ainsi à cerner un “moment critique” parmi la diversité des innovations, des écritures et des réécritures, qui expliquent la formation d’une certaine activité textuelle : c’est dans le *Journal des débats* que verrait le jour, dans des proportions qui restent à évaluer, des codes, des usages et des représentations inhérents au journalisme boursier.

Ces réductions successives ne s’annulent pas. Il n’est pas question de consacrer exclusivement notre thèse à la seule chronique boursière du *Journal des débats*. Seulement, nous admettons le principe d’une focalisation inégale : l’importance apparemment prise par les *Débats* dans la conception d’une forme emblématique du journalisme boursier justifie d’accorder autant voire plus d’attention à ce seul titre qu’à l’ensemble des titres du “club fermé” de la presse quotidienne parisienne et, de manière concordante, ce “club fermé” sera tout aussi étudié que l’ensemble diffus des formes textuelles qui pourraient avoir contribué à la formation du journalisme boursier.

Nous sommes ainsi amené à dégager trois champs d’observation, qui s’imbriquent dans un processus centripète :

- L’ensemble des chroniques boursières hebdomadaires *Journal des débats* sur une longue période
- Des sondages “longs” (sur deux séries de deux ans) effectués sur les chroniques boursières hebdomadaires publiées par les principaux concurrents des *Débats*
- Des corpus “contextuels” de plus ou moins grande ampleur, qui visent à clarifier le positionnement et l’extension du journalisme boursier au sein des cultures textuelles.

Avant de détailler précisément chacun de ces champs, nous devons procéder à une dernière délimitation : la définition des bornes chronologiques. Pour le *terminus post quem*, notre tâche est relativement aisée. Nous disposons de trois dates déterminantes : la codification du réseau des Bourses françaises en 1801, l’introduction de la première chronique boursière hebdomadaire en 1838, sa dispersion dans la presse française vers 1845. Ces dates correspondent aux bornes hautes de nos trois champs.

Pour la date finale, nous avons initialement adopté une césure conventionnelle dans l’histoire politique et sociale de la France : 1870. Le processus de dissémination de la chronique boursière hebdomadaire, tout juste embrayé en 1848, nous incitait naturellement à annexer la Seconde République et le Second Empire à notre analyse. La

guerre franco-prussienne marquait une “interruption commode : l’activité de la Bourse puis la parution de la plupart des journaux sont suspendus pendant le siège de Paris et la Commune. Nous nous sommes ultérieurement rendu compte que cette délimitation un peu arbitraire coïncidait avec une rupture profonde dans l’évolution du journalisme boursier : le déclin à moyen terme de la figure de l’auteur au profit de formes d’écriture collectives et/ou anonymisées marquées par l’emploi des dépêches et l’affermage.

3.2.1 Un corpus sur le temps long : le *Journal des débats* (1838-1870)

« Parmi les anciens journaux, il en est qui ont perdu leur influence et leur popularité. Chose singulière : le *Journal des débats* qui ne suivait pas la mode a conservé son importance tandis que *Le Siècle*, seconde puissance il y a quinze ou vingt ans, l’a perdue en dépit de ses efforts répétés pour rajeunir sa rédaction¹⁴. »

Ce constat d’Émile Zola met en évidence la position exceptionnelle du *Journal des débats* dans la presse française. Le titre traverse le XIX^e siècle et, au sein de la culture textuelle médiatique, conserve continuellement un statut de référence, alors que certains concurrents plus tardifs comme *Le Siècle*, ont déjà « décliné ».

En raison de cette longévité, le *Journal* est l’un des objets privilégiés des premières “études” consacrées à la presse. Dès 1842, Alfred Nettement publie une *Histoire politique, anecdotique et littéraire du Journal des débats*¹⁵. S’ensuit, notamment, un dictionnaire des rédacteurs et collaborateurs du *Journal* (1865)¹⁶, une biographie croisée des *Fondateurs du Journal des débats* (1865)¹⁷, et, lors du centenaire du journal, une compilation imposante d’études variées parues sous le titre de *Centenaire du Journal des débats*¹⁸.

L’identité éditoriale et politique du journal est étroitement liée à l’émergence d’une sphère publique autonome. Élu député de la sénéchaussée de Clermont-Ferrand lors des États généraux de 1789, l’avocat auvergnat Jean-François Gaultier de Biauzat envoie régulièrement des lettres et des rapports à un “comité municipal de correspondance”.

Ce mode restreint de publicité ne pouvait satisfaire les impatiences croissantes

¹⁴Émile Zola, « Études sur la France contemporaine. Lettres de Paris. La Presse française », *Le Messager de l’Europe*, mai 1877

¹⁵Alfred Nettement, *Histoire politique, anecdotique et littéraire du Journal des Débats*, Dentu, 1842.

¹⁶Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. Le Journal des débats*, Paris : F. Cournol, 1865.

¹⁷Francisque Mège, *Les fondateurs du "Journal des Débats", en 1789*, s. n., 1865.

¹⁸*Le Livre du centenaire du Journal des débats*, Plon, 1889.

de toute une population mise en éveil. Les campagnes, plus intéressées encore que les villes à connaître les modifications profondes de la propriété par suite de l'abolition des droits féodaux, désiraient être instruites, plus promptement et sans intermédiaire¹⁹.

Régulièrement averti du succès de ses relations écrites, Gaultier de Biauzat décide de leur donner un tour plus formel. S'associant avec l'imprimeur officiel de l'Assemblée nationale, François-Jean Baudouin, il crée un *Journal des débats et des décrets*²⁰. En 1800, cet organe de la sphère publique devient un journal généraliste. Le mardi 21 janvier (1er pluviôse), l'imprimeur François-Jean Baudouin cède le *Journal des débats et des décrets* aux frères Bertin pour la somme de 20 000 francs. Les Bertin s'entourent d'une équipe talentueuse. L'un des rédacteurs, Louis Geoffroy, connaît rapidement une célébrité considérable²¹. Il diffuse ses critiques littéraires et dramatiques dans un espace éditorial à part, le feuilleton, sorte de supplément inscrit dans le corps du journal dont il est séparé par un trait épais²². Jusqu'aux débuts de la Restauration, le *Journal des débats* est le premier quotidien français. L'Empire entreprend la saisie de cette publication trop influente : par le décret du 17 septembre 1811, les frères Bertin sont expropriés²³. Ils reprennent possession de leur bien au début de la Restauration²⁴.

De 1815 à 1836, le *Journal des débats* occupe, avec son concurrent le *Constitutionnel*, une position privilégiée. Sans retrouver sa diffusion sous l'Empire (vers 1813, elle dépassait les 20 000 exemplaires), il conserve un prestige culturel considérable²⁵. Il tente de peser sur le jeu politique. Suite à l'affaire de la conversion des rentes²⁶, il s'oppose au gouvernement ultra de Charles X et se rapproche des milieux orléanistes. L'identité idéologique des *Débats* est désormais fixée : par-delà les changements de régime, il reste fidèle au "juste milieu" conservateur²⁷.

¹⁹Agénor Bardoux, « Le Journal des débats avant les Bertin », *Le Livre du centenaire du Journal des débats*, Plon, 1889, p. 4.

²⁰Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944*, Paris : Ellipses, 2007, p. 46.

²¹*Ibid.*, p. 62.

²²Lise Dumasy, *La querelle du roman-feuilleton : littérature, presse et politique, un débat précurseur (1836-1848)*, ELLUG, 1999, p. 5.

²³Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944*, *op. cit.*, p. 60.

²⁴Sur l'existence mouvementée du *Journal des débats* sous le Consulat et l'Empire, cf. une étude détaillée récente : Benjamin Fayet, *Le Journal des Débats sous le Premier Empire : (1804-1814)*, Editions universitaires européennes EUE, 2011

²⁵Sur la contribution du *Journal des débats* à la vie littéraire de la Restauration, voir cette monographie en allemand : Ruth Jacoby, *Das Feuilleton des Journal des Débats von 1814 bis 1830 : ein Beitrag zur Literaturdiskussion der Restauration*, G. Narr, 1988.

²⁶Nous y reviendrons en détail p. 205.

²⁷Cette fidélité de principe n'exclut des moments d'incertitudes. Une thèse a ainsi été consacrée à

L'apparition d'une nouvelle presse à 40 francs en 1836, avec la fondation conjointe du *Siècle* et de la *Presse*, ne remet pas en cause l'autorité des *Débats*. Il reste un acteur influent des transformations médiatiques : distancé par une presse à grand tirage, le titre ne tombe pas en désuétude et continue d'initier des expérimentations reprises par d'autres, en contribuant notamment à l'élaboration du roman-feuilleton (les *Mystères de Paris* y paraissent de juin 1842 à octobre 1843). Pendant la décennie 1890, il est l'un des principaux acteurs de la « guerre des agences » : son secrétaire de rédaction, Hippolyte Bercher, s'engage en faveur d'un concurrent américain de Havas, l'agence Dalziel ; il restructure le quotidien autour de la transmission et de la valorisation des dépêches télégraphiques²⁸.

À l'image du feuilleton, plusieurs formes emblématiques de la presse française se sont d'abord développées dans le *Journal des débats*. La chronique boursière hebdomadaire est l'une d'entre elles : de 1838 à 1845, la « Revue de la Bourse » du banquier d'affaires Isaac Pereire est la seule rubrique de la presse parisienne généraliste à couvrir l'actualité de la Bourse de Paris. Le successeur de Pereire, Jules Paton, assure la rédaction de la chronique pendant plus de quarante ans, de 1845 à 1888²⁹.

Influence durable sur le système médiatique, précocité d'une rubrique boursière structurée, longévité exceptionnelle de l'un des principaux chroniqueurs, disponibilité de l'ensemble des exemplaires sur la bibliothèque numérique Gallica : la concordance de ces facteurs favorables nous incitait naturellement à faire du *Journal des débats* notre champ d'observation principal. À partir de notre application Pyllica, nous avons pu extraire 1516 chroniques hebdomadaire des archives hébergées par Gallica sur une période s'étendant de 1838 à 1870, soit de la parution de la première chronique de Pereire à notre *terminus ante quem* conventionnel³⁰. Ce corpus a été rédigé par quatre chroniqueurs principaux : Isaac Pereire (1838-1840), Charles Sarchi (1840-1841), Olinde Rodrigues (1841-1845) et Jules Paton (1845-1888).

l'attitude du *Journal* face aux réformes impériales de 1860-1861 : Jean Marc Boudrias, « Les libéraux du Journal des débats et de la Revue des deux-mondes face aux premières réformes impériales, 1860-1861 », thèse de doct., Université d'Ottawa, 1976.

²⁸Michael B. Palmer, *Des petits journaux aux grandes agences : naissance du journalisme moderne 1863-1914*, Aubier, 1983, p. 166.

²⁹L'évaluation a été reconstituée par un algorithme d'attribution statistique automatisé. Les sources d'époque indiquent une période d'arrivée s'étendant de 1844 à 1847.

³⁰Ce corpus peut être téléchargé à l'adresse <http://projetjourdain.org/Bourse19/sentence.csv>.

3.2.2 Des sondages dans le système médiatique : 1851/52 et 1861/62

Après 1845, le développement de la chronique boursière ne relève plus du seul *Journal des débats*. La forme est successivement adoptée par *La Presse* (premier essai en 1845, installation définitive de la forme en 1849), le *Constitutionnel* (en 1846) et *Le Siècle* (en 1851). Au début du Second Empire, elle fait partie de l'attirail standard de tous les grands quotidiens généralistes.

Même en employant notre programme Pylica, l'extraction des rubriques journalistiques reste un processus laborieux, que nous ne sommes pas parvenu à automatiser complètement. La reconnaissance sémantique des composants du journal (feuilleton, publicité, tableaux...) est inexistante sur Gallica et inaboutie sur Europeana (des rubriques viennent fréquemment se superposer). Pour s'assurer que le corpus ne comprend que des chroniques boursières, nous devons mener une vérification manuelle systématique. En raison du temps nécessaire pour effectuer ce traitement, nous ne pouvions au mieux ajouter un seul corpus comparable à celui des *Débats*. Or plusieurs titres présentaient un grand intérêt potentiel : *Le Siècle* est le premier quotidien à publier une chronique boursière en une ; journal du soir, *La Presse* procède à un resserrement notable des temps d'écriture (le chroniqueur rédige et envoie son texte juste après la séance boursière) ; *Le Temps* engage un ancien typographe, qui a peut-être composé des tableaux de cotation.

L'élaboration de sondages sur deux "séquences" concilie ces aspirations contraires. La période 1851-1852 marque l'avènement du Second Empire ; elle correspond, au sein de la chronique, à une rupture considérable : l'intégration de la signature, sous l'impulsion de la loi Tinguay. Au sein de cette période, nous avons retenu les trois titres suivants (outre le corpus principal des *Débats*) : *La Presse* (avec une chronique rédigée par Alphonse Lauvray), *Le Siècle* (par Ildefonse Rousset) et le *Constitutionnel* (par Eugène-Hippolyte Bourgoïn).

La période 1861-1862 résulte d'une détermination plus arbitraire : il n'y a pas de rupture éditoriale notable. Le hiatus de dix ans avec la période précédente facilite les comparaisons. À cette date, la chronique est définitivement installée et légitimée dans l'espace journalistique (ce qui se traduit, notamment, par la publication d'une série de portraits de bulletiniers dans *Le Figaro* en 1862). Nous avons ici recueilli l'ensemble des chroniques de la *Presse*, du *Siècle* et du *Temps* (à partir d'avril 1861, lors de la création du journal, ce qui représente un an et huit mois, au lieu de deux ans).

La comparaison de ces sondages est facilitée par l'utilisation d'une base de données, administrée par le logiciel Postgres. La structure de la base se subdivise en quatre entrées : le nom de l'auteur, la date de publication, le nom du titre et une phrase (définie approximativement comme toute séquence de mots commençant pas une majuscule et finissant par un point). Après plusieurs essais, la phrase est finalement apparue comme l'entité la plus appropriée : elle est suffisamment longue pour apporter quelques informations contextuelles, et suffisamment courte pour rester manipulable et faciliter l'identification des occurrences.

3.2.3 Contextes et contours : situer la chronique boursière dans une culture textuelle

Les deux corpus précédents visaient à cerner l'action de références, soit d'institutions médiatiques en mesure d'imposer des normes éditoriales et discursives à l'ensemble d'une culture textuelle. Cette focale est risquée : la réduction du champ d'observation peut se solder par une réduction conceptuelle. Au lieu de retracer l'émergence d'un journalisme boursier, nous montrerions autre chose : la formation de la chronique boursière hebdomadaire dans le *Journal des débats* et, dans une moindre mesure, chez ses concurrents.

Il y a un second problème : comment penser l'unité du journal, l'unité d'un genre dans une forme discursive qui obéit à une logique polyphonique ? Comme la rubrique boursière est en invention, et que l'on ne saurait restreindre cette phase d'élaboration à un seul support, il est nécessaire de prendre en compte les modalités de sa circulation et les affinités préférentielles qu'il entretient vis-à-vis de telles ou telles formes textuelles.

C'est ainsi que nous avons été amené à élaborer des corpus que nous pourrions qualifier de contextuels. Nous prenons ici le terme "contexte" dans son acception ancienne : non un "environnement" diffus mais pour reprendre la définition de l'*Encyclopédie*, l'« ensemble du texte qui entoure un extrait et qui éclaire son sens ». Nos sélections des chroniques boursières ne forment rien de plus que des extraits de textualités plus globales : celles des manières d'écrire *sur* et *dans* la Bourse au XIX^e siècle. En coupant ces extraits des grands flux d'écritures, nous ne formulons qu'une réalité tronquée, voire, en partie, fictive : car comment s'assurer autrement que tel motif introduit par la presse forme bien une innovation et non un reflet et une amplification d'un motif préexistant ? Sans contexte, il n'est pas de critère.

Par nature, ces corpus contextuels ne sont pas toujours bien délimités. Si le recours

a des références admettait encore le principe d'une "condensation" de nos recherches sous la forme d'un "terrain" quantifiable, ici nous devons malgré tout maintenir une forme d'ouverture. Nous pourrions néanmoins procéder à une forme de typologie approximative.

Certains corpus visent à identifier le mouvement général des textes, la manière dont ils se distribuent dans l'espace ou dans le temps. Nous pouvons faire entrer dans cette catégorie les compilations de données bibliographiques sur des publications fixes ou périodiques, généralement effectuées à partir de sources d'époque : la géolocalisation des titres de presse parisiens (effectuée à partir des indications de l'*Almanach de Commerce*), le repérage de l'amplification des discours sur la finance dans les ouvrages imprimés de la Restauration (réalisé grâce à un décompte des publications des catégories « finances » et « commerce » de la *Bibliographie de la France*). Les nombreuses recherches flottantes effectuées à partir de mots clés sur les bibliothèques numériques relèvent également de cette perspective générale. Nous avons pu ainsi préciser l'introduction de certaines innovations ou de certaines formations conceptuelles dans des collections textuelles non délimitées a priori.

D'autres corpus contextuels s'apparentent à des focales secondaires. Nous nous sommes efforcés de cerner ponctuellement certaines collections exemplaires de textes qui ne relevaient pas de la principale forme étudiée mais entretenaient avec elle des rapports intertextuels significatifs : les formes successives prises par le tableau de cotation dans le *Journal des débats* entre 1800 et 1870 ; les premiers compte-rendus de la Bourse de Paris publiés dans le *Constitutionnel* en janvier et février 1829 ; les pages publicitaires du *Journal des débats* en avril 1833 et avril 1837. Il était aussi question de s'émanciper ponctuellement du cercle fermé des grands acteurs. Certains mouvements déterminants pour comprendre l'évolution de la chronique boursière prennent naissance à la périphérie. C'est notamment le cas de l'affermage, qui affecte dès le début des années 1860 une presse légitimiste alors marginalisée, avant de s'étendre à l'ensemble du champ journalistique (d'où la réunion de dix-huit chroniques affermées par la banque Serre dans le journal *L'Ami de la religion* entre octobre 1860 et janvier 1861).

Il convient enfin de distinguer un cas-limite, celui d'un corpus reconstitué, voire plutôt recréé : notre collection de "fiches" sur les parcours des chroniqueurs financiers. Si des séries de portraits avaient alors été consacrées à ces acteurs (en particulier dans *Le Figaro* entre novembre 1862 et janvier 1863), nous avons été amené à effectuer une synthèse élargie de nombreux fragments d'information biographique (données bibliographiques, réclames, préfaces, pamphlets...). Cette compilation se déploie actuelle

dans deux collections distinctes : une base de bulletiniers, comprenant des informations élémentaires et normalisées (dates de naissance et de mort, activités, collaborations), et une série de documents libres recensant et reproduisant les fragments.

Ces parcours biographiques ont pris une importance croissante au cours du processus d'écriture de la thèse. La hiérarchisation intrinsèque de la culture textuelle journalistique a pour effet de placer certains chroniqueurs au premier plan : en l'absence de toute codification préalable, les collaborateurs successifs du *Journal des débats* disposaient d'une très grande latitude pour modeler la forme au gré de leurs intentions et de leurs intérêts. Le répertoire discursif du journalisme boursier tel qu'il se stabilise pendant le Second Empire découle en partie d'un agrégat de choix personnels que nous devons nécessairement resituer. Au-delà des évolutions structurelles et collectives, nous constatons une forme d'irréductibilité des choix personnels et individuels.

Cependant, par un effet de boucle rétroactive, les cultures textuelles déteignent sur les formations de ces individus et, donc, sur leurs pratiques d'écriture. En 1838, Isaac Pereire invente la chronique boursière hebdomadaire, en ce sens qu'il est le premier à rédiger chaque semaine une recension détaillée de l'actualité boursière. Seulement, il n'invente pas la totalité des motifs présents dans cette chronique. Son écriture se situe au carrefour de plusieurs héritages et influences : héritage d'une culture marchande transmise par sa famille ; influence de l'idéologie saint-simonienne, dont il compte parmi les disciples les plus en vue.

À la suite de Bernard Idelson, nous pourrions qualifier ces "biographies socialisées" de "sociobiographies". S'intéressant au cas particulier d'un espace public "restreint" (celui de l'île de la Réunion), Idelson est confronté à une situation analogue au "petit monde" de la chronique financière dans la France du XIX^e siècle : la circulation et la formulation des textes dépendent de parcours personnels : « la généalogie des trajectoires sociales des acteurs participant à cet espace est considérée, de notre point de vue, comme porteuse de sens³¹. » Pour éviter de faire d'un espace social la résultante d'un agrégat de choix individuels arbitraires, le biographique doit être constamment enchâssé dans le social, de telle sorte que nous redécouvrons, par un détour individuel, l'emprise de phénomènes collectifs de plus grande ampleur :

Cet individu sera appréhendé comme appartenant à un groupe qui évolue au sein d'une sociohistoire (au sens eliasien du terme) ; de même qu'il joue également un rôle d'actant au sein de l'espace public (en l'occurrence médiatique) dans lequel

³¹Bernard Idelson, *Vies de journalistes : Sociobiographies*, Editions L'Harmattan, 2014, p. 15.

il se situe. Nous abordons ainsi l'exercice biographique — la récolte d'histoires de vie — au sein des sciences de l'information et de la communication, avec une visée (encore une fois prudente) de compréhension du social, à partir de l'expérience individuelle³².

3.3 Les modalités d'une reconstitution

La délimitation des champs d'observation ne constitue pas le seul travail préalable nécessaire avant de pouvoir procéder à l'analyse des textes. Si la numérisation permet d'aborder des grands ensembles textuels, elle implique que nous manipulions en effet des documents déformés, ayant transité par plusieurs médiations successives.

L'analyse des textes anciens numérisés place le chercheur dans une position inhabituelle : il doit se faire éditeur. Nous avons précédemment identifié les principaux biais et filtres de lecture des bibliothèques numériques : les collections découlent de sélections préalables, que l'architexte tend à occulter ; les algorithmes de reconnaissance optique des caractères tentent de restituer la graphie de documents du XIX^e siècle avec un outillage typographique du XXI^e siècle. Pour corriger ces biais, nous devons intervenir sur nos corpus en rééquilibrant leur représentativité ou en restituant une erreur de lecture structurelle.

3.3.1 Réguler la représentativité des collections documentaires

L'utilisation des sources indexées dans les archives numérisés ne peut faire l'économie d'une régulation a posteriori. L'accroissement considérable des corpus numérisés n'abolit pas les biais de sélection ; elle les intrique. Tout en s'amenuisant, leurs effets restent perceptibles. Il n'est, par contre, plus possible de qualifier ce conglomérat de biais. L'architexte des grandes bibliothèques numériques évacue les politiques éditoriales des collections documentaires, en présentant uniformément chaque production textuelle.

Nous nous sommes efforcé de restaurer cette profondeur historique occultée, en exploitant une source de prédilection : les compilations bibliographiques anciennes. Pour les livres et les ouvrages, nous disposons de la recension très complète de la *Bibliographie de France*, un périodique chargé officiellement de cataloguer la production des éditeurs français : nous y avons ainsi eu recours pour établir la proportion d'ouvrages économiques publiés en France de 1815 à 1830, et contrôler la représentativité du corpus

³²*Ibid.*, p. 14.

de Gallica³³. Pour les périodiques parisiens, nous ferons fréquemment référence à la liste des journaux de l'*Almanach de commerce*. Elle n'est pas aussi exhaustive que la recension de la *Bibliographie de France* (nous avons pu constater que certains titres archivés sur Gallica, sont occasionnellement absents, tel *L'Écho du Soir* vers 1826-1827). Elle compose néanmoins un tableau de bord représentatif de la diversité de la presse, en référencant des formats et des genres souvent sous-représentés dans les collections numérisées : outre les périodiques économiques spécialisés, cela inclut également les feuilles d'annonces, les journaux de modes, la presse enfantine...

Pour la période que nous privilégions ici, nous disposons d'un atout considérable : les documents se trouvent dans le domaine public. Cette opportunité lève une limite majeure des outils statistiques de grande ampleur (tels que Ngram Viewer) : il est fréquemment possible de vérifier le contexte original de telle ou telle recherche ciblée.

La facilité d'usage ne masque pas cependant le fait que l'interprétation de la plupart de ces graphiques est totalement impossible sans plonger dans l'analyse des documents numérisés sur Google Books. Or cette tâche est non seulement d'une ampleur colossale pour le moindre exemple de visualisation, mais elle est tout simplement irréalisable en ligne puisque les documents sous copyright ne sont pas consultables³⁴.

La numérisation de la presse régionale française est effectuée par de petites bibliothèques, souvent mal indexées dans les moteurs de recherche. Un rapport de la BNF référence ainsi 1522 titres répartis dans de nombreux sites d'archives³⁵. Nous avons ainsi pu consulter les archives de plusieurs journaux associés à la première grande agence de presse française, l'Office-Correspondance, en 1830³⁶. Parfois, la numérisation est entreprise dans le cadre d'un projet personnel. L'historien américain David Hart a établi une sélection sans équivalent de publications économiques françaises du XIX^e siècle (dont la totalité des exemplaires du *Journal des Économistes* jusqu'en 1889)³⁷. Ces petits programmes, mal connus, jouent pourtant un rôle essentiel pour améliorer la représentativité des documents numérisés.

³³Voir p. 207 et *sq.*

³⁴Patrick Peccatte, « L'interprétation des graphiques produits par Ngram Viewer », *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, sous la dir. de Pierre Mounier, Read/Write Book, Marseille : OpenEdition Press, sept. 2012, p. 231–238.

³⁵*Enquête sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale : rapport de synthèse*, 2014.

³⁶Voir, plus loin, p. 199.

³⁷La page d'accueil de la collection du *Journal des Économistes* est disponible à l'adresse : <http://www.davidmhart.com/liberty/FrenchPolEc/JDE/index.html>

Même si elles présentent un tableau bien plus exhaustif et contextualisé que les sélections, souvent cryptiques, des bibliothèques numériques, les bibliographies anciennes ne sont pas infaillibles. La portée du recensement est limitée par des filtres de lectures : au cours de la première moitié du XIX^e siècle, l'analyse et l'indexation de la presse reste centrés sur l'objet livre. *L'Almanach de commerce*, la *Bibliographie de France* ou les catalogues de Deschiens et Hatin sont structurés par des catégories livresques.

Tout en reconnaissant leurs limites, nous considérons que les bibliographies anciennes forment, à ce jour, l'un des meilleurs procédés possibles pour saisir la diversité des productions textuelles d'une époque. Par opposition aux classements bibliographiques a posteriori, elles ont une dimension performative : en raison de leur statut de référence, la *Bibliographie de France* ou *L'Almanach de commerce* agissent sur les représentations textuelles de leur contemporains ; leurs sélections matérialisent l'acceptation de telle ou telle publication comme *livre* ou comme *journal*.

Plusieurs recherches en cours permettront, à terme, d'aller corriger ces filtres de lecture. Le projet *ViralText* ambitionne d'identifier des réseaux documentaires demeurés invisibles. Un algorithme identifie les reprises, partielles ou complètes, de productions textuelles d'une publication à l'autre :

Pour tracer les informations "télégraphiées" (*morselized*) circulant dans la presse du XIX^e siècle, le projet Viral Text ne cherche pas des textes individuels ou des auteurs, mais emploie plutôt des méthodes issues de l'analyse informatique des langages naturels et de la linguistique computationnelle pour déchiffrer le corpus de journaux *Chronicling America*. Une telle approche relève le défi d'une « lecture distante ». Elle n'ambitionne pas de remplacer la preuve textuelle par des graphes, des cartes ou des arbres, mais de découvrir et modéliser de nouvelles données, difficiles à discerner au niveau d'un journal individuel³⁸.

En 2015, le projet n'est que dans sa première phase. Il dépend toujours des corpus couramment disponibles au sein des bibliothèques numériques. À terme il deviendrait possible d'identifier les relations horizontales unissant des séries de documents numérisés et de faire ainsi *remonter* des publications marginalisées.

³⁸Nous traduisons : Ryan Cordell, « Reprinting, Circulation, and the Network Author in Antebellum Newspapers », version *preprint* d'un article publié dans *American Literary History*, vol. 27, n°3 (août 2015), disponible à l'adresse <http://ryancordell.org/research/reprinting-circulation-and-the-network-author-in-antebellum-newspapers/>

3.3.2 L'extraction documentaire

Le site Gallica a mis en ligne de nombreux journaux placés dans le domaine public, mais il n'existe pas encore d'infrastructure adaptée pour développer des études quantitatives. Notamment, les versions textuelles ne sont pas "sémantisées" : rien ne permet d'identifier les articles ou les rubriques ; au lieu de distinguer, par exemple, la cotation boursière du roman-feuilleton, la version textuelle de Gallica va considérer l'une et l'autre comme l'émanation d'un continuum. En 2015, le projet Europeana Newspaper a publié une version partiellement sémantisée de vingt quotidiens français emblématiques : le feuilleton est distingué du *corps* du journal. En l'absence de sémantisation, certains objets de recherches deviennent insaisissables. La cotation boursière est quasiment illisible. Elle comprend fréquemment des sous-colonnes, non perçues par le logiciel de reconnaissance visuelle de Gallica. Les chroniques boursières se prêtent mieux à l'exercice.

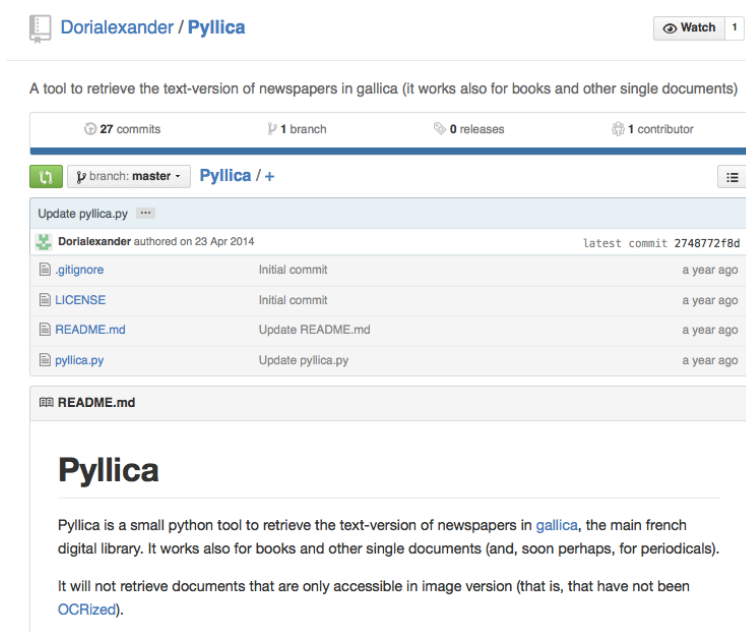


FIG. 3.3 : La page de présentation de Pyllica sur Github

À cette fin, nous avons développé un programme d'extraction automatisé écrit en python, Pyllica³⁹. Il intègre plusieurs paramètres que nous avons reproduits dans l'image ci-dessous : l'identifiant du journal (« cb39294634r » pour le *Journal des débats*), la date

³⁹Cf. la page de présentation (en anglais) de ce programme sur GitHub : <https://github.com/Doralexander/Pyllica>

du premier fichier recherché (par exemple le 1 juillet 1836 pour le premier numéro de *La Presse*), le rythme d'extraction (1 pour récupérer tous les exemplaires, 7 pour récupérer un exemplaire par semaine), les pages visées, et les séparateurs⁴⁰. À quoi servent ces séparateurs ? À distinguer les chroniques boursières du reste du journal. En l'absence de sémantisation, nous avons exploité des marqueurs textuels récurrents du journal : le titre de la chronique en amont, le titre de la section suivante en aval. Ce repérage n'est pas toujours parfait ; occasionnellement, la disposition des sections journalistiques change ; le logiciel de reconnaissance de Gallica n'est pas infallible et une lettre mal reconnue suffit à nuire au repérage.

En combinant ces paramètres, il est possible de formuler des commandes très précises. Pyllica peut récupérer tous les textes parus, tous les quatre jours, du 12 janvier 1855 au 23 février 1857, entre l'indication « Revue de la Bourse » et « Spectacles » (soit, les deux séparateurs les plus courants de la chronique boursière). Son utilité excède le seul cas de la chronique boursière : il serait possible d'extraire tous les exemplaires d'un roman-feuilleton, d'une critique musicale ou d'une liste de spectacles pendant une période pré-déterminée. Nous envisageons plusieurs améliorations : notamment, une reconnaissance "probabiliste" des séparateurs, afin de tenir compte des restitutions partiellement incorrectes de l'OCR (ainsi, « SPECTACLEZ » serait détecté comme une variation de « SPECTACLES »). La diffusion d'archives numériques sémantisées, dans le sillage du projet Europeana, facilite considérablement le processus d'extraction (sauf erreurs occasionnelles, il n'y a plus de morceaux de feuilleton ou de section publicitaire qui viennent se glisser dans le corps de la chronique).

3.3.3 Restituer le document numérique

Lectio difficilior potior : la restitution (*leçon*) la plus difficile prime. Tel est l'un des principes fondateurs du travail philologique. Il découle d'une compréhension fine du processus de transmission des textes : les copistes effectuent fréquemment des sur-corrections, en remplaçant un terme ou une expression rare par une tournure plus banale. Lorsque plusieurs manuscrits divergent, celui qui contient la formulation la plus ardue ou la plus insolite a plus de chance d'être fidèle au texte original.

La restitution des documents numérisés repose, en partie, sur un adage inversé : *lectio faciliior prior, la lecture la plus facile prime*. Les algorithmes de reconnaissance des

⁴⁰Toutes ces fonctions ont été détaillées dans un article rédigé sur *Sciences Communes* : « Peut-on faire du data mining sur Gallica ? », <http://scoms.hypotheses.org/186>

caractères ne sont pas des copistes ordinaires. Ils voient le texte, plus qu'ils ne lisent ; ils effectuent des rapprochements lexicaux qui ne tiennent pas compte du contexte documentaire.

Nous trouvons un exemple emblématique de cette herméneutique inhabituelle dans notre corpus de chroniques boursières du *Journal des débats*. Au début des années 1850, le mot « celte » est l'un des fréquents : en 1852, nous dénombrons plus d'une centaine d'occurrences. Est-ce à dire que la chronique se passionne pour l'histoire gauloise ? Une série de comparaisons avec les textes originaux révèle une dérive structurelle. Opérant à partir d'un matériel typographique inadapté, l'algorithme s'obstine à apparier le dénominatif *celle* à *celte*. Si nous avons respecté l'adage philologique, le texte OCRisé nous paraîtrait plus vraisemblable que les originaux conservés à la Bibliothèque Nationale de France. Dans la mesure où elle est incongrue, la mention des celtes dans une production journalistique dévolue à la couverture de l'actualité boursière respecte probablement les intentions originelles de l'auteur : aucun copiste n'aurait l'idée saugrenue d'introduire une terminologie inattendue.

La philologie du numérique reste de la philologie : elle préjuge des normes stylistiques des productions textuelles originelles et de leurs "copistes", les OCRs. Seulement elle effectue un processus inverse : il ne s'agit plus de privilégier les restitutions les plus inattendues mais, *a contrario* de normaliser le vocabulaire employé. Le philologue se doit de détecter et de corriger a posteriori des déviations structurelles. L'exercice est ardu. La *normalité* ne peut faire l'objet d'une définition a priori, mais doit s'adapter au régime de textualité des documents originels. Seule une lecture assidue des textes permet de se familiariser avec les récurrences, les automatismes, les contraintes et les interdits propres à une production documentaire. Grâce à cette acclimatation approfondie, nous pouvons envisager des corrections inapplicables dans d'autres contextes.

Par exemple, les chroniques boursières se conjuguent systématiquement à la troisième personne et à la première personne du pluriel : pour une combinaison de raisons (en particulier, le fait que la première chronique boursière française était un projet collaboratif, fédérant une variété d'intervenants saint-simoniens), les marques de l'énonciation se cantonnent à un *nous* ou à un *on*. Cette contrainte spécifique représente pour le correcteur une liberté supplémentaire. L'algorithme d'OCR transforme fréquemment l'article *les* en *tes*. La raison de cette métamorphose est la même que pour le passage de *celles* à *celtes* : les imprimeries des périodiques parisiens du milieu du XIX^e utilisent un caractère *l* empâté vers le bas. Lorsque l'exemplaire est partiellement altéré, le *l* est confondu avec un *t*. Pour la plupart des autres productions textuelles, la reconstitution

du *les* serait excessivement complexe (même un analyseur syntaxique ne parvient pas à diminuer les ambiguïtés). Dans le cas particulier de la chronique boursière, une simple substitution suffit : tous les *tes* sont remplacés par des *les*, sans générer de faux positifs, puisque les possessifs à la deuxième personne n'ont pas droit de cité dans la chronique.

Par ailleurs, les versions textuelles des documents hébergés sur Gallica sont de qualité variable. La bibliothèque numérique exige fréquemment des taux de reconnaissance élevés (près de 99%), qui nécessitent parfois des corrections manuelles a posteriori. La presse pose cependant de grandes difficultés. La structure des pages n'est pas uniforme. Outre des colonnes (que les logiciels de reconnaissance textuels, OCR ou *Optical Character Recognition*, ne peinent aujourd'hui plus à reconnaître), elle intègre de nombreux cadres et dispositifs textuels qui nuisent à l'identification des articles et parties du journal. La qualité des documents originaux s'avère inférieure à un livre : les pages, volantes, se tachent, l'encre coule, la texture du support se détériore. Pour toutes ces raisons, les exigences de reconnaissance ont été abaissées : sur la période 1836 à 1870, l'indice de fiabilité du *Journal des débats* tourne autour de 80%. Cet indice n'est cependant pas le même pour l'ensemble du texte journalistique : il est notablement plus bas pour les publicités ou pour les rubriques rédigées avec une police de taille inférieure.

La rubrique boursière est plutôt favorisée à cet égard. Le taux de fiabilité des chroniques de Jules Paton se situe autour de 93-94% avec d'importantes variations d'un exemplaire à l'autre. Une galerie de graphiques en annexe⁴¹ reporte la proportion d'erreurs dans les quatre premières années de notre corpus. On observe ainsi que pour les années 1852 et 1853 l'exactitude est inférieure et plus variable que pour les deux années suivantes. Cette différenciation est peut-être corrélée à la position de la chronique hebdomadaire dans le journal. À partir de 1854, elle migre du feuilleton boursier de la dernière page vers le corps de la troisième page. Ainsi disposée à l'intérieur de l'exemplaire, elle a pu être davantage préservée des altérations (telles que les taches causées par le stockage ou la manipulation).

Ce taux paraît problématique : près d'un mot sur quinze est erroné. L'utilisation d'un vaste corpus permet en principe de contourner le problème. Les récurrences structurelles demeureraient tout autant visibles et leur répartition ne seraient en rien altérées par des erreurs de transcriptions occasionnelles. La liste des principales occurrences des chroniques de Jules Paton pour l'année 1852 tend à vérifier cette *loi des grands nombres* : des déformations intermittentes ne sauraient ébranler le tableau général.

⁴¹Cf. p. 691

	Mot	Occurrences	Fréquences (pour mille)
1	les	2788	37.92
2	des	1861	25.31
3	que	1444	19.64
4	est	1342	18.25
5	pour	1123	15.27
6	qui	993	13.51
7	une	761	10.35
8	sur	686	9.33
9	pas	684	9.30
10	par	604	8.22

TAB. 3.1 : Principales occurrences des chroniques de Jules Paton en 1852, ordonnées par leur fréquence : l'article « les » est attesté 2788 fois, et représente 37 mots pour mille

Pour autant, les erreurs sont-elles purement arbitraires ? Affectent-elles autant tel mot que n'importe quel autre sans préférence a priori ? C'est le cas lorsque la reconnaissance optique est quasi-parfaite et ne dépend que des altérations ponctuelles du document original⁴². Or, bien que les technologies déployées sur Gallica soient de bonne qualité, elles se situent en-deçà de ce niveau idéal. On observe ainsi des erreurs structurelles, qui portent systématiquement sur le même type d'occurrences. Ces déviations récurrentes découlent pour l'essentiel des écarts entre le modèle générique du logiciel de reconnaissance de caractère et le cas particulier du corpus considéré. Le tableau n°3.2 recense les principales retranscriptions erronées dans le corpus de chroniques de Jules Paton pour l'année 1852 (associées à leur fréquence en mot pour 1000).

	Erreur	Fréquence	Correction
1	celtes	3.28	celles
2	too	1.64	100
3	ceiles	0.39	celles
4	ioo	0.34	100
5	bâte	0.31	Bâle
6	t05	0.29	105
7	ies	0.26	les

TAB. 3.2 : Erreurs courantes

Ces erreurs peuvent être corrigées a posteriori en recourant à des algorithmes de substitution : les expressions régulières (ou rationnelles). Ces expressions (communé-

⁴²Carolyn Strange et al., « Mining for the Meanings of a Murder : The Impact of OCR Quality on the Use of Digitized Historical Newspapers », vol. 8, n° 1, 2014.

ment utilisées par plusieurs langages informatiques, dont Python) ciblent avec précision une occurrence ou une série d'occurrences. On voit dans le tableau n°3.2 que les problèmes de retranscription des nombres découlent d'une saisie erronée de deux chiffres : 1 (confondu avec t ou i) et 0 (confondu avec o). La combinaison de ces deux erreurs produit des expressions curieuses (comme le mystérieux terme *too*, qui n'est pas un anglicisme mais le nombre 100). Dans la même optique, le dénominateur *celles* (très souvent employé par Paton en 1852) engendre des dérivés imprévus : *celtes*, *ceiles*, *cettes*...

La série d'expressions régulières suivante remédie à certaines de ces difficultés. L'utilisation de termes couramment associés (*de* après *celles* ou un nombre collé à *t* ou *i*) diminue la probabilité d'inclure des faux positifs.

```

1 texte = re.sub(ur" ([it])([\d0]+)( |\n|,\.)", ur" 1\2\3", texte, re.UNICODE)
    #remplacer un 1 ou un i lorsqu'ils sont au début d'un nombre
2 texte = re.sub(ur" (celtes|cènes|ceiies|cettes)( de )", ur" celles\2", texte,
    re.UNICODE) #remplacer les mauvaises occurrences de celles

```

D'autres erreurs structurelles ne se résolvent pas aussi facilement : l'utilisation des expressions régulières ne suffit pas à lever les ambiguïtés. En raison de leur petite taille (et du risque de les confondre avec de simples taches), les accents sont parfois éludés. Très fréquente dans le corpus, la préposition *à* s'assimile ainsi à la forme *a* du verbe avoir ; les participes passés passent ponctuellement pour des formes du présent (par exemple *varié* devient *varie*).

	mot	tag	lemme	lettre	classe	description
15	Le	DET :ART	le	2.00	article	article
16	Trois	NOM	trois	5.00	noun	noun
17	pour	PRP	pour	4.00	preposition	preposition
18	100	NUM	@card@	3.00	numeral	numeral
19	,	PUN	,	1.00	punctuation	punctuation
20	qui	PRO :REL	qui	3.00	pronoun	relative pronoun
21	avait	VER :impf	avoir	5.00	verb	verb imperfect
22	fini	VER :pper	finir	4.00	verb	verb past participle
23	samedi	NOM	samedi	6.00	noun	noun
24	dernier	ADJ	dernier	7.00	adjective	adjective
25	a	VER :pres	avoir	1.00	verb	verb present
26	69	NUM	@card@	2.00	numeral	numeral
27	fr	NOM	<unknown>	2.00	noun	noun

TAB. 3.3 : La reconnaissance syntaxique affectée par une erreur en cascade

Ces erreurs en cascade limitent fortement l'amplitude et l'exactitude de plusieurs analyses postérieures. L'étude automatisée de la syntaxe (que nous évoquons plus en détail dans une section suivante) est ainsi partiellement biaisée : le tableau n°2 montre que le *a* sans accent (en rouge, en case 25) est classé comme une forme du verbe avoir. Dans la mesure où la détermination du verbe affecte potentiellement la compréhension de nombreuses fonctions grammaticales, une simple mauvaise lecture d'accent peut déformer complètement notre interprétation des usages syntaxiques du corpus⁴³.

⁴³*Ibid.*

Conclusion du préambule

Au terme de ce parcours, une conclusion s'impose : l'établissement du texte ne se distingue pas de son étude proprement dite.

Nous nous étions initialement intéressés aux problématiques méthodologiques des textes numérisés, soit les biais, mais aussi les opportunités générés par une reconfiguration générale des filtres de lecture. La notion de "reconnaissance textuelle" a finalement été envisagée dans une perspective élargie : les choix appliqués par les algorithmes de détection de la forme visuelle des lettres matérialisent des arrangements sociaux, techniques et culturels complexes.

Dans une même perspective, l'examen critique des textes numérisés sert aussi de préalable à une investigation plus générale des procédés stylistiques des corpus étudiés. Pour parvenir à restituer un corpus partiellement déformé, nous avons dû mettre en œuvre de nombreuses opérations, plus ou moins élaborées. Toutes ces corrections *a posteriori* présentent un point commun : elle requièrent par anticipation une connaissance de la culture textuelle propre à ces chroniques hebdomadaires. Les formules récurrentes (telles que *celles de* ou *la valeur X est à Y francs*) ne constituent pas seulement un objet de recherche ; elles apparaissent comme des clés indispensables pour affiner notre approche et limiter les déformations structurelles nées de la reconnaissance optique.

Dans l'introduction, nous avons présenté l'approche par culture textuelle et le recours à des outils et des corpus informatisés comme deux perspectives distinctes pour mettre en œuvre la « dialectique complexe » décrite par l'introduction *Civilisation du journal*. Elles sont peut-être plus proches que nous ne le pensions. La numérisation a une portée heuristique : les opérations mises en œuvre explicitent les conceptions culturelles de ce qui fait texte. Par effet retour, la notion de culture textuelle permet de saisir les implications sociales et culturelles de ces pratiques d'indexation, leur dimension composite par-delà leurs réductions techniques. Nous voyons ainsi s'esquisser un mouvement de balancier entre deux critiques qui sera maintenu tout au long de la thèse : critique des normes de textualité par l'analyse de grands corpus numérisés, critique du numérique et, plus largement, des systèmes de gestions normalisés de l'information en faisant émerger les pratiques textuelles dissimulées derrière l'apparente évidence des conventions d'équivalence.

Première partie

La genèse du journalisme boursier

**Le point critique d'une
redistribution des savoirs**

« Comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place⁴⁴ ? »

Cette première partie se place sous le signe de l'interrogation de Michel Foucault : pourquoi le journalisme boursier est-il apparu ? Dans un quotidien l'espace journalistique est une denrée rare, même si elle tend à s'étendre au fil du siècle : l'attirail de la rubrique boursière (tableaux, listes, dépêches et, à terme, chroniques) occupe un emplacement qui aurait pu être l'apanage de nombreuses rubriques potentielles. Nous sommes amené à identifier les conditions, les contraintes et les incitations qui ont joué en la faveur de son intégration.

La cristallisation d'une écriture journalistique standardisée de l'actualité boursière découle d'une série d'évolutions composites, qui n'excluent ni les mouvements architectoniques, ni les boucles rétroactives. Elle ne peut d'ailleurs se réduire à un simple dialogue entre la Bourse d'une part et le quotidien de l'autre. Les interactions ne prennent sens que dans le cadre d'un environnement textuel plus large, qui implique d'autres productions documentaires : les périodiques financiers spécialisés, les revues de sciences économiques, les manuels et ouvrages de vulgarisation des mécanismes boursiers, les échos littéraires de ces mêmes mécanismes...

La conception d'une chronique boursière implique de composer avec ces multiples « champs de concomitance » qui, tout en s'inscrivant dans des espaces documentaires propres, lestent les représentations collectives de la Bourse. En tant que production

⁴⁴Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 29.

périodique généraliste, la chronique ne peut s'imposer durablement qu'en préjugant de catégories et d'acceptions déjà installées dans la sphère publique, alors même que, pendant la première moitié du XIX^e siècle, ces catégories et acceptions restent très mouvantes. En ce sens, elle correspond à la définition proposée par Bakhtine des formes dialogiques : elle répond à des conceptions déjà distribuées (ou supposées distribuées) au sein de son lectorat ; elle s'adapte en fonction des « réponses » effectives ou fantasmées de ce même lectorat.

Un énoncé est rempli des échos et des rapports d'autres énoncés auxquels il est relié à l'intérieur d'une sphère commune de l'échange verbal. Un énoncé doit être considéré, avant tout, comme une réponse à des énoncés antérieurs à l'intérieur d'une sphère donnée (le mot « réponse », nous l'entendons ici au sens le plus large) : il les réfute, les confirme, les complète, prend appui sur eux, les suppose connus et, d'une façon ou d'une autre, il compte sur eux⁴⁵.

La portée de la chronique ne se limite cependant pas à une « sphère donnée ». À tous égards elle s'inscrit dans plusieurs sphères : le quotidien n'a que des lecteurs indéfinis ; si elle correspond à certaines activités sociales et économiques bien identifiées (l'émission d'actions, la cotation, la spéculation), la Bourse reste un espace flou, ouvert à toutes les évolutions et même, comme nous le verrons, à toutes les utopies. Les cadres de l'écriture se multiplient jusqu'à la contradiction : les effets de réaction propres au support médiatique (la quotidienneté, la cohabitation avec d'autres écritures collectives) se combinent avec les usages stylistiques et éditoriaux des communautés marchandes et financières (tels que les procédés d'énonciation normalisés des cours...) et les attendus fluctuants d'un public indistinct. Nous n'avons pas à faire à une « bivocalité⁴⁶ », mais à un chœur où chaque portée jouerait sa propre partition.

Ce chœur n'est pas chaotique. Certains motifs se dégagent et rythment l'ensemble. La mobilité et la flexibilité des discours s'inscrivent dans des rapports de plus grande envergure : ceux qui déterminent la position respective de différents savoirs. Si l'expression écrite admet, voire sollicite une inventivité personnelle (et, d'ailleurs, dans le régime du droit d'auteur, la personne de l'auteur est indissociable de sa capacité à concevoir une œuvre "originale"), elle ne peut s'émanciper totalement de certaines grilles prédéterminées. Pour être divulguée, toute production écrite doit déclarer son identité, postuler son titre, son genre et les matières ou sujets abordés. Se refuser à

⁴⁵Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, op. cit., p. 274.

⁴⁶Mikhaïl Bakhtine, *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil, 1970, p. 242.

cette déclaration, c'est encore faire acte de reconnaissance : se classer dans les "autres", l'inhabituel ou l'exotique et, par-là, conforter la normalité des savoirs admis.

Tout en se reformulant constamment, ces fiches d'identité ou constructions génériques restent tributaires de l'inertie des représentations. Il s'agit de convaincre des institutions ou des communautés de changer leurs habitudes, avec tout ce que cela emporte de transformations concrètes dans les manières d'archiver et d'administrer les discours. Index, annuaires et bases de données constituent, par définition, des lieux de résistances. L'organisation de la *Bibliographie de la France*, cet organe officiel qui référence annuellement tous les ouvrages publiés en France depuis 1811, ne peut être altérée au gré d'une inspiration soudaine : le déplacement d'une section ou son éclatement exige de repenser en profondeur les manières d'écrire et de considérer le texte. Ainsi, en 1817, la catégorie « Finances-Commerce » se trouve séparée en « Finances » d'une part et « Commerce, poids et mesure ». Pour les bibliographes, le commerce et la finance relevaient désormais de deux savoirs distincts, qu'il convenait de classer à part. Les grands quotidiens se trouvent confrontés à des choix et des enjeux similaires. L'ajout d'une rubrique revient à acter et encourager l'émergence d'un champ de connaissance, d'un angle pertinent pour saisir le monde social ou naturel, d'un sujet d'intérêt dans les opinions publiques.

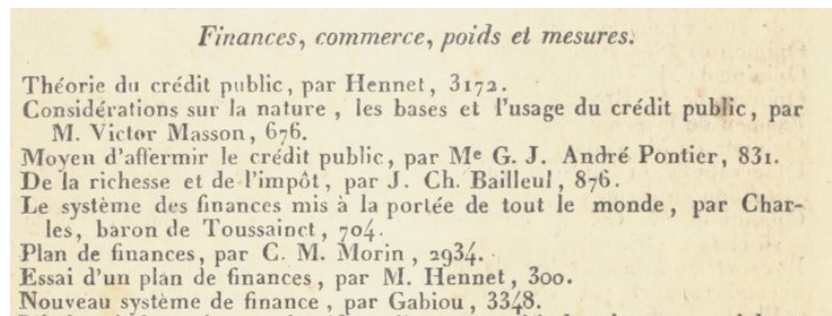


FIG. 3.4 : La section « Finances, Commerce, poids et mesure » avant son éclatement. Cf. les tables de la *Bibliographie de France*, p. 148, 1816

Cette partie vise à qualifier la répartition des savoirs ayant prélué à l'apparition d'une chronique boursière dans la presse. Il sera question de situer des espaces sociaux et conceptuels en redéfinition permanente et d'arpenter leurs frontières ou points de fuite, les zones intermédiaires où ils se dissipent, où ils laissent la place à d'autres savoirs. Nous tenterons d'évaluer l'évolution de rapports : rapports sémantiques (au sens de proximité ou d'éloignement dans la manière de structurer les connaissances ou dans

la délimitation des ensembles de sujets abordés) mais aussi des rapports de force (au sens de frictions voire d'affrontements). L'approche par culture textuelle que nous avons tenté de formaliser dans le préambule repose sur une appréciation conjointe des formes de savoir et des mécanismes de pouvoir. Dans ce « nexus de savoir-pouvoir », pour paraphraser Michel Foucault, les conditions d'acceptabilité d'un système dépendent autant de sa capacité à classer et hiérarchiser des connaissances qu'à s'imposer au sein de la société par l'exercice d'une violence symbolique ou effective⁴⁷.

L'axe savoir-pouvoir se prolonge dans un second axe, allant du général au spécialisé. La géographie sociale des savoirs n'est ni uniforme ni immuable. Au gré des transformations des conditions d'acceptabilité, un enseignement réservé ou méconnu parvient à s'imposer dans les mentalités collectives. Par tout un jeu de prescription, il en vient à intégrer la culture générale que se doit de maîtriser l'individu accompli (« l'honnête homme » des Lumières) et le « domaine général » des sujets couramment discutés au sein de la sphère publique⁴⁸.

La première section revient sur la redéfinition d'un savoir spécialisé pendant les trois premières décennies du XIX^e siècle. Les communautés financières sont précocément confrontées à la dissémination d'innovations informationnelles : télégraphes, classeurs, autographies, annuaires... L'évolution de la législation (avec la généralisation des sociétés cotées par action) accompagne et amplifie cette dynamique d'indexation des transactions et des activités entrepreneuriales. Le titre principal de notre partie, « de l'indexation à l'exposition », soulève une interrogation sur la multiplication de ces processus d'intermédiation. La saisie fréquente, voire systématique de certaines informations commerciales ne concourt-elle pas à accroître leur visibilité ? Le recours à l'impression ou à l'autographie n'entraîne-il pas la métamorphose globale des régimes d'écriture de la finance, ce qui relevait jusqu'alors d'une correspondance privée ou d'un échange oral devant être adapté aux contraintes propres à une expression partiellement voire totalement publique ?

La seconde section inverse les perspectives. Nous ne nous intéressons plus à l'exposition d'un savoir financier mais, par symétrie, à la financiarisation d'un savoir général : comment la Bourse est-elle devenue un sujet circulant dans la sphère publique ? Le recours massif à l'émission d'emprunts publics, pour financer les dettes de guerre de la France, après les Cents-Jours, place la cote au cœur du jeu politique. En 1824, cette

⁴⁷Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *op. cit.*, p. 49.

⁴⁸Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 1997 (Hermann Luchterhand Verlag, Neuwied/Berlin, 1962), p. 47.

dynamique de politisation s'accélère : le ministère Villèle entreprend de « convertir » les rentes (i. e. de réduire le taux d'intérêt initial) afin de financer un grand programme d'indemnisation aux aristocrates lésés par la Révolution française. Ce « moment Villèle » suscite de nombreuses polémiques, qui irriguent toute la sphère publique. Les quotidiens généralistes reflètent-ils cet intérêt collectif pour les questions financières ? Commencent-ils à envisager la publication régulière de bulletins de la Bourse ?

La dernière section se situe sur la brèche : elle s'attache à décrire les mutations de la frontière entre les quotidiens généralistes et les journaux de commerce. La décennie 1820 marque l'affirmation d'une nouvelle répartition des savoirs au sein de la presse périodique. La législation joue ici un rôle déterminant : la loi de 1828 introduit une distinction entre un discours « politique » et un discours « technique » sur la finance, ce second discours pouvant être publié par les feuilles spécialisées sans avoir à verser de cautionnement. Ce paradigme juridique accélère une évolution déjà entreprise : la disparition des cours de commerce détaillés dans la presse généraliste et, par réciprocity, l'apparition de formes de compte-rendus rédigés d'une information économique ayant une portée politique manifeste, les cours de la Bourse.

Chapitre 4

De l'indexation à l'exposition : La codification médiatique de l'activité financière

À la mi-octobre 1867, la Bourse de Paris est en ébullition. La rente baisse brutalement sur la base d'un simple « faux bruit » : la France interviendrait militairement pour protéger les États du pape sans consulter l'Italie. Le déferlement de nouvelles falsifiées et d'échos contradictoires ne surprend pas Jules Paton. En vingt-cinq ans de carrière, le chroniqueur boursier du *Journal des débats* et du *Figaro* a suivi près de huit mille séances boursières. Bulles spéculatives, paniques bancaires, krach soudain : il a vu et décrit nombre de ces événements hors norme. Leur récurrence immuable, années après années, remet d'ailleurs en question leur statut de phénomène extraordinaire. Ne font-ils pas, finalement, partie du fonctionnement normal de la Bourse ? Ne sont-ils pas inscrits dans les gênes de cette culture textuelle, au même titre que la formulation des ordres d'achat ou que les règles formelles et informelles régissant les interactions entre les investisseurs, le Parquet et la Coullisse ?

Si la crise d'octobre 1867 n'est qu'une crise de plus, elle cristallise une réflexion générale. Dans sa chronique de la séance du 19 octobre (publiée le 20 octobre dans *Le Figaro*) Paton invoque la réitération des séances chahutées pour exposer à ses lecteurs la thèse suivante : la Bourse constitue « le marché aux nouvelles¹ ».

Les boutiques des nouvellistes s'ouvrent entre midi et midi et demi sous les colonnes. On court d'abord aux boutiques à poste fixe, où l'on donne des nouvelles

¹*Le Figaro*, 20 octobre 1867, p. 3. L'article est reproduit en annexe, p. 680.

pour rien. On trouve là de grands spéculateurs qui distribuent au menu peuple les grosses nouvelles à la hausse ou à la baisse. Ces boutiques portent enseigne. Ici on donne des nouvelles à la hausse, Ici on donne des nouvelles à la baisse. Elles ne débitent pas toujours la même marchandise. Elles changent d'enseigne très franchement, très publiquement².

L'essentiel des mouvements de la spéculation s'explique par l'élaboration, la réception et la diffusion d'articles et de dépêches. Les institutions et les acteurs médiatiques jouent un rôle central dans ce processus. La mise en circulation des nouvelles est assurée par des « journalistes », les « boutiques de nouvelles » et, surtout, par les agences de presse : « Tous les matins les journalistes apportent leurs nouvelles au marché. (...) Les abonnés privilégiés de l'agence Havas, les lecteurs des feuilles bleues accourent vers une heure ; ils répandent la petite nouvelle³. »

La production et la diffusion de l'information repose sur des procédés techniques et éditoriaux sophistiqués : maniement du télégraphe et des réseaux d'échange et de correspondance, sélection de nouvelles jugées prioritaires, utilisation de dispositifs éditoriaux permettant une lecture optimale. La maîtrise de ces canaux et de ces « codes » est une source de pouvoir : elle favorise le nouvelliste « expert » ou le négociant « bien informé » au détriment des « pauvres diables [qui] ramassent les vieilles nouvelles (...) jusqu'au coup de la cloche⁴. »

Les nouvelles ainsi produites altèrent en profondeur la morphologie de la séance boursière en jouant sur les attentes et les tactiques des investisseurs. Ces effets sont cumulatifs : « tout avis qui a donné lieu à une vente ou à un achat de rente entre en circulation. » S'il est couramment reconnu que telle nouvelle a causé un mouvement boursier, même minime, son incidence va être anticipée par une population élargie d'épargnants et, à l'issue de ce processus performatif, l'effet de la nouvelle est démultiplié⁵.

Pour Paton, la « nouvelle » se réfère ainsi à deux activités conjointes : l'indexation

²*Ibid.*

³*Ibid.*

⁴*Ibid.*

⁵La description de Paton annonce un concept théorisé par l'économiste américain Robert Shiller : la cascade d'attention (*attention cascade*). Pour Shiller, « les médias d'information sont des propagateurs fondamentaux des mouvements spéculatifs en raison de leurs efforts visant à rendre les informations intéressantes pour leur audience. (...) les médias peuvent parfois renforcer la réaction (*feedback*) des investisseurs à une certaine évolution des cours ; ils peuvent parfois initier une nouvelle séquence d'événements, qualifiée ici de cascade d'attention ». Nous traduisons : R.J. Shiller, *Irrational Exuberance*, Scribe Publications, 2000, p. 79

des activités financières et leur publicisation dans le cadre d'un système médiatique global. Une nouvelle parvient à être « débitée » et à « entrer en circulation » parce qu'elle a fait l'objet d'une « mise en fiche », soit d'une codification préalable assurant sa métamorphose en « fait-standard » et son inscription dans des systèmes normalisés de diffusion et de redistributions des énoncés. La distribution d'une nouvelle est, par nature, extensive. Elle ne s'interrompt que lorsque la totalité de la Bourse est mise au courant : « Le mouvement d'une nouvelle à sensation n'est épuisé que quand toute la Bourse est dans le secret. Les nouvelles ne se vendent pas, elles s'exploitent⁶. »

Le questionnement de ce chapitre repose sur la tension polysémique de la « nouvelle ». L'intégration du savoir financier dans des systèmes de gestion de l'information paraît porter en germe un processus d'exposition, voire d'exhibition d'écritures spécialisées. Dans ce « monde de la donnée » au sens où l'entend Delphine Gardey, les initiatives des acteurs sont systématiquement reportées dans des formulaires contraignants⁷. Ce qui relevait de l'écriture manuscrite, de l'oralité, voire du non-dit doit être explicité, affirmé et revendiqué. Dans de tels systèmes composites, les techniques de classification et hiérarchisation de l'information (cotes, index, fichiers) vont de pair avec des techniques de duplication et de reproduction à moyenne et grande échelle : autographies de l'agence Havas ou « feuilles bleues » servant à retranscrire les dépêches télégraphiques.

Le « marché aux nouvelles » tel que décrit par Paton repose sur une codification médiatique, sur la possibilité de médiatiser rapidement l'énoncé à une très large échelle. En somme, l'intermédiation agirait comme un puissant facteur de publicisation. La Bourse de Paris a-t-elle adopté de longue date ce mode de fonctionnement ? Ou Paton s'attache-t-il à décrire une mutation récente, peut-être toujours en cours, et qui n'aurait pas été pleinement saisie par ses lecteurs ? La conclusion de la chronique du 20 octobre invite à privilégier la seconde hypothèse. Paton décrit un clivage générationnel opposant deux types d'investisseurs. Le « vieux boursier » se défie des stratégies financières guidées par les remous de l'actualité : « Les vieux boursiers, les piliers du monument, ont un souverain mépris pour les nouvelles ; ils sont à l'épreuve de la balle. » La « jeune spéculation » s'y livre sans ménagement, recherchant avidement, à ses risques et périls, le moindre écho exploitable : « Les nouvelles ruinent les sept huitièmes de la jeune spéculation⁸. »

Les trois sections suivantes visent à retracer la transformation de la Bourse en « mar-

⁶*Le Figaro*, 20 octobre 1867, p. 3.

⁷Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer, op. cit.*, p. 175.

⁸*Le Figaro*, 20 octobre 1867, p. 3.

ché aux nouvelles ». Bien que le titre de cette partie induise apparemment une forme de conditionnement d'usages techniques et éditoriaux (l'indexation) sur des pratiques sociales (l'exposition), nous tentons ici de cartographier des phénomènes d'interrelations constants entre des procédés et des discours. L'élaboration du premier grand réseau de télécommunication, le télégraphe optique de Claude Chappe, influence d'avantage les représentations idéalisées d'une "modernité financière" que les pratiques effectives. En 1802, Chappe fait de son invention le support d'une utopie boursière : un vaste réseau de sémaphore pourrait relier toutes les places de commerces d'Europe et assurer à la France, en tant que contrôleur du réseau, une hégémonie économique totale. Dans la seconde section nous déportons notre attention vers les "technologies intellectuelles" : la dispersion dans les milieux financiers d'outils de classement et de procédés de reproduction documentaires. Enfin, nous décrivons l'avènement d'un acteur hybride : l'Office-Correspondance. Fondée en 1830 par l'un des principaux vulgarisateurs de la Bourse de Paris, Jacques Bresson, cette agence de presse s'inscrit dans un projet plus large de diffusion des usages et des savoirs financiers spécialisés. L'Office parvient à fédérer un très large réseau de partenaires et d'informateurs et ambitionne d'altérer durablement les usages des cultures textuelles boursières et journalistiques.

4.1 Un idéal de la circulation des savoirs : l'utopie de Claude Chappe

La transformation de la Bourse en « marché aux nouvelles » intervient à un moment critique dans l'histoire des technologies de l'information et de la communication. À la fin du XVIII^e siècle, la France s'est dotée du premier réseau de télécommunication moderne : le télégraphe optique de Claude Chappe. En codifiant une grammaire du signal utilisée à grande échelle, l'invention de Chappe joue un rôle déterminant dans la formation d'écritures de l'information standardisées⁹.

Dans le cas particulier de la Bourse, l'infrastructure télégraphique ne forme pas seulement un vague arrière-plan contextuel. Les usages financiers constituent un élément central du discours d'escorte de Chappe : en 1802, il prédit que la généralisation de l'utilisation du télégraphe à des fins commerciales placerait Paris en « centre de commerce » de l'Europe toute entière. La dissémination de cette utopie de Chappe encourage la construction de réseaux privés, centrés sur la transmission des informa-

⁹James Gleick, *The Information : A History, A Theory, A Flood*, Fourth Estate, mar. 2012, p. 3.

tions boursières, ainsi que la formation d'un « quartier de l'information », rapprochant physiquement journalistes et investisseurs.

4.1.1 La promesse d'un réseau de Bourses (mai 1802)

En mai 1802, la culture textuelle boursière est en gestation. La volonté politique de canaliser les échanges financiers français dans un vaste réseau de Bourses ne débouche pas encore sur une codification exhaustive : les décrets de création tiennent en quelques articles. Cette indétermination laisse la porte ouverte à toutes les utopies. Tout en étant appelée à jouer un rôle majeur dans la refondation économique et politique de la France post-révolutionnaire, l'institution boursière reste à modeler. Économistes, inventeurs et réformateurs se saisissent de ces pages laissées blanches.

Le 3 mai 1802, le *Journal des débats* relaie une tribune de l'administrateur des télégraphes, Claude Chappe. Une brève introduction de la rédaction précise que « l'inventeur du télégraphe témoigne sa surprise [de] ce qu'on a point encore aperçu que l'établissement des télégraphes sur nos côtes, et des principaux points de nos frontières à la capitale, doit faire du peuple français le régulateur du commerce de l'Europe, et de Paris le régulateur du commerce de la France¹⁰. »

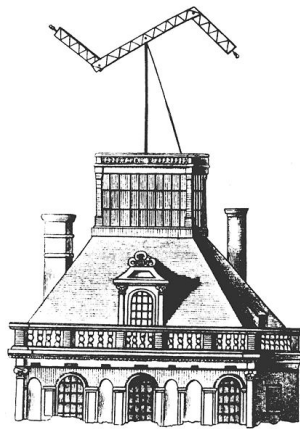


FIG. 4.1 : Le Sémaphore Chappe installé au sommet du Louvre¹¹.

Chappe se consacre depuis dix ans à l'édification du premier réseau de télécommunication français. En 1792, l'Assemblée nationale accepte de financer ses projets de

¹⁰*Journal des débats*, 3 mai 1802, p. 4-5

¹¹Source de l'image inconnue. Mise en ligne sur *Wikimedia Commons* à l'adresse https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Chappe_telegraf.jpg

télégraphie optique. La technologie repose sur l'application systématique d'un principe connu depuis l'Antiquité : la transmission rapide d'une information via le relai de signaux visibles par un réseau d'observateurs. Le procédé de Chappe combine un dispositif technique capable de représenter des signaux, le sémaphore, et une invention récente, la lunette achromatique¹². L'émetteur actionne les bras du sémaphore, selon un code prédéterminé ; le récepteur perçoit le message en observant continuellement le sémaphore voisin (généralement situé à une dizaine de kilomètres de distance) avec l'appoint de la lunette ; il peut ensuite le relayer à la prochaine station.



FIG. 4.2 : Projection du réseau Chappe en 1802¹³.

Un premier réseau de sémaphores relie Lille à Paris. Le 30 août 1794, il délivre une première dépêche annonçant la prise de Condé par l'armée française. D'après Ignace Chappe, « la réponse et le décret furent si peu de temps à parvenir à leur destination, que tout cela se passa pendant la même séance, et que les ennemis crurent que l'Assemblée siégeait au milieu de l'armée¹⁴. » Ces premières utilisations fructueuses entraînent une généralisation du réseau. En 1802, il commence à prendre une dimension européenne : toujours centré sur Paris, il s'étend jusqu'à Bruxelles (via la liaison Paris-Lilles) et la

¹²Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux : La postérité paradoxale de Saint-Simon*, Presses Universitaires de France - PUF, 1997, p. 252.

¹³Le réseau des sémaphores a été reconstitué grâce aux données recueillies par le site claudechappe.fr. Elles ont été inscrites dans une cartographie spatio-temporelle réalisée avec le logiciel QGIS : il est ainsi possible de faire figurer l'état du réseau à n'importe quelle année entre 1793 et 1856

¹⁴Ignace Urbain Jean Chappe, *Histoire de la Telegraphie*, Paris : Chez l'auteur, 1824, p. 129.

Rhénanie (via un prolongement de la liaison Paris-Metz) ; à partir de 1806, une nouvelle ligne Lyon-Venise intègre l'Italie du nord à cet espace.

Le réseau est régi par un partenariat officieux entre l'État et la famille Chappe : il s'agissait d'un « organisme bâtard qui se voulait service d'État mais était géré par une sorte de société privée informelle sur laquelle régnaient les Chappe¹⁵ ». Ainsi le statut de lieutenant-général de télégraphie est attribué systématiquement à un de ses membres jusqu'en 1823.

Claude Chappe souhaite diversifier les usages de son invention, par-delà la transmission d'informations militaires. En décembre 1798, il appelle à « confectionner un bulletin télégraphique résumant les nouvelles du jour » et à « transmettre les résultats de la loterie »¹⁶. Un compromis est négocié avec les autorités : la seconde proposition est adoptée ; l'administration des télégraphes dispose désormais d'une subvention de la loterie nationale, qui accroît son indépendance financière et politique.

La signature de la paix d'Amiens en 1800 permet d'intensifier cette dynamique de diversification. Il en va de la survie du réseau : la nouvelle ligne Strasbourg-Huningue ouverte en 1799 ferme dès l'année suivante ; de manière générale, il n'y aura plus de nouvelle extension avant 1806. À l'instar de la presse généraliste française¹⁷, la famille Chappe anticipe un développement des échanges dans une Europe continentale pacifiée, sous l'hégémonie de la République française.

L'article du 3 mai 1802 s'inscrit dans cette configuration. Il présente d'abord la description, abstraite et idéalisée, d'une utopie commerciale :

S'il existoit une ville placée de manière à connaître la première, toutes les expéditions et tous les arrivages des ports de l'Europe, qui pût en même temps commander avant toutes les autres, des achats ou des ventes d'un port à un autre, à raison des hausses ou des baisses que ces mouvements auraient occasionnées, qui sût, chaque jour, la différence que le cours du commerce apporterait aux changes des principales places, et qui fût instruite la première, sur le continent, des événements de mer qui peuvent influer sur les assurances, cette ville deviendrait bientôt le centre de commerce de l'Europe¹⁸.

La seconde partie de l'article s'attache à démontrer que ce « rêve de Chappe » n'est

¹⁵Paul Charbon, « Genèse de la loi de 1837, Origine du Monopole sur les télécommunications », *L'État et les télécommunications, en France et à l'étranger, 1837-1990*, sous la dir. de Catherine Bertho-Lavenir et Alain Kyberd, Droz, 1991, p. 11.

¹⁶Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux*, op. cit., p. 254.

¹⁷Voir *infra*, p. 249.

¹⁸*Journal des débats*, 3 mai 1802, p. 5.

pas qu'un rêve. L'utilisation du télégraphe permet de le concrétiser pour le plus grand profit de la France et de sa capitale :

Cette ville est Paris. Avec des télégraphes convenablement disposés, elle pourrait être instruite, avant les autres villes de l'Europe de tous les mouvements des ports, et de toutes les opérations des principales Bourses d'Angleterre, par une communication facile à établir, même secrètement, de Douvres à Calais; et d'après les avis que les négociants recevraient, ils pourraient faire passer dans le même jour, des ordres de ventes et d'achats pour l'Allemagne, la Hollande, Hambourg, la Suisse, l'Italie, le Levant, l'Espagne, etc., par la Rochelle, Francfort, Bordeaux, Bologne, Bayonne, Lyon, Marseille, Toulon, Bâle, Strasbourg, Aix-la-Chapelle, Anvers, etc.; et réciproquement les avis reçus à Paris, par le télégraphe, de nos villes frontières qui avoisinent l'Espagne, le Portugal, les établissements de Méditerranée, Bâle et beaucoup de villes d'Allemagne, donneraient aux français des moyens exclusifs d'influer sur le commerce d'Angleterre¹⁹.

L'utopie de Chappe s'inscrit dans la continuité des réformes commerciales du Consulat. L'énumération des places intermédiaires informant Paris des flux financiers et marchands européens fait écho à la litanie des décrets de création de Bourse entrepris depuis juin 1801. À l'exception de Francfort, de Bâle et de Aix-la-Chapelle, toutes les villes mentionnées par l'article du 3 mai 1802 ont été dotées d'une Bourse au cours de l'année passée. L'utopie de Chappe se situe dans la continuité de ce grand projet consulaire. Le télégraphe vient se glisser entre les dispositions des décrets de création pour maintenir la cohérence de la culture textuelle boursière. Le réseau postulé par le consulat est relayé par un réseau matériel, assurant l'ancrage de toutes les places secondaires dans un dispositif centralisé autour de Paris, et garantissant la dispersion rapide et l'harmonisation de toutes les cotations. La condensation du temps s'accorde avec la condensation de l'espace : l'effort d'indexation mené par les parquets s'inscrit dans un espace véritablement national.

Par delà l'établissement d'une liaison rapide régulière entre toutes les entités du réseau boursier, le télégraphe restructure en profondeur l'architecture du commerce international. Les marchands français disposent d'un avantage temporel sur leurs concurrents. Ils peuvent étayer leurs stratégies à partir d'une vision panoptique des transactions européennes, en connaissant les cours effectifs de l'ensemble des places et en agissant en conséquence. Toute distribution à grande échelle de l'information financière

¹⁹ *Ibid.*

transiterait par le réseau français. À la fin de son article, Chappe conclut que la position géographique privilégiée du pays, jointe à un maillage télégraphique centralisé lui donnerait une position unique avec laquelle « nul pays ne peut rivaliser²⁰ ».

Chappe postule un lien privilégié entre accélération et contrôle de la circulation. L'élaboration de grands réseaux de télécommunication crée des goulots d'étranglements. Toute communication à visée économique ou financière qui se situerait hors de ses infrastructures se trouve, de fait, dévalorisée. La correspondance marchande, avec ses temps d'expédition de l'ordre de quelques jours à quelques semaines, ne peut rivaliser avec la dépêche. Cette distanciation est appelée à s'accroître : en passant leurs ordres d'achat et de vente dans la même journée, les marchands français amplifient les variabilités du commerce international ; en quelques heures, un afflux d'ordres télégraphiques sur un marché local peut altérer totalement sa physionomie. Toutes les communautés marchandes européennes sont ainsi appelées à vivre à l'heure française.

L'utopie de Chappe instaure un schéma partagé de la diffusion de l'information : journalistes, publicistes, négociants, spéculateurs sont amenés à emprunter les mêmes canaux de communication, à se rapprocher des mêmes centres de réception et d'émission des dépêches, voire à se familiariser à la grammaire du signal élaborée par Chappe. Il crée un champ de concomitance durable et structurel, apte à altérer les modes d'écriture.

4.1.2 Promesses et mirages d'une utopie communicationnelle

Le texte de Chappe est largement diffusé. La parution dans *Journal des débats* n'est pas sa première émanation : la notice de la rédaction le présente comme « un article qu'il vient de publier²¹ ». Il s'agit sans conteste de sa médiatisation à grande échelle : avec un tirage de 10150 exemplaires en 1803, le *Journal des débats* domine toute la presse nationale (son principal concurrent, la *Gazette de France* ne tire qu'à 3750 exemplaires)²². En 1805, le *Dictionnaire universel de commerce* cite de nouveau l'article de 1802 dans son intégralité à l'entrée *télégraphe commercial* : « Nous rapportons sous ce mot une idée remarquable que le célèbre M. Chappe, mort l'année dernière, mit au jour dans une lettre qui fut publiée il y a deux ans²³ ».

L'article est intégré dans l'*Histoire de la télégraphie* publiée par son frère, Ignace, en 1824. La production de ce document est intrinsèquement lié à l'évolution du réseau

²⁰*Ibid.*

²¹*Ibid.*

²²Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *op. cit.*, p. 7.

²³*Dictionnaire universel de commerce*, Buisson, 1805, p. 805.

de télécommunication et à l'histoire personnelle de la famille Chappe. Au cours de l'année précédente, l'État entreprend de se réapproprié plus largement le télégraphe : un proche de Louis XVIII, Henri de Kerespertz, est nommé premier administrateur des lignes télégraphiques²⁴. L'introduction de l'*Histoire* est empreinte d'une certaine désillusion :

Les régulateurs du pouvoir ne font ordinairement d'efforts, pour propager une invention nouvelle, que lorsqu'elle peut servir à augmenter leurs forces ; et, dans cette circonstance même, la volonté qu'ils font paroître d'abord n'a pas toujours assez d'activité et de persévérance pour qu'ils puissent profiter de tous les avantages qui leur sont offerts²⁵.

Ces contraintes contrastent avec la diffusion rapide des innovations au Royaume-Uni, sous l'emprise des « associations particulières²⁶ ». Ignace Chappe constate que de nombreux usages et besoins communicationnels pourraient être immédiatement satisfaits par un emploi plus large du télégraphe : « le télégraphe, par exemple, pourroit être bien plus utile qu'il ne l'est pour la guerre, l'administration publique, les relations commerciales, la météorologie, etc. : sa vitesse produiroit une grande rapidité dans toutes les relations sociales. Pourquoi reste-t-il presque inaperçu sur une surface aussi étendue que celle de la France²⁷ ? » Chappe ne formule pas d'explication explicite à ce “mystère” : la réponse était connue de tout observateur attentif du réseau français. Depuis 1815 et le rétablissement de la paix en Europe, le télégraphe est utilisé comme un outil de contrôle policier. En ayant la maîtrise de l'espace-temps français — ou plutôt en prétendant en avoir la maîtrise car le maniement du télégraphe optique reste problématique — la monarchie restaurée peut être rapidement avertie du déclenchement de révoltes et de troubles et organiser une politique de répression avant que ces événements ne soient rendus publics.

Cette critique en sourdine est suivie d'une reprise de l'article de Claude de mai 1802. En vingt ans, le discours évolue sensiblement. Par contraste avec l'article de 1802, *L'Histoire de la télégraphie* n'aspire plus seulement à consolider l'hégémonie politique et économique de la France ; elle appelle à restituer le télégraphe aux entreprises et à la sphère publique. L'introduction oppose ainsi favorablement les associations particulières britanniques aux monopoles publics français. Le texte de Chappe entretient des affinités

²⁴Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux*, op. cit., p. 256.

²⁵Ignace Urbain Jean Chappe, *Histoire de la Telegraphie*, op. cit., p. 7.

²⁶*Ibid.*, p. 7.

²⁷*Ibid.*, p. 12.

avec l'idéologie saint-simonienne. Il reprend la théorie du germe introduite par Saint-Simon : « Pour faire parvenir à leur maturité quelques uns de ces germes répandus sur le sol françois, il faut attendre quelque-fois qu'ils soient fomentés par une réunion de moyens accessoires qui se présentent difficilement²⁸. » Ces postures visent à assurer la reconversion de l'utopie commerciale de Chappe dans un nouveau contexte socio-économique, où le développement des infrastructures communicationnelles paraît guidé par des acteurs privés.

Pas plus en 1802 qu'en 1824, les grands projets des frères Chappe n'ont pas vu le jour. Étaient-ils réalisables ? Ignace Chappe reconnaît que le télégraphe optique crée une illusion de facilité : nombre d'inventeurs et d'administrations ont tenté de reproduire voire d'améliorer l'outil, avec des résultats peu probants²⁹. Par-delà l'image d'une ligne de sémaphores capable de retransmettre en quelques dizaines de minutes un message de Paris à Lille ou à Lyon, l'administration télégraphique fait face à de nombreuses difficultés. La circulation de l'information est tributaire du climat et, plus largement de la visibilité (ce qui exclut totalement les expéditions de nuit). En hiver, elle ne fonctionne au mieux que quelques heures par jour. Or il suffit d'un seul aléa sur la ligne pour empêcher l'acheminement du message. Une enquête menée au début des années 1840 montre que seules deux dépêches sur trois arrivent réellement à destination lorsque les conditions sont optimales ; en hiver, la proportion descend à un message sur trois³⁰.

En l'absence de toute exploitation non contrôlée par l'État, les acteurs de la société civile (hommes d'affaires, journaux...) ne parviennent pas à évaluer correctement les potentialités du réseau ; ils ne peuvent que croire sur parole les promesses des frères Chappe. En septembre 1830, un entrepreneur belge, Alexandre Ferrier, présente à Paris un nouveau procédé de télégraphie, assurant la transmission des messages de *jour et de nuit*, par l'emploi de lanternes attachées aux bras du sémaphore. Son débit serait plus rapide que le réseau national établi par les frères Chappe : il atteindrait plus de dix dépêches de douze à quinze mots par heure. D'après le *Recueil industriel*, l'expérience suscite aussitôt l'intérêt des milieux financiers :

Encouragé par un grand nombre de négocians recommandables de la capitale et des autres villes, M. Ferrier de Tourettes livre sa découverte au commerce par le moyen d'une société en commandite, et par actions formées d'après un acte passé par-devant Me Moisson, notaire à Paris, dont les statuts seront publiés

²⁸*Ibid.*, p. 12.

²⁹*Ibid.*, p. 198.

³⁰James Gleick, *The Information*, *op. cit.*

incessamment³¹.

Ces projets suscitent rapidement l'opposition de l'administration des télégraphes et des préfectures où les lignes transiteraient. En dépit des réticences des autorités publiques, la ligne Paris-Rouen ouvre en avril 1833. Dans une longue annonce publiée dans le *Journal des débats* le 30 septembre 1833, Ferrier insiste sur la complémentarité de son réseau. Il ne s'agit pas de concurrencer les lignes existantes, établies par l'État, mais bel et bien de combler les déficiences de ce maillage. À partir de la liste détaillée des destinations et des villes de transit diffusée dans le *Journal des débats*, nous avons pu reconstituer approximativement la morphologie de ce réseau :

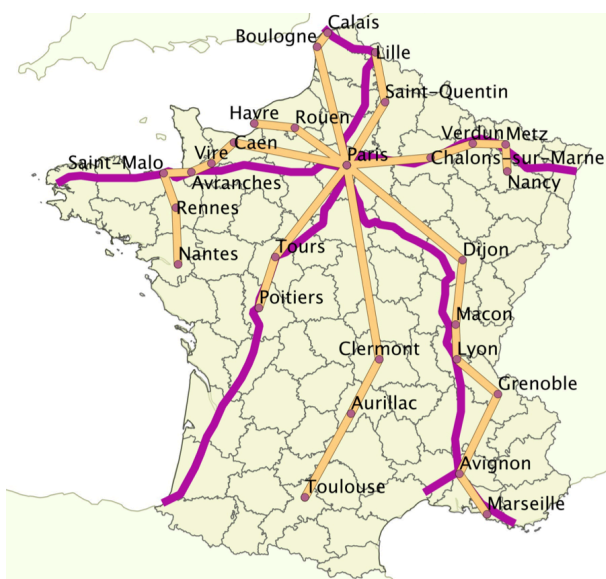


FIG. 4.3 : Le réseau Chappe en 1830 (violet) et le tracé approximatif du réseau Ferrier (orange) tel que projeté en 1833

Centré sur Paris, le réseau Ferrier reprend la structure en étoile caractéristique des canaux de communication depuis Turgot. Comme en témoignent les recoupements sur la ligne Paris-Nancy ou sur la ligne Paris-Poitiers, il ne se distingue pas complètement du réseau Chappe du début des années 1830.

L'entreprise de Ferrier ne disparaît pas sous l'effet d'une suspension judiciaire, mais en l'absence d'un modèle économique viable : la tarification des dépêches reste élevée (20 fr. pour l'envoi d'un seul message, cela représente 10 jours de travail d'un ouvrier

³¹ « Établissement d'un télégraphe à l'usage du public », *Recueil industriel, manufacturier, agricole et commercial, de la salubrité publique et des beaux-arts*, 1830, p. 239.

employé par une manufacture³² et trois mois d'abonnements au *Journal des débats*), en cas d'afflux, les lignes sont vite engorgées (elles ne peuvent assurer la transmission que de quelques messages par heure), et, enfin, la réception des messages reste aléatoire, en dehors de conditions climatiques optimales.

Cette "guerre télégraphique" débouche sur une coalition tacite entre les médias et les investisseurs boursiers. En septembre 1829, le *Journal des débats* condamne la politique de contrôle systématique des dépêches : « Croirait-on que depuis quinze années de gouvernement représentatif, on n'a pas encore pu se convaincre qu'une grande nouvelle politique, qu'un fait consommé et su vingt-quatre heures d'avance par le télégraphe, appartient par sa nature même au domaine public, et qu'il y entre de droit du moment où il arrive dans les mains du pouvoir³³ ». Cette politique de contrôle qu'il assimile à une « haine de la publicité » contraste avec les pratiques anglaises où « jour après jour, la nation est informée ». La revendication d'une appartenance du télégraphe au *domaine public* s'inscrit dans la continuité de l'utopie de Chappe : pour donner la pleine mesure de son utilité sociale, le télégraphe doit revenir au public et servir à l'échange des biens et des nouvelles. En septembre 1833, le *Journal des débats* cède un large espace d'annonces à l'entreprise de Ferrier. En continuité avec les critiques précédemment exprimées à l'encontre du monopole public sur les télécommunications, le journal participe à la stratégie communicationnelle de Ferrier pour mobiliser la sphère publique contre le vote d'une loi suspendant les lignes privées.

Les milieux d'affaire restent plus directement impliqués dans ce processus. La discours d'escorte de Ferrier reprend les principaux thèmes de l'utopie de Chappe : « Appliquer aux relations commerciales et individuelles les communications télégraphiques réservées jusqu'à présent à la politique comme un monopole de fait (...) tel est l'objet de l'entreprise »³⁴. Or, ce projet a été longtemps paralysé « par la crainte exprimée généralement que les télégraphes fussent un privilège du gouvernement ». L'une des principales fonctions de la ligne Paris-Rouen consiste à relayer le cours des effets publics : « les cours des fonds publics, transmis chaque jour dans cette dernière ville, parviennent à destination avec autant d'exactitude que de rapidité »³⁵. Ferrier s'est en effet engagé à développer des souscriptions collectives, afin d'éviter de biaiser le jeu des affaires, en avantageant certains négociants plutôt que d'autres : « Au moyen d'une souscription

³²Paul Paillat, « Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830) », *Revue économique*, vol. 2, n° 6, 1951, p. 768.

³³*Journal des débats*, 25 septembre 1829, p. 1.

³⁴*Journal des débats*, 30 septembre 1833, p. 4.

³⁵*Ibid.*

modique entre la plupart des négociants des villes que traversera une ligne télégraphique, la première nouvelle des affaires de Bourse sera publiée d'une manière officielle, pour éviter que personne soit favorisé dans l'envoi de cette première dépêche, ce qui pourrait compromettre journellement les fortunes particulières³⁶. » Dans la réclame de septembre 1833, Ferrier n'évoque les usages non financiers qu'à titre d'élargissement ultérieur, sans inclure précisément la presse comme client potentiel.

C'est que les pratiques stylistiques de la Bourse, avec son répertoire de formules codifiées, se conforment aux contraintes techniques de la télégraphie optique. La cotation d'une valeur constitue un message fortement normé et délimité : la plupart des données contextuelles peuvent rester sous-entendues et faire l'objet d'un accord préalable entre l'énonciateur et le destinataire. La réflexion sur le télégraphe est très tôt liée à une réflexion sur la procéduralité de certains échanges communicationnels. En 1824, Ignace Chappe suggère qu'un code comprenant des expressions récurrentes contribuerait à raccourcir notablement la longueur des messages (et donc les temps de transmission). Il évoque ainsi la possibilité d'un langage télégraphique fortement standardisé où l'on donnerait « avec un seul signal beaucoup de mots ou de phrases combinés ensemble³⁷ ». Il existerait ainsi un signe pour indiquer « les cours de la Bourse ont baissé de... » ou « L'Assemblée a voté la loi... »³⁸. Par un effet rétroactif, ce langage idéographique pourrait imprégner les usages des cultures textuelles faisant massivement recours au télégraphe, en encourageant le recours à des formules délimitées.

Cette compatibilité "sémiotique" entre le langage procédural de la Bourse et les impératifs d'économie linguistique du télégraphe est l'un des principaux facteurs expliquant la multiplication des réseaux clandestins au cours des années 1830. Dès 1832, plusieurs hommes d'affaires lyonnais financent une ligne télégraphique de fortune entre Lyon et Paris. Elle n'est conçue que pour un seul usage : réceptionner les cours des fonds publics avant leur diffusion à Lyon et pouvoir, ainsi, spéculer sans risque à la hausse ou à la baisse. Un petit jeu de signal suffit en effet pour relayer une cotation sur plusieurs centaines de kilomètres.

Le système de transmission était composé de relais utilisant cinq panneaux de calicot, d'environ un mètre carré, tendus chacun entre deux perches. Le nombre

³⁶ « Établissement d'un télégraphe à l'usage du public », *op. cit.*, p. 239.

³⁷ Ignace Urbain Jean Chappe, *Histoire de la Télégraphie*, *op. cit.*, p. 139.

³⁸ En 1842, une brochure présentant un nouveau système télégraphique conclut à l'impossibilité de ce langage télégraphique idéographique, dans le cadre du système Chappe : les erreurs, relativement fréquentes, ne peuvent plus être corrigées a posteriori. Cf. Pierre-Jacques Chatau, *Télégraphe de jour et de nuit : suivi d'un télégraphe de jour à double transmission*, Paris : (édition inconnue), 1842, p. 35

de panneaux hissés donnait un signal simple qui suffisait à la correspondance. Chaque installation était implantée en moyenne à 30 kilomètres de la précédente. Cette ligne, qui transmettait un seul signal, chaque après-midi (vers 16 heures), dont les installations au sol étaient peu visibles et assez éloignées les unes des autres, n'attira pas l'attention³⁹.

Le réseau de fortune fonctionne sans être détecté ou suspendu de 1832 à 1836. Cette initiative fructueuse inspire un coup de force plus audacieux : deux spéculateurs bordelais entreprennent de détourner le réseau officiel. Ils corrompent plusieurs agents télégraphiques, qui intègrent de faux signaux aux dépêches officielles : leur présence ou leur absence permet de déterminer les mouvements financiers des fonds publics. Ouvert en mars 1837, le procès acquitte finalement les instigateurs de ce détournement, faute de régulation explicite⁴⁰. Face à la multiplication des réseaux clandestins et aux risques de déstabilisation qu'ils font peser sur la cotation de la rente et des fonds publics, l'Assemblée vote la loi du 2 mai 1837 sur le monopole télégraphique.

4.1.3 Une déformation de l'espace-temps

En apparence, le télégraphe optique de Chappe n'a qu'une incidence limitée sur les régimes de textualité du premier XIX^e siècle. Par-delà les aspirations utopiques de son fondateur, l'usage effectif se cantonne à la distribution de certaines dépêches administratives ; le volume des échanges demeure faible (guère plus de quelques messages par jour, lorsque les conditions climatiques le permettent).

Cependant, les infrastructures communicationnelles sont relativistes : même s'il demeure sous-utilisé, l'apparition d'un nouveau réseau altère les usages communicationnels. Une dizaine de sémaphores quadrillent la capitale et matérialisent autant de chemins de traverse s'affranchissant des distances et des attentes usuelles. Un investisseur peut réagir dans la même journée à une situation imprévue survenue à Lyon ou à Bordeaux ; un quotidien du matin peut imprimer une dépêche reçue la veille au soir.

L'expérience télégraphique fascine. Dès le début du siècle, des journaux adoptent le titre de *Télégraphe*. De 1802 à 1810, un certain D. Colas publie le *Télégraphe littéraire ou correspondance de la librairie*⁴¹. L'intitulé ne renvoie pas à une promesse rédactionnelle (ou alors, celle-ci n'est pas tenue) : nous n'avons identifié aucune dépêche dans

³⁹Paul Charbon, « Genèse de la loi de 1837, Origine du Monopole sur les télécommunications », *op. cit.*, p. 16.

⁴⁰*Ibid.*, p. 17.

⁴¹Cf. les données bibliographiques de Gallica à l'adresse <<http://data.bnf.fr/32876547>>

les exemplaires numérisés par Gallica. L'adoption de ce titre s'explique plutôt par une proximité géographique. Comme le montre la carte ci-dessous, le bureau du journal est situé rue du Vieux Colombier, à moins de cent mètres des stations Saint-Sulpice du réseau Chappe. Les rédacteurs pouvaient observer les balancements des deux sémaphores depuis leur lieu de travail.

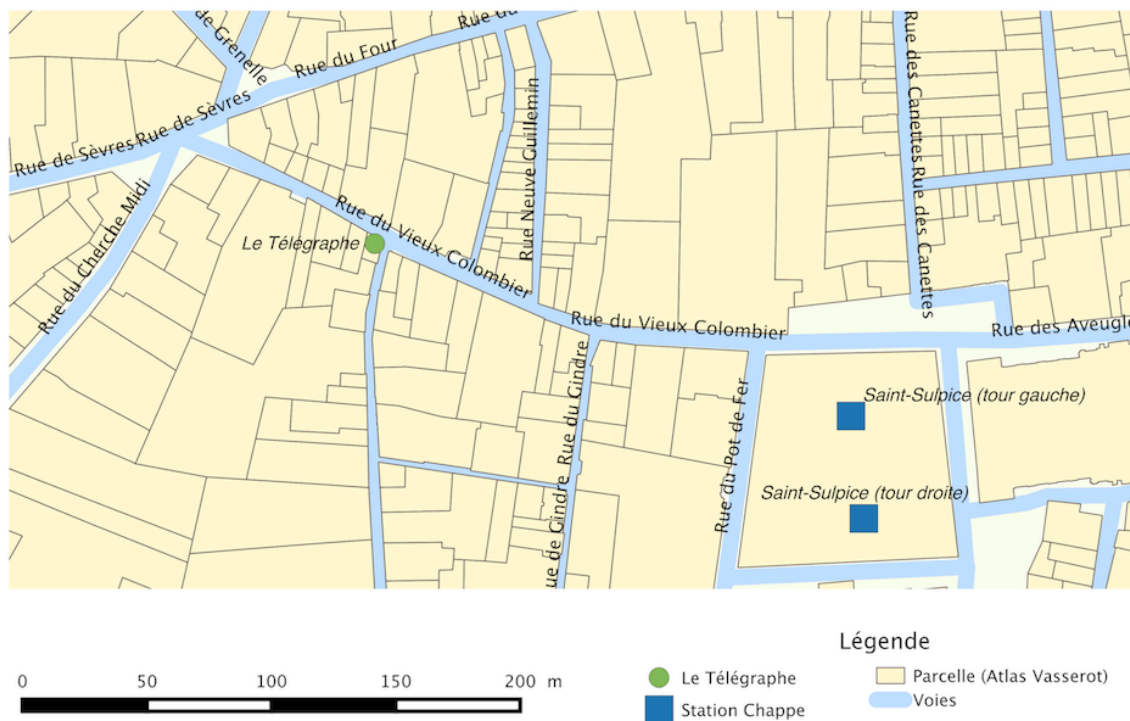


FIG. 4.4 : Localisation du journal *Le Télégraphe*, à proximité des stations Saint-Sulpice du réseau Chappe⁴².

L'idéalisation du télégraphe n'est pas limitée à la France : elle est perceptible dans l'ensemble de l'espace francophone. De 1813 à 1843, le journal officiel de la République d'Haïti s'intitule le *Télégraphe*.

À défaut de réaliser son utopie, Claude Chappe est parvenu à susciter une attente d'utopie. La morphologie du réseau, déclinée sur d'innombrables gravures et lithographies ainsi que l'édification de sémaphores au sommet de points visibles à distance (tours du Palais du Louvre ou de l'Église Saint-Sulpice) constituent de puissants dispositifs rhétoriques, aptes à convaincre la sphère publique française de l'imminence d'une

⁴²Carte réalisée à partir des adresses de l'*Almanach du commerce* et des données cartographiques du projet ALPAGE (licence ODBL : IRHT (C. Bourlet))

révolution des pratiques communicationnelles.

Les dynamiques géographiques de la presse parisienne attestent de l'incidence de cette promesse anticipatrice. Dans *L'Argent de la presse* Patrick Eveno décrit une migration symbolique des rédactions parisiennes après l'Empire. Elles s'éloignent des centres intellectuels de la rive gauche au profit des centres financiers et postaux de la rive droite.

Alors que jusqu'en 1815, la presse demeurait liée à l'imprimerie dont le siège historique se situe sur la rive gauche autour de l'université, dès la Restauration, la presse parisienne commence à migrer vers la rive droite, tandis que l'édition et l'impression des livres restent implantées au Quartier latin. Rompant les liens avec le Paris des intellectuels de la rive gauche, la presse rejoint le Paris populaire et marchand⁴³.

Afin de préciser les modalités de ce mouvement de migration, nous avons constitué une base d'adresses des titres référencés dans les volumes annuels de l'*Almanach du Commerce* de 1813 à 1837. Ces données ne valent que pour le Paris du premier XIX^e siècle : les métamorphoses du tissu urbain (en particulier pendant la période haussmannienne) entraînent la disparition ou la reconversion de nombreuses voies. Afin de géolocaliser ces indications, nous avons confronté notre recension à une base des adresses parisiennes de l'atlas Vasserot réalisée par le projet ALPAGE⁴⁴.

⁴³Patrick Eveno, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Editions du CTHS, 2003, p. 47.

⁴⁴Il est possible de consulter cette modélisation en ligne à cette adresse : http://dmap.tge-adonis.fr/alpage_public/flash/.

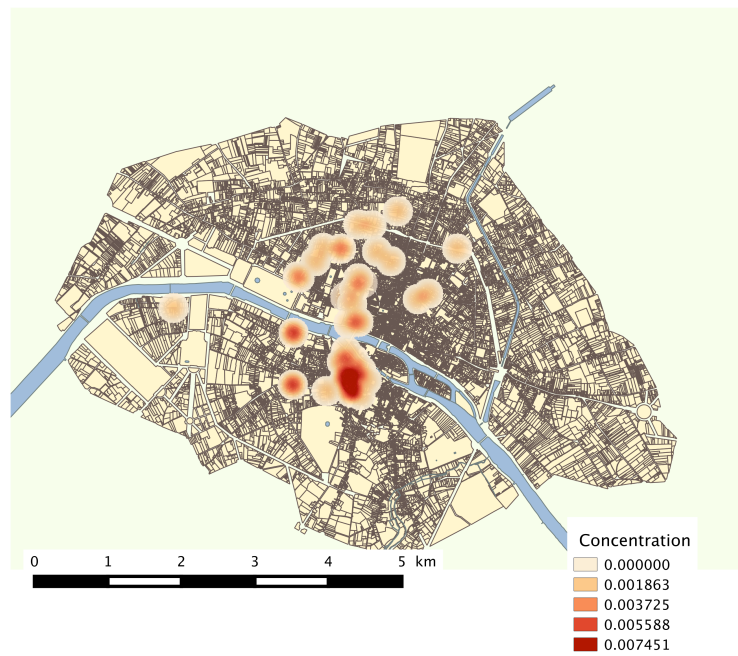


FIG. 4.5 : Carte de chaleur des périodiques parisiens en 1812-1813 (données du fond de carte : IRHT (C. Bourlet))

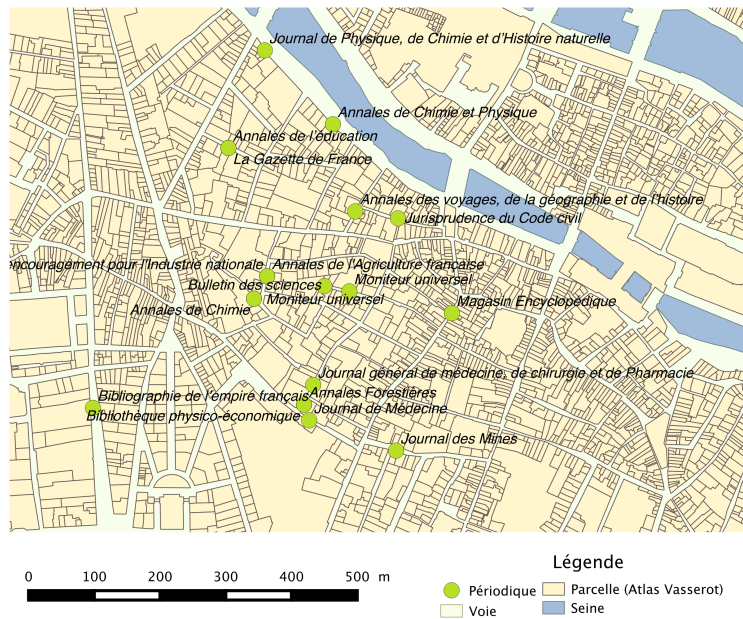


FIG. 4.6 : Les périodiques parisiens dans le quartier latin en 1812-1813 (données du fond de carte : IRHT (C. Bourlet))

À la fin du Premier Empire, la presse reste centrée sur le quartier latin. Cette polarité résulte du jeu de l'offre et de la demande. La répartition thématique des périodiques et de leur lectorat en 1813⁴⁵ montre que la moitié des journaux non quotidiens sont affiliés aux facultés de droit ou de médecine. La carte n°4.5, ci-contre, corrobore ce décompte. Il s'agit d'une "carte de chaleur" : elle indique le degré d'intensité ou de concentration des journaux dans l'espace parisien mentionnés dans l'édition de l'*Almanach du commerce* de 1813. Les zones rouges correspondent à une portion d'espace hautement "occupée" ; les zones orangées signalent une occupation moindre ; les zones claires sont exemptes de journaux.

Quelques périodiques se disséminent sur la rive droite, mais le quartier latin constitue l'épicentre absolu de cette géographie médiatique. Dans les projections cartographiques suivantes, une grande tâche rouge matérialise cette prépondérance. La carte n°4.6 présente une focale de ce lieu privilégié : la moitié des titres parisiens s'inscrivent dans un quadrilatère entre la rue Mazarine, la rue de l'École de Médecine, la rue de la Harpe et le quai des Grands Augustins. Le mouvement migratoire est déjà perceptible. À l'exception de la *Gazette de France*, le « quartier de la presse » de 1813 ne comprend aucun grand quotidien. En position hégémonique avec 20 000 lecteurs, le *Journal des débats* s'imprime de l'autre côté de la Seine, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois.

Vingt-cinq ans plus tard, la distribution géographique des rédactions parisiennes devient multipolaire. Le quartier latin conserve son pouvoir d'attraction sur les périodiques universitaires, mais il est désormais concurrencé par d'autres "tâches rouges". La carte n°4.7 (page suivante) révèle une triangulation inexistante en 1813 : les deux coins supérieurs couvrent les abords de la place de la Bourse, de la rue Feydeau aux alentours de la rue Montmartre ; la base rayonne à partir du bureau de la poste, situé entre la rue Jean-Jacques Rousseau, la rue Verdelet et la rue Coq Héron.

Cette disposition met en œuvre les deux principes fondamentaux de l'utopie de Chappe : la concentration accrue de la circulation (en raison de la captation de la diffusion par quelques canaux de communication) et le rapprochement entre le journal et la finance. Établir une rédaction à proximité immédiate de la poste devient un critère décisif : l'enjeu n'est plus d'accéder facilement à ce centre majeur de distribution, mais de pouvoir s'y rendre en quelques minutes.

⁴⁵Voir la p. 252

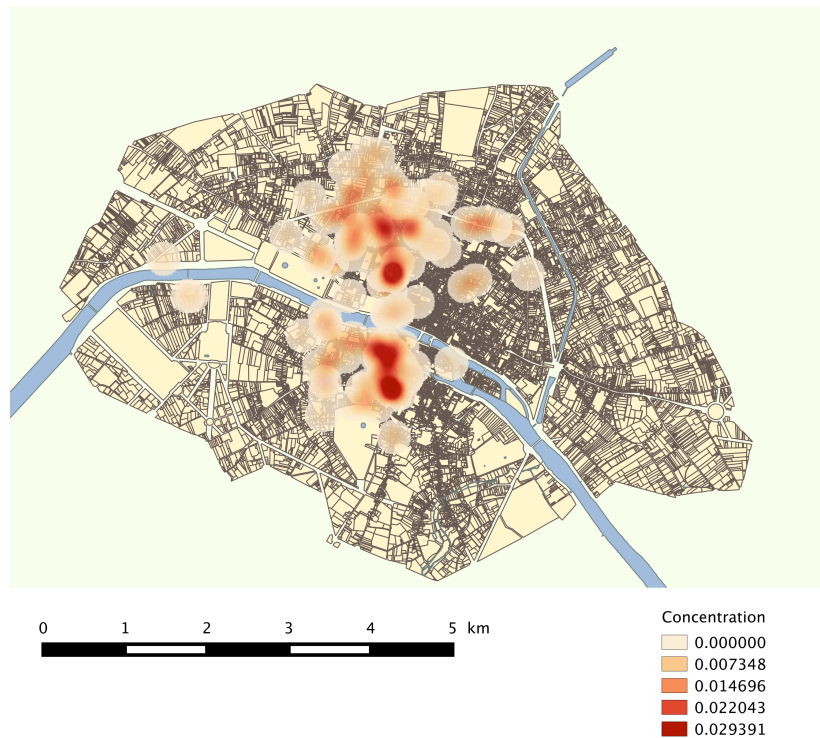


FIG. 4.7 : Carte de chaleur des périodiques parisiens en 1836-1837 (données du fond de carte : IRHT (C. Bourlet))

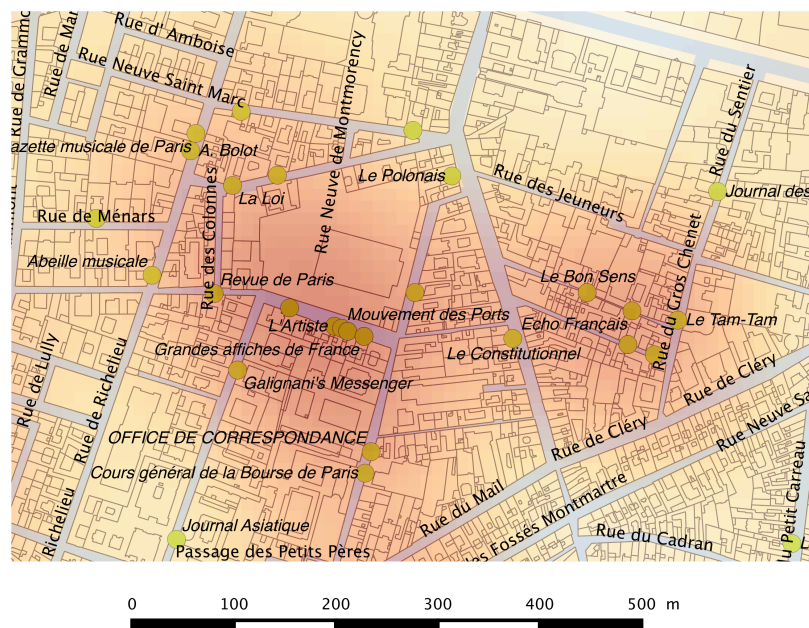


FIG. 4.8 : Les périodiques parisiens au voisinage de la Bourse en 1836-1837 (données du fond de carte : IRHT (C. Bourlet))

Des périodiques aussi variés que le *Courrier des Théâtres*, le *Figaro* ou la *Feuille spéciale des annonces* se sont établis à moins de cinquante mètres de la poste. Les correspondances de journaux (qui commencent à se muer en agences de presse), ne s'en éloignent guère : l'Office de Correspondance se tient à équidistance entre la poste et la Bourse. D'après Balzac, Havas « reçoit tous les journaux du globe, lui, le premier. Aussi est-il logé rue Jean-Jacques Rousseau, en face de l'hôtel des postes, pour ne pas perdre une minute⁴⁶. »

Le pouvoir d'attraction du Palais Brongniart est encore plus prononcé : en 1837 une trentaine de périodiques (soit approximativement un quart de la totalité des périodiques parisiens référencés par *L'Almanach de Commerce* de Sébastien Bottin) se sont installés à proximité. On y retrouve logiquement des journaux de finance — le *Prix Courant général et légal des marchandises* (6 rue Saint-Joseph), les *Mouvements des ports* (7 rue des Filles Saint-Thomas), le *Journal de la Société d'encouragement pour le commerce* (6 rue Saint-Marc) — mais, aussi, de grands quotidiens généralistes (*Le Constitutionnel*, *L'Écho Français*, *Le Charivari*), des revues littéraires et artistiques (la *Revue et Gazette Musicale de Paris*, la *Revue de Paris*), et des agences de presse (la *Librairie-Agence et Correspondance politique*).

L'apparition des premières agences de presse semble indissociable de l'élaboration de cet espace-temps commun à la Bourse et à la presse. Feyel constate que leur emplacement exprime une forte préférence territoriale :

Sur les 38 adresses connues, 25 sont situées autour de la *Bourse* et de la *Grande Poste*. Cela est justifié puisque les correspondances de presse doivent pouvoir être envoyées très rapidement et puisque beaucoup expédient à leurs clients les cours de la Bourse et des annonces commerciales (...) Ce quartier des affaires est tellement attirant pour les correspondances politiques que certaines qui n'y étaient pas tout d'abord domiciliées s'y transportent assez rapidement⁴⁷.

En raison du voisinage privilégié entre le quartier des affaires, le quartier de la presse et le quartier de la poste, il serait plus approprié de parler, à partir des années 1830, d'un grand « quartier de l'information ». Toutes ces activités présentent un trait commun : elles sont engagées dans une démarche de division du travail intellectuel et de standardisation des processus d'écriture. La circulation documentaire intense entre la

⁴⁶Honoré de Balzac, « Chronique de la presse », *Revue parisienne*, vol. 1, 1840, p. 246.

⁴⁷Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIXe siècle et XXe siècles*, vol. 2, Centre de documentation Sciences Humaines, 1977, p. 107.

rue Jean-Jacques Rousseau, la place de la Bourse et les grands Boulevards draine des productions écrites fortement normalisées : dépêches, ordres de Bourse, cotes, reportages, annonces publicitaires.

4.2 La codification d'un savoir-faire informationnel

Par-delà la mobilisation à grande échelle des représentations collectives, le télégraphe de Claude Chappe ne joue qu'un rôle indirect. Si l'on excepte les réseaux clandestins, les usages privés de la télégraphie n'apparaissent qu'après l'électrification des lignes. Le réseau, par sa seule présence, accroît la perception d'une brusque "accélération" des rythmes d'échange. En spéculant sur ces évolutions à venir, hommes d'affaires, journalistes et administrations postales sont amenés à converger dans un centre commun.

Parallèlement, se produit une révolution silencieuse : l'organisation du savoir économique est transformée en profondeur par la dissémination d'un nouvel outillage matériel et intellectuel. Le livre de commerce laisse place à la fiche ; de grands annuaires ou almanachs ambitionnent d'indexer la plupart des structures entrepreneuriales ; des organisations adoptent l'autographie pour assurer une diffusion élargie de documents manuscrits. Le développement convergent de ces procédés distincts facilite leur imbrication dans un composite technique, juridique et sémiotique : la promotion d'un "domaine public" de l'information financière. Le vulgarisateur de la Bourse Jacques Bresson utilise des méthodes de classification sophistiquées pour s'assurer que les données sur les sociétés cotées en Bourse « rentrent dans le domaine public ». Les publications périodiques jouent un rôle déterminant dans l'administration de ce savoir spécialisé mis en circulation : elles garantissent l'exercice d'une vigilance publique sur le fonctionnement des acteurs financiers.

4.2.1 Classer et indexer un savoir économique

Lors de son édification par le Consulat, le réseau des Bourses françaises est confronté à une difficulté majeure : élaborer une logistique documentaire permettant de structurer et d'indexer des feuilles volantes (ordres de Bourse, cotations, dépêches...) soit des productions éditoriales qui se situent en dehors de l'« ancien régime du classement » pour reprendre l'expression évocatrice de Delphine Gardey.

Au début du XIX^e siècle, les cultures textuelles restent dominées par le livre au sens large : la législation sur la propriété littéraire se focalise ainsi sur des ouvrages. Dans

les mondes marchands, le registre ou livre de commerce constitue l'outil privilégié pour décrire et inventorier une masse documentaire relativement limitée.

L'écrit relève encore d'une économie de la rareté. La trace ou la copie de l'écrit sont restituées dans des registres qui envahissent progressivement les étagères et les murs d'un espace réservé à cet effet (...) Si des outils cognitifs et des dispositifs matériels sont mis en place pour assister les employés dans leurs recherches éventuelles (index alphabétiques, signets, marques et cahiers récapitulatifs de tout ordre), l'outil principal de la gestion de ces documents repose sur la mémoire de ces travailleurs⁴⁸.

Des techniques d'indexation plus sophistiquées existaient. Dès le milieu du XVIII^e, le naturaliste Linné conçoit un système de fiches permettant de répertorier les espèces vivantes. Cet outillage est peu employé en dehors des milieux scientifiques. Il commence à se diffuser dans le monde entrepreneurial au cours de la première moitié du XIX^e siècle : « Il faudrait enquêter de façon plus systématique sur la circulation des techniques et des pratiques d'un monde à l'autre, notamment au cours du XVIII^e siècle, au moment où des techniques telles que la tenue de notes, le résumé, la citation précisée d'un auteur ou d'un extrait se développent et comptent comme une exigence nouvelle du travail scientifique et intellectuel⁴⁹. » Quelques organisations intermédiaires jouent un rôle décisif dans cette « circulation des techniques ». La Société d'encouragement pour l'industrie nationale est établie en 1801, avec le soutien du régime consulaire. Elle vise à rapprocher des groupes intellectuels (notamment les « idéologues ») et des entrepreneurs et hommes d'affaires. Par le biais de son bulletin, continuellement publié depuis 1802, elle recense des innovations jugées utiles au développement du commerce et de l'industrie.

L'itinéraire d'une innovation, le classeur, est révélateur du processus de dissémination des techniques, qui s'apparente également à un processus de reconfiguration de leurs usages. Le 30 janvier 1811, le *Journal de Paris* consacre un long article à une « une sorte de serre-papier extrêmement ingénieux », permettant de disposer lettres et documents « sous des couvertures garnies d'étiquettes dont la totalité peut s'embrasser d'un seul coup d'œil⁵⁰. » Ce procédé de rangement « débarrasse les bureaux d'une foule de papiers qui y demeurent entassés et confondus ; le classement fait qu'on les y retrouve avec une grande facilité ; il épargne les recherches pénibles, infructueuses, et la perte de

⁴⁸Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer, op. cit.*, p. 151.

⁴⁹*Ibid.*, p. 156.

⁵⁰*Journal de Paris*, 30 janvier 1811, p. 4

temps⁵¹ ». Initialement, le classeur se destine à l'administration ou aux correspondances privées. Un an plus tard, un feuilleton du même *Journal de Paris* redéfinit son usage : le classeur « dont M. Morel a enrichi le commerce » intéressera surtout les négociants. « C'est particulièrement avec (*sic*) les hommes d'affaires et aux laborieux compilateurs que cette nouvelle invention doit plaire⁵². » À l'appui de cette réinterprétation, le *Journal* cite in extenso un rapport détaillé du comité des article économiques de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Le Comité des Arts économiques qui a examiné cette invention a pensé que M. Morel a rendu un service important aux gens d'affaires, négocians, propriétaires, etc., en leur donnant un moyen de ne point confondre leurs papiers, et de retrouver dans un instant ceux dont ils ont besoin, sans les laisser étendus sur une table, exposés à la curiosité intéressée ou indiscrete des personnes qu'ils sont obligés de recevoir⁵³.

Dans le corpus de Gallica ou de Google Books, les occurrences du mot « classeur » restent rares jusqu'aux années 1830. Une annonce du *Journal des débats* en 1827 pour le classeur d'un papetier invoque toujours le rapport de la Société d'encouragement de 1811⁵⁴. En 1835, un entrefilet de la *Gazette des salons* mentionne le classeur parmi les accessoires usuels d'un bureau moderne⁵⁵.

La Société d'encouragement soutient également le développement d'initiatives situées à la jointure du monde scientifique et commercial. *L'Almanach du commerce* est publié par l'un de ses membres, Jean de la Tynna (voir l'illustration ci-dessus). En 1820, son continuateur, Sébastien Bottin, remercie explicitement la Société pour ses apports intellectuels : « Les séances de la société royale d'agriculture, celles de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, m'ont fourni la plupart des notions utiles qui sont répandues dans l'Almanach⁵⁶. »

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Journal de Paris*, 29 janvier p. 2.

⁵³ *Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, vol. 10, 1812, p. 178.

⁵⁴ *Journal des débats*, 20 décembre 1827, p. 4.

⁵⁵ *Gazette des salons*, juillet 1835, p. 379.

⁵⁶ Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXIII, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1820, Introduction non paginée, vue n°7 dans l'exemplaire de Gallica.

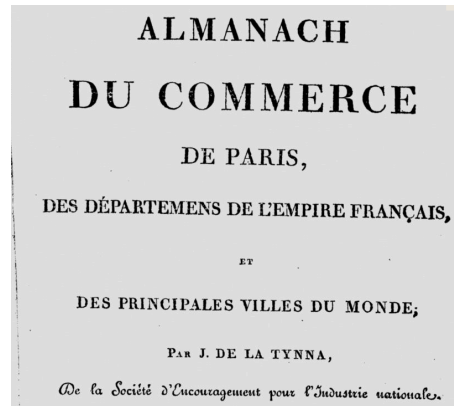


FIG. 4.9 : Couverture de l'Almanach du commerce en 1812. Jean de la Tynna se présente comme membre de la Société d'encouragement

L'Almanach se qualifie d'annuaire statistique. Bottin insiste régulièrement, dans ses introductions, sur la portée scientifique de l'ouvrage, qui ne doit pas seulement être un recueils d'information pour le négociant, mais plus largement un tableau de bord général du commerce français : « Il ne se borne pas, ainsi que le titre d'Almanach pourrait le faire penser, à donner une masse d'adresses (il y en a plus de cent mille), mais il présente en même temps, pour chacun des quatre-vingt-six départements français, une *statistique complète chaque année*⁵⁷. »

Année	Noms des rédacteurs.	Format.	Caractère.	Nombre de			Prix de souscription.	RÉSUMÉ.
				pages.	lignes à la page.	lettres par ligne.		
1797	Duvorneuil et De la Tynna.	in-8° ordinaire.	petit-romain.	424	45	44	8	<p>En 1818, dernière année de la rédaction de feu De La Tynna, l'Almanach du Commerce contenait en petit-texte 1168 pages, lesquelles formées de 64 lignes à la page (terme moyen), ont donné . 74.752 lignes, lesquelles à 67 lettres par ligne, ont formé un total de 5,008,384 lettres.</p> <p>En 1833, l'Almanach du Commerce, révisé par Séb. Bottin, contient 1360 pages, lesquelles à 76 lignes à la page donnent 101,840 lignes, lesquelles à 85 lettres chaque ligne, donnent 8,656,400 lettres.</p> <p>RÉSUMÉ COMPARATIF.</p> <p>1833 101,840 lignes. 8,656,400 lettres. 1818 74,752 lignes. 5,008,384 lettres. Excédant au 1^{er} janvier 1833: 27,088 lignes et 3,648,016 lettres.</p> <p>C'est une augmentation de 29 feuilles 7/16 (soit 356 pages de la contenance de 76 lignes à la page), cependant le prix est resté le même.</p>
1806	Les mêmes.	id.	p.-texte.	798	63	60	9	
1810	De la Tynna.	id.	id.	1063	69	60	9	
1818	id.	id.	id.	1168	64	67	10	
1819	Bottin.	id.	id.	1180	65	70	10	
1820	id.	id.	id.	1260	65	70	10	
1821	id.	id.	id.	1312	65	70	10	
1822	id.	id.	id.	1358	65	70	10	
1823	id.	id.	id.	1352	65	70	10	
1824	id.	in-8° g. rais.	id.	1124	76	84	10	
1825	id.	id.	id.	1206	76	84	10	
1826	id.	id.	id.	1192	74	84	10	
1827	id.	id.	id.	1198	74	84	10	
1828	id.	id.	id.	1232	76	85	10	
1829	id.	id.	id.	1296	76	85	10	
1830	id.	id.	id.	1296	76	85	10	
1831	id.	id.	id.	1304	76	85	10	
1832	id.	id.	id.	1324	76	85	10	
1833	id.	id.	id.	1340	76	85	10	

FIG. 4.10 : Décompte des lignes et des lettres dans plusieurs exemplaires de L'Almanach du commerce

⁵⁷Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXXVI, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1833, p. V.

Compilant plusieurs centaines de milliers d'adresses et de données, l'Almanach constitue à la fois un support d'indexation de grande envergure du commerce français ainsi qu'une illustration de l'efficacité des nouveaux systèmes d'information. Bottin se sert de ces technologies intellectuelles dans le cadre d'un discours promotionnel. Le tableau publié dans l'édition de 1833, présente l'un des premiers exemples de statistique lexicale appliquée à un grand corpus : Bottin décompte approximativement les lettres, les mots et les lignes de l'Almanach depuis 1798. L'édition de 1833 comporte ainsi, au total, plus de huit millions de lettres. Ce tableau vise autant à témoigner de "l'immensité" de la base de données établie par l'Almanach, qu'à mettre en scène la maîtrise informationnelle de ses concepteurs. Ces huit millions de lettres ne forment pas un ensemble désordonné : ils s'intègrent dans une architecture documentaire très structurée. Grâce à l'amélioration des techniques d'indexation, le surcroît de matière suscité par l'expansion des données disponibles au fil des années (de cinq à huit millions de lettres entre 1818 et 1833) n'entraîne pas un surcroît de coût.

4.2.2 L'élaboration de circulations transversales : le rôle de l'autographie

Le "réseau" socio-professionnel fédéré par la Société d'encouragement contribue enfin à la dissémination de nouvelles techniques de reproduction dans les milieux financiers. Au cours des années 1820, deux membres de la société éditent un *Bazar Parisien* aspirant à assurer la diffusion des « arts manufacturiers » auprès des milieux d'affaires (d'où la devise de l'ouvrage : « La publicité donnée à leurs progrès est le moyen le plus efficace d'encourager les Arts. ». En 1826, ils consacrent une section détaillée aux « services rendus par un art nouveau » : la lithographie⁵⁸.

Inventée à la fin du XVIII^e siècle, par le dramaturge et imprimeur suisse Aloys Senefelder, la lithographie permet de créer directement des plaques d'impression à partir de documents manuscrits rédigés sur des papiers spécialement préparés ; grâce à l'emploi combiné de plusieurs procédés chimiques, l'encre apparaît en relief et peut graver directement une pierre. La lithographie constitue une sorte de compromis entre le manuscrit et l'imprimé. Elle est reproductible, dans une certaine mesure : l'usage d'un papier très fin n'autorise pas des rythmes de production industriels. Elle conserve en même temps la

⁵⁸Charles Malo, Faure-Finant et De Missolz, *Bazar parisien, ou Annuaire raisonné de l'industrie des premiers artistes et fabricans de Paris*, Paris : Au bureau du "Bazar parisien", 1826, p. 386 pour la citation. La section s'étend p. 383-389.

souplesse du manuscrit — il n'est pas nécessaire de composer le document et sa conception est beaucoup moins fastidieuse qu'une gravure. Elle autorise ainsi des formes de circulation limitées, telles que la diffusion d'une dépêche à plusieurs dizaines de titres de presse. Un tirage de ce type serait trop faible pour justifier l'emploi d'une imprimerie typographique (certains frais, tels que la composition, demeurant incompressibles, quel que soit le nombre d'exemple imprimés).

Les "lithographes" recensés par le *Bazar Parisien* sollicitent une clientèle administrative et commerciale. Ainsi l'entreprise Noel Aîné et Cie établie rue de Vaugirard prétend exceller dans la confection de « cartes de visite, adresses, circulaires, affiches, factures, têtes de lettre pour le commerce, billets vignettes, etc.⁵⁹ ». L'innovation autorise l'établissement des premières agences de presse. En 1826, un journaliste et publiciste normand Placide Justin établit une première correspondance de journaux. Il fait d'emblée appel à l'autographie. En 1841, le rapport du commissaire à l'imprimerie et à la librairie, Bailleul établit un lien direct entre l'introduction de l'autographie et le développement des correspondances :

Toutes sont multipliées au moyen de l'autographie et ont plus ou moins d'étendue selon l'abondance des nouvelles (...) L'autographie seule offre une voie assez rapide pour un travail toujours extrêmement pressé (...) La presse lithographique seule peut satisfaire à une multiplication suffisamment rapide d'exemplaires dont le nombre dépasse toujours vingt-cinq⁶⁰.

L'autographie alimente une "méta-circulation". La diffusion des correspondances de journaux reste limitée (pas plus de quelques dizaines à quelques centaines d'abonnés). Seulement, elle se démultiplie : chaque abonné est un média et toute reprise touche potentiellement plusieurs milliers de personnes. Par cumulations successives, les correspondances disposent d'une audience — et donc d'un pouvoir symbolique et économique — supérieur aux grands quotidiens. L'Office-Correspondance (dont nous évoquerons le fonctionnement en détail dans la section suivante) dispose dès 1830 d'un réseau d'une centaine de périodiques régionaux. Même si ses envois ne sont pas systématiquement repris dans chaque publication, il peut aisément compter sur une audience de plusieurs dizaines de milliers de lecteurs, répartis dans de nombreux départements français. Le roman d'Émile Zola, *L'Argent*, donne la mesure de la puissance de cette circulation démultipliée. Préparant la campagne de promotion de la Banque universelle de Saccard,

⁵⁹*Ibid.*, p. 385.

⁶⁰Cité dans Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 95

le journaliste Jantrou prévoit d'envoyer gratuitement un bulletin financier autographié à la plupart des titres de la presse régionale :

il projetait de créer une agence qui rédigerait et ferait autographier un bulletin de la Bourse, pour l'envoyer à une centaine des meilleurs journaux des départements : on leur ferait cadeau de ce bulletin, ou ils le paieraient un prix dérisoire, et l'on aurait bientôt ainsi dans les mains une arme puissante, une force avec laquelle toutes les maisons de banque rivales seraient obligées de compter⁶¹.

Les émetteurs financiers se convertissent rapidement à cet usage. D'après le moteur de recherche Gallica, l'autographie est mentionnée pour la première fois dans le *Journal des débats* le 29 janvier 1829⁶². Le procédé d'impression figure dans un avis émis par la Caisse Hypothécaire. L'organisation est fragilisée par la dépression financière consécutive au krach de 1825-1826⁶³. Pour rassurer ses actionnaires, elle entreprend deux initiatives alors inhabituelles : distribuer ses comptes par l'emploi d'une presse lithographique ; informer plus largement le public en insérant une annonce détaillée dans un titre à grand tirage.

MM. les actionnaires sont avertis que les comptes du deuxième semestre de 1828, arrêtés par les censeurs, et dont les développemens seront présentés à l'assemblée du 28 mars prochain, viennent d'être autographiés, pour être distribués à tous les actionnaires qui désirent apprécier par eux-mêmes la vraie situation de la société. Étranger aux mouvements de la Bourse, décidé à n'y intervenir en aucune manière, le conseil d'administration ne peut répondre que par la publicité de sa gestion aux divagations et aux inquiétudes suscitées par le jeu des intérêts particuliers. Cependant, il doit déclarer que la baisse actuelle des actions lui paraît hors de proportion avec les chances les plus fâcheuses et les plus improbables que pourraient présenter quelques opérations extraordinaires dont il a été déjà rendu compte aux dernières assemblées⁶⁴.

L'annonce témoigne du rapport direct entre l'émergence de nouvelles pratiques de communication (l'autographie, la publicité journalistique) et la redéfinition du statut

⁶¹Emile Zola, *L'Argent*, *op. cit.*, p. 190.

⁶²En raison des incertitudes de la reconnaissance optique des caractères, des occurrences plus anciennes peuvent ne pas avoir été reconnues

⁶³Sur la situation de la Caisse à la fin des années 1820, cf. Pierre-Cyrille Hautcœur, « De nouvelles institutions bancaires », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 263.

⁶⁴*Journal des débats*, 29 janvier 1829, p. 4.

social et culturel des acteurs financiers. Face à la baisse des cours et à la multiplication des critiques exprimées dans la sphère publique, le conseil d'administration de la caisse est contraint de s'exprimer publiquement et de clarifier la situation de l'entreprise. Parce qu'elle est facilitée par tout un appareillage de technologies intellectuelles et manuelles, la publicisation partielle (par le biais de lettres ou de circulaires aux actionnaires) ou étendue (par l'utilisation de l'espace journalistique) de certaines données financières devient un impératif moral.

4.2.3 Du savoir faire au faire savoir : le domaine public de Jacques Bresson

Les annuaires jouent un rôle déterminant dans la dérivation d'une possibilité technique (la diffusion de connaissances aisément requêttables, par l'emploi conjoint des index et des technologies de duplications) en norme sociale. En consignand des informations contextuelles sur la quasi-totalité des entreprises parisiennes, *L'Almanach du commerce* de Sébastien Bottin contribuait déjà à l'exposition du système financier sous la forme de données structurées. *L'Annuaire des Sociétés par actions* de Jacques Bresson explicite les implications morales de cet effort de publicisation. Cette publication ambitionne de synthétiser la plupart des informations disponibles sur les structures financières françaises. Bresson estime « qu'une Société par actions cesse d'être une Société d'intérêts privés, qu'elle rentre dans le domaine public, par le fait de l'émission des actions, et parce que toute personne quelconque est apte à acquérir des actions en payant le prix⁶⁵. » L'affirmation de ce credo se heurte à de nombreuses résistances :

Nous devons noter ici des remerciements aux hommes éclairés qui ont bien voulu nous aider en contribuant à nous fournir des documents utiles pour la rédaction de ce Livre ; cependant nous signalerons que nous avons rencontré chez quelques Gérants de Sociétés une répugnance absolue pour communiquer le résultat de leurs comptes annuels. Ceux-là sont de deux classes : les uns, quoique dans une position très prospère, veulent tenir cachés, autant que possible, d'énormes bénéfices, dont le chiffre, plus connu, pourrait éveiller l'attention de cette foule d'hommes actifs qui sont à la recherche de toutes les entreprises florissantes pour élever ou susciter des concurrences ; les autres, dans une situation contraire, craignent de divulguer les résultats d'une gestion inhabile ou équivoque⁶⁶.

⁶⁵Jacques Bresson, *Annuaire des sociétés par actions anonymes, civiles et en commandite*, Paris : Au Bureau du cours général des actions, 1840, p. 19.

⁶⁶*Ibid.*, p. 18-19.

Pour Bresson, la dissémination d'un savoir entrepreneurial est un acte politique. Il s'assigne pour mission de déporter dans l'espace public des connaissances confinées dans le sphère marchande privée. La référence au « domaine public » inscrit cette démarche dans un processus d'émancipation et de désenclavement de savoirs enclos. Par son parcours, Jacques Bresson représente le type même du “publiciste”⁶⁷. Il s'apparente à un ambassadeur, initié aux us et coutumes de plusieurs cultures textuelles : ayant initialement suivi une formation de mathématicien, il se lance dans les affaires puis embrasse une carrière de « littérateur ». La publication du *Des Fonds publics et étrangers* se révèle une affaire lucrative : « Il eut un succès proportionné à son utilité particulière ; on connaissait peu à cette époque les fonds publics français chez les nations étrangères, et c'est tout au plus s'ils étaient connus dans nos villes de province⁶⁸. » L'activité de Bresson ne se résume pas à la vulgarisation : tirant parti de l'absence d'intérêt des économistes pour la Bourse, il s'impose comme un expert, voire un *scientifique* reconnu dans l'espace public. Toujours en 1821, il rédige une courte brochure, *La rente ira-t-elle au pair ?* et prédit que le cours des titres de rente atteindra prochainement leur valeur faciale (soit 100 fr. de rente)⁶⁹. À la fin des années 1820, il commence à publier une *Histoire financière de la France* en deux volumes, du moyen-âge à 1828.

Comme nous l'avons vu plus haut, le *Journal des débats* appelait en 1829 le gouvernement à verser les dépêches télégraphiques dans le « domaine public ». Jacques Bresson estime que toute société privée émettant des actions « rentre dans le domaine public ». Ces emplois ne font pas allusion à l'acception juridique traditionnelle du “domaine public” ou de “domanialité publique”. Ils se réfèrent à un dispositif juridique né des débats sur le droit d'auteur : l'expiration complète et définitive des restrictions apposées à la circulation des œuvres ou des idées à l'issue d'une durée prédéterminée⁷⁰. Comme le rappelle le *Traité des droits d'auteur* de Renouard :

Il ne faut pas, néanmoins, confondre ce qu'en cette matière nous avons, conformément à l'usage, appelé le domaine public, avec ce que, dans les autres matières,

⁶⁷Cette reconstitution repose sur une notice biographique rédigée du vivant de l'auteur, dans Germain Sarrut, *Biographie des hommes du jour*, H. Krabe, 1838, p. 33-35.

⁶⁸*Ibid.*, p. 31.

⁶⁹*Ibid.*, 32. La prédiction de Bresson s'est réalisée deux ans plus tard.

⁷⁰Sur l'histoire de ces débats, cf. notamment pour le monde anglo-saxon : Mark Rose, *Authors and Owners : The Invention of Copyright*, Reprint edition, Harvard University Press, août 1995, et dans une perspective plus européenne : Roger Chartier, *Culture écrite et société*, *op. cit.*, p. 45-71. Nous avons dressé un bilan synthétique de la situation historique du “domaine public” dans le droit français et sur la perspective de lui donner une définition positive : Pierre-Carl Langlais, « Le domaine public consacré par la loi », *op. cit.*, mis en ligne à l'adresse <http://scoms.hypotheses.org/308>.

on appelle le domaine public comme étant celui de l'État. Nous avons appelé domaine public celui qui appartient à tout citoyen où chacun peut librement puiser et dont toute personne peut user à son gré. Le domaine public de l'État est ce qui appartient à l'universalité des citoyens pris en masse, et en tant qu'ils composent collectivement l'État ou la nation : c'est le gouvernement qui l'administre⁷¹.

En France, le domaine public des œuvres est une conséquence directe de la loi du 19 juillet 1793 sur les droits d'auteur. Pendant l'Ancien Régime la circulation des textes imprimés est contrôlée par des privilèges. Toute publication est conditionnée à l'obtention d'un droit à publier. La Révolution acte l'abolition des privilèges, déjà partiellement ébranlés à la fin de l'Ancien Régime. Les monopoles, octroyés au cas par cas, sont remplacés par un régime de protection universel, le droit d'auteur. Pour Roger Chartier, les éditeurs ont préféré opter pour un régime de protection indirect, centré sur la personne de l'auteur, plutôt que de chercher à maintenir des privilèges discrédités : « Ce sont en effet, les tentatives de la monarchie pour abolir la perpétuité traditionnelle des privilèges qui amènent les libraires-éditeurs à lier l'irrévocabilité de leurs droits avec leur reconnaissance de la propriété de l'auteur sur son œuvre⁷². »

La loi du 19 juillet 1793 prévoit que les « auteurs d'écrits en tout genre, les compositeurs de musique, les peintres, les dessinateurs qui feront graver tableaux et dessins » conservent des droits de propriété sur leurs ouvrages tout au long de leur vie ; leurs héritiers jouissent des mêmes droits pendant une période de dix ans⁷³. En contrepartie, les écrits situés hors du périmètre défini par la loi ne peuvent faire l'objet d'aucune appropriation, ni privée ni « publique » (au sens de domanialité publique). Cet arrangement vise à satisfaire des aspirations divergentes du mouvement des Lumières : assurer une rétribution aux auteurs, sous la forme de droits attribués à chaque ouvrage ; restreindre autant que possible la dispersion des connaissances et des idées. Le principe général de libre diffusion n'est entamé que dans le cas particulier des œuvres conçues par des auteurs vivants ou morts depuis peu. La plupart des productions intellectuelles deviennent des biens communs⁷⁴.

⁷¹Charles Renouard, *Traité du droit d'auteur dans la littérature*, Renouard, 1839, p. 225.

⁷²Roger Chartier, *Culture écrite et société*, op. cit., p. 51.

⁷³Après une série d'élargissements, cette période est aujourd'hui portée à 70 ans en règle générale, sans compter certains prolongements occasionnels (maintien des prorogations de guerre pour les compositeurs, statut à part des *morts pour la France*)

⁷⁴En 1774, Lord Camden les qualifie également de *publis juris* ou choses de droits publics : « Le savoir et la science ne doivent pas être enchaînés à une telle toile d'araignée (...) [Ils] sont dans leur nature des choses de droit public (*publis juris*) et devraient être, en général, aussi libres que l'air ou l'eau ». Cf. Mark Rose, *Authors and Owners*, op. cit., p. 104.

Les usages métaphoriques de la notion de “domaine public” se multiplient vers 1828. Geoffroy Saint-Hilaire se vante d’être à l’origine de la théorie de l’unité de composition des animaux : « en effet, c’est par mes soins qu’en France cette pensée est entrée dans le domaine public ; qu’il n’est ouvrages ni recueils de médecine qui ne la reproduisent, qui ne la croient susceptibles d’applications utiles⁷⁵. » Pour l’*Encyclopédie méthodique*, « la manufacture des Gobelins a été une mine de découvertes nouvelles pour la teinture. Elles ont sans doute été tenues secrètes à l’origine, mais peu à peu elles se sont répandues, et sont devenues du domaine public⁷⁶ ». L’auteur des *Nouveaux Tableaux de Paris* s’interroge sur l’utilité des brevets, il vaudrait mieux « que l’État accordât [à l’inventeur] une récompense honorable, et que son invention fît aussitôt partie du domaine public⁷⁷. »

Ces verbatims mettent en évidence la proximité du “domaine public” avec le “domaine du général” tel que défini par Habermas : il s’agit de rendre accessible une connaissance ou une invention à un “public” indéfini. Ce domaine constitue d’abord un champ de libre discussion « où se nourrit l’activité critique du public » ; il s’apparente également à un “méta-domaine” où sont évalués les frontières et les délimitations respectives de chaque domaine⁷⁸. En cela le domaine du général hérite de l’esprit encyclopédique du siècle précédent : il incarne un corpus de connaissances jugées emblématiques de l’instruction d’un public cultivé ; il s’apparente à un espace d’évaluation et de mise en concurrence des différents systèmes de savoir. En qualifiant les données entrepreneuriales de “domaine public”, Jacques Bresson cherche consciemment à investir le “domaine du général” et à présenter les informations qu’il recense comme utiles à la sphère publique dans son ensemble.

L’accessibilité technique joue un rôle déterminant dans l’alimentation et la consultation de ce répertoire de connaissances communes. À côté du domaine public passif créé

⁷⁵Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, *Sur le principe de l’unité de composition organique, discours servant d’introduction aux leçons professées au Jardin du roi, par M. Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris : Pichon et Didier, 1828, p. 23.

⁷⁶G. T. Doin, *Encyclopédie Méthodique. Manufactures, arts et métiers. Tome 4 : Dictionnaire des teintures*, sous la dir. d’Agasse, Plomteux, C., 1828, p. 175.

⁷⁷Joseph Pain et C. de Beaugard, *Nouveaux tableaux de Paris, ou Observations sur les moeurs et usages des Parisiens au commencement du XIXe siècle*, vol. 2, Pillet l’aîné, 1828, p. 18.

⁷⁸Habermas constate que l’avènement de la sphère publique suppose que « soient mis en question des domaines qui jusque là n’avaient pas prêté à discussion ». Il apporte un exemple de redéfinition des *sous-domaines* par l’intervention du « domaine du général » : « C’est d’abord, et pour la première fois, au XVIII^e siècle que l’“art” et la culture, comme R. Williams le démontre, sont redevables de leur sens moderne qui les définit comme formant une sphère à part, en marge du processus de reproduction sociale. » Sur toutes ces citations, cf. Jürgen Habermas, *L’espace public, op. cit.*, p. 47

par la loi du 19 juillet 1793 sur le droit d'auteur, il existerait un domaine public actif, cultivé, administré et convoqué par des publicistes. Index et périodiques constituent les principaux champs d'expression de ce domaine public actif. C'est que la formulation de la loi sur le droit d'auteur est floue. En pratique, les publications périodiques appliquent un régime légal d'exception : le droit de recopie est un usage consacré, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir une autorisation préalable, ou même de citer ses sources. Renouard explique ce décalage patent entre la théorie et la pratique du droit par les intérêts réciproques de chaque périodique à procéder à des emprunts mutuels :

En droit, cette question ne peut pas être douteuse ; aucune loi, aucun motif raisonnable n'excluent les écrits insérés dans les journaux des garanties assurées à tous les genres d'écrits. En fait et dans l'usage, cette question, si simple, par elle-même, s'obscurcit et se complique. Une habitude d'emprunts réciproques entre les feuilles périodiques s'est établie par la force des choses et s'exerce avec une latitude qui dégénère en abus. Ce n'est pas seulement la réciprocité de copie qui explique cette tolérance, c'est aussi la communauté, en même temps que la variété des sources auxquelles la rédaction des journaux est ordinairement puisée⁷⁹.

L'élaboration des annuaires et index repose également sur une « habitude d'emprunts réciproques ». Jusqu'en 1814, la jurisprudence exclut les compilations du champ de la propriété littéraire, au motif qu'il ne s'agit pas, par nature, d'une « œuvre du génie ». Le 2 décembre 1814, un important arrêt de la Cour de Cassation admet la possibilité d'une protection, sous réserve que la compilation témoigne explicitement d'une « originalité personnelle ». Cette définition restrictive exclut les formes d'arrangements couramment utilisés au sein d'une culture textuelle :

Le savoir-faire partagé par une profession particulière, une forme dictée par la nécessité (l'arrangement d'extraits dans un ordre chronologique, par exemple, ou dans un autre ordre dicté par la nature des textes), le seul travail de « recherche, bien qu'indispensable à la conception de toute compilation, tout ceci se révélerait insuffisant. Le procureur en chef fait en effet référence aux compilations dont la construction ressemble à des « nobles palais », des « créations » authentiques⁸⁰.

Renouard classe ainsi les annuaires, les listes et les formations tabulaires parmi les œuvres « chétives » qui peuvent ou non faire l'objet d'une protection au gré des décisions

⁷⁹Charles Renouard, *Traité du droit d'auteur dans la littérature*, *op. cit.*, p. 114-115.

⁸⁰Frédéric Rideau, « Commentary on the Court of Cassation's ruling of 2 December, 1814, on compilations », *Primary Sources on Copyright (1450-1900)*, 2008, Nous traduisons.

de la jurisprudence⁸¹. À l'instar des publications périodiques, les auteurs d'index se soustraient parfois volontairement au régime de la propriété littéraire. En estimant que les données sur les entreprises relèvent du “domaine public”, Jacques Bresson concède indirectement que son propre travail est destiné à être réapproprié par le “public”.

Cette dépendance à des formes “ambiguës” au regard du régime légal du droit d'auteur, place le domaine public financier sous la dépendance d'un certain type d'écriture. Avant même l'apparition des premières chroniques boursières, le journal est l'un des lieux privilégiés où se transmettent, se diffusent et se divulguent les informations sur les entreprises. La notion même de “données économiques” devient indissociable de sa médiation périodique : la littérature de vulgarisation sur la Bourse se déporte graduellement vers la presse économique. Réédités presque chaque année depuis 1820, les *Fonds publics en France* de Jacques Bresson se muent en “feuilleton” annuel des structures boursières. Chaque introduction fait le point sur les évolutions engagées et les nouvelles valeurs cotées. Cette dérivation périodique prépare l'évolution du parcours professionnel de Bresson : en 1835, il crée le *Cours général des actions*, un périodique économique spécialisé recensant le cours d'actions industrielles ne figurant pas à la côte officielle.

4.2.4 L'élaboration d'un régime légal structuré par la publicité

L'évolution de la législation sur les sociétés accompagne cette mutation culturelle. Le 7 février 1832, la Cour de Paris rend un arrêt décisif : les sociétés en commandite peuvent émettre des actions au porteur, sans aucune contrainte préalable. Si la cotation des actions facilite considérablement les levées de fonds, elle forme aussi un outil d'indexation et de contrôle. La valeur d'un titre de presse ou d'une institution financière est constamment reportée par les agents de change ou les coulissiers dans des tableaux comparatifs. L'appréciation indistincte et approximative des communautés marchandes se formalise en un chiffre unique. Pour drainer les investissements des “capitalistes”, les commandites doivent tenir un discours sur leur activité.

La presse est l'un des premiers secteurs économiques à expérimenter massivement ce nouveau statut. De 1826 à 1838, 1106 commandites sont créées, dont la majeure partie postérieurement à l'arrêt de février de 1832⁸². La presse suscite à elle seule plus

⁸¹Charles Renouard, *Traité du droit d'auteur dans la littérature, op. cit.*, p. 114.

⁸²Christian Pradié, « La financiarisation des industries culturelles - L'émergence de la presse à la bourse de Paris au XIXème siècle », *Histoire des industries culturelles en France, XIXe-XXe siècles*, Association pour le développement de l'histoire économique, 2002, p. 78.

de 36% des créations (401 sur 1106)⁸³. Certains affairistes en profitent pour multiplier les créations éphémères. Victor Bohain crée ainsi toute une série de sociétés de presse en commandite qui disparaissent généralement dans les mois suivant leur création. En 1836, la presse est le secteur le plus coté dans *l'Actionnaire* avec 34 valeurs. En 1836, la création croisée de *La Presse* et du *Siècle* mobilise des émissions d'une ampleur inédite : 600 000 francs pour *La Presse* et 500 000 francs pour *Le Siècle*, sous forme d'actions de 250 francs avec une promesse de dividende annuel de l'ordre de 5%. Le journal forme une organisation de grande taille, détenue par plusieurs milliers d'actionnaires et s'adressant à plusieurs dizaines de milliers de lecteurs⁸⁴.

Pour expliquer l'adoption rapide de la commandite dans la presse française, Christian Pradié émet l'hypothèse d'une convergence croissante entre les cultures textuelles journalistiques et boursières. Il existait d'emblée des facteurs communs. Le modèle économique du périodique (la vente quasi-exclusive par abonnement) repose sur un mécanisme très proche de la souscription d'action :

Peut-être parce que le versement d'un abonnement est proche de la souscription à une société en actions, figurent les propriétaires de journaux parmi les premiers entrepreneurs à avoir sollicité l'épargnant. Dès 1824, Adolphe Thiers écrivait de la propriété des journaux que « la concurrence pour ce genre de propriété est très grande, car les fonds surabondent, et la rente est au-dessus du pair ». Les nouveaux entrepreneurs de la presse périodique connaissent sûrement de façon satisfaisante les règles selon lesquelles une entreprise peut naître et croître grâce au concours d'actionnaires nombreux⁸⁵.

Les transformations de l'activité entrepreneuriale requièrent une compétence médiatique. Il ne suffit plus de trouver les bons partenaires en menant une correspondance suivie avec quelques négociants réputés. L'émission publique d'actions s'adresse à une audience indéterminée et requiert une reconfiguration radicale des pratiques d'écriture. Ce qui relevait de la correspondance privée, du registre de commerce, voire de l'échange oral doit faire l'objet d'une communication publique. Le succès de la souscription repose sur une capacité à mobiliser des conceptions circulantes (par exemple, sur ce qui caractériserait une activité économique « moderne », voire futuriste).

⁸³*Ibid.*, p. 78.

⁸⁴Gilles Feyel, « L'économie de la presse au XIXe siècle », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 150.

⁸⁵Christian Pradié, « La presse, le capitalisme et le lecteur. Contribution à l'histoire économique d'une industrie culturelle. », thèse de doct., Grenoble 3, 1994, p. 110.

Les hommes d'affaires qui s'adaptent le mieux à cette nouvelle donne acquièrent une expérience d'entrepreneur de presse : Pradié cite, en exemple, l'itinéraire commun de Havas, Bresson et Girardin, qui se sont tous formés à la Bourse avant de se reconvertir dans le secteur médiatique⁸⁶.

En 1830, il existe peu de dispositions juridiques encadrant la transmission des informations financières : même la cotation se réalise hors du marché officiel, au sein de la Coullisse, et n'apporte aucune garantie d'exactitude. L'effort de publicisation repose essentiellement sur des prospectus, des annonces, des réclames et des brochures (parfois, à vocation scientifique). Il débouche fréquemment sur la formulation de promesses fantasmagoriques, profitant de l'inexpérience des nouveaux actionnaires. Ces abus entraînent à terme, un renforcement du contrôle informationnel sur l'administration des sociétés :

Peu à peu point le sentiment d'une vigilance nécessaire des souscripteurs. *L'Actionnaire* qui exhortait « la puissance de l'association, reine des temps modernes qui eut à vaincre les préjugés et les habitudes » évoque « les devoirs des actionnaires [qui trop souvent se laissent] prendre sans examen à la fantasmagorie des dividendes qu'on [leur] montre en perspective » (...) Tous les mécanismes de l'abus sont maintenant connus, et une commission va être formée pour étudier la réforme nécessaire des articles de loi qui régissent la commandite. Réunie de novembre 1837 à janvier 1838, elle est présidée par le ministre des finances et du commerce, comprend des représentants du Ministère de la justice et du Conseil d'État et des membres des professions juridiques et des affaires.⁸⁷

La loi du 6 avril 1833 sur la publication des actes de commerce matérialise l'incorporation des acteurs médiatiques dans le dispositif de publicisation des activités entrepreneuriales. Le rapporteur de la commission argue que la diffusion des annonces au siège du Tribunal du commerce est insuffisante. Il devient nécessaire de faire appel à la « grande publicité » des journaux. « Peu de personnes ont le loisir de se rendre aux greffes des tribunaux de commerce pour y faire perquisition des publications des sociétés telles qu'elles sont ordonnées par l'art. 42 du Code de commerce. La grande publicité des journaux est un moyen de notoriété dont chaque jour augmente la réalité et l'étendue⁸⁸. » Les parlementaires se préoccupent de mettre en œuvre un processus de

⁸⁶ *Ibid.*, p. 110-111.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 118-120.

⁸⁸ Attendus de la loi cités dans Jean Baptiste Henri Duvergier, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens et avis du conseil-d'état*, Bousquet, 1834, p. 55

publicisation effectif, qui tienne compte des usages du “public”. Un amendement proposant de ne publier les actes des sociétés que des journaux spécialisés et non “politiques” suscite de violentes réactions : « C’est vouloir enfouir les annonces dans les journaux qui ne sont lus par personne⁸⁹. »

Ce contrôle est plus étendu pour la presse que pour les autres secteurs économiques. Le journal forme une entité doublement publique : au titre de son statut de société en commandite et au titre de sa position de représentant de la sphère publique, désormais consacrée par le législateur. Les actionnaires exigent une diffusion exhaustive des comptes de l’entreprise — et, à défaut, les “fuites” sont très fréquentes :

Avec *Le Siècle* ou *La Presse*, ce sont plusieurs dizaines de personnes qui viennent chaque année demander des comptes sur la gestion des commandites et proposer des solutions pour améliorer la rentabilité des entreprises et des capitaux investis (...) Par un juste retour des choses, les journaux se retrouvent alors sous les regards de leurs confrères, qui étalent les comptes des entreprises dès qu’ils en ont connaissance⁹⁰.

La secteur journalistique s’apparenterait ainsi un modèle à suivre de domaine public financier, tel que décrit par Jacques Bresson. L’exercice d’une surveillance disséminée est ici renforcée par la sensibilisation précoce des journalistes à des méthodes d’organisation et de classement de l’information : ils n’hésitent pas à « étaler » et commenter les comptes de leurs concurrents. La conception de ce domaine public marque-t-elle une émancipation totale du savoir financier, désormais extirpé des milieux spécialisés et virtuellement accessible à tout lecteur capable de consulter un journal ou un annuaire ? Ou assiste-t-on à la mise en œuvre de formes de contrôle et de coercition, adaptées à ces nouvelles conditions de circulation ?

4.3 Régir la codification médiatique : le projet de l’Office-Correspondance

Jacques Bresson est un homme à deux visages — qui n’en forment peut-être qu’un seul. Tandis que ses travaux de vulgarisation apportent une contribution décisive à

⁸⁹Interventions de « plusieurs voix » lors du débat parlementaire du 9 mars 1833, retranscrites dans le *Journal des débats*, 10 mars 1833, p. 2

⁹⁰Patrick Eveno, *L’argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, op. cit., p. 24.

l'édification d'un domaine public financier, il s'associe en 1830 avec le banquier et futur chroniqueur boursier du *Constitutionnel*, Eugène-Hippolyte Bourgoïn pour élaborer une structure qui ambitionne de domestiquer les nouveaux usages "médiatiques" de la finance : l'Office-Correspondance. Le projet est exposé dans plusieurs opuscules⁹¹. Il possède tous les attributs d'une agence de presse moderne : la diffusion croisée des dépêches et des annonces, l'élaboration d'un vaste réseau médiatique (plusieurs centaines de journaux associés en France, en Europe et aux États-Unis), l'indexation systématique des formes et structures de la circulation de l'information (en 1833 et 1834, l'entreprise diffuse des tableaux statistiques répertoriant la plupart des journaux publiés en Europe).

Les prospectus et manifestes édités par l'Office laissent transparaître les ambitions hégémoniques de l'entreprise, au sein des cultures textuelles journalistiques et financières. Tout en se présentant comme un « centre de communication », assurant la circulation des usages et des informations d'un média ou d'une entreprise à l'autre, il est accusé d'agir comme un « centre de concentration », initiant une dynamique de standardisation.

4.3.1 Une initiation à la finance : la vocation pédagogique de l'Office

L'Office-Correspondance est indissociable d'une volonté de développer l'éducation économique, voire boursière de la population française par l'intermédiaire de la presse. Nous avons déjà évoqué le parcours de Jacques Bresson plus haut : il apparaît comme un vulgarisateur de premier plan des mécanismes de la Bourse et des emprunts sur fonds publics. L'itinéraire de Bourgoïn demeure plus énigmatique : il se désigne comme propriétaire ou négociant. En 1846, il devient le premier chroniqueur boursier du *Constitutionnel* (et, donc, l'un des pionniers de cette forme, après Pereire, Sarchi et Paton dans le *Journal des débats* et Alphonse Lauvray dans *Le Presse*).

Les deux hommes sont animés d'un même idéal d'évangélisation de la culture financière. Il est difficile de distinguer la part de l'idéologie et de l'intérêt dans leur discours. Les idées développées par Bresson et Bourgoïn s'inscrivent dans une configuration idéologique déterminée : un libéralisme politique et économique anti-étatique et pro-démocratique. Ils appellent à une émancipation graduelle de la société, en limitant,

⁹¹En particulier, deux rapports sur le développement de la presse départementale, un prospectus publicitaire et une série de tableaux statistiques sur le développement de la presse.

voire en abolissant, les restrictions apportées à l'expression de la sphère publique ou à l'établissement d'activités commerciales. Cette affiliation les rapproche du Mouvement, un courant animé par le banquier Jacques Laffitte et alors classé au centre-gauche.

Publié en 1831, le manifeste fondateur de l'Office-Correspondance, le *Progrès de la presse départementale*, insiste sur l'impact économique de la presse. Il s'ouvre sur une critique virulente de la centralisation de l'appareil administratif français : « L'influence de Paris sur les départemens est sans contredit une des causes premières du malaise général dont on ne peut nier l'existence⁹². » L'affirmation de pouvoirs locaux autonomes « est une question vitale qui ne peut être résolue que par le secours de la presse périodique départementale ; elle seule peut connaître et signaler les besoins locaux ; elle seule peut demander qu'ils soient satisfaits et indiquer comment ils peuvent l'être⁹³. » Pour Bresson et Bourgoïn le dispositif de censure économique de la presse (via le cautionnement ou le timbre) et les restrictions apportées à la liberté d'entreprendre participent d'une même emprise délétère d'une administration toute-puissante.

Par contraste, les auteurs mettent en avant le contre-modèle anglo-saxon. Aux États-Unis, la censure économique est quasiment inexistante, « ces frais énormes occasionnés par le fisc, qui écrasent les journaux en Europe, ne sont pas imposés en Amérique. Faire un journal, le répandre, est là une œuvre aussi libre qu'une autre⁹⁴. » La libéralisation crée des conditions propices à l'affirmation d'un esprit démocratique. Elle contribue également à l'enrichissement collectif en facilitant les contacts entre le négociant et le consommateur, par le biais de l'annonce : « Surviendra-t-il un commis-voyageur, un négociant, de suite il fera savoir son arrivée dans les colonnes d'annonces, et en vingt-quatre heures, il aura débité dans la ville plus de marchandises qu'il ne l'aurait fait précédemment en huit jours⁹⁵. » En relayant les besoins propres à chaque localité, la presse encourage la création d'entreprises :

La naissance d'un journal dans une ville ne sera pas long-temps sans donner une impulsion inattendue aux travaux ; des genres d'industrie dont on n'avait pas même l'idée surgiront de tous côtés, d'après le soin que ne manqueront pas (*sic*) les rédacteurs de consacrer une partie de leurs colonnes à donner des articles relatifs aux progrès de l'agriculture et de l'économie domestique⁹⁶.

⁹²Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Progrès de la presse périodique départementale et étrangère*, Paris : Feret, 1831, p. 6.

⁹³*Ibid.*, p. 7.

⁹⁴*Ibid.*, p. 16.

⁹⁵*Ibid.*, p. 40.

⁹⁶*Ibid.*, p. 39-40.

L'argumentation de Bresson et Bourgoïn repose sur une métonymie : tout en appelant au développement global de la presse départementale, ils songent surtout à l'expansion de l'actualité économique. Un prospectus présentant le fonctionnement de l'Office reprend ce déplacement rhétorique. Il s'ouvre sur un éloge du périodique régional et de ses nombreuses contributions positives au fonctionnement d'une société : ils font connaître « les découvertes et les procédés utiles au Commerce, à l'Industrie, aux Sciences, à la Littérature et aux art⁹⁷ ». Les deux phrases suivantes resserrent rapidement le propos sous l'angle du seul commerce :

FAIRE LES INSERTIONS D'ANNONCES dans les Journaux des départemens et des Pays Étrangers, c'est ouvrir de nouveaux débouchés pour l'écoulement des denrées et des marchandises, c'est favoriser des communications récentes, améliorer et rendre plus actives celles qui existent. De tous les élémens de succès susceptibles de concourir au développement de la richesse publique, ceux qui peuvent pour une minime rétribution procurer au Commerce en général un débit prompt et assuré sont les plus efficaces et les plus précieux⁹⁸.

La clientèle de l'Office ne se limite pas aux journaux. S'appuyant sur les délibérés d'un procès impliquant l'entreprise à la fin des années 1840, Feyel établit l'existence d'un service d'information économique spécialisé, destiné aux négociants et aux banquiers. Tirant partie d'une proximité géographique avec Palais Brongniart, l'Office expédie régulièrement des cotes autographiées, notamment d'actions dont les cours ne sont pas portés à la cote officielle.

Depuis 1830, l'Office envoyait à ses correspondants banquiers et affairistes de Paris une cote boursière autographiée renfermant les cours réels des fonds publics. Cette cote comprenait deux parties : l'une pour les ventes au comptant, l'autre pour les ventes à terme. La cote constituait une publication tout à fait indépendante de la correspondance politique et n'était jamais envoyée aux rédacteurs des journaux. Ne la recevaient que les banquiers et autres affairistes qui en faisaient la demande⁹⁹.

Bourgoïn, plus que Bresson, semble avoir été le maître d'œuvre de ce service particulier, qui survit d'ailleurs à la faillite du premier Office. Lors de la crise spéculative

⁹⁷Jacques Bresson, *Annonces dans les journaux des départements et des pays étrangers... à l'office correspondance*, Pihan-Delaforest, 1830, p. 1-2.

⁹⁸*Ibid.*, p. 2.

⁹⁹Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 158.

des chemins de fer de 1844-1845, Bourgoïn se sert de ce support pour relayer les cours d'entreprises en partie « fictives » de lignes de chemin de fer, dont la construction n'a pas été encore approuvée par l'État. Il en retire des bénéfices considérables (340000 fr. entre avril 1844 et décembre 1845) :

la correspondance politique et les cotes boursières de l'Office sont intimement liées pour l'intérêt le mieux compris de Bourgoïn et des agioteurs qui l'entourent. Lejolivet envoie ses cotes sous pli cacheté à Paris et en province ; il les distribue aux personnes qui viennent les chercher à son Bureau, mais se défend d'en faire une publication¹⁰⁰.

4.3.2 L'élaboration d'une nouvelle culture textuelle

Il y a là un glissement possible : Bresson et Bourgoïn ne sont pas des observateurs détachés, mais des prescripteurs. Ils conseillent directement les journaux régionaux en leur recommandant d'adopter tel ou tel format en fonction de leur diffusion effective et potentielle. La longue liste de partenaires incluse dans la réclame de 1830 met en évidence la formation précoce d'un véritable "empire médiatique". Comme le montrent les cartes de la page suivante, l'Office est implanté dans la plupart des départements français. Il peut également s'appuyer sur une importante clientèle internationale : des annonces peuvent être placés dans quarante-deux journaux étrangers (en particulier à Londres et à Bruxelles, mais aussi dans de nombreuses villes allemandes). Ce réseau s'étend jusqu'aux États-Unis et à Saint-Petersbourg (non représentés sur la carte) :

¹⁰⁰*Ibid.*, p. 160.

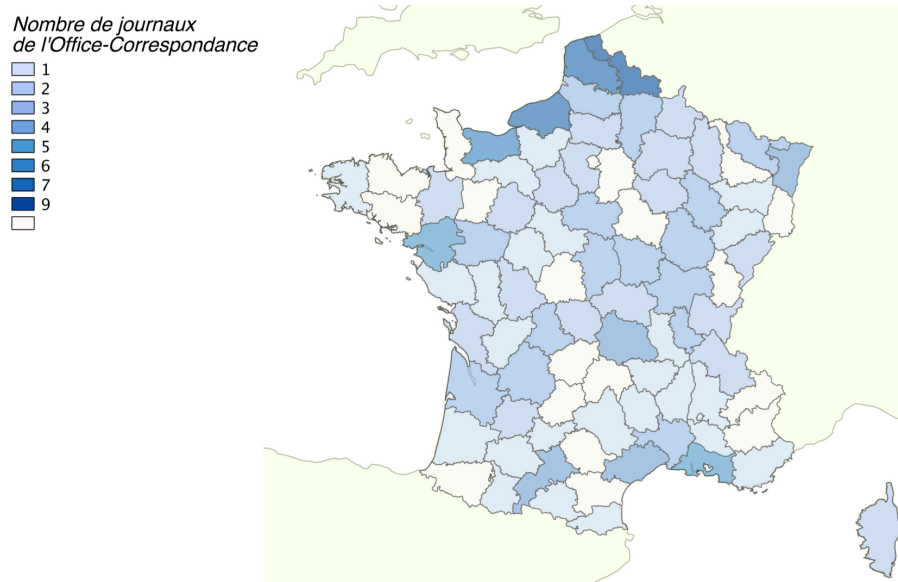


FIG. 4.11 : Implantation de l'Office-Correspondance dans les départements français en 1830



FIG. 4.12 : Réseau international de l'Office-Correspondance en 1830. L'épaisseur du trait indique le nombre relatif de partenaires. Les points non représentés figurent New-York et Saint-Petersbourg

Lorsque Bresson et Bourgoïn estiment que les rédacteurs « ne manqueront pas » d'informer leur lectorat sur les transformations économiques, ils indiquent une marche à suivre. Ces conseils prennent une connotation de plus en plus performative au cours des années suivantes. Dans un *Rapport sur la presse périodique départementale pendant les huit premiers mois de l'année 1832* qui forme également un rapport sur les activités de l'Office-Correspondance, Bresson et Bourgoïn n'insistent plus seulement sur l'utilité économique de la presse mais, plus spécifiquement, sur sa contribution à l'élaboration d'un réseau de Bourses de valeurs. Une longue note développe la thèse d'une corrélation directe entre l'inclusion des cours de la Bourse dans la presse départementale et le développement de la Bourse de Paris :

Le crédit public ne s'est relevé que du moment où les Journaux des Départemens ont donné plus en détail la cote et le mouvement des Fonds publics de la Bourse de Paris ; alors il s'est trouvé un grand nombre de Capitalistes de province qui ont fait acheter des inscriptions concurremment avec les Banquiers et Capitalistes de Paris, et le prix de la rente et des emprunts a été ainsi élevé¹⁰¹.

Il n'est plus question de rédiger des articles sur les « progrès de l'agriculture et de l'économie domestique », mais d'inclure systématiquement un tableau de cotation des cours de la Bourse de Paris. Est-ce à dire que Bresson et Bourgoïn promeuvent une vision *boursière* de la presse ? Les co-fondateurs de l'Office-Correspondance ont des vues plus larges : ils promeuvent également une réforme de la Bourse.

Pendant la Restauration, la Bourse de Paris est largement dominée par les fonds publics. Seules quelques entreprises (des canaux et des banques), validées au compte-goutte par la Compagnie des Agents de change, sont admises à la cote. Par ses activités de vulgarisateur, Jacques Bresson met en évidence le potentiel inexploité de cette institution ; il appelle à la détourner de son usage initial. Tous ses travaux s'inscrivent dans ce grand dessein. L'introduction de la sixième édition des *Fonds publics* estime que le succès de cette entreprise éditoriale (12000 exemplaires diffusés dans toute l'Europe) a contribué « puissamment à la hausse de la Rente et à la prospérité du royaume¹⁰² » et note qu'une « multitude de Canaux, Chemins de fer, Sociétés d'assurance, et Entreprises financières et industrielles (...) n'ont pu être établies que par la voie des emprunts¹⁰³ ».

¹⁰¹Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Rapport sur la presse périodique départementale pendant les huit premiers mois de l'année 1832*, Paris : Bureaux de l'administration de l'office correspondance, 1832, p. 14.

¹⁰²Jacques Bresson, *Des fonds publics français et étrangers et des opérations de la Bourse de Paris*, Paris : Bachelier, 1830, p. VI.

¹⁰³*Ibid.*, p. VII.

En conclusion de son *Histoire financière* en deux volumes (publiée en 1828), Bresson développe plusieurs *Considérations sur la marche du crédit public et le progrès du système financier* ; il critique les lenteurs de l'administration publique centralisée et appelle à l'élaboration et à la généralisation de nouvelles « combinaisons financières » mettant en œuvre une gestion plus efficace et économe :

Le résumé de ces observations, c'est, d'une part, qu'il y a dans le système des travaux publics, dans le mode de leur exécution, enfin dans la législation et dans les règlements administratifs, des vices notoires qu'il est instant de réformer ; c'est, d'autre part, qu'il est urgent que de nouvelles combinaisons financières viennent remédier à la dégradation croissante des routes et aux conséquences fâcheuses des entreprises de canaux¹⁰⁴.

Les opuscules présentant la mission et le fonctionnement de l'Office-Correspondance s'inscrivent dans la continuité de ces réflexions. Bresson et Bourgoïn ne prétendent pas intégrer la presse dans la Bourse de Paris. Ils tentent d'instituer une nouvelle culture textuelle, au sein de laquelle la circulation des capitaux et la circulation de l'information s'inscriraient dans un même continuum, et qui s'adresserait indifféremment aux cercles financiers spécialisés et au grand public (le second étant, de toute manière, appelé à se réappropriier le savoir spécialisé détenu par les premiers).

La note du *Rapport* de 1832 se prolonge dans un long développement sur les Bourses des provinces et sur l'interdiction légale d'acheter et de vendre des rentes sur ces places (en dehors de Lyon) : « Nous le répétons, à quoi sert d'avoir permis de transférer des rentes dans les grandes villes de France, si dans ces mêmes villes on ne peut vendre et acheter¹⁰⁵ ». La digression n'est qu'apparente. Pour Jacques Bresson, la presse des départements et les Bourses provinciales constituent des institutions comparables et elles font également face à des restrictions légales délétères (le cautionnement d'un côté, le droit d'acheter ou de vendre, de l'autre). Le développement de l'une entraîne nécessairement le développement de l'autre et, par là même, l'enrichissement de la collectivité. Le journal contribue à diffuser des connaissances économiques et commerciales, incitant par là son lectorat à multiplier les créations d'entreprises ; l'enrichissement collectif garantit l'essor des publications périodiques qui peuvent ensuite, graduellement, augmenter leur

¹⁰⁴Jacques Bresson, *Histoire financière de la France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828*, Au bureau de la Gazette des chemins de fer, 1857 (première édition, 1828), p. 361-362.

¹⁰⁵Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Rapport sur la presse périodique départementale pendant les huit premiers mois de l'année 1832*, *op. cit.*, p. 15.

pagination et accroître leur rythme de parution¹⁰⁶.

Le projet de Bresson et de Bourgoïn n'est pas éloigné de l'utopie boursière des saint-simoniens¹⁰⁷. Dans les deux cas, la démocratisation repose sur une massification de la capitalisation et sur une généralisation du statut de société en commandite par actions. L'acquisition de titres financiers apparaît alors comme une voie d'émancipation alternative au vote (qui, en dépit des réformes électorales de la Monarchie de Juillet reste le privilège d'une élite). En acquérant des rentes et des actions de sociétés privées, les petits capitalistes de province peuvent peser sur la gestion de l'économie française.

L'Office-Correspondance se présente comme un outil analogue à la société de crédit mobilier d'Enfantin ou des frères Pereire : en jouant des opportunités offertes par la législation française sur la Bourse et les sociétés, elle aspire à mettre en œuvre une révolution tranquille. La presse de province représente un point de bascule (ou, pour reprendre une terminologie de Saint-Simon, un « germe »). Son renforcement marque le premier pas d'une série de bouleversements. En créant des espaces éditoriaux propres à chaque collectivité, l'Office crée les conditions d'une auto-gestion autonome et indépendante.

Tout en défendant cet idéal d'émancipation, Bresson et Bourgoïn ne sont pas totalement désintéressés. L'émergence d'une nouvelle culture textuelle implique une redistribution des rôles éditoriaux. La grande presse parisienne, en position alors hégémonique, doit céder une partie de son autorité normative à de nouveaux acteurs ; l'effacement d'une Bourse des obligations d'État au profit d'une Bourse structurée par des actions privées, souscrites par une vaste population de petits capitalistes entraîne une délégation similaire, au détriment des institutions publiques. En créant l'Office-Correspondance, Bresson et Bourgoïn espèrent profiter de ce basculement majeur. Ils commencent rapidement à établir des procédures et des outils normalisés afin d'accélérer les processus en cours et de s'imposer comme des intermédiaires indispensables.

4.3.3 Une dynamique de standardisation

Le prospectus de 1830 inclut (en annexe) une longue liste de partenaires dans les départements français et à l'étranger, ainsi que le tarif d'annonce pour chaque journal. Ce recensement imposant marque le point de départ d'une série de tableaux statistiques,

¹⁰⁶Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Progrès de la presse périodique départementale et étrangère*, *op. cit.*, p. 39.

¹⁰⁷Nous détaillerons les principaux aspects de cette utopie *infra*, p. 223.

répertoriant la plupart des publications périodiques régionales et internationales. Le *Rapport de 1832* mentionne 161 journaux publiés dans 99 villes françaises. Par la suite, le *Tableau* des feuilles publiques de 1834 intègre des éléments de comparaison internationale : il signale que la France publie 460 journaux et périodiques (dont 217 à Paris et 243 dans les départements). Par contraste, les États-Unis en diffusent plus de mille pour une population alors trois fois moindre¹⁰⁸.

Les tableaux sont fréquemment cités ; ils acquièrent un véritable statut de référence en matière d'indexation journalistique. Un article de Xavier Marmier dans la *Revue des deux Mondes* les invoque pour faire le point sur la situation de la presse dans les pays germaniques : « D'après le tableau de l'office-correspondance, nous ne comptons guère, je crois, que quatre cent cinquante journaux ; et le catalogue d'abonnemens publié par la poste de Berlin, en 1833, présente sept cent quatre-vingts feuilles périodiques écrites en langue allemande¹⁰⁹. » Un abrégé de géographie édité en 1854 fait toujours appel aux listes de l'Office établie dix ans plus tôt : « il résulte des calculs faits d'après le tableau rédigé par MM. Lepelletier et Bourgoïn, directeurs de l'Office-Correspondance, qu'en 1837, on publie à Paris 312 journaux et périodiques¹¹⁰ ».

Ces listes s'apparentent à des arguments commerciaux : elles mettent en scène l'ampleur inédite d'une entreprise médiatique, qui déploie ses activités dans toute l'Europe et au-delà. Feyel pointe ainsi la dimension purement rhétorique de ces énonciations chiffrées.

[Bourgoïn et Bresson] alignent les chiffres comme autant de bulletins de victoire : 163 journaux départementaux en novembre 1831, 243 en 1833, 608 journaux pour toute la France en 1834. Après ces débuts en fanfare, l'Office-Correspondance asseoit suffisamment son influence pour durer jusqu'en 1856 et paraître à cette date le seul concurrent encore capable de lutter contre l'Agence Havas¹¹¹.

Les listes constituent un puissant outil d'indexation. La circulation des nouvelles ne relève plus d'un processus informel et imprévisible. Bresson et Bourgoïn disposent

¹⁰⁸Eugène-Hippolyte Bourgoïn et Léon Lepelletier, *Nouveau Tableau statistique offrant pour l'année 1834 la Nomenclature authentique de tous les Journaux et écrits périodiques qui paraissent en France*, Paris : Office-Correspondance, 1834.

¹⁰⁹Xavier Marmet, « De la presse périodique en Allemagne », *Revue des deux mondes*, vol. 4, 1833, p. 219.

¹¹⁰Adriano Balbi, *Abrégé de géographie rédigé sur un nouveau plan, d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes*, Paris : A. Florkin, 1854, p. 144.

¹¹¹Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 148.

d'une cartographie de la communication périodique dans la France, voire dans l'Europe des années 1830. Ils ont consigné l'ensemble des journaux français publiés ou en voie de publication ; ils connaissent, bien souvent, l'état de leurs finances. Le *Rapport* de 1832 égrène ainsi une série d'état des lieux, ville par ville. Nous apprenons ainsi qu'un journal marseillais, le *Garde National* « a beaucoup agrandi son format, étendu le cadre de sa rédaction, le nombre et la variété de ses nouvelles¹¹² ».

Nous n'avons qu'un échantillon des informations dont dispose l'Office. Chaque jour, Bresson, Bourgoïn et leurs employés réceptionnent les parutions de leurs partenaires. Ils peuvent pointer systématiquement la morphologie du journal, l'évolution de l'équipe éditoriale, l'état de leurs finances etc. Ils disposent à terme d'une vaste base de données, permettant de tracer les réutilisations et les reprises d'articles ou de rubriques. Ils mettent en œuvre un exemple abouti de codification médiatique que les acteurs financiers seraient appelés à imiter.

Ce référencement s'étend au-delà de la presse. Jacques Bresson poursuit ses activités de publiciste de la Bourse : l'édition de 1830 des *Fonds publics* compile une centaine d'entrées sur les émissions publiques et privées. Dix ans plus tard, il publie un *Annuaire des sociétés par action* cinq fois plus étendu¹¹³. De toute évidence, même pendant les quelques années où il assume la direction de l'Office, il n'a jamais cessé d'alimenter ses dossiers. Il se trouve ainsi en situation d'observateur privilégié : nulle initiative un peu visible dans le champ journalistique ou entrepreneurial au sens large ne peut échapper à ses recensements constants et à son réseau d'informateurs.

Or, l'Office n'est pas un observatoire scientifique. Son positionnement n'est pas exempt de contradictions. Le manifeste de 1830 affirme énergiquement que la structure ne sert qu'à renforcer la presse périodique départementale et, indirectement, l'autorité des administrations et des populations locales¹¹⁴. Il incite les rédacteurs des publications à se différencier de la presse parisienne et doter leurs articles d'un « cachet d'originalité¹¹⁵ ». Deux ans plus tard, le rapport de 1832 laisse percevoir une situation plus contrastée. Il tente de répondre aux « reproches de centralisation qu'on avait faits injustement à l'Office-Correspondance¹¹⁶ ». Il défend l'idée que l'entreprise est un

¹¹²Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Rapport sur la presse périodique départementale pendant les huit premiers mois de l'année 1832*, op. cit., p. 26.

¹¹³Jacques Bresson, *Annuaire des sociétés par actions anonymes, civiles et en commandite*, Paris : Au Bureau du cours général des actions, 1839.

¹¹⁴Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Progrès de la presse périodique départementale et étrangère*, op. cit., p. VI.

¹¹⁵*Ibid.*, p. 37.

¹¹⁶Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Rapport sur la presse périodique départementale*

« véritable centre de communication et non centre de concentration¹¹⁷ ».

Le bilan des activités de l'Office montre pourtant que les reproches n'étaient pas infondés. Le processus de standardisation se déploie dans plusieurs dimensions. L'Office joue un rôle déterminant dans la sélection des équipes éditoriales : « grâce à son influence, il a déterminé dans les départemens le choix d'hommes aptes à administrer et à rédiger une feuille périodique¹¹⁸ ». Il conçoit et rédige des modèles de statut de société en commandite, qui pourront ensuite être adoptés tels quels par les journaux locaux : il a « aussi envoyé les modèles et les instructions nécessaires pour la rédaction des actes de société, indispensables pour régler d'une manière juste et certaine les droits et les intérêts des Gérans et des actionnaires¹¹⁹ ». Cette démarche s'inscrit directement dans la continuité du projet social de Bresson et Bourgoïn : elle contribue à élaborer un maillage de sociétés en commandite normalisées. Elle renforce également leur autorité : concrètement, les périodiques délèguent l'élaboration de leur structure sociale et économique à l'Office.

Le contrôle de ce réseau de communication affecte les choix éditoriaux. En tant qu'agence de presse, l'Office diffuse des dépêches relatant les « événemens et faits politiques, littéraires et scientifiques, qui se passent à Paris et dans les Pays étrangers (...) vingt-quatre ou quarante-huit heures avant l'arrivée des feuilles politiques¹²⁰ ». En tant que « centre de communication », il s'efforce de mettre en contact les feuilles régionales les unes avec les autres et de faciliter les reproductions mutuelles d'articles : « cet Établissement a mis en communication directe les Journaux des divers Départemens, en favorisant les échanges réciproques de leurs feuilles, ce qui s'est trouvé également utile aux deux contractans qui faisaient ainsi échange de pensées, de faits et de nouvelles également instructives pour les deux parties, engagées par des liens mutuels qui ne nécessitaient aucune dépense nouvelle¹²¹. »

Grâce aux outils d'indexation dont ils disposent, les employés de l'Office mettent en oeuvre une forme de contrôle horizontal de la circulation. L'enjeu n'est pas de distribuer des dépêches élaborées en interne mais de codifier la reprise de contenus d'une feuille à l'autre. Les employés de l'office opèrent une mise en réseau. Ils recensent les articles des périodiques en songeant à leur inclusion dans tel ou tel autre périodique. Pour

pendant les huit premiers mois de l'année 1832, op. cit., p. 22-23.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 23.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 18.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 19.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 20-21.

¹²¹ *Ibid.*, p. 20.

risquer un anachronisme, l'Office annonce le fonctionnement des moteurs de recherche contemporains : il structure et met en forme des productions textuelles élaborées par ses utilisateurs ; en lieu et place de l'algorithme, une sélection humaine assistée par plusieurs technologies intellectuelles (les index et répertoires de Bresson) met ces documents et ces utilisateurs en relation. Le contrôle horizontal apparaît comme une forme de "gouvernance des savoirs" adaptée à la gestion d'un domaine public. Bresson et Bourgoïn ne revendiquent pas une propriété sur les données ou les dépêches élaborées par l'Agence. Une circulation étendue sert au contraire leur véritable objectif : reconfigurer les usages et les formes de l'écriture journalistique et financière, de manière à s'imposer comme des intermédiaires indispensables.

Nous avons tenté de mesurer les effets de ce processus de normalisation sur le développement de la rubrique boursière. Nous émettons l'hypothèse que l'Office a encouragé un élargissement du tableau de cotation — telles étaient en tout cas les intentions affichées du *Rapport* de 1832. Parmi les 163 journaux départementaux affiliés à l'Office en 1830, nous avons sélectionné les titres ayant fait l'objet d'une campagne de numérisation, en nous aidant d'une évaluation détaillée de la BNF publiée en 2014. Nous avons ensuite comparé des exemplaires de juin 1830 (soit avant l'apparition de l'Office) et de juin 1832.

BOURSE DE PARIS DU 16 JUILLET 1830.

Cinq pour cent, 105 f. 60 c. 105 f. 80 c.
 Quatre pour cent, 99 f. 20 c. 99 f. 30 c.
 Trois pour cent, 79 f. 20 c. 79 f. 30 c.
 Actions de la banque de France, 1875 f. 50 c. 1875 f. 50 c.

OPÉRATIONS A TERME.

Trois p. 100, fin courant, 79 f. 10 c. 79 f. 40 c.
 Quatre pour cent, 99 f. 20 c. 99 f. 30 c.
 Cinq p. 100, fin courant, 105 f. 60 c. 105 f. 80 c.
 Rente de Naples, fin courant, 87 f. 95 c. 88 f. 10 c.

BOURSE DE PARIS DU 29 JUIIN 1832.

OPÉRAT. AU COMPTANT.	1 ^{er} Cours.	2 ^e Cours.
5 p. 100, j. du 22 mars 1832.	97 f. 50 c.	97 f. 50 c.
Emprunt national,	97 f. 80 c.	f.
4 1/2 p. 100, j. du 22 mars 1832.	f. c.	f. c.
4 p. 100, j. du 22 mars 1832.	31 f.	f. c.
3 p. 100, j. du 27 juin 1832.	68 f. c.	68 f. c.
Bons du Trésor. Juill. à Déc.	/	/
Actions de la Banque de Fr.	1662 f. 50 c.	f. c.
Oblig. de la Ville de Paris. . .	1010 f. c.	f. c.
Rente de la Ville de Paris. . .	97 f. 75 c.	f. c.
Rentes de Naples, C. F. de 25 d.	79 f. 60 c.	79 f. 50 c.
Rente d'Esp., 5 p. 100 Cert. F.	f. c.	f. c.
E. R. d'Esp. 1823, j. juil. 1831.	78 f. 1/2	f. 1/8
R. perp. d'Esp. 5 p. 100 j. juil.	58 f. 1/4	58 f. 1/8
E. d'Haiti, remb. p. 25*, j. juil.	f. c.	f. c.
Emprunt Belge,	76 f. /	75 f. 7/8
Emprunt Romain,	79 f. /	78 f. 7/8
Londres, à un mois,	25 f. 75 c.	f.
Idem, à trois mois,	25 f. 65 c.	f.

R^e BAUDRY, Propriétaire-Gérant.

FIG. 4.13 : Cotation du *Journal de Rouen* du 17 juillet 1830 et du 30 juin 1832

Les résultats sont contrastés. Comme le montre l'illustration ci-dessus, le tableau de cotation du *Journal de Rouen* s'étend notablement. Le *Courrier de l'Ain* intègre également deux lignes signalant la valeurs des rentes à 5 et 3 pour cent. Inversement,

les cours du *Journal du Loiret* ou du *Journal de l'Ain* demeurent inchangés et les *Annales de la Haute-Vienne* restent dénuées de toute rubrique boursière. Les choix éditoriaux des campagnes de numérisation biaisent peut-être ce recensement : elles privilégient les titres publiés de longue date (le *Journal de Rouen* remonte ainsi au XVIII^e siècle) et déjà stabilisés en 1830. Par contraste, le formatage de l'Office devait être beaucoup plus perceptible pour les titres qui se constituent au cours de cette période.

De toute manière, le programme de Bresson et Bourgoïn n'aboutit pas : ils liquident l'entreprise le 1^{er} octobre 1833. Certaines causes de cet échec sont perceptibles dans le rapport de 1832. Le contrôle méticuleux de l'Office suscite de nombreuses critiques ; plusieurs partenaires font part de leurs réticences, voire quittent l'organisation. Les deux auteurs s'efforcent de rassurer à de nombreuses reprises les autorités publiques sur le bien-fondé de leurs entreprises. Le rapport s'achève sur l'affirmation d'un intérêt rigoureusement apolitique en faveur de la presse départementale, et respectueux de l'ordre social. Ces efforts montrent que l'Office n'était pas en cour. Aussi bien son importance croissante dans le champ de la publication journalistique que ses idéaux affichés de défense du rôle politique de la presse ne devaient guère rassurer le gouvernement ou ses représentants locaux. Havas, par contraste, assume une politique de collaboration totale avec la Monarchie de Juillet.

La liquidation de l'Office n'est qu'éphémère. Dès 1834, Bourgoïn recrée la structure, sous le même nom, en collaboration avec un imprimeur, Léon Lepelletier et poursuit la série de publications statistiques sur les titres de presse. Le nouvel Office n'aura plus les mêmes ambitions : concurrencé par de nouveaux acteurs, il ne constitue qu'un bureau de correspondance parmi d'autres, sans pouvoir prétendre instituer les normes et les usages d'une nouvelle culture textuelle.

Ce chapitre se conclut sur un effet rétroactif : par l'intermédiaire de l'Office, la codification médiatique des usages financiers en vient à reconfigurer la morphologie des publications journalistiques. Les informations sur les entreprises, normalisées sous la forme de cotes ou de métadonnées, s'exportent désormais aisément dans les publications périodiques. Cette possibilité technique redéfinit les conditions d'acceptabilité de ce savoir dans la presse. Il y a une compatibilité formelle de l'écrit financier et de l'écrit journalistique qui s'explique notamment par l'emploi d'un corpus technique en partage (autographie, télégraphie, emploi de structures tabulaires)

Cet effet retour était déjà présent dans l'évocation du « marché de nouvelles » par

Jules Paton. Elle est traversée d'une série de chiasmes imbriqués : journalistes et agents de presse influent sur le marché financier ; cette influence repose sur l'élaboration de boutiques qui distribuent l'information comme une « marchandise » ; et ces boutiques finalement sont soucieuses de leur « enseigne » et de leur publicité. La Bourse parisienne du Second Empire, s'apparenterait à un complexe « médiatico-boursier » étroitement imbriqué. L'acte éditorial de conversion des discours en donnée fait retour sur lui-même : les nouvelles standardisées se cotent ; les « boutiques » les « produisant » sont évaluées par les investisseurs. L'inscription d'une donnée s'accompagne de l'inscription de méta-données à leur tour considérées comme des données, qui génèreront leur propres méta-données, dans un jeu de réécriture à l'infini.

Dans le cadre de ce chapitre, nous avons cependant occulté un autre effet rétroactif : si le savoir financier se publicise, nous en déduisons logiquement qu'il imprègne, relativement, davantage l'espace public. Assiste-t-on à un déplacement des frontières du « domaine général » tel qu'il est mis en discussion dans la sphère publique, dans le sens d'une acculturation de certaines connaissances spécialisées des milieux boursiers ? Cette dissémination, si elle se produit, résulte-t-elle seulement de l'expansion des données disponibles sur les structures financières ? Ou existe-t-il d'autres facteurs propices à cette importation ?

Chapitre 5

Le moment Villèle

Incidences éditoriales d'une décision d'économie politique

En décrivant les mécanismes d'une codification médiatique du savoir financier, le chapitre précédent rend compte de l'expansion des informations, données et statistiques sur les entreprises et la Bourse. Cette croissance informationnelle est d'emblée propice à la dissémination d'une partie de ce savoir dans le « domaine du général ». En publiant un *Annuaire des sociétés* cotées en Bourse, Jacques Bresson ambitionne ainsi d'enrichir le « domaine public ». Cependant, la conception d'une base de donnée structurée suffit-elle à réaliser cette prétention communicationnelle ? Ou faut-il encore que le “public” dispose au préalable de quelques notions sur la législation des sociétés ou sur le fonctionnement d'une séance boursière ? Voire qu'il s'intéresse spontanément à ces questions pour justifier une consultation régulière de l'*Annuaire* ? La “publication”, au sens de mise à disposition d'un texte au sein d'une société, suffit-elle à engendrer une “publicisation”, soit la dispersion effective des discours ?

La circulation concrète de connaissances spécialisées n'est pas le seul enjeu soulevé par l'intégration de certains éléments du savoir financier dans la “culture générale”. Pour s'imposer, la culture textuelle boursière doit s'élargir et impliquer de nouvelles couches d'investisseurs potentiels et/ou occasionnels : les petits capitalistes. À côté de la spéculation sur telle ou telle valeur, il existe une spéculation sur la Bourse dans sa globalité. La fascination collective pour ce lieu d'échange constitue le ressort fondamental de son fonctionnement : il n'est de Bourse sans un imaginaire de la Bourse, sans une

légende dorée et une légende noire. La participation croissante des petits épargnants est déterminante dans la transformation des lieux de négociation des emprunts publics, hérités de l'Ancien Régime, en grandes places financières massifiées. Ces nouveaux venus ne contribuent pas seulement à peupler le lieu. Ils changent profondément les structures : en se massifiant, les relations financières deviennent de plus en plus abstraites, l'investisseur n'est plus un collègue bien identifié mais un agent anonyme ; le marché ne se réduit plus à l'action des communautés marchandes ; il s'impose comme une entité structurelle et collective¹. L'exposition fait ainsi retour sur l'indexation : c'est parce que le marché est socialement visible et qu'il implique une population élargie d'actionnaires, qu'il requiert la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'information.

Par contraste avec la révolution invisible retracée dans le chapitre précédent, la formation d'un savoir général sur la finance se déploie dans le cadre d'une séquence événementialisée : le « moment Villèle ». Le comte Joseph de Villèle est premier ministre de 1821 à 1828 : en 1824, il entreprend d'assurer le versement d'un milliard aux aristocrates émigrés, spoliés par la Révolution Française. Le financement de la mesure repose sur une conversion des obligations publiques, qui forment alors les principales valeurs cotées à la Bourse de Paris : le rendement des taux d'intérêt est diminué, moyennant le versement de contreparties. Ce dispositif génère un débat considérable. Comme l'illustre une profusion d'articles, d'opuscules, de pamphlets ou de manuels, la sphère publique s'approprie ce sujet apparemment technique.

La structure du chapitre adopte une subdivision chronologique traditionnelle : avant/pendant/après. Il est d'abord question d'identifier les facteurs favorables à une sensibilisation du public à cette question : l'émission des rentes joue un rôle considérable dans le système économique et politique de la Monarchie Restaurée. Nous retraçons ensuite les principales étapes de ce moment, des premiers débats parlementaires au « climax » de l'intérêt public. La dernière section s'interroge sur le processus de structuration de ce savoir général sur la Bourse dans des cercles artistiques et intellectuels : il ne s'agit pas de décrire une configuration discursive cohérente, mais plutôt un répertoire lâche et dynamique de thèmes ou de tropes familiers, en voie de cristallisation.

¹Pierre-Cyrille Hautcœur, « Les transformations du crédit en France au XIXe siècle », *Romantisme*, vol. 151, n° 1, 2011, p. 25.

5.1 Les émissions de rentes de la Restauration (1816-1823)

Dès son avènement, la seconde Restauration crée un contexte favorable à l'activité boursière et à un discours sur cette activité. L'État français cherche activement à se refinancer. À l'issue de l'intermède des Cents-jours, il ne doit pas seulement relancer l'économie, mais verser d'importantes indemnités d'occupation à la coalition². Les circonstances favorisent une politique de grands emprunts publics, d'autant que le pays reste faiblement endetté en 1815 (de l'ordre de 20% du produit intérieur brut alors que l'endettement anglais est dix fois supérieur, de l'ordre de 200%)³. Pendant la Révolution, une succession de défauts et de crises financières (telle que la crise des assignats) a absorbé la plupart des dettes héritées de l'Ancien Régime. Pendant le Consulat et l'Empire, « la Bourse ne joue guère de rôle dans le financement de l'État⁴. »

D'après Piketty, le rétablissement d'une autorité monarchique a priori stabilisée entraîne une nouvelle phase d'inflation de la dette publique :

L'État français s'endette fortement dès 1815-1816, pour financer l'indemnité versée aux armées d'occupation, puis de nouveau pour financer le fameux « milliard des émigrés » versé aux aristocrates exilés pendant la Révolution française (pour les compenser des redistributions — limitées — de terres réalisées en leur absence). Au total, la dette publique s'accroît de l'équivalent de plus de 30% du revenu national⁵.

De 1816 à 1823, l'État émet 128,5 millions de titres de rente pour 2,670 millions de fr.⁶ Les grandes banques anglaises et hollandaises assurent le placement des rentes françaises à des taux préférentiels (moins de deux tiers de la valeur faciale)⁷. Les petits porteurs britanniques achètent massivement ce produit financier aussi fiable qu'avantageux. Tout au long des années 1820, la rente française à 5% est la principale valeur échangée à la Bourse de Londres et, vraisemblablement, dans tout l'espace financier européen⁸.

²Zheng Khang, « L'État constructeur du marché financier », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcoeur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 171.

³Thomas Piketty, *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, 2013, p. 207.

⁴Zheng Khang, « L'État constructeur du marché financier », *op. cit.*, p. 170.

⁵Thomas Piketty, *Le Capital au XXIe siècle*, *op. cit.*, p. 206.

⁶Zheng Khang, « L'État constructeur du marché financier », *op. cit.*, p. 176.

⁷Ranald Michie, *The Global Security Market : A History*, *op. cit.*, p. 63.

⁸*Ibid.*, p. 65.

Ces émissions s’adressent alors à une petite communauté de banquiers et de grands négociants. Le premier grand emprunt lancé à destination des français, en 1817, ne pouvait être souscrit pour une somme inférieure à 5,000 francs et concernait moins de 3000 investisseurs⁹. Les institutions publiques jouent également un rôle essentiel dans ce dispositif : la Caisse d’Amortissement et la Banque de France soutiennent les cours en procédant à un achat régulier de titres de rente.

5.1.1 Un constat documentaire : la dispersion des discours politiques sur la Bourse

Cette politique de financement par la rente n’entraîne pas tant une popularisation des pratiques boursières que des discours sur ces pratiques. Au début de la Restauration, la littérature économique connaît un essor notable. Les entrées de la *Bibliographie de la France* en témoignent. Ce périodique, publié hebdomadairement à partir du 1er novembre constitue une « Bibliographie officielle de la France¹⁰ ». Sa fonction ne se recoupe pas avec celle du *dépôt légal* : elle vise à « fournir aux libraires des informations qui leur éviteront de mettre en vente des contrefaçons¹¹ ». Dans la mesure où il sert à contrôler les pratiques éditoriales, le recensement est étendu : en 1825, il décompte 7605 livres, 981 collections de gravures et 435 partitions.

La *Bibliographie de la France* a été numérisée par Gallica en 2011 pour commémorer son bicentenaire. La reconnaissance textuelle est de bonne qualité : seules quelques corrections manuelles ont été nécessaires pour les parutions listées¹². En extrayant ces données avec notre application, Pyllica, nous avons ainsi pu compiler l’ensemble des ouvrages financiers et commerciaux référencés sur la période 1815-1830.

À la fin de l’année, le périodique publie en effet une table systématique, catégorisant chaque titre (avec son identifiant) dans un domaine de publication. Il existe ainsi une catégorie *Finances — Commerce*, séparée en deux catégories *Finances* et *Commerce et poids et mesures* à partir de 1816. Ces deux entrées ne référencent pas la totalité des ouvrages d’économie — certaines études d’économie politique sont ainsi rangées dans la catégorie *Politique et administration*. Elles constituent néanmoins l’un des meilleurs

⁹Zheng Khang, « L’État constructeur du marché financier », *op. cit.*, p. 173.

¹⁰Raymond-Josué Seckel, « La Bibliographie de la France », *Revue de la BNF*, vol. 39, mar. 2012, p. 47.

¹¹*Ibid.*, p. 48.

¹²Occasionnellement, l’algorithme d’OCR tend à accoler deux entrées distinctes ou à séparer une entrée unique.

instruments de mesure possibles de la production documentaire française sur des sujets économiques et marchands.

Le graphique ci-dessous met en évidence une tendance structurellement ascendante, agitée de nombreux soubresauts. Entre 1815 et 1816, le volume de parution passe de 73 à 234 ; il se maintient à un palier élevé jusqu'en 1818, puis cède à une série de variations cycliques. En somme, la Restauration marque l'amorce d'une activité éditoriale, d'abord irrégulière, qui parvient à pleine maturité pendant la Monarchie de Juillet (avec l'apparition de collections pérennes en sciences économiques, sous l'égide de Guillaumin et de Blanqui) :

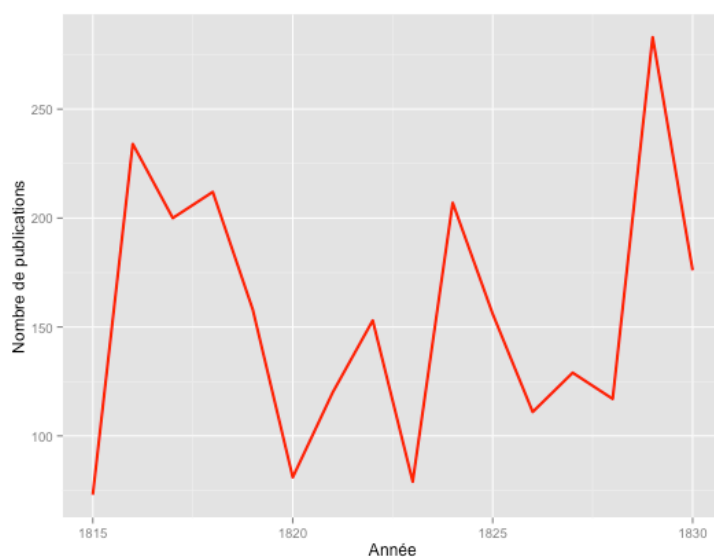


FIG. 5.1 : Nombre d'ouvrages recensés dans la catégorie "Finances et Commerce" de la *Bibliographie de la France* de 1815 à 1830

Quelle est la part de la Bourse dans cette littérature ? Il est difficile de l'évaluer. Les titres le suggèrent parfois (lorsqu'ils comprennent les mots « rentes » ou « fonds publics »), mais ce n'est pas systématique. La structure documentaire de la *Bibliographie de la France* reste sommaire : elle ne comporte pas de mots-clés, ni de résumés détaillés.

À défaut, nous avons constitué une seconde compilation : les ouvrages classés dans la catégorie *économie* (indice de Dewey n°330) du catalogue numérique de la BNF, *Gallica*¹³ :

¹³Ce décompte a été réalisé par une extraction automatique (ou *scraping*) des résultats d'une requête sur *Gallica*. Les publications périodiques ou sérielles n'ont été comptées qu'une fois et classées à la date de la première parution

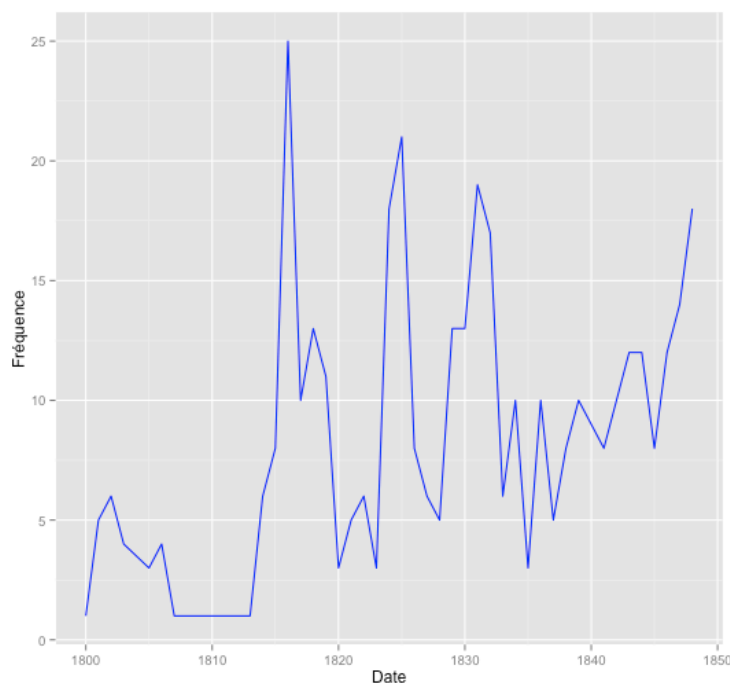


FIG. 5.2 : Nombre d’ouvrages économiques publiés de 1800 à 1848 sur *Gallica*

Cette compilation correspond à un échantillonnage : hors périodiques, la quasi-totalité des documents publiés par *Gallica* sont présents dans le catalogue de la *Bibliographie de la France*, l’inverse n’étant pas vrai. Il ne s’agit pas d’un échantillon parfait : la numérisation reste une entreprise coûteuse qui, comme nous l’avons déjà vu, sollicite des choix éditoriaux en amont. Le cas de la *Bibliographie de la France* illustre bien la complexité de cette sélection : elle n’est prise en compte qu’en 2011, à la faveur de son bicentenaire.

Nous avons comparé les deux séries afin de qualifier les biais potentiels. Comme le montre les graphiques, page ci-contre, les quantités ne relevant pas du même ordre de grandeur, nous avons opté pour une mesure relative — une valeur de 100 publications en 1815. Les deux courbes épousent fréquemment le même motif. L’ascension de 1815-1816 se produit dans des proportions quasi-similaires (de 100 à 320 pour la *Bibliographie de la France*, de 100 à 312 pour la BNF). Par la suite, le corpus de Gallica tend à exagérer les phases de décrues : il n’y a que 3 ouvrages en 1820 et 1823 (valeur relative, 37,5), tout en reflétant correctement la succession des cycles (en particulier, celui de 1825).

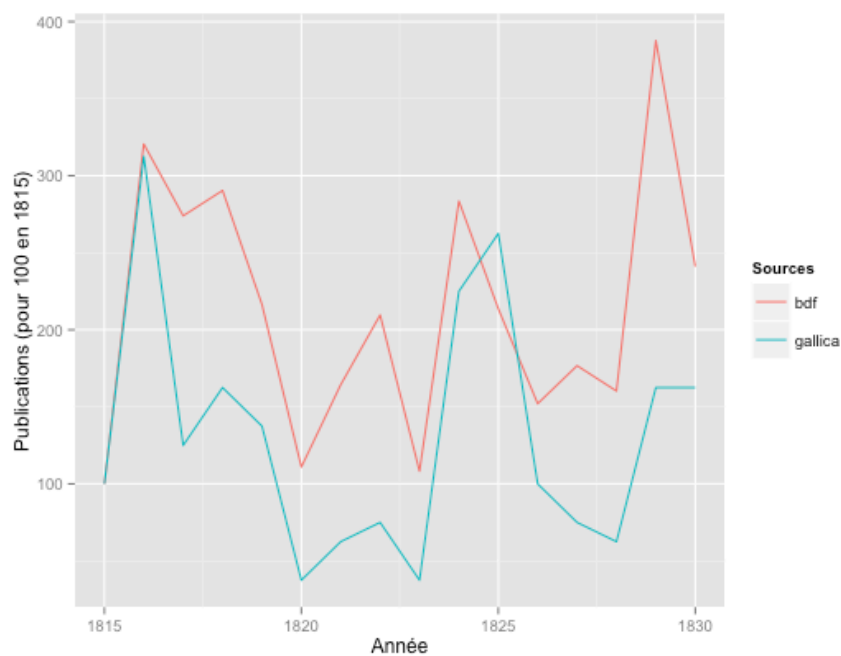


FIG. 5.3 : Comparaison du nombre d'ouvrages recensés sur la Bibliographie de la France et sur Gallica (en valeur 100 pour 1815) de 1815 à 1830

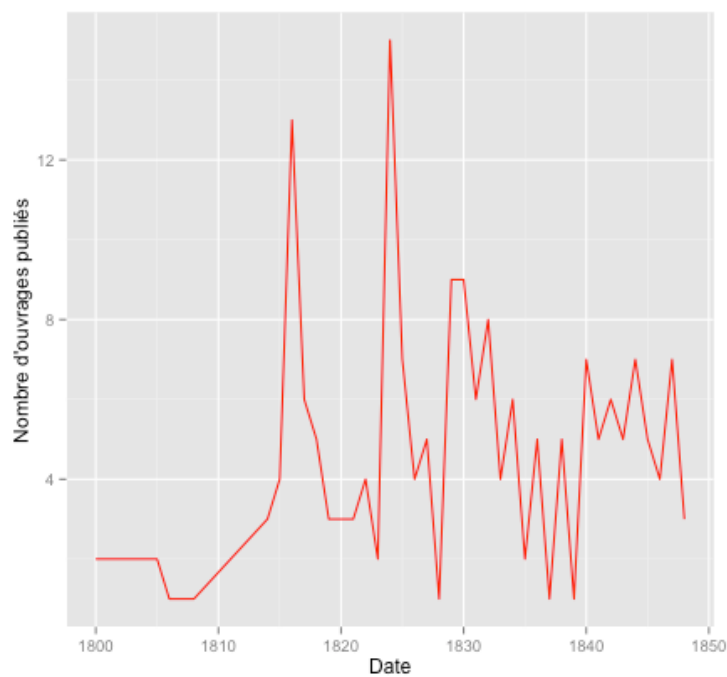


FIG. 5.4 : Nombre d'ouvrages économiques disponibles sur Gallica mentionnant le mot « Bourse » de 1800 à 1848

Nous émettons ici l'hypothèse suivante : l'acte de numérisation porte de préférence sur des ouvrages ayant fait l'objet d'une réception et/ou d'une postérité significative (qui posséderaient, pour ainsi dire une valeur patrimoniale) ; une parution pendant une année *maigre* tend peut-être à en diminuer l'importance et à dévaluer l'intérêt d'une politique de conservation systématique.

Si le corpus de Gallica est imparfait, il autorise des recherches textuelles sur le contenu effectif des documents : il devient possible de cerner les contours d'une littérature économique sur la Bourse et les effets publics. Ici, l'inflation est encore plus marquée. Ce corpus est pour ainsi dire inexistant avant 1815, puis connaît un brusque avènement (13 ouvrages recensés) et, en dépit d'une évolution en dents-de-scie, maintient une production relativement régulière (figure n°5.4, de la page précédente. La morphologie de cette courbe heurtée est guidée par des circonstances politiques : les sommets (1815-1816 et 1825-1826) correspondent aux principaux débats politiques sur la rente.

5.1.2 La mise sur agenda des questions financières

L'essor initial de 1815-1816 résulte d'une opération gouvernementale. Au début de la Première Restauration, le ministère de l'intérieur ouvre une consultation sur le « système commercial de la France », destinée à servir de base à une refonte du Code de commerce. Elle se concrétise par la publication de 133 mémoires¹⁴, recensés dans leur quasi-totalité par la *Bibliographie de la France* en 1815 et 1816.

La consultation de 1815-1816 s'inscrit dans la continuité d'une collaboration déjà ancienne entre l'économie politique et les institutions publiques. Les cours au Collège de France de Michel Foucault donnés en 1978 et 1979 éclairent les modalités de cette collaboration, placée sous le signe de la gouvernementalité¹⁵. Au cours du XVIII^e siècle, l'avènement de l'économie politique correspond à une mutation profonde des sciences de la société : les physiocrates et les économistes écossais établissent l'existence de lois naturelles et régulières, qui conditionnent les comportements collectifs¹⁶. Par ce biais, ils sont en position de percevoir les mécanismes d'auto-régulation naturels, qui s'appliquent indépendamment de toute administration publique, mais aussi de solliciter de nouveaux modes d'intervention

¹⁴David Todd, *L'identité économique de la France*, Grasset, 2008.

¹⁵Ils ont été édités pour la première fois sous les titres Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population : Cours au Collège de France*, Paris : Seuil, 2004 et Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique : Cours au collège de France*, Paris : Seuil, 2004.

¹⁶Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population, op. cit.*, p. 44.

Cette espèce d'unité qui continuait encore à fonctionner, cette espèce de magma, si vous voulez, plus ou moins confus d'un art de gouverner qui serait à la fois savoir et pouvoir, science et décision, ceci commence à se décanter et à se séparer, et en tout cas deux pôles apparaissent — une scientificité qui va de plus en plus se réclamer de sa pureté théorique, qui va être l'économie, et puis qui va en même temps revendiquer le droit d'être prise en considération par un gouvernement qui aura à modeler sur elle ses décisions¹⁷.

L'économie politique hérite du paradoxe inhérent à tout "art de gouverner" : elle consolide l'autorité des institutions politiques existantes, en optimisant l'efficacité et la portée des instruments de pouvoir (c'est là toute l'objet de cette discipline voisine de l'économie politique, la statistique ou science de l'État) ; elle initie une évaluation critique de la manière dont ce pouvoir est administré, de ses excès et de ses débordements. « De cette gouvernementalisation, qui me paraît assez caractéristique de ces sociétés de l'Occident européen au XVI^e siècle, ne peut être dissociée, me semble-t-il, la question du "comment ne pas être gouverné ?"¹⁸. » Pour les physiocrates, les régulations apposées à l'activité commerciale (tels que les prix imposés sur le pain) représentent une surcharge d'activité bureaucratique non seulement inutile, mais nuisible : elle bride la créativité intrinsèque de la société. Tout l'enjeu est de définir l'équilibre optimal entre le périmètre réservé de la "bonne" gouvernementalité et ce qui doit demeurer auto-géré, entre l'État et ce que l'on commence à qualifier de "société civile" :

La société comme étant une naturalité spécifique à l'existence en commun des hommes, c'est cela que les économistes sont, au fond, en train de faire émerger comme domaine, comme champ d'objets, comme domaine possible d'analyse, comme domaine de savoir et d'intervention. La société comme champ spécifique de naturalité propre à l'homme, c'est cela qui va faire apparaître comme vis-à-vis de l'État ce qu'on appellera la société civile¹⁹.

La consultation de 1814 perpétue cette articulation entre l'économie politique et la raison gouvernementale, l'une devant informer l'autre afin de déterminer les modalités d'une bonne gestion. Le débat sur les effets publics ne diffère pas fondamentalement des controverses du XVIII^e siècle sur le libre-échange, si ce n'est par le sujet mis en valeur : non plus le grain ou la marchandise, mais l'émission d'obligations. Cette *gouvernementalité boursière* n'est pas seulement un fait de discours : elle s'insinue dans

¹⁷*Ibid.*, p. 359.

¹⁸Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *op. cit.*, p. 37.

¹⁹Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population*, *op. cit.*, p. 357.

les pratiques. La monarchie restaurée s'attache à généraliser des bonnes pratiques de comptabilité dans l'administration publique, afin de mieux évaluer les besoins de refinancement de l'État et, donc, le montant des rentes²⁰. L'implantation d'un savoir-faire comptable et gestionnaire apparaît comme un facteur propice à la reprise économique de la France. Se glisse subrepticement un autre enjeu : celui de dépolitiser l'exercice de l'État. L'importance accordée aux questions comptables vise à désolidariser, dans les esprits, le nouveau régime d'une coloration idéologique trop affirmée et, par là, à refermer le cycle des révolutions. La consultation de 1814 préjuge d'une économie de l'attention : l'intérêt que la sphère publique peut accorder à tel ou tel enjeu n'est pas indéfiniment extensible. Dans la cartographie des sujets collectivement discutés, le corpus des 133 mémoires occupe une place prééminente. Il diminue, relativement, l'importance d'autres questions publiques.

L'initiative relève ainsi d'une volonté de savoir économique : le gouvernement impose la question économique à l'agenda des sujets publiquement discutables. Il provoque, par son appel à contribution, l'émergence d'un discours présent à l'état latent, et qui peut s'inspirer de précédents historiques ou contemporains (en particulier, le débat anglais très vif sur les *Corn Laws*). Selon David Todd, les mémoires de 1815 ne matérialisent aucun renouvellement des conceptions circulantes de l'économie politique : ils colportent des thèses mercantilistes, et se situent en retrait des avancées théoriques des physiocrates au siècle précédent²¹. Seulement, ce corpus s'apparente à un ouvroir de littérature économique potentielle. Par sa seule diversité, il crée un réseau de relations textuelles, de compte-rendu et de références croisées, qui irrigue indirectement le débat public. Le discours sur la Bourse s'élabore, tout au long des années 1820, en dehors des sciences économiques et des mécanismes d'expression contrôlés par l'État. Il compose un univers discursif en dilatation permanente, qui ne va cesser de s'étendre et de gagner de nouveaux espaces éditoriaux : pamphlets, presse, théâtre, roman...

L'adoption des titres de rente par de nouveaux milieux sociaux encourage cette dissémination. L'étude d'Adeline Daumard sur la bourgeoisie parisienne décrit l'émergence de petits rentiers (employés, fonctionnaires, voire domestiques) au cours des années 1820 : les titres d'État restent des placements abordables (de 60 à 100 francs, selon les variations des cours), garantis, et font de plus l'objet d'une fiscalité préféren-

²⁰Cf. Zheng Khang, « L'État constructeur du marché financier », *op. cit.*, p. 177, qui évoque une « impulsion wéberienne », décidée au sommet de l'État, et qui transforme les pratiques fonctionnariales

²¹David Todd, *L'identité économique de la France*, *op. cit.*

tielle²². Néanmoins, la part de ces investisseurs reste négligeable pendant les années 1820 : « Cette attitude plus conciliante à l'égard des titres ne fait pas pour autant de cette classe moyenne le principal détenteur de valeurs mobilières, car sa part dans l'ensemble du patrimoine des français reste relativement faible²³. » Du point de vue du gouvernement, cet apport demeure anecdotique : comme nous l'avons vu, 3000 personnes suffisent à assurer le placement du premier grand emprunt de la Restauration. Il concourt cependant à transformer la gestion des rentes en question d'intérêt public : leur rendement potentiellement des milieux très divers.

5.1.3 Le développement des manuels de Bourse

La dissémination d'une curiosité boursière entraîne l'expansion soudaine d'une production documentaire inexistante sous l'Empire : celle des *publicistes* et des vulgarisateurs de la Bourse. À partir de 1815, ces publications se multiplient, avec une amplitude croissante après 1820 : *Les arbitrages mis à la portée de tout le monde* (1815), le *Guide des spéculateurs à la Bourse* (1815), *Le Système des finances mis à la portée de tout le monde* (1816), *Des fonds publics en France et des opérations de la Bourse de Paris* (1821), *Le Précis des diverses manières de spéculer sur les fonds publics en usage à la Bourse de Paris* (1821), *Le Cambiste universel* (1823), le *Manuel des agents de changes* (1823)...

Le décompte des publications de la *Bibliographie de la France* ou de Gallica expose l'effet d'entraînement de la consultation de 1815-1816 : les publicistes tirent partie d'une forme de littérature financière diffuse, qui suffit pas à satisfaire l'instruction financière du public cultivé, mais suscite son intérêt. On pourrait parler d'une collaboration tacite avec l'usage gouvernemental de l'économie politique : l'un cherche à susciter un désir de Bourse, l'autre ambitionne de le satisfaire. Cette collaboration a ses limites. Les publicistes participent pas seulement à l'expansion d'une formation discursive voulue par la monarchie restaurée ; ils se le réapproprient. En accord avec un processus que nous avons retracé dans la section précédente, ils contribuent à l'élaboration d'un "domaine public" financier, qui ne relève pas de la "domanialité publique" de l'État.

Le publiciste se glisse dans un interstice laissé manquant, un hiatus entre une volonté

²²Adeline Daumard, *La Bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, (S.E.V.P.E.N, 1963), Albin Michel, 2014.

²³Zheng Khang et Thierno Seck, « Les épargnants et le marché financier », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 312.

de savoir au sein de la population et les connaissances dispensées par les institutions officielles (les Collèges et les pensions). L'économie politique, qui compose déjà une formation discursive cohérente et structurée, se désintéresse de la Bourse jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. À l'image de Jean-Baptiste Say, les économistes relèguent la spéculation sur les effets publics au rang d'activité anecdotique, voire malsaine :

Comme toutes les ventes fictives, c'est une circulation dont il ne résulte rien de plus qu'un coup de dés qui met souvent, suivant l'expression énergique d'un anonyme, la sottise sur l'édredon et le mérite sur la paille ; mais le mérite qui joue de pareils jeux n'est-il pas un peu contestable ? Tous ces jeux qui entraînent beaucoup de malheurs et dont l'industrie et la production ne profitent jamais, pourraient, je crois, être supprimés si le gouvernement le voulait²⁴.

Comme le révèle l'emploi fréquent des sous-titres « universel » ou « mis à la portée de tout le monde », les publicistes se montrent soucieux de s'adresser à un public élargi. Bizet de Frayne se félicite d'avoir su éveiller l'intérêt de nombreux lecteurs désireux de s'informer sur les fonds publics et d'émanciper ce savoir spécialisé de la maîtrise exclusive d'un « très petit-nombre » :

Lorsqu'en 1816 je présentai la première édition de cet ouvrage, les spéculations sur les fonds publics n'étaient connues que d'un très-petit nombre d'individus ; beaucoup cependant désiraient les connaître, soit par curiosité, soit par intérêt. Trois éditions épuisées depuis cette époque ont prouvé que j'avais satisfait les désirs de ces derniers²⁵.

Le public que vise les *Fonds publics en France* de Jacques Bresson est également plus large que les communautés marchandes spécialisées. En 1830, une réédition se vante d'une diffusion de douze mille exemplaires :

Cinq éditions épuisées du Livre des Fonds Publics ont fourni plus de douze mille exemplaires, répandus dans toute l'Europe. Cette faveur du public, en augmentant notre zèle, nous a engagé à redoubler d'efforts pour rendre cette nouvelle édition plus digne de lui être offerte²⁶.

²⁴Jean Baptiste Say, *Cours complet d'économie politique et pratique*, O. Zeller, 1844, p. 520.

²⁵Louis-Christophe Bizet de Frayne, *Précis des diverses manières de spéculer sur les fonds publics en usage à la Bourse de Paris*, *op. cit.*, p. I.

²⁶Jacques Bresson, *Des fonds publics français et étrangers et des opérations de la Bourse de Paris*, *op. cit.*, p. V.

Cette dissémination fait des cinq éditions de l'ouvrage un "best-seller" du marché de l'édition des années 1820. D'après les données de diffusion compilées par Martyn Lyons, la circulation des *Fonds Publics* serait comparable aux *Méditations poétiques* de Lamartine (12000-16000 exemplaires, en sept éditions sur la période 1821-1825)²⁷

L'effort de clarification des usages courants des communautés marchandes confine parfois à la réinvention complète. Dans son avant-propos, l'auteur des *Arbitrages mis à la portée de tout le monde* se distancie des méthodes relayées par ses prédécesseurs, jugées trop "obscur" : « les signes algébriques, les abréviations et les termes abstraits que plusieurs des auteurs de ces ouvrages emploient dans leurs démonstrations, embarassent ceux qui n'ont aucune connaissance des calculs d'arbitrage²⁸. ».

Pour s'imposer en dehors des cercles marchands, les publicistes incluent fréquemment des réclames dans la presse généraliste. En 1821, les *Fonds publics en France* sont annoncés dans le *Journal des débats* :

— On vient de réimprimer, pour la troisième fois, l'ouvrage de M. Jacques Bresson, intitulé : *Des Fonds publics en France, et des opérations de la Bourse de Paris*. — Un vol. in-12. Prix : 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 c. par la poste. Chez Bachelier, libraire, quai des Augustins, n°55 ; chez Painparé, Palais-Royal, galerie des bois, n°250 ; et chez le Normant et N. Pieirard²⁹

5.2 La Bourse au cœur des débats : la conversion des rentes (1824-1825)

Les élections de février-mars 1824 consacrent le parti ultra : son principal opposant, le parti libéral, passe de 80 à 17 représentants. Alors mourant, Louis XVIII souhaite utiliser cette chambre « introuvable » pour réaliser une *grande idée du règne*, qui doit définitivement affermir l'autorité politique, économique et symbolique de la monarchie restaurée : le milliard des émigrés. L'indemnisation permettrait de liquider l'un des principaux héritages socio-économiques de la Révolution : la nationalisation des biens de l'église et d'une partie de l'aristocratie. Elle entraînerait un rééquilibrage des couches

²⁷Pour les listes originales, cf. Martyn Lyons, *Le triomphe du livre : une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIXe siècle*, Promodis, 1987, p. 76-104. Les données ont été republiées sur une base de données des romans feuilletons du XIXe siècle, « priceonepenny.info », à l'adresse http://www.priceonepenny.info/bestsellers/time_periods.php.

²⁸B. Tschaggeny, *Les arbitrages mis à la portée de tout le monde*, Paris : A. Belin, 1815, p. 1.

²⁹*Journal des débats*, 19 avril 1821, p. 3

sociales de nature à ramener la société française à son état antérieur à 1789. La mesure satisfait également des intérêts politiques plus immédiats. Le cens, qui conditionne alors le droit de vote, est fixé à 300 francs. Le transfert d'une partie de la richesse nationale vers des électeurs légitimistes contribuerait à pérenniser le régime.

Pour financer un fonds d'indemnisation d'une hauteur de près d'un milliard de francs, le premier ministre Joseph Villèle explore plusieurs options : émission d'un emprunt, réquisition des fonds de la caisse d'amortissement... Il se décide finalement pour une conversion des rentes de 1817. Cette option permet également de corriger une déficience de la politique économique française : les rentes françaises sont victimes de leur succès. Émises trop généreusement, elles risquent de grever le budget de l'État sur le long terme.

Le projet de Villèle repose ainsi sur une conversion de la rente de la rente 5 pour 100 à 100 francs vers un 3 pour 100 à 75 francs³⁰. Il propose aux rentiers d'accroître leur capital (pour trois rentes à 5 pour 100 ils obtiennent quatre rentes à 3 pour 100) contre une diminution de leur intérêt annuel (de 5% l'intérêt est ramené à 3%). L'État est d'abord perdant (puisqu'il doit financer l'augmentation de capital), mais gagnant à terme (puisque les intérêts à verser chaque année jusqu'à épuisement de la rente baissent significativement). L'économie réalisée est évaluée à 866 millions de francs.

5.2.1 L'onde de choc d'une décision contestée

Si le principe de l'indemnisation fait consensus dans la chambre ultra, ses modalités sont ardemment débattues. Les graphiques n°5.2 et 5.4 faisaient état d'un *pic* dans la publication des ouvrages économiques vers 1824-1826. Cette croissance soudaine et temporaire peut être attribuée aux répercussions de ce débat : Gallica référence quinze ouvrages, généralement de caractère polémique ou pamphlétaire, consacrés exclusivement à cette question. La controverse est d'abord technique : la *Lettre du Comte Mosbourg* de 1824 n'est « pas destiné[e] à la publicité » et prétend avant tout conseiller personnellement le gouvernement³¹ ; d'autres publications critiquent ou soutiennent le projet, sans s'investir sur un terrain idéologique³². Seulement, par rapport à la consultation

³⁰Arthur Raffalovitch, « La conversion de 1824 et le Journal des débats », *Le Livre du centenaire du Journal des débats*, Plon, 1889, p. 564.

³¹Jean Antoine Michel Agar Mosbourg, *Seconde lettre à S. Exc. M. le Cte de Villèle, ministre des Finances*, Paris : Delaunay, 1824, p. 5.

³²C'est notamment le cas de Victor-Alexandre Masson, *Le Milliard perdu et retrouvé, ou Simple analyse de la conversion de 140 millions de rentes 5 p. % en 112 millions de rentes 3 p. %*, Paris : Pelicier, 1824 ou de Jacques Laffitte, *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit*, par

encadrée de 1815, le ton est plus critique et, surtout, le débat implique de nouveaux interlocuteurs. Plusieurs publications émanent de rentiers ou de négociants inquiets, et témoignent d'une défiance croissante à l'égard de l'État³³.

L'opposition tente d'exploiter cette onde de choc : un certain Fortuné Malbouche confesse qu'il utilise un argument économique et pragmatique pour mieux jeter le doute sur l'immoralité de cette entreprise³⁴. Ce processus de dispersion discursif s'effectue en un laps de temps très bref. Certaines publications, pressées par l'ouverture d'une fenêtre de tir médiatique, s'excusent de ne pas être finalisées³⁵. À terme, d'après un manufacturier anonyme, « il n'est question que de cette question dans tous les cercles³⁶ ».

Les dissensions se multiplient au sein même de la majorité parlementaire. La conversion est finalement rejetée par 128 voix contre 94³⁷. À la suite de cet échec, le gouvernement est remanié : Chateaubriand est jugé partiellement responsable de cette situation en ne soutenant pas suffisamment le projet ; il perd le portefeuille du ministère des affaires étrangères. Affecté par ce renvoi, il commence à constituer une opposition de centre-droit, à laquelle se rallie progressivement le *Journal des débats*³⁸.

L'année suivante, Villèle propose une nouvelle conversion, plus élaborée. Cette seconde tentative, plus fructueuse, suscite un débat considérable dans la presse : pour l'économiste Arthur Raffalovitch, la conversion des rentes de 1825 représente un véritable point de rupture dans l'histoire du *Journal des débats* : jusqu'ici essentiellement politique et littéraire, le titre s'ouvre aux sujets économiques et industriels ; d'orientation plutôt légitimiste, il se rapproche d'une opposition libérale conservatrice³⁹. Les

Jacques Laffitte, Paris : Bossange père, 1824

³³Cf. par exemple M.-P. Pelegrin, *Du Projet de réduction des rentes françaises*, Paris : Delaunay, 1824 ou Savreux, *Aperçu sur le remboursement des rentes perpétuelles 5 p. %*, Paris : Delaunay, 1824

³⁴Cf. Fortuné Malbouche, *Opinion sur le remboursement de la rente*, Paris : Gaultier-Laguionie, 1824, p. 2 : « Si le Gouvernement a le droit de rembourser, et si le remboursement lui est avantageux, les raisons tirées de l'inopportunité et de l'immoralité de la mesure ne le convaincront pas, et il se conciliera toujours l'opinion publique en faisant valoir la justice et l'intérêt. Nous allons essayer de lui enlever le premier de ces moyens de succès, nous lui laisserons le second, en le fixant dans ses véritables limites ».

³⁵Cf. l'incipit de Armand Seguin, *Du Projet de remboursement ou de réduction des rentes*, par Armand Séguin, Paris : Guiraudet et Gallay, 1824, p. 5 : « Cet opuscule est tiré d'un ouvrage qu'on imprime en ce moment, qui paraîtra prochainement et dont la publication ne se trouve retardée qu'à raison du grand nombre de tableaux qu'il renferme ».

³⁶*Réflexions d'un manufacturier sur quelques principes de crédit public, et sur le projet de remboursement*, Paris : A. Boucher, 1824, p. 1.

³⁷Georges Gallais-Hamono et al., *Le marché financier français au XIXe siècle : Tome 2, Aspects quantitatifs des acteurs et des instruments à la bourse de Paris*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2007, p. 156.

³⁸*Ibid.*, p. 218.

³⁹Arthur Raffalovitch, « Le marché financier français au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 565.

frères Bertin et Chateaubriand mènent une intense campagne contre le projet de Villèle. L'éditorial des *Débats* énonce une condamnation sans appel : le projet s'oppose aux libertés publiques élémentaires en revenant sur un contrat préalablement passé entre le gouvernement et les investisseurs. : c'est une « violation de la foi publique⁴⁰ ». Le 29 avril, la conversion des rentes est votée en dépit de l'opposition générale de la presse quotidienne nationale. L'affaire ne s'arrête pas là. Le *Journal des débats* annonce que, désormais, son revirement sera définitif. Il rompt avec le gouvernement Villèle et entre dans l'opposition :

Ce vote n'est point un vote ordinaire, c'est un événement, un très grand événement. Nous entrons dans une nouvelle route ; nous abandonnons le terrain sur lequel nous avons marché depuis le commencement de la Restauration. Attendons l'avenir⁴¹.

5.2.2 L'acculturation au bulletin boursier

L'affaire de la conversion des rentes suscite un intérêt médiatique sans précédent pour l'activité boursière. Resté fidèle à la majorité, le *Journal de Paris* ironise sur la multiplication des bulletins de la Bourse dans le sillage du débat sur le projet de Villèle :

Le *Journal des débats* et le *Journal du Commerce* se sont piqués d'une belle émulation, et les voilà qui rivalisent, avec la *Quotidienne* et le *Courrier*, pour nous donner des bulletins de Bourse, insérés à côté des déclamations que l'on trouve dans les mêmes feuilles contre le crédit, qu'elles appellent de l'agiotage, ou contre l'industrie nationale qui est le gage du Crédit (...) Nous invitons les lecteurs prudents à prendre des boussoles plus sûres que celles des feuilles d'opposition pour diriger leurs intérêts, à la Bourse⁴².

Ces bulletins ne constituent pas des rubriques régulières, mais des articles ponctuels. L'emballement médiatique crée, un temps, l'illusion d'une chronique boursière. Jour après jour, le *Journal des débats* ou le *Constitutionnel* donnent le détail de l'évolution des rentes, désormais considérées comme l'unité de mesure du succès ou de l'insuccès d'un projet politique et idéologique majeur (le financement du milliard des immigrés).

⁴⁰ *Journal des débats politiques et littéraires*, 4 avril 1825, p. 1-2

⁴¹ *Journal des débats politiques et littéraires*, 29 avril 1825, p. 1

⁴² *Journal des Paris*, 7 mai 1825, p. 2

Un décompte de quelques termes liés à la Bourse dans le *Journal des débats* (bourse, rente, action) permet de caractériser cette séquence conjoncturelle. La conversion s'impose dans le débat public au cours des mois d'avril et de mai 1829 (l'adoption du projet de Villèle est située exactement à équidistance, le 29 avril). La fréquence des occurrences évolue par vagues successives, avec des temps d'amplification et de détente. Initialement centré sur la rente, l'emploi des termes tend à se diversifier pour intégrer l'activité boursière dans sa totalité à partir de début mai (plus de 0,5 occurrences sur mille du lemme *bourse*). Ce relevé lexical corrobore la perception du *Journal de Paris*. La presse quotidienne ne relaie plus seulement les débats parlementaires sur les modalités de la conversion ; elle multiplie les bulletins de Bourse pour couvrir toutes les dimensions d'une actualité majeure :

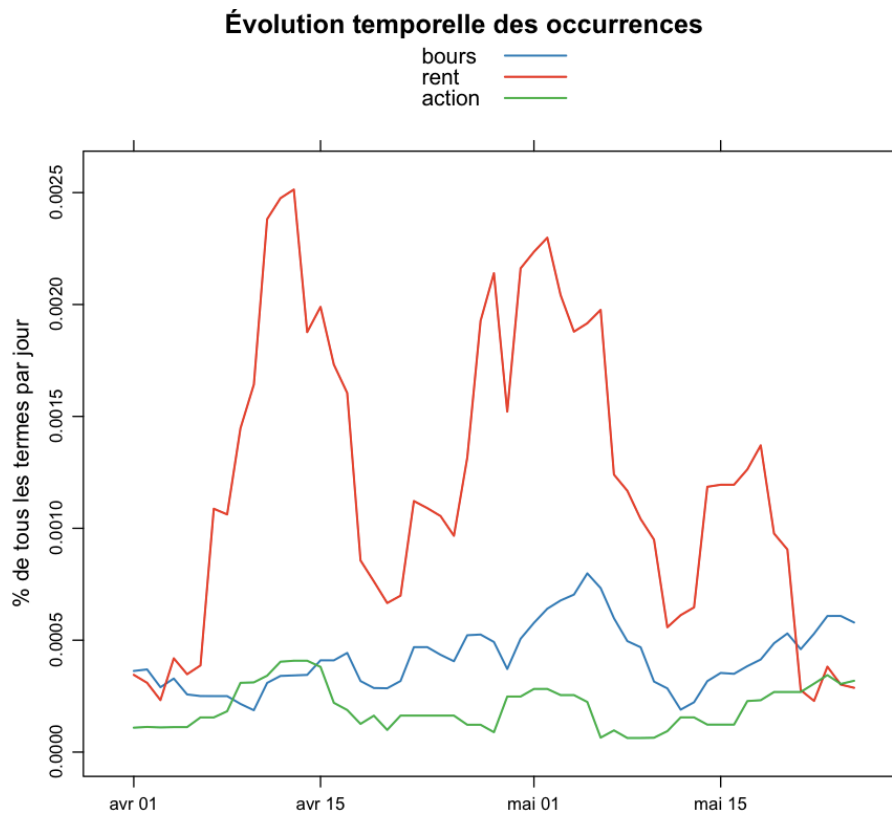


FIG. 5.5 : Occurrences de plusieurs termes "lemmatisés" liés à la Bourse dans les exemplaires du *Journal des débats* d'avril et mai 1825.

5.2.3 Un intérêt périodique durable

S'il ne dure pas, ce suivi périodique laisse des traces. La presse quotidienne est amenée à se familiariser avec les usages des communautés boursières et financières. À la fin de l'année (soit six mois après la conclusion du débat sur la conversion), le *Journal des débats* invoque régulièrement la Bourse, mais toujours dans une perspective d'économie politique : la cotation des actions et des rentes s'impose comme un sujet journalistique de prédilection pour critiquer le gouvernement Villèle. Le 1er novembre, le journal mentionne une manœuvre habile de la banque Rothschild, qui incite les autorités publiques à fermer la Bourse une heure plus tôt ; le jour suivant, deux longues pages sont consacrées au fonctionnement de plusieurs fonds publics (tels que l'emprunt d'Haïti), ainsi qu'à exposer plusieurs *coups de Bourse* emblématiques. Le 22 décembre le journal dénonce une spéculation menée par le Ministre des finances du cabinet Villèle, voire par le premier ministre lui-même : ayant eu connaissance avant tout le monde de la mort du tsar Alexandre Ier, un personnage public se serait empressé d'exploiter cette nouvelle à la Bourse. Le *Journal des débats* mène son enquête à la coulisse de la Bourse (alors réunie au café Tortoni), un espace qu'il connaît mal :

À quelle heure les joueurs se réunissent-ils au café Tortoni ? Nous n'en savons rien par nous-mêmes, car nous ne fréquentons point ce café, mais la commune renommée nous dit que ce café est une Bourse en permanence, et que toujours et à toute heure on y trouve des acheteurs et des vendeurs d'effets publics, disons le mot, des agioteurs. On a donc pu aussi profiter de la grande nouvelle pour faire des dupes au café Tortoni, et nous sommes persuadés que parmi ceux qui liront cet article, plus d'un malheureux, par ses plaintes, confirmera la vérité de notre assertion⁴³.

Bien qu'elle ne maîtrise pas très bien les codes de cet espace marchand (seule la « commune renommée » a suggéré au *Journal des débats* que le café Tortoni fonctionne comme une sorte de Bourse seconde, ouverte à toutes les heures), la presse quotidienne est amenée à s'intéresser à ces activités *occultes* en raison de leurs implications politiques. Les variations du cours de la rente imprègnent à ce point l'agenda médiatique, qu'une critique littéraire du *Journal des débats* en vient à présenter un roman d'amour comme une heureuse distraction :

— Le roman *d'Edouard*, enfin publié pour tout le monde, est enlevé rapidement ; c'est un véritable succès au milieu de tant d'intérêt si vifs et si sérieux d'attacher

⁴³ *Journal des débats*, 22 décembre 1825, p. 1

les lecteurs par le charme d'une fiction. Tandis que les 3 pour 100 occupent les esprits par leurs oscillations voisines de la baisse (...) on peut s'étonner qu'un roman attire encore l'attention⁴⁴.

L'injonction à la curiosité boursière formulée au début de la Restauration se conjugue avec le financement d'un projet explicitement politique (le milliard des immigrés) pour placer la Bourse au cœur de l'espace public. Dans un système politique censitaire et étroitement cloisonné, elle constitue un des rares espaces de libre expression de la société civile :

Faut-il donc fermer les tribunaux, la Bourse les théâtres et rétablir la censure, pour que les agens du pouvoir ne puissent entendre le cri accusateur de l'opinion (...) Vous croyez M. de Villèle embarrassé? Quelle folie! Le 3 pour 100 tombe. Rien de plus simple : c'est la bonne récolte du vin de Médoc et les embarras financiers de l'Angleterre qui en sont la cause. L'indemnité s'évanouit! Qu'est-ce que cela fait à l'État? L'État ne doit qu'un intérêt de 3 pour 100. Que le capital de l'indemnité disparaisse dans la main de l'émigré, M. de Villèle n'en peut, et ne s'en embarrasse guère⁴⁵.

Originellement conçue comme une institution publique permettant d'écouler les emprunts de l'État, la Bourse devient l'enjeu de luttes politiques et idéologiques. En mai 1825, le *Journal de Paris* s'inquiétait déjà de l'influence possible des *boussoles peu sûres* que constituaient les journaux d'opposition sur l'état d'esprit des investisseurs. Le 8 décembre, le *Journal des débats* relaie une dépêche d'un journal "ministériel", qui accuse *L'Étoile* d'avoir « détérioré » la confiance des investisseurs : « les spéculateurs ont prétendu également que cette détérioration provenait d'un article inséré dans *l'Étoile* hier⁴⁶ ». Ces accusations de manipulation ne relèvent pas uniquement d'un fantasme paranoïaque : la presse d'opposition tente clairement d'induire le doute sur la solidité des valeurs financières. Les révélations du 22 décembre, sur les délits d'initié du ministère des finances, s'adressent ainsi aux lecteurs-rentiers, potentiellement dupés par ces manœuvres spéculatrices.

Ce "désir de bulletin" entraîne plusieurs expérimentations éditoriales. En 1826, deux hommes de lettres créent *L'Écho du soir* qui diffuse des « nouvelles des sciences, de

⁴⁴ *Journal des débats*, 5 décembre 1825, p. 4

⁴⁵ *Journal des débats*, 5 décembre 1825, p. 4. L'orthographe d'époque ainsi que les coquilles ont été maintenues.

⁴⁶ *Journal des débats*, 8 décembre 1825, p. 3.

l'industrie, des arts, de la Bourse et des tribunaux ». Paraissant en fin de journée, ce quotidien recense les cours de la Bourse de Paris juste après sa clôture. Il accompagne le tableau d'un petit commentaire recensant les bruits et rumeurs colportés par les investisseurs. Le plus ancien exemplaire conservé par Gallica (le n°11 du 26 juin 1826) publie un « bulletin boursier » ainsi conçu :

Les nouvelles répandues à la Bourse de samedi avaient servi de prétexte pour arrêter la baisse qui s'était manifestée; aujourd'hui elles n'ont pas produit en faveur de la hausse le résultat attendu par la compagnie financière, qui avait eu la prétention de faire remonter le 3 p. % à 66 fr., et même de dépasser ce taux aux approches de la liquidation.

La Bourse a été en baisse; des efforts bien évidens ont été faits pour arrêter ce fléchissement; des achats considérables ont eu lieu en 5 p. % au comptant, et ont fait soutenir les prix à la cote de samedi, ce qui n'a pu empêcher le 3 p. % de demeurer au prix d'ouverture.

Le bruit a circulé qu'une nouvelle crise financière avait lieu à Londres, et que les consolidés étaient arrivés en baisse⁴⁷.

Cette initiative isolée n'a pas eu d'incidences directes sur les pratiques journalistiques. *L'Écho du soir* n'est pas mentionné dans la liste des quotidiens parisiens (pour tant très complète) de l'*Almanach du commerce*. Il disparaît dès 1828.

5.3 La Bourse, un objet de discours circulants

La dispersion des discours politiques sur la Bourse a un effet immédiat : la cotation des rentes devient un sujet journalistique central, y compris dans des "territoires" discursifs a priori très éloignés des questions financières. Lors des séquences les plus fiévreuses du débat sur la conversion des rentes, les quotidiens composent de quasi-bulletins boursiers. À l'image de *L'Écho du soir*, des titres secondaires commencent à commenter régulièrement les cours. Cette impulsion politique ne résume pas la totalité des motifs et des énoncés récurrents sur la Bourse, qui imprègnent la sphère publique française au cours des années 1820. Deux discours secondaires s'avèrent particulièrement poreux au pouvoir de séduction de cet imaginaire : une utopie saint-simonienne appelant à une démocratisation par le marché financier ; une réinterprétation littéraire, qui s'exprime d'abord sur scène puis dans la production romanesque.

⁴⁷*L'Écho du soir*, 26 juin 1826, p. 4.

Cette réappropriation joue un rôle déterminant dans la structuration d'un "savoir général" sur la Bourse. Ces médiations successives contribuent à amarrer à ce savoir spécialisé des représentations symboliques ou esthétiques, aptes à susciter la curiosité ou l'intérêt du public.

5.3.1 L'utopie saint-simonienne

L'expansion des discours sur la Bourse dans la sphère publique française facilite l'éclosion de nouveaux imaginaires dans le champ politique : les utopies et dystopies boursières.

De 1820 à 1860, la réflexion théorique sur le crédit et l'actionnariat inspire de nombreuses publications saint-simoniennes, socialistes et anarchistes. Au début des années 1820, la Bourse reste à inventer. Elle ne cote que des effets publics et n'intéresse, sur la durée, qu'une petite communauté d'investisseurs professionnels. Or, elle porte la promesse d'une démocratisation accrue. Plutôt que d'imaginer une hypothétique réforme de la constitution politique des monarchies censitaires, certains utopistes pragmatiques optent pour des solutions contournées. Le saint-simonien Enfantin constate ainsi que la Bourse est, de fait, accessible à tout le monde. Dans cette démocratie boursière toutes les voix ne se valent pas, mais toutes peuvent potentiellement s'exprimer. Si les classes inférieures entreprenaient d'investir systématiquement leur capital, elles disposeraient collectivement d'une force politique considérable.

5.3.1.1 Une idéologie à l'ère médiatique

Le mouvement saint-simonien s'apparente à une école philosophique ou théologique. Il prend appui sur les travaux d'un "fondateur", Claude-Henri Saint-Simon. Ces conceptions intellectuelles composites sont ensuite formalisées en une doctrine structurée. Dans les dernières années de sa vie, Saint-Simon s'efforce de systématiser ces idées (avec la publication successive du *Catéchisme des industriels* en 1824 et du *Nouveau christianisme* l'année suivante). Ce processus de sédimentation s'intensifie après sa mort, en 1825. Sous l'égide de son principal héritier, Ollinde Rodrigues, le mouvement se dote d'un périodique, *Le Producteur*, puis rachète un journal généraliste, *Le Globe*, en 1830. Il mène une politique d'évangélisation intensive, centrée sur quelques milieux particulièrement sensibles au message de Saint-Simon : les ingénieurs, les polytechniciens, les négociants ou la communauté judaïque.

Le saint-simonisme se distingue des doctrines philosophiques contemporaines par les moyens mis en œuvre : il apparaît comme l'une des premières idéologies « médiatiques ». Pour Philippe Régnier, le journalisme saint-simonien forme un « objet privilégié, car limité mais substantiel, rare mais exemplaire, pour étudier un modèle d'entreprise collective de conquête de l'hégémonie idéologique par voie de presse⁴⁸. » La contrainte périodique agit sur les pratiques textuelles des idéologues : « Telle était cependant leur accoutumance collective au rythme périodique que les premières présentations publiques, orales, avant de prendre forme et titre de livres anonymes et annuels, furent bimensuelles⁴⁹. »

Le mouvement fait un usage intensif du périodique à des fins de propagation : en 1831, le *Globe* est distribué gratuitement aux « fidèles » de l'Église Saint-Simonienne ; il parvient à tirer jusqu'à quatre mille exemplaires (à peu près le tiers du tirage du *Journal des débats*)⁵⁰. Le prospectus du premier numéro du *Producteur* s'interroge explicitement sur la puissance de ces structures médiatiques, capables de diffuser la bonne parole à une vaste « multitude » :

C'est, en effet, la littérature qui détermine l'action directe des sciences et des beaux-arts sur la multitude ; c'est elle qui met en contact avec les masses le savant et ses découvertes, le philosophe et ses conceptions, l'artiste et les produits de son talents (...) La dernière partie de cette définition est principalement convenable à cette partie de la littérature qui l'embrasse et la représente tout entière, le journalisme. Ce nouveau moyen de rapport, créé par les sociétés modernes, n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui, et jamais ceux qui se chargent de faire agir ce puissant ressort n'ont eu à remplir une mission plus belle et plus importante⁵¹.

5.3.1.2 L'enjeu initial : démocratiser la gouvernance financière

Le tournant « industriel », puis « boursier » du saint-simonisme naît d'une frustration politique : « La recherche d'une réforme réelle, mais sans révolution, est permanente chez Saint-Simon. elle part du constat que la Révolution de 1789, malgré — et

⁴⁸Philippe Régnier, « Pratique et théorie saint-simonienne de la presse », *Presse et plumes : Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, sous la dir. de Marie-Ève Therenty et Alain Vaillant, Paris : Nouveau monde, 2004, p. 223.

⁴⁹*Ibid.*, p. 225.

⁵⁰Michael Graetz, *The Jews in Nineteenth-century France : From the French Revolution to the Alliance Israélite Universelle*, Stanford University Press, 1996, p. 137.

⁵¹*Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, Paris : Sautélet et Ce., 1825, p. 5.

à cause de — sa forme violente, n'a rien changé⁵² ». Le projet social de Claude Saint-Simon s'inscrit dans la continuité des grandes utopies européennes de la Renaissance et des Lumières. Il prône un gouvernement des intellectuels et des savants ; ceux-ci ne se contentent plus de conseiller le prince ou la population, mais assument directement des fonctions politiques⁵³. En 1814, la réalisation de cette république des philosophes paraît compromise. Saint-Simon prend acte de l'échec de la Révolution tout en s'inquiétant des prétentions de la monarchie restaurée à rétablir l'Ancien régime. Le changement ne peut passer ni par un renversement violent, ni par une évolution interne des institutions politiques.

Saint-Simon formule une théorie du germe⁵⁴ : plutôt que révolutionner d'emblée toute la société, il est possible d'initier un « processus révolutionnaire » en opérant quelques réformes stratégiques⁵⁵. Par contamination, ces germes affectent la totalité du tissu social. Pour Saint-Simon, le budget de l'État constitue un point névralgique. Une chambre des députés contrôlée par des industriels serait en mesure d'affecter les fonds publics au bénéfice des « forces productives » du pays⁵⁶. Sans même réformer les institutions politiques, elle pourrait initier un cercle vertueux. Dans ce cadre, le mouvement saint-simonien ambitionne de mobiliser les industriels en leur donnant une « idée claire du système politique qui leur convient⁵⁷ ».

Dans les écrits de Saint-Simon, la Bourse est considérée comme un agent potentiellement négatif, qui ferait obstacle à l'industrialisation. La circulation de l'argent (ou, le « sang-argent ») s'impose comme un phénomène spontané qui ne doit pas transiter par une institution centralisée. L'*Organisateur* oppose ainsi les mouvements stériles de l'agiotage à la Bourse de Paris aux investissements productifs et concrets des travailleurs :

Nous croyons devoir remarquer qu'il y a deux sortes de fortunes. Les unes qui, en général, résultent d'opérations hasardeuses, ou d'agiotages, soit avec le gouvernement, soit avec les particuliers, et qui sont, par conséquent, une sorte de pillage (...). Une autre espèce de fortunes, et qui sont acquises avec l'intention

⁵²Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux*, op. cit., p. 112.

⁵³*Ibid.*, p. 74.

⁵⁴Le vocabulaire de Saint-Simon est très marqué par le jargon médical : Pierre Musso répertorie ainsi de nombreux « transferts terminologiques » en provenance de descriptions du corps humain : en particulier, *ibid.*, p. 61-62.

⁵⁵*Ibid.*, p. 118.

⁵⁶*Ibid.*, p. 121.

⁵⁷Henri comte de Saint-Simon, « Querelle des abeilles et des frelons », *Œuvres*, vol. II, Anthropos, 1966, p. 227.

d'en faire un tout autre emploi (...) sont le fruit de travaux opiniâtres et d'une sévère économie⁵⁸.

La réflexion de Saint-Simon sur l'argent est ainsi travaillée par une dichotomie profonde. Il y a un *bon* et un *mauvais* argent, le second étant assimilé à un outil de domination tandis que le premier est utilisé par les intellectuels, les industriels et les travailleurs au service du bien collectif⁵⁹. Les emprunts publics relèvent du mauvais argent : les recettes du budget de l'État servent à enrichir une petite minorité de rentiers.

5.3.1.3 La conversion du saint-simonisme à la Bourse

Par contraste avec d'autres formations discursives, le saint-simonisme était déjà "équipé" pour aborder l'affaire de la conversion des rentes, qui précipite la Bourse dans les discussions de la sphère publique. Le financement du milliard des émigrés marque un détournement manifeste des fonds publics, au service du rétablissement d'une aristocratie improductive que la Révolution avait partiellement ébranlée.

L'évolution du débat public contribue à renouveler l'approche saint-simonienne de la Bourse. Les rentiers se mobilisent contre le projet de conversion et mettent le gouvernement en difficulté. Quelques mois après l'adoption du projet de Villèle, un jeune théoricien, Barthélémy-Prosper Enfantin, reconsidère la Bourse. Plutôt qu'un lieu de domination et de répression des forces productives, elle apparaît comme un levier capable de peser sur les politiques publiques — en somme, comme un germe. En investissant la Bourse, les classes industrielles pourraient peser sur le budget de l'État. Pierre Musso souligne l'originalité de la pensée d'Enfantin dans le courant saint-simonien :

Enfantin, le premier, développe l'idée d'une combinaison de réseaux matériels de transport et de réseaux immatériels de crédit pour constituer le système général de communication recherché. Il consacre de multiples articles du *Producteur* à la question de la monnaie et du crédit, c'est-à-dire l'échange immatériel qui sera ultérieurement qualifié de « spirituel »⁶⁰.

La politique éditoriale du *Producteur*, pendant la première année de sa parution est propice à ces innovations théoriques⁶¹. Pierre Ansart relève une « situation étrange » :

⁵⁸Henri comte de Saint-Simon, « L'Organisateur », *Œuvres*, vol. II, Anthropos, 1966, p. 209.

⁵⁹Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux*, *op. cit.*, p. 127.

⁶⁰*Ibid.*, p. 177.

⁶¹*Le Producteur* est créé en 1825 sous la direction du juriste Cerclet. Il est publié sous la forme d'une revue hebdomadaire — les exemplaires disponibles sur Gallica constituent des compilations

« durant toute cette période, de mai 1825 à mai 1826, pas une seule fois le nom de Saint-Simon n'est évoqué (...) Au cours de cette première année, ce sont les pages consacrées à la vie économique qui l'emportent en nombre⁶² ». Le groupe des saint-simoniens, alors restreint, noue une alliance intellectuelle avec le économistes libéraux, proches de Jean-Baptiste Say : le futur co-fondateur du *Journal des économistes*, Adolphe Blanqui compte notamment parmi ses contributeurs réguliers. Ce rapprochement ne dure pas. À partir d'avril 1826, les exposés systématiques des doctrines saint-simoniennes se multiplient. La branche libérale du *Producteur* se distancie de ce « papisme industriel » : la scission devient inévitable. En octobre 1826, le *Producteur* cesse de paraître. Pour Ansart, cette cohabitation infructueuse a renforcé la cohérence du saint-simonisme et l'impose comme un courant à part au sein de la mouvance libérale :

Tout s'est passé comme si, pendant une année, les plus fidèles saint-simoniens avaient laissé dériver le journal vers des positions favorables au libéralisme politique et économique, et avaient éprouvé la nécessité de réaffirmer leur « doctrine » pour répondre à la critique individualiste⁶³.

Le saint-simonisme se familiarise avec les théories et mécanismes financiers. L'utopie saint-simonienne de la Bourse prend initialement la forme d'une expérience de pensée. Dans une série de deux articles consacrés à la « Banque d'escompte », Enfantin évoque un projet de *Banque générale de prêt et d'emprunt* (qui annonce le Crédit Mobilier des frères Pereire). Il justifie la présentation de cette structure idéale en ces termes :

Un homme de génie a dit que pour expliquer le système du monde, il fallait créer un monde imaginaire semblable au monde réel ; nous allons employer cette méthode pour exposer la théorie des banques⁶⁴.

L'homme de génie est évidemment Saint-Simon. Nous retrouvons une occurrence très proche de cette citation dans l'*Introduction à la science du XIX^e siècle* : « Perfectionner l'organisation du monde idéal est le plus large moyen à employer pour faire faire des progrès à nos connaissances sur le monde existant⁶⁵ ». Le monde idéal d'Enfantin prend

postérieures, en plusieurs volumes. Cf un descriptif détaillé (Pierre Ansart, « La première actualisation saint-simonienne en France autour des années 1830 », *Actualité du Saint-Simonisme : colloque de Cerisy*, sous la dir. de Pierre Musso, Presses Universitaires de France, 2004, p. 100-104).

⁶²*Ibid.*, p. 101-102.

⁶³*Ibid.*, p. 102.

⁶⁴Barthélémy Prosper Enfantin, « Des banque d'escompte (deuxième article) », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, vol. II, 1825, p. 20.

⁶⁵Henri comte de Saint-Simon, *Oeuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon, précédées d'un essai sur sa doctrine*, vol. 1, Fr. van Meenen et cie, 1839, p. 137.

la forme d'une finance popularisée et massifiée (ce qu'il qualifie de « généralisation du crédit public »). Il représente le versant positif d'un fantasme collectif, qui obsède alors les scènes de théâtre⁶⁶. Tandis que dans la pièce *L'Agiotage*, l'implication des couches populaires dans la Bourse témoigne d'une désorganisation subversive et dangereuse de la société, Enfantin y voit l'annonce d'une société nouvelle, plus pacifiée et égalitaire.

La finance populaire constitue une extension de l'espace public. Les petits porteurs disposent, par leurs investissements collectifs, d'un pouvoir politique et économique. En achetant les fonds publics, ils obtiennent un droit de regard sur les finances du gouvernement, jusqu'alors réservé exclusivement aux représentants d'un petit électorat censitaire :

Ces conditions, qui déterminent leur confiance, sont essentiellement dépendantes de la régularité financière de l'emprunteur, qui est elle-même puissamment excitée par le besoin de crédit, de manière qu'il y a action et réaction constantes entre la conduite des commandités, et les exigences des commanditaires. Sous ce rapport, la facilité de s'intéresser aux emprunts publics multiplie, à l'avantage des peuples, les moyens d'examen entre eux et leurs gouvernans⁶⁷.

La généralisation du crédit diminue à terme le pouvoir des riches rentiers et des oisifs. L'expansion de l'offre entraîne nécessairement un abaissement du taux d'intérêt : la production de richesse devient plus profitable que la capitalisation. La société en commandite (qui reste encore, en 1825, une structure expérimentale et peu usitée) est l'outil de prédilection de cette transformation. Enfantin achève la présentation de son projet de banque d'escompte sur la description d'une utopie à venir, où travailleurs et industriels sont suffisamment puissants pour imposer leurs propres conditions aux capitalistes⁶⁸.

Ces travaux ne peuvent pas être séparés de l'utopie saint-simonienne au sens large. L'interrogation sur le crédit est au cœur d'une oscillation permanente entre idéologie socio-économique et idéologie religieuse. La confiance accordée à l'emprunteur rejaillit, par analogie, sur la confiance commune des membres de l'église saint-simonienne : « Les changemens que nous proposons nous semblent propres à faire faire un pas à cette belle théorie du crédit dont les progrès ont tant d'influence sur le bien-être des hommes, car le crédit est la confiance, et ce nom seul fait naître l'idée de toutes les vertus sociales⁶⁹. »

⁶⁶Voir *infra*, p. 230.

⁶⁷Barthélémy Prosper Enfantin, « Des sociétés anonymes et en commandite par action », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, 1825, p. 151.

⁶⁸Barthélémy Prosper Enfantin, « Des banque d'escompte (deuxième article) », *op. cit.*, p. 110.

⁶⁹*Ibid.*, p. 125.

Les théories d'Enfantin ne disparaissent pas avec le *Producteur* et après la scission définitive avec les économistes libéraux. Elles intègrent le corpus des doctrines saint-simoniennes. L'édition de 1829 de l'exposé de la Doctrine de Saint-Simon comprend une section dévolue à l'« Organisation des banques ». Elle n'est pas signée, mais Enfantin est probablement son auteur. Elle défend le principe d'une banque de crédit unique et centralisée, qui contribuerait à ouvrir un cercle vertueux : la popularisation de l'investissement abaisse le taux d'intérêt, et, en retour, encourage l'investissement⁷⁰.

Les articles d'Enfantin pour le *Producteur* matérialisent une nouvelle phase dans la dissémination des discours sur la Bourse. Ce qui était initialement conçu comme un savoir encadré et administré par l'État, visant à détourner l'espace public de préoccupations plus "politiques", se métamorphose en topos circulant, potentiellement subversif. Enfantin préconise d'utiliser le marché des obligations publiques pour déjouer la constitution oligarchique de la Monarchie Restaurée. Cette dérivation reflète l'évolution structurelle de la Bourse. L'institution élaborée par le directoire échappe aux intentions initiales de ses codificateurs. La formation de la coulisse, la démocratisation de la détention de titres et l'avènement des valeurs privées marquent l'initiation d'un processus de réappropriation du marché par un "public" d'investisseurs indéfini.

5.3.2 Une obsession littéraire

La création littéraire s'empare dès le milieu des années 1820 du phénomène boursier. Elle a ses repères : tout au long du XVIII^e siècle, la crise de Law de 1722 génère une riche littérature de la spéculation et de l'agiotage⁷¹, alors même que la Bourse de Paris reste relativement atone au cours de la même période. C'est que la spéculation s'impose comme un motif littéraire de prédilection à divers titres : en tant que manifestation de passions collectives, en tant que subversion des repères moraux (tel que le glissement du titre de noblesse au titre de rente), en tant que monde caché et cryptique où s'agencent les intrigues les plus élaborées. La littérature spéculative ne connaît ainsi pas de réelle parenthèse : l'interruption partielle ou totale de l'activité boursière pendant la Révolution et l'Empire diminue peut-être l'intérêt des romanciers pour cette activité ; il ne l'annule pas. En 1805, un volume d'une saga romanesque de Galart de Montjoie com-

⁷⁰*Doctrine de Saint-Simon, Exposition. Première année, 1828-1829*, Paris : Bureau du Globe et de l'Organisateur, 1831, p. 204.

⁷¹Voir, en particulier Stoian Tsonev, *Le financier dans la comédie française sous l'Ancien Régime*, A. G. Nizet, 1977, p. 131, sq.

prend une initiation au mécanisme de la spéculation⁷². La satire d'une nouvelle noblesse d'industrie, enrichie par l'agiotage constitue également un thème récurrent au début de la Restauration⁷³.

Tout en se maintenant, cette littérature romanesque se renouvelle peu et continue de filer des métaphores déjà circulantes au XVIII^e siècle. La transformation viendra de la scène. Les pièces boursières se multiplient à partir de la seconde moitié des années 1820, en partie sous l'impulsion du débat public sur les rentes, en partie sous l'effet de la proximité géographique entre la Bourse et le Théâtre Français : *L'Agiotage* de Picard et Empis (1825), *L'Argent* de Casimir Bonjour (1826) ou *Les Actionnaires* de Scribe (1829) réactualisent ce fonds ancien et annoncent le grand roman de la Bourse du second XIX^e siècle⁷⁴. Ce théâtre de la spéculation anticipe en effet sur des développements futurs : il met en scène une forme d'actionnariat massif et démocratisé qui n'est pas de son temps. Dans *L'Agiotage ou le métier à la mode*, le rideau s'ouvre sur un domestique, Joseph, qui consulte fiévreusement les derniers cours dans le journal :

Voyons un peu ce qu'il y a dans le journal. (Lisant.) Bourse de Paris, Jouissance du 22 mars : 98 fr. 90c, 85c. Bon ! cela baisse, c'est mon jeu⁷⁵.

Cette déformation, qui relève quasiment de la science-fiction, a été vivement critiquée par les contemporains. Pour le *Le Constitutionnel*, *L'Argent* surévalue considérablement l'emprise de la spéculation, et ne restitue en rien les mœurs effectives des communautés marchandes.

Ces détails et tout ceux de la pièce ne sont pas vrais ; l'auteur s'est placé sur un terrain qu'il ne connaît pas ; il a voulu peindre des mœurs qu'il ignore, un monde où il n'est jamais allé ; de là les invraisemblances choquantes, les détails inconvenans qui se font remarquer à chaque instant dans l'ouvrage⁷⁶.

⁷²Notamment, Galart de Montjoie, *Histoire d'Inès de Léon*, vol. 5, Paris : Le Normant, 1805, p. 43 : « Eh bien ! Ferdinand, le secret n'est pas plus nécessaire à l'homme d'état pour le succès d'un projet important qu'il l'est à un négociant pour le succès d'une spéculation hardie et vaste ».

⁷³Cf. par exemple, Jean-Baptiste Louvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, vol. 3, Paris : Ambroise Tardieu, 1821, p. 233 ou Simon Charles Sébastien Bernard de Ballainvilliers, *Montaigne aux Champs-Élysées, dialogues en vers*, Paris : Delaunay, 1823, p. 44

⁷⁴Christophe Reffait, *Le Roman de la Bourse dans la seconde moitié du XIX^e siècle : généalogie et logique d'un discours romanesque*, H. Champion, 2007, p. 29.

⁷⁵Louis-Benoît Picard et Adolphe-Simonis Empis, *L'Agiotage, ou le Métier à la mode*, Paris : Béchét aîné, 1826, p. 1.

⁷⁶*Le Constitutionnel*, 14 octobre 1826, p. 4

C'est que ce corpus dramatique est animé d'une préoccupation nouvelle, bien cernée par Christophe Reffait : défendre l'activité littéraire face à une boursiarisation, plus ou moins fantasmée, de la société.

Lorsque c'est la grande scène du Français et la majestueuse comédie en vers qui se saisissent de la thématique boursière, l'axiologie de l'œuvre incorpore la défense de la littérature, dont les représentants sont autant de porte-parole de l'auteur⁷⁷.

Cette préoccupation renvoie à une inquiétude bien réelle des milieux littéraires. La Restauration marque l'amorce d'un mouvement d'industrialisation culturelle : quelques grands éditeurs constituent des imprimeries mécanisées, alimentées par des "écuries" d'écrivains dont les œuvres doivent « s'intégrer à des séries bien identifiées si [elles] veulent rencontrer [leur] public⁷⁸ ». C'est peut-être là le véritable sujet de l'*Argent*. Une tirade du spéculateur corrompu, Chollet, dresse ainsi l'éloge d'une littérature entièrement marchandisée et soumise à la division du travail :

Et de la littérature il tient un atelier
 Sous sa direction, des écrivains manoeuvres
 Pour quatre francs par jour, lui fabriquent ses œuvres
 De Smith et de Turgot il a lu les écrits ;
 Du travail divisé connaissant tout le prix,
 Il taille de l'ouvrage à ces esprits sublimes.
 L'un met un acte en prose, un autre y coud des vers ;
 Plus loin, sont attelés des couples différens
 Pour tracer, sillonner les quatre actes suivans⁷⁹.

L'écrivain saisit la Bourse par le biais d'une perception détournée : l'appréhension d'une marchandisation généralisée de l'activité littéraire l'amène à concevoir une sorte de dystopie boursière, où tous les comportements paraissent guidés par les cours, les primes et les reports du 5%. Le potentiel de dispersion de cette littérature sur la Bourse, ne se limite pas au champ esthétique. Il irrigue plusieurs cultures textuelles et intellectuelles. En 1825, une revue médicale reprend le topos de la dérive anti-littéraire du bulletin boursier :

⁷⁷Christophe Reffait, *Le Roman de la Bourse dans la seconde moitié du XIXe siècle : généalogie et logique d'un discours romanesque*, op. cit., p. 38.

⁷⁸Jean-Yves Mollier, « Les mutations de l'espace éditorial français du XVIIIe au XXe siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 126, n° 1, 1999, p. 34.

⁷⁹Casimir Bonjour, *L'Argent*, Amyot (Paris), 1826, p. 28.

ce n'est que dans le commerce des philosophes et des poètes, ou du moins dans la lecture de leurs écrits, que le médecin peut retremper son âme affaissée et engourdie. (...) Ces hommes n'ont pas le temps de lire ou du moins ils ne lisent que les Petites-Affiches et le Bulletin de la Bourse : ce sont les Turcaret de la médecine ; un Molière ne les traduira-t-il donc pas enfin sur la scène⁸⁰ ?

Si les représentations colportées par *L'Argent* ou *L'Agiotage* ne correspondent pas à la réalité de l'activité boursière, elles agissent sur les imaginaires collectifs. L'emballlement spéculatif des années 1830 et du Second Empire ne serait pas entièrement compréhensible, sans cette mythologie préexistante. Il y avait dans la société française une fascination préalable, un désir de Bourse, qui facilite la mise en œuvre de grandes campagnes de souscriptions à partir de la Monarchie de Juillet. Les annonces pour les sociétés en commandite d'action, qui envahissent la presse aux abords de la crise de 1837, s'imposent d'autant plus aisément, qu'elles peuvent prendre appui sur des conceptions déjà circulantes.

Pendant la Restauration, les discours sur la Bourse prennent une ampleur croissante dans l'espace public. L'utilisation du pluriel (des discours) n'est pas infondée : il n'existe pas de formation discursive unique, qui résume l'intégralité de cette production. On assiste plutôt à une floraison de discours spécifiques (politiques, littéraires, commerciaux), mais qui tendent à se légitimer mutuellement, via une série de boucles récursives. La consultation de 1815-1816 encourage l'apparition de manuels de vulgarisation et familiarise le public cultivé avec le fonctionnement des effets publics. Cette initiation, encouragée l'État, a sans doute renforcé l'ampleur des débats politico-financiers sur le milliard des émigrés et la conversion des rentes. Parallèlement, les représentations littéraires ou utopiques de la Bourse se nourrissent autant de l'intérêt public pour cette question, qu'elles contribuent à le susciter et le renforcer.

La presse quotidienne se situe au carrefour de ce processus d'échange, de croisement et de cristallisation des discours sur la Bourse. Le *Journal des débats* ou le *Constitutionnel* s'apparentent à des recensions universelles des écrits générés par le « moment Villèle ». Ils reproduisent les débats parlementaires à l'origine du débat collectif incarné par la sphère publique, ils relaient ou signalent les tribunes et opuscules qui rythment cette séquence d'événements, ils publicisent, dans leurs annonces, les manuels de Bourse

⁸⁰ *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, vol. 23, Paris, 1825, p. 269.

de Jacques Bresson, ils critiquent les pièces emblématiques du « Théâtre de la spéculation ».

Le quotidien généraliste ne s'en tient-il qu'à un rôle de "forum" passif, assurant l'archivage des différentes interventions ayant trait à la Bourse lorsqu'elle fait l'objet d'une actualité exceptionnelle ? Se contente-t-il d'un traitement ponctuel et conjoncturel d'un sujet qui fait désormais partie prenante du "domaine général" ? Ou ces phases d'intérêt accru pour les questions financières annoncent-elles l'avènement de compte-rendu régularisés de l'actualité boursière ? Ce processus de réappropriation de sujets, qui relevaient jusqu'alors de périodiques spécialisés, ne va-t-il pas s'accompagner d'une redistribution des rôles au sein de la presse ?

Chapitre 6

Une redéfinition des frontières éditoriales

Les deux précédents chapitres retraçaient les deux mouvements symétriques à l'origine d'une nouvelle répartition des savoirs : l'ouverture d'un savoir spécialisé, voire "occulte", sous l'impulsion d'une transformation générale dans les manières d'administrer les connaissances financières ; la dispersion diffuse de notions sur l'activité boursière dans une "culture générale", sous l'effet d'une sensibilisation croissante de la sphère publique aux enjeux politiques et sociaux de l'émission d'actions ou d'obligations. À ce stade, nous sommes amené à resserrer notre focale sur un cas de figure particulier, parmi l'ensemble des productions écrites concernées par cette redistribution : le journal. La production journalistique ne fait-elle que refléter la redéfinition des frontières distinguant les différents savoirs ? Ou cet "arrière-plan" vient-il se superposer à des évolutions internes à la presse périodique ?

Le facteur légal joue un rôle prépondérant. Perçue comme un acteur politique "dangereux" par la plupart des régimes post-révolutionnaires, la publication journalistique fait l'objet d'une législation complexe et contraignante. Le parlement tente ainsi de délimiter les domaines respectifs des périodiques généralistes et des périodiques spécialisés et d'assigner à chaque genre des droits et des obligations particulières. Le débat de la loi sur la censure de 1828 suscite de nombreuses réflexions sur la classification des formes périodiques. S'agissant de l'information commerciale et économique, les parlementaires édictent un « interdit discursif » : les publications spécialisées sont exemptées d'une contrainte financière importante, le cautionnement, sous réserve de s'abstenir de « raisonner » sur le commerce.

L'interdit discursif de la loi de 1828 est édicté dans un contexte particulier : les grands quotidiens généralistes sont concurrencés par une presse économique et financière en pleine expansion. Tirant parti d'un avantage temporel (la quotidienneté) sur les périodiques spécialisés, les quotidiens multiplient les suppléments commerciaux au début de la Restauration. La Bourse transparaît peu dans ces publications, généralement dédiées aux cours des matières premières et à la description des mouvements maritimes. L'abaissement des coûts d'impressions et un intérêt croissant de la sphère publique pour les questions économiques et financières remettent en question cette domination éditoriale. L'activité de la Bourse de Paris s'impose ainsi, par défaut, comme un prisme privilégié de l'actualité commerciale en raison de sa présence dans le "savoir général" de la sphère publique.

6.1 La loi de 1828, un interdit discursif

L'interdit discursif fait ici référence à une disposition de la loi de 1828 : elle exempte du cautionnement (soit le versement d'une garantie importante à l'administration publique) les périodiques commerciaux spécialisés, sous réserve qu'ils s'abstiennent de « raisonner » sur le commerce. Ce nouveau cadre légal correspond à un moment critique : l'ordre éditorial et stylistique du journalisme économique, alors dominé par le quotidien généraliste, est en train de basculer au profit de nouveaux périodiques commerciaux spécialisés. Par-delà l'examen des implications de cette loi sur la presse, nous sommes amenés à effectuer une focale sur un environnement médiatique en tensions.

L'interdit discursif favorise indirectement l'avènement de la chronique boursière. Astreinte, de toute manière, au cautionnement, la presse quotidienne est libre de raisonner sur les données économiques et financières, qu'elle publiait usuellement sous forme de tableau. En janvier 1829 (soit six mois après le vote de la loi), *Le Constitutionnel* introduit une première forme de compte-rendu boursier périodique.

6.1.1 Le statut légal du périodique : la politique de la complexité

Jusqu'à l'adoption de la loi sur la liberté de la presse du 1881, les régimes post-révolutionnaires maintiennent un équilibre instable entre une censure assumée (qui se traduit par la suspension d'une partie, voire de la majorité des titres) et une libéralisation limitée (qui autorise, à certaines périodes, l'établissement d'une presse "sub-

versive”). Ces tâtonnements constants engendrent une “politique de la complexité” : l’adoption d’un dispositif de taxation byzantin, qui vise à dissuader les journaux potentiels et à contrôler ceux qui se créent malgré tout.

L’imprimeur désireux d’introduire un périodique en 1828 doit ainsi composer avec les variables suivantes :

1. **Le timbre.** Introduit par la loi du 9 vendémiaire an V (30 septembre 1797), il s’agit de la plus ancienne forme de censure économique. À cette date, le Directeur multiplie les arrêts particuliers visant les feuilles suspectées de sympathies royalistes ou radicales¹. La mise en place d’une taxe visant spécifiquement les publications périodiques institue une forme de contrôle “systémique” de la presse. La valeur dépend de la taille du journal, selon le barème suivant : 5 centimes pour une feuille de 25 dm², 3 centimes pour la feuille de 12,5 dm². Pénalisés, les journaux à faible ou moyen tirage disparaissent ou passent dans l’illégalité. Les principaux quotidiens survivent et tirent parti d’une “brèche” dans le barème pour modifier leur format : il est possible de publier des feuilles élargies sans augmentation du prix du timbre. Cette tolérance est directement à l’origine d’un arrangement rubrical caractéristique de la presse du XIX^e siècle : le feuilleton, soit un supplément greffé sous la partie principale du journal³.
2. **Le cautionnement.** Il s’agit d’une somme que l’imprimeur doit verser en garantie à l’État, dès lors qu’il publie un périodique plus d’une fois par semaine. Cette procédure est instituée par les lois Serre de 1819, sur une suggestion de Chateaubriand, en contrepartie d’un assouplissement de la censure. Elle porte sur des sommes considérables : 10 000 francs de rentes à 5% (soit entre 150 000 et 200 000 francs, au gré de la valeur des rentes)⁴. Officiellement, « le versement du nantissement est destiné à garantir le paiement de frais de justice et d’amende éventuels⁵ ». Concrètement, le cautionnement a pour effet d’accroître la concentration du marché de la presse : seuls quelques grands imprimeurs parviennent à s’acquitter de cette somme.

¹Alma Södenhjelm, « Le Régime de la presse pendant la Révolution française », thèse de doct., Université de Helsingfors, 1900, p. 131.

²Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944*, *op. cit.*, p. 61.

³Ingrid Oscarsson, « De supplément indépendant à un rez-de-chaussée sous le filet — Le Feuilleton dans la presse française », *Annales de la révolution française*, n° 292, 1993, p. 297.

⁴Gilles Feyel, « L’économie de la presse au XIX^e siècle », *op. cit.*, p. 150.

⁵Christian Pradié, « La presse, le capitalisme et le lecteur. Contribution à l’histoire économique d’une industrie culturelle. », *op. cit.*, p. 71.

3. **La taxe postale.** Depuis la loi du 5 mars 1827, les périodiques doivent verser 5 centimes par feuille pour pouvoir utiliser le réseau des postes françaises⁶. Comme le timbre, cet impôt a un impact considérable sur la morphologie éditoriale de la publication journalistique : il entraîne la généralisation des annonces. Le développement des agences de presse à partir de 1830 repose en partie sur une exemption *de facto* du timbre : elles invoquent le statut d’envoi “normal” pour leurs autographies à destination de la presse départementale⁷.

6.1.2 Une nouvelle approche de la censure

En juin 1828, une loi sur la presse est discutée au parlement. C’est un rituel régulier : depuis le début de la Restauration, chaque année a eu sa réforme ou sa tentative de réforme du statut des publications périodiques.

Le débat de juin 1828 marque pourtant un tournant. Le gouvernement Villèle est ébranlé par l’échec de la “loi de justice et d’amour” l’année précédente. L’introduction d’un nouveau timbre à 10 centimes par exemplaire a fédéré une vaste opposition : « Les libraires, les imprimeurs et les entrepreneurs de presse ayant su développer une puissante campagne contre cette “loi de justice et d’amour” – un mot malheureux du garde des Sceaux! – elle est enterrée sans suite le 17 avril 1827⁸. » Dans un opuscule publié en 1827, deux députés légitimistes Ernest de Blosseville et Meissonier de Valcroissant témoignent du malaise d’une partie de la majorité face à cette politique de censure économique.

J’entends appliquer le nom de loi d’amour et de justice à un projet que les mêmes voix me représentent en même temps comme un acte de colère et de spoliation. Tous mes amis sont dans l’enceinte législative. Sans doute l’un d’eux va s’élancer à la tribune ; sans doute ces droits si injustement menacés vont soulever dans leur cœur de généreuses protestations. Aucun ne se lève : une morne stupeur semblait les enchaîner à leurs chaises curules⁹.

Le gouvernement parvient néanmoins à imposer une augmentation de la taxe postale

⁶Gilles Feyel, « L’économie de la presse au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 151.

⁷Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 97.

⁸Gilles Feyel, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, vol. 628, n° 4, 2003, p. 851.

⁹Meissonier de Valcroissant et Ernest Poret Blosseville, *La loi de justice et d’amour jugée par ses pères*, Paris : C. J. Trouvé, 1827, p. 8.

(qui passe de 2 à 5 centimes par feuille) : cette nouvelle taxe représente un surcoût de 10,95 fr. par abonnement de 80 fr.

En décembre 1827, la presse fait face à cette dépense en s'ouvrant massivement aux annonces : moyennant un agrandissement de la surface éditorial, qui passe de deux à trois colonnes, le tiers du journal est consacré à la reproduction d'avis publicitaires. C'est la consécration d'un paradoxe décrit par Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* dix ans plus tard : en multipliant les contraintes économiques, le gouvernement renforce le pouvoir de la presse. Il ne laisse subsister que quelques grands quotidiens généralistes, à même de guider et d'influencer le débat public.

Aux États-Unis, il n'y a pas de patentes pour les imprimeurs, de timbre ni d'enregistrement pour les journaux ; enfin la règle des cautionnements est inconnue. Il résulte de là que la création d'un journal est une entreprise simple et facile ; peu d'abonnés suffisent pour que le journaliste puisse couvrir ses frais : aussi le nombre des écrits périodiques ou semi-périodiques, aux États-Unis, dépasse-t-il toute croyance (...) c'est un axiome de la science politique aux États-Unis, que le seul moyen de neutraliser les effets des journaux est d'en multiplier le nombre. Je ne saurais me figurer qu'une vérité aussi évidente ne soit pas encore devenue chez nous plus vulgaire. Que ceux qui veulent faire des révolutions à l'aide de la presse cherchent à ne lui donner que quelques puissants organes, je le comprends sans peine ; mais que les partisans officiels de l'ordre établi et les soutiens naturels des lois existantes croient atténuer l'action de la presse en la concentrant, voilà ce que je ne saurais absolument concevoir¹⁰.

En l'absence de toute concurrence, deux journaux, le *Journal des débats* et le *Constitutionnel* captent la moitié du lectorat de la presse quotidienne. Du fait de cette situation monopolistique, ils dégagent des bénéfices considérables, et peuvent ainsi faire face aux aléas de la censure économique¹¹.

En 1828, sur les conseils du juriste Portalis, le gouvernement Martignac tente une nouvelle approche. S'inspirant du cadre, plus libéral, des lois de Serre de 1819, il exempte du cautionnement certains types de périodiques. Cette catégorisation donne lieu à de savants arbitrages à la Chambre des députés. Les parlementaires constatent que la formulation de définitions objectives des matières journalistiques est un exercice délicat : « il y a une grande difficulté à séparer la littérature de la politique¹². » À défaut, le

¹⁰Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, vol. II, Paris : Pagnerre, 1848, p. 22.

¹¹Gilles Feyel, « L'économie de la presse au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 143.

¹²*Journal des débats politiques et littéraires*, 10 juin 1828, p. 2

nouveau dispositif multiplie les définitions détournées et les garanties préalables. Ainsi, dans le texte définitif, les journaux consacrés « aux lettres » échappent au cautionnement, sous réserve de ne pas paraître plus de deux fois par semaine.

3. Seront exempts de tout cautionnement (...) 3° Les journaux ou écrits périodiques étrangers aux matières politiques, ou exclusivement consacrés aux lettres ou à d'autres branches de connaissances non spécifiées précédemment, pourvu qu'ils ne paraissent au plus que deux fois par semaine¹³.

La loi vise ainsi à contrecarrer le paradoxe de Tocqueville : non seulement elle préserve une presse pressentie comme a-politique, mais elle la dote d'un avantage concurrentiel (l'absence de cautionnement).

6.1.3 Un journalisme économique sans « raisonnement »

Dans ce cadre, quel sera le statut des périodiques économiques et commerciaux ? Relèvent-ils d'une presse d'information pratique ? Ou constituent-ils une production potentiellement, voire effectivement, politique ? La proposition de loi introduit une distinction subtile. Elle exempte du cautionnement « les feuilles périodiques exclusivement consacrées aux avis, annonces, affiches judiciaires, arrivages maritimes, mercuriales et prix courans¹⁴ ». L'adverbe « exclusivement » doit être pris au pied de la lettre : l'intégration dans le périodique d'une forme ne relevant pas de cette liste met un terme à l'exception.

Le 11 juin, le député libéral Charles Dupin propose d'instituer une exemption plus générale. Son amendement ajoute à la fin du paragraphe le développement suivant : « aux annonces raisonnées sur le commerce, l'agriculture, les fabrications et la santé publique ». À l'appui de cette suggestion, il prend pour exemple un périodique commercial spécialisé, l'*Écho de la Halle au blé*, qui diffuse non seulement le cours des denrées commerciales mais aussi des analyses sur leurs évolutions.

Pour vous montrer que je ne parle pas de feuilles imaginaires, permettez-moi de vous citer l'*Echo de la Halle au blé* ; c'est un journal qui, sous des formes modestes, a beaucoup d'utilité ; l'on n'y trouve pas simplement la mercuriale des farines, des blés et des autres céréales, soit à Paris, soit sur les principaux marchés du

¹³Loi du 20 juillet 1828 sur les journaux et écrits périodiques, article 3, par. 3

¹⁴*Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens avis du Conseil d'état*, Paris : A. Guyot et Scribe, 1835.

royaume, mais des observations très judicieuses sur les approvisionnements et la vente de ces produits agricoles¹⁵.

La proposition est peu discutée : elle suscite une désapprobation manifeste. Le député ultra Pierre-Alpinien Bourdeau exprime sans doute le sentiment général de la majorité : reconnaître la possibilité d'un « raisonnement » sur les matières commerciales revient à s'engager sur une pente glissante. De la discussion sur les prix rien n'empêcherait de dériver, progressivement, vers une discussion sur certains enjeux de politiques économiques (taxes, droits de douanes...)

Je demande à toutes personnes de bonne foi si, à propos de commerce, il n'est pas possible de parler politique, et si les questions d'industries et d'agriculture ne peuvent pas amener à des questions d'administration¹⁶ ?

Le président de la Chambre, Royer-Collard, clôt rapidement le débat. Il souligne que la proposition de Dupin n'introduit véritablement que l'adjectif *raisonné* : « et que par conséquent les annonces sur l'agriculture et les fabrications comme toutes les autres annonces sont comprises dans l'exception¹⁷ ». Il met l'amendement aux voix ; celui-ci est rejeté.

6.1.4 Théorie et pratique d'un interdit discursif

S'il entraîne un assouplissement de la censure, le débat de juin 1828 témoigne aussi de sa sophistication. Au terme d'une décennie de perfectionnement, le contrôle de l'État parvient à un niveau de subtilité inégalé. Non seulement, il vise avec précision certaines formes de discours, mais il distingue, au sein même de ces formes, certaines modalités ou intentions discursives.

S'agissant des périodiques commerciaux, le parlement formule un interdit poétique : tu ne raisonneras point. Sous réserve de verser un cautionnement, un périodique ne peut que reproduire des avis ou arranger des tableaux. Tout questionnement sur les normes de toute nature (éditoriale, culturelle, administratives...) est exclu. Cette suspension contribue à figer les usages et pratiques des cultures textuelles.

L'autorité publique ne se contente pas de formuler un interdit ; elle le met en pratique. Le *Cours authentique et officiel* est institué comme la publication de référence

¹⁵ *Archives parlementaires, recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860*, Paris : P. Dupont, 1862, p. 608.

¹⁶ *Ibid.*, p. 608.

¹⁷ *Ibid.*, p. 608.

des valeurs boursières. Comme le montre l'illustration ci-dessous, il se compose d'un tableau imprimé sur une feuille recto-verso. Aucune indication ne vient éclairer les évolutions des cours. L'énoncé des valeurs se limite strictement aux cotations officiellement reconnues par l'État : des obligations publiques françaises et étrangères et quelques entreprises (les trois ponts, la Compagnie française du phénix)¹⁸. Les marchés à terme ne sont référencés qu'à partir de 1844, alors même qu'ils composent l'essentiel de l'activité de la place boursière parisienne¹⁹.

BOURSE DE PARIS. COURS AUTHENTIQUE.		MERCREDI 4 Juin 1828.
FONDS FRANÇAIS.		
CINQ POUR CENT Consolidés, } jouis. du 22 mars 1828. }	105 f 60 c	65 c 70 c
QUATRE 1/2 p. o/o J. du 22 mars		
TROIS POUR CENT, Jouissan. } du 22 Déc. 1827. }	70 f 65 c	75 c 70 c 75 c
Bons Royaux.....		
ACT. de la BANQUE de France, } Jouissance de Janvier 1828. }	1915 f	
Obl. de la Ville de Paris, j. d'Avril.		
Rentes, Idem. jouis. de Janvier..		
Bons, Idem.....		

FIG. 6.1 : *Cours Authentique et Officiel* du 4 juin 1828, p. 1 (détail)

Cette pratique éditoriale du tableau muet fait également l'objet d'un archivage systématique : en 1825, l'imprimerie nationale édite un recueil des *Tableau de cours des effets publics, établi tant d'après le Moniteur que d'après les bulletins officiels de la Bourse de Paris*²⁰. Il ne comporte aucune indication rédigée : pas d'introduction, pas de notes, quelques rares commentaires. Les 114 tableaux indiquant les cours de la dette publique française s'égrènent en se suffisant à eux-mêmes.

En opposant le tableau au raisonnement, l'autorité gouvernementale encourage le développement d'une forme qu'elle peut étroitement contrôler. La loi de juillet 1828 et le rejet de l'amendement Dupin adressent un message clair et à la presse et aux communautés boursières et marchandes : telle est la norme documentaire que toute reproduction des cours doit respecter sous peine d'être considérée comme une publication politique. À l'instar de la plupart des périodiques économiques, l'*Écho de la*

¹⁸Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 114.

¹⁹*Ibid.*, p. 115.

²⁰*Tableau du cours des effets publics*, Paris : Imprimerie Royale, 1825.

Halles au blé est confronté au dilemme suivant : ou il accepte de verser un cautionnement et se considère désormais comme un journal “politique”, ou il cesse de publier des compte-rendus analytiques de l’évolution des cours.

6.2 Contours de la presse économique : état des lieux en 1828

La loi de juillet 1828 affecte les règles d’un jeu en plein bouleversement : la presse commerciale connaît un essor rapide. Au début des années 1820, elle est peu représentée : l’édition de 1823 de l’*Almanach de commerce* ne référence ainsi que trois « Journaux de commerce » : les *Prix courants des marchandises en gros*, la *Feuille commerciale de France* et les *Annales des finances, commerciales et d’industries*²¹. Un petit encart précise, au passage, que la plupart des quotidiens “politiques” publient des bulletins commerciaux — et sous-entend ainsi que l’achat d’un périodique spécialisé n’est pas forcément nécessaire :

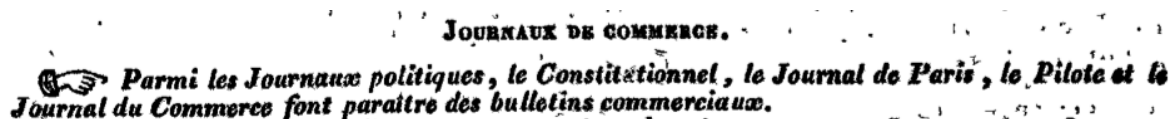


FIG. 6.2 : Un signe de la domination de la presse généraliste : *L’Almanach de commerce* signale l’existence de bulletins commerciaux dans la section consacrée aux *Journaux de commerce*

La domination des périodiques généralistes est ébranlée au cours des années 1820 : de 1823 à 1827, le nombre de périodiques spécialisés mentionnés dans l’*Almanach de commerce* est multiplié par neuf. Cette configuration particulière soulève plusieurs questions : pourquoi la presse économique spécialisée (et par conséquent, la presse boursière) est-elle si peu présente au début de la Restauration ? pourquoi connaît-elle un essor aussi soudain ?

La contextualisation de cette rupture implique de mettre en œuvre une généalogie du rapport entre la presse généraliste et spécialisée. La redistribution soudaine des rôles à la charnière des années 1820 découle en effet d’un déséquilibre ancien, qui se dessine

²¹Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l’Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXVI, Paris : Bureau de l’almanach de commerce, 1823, p. 599.

un siècle plus tôt : les conditions techniques et légales ne permettent pas à la presse spécialisée de se convertir à un rythme de publication quotidien.

6.2.1 Généalogie du privilège temporel de la presse généraliste

La sous-représentation de la presse économique spécialisée résulte d'un déséquilibre structurel : depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle le rythme de publication des périodiques généralistes se resserre, passant de un à plusieurs exemplaires par semaine (avec l'apparition des *Affiches* en 1746), puis devenant totalement quotidien (à partir de la création du *Journal de Paris* en 1777). Les périodiques économiques ne connaissent pas une évolution comparable. L'intensification des temps de parution génère des coûts importants, qui doivent être compensés par un élargissement du lectorat : jusqu'à la Restauration, l'impression repose sur des presses à bras traditionnelles, qui ne tirent en moyenne que 300 exemplaires par heure (sans compter les temps dévolus à la composition des caractères, qui se fait à la main)²². Les grands quotidiens ne parviennent à diffuser des tirages conséquents qu'en employant une armada d'imprimeurs : en 1814, les presses du *Journal de l'empire* (qui tire alors à 20 000 exemplaires) occupent constamment 60 ouvriers²³.

Les périodiques économiques ne disposent pas de telles ressources. Ils doivent faire face à des frais incompressibles, inhérents à toute activité journalistique, tels que le paiement de la taxe sur le timbre et ou le versement d'un cautionnement. Les perspectives d'élargissements des ressources budgétaires restent limitées : ils s'adressent à un public restreint de négociants ou d'investisseurs. Dans les chiffres de diffusion établis en 1813 par le Bureau des ouvrages périodiques, l'une des principales cotations périodiques françaises, le *Journal des prix en gros* ne revendique que 20 abonnés français hors de Paris.

Or, si le périodique économique est contraint de maintenir une temporalité étirée, son public est sensible à la "fraîcheur" des informations publiées. Le processus de codification médiatique des écritures financières contribue à accroître un décalage déjà perceptible au XVIII^e siècle : avec l'accélération des temps de postes et l'introduction de l'autographie, les acteurs financiers privés parviennent à assurer une dissémination de l'information plus efficace.

²²Gilles Feyel, « Les transformations technologiques de la presse au XIX^e siècle », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 102.

²³*Ibid.*, p. 105.

Le quotidien généraliste s'adapte à ce nouveau "tempo" des échanges marchands. Au cours du XVIII^e siècle, il absorbe en partie les périodiques économiques. En l'absence de toute restriction d'usage liée au droit d'auteur, il se constitue d'abord comme un *patchwork* de formes, de textes et de rubriques empruntés à d'autres publications. Le premier quotidien européen, le *Daily Courant* reprend essentiellement des dépêches issues de la presse étrangère. Cette dynamique d'agrégation concerne également les périodiques économiques spécialisés. Michael Harris lie ainsi le déclin des cotations périodiques londoniennes, perceptible à partir des années 1720 à leur absorption dans les *thrice-weeklies* (le format standard du périodique généraliste, paraissant trois fois par semaine) :

Des publications comprenant exclusivement des listes commerciales sont apparus dans la capitale [Londres] depuis le XVII^e siècle et ont continué de circuler au moins jusqu'aux années 1720. Ces périodiques, souvent utilisés à des fins publicitaires, ne vendaient probablement que très peu d'exemplaires. Néanmoins, bien que les nouvelles rédigées restent le pilier d'une diffusion viable, des éléments de ce contenu tabulaire demeurent un argument de vente utile et, à partir du milieu des années 1720, ils deviennent une part intégrale du contenu journalistique²⁴.

Ce phénomène d'agrégation est engagé en France trente ans plus tard. Lors de leur création, en 1746, les *Affiches* absorbent plusieurs cotations périodiques : les factures. Ces factures associent un cours des marchandises et des valeurs mobilières ainsi que diverses indications utiles aux communautés marchandes (telles que les listes maritimes). D'après Feyel, les *Affiches* agrègent le *Cours des marchandises de Rouen*, le *Courtier ou facture des marchandises* et la *Correspondance générale du commerce de terre et de mer*²⁵.

Certains périodiques spécialisés s'adaptent à cette nouvelle situation. Dans son premier numéro paru en avril 1763, la *Gazette de commerce* se présente comme une construction éditoriale à deux niveaux, aspirant à satisfaire autant les besoins informationnels d'une clientèle marchande que la curiosité d'un public élargi : dans la terminologie de l'époque, il s'agit d'une « revue de commerce ». La *Gazette* inaugure un modèle hybride, entre analyse intellectuelle et théorique des phénomènes économiques et compilation d'informations sur le commerce international :

²⁴Nous traduisons : Michael Harris, *London Newspapers in the Age of Walpole : A Study in the Origins of the Modern English Press*, Rutherford : Fairleigh Dickinson University Press, 1987, p. 176.

²⁵Gilles Feyel, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford : Voltaire Foundation, 2000, p. 632.

La Gazette que nous donnons au public, mettra successivement sous les yeux du lecteur le tableau mobile du commerce de l'ancien et du nouveau monde. Chaque négociant, en considérant les différentes parties de ce tableau, sera en état de faire ses combinaisons, d'apercevoir les nouvelles opérations auxquelles il leur sera permis de se livrer, de découvrir les nouvelles contrées où il pourra se procurer utilement de nouveaux rapports, et il sentira sans cesse, par les exemples, la nécessité de s'appliquer à l'étude d'une science aussi utile qu'étendue. Le public, par la lecture de cette gazette se familiarisera avec les idées, avec les combinaisons du commerce ; l'esprit de la nation se fixera davantage sur cet objet important, à mesure qu'elle se rendra plus capable de connaître toutes ses ressources et d'en tirer le plus grand parti²⁶.

Ce modèle hybride peine à s'imposer. Créé en mars 1759, le *Journal du commerce* de Bruxelles se destine initialement à reproduire et traduire les cours très détaillés d'Amsterdam (l'ensemble court sur près de 20 pages). Cette rubrique disparaît en septembre 1761. D'après Philippe Steiner, elle ne semble pas avoir intéressé le lectorat : « Ces informations sont maintenues alors même que le rédacteur fait état de lettres de lecteurs favorables à leur disparition²⁷ ». Le décalage temporel était important. Le numéro d'avril 1759 présente la cotation du 26 mars ce qui, en tenant compte des délais de livraison présuppose un écart probablement mensuel avec la réception effective. En lieu et place, le *Journal* propose un annuaire régulièrement réactualisé des principales maisons marchandes européennes.

Le *Journal d'Agriculture*, dirigé par l'économiste physiocratique Dupont de Nemours avoue également son embarras face au maintien de longs tableaux de cotation.

Nous désirerions (par exemple) pouvoir supprimer dans notre Gazette ces états d'importations et d'exportations, ces listes de navires, qui n'offrent aux yeux et aux oreilles que des noms durs et bizarres que la langue refuse de prononcer. Nous ne pouvons cependant nous dispenser d'admettre ces articles dans la Gazette, le commerçant l'exige, il nous en fait une loi ; ils sont nécessaires à ses spéculations ; ils lui servent à mesurer l'action et la réaction des mouvements du commerce ; il les recherche donc avec empressement, tandis que les autres lecteurs les rejettent avec dégoût²⁸.

²⁶ *Gazette du commerce*, 1er avril 1763, p. 1

²⁷Philip Steiner, « Les Revues économiques de langue française au XVIIIe siècle (1751-1776) », *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, sous la dir. de Luc Marco, L'Harmattan, 1996, p. 55.

²⁸ *Journal d'Agriculture*, juillet 1765, p. IV-V

Dupont de Nemours expose clairement les termes d'une équation insoluble : par définition, un périodique économique spécialisé doit s'adresser à un public de négociants ; ce même public exige qu'il paraisse plus fréquemment, sous peine de décrocher du rythme d'échange usuel des correspondances marchandes ; pour financer ce nouveau régime de temporalité le périodique doit dégager des capitaux supplémentaires et, donc attirer un nouveau public, tout en conservant son public, spécialisé, de prédilection, au risque de mener constamment un jeu d'équilibriste. Aucun périodique spécialisé ne parvient à contourner cette impasse : les huit revues francophones de commerce ou d'économie politique publiées entre 1751 et 1789 n'ont qu'une durée éphémère.

Les périodiques généralistes tentent d'investir cet angle mort. Le premier quotidien français, le *Journal de Paris*, s'adresse notamment à une clientèle marchande. Le premier numéro (du 1er janvier 1777) ne présente pas de cours, mais dès la mi-janvier des cours d'obligations publiques occupent l'essentiel de la dernière page (soit près d'un quart du journal) :

PAYEMENT des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris.
Du **VENDREDI** 17 Janvier 1777.

Parties.	Noms de MM. les Payeurs.	Nature des Rentes.	Lettres.	Epoques.
2...	M. BOSCHERON.	Viageres Perpetuelles	L.	des six premiers mois 1776.
1...	M. L'EMPEREUR.	Viageres Perpetuelles	B A	des six derniers mois 1776.
10...	M. PENCHEIN.	Viageres Perpetuelles	M M.	six premiers mois 1776.
21...	M. PATU.	Viageres		à toutes Lettres des six premiers mois 1776.
22...	M. ROVILLARD.	Perpetuelles Viageres		Idem.

Cours du Change.	DU VENDREDI 17 JANVIER 1777.	Cours des Effets.
AMSTERDAM	54	Colonies
LONDRES	31. à 31 $\frac{1}{8}$	Action des Indes
HAMBOURG	138	Idem. Non nourries
MADRID	15 4	Huitieme d'Actions
CADIX	15 2	Vingt - cinquieme
LIVOURNE	97. $\frac{1}{4}$	Billets d'Emprunt
GENES	95. $\frac{1}{4}$	Rescriptions
LYON	7. 8. à 1 p. $\frac{5}{8}$.	Billets des Fermes
		Billets de la Lot. de France 1240. 1236.

FIG. 6.3 : *Journal de Paris* 18 janvier 1777, p. 4 (détail)

Significativement, la temporalité est sur-signifiée. La date de la cotation « vendredi 17 janvier 1777 » est reproduite à deux reprises. Ces deux mentions sont relevées par toute une série d'insistances typographiques : majuscules, italiques, soulignement, cen-

trage... Les rédacteurs avaient certainement conscience de la nouveauté de cette cotation quotidienne : ils en font un argument de vente.

La Révolution française amplifie ces tendances préexistantes. Les structures financières sont déstabilisées par les événements politiques. Suite à l'inflation des assignats, la France se retrouve sans monnaie²⁹. Ce désordre général entraîne la fermeture de la Bourse le 27 juillet 1793. Elle rouvre deux ans plus tard, mais son activité est fermement encadrée par la loi du 30 août 1795 (13 fructidor an III) qui interdit la vente à découvert. Parallèlement, la disparition de la censure entraîne une transformation massive et durable du format des périodiques : les *Affiches* et *Avis* se transforment en journaux politiques.

En 1789, la France avait quarante-quatre journaux de province, ou *Affiches*, dont la plupart ont été créés depuis le milieu du XVIII^e siècle. Certains ont cessé de paraître dès le début de la Révolution (...) Mais la plupart des *Affiches* sont devenues de vrais journaux politiques, journaux d'opinion, et conséquemment, ont paru plus fréquemment et changé leurs titres pour afficher leur nouvelle identité³⁰.

Si la presse généraliste délaisse l'information économique, ce désaisissement ne profite pas à la presse économique spécialisée : déjà fragilisée par un décrochage temporel, lié à la persistance du rythme hebdomadaire, cette production ne parvient pas à se maintenir pendant la Révolution française. Les formats hybrides (sur le modèle des revues de commerce) ou les publications à visée théorique ne se maintiennent pas davantage : après la disparition des *Nouvelles Éphémérides* en 1776, il n'y a pas de nouvelle revue d'économie en France avant le *Journal d'économie publique, de morale et de politique* en 1796³¹. Or, ce périodique est coordonné par Roederer, par ailleurs propriétaire du principal quotidien généraliste, le *Journal de Paris*³².

²⁹Albert Soboul, « Reprise économique et stabilisation sociale », *Histoire économique et sociale de la France*, sous la dir. de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, vol. III, 2, Paris : PUF, 1979, p. 51.

³⁰Hugh Gough, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale (1789-1799) », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 273, n° 1, 1988, p. 248.

³¹Évelyne Laurent et Luc Marco, « Le Journal des économistes ou l'apologie du libéralisme (1841-1940) », *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, sous la dir. de Luc Marco, L'Harmattan, 1996, p. 79.

³²Philip Steiner, « Les Revues économiques de langue françaises au XVIII^e siècle (1751-1776) », *op. cit.*, p. 33.

6.2.2 Vers une hégémonie du quotidien ? La tactique du supplément

Dès la fin de la période révolutionnaire, les grands quotidiens se lancent dans une opération de (re)conquête du lectorat marchand spécialisé, en lui réservant des espaces éditoriaux spécifiques.

Le feuilleton du *Journal des débats* est d'abord un supplément commercial. En janvier 1800, les frères Bertin reprennent une petite publication créée au début de la Révolution et spécialisée dans la retranscription des débats parlementaires, le *Journal des débats et des décrets*. Les nouveaux propriétaires tentent de tirer parti d'une nouvelle législation sur le timbre de presse : toute publication dispose d'une marge de 5 *dm*² au-delà du format normalisé, sans avoir à payer de taxe supplémentaire³³. Le feuilleton se destine alors à recueillir des annonces et des avis commerciaux. Les frères Bertin introduisent également un *Cours des changes* tout en haut de la une du journal. Cette désignation métonymique ne couvre pas seulement le cours des devises (ou changes) mais aussi celui des marchandises et des emprunts d'État.

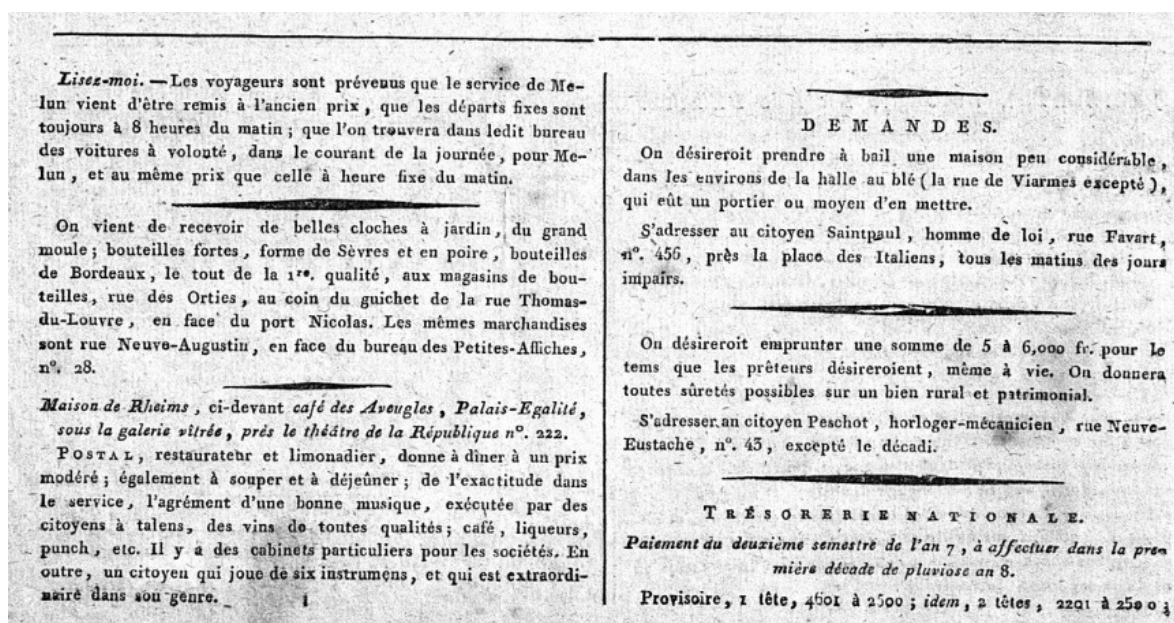


FIG. 6.4 : Feuilleton du *Journal des Débats*, 29 janvier 1800, p. 2 (détail)

D'autres journaux prévoient des bulletins détachables. Cette pratique se généralise à la fin de l'Empire. Le *Journal de Paris* crée en 1812 un *Bulletin de Commerce* de quatre

³³Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944*, op. cit., p. 60.

pages, d'abord publié trois fois par semaine, puis quotidiennement à partir de 1824. Le premier numéro s'ouvre sur un long tableau répertoriant la plupart des prix courant des marchandises en gros, du coton de Géorgie au Thé de Toukay³⁴. Les trois pages suivantes déclinent trois formes récurrentes : des chroniques marchandes, indiquant l'état du marché sur diverses places (Londres, Francfort, Rome); des "mouvements maritimes" indiquant l'arrivée ou l'emplacement des principaux navires de commerce; un recueil de nouvelles dispositions légales de l'administration française. Un bref tableau de cotation des emprunts publics vient clôturer l'ensemble : il n'est ni plus ni moins développé que ce que l'on peut trouver dans la plupart des périodiques généralistes.

Cours des Dettes publiques.

Cinq p. $\frac{2}{2}$ cons. jouissance du 22 septembre 1816.	59 ^f 25 ^c 59 ^f 58 ^f 75 ^c 80 ^c 70 ^c 60 ^c 70 ^c 85 ^c 90 ^c 85 ^c
<i>Idem</i> jouiss. du 22 mars 1817.	
Actions de la banque de France, jouiss. du 1 ^{er} janvier,	1135 ^f 1132 ^f 50 ^c 1135 ^f
Oblig du Trésor, escompte p. $\frac{2}{2}$ par mois, pour le temps à courir, intérêt compris. 1.	
Rentes sur la ville de Paris, jouiss. du 1 ^{er} janvier 1817.	
Bons de la ville de Paris, p. $\frac{2}{2}$, courte échéance $\frac{1}{2}$.	
<i>Idem</i> longue échéance. $\frac{7}{8}$	

FIG. 6.5 : Le « Cours des dettes publiques » du *Bulletin de Commerce* du *Journal de Paris*, 23 janvier 1817, p. 4 (détail)

Le *Constitutionnel* met en œuvre une stratégie similaire. Interdit en juillet 1817, il reparaît sous le titre de *Journal du commerce*. Ses propriétaires procèdent comme les frères Bertin en 1800 : ils rachètent un journal en voie de déclin. La fusion a des incidences profondes sur la morphologie du *Constitutionnel* :

Les propriétaires recoururent à un expédient qui leur avait déjà réussi quelques jours. Ils entamèrent des négociations, comme nous l'avons dit ailleurs, avec les propriétaires du *Journal du commerce*, qui se mourait de consommation, et les frères Bailleul leur vendirent le titre de leur journal aux conditions suivantes : 50,000 francs comptant, une action dans l'ancienne propriété du *Constitutionnel* pour chacun d'eux et le droit de publier à leur compte et à leur profit comme annexe du journal politique, une feuille de commerce³⁵.

³⁴Reproduit en annexe, p. 692.

³⁵Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Firmin Didot, 1866, p. 171.

La feuille de commerce est progressivement transférée dans un supplément à part qui, d'après l'*Almanach de commerce* est joint « au journal 4 fois par semaine (...) On ne s'abonne pas séparément à cette dernière, qui renferme tous les avis de commerce »³⁶. *Le Pilote* crée également un supplément au titre évocateur, la *Boussole du commerce*³⁷.

Qu'ils prennent la forme d'un feuilleton, d'un bulletin ou d'une boussole, ces suppléments ambitionnent clairement de se substituer aux cotations périodiques et d'agréger leur lectorat au *grand public* du quotidien généraliste. La comparaison du *Bulletin de Commerce* du *Journal de Paris*³⁸ et de la première page du *Prix des marchandises en gros*³⁹ atteste de la proximité de ces deux formats : dans les deux cas, la première page s'ouvre traditionnellement sur un long tableau des cours de marchandises.

L'efficacité de cette stratégie éditoriale est patente dans un premier temps. Au début de l'année 1814, le Bureau des ouvrages périodiques (dépendant alors de la secrétairerie d'État), établit une évaluation du nombre d'abonnés de chaque journal parisien hors de Paris pour le mois de novembre 1813⁴⁰. Nous avons confronté cette liste au classement thématique proposé par l'*Almanach de commerce*, ce qui permet de se faire une idée approximative de l'importance respective des différentes formes de périodiques. La visualisation n° 6.6 représente les chiffres de diffusion sous la forme d'un *treemap* : chaque journal correspond à un rectangle ; la taille du rectangle est corrélé au nombre d'exemplaires imprimés (spécifiée entre parenthèse) ; la couleur du fond indique le "genre" tel que spécifié dans les listes de l'*Almanach de commerce*. Ainsi avec 20000 exemplaires, le *Journal de l'Empire*⁴¹ occupe près de la moitié de la visualisation ; le fond est disposé en turquoise, soit la couleur du "quotidien généraliste" dans notre légende :

³⁶Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, *op. cit.*, p. 597.

³⁷*Ibid.*, p. 598.

³⁸En annexe, p. 692.

³⁹En annexe, p. 693.

⁴⁰Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *op. cit.*, p. 8-9.

⁴¹Il s'agit de l'appellation du *Journal des débats* à la suite de sa saisie par l'administration impériale en 1805.

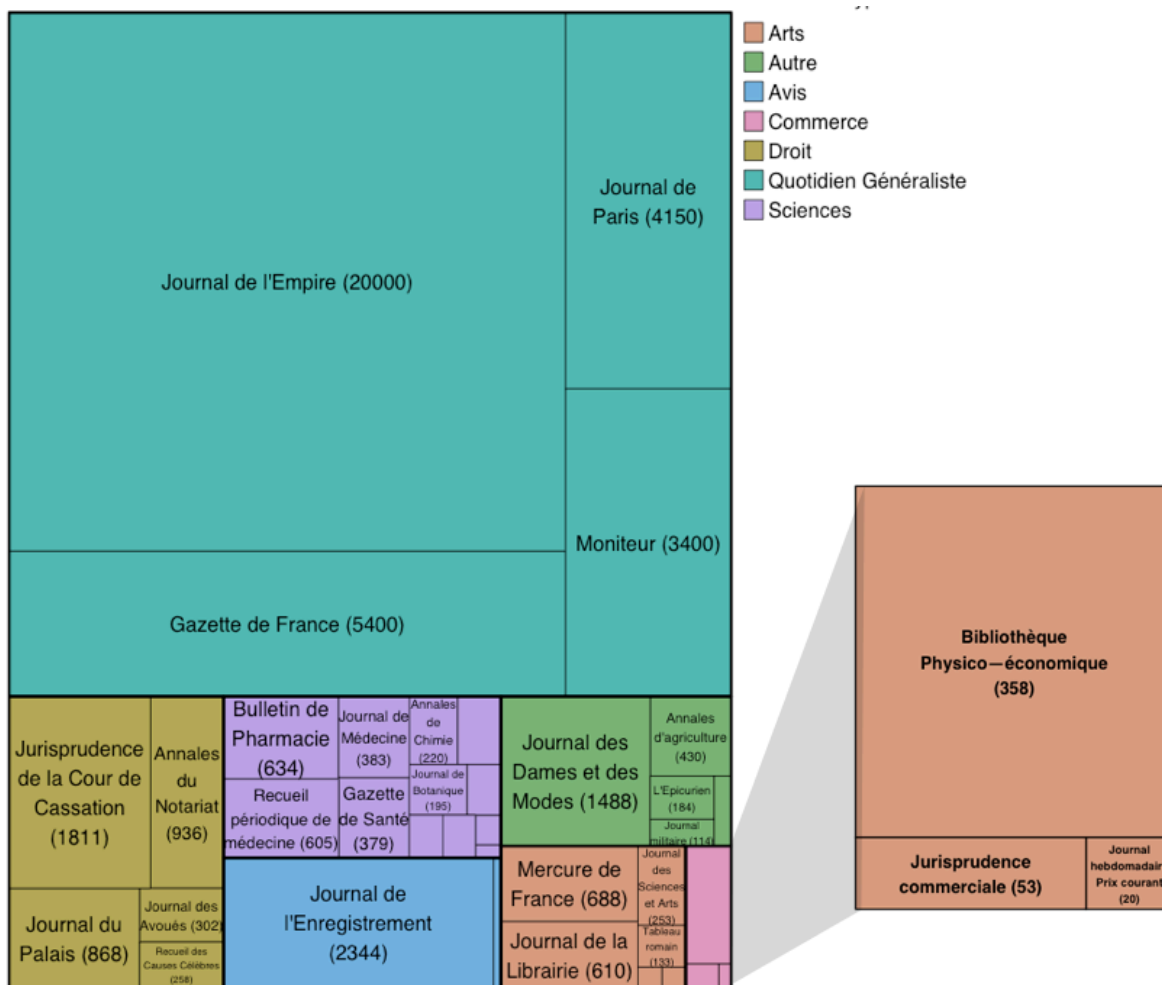


FIG. 6.6 : Diffusion des principaux périodiques français hors de Paris en 1813 avec un « zoom » sur les journaux de commerce spécialisés. Les chiffres donnés par le Bureau des ouvrages périodiques sont précisés entre parenthèses. Les catégories (en couleur) sont reprises de l'*Almanach du Commerce*

Les quatre grands quotidiens généralistes sont en position hégémonique : ils envoient chaque jour 32950 exemplaires à leurs abonnés départementaux. Par contraste, les périodiques commerciaux apparaissent marginalisés : les trois titres mentionnés, la *Bibliothèque physico-économique*, le *Journal hebdomadaire des prix courants* et la *Jurisprudence commerciale* totalisent à peine 400 abonnés départementaux. Pour pouvoir les représenter, nous avons dû effectuer un “zoom” : le carré situé à l’écart représente un agrandissement de leur circulation.

La domination de la presse généraliste transparaît également dans le champ scientifique et intellectuel. Il n’existe pas de revue de référence durable en économie politique : aux périodiques des physiocrates (tel que le *Journal de l’agriculture et des finances*, régulièrement fermé et relancé entre 1765 et 1783, au gré du soutien gouvernemental) n’ont succédé que des initiatives temporaires⁴². En l’absence de lieu éditorial dédié, les économistes interviennent dans la presse généraliste et se réfèrent couramment à ses articles⁴³. S’il existait une mesure de facteur d’impact pour la littérature économique française du début des années 1820, le *Journal des débats* et le *Constitutionnel* compteraient parmi les publications les plus citées. La revue éphémère des saint-simoniens, *Le Producteur* publie régulièrement des compte-rendu (parfois à visée polémique) de leurs articles : « De quelques articles du Constitutionnel et du Journal des débats »⁴⁴ ou « Le Journal des débats »⁴⁵. Pour ces “intellectuels”, qui peinent à faire reconnaître la spécificité de leur champ disciplinaire dans le monde universitaire, la presse généraliste constitue un lieu privilégié pour exposer et relayer des doctrines nouvelles :

Le moyen le plus sûr de juger l’opinion d’un peuple est de consulter les productions littéraires qui circulent chez lui avec le plus de rapidité et de faveur, et principalement les journaux, car ceux-ci ne vivent que de l’approbation publique. En France, cet examen offre d’autant plus d’intérêt que l’influence de notre Révolution et l’usage général de notre langue font voyager nos feuilles périodiques dans toute l’Europe, et que, par cela même, non contenues de débattre nos intérêts nationaux, elles s’occupent des destinées du monde entier et représentent du

⁴²Évelyne Laurent et Luc Marco, « Le Journal des économistes ou l’apologie du libéralisme (1841-1940) », *op. cit.*, p. 79.

⁴³Lucette Le Van-Lemesle, « La promotion de l’économie politique en France au XIXe siècle jusqu’à son introduction dans les Facultés (1815-1881) », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, vol. 27, n° 2, 1980, p. 281.

⁴⁴M. J. Allier, « De quelques articles du Constitutionnel et du Journal des débats », *Le Producteur : journal de l’industrie, des sciences et des beaux-arts*, Sautelet et Ce. (Paris), 1825, p. 193-204.

⁴⁵M. J. Allier, « Le Journal des débats », *Le Producteur : journal de l’industrie, des sciences et des beaux-arts*, Sautelet et Ce. (Paris), 1825, p. 385-392.

mieux qu'elles peuvent les opinions en lutte dans la sphère de la civilisation⁴⁶.

6.2.3 L'essor à rebours de la presse spécialisée (1825-1835)

Au début des années 1820, la presse généraliste exerce une domination sans partage sur la diffusion de l'information commerciale. L'absorption et la disparition des factures, des cotations périodiques et des mercuriales profite à leur suppléments et feuilles de commerce. Cette hégémonie bascule très rapidement : en 1825, l'*Almanach de commerce* mentionne 7 journaux de commerce, puis 21 en 1827 (dont quelques uns expressément consacrés au cours des actions, tels le *Cours de la banque pour les effets publics*). En 1828, un manuel à destination de « jeunes gens » venant s'installer à Paris pour des raisons professionnelles⁴⁷, relève que les journaux de commerce « sont trop nombreux pour que nous puissions en donner la liste⁴⁸. »

Ce renversement correspond à une dissipation du “privilège temporel” de la presse généraliste. Il n'existe qu'un seul quotidien économique spécialisé en 1823 (le *Prix courant des marchandises en gros*; ils sont trois en 1827 (outre le *Prix* : le *Cours de la Banque pour les effets publics* et la *France commerciale*). Les rythmes intermédiaires, entre la semaine et le jour se multiplient (*L'Écho de la Halles au blé* paraît deux fois par semaine; le *Philanthrope* paraît tous les cinq jours). Cet essor s'accompagne d'une régression parallèle des suppléments économiques de la presse généraliste : le *Bulletin de commerce* du *Journal de Paris* disparaît après 1826.

Avec la levée partielle d'une contrainte technique incontournable (la cherté de l'impression quotidienne), la presse économique spécialisée met un terme à une parenthèse de près d'un siècle : elle peut reprendre son développement. La fin du Premier Empire entraîne l'abolition du blocus continental : les presses mécanisées de fabrication anglaise commencent à être importées en France en 1818 et sont adoptées par *Le Constitutionnel* à partir de 1824 : en dépit d'un gros investissement initial (80 000 francs pour l'achat de la machine), l'initiative génère rapidement des économies d'échelles substantielles⁴⁹. Par ailleurs, comme nous le verrons à la section suivante⁵⁰, le lectorat potentiel des périodiques spécialisés tend à s'élargir au-delà des cercles de négociants professionnels,

⁴⁶M. J. Allier, « De quelques articles du Constitutionnel et du Journal des débats », *op. cit.*, p. 193.

⁴⁷Il se destine aux « personnes qu'un emploi, un commerce ou tout autre circonstance, portent à s'y fixer. » Voir Lebrun, *Manuel complet du voyageur dans Paris*, Roret, 1828, p. 2

⁴⁸*Ibid.*, p. 512.

⁴⁹Gilles Feyel, « Les transformations technologiques de la presse au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 102.

⁵⁰Cf. p. 203 et *sq.*

à la faveur d'une fascination collective pour la Bourse et l'échange marchand.

Les revues intellectuelles et scientifiques mettent plus de temps à s'imposer : le premier journal productiviste, *Le Censeur européen* est censuré en 1820 ; le *Producteur*, qui met en contact les disciples de Jean-Baptiste Say (tels qu'Adolphe Blanqui) et les saint-simoniens ne dure que deux ans, de 1825 à 1827. La première revue durable, le *Journal des économistes* ne paraît qu'en décembre 1841, dans le cadre d'un projet éditorial de grande envergure mené par l'imprimeur Galieni, en association avec Blanqui, qui s'est initialement matérialisé par la conception d'un *Dictionnaire de commerce*⁵¹.

Pour ces périodiques spécialisés, la loi de 1828 est à double tranchant : l'exemption du cautionnement favorise leur développement, mais implique de se délester de certaines formes périodiques (toutes celles qui impliquent un *raisonnement*). Ce désaisissement a des effets durables. En 1845, le *Prix courant des marchandises gros*, s'ouvre toujours sur un tableau muet⁵².

Marc Martin date l'avènement d'une presse économique autonome aux alentours de 1835, avec la création successive du *Moniteur industriel* de Laffitte en 1835, du *Journal de l'industriel et du capitaliste*, de l'*Actionnaire*, de l'*Europe industrielle* et de la *Bourse*, entre 1835 et 1837⁵³.

Déjà concernée par le cautionnement, la presse quotidienne généraliste perçoit là une nouvelle opportunité. Le 3 janvier 1829 (soit cinq mois à peine après la promulgation de la nouvelle loi sur la presse), le journal français le plus diffusé, *Le Constitutionnel*, associe deux paragraphes à ses tableaux de cotation. Ils énoncent un commentaire bref, mais raisonné, des cours des effets publics et des cours du change :

Effets publics. A l'ouverture de la Bourse, les fonds ont eu un petit mouvement de hausse au comptant, à 74.15, et en liquidation, avec un report de 20 c. ; mais il n'a pu se soutenir, et le 3 p. % a fermé à 74 fr. Le 5 p. % a été à 107.20 en liquidation, avec un report de 30 c. Les prix de compensation ont été, pour le 3 p. %, 74 fr., et 107 fr. pour le 5 p. %. Les autres fonds ont été calmes. L'emprunt d'Haïti est resté sans affaires⁵⁴.

Pour la presse quotidienne généraliste, l'interdit a valeur d'invitation poétique :

⁵¹Lucette Le Van-Lemesle, « La promotion de l'économie politique en France au XIXe siècle jusqu'à son introduction dans les Facultés (1815-1881) », *op. cit.*, p. 284.

⁵²Voir l'illustration en page 693

⁵³Marc Martin, « Les débuts de la presse financière et la détermination de ses fonctions dans la France du XIXe siècle », *L'information, facteur d'interdépendance économique*, E. Bruylant, 1983, p. 114.

⁵⁴*Le Constitutionnel*, 3 janvier 1829, p. 4

invitation à se saisir d'une pratique (le commentaire raisonné des cours de la Bourse) délaissée par la presse économique spécialisée ; invitation à élaborer et expérimenter des formes périodiques nouvelles, hors des contraintes injonctives et prescriptives formulées par l'administration publique.

Conclusion de la première partie

Cette première partie avait pour objectif d'identifier les facteurs favorisant l'apparition de la chronique boursière. Nous cherchions à cerner les conditions d'acceptabilité de cette rubrique : ce qui fait qu'à un certain moment et dans un certain contexte, l'inclusion dans le journal d'une recension régulière de l'actualité boursière devenait envisageable. Il était aussi question de cerner les contours d'un désir de Bourse, d'une volonté explicite de privilégier une rubrique sur ce sujet, au détriment d'autres formes tout aussi acceptables. Ainsi, les premiers compte-rendu périodiques de la bourse apparaissent-ils plusieurs années, voire plusieurs décennies avant les premiers bulletins météorologiques ou les premières chroniques scientifiques. La précocité a des allures de privilège, soit que ces compte-rendus aient, plus tôt, convenu aux attentes des lecteurs (ou ce que les rédactions estimaient être leurs attentes), soit que leur intégration dans le journal ait été jugée prioritaire. C'est tout le sens de la formule de Foucault, posée en exergue : cet énoncé est apparu « et nul autre à sa place ».

Les trois chapitres ont dessiné les principaux motifs d'une collusion croissante entre le quotidien généraliste et un savoir financier en pleine métamorphose. L'élaboration et la dissémination de technologies de gestion, de duplication et de transmission de l'information entraînent une convergence des modes d'écriture : l'usage du télégraphe, de l'autographie et du classeur ainsi que l'inscription dans un "quartier de l'information" créent les conditions propices à l'émergence d'une "communauté de pratique", située à la jointure de la Bourse et du journal. Ce savoir-faire en partage explique l'avènement d'acteurs hybrides : la clientèle des agences de presse fédère rédactions et acteurs financiers.

À la proximité des pratiques s'ajoute l'émergence de formes d'intercompréhension. Entre les détenteurs d'un savoir financier, les journalistes et la "sphère publique", un

échange devient non seulement possible, mais souhaitable. À la faveur du « moment Villèle », des appellations jargonantes imprègnent en profondeur la culture générale. Elles ne sortent pas indemnes de cette dispersion à grande échelle. Elles se délestent d'une partie de leurs significations (les transmissions et vulgarisations successives charrient leur lot de réduction et de détournement). Elles se dotent de nouveaux repères (comme en témoignent les influentes réécritures de dramaturges ou de saint-simoniens). Le savoir financier se réinvente à l'aune de sa médiation dans le savoir général de la sphère publique.

Enfin, en conjonction avec tous ces mouvements, il y a une reconfiguration de l'« économique » dans la presse quotidienne. À l'instar de la *Bibliographie de la France* introduisant deux nouvelles catégories « finances » et « commerce », les choix éditoriaux des rédactions attestent d'un déplacement des découpages documentaires de l'actualité. Les bulletins de commerce reproduisant les cours des marchandises et des matières premières et faisant état des mouvements de la marine marchande disparaissent : ils ne sont pas admis dans le champ du « savoir général journalistique » et implicitement délégués aux périodiques spécialisés. L'interdit discursif prononcé par la loi de 1828 accélère cette mutation : la publication de raisonnements sur les activités commerciales, a fortiori dans la mesure où ils auraient une portée politique deviennent une prérogative des journaux acceptant de verser un cautionnement (et donc, implicitement des journaux « politiques »).

La focalisation de cette partie sur les « influences » et les conditionnements externes pourrait laisser croire que la chronique boursière n'est rien de plus qu'un collage de formes et de contraintes d'écriture. Il serait ainsi possible de faire la part entre ce qui relèverait d'un savoir financier « ancien » (soit l'usage de la cote, les termes consacrés pour désigner telle ou telle opération sur les cours), des nouveaux usages induits par la transformation des infrastructures communicationnelles (l'emploi des tableaux ou des dépêches), des imaginaires collectifs (l'invocation d'une utopie ou d'une dystopie boursière) ou des impératifs propres à la production périodique et à ses schémas usuels de classement des différents « domaines » abordés.

La morphologie de la chronique boursière peut-elle se résumer à l'agrégation de ces héritages ? Ne faut-il pas admettre qu'une forme est, en soi-même, porteuse d'une dynamique de réinvention et de réécriture de ce qui a provoqué son avènement ?

Deuxième partie

La régulation d'une écriture boursière (1829-1848)

Tout au long du XIX^e siècle le quotidien est constamment remodelé. Il se diffracte en une multitude de cadres, de rubriques et de formes, donnant lieu à autant de rendez-vous régulier et ritualisés. Toutes ces formes ne sont pas également nouvelles ; ce qui importe est leur systématisation, leur adoption méthodique dans l'ensemble du champ de production des discours journalistiques. Cet élan poétique est indissociable d'une « économie de la constellation discursive », au sens où l'entend Foucault⁵⁵ : le périodique généraliste se mue, insensiblement, en industrie médiatique ; il participe d'une culture textuelle de grande amplitude qui, par le biais des agences, des dépêches et des titres de références assure l'égale distribution des normes éditoriales, discursives et stylistiques.

La chronique boursière est l'une de ces créations poétiques. Elle émerge à l'épicentre de ce mouvement de dispersion : le premier compte-rendu régulier de la Bourse voit le jour dans *Le Constitutionnel* le 3 janvier 1829 ; la première chronique, véritablement identifiée comme telle, paraît dans le *Journal des débats* le 29 janvier 1838. Or, la période s'étendant de 1827 à 1848 se caractérise par une dilatation sans précédent de l'espace journalistique : les colonnes s'accumulent, les annonces, jusqu'alors inexistantes, débordent de la dernière page, chroniques et feuilleton se démultiplient.

Pour Yves Lavoinne, cette croissance exacerbée n'est justifiée par aucun intérêt économique immédiat : bien au contraire, le journal supporte les frais d'un élargissement continu, alors même que le prix de vente ne cesse de baisser. Les rédactions paraissent

⁵⁵Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 87.

plutôt agir par rapport à une mutation structurelle : la perception que l'on s'adresse à un lectorat en expansion continue et qu'il convient d'attirer autant que possible l'attention du lecteur potentiel. « Il ne suffit plus à contenir les matières qu'un journal quotidien doit renfermer pour ne laisser apercevoir aucune lacune fâcheuse, faire équitablement la part à toutes les classes de lecteurs qui ont des intérêts divers et des goûts différents⁵⁶. »

L'émergence de la chronique boursière s'inscrit ainsi dans le cadre d'un processus de diversification généralisé. Elle vise à agréger de nouveaux milieux au public élargi du journal. Nous pouvons ainsi émettre l'hypothèse que les milieux financiers disposaient déjà de périodiques spécialisés et que l'introduction soudaine d'une rubrique qui leur serait directement adressée déterminerait leur acte d'achat.

Cette reconstitution, apparemment vraisemblable, s'avère néanmoins limitée. Le discours sur la Bourse n'est, pas plus que le journal, une entité stable et déterminée au cours de ce premier XIX^e siècle. Nous avons précisé, tout long de la partie précédente, les modalités d'une redistribution générale des savoirs, qui se déploie dans deux mouvements concordants : l'exposition d'un savoir spécialisé devenu mobile et la financiarisation d'un savoir général de plus en plus attentif aux inflexions de la cote boursière. Le journal est l'un des points critiques où se joue cette recomposition. En raison du déclin des suppléments commerciaux, les cours de la Bourse apparaissent *de facto*, comme la principale rubrique journalistique récurrente dédiée à la diffusion de l'information économique. La couverture de l'actualité politique ne peut faire l'impasse sur l'implication croissante des émissions de rentes dans la gouvernance économique de la Restauration. La critique théâtrale atteste de l'intérêt des dramaturges du milieu des années 1820 pour les mécanismes spéculatifs. En coulisse, les premières agences de presse encouragent les rédactions (surtout régionales) à relayer plus largement les nouvelles financières.

Même s'ils tendent à se condenser en formations discursives structurées, ces textes journalistiques "sur la Bourse" demeurent transitoires hors du tableau de cotation. Le sujet n'est évoqué qu'en diagonale, dans des formes destinées à textualiser d'autres activités : les débats parlementaires, le feuilleton des théâtres, les diverses tribunes à vocation intellectuelle (« variétés », « mélanges »). Les recensions de l'inauguration du Palais Brongniart dans *Le Constitutionnel* ou le *Journal des débats* témoignent de cette réception désaxée : ainsi que nous l'avons vu dans l'introduction, l'événement est

⁵⁶Yves Lavoine, « L'Espace du quotidien : les enjeux de l'innovation (1800-1856) », *Matière et esprit du journal : Du Mercure galant à Twitter*, sous la dir. d'Alexis Lévrier et Adeline Wrona, Paris : PU Paris-Sorbonne, 2013, p. 138.

exclusivement perçu sous l'angle de ses aspects et implications politiques ou artistiques.

Nous voyons ainsi se dessiner une disponibilité à parler de la Bourse dans la presse quotidienne de la Restauration. Cette tendance prépare-t-elle l'avènement d'une rubrique dédiée ? Et si tel est le cas, la reconnaissance d'un journalisme boursier se résume-t-elle à un simple rapatriement de *verbatim* épars ? Ou est-il question de développer une nouvelle modalité de l'écriture journalistique ? Pour reprendre la terminologie de Tétu et Mouillaud, la création d'une rubrique s'accompagne-t-elle de la formation d'un "cadre" général filtrant les données de l'expérience vécue ?

Par contraste avec l'approche de la partie précédente, il ne s'agirait plus de repérer le déplacement d'éléments de savoir (du général vers le spécialisé et réciproquement) mais d'analyser un processus de régulation des écritures. Si le journalisme boursier est une activité "ouverte" (ne serait-ce que sous l'effet de l'instabilité conjointe de la "Bourse" et du "journal" tout au long du XIX^e siècle), il ne serait pas dénué d'un mouvement propre, d'une capacité à façonner ses cadres, ses méthodes, sa rhétorique et ses outils. À l'ouverture d'une perspective d'écriture tout au long des années 1820 (au sens où il devient possible d'évoquer régulièrement la Bourse dans le quotidien), succéderait une phase de quadrillage : des rédacteurs assignent des bornes, un cadastre et des coordonnées précises à un espace éditorial encore indistinct.

Cette conquête de l'espace se déploie en plusieurs vagues successives.

Dans un premier temps, la codification relève d'un processus spontané, non organisé *a priori*. Les rédactions adjoignent un bref compte-rendu rédigé des séances boursières au tableau de cotation. *Le Constitutionnel* est le premier grand quotidien généraliste à se livrer à cet exercice. Une nouvelle forme, introduite le 3 janvier 1829, se distingue immédiatement de la plupart des écrits journalistiques : la proximité avec le tableau de cotation favorise le développement d'une rédaction *semi-tabulaire*, formée de phrases courtes et procédurales. Le compte-rendu s'exporte dans l'ensemble de la presse parisienne. En dépit des ambitions affichées de certains titres (*La Presse* de Girardin souhaite se substituer à la presse financière spécialisée), il se développe peu. Par contraste, les pages publicitaires apparaissent comme le lieu par excellence d'une adaptation des discours financiers aux contraintes d'écritures propres au périodique.

Dans un second temps, nous sommes amené à nous focaliser sur une expérience rédactionnelle décisive : le 29 janvier 1838, *Le Journal des débats* confie au banquier Isaac Pereire la rédaction d'une « Revue de la Bourse » hebdomadaire. Cette chronique prend la forme d'un projet collaboratif : Pereire aspire à faire de la rubrique l'instrument d'une popularisation des théories saint-simoniennes et implique plusieurs membres éminents

du mouvement. À partir de 1840, il délègue l'écriture à un collaborateur principal (successivement Charles Sarchi, Olinde Rodrigues et Jules Paton). Dans la mesure où la transformation du compte-rendu boursier en chronique structurée relève d'abord exclusivement d'une équipe restreinte, nous sommes amené à évaluer la part de l'initiative individuelle et d'intérêts situés dans le façonnage d'une forme journalistique.

La troisième phase correspond à une dissémination de la chronique des saint-simoniens, sous l'impulsion de l'industrie publicitaire. La chronique boursière des *Débats* reste isolée jusqu'en 1845. Et puis, tout s'accélère. La Société Générale des Annonces, fondée en juillet 1845, ambitionne de concentrer la majeure partie du marché publicitaire français en nouant des contrats exclusifs avec les quatre titres de référence : *Le Journal des débats*, *La Presse*, *Le Constitutionnel* et *Le Siècle*. Ce programme de standardisation ne se limite pas à l'annonce. Isaac Pereire est partie prenante de l'entreprise et utilise apparemment cette position pour assurer l'implantation de chroniques boursières, conçues à l'imitation de la chronique des *Débats* : moins de quinze jours après l'annonce de la SGA, *La Presse* publie un bulletin hebdomadaire de la Bourse, rédigé par Alphonse Lauvray ; le *Constitutionnel* fait de même quelques mois plus tard, en recrutant le co-fondateur de l'*Office-Correspondance*, Eugène-Hippolyte Bourgoïn. Nous nous interrogerons ici sur les effets de la dissémination sur le processus de structuration des textes : même si elle est mise en œuvre avec l'agrément de l'équipe saint-simonienne des *Débats*, l'intervention de la SGA paraît augurer d'un retour du collectif et d'une dispersion des autorités éditoriales.

Chapitre 7

Commenter la cotation (1829-1836)

La partie précédente documente le contexte d'apparition des premiers commentaires périodiques de l'activité boursière : ceux-ci résultent de la convergence d'une opportunité ponctuelle (l'obligation de verser un cautionnement pour pouvoir publier des annonces raisonnées sur le commerce et la finance), d'une configuration discursive (la collusion et le renforcement de plusieurs discours sur la Bourse) et d'une transformation structurelle des cultures textuelles boursières et journalistiques (l'avènement des écritures de l'information et de *méta-structures* contrôlant la circulation des textes, sur le modèle de l'Office-Correspondance).

Sous l'impulsion de cette convergence, le *Constitutionnel* introduit un compte-rendu régulier de la Bourse de Paris le 3 janvier 1829. Il ne comporte que deux paragraphes, sans intitulé ni signature — guère plus de deux cents mots en moyenne. Cependant, il porte en germe les principales tensions stylistiques de l'écriture journalistique de l'activité boursière : l'influence des structures tabulaires et de l'effet liste sur la construction des énoncés, l'élaboration d'une rédaction combinatoire associant et intriquant des formules toutes faites, l'adoption d'une syntaxe resserrée et elliptique. Ces éléments poétiques fondent un réseau de contraintes cohérent, en partie imprégné des usages de la culture textuelle boursière, avec lesquels les premiers chroniqueurs devront composer.

Au cours des années suivant son apparition, ce commentaire boursier se diffuse lentement dans la presse française (dans le *Journal des débats* en 1830, et dans la *Presse* et le *Siècle* dès leur création, en juillet 1836). Sa morphologie n'évolue pas fondamentalement et s'inscrit toujours dans le cadre de règles stylistiques déjà effectives en 1829. Lors de sa création, *La Presse* tente certes d'initier une nouvelle phase d'absorption de la presse financière spécialisée : Girardin argumente que l'acquisition de son journal

dispense de s'abonner à six journaux de commerce. Pour autant ces promesses ne se réalisent pas. La rubrique économique de *La Presse* reste, jusqu'au mitan de la décennie 1840, moins développée que celle de ses concurrents historiques (en particulier, le *Journal des débats*).

Tandis que le commentaire boursier reste peu développé, un autre espace éditorial expérimente une écriture périodique de l'économie financière : les pages publicitaires. Face au dispositif de censure économique de la presse, mis en œuvre par la loi *de justice et d'amour* de 1827, les quotidiens s'ouvrent massivement aux réclames. Une comparaison des annonces du *Journal des débats* en avril 1833 et en avril 1838 révèle un basculement majeur : initialement, la plupart des annonceurs proviennent du secteur de l'édition et de la création littéraire et artistique ; vers la seconde moitié des années 1830, ils reculent au profit des émetteurs d'actions. L'essor de cette publicité financière s'accompagne de l'introduction de nouvelles pratiques textuelles : certains annonceurs, à l'instar des *Asphaltes Guibert* organisent de véritables *feuilletons médiatiques*, exploitant pleinement la nature périodique et plurielle de la publication journalistique, et mettent en scène une série d'influences réciproques, réelles ou fantasmées, du média sur la cotation boursière.

7.1 Le compte-rendu du *Constitutionnel*

Le 3 janvier 1829, *Le Constitutionnel* ajoute un commentaire de quelques lignes à son tableau de cotation. L'initiative est-elle inédite ? Dans le sillage de la controverse sur la réduction des rentes, les quotidiens parisiens avaient, certes, consacré de quasi-bulletins au suivi de l'actualité boursière. Porté par l'amplification des discours sur la Bourse dans la sphère publique, *L'Écho du soir* avait tenté, en 1826, de publier un commentaire périodique des séances de la Bourse de Paris, juste après leur clôture.

Ces expériences éditoriales ne durent pas et, sous leur forme la plus aboutie, ne concernent que des périodiques marginaux. *L'Écho du soir* ne parvient ainsi pas à s'imposer et disparaît sans laisser de trace en 1828. À l'inverse, la chronique du *Constitutionnel* se maintient sans discontinuer pendant plus d'un siècle. Surtout, elle figure dans le principal quotidien français : le *Constitutionnel* tire alors à plus de 20 000 exemplaires et dégage des bénéfices considérables (375000 francs pour l'année 1826)¹ ; il est en mesure d'édicter des normes éditoriales qui peuvent potentiellement être adoptées

¹Gilles Feyel, « L'économie de la presse au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 150.

par l'ensemble du champ journalistique. D'initiative furtive et transitoire, la chronique boursière commence à ressembler à une rubrique journalistique standardisée.

La publication de cette première chronique reste irrégulière. Officiellement, elle paraît tous les jours à l'exception du lundi (la Bourse de Paris étant fermée le dimanche). Au cours des deux premiers mois de son existence, cette périodicité induite se réalise rarement. Comme le montre le tableau ci-dessus, certaines semaines ne comptent que trois parutions. Cette diffusion erratique accrédite l'hypothèse d'une opportunité soudaine, qui n'a pas été véritablement planifiée par la rédaction. Si en tant que publication politique, le quotidien ne peut éviter de verser un cautionnement, il dispose depuis la loi de juin 1828 du droit de *raisonner* sur le commerce.

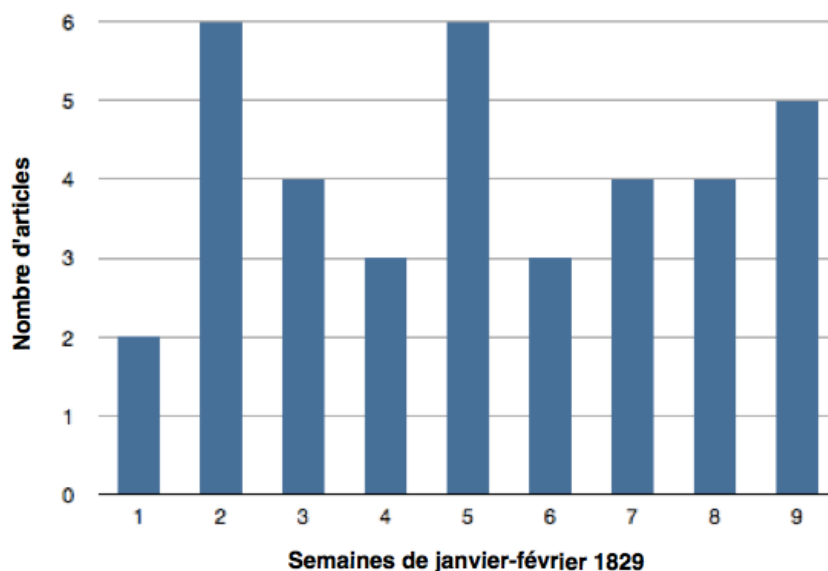


FIG. 7.1 : Nombre de « chroniques » publiées dans le *Constitutionnel* pendant les neuf premières semaines de publication (la semaine n°1 s'étend ainsi du lundi 5 au dimanche 11 janvier 1829). Six chroniques correspondent à une semaine complète (la Bourse est fermée le dimanche)

La forme se subdivise en deux *rubriques* : les Effets publics et le Cours du change. Elle se situe immédiatement en-dessous du tableau de cotation (qui n'est pas lui-même publié sous un format fixe, mais alterne forme longue sur deux colonnes et liste abrégée). Cet attelage est positionné en dernière page, soit le lieu de prédilection des expérimentations journalistiques. La dernière page a en effet hérité des annonces, qui n'ont fait une entrée massive dans le quotidien qu'un an plus tôt, en décembre 1827. Au gré des demandes des annonces ou des politiques éditoriales, la page se métamorphose complètement :

elle acquiert ainsi une quatrième colonne au début du mois janvier, alors que les autres pages se composent toujours de trois colonnes, pour la perdre rapidement par la suite.

Effets publics. — La hausse des fonds a continué aujourd'hui au parquet. Le 3 p. 0/0 ouvert à 74.45, a fermé à 74.70. Le 5 p. 0/0 ouvert à 108.10, a fermé à 108.30. Les ducats aussi en hausse, ont fermé à 78.50, 15 c. au-dessus de leur cours d'ouverture. Les fonds espagnols sont en baisse : les Guebhard, à 73 3/4 ; la rente perpétuelle, 45 1/2 ; les petites coupures, 46 3/8. L'emprunt d'Haïti s'est un peu relevé ; de 465, il est remonté à 480. Les actions de la caisse hypothécaire ont encore fléchi ; aujourd'hui, 650 fr., 10 fr. au-dessous de samedi.

Changes. — Le courrier de Londres a apporté le Paris en baisse à 25.52 1/2 à 55 ; ici, le Londres est seulement devenu plus ferme, sans cependant éprouver de la hausse. Toutes les autres valeurs, qui sont très-calmes, ont été à peine demandées à la cote. Les matières, depuis quelques jours, sont sans affaires.

FIG. 7.2 : Les rubriques « Effets publics » et « Changes » du compte-rendu boursier du *Constitutionnel* le 6 janvier 1829 (p. 4)

La structure de la « chronique » reproduit symétriquement l'alternance entre les deux principaux tableaux de cotation, la cotation des effets publics et la cotation des devises ou changes. Le rappel de cette structure tabulaire éclaire la fonction principale de la chronique : elle constitue le commentaire d'un tableau. Les phrases rédigées explicitent des éléments que la cotation ignore ou qu'elle laisse sous-entendus.

Forme simple et peu développée, cette première chronique d'un journal de référence explicite plusieurs éléments fondamentaux d'une poétique journalistique de la Bourse. L'auteur, demeuré anonyme, ne s'émancipe pas des contraintes formelles de l'exercice. Une analyse statistique des chroniques parues au cours des deux premiers mois de 1829 fait apparaître trois procédés structurels : l'effet liste, une construction combinatoire et une syntaxe nominale et laconique.

7.1.1 L'effet liste

Entre le tableau et la chronique, la relation tient de la symbiose. L'écriture de la chronique est régie par des normes stylistiques inhabituelles, qui ne vont pas seulement à l'encontre des pratiques littéraires du journalisme de la Restauration mais s'opposent plus largement au *bon usage* de la langue française. La ponctuation est fréquente, irrégulière, heurtée. Elle découpe les phrases sans souci de la conjugaison. Ainsi l'énoncé des valeurs donne fréquemment lieu à des phrases nominales, telles que « Les canaux sans

affaires »². Le 4 janvier 1829, la chronique déploie une curieuse construction syntaxique : la proposition « Les prix de compensation ont été », sous-entendue, est appliquée à une liste de cours, séparés par des points virgules :

Les prix de compensation ont été, pour les ducats, 78 fr. ; banque, 1,800 fr. ; Guebhard, 75 f. ; la rente perpétuelle, 46 fr. ; cortès, 6 1/2 ; Sicile, 85 ; Haïti, 60 ; caisse hypothécaire, 660 ; 4 canaux, 1,105 ; lib., 1,140 ; Jouiss., 60 ; Bourg. lib., 105 1/2³.

L'inspiration tabulaire de cette construction verbale est patente. La ponctuation ne vient pas délimiter des phrases conjuguées, mais des éléments d'un tableau : les virgules séparent les colonnes et les point-virgules, les rangées. La chronique cultive une ambiguïté formelle, entre liste et discours rédigé. Cette structure n'est pas inédite : on la retrouve dans de nombreuses listes contemporaines. L'*Almanach de commerce* utilise le même jeu de virgules et de points virgules pour recenser les prix des abonnements des journaux parisiens. L'entrée du *Galignani's Messenger* se décline comme suit :

Par mois 9 fr. 50 c. pour Paris, et pour l'étranger 10 fr. ; pour 3 mois 25 fr. pour Paris, et pour l'étranger 26 fr. ; pour 6 mois 46 fr. pour Paris et pour l'étranger 48 fr. pour l'année 88 fr. pour Paris et pour l'étranger 92 fr.⁴

En d'autres termes, il existait alors une sorte de grammaire de la liste, structurée par l'emploi de verbes et de propositions sous-entendus (« les prix de compensation ont été » pour le *Constitutionnel*, « Les prix de l'abonnement sont de » pour l'*Almanach de commerce*) et par un détournement inventif de la ponctuation (l'usage, commun à ces deux exemples, des virgules et des points-virgules pour reconstituer l'armature du tableau).

Cette grammaire de la liste garantit la conversion des tableaux ainsi que leur réinscription dans le corps d'un texte rédigé. Comme le montre le tableau suivant l'énoncé des valeurs publié le 4 janvier aurait très bien pu être présenté dans une structure tabulaire, sans que l'on ne constate aucune déperdition de sens :

²Cité plusieurs fois, notamment dans *Le Constitutionnel*, 9 janvier 1829, p. 4.

³*Le Constitutionnel*, 4 janvier 1829, p. 4.

⁴Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXX, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1827, p. 347.

Valeur	Prix de compensation
Ducats	78 fr.
Banque	1,800 fr.
Guebhard	75 fr.
Rente perpétuelle	46 fr.
Cortès	6 1/2
Sicile	85 fr.
Haïti	60 fr.
Caisse hypothécaire	660 fr.
4 canaux	1,105 fr.
lib.	1,1140 fr.
Jouiss.	60 fr.
Bourg. lib.	105 1/2 fr.

TAB. 7.1 : La liste du *Constitutionnel* du 4 janvier retranscrite en tableau

Pourquoi avoir entrepris de retranscrire ces cotations ? C'est que le texte rédigé autorise des libertés, des improvisations et des expérimentations difficilement conciliables avec l'ordre tabulaire : une liste peut être coupée, tronquée, distendue par une soudaine digression ou au contraire, se dilater, se disperser et admettre des précisions et des compléments. La cotation du 7 janvier ne se contente pas de lier des objets et des sujets par l'emploi de prédicats constants : elle tend à qualifier différemment chaque relation entre les deux éléments :

Le 5 p. % ouvert à 74 80 , a fermé à 74.65. Le 5 p. % , plus en faveur hier, n'a cependant pas été moins ferme que le 3 p. % ; ouvert à 108.40 , il a fermé à 108.20. Les ducats ont suivi le mouvement de nos fonds ; ouverts à 78.70, ils ont fermé à 50 c. Les fonds espagnols ont encore fléchi : les Guebhard sont restés a 74 3/8 ; la rente perpétuelle , à 45 1/8. Haïti ne s'est pas aussi bien soutenu qu'hier ; il est resté à 465 fr. Les actions de la caisse hypothécaire baissent toujours ; elles sont à 635 fr.⁵

La grammaire de la liste mise en œuvre le 4 janvier se déstructure. En lieu et place de l'alternance immuable des points-virgules et des virgules, le compte-rendu boursier déploie un système composite : le point sert parfois de séparateur des rangées, le point-virgule sépare tantôt les rangées (entre les Guebhard et la rente perpétuelle) et les colonnes (l'ouverture et la fermeture du 3 p. %). Ce délitement facilite l'inclusion d'observations complémentaires, généralement de nature temporelle : la rente est « plus

⁵Le *Constitutionnel*, 7 janvier 1829, p. 4.

en faveur qu'hier », l'emprunt d'Haïti « ne s'est pas aussi soutenu qu'hier ». La chronique intègre rapidement une dimension supplémentaire : le temps ou, plutôt, la succession temporelle des cours. Ces indications ont une portée déictique : elles opèrent une liaison entre les cotations d'hier et celles d'aujourd'hui. La désignation relative de telle ou telle séance contribue à amarrer la succession des chroniques dans un continuum intertextuel. Dire que la rente est « plus en faveur qu'hier » revient intrinsèquement à faire référence à ce qui a été dit, hier, sur la rente dans l'espace éditorial dévolu à la chronique.

La chronique introduit des liaisons temporelles de plus grande ampleur, en dégageant des tendances générales (les fonds espagnols ont « encore fléchi », la caisse hypothécaire baisse « toujours »). Dès son apparition, la chronique porte en germe l'une des missions de prédilection du chroniqueur : reconstituer les régularités du marché financier et dégager des normes constantes ou récurrentes. C'est là l'effet, non de la contrainte tabulaire, mais de la contrainte médiatique. Chaque jour la chronique doit commenter le tableau de cotation et ses évolutions. Le chroniqueur boursier n'est pas dans une position différente du chroniqueur littéraire ou du feuilletoniste. L'astreinte de la publication quotidienne le soumet aux « scansions périodiques définies par la presse (...) les saisons, les rythmes de la journée, les soirées, l'âge social des hommes⁶ ». Une telle astreinte prend la forme d'une contrainte créatrice qui l'amène à utiliser et développer des formats inédits. La périodicité journalistique constitue l'un des principaux stimulants d'une poétique de l'écriture :

Ces rythmes nouveaux s'accompagnent de créations de nouvelles formes littéraires bâties sur la contrainte d'une écriture quotidienne. Les pratiques sociales engendrent toujours leurs poétiques. Ainsi la tenue du journal intime se généralise chez beaucoup de ces écrivains périodiques ; d'autres inventent à partir du modèle intimiste des formes d'écriture originales, comme l'agenda chez George Sand, voué d'ailleurs à une réutilisation littéraire dans le journal, ou comme la chose vue chez Victor Hugo, qui appelle immédiatement la quotidienneté comme contrainte⁷.

Sous l'effet de cette contrainte poétique, le chroniqueur tend à s'émanciper de la fonction première de la chronique : commenter et compléter le tableau de cotation. Le compte-rendu du 21 janvier 1829 du cours des effets publics s'achève sur cette brève remarque : « Demain 21, fête à la Bourse⁸ ». Cette proposition nominale ne déroge

⁶Marie-Eve Thérenty, *La littérature au quotidien*, op. cit., p. 51.

⁷*Ibid.*, p. 60.

⁸*Le Constitutionnel*, 21 janvier 1829, p. 4.

pas à la grammaire de la liste : une virgule vient séparer le sujet (le 21 janvier) de son objet (fête à la Bourse). Sur le fond, elle opère une collision entre deux listes qui n'ont a priori rien à voir : la cotation des effets publics et un agenda mondain de la communauté boursière. Ces notations mondaines restent rares (c'est la seule occurrence pendant les deux premiers mois de la publication de la chronique), mais leur existence témoigne du potentiel de dispersion de la liste journalistique rédigée : sautillant d'une information à l'autre, elle intègre, par sérendipité, une grande variété de données et de discours sur la Bourse. La rubrique expérimentale du *Constitutionnel* inaugure une dynamique d'événementialisation de la Bourse : des indications de nature variable, relevant de dimensions distinctes de la culture textuelle boursière, font l'objet d'une mise en forme uniforme. Cette réduction facilite la mobilisation des informations recueillies au sein de la chronique. Pour Tétu et Mouillaud, la rhétorique de l'événement opère une "découpe" de l'expérience vécue afin de fluidifier sa dissémination : « Le cadre, en isolant un fragment de l'expérience, le sépare de son contexte et permet sa conservation et son transport⁹. » La remarque laconique sur la « fête à la Bourse » ne se distingue pas formellement de l'énonciation des cours. Le rédacteur peut se permettre d'enchaîner, sans rupture syntaxique apparente, l'énumération suivante : « Les actions de la banque ont encore un peu monté ; elles sont à 1790 fr. Demain 21, fête à la bourse¹⁰. »

7.1.2 Une construction discursive combinatoire

Si elle tend à se diversifier, la chronique reste cependant fermement amarrée au tableau de cotation : en 1829, la contrainte médiatique est peu puissante ; comme nous l'avons vu précédemment, elle ne parvient pas à imposer un rythme de publication strictement quotidien. Le formatage tabulaire demeure ainsi prégnant. Une analyse statistique des chroniques publiées par *Le Constitutionnel* au cours des deux premiers mois de 1829 permet d'évaluer son incidence : la chronique est dominée par une écriture combinatoire et procédurale, caractérisée par l'agencement de formules "toutes faites".

La pratique d'une écriture combinatoire fait référence à plusieurs usages :

1) La reprise des éléments ou « cellules » du tableau : ainsi en est-il de noms de titres formalisés, tels que « Bourg. Jouiss. lib. », pour désigner les actions du canal de Bourgogne, dont les jouissances ont été libérées.

2) L'utilisation d'une proposition répétée pour rendre compte d'un prédicat (dans

⁹Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien, op. cit.*, p. 17.

¹⁰*Ibid.*

l'extrait du 4 janvier cité plus haut, la proposition « Les prix des compensation ont été » était sous-entendue, mais aurait pu être reproduite pour chaque élément de la liste).

3) L'emploi de formules jargonnantes et procédurales, couramment formulées lors des séances boursières : le cours d'une rente s'ouvre et se ferme (plusieurs dizaines d'occurrences dans le corpus) une devise est « argent à la cote » (6 occurrences).

Dans quelle mesure l'écriture combinatoire imprègne-t-elle la chronique ? Nous avons tenté d'identifier des séries de structures lexicales consécutives, comprenant plusieurs lemmes qui se suivent dans le texte (ponctuation comprise)¹¹. Par structure lexicale consécutive, nous désignons n'importe quelle succession d'un nombre prédéterminé de mots dans un texte (dans la terminologie spécialisée de l'analyse statistique lexicale, on parle aussi de « n-gram »). Ainsi cet extrait de la chronique du 7 février 1829, « Le 3 p. % ouvert à 76,45, a fermé à 76,80, et le report a été à 25 c. Le 5 p. % ouvert à 109,90 a fermé à 110,20, et le report a été a 45 c. » comprend 35 structures lexicales à trois éléments consécutifs (« Le 3 p. % », « p. % ouvert », « ouvert à 76,45 »). Certaines de ces structures sont récurrentes : elles apparaissent plus d'une fois. Les constructions « a fermé à » ou le « report a été » sont présentes deux fois. Ce tableau montre les premières entrées d'un recensement des constructions de cinq éléments consécutifs.

	Mots	Lemmes
4	A l'ouverture de la Bourse	à <unknown> de le Bourse
5	l'ouverture de la Bourse ,	<unknown> de le Bourse ,
6	de la Bourse , les	de le Bourse , le
7	la Bourse , les fonds	le Bourse , le fond fonds
8	Bourse , les fonds ont	Bourse , le fond fonds avoir
9	, les fonds ont en	, le fond fonds avoir en
10	les fonds ont en un	le fond fonds avoir en un

TAB. 7.2 : Exemple de décompte de formules à cinq éléments consécutifs, ainsi que leurs lemmes correspondants

À l'échelle de l'ensemble du corpus, la répartition des formules récurrentes est fortement disproportionnée : la formule lemmatisée « , avoir fermer à nombre » revient quarante-sept fois et « le ducat avoir suivre le », cinq fois). La part de ces structures récurrentes par rapport à l'ensemble des structures répertoriées, permet de calculer un

¹¹Un lemme correspond à une unité lexicale considérée indépendamment de ses variations syntaxiques : « avoir » constitue un lemme commun à « a », « aura » et « eu » ; la rente et les rentes forment également un lemme unique.

taux de récurrence et donne ainsi une idée du style d'écriture, plus ou moins combinatoire, des textes du corpus.

Nous avons appliqué cette procédure pour 3, 4 et 5 éléments consécutifs, en retirant tous les lemmes non reconnus (les proportions sont ainsi sous-évaluées). Les structures à 3 éléments consécutifs ont un taux de récurrence supérieur à 65 % (pas plus d'une structure sur trois n'est présente qu'une seule fois dans le corpus). Cette proportion descend à 48 % pour les structures à 4 éléments consécutifs et à 35 % pour les structures à 5 éléments consécutifs.

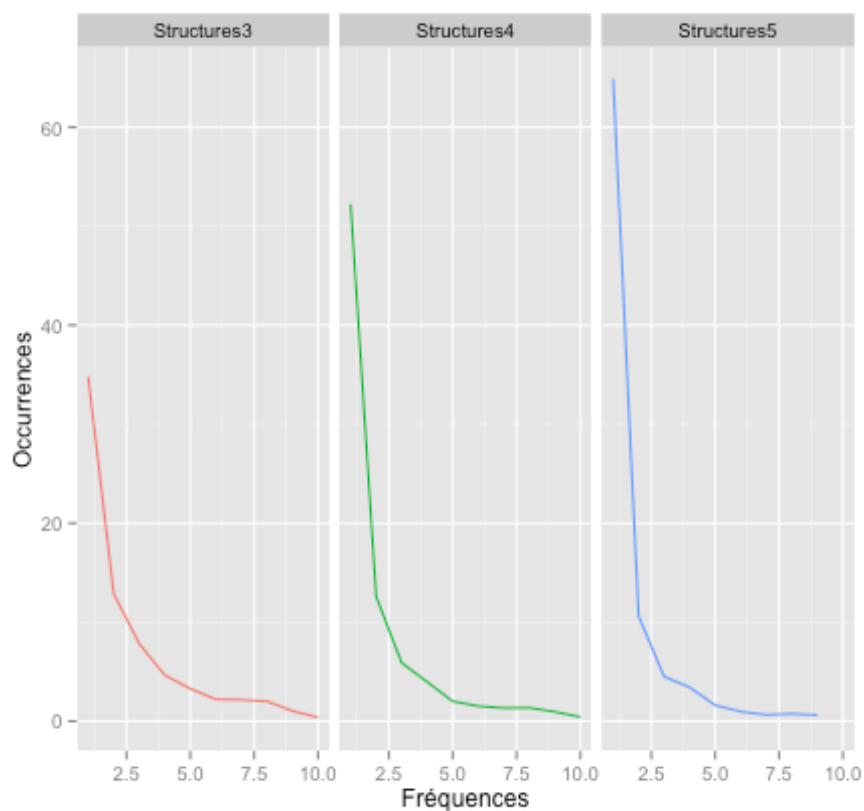


FIG. 7.3 : Fréquences dans le corpus de structures à 3, 4 et 5 éléments consécutifs (pour faciliter la consultation, les structures attestées plus de 10 fois ne sont pas représentées).

Toutes ces structures récurrentes ne reviennent pas aussi souvent dans le corpus. Le graphique ci-dessus illustre cette inégalité. Les structures à 3 éléments consécutifs sont beaucoup plus fréquentes : 37% d'entre elles sont attestées plus de 5 fois dans le corpus. Ce recensement inclut notamment des noms de produits financiers qui reviennent souvent dans le texte : les effets publics (34 occurrences), les fonds espagnols

(27 occurrences), les actions de la banque (14 occurrences), etc. En toute logique, les structures plus longues sont moins réitérées : respectivement 23% et 15% des structures à quatre et cinq éléments consécutifs apparaissent plus de 5 fois. Ces structures ne font pas référence, pour l'essentiel, à des désignations de produits financiers : elles correspondent à des enchaînements formulaires, qui organisent et articulent le développement du compte-rendu : une action « a ouvert à n fr. » (34 occurrences) et « a fermé à n fr. » (42 occurrences), « Les Valeurs sur le [Nom d'une action] sont » (13 occurrences) ou une devise est « argent à la cote » (6 occurrences).

Ce formalisme n'affecte pas que le lexique, mais aussi la syntaxe du compte-rendu. En utilisant un algorithme d'analyse syntaxique, il est possible d'identifier la fonction grammaticale de chaque mot (en d'autres termes, s'il s'agit d'un verbe, d'un nom, d'un adjectif ou d'une préposition). Ce recensement peut ensuite faire l'objet d'un décompte de structures récurrentes selon les règles détaillées en p. 273.

Nous nous apercevons ainsi que la structure syntaxique de certaines phrases est intégralement répétée, tout en admettant l'emploi de termes différents. « DET :ART NUM ABR SYM VER :pper PRP NUM PUN VER :pres VER :pper PRP NUM » (ou, en bon français : « article, nombre, abbréviation, symbole, verbe au présent, proposition, nombre, ponctuation, verbe au présent, verbe au participe passé, préposition, nombre ») se retrouve une dizaine de fois dans le corpus. La structure correspond à un énoncé normalisé de l'évolution des rentes à 5 ou à 3 p. %, du style : « Le 3 p. % ouvert à 74.45, a fermé à 74.70 ».

Date	Formule récurrente
1829-01-06	Le 3 p. % ouvert à 74.45, a fermé à 74.70
1829-01-09	Le 3 p. % ouvert à 74.99, a fermé à 75.05
1829-01-17	Le 5 p. % ouvert à 108.70, a fermé à 108.55
1829-01-22	Le 5 p. % ouvert à 108.50, a fermé à 108.8
1829-02-14	Le 3 p. % ouvert à 76.80, a fermé à 76.90
1829-02-14	Le 5 p. % ouvert à 110.05, a fermé à 110.25
1829-02-22	Le 3 p. % ouvert à 76.60, a fermé à 76.65
1829-02-25	Le 5 p. % ouvert à 110.20, a fermé à 110.25

TAB. 7.3 : Occurrences d'une formule récurrente dans le corpus

Manifestement, les compte-rendu boursier du *Constitutionnel* sont empreints de routines procédurales : une bonne partie de leur contenu découle de la réutilisation de formules et de constructions lexicales et syntaxiques récurrentes. Cependant, cette rubrique constitue-t-elle un cas à part au sein du journal ? Peut-on écarter l'hypothèse que

les usages stylistiques du journalisme de 1829 reposaient également sur une récupération régulière d'un répertoire de formules prédéfinies ?

Afin d'opérer une comparaison relative, nous avons extrait un mini-corpus de premières pages du *Journal des débats*, pendant cinq jours consécutifs de janvier 1829 : du lundi 5 au vendredi 9¹². Bien que restreint, ce mini-corpus paraît représentatif : s'étendant quasiment sur une semaine entière, il associe des rubriques (une chronique musicale, une chronique artistique, des compte-rendu d'ouvrages, des dépêches étrangères, etc.) et des sujets (la guerre gréco-ottomane, la question irlandaise, la réforme municipale) très divers :

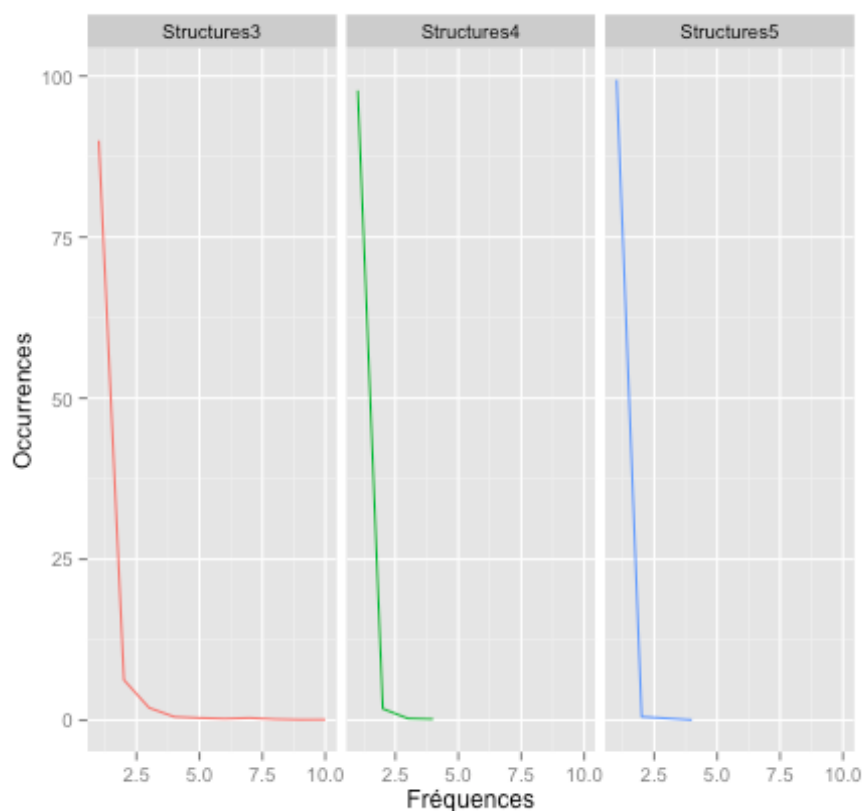


FIG. 7.4 : Fréquences dans le corpus de structures à 3, 4 et 5 éléments consécutifs dans la première page du *Journal des débats*, du 5 au 9 janvier 1829

Les proportions représentées dans le graphique ci-dessus diffèrent radicalement du compte-rendu. Pour les structures à trois éléments consécutifs, le taux de récurrence est

¹²Il aurait été plus logique d'utiliser des unes du *Constitutionnel*, mais lors de notre phase d'observation, ces archives n'avaient pas encore fait l'objet d'une reconnaissance textuelle dans Gallica.

de 10% ; il descend à 2% puis moins de 1% pour les structures à quatre et cinq éléments consécutifs. Plus significativement encore, les fréquences tendent à plafonner. Il n'y a qu'une seule structure à 5 éléments consécutifs présente plus de deux fois : « la liberté de la presse » (attesté quatre fois, dans trois exemplaires différents : le 6, le 7 et le 9 janvier).

Clairement la une des *Débats* limite l'emploi de formules récurrentes : l'inspiration de modèles littéraires et rhétoriques ainsi que la nécessité de présenter une actualité sans cesse changeante ou de combiner des formats très différents incite la rédaction à renouveler sans cesse ses moyens d'expression. Seule une comparaison sur une plus longue durée permettrait de reconnaître certaines régularités. La présence de l'expression « la liberté de la presse » dans trois exemplaires et en lien avec trois sujets d'actualité distincts met en évidence l'émergence de repères communs à une culture journalistique (la liberté de la presse est alors effectivement au cœur des préoccupations de la profession). Néanmoins, par définition, l'écriture journalistique généraliste fait primer un principe de réinvention et d'originalité : elle s'efforce de varier autant que possible les constructions lexicales et syntaxiques et d'éviter de donner l'impression de répétitions ou de "lourdeurs".

Par contraste, le compte-rendu boursier apparaît comme un texte modulaire, reposant sur l'agrégation d'expressions récurrentes. Ce n'est pas une exception au sein de la dernière page. Nous avons déjà mentionné sa relation privilégiée avec le tableau de cotation des effets publics et des changes, mais il voisine également avec d'autres formes tabulaires ou semi-tabulaires : la liste des spectacles, les cours des denrées au Halles (publiés tous les mardi) et, surtout, les réclames. Depuis décembre 1827, le quotidien généraliste consacre une part importante de sa surface rédactionnelle à des contenus promotionnels. Initialement, ils étaient dispersés à l'échelle de l'ensemble du journal, dans une sorte de « colonne publicitaire ». Progressivement, cette matière textuelle a été reléguée dans la quatrième page, soit à proximité du compte-rendu boursier.

La proximité est aussi stylistique : le message publicitaire découle, alors d'une construction modulaire ; il colle et associe des formules procédurales ou des *expressions toutes faites*, facilement reconnaissables par le lecteur potentiel. Une étude statistique n'est pas envisageable en l'état : la reconnaissance textuelle des annonces publicitaires reste médiocre et ne permettrait pas de dégager des constructions lexicales ou syntaxiques régulières. Une consultation des réclames publiées au début du mois de janvier dans *Le Constitutionnel* révèle plusieurs constructions récurrentes : les incipit du style

« On désire trouver » ou « On désire former »¹³; l'utilisation de formules judiciaires dans les actes de vente; le développement de discours et de stratégies promotionnels normalisés (les anticipations d'un succès futur sont courantes : « Ce recueil doit avoir le plus grand succès dans les salons¹⁴ »)

7.1.3 Une syntaxe nominale et laconique

L'étude statistique du corpus met en évidence un autre trait poétique fondamental : le recours fréquent à l'ellipse, aux formulations brèves et concentrées, qui vont parfois jusqu'à la disparition du verbe. Nous avons mesuré la taille moyenne des phrases, à partir d'une définition approximative : tout point suivi d'une majuscule constitue le séparateur de deux phrases¹⁵.

Ces phrases reconstituées sont relativement brèves : environ quatorze éléments en moyenne. Par comparaison, le corpus témoin des cinq unes du *Journal des débats* comprend, en moyenne, des phrases deux fois plus longues (environ 32 éléments). Les extrêmes constituent également des indicateurs parlants : la phrase la plus longue du corpus de compte-rendu boursier comprend 65 éléments; pour le corpus témoin, le décompte monte jusqu'à 203 éléments. Certaines discussions politiques inspirent de grandes envolées lyriques, marquées par des périodes successives :

Ce n'est certes pas, comme on l'insinue, en affranchis de la veille qui épuisent du jour au lendemain leur liberté, ce n'est pas en muets qui viennent de recouvrer la parole, et à qui tout semble bon à dire : on croirait, tout au contraire que notre droit est de vieille date : et qu'une longue habitude de liberté nous a dégoûtés de la licence et en vérité, à voir combien nous mettons de délicatesse à pardonner les torts, de réserve à juger les hommes, de discrétion à taire les souvenirs, on ne se douterait pas qu'il y a moins d'un an nos mandataires élaboraient dans la Chambre élective une loi qui n'est pas la meilleure encore, ni la dernière, et où l'on voit çà et là quelques restes de peur, quelques scrupules de ressouvenirs, mais où ce principe du moins, a été franchement abordé, et mis enfin hors de cause, à savoir que la France est digne d'une presse libre¹⁶.

Le compte-rendu boursier admet également une forme de dilatation du langage : l'affranchissement partiel de la contrainte tabulaire autorise le déploiement de digres-

¹³Ils sont notamment très fréquents dans *Le Constitutionnel*, 5 janvier, p. 4

¹⁴*Le Constitutionnel*, 5 janvier, p. 4

¹⁵Dans le corpus le point est aussi utilisé comme signe d'abréviation, ainsi « fr. » pour franc.

¹⁶*Journal des débats*, 9 janvier 1829, p. 1

sions et de commentaires subsidiaires. Néanmoins, cette dilatation reste très contrôlée. La phrase la plus longue est en fait subdivisée en petites unités indépendantes, qui correspondent aux formules récurrentes étudiées plus haut :

Le 3 p. % a été fort abondant au parquet, et il s'en est vendu sans que le cours ait eu ni baisse ni variations importantes : ouvert à 74.80, il a fermé à 85 c., hier il avait fermé à 74.90 : il a fermé à 75.10 pour fin prochain, ce qui fait un report de 25 c.

Cette économie du langage favorise certaines structures syntaxiques : en particulier, les phrases nominales. Elles représentent 19% des phrases corpus de compte-rendu boursiers contre un peu plus de 10% des phrases du corpus-témoin du *Journal des débats*. Cette surreprésentation découle d'usages différenciés. Dans les unes des *Débats*, la plupart des phrases nominales ont une fonction éditoriale : elles constituent le titre d'une section, un indicateur de temps et de lieu ou la signature d'une correspondance épistolaire. Ces constructions ne se retrouvent qu'exceptionnellement dans le corps d'un article (ainsi en est-il de « Voici la réponse du marquis d'Anglesey Phoenix-Park , 25 décembre 1828. »).

Dans le compte-rendu boursier, cette exception devient, sinon une règle, du moins une pratique courante. Les formations éditoriales (telles que les intitulés « Changes. » ou « Effets publics. ») composent une part importante des phrases nominales ; elles n'en résument pas tous les emplois. La construction syntaxique la plus fréquente fait intervenir la préposition *sans*, alors dispensée de l'utilisation du verbe être : « Haïti sans variations , à 465 fr.¹⁷ », « Les canaux toujours sans affaires¹⁸ », « Les roubles sans affaires¹⁹ ».

Les phrases nominales sont généralement très courtes (moins de cinq éléments, ponctuation comprise en moyenne). Elles s'allongent parfois par le biais de la préposition *ainsi*, qui a alors pour effet de généraliser une observation à d'autres éléments sans faire intervenir de verbe : c'est le cas de la formule « Haïti un peu plus ferme à 525, ainsi que les caisses, à 610. », attestée le 14 février, qui est de nouveau employée dans une forme encore étendue le 26 février : « Les actions de la banque, Haïti et les actions de la caisse hypothécaire, sans changement. »

¹⁷*Le Constitutionnel*, 8 janvier 1829, p. 4

¹⁸Formule utilisée à plusieurs reprises dans *Le Constitutionnel* : 9 janvier 1829, p. 4 ; 17 janvier 1829, p. 4 ; 29 janvier 1829, p. 4 ; 30 janvier 1829, p. 4, etc.

¹⁹*Le Constitutionnel*, 7 février 1829, p. 4

Cette écriture très resserrée paraît anticiper sur certaines évolutions futures de l'écriture journalistique. Les tournures littéraires, voire lyriques, qu'affectionne alors la une du *Journal des débats* s'inscrivent dans un certain paradigme rédactionnel : celui du journalisme rhétorique. Au cours des décennies suivantes, le développement des industries médiatiques et des réseaux télégraphiques transforme cet ordre stylistique : les périodes élégantes laissent place à des constructions plus dépouillées et plus standardisées.

À la lumière de ce contexte structurel, la comparaison du compte-rendu boursier du *Constitutionnel* et de la une du *Journal des débats* augure d'une sorte de chassé-croisé. Plusieurs indices suggèrent que l'énoncé des cours tend à s'émanciper, justement, d'un simple énoncé des cours : la grammaire de la liste se déstructure rapidement et laisse place à des constructions verbales moins codifiées, qui sortent parfois complètement du cadre d'un commentaire des cours (ainsi en était-il de l'agenda mondain). Inversement, le journalisme littéraire de la une, rétif apparemment à toute formalisation et distendu dans de longues séquences réflexives, est sur le point de se métamorphoser : quelques formules récurrentes suggèrent l'émergence d'une culture médiatique (la « liberté de la presse » constitue un point d'ancrage décisif de ces méta-discours sur l'activité journalistique), la couverture de l'actualité internationale, reposant déjà sur la reprise de « dépêches », fait également intervenir ponctuellement des routines et des tics de langages (3 occurrences de la « question irlandaise »). En d'autres termes, tandis que le compte-rendu mobilise progressivement les ressources d'un journalisme littéraire, ce journalisme littéraire tend à s'imprégner d'une écriture formaliste et elliptique.

7.2 Une dispersion lente (1829-1838)

Pendant la décennie suivant son apparition, la chronique boursière se diffuse. Elle ne change pas significativement ; tout change autour d'elle. Le code poétique des premiers comptes rendus publiés dans le *Constitutionnel* se maintient. L'écriture reste semitabulaire et puise au même répertoire de formules récurrentes. Elle admet des espaces de liberté, plus ou moins étendus, au gré de l'espace textuel accordé à la chronique. Des politiques éditoriales plus ambitieuses commencent à être envisagées à partir de la seconde moitié de la décennie 1830. Lors de la fondation de *La Presse*, Girardin tente de capter l'audience de la presse financière spécialisée : *La Presse* annonce qu'elle peut se substituer à six journaux de commerce.

Si la chronique boursière reste en retrait, la publicité financière connaît un développement considérable, sous l'impulsion de plusieurs fièvres spéculatives (en particulier l'emballement préalable à la crise de 1837). Cherchant à adapter le discours financier aux contraintes de la publication périodique généraliste, elle multiplie les innovations stylistiques.

7.2.1 La chronique boursière : une évolution graduelle

La chronique boursière du *Journal des débats* apparaît le 13 juillet 1830. Les trois premiers paragraphes ne se distinguent pas fondamentalement du compte-rendu présent depuis un an et demi dans le *Constitutionnel* : ils recensent les évolutions de chaque valeur en recourant à des formules procédurales. Ainsi la chronique du 15 juillet s'ouvre sur cet incipit : « Les cinq ont baissé de 5 c. ; les quatre n'ont pas varié, et les trois ont fléchi de 45 c.²⁰. »

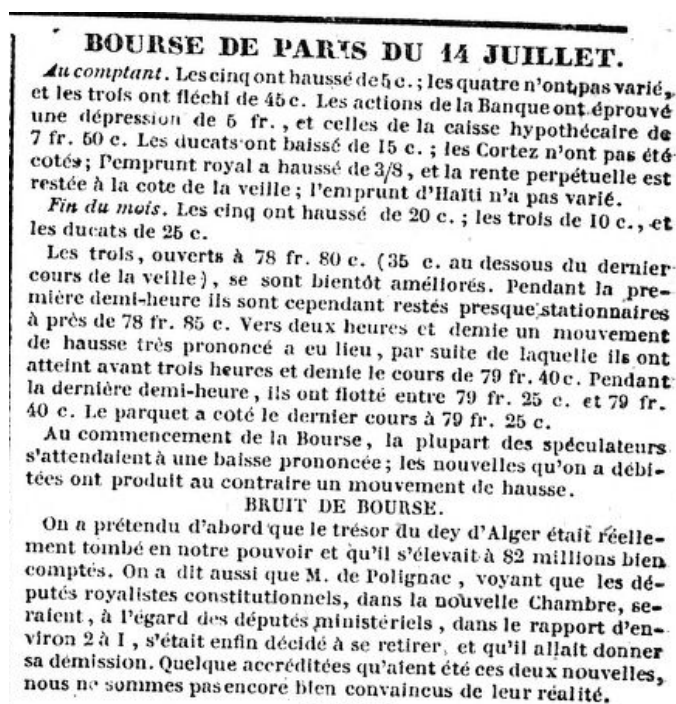


FIG. 7.5 : La chronique boursière dans le *Journal des débats* du 15 juillet 1830 (p. 4)

La chronique intègre également une forme expérimentale, qui disparaît rapidement : les “Bruits de Bourse”. Elle possède son propre sous-titre et un style bien particulier : la

²⁰*Journal des débats*, 15 juillet 1830, p. 4.

plupart des informations sont attribuées au pronom *on* ; elles portent sur des événements de nature politique qui pourraient influencer sur les cours de la Bourse.

BRUITS DE BOURSE

On a prétendu d'abord que le trésor du dey d'Alger était réellement tombé en notre pouvoir et qu'il s'élevait à 82 millions bien comptés. On a dit aussi que M. de Polignac, voyant les députés royalistes constitutionnels, dans la nouvelle Chambre, seraient, à l'égard des députés ministériels, dans le rapport d'environ 2 à 1, s'était enfin décidé à se retirer, et qu'il allait donner sa démission²¹.

Le journal précise qu'il ne faut pas accorder un crédit excessif à ces informations : « Quelque accréditées qu'aient été ces deux nouvelles, nous ne sommes pas bien convaincus de leur réalité²² ». Des recensions ponctuelles des rumeurs colportées par les spéculateurs sont attestées dans le *Journal des débats* depuis 1825 : après le scandale de la conversion des rentes, la rédaction prit l'habitude de drainer des informations à la Bourse²³. La transformation de ces recensions en commentaires périodiques et leur intégration dans le compte-rendu de la Bourse de Paris témoigne d'une inflexion généraliste du discours : les *Débats* souhaitent impliquer un lectorat élargi, qui ne suivrait pas seulement l'actualité boursière pour surveiller ses investissements, mais aussi pour s'informer indirectement de certaines évolutions politiques, plus ou moins avérées. L'initiative ne dure pas : les bruits de la Bourse disparaissent dans le sillage de la Révolution de Juillet. Le compte-rendu se réduit de nouveau à deux paragraphes semi-tabulaires ; il reste optionnel et occasionnel.

Le 7 janvier 1834, le *Journal des débats* institue une pratique stylistique plus durable. Il met en place un résumé introductif, qui présente les tendances globales de la Bourse, avant de détailler les variations de chaque titre.

Le résumé introductif s'ouvre sur la phrase suivante :

En général, la Bourse d'aujourd'hui a été très active sous le rapport des affaires, et sa tenue a été ferme ; nos fonds se sont fait remarquer, la rente 5 p. 100 par une demande très suivie au comptant, et la rente 3 p. 100 par une plus grande masse d'affaire à terme et moins d'achats au comptant²⁴.

²¹ *Ibid.*

²² *Ibid.*

²³ Cf. plus haut, p. 220.

²⁴ *Journal des débats*, 7 janvier 1834, p. 4

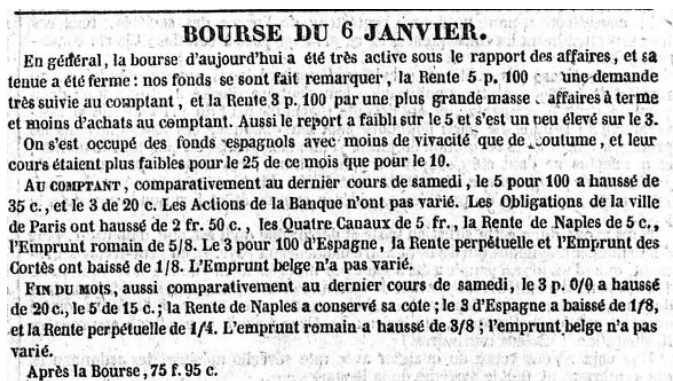


FIG. 7.6 : L'avènement d'un résumé introductif : la chronique boursière dans le *Journal des débats* du 7 janvier 1834 (p. 4)

L'effort de narrativisation reste limité. L'utilisation de la locution adverbiale, *en général*, énonce certes une vérité générale (la Bourse dans son ensemble « a été très active »); l'énoncé ne concerne en réalité que le cours des deux principales valeurs de la Bourse de Paris. Néanmoins, ce résumé introductif marque l'émergence et la consolidation d'une écriture journalistique de la Bourse moins procéduralisée : l'évocation d'une tendance générale suppose l'utilisation d'un lexique adapté. La Bourse fléchit ou monte rarement dans sa totalité : elle est agitée de tendances contradictoires que le chroniqueur doit déchiffrer. Ainsi, bien que ces tendances soient parallèles, il opère une distinction entre l'activité des investisseurs et l'évolution générale des cours. Cette chronique agrège progressivement de nouvelles subdivisions : il existe un paragraphe consacré aux changes à partir du 12 mai 1835, puis un bref compte-rendu de la Bourse de Londres à partir du 18 mars 1837.

L'auteur de ces commentaires demeure anonyme. En 1867, Jules Paton retrace la naissance du bulletin boursier et mentionne, au passage, l'un de ses grands précurseurs : J. Casse, alias l'abbé Casse. La forme serait née dans la loge du concierge du Palais Brogniart : « Le président des bulletiniers était l'abbé Casse. Il savait avant eux l'histoire des chemins de fer, calculait bien, prisait beau coup et faisait fortune²⁵. » Le qualificatif de *président* fait apparemment référence à une antériorité : Casse se targue d'une expertise de longue date dans le domaine des chemins de fer ; pendant le Second Empire, il ne collabore plus à aucun journal.

Le personnage apparaît dans d'autres sources : les biographies de Jules Verne. Au milieu des années 1850, le romancier d'anticipation tente sa chance à la Bourse. Il

²⁵ *Le Figaro*, 31 décembre 1867, p. 1

fréquente une galerie de personnages pittoresques où transparait, entre autres, le fameux Abbé Casse. Sa correspondance le présente comme un ancien curé breton, qui soutient constamment le Crédit mobilier des frères Pereire : « on l'appelait "l'abbé Casse". On lui demandait aussi sa bénédiction pour le *Crédit mobilier*, les jours de baisse, parce que, disait-on, il était à l'agonie »²⁶. Casse est vraisemblablement l'auteur d'un *Almanach culinaire*, paru à Paris en 1846, mais dont la première édition remonterait peut-être à 1830²⁷. Le style humoristique et rabelaisien de l'ouvrage correspond aux descriptions de la conversation de Casse reportées par Verne. L'identification de Casse avec un industriel du nord, Jean Casse, s'est, par contre, avérée inexacte²⁸.

Toute tentative de reconstruction à partir de ces sources éparses serait acrobatique. Étant donné ses liens de connivences avec le *Crédit mobilier* des frères Pereire, nous serions tenté de formuler l'hypothèse suivante : Casse serait l'un des premiers (sinon le premier) auteurs du compte-rendu du *Journal des débats*; il s'installe à la loge du concierge pour rédiger son texte et les autres bulletiniers anonymes suivent rapidement son exemple ; il se lie aux Pereire et joue, peut-être, un rôle dans le recrutement d'Isaac Pereire comme chroniqueur hebdomadaire en 1838.

7.2.2 Vers une nouvelle absorption de la presse spécialisée ?

Au cours de la partie précédente, nous avons rendu compte d'une altération décisive des relations entre les quotidiens généralistes et la presse économique spécialisée : la levée du privilège temporel entraîne une expansion sans précédent des journaux de commerce. Les feuilles de commerce disparaissent entre 1827 et 1833 ; le journal se déleste de nombreuses formes propres aux communautés marchandes (les annonces, les mouvements maritimes, les avis du tribunal de commerce...) ; la rubrique boursière, composée alors de la seule cotation, demeure. En vérité, elle n'est pas seulement préservée : elle devient le prisme régulier par lequel le quotidien saisit l'actualité économique et financière.

Pour autant, plusieurs nouveaux titres tentent de rétablir cette hégémonie éditoriale récemment disparue. Le 15 juin 1836, Girardin publie une brochure annonçant les principaux traits de *La Presse*, dont le premier numéro paraîtra 15 jours plus tard. La

²⁶Charles Lemire, *Jules Verne, 1828-1905*, Paris : Berger-Levrault, 1908, p. 12.

²⁷Abbé Casse, *Almanach de la table*, Paris : Victor Bouton, 1846, p. 7.

²⁸Cf. une biographie de Jean Casse, dont les indications contredisent les descriptions de Jules Verne et de Jules Paton : Henry Lauzac, *Galerie historique et critique du dix-neuvième siècle*, Bureau de la Galerie Historique, 1865, p. 229.

future rubrique économique (qui contiendrait la rubrique boursière) est décrite en ces termes :

LA PRESSE manquerait à la réforme économique qu'elle entreprend si, par plus d'ordre dans la distribution de ses matières, par plus de concision et de soin apportés à la rédaction, ou par des suppléments publiés toutes les fois qu'ils seront nécessaires, elle ne saurait procurer à un certain nombre de ses lecteurs l'économie des recueils suivants :

Journal de Commerce, coûtant 80
 Echo de la Halle aux Blés (paraissant 2 fois par semaine) . . . 32
 Petit courrier de la Halle aux Blés (1 fois par semaine) . . . 16
 Prix courant général et légal des marchandises en gros . . . 30
 Journal des Tissus (paraissant 1 fois par semaine) 22
 Journal des Denrées (paraissant 2 fois par semaine) 22²⁹.

La nouvelle presse quotidienne affiche ainsi clairement ses ambitions : se substituer à la presse financière spécialisée. Girardin développe deux arguments à l'appui de cette substitution, l'un explicite, l'autre plus implicite. Une rubrique économique bien concise et développée assure une substantielle économie : au lieu de s'abonner à une demi-douzaine de périodiques (ce qui représente plus de 200 francs par an), il est possible de se limiter à la seule *Presse*. La liste des périodiques spécialisés spécifie leur temporalité relâchée (2 fois par semaine pour les *Échos de la Halle aux Blés*, 1 fois par semaine pour le *Journal des tissus*). Par contraste, *La Presse* est publiée quotidiennement. Girardin réactualise le privilège temporel qui avait garanti à la presse généraliste une hégémonie d'un demi-siècle sur la diffusion périodique de l'information commerciale.

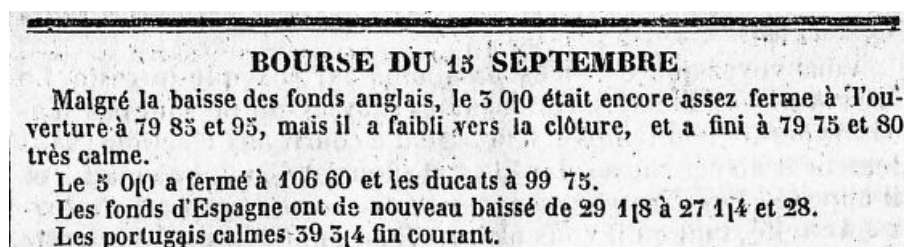


FIG. 7.7 : La « Bourse du 15 septembre » dans *La Presse*, 16 septembre 1836 (p. 4)

Le projet ne se concrétise pas. Au cours de sa première année d'existence, *La Presse* modifie régulièrement la rubrique boursière. Nous avons effectué un relevé de toutes ces

²⁹*La Presse*, 15 juin 1836, p. 4.

altérations : nous en avons identifié 65 de juillet 1836 à juin 1837, dont la majeure partie au cours des deux premiers mois d'activité du journal. Girardin tient apparemment à positionner fortement le quotidien sur le créneau de l'information économique généraliste. Pour autant la chronique reste peu développée. Elle apparaît d'abord comme une imitation de la chronique du *Journal des débats* (la structure de la cotation est également intégralement reprise). Puis, elle tend à régresser. La chronique du 16 septembre 1836 se réduit ainsi à quelques phrases.

7.3 La naissance de la publicité financière

Tandis que la chronique boursière se développe modestement pendant la majeure partie des années 1830, une autre forme connaît un essor beaucoup plus marqué : la publicité financière.

7.3.1 Une analyse comparée sous contraintes

L'industrie publicitaire naît en France à la faveur d'une disposition légale : la « loi de justice et d'amour » de 1827, qui visait à museler la presse en l'asphyxiant financièrement³⁰. Afin de financer la hausse du timbre et du cautionnement, les quotidiens s'ouvrent massivement aux annonces. Cette ouverture soudaine satisfait des besoins économiques structurels : l'expansion de la consommation (notamment dans le champ de l'économie littéraire et artistique) encourage la diffusion d'annonces à grands tirages. Marc Martin décrit une évolution thématique de cette production publicitaire (qui suggère également une évolution parallèle du profil sociologique de « l'annonceur-type ») : d'abord dominée par l'édition, elle s'ouvre progressivement à d'autres secteurs commerciaux. Initialement inexistantes, les annonces financières occupent une part croissante (300 000 francs de recette pour la Société générale des annonces en 1846)³¹.

Afin de compléter les observations de Marc Martin et de repérer les éléments poétiques d'un discours publicitaire sur la Bourse, nous avons constitué deux corpus d'annonces. Ils comprennent l'ensemble des réclames publiées dans le *Journal des débats* en avril 1833 et en avril 1838. Par contraste avec les chroniques du *Constitutionnel*, ces textes n'ont pas été corrigés *a posteriori* et comprennent de nombreuses erreurs de

³⁰Sur cette loi, cf. notre présentation de la situation légale de la presse française à la fin des années 1820, p. 236.

³¹Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992, p. 146.

restitution (les OCR peinent à retranscrire correctement des documents aussi « composites » que les annonces publicitaires). En l'état, il n'est pas envisageable d'élaborer des indices mesurant la diffusion de constructions verbales ou syntaxiques. Notre analyse est beaucoup plus prudente et se limite à évoquer la fréquence, relative, de tel ou tel élément lexical.

Depuis la parution de l'article de Barthes sur la rhétorique de l'image³², le discours publicitaire constitue un objet de prédilection de l'analyse sémiologique et communicationnelle³³. Ces acquis ne sont pas forcément transposables à notre corpus. Pour Barthes l'étude d'une publicité représente une « facilité considérable » pour élaborer une rhétorique de l'image. En effet, le message est conçu et codifié pour être aussi explicite que possible : « en publicité, la signification est assurément intentionnelle : ce sont certains attributs du produit qui forment a priori les signifiés du message publicitaire et ces signifiés doivent être transmis aussi clairement que possible (...) l'image publicitaire est franche, ou du moins emphatique³⁴. » Peut-on arguer de cette “franchise” pour les avis insérés dans la presse vers 1830 ? À cette date, la notion de *publicité* n'est pas fixée : la pratique ne s'est généralisée que quelques années plus tôt, le mot, lui-même, n'existe pas (on parle alors d'annonces ou d'avis, la publicité ne faisant que référence à l'acte de « rendre public ») ; il n'existe pas davantage de profession publicitaire structurée.

Pour Marie-Ève Thérénty, l'exégèse des productions publicitaires au XIX^e siècle fait émerger des interrelations complexes, difficilement réductibles à des modèles sémiotiques uniformes : « Ce corpus de réclames n'est pas négligeable même s'il faut le considérer avec précaution, tant les contraintes extérieures et la superposition des écritures compliquent la tâche de l'exégète³⁵. » La dissémination des discours sur la réclame dans l'espace public n'a d'ailleurs pas entraîné l'émergence d'une “réclamologie”, soit d'une approche systématique de l'objet “réclame”³⁶. En étudiant l'émergence de la publicité journalistique, nous sommes de nouveau confrontés à la problématique méthodologique de notre thèse : comment instituer en “objet de recherche” une production textuelle non codifiée ?

L'intérêt croissant des recherches littéraires et communicationnelles sur les pratiques

³²Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », *Communications*, vol. 4, n° 1, 1964, p. 40–51.

³³Pour un bilan partiel de ces recherches, cf. Gilles Lugin, *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Peter Lang, 2006.

³⁴Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », *op. cit.*, p. 40.

³⁵Marie-Ève Thérénty, « La réclame de librairie dans le journal quotidien au XIX^e siècle : autopsie d'un objet textuel non identifié », *Romantisme*, vol. n°155, n° 1, 2012, p. 102.

³⁶*Ibid.*, p. 92.

publicitaires du XIX^e siècle, nous permet d'énoncer quelques repères génériques sans encourir l'écueil de l'anachronisme ou de la fixation *a posteriori*. L'annonce publicitaire s'apparente à un "microrécit" médiatique : elle est conçue pour circuler dans l'espace du journal, voire hors de cet espace³⁷. De là découle toute une série de contraintes *a priori*. La brièveté, dans la mesure où la mobilité est directement proportionnelle à l'aptitude à s'insérer aisément dans des lieux éditoriaux très divers. La répétition qui, pour Pinson et Thérénty ne tient pas seulement à la périodicité intrinsèque du support journalistique mais à « une esthétique de la répétition-succession », source d'une « lecture rythmée et cumulative »³⁸. L'anonymat, qui fonde la prétention de ces textes à se fondre dans un « horizon collectif » : les publicités journalistiques, systématiquement disposées en quatrième page après une brève expérimentation en troisième colonne, construisent une métaphore médiatique de la totalité des interactions commerciales³⁹.

L'annonce se distingue de la plupart des microrécit par sa fonction éditoriale et énonciative : elle cherche à faire vendre. L'impératif de provoquer l'acte d'achat soumet le texte publicitaire à une tension paradoxale. D'un côté, elle doit être aussi univoque que possible (c'est en ce sens que Barthes parlait de « franchise »). D'un autre côté, comme le rappelle Philippe Hamon, l'impératif de se faire remarquer entraîne dans les annonces journalistiques et les affiches du XIX^e siècle le déploiement d'une inventivité sémiotique : « toute la panoplie de la sémiologie y est convoquée : marques, signes, noms propres, chiffres, groupes de signes, signaux, images ou enseignes valant comme autant de consignes. C'est un faire-croire (à une valeur, supposée positive) qui vise à un faire-faire (acheter)⁴⁰. »

Nous n'opérons pas ici de caractérisation plus précise. L'étude de la publicité bourgeoise et de sa spécificité dans le champ général des productions publicitaires s'ouvre avant toute chose sur une analyse du texte publicitaire du *Journal des débats* et de ses inflexions propres. L'identification préalable des principaux traits lexicaux et syntaxiques des deux corpus comparés permet dans un second temps de dégager des éléments ou des jeux de contraintes spécifiques.

³⁷Marie-Ève Thérénty et Guillaume Pinson, « Présentation : Le minuscule, trait de civilisation médiatique », *Études françaises*, vol. 44, n° 3, 2008, p. 5.

³⁸*Ibid.*, p. 8.

³⁹*Ibid.*, p. 9.

⁴⁰Philippe Hamon, *Texte et idéologie*, PUF, 1997 (1ère édition, 1984), p. 3.

7.3.2 De la publicité littéraire à la publicité financière

Nous avons effectué une première caractérisation de notre corpus en recourant à l'analyse des correspondances. Cet outil statistique compare l'occurrence d'un terme dans deux corpus (par exemple, dans le corpus de 1833, le terme "action" représente 2 mots pour mille ; dans le corpus de 1838, cette proportion s'élève à 39 mots pour mille). Il est ensuite possible de positionner ces séries de proximités relatives dans un espace en deux dimensions, en recourant à des calculs complexes (détermination de l'inertie, réduction des dimensions...). Pour Brigitte Escofier cette technique « permet de dégager une structure de chacun de ces ensembles, considérés uniquement du point de vue de ses relations avec l'autre ou avec les autres⁴¹ ». Nous obtenons ainsi une cartographie des ensembles discursifs de chaque corpus : plus un terme est près du centre, plus il est distribué dans l'intégralité du corpus (inversement, un terme "extrême" sera très présent dans un petit nombre de textes et quasiment absent par ailleurs).

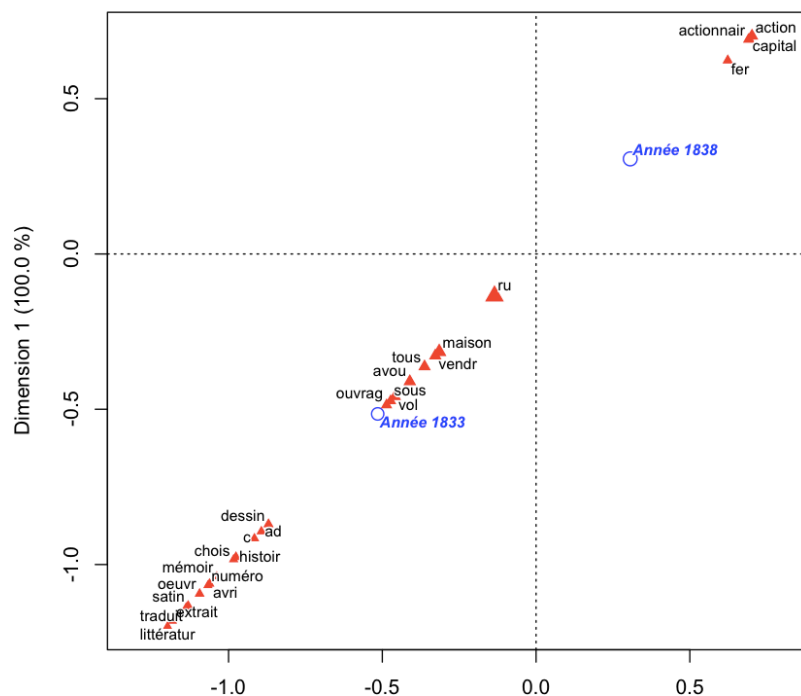


FIG. 7.8 : Analyse des correspondances dans le corpus publicitaire des *Débats*

L'axe droite-gauche s'apparente à un axe "corpus de 1833"- "corpus de 1838". Trois

⁴¹Brigitte Escofier-Cordier, « L'Analyse Factorielle des Correspondances », *Cahiers du BURQ*, vol. 13, 1969, p. 25.

ensembles discursifs se détachent. Le premier (en bas à gauche) s'inscrit dans un champ lexical littéraire et artistique : la "littérature" est d'ailleurs le terme le plus *bas*. Nous y trouvons également "traduit", "œuvre", "mémoire", "histoire", "dessin"... Le second ensemble (au centre) est plus indistinct, mais on y reconnaît certains termes caractéristiques des annonces légales et immobilières ("vendre", "maison", "rue", "notaire"). Enfin, le troisième et dernier ensemble est empreint d'une terminologie financière : "action", "actionnaire", "capital", "fer".

L'analyse des correspondances permet d'identifier trois genres publicitaires différenciés et de cerner leurs évolutions générales au cours des années 1830. L'annonce légale et immobilière constitue le centre de gravité du marché publicitaire : elle répond à une demande structurelle et stabilisée. Inversement, l'annonce littéraire tend à stagner voire à régresser, tandis que l'annonce financière connaît un essor considérable.

L'examen du classement des termes les plus fréquents en 1833 et en 1838 conforte cette interprétation. Certains mots correspondent à un stock de références partagées, qui s'étendent indépendamment de l'objet ou du domaine de l'annonce. Cela inclut des déictiques spatiaux ("Paris" et "rue" sont les deux entrées les plus fréquentes des deux corpus, avec respectivement 509 et 746 occurrences en 1833 et 701 et 959 en 1838) ou des indications consubstantielles de l'acte d'annonce (le "prix", avec 232 occurrences en 1833 et 338 en 1838). Certains verbe, tels "s'adresser" (261 occurrences en 1833, 464 en 1838) apparaissent comme l'élément de base d'une syntaxe publicitaire. Les occurrences des mots relevant du second *genre*, celui de l'annonce légale et immobilière, restent également pérennes : on vend toujours autant de maisons en 1833 (269 occurrences) qu'en 1838 (244 occurrences), et la figure du notaire est toujours aussi prégnante (294 occurrences en 1833, 494 en 1838).

Pour les deux autres "genres", la rupture est perceptible. Les "actions" sont presque inexistantes en 1833 (8 occurrences) et deviennent un des mots les plus courants en 1838 (232 occurrences). Les "actionnaires" et les "sociétés" connaissent un essor comparable (de 4 à 99 occurrences pour l'un, de 76 à 221 occurrences pour l'autre). L'emploi de ces termes diffère notablement. En 1833, le terme "société" ne paraît que dans le cadre d'annonces légales, signalant la création de telle ou telle organisation. Ainsi le 24 avril, plusieurs distillateurs « ont formé entre eux une société en nom collectif pour le commerce de fruiterie et épicerie et la fabrication et débit de liqueurs⁴² ». En 1838, la société en commandite cotée en Bourse est la structure la plus fréquente. L'annonce ne

⁴² *Journal des débats*, 24 avril 1833, p. 4.

visé pas à faire connaître ses statuts mais à susciter des investissements et des achats d'actions (d'où l'utilisation fréquente de la formule "MM. les actionnaires"). Ainsi le 3 avril, une entreprise précise que « MM. les actionnaires pourront se présenter à la caisse de la société, rue du Cadran, n° 14 pour toucher l'intérêt semestriel de leurs actions⁴³ ». Dans la même optique, les frères Rothschild « ont l'honneur de prévenir les porteurs d'Obligations belges qu'ils paient à bureaux ouverts⁴⁴ ». Par contraste, les termes "littéraires" sont sur le recul : les "ouvrages" passent de 76 à 47 occurrences, les "libraires" de 50 à 29 occurrences. Mentionnée à 20 reprises en 1833, la "littérature" n'est, symboliquement, plus attestée en 1838.

Un décompte des formules récurrentes effectué selon les mêmes modalités que pour l'étude de la chronique boursière du *Constitutionnel* (voir *infra*, p. 7.2.1), conforte cette interprétation. En 1833, comme en 1838, la quatrième page recourt au même fonds commun de formules administratives et judiciaires : « la chambre de commerce de Paris » (11 occurrences en 1833, 42 en 1838), « l'audience des criées du tribunal » (8 occurrences en 1833, 12 en 1838), « s'adresser pour les renseignements » (8 occurrences en 1833, 10 en 1838). Les annonces littéraires de 1833 utilisent également des expressions procédurales pour désigner des objets éditoriaux : « avec un dessin composé par M. » (9 occurrences en 1833, pas d'attestation en 1838). Les annonces de 1838 sont empreintes d'un répertoire de tournures procéduralisées pour désigner des activités marchandes : « d'un revenu net de » (9 occurrences), « au siège de la société » (8 occurrences), « agent de change, rue » (7 occurrences)...

7.3.3 L'inventivité stylistique de l'écrit publicitaire : l'exemple des Bougies de l'Étoile

La substitution thématique, du littéraire au financier, s'accompagne de l'émergence de nouvelles pratiques éditoriales.

En 1833, les annonces récurrentes sont peu fréquentes : le discours publicitaire se déploie dans les deux dimensions spatiales de la page sans tirer parti de la dimension temporelle. Les mentions du "journal" ne sont jamais méta-discursives : elles font toujours directement référence à un objet publicitaire. Ainsi, une annonce du 4 avril 1833 indique que « ce journal paraît en format grand in-folio les lundis mercredis et ven-

⁴³ *Journal des débats*, 3 avril 1838, p. 4.

⁴⁴ *Journal des débats*, 10 avril 1838, p. 4.

dredis »⁴⁵. Les réclames littéraires font, par contre l'objet d'un travail stylistique, voire artistique. Le 22 avril 1833, la promotion d'un ouvrage d'art est ornée d'une grande gravure du Laocoon.

Cinq ans plus tard, la dimension temporelle fait l'objet d'une exploitation maîtrisée, voire virtuose. Certaines entreprises développent des dispositifs dialogiques complexes, utilisant plusieurs formats textuels et multipliant les références croisées à des exemplaires plus anciens ou à des journaux différents. Une annonce financière du 21 avril 1838 déploie une mise en abyme vertigineuse. Elle présente un extrait d'un « journal du matin » non nommé. L'extrait lui-même fait à son tour référence à des articles « précédents ».

Nous empruntons à un journal du matin, du 18 avril, l'article suivant :

« Nous avons déjà parlé, dans un de nos précédens articles, de la fabrication de la BOUGIE dite de l'ÉTOILE, et nous avons dit tout le bien que nous pensions de cet établissement. Nous sommes heureux de voir que la plupart de nos prévisions se sont réalisées, et qu'aujourd'hui cette vaste entreprise récemment mise en actions, est dans un état de prospérité vraiment remarquable : nous ne parlerons pas de ses actions qui, émises il y a quelques jours au cours de 800 fr., se sont élevées rapidement au dessus de 1000 fr. sans que l'agiotage y ait coopéré. »⁴⁶

Alors que les annonces de 1833 étaient auto-suffisantes (elles présentaient un produit précis), les annonces financières de 1838 s'inscrivent dans un réseau textuel touffu, qui s'apparente à un dispositif de légitimation réciproque : l'invocation du « journal du matin » ou la vérification des prévisions formulées quelques jours plus tôt visent à renforcer la confiance du lecteur, en lui donnant l'impression qu'il ne consulte pas une source parmi d'autres, mais un ensemble de sources qui convergent dans la même direction.

Pour les Bougies de l'étoile, le *Journal des débats* n'est qu'un lieu parmi d'autres de son opération publicitaire. Certaines entreprises ciblent plus particulièrement ce titre. Les Asphaltes Guibert sont ainsi présents dans la quatrième page des *Débats* tout au long du mois d'avril et, au sein de cette unité de lieu éditorial, ils varient constamment le dispositif publicitaire. La campagne promotionnelle débute le 9 avril par un grand encart de facture classique. Le 13, le fondateur de l'entreprise, le chimiste François-Albert Guibert, récidive par une adresse au lecteur, rédigée à la première personne :

⁴⁵ *Journal des débats*, 4 avril 1833, p. 4.

⁴⁶ *Journal des débats*, 21 avril 1838, p. 4.

AU REDACTEUR. Paris le 12 avril 1838.

Monsieur,

Ce qui s'est passé depuis deux jours à la Bourse dans l'accueil qui a été fait à la nouvelle entreprise d'Asphalte à laquelle j'ai donné mon nom, me fait un devoir de donner quelque explication à ce sujet pour rassurer le public sur la nature de l'entreprise... Exerçant une profession indépendante, ne m'occupant que de travaux scientifiques et positifs, je suis, par position et par goût, entièrement étranger à toute espèce d'agiotage et à toute manœuvre de Bourse (...) J'ai voulu seulement doter la véritable industrie d'un nouveau produit, non seulement égal pour le moins aux produits existans que l'on préconise⁴⁷.

Cette adresse visait à répondre à certaines inquiétudes exprimées à la Bourse sur la solvabilité réelle de l'entreprise. Elle s'apparente également à une manœuvre publicitaire : la formule introductive, « au rédacteur » introduit un certain flou sur le statut exact de l'intervention, qui tient autant d'un courrier de lecteur que d'une annonce dissimulée. Guibert tente de soigner son image médiatique : il n'est pas un spéculateur, mais un simple scientifique « entièrement étranger à toute espèce d'agiotage », qui n'aspire qu'à doter l'économie française d'un nouveau produit utile et innovant.

Une nouvelle lettre similaire est publiée le lendemain. Elle annonce la déroute des rumeurs négatives sur l'entreprise : « Les actions cotées hier à 460 fr., se sont négociées pendant toute la Bourse à 495 fr. et même à 500 fr. ». Invoquant les effets positifs de son adresse *franche* au public, Guibert met en récit son propre récit publicitaire : « La parole d'un homme d'honneur a suffi pour renverser cet échafaudage de mensonges⁴⁸ ».

Il convient de s'arrêter sur les présupposés de ce discours. Dans l'annonce du 21 avril sur la Bougie de l'étoile, la valeur de l'action tient lieu de mesure universelle de l'attention du public, de la confiance exprimée en l'entreprise et de vérification des présomptions d'honnêteté de Guibert ; elle évalue autant l'effet performatif du journal sur l'audience des investisseurs, qu'elle porte un jugement éthique sur les motivations des entrepreneurs. Or, cette valeur n'est pas fixe : elle évolue sans cesse ; elle porte une injonction au suivi constant de l'actualité. L'inscription de la Bourse dans les pages publicitaires a pour effet d'accélérer, voire de dramatiser l'acte publicitaire. La cotation change d'un jour sur l'autre et il est possible de percevoir, derrière la baisse ou la hausse d'un cours, les effets réels ou fantasmés d'une annonce sur les motivations des actionnaires. Paradoxalement, l'éviction du littéraire au profit du financier tend à

⁴⁷ *Journal des débats*, 13 avril 1838, p. 4

⁴⁸ *Journal des débats*, 14 avril 1838, p. 4

renforcer la littérisation des annonces, leur transformation en feuilleton à suivre et en créations composites intriquant différents formats (adresse épistolaire, annonce légale, affiche...).

ASPHALTE GUIBERT.

L'organisation des Usines et des Ateliers étant assez avancée, **LES PREMIERS TRAVAUX PUBLICS COMMENCERONT AU PLUS TARD LUNDI PROCHAIN, 50 DU COURANT**, rue Neuve-Vivienne, rue Notre-Dame-des-Victoires et passage Saulnier.

L'Administration, ayant déjà reçu de nombreuses demandes, prévient le public qu'elle sera en mesure de commencer leur exécution, à partir du même jour, **lundi 50.**

C'est par des résultats et des faits positifs, c'est par des travaux **EXÉCUTÉS QUINZE JOURS SEULEMENT APRÈS L'ÉMISSION DES ACTIONS** (qu'on fasse la comparaison), c'est par une conduite loyale et en montrant publiquement des produits qu'on sera obligé de reconnaître au moins égaux à ceux qui ont obtenu le plus de faveur, que l'Administration répond aux calomnieux, aux envieux auxquels plus que jamais elle porte **LE DÉFI LE PLUS FORMEL.**

Jusqu'à présent l'application de l'asphalte et du bitume a entraîné le grand inconvénient d'une odeur insupportable, **l'ASPHALTE GUIBERT** en est tout à fait exempt, et, par là, a l'avantage immense de pouvoir être employé pour les travaux intérieurs.

MM. les Actionnaires sont prévenus qu'à dater du 50 courant, ils peuvent se présenter aux usines, rue du Faubourg-du-Temple, 79, pour y visiter les essais qui y ont été faits en dallage, pavage, macadamisation, etc.; ils seront admis les mardis et vendredis, de 2 à 4 heures, sur la présentation de permis d'entrée qui seront délivrés rue des Fossés-Montmartre, 5.

LE DIRECTEUR-GÉRANT DE MISSY. LE DOCTEUR TH. GUIBERT.

FIG. 7.9 : La grande annonce des Asphaltes Guibert, reproduite les 27 et 28 avril 1838 dans le *Journal des débats* (p. 4)

L'utilisation d'un ton épistolaire, voire intime ne vise, peut-être, qu'à mieux préparer le matraquage final. Les 27 et le 28 avril, Guibert publie et republie une grande annonce, rehaussée de gras et de titres immenses. La répétition du texte et de la formule témoigne d'une volonté de "fixer" le message publicitaire dans l'esprit du lectorat et d'affecter durablement la cotation du titre en Bourse. Des éléments de langage sont expressément soulignés afin de retenir le regard distrait du lecteur (« exécutés quinze jours seulement après l'émission des actions », « le défi le plus formel »). Il n'est pas certain que le procédé ait été couronné de succès : les mentions des asphaltes Guibert disparaissent rapidement dans les sources numérisées après 1838. Par contre, il a des effets perceptibles sur les représentations esthétiques de la Bourse. La récurrence et l'ampleur des réclames pour les émissions d'action s'imposent alors comme un motif récurrent sur la scène. Les personnages d'un vaudeville de 1838 reprennent ainsi en chœur les formules martelées par les Asphaltes Guibert :

Ils prennent les journaux et regardent tous les annonces

COLOMBEAU — Bravo!... très-bien!... encore des actions en émission!

Mlle POMARD — Toujours de nouvelles entreprises.

MAIGRAC — L'asphalte et le bitume.

UN HABITANT — Asphalte Guibert!

MAIGRAC — Asphalte et bitume vitrifiés!

COLOMBEAU — En ma qualité de chimiste, je déclare que ce sont des entreprises...
magnifiques...⁴⁹

Au début de l'année 1838, la réclame financière apparaît comme le principal espace d'expérimentation d'une poétique journalistique de la Bourse et de l'actionnariat. L'utilisation à grande échelle des potentialités stylistiques et rhétoriques du format périodique (de l'invocation de références croisées à la récurrence d'un matraquage publicitaire) caractérise une production textuelle pleinement inscrite dans la culture médiatique. Tandis que la chronique boursière reste confinée à un commentaire procédural du tableau de cotation, le discours publicitaire met déjà en œuvre un feuilleton de la Bourse, rythmé par les aléas des cours et des rumeurs : telle hausse suscite un *satisfecit* à prétention performative (l'annonce pour les Bougies du soleil indique que les actions ont monté de 20% en quelques jours, et invite ainsi les investisseurs à en acquérir de nouvelles), telle perspective négative incite les fondateurs d'une entreprise à rassurer le public (d'où les premiers messages de Guibert).

Par sa prétention à la généralité et son aptitude à circuler aisément dans des univers sociaux variés, la publicité boursière concourt à remodeler le discours sur la Bourse. C'est là l'illustration d'une « ruse suprême » de la réclame : tenter d'infléchir non plus l'image particulière d'une entreprise ou d'un produit, mais, plus largement, les conceptions collectives d'une activité économique ou sociale. Pour Philippe Hamon, cette ruse « passe par des discours désoriginés, plus diffus, proches du mythe, comme la prescription de la mode, « l'image de marque » (système de valeurs implicite et fondamental qu'il s'agit perpétuellement d'entretenir, ou de modifier, ou d'infléchir), la “notoriété”, l’“opinion”, la “vogue” ou la “rumeur publique”, souvent gérées et entretenues par les prescripteurs et bénéficiaires mêmes de ces discours⁵⁰. » En l'absence de toute rubrique dédiée dans l'espace journalistique, les émetteurs publicitaires se trouvent ainsi en mesure de façonner les acceptions communes de ce qu'est l'activité boursière. Lorsque Guibert met en scène la capacité d'une annonce à mettre un terme à la baisse des actions de ses asphaltes en renversant un « échafaudage de mensonge », il postule une transformation structurelle de la notion même de “Bourse” : les cours seraient en partie fabriqués par la publicité journalistique ; leurs oscillations reflètent les mouvements d'annonces sur la quatrième page des quotidiens parisiens.

⁴⁹Pierre Henri Martin et Charles Henri Ladislas Laurencot, *La Bourse De Pézénas, Grande Spéculation Industrielle Mêlée De Vaudevilles*, Dondey-Dupré, 1838, p. 5.

⁵⁰Philippe Hamon, « Introduction. Littérature et réclame : le cru et le cri », *Romantisme*, vol. n°155, n° 1, 2012, p. 4.

À la fin des années 1830, le traitement médiatique de la Bourse a des allures de quadrature du cercle. Soumise à une concurrence accrue, la presse généraliste aspire à capter un lectorat spécialisé qui prend une ampleur croissante (le *Cours* de Jacques Bresson se vend ainsi à plusieurs milliers d'exemplaires). La Bourse apparaît comme le terrain privilégié de cette opération de reconquête : par contraste avec d'autres activités marchandes, le quotidien peut s'appuyer sur un vaste répertoire de représentations circulantes, qui s'étendent du fantasme littéraire à l'imaginaire utopique. De plus, les rédactions sont en terrain connu. La cotation en Bourse des titres de presse a pour effet de rapprocher les milieux journalistiques des milieux financiers. Un journal de référence, comme les *Débats* ou la *Presse* pourrait recruter une figure notable de la Bourse parisienne, pour assurer l'écriture périodique d'un compte-rendu boursier.

Chapitre 8

Création d'une nouvelle forme chronicale (1838-1845)

En 1871, Pierre Larousse consacre une notice de son *Grand dictionnaire universel* à Isaac Pereire. Il s'intéresse peu à sa carrière de banquier et d'homme d'affaire, déjà traitées dans la biographie de son frère, Émile Pereire : « il s'est associé activement aux vues et aux entreprises de son frère et l'existence d'Émile et Isaac s'est trouvée tellement mêlée qu'il est à peu près impossible de discerner le contingent propre à chacun d'eux »¹. En raison de ces existences mêlées, Larousse porte avant tout son attention à d'autres pans de la vie d'Isaac : ses activités de militant saint-simonien, de théoricien bancaire et de journaliste. Larousse crédite Pereire de l'invention d'une rubrique, le *compte-rendu journalier de la Bourse*, qu'il aurait introduit dans le *Journal des débats* et qui se serait ensuite diffusé dans toute la presse française.

Il collabora ensuite au *Temps*, au *Journal des connaissances utiles* et aux *Débats*. Ce fut là qu'il introduisit le premier le compte rendu journalier de la Bourse, qui fut bientôt adopté par tous les journaux, et il soutint dans ce journal plusieurs discussions importantes, notamment sur la conversion des rentes².

Isaac Pereire n'est pas l'inventeur du compte-rendu journalier de la Bourse. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, cette rubrique apparaît dans *Le Constitutionnel* en janvier 1829 ; elle continue de se développer tout au long de la décennie

¹Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique (P-POURP)*, vol. 12, Administration du grand Dictionnaire universel (Paris), 1871, p. 598.

²*Ibid.*, p. 598.

1830, en s'affublant de titres et de subdivisions récurrentes. Pour autant, Isaac Pereire élabore bien quelque chose. Il publie le 29 janvier 1838 la première chronique boursière hebdomadaire, sous le titre *Bourse de Paris. Revue de la semaine*. Jusqu'alors le lundi marquait simplement une relâche dans la publication des compte-rendu boursiers : la Bourse étant fermée le dimanche, il n'y avait plus de matière pour l'alimenter.

La chronique hebdomadaire légitime et métamorphose une rubrique marginale. Le compte-rendu boursier devient une *Revue*, au même titre que les revues littéraires, artistiques ou scientifiques, publiées dans le feuilleton en première page (le compositeur Hector Berlioz publiait ainsi une revue musicale depuis 1835). Bien que non signé, il est conçu par un auteur prestigieux : le banquier d'affaire Isaac Pereire.

Isaac Pereire a carte blanche : s'il n'est pas l'inventeur du compte-rendu boursier périodique, il a l'opportunité de le réinventer complètement. En dépit d'une diversification croissante de la concurrence, avec la création croisée du *Siècle* et de la *Presse* en 1836, les *Débats* conservent pleinement leur pouvoir normatif au sein de la presse française ; ils peuvent édicter des usages stylistiques et éditoriaux, a fortiori sur une production éditoriale marginale et encore peu codifiée.

Le positionnement énonciatif est déterminant dans l'établissement d'une nouvelle rubrique. Les deux premières sections de cette partie en déclinent deux aspects. La chronique repose sur une auctorialité plurielle, déployée dans le cadre d'une rédaction anonyme (la rubrique n'est pas signée) : Pereire s'entoure de plusieurs confrères saint-simoniens ; il recherche pas seulement leurs conseils mais, après 1840, délègue la chronique à un collaborateur principal (successivement Charles Sarchi, Olinde Rodrigues et Jules Paton). Nous proposons une reconstitution de cette lignée de chroniqueurs à l'aide d'un algorithme d'attribution statistique. L'auctorialité plurielle est également perceptible dans le dispositif d'énonciation : la chronique se compose de deux parties qui se combinent difficilement, un commentaire analytique et une simple compilation des cours de la semaine ; la construction des locuteurs (la personne du chroniqueur, le "lectorat" attendu et sollicité par le texte) reste sommaire.

La chronique possède une fonction cachée : promouvoir et accélérer la concrétisation des thèses saint-simoniennes sur la finance. Pereire s'efforce d'intégrer les concepts centraux de l'idéologie à une vulgate généraliste de la finance (en particulier le "crédit"). Ces velléités s'affaiblissent au fil des années. L'aggravation de la crise de 1837 détrompe les attentes de Pereire. La contrainte périodique ne se prête pas aux attentes utopistes : semaine après semaine, Pereire doit se confronter aux circonstances effectives des marchés financiers.

8.1 Une auctorialité plurielle

La première chronique boursière française est rédigée par une équipe. Elle possède tous les attributs d'un projet polyphonique : absence de signature, ouverture à de nombreuses influences intertextuelles, et rédaction collaborative. « Une lignée de chroniqueurs » retrace la biographie des principaux acteurs. Leur succession reste mal connue : faute de signature, nous devons nous contenter de quelques indications éparées et parfois contradictoires, mentionnées dans les sources secondaires. Cependant, il reste un ultime témoin : le texte lui-même. L'interrogation du corpus par des algorithmes d'attributions automatisés génère une reconstitution vraisemblable des périodes d'activité de chaque auteur.

8.1.1 Un projet polyphonique

8.1.1.1 L'absence de signature, une donnée historique

La chronique se caractérise en premier lieu par une absence notable : la signature. Pereire ne signe pas ses textes ; cette pratique demeure inchangée jusqu'au début des années 1850, sous la pression d'une contrainte légale (la loi sur les signatures de juillet 1850, renforcée et étendue par le dispositif de censure instauré après le coup d'État de décembre 1851). Il y a là une constante forte, qui impose d'emblée un certain cadre d'énonciation.

L'absence de signature atteste d'une continuité éditoriale avec le commentaire quotidien du tableau de cotation : la chronique de Pereire reste dans le cadre d'un rapport anonyme et dépersonnalisé sur l'évolution des cours. Seulement, sur tous les autres plans, cette continuité est mise en question. L'utilisation du qualificatif *revue* n'est pas anodin. La plupart des revues, feuilletons et chroniques publiés par le *Journal des débats* vers la seconde moitié des années 1830 s'inscrivent dans une démarche de personnalisation de l'écriture journalistique. Le pseudonyme est progressivement remplacé par le nom civil : le 8 janvier 1838, le feuilleton du *Journal des débats* est signé par Philarète Chasle ; le 14 janvier, la critique musicale se conclut sur la signature d'Hector Berlioz (sous la forme « H. Berlioz »).

L'attribution de la chronique à un banquier et théoricien économique reconnu plaide également en faveur d'une auctorialité explicite : Pereire est alors une étoile montante de la pensée économique et entrepreneuriale. Il est visible dans les milieux d'affaires, mais aussi dans la sphère publique française : en 1832, il rédige une série d'articles exposant

la conception saint-simonienne du crédit, toutes publiés et diffusés gratuitement dans *Le Globe*, ultérieurement réunis dans les *Leçons sur l'industrie et les finances*³. D'après la nécrologie de son successeur, Jules Paton, publiée dans le *Journal des débats* en 1890, cette notoriété a directement contribué à son recrutement : « Elle fut confiée en janvier 1838, à un homme qui a joué un rôle bien éclatant à la Bourse de Paris qui a été l'un des pionniers du crédit public moderne, un homme d'une rare intelligence, Isaac Pereire⁴. »

De plus, l'anonymat s'oppose aux conceptions saint-simoniennes défendues par Pereire dans ses *Leçons sur l'industrie et la finance*. Il y défend alors la thèse que l'argent va progressivement disparaître au profit du crédit personnel. Dans une description utopique de l'organisation future de la société moderne, il postule que tous les acteurs économiques seraient constamment identifiables, par l'emploi systématique de la signature :

Cette mesure consisterait à prendre les noms des consommateurs à la place de leur argent ; la valeur personnelle et intransmissible succéderait ainsi à cette valeur matérielle ou conventionnelle qui se transmet aujourd'hui et qui investit souvent les hommes les plus immoraux d'une grande puissance⁵.

La généralisation de l'acte de signature ne vise pas seulement à documenter systématiquement toutes les transactions marchandes : elle a une portée morale. Le signataire s'engage personnellement ; selon qu'il honore ou non son engagement, il entame ou non son crédit, non seulement auprès du partenaire de la transaction, mais auprès de la société dans son ensemble⁶. La mesure s'appliquerait-elle au journal ? Dans une enquête publiée dans le *Globe*, l'un des proches de Pereire, l'économiste Michel Chevalier, appelle à abolir l'anonymat des publications journalistiques. L'accréditation concourrait à légitimer la profession : « En découvrant leur identité et en assumant la responsabilité de leurs propos, à l'instar des politiques, explique Chevalier, les journalistes prendraient conscience de leur importance sociale⁷. »

L'absence de signature est ainsi une anomalie à un double titre. Elle contredit l'utilisation du qualificatif *revue* ; elle s'oppose aux convictions intimes de Pereire (qui signait d'ailleurs systématiquement les articles parus dans le *Globe* ou *l'Organisateur*). Comment la justifier ? Par la complexité des rapports énonciatifs préluant à l'élaboration

³Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, Paris : Le Globe, 1832.

⁴*Journal des débats*, 7 avril 1890, p. 8

⁵Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, *op. cit.*, p. 31.

⁶*Ibid.*, p. 31.

⁷Philippe Regnier, « Pratique et théorie saint-simonienne de la presse », *op. cit.*, p. 22.

de la chronique boursière : elle se présente comme un projet polyphonique.

8.1.1.2 Isaac Pereire, un chroniqueur sous influence

La poétique journalistique de Pereire se déploie dans plusieurs réseaux de contraintes, liées à son parcours personnel et au contexte énonciatif de cette nouvelle rubrique.

Pereire est issu d'une lignée de commerçants juifs, basés à Bordeaux. Il est imprégné d'une culture boursière. Plusieurs lettres échangées entre son grand-père homonyme, Isaac Pereire, et son ami et partenaire, Isaac Rodrigues, attestent de ce contexte familial. Il le tient au courant de l'évolution des cours de la Bourse de Bordeaux. Cette correspondance recourt fréquemment à des abréviations et à des formules jargonnantes : le *Hamb.* (la devise de la cité libre de Hambourg)⁸ *pour t/c* (pour ton compte)⁹. Certains de ces usages spécialisés n'ont d'ailleurs pu être restitués¹⁰. Le 16 novembre 1795 (25 brumaire an IV), le grand-père de Pereire joint à son envoi un bref tableau de cotation.

Bourse du 24
Amstme 17/32e .
Hamb. 31/128e 40
S 2600 (blanc) d

Ces données font l'objet d'une savante exégèse. Le 20 décembre 1795 (29 frimaire an IV), le grand-père de Pereire s'étonne de l'évolution à la hausse des cours en dépit de l'abandon de l'assignat pour le franc :

Le cher Rodrigues t'a instruit avant-hier des opérations qu'il avait fait pour t/c et dans le sens de ta maniere de voir ; nous avons été assez heureux pour diferer dans la Bourse d'avant-hier la négociation de tes marcs ; les premiers effets que la mesure de finance adoptée par le Corps législatif avait produit d'abord, ont été, contre notre attente et le sens commun, d'une courte durée, et la hausse a repris de plus belle¹¹.

Il existait une tradition bien établie du commentaire boursier dans la famille Pereire. Cette tradition entraîne plusieurs implications : l'inculcation d'automatismes (les

⁸Helen M. Davies, « Une correspondance sépharade : 1794-96 », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 370, n° 4, 2013, p. 203.

⁹*Ibid.*, p. 205.

¹⁰Par exemple un mystérieux *p* dans *ibid.*, p. 204.

¹¹Texte établi dans *ibid.*, p. 210. Les interpolations de l'éditeur ont été retirées ; les typos d'origines sont maintenues.

raccourcis, le lexique privilégié, les formules toutes faites) mais, aussi, le développement d'une perception aiguë des mouvements spéculatifs (la recherche de causes et d'explications principales de telle ou telle évolution). En collaborant avec le *Journal des débats*, Pereire doit nécessairement se positionner par rapport à cet héritage culturel. L'écriture d'une rubrique dans un quotidien généraliste constitue une situation d'énonciation nettement distincte d'une correspondance privée entre deux marchands : comment prévenir la résurgence de certains tics jargonnants (un *t/c* a peu de chance d'être compris par un public non-spécialisé) ? comment, aussi, tirer le meilleur parti de cette épistémologie informelle de l'activité boursière ?

Pereire est aussi une figure éminente du mouvement saint-simonien. Il s'y rallie vers 1825, sous l'influence de son cousin Ollinde Rodrigues (le descendant du correspondant de son grand-père, Isaac Rodrigues). Il n'a alors que 19 ans : cette affiliation idéologique précoce marque durablement sa formation intellectuelle. Au sein de cette "idéologie médiatique", qui fait un usage intensif de la presse généraliste à des fins de prédications¹², Pereire occupe des postes-clés. Il s'impose comme l'agent des relations publiques du mouvement et se forme, en autodidacte, aux règles de l'écriture journalistique¹³. En 1826 il assume la fonction de « chef de la correspondance¹⁴ ». Il organise la diffusion et la réception des nombreuses missives échangées entre le siège parisien du mouvement et ses représentations en province. Il multiplie les conférences et les interventions publiques (notamment à la Sorbonne en 1831)¹⁵ ; il relaie la doctrine dans de nombreux titres (le *Globe*, le *Journal des connaissances utiles*, le *Temps*)¹⁶.

En dépit de ses origines familiales, Pereire semble avoir été moins attiré par le message économique du saint-simonisme (la consécration du producteur et de l'industriel) que par son message religieux. Le "Nouveau Christianisme" de Saint-Simon se présente initialement sous la forme d'une synthèse syncrétique du christianisme et du mouvement des Lumières : il prêche la fraternité universelle entre les hommes. En raison de son statut de "religion ouverte" articulée à des convictions politiques progressistes, le saint-simonisme séduit une partie de la communauté juive (et par rétroaction, en vient à intégrer des éléments de culture juive¹⁷). Isaac Pereire est l'une des recrues les plus exal-

¹²Voir p. 223.

¹³Pamela M. Pilbeam, *Saint-Simonians in Nineteenth-Century France : From Free Love to Algeria*, Palgrave Macmillan, 2014, p. 78.

¹⁴Alfred Pereire, *Autour de Saint-Simon : documents originaux ...* Librairie spéciale pour l'histoire de France, 1912, p. 121.

¹⁵*Ibid.*, p. 135.

¹⁶*Ibid.*, p. 136.

¹⁷Sur ce processus complexe de co-acculturation du saint-simonisme et de mouvements judaïques

tées : il médite jusqu'à une heure avancée les documents fondateurs du mouvement¹⁸. Pour Michael Graetz, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une réflexion critique sur son identité juive : dans la « Lettre à une juive », publiée dans *L'Organisateur* en 1831, il tente de convaincre la communauté juive de moderniser ses rituels et ses conceptions religieuses¹⁹.

Pereire est amené à questionner les implications économiques et financières du saint-simonisme à l'incitation de Barthélémy Prosper Infantin. Infantin tente alors de rapprocher le mouvement de l'économie politique : il a suivi les cours de Jean-Baptiste Say et publié un mémoire détaillé sur les théories utilitaristes de Jeremy Bentham. Au cours de la seconde moitié des années 1820, il confie à Pereire la rédaction d'une synthèse sur les conceptions économiques et sociales de Saint-Simon. Il avait déjà défriché le terrain : la plupart des thèses économiques exposées dans *Le Producteur* vers 1825-1826 proviennent de la plume d'Infantin : « l'écrivain qui développa les théories économiques de l'école du Producteur avec le plus d'ingéniosité et d'ensemble fut M. Infantin²⁰ ».

Pereire est doublement placé en position de disciple : vis-à-vis de Saint-Simon, mais aussi vis-à-vis d'Infantin — non seulement le commanditaire de l'ouvrage mais aussi le plus éminent économiste saint-simonien. Cette affiliation idéologique a des conséquences durables. En 1856, l'économiste Eugène Forcade singularise l'influence des conceptions d'Infantin sur les projets de Crédit Mobilier de Pereire :

Il y a en effet une similitude remarquable entre les idées de M. Isaac Pereire sur les obligations du Crédit mobilier comme valeurs de circulation et le système de billets de banque que M. Infantin proposait en 1826 dans ses articles sur les banques d'escompte. Il n'est peut-être point sans intérêt de consulter à ce sujet, l'exposé de M. Infantin, car non-seulement le plan des obligations à court terme du Crédit mobilier reproduit le plan des billets de banque du Producteur, mais les raisons que M. Infantin donnait à l'appui de son système ne semblent point avoir perdu de leur force sur l'esprit de M. Isaac Pereire, si l'on en juge par certaines expressions de son dernier rapport, celui du 23 avril 1856²¹.

En 1832, Pereire honore sa promesse. Il prononce à la salle de l'Athénée des *Leçons sur l'industrie et la finance*, qui bénéficient ensuite d'une immense publicité : elles sont

réformistes, cf. Michael Graetz, *The Jews in Nineteenth-century France*, *op. cit.*, p. 121sq.

¹⁸*Ibid.*, p. 142.

¹⁹*Ibid.*, p. 115.

²⁰Eugène Forcade, « Les Institutions de Crédit en France. — III. — La Société générale de Crédit mobilier », *Revue des Deux Mondes*, 1856, p. 301.

²¹*Ibid.*, p. 303.

reprises dans le *Globe* et, par ce biais, distribuées gratuitement auprès d'une grande partie de la société parisienne²². Ces leçons documentent également le rapprochement engagé entre le mouvement et les communautés boursières. Il fait état d'une réunion à la Bourse de Paris le 4 septembre 1830 réunissant de grands banquiers d'affaires (Laffitte, Fould, mais pas Rothschild) pour examiner un mémoire de Pereire²³.

Par-delà cet ancrage biographique, Pereire doit définir une relation régulière avec son lectorat. Il s'adresse par définition à un public indistinct, qui comprend des profils très variés (investisseurs professionnels, boursicoteurs occasionnels, curieux non-initiés etc.). Pour impliquer ce lectorat élargi, il est nécessaire de convoquer des représentations préexistantes. Depuis le début des années 1820, la Bourse fait l'objet de nombreux discours, fantasmes et imaginaires dans la sphère publique. En s'appuyant sur ces motifs et topiques circulants, Pereire garantit la pérennité de sa "revue" ; il délimite cependant par anticipation le cadre de son écriture, en s'inscrivant dans la continuité de formations discursives préétablies ou en relayant, tels quels, des stéréotypes déjà structurés.

D'emblée, la chronique boursière apparaît comme un exercice dialogique. Si Pereire est le premier rédacteur d'un compte-rendu périodique de la Bourse à revendiquer une forme d'auctorialité (sans aller pourtant jusqu'à signer ses écrits), son écriture s'inscrit dans un réseau touffu d'énonciations croisées. Certaines influences sont inconscientes et implicites : les automatismes hérités des échanges commerciaux de la famille Pereire ou d'une fréquentation durable avec d'influents idéologues, comme Infantin. D'autres correspondent à des contraintes et des enjeux visibles : impliquer un public élargi ou relayer les thèses saint-simoniennes sur la banque et le commerce.

8.1.1.3 Collaboration et délégation

La polyphonie de la chronique boursière ne s'exprime pas seulement au travers d'un réseau d'influences et de conditionnements stylistiques. Elle renvoie à une collaboration *de facto*. Après 1840, Isaac Pereire délègue l'écriture de la chronique à des "suppléants" : Charles Sarchi, Ollinde Rodrigues puis Jules Paton. Les indications parfois contradictoires des sources secondaires se font l'écho d'un processus complexe d'écriture collaborative : jusqu'en 1847, Pereire reste le chroniqueur boursier en titre des *Débats* ; la plupart des chroniques sont écrites par le suppléant ou collaborateur principal ; le processus éditorial n'exclut apparemment pas les participations occasionnelles d'acteurs

²²Les leçons ont ensuite été réunies dans le volume suivant : Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, op. cit.

²³*Ibid.*, p. 91.

extérieurs. L'idéologie saint-simonienne constitue le ferment principal de ces auctorialités plurielles. Par-delà les divergences de parcours, de styles et de motivations, tous les contributeurs de la chroniques partagent des préoccupations intellectuelles communes, qui les mettent constamment en contact.

La nécrologie de Jules Paton publiée en 1890 dans le *Journal des débats* revient sur les conditions de son recrutement comme chroniqueur boursier. Elle décrit une chronologie apparemment incohérente. Pereire serait d'abord resté en activité jusqu'en 1840 : « de [janvier] 1838 à 1840, Isaac Pereire a fait, semaine par semaine, la chronique financière du journal ». Cependant, il ne cède sa place de chroniqueur à Paton qu'en 1847 : « En 1847, la haute situation financière qu'avait conquise M. Isaac Pereire, la part considérable qui lui incombait dans l'entreprise des chemins de fer de Saint-Germain, ne lui permirent plus de continuer sa collaboration, mais ce fut son secrétaire, M. Jules Paton, qui fut, sur sa recommandation, chargé de continuer son œuvre²⁴. ». Ce hiatus de sept ans (de 1840 à 1847) pourrait s'expliquer par une disparition temporaire de la chronique. Pourtant la consultation des archives originelles des *Débats* montre qu'elle se maintient continuellement tout au long de cette période. D'ailleurs la formulation indique clairement que, jusqu'en 1847, Pereire parvenait à « continuer sa collaboration ».

Publié un an plus tôt, le *Livre du Centenaire du Journal des débats* retient une interprétation différente : dans le catalogue des collaborateurs du journal, Pereire reste en activité, sans interruption, de 1838 à 1846 ; Paton lui succède immédiatement²⁵. Le hiatus de 1840 à 1847 se trouve commodément effacé, en annexant les années 1840-1846 à la période d'activité de Pereire et en avançant d'un an l'arrivée de Paton. Ces données conflictuelles émanent pourtant de la même source : la nécrologie et le catalogue ont été conçus sous le contrôle direct du *Journal des débats*. Comment le titre de référence de la presse francophone peut-il colporter des versions divergentes de l'histoire de l'une de ses rubriques ?

Un portrait détaillé de Paton paru dans *Le Figaro* en 1862 propose une troisième généalogie textuelle. Le rédacteur a bénéficié d'informations de première main — peut-être de Paton lui-même, qui collabore occasionnellement au *Figaro* ; le ton général de l'article, plutôt sympathique et bienveillant, tend à entretenir sa légende. Il commet pourtant quelques erreurs manifestes, en attribuant la création de la revue hebdomadaire de la Bourse à Paton : « C'est de ce temps que date la création de cette revue

²⁴*Journal des débats*, 7 avril 1890, p. 8

²⁵*Le Livre du centenaire du Journal des débats*, op. cit., p. 619.

hebdomadaire de la Bourse, dont il fut l'initiateur²⁶ ». Paton rejoindrait les *Débats* dès 1844. Il ne succède pas directement à Pereire mais à une véritable lignée saint-simonienne : « Il se fit écrivain spécialiste et entra en 1844 au *Journal des débats*, où il recueillit l'héritage du bulletin de la Bourse, transmis en ligne directe d'Isaac Pereire à Sarchi et de Sarchi à Olinde Rodrigues²⁷ ».

La nécrologie de Paton dans le *Gaulois* adopte une variante de cette généalogie : les bornes chronologiques sont déplacées (Paton arrive en 1846), et la fondation de la chronique est attribuée non plus à Isaac Pereire, mais à son frère Emile : « La rédaction en passa d'Emile à Isaac Pereire, d'Isaac à Chartes Sarchi, de Charles Sarchi à Olinde Rodrigues et d'Olinde Rodrigues à Jules Paton, en 1846²⁸ ». Le *XIXe siècle* ne précise pas de date, mais s'accorde avec cette version : Paton « avait succédé à MM. Emile et Isaac Pereire, Sarchi et Olinde Rodrigues comme rédacteur financier du *Journal des débats*²⁹. »

Cette confusion manifeste ne doit pas être mise sur le compte de l'inexactitude des sources existantes : elle découle de la nature même du projet éditorial de la chronique boursière, qui, au moins pendant sa première décennie d'existence, se conçoit essentiellement comme une œuvre collaborative. Ainsi, bien que Jules Paton ait été pleinement intronisé comme chroniqueur boursier des *Débats* à partir de 1847, Pereire continue de le « conseiller » : « On peut d'ailleurs supposer que M. Isaac Pereire continua pendant assez longtemps de l'aider de ses conseils³⁰. »

Nous proposons la reconstitution suivante : en janvier 1838, la chronique est créée sous l'impulsion des frères Pereire. Émile se tient cependant en retrait : Isaac est le seul rédacteur mentionné dans le catalogue des rédacteurs du *Livre du Centenaire du Journal des débats* sur la période 1838-1840. Cette position prééminente n'exclut pas l'intervention ponctuelle de collaborateurs, recrutés au sein des milieux saint-simoniens. Pereire sollicite les contributions de son frère, de son mentor Olinde Rodrigues et d'autres saint-simoniens : « Isaac Pereire s'aidait parfois de la collaboration de son frère Emile Pereire et de ses amis Sarchi et Olinde Rodrigues³¹ ». Le théoricien saint-simonien Enfantin pourrait également disposer d'un statut de co-auteur.

À partir de 1840, Isaac Pereire délègue la chronique à un collaborateur principal.

²⁶ *Le Figaro*, 9 novembre 1865, p. 5

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Le Gaulois*, 4 avril 1890, p. 3

²⁹ *Le XIXe siècle*, 8 avril 1890, p. 2

³⁰ *Journal des débats*, 7 avril 1890, p. 8

³¹ *Journal des débats*, 7 avril 1890, p. 8

Trois personnes se succèdent à ce rôle : Charles Sarchi, Olinde Rodrigues et Jules Paton. Les deux premiers ne semblent pas avoir été reconnus par les *Débats* comme rédacteurs attitrés de la rubrique (autrement, leur nom figurerait dans le *Le Livre du Centenaire*). Ce statut informel n'excluait sans doute pas les interventions de Pereire et, plus largement, du cercle élargi des auteurs occasionnels. Une première participation de Paton dès 1844 permettrait de concilier la chronologie du *Figaro* avec celles proposées dans les autres sources. Au cours de la seconde moitié des années 1840, Paton est graduellement adoubé : il succède d'abord à Rodrigues au titre de collaborateur principal de Pereire ; puis, Pereire, en accord avec la rédaction des *Débats*, lui cède le statut de *rédacteur officiel*, tout en le conseillant ponctuellement encore quelques années.

8.1.2 Une lignée de chroniqueurs

Nous évoquerons rapidement la biographie des deux premiers collaborateurs principaux de Pereire. Pour eux, la chronique boursière n'est qu'un à-côté. Leur participation à l'entreprise éditoriale n'est que furtivement évoquée dans les sources secondaires : par contraste avec Pereire et Paton, ils ne sont jamais crédités comme rédacteurs officiels des *Débats* ; cette activité ne transparaît d'ailleurs pas dans les recensions biographiques qui ont pu leur être consacrées. De plus les parcours de Sarchi, de Rodrigues (et de Pereire) tendent à se confondre. Issus du même milieu (le négoce juif cosmopolite) et, par le biais d'alliances matrimoniales réciproques, de la même famille élargie (les Rodrigues-Pereire), il se fréquentent continuellement sous l'impulsion de l'église saint-simonienne depuis sa création par Rodrigues en 1825. En revenant sur la vie de Pereire, nous avons déjà, d'une certaine manière, fait connaissance avec eux.

8.1.2.1 Charles Sarchi (1803-1879)

Sarchi descend d'une famille d'intellectuels juifs impliqués dans le mouvement des lumières hébraïques, la *Haskala*. Son grand-père, Elia Morpurgo ou Joseph Sarchi (v. 1740-1830) est un rabbin et industriel italien, auteur de plusieurs traités engagés. Dans son *Discours sur la tolérance* (1781), il appelle à une cohabitation pacifique entre les communautés religieuses. Son père, Philippe Sarchi (1764-1830), mène une carrière de juriste et philologue réputé. Il soutient activement Napoléon Bonaparte et, en raison de ces affinités idéologiques, s'installe dans les provinces illyriennes (qui correspondent à l'actuelle Croatie, alors annexée à l'Empire français) puis à Paris.

Charles Sarchi suit d'abord les pas de son père et de son grand-père : il soutient un

doctorat en droit, puis s'oriente vers une carrière industrielle. Comme les frères Pereire, il est initié au saint-simonisme par Olinde Rodrigues. Il épouse sa sœur, Félicité Rodrigues, le 4 décembre 1828 et devient également, par là, le beau-frère par alliance d'Emile Pereire. En dépit de ces connexions privilégiées, il ne parvient pas à faire carrière dans le milieu du négoce parisien : « Charles Sarchi, un autre saint-simonien, qui a collaboré étroitement avec Eugène Rodrigues, n'a mené qu'une carrière financière modeste, en n'occupant que des positions subordonnées ; son frère Philippe, qui n'avait aucune connexion avec le groupe [des saint-simoniens] a eu plus de succès³². » Parmi ces « positions subordonnées », il est un temps recruté dans l'une des compagnies ferroviaires des frères Pereire³³. Ce recrutement est peut-être à l'origine de sa participation aux *Débats* : Isaac Pereire le désigne (informellement) comme son collaborateur principal vers 1840.

À la fin de sa vie, il se consacre à l'écriture d'ouvrages de philosophie et d'économie politique : un traité sur la Banque de France en 1861, un *Examen de la doctrine de Kant* en 1872 (dédié à Isaac Pereire)³⁴, et des *Lettres sur l'économie politique*. Dans ces *Lettres*, il critique les « mondes d'abstraction » créés par les économistes, « sans s'apercevoir que les faits viennent à chaque instant démentir leurs conjectures³⁵. » Cette réaction anti-théorique lui a peut-être été inspirée par son expérience de chroniqueur boursier. Elle s'accorderait avec une défiance communément partagée par les chroniqueurs du Second Empire vis-à-vis des théories économiques abstraites.

8.1.2.2 Olinde Rodrigues (1795-1851)

Tandis que Sarchi demeure dans une relative obscurité, Rodrigues est une figure intellectuelle notable. Une biographie détaillée lui a été consacrée en 2006 sous la coordination de Simon Altmann et Eduardo Ortiz. Les deux auteurs constatent que le sujet est d'un abord difficile : non seulement les sources sont peu nombreuses (les archives de Rodrigues ayant totalement disparu), mais elles sont très dispersées³⁶.

Rodrigues se destine initialement à une carrière scientifique. La pratique d'une discrimination *de facto* dans les universités de la France restaurée au détriment des intel-

³²Nous traduisons Simon Altmann et Eduardo L. Ortiz, *Mathematics and Social Utopias in France : Olinde Rodrigues and His Times*, American Mathematical Society, 2006, p. 63.

³³*Ibid.*, p. 53.

³⁴*Polybiblion : revue bibliographique universelle*, 1872, p. 499

³⁵Benôit Malon, *Manuel d'économie sociale*, Derveaux (Paris), 1883, p. 163.

³⁶Simon Altmann et Eduardo L. Ortiz, *Mathematics and Social Utopias in France*, *op. cit.*, p. 1.

lectuels juifs l'incite à s'éloigner des milieux académiques³⁷. Il poursuit tout au long de sa vie des recherches mathématiques avancées en tant qu'amateur éclairé. En 1820, il publie un traité défendant le principe d'une Caisse Hypothécaire³⁸. Au cours des années 1830, ses affaires l'éloignent de plus en plus du mouvement qu'il a contribué à fonder : « Rodrigues est devenu quasiment un esclave de la Bourse, sa présence devenant indispensable pour ses affaires³⁹ ». En février 1832, il rompt avec le saint-simonisme, et renonce par là même à son statut de « chef du culte ».

En 1840, Rodrigues s'intéresse au mouvement ouvrier. Il crée un journal socialisant, le *Patriote de 1840*, bientôt suivi d'une collection de poésies conçues par des ouvriers : *Les Poésies sociales des ouvriers*. Dans l'introduction de ce recueil, il appelle à fonder un « parti social » : « Le moment est venu de fonder dans les presses, dans les chambres, dans la bourgeoisie, un nouveau parti politique, celui de la paix et du travail, de la conservation et du progrès, LE PARTI SOCIAL⁴⁰. » Au travers de toutes ces activités, il fréquente et a peut-être formé l'un des principaux publicistes du saint-simonisme de gauche : Jules Paton, qu'il a un temps employé dans l'une de ses banques (probablement la Caisse Hypothécaire).

Cette phase politique dure peu de temps : le *Patriote* ne parvient pas à subsister ; d'après un contemporain ironique, il « est mort à l'état de prospectus⁴¹ ». S'ouvre alors un « hiatus de sept ans dans sa vie publique », qui dure jusqu'à la révolution de 1848⁴². Cette retraite temporaire correspond à son *floruit* en tant que chroniqueur des *Débats* (qui se produit quelque part entre 1841 et 1847). En l'absence de toute activité annexe, Rodrigues libère du temps pour participer à une entreprise éditoriale exigeante, qui requiert au moins la production d'un compte-rendu hebdomadaire détaillé, voire, en sus, de six commentaires journaliers, ainsi qu'une fréquentation assidue de la Bourse. Comme Pereire, il aspire certainement à faire de la chronique un instrument privilégié de la propagation de l'utopie saint-simonienne de la Bourse — en insufflant une terminologie saint-simonienne dans les conceptions et le langage ordinaire des investisseurs.

³⁷*Ibid.*, p. 13.

³⁸*Ibid.*, p. 21.

³⁹*Ibid.*, 23. Nous traduisons.

⁴⁰Olinde Rodrigues, éd., *Poésies sociales des ouvriers*, Paris : Paulin, 1841, p. VI.

⁴¹Napoléon Gallois, *Petit dictionnaire de nos grandes girouettes, d'après elles-mêmes*, Binet, 1842, p. 337.

⁴²Simon Altmann et Eduardo L. Ortiz, *Mathematics and Social Utopias in France, op. cit.*, p. 25.

8.1.2.3 Jules Paton

L'itinéraire de Jules Paton est moins prévisible : il a eu plusieurs vies. Les historiens de la presse (en particulier, Marc Martin ou Pierre Albert), se sont intéressés à sa contribution à la création de la presse financière française. Les critiques d'art connaissent le collectionneur, ami de Corot et des Impressionnistes. Plusieurs études sur les mouvances socialistes des années 1840 se sont fait l'écho de l'idéologue saint-simonien, un temps directeur de l'un des premiers journaux ouvriers, la *Ruche populaire*. Il y a encore l'écrivain occasionnel, le membre fondateur de la Société d'Ethnologie française, l'introducteur d'un dérivé du saxophone, le piano-sax...

Toutes ces vies demeurent compartimentées : le Paton-bulletinier ne figure quasiment jamais dans les recensions du Paton-socialiste ou du Paton-collectionneur. Ce brouillage semble avoir été encouragé par Paton lui-même : lorsqu'il témoigne de son parcours, il prend soin de ne sélectionner qu'une seule incarnation. Sa nouvelle semi-autobiographique *Queue-d'Oseille* ne mentionne jamais ses activités de publiciste financier. Un portrait du *Figaro*, peut-être écrit avec son assentiment, élude son passé de révolutionnaire.

La consultation des bibliothèques numériques permet de reconstituer ce *patchwork* : sur Gallica, Google Books, Google Scholar ou Internet Archive, les subdivisions classiques en collections ou en disciplines se retrouvent écrasées. Une même requête permet de consulter des ressources documentaires hétérogènes. Les premiers résultats générés par Google Books comportant l'expression « Jules Paton » attestent de cette diversité⁴³. Nous trouvons successivement un numéro d'un journal-ouvrier, la *Ruche Populaire*, qu'il a coordonné en 1842, un catalogue de l'œuvre de Courbet, un essai littéraire faisant mention de ses activités d'écrivain, un dictionnaire de pseudonymes journalistiques, une brève recension de sa carrière de chroniqueur financier... Si la structure éditoriale uniformisée et standardisée de Google Books évacue l'historicité documentaire de tous ces textes, elle permet également de repérer des convergences demeurées jusqu'à présent occultées.

⁴³Voir l'image en annexe n°13



FIG. 8.1 : Portrait de « Paton, Publiciste financier » de l'Atelier Nadar. Photographie non datée (probablement des années 1860) sur papier albuminé, 8,5 x 5,8 cm. Mis en ligne sur Gallica à l'adresse : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53066349z.r=Paton.langFR>

Dans la mesure où Jules Paton sera actif tout au long de la période étudiée dans cette thèse, nous n'évoquerons ici que la première partie de sa vie — de sa naissance à 1847, lorsqu'il succède définitivement à Pereire en tant que chroniqueur boursier officiel (et non, simplement, comme collaborateur principal)

Bien que Paton soit l'un des chroniqueurs boursiers les plus connus du XIX^e siècle, sa jeunesse est peu documentée. Appartenant à la génération romantique (il est né entre 1814 et 1817⁴⁴), il se destine à une carrière d'écrivain, une vocation éveillée par une lecture passionnée des idylles de « Lamartine, Victor Hugo, Béranger ou Musset⁴⁵ ». Dans la préface d'un ouvrage rédigé par un ami de longue date, il se souvient avec émotion de ces « temps où nous étions altérés d'ambroisie (...) nous étions de petits enflés de littérature⁴⁶ ». En 1844, il collabore au *Dictionnaire de la conversation et*

⁴⁴Les sources mentionnent également ces trois dates : 1814, 1815 et 1817. La confusion a peut-être été intentionnellement entretenue par Paton.

⁴⁵J. Ch Viator, *Voyages en famille, notes et souvenirs*. Paris, 1874, p. VIII.

⁴⁶*Ibid.*, p. VIII.

de la lecture : revendiquant le titre d'« homme de lettres » il signe les articles *blague*, *Bousingot*⁴⁷ et *Brillat-Savarin*⁴⁸.

Paton ne vit pas de sa plume. Il se fait engager comme « employé des chemins de fer »⁴⁹. D'après le *XIXe siècle*, il s'agirait de la Compagnie du Paris-Saint-Germain : Paton devient « secrétaire de MM. Emile et Isaac Pereire, directeurs des chemins de fer de Saint-Germain » et, par là, collègue de Sarchi. Le *Figaro* retient une autre hypothèse : « Après quelques années de stage chez Olinde Rodrigues, le jeune Paton se fit admettre dans les bureaux d'un riche agent de change, hardi spéculateur dont la fortune entière fut engloutie dans la faillite des banques de Belgique⁵⁰ ». Paton a peut-être gravi les échelons : après un stage chez Rodrigues (peut-être plus court que ce qu'affirme le *Figaro*), il est repéré par les frères Pereire, est embauché comme simple employé, puis comme secrétaire particulier.

La proximité idéologique facilite cette ascension rapide : Paton est un idéologue de l'aile gauche du mouvement saint-simonien. Il collabore à l'un des premiers journaux ouvriers, la *Ruche Populaire*, créé par l'ouvrier-poète Jules Vinçard en 1839. Le titre adopte volontairement une structure « non-propriétaire » : il est régi par une direction tournante. Paton devient son rédacteur en chef le temps de trois numéros, de janvier à avril 1842. Après la disparition de la *Ruche* il co-fonde un titre similaire *L'Union, bulletin des ouvriers*. Il signe l'éditorial du premier numéro en 1843 :

Les rédacteurs de la *Ruche* ont passé de la théorie à l'action, de l'étude des systèmes sociaux à l'étude des faits sociaux.

Ils sont convenus de consacrer les colonnes supérieures de cette feuille à l'enregistrement méthodique de tous les faits qui, de près ou de loin, peuvent intéresser l'idée nouvelle de l'organisation du travail. Leur but, en rapprochant tous ces faits aujourd'hui épars dans les journaux est de former, chaque mois, un faisceau de preuves venant, à l'appui les unes des autres, déposer irrécusablement des maux que l'organisation du travail fait endurer aux ouvriers.

Notre journal sera, comme nous l'appelons, le bulletin des ouvriers, le bulletin de l'armée industrielle de ces esclaves héroïques qu'étouffent le feu et les éboulements des mines, qu'empoisonnent les exhalaisons des acides, que broient les rouages des machines à vapeur, et qui payent de leur vie les richesses de l'État⁵¹.

⁴⁷ *Dictionnaire de la conversation et de la lecture : Supplément*, Garnier, 1844, p. 363-364.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 425-427.

⁴⁹ Jules Paton, *Queue-d'oseille, souvenirs de jeunesse. Op. cit.*, p. 1203.

⁵⁰ *Le Figaro*, 9 novembre 1862, p. 5

⁵¹ *L'Union*, n°1, janvier 1843

Le saint-simonisme de gauche de *L'Union* est progressivement marginalisé au sein du mouvement ouvrier. Dans son éditorial, Paton préconise un socialisme non-révolutionnaire, qui parvienne à régénérer une société inégalitaire de l'intérieur, en introduisant des associations alternatives (sur le modèle des coopératives) : « Nous n'imposerons qu'une seule condition à tous ceux qui voudront bien nous confier le développement de leurs pensées et de leurs systèmes, ce sera de ne proposer à la société dans la voie du progrès, que des révolutions pacifiques, parce que, comme l'a dit Jésus-Christ, "la paix doit être sur la terre avec les hommes de bonne volonté"⁵² ». Il s'engage dans une série de controverses avec la presse ouvrière radicale : il critique la « politique révolutionnaire⁵³ » de *L'Atelier* et son « dédain pour les institutions pacifiques⁵⁴ ».

Sans nommer précisément Paton, *L'Atelier* dénonce la modération croissante de la *Ruche* et de *l'Union*. Il s'étonne en novembre 1843 de la présence d'une réclame pour la *Ruche* dans le *Journal des débats* : « Il nous semblait néanmoins étranger, à nous qui avons connu feu la Ruche Populaire, rédigée par des ouvriers saints-simoniens, fouriéristes, communistes, owénistes et autres, et dans laquelle perçait, de temps à autre, le sentiment révolutionnaire, il nous semblait étranger, disons-nous, que le grave *Journal des débats* lui eût prêté l'appui de son patronage⁵⁵. » Pour *l'Atelier*, cette étrange affiliation s'explique par l'évolution politique du périodique : il prend désormais explicitement position contre la révolution et annonce qu'il suffit de satisfaire les besoins élémentaires des ouvriers pour ramener la paix sociale. Avec une telle prise de position, ce journal ne représenterait plus les intérêts de la classe ouvrière : « n'est-il pas de notre devoir de renier hautement, comme représentant même une infime partie de la classe ouvrière, celui qui se permet d'émettre une semblable opinion en notre nom⁵⁶ ? »

Quelques années plus tard, *l'Atelier* consacre une rétrospective à l'histoire de la presse socialiste. Il relève les tendances conservatrices sous-jacentes à *L'Union*.

L'Union parut irrégulièrement pendant trois ou quatre années (...) Elle était rédigée mi-partie par des lettrés et par des illettrés. La rédaction n'avait pas beaucoup d'unité. Tantôt elle accusait une vague tendance au communisme, tantôt de vives aspirations au régime de liberté illimitée. Ce n'était encore, à vrai dire, qu'un

⁵² *Ibid.*.

⁵³ Armand Cuvillier, « Les doctrines économiques et sociales en 1840 », *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. 10, n° 1, 1922, p. 103.

⁵⁴ Armand Cuvillier, « Les Antagonismes de Classes », *International Review of Social History*, vol. 1, n° 03, déc. 1956, p. 458.

⁵⁵ *L'Atelier*, novembre 1843, p. 3

⁵⁶ *Ibid.*

recueil de pensées individuelles. Toutefois, si ce recueil eût pu continuer, il eût certainement fini par prendre une couleur tranchée, et par réagir contre le communisme même ; car tous ou presque tous ses anciens rédacteurs sont maintenant fort opposés à ce système de réorganisation sociale⁵⁷.

Paton n'est pas nommé parmi les principaux rédacteurs. De toute manière, il a suivi une trajectoire politique identique : initialement sensible aux projets utopiques et communisants, il s'en détache graduellement. Au début de la révolution de 1848, la chronique boursière soutient les réformes sociales introduites par le gouvernement provisoire ; après la répression des mouvements ouvriers de juin, elle se rallie sans ambiguïté au parti de l'ordre : « Sans chercher à abuser d'une citation, on peut affirmer que le cri de l'insurrection est sorti des livres où il est écrit que la propriété est un vol. Derrière cette bannière se sont levées celles des voleurs et des forçats, qu'il a fallu compter au nombre des enrôlés volontaires du socialisme, fatale recrue dont les férocités inouïes ont, par une exception bien rare en France dans des luttes politiques, déshonoré les vaincus⁵⁸. »

Paton passe, en quelques années, du bulletin des ouvriers au bulletin de la Bourse.

Le rapprochement avec le *Journal des débats* remonte peut-être à la fin de l'année 1843. À cette date *L'Atelier* critique les accointances de la *Ruche populaire* et du journal de référence de la presse conservatrice : en tant que rédacteur en chef temporaire, Paton pourrait être l'un des artisans de cette association contre-nature. En accord avec notre reconstitution de la lignée des chroniqueurs boursiers des *Débats*, nous supposons qu'il commence à participer à la rubrique dès 1844-1845 : cela correspondrait à une distanciation croissante à l'égard de la presse ouvrière (*L'Union* disparaît à la fin de l'année 1844) ; comme Rodrigues avant lui, il dispose également de suffisamment de temps pour s'investir dans une activité potentiellement chronophage. Il n'est d'abord que le collaborateur principal de Pereire (en remplacement de Rodrigues). Cependant, en 1847, celui-ci renonce à son statut de rédacteur : Paton est, pour quarante ans, le chroniqueur boursier officiel des *Débats*.

8.1.3 Essai d'attribution automatisée

La synthétisation des indications éparses fournies par les sources secondaires ne permet pas d'attribuer avec certitude les chroniques du *Journal des débats* à leurs au-

⁵⁷ *L'Atelier*, 31 juillet 1850, p. 4

⁵⁸ *Journal des débats*, 3 juillet 1848, p. 4

teurs successifs. Nous savons que Pereire se retire au profit de Sarchi en 1840 et que Paton intervient au plus tard en 1847 ; entre les deux, il n’y a que des conjectures. Il nous reste encore une ressource : les textes eux-mêmes. L’auctorialité se traduit souvent par un ensemble d’automatismes conscients ou inconscients : tous ces récurrences stylistiques, lexicales et syntaxiques qui dénotent une “patte” particulière, un certain “coup de crayon”. Le dispositif de la chronique des *Débats* facilite l’expression de cette écriture personnelle : le court “résumé introductif” s’étend désormais sur plusieurs paragraphes ; par-delà le compte-rendu routinisé des cours, il devient possible d’exposer des perspectives originales sur le fonctionnement marché financier.

Pour détecter ces agrégats de tics, nous détournons une technique de son usage courant. L’attribution automatisée se destine à découper un corpus en *genres* distincts. Elle repose sur comparaison relative de la répartition des occurrences (tel mot est plus attesté dans un texte que dans un autre). Or, nous souhaitons ici discerner la présence d’un auteur. Nous avons utilisé concurremment deux méthodes de classification automatisée : l’apprentissage supervisé et l’apprentissage non-supervisé. Dans le premier cas, l’algorithme est préalablement “entraîné”. Nous soumettons au logiciel un échantillon déjà indexé ; il tente ensuite d’identifier les traits caractéristiques de chaque sous-corpus. Il existe ainsi une “supervision” en amont. Le programme doit retrouver certains schèmes structurants, préalablement spécifiés ; le processus de calcul de l’attribution s’inscrit dans ce cadre contraignant.

À cette fin, nous découpons le corpus à deux reprises : d’abord entre une partie déjà indexée et une partie non-indexée (que nous tenterons de reconstituer ultérieurement) ; puis, au sein de la partie indexée, entre un corpus d’entraînement et un corpus-test. L’algorithme est modelé à partir de la morphologie du corpus d’entraînement. Nous réalisons ensuite un premier essai d’application sur le corpus-test : les index récupérés par l’algorithme sont confrontés aux index attribués manuellement, ce qui permet de dégager un taux de succès ou d’insuccès.

Comme son nom l’indique, l’apprentissage non-supervisé fonctionne sans indexation préliminaire. L’algorithme tente d’identifier des découpages cohérents en comparant les occurrences des mots dans les textes. Il crée une classification *ad hoc*, déterminé par la présence et la fréquence d’une série de mots dans un document.

En règle générale, l’apprentissage supervisé génère de meilleurs résultats que l’apprentissage non-supervisé. Il incite l’algorithme à se focaliser sur les distinctions qui nous intéressent directement. Au sein de notre corpus, il pourrait exister d’autres réseaux d’affinité et de proximité textuelle que l’identité de l’auteur. Par exemple, le

vocabulaire pourrait évoluer selon un rythme périodique : l'algorithme distinguerait ainsi la chronique du printemps, de la chronique de l'été ou, plus spécifiquement, les chroniques où s'opèrent une liquidation (une sur deux : les liquidations sont effectuées en début et en milieu de mois). La principale contrepartie de l'apprentissage supervisé est d'ordre pratique. Les phases d'entraînement et de test nécessitent une indexation manuelle réalisée sur une part substantielle du corpus.

Toute règle générale a ses exceptions : notre corpus de chroniques boursières des *Débats* est l'une d'entre elles. L'apprentissage non-supervisé a non seulement donné des résultats beaucoup plus précis, mais ils s'accordent très bien avec les données des sources secondaires. Inversement, l'apprentissage supervisé a été affecté par un biais récurrent dans la pratique de la classification automatisée : le "surapprentissage" (en anglais, *overfitting*), soit une adaptation trop parfaite aux corpus-test qui limite la généralisation des procédés d'indexation à l'échelle de l'ensemble du corpus. En dépit de cet échec (ou, plutôt, de par sa nature d'échec), cette seconde mesure apporte des suggestions intéressantes sur la pratique d'écriture polyphonique de la chronique.

8.1.3.1 L'apprentissage supervisé

Nous avons utilisé concurremment trois algorithmes de classification supervisée : SVM, GMLNET et MAXENT.

Il existe une large variété de programmes, qui opèrent selon des bases conceptuelles radicalement différentes. Les modèles les plus simples font appel à des *arbres de décision* : le corpus va être divisé en fonction de la présence ou de la fréquence d'un mot, puis chaque partie ainsi distinguée peut être subdivisée en fonction de la présence ou de l'occurrence d'un autre mot. Ces modèles présentent l'avantage d'être très lisibles. Leur exactitude reste cependant limitée : lors de premiers tests, nous obtenions un taux d'erreur de 80% sur le corpus-test. Les trois algorithmes utilisés mettent en œuvre des mécanismes bien plus complexes, que nous ne pouvons détailler ici. Ces boîtes noires apportent par contre d'excellents résultats — lors de premiers tests, comparant des séries de chroniques issues de différentes années, nous obtenions 100% d'attribution pour GLMNET et SVM et, un peu plus de 95% pour MAXENT.

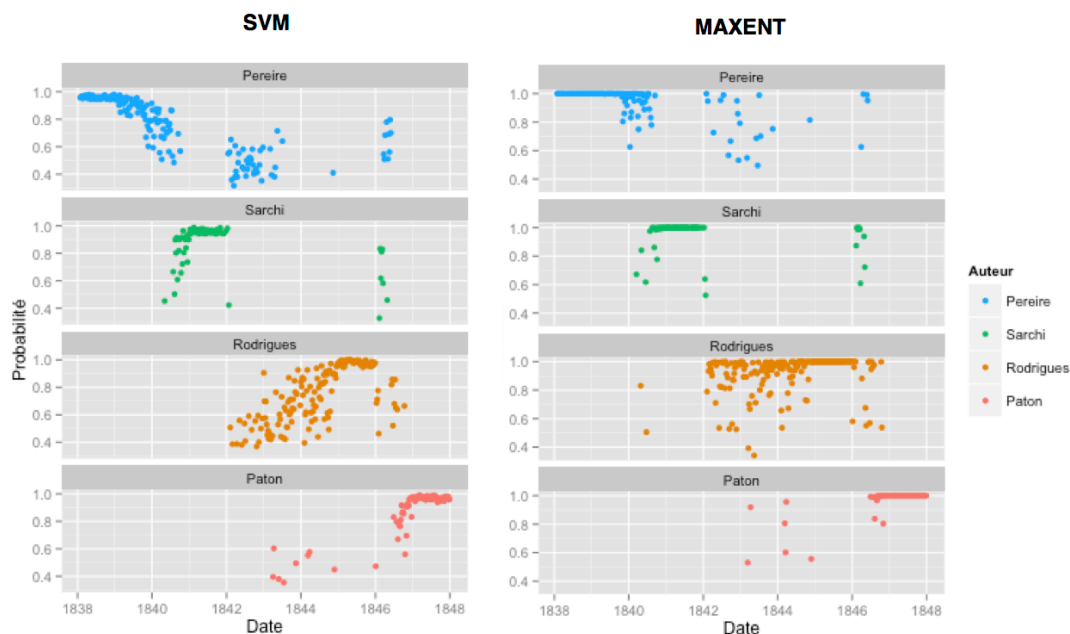


FIG. 8.2 : Comparaison des prédictions réalisées par les algorithmes SVM et MAXENT sur le corpus des chroniques des *Débats* de janvier 1838 à décembre 1847. Chaque graphique et chaque couleur correspondent à une attribution distincte

L'extension *RTextTools* du logiciel d'analyse statistique *R* permet de soumettre un même corpus à plusieurs algorithmes et de comparer les résultats, afin d'opter pour l'algorithme le plus adapté (ou, car il est possible d'opérer des croisements, la meilleure combinaison d'algorithmes) Le graphique ci-dessus met en perspective les attributions de SVM et MAXENT sur notre corpus de chroniques. En apparence les résultats diffèrent peu : les deux algorithmes convergent généralement vers la même solution. Cependant, la courbe des probabilités est régie par des logiques clairement distinctes. MAXENT opère des choix tranchés : pour la plupart des attributions, il y a une quasi-certitude (de l'ordre d'un centième à un millième de pourcent). SVM est plus hésitant : les possibilités sont largement distribuées. Sans même entrer dans les rouages de chaque algorithme, nous pouvons constater que l'un inclut des mécanismes de *renforcement* des choix initiaux, alors que l'autre privilégie l'étalement des probabilités et l'affichage des incertitudes.

En accord avec le principe fondamental de l'apprentissage supervisé, trois algorithmes ont été entraînés sur des corpus pré-indexés. Cette attribution manuelle a été orientée par notre reconstruction approximative des lignées de chroniqueurs, qui tentait

de concilier, au mieux, les indications divergentes des sources secondaires. Les périodes d'activité de Pereire et de Paton peuvent être cernées avec une relative certitude : le premier écrit sans collaborateur principal de 1838 à 1840 ; le second devient le chroniqueur boursier officiel à partir de 1847 au plus tard (mais intervient sans doute dès 1846, voire 1844). Pour Sarchi et Rodrigues, la répartition est purement hypothétique. À défaut de mieux, nous avons considéré qu'ils restent en place au moins un an et avons utilisé de préférence les années suivant ou précédant immédiatement le départ de Pereire (en tant que chroniqueur unique) et l'arrivée de Paton. Nous avons retenu ainsi quatre corpus indexés, composant toutes les chroniques de 1838 (pour Pereire), de 1841 (pour Sarchi), de 1845 (pour Rodrigues) et de 1847 (pour Paton). Les premiers tests sont concluants. Néanmoins la généralisation des algorithmes entraînés s'avère problématique.

Les graphiques n°8.3 représentent les mesures moyennes des trois algorithmes selon un axe date (semaine par semaine) / probabilité. Comme les mesures sont nombreuses et que nous les projetons à une vaste échelle (près de dix ans pour des chroniques publiées toutes les semaines), nous avons combiné deux projections complémentaires. Dans le premier cas, toutes les mesures sont inscrites dans le même référentiel (avec une simple différence de couleur d'un chroniqueur à l'autre) ; dans le second cas, les attributions de chaque chroniqueur sont inscrites dans autant de graphiques distincts (afin de gagner en lisibilité).

Il y a un biais patent : les probabilités d'attributions sont très élevées... dans les corpus pré-indexés. Les années 1838, 1841, 1845 et 1847 se massent ainsi sur la portion supérieure de notre graphique. Dès que l'on sort du corpus pré-indexé, la décade peut être brutale : Sarchi disparaît soudainement après janvier 1842 et fait un *come-back* tout aussi incongru en 1846. C'est un cas typique de surapprentissage : les modèles retenus par les algorithmes sont trop bien adaptés aux corpus pré-indexés et créent des subdivisions apparemment arbitraires (il y a très peu de chance que la borne chronologique purement conventionnelle utilisée pour délimiter le corpus de Sarchi corresponde à une césure réelle).

À quoi attribuer un tel biais ? À un postulat sous-jacent : nous avons supposé que, pour chacune des années du corpus pré-indexé, il y a un auteur unique. L'année 1841 serait entièrement écrite par Sarchi. Les sources secondaires le présentent certes comme le collaborateur principal de Pereire, mais il n'écrit pas *seul*. Pereire reste le chroniqueur en titre et continue d'intervenir à des degrés divers ; les membres de son cercle collaborent plus ou moins ponctuellement ; la rédaction des *Débats* a pu également formater certains usages stylistiques ou éditoriaux.

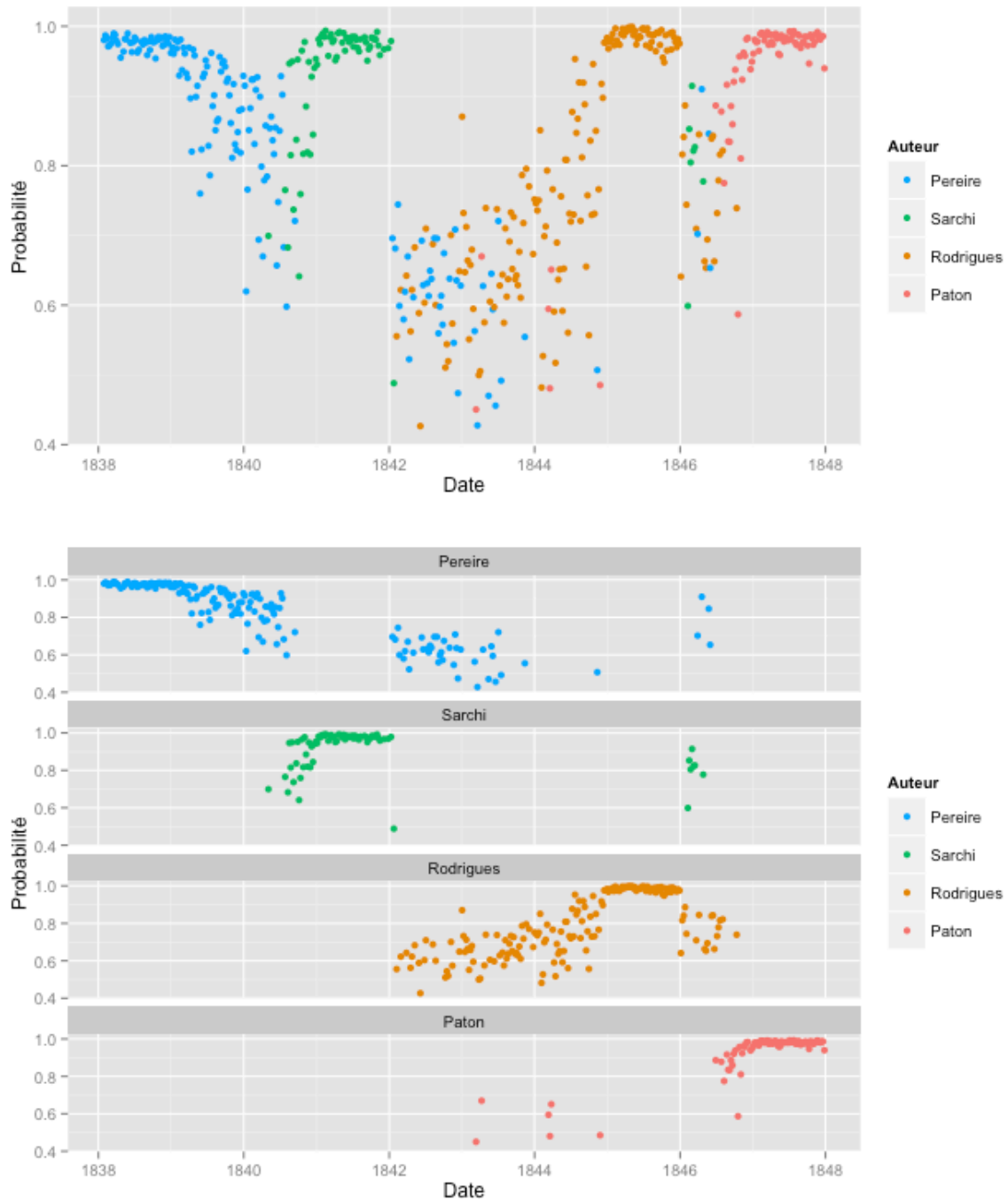


FIG. 8.3 : Projections des moyennes des algorithmes SVM, MAXENT et GMLNET, sur le corpus des chroniques des *Débats* de janvier 1838 à décembre 1847. La première projection inscrit toutes les mesures sur un seul axe Date/Probabilité; la seconde les redistribue sur un graphique différent pour chaque auteur

En dehors des années *sur-entraînées*, les prédictions des algorithmes soulignent cette pratique polyphonique : les chroniques de Pereire se croisent avec celles de Rodrigues en 1843-1844 ; Paton commence à publier dès 1843-1844. Les probabilités d'attribution parfois très basses pointent également la possibilité d'auteurs tiers, qui nous restent inconnus (les sources secondaires évoquent au moins la participation d'Émile Pereire).

8.1.3.2 L'apprentissage non-supervisé

Ces imperfections nous amènent à envisager une méthode d'apprentissage non supervisée. Le risque de “surapprentissage” est d'emblée diminué : l'algorithme n'est pas entraîné et crée un modèle valable pour l'ensemble du corpus.

Nous recourons à une autre extension du logiciel R, baptisée *topicmodels*. Elle est initialement conçue pour déterminer des *modèles de sujet* (ou *topic modeling*) au sein d'un corpus ou, plus précisément, d'identifier des *genres* selon un nombre prédéterminé et de classer ensuite les documents en fonction de ces genres. Comme son nom l'indique, le *topic modeling* vise à classer les textes selon des thématiques ou des spécialités distinctes. Le corpus de démonstration utilisé par l'extension porte ainsi sur des résumés d'articles publiés dans une revue de statistique informatique, le *Journal of Statistics Software*.

Le fonctionnement de l'algorithme est complexe (il fait appel à un modèle probabiliste, l'Allocation de Dirichlet Latente), mais ces choix s'avèrent plus lisibles que ceux des trois algorithmes de classification supervisés. Les genres sont définis par des séries de mots, apparaissant dans un certain ordre. Les cinq genres du corpus de démonstration fédèrent certains champs lexicaux cohérents, qui correspondent à des sous-champs de l'analyse statistique (l'analyse de réseau pour le genre n°1, l'analyse des *clusters* pour le genre n°3)⁵⁹.

	Pereire	Sarchi	Rodrigues	Paton
1	plus	cours	actions	actions
2	actions	fermé	100	chemin
3	fonds	ouvertes	fer	fer
4	100	100	semaine	100
5	semaine	prix	chemin	montées
6	Bourse	après	obligations	varié

⁵⁹Kurt Hornik et Bettina Grün, « *topicmodels* : An R Package for Fitting Topic Models », *Journal of Statistical Software*, vol. 40, n° 13, 2011, p. 30.

Nous sommes amené à détourner le programme de son usage initial : nous ne cherchons pas à identifier des genres, mais des auteurs. Nous avons défini les pré-réglages suivants : quatre *genres*, définis chacun par 20 mots⁶⁰. Le tableau ci-dessus présente les mots caractéristiques de chacun des genres. Par contraste avec le corpus de démonstration, la distinction d'un genre à l'autre est peu sensible : on ne peut véritablement rattacher aucune de ces listes à un champ lexical précis ; elles partagent d'ailleurs de nombreux mots en commun, même si l'ordre d'apparition diffère. À défaut de correspondre à des variétés thématiques bien distinctes, cette classification renvoie peut-être à des préférences stylistiques personnelles. Les fréquences d'utilisation de tel mot et de tel autre signaleraient différentes manières d'écrire la Bourse.

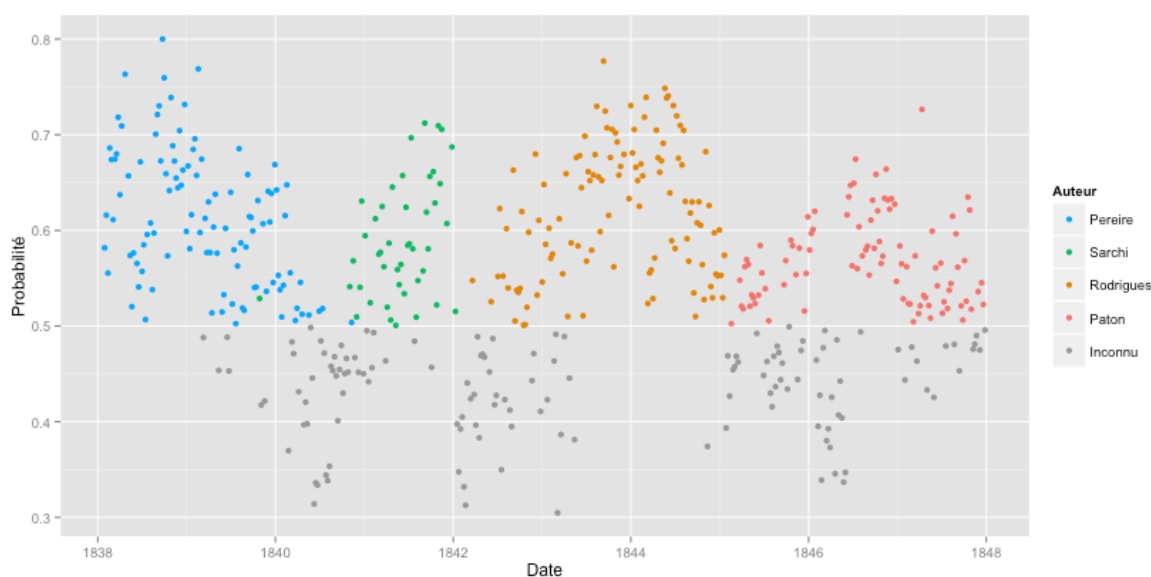


FIG. 8.4 : Projection de la classification non-supervisée réalisée par l'extension TopicsModels de R. Toutes les attributions d'une probabilité inférieure à 0,5 ont été classées sous le statut « Inconnu »

La projection des attributions conforte cette hypothèse : sans aucune indication a priori les mesures s'ordonnent suivant une périodisation cohérente. La projection ci-dessus reprend la charte graphique utilisée pour les projections précédentes (avec les prédictions inscrites selon un axe Probabilité/Date). S'agissant des probabilités inférieures à 50%, l'attribution a été classée par défaut dans le champ des *inconnus*. Ce

⁶⁰À partir d'un certain nombre de *mots*, les résultats deviennent constants : un test réalisé avec 25 mots génère quasiment la même répartition

statut ne fait pas seulement référence à des auteurs-tiers, mais aussi à certains cas d'énonciation composites, telles que la co-rédaction de la chronique par deux auteurs, ou une reformulation en profondeur par Pereire d'une chronique écrite par un collaborateur.

L'algorithme retient le découpage suivant : tous les textes parus de janvier 1838 à juillet-août 1840 relèvent du genre n°1 ; le genre n°2 domine ensuite la classification pendant un peu plus d'un an, jusqu'en octobre 1841 ; puis, il laisse la place au genre n°3, qui disparaît au profit du genre n°4 en février 1845. La succession des genres est progressive. Il n'y a pas de transition abrupte, mais un croisement des courbes, souvent étalé sur plusieurs mois. La probabilité d'attribution d'un genre décline ; un autre genre apparaît avec une probabilité basse ; puis l'incertitude diminue :

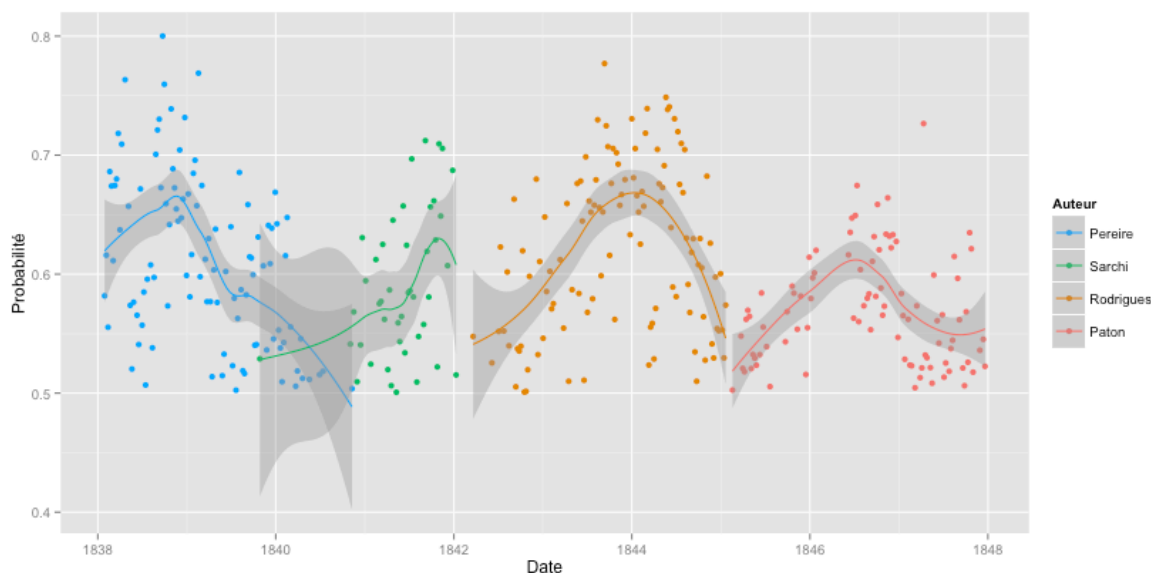


FIG. 8.5 : Même projection que précédemment. Les attributions inconnues ont été retirées. Les courbes indiquent l'évolution moyenne de la probabilité d'attribution pour chaque chroniqueur

La périodisation reconstituée par l'algorithme s'accorde avec les enseignements des sources secondaires. Pereire prend effectivement ses distances en 1840, au profit de Sarchi. Paton commencerait à collaborer à la chronique dès 1845, soit une hypothèse concordante avec notre tentative de reconstruction (Paton devient le chroniqueur boursier officiel des *Débats* en 1846-1847, mais ses premières participations pourraient remonter à 1844). Après le retrait (relatif) de Pereire en 1840, les rubriques sont fréquemment

écrites par des “inconnus” (probabilité d’attribution inférieure à 50%) : cette tendance structurelle dénote l’élaboration polyphonique de la chronique. Devenu non plus l’auteur principal mais le rédacteur en chef de la chronique, Pereire recueille peut-être des contributions ponctuelles, issues de son cercle de connaissance (et Paton aurait commencé par être l’un de ces contributeurs), voire confectionne des “collages” de textes conçus par des auteurs distincts (la structure profondément binaire de la chronique, opposant, ainsi que nous le verrons à la section suivante, une analyse des mouvements généraux du marché et une recension méthodique des cours, se prêterait bien à cet exercice).

Avec de telles convergences, la classification automatisée permet-elle de résoudre les problèmes d’attribution ? Pas dans l’absolu. Le style, (ou plus précisément, l’emploi du lexique⁶¹) ne constitue pas une unité de mesure absolue : il peut se contrefaire, volontairement ou involontairement. Sarchi aurait très bien pu concevoir initialement sa chronique sous l’influence de Pereire, avant de développer une écriture plus personnelle ; la période de juillet-août 1840 ne marquerait pas la succession d’un chroniqueur à l’autre, mais l’émancipation d’un rédacteur à l’égard de son modèle de prédilection. Les probabilités fluctuantes attestent cette substitution progressive : il n’y a pas un remplacement soudain d’un chroniqueur par un autre, mais une transformation graduelle des modes d’écriture.

Nous disposons plutôt d’un faisceau de preuves complémentaires aux indications des sources secondaires. L’analyse statistique comparée du texte corrobore des indications déjà connues avec une quasi-certitude (le retrait partiel de Pereire en 1840) et incite à privilégier une hypothèse plutôt qu’une autre (la datation haute du *Figaro*, avec une arrivée de Paton dès 1844, est confortée). Nous disposons également d’un aperçu sur les temps d’activité de Sarchi (mi-1840 à fin 1841) et de Rodrigues (fin 1841 au début 1845). Faute de toute recension par ailleurs, nous n’évoquerons ces données qu’au conditionnel.

8.2 Composer la chronique

Nous jouons ici sur les deux sens du mot *composition*. Dans la tradition rhétorique classique, la *compositio* fait référence à *l’harmonie* du texte, soit l’ordre, supposé esthétique et/ou rationnel, dans lequel ses différentes parties, périodes et figures se succèdent. Pour Quintilien, la composition est *collocatio verbum* : l’art d’agencer (la collocation)

⁶¹Les algorithmes que nous utilisons ne se soucient que de l’ordre des mots sans se soucier des autres dimensions de l’énoncé linguistique.

les mots avec justesse⁶². Dans le cadre d'une production imprimée, la composition désigne une étape déterminée du travail typographique : l'assemblage des lettres et des caractères sur la plaque d'impression. Pour un chroniqueur, il s'agit d'un moment critique : celui où son texte, manuscrit, est métamorphosé en article journalistique mais aussi celui où se négocie sa morphologie finale.

Aborder la composition de la chronique en ce sens équivoque permet d'évoquer en concomitance son architecture éditoriale et discursive. La relation entre le chroniqueur et ses lecteurs s'exprime au travers d'une poétique énonciative complexe : l'utilisation d'un jeu de pronoms limités (pour l'essentiel, la troisième personne, « nous » et « on ») concourt à maintenir l'ambiguïté sur le positionnement respectif des interlocuteurs. Les intentions de Pereire sont tout aussi troubles : il instrumentalise ponctuellement son statut de chroniqueur au service d'intérêts fluctuants, tantôt financiers, tantôt idéologiques. La structuration formelle de la chronique est fondamentalement hybride. Elle intrique un commentaire libre, aux contours encore imprécis, et un compte-rendu procédural des cours de la semaine. En dépit des intentions affichées de Pereire, ces deux formes ne parviennent pas à se confondre dans un tout cohérent. En octobre 1839, la rubrique renonce à maintenir la fiction de son unicité : un dispositif éditorial explicite sépare ses parties.

8.2.1 Une poétique énonciative

Dès sa première chronique, Isaac Pereire est confronté à cet impératif éditorial et stylistique : définir les modalités d'une relation pérenne et suivie avec son public. Il invente en effet une rubrique inédite. Même si le compte-rendu boursier existe depuis près de dix ans, il repose sur un contrat de lecture désormais obsolète. Sa transformation en rubrique reconnue (sous le titre de *Revue*), l'expansion de l'espace éditorial et la mise en place d'un nouvel environnement périodique et temporel (une revue hebdomadaire, et non quotidienne) : tous ces éléments concourent au développement d'une nouvelle poétique énonciative.

8.2.1.1 Le chroniqueur et son public : un dialogue ambigu

L'absence de signature n'hypothèque pas pour autant la présence du chroniqueur dans le texte de la "Revue" de Pereire. Elle apparaît fréquemment, mais presque tou-

⁶²Kees Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVIe siècle en France : Du Bellay, Ramus et les autres*, BRILL, 1986, p. 217.

jours de manière détournée. Depuis son introduction dans le *Constitutionnel* en 1829, le compte-rendu boursier n'utilise aucun pronom personnel : les verbes conjugués se réfèrent toujours à des objets externes au locuteur (généralement des valeurs). Dès sa deuxième chronique, Pereire introduit le "nous" : « Nous ne parlerons que pour mémoire du chemin d'Épinal⁶³ ».

Le *nous* convient parfaitement à l'énonciation ambiguë de la chronique. Il implique d'emblée une forme de distanciation : le nous est, toute proportion gardée, un nous de majesté ; il met l'accent sur une fonction (le chroniqueur anonyme ou le roi) plutôt que sur une personne (Isaac Pereire). Il met en scène une écriture collective : la chronique a toujours été une œuvre de collaboration et la première personne du pluriel explicite cette énonciation plurielle. Enfin, le nous peut être inclusif ou exclusif. Le 19 mars 1838, Pereire critique les banqueroute successives de l'État espagnol au nom de la population française fédérée dans un même *nous* : « c'étaient des impôts que le gouvernement de ce pays prélevait chez nous ». L'utilisation de cette énonciation ambiguë n'empêche pas l'expression d'opinions clairement attribuées : « Nous avons eu souvent occasion d'exprimer notre opinion sur l'avenir du charbon de terre⁶⁴ ». Parfois, le *nous* tend à se réduire à une personne physique unique, qui témoigne de certains événements : « il n'y a pas long-temps que nous avons vu le créateur d'une entreprise de bateaux poursuivie à la Bourse de pilier en pilier⁶⁵ ».

Occasionnellement, Pereire définit explicitement son rôle de chroniqueur. Le 2 avril 1838, il appelle à la création de « juges compétens » pour éclairer le public, ce qui permet de justifier discrètement l'utilité de la rubrique :

Il serait mieux sans doute qu'il y eût des juges compétens qui pussent éclairer le public sur la bonté relative de toutes les entreprises, mais ces juges seront pendant longtemps difficiles à trouver et, en attendant, il est à désirer qu'on ne sème pas d'entraves un chemin dans lequel il est heureux que la spéculation s'élance⁶⁶.

Le 1er octobre, il relaie des bruits de Bourse, auxquels il apporte peu de crédit : « Ce bruit n'a pas la moindre apparence de fondement. Nous ne le reproduisons que pour être fidèles à notre rôle de narrateur⁶⁷. » Ce rôle de narrateur ne coïncide pas avec le juge compétent : la chronique raconte l'histoire de la Bourse en train de se faire, tout

⁶³ *Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4.

⁶⁴ *Journal des débats*, 26 mars 1838, p. 4.

⁶⁵ *Journal des débats*, 24 septembre 1838, p. 4.

⁶⁶ *Journal des débats*, 2 avril 1838, p. 4.

⁶⁷ *Journal des débats*, 1er octobre 1838, p. 4.

autant qu'elle tente de décrire analytiquement les mécanismes de son fonctionnement. Cette indétermination des rôles est totalement assumée. Pereire dispose ainsi d'une liberté poétique, qui lui permet d'expérimenter de nouvelles formes et de nouvelles constructions stylistiques sans assigner un rôle ou une fonction précise à sa chronique dans l'espace journalistique.

Si l'auteur est un *nous*, le public est un *on*. Le lectorat paraît encore plus indistinct et pluriel que le chroniqueur : l'entreprise de Pereire repose sur un élargissement du propos de la chronique, qui ne s'efforce plus seulement d'informer régulièrement une petite communauté d'investisseurs professionnels ou occasionnels, mais tente de fédérer des intérêts et des attentes extrêmement divers. Le 19 mars 1838, le chroniqueur recherche l'approbation de son lecteur en recourant à une tournure aussi distancée que possible : « En consultant nos précédents bulletins on pourra se convaincre que nous avions pressenti l'amélioration qui s'est manifestée dans la valeur de ces actions. »

8.2.1.2 Intérêts en conflit, conflit des intérêts

Pereire se trouve dans une position inconfortable, qui tend vers le conflit d'intérêt. Il n'est plus, comme au début des années 1830, un observateur détaché des phénomènes boursiers, mais un acteur investi. En 1835, la Compagnie de chemin de fer de Paris à Saint-Germain est officiellement créée ; Émile Pereire est son premier directeur. Isaac n'a pas de fonctions officielles dans cet organigramme, mais reste directement impliqué par la présence de son frère : « M. Isaac Pereire était toujours de moitié dans les travaux et dans la fortune de son frère⁶⁸ ». De plus, la cohabitation avec le principal actionnaire, James de Rothschild, se passe mal : les désaccords fondamentaux sur la direction de l'entreprise se multiplient.

Les occurrences du Paris-Saint-Germain dans le corpus témoignent de cette ambiguïté⁶⁹. Au cours de la première moitié de l'année 1838, le chroniqueur demeure discret sur cette valeur. Les marques d'un jugement préférentiel restent confinées dans les marges d'un énoncé formaliste des cours : ainsi dans la première chronique du 29 janvier, Pereire annonce que le Saint-Germain est « en grande hausse⁷⁰ ». Plusieurs indications suggèrent également qu'il suit de près les projets de cette compagnie et son fonction-

⁶⁸Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867*, Librairie internationale, 1867, p. 38.

⁶⁹La détection de ces occurrences a été améliorée dans le corpus par l'emploi d'un algorithme de reconnaissance probabiliste : ainsi une occurrence mal restituée par l'OCR de type « Saint-Germam » a été reconstituée.

⁷⁰*Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4.

nement au jour le jour : « ces obligations [du Saint-Germain] sont le résultat d'un emprunt contracté sur les bases des actions des Quatre-Canaux⁷¹ » ou « on citait un seul spéculateur qui avait vendu près de 5,000 actions de Saint-Germain seulement⁷² ».

Cette affinité discrète devient beaucoup plus visible à partir de septembre. Le 17 septembre, il attribue exclusivement l'envolée des chemins de fer au Saint-Germain : « La hausse des actions de Saint-Germain a donné l'impulsion en France à toutes les entreprises de chemins de fer. C'est à la hausse de ces actions que les contribuables sont redevables de l'économie que le gouvernement a pu faire des 18 millions de subvention qu'il offrait pour les chemins de Rouen et du Havre, des 8 ou 10 millions qu'il aurait également donnés pour celui de Strasbourg⁷³. » Pereire est conscient de l'ambiguïté de sa position. Il prend soin de préciser que toutes ces observations visent à défendre des intérêts collectifs (et non l'intérêt particulier d'une seule compagnie) : « La position de toutes les actions de chemin de fer est une chose très grave et sur laquelle on ne saurait trop s'appesantir dans l'intérêt bien entendu du pays, du gouvernement, et des compagnies⁷⁴ ». Il utilise également sa chronique pour peser sur la politique interne de l'entreprise (il vise peut-être les choix effectués par Rothschild). Il critique ainsi fermement l'usage de crédits à court terme, qui n'entraîne qu'une hausse artificielle :

L'emploi de ce système des escomptes n'a décidément pas été heureux pour une compagnie qui l'a employé pendant quelque temps avec suite. Les actions de Saint-Germain, soutenues un moment par ce moyen artificiel, n'en ont pas moins baissé dès qu'il a été abandonné. Si son effet immédiat est de produire de la hausse, son effet éloigné, mais certain, est de décourager et de détruire la spéculation. Une entreprise ne peut se soutenir d'une manière durable que par des moyens naturels, par les chances de succès qu'elle peut présenter et par la confiance que montrent dans son avenir ceux qui l'ont fondée ou qui la dirigent. Or, on peut tout aussi bien témoigner de sa confiance par des achats réels ou à terme, que par des escomptes qui mettent à nu les dangers de la spéculation, et exposent les porteurs réels à rester abandonnés à leurs propres forces⁷⁵.

Le détournement de cette tribune hautement médiatique a peut-être suscité des réactions négatives — bien qu'anonyme, l'identité du chroniqueur des *Débats* a dû

⁷¹ *Journal des débats*, 14 mai 1838, p. 4.

⁷² *Journal des débats*, 13 août 1838, p. 4.

⁷³ *Journal des débats*, 17 septembre 1838, p. 4.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Journal des débats*, 8 octobre 1838, p. 4.

rapidement transpirer dans les milieux d'affaire, et plus particulièrement au sein de l'administration du Paris-Saint-Germain et de son principal concurrent, le Paris-Rive-Droite. Les mentions des années suivantes sont beaucoup plus prudentes : « Le Saint-Germain, délaissé depuis quelque temps pour la rive droite a été l'objet de transactions nombreuses⁷⁶ ». Pereire tient à maintenir une sorte de jeu de dupes en distançant nettement l'administration de cette compagnie du chroniqueur des *Débats* : « Les deux chemins de Versailles et celui de Saint-Germain sont devenus de nouveau le point de mire de la spéculation ; on prête à l'administration de nouvelles vues, de nouveaux plans qui changeraient l'avenir de ces entreprises auxquelles se rattachent aujourd'hui de très grands intérêts⁷⁷. ». En 1840, il évoque même un devoir de réserve du chroniqueur boursier : « La réserve que nous impose la nature de ce bulletin ne nous permet pas de nous arrêter aux tristes et dramatiques incidens de cette liquidation⁷⁸ »

Le conflit d'intérêt prend ainsi la forme d'un conflit des intérêts : Pereire est écartelé entre plusieurs aspirations contradictoires. Le détournement de la chronique pour promouvoir ses intérêts industriels va à l'encontre d'une démarche d'évangélisation de l'idéologie saint-simonienne.

8.2.2 Les parties de la chronique

Depuis 1834, la chronique quotidienne du *Journal des débats* s'est dotée d'une "introduction" de quelques lignes, qui tentait de synthétiser la tendance générale de la séance boursière. Cette fonction la distingue nettement du compte rendu proprement dit, qui demeure exclusivement consacré à l'énoncé procédural du cours des valeurs. La chronique du 25 janvier 1838 illustre bien cette répartition. En accord avec la pratique, désormais bien établie, du résumé introductif, les deux premières phrases développent une analyse globale :

Les affaires ont été moins animées qu'hier et les cours de nos Fonds ont repris un mouvement rétrograde qui n'a pas présenté d'importance, mais qui s'est prolongé jusqu'à la clôture⁷⁹.

La suite du texte recourt à une écriture hautement formalisée. Celle-ci se singularise par l'emploi et la réutilisation de structures syntaxiques et lexicales récurrentes

⁷⁶ *Journal des débats*, 12 août 1838, p. 4.

⁷⁷ *Journal des débats*, 17 février 1840, p. 4.

⁷⁸ *Journal des débats*, 9 mars 1840, p. 4.

⁷⁹ *Journal des débats*, 25 janvier 1838, p. 4.

et normalisées (*a baissé/haussé de*), ainsi que par l'utilisation de phrases courtes et elliptiques :

La Rente de Naples a baissé de 10c. L'Emprunt romain a haussé de 1/8. Les Actions de la Banque de Belgique ont baissé de 5 fr. et les Lots d'Autriche de 2 fr. 50 c. L'Emprunt belge et celui du Piémont n'ont pas varié⁸⁰.

Dans la "Revue", cette répartition semble remise en question. L'introduction abstraite prend une ampleur considérable : l'évolution du cadre spatio-temporel favorise son développement. Le chroniqueur ne se contente pas de compiler une série de données inédites ; il doit porter un regard rétrospectif sur les évolutions de la semaine passée. Le commentaire analytique tend à s'insinuer dans l'énoncé procédural des cours. Ainsi, la première revue du 29 janvier articule des formules toutes faites et des jugements élaborés, tout en diversifiant l'emploi des modes verbaux, entre présent et conditionnel.

Les actions du chemin de Cette⁸¹ à Montpellier sont rares. Elles ont très peu varié. Les actions de Mulhouse ont baissé de 30 fr., malgré l'annonce d'un avantage qui serait fait aux porteurs de ces titres dans la distribution des actions du chemin de Strasbourg à Bâle, dans le cas où il serait concédé à la compagnie de Mulhouse⁸².

Cette remise en question n'est pas totale : la chronique continue de mobiliser une forme d'écriture procédurale, marquée par l'emploi et le ré-emploi de formules récurrentes. Nous avons appliqué aux revues publiées par Pereire le même type d'analyse que pour le *Constitutionnel* en 1829. La détection des formules récurrentes fait apparaître des usages stylistiques divergents d'une année sur l'autre⁸³ : les structures à quatre éléments consécutifs restent modérément présentes en 1838 (72 % des structures sont originales et ne paraissent qu'une seule fois dans le texte)⁸⁴, régressent en 1839 (76% de structures originales), puis connaissent un renouveau marqué en 1840 (68% de structures originales, soit une rupture nette par rapport à 1839) :

⁸⁰ *Journal des débats*, 25 janvier 1838, p. 4.

⁸¹ Ancienne orthographe de la ville de Sète dans l'Hérault

⁸² *Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4.

⁸³ Voir le graphique n°8.6 en p. 330.

⁸⁴ Le taux d'erreur de la restitution OCR affecte évidemment ce pourcentage : certaines structures récurrentes peuvent être prises pour des structures originales en raison d'une restitution imparfaite d'un ou plusieurs de ses éléments. Si le texte avait été parfaitement retranscrit, la proportion de structures originales réelle serait nettement inférieure. Cette incertitude n'empêche pas la comparaison des différentes années : tous les textes de Pereire sont confrontés à ces problèmes de restitution et l'étude de séries longues, portant sur des années entières, annule les éventuelles variations de qualité d'OCR d'un exemplaire à l'autre.

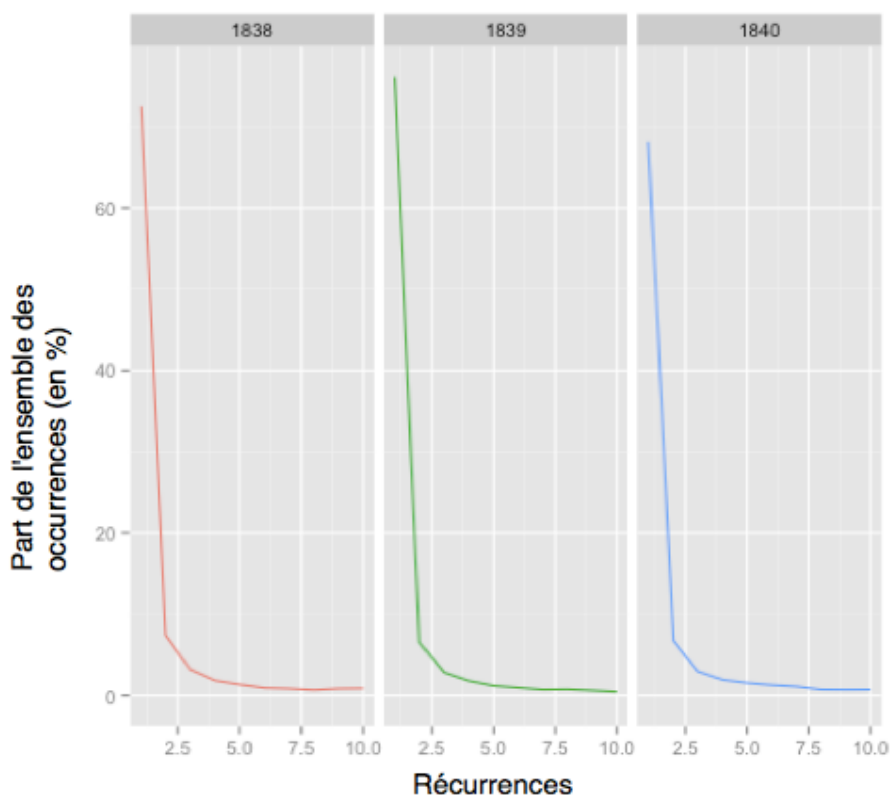


FIG. 8.6 : Fréquences dans le corpus de structures à 4 éléments consécutifs dans la chronique boursière des *Débats* en 1838, 1839 et 1840

La composition de ces structures récurrentes témoigne d'un reflux du formalisme, par rapport à ce que nous avons pu constater dans le corpus du *Constitutionnel*. Pereire diversifie son répertoire verbal en recourant à des synonymes ou à des constructions plus précises (le traditionnel diptyque *a ouvert à / a fermé à* (respectivement 105 et 87 occurrences détectées) est concurrencé par diverses alternatives : *a fini à* (96 occurrences), *est resté à* (85 occurrences), *est tombé à* (79 occurrences), *reste à [chiffre]* (75 occurrences). Les désignations longues et paraphrasées composent une grande part de ces structures récurrentes (comme les « actions de la Banque » : 31 occurrences). Elles constituent des noms composés plutôt que des constructions procédurales : elles ne font référence qu'à une seule entité, sans aucun élément verbal.

En 1839, ce reflux s'accroît. Le diptyque *a ouvert à / a fermé à* recule encore (respectivement 81 et 80 occurrences) ; la régression des formules alternatives est encore plus marquée (seulement 36 occurrences pour « être tombé à »). Apparemment, Pereire tente une nouvelle approche : il ne s'attache plus à diversifier le répertoire des

expressions formelles ou toutes faites mais s'efforce de ne plus les employer.

Or le corpus de l'année 1840 marque un renversement complet de cette pratique stylistique : les « a ouvert à » deviennent très fréquents (288 occurrences, soit un peu moins de 6 occurrences par chronique en moyenne)⁸⁵. On note également l'émergence soudaine de nouvelles formules : « a varié de » (103 occurrences), « a été côté » (88 occurrences), « monter de [chiffre] » (59 occurrences), etc.

Ce décompte général soulève l'hypothèse d'une hésitation de Pereire : faut-il ou non mettre en œuvre une écriture procédurale ? Les formules toutes faites correspondent à une mise en forme standardisée de l'information boursière dans le journal : elles s'appuient sur des usages déjà bien installés, qui s'inscrivent dans une relation harmonieuse avec d'autres supports de cette information (les tableaux de cotation). Pereire maîtrise cette langue formelle qui lui a été transmise par tradition familiale : à l'instar des lettres de son grand-père, l'autre Isaac Pereire, l'expression de constructions verbales normalisées lui vient sans doute naturellement.

L'écriture procédurale se solde cependant par un désaisissement de l'énonciation. L'action de l'auteur se limite à un agencement : il combine des structures pré-existantes, se réserve la possibilité de les commenter ou d'en faire l'exégèse, mais sa marge de manœuvre rédactionnelle reste limitée. L'abandon de ces structures autorise la mise en œuvre d'un projet éditorial beaucoup plus ambitieux. Pereire a toute latitude pour parler de la Bourse, élaborer des formations discursives inédites ou relayer des conceptions préexistantes (en particulier saint-simonienne). La description raisonnée d'une utopie boursière (qui sera l'objet de la section suivante) implique notamment une maîtrise totale des moyens d'écriture.

L'évolution peut être imputée à une nouvelle architecture éditoriale, qui apparaît pour la première fois le 28 octobre 1839. Pereire introduit (ou plutôt réintroduit) des subdivisions au sein de sa chronique. Celles-ci se distinguent par l'emploi d'intitulés en italiques : *chemins de fer*, *Fonds étrangers*, *Actions industrielles*. Ce découpage implique un compte-rendu récurrent de valeurs ou de groupes de valeurs auxquels la chronique n'accordait qu'un intérêt occasionnel. Chaque semaine, Pereire doit traiter en détail les évolutions des fonds étrangers. Cette astreinte altère profondément ses pratiques rédactionnelles : les énoncés formalistes redeviennent très fréquents.

⁸⁵La recrudescence de cette formule est également patente en taux relatif : on passe de 1,2 formules pour mille en 1839 à 4 formules pour mille.

Actions industrielles. — Toujours la même stagnation sur les entreprises particulières ; à part les mines de la Grand'Combes, auxquelles se rattache un chemin de fer important et dont les actions sont l'objet de négociations fréquentes ; à part les actions de l'asphalte de Seyssel, qui ont conservé le privilège des variations les plus vives, il ne se négocie pas une seule action industrielle, ou plutôt il n'y a pas de cours pour ces actions. Ce qu'elles peuvent valoir, on a toutes les peines du monde à l'apprécier, faute de renseignements suffisants. Il s'opère d'ailleurs en ce moment, au sein de toutes les entreprises créées dans l'ardeur des spéculations de l'an dernier, un travail d'épuration et de renouvellement qui permettra de reprendre bientôt les négociations des effets industriels sur des bases plus certaines que celles sur lesquelles on a opéré jusqu'ici. Pour le moment, on ne saurait être surpris de la stagnation de toutes ces valeurs. Les mauvaises réagissent sur les bonnes.

Les actions de jouissance des quatre canaux se maintiennent aux prix de 140 et 145 fr.

Fonds étrangers. — La baisse a continué cette semaine sur les fonds espagnols ; l'incertitude qui règne encore sur l'extinction totale de la guerre civile, et principalement sur les vues financières du gouvernement, a causé cette faiblesse. Que dire vraiment d'une administration qui demande à être autorisée, pour les besoins urgents, il est bien vrai, du service militaire, à emprunter sur dépôt de titres de rentes à créer à cet effet ? qui en est encore à regarder le secret des négociations de son ministre des finances comme indispensable à leur réussite ? Une

FIG. 8.7 : Les subdivisions dans la chronique boursière du 28 octobre 1839, p. 3

Dans les mois suivant l'introduction de cette nouvelle formule, Pereire commence à déléguer plus régulièrement l'élaboration de la chronique à un collaborateur principal. D'après les enseignements de notre algorithme d'attribution statistique automatisée, Charles Sarchi participe activement à cette entreprise éditoriale à partir de juillet-août 1840⁸⁶. Si l'on s'en tient à cette chronologie, partiellement corroborée par plusieurs sources secondaires, l'élaboration de la nouvelle formule ne peut être attribuée à Sarchi. *A contrario*, cette rupture éditoriale et stylistique pourrait avoir encouragé la délégation de la chronique à un collaborateur principal.

Ainsi, la nouvelle formule ne semble pas avoir été entièrement souhaitée par Pereire. Plusieurs verbatims suggèrent qu'il se sent peu à l'aise, voire engoncé dans cette collection étroitement délimitée de sous-rubriques thématiques. Ainsi le 4 novembre 1839 (soit une semaine après la première parution de la nouvelle formule), il fait discrètement part de sa frustration : « Il y aurait encore bien des choses à dire sur ce sujet mais nous n'avons dans ce bulletin qu'à enregistrer les faits les plus saillants, rarement à les apprécier⁸⁷. »

L'emploi d'une autre méthode de statistique lexicale nous amène à formuler les mêmes conclusions. Le programme *Word2vec* permet d'indiquer pour chaque mot, son

⁸⁶ *Journal des débats*, 7 avril 1890, p. 8

⁸⁷ *Journal des débats*, 4 novembre 1839, p. 4

degré de proximité avec d'autres mots. C'est une mesure complexe, mais qui repose principalement sur l'évaluation de la distance d'un mot par rapport à l'autre. Dans la phrase précédente, « autre » serait très proche de « mot » et moins proche de « mesure ». À partir de ce procédé, nous avons conçu des “réseaux lexicaux” : nous recensons tous les liens entre les mots dès que la proximité est supérieure à 90%⁸⁸.

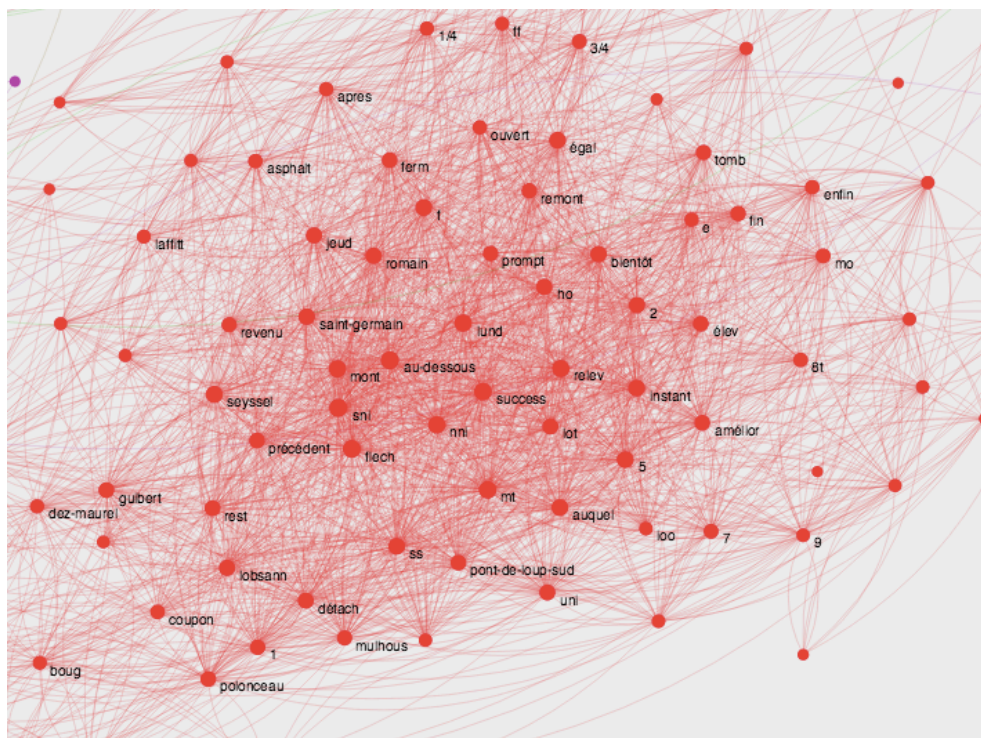


FIG. 8.8 : Les termes exprimant un compte-rendu procédural des cours de la Bourse (nom des actions, éléments de formules consacrées...) sont étroitement corrélés. L'illustration représente un agrandissement du réseau lexical des chroniques boursières de 1838 présenté à la page suivante

Les réseaux lexicaux ne sont pas des constructions chaotiques. Ils s'assemblent en sous-réseaux structurés : certains groupes de mots entretiennent des relations privilégiées entre eux ; ils apparaissent toujours en même temps mais quasiment jamais avec d'autres mots. Les illustrations en p. 334 présentent les deux principaux sous-réseaux dans les chroniques du *Journal des débats* de l'année 1838 et de l'année 1841. Ils correspondent à des genres de discours bien distincts.

⁸⁸Il s'agit d'une mesure relative et non absolue, qui est en partie conditionnée par les modifications que nous avons apportées au corpus : nous avons retiré la ponctuation et les terminaisons pour ne garder que les racines lexicales, ou lemmes.

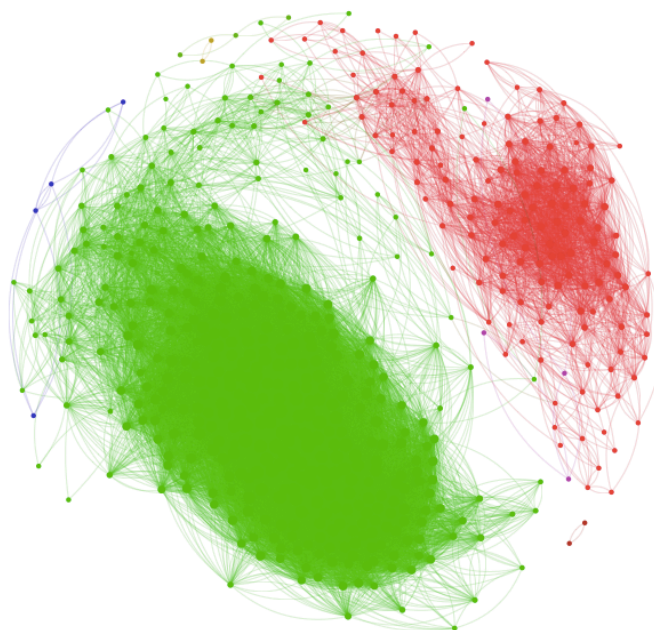


FIG. 8.9 : Réseaux de mots par proximité lexicale dans la chronique des *Débats* en 1838. Les ensembles en vert et en rouge correspondent respectivement au commentaire analytique et au commentaire procédural

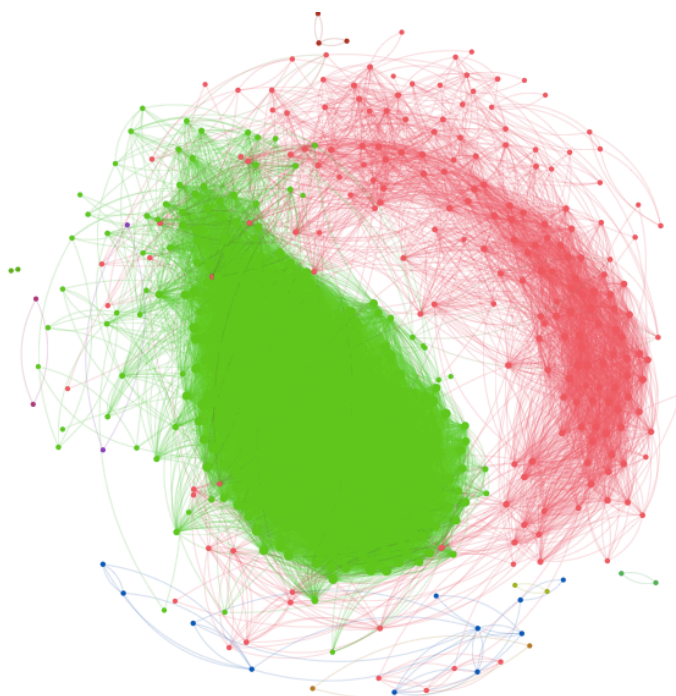


FIG. 8.10 : Réseaux de mots par proximité lexicale dans la chronique des *Débats* en 1841 selon les mêmes modalités que l'image précédente.

En vert, nous identifions des termes emblématiques d'analyse boursière, formatée par l'idéologie saint-simonienne (« crédit », « gouvernement », « souscription », « critique », « monde »). En rouge, nous retrouvons le répertoire de formules consacrées typiques d'un compte-rendu formalisé — « remonter », « fermer », « monter », « précédent » — ainsi que tous les noms des actions.

Même si elle reste approximative, la structuration du réseau montre clairement que la chronique continue d'associer deux formes textuelles distinctes. En 1841, cette bipartition s'accroît sensiblement : le réseau rouge atteint une ampleur comparable au réseau vert. La cartographie des liens lexicaux reproduit parfaitement la cartographie éditoriale de la chronique : après la nouvelle formule d'octobre 1839, elle se subdivise de facto en deux rubriques. L'analyse de la proximité lexicale permet ainsi d'étayer une typologie implicite des genres de discours.

Ce faisceau d'indices nous amène à formuler la conjecture suivante : la nouvelle formule résulte probablement d'une politique éditoriale du *Journal des débats*, que Pereire n'aurait pas forcément adoptée de son plein gré. La subdivision thématique permet en effet de couvrir systématiquement la totalité de l'actualité boursière ; l'utilisation de routines formalisées participe d'un environnement stylistique plus familier pour les investisseurs professionnels. Ce compromis hypothétique entre le journal et le chroniqueur (qui correspond également à un compromis entre une écriture politique et littéraire de la Bourse, que pratique couramment Pereire, et un compte rendu normalisé, collant aux attendus d'un lectorat expert), dure longtemps — plus d'une décennie. Au milieu des années 1850, le premier successeur véritable de Pereire, Jules Paton, entreprend d'extraire la chronique du cadre d'une écriture procédurale : il bénéficie alors d'un environnement éditorial beaucoup plus favorable, marqué par l'apparition de la signature et la migration progressive de la chronique à l'écart du tableau de cotation quotidien.

8.3 Splendeurs et misères d'une utopie boursière

8.3.1 L'appropriation des idéaux saint-simoniens

Comme nous l'avons vu précédemment, Pereire est sous l'influence directe des conceptions utopiques d'Enfantin⁸⁹. Il reprend et étend ses thèses exposée en 1832 dans ses *Leçons sur l'industrie et la finance*. L'ouvrage participe d'une volonté de synthèse

⁸⁹Ces conceptions ont été évoquées en détail *infra*, p. 223

des théories saint-simoniennes sur la Bourse, la finance et le crédit. Il recourt massivement aux italiques (voir l'illustration n°8.11) : les concepts sont continuellement singularisés et questionnés, comme si Pereire forgeait un réseau sémantique cohérent à partir d'une constellation de termes disjoints.

Nous nous sommes attaché dans les deux premières leçons à repousser l'idée de la *valeur* telle qu'elle est enseignée par les économistes actuels; nous l'avons combattue comme étant l'expression de la *lutte*, de l'*antagonisme* qui existent dans la société et qui se manifestent, sous ce rapport, par le débat contradictoire du *vendeur* et de l'*acheteur*, de celui qui *offre* et de celui qui *demande*; nous avons suivi cette marche, parce que nous avons voulu, *avant tout*, faire ressortir le caractère *politique* de ce mot *valeur*, plus encore que sa signification *économique*.

FIG. 8.11 : L'emploi fréquent de l'italique dans les *Leçons* de Pereire témoigne d'un effort de synthétisation de l'utopie boursière saint-simonienne⁹⁰.

L'exposé systématique présente et agence tous les grands thèmes introduits par Enfantin : la substitution de l'argent métallique au crédit⁹¹; la description critique du fonctionnement des banques⁹²; la substitution de la défiance individuelle au crédit collectif⁹³; le passage progressif du crédit économique à l'*association spirituelle*⁹⁴. Tout ceci conduit à la description de l'utopie proprement dite, qui est l'objet de la deuxième leçon : la concurrence est progressivement remplacée par un esprit d'association⁹⁵; une forme d'État-providence garantit la subsistance de chacun (« Dans l'avenir, l'État doit à tous éducation morale et professionnelle, jouissance de beaux-arts, entretien, logement, nourriture; père tendre, il veille sur le bonheur et la santé du moindre de ses enfants⁹⁶. »); en même temps, cette administration étatique reste peu intrusive, dans la mesure où elle repose sur la préexistence de mécanismes d'auto-régulation (« la

⁹⁰Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, *op. cit.*, p. I

⁹¹*Ibid.*, p. 1.

⁹²*Ibid.*, p. 6.

⁹³*Ibid.*, p. 10.

⁹⁴*Ibid.*, p. 14.

⁹⁵*Ibid.*, p. 24.

⁹⁶*Ibid.*, p. 30.

confiance sociale sera établie sur des bases assez larges pour que l'individualité puisse n'éprouver aucune gêne⁹⁷. »).

Comment mettre en œuvre cette expérience de pensée? Enfantin et Pereire apportent une réponse commune : par la propagation des idées et des informations. La structure des sociétés en commandite doit faire l'objet de la plus « grande publicité⁹⁸ ». De la même manière, le développement d'une « statistique commerciale » constitue un préalable fondamental au développement d'un marché unifié et socialisé⁹⁹.

La mise en place d'une chronique boursière régulière constitue une étape essentielle de ce plan. Elle vise à faire connaître l'activité boursière auprès d'investisseurs potentiels (et, plus particulièrement, la structure des sociétés industrielles). Elle forme un puissant outil de publicisation, apte à disséminer rapidement telle ou telle information essentielle, y compris auprès d'un public qui n'a pas accès aux périodiques financiers spécialisés. L'initiative n'est pas seulement souhaitable, mais facilement réalisable : en tant qu'idéologie médiatique, le saint-simonisme a initié ses membres au maniement de moyens de communication à grande échelle. L'expérience du *Globe* et l'effort de vulgarisation incessant de la doctrine par d'innombrables correspondances et brochures ont préparé Péreire à ce projet éditorial.

Concrètement, la chronique boursière a une double portée. En accord avec le plan d'Enfantin, repris par Pereire, elle sert la propagation de l'utopie saint-simonienne. Elle documente également une expérience en train de se réaliser : l'apparition des sociétés de chemin de fer et la généralisation de la cotation boursière matérialisent la transformation graduelle de la société française et la réalisation des idéaux de Pereire. L'écriture de la chronique se trouve ainsi à la jointure de deux activités, tantôt une tribune à visée performative, tantôt un rapport, voire un éphéméride, sur des progrès en train de se faire (ou, puisque les choses ne se passeront pas exactement comme prévu, en train de se défaire).

8.3.2 Chronique d'une désillusion

La chronique boursière avait débuté *in media res* : Pereire ne publie aucun manifeste ou plan général pour exposer l'objet de ses interventions. Rapidement, l'utilité politique de la chronique devient perceptible. Le 12 février 1838 (ce qui correspond à sa troisième

⁹⁷*Ibid.*, p. 30.

⁹⁸Barthélémy Prosper Enfantin, « Des sociétés anonymes et en commandite par action », *op. cit.*, p. 149.

⁹⁹Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, *op. cit.*, p. 36.

chronique), il s'attache à présenter son travail comme un *service public* : « Tous les cours cotés ne sont pas toujours des cours sérieux, les compagnies elles-mêmes sont souvent les seuls acheteurs. Nous aurons le soin de prémunir le public contre l'entraînement auquel pourrait l'exposer la séduction de cours simulés¹⁰⁰. » L'utilisation, à bon escient, de la publicité journalistique corrige *en douceur* les déficiences du marché. Elle évite l'emploi de mécanismes de régulation institutionnels, qui brideraient la libre croissance du marché, tout en prévenant l'émergence d'un sentiment de défiance qui aurait des effets dévastateurs sur le processus de démocratisation du crédit¹⁰¹.

Cette fonction de service public n'est pas l'apanage d'une vision saint-simonienne de la Bourse. Dans un article consacré à l'apparition de la chronique boursière du *Times*, nous avons mis en évidence l'émergence d'un "signal service", qui vise à corriger les excès du marché sans recourir à l'intervention du législateur : « En vertu de ce signal service, le quotidien tente de se substituer au parlement. Maintenant un relatif flou éditorial, il se situe au plus près du mouvement des affaires et s'efforce d'en corriger rapidement les effets délétères¹⁰². »

L'idéal d'une vigie souple de la finance s'intègre dans une constellation discursive, qui dérive directement des *Leçons* de 1832 et, au-delà, des articles d'Enfantin de 1825. Pereire ne donne pas seulement des conseils précis sur une valeur en particulier ; il énonce des recommandations morales dérivées directement des préceptes saint-simoniens. Cette mission d'évangélisation globale concerne en premier lieu le crédit public et l'adoption de mesures et de pratiques visant à renforcer la confiance collective : « Le moyen d'éviter ces écueils, nous ne saurions trop le répéter, c'est de s'enquérir des personnes plutôt que des choses. La moralité et le crédit des fondateurs et des gérans des entreprises sont toujours les meilleures garanties¹⁰³. »

Pereire s'attache à contrecarrer les préjugés collectifs contre la spéculation, en distinguant les bienfaits d'une bonne spéculation : « Il faut se féliciter de cette tendance des esprits vers le travail, même dans son exagération car ce n'est qu'avec de la pas-

¹⁰⁰ *Journal des débats*, 12 février 1838, p. 4.

¹⁰¹ À noter également, dans le *Producteur*, une synthèse sur les phénomènes spéculatifs à la Bourse de Paris au cours des années 1824-1825. Elle est publiée anonymement et ne semble pas avoir été écrite par Enfantin ; elle peut pourtant avoir influencé Pereire : on y retrouve l'idée des dangers de la spéculation *à vide* et la possibilité de la prévenir par la publicité : E., « De la crise des fonds publics, de la spéculation en général et du jeu à la bourse », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, 1825, p. 332

¹⁰² Pierre-Carl Langlais, « La médiatisation des débats socio-économiques dans le *Times* », *Cygnos*, vol. 29, n° 1, 2013, p. 156.

¹⁰³ *Journal des débats*, 19 mars 1838, p. 4.

sion qu'on fait de grandes choses. Le mouvement actuel est un torrent qu'il ne faut pas chercher à arrêter, il vaut bien mieux s'efforcer de régler cette force, et la faire tourner au profit du pays¹⁰⁴ ». En idéologue matérialiste convaincu, Pereire est certain de la mise en place d'un processus irréversible. Les accidents de parcours ne retiennent que ponctuellement un mouvement d'ensemble structurel. Toute régulation excessive ne peut qu'entraver la réalisation de cette nouvelle société qui s'annonce. La chronique devient ainsi autant un moyen d'influencer les esprits contre l'instauration de mesures retardant une révolution en cours, qu'une alternative en soi à la mise en place de telles mesures.

Quelques mois plus tard, le ton change. La Bourse de Paris subit le contre-coup de la crise financière anglo-saxonne de 1837 ; par-delà ce contexte international, l'essor considérable des sociétés en commandite débouche sur une bulle spéculative sur le point d'éclater. Le 11 juin, Pereire tient à réaffirmer sa croyance en une révolution prochaine : « L'espèce de panique qui s'était manifestée sur les valeurs industrielles est une épreuve utile qui assurera les pas de la spéculation, et aura servi à la rendre à la fois plus prudente et plus hardie¹⁰⁵. » La crise est une expérience inattendue, mais elle ne remet pas en cause l'utopie boursière. Elle permet de reprendre le mouvement sur de meilleures bases. Le 29 avril 1839, Pereire formule un bilan globalement positif de cet épisode spéculatif, il a libéré les forces productives de la nation, en mettant les inventeurs et les manufacturiers sous les feux des projecteurs :

Tous les inventeurs, tous les novateurs en fait d'arts manufacturiers, étaient recherchés, courtisés par la spéculation comme les princes de l'industrie. Tels qui avaient passé leur vie à quêter vainement les moyens d'appliquer leurs découvertes, se trouvaient subitement en possession de ces moyens, sans aucun effort de leur part et par le seul fait de l'empressement de la Bourse¹⁰⁶.

En dépit de ces réassurances, les certitudes de Pereire s'ébranlent. L'utopie s'efface au profit d'une appréciation plus réaliste de la situation, voire tend à se muer en dystopie. Le 10 juin 1839, Pereire prend acte de l'échec de ses espérances. Non seulement la révolution promise n'advient peut-être pas avant un demi-siècle, mais son échec anticipé a eu pour effet de retarder le processus et d'induire un climat de défiance, préjudiciable au crédit public :

¹⁰⁴ *Journal des débats*, 26 mars 1838, p. 4.

¹⁰⁵ *Journal des débats*, 11 juin 1838, p. 4.

¹⁰⁶ *Journal des débats*, 29 avril 1839, p. 4.

Ainsi, l'an dernier, la Bourse a voulu, en quelques mois, escompter l'avenir de l'industrie pendant un demi-siècle au moins. Toutes les voies furent alors explorées par la spéculation qui espérait que les richesses disponibles du pays allaient affluer de toutes parts dans ses mains. (...) Ce sera une triste période dans l'histoire de l'industrie que celle dans laquelle le respect dû à des actes librement contractés a pu s'affaiblir ainsi¹⁰⁷.

La persistance de cette « triste période » amène Pereire à réviser ses conceptions. L'idéal d'une Bourse populaire, où la collectivisation du crédit dotait les classes moyennes d'un pouvoir économique et politique est profondément atteint. La démocratisation du crédit paraît tantôt prématurée (d'où la mention d'un escompte d'un demi-siècle, soit une durée probable avant que les esprits ne soient mûrs pour la nouvelle société saint-simonienne), tantôt structurellement ouverte à toutes les dérives : face à ce risque d'anarchie, un encadrement est nécessaire.

Le 26 octobre 1840, la chronique s'interroge sur la stabilité du cours des fonds publics, alors que la France est confrontée à une triple crise économique (celle de 1837-1838 qui commence tout juste à se résorber), gouvernementale et internationale (dans un contexte de montée des tensions entre la France et le Royaume-Uni autour de l'Égypte). Ce détachement du fait boursier sur le fait politique doit être mis sur le compte de l'action stabilisatrice des grandes banques et des grandes entreprises. Par contraste avec les petits porteurs ou les investisseurs occasionnels, réceptifs aux craintes irrationnelles et aux mouvements de défiance, les « hautes positions financières » ne peuvent réagir au premier emportement : elles doivent examiner attentivement la situation présente et former un avis éclairé en fonction de variables structurelles.

Cette tenue des fonds publics dans les circonstances présentes, est un fait digne de remarque. Dans un gouvernement tel que le nôtre, où l'instabilité du pouvoir, l'ardeur des débats parlementaires et les luttes violentes de la presse, tiennent toutes les ambitions en éveil, les passions qui s'agitent incessamment et avec tant de bruit, à la surface de la société, peuvent aisément exciter les inquiétudes des esprits craintifs et les faire désespérer parfois de l'avenir du pays. Si la Bourse, où l'appréciation des événements se traduit en chiffres n'était pas dominée par de hautes positions financières que l'étendue et la durée de leurs intérêts obligent à un examen plus approfondi de l'état du pays, les fluctuations des cours seraient immenses, et le crédit public privé de direction, serait à la merci des moindres

¹⁰⁷ *Journal des débats*, 10 juin 1839, p. 4.

événemens¹⁰⁸.

Dans la même optique, le rôle, a priori bénéfique, de la publicité journalistique est réévalué. La diffusion médiatique ne sert pas seulement à propager la bonne parole saint-simonienne ou à assurer la transmission de statistiques commerciales utiles au développement économique. Elle renforce l'emprise de conceptions nuisibles. Isaac Pereire attribue le développement d'un patriotisme protectionniste, allant à l'encontre de la conclusion de traités de commerce entre les nations, à l'amplification d'une "agitation" politique : « comment de semblables résultats pourraient-ils être obtenus au milieu d'une agitation constamment entretenue à l'aide de la publicité moderne dans des vues d'ambition personnelle déguisées sous l'apparence du patriotisme¹⁰⁹ ? ».

8.3.3 L'utopie face aux routines médiatiques

À quoi attribuer cette désillusion ? Est-ce la résultante de déceptions personnelles et professionnelles ? Et, plus particulièrement, du succès, finalement mitigé, du Paris-Saint-Germain ? Ou l'écriture d'une chronique boursière, semaine après semaine, n'aurait-elle pas également contribué à l'élaboration d'une vision désenchantée de l'activité boursière ?

Le recul de l'utopie boursière va en effet de pair avec une emprise croissante des contraintes médiatiques. L'impératif périodique devient rapidement explicite : Pereire se réfère régulièrement au « dernier bulletin ». Initialement, il ne s'agit que d'un argument rhétorique, visant à mettre en évidence l'exactitude du bulletin, a posteriori : « En consultant nos précédens bulletins on pourra se convaincre que nous avons pressenti l'amélioration qui s'est manifestée dans la valeur de ces actions¹¹⁰ ». Progressivement, cet usage se diversifie. Les références antérieures ont aussi une portée documentaire : elles signalent l'existence de développements détaillés dans tel exemplaire antérieur. Au final, la chronique se mue en feuilleton. La continuité d'une chronique à l'autre est exacerbée : « Ainsi que nous l'avions prévu dans notre dernier bulletin¹¹¹ », « Les craintes exprimées dans notre dernier bulletin (...) ont commencé à se réaliser cette semaine¹¹² ». Les liens temporels dépassent le seul cadre de la succession d'un feuilleton à l'autre : il y a des renvois à des événements anciens. En mars 1839, Pereire remarque

¹⁰⁸ *Journal des débats*, 26 octobre 1840, p. 4.

¹⁰⁹ *Journal des débats*, 9 novembre 1840, p. 4.

¹¹⁰ *Journal des débats*, 19 mars 1838, p. 4.

¹¹¹ *Journal des débats*, 18 février 1839, p. 4.

¹¹² *Journal des débats*, 1er juillet 1839, p. 4.

que, pour la rente à 5 pour 100, « les cours actuels présentent une notable amélioration sur ceux de l'année 1838 à pareille époque¹¹³ ».

Cette mutation éditoriale affecte directement le discours de Pereire. Comme nous le verrons plus en détail ultérieurement, l'écriture journalistique de la Bourse encourage une perception périodique de l'évolution des cours. En consignait, semaine après semaine, jour après jour, les mouvements des investisseurs, le chroniqueur est prédisposé à repérer des récurrences et des familiarités. Au gré de cette routine, l'événement perd, au moins partiellement, son caractère exceptionnel. Il se transforme, pour reprendre une terminologie de Mouillaud et Tétu, en *fait-standard* : « le standard de l'événement est né de l'échange généralisé des expériences lorsque se sont tissés les réseaux mondiaux de la communication »¹¹⁴.

Dans la chronique de Pereire, le mot *époque* est le principal vecteur de cette perception périodique. Ainsi, le 22 octobre 1838, il énonce une loi de récurrence sur la hausse des fonds publics au cours du mois de novembre : « Tous les ans en général, dans le mois de novembre, il y a un mouvement de hausse assez prononcé sur la rente française, c'est l'époque où l'on rentre à Paris et où l'on recommence à s'occuper d'affaires¹¹⁵. » Inversement, « l'époque de l'ouverture des Chambres est ordinairement une époque critique pour les fonds publics¹¹⁶ ». Les occurrences du terme se multiplient au cours de l'année 1839, généralement en lien avec des adjectifs ancrés dans le champ lexical de la standardisation : « L'an dernier, à pareille époque¹¹⁷ », « Cette époque est d'ordinaire un moment de lutte très grave¹¹⁸ », « Un grand nombre de spéculateurs quittent ordinairement la Bourse à cette époque¹¹⁹ ».

La crise de 1838 est ainsi progressivement standardisée. Elle prend initialement des dimensions épiques : « Une crise industrielle semble faire le tour du monde elle éclate l'an dernier en Amérique, et par contre-coup se fait sentir en Angleterre, aujourd'hui c'est en France et en Belgique où elle sévit¹²⁰ ». Pereire lui attribue d'abord une « cause simple » : « un développement d'affaires nouvelles hors de proportion avec la partie disponible du capital social »¹²¹. La déstabilisation des cours a des accents de lutte

¹¹³ *Journal des débats*, 4 mars 1839, p. 4.

¹¹⁴ Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien, op. cit.*, p. 7.

¹¹⁵ *Journal des débats*, 22 octobre 1838, p. 4.

¹¹⁶ *Journal des débats*, 24 décembre 1838, p. 4.

¹¹⁷ *Journal des débats*, 29 avril 1839, p. 4.

¹¹⁸ *Journal des débats*, 3 juin 1839, p. 4.

¹¹⁹ *Journal des débats*, 29 juillet 1839, p. 4.

¹²⁰ *Journal des débats*, 24 décembre 1838, p. 4.

¹²¹ *Ibid.*

finale entre l'utopie boursière et ses détracteurs, mais aussi entre l'utopie boursière et ses propres démons : « Cette crise n'a rien d'inquiétant si l'on sait s'arrêter à propos, elle atteste l'énergie d'une sève surabondante, mais il faut savoir circonscrire la sphère de son activité, et ne pas avoir la prétention de dévorer le temps et l'espace¹²². »

Cet événement unique et singulier est graduellement vidé de sa substance. Dès janvier 1839, il déclare que la « crise n'a pas de cause profonde¹²³ ». Au cours des deux années suivantes, on assiste à un processus d'assimilation de la crise à une crise parmi d'autres : « La Bourse vient de traverser une petite époque de crise¹²⁴ ». À la fin de l'année 1840, il généralise la situation présente en l'appliquant à tous les « temps de crise¹²⁵ ». La chronique de Pereire contient ainsi les linéaments d'une lecture cyclique et périodique de l'actualité boursière : la crise devient une crise, puis est rapprochée des autres temps de crise. Cette perception reste à peine ébauchée : les successeurs de Pereire en développeront une vision beaucoup plus systématique au début du Second Empire.

L'installation de la nouvelle formule d'octobre 1839 signe une normalisation médiatique. La réintégration des comptes rendus routiniers et formalisés va de pair avec une révision des ambitions initiales de la chronique. Pereire admet qu'il se contente d'enregistrer et de présenter des « faits » ; il n'a pas à les « apprécier » : « Il y aurait encore bien des choses à dire sur ce sujet mais nous n'avons dans ce bulletin qu'à enregistrer les faits les plus saillants, rarement à les apprécier. »¹²⁶

Cette suspension du jugement marque l'affirmation d'un journalisme de Bourse routinisé et un reflux parallèle des illusions grandioses de l'utopie boursière. L'eschatologie saint-simonienne d'une révolution en train de se faire (même graduellement) est concurrencée par l'éternel retour médiatique : chaque jour, le journal rend compte d'événements selon des procédures normalisées, qui ont pour effet de les standardiser, de les ramener constamment à des précédents identifiés. Même les périodes d'emportement médiatique (telles que la crise de 1838) n'échappent pas à cette dynamique de codification : ils sont assimilés à des phénomènes sociaux récurrents, qui vont et qui viennent, et qui reviendront un jour.

Bien que distancée, l'utopie boursière d'Enfantin ne disparaît pas totalement. Il en reste encore des morceaux et des fragments. Ponctuellement, Pereire revient sur les

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Journal des débats*, 28 janvier 1839, p. 4.

¹²⁴ *Journal des débats*, 8 avril 1839, p. 4.

¹²⁵ *Journal des débats*, 16 novembre 1840, p. 4.

¹²⁶ *Journal des débats*, 4 novembre 1839, p. 4.

thèses qu'il avait défendues en 1832 dans ses *Leçons*, sans jamais les présenter de manière systématique. En août 1839 (soit à une époque où ses doute deviennent explicites), il appelle les entreprises à publier des bulletins réguliers sur leurs activités, afin d'informer régulièrement les investisseurs. Pour un temps, le ton redevient idéologique : « Nous le répétons, il faut des bulletins à nos armées industrielle, comme autrefois à nos armées conquérantes¹²⁷. »

Ces fragments d'utopies continuent de circuler au cours des décennies suivantes. La perpétuation d'une connexion saint-simonienne au sein des *Débats*, grâce à l'activité durable du secrétaire de Pereire, Jules Paton (qui reste en activité jusqu'aux années 1880) autorise une diffusion durable de ces conceptions. À terme, les fragments finissent par intégrer le répertoire normalisé des routines et des stéréotypes de la Bourse.

¹²⁷ *Journal des débats*, 12 août 1839, p. 4.

Chapitre 9

L'impulsion publicitaire

Le 23 mai 1845, le *Times* annonce qu'une « nouvelle ère du journalisme débute en France¹ ». Trois métamorphoses convergentes matérialisent cette révolution médiatique : l'élargissement du format (les quotidiens adoptent en juin un grand support à 5 colonnes « soit huit fois la taille des quotidiens parisiens de 1820 ») ; le développement d'une littérature journalistique *de masse* (« L'accroissement de la surface rédactionnelle a été partiellement motivée par l'appétit du public pour les *feuilletons*, qui sont publiés sous la forme d'une série de récits par les grands écrivains de notre temps ») ; l'apparition d'une organisation publicitaire centralisée, la Société Générale des Annonces (« la vogue pour les annonces (...) a entraîné le développement d'une spéculation associant le *Journal des débats*, *La Presse*, et le *Constitutionnel* »)².

Structuration du format, massification de l'écrit, industrialisation de la publicité : si, tout au long du XIX^e siècle, le journalisme est en invention, le milieu de la décennie 1840 invente beaucoup de choses.

La troisième transformation intrigue plus particulièrement le rédacteur du *Times* : sa « nouveauté mérite au moins quelque considération ». L'état du marché publicitaire en France (qui demeure encore « primitif ») contraste avec l'ampleur des capitaux mobilisés pour cette opération : les contrats de *louage* publicitaire sont négociés avec chacun des trois titres partenaires pour une somme annuelle de 300,000 francs ; la société est dotée d'un capital de 2,000,000 francs ; d'après les correspondants français du *Times* ces dépenses semblent « bien inférieures au montant probable dégagé par cette spéculation ».

¹*The Times*, 23 mai 1845, p. 5. Nous traduisons.

²Pour toutes les citations précédentes, *Ibid.*. Nous traduisons.

L'étonnement du *Times* n'est pas injustifié. Dans *Trois siècle de publicité en France*, Marc Martin pointe un *retard* persistant de la publicité journalistique française par rapport à ses concurrents anglo-saxons :

si l'on compare la presse française à la presse anglaise, il faut relativiser cette réussite. Dans les quotidiens anglais de qualité, les annonces remplissent deux pages sur huit, deux fois plus qu'en France, plus un ou deux suppléments par semaine ; dans *Le Times* elles occupent chaque jour la première page, plus un supplément, et au total un numéro contient en moyenne 4000 annonces³.

Pour autant, les revenus n'étaient pas négligeables : en 1839, les trois futurs partenaires de la Société Générale des Annonces (SGA) dégagent près de 500,000 francs de recettes publicitaires. Le faible nombre d'annonceurs est compensé par la généralisation d'une forme inexistante dans la presse anglaise : l'annonce-affiche. Initialement les libraires, puis, de plus en plus, les émetteurs financiers, privilégient de grands encarts, facturés plusieurs centaines de francs, qui couvrent parfois la totalité de la dernière page du journal.

Or, la SGA ambitionne de développer un modèle d'annonce à *l'américaine* : les annonces-omnibus, à bas-coût, destinées à démocratiser la publicité journalistique auprès d'une large population d'annonceurs potentiels. À l'instar de l'Office-Correspondance ou de l'agence Havas, l'organisation est en mesure de contrôler la circulation des textes journalistiques et d'édicter des normes éditoriales. L'un des hommes-clés de la Société, Jacques-Edouard Lebey, publie ainsi en 1848, le premier manuel français de rédaction publicitaire : le *Manuel de l'annonce ou Instructions élémentaires sur son usage*. Ce nouvel ordre textuel ne parvient pas à s'ancrer durablement. Quelque mois à peine après la création de la SGA, la révolution médiatique est ébranlée par une crise de grande ampleur : l'effondrement d'une bulle spéculative, la *railway mania*, se conjugue avec une série de mauvaises récoltes. Si la SGA parvient à verser des dividendes importants au cours de ses deux premières années d'activité, la révolution de 1848 lui porte un coup fatal.

Pendant sa (courte) existence, la Société n'influence pas seulement les productions publicitaires : elle métamorphose la « Revue de la Bourse » d'Isaac Pereire en genre médiatique, dispersé dans une pluralité de supports. Au début de l'année 1845, le *Journal des débats* reste le seul grand titre de la presse francophone à rendre compte de l'activité boursière dans une rubrique structurée, rédigée par un chroniqueur expérimenté et

³Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, op. cit., p. 81.

reconnu. Ses principaux concurrents se cantonnent à l'inclusion d'un commentaire de quelques paragraphes au voisinage du tableau de cotation.

Isaac Pereire est l'un des maîtres d'œuvre de la Société. Il connaît de longue date son fondateur officiel, Charles Duveyrier, également saint-simonien. Les frères Pereire acquièrent 60% du capital de la nouvelle entreprise. Marc Martin émet l'hypothèse que Isaac serait l'artisan du rapprochement inattendu entre le *Journal des débats* et *La Presse* : en tant que rédacteur de la chronique boursière, il est dans une position privilégiée pour jouer les intercesseurs entre Émile de Girardin et les frères Bertin. Par ailleurs, la figure du chroniqueur financier est, implicitement, au cœur d'un débat sur la déontologie du journalisme et sa perméabilité aux influences industrielles opposant Charles Duveyrier et les rédacteurs du journal républicain *Le National*.

L'alliance des *Débats*, de *La Presse* et du *Constitutionnel* facilite la circulation de la chronique boursière, d'un quotidien à l'autre, et sa transformation en feuilleton, fermement ancré en bas de la dernière page. Trois semaines après l'officialisation de la SGA, *La Presse* se dote d'un compte-rendu structuré, rédigée par un spécialiste des questions ferroviaires, Alphonse Lauvray. L'année suivante, *Le Constitutionnel* confie à l'ancien fondateur de l'Office-Correspondance, Eugène-Hippolyte Bourgoïn la rédaction d'un *Bulletin hebdomadaire de la Bourse de Paris*.

Cette coïncidence nous amène à évaluer la contribution du publicitaire dans l'élaboration de la chronique boursière. Dans le premier chapitre de cette partie nous avons évoqué l'édification précoce d'un discours publicitaire sur la Bourse. Dans le corpus d'annonce du *Journal des débats* d'avril 1838, les annonces financières exploitent pleinement les potentialités rhétoriques du support périodique ; afin de convaincre les épargnants d'effectuer des investissements supposés mirifiques, elles déploient une riche « panoplie sémiotique ». Nous avons alors assimilé la publicité à un champ d'expérimentation et d'anticipation d'un journalisme boursier à venir : elle met en œuvre des formes d'écriture inventives et « virtuoses », qui n'auraient pas été envisageables dans le cadre très formalisé des commentaires du tableau de cotation.

Par le biais de la SGA, l'écrit publicitaire a peut-être exercé une influence plus fondamentale : aurait-il contribué à accélérer le « quadrillage » de l'espace textuel encore indistinct du journalisme boursier ? La réunion des principaux médias dans une industrie publicitaire à visée monopolistique a-t-elle favorisé la dissémination de la chronique saint-simonienne des *Débats* et son institutionnalisation en canon à imiter ? La dynamique de normalisation de l'écrit publicitaire, matérialisé par la promotion de l'annonce-omnibus, a-t-elle eu pour effet d'explicitier, voire de réifier, les normes redac-

tionnelles, éditoriales et sémantiques du commentaire journalistique des séances de la Bourse de Paris? De provoquer, en somme l'émergence d'une « chronique-omnibus », disséminée dans l'ensemble de la presse généraliste?

9.1 Le rôle de la SGA

9.1.1 Une coalition d'intérêts

Le 19 mai 1845, le *Journal des débats* publie une lettre de Charles Duveyrier. Il informe le rédacteur (et, indirectement, les lecteurs) qu'il a « formé et constitué la Société générale des annonces ». Sitôt créée, l'entreprise est dotée d'un capital imposant : 8000 actions d'une valeur de 250 francs ont été émises et placées, « sans recourir à la publicité », ce qui représente un total de deux millions. Près de la moitié de ces ressources sont déjà investies : la société a conclu « avec le *Journal des débats*, le *Constitutionnel* et la *Presse* des baux d'une durée de quinze ans⁴. » Du 1er juillet 1845 au 1er juillet 1860, les trois principaux quotidiens français à l'exception du *Siècle* (appelé à les rejoindre prochainement), afferment leurs pages publicitaires à la Société, moyennant une subvention annuelle fixe de 300 000 francs par titre.

Cette alliance n'a pas que des motivations financières. Elle ambitionne une refonte générale du système publicitaire : « Le but de la Société est d'organiser pour la circulation des avis au public un service à la portée de toutes les classes et de tous les besoins par son bon marché, et d'un usage aussi régulier, aussi commode que l'est aujourd'hui le service de la poste⁵. » L'outil privilégié de ce projet de démocratisation est un nouveau format d'annonce : l'annonce-omnibus. L'expansion rapide de la surface éditoriale des journaux permet de publier des *très petites annonces* en grande quantité : « il sera ajouté aux modes existans un mode entièrement neuf, populaire, universel, beaucoup plus perfectionné que le mode des journaux anglais et américains et destiné à réaliser dans la publicité, en faveur du grand nombre, un progrès analogue à celui que les omnibus et les chemins de fer ont opéré dans la locomotion⁶. »

⁴*Journal des débats*, 19 mai 1845, p. 1.

⁵*Ibid*

⁶*Ibid*

9.1.1.1 Les premières régies publicitaires

Marc Martin rappelle que quelques titres de la petite presse organisent des régies rudimentaires dès la fin des années 1830. Un journal gratuit, financé entièrement par les annonceurs est l'un des principaux instigateurs de ces formes d'organisation médiatiques inédites : *Le Tam-Tam*. Créé par le vaudevilliste Commerson, le titre se diffuse exclusivement par le biais d'intermédiaires (cabinets de lectures, cabinets médicaux, médecins...) : tout en tirant à un peu plus de deux mille exemplaires, il touche un public suffisamment large, grâce à cette méta-circulation, pour constituer rapidement une affaire rentable. Commerson noue en 1839, un partenariat avec des hebdomadaires de spectacle et un hebdomadaire économique « pour offrir des publicités jumelées⁷ ». L'alliance ne dure pas : en 1843, Commerson cède le *Tam-Tam* à un courtier en publicité, puis lance dans la foulée un nouveau titre sur le même modèle : *Le Tintamarre*. Nous aurons fréquemment l'occasion de le citer : Commerson est très bien renseigné sur les évolutions de l'industrie publicitaire. Il lui consacre régulièrement un feuilleton sous la forme d'un vaudeville, le Blagorama. Les principaux acteurs du marché (courtiers en publicité, annonceurs, rédacteurs en chef) sont mis en scène et caricaturés.

En 1840, la *Presse* et le *Siècle* s'associent pour créer l'Administration centrale de la Publicité. Le partenariat est placé sous les auspices d'une citation d'Adam Smith : « La publicité est l'âme du commerce⁸ ».

La nouvelle société est officiellement dirigée par un ancien libraire, Boiste, mais se trouve sous l'influence directe de son principal client : Émile de Girardin. Quelques années après avoir introduit le principe du double marché le fondateur de *La Presse* ambitionne de stimuler le marché publicitaire. Les acteurs historiques de la presse française (les *Débats* et le *Constitutionnel*, qui pratiquent des abonnements deux fois supérieurs), tentent d'étouffer ce modèle émergent en tirant les prix des annonces vers le bas⁹. À défaut de contrer ce *dumping* organisé, Girardin mise sur les annonceurs potentiels : en lieu et place des annonces-affiches, étroitement dépendantes du marché des libraires, la *Presse* diffuserait un grand nombre de courtes annonces dans un format *à l'anglaise* ou *à l'américaine* : « Plus que jamais je persiste à penser : que la grande annonce, l'annonce-affiche, étouffe la petite annonce (...) il y a une foule d'industries, d'affaires, de personnes qui useraient de la publicité si l'égalité régnait dans l'empire de l'annonce ; si elles n'étaient pas retenues par la crainte que leurs modestes insertions ne

⁷Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France, op. cit.*, p. 73.

⁸*La Presse*, 2 mars 1840, p. 4.

⁹Gilles Feyel, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *op. cit.*, p. 855.

passent inaperçues, et ne soient ainsi de l'argent dépensé en pure perte¹⁰ ». Le *Tintamarre* mentionne fréquemment ce système, qu'il satirise sous le sobriquet d'« annonces Giradaucratique (*sic*) à l'américaine »¹¹.

Dans les cadre de cette alliance, les journaux-partenaires doivent diffuser, tous les quinze jours, d'un tableau sur le modèle de l'illustration ci-dessus, réunissant les avis de location immobilières auprès des 46,000 abonnés des deux titres.

TABLEAU DES LOCATIONS PAR ARRONDISSEMENT.		
<p>Les annonces des Maisons et Appartemens à louer sont ordinairement insérées dans un ou deux journaux d'affiches, qui sont loin de présenter à MM. les Propriétaires la publicité qu'ils trouveraient dans les journaux politiques quotidiens.</p> <p>L'Administration centrale de la publicité, RUE LAFFITTE, N° 40, qui a pris à ferme les annonces de LA PRESSE, du SIECLE, réunissant ensemble 43,000 ABONNÉS, et de LA FRANCE, fait paraître, tous les quinze jours, dans ces deux journaux, un tableau divisé par arrondissement et dans lequel MM. les Propriétaires pourront faire annoncer leurs avis de location. — Ces avis, inscrits par ordre de réception, devront être remis à l'ADMINISTRATION avant les 15 et 30 de chaque mois.</p> <p>LE 4^e TABLEAU PARAITRA LE 30 AVRIL.</p>		
<p>1^{er} Arrondissement.</p> <p>A louer, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 26, APPARTEMENT, dans les PRIS de 1,200 à 2,500, fraîchement décorés.</p> <p>A louer pour le terme d'avril, un APPARTEMENT de 1,500 fr., au 1^{er}, rue MARSEILLE, 7, près le théâtre de la Renaissance.</p> <p>A louer pour le terme d'avril, un APPARTEMENT, rue Bergère, 4.</p> <p>A louer présentement, BOUOTIQUE et dépendances, maison Frascati, boulevard Montmartre, 21.</p> <p>A louer, grands et petits APPARTEMENTS, décorés à neuf, et boutiques avec devantures en glaces, rue Grange-Batelière, 9, près le boulevard.</p> <p>A louer présentement, BOUOTIQUES, rue de Choiseul, 4. S'adresser au concierge.</p> <p>Rue Blanche, 15, chaussée d'Antin, pour le terme d'avril, à louer, meublé ou non meublé, en totalité ou en partie, un très joli HOTEL, fraîchement décoré, grande cour plantée, calorifère, salles de bains, 18 chambres de domestiques, écuries pour 11 chevaux et vastes dépendances.</p> <p>A louer pour le 1^{er} avril prochain, APPARTEMENT complet, au second étage, richement décoré et orné de glaces, avec ou sans écurie et remise, rue Saint-Lazare, 35.</p> <p>A céder de suite pour cause de départ, UN AN DE BAL D'UN MAGNIFIQUE ESTABLISSEMENT composé de sept belles pièces fraîchement décorées, avec cuisine de domestique. PRIX : 15,000 fr. — S'adresser à Mlle RAZA, rue Montmartre, 154, près le boulevard.</p>	<p>3^e Arrondissement.</p> <p>A louer, près la place des Victoires, une grande MAISON, pouvant servir à l'établissement de vastes magasins. S'adresser à M. Tabourier, notaire, rue Castiglione, 3.</p> <p>4^e Arrondissement.</p> <p>A louer, APPARTEMENT, quai de la Mégisserie, 42, au 3^e. 5 pièces et cave, 1100 f.</p> <p>5^e Arrondissement.</p> <p>A louer, boulevard Saint-Martin, 57, en face le théâtre, deux APPARTEMENTS au 1^{er}, sur le même palier, dont un avec balcon sur le boulevard. PRIX : 1,010 et 1,550 f.</p> <p>6^e Arrondissement.</p> <p>A louer, une BOUOTIQUE et ses dépendances, rue Grenada, 41, occupée depuis longtemps par un traiteur, pouvant servir à tout à-la-fois commerce. S'adresser à M. Larousse, rue Mondétour, 21.</p> <p>7^e Arrondissement.</p> <p>A louer, grand APPARTEMENT de neuf pièces, au 1^{er} étage. PRIX : 700 fr. Rue Saint-Antoine, 29 bis.</p> <p>8^e Arrondissement.</p> <p>A louer, petit APPARTEMENT composé de 4 pièces, rue Neuve-Saint-Pierre, 6, au Marais. PRIX : 250 fr.</p> <p>9^e Arrondissement.</p> <p>A louer, joli APPARTEMENT de 6 pièces, au 2^e étage. PRIX : 300 fr., rue de Joug, 67.</p>	<p>10^e Arrondissement.</p> <p>A louer, deux HOTELS entré cour et Jardin, fraîchement réparés; l'un vaste, avec grandes dépendances, cour plantée et kiosque, rue Plamot, 12; l'autre, plus petit, avec très grand jardin, rue Mademoiselle, 3, faubourg Saint-Germain.</p> <p>11^e Arrondissement.</p> <p>A louer présentement, deux APPARTEMENTS ornés de glaces, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 34.</p> <p>12^e Arrondissement.</p> <p>A louer, rue Saint-Jacques, une petite MAISON, pouvant servir d'hôtel garni. S'adresser, avant midi, à M. Colard, rue des Vieux-Augustins, 40.</p> <p>Banlieue et environs de Paris.</p> <p>A louer en tout ou partie, grande et belle MAISON DE CAMPAGNE, écuries, remises, vaste et beau jardin, à Neuilly-sur-Seine, vieille route, 6, près le château royal. — S'adresser au propriétaire, le docteur Denis de Saint-Pierre, rue Vivienne, 34.</p> <p>A louer, grands et pet ts APPARTEMENTS fraîchement décorés, avec JOURNAUX d'un vaste jardin, au petit château, à Sèvres, rue Lecointe, 2.</p> <p>A louer de suite, MAISON avec jardin, remise et écurie à Saint-Ovile, 22, rue de Chartrès, en face le bois de Boulogne. S'adresser à M. Marcel, rue de la Paix, 6, à Paris.</p> <p>A louer au Bois de Boulogne, porte de Longchamps, CINQ PIÈCES au 1^{er} et 2^e étages, cuisine et dégagement au-dessus du sieur Daugrand, traiteur, mais avec une entrée particulière et sans communication.</p>

FIG. 9.1 : Tableau de l'Administration centrale de publicité, dans *La Presse* du 15 avril 1840, p. 4

D'après Martin, l'Administration centrale de la publicité aurait été mise à mal « face à l'opposition des autres quotidiens parisiens¹² ». Dans le tableau de *La Presse* publié le 15 avril 1840, le projet était expressément conçu contre les affiches et les journaux d'annonces (tels que le *Journal général de France*) :

Les annonces des Maisons et des appartements à louer sont ordinairement insérées dans un ou deux journaux d'affiches, qui sont loin de présenter à MM. les propriétaires la publicité qu'ils trouveraient dans les journaux politiques quotidiens¹³.

¹⁰ *La Presse*, 7 juillet 1846, p. 1.

¹¹ *Le Tintamarre*, 4 mai 1845, p. 2-3.

¹² Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France, op. cit.*, p. 74.

¹³ *La Presse*, 15 avril 1840, p. 4.

Une autre annonce conteste l'efficacité des prospectus qui « sont loin d'exercer l'influence qu'on leur attribue¹⁴ ». Cette politique commerciale agressive — qui rappelle les ambitions affichées par *La Presse*, dès sa création, d'absorber la presse économique spécialisée — fédère les oppositions : selon Martin, les autres quotidiens se liguent contre l'Administration¹⁵.

Par-delà ces obstacles externes, l'offre semble mal calibrée. Les inclusion sont surfacturées : une annonce pour l'Administration dans *La Presse* précise que « MM. les propriétaires comprendront que la dépense qu'ils s'imposeraient, comparé aux avantages qu'ils en doivent retirer, est vraiment sans importance¹⁶ ». Or, les annonceurs ne perçoivent pas encore de valeur ajoutée liée à la circulation : le succès des premiers courtiers de publicité repose sur une remise, souvent importante (de 10 à 75%) accordée par rapport aux annonces classiques. Le projet s'est fixé d'emblée des contraintes qui en restreignaient la portée : il se limite aux annonces immobilières (en laissant ainsi de côté d'importants marchés : les émissions boursières, la librairie, la pharmacie...) et s'assigne une périodicité prédéfinie de quinze jours¹⁷.

9.1.1.2 Itinéraire d'un inconnu : Charles Duveyrier

La Société Générale des Annonces s'inscrit dans la continuité de ces initiatives. Elle se distingue cependant par une anomalie apparente : son instigateur, Charles Duveyrier, est un parfait inconnu dans le secteur publicitaire. « Parmi les trois fondateurs de la publicité moderne en France, Duveyrier apparaît bien comme l'amateur¹⁸ ». Tous les projets antérieurs sont animés par des hommes d'expérience : la ligue du *Tam-Tam* est menée par un entrepreneur ayant rentabilisé un journal gratuit financé exclusivement par les annonceurs ; l'Administration centrale de la Publicité est régie par un ancien libraire, Boiste, également un temps chargé des « ventes publiques » : il maîtrise les arcanes de deux marchés publicitaires majeurs¹⁹.

Par contraste, la vocation publicitaire de Duveyrier découle d'un curieux enchaînement de circonstances. Né en 1803, il suit d'abord une formation très classique de droit et s'oriente vers une carrière d'avocat. En 1828, il publie un *Essai sur le corps électoral*

¹⁴*La Presse*, 2 mars 1840, p. 4

¹⁵Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France, op. cit.*, p. 73.

¹⁶*La Presse*, 11 avril 1840, p. 4.

¹⁷Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France, op. cit.*, p. 73.

¹⁸Gérard Lagneau, « La Société générale des annonces (1845-1865) », *Le Mouvement social*, n° 146, 1989, p. 9.

¹⁹*Le Figaro*, 3 septembre 1857, p. 2.

dans un ouvrage rédigé par son père, une *Histoire des premiers électeurs de Paris*. Il se prononce en faveur d'une réforme électorale et un assouplissement du cens, alors fixé à 300 fr., en l'établissant en proportion du budget : « le privilège électoral forme seulement dans la classe moyenne une représentation vraiment nationale. Bornez le nombre de privilégiés, ce n'est plus qu'une aristocratie et une aristocratie de fortune dont les ministres, grâce aux finances, seront bientôt les suzerains²⁰ ». D'après Hector Malot, cette publication l'entraîne « dans la voie politique²¹ ». L'essai entretient des affinités avec les articles rédigés par Enfantin dans l'*Organisateur* : Duveyrier porte le constat d'un impasse politique du régime monarchique né de la Charte de 1815 ; en guise de remède, il entreprend également de lier la représentation nationale au budget public, la démocratisation de l'attribution des fonds publics permettant d'initier un processus de désenclavement de la société française.

Selon Martin, Duveyrier adhère officiellement au saint-simonisme un an après la parution de l'*Essai*, en 1829²². Il s'impose rapidement comme l'une des principales figures du mouvement. L'organisation le missionne pour porter la bonne parole hors de France ; il séjourne de décembre 1831 à mars 1832 au Royaume-Uni²³. Il participe parallèlement à la direction collégiale du *Globe* (il est l'un de ses quatre rédacteurs en chef) au moment où Isaac Pereire publie ses *Leçons*. En 1832, il diffuse, avec le plein soutien d'Enfantin, une tribune appelant à l'émancipation de la condition féminine et à l'éclatement de la cellule familiale (*De la femme*). L'initiative sert de prétexte à un procès pour « outrage à la morale publique » visant l'ensemble du mouvement saint-simonien : Duveyrier est condamné à un an de prison²⁴. Brisé dans son élan, le mouvement renonce, pour un temps, à toute action politique : se réfugiant dans le *couvent* de Ménilmontant, ses membres se focalisent sur ses aspects religieux et symboliques, avant de se séparer définitivement à l'issue d'une série de scissions.

Après son incarcération, l'itinéraire de Duveyrier bifurque : il devient dramaturge. Il met en scène des pièces et des opéras à succès et participe notamment à l'écriture du livret des *Vêpres siciliennes* de Verdi. Cette reconversion n'entraîne pas un éloignement des cercles saint-simoniens. Duveyrier se sert du théâtre pour promouvoir les idées de

²⁰Honoré Duveyrier et Charles Duveyrier, *Histoire des premiers électeurs de Paris*, Paris : Aimé André, 1828, p. XLIV.

²¹Hector Malot, « Charles Duveyrier », *Nouvelle biographie générale : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Vol. XV, Firmin-Didot frères (Paris), 1854, p. 560.

²²Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, *op. cit.*, p. 75.

²³Barrie M. Ratcliff, *A French Sociologist Looks at Britain : Gustave D'Eichthal and British Society in 1828*, Manchester University Press, 1977, p. 132.

²⁴Hector Malot, « Nouvelle biographie générale », *op. cit.*, p. 560.

Saint-Simon ou d'Enfantin. Gérard Lagneau relève que la pièce *L'ingénieur ou la mine charbon*, « représente à l'évidence (et de manière au surplus bien venue) une adaptation scénique de la doctrine saint-simonienne, au moins de cet aspect central de la doctrine qu'on peut appeler le culte des producteurs²⁵. »

Sa métamorphose en publicitaire est aussi inattendue que sa reconversion littéraire. Rien ne la laissait présager : avant les premiers articles sur la SGA en mai 1845, on ne trouve aucun écho dans la presse d'un éventuel intérêt pour le marché des annonces, alors même que, en tant que dramaturge reconnu, Duveyrier est un homme public et que ses activités sont régulièrement médiatisées. Gérard Lagneau soulève la question sans y répondre : « Quel démon alors le prit de plonger dans les eaux de l'affairisme²⁶ ? ».

La correspondance d'Enfantin se fait tout de même l'écho d'un intérêt croissant pour la « statistique commerciale ». Celui-ci envoie en 1845 une note à une société d'étude sur la faisabilité du percement d'un canal à Suez. Il recense les diverses activités dans lesquelles s'engagent les membres du réseau saint-simonien : « En même temps, l'un de nous (Duveyrier) faisait en Angleterre et en France une minutieuse enquête sur la partie de la statistique commerciale qui se rattache à la communication des deux mers²⁷ ». C'est peut-être dans le cadre de ce projet que Duveyrier a tourné son attention sur le développement avancé de la production publicitaire anglaise, et sur la possibilité de transplanter cette réussite en France.

9.1.1.3 L'œuvre des frères Pereire

En tentant d'évaluer la contribution réelle de Duveyrier à la création de la SGA, Marc Martin parvient aux mêmes conclusions que Lagneau : « Comme jamais Duveyrier ne s'est préoccupé de publicité, rien ne le prédisposait à prendre la tête de la SGA et il faut se demander s'il a réellement eu dans cette affaire le rôle décisif qu'on lui a attribué ». De son point de vue, il est sans doute l'auteur du discours d'escorte de l'entreprise : « assurément, tout l'emballage idéologique donné à l'entreprise porte la marque de Duveyrier, mais cela ne signifie pas qu'il en ait été le véritable instigateur ».

Duveyrier serait, sinon le prête-nom, du moins la façade officielle d'une « coalition d'intérêt » fédérant les acteurs historiques du journalisme français (le *Journal des débats* et le *Constitutionnel*, récemment revigorés par les romans-feuilletons d'Eugène Sue), la

²⁵Gérard Lagneau, « La Société générale des annonces (1845-1865) », *op. cit.*, p. 6.

²⁶*Ibid.*, p. 9.

²⁷Claude-Henri de Saint-Simon et Barthélémy-Prosper Enfantin, *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, vol. 12, Paris : E. Leroux, 1865, p. 11.

nouvelle presse industrielle d'Émile de Girardin et, surtout, la haute banque. Pour Martin, les frères Pereire agissent, en coulisse, comme les véritables chefs d'orchestre de l'opération. Ils y apportent d'importants moyens matériels : 60% des fonds de la commandite sont réunis par Émile Pereire²⁸.

Une clause secrète de l'acte de société divulguée par le *Tintamarre* conforte cette interprétation. Isaac Pereire peut personnellement associer un journal supplémentaire à l'entreprise. Sous réserve de tirer au moins à 20,000 exemplaires, ce périodique bénéficie des mêmes conditions avantageuses que les trois partenaires fondateurs.

Outre les *Débats*, la *Presse*, le *Constitutionnel* et le *Siècle* (s'il en veut), on devra accorder les 300,000 fr. que vous savez à un *cinquième journal* qui n'existe pas. Ledit cinquième journal sera désigné par un M. Isaac Pereire (...) il lui sera fait des conditions égales à celles qui auront été faites à *La Presse*, lorsque le journal désigné par M. Pereire justifiera de l'existence d'un nombre de vingt mille abonnés²⁹.

La clause précise explicitement qu'il s'agit d'une contrepartie : « à raison des services rendus par M. Pereire, soit pour l'élaboration, soit pour la réalisation du projet qui sert de base au présent acte de société³⁰ ». Quelle est la nature de ces « services » ? Nous n'avons trouvé aucun indice concret à ce propos dans les sources primaires. Marc Martin émet l'hypothèse suivante : en tant que chroniqueur boursier du *Journal des débats*, banquier d'affaire et proche connaissance de Duveyrier, Pereire aurait été dans une position idéale pour assurer et/ou monnayer le ralliement de la *vieille presse* au projet.

Les Débats n'ont rien à refuser à une opération menée par les Pereire. Du reste, Isaac Pereire tient dans ses colonnes depuis 1836 un feuilleton boursier³¹.

S'il était avéré, ce service ne serait pas négligeable. La réussite initiale de l'entreprise de Duveyrier est fréquemment imputée à l'implication des *Débats*. D'après la rétrospective de Léo Lespès, « Le seul tour de force qu'avait fait M. Duveyrier parmi tous ceux qu'il avait promis, c'est la défloraison du *Journal des débats* »³². En effet, la direction ce titre de référence avait jusqu'alors estimé qu'elle aurait plus à gagner qu'à perdre

²⁸Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, op. cit., p. 77.

²⁹*Le Tintamarre*, 27 juillet 1845, p. 3.

³⁰*Ibid.*

³¹Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, op. cit., p. 77.

³²*Le Figaro*, 3 septembre 1857, p. 2.

à cette combinaison : « M. Bertin aîné n'avait jamais voulu céder sa page à aucun et exerçait sur l'annonce un contrôle impérieux³³ ». Armand Bertin aurait finalement cédé en raison du capital élevé de l'entreprise et de la promesse d'un affermage de montant égal au *Constitutionnel* et à la *Presse* (qui affichaient tous deux un tirage nettement supérieur) : « M. Duveyrier avait deux millions fournis avec le concours de la maison Pereire³⁴ ». Dans le texte de Lespès, le *concours* en question est essentiellement financier. La tournure de la phrase suggère a minima que les Pereire, en tant que bailleurs de fonds, ont joué un rôle décisif dans les négociations avec les *Débats*.

Corroborée par Lespès, la conjecture de Martin aurait également le mérite de résoudre un autre mystère : pourquoi Pereire continue-t-il de publier une chronique boursoière dans les *Débats*? Jusqu'en 1845, l'expérience est plutôt insatisfaisante : la chronique n'a pas fait école ; sa structure semble avoir été reprise en main par le *Journal des débats* en imposant un canevas beaucoup plus contraignant ; plusieurs verbatims témoignent de la frustration du chroniqueur. En conséquence, Pereire délègue la rédaction de la rubrique à des proches et disciples : Charles Sarchi, Olinde Rodrigues et Jules Paton. Pour autant, tout en s'en distançant, il poursuit l'expérience. La chronique s'apparenterait à un atout tenu en réserve : tout en n'en tirant pas de bénéfices immédiats (en terme de dissémination de la bonne parole saint-simonienne et/ou de promotion de ses intérêt industriels et financiers), il en pressent l'utilité à terme dans l'éventualité d'un investissement majeur dans le secteur journalistique ou médiatique au sens large.

Pas plus que Duveyrier, Pereire ne s'intéresse directement au marché des annonces avant 1845. Un passage des *Leçons sur l'industrie et la finance* de 1832 porte en germe le principe d'une démocratisation de l'annonce. Dans une perspective typiquement saint-simonienne, Pereire appelle à substituer l'esprit de compétition du capitalisme moderne à un esprit d'association et d'organisation. Il relève que le développement du commerce est entravé en raison d'une publicisation insuffisante des informations sur les prix.

Les négociants n'ont que des renseignements généraux sur les lieux où les produits sont obtenus au meilleur marché possible, ainsi que sur les besoins de chaque pays : chacun, d'ailleurs, garde pour lui les renseignements qu'il a pu se procurer ; car c'est sur l'ignorance relative des négociants à l'égard de ces documents statistiques qu'est basée la spéculation³⁵.

L'annonce-omnibus réalise pleinement ce programme. Facturée à un prix modique

³³*Ibid.*, p. 2-3.

³⁴*Ibid.*, p. 3.

³⁵Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, *op. cit.*, p. 33.

(30 centimes la ligne), elle ne vise pas seulement à faciliter la promotion des biens particuliers. Elle ambitionne de réaliser, pour l'information marchande, une révolution communicationnelle analogue à celle du chemin de fer pour les transports. Le prospectus de la SGA publié dans *La Presse* du 24 juin 1845 argue que l'utilisation du quotidien généraliste pour signaler l'existence d'un bien et son tarif déconcentre le commerce en favorisant les échanges horizontaux, de pairs à pairs :

À côté du mode actuel d'annonces qui convient surtout à la grande industrie, aux établissements centraux aux compagnies anonymes, aux situations et aux événements décisifs comme l'est pour la librairie la publication d'une édition nouvelle il est possible de créer un nouveau mode d'insertion qui s'adresse aux situations communes et journalières, au lieu de s'adresser aux situations exceptionnelles, un procédé d'Annonces qui soit à la portée du petit commerce, de la boutique des ménages, et puisse s'appliquer même à la revente en détail des objets mobiliers comme le procédé actuel s'applique au débit d'une masse de produits nouvellement confectionnés qui soit utilisé pour la location des appartements boutiques chambres mêmes, comme l'ancien procédé est utilisé, pour la vente des maisons et des propriétés rurales, un procédé, en un mot, qui réalise, pour la circulation des avis au public, le même progrès que les omnibus et les chemins de fer ont réalisé pour la circulation des personnes et qui mette la publicité, aussi bien que la locomotion, à la portée de toutes les classes et de toutes les transactions³⁶.

Pereire aurait aussi contribué à développer le discours d'escorte de l'entreprise. Cette intervention entrerait dans le périmètre, très large, des « services » mentionnés dans la clause secrète du contrat de société.

Bien que Pereire et son frère occupent une position centrale dans l'organigramme de l'entreprise, le rôle de Duveyrier ne doit pas être occulté. Le *Tintamarre* ne le présente à aucun moment comme un figurant. Le 4 mai 1845, il « signe » les *Facéties de la quatrième page*³⁷ : un texte (vraisemblablement de Commerson), présente sous son nom la « grande coalition annoncière qui s'annonce³⁸ ». Transformé en personnage médiatique, Duveyrier reparaît dans le *Blagorama* sous la forme d'un « détrousseur d'annonces à l'américaines » :

En ce moment, un monsieur très vacciné entre dans la salle. Un grand sabre et une

³⁶*La Presse*, 24 juin 1845, p. 4.

³⁷Le titre de la rubrique fait référence au lieu de publication usuel des annonces dans la presse quotidienne : la dernière page d'un exemplaire de quatre pages

³⁸*Le Tintamarre*, 4 mai 1845, p. 5.

paire de pistolet sont appendus à sa ceinture. Il a l'air farouche et sanguinaire. Il toise M. Aymès.

M. AYMÈS, effrayé — Pourquoi ces armes ?

M. DUVEYRIER — En ma qualité de détrousseur d'annonces à l'américaine, mille sabords ! le premier gremlin industriel qui refuserait ses annonces à ma société générale, mille tonnerres, je lui brûlerai la cervelle !!!³⁹

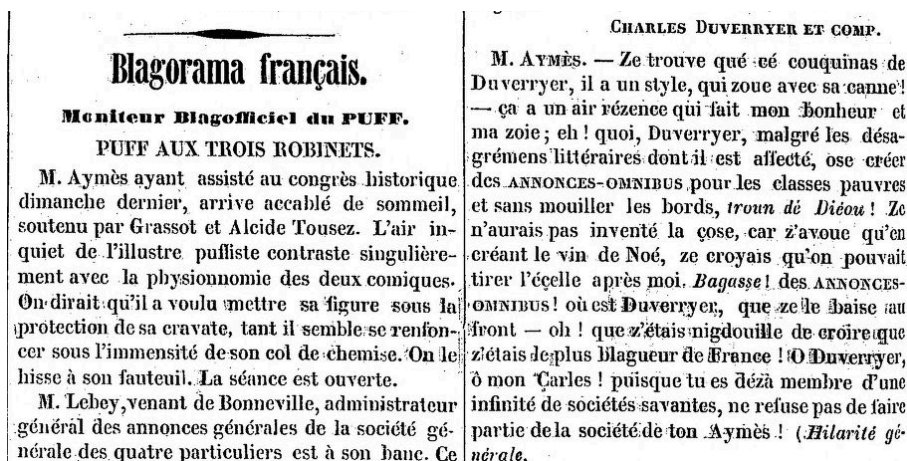


FIG. 9.2 : La Blagorama du « Tintimarrre », 8 juin 1845, p. 4 (détail)

L'auteur du Blagorama (Commerson) est bien informé. Même si la portée du texte est exclusivement satirique, et qu'il est parfois difficile de démêler le vrai du faux, la caractérisation des personnages repose probablement sur des observations personnelles. Par-delà les grossissements et les outrances de la caricature, l'image d'un Duveyrier-détrousseur serait aux antipodes d'un simple prête-nom.

Nous proposons la reconstruction suivante : la création de la société est une idée originale de Duveyrier ; sa réalisation effective repose sur l'intervention des frères Pereire et, plus particulièrement, d'Isaac — lui seul est concerné par la clause secrète. Ces trois acteurs sont sans doute restés en contact après la dispersion des saint-simoniens et Duveyrier aurait évoqué initialement le projet dans l'un de ces échanges épistolaires — peut-être dans le droit fil de son projet de statistique commerciale sur le commerce entre la France et l'Angleterre.

La Société Générale des Annonces constitue une création composite. En retraçant son émergence, nous avons mis en évidence la concomitance de plusieurs cercles, animés

³⁹Le *Tintamarre*, 8 juin 1845, p. 2.

par des objectifs distincts. Pour les saint-simoniens, l'entreprise n'est qu'une partie d'un projet social et financier plus large, reposant sur l'intensification des réseaux de communication et la dissémination d'un savoir commercial et financier. En ce sens, le système d'annonce reprend à son compte les ambitions initiales de la chronique de Pereire : il s'agit, ici comme là, d'évangéliser un public élargi à une utopie sociale et financière et d'accélérer sa réalisation. Girardin et ses proches collaborateurs souhaitent consolider le modèle économique de la presse quarante francs en élargissant la population des émetteurs publicitaires hors des annonceurs historiques (notamment en provenance de la librairie). Les *Débats* et le *Constitutionnel* cherchent à pérenniser leur statut de titre de référence en "verrouillant" le marché de l'annonce par l'institutionnalisation d'un oligopole. Ces intentions contradictoires peuvent-elles se résorber dans un "système textuel" cohérent ? L'ordre textuel et documentaire promu par la SGA relève-t-elle de l'agglomération, sans visée globale, de stratégies singulières ? Ou, Duveyrier parvient-il à imposer une forme de codification aboutie, qui, tout en énonçant des normes structurées et durables, parvienne à concilier les visées des différents partenaires ?

9.1.2 Ordonner le texte publicitaire

Lors de son officialisation, la SGA prétend redéfinir la structure discursive et documentaire des annonces journalistiques. Duveyrier présente un « système de publicité » : des règles strictes régissent le classement des textes (via l'emploi d'une taxinomie déclinée en 14 catégories), la syntaxe des phrases, les rôles des énonciateurs. L'élaboration de ce système marque un effort conscient pour redéfinir et structurer les cultures textuelles. En ordonnant les textes publicitaire, Duveyrier en vient à classer *le* texte publicitaire : il s'attache à lui assigner une identité sémiotique très affirmée, alors contrariée par la perpétuation de formes ambiguës et littérisées (à l'image de la réclame).

Ce système suscite de nombreuses réticences. Les libraires parisiens réagissent en instaurant un *boycott* systématique de la SGA. Sans disposer de l'autorité des quatre titres de références fédérés par la Société, d'autres journaux se réunissent dans des alliances alternatives. Enfin, le système est également fragilisé de l'intérieur : les dissensions se multiplient au sein de la SGA, comme en témoigne un débat peu amène entre Girardin et Duveyrier dans les colonnes de *La Presse*.

9.1.2.1 Une grammaire normative de l'annonce

Dans sa lettre au *Journal des débats* du 19 mai 1845, Charles Duveyrier avait promis de faire « connaître la nature et les avantages de tous les modes d'insertion » publicitaire. Il tient parole : un mois plus tard, *La Presse* publie, en dernière page, un prospectus détaillé de la Société générale des annonces et de son « nouveau système de publicité⁴⁰ ».

La structure du texte reflète la diversité des intérêts et des acteurs de la Société. Il s'ouvre sur un rappel du récit saint-simonien de l'entreprise : la métaphore du réseau de transport est constamment filée. Le journal quotidien généraliste est présenté comme un véhicule analogue au train, au paquebot ou à l'omnibus : « la circulation des avis au public a trouvé, dans les journaux, son véhicule naturel et inévitable (...) Le véhicule naturel, le vrai moyen de transport et de distribution des avis au public, ce sont donc les journaux quotidiens ». La préexistence du véhicule ne suffit pas : encore faut-il le systématiser en l'inscrivant dans un réseau structuré et densifié, accessible à toutes les classes de la société. La rhétorique employée constitue l'aboutissement d'un important travail d'élargissement sémantique réalisé par l'école saint-simonienne. La terminologie technique des moyens et des processus de communication (*véhicule, réseau, circulation*) est chargée de connotations sociales, politiques et symboliques :

Les réseaux de communication ne sont plus seulement les médiateurs techniques de la transformation de société ou de la demande sociale par la valorisation du territoire, mais ils deviennent peu à peu, sous la plume des saint-simoniens, producteurs de rapports sociaux, voire d'une révolution sociale (...) Enfantin, le premier, développe l'idée d'une combinaison de réseaux matériels de transport et de réseaux immatériels de crédit pour constituer le système général de communication recherché. Il consacre de multiples articles du Producteur à la question de la monnaie et du crédit, c'est-à-dire l'échange immatériel qui sera ultérieurement qualifié de « spirituel »⁴¹.

Le prospectus de Duveyrier applique les théories réticulaires d'Enfantin au marché publicitaire. Le nœud argumentatif du préambule repose sur l'équation suivante : la démocratisation des moyens de communication implique l'organisation et le financement de vastes réseaux ; l'annonce est un moyen de communication au même titre que le chemin de fer ou l'omnibus ; la SGA souhaite réaliser pour l'annonce, ce que les frères Pereire ont déjà entrepris pour les réseaux ferrés. Duveyrier reprend les prédicats

⁴⁰*La Presse*, 24 juin 1845, p. 4.

⁴¹Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux*, op. cit., p. 177.

de cet enchaînement logique dans la cadence finale du préambule : « en un mot, [la SGA] réalise, pour la circulation des avis au public, le même progrès que les omnibus et les chemins de fer ont réalisé pour la circulation des personnes et qui metta la publicité, aussi bien que la locomotion, à la portée de toutes les classes et de toutes les transactions⁴² ».

Ayant familiarisé le lecteur avec l'esprit de son système, Duveyrier en présente la pièce maîtresse : l'annonce-omnibus. Le nom, en soi, est révélateur. Le réseau publicitaire file l'analogie avec les lignes d'omnibus : il ne se déploie pas dans l'espace d'une ville, mais dans l'espace d'un journal. Les quotidiens affirmés par la SGA rangeront les annonces-omnibus dans « un tableau divisé en dix colonnes de vingt-six lettres au moins à la ligne » et, en lieu et place des lignes, le lecteur pourra se rendre successivement d'une *matière* à l'autre, « sous des titres appropriés aux habitudes les plus communes du public ».



FIG. 9.3 : Les annonces-omnibus dans *La Presse* du 6 juillet 1845, p. 4

Duveyrier détaille les « titres et sous-titres principaux ». En accord avec l'idéal de démocratisation de l'annonce, il met en avant les catégories qui touchent, potentiellement, le plus d'annonceurs : les « ménages » (que l'on qualifierait aujourd'hui de produits d'entretien), les ventes mobilières, les boutiques de détail, les locations, les offres et demandes de travail et d'emploi divers, les ouvertures de travaux, les avis divers (objets perdus etc.). Les annonces de la librairie parisienne sont totalement occultées. Quant aux annonces boursières, elles sont reléguées à la fin de cette énumération : « 14° PLACEMENTS D'ARGENT.— Offres d'actions industrielles. Cours de celles qui ne sont pas régulièrement cotées à la Bourse de Paris⁴³. »

La cible privilégiée par la société est inhabituelle : elle s'adresse avant tout aux ou-

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

vriers et aux employés de maison. Grâce aux annonces-omnibus, « l'ouvrier en chambre pourra désormais offrir directement ses services au consommateur⁴⁴. » Inversement, la catégorie *Ouverture des travaux* recense des annonces émises par des employeurs à destinations des artisans ; elle prétend économiser « le temps et souvent la santé des ouvriers, que les rassemblements sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la place du Caire et autres lieux, exposent aux intempéries de l'air et aux séductions du cabaret⁴⁵ ». La SGA ambitionne finalement de remédier au chômage en incluant gracieusement une section spéciale de petites annonces gratuites : « Chomage. La Compagnie fournira gratuitement un sous-titre indiquant la profession, en sorte qu'une ligne puisse servir au besoin à un ouvrier pour offrir ses bras⁴⁶. »

La part des classes ouvrières dans le lectorat des quatre titres est restreinte : le *Journal des débats* et le *Constitutionnel* demeurent des journaux d'élite ; la *Presse* et le *Siècle* se sont certes engagés dans une démarche d'élargissement de leur circulation, avec l'instauration des abonnements à 40 francs, mais celle-ci ne s'étend pas encore au-delà de la petite bourgeoisie. De toute évidence, la SGA formule un pari sur l'avenir, sur la perspective d'une massification à grande échelle de la production journalistique — un pari qui ne se réalisera que pendant le dernier tiers du XIX^e siècle, avec l'apparition des premiers médias de masse tirant à plus d'un million d'exemplaires.

Le nouveau système de publicité métamorphose l'écriture des annonces. Un prospectus de 1846 publié dans l'*Almanach du commerce* et, en version abrégée, dans le *Constitutionnel* spécifie les choix éditoriaux de la SGA. En accord avec Girardin, les annonces à l'anglaise sont expressément favorisées :

Les annonces courtes ont sur les annonces longues le triple avantage : d'être d'une lecture plus prompte et plus facile ; de se graver, plus aisément dans la mémoire des lecteurs, de coûter moins cher. L'annonce ne doit être autre chose que l'enseigne d'une maison de commerce, mise sous les yeux du public par la voie des journaux⁴⁷.

La SGA institue un format standard. À l'instar d'une base de données numérique (ou, plus précisément, d'une API), le tableau des annonces-omnibus est destiné à recevoir constamment les mêmes champs, énoncés en accord avec une routine immuable :

⁴⁴*Ibid.*

⁴⁵*Ibid.*

⁴⁶*Ibid.*

⁴⁷Ambroise Firmin-Didot et Hyacinthe Firmin Didot, édés., *Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, vol. 9, Paris : Firmin-Didot frères, 1846, p. 396.

« L'annonce, bien comprise, doit être laconique comme l'enseigne, elle doit se réduire à cette formule : Dans telle rue, à tel numéro, telle chose, à tel prix ». Dans ce dispositif éditorial strictement cadré, la marge de manœuvre de l'annonceur est quasiment inexistant. Les *poétiques publicitaires* très inventives, qui se développent à partir du début des années 1830, et dont nous avons offert un aperçu plus haut⁴⁸, sont excommuniées de l'ordre textuel de la SGA.

La métaphore de l'omnibus met ainsi évidence l'articulation profonde entre standardisation et mobilité. L'annonce doit se disperser à grande échelle dans des supports très variables : en effet, pour la SGA, le partenariat avec les trois ou quatre grands titres n'est qu'une première étape ; l'enjeu final est d'étendre son réseau d'écriture dans la plupart des publications journalistiques françaises. Pour que cette mobilisation soit rendue possible il est impératif de décanter l'écrit publicitaire en formules manipulables et comparables. L'annonce doit effectuer une conversion analogue à celle du discours journalistique en dépêches : « La dépêche, comme la marchandise, est mobile ; elle est une unité de communication (...) La dépêche — comme symbole de la circulation et de l'échange — a délivré le discours de ses liens organiques, elle a biaisé la rhétorique en fragmentant le discours en unités brèves et mobiles⁴⁹. » À l'instar des centrales télégraphiques, la SGA institue des conventions d'équivalences normées, autorisant l'indexation des “choses”, des “prix” ou des “rues”, puis la dissémination rapide et accélérée de cet index dans le cadre d'un réseau documentaire structuré.

9.1.2.2 Un réseau de circulation documentaire

En support de ce réseau éditorial, la SGA développe un réseau de circulation documentaire. Duveyrier annonce l'ouverture prochaine de bureaux d'insertion « dans chacun des quarante-huit quartiers de Paris et dans la Banlieue ». La présentation est trompeuse : il ne s'agit pas de succursales organisées, mais de simples *partenaires* acceptant de réceptionner et d'expédier les annonces.

Pour les collecter sont établis à Paris et en banlieue, 218 bureaux, qui sont en réalité des boutiques servant de correspondants à la SGA. On y compte 68 cabinets de lecture, 16 libraires, 30 épiceries, un café, 10 limonadiers, 11 marchands de vin, 5 coiffeurs⁵⁰...

⁴⁸En p. 7.3.

⁴⁹Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien, op. cit.*, p. 15.

⁵⁰Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France, op. cit.*, p. 75.

À défaut d'être très structuré, le réseau réalise des économies d'échelle : les annonceurs n'ont pas besoin de se déplacer et sont exemptés des frais d'envois. Tous les documents sont ensuite reportés et centralisés au siège de la société, située place de la Bourse, au numéro 8.

La topographie contredit la taxinomie : tandis que les placements d'argent sont à peine évoqués dans le classement général des annonces, l'épicentre de la circulation des annonces est situé à proximité immédiate des émetteurs financiers. D'ailleurs, bien que le capital initial ait déjà été réuni « sans le concours de la publicité », la SGA se cote en Bourse. À partir du 8 juin 1845, les tableaux de cotation des quotidiens signalent un cours initial à 450 fr. (ce qui représente, curieusement, moitié moins que la première émission d'actions sans publicité). La valeur des actions baissent rapidement jusqu'aux alentours de 300 francs en août 1845, avant de remonter graduellement au cours des mois suivants.

Le réseau documentaire ambitionne de s'élargir au-delà de Paris et de ses environs. La SGA noue des partenariats avec une vingtaine de courtiers en publicité pour assurer le placement des annonces en province. Elle ne néglige pas non plus le marché international

La Société aura également des agents à Londres, Birmingham, Manchester et Liverpool, Bruxelles, Francfort, Cologne, Munich, Berlin, Vienne, et dans toutes les villes importantes qui seront successivement mises en communications particulières avec Paris et la France au moyen des grandes lignes de chemins de fer⁵¹.

Néanmoins, le département de la Seine constitue le champ d'action privilégié de la SGA à court terme. Par contraste avec l'Office-Correspondance, la SGA s'intéresse moins à la dissémination spatiale de son ordre textuel, qu'à sa dissémination sociologique : l'implication des classes ouvrières parisiennes est un élément essentiel du discours d'escorte de l'entreprise.

De par son ampleur, le nouveau système de publicité de la SGA fonde un nouveau système journalistique. La SGA tire pleinement les conséquences de la logique du double marché introduite par Girardin en 1836. Au cours de la première année d'activité (de juillet 1845 à juillet 1846), les revenus publicitaires des trois quotidiens partenaires augmentent significativement. Disposant de nouvelles ressources, les journaux accélèrent leur mutation en industries médiatiques modernes. Girardin exploite la plus-value dégagée pour agrandir l'équipe rédactionnelle et recruter des correspondants : « nous avons

⁵¹ *La Presse*, 24 juin 1845, p. 4.

augmenté nos charges dans une proportion que la somme de 120,000 francs est bien loin de compenser⁵² ».

Les chiffres du lectorat deviennent des données stratégiques. Duveyrier indique clairement que « le prix de l'annonce doit être proportionné au nombre des abonnés de chaque journal ». Il se livre à un savant calcul prouvant que l'utilisation des services de la compagnie suffit pour toucher la plupart des lecteurs. Au cours de l'année 1846, les controverses se multiplient autour de la circulation réelle des quotidiens affermés et non-affermés par la SGA. Le *National* conteste les évaluations de Duveyrier : les quatre titres de la SGA ne tireraient pas à plus de 88,000 exemplaires tandis que les titres concurrents « dépassent le nombre de 70 000 ». Duveyrier publie une réponse détaillée dans *La Presse* : il tente non seulement de justifier ses calculs mais défend plus largement la démarche de comparer les journaux par le prisme de leur chiffres de diffusion :

Éclairer le public sur ce point, c'est mon droit, c'est mon devoir. Je n'ai cherché à diminuer à ses yeux la valeur d'aucun journal. J'ai voulu, au contraire, lui faire apprécier à leur juste valeur les services que chacun pouvait lui rendre. J'ai voulu que le commerce de l'annonce fût un commerce loyal, qu'il ne dépendit d'aucun intermédiaire de frelater la bonne marchandise par le mélange de qualités inférieures ; j'ai voulu bannir les étiquettes fausses, la vente à faux poids et à fausse mesure ; et vous savez bien que c'est là justement ce qui a éveillé contre moi toutes les colères de boutiques, y compris la vôtre⁵³.

Face aux réactions coalisées de nombreux titres (de la légitimiste *Gazette de France* au radical *National*), d'autres associés de la SGA sont amenés à défendre l'exactitude de ces chiffres. Girardin publie ainsi un tableau détaillé comparant la diffusion et le tarif des annonces des journaux hors SGA : « Ce tableau n'a pas besoin de commentaires ; il montre que la ligne qui, dans ces 22 journaux, ne devait pour 64,594 feuilles timbrées se payer que 85 c., coûte 4 fr. 31 c., c'est-à-dire 3 fr. 46 c. de trop, ou quatre fois plus que le prix fixé par la *Société générale des Annonces*⁵⁴. »

⁵²*La Presse*, 25 janvier 1846, p. 3

⁵³*La Presse*, 28 août 1846, p. 1

⁵⁴*La Presse*, 3 septembre 1846, p. 1

NOMS DES JOURNAUX.	MOYENNE du tirage par jour.	PRIX COTÉ.	PRIX NORMAL.
ÉPOQUE.....	12,693	c. 20 (A)	c. 16 1/2
UNIVERS.....	4,753	20	6
NATIONAL.....	4,333	20	5 3/4
ESPRIT PUBLIC.....	3,571	15	4 1/2
ESTAFETTE.....	3,162	10 (B)	4
PATRIE.....	3,067	20	4
QUOTIDIENNE.....	3,033	25	4
COMMERCE.....	2,971	-20	4
GAZETTE DE FRANCE.....	2,971	10 (B)	4
GHARIVARI.....	2,823	40	3 1/2
ENTR'ACTE.....	2,595	12	3 1/3
GAZETTE DES TRIBUNAUX.....	2,508	40	3 1/4
DROIT.....	2,500	10 (B)	3 1/4
DÉMOCRATIE PACIFIQUE.....	2,382	20	3
COURRIER FRANÇAIS.....	2,268	20	3
ÉCHO FRANÇAIS.....	2,155	15	2 3/4
RÉFORME.....	1,921	25	2 1/2
MONITEUR PARISIEN.....	1 886	12	2 1/3
FRANCE.....	1,483	20	3
CORSAIRE-SATAN.....	890	25	1 1/4
MESSAGER.....	624	20	1
JOURNAL DE PARIS.....	0	12	0
	61,594	4 31 c.	85 c.

FIG. 9.4 : Tableau de la diffusion et de la tarification des annonces des principaux quotidiens non affermés par la SGA (*La Presse*, 3 septembre 1846, p. 1)

Ces « colères de boutiques » signalent une évolution des conceptions de la publication journalistique, de ce qui fait journal. Le double poétique de Duveyrier dans le blagorama du *Tintamarre* surnomme la SGA la *compagnie des trois robinets* : « Messieurs, ne confondez pas cette nouvelle invention d'annonces avec celles des trois robinets de la publicité qu'on nomme *Débats*, *Presse* et *Constitutionnel* ; c'est encore un mot de mon invention ; la presse étant le robinet de la pensée humaine, c'est le nom générique que j'applique à ces monstres de journaux dont j'ai fait ma société »⁵⁵. Ce qui est en germe ici, c'est une pensée du *contenu* : le journal apparaît le réceptacle vierge et modulable, où peuvent ensuite s'inscrire des productions éditoriales formatées et industrialisées. La circulation ne relève plus d'un processus informel et insaisissable. Elle est objectivée, évaluée et comparée, sous l'impulsion d'une volonté de savoir insatiable. Le chiffre du lectorat devient l'étalon autour duquel gravitent les différents critères de la valeur du titre : ses recettes de vente, son attrait publicitaire, son influence et son prestige.

Ainsi, l'imposition du modèle canonique de l'annonce-omnibus entraîne-t-il une transformation des régimes de textualité. Distribuée à un tarif modique, elle s'inscrit dans la continuité des efforts de codification médiatique de l'activité marchande et fi-

⁵⁵ *Le Tintamarre*, 8 juin 1845, p. 3.

nancière : l'enjeu est d'introduire dans le journal un index universel du commerce. La classification devient une valeur éditoriale en soi : les déclarations de Duveyrier interviennent à un moment critique dans le développement de l'écrit journalistique, marqué par une décantation accélérée des genres et des sous-rubriques.

En appelant à distinguer plus nettement les différentes catégories d'annonce, Duveyrier incite tacitement les journaux à opter pour une structuration pointilleuse. À l'image de la grammaire normative de l'annonce, il serait question de remplacer les sections flottantes (telles que le *feuilleton* indistinct où se déploient critiques artistiques et observations sociales) par des rubriques thématiques et ordonnées. Quelle serait la position du journalisme boursier dans cette nouvelle conception de l'espace éditorial du journal ? Le "quadrillage" des matières journalistiques pourrait-il contribuer à la dissémination de la chronique saint-simonienne des *Débats* dans d'autres supports médiatiques ? L'importance croissante accordée aux "chiffres du journalisme" (diffusion, budget publicitaire) favoriserait-il, par parallélisme, la généralisation d'un journalisme du chiffre ?

9.1.3 La tentation boursière : limites et métamorphoses de la SGA

La chronique boursière de Pereire aurait contribué à sceller l'accord fondateur de la Société Générale des Annonces entre l'ancienne et la nouvelle presse ; par réciprocité, la compagnie favorise le développement des informations et des annonces financières dans l'espace journalistique.

La SGA amende rapidement son programme initial. Le projet de démocratisation de l'annonce est mis en sourdine. Au cours de la première année d'exercice, les annonces-omnibus stagnent ; les annonces financières, reléguées en bout de course de la taxinomie initiale, prennent une importance considérable (300 000 francs de revenu, soit 30% du chiffre d'affaire total de la SGA)⁵⁶. Tous les associés ne s'accordent pas sur ce tournant majeur : Girardin prend ses distances et tente de libérer la *Presse* de son contrat d'affermage — une procédure demeurée sans succès jusqu'à la disparition de la société en 1848.

Si les missions de la société évoluent, l'effort de restructuration des cultures textuelles publicitaires et journalistiques demeure. En dépit de virulentes "contre-révolutions annoncières" menées par les libraires et les périodiques parisiens, l'alliance s'élargit :

⁵⁶Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France, op. cit.*, p. 77.

elle intègre le *Siècle* (alors le quotidien français le plus diffusé, avec 35 000 exemplaires par mois en moyenne pendant l'année 1845). Ses attributions s'étendent au-delà des annonces. Une clause secrète (contestée par Girardin) attribuerait à Duveyrier un droit de publier toutes les semaines un "article de finance" dans les titres affermés par la SGA. Dans une double réaction à l'égard de l'ordre textuel de l'annonce-anglaise et de la prédominance des annonceurs financiers, les rédacteurs du *Tintamarre* et du *Charivari* (parmi lesquels le poète Charles Baudelaire) tentent de restaurer le prestige et l'impact "poétique" de l'annonce-affiche littéraire.

Cette guerre des cultures textuelles affecte également la notion de journaliste — et, par là, l'identité journalistique. La rédaction du *National* accuse Duveyrier de pratiquer un mélange des genres : tout en dirigeant une entreprise médiatique de premier ordre, il siège dans une compagnie de chemin de fer. Le débat engagé entre Girardin et le juriste Auguste Pépétin a pour effet de sédimenter deux positions idéologiques distinctes autour des devoirs du journaliste : tandis que Pépétin fait du désintéret le principe cardinal d'une déontologie journalistique, Girardin argue qu'un journaliste engagé dans les affaires enrichit le quotidien, par son expérience concrète des faits présentés.

9.1.3.1 Une démocratisation en veilleuse : le débat Girardin-Duveyrier

Au cours de sa brève existence, la SGA a été vivement contestée. Et pourtant l'ébranlement viendra de l'intérieur : les associés divergent sur les visées de la société et sur la morphologie de l'ordre textuel qu'elle est appelée à imposer. Pour Gérard Lagneau, le prospectus de Duveyrier de juin 1845 reposait sur un équilibre instable : « Duveyrier joue sur les deux tableaux. Il veut développer quelque chose comme une agence de publicité démocratique tout en développant le système publicitaire français tel qu'il le trouve⁵⁷ ».

Un an plus tard, le 2 juillet 1845, Emile Girardin publie un article-fleuve dans *La Presse* : il dresse le bilan des dix ans de son journal (lancé en juillet 1836) et, puisque les dates coïncident, il commémore le premier anniversaire de la SGA. Son ressenti est mitigé : « Puisque M. Duveyrier, après douze mois d'expérience et d'essais, n'a pas cru devoir encore appliquer l'idée qui nous paraît juste, nous allons la dire ici en peu de mots. » Il appelle à une démocratisation de l'annonce, avec ses deux corollaires : l'abaissement et l'uniformisation des tarifications. « Dans les journaux anglais et américains tous ceux qui s'adressent à la publicité sont égaux devant l'annonce! (...) M.

⁵⁷Gérard Lagneau, « La Société générale des annonces (1845-1865) », *op. cit.*, p. 13.

Duveyrier, réunissant dans les liens d'une même association le *Journal des débats*, le *Constitutionnel*, le *Siècle* et la *Presse*, n'a qu'à vouloir ce progrès pour l'accomplir sans s'exposer à aucun risque (...) Qu'il ne craigne pas de proclamer : L'égalité de tous devant l'annonce ; L'unité du prix de la ligne⁵⁸. »

Duveyrier prend la plume quelques jours plus tard. Il partage le constat initial de Girardin : « la circulation est considérée de l'autre côté du détroit, comme un rouage si essentiel de l'industrie et du commerce, elle occupe chaque jour une place si considérable dans les feuilles quotidiennes⁵⁹. ». Il diffère sur les moyens. Revenant d'un voyage de quelques mois au Royaume-Uni, il corrige certaines préconceptions de Girardin : le succès des annonces dans les pays anglo-saxons ne peut pas être attribué à l'uniformité du prix, alors qu'il existe en réalité une très grande diversité de tarifs. Il recommande de temporiser : « Avant de songer à bannir l'affiche des annonces, si l'on y songe jamais sérieusement, il faudra la contenir et la discipliner. Mais le moment de la discipline n'est même pas venu⁶⁰. » En un an, la SGA est déjà parvenue à entériner certaines évolutions : « L'annonce anglaise, telle que vous la désirez, n'existait pas. Vous l'avez introduite, nous l'avons généralisée, et déjà elle occupe en moyenne la moitié de l'espace consacré à la publicité⁶¹. »

La réaction de Duveyrier est imprégnée de l'approche saint-simonienne d'un changement social graduel. Suivant l'exemple de Saint-Simon ou d'Enfantin, il se distancie des révolutions radicales : l'agitation bruyante qu'elles induisent n'est que de surface. Par ailleurs, Duveyrier s'en tient à son rôle de directeur de la SGA : il cherche en priorité à consolider l'entreprise et à verser les dividendes promis aux actionnaires. Il ne peut légitimement se couper des revenus importants dégagés par les annonces-affiches — notamment en provenance des annonceurs financiers.

La réponse de Girardin marque un changement de ton. Il ne dissimule pas sa déception, non seulement à l'égard de la SGA, mais de Duveyrier lui-même :

L'adoption d'un caractère et d'un prix qui soient les mêmes pour toutes les annonces, sans exception, vous paraît une idée trop simple, et vous la repoussez parce qu'il ne serait pas impossible qu'elle eût pour effet de réduire (au moins momentanément), le chiffre des recettes de votre Société. Il est vraiment dommage que vous ne soyez pas député, car vous auriez toute chance de devenir

⁵⁸ *La Presse*, 2 juillet 1846, p. 2.

⁵⁹ *La Presse*, 6 juillet 1846, p. 1.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 2.

⁶¹ *Ibid.*

promptement ministre des Finances⁶².

Les missions diverses que s'assignait initialement la SGA se concilient de plus en plus difficilement. Girardin aspirait à rééditer le coup de force de *La Presse* en 1836 : imposer du jour au lendemain un modèle économique et éditorial inédit. Duveyrier, les frères Pereire et, plus largement, tout le réseau saint-simonien de la société s'inscrivent dans une perspective élargie : l'enjeu n'est pas de changer les règles du marché journalistique ou publicitaire, mais bien de s'inscrire dans une dynamique de transformation à grande échelle de l'économie et de la société française. La notion d'omnibus est révélatrice de ce malentendu plus ou moins assumé. Pour les saint-simoniens, elle signale l'appartenance, métaphorique, de la SGA à une grande révolution des communications. Girardin se focalise un point de comparaison plus prosaïque : dans le réseau d'omnibus parisien, les tarifs des billets sont totalement uniformes : « Vous avez comparé les annonces à une salle de spectacle ; pourquoi à mon tour, ne les comparerais-je pas aux voitures-omnibus où pour tous le prix est le même⁶³ ? ».

L'échange se poursuit ensuite lors de l'assemblée générale de la SGA, réunie le 16 juillet 1846. Dans son bilan général de la première année d'exercice, Duveyrier fait allusion à la polémique en cours avec Girardin : « Messieurs, avant de terminer, nous devons nous féliciter de la discussion publique soulevée par le rédacteur en chef de *La Presse*, à l'occasion de la Société générale des annonces (...) D'accord sur le but qu'il s'agit d'atteindre, nous avons différé quant à l'opportunité de l'emploi de certains moyens⁶⁴ ». Loin d'apaiser les tensions, la profession de foi de Duveyrier les aggrave. Il réaffirme le principe d'une progression graduelle et, en même temps, il privilégie les annonces industrielles au détriment du public initialement visé par la SGA, avec la bénédiction de Girardin : les milieux petits-bourgeois et prolétaires.

Nous ne prétendons pas arriver du premier coup à la perfection (...) mais dès ce moment nous pouvons dire que les personnes qui ont recours à la publicité ne sont plus isolées et sans guide (...) Nous espérons d'autant plus voir cette circulation devenir productive et rapide, que déjà une notable partie des industriels qui ont eu recours depuis une année à la publicité de nos quatre journaux reconnaissent qu'avec moins de dépense ils ont obtenu de meilleurs résultats⁶⁵.

⁶²*La Presse*, 7 juillet 1846, p. 1.

⁶³*Ibid.*, p. 2.

⁶⁴Discours de Duveyrier lors de l'assemblée générale de la SGA, retranscrit dans la *Presse* du 16 juillet 1846, p. 2.

⁶⁵*Ibid.*

Le divorce entre Girardin d'un côté et Duveyrier et Pereire de l'autre est bientôt consommé. Quelques mois plus tard, *La Presse* annonce vouloir reprendre sa liberté : elle accepte de racheter son bail de 15 ans (désormais d'une durée de 13 ans et demi) moyennant 100 000 francs. Duveyrier s'y refuse. Il renouvelle l'invocation d'une révolution graduelle : « Sans nos droits que vous reconnaissez, dites-vous, la Presse n'eût pas opéré à demi la réforme dont elle a donné l'exemple : l'unité de prix et l'unité de types y règneraient exclusivement. Mais j'en appelle à votre expérience, monsieur : quelle est la réforme qui s'est jamais accomplie instantanément⁶⁶ ? ». Plus concrètement, il rappelle que la fondation de la SGA repose sur un pari à long terme : au cours de la première année d'exercice, tous les bénéfices ont été réinvestis ou versés aux actionnaires (et Duveyrier a renoncé à toucher la part d'un tiers sur les bénéfices restant après versement des dividendes). « Puisque nous avons péniblement ensemencé le champ, il est tout naturel que nous venions à le moissonner⁶⁷. »

Girardin réitère régulièrement son appel à libérer la *Presse* de ses engagements jusqu'à la liquidation finale de la SGA. La révolution de 1848 lui paraît propice à un changement de politique commerciale. L'avènement du suffrage universel doit se prolonger dans le champ journalistique et publicitaire et réactualiser les ambitions démocratiques de la SGA de 1845. Girardin invite Duveyrier à prendre exemple sur « l'immense révolution qui vient de s'accomplir dans l'ordre politique » et à introduire l'uniformité du prix : « proclamez l'égalité devant l'annonce comme je vous l'ai demandé il y a deux ans »⁶⁸. La SGA disparaît en mars 1848 : le bail devient *de facto* caduque (la *Presse* engage même des poursuites judiciaires contre Duveyrier pour s'en assurer). Le 17 avril, Girardin décide d'entreprendre par lui-même la « réforme des annonces » demeurée inaboutie : il republie dans son intégralité sa lettre à Duveyrier du 7 juillet 1846 sous le titre « L'égalité devant la publicité, 1846-1848 » : « Quel est le premier usage qu'a fait M. de Girardin de la liberté qu'il recouvrait par suite de l'impuissance dans laquelle la compagnie Duveyrier déclarait être de tenir ses engagements ? — A-t-il hésité un seul jour, un seul instant à donner l'exemple de ce dont il avait donné le conseil⁶⁹ ? »

Le texte est suivie par une proclamation sous le titre « L'égalité devant la publicité ! ». Elle se compose de deux articles imbriqués : un postulat initial (« Le prix des avis a pour base le chiffre du tirage : 2 centimes la ligne pour 1,000 abonnés ») et une

⁶⁶ *La Presse*, 25 janvier 1847, p. 3.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ *La Presse*, 29 février 1848, p. 1.

⁶⁹ *La Presse*, 17 avril 1848, p. 4.

préconisation concrète (« Le tirage de *La Presse* étant de 50,000 exemplaires. Le prix des avis est fixé à 1 fr. la ligne »). La politique tarifaire unique est rigoureusement corrélée aux chiffres de diffusion. Girardin s'engage à respecter une conversion stricte : si le tirage passe à 75000 exemplaires, le prix monte à 1,50 fr. Par cette constitution annoncière, *La Presse* s'impose comme le « journal de tous » : « Le JOURNAL DE TOUS est un emprunt fait à la presse anglaise (...) Le JOURNAL DE TOUS a cet avantage qu'il tient lieu d'imprimeur, de distributeur, et qu'il vous met de suite en relation avec une agglomération de lecteurs⁷⁰. »



FIG. 9.5 : La Réforme des annonces de Girardin (*La Presse*, 17 avril 1848, p. 4)

Après la disparition de la Société Générale des Annonces, l'évolution des productions publicitaires redevient un processus incertain. Girardin systématise son approche — en lançant des annonces à prix égaux et en incitant son courtier en publicité, Edouard Lebey, à publier le premier manuel publicitaire français, le *Manuel de l'annonce*. Faute d'une alliance avec d'autres quotidiens comparables, il n'est pas en mesure d'imposer un ordre textuel uniforme à l'ensemble de la presse française. La suspension de *La Presse* après la répression des journées de juin met définitivement un terme à ces projets.

9.1.3.2 Les contre-révolutions annoncières

C'est l'une des nombreuses polémiques qui a émaillé la vie mouvementée de la Société Générale des Annonces. En septembre 1846 *National* évoque l'existence d'une clause secrète dans l'acte de création de la compagnie. Elle permettrait à Duveyrier de publier toutes les semaines un "article de finance" dans les quatre journaux partenaires.

⁷⁰ *Ibid.*

La société imposait à chacun de ces journaux l'obligation de prendre le format actuel de *La Presse* et M. Duveyrier se réservait le droit de publier un article par semaine sur les questions de finances. Ce fait était grave en lui-même ; un article par semaine, dans chacun de ces quatre journaux, sur les questions de finances, un articles écrit par M. Duveyrier qui, sous le patronage de M. Guizot, publiait, depuis plusieurs mois, des lettres politiques où les hommes les plus honorables de l'opposition étaient sacrifiés aux petites rancunes du ministère, c'était l'abdication politique de chacun de ces journaux ; c'était plus, c'était leur abdication morale⁷¹...

Pour Girardin, l'accusation est infondée. Une clause de l'acte de société prévoit le contraire : les textes proposés par la SGA peuvent toujours être refusés par les journaux partenaires. En l'état il est difficile de formuler une conclusion définitive — la fondation de la SGA reste entourée d'un certain mystère, ce qui justifie par anticipation toutes les spéculations ; la fronde anti-SGA, orchestrée par le *National*, fait alors feu de tout bois. Ce n'est peut-être pas là l'enseignement le plus important de l'affaire : pour la sphère publique française du tournant du siècle, le développement des annonces et celui de la chronique boursière sont pensés comme des phénomènes concomitants. En 1850, un lecteur déçu de *La Presse* conclut que l'information journalistique a été doublement phagocytée par les annonces et « un bulletin de Bourse interminable » :

Point d'informations, point de correspondances, point de nouvelles, si ce n'est quelques faits-Paris empruntés, composition et rédaction, à l'Événement de la veille (...) Par compensation, un bulletin de Bourse interminable, et des annonces débordant de la quatrième page sur la troisième qu'elles dévorent insensiblement, et qui font de M. Lebey, après M. de Girardin, le principal, j'allais dire l'unique rédacteur du journal⁷².

Le poète Charles Baudelaire exprime également le constat d'une solidarité *de fait* entre la Bourse et le système de publicité de la SGA. En 1846-1847, il publie pendant quelques mois dans le *Tintamarre* une série d'articles avec Auguste Vitu et Théodore de Banville sous le pseudonyme collectif de Joseph d'Estienne⁷³. Le 10 janvier 1847,

⁷¹ *Le National*, 2 septembre 1846, p. 1.

⁷² *L'Illustration*, 12 janvier 1850, p. 13. Le lecteur, resté anonyme, signe « Publicola ».

⁷³ Sur ces problématiques d'attribution, voir notamment : Charles Baudelaire, *Œuvres Complètes*, vol. 2, Paris : Gallimard, 1976, p. 1546-1548. L'identification de cette signature collective est certifiée par l'un des trois auteurs, Auguste Vitu. Elle a été initialement relayée par Albert de la Fizelière et Georges Decaux dans l'une des premières bibliographies complètes de l'œuvre de Baudelaire : « Ces causeries[du Tintamarre], signées François Lambert, Marc-Aurèle, Joseph d'Estienne, sont dues à la

D'Estienne dénonce la généralisation d'un monopole conçu par les saint-simoniens « de la place de la Bourse » :

Après une longue résistance, *La Gazette de France*, vient de céder ses annonces à la société Duveyrier. On voit que le saint-simonisme de la place de la Bourse tend à monopoliser l'annonce sur la place de Paris ; gare à vous, Messieurs les industriels ! le Tintamarre l'a dit et ne cessera de le répéter par-dessus les toits de la rue Vivienne : Quand toutes les pages d'annonces seront entre les mains de l'annoncier Duveyrier, vous paierez trois francs la ligne d'annonce et vous verrez ce que deviendra l'annonce à vingt-cinq centimes⁷⁴ !

Estienne défend une conception littéraire de l'annonce, et, plus précisément, la perpétuation des formes ayant une portée esthétique : l'annonce-affiche et la réclame. Cette posture fait directement écho à l'investissement de Baudelaire dans la « machinerie de la réclame ». Ainsi d'après Marie-Ève Thérenty, « les militants de l'autonomie de la littérature ne sont pas forcément les derniers à se préoccuper de leur publicité (...) Charles Baudelaire se dit prêt, en cas de défaillance de son éditeur, à payer la réclame et les annonces de sa poche⁷⁵. » C'est que, par contraste avec la plupart des microformes publicitaires, la réclame « quelques traits propres : elle vit sous le régime de l'hyperbole et se caractérise par une gradation de superlatifs et d'adjectifs emphatiques frôlant parfois l'adynaton⁷⁶. » Cette licence stylistique place la réclame dans la continuité de l'écriture littéraire. Pour Baudelaire, la conception d'une réclame n'est pas si différente de la conception d'un sonnet ; il s'agit de composer avec quelques règles fixes (le rythme et le vers d'un côté, les indications commerciales récurrentes de l'autre) tout en développant une expression personnelle et singulière, qui fasse appel à toutes les ressources de la rhétorique.

En cohérence avec l'un de ses avatars, d'Estienne soutient l'annonce-affiche contre les « coups d'État » successifs entrepris par les dirigeants de la SGA au profit de l'annonce anglaise normalisée et, *de facto*, des annonces financières.

La Presse a fait un coup d'État. Elle supprime à partir du 1er janvier, toutes les annonces intermédiaires entre l'annonce-affiche, dont elle ne veut plus, et l'an-

collaboration de MM ; Vitu, Baudelaire et Banville (Note communiquée par Aug Vitu) » (*Charles Baudelaire*, Paris : Académie des bibliophiles, 1868, p. 7). La part prise par chacun des auteurs reste incertaine.

⁷⁴*Le Tintamarre*, 10 janvier 1847.

⁷⁵Marie-Ève Thérenty, « La réclame de librairie dans le journal quotidien au XIXe siècle », *op. cit.*, p. 100.

⁷⁶*Ibid.*, p. 92.

nonce anglaise dont le public ne veut pas. Cette fois M. de Girardin se trompe tout-à-fait, et la petite perfidie que cache cette révolution sera déjouée par la force des choses⁷⁷.

Pour d'Estienne-Baudelaire, l'annonce "SGAisée" représente l'archétype du texte anti-littéraire. La succession formulaire immuable (Nom, adresse, prix) n'admet aucune licence poétique, aucune configuration esthétique ; le dialogue avec le lecteur se limite à un matraquage. La consultation des annonces de la SGA relève d'un véritable supplice — aussi désagréable qu'une incarcération ou des travaux forcés : « Que peut-il arriver de fâcheux à un citoyen qui n'abonnera pas ses moutards à la susdite Étoile ? Serait-il passible d'une garde hors tour, d'Odéon ou de travaux forcés ? Serait-il obligé de lire les réclames de la Société Duveyrier ou le traduirait-on en cour d'assises ?⁷⁸ ». D'Estienne souhaite ouvrir une souscription en faveur des malencontreuses victimes d'un déluge de prospectus : les *inondés Duveyrier*.

L'offensive standardisatrice de la SGA favorise, par réaction, les spéculations sur une hypothétique annonce littérisée. Parce qu'ils se conçoivent en rupture avec un processus de normalisation, ces contre-modèles sont, par nature, flous et indistincts. Significativement, ils prennent souvent corps dans des productions humoristiques : canulars, parodies, satires, détournements... Le 1er juin 1845 *Tintamarre* lance les annonces romantiques pour « faire niche aux annonces américaines ». Il constate qu'il n'est pas en mesure de lutter, avec ses faibles moyens contre les grandes machines annoncières « transatlantiques » de la SGA. À défaut il fait appel à l'inspiration de nos « Shakespeare modernes » :

Mais *Le Tintamarre* est trop de son pays pour offrir à ses lecteurs des annonces transatlantiques. Puisant à une source plus noble et moins quakérienne, il s'est inspiré de la poésie à jet continu de nos génies shakespeariens. *Le Tintamarre* a vu les *Vacquerie* de son temps et il a créé les annonces romantiques. — Prix : 3 fr.⁷⁹

De son côté, le *Charivari* plaide pour les réclames poétiques. Il décrit une utopie publicitaire réformée par le vers rimé :

Si les marchands entendaient bien leur intérêt, ils ne demanderaient plus d'autres annonces que des réclames en vers, ces dernières ayant incontestablement le privilège de se faire lire et de récréer le lecteur au dernier point. (...) On cessera de

⁷⁷ *Le Tintamarre*, 29 novembre 1846.

⁷⁸ *Le Tintamarre*, 27 décembre 1846.

⁷⁹ *Le Tintamarre*, 1er juin 1845, p. 4.

tarifer les réclames à tant la grande ligne et tant la petite ligne ; on comptera par petits vers et par alexandrins (...) Il ne faut pas désespérer de voir un jour les annonces revêtir toutes sortes d'autres formes plus littéraires les unes que les autres. On fera des réclames en forme de dialogues, en forme de chansons, en forme de vaudevilles à plusieurs tableaux. On les rendra attachantes en les enchaînant dans une intrigue pleine d'intérêt, on les émaillera d'épigrammes et de jeux de mots. Enfin nous verrons l'annonce devenir un nouveau genre de littérature, et M. Duveyrier s'en faire un titre recommandable pour entrer à l'Académie⁸⁰.

Dans les deux cas, le propos est ironique. Pourtant, il révèle une préoccupation sérieuse : revivifier l'annonce-affiche littéraire, en se servant des ressources stylistiques de la poésie et de la littérature moderne. Et il a été suivi d'effet : nous trouvons dans les deux périodiques quelques exemples d'annonces manifestement "romantiques" ou "poétiques". Le *Charivari* annonce l'ouverture d'une ligne Paris-Lune « avec embranchement sur Saturne, Jupiter, Vénus Mercure, et Vaugirard⁸¹. »

CHEMIN DE FER

DE PARIS A LA LUNE AVEC EMBRANCHEMENT
SUR SATURNE, JUPITER, VÉNUS, MERCURE
ET VAUGIRARD.

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : rue Joquelet, 8.

CAPITAL SOCIAL. — DEUX MILLARDS 52 francs, DIVISÉS EN QUARANTE BILLIONS D' ACTIONS de 50 francs CHACUNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

<p>PRESIDENT. — M. Godiveau, membre de l'Institut, section des pommes de terre.</p> <p>VICE-PRESIDENT. — Philéas Badigeon, peintre-vitrier.</p>	<p>SECRETARE. — Crouton de Saint-Eptnard, pédicure assermenté près de Sa Majesté le roi de Danemark.</p> <p>SOUS-SECRETARE. — Léonidas Frudhomme, attaché à la Bibliothèque MOÏSIE du CONSTITUTIONNEL.</p>
---	--

BAQUIER de la Société. — M. le baron de Grinchowski, escompteur Polonais réfugié en France.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Fonyoux de Saint-Léon ; de la Houssepignolle ; Marmottant, avocat consultant ; marquis de Graau, ex-écuyer cavaladeur d'Alid el-Kader ; baron de Lamelonnère, ex-culotte de peau au deuxième dragon de l'impératrice Joséphine ; Alcindor Guénéée, conducteur d'ours aux Délassements-Comiques ; Williams Pick-Puddle, membre du Soiffard's Club à Londres ; O'librius, chef de claque de Daniel O'Connell.

EMBARCADÈRE, rue du Croissant. — DEBARCADÈRE, rue de la Lune.

RÉCLAME.

(Nous supplions les journaux patagons de vouloir bien l'insérer franco.)

Nous croyons superflu de démontrer l'utilité d'un chemin de fer de Paris à la lune, avec embranchement sur Saturne, Jupiter, Vénus et Vaugirard. La rumeur ardente qui assiege les bureaux de TINTAMARRE pour vendre des actions, répond victorieusement aux railleries du scepticisme et à l'inc édulité des masses. Honneur, honneur au TINTAMARRE, qui a pris l'initiative de ce rail-way planétaire ! Incalculables seront les résultats de cette magnifique entreprise. Désormais, la chimie et la pharmacie pourront aller chercher sur les lieux mêmes le mercure et l'extrait de saturne ; l'école phalastérienne obtiendra des renseignements positifs sur le grand clavier sidéral et l'arome des planètes ; MM. les astronomes eux-mêmes ne seront pas fichés de voir s'ouvrir ce chemin de fer de Paris à la lune, car M. Arago ne sait plus à quelle comète se vouer, un système Mauvais règne à l'Observatoire, et tout le monde sent la nécessité de se transporter de temps en temps dans un monde meilleur. Nous invitons donc le public à se hâter de prendre des actions à cette compagnie. Bientôt il n'en restera plus : elles se négociaient hier à 800 francs de prime. — On souscrit rue Joquelet, 8.

FIG. 9.6 : Un exemple de détournement poétique de l'annonce financière dans le *Charivari* du 1er novembre 1845 (p. 2) : la promotion d'une compagnie Paris-Lune.

L'appareillage typographique respecte tous les usages consacrés de l'annonce financière. La substitution de quelques termes consacrés (le nom de la ligne et ses stations)

⁸⁰ *Le Charivari*, 29 novembre 1845, p. 2.

⁸¹ *Le Charivari*, 1er novembre, p. 2

suffit à ébranler le nouvel ordre textuel de la SGA.

Le *Charivari* et le *Tintamarre* ne mènent qu'une guerre en coulisse ; d'autres sont au premier plan. Dès le mois de mai 1845, des projets de contre-coalition commencent se dessiner. Le *Tintamarre* rappelle ainsi qu'il « y a quelqu'un de plus fort que la Société générale de quatre particuliers : c'est tout le monde⁸². » Les libraires parisiens organisent en août une « contre-révolution annoncière », « chaque membre s'engage à ne jamais faire d'annonces dans l'une de ces feuilles » afferméés par la SGA⁸³. Cette réaction prend appui sur les réticences anciennes du commerce du livre à l'égard de tout projet de centralisation publicitaire. En 1843, le *Moniteur de la Librairie* mentionne ainsi une brochure de l'éditeur Pagnerre contre « L'Administration centrale de Publicité » : d'après le bref résumé de l'ouvrage, la société « ne se contente pas de rançonner le commerce de la librairie parisienne, mais encore lui fait-il concurrence en vendant pour son propre compte de mauvais bouquins qu'elle achète au rabais⁸⁴ ». La SGA ne semble pas avoir été affectée par cette fronde : à la fin de l'année 1845 elle dégage des bénéfices suffisants pour assurer sa pérennité. Duveyrier exclut par anticipation les annonces de librairies de sa taxinomie et reprend les critiques de Girardin à l'encontre de l'annonce-affiche littéraire : le boycott des libraires visait moins à ébranler la SGA qu'à inciter le *Journal des débats* ou le *Constitutionnel* à se retirer de l'alliance.

À défaut d'avoir plus d'effet, la *contre-révolution annoncière* des journaux et périodiques fait beaucoup de bruit. Sans disposer d'une audience comparable aux titres de la SGA, le *National* ou *L'Époque* disposent d'une visibilité médiatique suffisante pour troubler les affaires de la compagnie. Au tournant du mois d'août et de septembre 1846, la controverse enfle : « Ouvrez la *Gazette de France*, ouvrez tous les journaux légitimistes, toutes les feuilles puritaines, qu'y trouverez-vous depuis quinze jours ? Tous les matins, deux, trois, quatre cinq, et souvent six articles contre M. Charles Duveyrier et la Société générale des Annonces. C'est une sorte de feu de peloton dont le signal a été donné par le *National*⁸⁵. » Le *National* dénonce ainsi un véritable coup d'État visant à établir la domination sans partage d'un petit nombre de quotidiens sur l'ensemble de la production périodique française : « La Société Duveyrier poursuit un but politique sous le prétexte mal dissimulé des annonces ; ce but c'est l'anéantissement d'une partie de la presse et l'asservissement forcé, nécessaire de l'autre⁸⁶. ».

⁸² *Le Tintamarre*, 25 mai 1845, p. 4.

⁸³ *Le Tintamarre*, 10 août 1845, p. 4.

⁸⁴ *Le Moniteur de la Librairie*, 20 mars 1843, p. 2.

⁸⁵ *La Presse*, 3 septembre 1846, p. 1.

⁸⁶ *Le National*, 2 septembre 1846, p. 1.

Parallèlement à ces polémiques à répétition, les titres hors-SGA se rapprochent et forment des consortiums. Ainsi quatre journaux de la petite presse, le *Soleil*, le *Pays*, le *Commerce* et le *Dimanche* s'associent au sein d'une Société Générale de Presse dirigée par le fondateur du *Siècle*, Armand Dutacq. Le journal *L'Époque* constitue une alliance en soi : lancé à grand renfort de publicité et avec l'assentiment du gouvernement Guizot (dont il s'engage à soutenir la politique), il se décline en une dizaine de "sous-journaux" thématiques. Ces initiatives s'avèrent infructueuses (la Société Générale de Presse disparaît dès 1846, après seulement quelques mois d'existence), mais elles exercent une forte pression sur la SGA : dans la mesure où elle s'est engagée à verser 300 000 francs à ses trois, puis quatre journaux partenaires (après l'arrivée du *Siècle*) pendant 15 ans, toute concurrence possible à moyen terme constitue une menace sérieuse.

9.1.3.3 Journalisme d'intérêt et journalisme d'idées : le procès de Duveyrier

À la fin du mois d'octobre 1845, le gouvernement donne son assentiment à la formation d'une *Compagnie des receveurs généraux*. Comme son nom l'indique, cette société de chemin de fer dotée d'un capital de 310 millions de francs est créée par des fonctionnaires du secteur public : les receveurs généraux (ou, pour reprendre la terminologie en vigueur aujourd'hui, les *correspondants du trésor*). Elle suscite la désapprobation des milieux industriels, à une époque où le rail est très largement dominé par des compagnies exclusivement privées, sur le modèle du Paris-Saint-Germain des frères Pereire. *La Presse* dénonce ainsi un montage déloyal, qui biaise les règles de l'offre et de la demande : « Il est bien évident que ce que la Bourse a vu dans la compagnie des receveurs-généraux, ce sont moins les receveurs généraux et les garanties qu'ils présentent comme individus, que l'État et de grandes influences s'abritant derrière eux⁸⁷. »

L'entreprise s'assure le soutien d'une nouvelle industrie médiatique majeure, la SGA. Charles Duveyrier siège en effet au sein du conseil d'administration. Cette situation est rapidement dénoncée comme un "mélange des genres" par le principal quotidien d'opposition, le *National*. Le débat qui s'ensuit oppose Duveyrier et Girardin d'un côté et les rédacteurs du *National* et le journaliste et avocat Anselme Pépétin de l'autre.

En 1845, la question des "financements occultes" de la presse reste rarement posée. La notion même de *journalisme* n'est pas fixée : le terme reste largement employé dans un sens pratique (un "écrivain de journal"), et commence tout juste à se charger de connotations symboliques (l'idéal d'une déontologie journalistique). La controverse

⁸⁷*La Presse*, 29 octobre 1845, p. 1.

n'est d'ailleurs pas ritualisée. Elle ne peut s'appuyer ni sur des références légales ou professionnelles (la législation sur la presse se cantonne à une législation sur la censure ; il n'existe pas davantage d'association ou d'écoles de journalistes), ni sur des discours codifiés. Et elle concerne directement une nouvelle figure journalistique introduite par Pereire et qui se généralise alors sous le patronage de la SGA : le bulletinier financier. Duveyrier ne peut être assimilé à un "écrivain de journal" : même si on le suspecte de diffuser des articles de finances, il ne publie officiellement rien. Par contre, Pereire ou ses deux confrères de *La Presse* (Alphonse Lauvray) et du *Constitutionnel* (Eugène-Hippolyte Bourgoïn) se trouvent exactement dans la position dénoncée par le *National* : ils rédigent régulièrement des articles tout en participant activement à certaines affaires industrielles.

La Presse résume la « question grave » soulevée par le *National* en ces termes :

La question est celle-ci : parce qu'un écrivain occupe dans la presse une position plus ou moins considérable, s'ensuit-il comme conséquence obligée de cette position qu'il soit condamné à temps ou à perpétuité à n'être jamais qu'un écrivain payé au mois ou à la ligne ; à se tenir à l'écart de toute grande ou utile entreprise, à renoncer à toute tentative légitime, à tout espoir fondé de faire honorablement fortune⁸⁸ ?

La réponse de *La Presse* (probablement rédigée par Girardin, même si l'article n'est pas signé) se focalise d'abord sur l'absence de fondement légal des prétentions du *National* à imposer un « sacerdoce » journalistique. Il rappelle que « l'écrivain, le publiciste, peu importe le nom qu'on lui donne » ne touche rien de l'État. Il ne constitue même pas une profession précise : « Les écrivains d'un journal n'exercent pas une profession, ils exercent un droit », celui de pouvoir publier leurs articles dans un périodique en s'acquittant des contraintes juridiques existantes. Non seulement le journalisme d'intérêt est légal, mais *La Presse* estime même qu'il est légitime. Un rédacteur investi dans les affaires est aussi un rédacteur expérimenté, qui connaît de l'intérieur les pratiques qu'il décrit.

Croit-on que, sous le rapport du prosélytisme et du progrès des idées, le journalisme ait beaucoup à gagner à ne compter dans ses rangs que des recrues sans aucune expérience des hommes et des choses, et les jugeant avec cette rigueur de principes qui est le travers de la jeunesse et la conséquence de l'isolement⁸⁹ ?

⁸⁸ *La Presse*, 31 octobre 1845, p. 1.

⁸⁹ *Ibid.*

Le journalisme des intérêts mis en œuvre par *La Presse* et, plus spécifiquement, par sa chronique boursière hebdomadaire créée quelques mois plus tôt, en juin 1845, revendique ainsi son expertise par contraste avec le journalisme « de la république de 93⁹⁰ ».

Cette déclaration de principe est suivie d'une lettre de Duveyrier. Il nie tout d'abord avoir reçu un mandat de la SGA pour se porter acquéreur des titres de la Compagnie des receveurs généraux : il n'est actionnaire qu'en son nom propre. Cette participation ne lui paraît pas incompatible avec ses activités journalistiques : il est avant tout « chef d'une compagnie commerciale » et, en tant qu'homme d'affaires intéressé au développement de l'industrie des transports, il « n'a de compte à rendre à personne ».

Duveyrier profite de l'occasion pour affirmer sa conviction en faveur de l'émergence d'un *nouveau journalisme*, plus investi dans les affaires industrielles.

Ma profonde conviction est que le développement inattendu des grands intérêts industriels, qui vient donner une nouvelle direction à la politique intérieure du pays, impose aux journalistes une nouvelle mission. Il y en aura parmi eux qui, doués d'un sens plus pratique, voudront concourir personnellement par leurs avis, par leur expérience, par leur crédit, par leur fortune et l'autorité de leur position, à la création des travaux d'utilité publique⁹¹.

Duveyrier a peut-être été encouragé par Pereire. La dispersion de la chronique boursière hebdomadaire correspond en effet pleinement à la « nouvelle mission » qu'assigne la SGA au journalisme. Cette déclaration a pour effet d'attiser la polémique et de radicaliser les positions. Suite à une nouvelle réplique du *National*, *La Presse* se moque du journalisme-martyr souhaité par ses confrères.

Soit. Les journalistes sont tous des saints, ou tout au moins des martyrs (...)
Oui, cela est vrai, jamais époque n'offrit spectacle plus triste de corruption plus grande, d'agiotage plus effréné ; mais aussi jamais époque ne donna exemple plus édifiant de vertu plus éclatante que celui que nous avons sous les yeux ! Saint Cantagrel et Saint Marrast, et vous tous, saints du journalisme, que votre nom soit loué. La légende qui racontera ce qui se passa en l'an de Bourse 1845 dira de quel désintéressement vous fûtes les martyrs⁹².

⁹⁰L'expression est utilisée par Girardin pour caricaturer les positions gauchisantes du *National*. Cf. *Ibid.*

⁹¹*Ibid.*

⁹²*La Presse*, 6 novembre 1845, p. 1.

Il dénonce l'hypocrisie de ces beaux principes : la rédaction du *National* n'est pas totalement perméable aux influences industrielles. Elle a servi de « lien de passage » à de nombreux industriels. L'une des personnalités mises en cause, l'avocat Auguste Pépétin publie quelques jours plus tard une dénégation formelle et, à cette occasion, s'implique plus largement dans le débat⁹³. *La Presse* réaffirme la légitimité d'un journalisme intéressé, maîtrisant parfaitement les sujets qu'il prétend aborder, quitte à jouer double jeu :

Le temps d'une autre politique est venu. Les graves et sérieuses questions sont maintenant les questions de travaux publics, de voies de communication, de tarifs et de crédit (...) Or, de deux choses l'une, ou les rédacteurs appelés à examiner, à débattre à approfondir dans les journaux les grandes questions d'affaires seront des hommes doués de l'esprit des affaires, ou ce seront des hommes dépourvus de cet esprit, et ne sachant qu'arrondir des périodes. Ceux-ci feront des phrases plus ou moins conformes à la syntaxe mais toute phrase, sera un contre-sens, une méprise, une bévue qui sera partagée, propagée, et que l'État expiera. Ceux-là, s'ils sont réellement doués de cet esprit des affaires, qui est un sixième sens, seront irrésistiblement emportés par cet esprit même dans le mouvement des grandes entreprises⁹⁴.

À ce paradigme du journalisme des intérêts, Pépétin oppose un journalisme de *l'idée pure*, qui sans être toujours exact en pratique, est au moins empreint d'une exigence d'exactitude : « La presse seule, par sa nature-même, peut combattre pour l'idée pure, pour la vérité provoquée par le besoin intérieur de la conscience. Le nieriez-vous ? Vous vous nieriez vous-même, car ne vous est-il pas arrivé souvent, ne vous arrive-t-il pas chaque jour, indépendamment de tout intérêt matériel, dans tel ou tel champ de recherche et de l'explorer avec passion, et pour la seule satisfaction de votre intelligence en un mot, en vue de conquérir la conviction publique ?⁹⁵ » Pépétin admet que la pratique actuelle du journalisme s'éloigne grandement de ce journalisme de l'idée qu'il appelle de ses vœux. La généralisation du journalisme des intérêts, explicitement défendue par Duveyrier, représenterait cependant un désastre irrémédiable : « qu'allez-vous faire par la théorie de M. Duveyrier ? Vous allez leur enlever ce caractère absolument et pour toujours. Le mal est grand il est immense ! Vous vous appliquez à le porter au comble

⁹³ *La Presse*, 9 novembre 1845, p. 2.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ *La Presse*, 17 novembre 1845, p. 1.

et à le rendre incurable⁹⁶. »

Le rédacteur de *La Presse* rappelle la définition alors en vigueur du “journaliste” : ce n’est ni une profession ni un engagement public mais une simple occupation “de circonstance”. « Idéaliser ainsi la presse, c’est la peindre telle qu’on l’imagine ; mais ce n’est pas la peindre telle qu’elle est. Il ne nous en coûte aucunement de le déclarer, car si nous sommes journalistes, nous le sommes moins par vocation que par circonstance⁹⁷. » Le journalisme économique constitue de fait la focale du débat. Le contradicteur de Pétin prend l’exemple d’un article sur la production de lin. Il soutient qu’une recension de qualité rédigée par l’un des acteurs de ce secteur industriel serait, de loin, préférable à une synthèse approximative d’un membre de la rédaction, qui ne connaissait initialement rien au sujet :

Si ce travail est d’accord avec les principes économiques du journal, devons-nous l’écarter pour donner la préférence aux articles désintéressés mais nécessairement superficiels de l’un de nos rédacteurs qui n’aura pu se former d’opinion que sur la lecture de documents ou de brochures émanés des intérêts contraires ? (...) La vénalité du journalisme est un danger presque imaginaire : le vrai, le réel danger c’est celui auquel son ignorance expose trop souvent le pays (...) A chacun sa part : aux poètes le monde imaginaire, aux publicistes le monde réel⁹⁸.

Deux journaux de la petite presse qui suivent de près le débat, *Le Tintamarre* et le *Charivari* soutiennent sans ambiguïté le *National*. *Le Tintamarre* lance un « avis aux gogos » en dénonçant l’engagement immodéré de la SGA en faveur des actions de chemins de fer :

Messieurs les chemins de fer ont des claqueurs et M. Charles Duveyrier s’est institué leur chef de claque. Dès qu’apparaît à l’horizon le mondre embranchement quelconque, vite une tartine apologétique de cent lignes et au-dessus s’étale audacieusement dans les trois organes vertueux, la *Presse*, les *Débats* et le *Constitutionnel*⁹⁹.

De son côté, le *Charivari* se demande pourquoi le rédacteur de *La Presse* est devenu journaliste, si ce n’est pour lui qu’un métier “de circonstance” :

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*, p. 2

⁹⁸ *Ibid.*

⁹⁹ *Le Tintamarre*, 20 septembre 1845, p. 5.

C'est au milieu de cette discussion que le rédacteur de la Presse dit que, quant à lui, il n'est journaliste que par circonstance. Ce qui explique tout naturellement comment il ne comprend pas la mission de l'écrivain comme celui qui fait du journalisme par conviction. Ces diables de circonstances n'en font jamais d'autres... Né pour être courtier et devenir journaliste¹⁰⁰ !

Une réclame parodique du même *Charivari* annonce la vente prochaine d'une "compagnie des journalistes". Cette satire agrège deux cibles : la politique de censure mise en œuvre par le gouvernement de François Guizot (le chemin de fer mène du Palais-de-Justice à Sainte-Pélagie, le Ministre des finances est le banquier de la compagnie), et le journalisme des intérêts de Duveyrier et Girardin. La réclame fait clairement allusion à la Compagnie des receveurs généraux : elle prévoit un « embranchement sur le Trésor et tous les bureaux des receveurs de l'enregistrement et des amendes » ; les journalistes désignés comme victimes privilégiées de cette exploitation appartiennent exclusivement à des rédactions non afferméées à la SGA.

...té la qualité d'officier, titre qui, donne par l'elec-... des a...

COMPAGNIE DES JOURNALISTES

**1^o CHEMIN DE FER DU PALAIS-DE-JUSTICE A SAINTE-PÉLAGIE;
AVEC EMBRANCHEMENT SUR LE TRÉSOR ET SUR TOUS LES BUREAUX DES RECEVEURS DE
L'ENREGISTREMENT ET DES AMENDES;
2^o CHEMIN DE FER DE PARIS A POISSY, A DOULLENS, A CLAIRVAUX, AU MONT-SAINT-MICHEL, ETC!**

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

M. DE LAMENNAIS; M. CHARLES THOMAS, du <i>National</i> ; M. JULES BASTIDE, du <i>National</i> ; M. ARMAND MARRAST, du <i>National</i> ; M. F. FLOCON, de la <i>Réforme</i> ; M. ÉTIENNE ARAGO, de la <i>Réforme</i> ; M. ANTONY THOURET, de la <i>Révolution</i> ;	M. BASCANS, de la <i>Tribune</i> ; M. LOUIS PERRÉE, du <i>Siccle</i> ; M. CHARLES LESSEPS, de l' <i>Esprit public</i> ; M. WALSH, de la <i>Mode</i> ; M. DE LOSTANGE, de la <i>Quotidienne</i> ; M. DE GENOÛDE, de la <i>Gazette de France</i> ; M. THEODORE ANNE, de la <i>France</i> ;	M. HERBERT, de l' <i>Echo français</i> ; M. LAURENT, du <i>Corsaire</i> ; M. CHARLES PHILIPPON, de la <i>Caricature Charivari</i> ; M. LOUIS DESNOYERS, de la <i>Caricature et Charivari</i> ; M. FÉLIX PYAT.
--	--	---

Comme les places du conseil, tous les emplois de l'administration sont réservés aux écrivains qui ont été victimes pour avoir pris au sérieux la discussion garantie par la Charte.
Les places de conducteurs sont réservées pour MM. les gendarmes et MM. les sergens de ville.

Banquier de la Compagnie: M. LE MINISTRE DES FINANCES.

LES ACTIONS SONT DE 500 FRANCS, PLUS LE DÉCIME DE GUERRE.

AVIS IMPORTANT.—Le conseil d'administration se réserve la faculté de pousser ultérieurement ses chemins s'il en est besoin, jusqu'à Bourbon, Cayenne ou tout autre lieu de déportation.

UNIVERSITÉS

FIG. 9.7 : Réclame pour la Compagnie des journalistes, parue dans le *Charivari* du 1er novembre 1845, p. 2

En fédérant contre elle de multiples oppositions, par la codification unilatérale d'un nouvel ordre textuel, la SGA a peut-être accéléré l'évolution socio-sémantique du concept de "journalisme". Le *Charivari* et, surtout, le *Tintamarre* ne sont pas des

¹⁰⁰ *Le Charivari*, 19 novembre 1845, p. 2.

exemples emblématiques d'un journalisme préservé de toute immixtion des affaires — le second titre constitue même plutôt le prototype d'une presse hybride, totalement intriquée dans le marché publicitaire. Et pourtant, par opposition de principe à la SGA, ils se saisissent de l'étendard du journalisme des idées.

Inversement, la promotion d'un journalisme "intéressé" s'inscrit dans une démarche de professionnalisation et de spécialisation de l'activité journalistique. Il y a une continuité directe entre un ordre sémiotique (l'obsession du classement et du "quadrillage" des matières publicitaires) et un ordre social. En sollicitant la participation régulière d'experts reconnus dans certains univers socio-professionnels (notamment financier), Duveyrier admet que le journalisme est moins une activité uniforme, qu'un agrégat composite de plusieurs journalismes thématiques.

9.2 L'émergence d'un genre journalistique

La SGA est liquidée à la fin du mois de mars 1848. L'une de ses dernières prises de positions publiques est reprise dans... la chronique boursière des *Débats*. En pleine tourmente révolutionnaire, la Bourse ferme : « la Bourse est restée fermée toute la semaine ». En raison de ce chômage technique, Jules Paton et son mentor Isaac Pereire libèrent exceptionnellement leurs colonnes à Duveyrier : « La Société Ch. Duveyrier et Cie nous prie d'insérer la note suivante comme réponse collective à diverses questions qui lui sont adressées sur le développement de plus en plus grand des annonces dans les journaux dont elle exploite la publicité¹⁰¹. » L'adresse du pronom *nous* est ambigu : la note étant totalement encadrée dans la chronique, on ne sait pas si il désigne le chroniqueur, la rédaction des *Débats* ou les deux.

La tribune de Duveyrier reprend, tel un discours bien rodé, la métaphore saint-simonienne du réseau ferré.

Disons-le, l'annonce est à la vente des marchandises ce que la vapeur est à la locomotion. Si les chemins de fer accélèrent le transport, l'annonce accélère la vente (...) De même que le roulage mettait cinq jours à transporter du Havre à Paris les marchandises que le chemin de fer apporte aujourd'hui en cinq heures ; le commis-voyageur ne peut faire quotidiennement qu'à dix personnes des offres de services que nous faisons simultanément aujourd'hui à cent mille personnes¹⁰².

¹⁰¹ *Journal des débats*, 6 mars 1848, p. 4.

¹⁰² *Ibid.*

Ce *satisfecit* personnel d'une révolution technique réussie est aussi un chant du cygne. En temps de crise, les annonceurs se font rares ; la suspension de la séance de la Bourse immobilise les capitaux. Au cours de la semaine suivante, de grandes entreprises disparaissent les unes après les autres. La SGA n'échappe pas à ce sort commun. La chronique boursière, qui avait peut-être joué un rôle décisif dans le lancement de la SGA, n'est pas parvenue à la sauver. Son développement accéléré, au cours des précédentes années, porte néanmoins la marque de l'entreprise de Duveyrier.

En mai 1845, la chronique boursière n'est qu'une curiosité introduite dans les *Débats* par un petit réseau de saint-simoniens. En mars 1848, elle se classe parmi les genres journalistiques émergents, appelés à figurer aussi fréquemment dans l'espace journalistique que certaines rubriques historiques, telles que le roman-feuilleton ou la critique musicale. Afin de retracer la mise en place de ce genre, nous proposons d'abord une analyse croisée du parcours des trois principaux chroniqueurs : Jules Paton, Eugène-Hippolyte Bourgoïn et Alphonse Lauvray. Ces auteurs ne sont pas isolés : ils nouent, entre eux, des relations intertextuelles (notamment au profit de la chronique de Paton, qui forme le modèle implicite de la chronique de Lauvray). Ce processus de dispersion s'accompagne d'une phase de consolidation : pour s'imposer durablement dans le champ, alors très mouvant, des formes journalistiques, la chronique s'efforce de renforcer sa légitimité en employant plusieurs procédés d'écriture "scientifique".

9.2.1 Trois chroniqueurs : l'invention d'une fonction

Le 16 juin 1845, les *Débats* publient, comme chaque semaine, leur bulletin boursier hebdomadaire. L'actualité est peu palpitante : « L'influence ordinaire de l'été se fait sentir à la Bourse. Les Fonds publics sont languissants et presque délaissés »¹⁰³. Et pourtant, il n'est plus le seul à en rendre compte. Dans la foulée de la création de la SGA, *La Presse* lance un *Bulletin hebdomadaire de la Bourse de Paris*. Il occupe l'emplacement du feuilleton, au sein d'une quatrième page surchargée d'annonces. Comme Paton, Lauvray constate que la saison est peu propice aux mouvements financiers : « En général, il s'est fait peu d'affaires sur les fonds publics, ce qu'il faut attribuer à l'absence des spéculateurs, ordinaire en cette saison, et à l'activité qui subsiste dans les négociations d'actions de chemins de fer¹⁰⁴ ».

Cette publication inaugure une nouvelle modalité d'écriture collective. Si depuis son

¹⁰³ *Journal des débats*, 16 juin 1845, p. 3.

¹⁰⁴ *La Presse*, 16 juin 1845, p. 4.

apparition, la chronique boursière des *Débats* a toujours été animée par une énonciation plurielle, cette pluralité était *diachronique* : les auteurs se succédaient, de Pereire à Paton en passant par Sarchi et, hypothétiquement, quelques rédacteurs non identifiés dans les sources secondaires. À partir de juin 1845, la pluralité devient synchronique : plusieurs chroniques boursières hebdomadaires sont publiées au même moment, dans des journaux différents. Nous n'avons plus affaire à une "rubrique maison", élaborée par le seul *Journal des débats*, mais bien à un genre médiatique, dispersé sur différents supports. Moins d'un an plus tard, l'autre grand partenaire de la SGA, *Le Constitutionnel* adopte le modèle éditorial inventé par Pereire. Retiré temporairement des affaires à la suite d'un procès retentissant, l'ancien directeur de l'Office-Correspondance Eugène-Hippolyte Bourgoïn est chargé de la rédaction de cette troisième chronique.

9.2.1.1 Paton/Pereire

En juin 1845, le dispositif énonciatif de la chronique des *Débats* reste complexe. Elle est toujours animée par un collectif d'auteurs saint-simoniens, sous la direction d'Isaac Pereire (qui, du point de vue des *Débats*, demeure le rédacteur officiel) et d'un collaborateur principal. À cette date, l'identité de ce dernier est incertaine. Nous avons vu précédemment que les sources secondaires relaient des évaluations divergentes pour l'arrivée de Pereire (et, concurremment, le départ de Rodrigues) : au plus tôt en 1844 et au plus tard en 1847. Nous avons supposé que les hypothèses les plus tardives faisaient en réalité allusion à la substitution du système polyphonique régi par Pereire à un auteur unique, Paton.

L'utilisation d'un algorithme de classification automatique non supervisé conforte cette conjecture : il identifie une rupture stylistique en février 1845, qui correspondrait à la transition de Rodrigues vers Paton. Quatre mois plus tard les probabilités d'attributions demeurent faibles : aux alentours de 50% (ce qui nous amène ainsi à classer l'auteur de la chronique du 2 ou du 30 juin parmi les *inconnus*). Le remplacement de Rodrigues n'a sans doute pas été décrété instantanément : Paton intervient d'abord ponctuellement (en écrivant une chronique, voire un simple extrait compilé a posteriori par Pereire ou Rodrigues) ; Rodrigues s'éloigne graduellement du projet éditorial de Pereire ; au cours de cette période intermédiaire, Pereire fait appel d'autres contributeurs intérimaires, non identifiés.

Par convention, nous qualifierons l'auteur des *Débats* de « Paton/Pereire ». Cette dénomination rend compte de la sujétion de Paton à l'égard de Pereire (dont il n'est

d'abord que le collaborateur) et suggère que nous la chronique n'est pas encore conçue un auteur unique — en particulier, dans la mesure où la succession de Paton à Rodrigues n'est pas résolue.

9.2.1.2 Bourgouin

Eugène-Hippolyte Bourgouin est le co-fondateur de la première grande agence de presse française, l'*Office-Correspondance*. À ce titre il a déjà œuvré en faveur d'une couverture accrue de l'actualité économique et financière dans la presse régionale. Nous avons déjà évoqué plus haut son activité au sein de l'*Office*. Son parcours biographique antérieur à 1830 reste inconnu : il est juste connu comme « négociant »¹⁰⁵.

Bourgouin perd beaucoup d'argent à la suite d'une série de spéculations infructueuses dans les Houillères. Il quitte temporairement l'Office en 1840 et, peut-être pour libérer un capital dans la perspective d'investissements futurs, il vend ses parts au secrétaire de l'agence, Charles Lejolivet¹⁰⁶.

Bourgouin revient dès 1844, dans la perspective d'un projet bien précis : publier une cotation autographiée des entreprises de chemins de fer éventuelles. Les lignes sont alors créées au terme d'une procédure d'attribution de marché régie par l'État, l'adjudication. Or, de nombreuses compagnies sont créées afin de réunir des capitaux plusieurs mois avant l'adjudication. Elles constituent des entités purement fictives, dans la mesure où leur valeur réelle ne dépend pas de leurs activités effectives, mais d'une officialisation éventuelle (sachant que, plusieurs compagnies sont souvent en concurrence pour une seule ligne) : dans le jargon financier de l'époque, on parle d'une "éventualité".

Dans un contexte de bulle spéculative (les observateurs anglais parlent de *Railway Mania*) ces initiatives parfois douteuses suscitent l'intérêt des investisseurs. Bourgouin tente d'exploiter cet engouement. La cote comprend les cours des "éventualités" (alors même qu'elles ne sont pas censées émettre publiquement des actions) ainsi que de nombreuses informations de nature financière et politique (l'adjudication dépendant alors directement des rapports de forces au sein de l'administration publique). Pour Feyel, ces données sont vraisemblablement recueillies par la branche officielle de *L'Office-Correspondance*.

L'indépendance de la correspondance politique de l'Office est bien tenue : il est clair que c'est elle qui fournit à Lejolivet ces quelques nouvelles qui orientent les

¹⁰⁵Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 150.

¹⁰⁶*Ibid.*, p. 150.

spéculations de ses clients ; la correspondance politique et les cotes boursières de l'Office sont intimement liées pour l'intérêt le mieux compris de Bourgoïn et des agioteurs qui l'entourent. Lejolivet envoie ses cotes sous plis cacheté à Paris et en province¹⁰⁷.

Bourgoïn peut également compter sur la complicité de nombreux agents de change. Les bénéfices dégagés par cette activité sont considérables : 340 000 fr. en un an et demi, dont 240 000 fr. pour le seul Bourgoïn. L'abonnement à la cote ne constitue apparemment qu'une part réduite de cette activité : il ne serait facturé que 15 francs par mois. Bourgoïn profite de sa diffusion pour développer une activité de conseil à grande échelle, en servant d'intermédiaire entre les "éventualités" et les investisseurs potentiels : la comptabilité de l'opération a mobilisé 22 registres et 42 carnets de Bourse¹⁰⁸. Le syndic des agents de change décide de porter plainte contre l'Office en octobre 1845. En février 1846, Bourgoïn et Lejolivet sont condamnés à des amendes modiques au regard de l'ampleur des fonds obtenus (en tout 11 000 francs d'amendes). Cependant, « leur honorabilité en sort bien ternie : le tribunal les a reconnus *courtiers-marrons*¹⁰⁹. » Décrédibilisé, Bourgoïn est contraint de se détourner des affaires : il se reconvertit dans le journalisme financier. Quelques mois plus tard, il commence à rédiger la nouvelle chronique boursière hebdomadaire du *Constitutionnel*. Cette retraite lui permet de se faire oublier (d'autant que la chronique n'est pas signée), tout en restant dans le jeu : il suit continuellement les évolutions de la Bourse et continue d'animer et d'enrichir son réseau de partenaires et de correspondants.

9.2.1.3 Lauvray

Le bulletinier de *La Presse* est un nouveau venu : Alphonse Lauvray. Les sources secondaires nous disent peu de choses. Pas plus que la plupart des chroniqueurs financiers, Lauvray n'a eu les faveurs des annuaires de presse ou des compilations biographiques ; les nécrologies restent évasives. En articulant quelques indices que nous avons pu relever au cours d'une série de consultations croisées sur Gallica, Google Books et HathiTrust, nous parvenons à reconstituer approximativement son parcours.

D'après la nécrologie publiée dans *La Presse*, Alphonse Lauvray est décédé en 1861 à l'âge de quarante-sept ans. Cela porte sa naissance en 1812 ou 1813. Il commence à

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 160.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 160.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 162.

se faire connaître en décembre 1842, alors âgé d'une trentaine d'années, en tant que professeur d'anglais et traducteur polyglotte. Une annonce du *Journal des Chemins de fer* vante ses qualités pédagogiques :

Nous ne pouvons recommander trop vivement M. Alphonse Lauvray à ceux qui désirent-apprendre la langue anglaise ainsi qu'aux Anglais qui veulent faire de rapides progrès dans la langue française. Ses élèves, grâce à sa méthode qui est aussi pratique que théorique sont, à même, au bout de quelques mois, de se faire comprendre dans l'une ou l'autre de ces deux langues. M. Lauvray se charge de toute espèce de traductions littéraires, scientifiques et technologiques de l'Anglais, de l'Allemand, de l'Espagnol et de l'Italien, Leçons particulières à des prix très-modérés. S'adresser au bureau du Journal des Chemins de fer, ou chez le professeur, 21, rue de la-Corderie du Temple¹¹⁰.

La formulation de l'annonce laisse suggérer que Lauvray est bien connu de la rédaction : celle-ci « recommande » ses services ; il est possible de s'adresser directement au bureau du journal pour les solliciter. Lauvray compterait-il parmi ses collaborateurs lors de sa première année de parution, en 1842 ? L'hypothèse paraît plausible : créé par un britannique, F. H. Whitecock, le *Journal des chemins de fer* publie de nombreuses traductions (non signées) de la presse ferroviaire anglaise. Le numéro relayant l'annonce de Lauvray inclut ainsi une longue lettre d'un journaliste du *Railway Reform*¹¹¹

La conjecture s'accorderait avec un autre élément biographique : en 1844, il traduit une enquête de la Chambre des communes sur un nouveau procédé de chemin de fer, le système atmosphérique¹¹². Cette brochure d'une centaine de pages (22 feuilles in-4°) est signalée, entre autres dans la *Bibliographie de France*¹¹³.

Le profil de Lauvray intéressait sans doute Girardin : faisant jouer pleinement son identité de « journal des milieux industriels », *La Presse* tente de capter l'agitation frénétique de la *railway mania*. Le quotidien publie également au cours de l'année 1845 une chronique des chemins de fer relatant les dernières péripéties du processus d'adjudication des lignes.

¹¹⁰ *Le Journal des Chemins de Fer*, 30 décembre 1842, p. 12.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 5

¹¹² Ce système atmosphérique par propulsion à air comprimé fait alors l'objet d'une intense spéculation financière et scientifique : en dépit de nombreux frais engagés pour le développer, il s'avère être une impasse technique. Cf. cette étude détaillée : Paul Smith, « Les chemins de fer atmosphériques. Première partie », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 10, 2009.

¹¹³ *Bibliographie de France*, 1844, p. 392

9.2.2 Imiter ou réinventer : des rapports énonciatifs sous tension

Les parcours des trois chroniqueurs se distinguent sensiblement : Paton collabore au *Journal des débats* par idéologie (les sympathies saint-simoniennes ont été déterminantes dans son recrutement) ; Bourgoïn est un investisseur spécialisé ; Lauvray s'apparente à un *publiciste*. Cette différenciation affecte-t-elle les pratiques stylistiques ? Chaque chronique compose-t-elle une variation originale ? Ou, constate-t-on, d'un chroniqueur à l'autre, des jeux d'influences et de relations intertextuelles ? En raison de son antériorité, la « Revue » de Paton/Pereire, forme-t-elle un modèle à imiter ?

Afin d'éclairer ce point, nous développons une analyse en deux temps. Nous réunissons d'abord plusieurs indices statistiques, en soumettant les trois chroniques à un algorithme d'apprentissage supervisé. Ces données sont ensuite complétées par plusieurs éléments contextuels.

9.2.2.1 Des indices statistiques : l'auteur à l'épreuve de l'algorithme

Afin d'apporter de premiers éclaircissements, nous avons appliqué de nouveau les méthodologies statistiques et informatiques appliquées aux chroniques du *Journal des débats* — soit, pour l'essentiel, des algorithmes d'apprentissage supervisé et l'analyse des correspondances. Notre corpus est d'une nature différente : il se déploie non en diachronie mais en synchronie. Il comprend quatre-vingt-quatre chroniques réparties selon les modalités suivantes : quarante-quatre chroniques parues dans les *Débats* et *La Presse* du 16 juin au 17 novembre 1845 (soit vingt-deux chroniques pour chaque titre¹¹⁴) ; quarante chroniques publiées dans les *Débats* et le *Constitutionnel* du 8 juin au 26 octobre (soit vingt chroniques pour chaque titre).

Bien que construits dans une même perspective (identifier les convergences et divergences d'énonciations synchroniques), nos deux corpus diffèrent par plusieurs aspects. Le début de la sélection correspond, dans les deux cas, à la création de la chronique dans *La Presse* ou *Le Constitutionnel*. Cependant la borne finale du corpus de *La Presse* est délimitée par une contrainte absolue : après le 17 novembre, la chronique boursière hebdomadaire cesse de paraître jusqu'en 1849 — bien que Lauvray continue apparemment de rédiger les chroniques quotidiennes. Pour *Le Constitutionnel*, la limite est purement arbitraire : Bourgoïn reste continuellement en activité jusqu'en 1854, où il cède sa place

¹¹⁴À noter que les chroniques du 3 novembre sont absentes de cette sélection : elles n'ont pas fait l'objet d'une reconnaissance textuelle sur Gallica.

à Jean-Baptiste Paradis. Ensuite, l'établissement des textes fait intervenir des processus éditoriaux très différents : pour *La Presse*, comme pour les *Débats*, nous avons pu nous contenter de récupérer la version textuelle de Gallica ; or, il n'existe pas (encore) d'OCR pour *Le Constitutionnel*¹¹⁵. À défaut, nous avons soumis les images haute définition de Gallica au logiciel de reconnaissance textuelle de Google, Tesseract. Les résultats sont, logiquement, plus variables — à la différence de l'OCR de Gallica, Tesseract n'a pas été conçu pour traiter ce type de corpus. Des corrections manuelles ont été apportées afin de rapprocher ce corpus reconstitué des documents de qualité supérieure de la *Presse* ou des *Débats*.

En premier lieu, nous avons soumis les deux corpus comparés (*Presse-Débats* d'un côté, *Constitutionnel-Débats* de l'autre) à trois algorithmes d'apprentissage supervisés inclus dans la *Bibliothèque* du logiciel R, *RTextTools* : SVM, GMLNET et MAXENT :

Chaque corpus a été subdivisé arbitrairement en deux sous-corpus (ce qui correspond, dans les deux cas, à une dizaine de chroniques pour chaque titre et une vingtaine pour chaque partie). En effet, dans la mesure où nous recourons à des méthodes d'apprentissage supervisées, les choix de chaque algorithmes doivent être préalablement définis en leur soumettant un ensemble textuel déjà étiqueté. Les trois algorithmes ont d'abord été "entraînés" sur les chroniques du premier sous-corpus puis ont tenté de prédire l'attribution des chroniques du second sous-corpus ; cette procédure est ensuite reproduite selon des modalités inversées (le second sous-corpus constituant à son tour un terrain d'entraînement permettant de prédire l'appartenance des textes du premier sous-corpus). À terme, nous disposons de prédictions portant sur la totalité du corpus.

D'une comparaison à l'autre, nous obtenons des résultats très différents. Les trois algorithmes classifient parfaitement les quarante chroniques du *Constitutionnel* et de la *Presse* : toutes les attributions correspondent parfaitement. Un examen plus attentif des marges d'erreur du logiciel SVM révèle quelques *doutes* ponctuels (voir l'image n°9.8). La chronique du *Constitutionnel* du 27 juillet 1846 est attribuée à Bourgoïn avec une probabilité de 75%. La synchronie des textes explique, vraisemblablement, ces incertitudes limitées : Bourgoïn et Paton/Pereire couvrent, semaine après semaine, les mêmes événements et en rendent compte en employant une écriture très réglée (l'effet liste est toujours prégnant). Dans ces conditions, les convergences stylistiques occasionnelles ne permettent pas de conclure à une *proximité* volontaire ou assumée des deux énonciateurs.

¹¹⁵Depuis que nous avons mené cette analyse, le projet Europeana a publié les versions OCRisées du *Constitutionnel*.

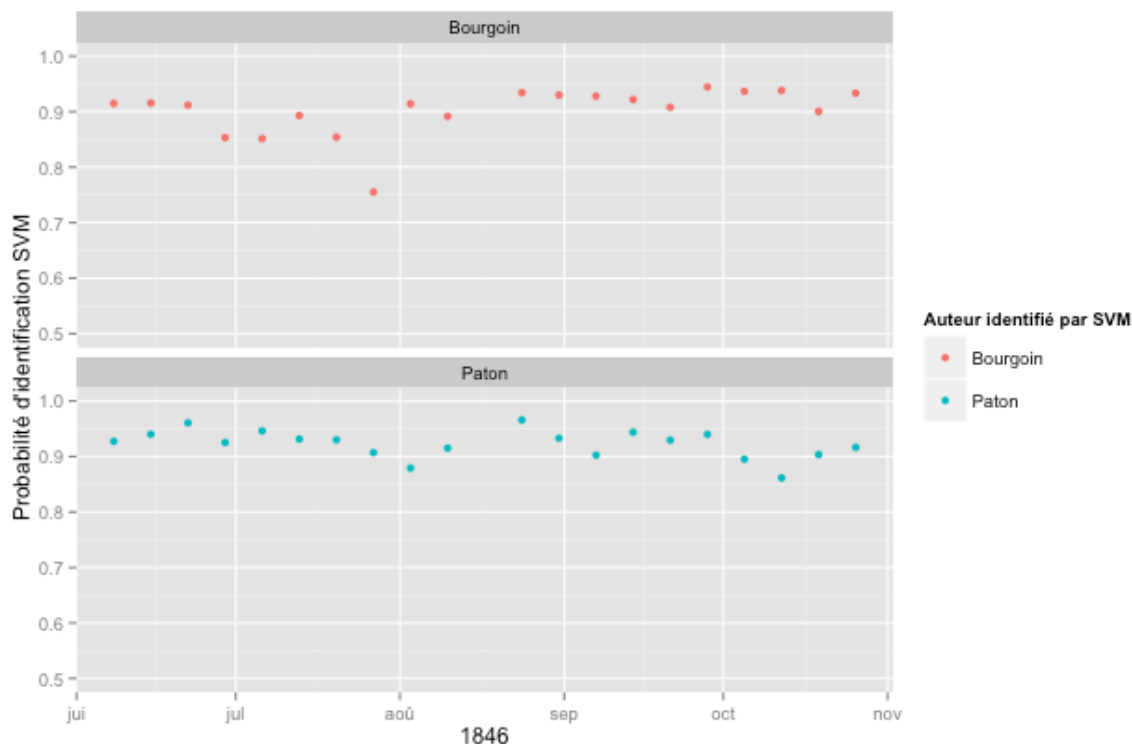


FIG. 9.8 : Probabilités d'attribution selon SVM des chroniques du *Constitutionnel* et des *Débats* du 8 juin au 26 octobre 1845

La comparaison de la *Presse* et du *Constitutionnel* se révèle beaucoup plus tortueuse. Non seulement, les probabilités d'attributions sont systématiquement plus basses, mais les algorithmes retiennent, parfois, des classifications erronées. Ils s'accordent, tous les trois, à penser que la chronique de *La Presse* du 30 juin 1845 est rédigée par Paton/Pereire (avec une probabilité d'attribution quasi-absolue pour MAXENT et GMLNET). C'est d'ailleurs la seule erreur du programme GMLNET, qui étiquète correctement tous les autres textes du corpus. Les autres programmes peinent davantage : SVM croit reconnaître la signature de Paton/Pereire dans la chronique de *La Presse* du 4 avril 1845 et celle de Lauvray dans les chroniques des *Débats* des 1er et 8 septembre ; MAXENT retient ces deux dernières attributions et identifie cinq *erreurs* supplémentaires.

Le graphique suivant illustre ces incertitudes¹¹⁶ :

¹¹⁶Nous privilégions le logiciel SVM pour les projections graphiques : par rapport aux deux autres algorithmes les probabilités d'attributions sont mieux *distribuées* et les incertitudes d'attributions paraissent plus visibles

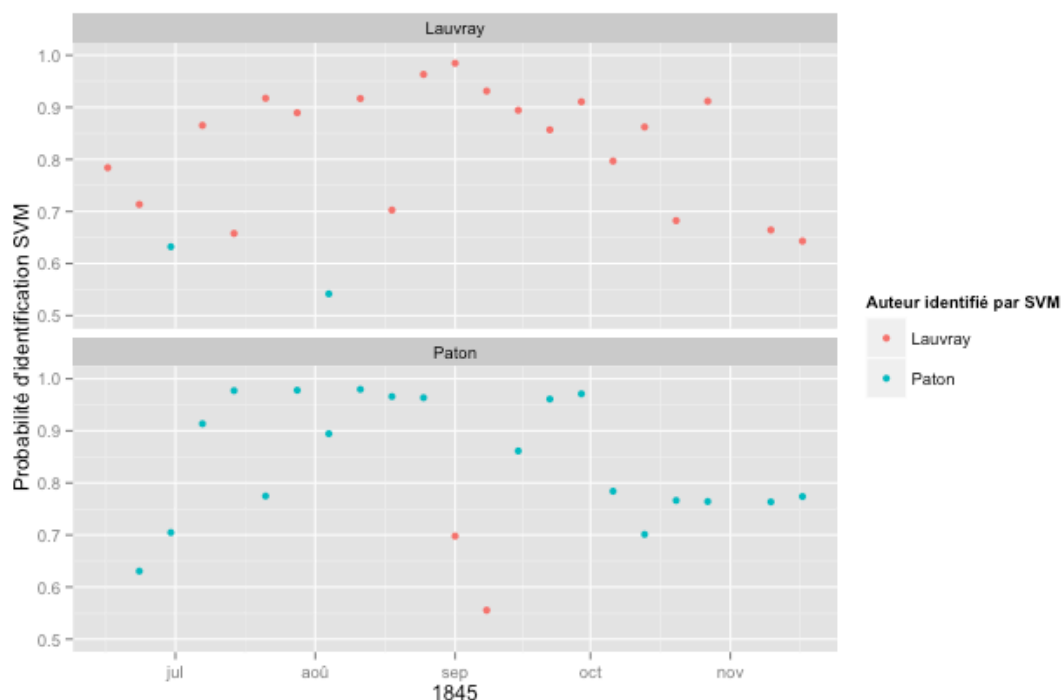


FIG. 9.9 : Probabilités d'attribution selon SVM des chroniques de la *Presse* et des *Débats* du 16 juin au 17 novembre 1845

Sa morphologie contraste fortement avec la projection précédente (n°9.8) : le nuage de points ne reste pas cantonné dans la partie supérieure de l'intervalle, mais se disperse ; la coloration différenciée (des points bleus dans le graphique de Louvray, des points rouges dans le graphique de Paton/Pereire) rend compte des attributions inexactes. Pour nos trois algorithmes, l'énonciation des chroniques boursières de *La Presse* et des *Débats* se confond partiellement. Les modalités de cette confusion restent cependant difficile à percevoir. Nous avons déjà évoqué plusieurs fois ce problème : nos trois algorithmes sont des “boîtes noires” ; l'élaboration de leurs choix fait intervenir des calculs de haut-niveau. Nous pouvons constater que leur sélection est souvent bien inspirée

Comme pour l'étude des chroniqueurs du *Journal des débats*, nous avons complété cette première mesure en réalisant une analyse des correspondances sur chacun des corpus (illustration n°9.10). Nous parvenons à des conclusions similaires.

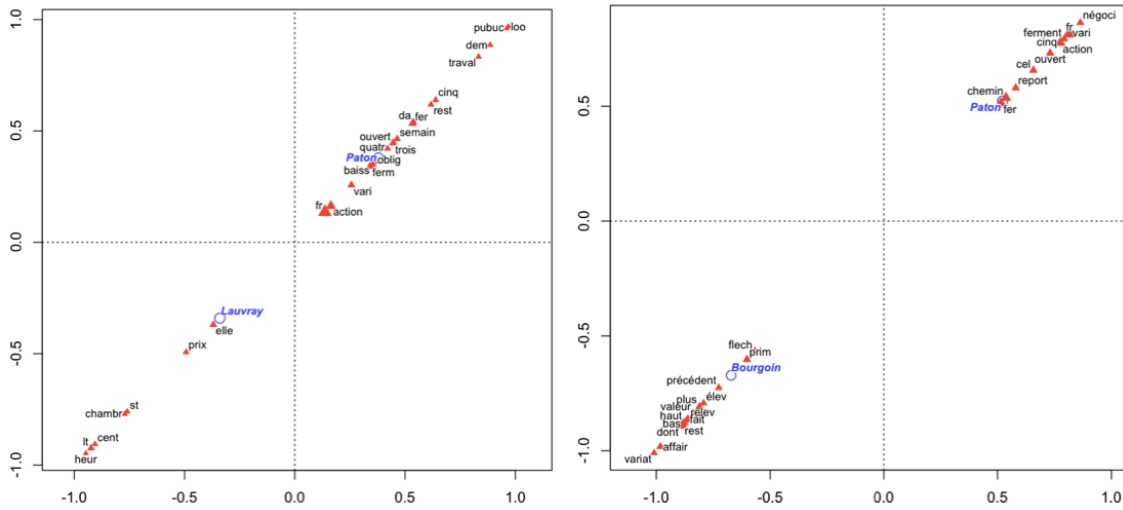


FIG. 9.10 : Analyses des correspondances entre les corpus comparés de la *Presse* et des *Débats* (à gauche) et du *Constitutionnel* et des *Débats* (à droite)

Les “lexiques” de Paton/Pereire et de Bourgoin se différencient nettement : le degré de proximité (sur les deux axes) est supérieur à $-0,5/0,5$. Certains mots couramment utilisés par l’un des chroniqueurs ne sont jamais employés par l’autre : Bourgoin rend compte de “variations” (lemme *variat*) tandis que Paton/Pereire s’intéresse à des “négociations” (lemme *négociat*). Cette signature lexicale suggère que chaque rubrique constitue une œuvre personnelle, caractérisée par des automatismes stylistiques spécifiques.

Sans aller jusqu’à se confondre, les lexiques de Paton/Pereire (dans le *Journal des débats*) et de Louvray (dans *La Presse*) convergent. La projection des vingt-cinq mots caractéristiques retenus par le logiciel R.Temis ne se groupe pas vers les extrêmes, mais tend à se distribuer sur l’ensemble de la diagonale centrale. Il existe quelques *mots-signatures* caractéristiques, même si dans le cas de Louvray ils ne correspondent pas au champ lexical de la finance : “chambre” ou “heure” — “à l’heure qu’il est” est l’une de ses expressions fétiches.

Le synchronisme de la publication ou la similarité des usages stylistiques ne suffisent pas à expliquer un tel recoupement. Bien que Paton/Pereire et Louvray constituent deux énonciateurs distincts (autrement le taux d’erreur du classement automatisé serait bien supérieur), l’un est manifestement *sous l’influence* de l’autre.

9.2.2.2 Influence, indépendance et émancipation

Plusieurs éléments contextuels, déjà évoqués précédemment, confortent cette interprétation.

La chronique de *La Presse* est introduite dans la foulée de la création de la Société Général des Annonces. Si la SGA vise en premier lieu à réformer l'ordre textuel des productions publicitaires, la chronique boursière de Pereire constituait également un élément essentiel de ce dispositif : elle pourrait avoir facilité l'adhésion des *Débats* ; plusieurs témoignages extérieurs (du *National* ou de la petite presse) établissent une corrélation directe entre le développement des *annonces-omnibus* et celui des rubriques financières. Ainsi, via la SGA, Pereire *fait école*. Le bulletin de Lauvray dans *La Presse* résulterait d'un accord informel, permettant de généraliser l'un des projets communicationnels des *Leçons* de 1832 : communaliser l'information commerciale et garantir sa circulation à l'ensemble du marché. « Il n'existe pas de *statistique commerciale* (...) c'est sur l'ignorance relative de ces documents statistiques qu'est basée la spéculation¹¹⁷. »

<p>Bulletin hebdomadaire. BOURSE DE PARIS.</p> <p>Le 5 pour cent a perdu 5 c. sur le cours de clôture du samedi précédent, il ferme à 121 fr. 95 c.; le 3 pour cent a gagné 10 c., il ferme à 84 fr. 40 c., il y a eu peu d'affaires sur ces deux fonds. Toute la spéculation s'est portée sur les chemins de fer. Ils ont d'abord fléchi, puis ils se sont relevés en liquidation. Néanmoins, ils ferment en général un peu au dessous des prix de la semaine dernière. Les reports ont été chers, il se sont négociés à 5 fr. sur les actions de Saint-Germain et de Rouen, et jusqu'à 5 fr. 50 c. sur celles du chemin d'Orléans. Ces reports doivent servir d'avertissement aux acheteurs. La spéculation pourra bien encore pousser à la hausse, mais il n'est guère probable qu'aux prix où l'on est arrivé et avec de pareils reports, cette hausse puisse aller beaucoup au delà et être de bien longue durée. Une bonne tenue dans les prix actuels est tout ce qu'on peut désirer de plus favorable pour la place.</p> <p>FONDS PUBLICS FRANÇAIS.</p> <p>Le cinq pour cent a ouvert, comme il avait fermé la semaine précédente, à 122 fr.; il est monté à 122 fr. 20 c. pour retomber à 121 fr. 85 c. et rester à 121 fr. 95 c. Le report du comptant a varié de 35 c. à 15 c.; celui du mois prochain s'est négocié à 3 2/2 c.</p> <p>Les primes de 50 c. pour le mois prochain se sont négociées de 122 fr. 90 c. à 122 fr. 70 c.</p> <p>Le trois pour cent a ouvert 5 c. au dessus du dernier cours du samedi précédent, à 84 fr. 25 c.; il est monté à 84 fr. 05 c., il ferme à 84 fr. 40 c.</p> <p>Le report du comptant a varié de 30 c. à 15 c., celui du mois prochain de 15 à 20 c.</p> <p>Les primes de 50 c. se sont négociées pour le mois prochain de 85 fr. 15 c. à 84 fr. 85 c.</p> <p>L'emprunt s'est traité de 84 fr. 75 c. à 84 fr. 05 c.</p> <p>Le 4 0/0 à 110 fr. et le 1/2 à 116 fr.</p> <p>Les bons du trésor sont négociés de 3 à 3 1/8, à diverses échéances.</p> <p>Les obligations de la ville de Paris ont fléchi de 1,417 fr. à 1,400 fr.</p> <p>FONDS ÉTRANGERS.</p> <p>Autriche. — Les lots de 1834 sont montés de 1,412 fr. à 1,415 fr.</p> <p>Belgique. — Le 5 0/0, 1840, a varié de 102 3/4 à 102. — L'emprunt de 1842 de 106 1/8 à 106 1/4. — Le 4 1/2 0/0 est monté de 102 à 102 1/2.</p> <p>Les actions de la banque se sont négociées à 612 fr. 50 c.; celles de la société générale à 1,380 fr.</p>	<p>1,100 fr. les actions de 1,000 fr.</p> <p>Spectacles du lundi 18 août.</p> <p>7 h. 1/2 OPÉRA.—Le comte Ory, le Diable à quatre.</p> <p>7 h. 1/2 THÉÂTRE-FRANÇAIS.—Une Femme de 40 ans, le Mari à la campagne.</p> <p>7 h. 1/2 OPÉRA-COMIQUE.—Le Diable, le Métronier.</p> <p>8 h. 3/4 VAUDEVILLE.—Le Moyen l'Homme, Arthur, 3 Marl.</p> <p>8 h. 1/2 GYMNASSE.—7 Merveilles, Cerign, Mariage, Punité.</p> <p>8 h. 1/2 VARIÉTÉS.—Le Souper, le Chevreuil, le Chien, Mue Panache.</p> <p>8 h. 1/2 PALAIS-ROYAL.—Le Docteur, la Pêche, Brancas, Mme Camus.</p> <p>7 h. 1/2 PORT-SAINTE-MARTIN.—La Riche au Bois, Risley.</p> <p>7 h. 1/2 AMBIGU-COMIQUE.—Paris et la Banlieue.</p> <p>8 h. 1/2 GAITÉ.—Le Canal Saint-Martin, le Vagabond.</p> <p>L'un des propriétaires-gérants : E. de Girardin.</p> <p>SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ANNONCES. CH. DUVEYRIER ET C^{ie}, Place de la Bourse, 8.</p> <p>ALMANACH ROYAL 1845. Publication officielle. Contenant, avec tous les changements survenus dans le personnel et les services de l'administration, les divers almanachs et annuaires spéciaux. — Prix : broché, 10 fr. 50 c.; relié en basane, 12 fr. A. GUYOT et SCAIBE, édit., 35, rue Ne-des-Petits-Champs.</p> <p>INTÉRÊTS ET ESCOMPTE. MM. A. René et C^{ie}, à Paris, 32, rue de Seine, viennent de mettre en vente, sous le titre de <i>Calendrier des Intérêts, des Escomptes et des Comptes courants</i>, par M. Schmitt, teneur de livres, un travail remarquable par les combinaisons mathématiques et par la clarté de ses tableaux qui indiquent sans calculs, et d'une manière presque aussi prompte que la pensée, le nombre de jours entre deux époques quelconques. Cet ouvrage est très utile à tous les comptables, si nombreux dans le commerce et dans les administrations civiles et militaires; il convient aux majors des régiments, comme aux notaires, aux avoués et aux huissiers. Prix : 3 fr., et 3 fr. 50 par la poste. On le trouve aussi, à Paris, rue Ste-Anne, 71, à la Librairie du Commerce; et dans les départements, chez les principaux libraires. 1922</p> <p>OUVRAGES DE DAMES. Broderies en tous genres tapisserie, passementerie. Fleurs en laine, garnitures et enjolivements de toute espèce, écrans, barcots, couronnes, sacs, gâteaux, etc., etc. Tout ce qu'une dame peut faire pour s'occuper chez elle est enseigné dans un recueil accompagné de modèles en grandeur naturelle, et ce recueil est donné gratis aux dames qui s'abonnent pour un an aux <i>Modes Parisiennes</i>, le plus beau, le plus élégant des journaux de modes. Prix pour un an :</p>
--	---

FIG. 9.11 : La chronique boursière de *La Presse* du 18 août 1845 (p. 1) est disposée à proximité des annonces de la SGA

¹¹⁷Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, op. cit., p. 36.

Lauvray est d'autant plus influencé par Pereire, qu'il n'a qu'une expérience réduite des rouages de la Bourse. Il se fait connaître, avant son emploi dans *La Presse* par une série de traductions sur le marché des chemins de fer. Nous supposons que sa carrière de chroniqueur financier résulte d'un enchaînement de circonstance : ses compétences linguistiques l'amènent à collaborer avec le *Journal des Chemins de fer* ; il se spécialise dans la traduction des documents ferroviaires ; il est remarqué par Girardin et en vient à occuper un *poste* inexistant, ou tout reste à inventer.

Les chroniques du corpus se font ponctuellement l'écho d'une information relativement approximative. Le 8 septembre 1845, il mentionne les difficultés soulevées par le mécanisme des éventualités dans le marché des chemins de fer : des compagnies sont créées sur la base d'une simple promesse d'adjudication. Il n'a apparemment pas de renseignements de première main sur la gestion de ces entreprises : « on n'en, compte pas moins, à l'heure qu'il est, de cinq pour chaque chemin quelques-unes ont réalisé leur capital en peu d'heures, si ce que l'on rapporte est exact¹¹⁸. ».

L'ingénuité de Lauvray n'altère pas son discernement. À l'instar du persan de Montesquieu, il observe à une certaine distance un univers social et culturel dont il ne maîtrise pas les codes. Il perçoit rapidement l'ampleur de la crise financière de la fin de l'année 1845, alors que Paton/Pereire insiste toujours sur son caractère passager. Dès septembre, il s'inquiète de la nature fictive des investissements sur le rail et du risque, perceptible, d'une crise à grande échelle : « L'embarras des capitalistes qui veulent s'associer à la fortune de chacune des compagnies qui se forment pour un même chemin commence à devenir très grand, par suite de l'épuisement de leurs ressources et de la multiplicité des compagnies (...) Tel est l'état des choses, dont il est à désirer que la place se tire toujours aussi heureusement et sans plus de secousse¹¹⁹ ». Il ne dissimule pas les scandales et les échauffements du marché, qui se succèdent de plus en plus rapidement à l'approche de la crise. Le 27 octobre, il rend compte de l'ouverture du procès visant Bourgoïn et ses collègues de l'Office-Correspondance : « On vient en outre de jeter dans ces affaires, qui auraient besoin d'être régularisées, une perturbation nouvelle par la brusque saisie des livres et de la caisse d'un des principaux agens de ces négociations¹²⁰ ».

Ses analyses économiques parfois rudimentaires sont compensées par d'éloquents descriptions de l'atmosphère effrénée des bulles spéculatives :

¹¹⁸ *La Presse*, 8 septembre 1845, p. 3.

¹¹⁹ *La Presse*, 8 septembre 1845, p. 3.

¹²⁰ *La Presse*, 27 octobre 1845, p. 3.

Aux associations des grandes maisons de banque, des ingénieurs et des administrateurs les plus distingués, connaissant tous, à fond, et de longue main, les ressources du pays, ont succédé des rencontres bizarres de consuls débarqués des pays les plus lointains, d'hommes de lettres, de gentilshommes jusque-là inconnus, qui ont mis en commun leurs titres les plus retentissants pour fonder, au capital de 100 ou de 200 millions, une entreprise quelconque d'exploitation de chemin de fer¹²¹.

La crise facilite l'émancipation de Lauvray. Tout en continuant de s'inspirer des codes élaborés par Pereire, le chroniqueur de *La Presse* fait progressivement entendre une voix plus personnelle. La *railway mania* ne constitue pas qu'un événement financier mais social et culturel au sens large et cette focalisation élargie permet de donner libre cours à un commentaire littéraire voire anthropologique sur les divers milieux orbitant autour de la Bourse (des industriels à la faune pittoresque des escrocs professionnels).

Ce processus de diversification et de personnalisation ne dure pas : après le 17 novembre, *La Presse* cesse de publier une revue boursière hebdomadaire. Dans un contexte de crise généralisé et, plus largement, de crise globale de confiance à l'égard du mécanisme d'émission et de cotation d'action, une rubrique spécialisée sur ce type de sujet perd en partie de son intérêt.

La chronique de Bourgoïn naît sous des auspices différents. Il ne s'agit pas d'une répercussion directe de la SGA : le *Constitutionnel* attend un an avant d'introduire une rubrique boursière structurée. Et surtout, le *Curriculum Vitae* de Bourgoïn est éloquent : négociant professionnel, co-fondateur de la première grande agence de presse française, l'Office-Correspondance, collaborateur privilégié du vulgarisateur notoire de la Bourse Jacques Bresson. Bourgoïn a, de plus, publié une cote financière spécialisée de décembre 1844 à 1845. Il dispose d'un excellent réseau d'informateurs et de correspondants ; il maîtrise parfaitement tout un ensemble de routines éditoriales permettant de classer et de structurer de nombreuses données et renseignements (à l'issue de son procès, plusieurs dizaine de registres et de carnets de Bourse ont été saisis)

Cette dextérité informationnelle transparaît fréquemment dans notre corpus de chroniques. Il tente de vérifier systématiquement l'origine et la fiabilité des bruits qui circulent à la Bourse : « Nous ignorons si ce fait est exact, mais il circulait samedi à la Bourse¹²² ». À cette fin, il manipule au quotidien une importante masse documentaire. Le 5 octobre, il soutient que la hausse des cours des chemins de fer ne peut être attribuée

¹²¹ *La Presse*, 22 septembre 1845, p. 3.

¹²² *Le Constitutionnel*, 19 octobre 1846, p. 3.

à une « spéculation éphémère » en faisant références aux documents comptables des compagnies concernées : « à l'appui de cette opinion, nous dirons que les registres de presque toutes les compagnies, constatent des placements nouveaux et importants depuis le commencement de septembre¹²³ ». Certains tics de langage attestent d'ailleurs de sa précédente carrière de *correspondant de journaux* et d'éditeur d'une cote financière *autographiée* : dans sa première chronique, il remarque que les cours de la rente française à 4% sont restés *stéréotypés* : « Le 4 % est resté stéréotypé à 406.25¹²⁴ ».

Sans avoir une formation littéraire, Bourgoïn restitue les hésitations des investisseurs et l'attente inexplicables d'une crise prochaine avec une grande puissance d'évocation : « L'inquiétude vague qui pèse sur la Bourse ne s'est pas encore dissipée, on attend l'événement que personne ne peut définir, et pendant ce temps, la peur du mal produit des effets plus fâcheux que ne ferait le mal lui-même¹²⁵. »

9.2.3 Une phase de consolidation

La métamorphose de la « Revue » des *débats* en genre médiatique, distribué sur plusieurs titres, s'accompagne d'une mutation interne : la chronique boursière se cherche une légitimité propre, qui la distinguerait de la plupart des formes journalistiques. Paton, Bourgoïn et Lauvray multiplient les attributs d'une écriture scientifique : notes de bas de page, analyse de données, dispositif expérimental (le chroniqueur tente de *prévoir* une tendance)... Cette stratégie porte ses fruits. La chronique est prise en considération par les milieux intellectuels : le *Journal des économistes* s'en inspire pour concevoir un bulletin mensuel de la Bourse de Paris ; la revue socialiste de Fourier, le *Débat social*, publie une recension polémique d'une chronique des *débats*.

9.2.3.1 Une note de bas-de-page

Le mois de septembre 1845 marque le début d'une grave crise financière, puis économique. Les signes de surchauffe se multiplient : les nouvelles compagnies ferroviaires mobilisent d'immenses investissements, alors même qu'elles sont parfois purement « fictives ». La chronique boursière des *Débats* reste pourtant optimiste. Paton/Pereire ne nie pas que la *passion* contribue à l'essor accéléré des cours. L'investisseur n'est pas

¹²³ *Le Constitutionnel*, 5 octobre 1846, p. 3.

¹²⁴ *Le Constitutionnel*, 8 juin 1846, p. 3.

¹²⁵ *Le Constitutionnel*, 12 octobre 1846, p. 3.

qu'un acteur froid et calculateur ; il se laisse entraîner dans le flux des frénésies collectives.

Il y a sans doute une grande exagération dans cet entraînement, et absence à peu près complète de calcul. Mais c'est vainement qu'on prétendrait arrêter ce mouvement, qui est une véritable passion. Considéré relativement à la stabilité du marché, il n'offre d'ailleurs aucune chance de perturbation sérieuse¹²⁶.

Pourtant, les fondamentaux du marchés restent sains : les compagnies dégagent des bénéfices croissants et la fascination sans borne des investisseurs pour ces valeurs facilite considérablement la levée des capitaux. « Aucune [ligne] ne semble encore avoir atteint son plus haut degré de prospérité, aussi bien en Angleterre, qu'en Belgique et en France¹²⁷ ».

Cette démonstration n'est pas inattendue. Elle réactualise des strates discursives et des positions énonciatives présentes de longue date dans la chronique des *Débats* : l'évocation d'une utopie boursière et la promotion des *intérêts* de leurs rédacteurs.

Si le discours n'évolue pas, il s'incarne différemment. L'argumentation est désormais appuyée et relayée par un dispositif éditorial jusqu'alors inusité : la note de bas de page. Ainsi, la chronique du 15 septembre étaye, à deux reprises, un énoncé par une note détaillée à la fin de la colonne. Paton/Pereire constate d'abord que « à l'exception des lignes de Saint-Germain et d'Amiens à Boulogne, toutes les autres ont fléchi (1) ». Le renvoi comporte la précision suivante : « La création de six mille actions nouvelles, distribuées entre tous les porteurs des anciennes actions du chemin de fer de Saint-Germain, et payable dans un espace de six mois, a été la cause de la hausse de cette valeur¹²⁸ ». La chronique utilise la note de bas de page comme un système démonstratif : le corps du texte rend compte d'une évolution du marché (la hausse de deux actions de chemins de fer, à contre-courant de toutes les autres), la note spécifie une explication possible (une nouvelle opération financière renforce la confiance des investisseurs).

9.2.3.2 Une stratégie de légitimation

Cet usage ne dure pas : les notes de bas de page reparassent ponctuellement pendant quelques semaines, puis disparaissent complètement. Néanmoins, Paton/Pereire a,

¹²⁶ *Journal des débats*, 1er septembre 1845, p. 3.

¹²⁷ *Journal des débats*, 8 septembre 1845, p. 3.

¹²⁸ *Journal des débats*, 15 septembre 1845, p. 4.

un temps, envisagé de généraliser cette technique d'écriture. Comment expliquer cette expérimentation ?

En apparence, la note de bas de page résout une tension inhérente à la chronique boursière : l'opposition entre un simple *commentaire* du tableau de cotation (dans la continuité de la première chronique du *Constitutionnel*) et une grande rubrique d'actualité financière (sur le modèle du *Money Market and City Intelligence* d'Alsager dans le *Times*). Depuis novembre 1839, Pereire et ses épigones pratiquent un format hybride : une réflexion générale sur l'état du marché est suivie d'une recension minutieuse des cours. Ces deux parties ne cohabitent pas facilement : plusieurs interventions méta-discursives suggèrent que le chroniqueur se sent à l'étroit, dans un exercice beaucoup trop contraint et minutieux.

Au cours de l'année 1845, la rubrique amorce une nouvelle phase de désenclavement et d'élargissement. Si l'énoncé procédural des cotations demeure inchangé, la première partie se focalise de moins en moins sur la seule Bourse de Paris. Le climat politique et les nouvelles internationales imprègne le propos de Paton/Pereire. Le 29 décembre, il commente les nouvelles élections anglaises, qui confortent le parti conservateur de Robert Peel : « Le ministère whig, dont l'arrivée aux affaires considérée comme un fait accompli, avait effrayé les capitalistes, a dû renoncer à s'emparer de la direction suprême des affaires, et cette retraite a ramené sir Robert Peel au pouvoir, plus maître que jamais de la position¹²⁹. »

Dans cette perspective l'introduction avortée de la note de bas-de-page joue un double rôle : elle clarifie l'organisation d'un texte de plus en plus composite ; elle contribue à légitimer la rubrique en la dotant d'une caution scientifique. La première fonction de la note est attestée de longue date dans les cultures textuelles européennes : c'est l'un des dispositifs couramment envisagés pour relégués gloses et exégèses à l'écart du texte commenté. Grafton relève qu'elle s'impose un procédé de légitimation scientifique au début du XIX^e siècle. L'historien allemand Leopold von Ranke introduit une nouvelle méthodologie historique, baptisée *Quellenkritik* (littéralement *critique des sources*)¹³⁰. Systématisant l'approche de ses prédécesseurs (Gibbons, notamment), il pratique un mentionne constamment les sources primaires utilisées. Selon Ranke, l'objectivité historique découle d'une comparaison de divers points de vue extérieurs à l'historien, dont la subjectivité tend à s'annuler par accumulation : « En comparant les sources, je m'étais

¹²⁹ *Journal des débats*, 29 décembre 1845, p. 3.

¹³⁰ Anthony Grafton, *The Footnote : A Curious History*, Cambridge, Mass : Harvard University Press, 1999, p. 37.

convaincu que la tradition historique est plus belle, et certainement plus intéressante, que la fiction romantique »¹³¹. Dans l'approche de Ranke, la note de bas de page devient le support privilégié de la *connexion* des textes, les uns par rapport aux autres : l'historien tisse un réseau de références standardisé et normalisé. L'emploi systématique du même procédé suscite un second rapprochement, d'ordre culturel et épistémologique :

La note de bas de page est liée, dans la vie moderne, à l'idéologie et à la pratique technique d'une profession. On devient historien comme on devient dentiste, en suivant une formation spécialisée (...) La maîtrise des notes de bas de page constitue la version moderne de cet apprentissage¹³².

L'initiative de Paton/Pereire s'inscrit dans le même ordre d'idée. Elle répond à un besoin documentaire et une aspiration épistémologique : clarifier et normaliser l'articulation des différents discours de la chronique et encourager, ainsi, la circulation et la reprise d'une forme désormais *standardisée* ; renforcer le pouvoir de conviction du texte à l'égard du lecteur. Sans recourir à la note de bas de page, le chroniqueur du *Constitutionnel*, Bourgoïn, est confrontée à des difficultés similaires. Il manipule de nombreuses références, sans jamais les nommer explicitement : dans le corpus des vingt premières chroniques, il fait allusion aux articles d'un *journal spécial* ou aux *registres* des compagnies de chemin de fer.

La contrainte périodique est pleinement intégrée à ce dispositif éditorial et argumentatif. Les renvois d'un bulletin à l'autre confortent l'autorité du chroniqueur en élaborant un réseau de légitimation réciproque dont il a pleine maîtrise. Paton/Pereire réitère ainsi une hypothèse déjà soutenue au cours de la semaine précédente : « On ne saurait attribuer cette lourdeur des fonds publics à une autre cause que celle que nous signalions dans notre dernier bulletin. ». De son côté, Bourgoïn choisit librement les éléments antérieurs qui illustrent son intuition et ses facultés de prédiction : « Nous disions dans les premiers jours du mois que de nombreux capitaux allaient rentrer forcément dans la circulation (...) Nos prévisions commencent à se réaliser¹³³. » L'énoncé d'une tendance s'accompagne parfois d'un « comme nous l'avons prévu ». La partialité de ces renvois est avérée : Bourgoïn ne signale aucune prédiction négative, alors que certaines de ses analyses ont été démenties (par exemple, juste avant une nouvelle phase d'aggravation de la crise boursière il assure que « suivant toute apparence nous

¹³¹Cité dans : *ibid.*, p. 38

¹³²*Ibid.*, p. 5.

¹³³*Le Constitutionnel*, 6 juillet 1846, p. 4.

voilà enfin sortis de la stagnation »¹³⁴).

9.2.3.3 Vers un statut de référence ?

Ainsi l'utilisation croisée des notes, renvois, et tableaux de données visait à renforcer la position énonciative du chroniqueur. Plusieurs témoignages et références externes suggèrent que la rubrique, alors toute récente, commence à investir le débat intellectuel.

En juillet 1848, une revue proche du socialisme de Fourier, *Le Débat Social* s'étonne de l'occultation de la spéculation boursière dans les sciences économiques. Ce phénomène social de grande envergure n'est pourtant quasiment jamais théorisé : « L'un des plus singuliers oublis commis par l'Économie politique dans l'étude du commerce est celui de ses opérations principales, la spéculation. Ces sortes d'opérations sont nombreuses dans le commerce, et l'économie politique a eu le tort de ne pas plus en tenir que des banqueroutes, fraudes, paritisme et autres vices extrêmement répandus, à peine mentionnés en passant dans quelques-uns de ses nombreux volumes¹³⁵ ». L'auteur attribue, à mot couvert, cette omerta aux liens privilégiés entre les économistes professionnels et les hommes d'affaires. Il félicite (ironiquement), le bulletinier du *Journal des débats* pour publiciser une théorie de l'utilité de l'agiotage : « L'agiotage règne depuis quelques années et aspire à régner encore longtemps ; il fallait légitimer. Gloire soit rendue au Journal des débats, qui a ou le premier ce courage, et qui, dans son numéro du 13 juillet (bulletin de la Bourse), établit la théorie suivante sur les excellents effets du jeu ». Même si la recension du *Débat Social* a une visée critique et satirique, elle met en évidence que la chronique boursière était, un interlocuteur digne de considération.

Quelques mois plus tard, en février 1849, la principale revue d'économie française, le *Journal des économistes* se dote d'un bulletin mensuel de la Bourse¹³⁶. L'objet éditorial reprend tous les attributs de la chronique boursière hebdomadaire du quotidien généraliste. Par opposition aux usages de la revue, elle n'est pas signée ; elle se conçoit en articulation avec un tableau de cotation, résumant les cours du mois. L'intégration de cette forme dans un périodique universitaire semble avoir été facilitée par le tournant *scientiste* de la chronique : l'auteur anonyme utilise des notes de bas de page pour indiquer, par exemple, qu'il n'y a pas de Bourse le dimanche

¹³⁴ *Le Constitutionnel*, 7 septembre 1846, p. 3.

¹³⁵ *Le Débat Social*, vol. 4, 1848, p. 71.

¹³⁶ « La Bourse de Paris pendant le mois de janvier 1849 », *Journal des économistes*, vol. XXII, décembre-mars 1848-1849, p. 329-330.

Conclusion de la deuxième partie

En introduction, nous partageons les interrogations de Michel Foucault sur la possibilité d'une étude des conditions d'acceptabilité des textes qui ne soit pas limitée à l'analyse des infrastructures : infrastructures techniques des outils et des dispositifs utilisés, infrastructures sociales et économiques, infrastructures documentaires. Les conceptions culturelles du texte seraient fragiles, voire faillibles ; elle seraient susceptibles d'être affectées par de simples effets ou événements.

Ce dont il a été question tout au long de cette seconde partie, c'est de l'articulation complexe entre des causalités relevant d'un niveau structurel (l'apparition universelle et, pour ainsi dire, spontanée des compte-rendu boursiers après 1829 et de la publicité financière au cours des années 1830) et des facteurs individuels et/ou contingents. En confiant la création de la première chronique boursière à un collectif saint-simonien sous l'égide d'Isaac Pereire, le *Journal des débats* a permis à un petit groupe d'intellectuels de modeler une forme textuelle ultérieurement adoptée par l'ensemble de la presse française. Concrètement, les catégories mobilisées pour parler de la Bourse, les pratiques d'écriture journalistique d'une séance boursière et les usages éditoriaux de la rubrique ont été configurés pour servir des intérêts, des ambitions et des utopies qui n'étaient partagés que par quelques individus. Est-ce à dire que l'analyse structurelle des formes textuelles doit laisser la place à l'étude biographique voire psychologique ? Que les conceptions personnelles de Pereire, Rodrigues ou Paton de 1838 à 1845 ont joué un rôle plus déterminant que les transformations générales de la publication journalistique au cours de cette même période ?

Deux éléments nous incitent à relativiser l'ampleur de cette singularité.

Tout d'abord, le collectif saint-simonien n'est pas tout puissant. La morphologie de la chronique boursière reste tributaire d'un arbitrage complexe avec l'ensemble des

acteurs éditoriaux de la publication journalistique. La nouvelle formule introduite en 1839 résulte ainsi probablement d'une reprise en main des *Débats* : plusieurs verbatims suggèrent qu'elle va en tout cas à l'encontre des intentions principales des contributeurs de la chronique.

Ensuite, nos essais biographiques s'apparentent en réalité à des sociobiographies. Les vies de Paton ou de Pereire possèdent leur part de singulier mais aussi d'universel. Lorsque nous décrivons le parcours standard des bulletiniers du Second Empire, nous retrouverons fréquemment des aspects de la formation de Paton, tels que l'intérêt pour la littérature ou des sympathies socialisantes plus ou moins refoulées. D'autres "Paton" auraient pu potentiellement prendre sa place sans altérer trop significativement le processus de codification textuelle de la chronique. L'emprise de ces conformités sociales se joue également au niveau des concepts. Ainsi que nous l'avions vu dans la partie précédente, l'utopie saint-simonienne n'est qu'une modalité des utopies boursières possibles. Le caractère informel des places financières et leur connexion précoce à des réseaux de communication sophistiqués était déjà de nature à alimenter les spéculations génériques sur l'objet "Bourse".

Par-delà cette relativisation, le fait reste que la chronique boursière s'est "cristallisée" dans un environnement très particulier. Or, en entraînant l'exportation de la chronique dans d'autres titres que les *Débats*, l'intervention de la SGA annonce une standardisation à venir. C'est à la fois un accomplissement mais aussi un risque pour le collectif saint-simonien : que va-t-il rester de ces innovations au sein de ce standard textuel ? La diversification des interlocuteurs va-t-elle entraîner une dissolution de ce regard saint-simonien ?

Troisième partie

La dispersion d'une forme (1850-1870)

Dans les parties précédentes, nous avons implicitement considéré les productions journalistiques sur la Bourse comme des formes passives. Nous avons décrit les processus de convergence, de condensation et de cristallisation textuelles qui justifient la présence d'un discours régulier sur l'activité de la Bourse de Paris dans la presse quotidienne généraliste. Nous avons cerné le réseau de contraintes, d'opportunités et de relations intertextuelles qui ont orienté la transformation du compte-rendu boursier en chronique. Il est à chaque fois question de tracer une influence individuelle ou collective à sens unique. Or, l'analyse communicationnelle ne porte pas sur des phénomènes abstraits mais sur des objets « matérialisés, institutionnalisés et opérationnalisés dans la société¹³⁷. » Dès lors qu'il est relayé par une publication à grand tirage (relativement à la diffusion moyenne des productions imprimés de la première moitié du XIX^e siècle), le journalisme boursier devient une force agissante.

L'occultation de cette dimension performative s'avère moins problématique dans cette première période (jusqu'à la fin des années 1840) : le journalisme boursier est une activité circonscrite. La chronique du *Journal des débats* se résume à une expérience saint-simonienne. Les tentatives d'acclimatation dans d'autres titres, sous l'impulsion de la SGA, ne sont pas toujours probantes : la chronique hebdomadaire de *La Presse* disparaît après quelques mois de publication ; Alphonse Lauvray se cantonne au bulletin quotidien jusqu'en 1849. Pendant cette grande période de décanation des "genres

¹³⁷Jean Davallon, « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès, La Revue*, vol. 38, n° 1, 2004, p. 36.

médiatiques”¹³⁸, la chronique boursière n’est qu’une option secondaire. Tout change au début du Second Empire : la forme se disperse à grande échelle. Elle devient un attribut par défaut de la presse quotidienne parisienne et elle se dissémine dans la presse régionale. Aux trois rédacteurs de la fin de la Monarchie de Juillet succède une communauté de plusieurs dizaines de bulletiniers.

La « politique des auteurs » retrace l’émergence d’un nouveau modèle éditorial, structuré autour de la fonction auteur. En juillet 1850, l’Assemblée vote une loi sur les signatures : cette disposition vise à domestiquer la culture textuelle journalistique en imposant l’abandon de l’un de ses traits caractéristiques, l’anonymat. Les chroniqueurs boursiers dévoilent leur identité. En accord avec la terminologie de la loi sur les signatures (qui les qualifie d’“auteurs” d’une “œuvre”), ils privilégient une écriture originale : dans le *Journal des débats*, le compte-rendu des cours, sous forme de liste rédigée, disparaît définitivement. D’autres facteurs contribuent à solidifier leur position au sein de la rédaction. À l’image de *La Presse*, les journaux du soir publient les cours et le bulletin de la Bourse juste après la clôture : sous l’effet de cette contrainte temporelle, le chroniqueur se mue en “proto-reporter”. Avec le développement d’un actionnariat populaire, il revendique un statut d’intermédiaire démocratique. À l’issue de ce processus de légitimation, les recrutements se multiplient. Nous avons constitué une base de bulletiniers, consignait des informations biographiques sur la plupart des journalistes boursiers entre 1838 et 1870. Plusieurs traits communs caractérisent ce sous-champ professionnel, de la revendication d’une appellation collective (“bulletinier”) à l’inscription dans un cadre socio-temporel unifié (la séance boursière, ses préparatifs et ses répercussions). Cet ensemble n’est pas absolument homogène. Une modélisation en réseau révèle plusieurs “clans” de bulletiniers, fédérés par des affiliations sociales ou idéologiques distinctes.

La communauté de bulletiniers se dote d’un « répertoire de discours ». La formation de ce répertoire résulte moins d’un renouvellement des usages que d’un retour critique des chroniqueurs sur leurs propres pratiques. L’emploi systématique de certains thèmes structurants pérennise le double ancrage journalistique et financier de la rubrique. Les concepts de “données” ou de “cycles” sont présents en filigranes, dès l’apparition de la « Revue de la semaine » d’Isaac Pereire à la fin des années 1830. À partir du Second

¹³⁸Cf. Yves Lavoine, « Matière et esprit du journal », *op. cit.*, p. 137 : « Il ne suffit plus à contenir les matières qu’un journal quotidien doit renfermer pour ne laisser apercevoir aucune lacune fâcheuse, faire équitablement la part à toutes les classes de lecteurs qui ont des intérêts divers et des goûts différents. »

Empire, ils font l'objet d'un travail sémantique constant et régulier. Le chroniqueur revendique une *expertise informationnelle*, mettant à l'honneur l'art « de grouper les chiffres » et de décoder les intentions sous-jacentes de la cote ou de la presse officielle. Il contribue à populariser la théorie des cycles économiques, introduite par Clément Juglar. Les liens intertextuels se régularisent : la chronique noue des relations privilégiés avec certaines rubriques journalistiques (le roman-feuilleton, le relevé météorologique) ; l'acculturation du *jargon* financier est parachevée.

Ainsi ordonnée, la chronique s'exporte. À la fin des années 1860, Jules Paton décline ses publications dans plusieurs quotidiens, de la presse "sérieuse" (les *Débats*), à la presse mondaine (le *Figaro*, le *Gaulois*). En vertu du droit de recopie, les journaux régionaux reproduisent les bulletins parisiens. Par ce jeu de reprises, les chroniqueurs les plus réputés disposent d'une audience réelle qui va bien au-delà du tirage de leur principal employeur. Cette dispersion intensifiée suscite des tentations. De grands acteurs financiers entreprennent de capter le prestige de la chronique. La création du Crédit Mobilier par les frères Pereire marque la transformation des liens idéologiques saint-simoniens en partenariats publicitaires. Pour certains brasseurs d'affaire, la presse légitimiste est une cible privilégiée : dès la fin des années 1850, la banque Serre met en place un réseau d'affermage sophistiqué pour assurer la perpétuation d'une « chaîne de Ponzi ». Ces liaisons dangereuses fragilisent le modèle éditorial né de la loi sur les signatures. Après la guerre de 1870, la chronique redevient souvent anonyme ; plusieurs journaux parisiens concluent des contrats d'affermages, entraînant la création de véritables *usines à bulletins*. Sous l'effet de ces processus centripètes, la communauté de bulletiniers se morcèle en plusieurs groupes distincts.

Chapitre 10

La politique des auteurs

« Qu'est-ce qu'un auteur ? » En février 1969, une conférence de Michel Foucault questionne le rôle central attribué à la figure de l'auteur dans les pratiques documentaires. C'est un phénomène récent, intrinsèquement lié à la codification de droits d'auteur. Aux XVIII^e et XIX^e siècle, les États européens édictent des « règles strictes sur les droits d'auteur, sur les rapports auteurs-éditeurs, sur les droits de reproduction¹ ». Les publications littéraires deviennent des “œuvres” assignées à des “auteurs”. Tout un appareillage techno-sémiotique vient relayer cette revendication, de la mention « tous droits réservés » (qui soumet la circulation de l'œuvre aux intentions de l'auteur) à la pratique de la signature avec un nom réel. La fonction auteur s'accompagne de pratiques d'indexation systématique :

les discours « littéraires » ne peuvent plus être reçus que dotés de la fonction auteur : à tout texte de poésie ou de fiction on demandera d'où il vient, qui l'a écrit, à quelle date, en quelles circonstances ou à partir de quel projet. Le sens qu'on lui accorde, le statut ou la valeur qu'on lui reconnaît dépendent de la manière dont on répond à ces questions. Et si, par suite d'un accident ou d'une volonté explicite de l'auteur, il nous parvient dans l'anonymat, le jeu est aussitôt de retrouver l'auteur².

Dans le dispositif de propriété littéraire, la fonction auteur est politique à un double titre : elle est instituée, structurée et appliquée par des autorités politiques ; elle redéfinit les relations de pouvoir préjudant à l'élaboration du texte. La reconnaissance de l'auctorialité du chroniqueur boursier sollicite les mêmes ressorts. Elle découle d'une

¹Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *op. cit.*

²*Ibid.*

contrainte légale : la loi sur les signatures. Pour Gilles Feyel, l'imposition de ce dispositif marque un tournant, souvent sous-estimé, dans l'histoire de la presse française : « Notons dès à présent que cet épisode n'a pas été étudié par les historiens de la presse ni du journalisme. Et pourtant n'est-ce pas à partir de 1850 que les journalistes existent vraiment aux yeux de leurs lecteurs³ ? » L'assemblée conservatrice de mai 1849 utilise la fonction auteur pour remodeler en profondeur les usages de la culture textuelle journalistique. L'abolition de l'anonymat irait de pair avec le déclin du *prestige de l'inconnu*, incarné par la presse. Cette réforme n'affecte pas également toutes les rubriques : l'appareillage éditorial du roman-feuilleton anticipait déjà son dispositif ; la chronique boursière est profondément bouleversée. Elle est désormais conçue par des *auteurs*, les bulletiniers, qui revendiquent un statut particulier au sein d'une profession journalistique aux contours encore indistincts.

Les deux dernières sections de cette partie étudient les différents aspects de ce nouveau modèle éditorial. Nous décrivons la codification de trois fonctions éditoriales, qui contribuent à affermir la position du chroniqueur boursier au sein de la rédaction : une fonction-auteur, une fonction-reporter et une fonction démocratique. Nous mettons ensuite en évidence l'établissement d'une communauté de bulletiniers.

10.1 La contrainte légale (1849-1851)

10.1.1 La loi sur les signatures

En mai 1849, la deuxième élection parlementaire française au suffrage universel masculin consacre la victoire du Parti de l'Ordre. Après un bref intermède révolutionnaire, les orléanistes reviennent au pouvoir, sous la forme d'une alliance élargie s'étendant des légitimistes aux bonapartistes et à certains républicains modérés.

La République conservatrice est aussi une République assiégée. Tout en soudant les diverses traditions de la droite française, la répression des journées de juin 1848 ravive les craintes d'un "grand soir" communiste ou socialiste.

Devant le danger social, les deux droites [orléanistes et légitimistes] font taire leurs rancunes et ne se connaissent plus, pour l'instant, d'ennemis qu'à gauche. Elles s'organisent pour la conquête : alors se forme ce *Parti de l'Ordre* dont le

³Gilles Feyel, « La querelle de l'anonymat des journalistes, entre 1836 et 1850. Une étape dans la progressive prise de conscience d'une identité professionnelle ? », *Figures de l'anonymat*, sous la dir. de Frédéric Lambert, L'Harmattan, 2001, p. 28.

nom exprime assez quelle préoccupation cimente la coalition, quel esprit l'anime, et le thème de sa propagande⁴.

Pourtant, d'élections en élections, l'assise électorale des radicaux-socialistes se renforce. Leur ancrage ouvrier est conforté ; ils disposent d'une majorité absolue dans plusieurs départements agricoles du quart sud-est. En mai 1849, ils constituent le deuxième parti de France : en obtenant 32% des voix et 25% des sièges à l'Assemblée nationale, contre respectivement 59% des voix et 64% des sièges pour le Parti de l'Ordre :

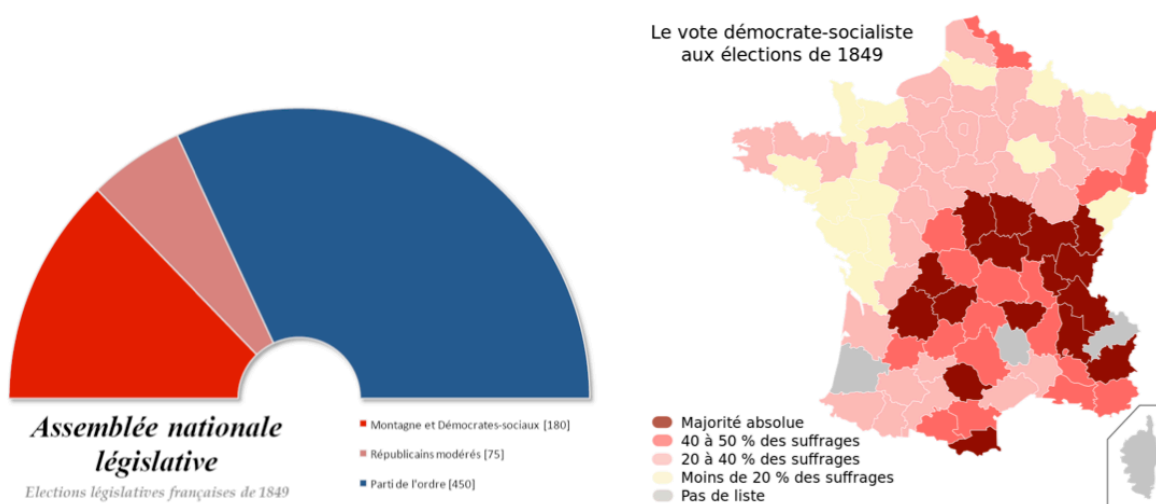


FIG. 10.1 : La percée des socialistes dans l'Assemblée élue en mai 1849. En l'absence de partis socialistes institutionnalisés, les deux projections restent approximatives⁵

La presse est sur le banc des accusés. L'assouplissement temporaire de la censure pendant le gouvernement républicain provisoire de février à mai 1848 a, brièvement, entraîné une floraison périodique sans précédent. Eugène Hatin évoque rétrospectivement de véritables saturnales, caractérisée par l'apparition en quelques mois de centaines de nouveaux titres : « Toute entrave ayant ainsi disparu, il y eut une avalanche de journaux, si l'on peut donner ce nom à cette masse de carrés de papier, remplis de choses quelconque, qui couvrirent pendant quelques mois les murailles et le pavé de la capitale (...) Ce fut un véritable carnaval de la pensée⁶. »

Pour les parlementaires du Parti de l'Ordre, le développement de la presse est structurellement lié à la montée en puissance des mouvements radicaux. Bien que décapités

⁴René Rémond, *Les Droites en France*, Aubier, 1982, p. 102.

⁵Crédit des illustrations : à droite, Alankazame (CC-BY-SA 3.0) ; à gauche, Romain0 (CC0)

⁶Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, vol. VIII, Poulet-Malassis et de Broise, 1861, p. 622.

par les mesures d'urgence de juin 1848, les périodiques socialisants ne représentent que la part émergée d'un système médiatique en voie d'autonomisation : le lectorat s'étend, les ressources financières s'accroissent et de nouveaux acteurs privés (les correspondances de presse) contrôlent la circulation des nouvelles dans les départements. Les régimes précédents misaient sur l'élaboration d'organes gouvernementaux officiellement financés par l'État (le *Journal de Paris* sous la Restauration, l'agence Havas sous la Monarchie de Juillet) ; pour la république conservatrice cet expédient ne suffit plus. En termes de diffusion, les journaux contrôlés ont toujours été distancés par les journaux d'opposition⁷. Les autorités sont contraintes de rechercher l'assentiment de titres sympathisants, mais indépendants, et toujours aptes à se retourner au gré des circonstances — à l'image du *Journal des débats* pendant les controverses sur la conversion des rentes.

10.1.1.1 L'amendement Tinguay : « Il faut en finir avec le journalisme ! »

La loi sur les signatures du 16 juillet 1850 marque un tournant. Ses promoteurs n'incriminent pas l'utilisation du format périodique pour diffuser des idées subversives ; ils cherchent à annihiler la culture textuelle journalistique. D'où le cri de ralliement du député Laboulie : « Il faut en finir avec le journalisme ! Il faut renverser le journalisme, comme nous avons renversé les barricades⁸ ! ». Le débat parlementaire s'ouvre sous les auspices d'une guerre politique (contre la gauche) ; il se mue en « guerre textuelle », opposant l'Assemblée à l'ensemble de la presse française toutes tendances confondues.

C'est un revirement inattendu. La loi du 16 juillet 1850 se présentait initialement comme une nouvelle étape dans le processus de restauration de la censure. Après les mesures d'exceptions de Cavaignac, l'Assemblée constituante vote le 11 août 1848 une première « mesure transitoire » rétablissant le timbre et le cautionnement. Les lois du 27 juillet 1849, puis du 31 mai 1850 en étendent la portée. À la fin du mois de juin, un rapport de Prosper de Chasseloup-Laubat amène l'Assemblée à envisager plusieurs dispositions supplémentaires. Il préconise un renforcement de l'arsenal judiciaire contre les journaux incriminés, en garantissant que « toutes les peines pécuniaires fussent intégralement subies⁹ ».

Le 10 juillet, le représentant de la Vendée, Charles de Tinguay, propose d'introduire

⁷Cf. notamment les décomptes officiels effectués pendant la Restauration reproduits dans Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *op. cit.*, p. 10-11

⁸*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, Paris : Panckoucke, 1850, p. 256.

⁹*Ibid.*, p. 70.

l'amendement suivant :

Tout article de discussion politique, philosophique ou religieuse, inséré dans un journal devra être signé par son auteur, sous peine d'une amende de 500 fr. pour la première contravention et de mille francs en cas de récidive¹⁰.

Tinguy précise que cet ajout ne constitue pas seulement un outil de plus au service de la censure. Il l'inscrit dans une perspective idéologique plus large : le rétablissement du "lien moral", anéanti par une succession de « catastrophes » révolutionnaires : « l'obligation de ces sévérités tient à ces révolutions, elle tient à ces catastrophes (...) qui, en relâchant dans le pays le lien moral ont rendu nécessaire ce supplément des moyens de répressions¹¹ ».

Comment l'astreinte de signature contribue-t-elle à la concrétisation de ce programme contre-révolutionnaire ? Pour Tinguy l'anonymat représente le point névralgique d'une culture textuelle foncièrement subversive. La figure singulière de l'auteur s'efface au profit d'une solidarité associative. En tant que œuvre collective, le journal est doté du *prestige de l'inconnu*, du texte spontané et inidentifiable, reflétant les préoccupations et les aspirations du public.

Quelle est la puissance véritable de la mauvaise presse ? Quel est son danger ? C'est le prestige de l'anonyme pour la majeure partie des lecteurs. Un journal n'est pas l'œuvre de tel ou tel individu, c'est une œuvre collective, c'est une puissance mystérieuse, c'est le prestige de l'inconnu¹².

La signature personnalise l'écriture ou, plutôt, elle renforce la perception de sa personnalisation. Il ne s'agit pas de l'expression d'une voix collective, voire de la sphère publique, mais une intervention particulière, analogue à une œuvre livresque. Le journaliste signataire ne représente que lui-même : « S'il est signé par un homme déconsidéré ou même par un homme inconnu, l'article perd toute sa puissance, tout son charme tout son prestige. Ainsi, vous aurez établi dans la presse la plus complète vérité : chacun répondra de son œuvre¹³. » La presse quotidienne a conscience de ce « prestige de l'inconnu ». Elle aspire à le préserver. En août 1848, alors que l'abolition de l'anonymat était envisagée (en contrepartie de la suppression du cautionnement), *Le National* monte au créneau : « encore une fois, un journal n'est pas un homme, c'est une opinion, c'est

¹⁰ *Ibid.*, p. 218.

¹¹ *Ibid.*, p. 218.

¹² *Ibid.*, p. 219.

¹³ *Ibid.*, p. 219.

un intérêt, c'est quelque chose d'impersonnel. Il ne faut pas qu'un gouvernement, s'il commet des erreurs n'aient à lutter que contre une pensée individuelle et impuissante ; il faut qu'il puisse rencontrer l'obstacle et l'enseignement d'un vœu collectif¹⁴. » Partisans et adversaires du “quatrième pouvoir” s'accordent à reconnaître que sa puissance dérivait d'une écriture collaborative, où la figure auctoriale s'efface au profit d'une institution commune : selon Gilles Feyel, « l'anonymat des journalistes les fait disparaître dans leur individualité pour créer l'identité collective de l'institution-journal¹⁵. »

La signature responsabilise le rédacteur. Jusqu'en 1849, seul le gérant peut être poursuivi. Or il dispose des moyens financiers pour faire face à une procédure judiciaire et à une amende éventuelle. En élargissant le champ des condamnations possibles aux journalistes, Tinguay souhaite encourager le développement d'une pratique d'auto-censure, par anticipation : « L'écrivain qui, aujourd'hui, se permet de jeter l'injure, l'outrage, l'insulte, soit aux individus, soit à la société, en s'abritant sous le manteau de l'anonyme, ou se cachant derrière le nom de son gérant, n'osera pas le faire, parce qu'il sera obligé de signer son article. Malgré lui, il sentira le besoin de se relever aux yeux de ceux qui pour qu'il écrit¹⁶. »

Le discours de Tinguay multiplie les signes d'une normalisation du journalisme. La terminologie n'est pas anodine : il ne parle jamais de “journalistes” (alors que le terme avait commencé à se répandre au cours de la Monarchie de Juillet), mais d'écrivains ; il caractérise les articles comme des “œuvres” ; il fait, en somme, le choix conscient d'assimiler la production médiatique à une production livresque. Tout en souhaitant abattre l'institution-journal, Tinguay concourt paradoxalement à la légitimer. Il accorde implicitement à ses productions textuelles un statut comparable à celui d'une œuvre littéraire. La contrainte s'accompagne d'une reconnaissance nouvelle. La rhétorique de Tinguay porte en germe la patrimonialisation de la publication journalistique et son inscription dans le dépôt légal.

10.1.1.2 Un dispositif approximatif

Si la Chambre est rapidement convaincue du bien-fondé de la réforme de Tinguay, plusieurs députés s'interrogent sur sa concrétisation. En effet, le journal n'est pas seulement une œuvre collective, dans la mesure où il relaie des écrits personnels, élaborés par

¹⁴*Le National*, 9 août 1848, p. 1.

¹⁵Gilles Feyel, « La querelle de l'anonymat des journalistes, entre 1836 et 1850. Une étape dans la progressive prise de conscience d'une identité professionnelle ? », *op. cit.*, p. 30.

¹⁶*Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, *op. cit.*, p. 219.

des auteurs potentiellement identifiables. Le rapporteur de la loi, Chasseloup-Laubat rappelle que l'écriture journalistique déploie fréquemment un enchevêtrement complexe des énonciations. Le juge ne pourrait assigner avec certitude la paternité de ces compositions dialogiques à un auteur principal :

Lorsque, dans un article qu'un auteur aura remis à un journal, le rédacteur en chef aura ajouté une épithète ou retranché une phrase, la portée politique de cet article pourra devenir, à l'instant même, tout autre. Une épithète, le retranchement d'une phrase, auront suffi, cela est évident, pour changer la pensée même, peut-être, de l'auteur¹⁷.

Dans une recension détaillée du débat législatif et de ses conséquences, le juriste Chassan admet que l'omission de cette spécificité journalistique représente une « grave, véritable difficulté », à laquelle l'Assemblée n'a pas suffisamment songé. En effet, le juge n'a ni les moyens ni le temps de se faire philologue : il ne peut « scruter dans un article ce qui appartient à chacun de ceux qui ont concouru à en formuler les pensées et même les expressions¹⁸. » À défaut, il recommande de se limiter à une attribution purement conventionnelle. Le signataire est l'auteur unique, dans la mesure où il revendique de fait la paternité de l'écrit : les tribunaux « doivent s'attacher à ce fait décisif et manifeste, que telle personne a pris la plume et a rédigé¹⁹. »

Ce n'est pas la seule « véritable difficulté ». L'amendement s'applique aux « articles de discussion politique, philosophique et religieuse ». Comme pour la loi de 1828, cette formulation amène les pouvoirs législatifs et judiciaires à se prononcer sur d'épineuses questions de genres et de catégories textuelles : si la politique et la religion peuvent être approximativement circonscrites, qu'est-ce qui caractérise un article « philosophique » ? Tinguay se repose sur une définition informelle.

je dis que, dans la pratique, on réussira parfaitement également, à savoir quels sont les articles politiques qui devront être signés, et ceux qui ne sont pas politiques et que l'obligation de la signature ne devra pas atteindre²⁰.

Au cours de ce débat sur la complexité énonciative de l'écrit journalistique, il est aussi question des “petites formes” (dépêches, faits divers, entrefilets). Ces productions

¹⁷ *Ibid.*, p. 255.

¹⁸ Joseph Pierre Chassan, *Lois sur la presse depuis le 24 février 1848, avec des notes et observations*, Videcoq, 1851, p. 316.

¹⁹ *Ibid.*, p. 316.

²⁰ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, op. cit.*, p. 220.

textuelles ne sont pas seulement collectives, mais circulantes : en l'absence de toute restriction liée à la propriété intellectuelle chaque rédaction puise librement dans ce fonds commun. Le champ des rédacteurs possibles ne se limite pas à un seul journal mais s'étend à l'échelle de l'ensemble du journalisme français.

Je ne parle pas, a dit M. de Tinguy, des petites nouvelles, des petits entrefilets, alors même qu'on dirait du mal de vous, de moi, de telle ou telle personne dans la république. Ce que je veux, c'est qu'en général, en somme, en bloc, les articles aient leur responsabilité de manière à détruire le faux prestige de l'anonyme²¹.

Cette concession ne figure pas dans le texte finalement retenu par l'Assemblée. Le dispositif prévu par Tinguy demeure approximatif : il sollicite des représentations textuelles communément partagées. Le juge est appelé à distinguer, d'un coup d'œil, les articles des petites nouvelles, et les écrits à portée politique ou philosophique des écrits inoffensifs. L'invocation de ce *bon sens* stylistique élude la pluralité des régimes de textualité. Les acceptions de ce qui fait texte font l'objet d'un débat continu, opposant parfois des groupes structurés autour de certaines prétentions normatives. Nous avons déjà eu l'occasion de retracer la décantation de certaines dénominations ou étiquettes apposées aux productions textuelles : l'émancipation progressive du *journalisme* en dehors du littéraire, l'avènement d'un discours sur la Bourse. Tinguy, lui-même, manipule ces régimes à des fins rhétoriques : il insiste sur la dimension littéraire du journal, en assimilant systématiquement le journaliste à un écrivain.

L'application de la loi est, pour partie, aléatoire : soit le juge s'en tient à une conception restreinte, mais objectivable, des genres concernés (en se limitant par exemple aux compte-rendu de l'activité parlementaire et électorale, s'agissant des écrits « politiques »), soit il admet des interprétations élargies, qui reflètent nécessairement ses conceptions personnelles.

10.1.1.3 Une « guerre » textuelle

Malgré ces imperfections, l'amendement est adopté à une faible majorité (313 voix contre 281). La presse française ne s'y attendait pas. Le *Journal des débats* se fait l'écho d'un « sentiment de surprise et presque de stupeur universel²². ». Il ne conteste pas les motifs de la mesure : pour le journal de référence du parti conservateur, le rétablissement

²¹ *Ibid.*, p. 219.

²² *Journal des débats*, 11 juillet 1850, p. 1

de la censure dans son état anté-1848 représente un mal nécessaire. Ses implications reflètent une méconnaissance de la publication journalistique :

mais il nous est permis de douter que M. de Tinguy, M. de Laboulie et ceux qui ont suivis soient suffisamment éclairés sur le mode d'existence et sur l'organisation du journalisme (...) Quand on dit que le gérant n'est pas le seul ni le vrai coupable, quand on parle de ces insulteurs publics auxquels on veut arracher le masque de l'anonyme, on ne prouve qu'une chose, la complète ignorance où l'on est des habitudes bonnes ou mauvaises qui constituent les mœurs du journalisme. (...) Règle générale, un insulteur public signe ses articles ; il écrit pour le scandale, et il signe pour ajouter au scandale ; il signe surtout pour dégager ou pour alléger la responsabilité du gérant, sinon devant la loi, du moins devant l'opinion publique. Voilà ce qu'on devrait savoir, quand on fait des lois sur la presse²³.

Le *Journal des débats* ne se résigne pas. La rédaction est sans doute à la manœuvre. Elle fait jouer ses réseaux au sein du Parti de l'Ordre, pour avancer un nouvel amendement : « Espérons qu'elle profitera de l'expédient qu'on lui propose pour corriger ce qu'il nous est permis d'appeler une surprise²⁴. »

Ces espérances sont déçues. La campagne des *Débats* et de l'ensemble de la presse française n'incite pas les parlementaires à envisager un compromis plus modéré ; elle radicalise leurs positions. Les *Débats* parviennent à convaincre un député conservateur influent, Charles de Charencey, de prévoir un dispositif atténué : la signature ne sera apposée que sur l'article manuscrit, transmis à la rédaction (et potentiellement exigible sur demande judiciaire). Si l'identité du rédacteur n'est plus protégée, l'essentiel est préservé : les pratiques textuelles journalistiques demeurent, en pratique, inchangées. La manœuvre ne passe pas inaperçue. Lors du débat du 11 juillet 1850, le député Laboulie reformule alors l'objectif initial de l'amendement Tinguy : il ne vise pas à mieux contrôler la presse, mais à la changer en profondeur.

J'ai un juge ; ce juge c'est un journal qui s'est donné à lui-même le mandat de me juger, car personne ne le lui a donné ; ce journal ne représente pas 50 ou 60,000 électeurs, il est très-heureux quand il a 15,000 abonnés : il les représente tout au plus, et cependant il nous juge, et, j'ajoute, il est plus fort que nous²⁵.

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, op. cit.*, p. 258.

Laboulie constate que les règles du jeu ont changé : l'introduction du suffrage universel renforce la légitimité de l'Assemblée. Elle ne représente plus un électorat de notables mais une large partie de la société française. Le quatrième pouvoir de la presse se trouve, par compensation, dévalorisé : les 150 000 exemplaires des journaux de Paris ne touchent, au mieux, qu'un demi-million de lecteurs ; la conversation collective mise en scène dans leurs colonnes n'implique qu'une petite minorité d'intellectuels et de journalistes. Pour Laboulie, il existe désormais un écart sensible entre la puissance du journalisme, son aptitude à peser sur les destinées du gouvernement et du pays, et son influence sociale réelle. Seule l'aura de l'écriture collective dissimule encore cette contradiction ; l'individualisation des articles y mettra fin.

Le journalisme, tel que vous le constituez en France, vous tue ; c'est une puissance devant laquelle vous reculez tous, c'est une puissance dont vous avez peur ; vous n'osez pas l'attaquer en face (...) Individualisez le journalisme, vous aurez émancipé la presse, parce que le journalisme n'est pas la liberté de la presse ; il est l'exploitation de la presse, il n'en est pas la liberté ; il est la tyrannie de la presse, il n'en est pas la liberté²⁶.

L'intervention de la presse modérée s'avère contre-productive. Loin d'amener les parlementaires à tenir compte des spécificités de la culture textuelle journalistique, elle encourage les projets de réforme structurelle. Les identités sociologiques priment désormais sur les identités idéologiques : l'abolition de l'anonymat fédère la droite et la gauche. L'amendement de Charencey suscite un rejet massif : 378 voix contre 255. Aux voix du Parti de l'Ordre, se sont jointes celles de républicains modérés, voire de radicaux-socialistes :

Proposée par un député légitimiste, l'obligation de la signature a été votée par une conjonction des extrêmes, réunissant les légitimistes et les républicains les plus convaincus. Cette coalition si disparate s'explique parce que les uns voulaient moraliser, les autres voulaient responsabiliser les journalistes. Tous espéraient tuer la presse-institution en dégageant ses journalistes du brouillard de l'anonymat²⁷.

Casimir Périer profite de cette fronde anti-journalistique pour faire passer une mesure souhaitée par les milieux d'affaires : la reconnaissance d'une forme de diffamation

²⁶*Ibid.*, p. 258-259.

²⁷Gilles Feyel, « La querelle de l'anonymat des journalistes, entre 1836 et 1850. Une étape dans la progressive prise de conscience d'une identité professionnelle ? », *op. cit.*, p. 28.

entrepreneuriale. La première mouture de l'amendement vise explicitement les articles discutant « les intérêts privés ou ceux d'entreprises industrielles ou commerciales fondées ou à fonder par des particuliers ou des compagnies ». La rédaction finale (qui compose l'art. 3 de la loi) retient une formulation plus vague :

Les dispositions de l'article précédent seront applicables à tous les articles, quelle que soit leur étendue, publiés dans des feuilles politiques ou non politiques, dans lesquels seront discutés les actes ou opinions des citoyens, et des intérêts individuels ou collectifs²⁸.

Avec cette ultime adjonction, le périmètre de la loi devient considérable. Tandis que l'article 3 (qui reprend l'amendement de Tinguy) en limite la portée aux articles « de politique, de religion et de philosophie », l'article 4 (qui reprend l'amendement de Casimir-Périer) concerne virtuellement l'immense majorité de la production journalistique (même le moindre fait divers discute « les actes ou opinions des citoyens »).

La réaction des *Débats* à ces derniers développements a dû, rétrospectivement, conforter les parlementaires dans leur choix. La dénonciation prend des accents de rupture idéologique : l'Assemblée conservatrice de 1849 a rompu le contrat qui la liait, implicitement au *Journal des débats*. Celui-ci se sent libre de reprendre sa liberté. Il n'est plus le journal d'un parti ; il redevient un acteur indépendant du jeu démocratique.

Nous avons osé penser que la presse modérée, par les services qu'elle a rendus depuis deux ans à la cause de l'ordre et de la société menacée, avait acquis quelques droits à la reconnaissance et à la sympathie de la majorité. Nous l'avons entendu ce Manifeste qui élève un mur de rancune, de discorde et de haine irréconciliable entre la tribune et la presse ; nous l'avons entendu ce cri de la guerre qui pose la presse comme l'ennemie, comme la rivale odieuse et enviée de la tribune²⁹ !

Parallèlement la reprise en main de l'Assemblée sur les productions journalistiques s'étend dans d'autres directions. Lors de la séance du 15 juillet 1850, le député Bianchi propose d'établir un impôt spécial sur les romans-feuilletons, au motif qu'il s'agit « d'une industrie qui déshonore la presse » et répand « le poison le plus subtil dans le sanctuaire de votre famille »³⁰. La mesure est adoptée, en dépit des réserves du rapporteur de la loi, Chasseloup-Laubat : il constate l'impossibilité de distinguer systématiquement le roman-feuilleton des autres formes d'écritures journalistiques : « si l'on

²⁸ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, op. cit.*, p. 268.

²⁹ *Journal des débats*, 12 juillet, p. 1

³⁰ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, op. cit.*, p. 329.

veut descendre dans la vérité des faits, on reconnaîtra qu'il est impossible de distinguer quelles sont les limites véritables entre le roman-feuilleton et l'histoire³¹. » Cette disposition marque l'aboutissement d'une « querelle du roman-feuilleton », sur fond d'opposition croissante entre un personnel politique confronté à la démocratisation de l'opinion et une littérature en voie de massification :

Industrialisation des médias, et par eux de la littérature, surgissement de l'opinion publique comme médiatrice entre une masse passive et un personnel politique actif aux proportions fort réduites, concurrence entre hommes politiques et écrivains pour l'exercice de la parole politique au sens le plus large, rôle capital des journaux comme enjeu de ce débat et de ce combat. Tels sont les termes de la controverse vive et nourrie dont le roman-feuilleton a été le catalyseur³².

Afin de lâcher du lest, Girardin propose à l'Assemblée de contrôler directement le contenu des comptes-rendus parlementaires avant leur publication.

Vous pouvez, par une organisation de rédacteurs sténographes, arriver à des comptes rendus sincères qui seront alors le correctif de cette partialité qui pourra se glisser dans les articles sur vos séances. Puisqu'il existe un contrôle pour les matières d'or et d'argent, pourquoi n'existerait-il pas un contrôle pour les matières de publicité³³ ?

Le 16 juillet 1850, la loi est définitivement adoptée — et sous sa forme plus défavorable à la presse. L'amendement de Casimir-Périer élargit la portée de l'amendement Tinguy ; le timbre sur le roman-feuilleton est institué.

10.1.2 De la loi à l'usage

Le vote d'une loi n'entraîne pas, mécaniquement, une transformation des usages et des pratiques textuelles. L'effet d'inertie est puissant : au fil des années, les communautés écrivantes cultivent un vaste répertoire d'automatismes, de procédés éditoriaux et de classifications stylistiques. La réforme de cet impensé de l'écrit exige des efforts récurrents et répétés.

³¹ *Ibid.*, p. 330.

³² Lise Dumasy, *La querelle du roman-feuilleton*, *op. cit.*, p. 10.

³³ *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale*, *op. cit.*, p. 303.

10.1.2.1 Une œuvre et ses auteurs

En septembre 1850, le gouvernement constate, deux mois après son adoption, la loi sur les signatures est moins la source d'une domestication de l'écrit périodique, que d'une grande confusion. Chaque titre adapte la nouvelle contrainte au gré de ses choix éditoriaux. À la mi-septembre 1850 *La Presse* se contente de signaler l'identité de ses rédacteurs dans un encart en première page (on parlerait aujourd'hui d'un "ours") ; *Le Siècle* utilise des abréviations ; le *Journal des débats* ignore délibérément cette régulation.

Le 25 septembre 1850, le *Moniteur* publie un rappel à l'ordre. Il dénonce les applications incomplètes ou fantaisistes et spécifie le mode d'emploi de la loi du 16 juillet :

Les dispositions de la loi du 16-23 juillet 1850 sont diversement interprétées par les journaux. Les uns mettent au bas d'un premier article la signature de l'auteur, et se dispensent de la mettre au bas des articles suivants. Les autres indiquent en tête de la première colonne les noms et les initiales de leurs principaux rédacteurs, et se contentent de mettre les initiales au bas de chaque article. D'autres enfin placent au bas des articles une signature précédée de ces mots : Pour le comité de rédaction.

Aucun de ces modes d'exécution ne satisfait aux prescriptions des art. 3 et 4 de la loi précitée (...) en se servant des termes : par son auteur, [le législateur] a voulu imposer à l'auteur ou aux auteurs l'obligation de se faire connaître et de répondre individuellement de leur œuvre ; il n'a pas pu entendre que cette individualité pût disparaître derrière la signature de l'éditeur responsable ou du fondé de pouvoir d'un comité de rédaction³⁴.

Le dernier paragraphe reflète parfaitement l'intention de l'amendement Tinguay. Le législateur tente de remodeler une culture textuelle, en reconfigurant l'agencement des rôles éditoriaux. Même la terminologie évolue : l'article a un *auteur* ou des *auteurs* ; il constitue une *œuvre* ; l'individualité constitutive de la personne de l'auteur ou de l'originalité de son œuvre ne peuvent se dissoudre dans la collectivité de l'écriture médiatique.

Le rappel à l'ordre s'accompagne d'une succession de jugements quelques semaines plus tard. D'après *L'Illustration* du 12 octobre 1850 (p. 1), le *Journal des débats*, l'*Événement*, le *Siècle*, le *National*, la *Gazette de France*, le *Courrier Français* et le

³⁴*Le Moniteur*, 25 septembre 1850

Peuple de 1830 sont « cités pour défaut de signature ». La presse conservatrice n'est pas épargnée : l'organe des milieux catholiques, *L'Univers* est concurremment visé par deux procès.

Comme le prévoyait le rapporteur de la loi, Chasseloup-Laubat, le feuilleté éditorial propre à la publication journalistique suscite des difficultés considérables. L'un des procès de *l'Univers* amène les juges à différencier les portions de l'article reproduites à partir d'une lettre d'un correspondant, synthétisées par le journaliste ou faisant l'objet d'une analyse originale. Et à cette grille de lecture déjà complexe, s'en ajoute une seconde : est-ce que l'article témoigne d'une discussion philosophique, politique ou religieuse ?

Ce tribunal a jugé qu'une lettre qui se borne à un simple narré de faits, sans être accompagnée d'aucune discussion de la nature prévue par l'art. 3 précité, n'a pas besoin d'être signée par son auteur et par le rédacteur ou le gérant du journal (...) Le même jugement décide, en outre, que lorsque le journaliste, au lieu de reproduire textuellement une lettre contenant une discussion de la nature énoncée dans l'art. 3, se borne à donner une analyse de cette lettre, ce résumé analytique devient l'œuvre du rédacteur lui-même, qui, dans ce cas, doit y apposer sa signature, puisque l'article contient une discussion politique, philosophique ou religieuse³⁵.

L'avocat de *L'Univers* souligne que la loi sur les signatures est totalement inapplicable pour les correspondances étrangères. La composition des articles fait intervenir d'innombrables collages issus de textes antérieurs :

Souvent un article inséré dans un journal, sous titre de correspondance, se compose de faits transmis par plusieurs lettres, faudra-t-il publier les noms de tous les correspondants et de toutes les personnes à l'étranger qui auront écrit à leurs amis ? car il arrive fréquemment, que ces derniers communiquent aux journaux des nouvelles de l'étranger pouvant intéresser le public français. Les correspondances ainsi réunies n'appartiennent plus à personne. Il ne peut y avoir de responsable aux yeux de la loi que le rédacteur qui les arrangees, remaniées et revues et en a fait un article unique. Sa signature est une garantie suffisante³⁶.

La grande presse parisienne décide de saisir la Cour de Cassation. L'avocat Portalis croit avoir identifié une faille légale dans le dispositif de Tinguay : en établissant un système de surveillance individualisé de la presse, elle contredit toute la doctrine juridique

³⁵Joseph Pierre Chassan, *Lois sur la presse depuis le 24 février 1848, avec des notes et observations*, *op. cit.*, p. 129.

³⁶*Journal des débats*, 19 octobre 1850, p. 3

antérieure, reposant sur la responsabilité exclusive du gérant³⁷. Le recours est rejeté en mars 1851.

10.1.2.2 Une circulation contrôlée

Ainsi confortée, la loi de Tinguay connaît une phase d'application maximale. Le droit de recopie est directement concerné : un jugement du 18 mai 1851 concerne la reprise de deux articles de *La République* et de *L'indépendance Belge* dans un journal régional, *La Constitution de l'Allier*, sans mention de la signature des auteurs originaux. L'avocat général plaide pour une traçabilité systématique des réutilisations : « l'article 3 de la loi du 16 juillet 1850 n'établit aucune distinction entre les articles paraissant pour la première fois et les articles passés dans d'autres journaux et reproduits. S'il n'en était pas ainsi, le but de cet article serait complètement manqué, car tous les jours on verrait reproduire dans les journaux des articles sans signature et qui ne présenteraient plus cette garantie qui s'attache nécessairement à l'auteur honorable et estimé, et qui s'éloigne de l'homme sans consistance et sans moralité³⁸. » Le jugement final n'est pas clair : la cour semble avoir exempté les reprises issues d'un journal étranger mais confirmé l'application de la loi s'agissant des quotidiens français.

La réforme de l'auctorialité journalistique entraîne une réforme du système de circulation documentaire. Lors d'un autre procès, un gérant se plaint des complications suscitées par la loi Tinguay : « si l'on admettait le système du ministère public, la rédaction des journaux deviendrait impossible³⁹. » La recopie devient une procédure laborieuse, nécessitant une vérification systématique de l'identité de l'auteur. À l'incitation des milieux journalistiques, le député Alfred Nettement tente d'assouplir le système. Sa proposition d'amendement introduit plusieurs exceptions pour consolider le droit de recopie.

Art. 2. Les correspondances venues des pays étrangers, et traitant des affaires de ces pays, pourront paraître sous la responsabilité et sous la signature du rédacteur en chef du journal, ou sous celle du rédacteur habituellement chargé, dans le journal, de traiter les questions politiques et étrangères.

Art. 3. La signature de l'auteur de l'article n'est obligatoire que dans le journal publicateur ; elle est facultative pour le journal reproducteur, qui devra seulement

³⁷ *Journal des débats*, 17 octobre 1850, p. 1

³⁸ *Journal des débats*, 18 mai 1851, p. 3

³⁹ Cité dans le *Journal des débats*, 27 novembre 1851, p. 2

indiquer le nom du journal auquel l'article est emprunté⁴⁰.

L'initiative n'aboutit pas. En juin 1851, l'actualité politique se focalise sur des préoccupations plus urgentes : le conflit ouvert entre le président Bonaparte et l'Assemblée dominée par le Parti de l'Ordre tourne à la crise de régime. Les milieux conservateurs redoutent un basculement de la majorité au profit de la gauche républicaine, voire socialiste lors des prochaines élections de mai 1852. Le coup d'État de décembre 1851 acte le passage de la République conservatrice à la République consulaire : élu pour un mandat de dix ans reconductible, le président gouverne directement, sans avoir à chercher l'assentiment de l'Assemblée, réduite à un simple rôle consultatif ; sa légitimité repose sur une convocation régulière de la population française ; le suffrage universel est rétabli.

10.1.2.3 La postérité d'une loi

Dans cette phase de transition vers le Second Empire, le contrôle de la presse est parachevé. Un décret organique du 19 février 1852 institue une autorisation préalable pour « l'établissement de tout journal ou écrit périodique traitant de matières politiques ou économiques ». La transmission de fausses nouvelles est pénalisée ; les comptes-rendus des débats parlementaires doivent se limiter à la reproduction des procès-verbaux. Dans ce système déjà très contrôlé, la loi sur les signatures perd de son intérêt. Le *Journal des débats* se fait ainsi l'écho de rumeurs d'abolition finalement démenties : « le Constitutionnel avait annoncé que la loi relative à la signature des articles était abolie. Le fait n'est pas exact : la loi Tinguay est maintenue sur ce point⁴¹. » Il y a d'ailleurs encore quelques éléments de jurisprudence au cours des années suivantes : en janvier 1853, l'imprimeur d'un feuilleton musical est condamné pour avoir fait figurer les seules initiales de l'auteur⁴².

Dans la mesure où elle faisait double emploi avec un arsenal judiciaire bien étoffé, la loi tombe graduellement en désuétude. Ses effets réels sont controversés. Dix ans plus tard, Eugène Hatin conclut qu'elle avait été surévaluée aussi bien par ses promoteurs que par ses détracteurs : « nous croyons que l'expérience a trompé les espérances des ennemis de la presse, les appréhensions de ses amis⁴³. » L'intellectuel socialiste Auguste Vermorel dénonce *a contrario* une influence insidieuse, qui a eu pour effet d'émietter

⁴⁰Cité dans le *Journal des débats*, 13 juin 1851, p. 1

⁴¹*Journal des débats*, 19 février 1852, p. 2.

⁴²*Journal des débats*, 19 janvier 1853

⁴³Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France, op. cit.*, p. 631.

l'espace public. Selon lui, les journalistes, en divulguant leur signature, cultivent leur notoriété personnelle au détriment des solidarités collectives :

les auteurs de la loi n'atteignirent pas le but spécial qu'ils poursuivaient, ils purent néanmoins s'applaudir de leur œuvre, car ils contribuèrent à détruire l'importance, la force et l'influence réelle de la presse. La loi sur la signature n'est pas un obstacle aux attaques méchantes ou basses, et ceux qui n'ont pas le courage d'attaquer à visage découvert ne sont pas embarrassés pour trouver des hommes de paille qui endossent la responsabilité de leurs articles. Mais en développant outre mesure la personnalité des écrivains, elle a enlevé à la presse le caractère collectif qui faisait sa véritable dignité et sa véritable grandeur ; les journaux sont devenus des organes personnels au lieu d'être les organes des partis⁴⁴.

Dans un discours sur l'anonymat de la presse, prononcé à Londres en septembre 1893, Émile Zola corrobore implicitement la thèse de Vermorel. La signature est devenu un trait culturel caractéristique de la presse française. Par contraste, la presse anglaise est restée fidèle à la pratique de l'anonymat : « si l'on mettait en regard un journal anglais, où pas un article n'est signé et un journal français où tout est signé, jusqu'aux faits divers parfois, je crois bien qu'on aurait en présence les deux races, avec ce que le tempérament national, les mœurs et l'histoire de ces cent dernières années les ont faites⁴⁵. »

10.1.3 La chronique boursière sous le régime de la signature

La chronique boursière est-elle concernée par la loi sur les signatures ? L'amendement originel de Tinguay semble les exempter : son périmètre se limite aux articles « de politique, de religion et de philosophie ». Par définition, le journalisme financier ne relève pas de ces catégories. Seulement, les frontières restent poreuses. Sous l'impulsion de Pereire, la chronique boursière a été façonnée par un discours idéologique : l'émancipation des nouvelles couches sociales par la démocratisation de l'investissement et du capital. La Bourse constitue jusqu'au dernier tiers du XIX^e siècle une institution politique : en dépit d'une ouverture croissante aux valeurs industrielles, la cote reste fortement structurée par les obligations publiques.

⁴⁴Auguste Vermorel, *Les hommes de 1851 : Histoire de la présidence et du rétablissement de l'Empire*, Décembre-Alonnier, 1869, p. 153.

⁴⁵Discours reproduit dans *Le Figaro* du 22 septembre 1893, p. 1

Cette portée politique de la chronique boursière transparait explicitement pendant certaines circonstances exceptionnelles. Lors de la Révolution de 1848, le successeur de Pereire, Jules Paton, transforme pour un temps la chronique en commentaire socio-politique du point de vue de la finance : « Nous regrettons d'avoir à enregistrer autant de circonstances, étrangères par leur nature, aux questions de finances qui préoccupent à un si haut degré l'attention publique⁴⁶. » La hausse de la rente est assimilée à un sondage favorable au tournant conservateur de la nouvelle République après la répression des journées de juin : « la hausse des Fonds publics est le premier gage de confiance que la nation ait donné au nouveau gouvernement⁴⁷. » Il encourage la formation d'une « conspiration des honnêtes gens » capable de rétablir la confiance publique dans le crédit de la France⁴⁸.

En mai 1849, la chronique des *Débats* se mue en libre commentaire électoral. Ancien sympathisant socialiste écrivant la chronique boursière du principal quotidien conservateur, Paton appelle à la formation d'un débat démocratique sincère entre les radicaux et le Parti de l'Ordre : « C'est aujourd'hui un débat plus nécessaire que jamais. Mieux vaut la tribune ouverte que fermée à des doctrines qui comptent malheureusement parmi leurs adeptes un grand nombre de citoyens hors d'état de les discuter⁴⁹. »

10.1.3.1 Intégrer la signature dans la chronique : des stratégies éditoriales différenciées

Dans son état final, la loi sur les signatures laisse encore moins de perspectives d'exemptions. L'article n°4, qui reprend un amendement de Casimir-Périer, intègre toutes les discussion des « actes ou opinions des citoyens, et des intérêts individuels ou collectifs » dans des feuilles politiques. La disposition est vague, mais la première formulation proposée par Casimir-Périer ne laisse pas de doute sur son extension à l'actualité financière : elle vise les articles évoquant « des intérêts privés ou ceux d'entreprises industrielles ou commerciales fondées ou à fonder par des particuliers ou des compagnies ». En vertu de cette intention explicite, les périodiques financiers ont fait l'objet de poursuites judiciaires. Un jugement rendu les 30 octobre et 15 novembre 1851 condamne ainsi l'éditeur du journal *L'Industrie* pour avoir republié des extraits d'une

⁴⁶ *Journal des débats*, 12 juin 1848, p. 4

⁴⁷ *Journal des débats*, 10 juillet 1848, p. 4

⁴⁸ *Journal des débats*, 3 juillet 1848, p. 4

⁴⁹ *Journal des débats*, 21 mai 1849, p. 4

correspondance sans créditer l'auteur original⁵⁰.

Après la publication du rappel à l'ordre du *Moniteur* et l'ouverture des premiers procès, l'*aggiornamento* s'accélère. En septembre, *La Presse* mentionne le nom d'Alphonse Lauvray dans un encart indiquant le personnel rédactionnel. Son identité de chroniqueur financier ne transparaît pas et la chronique reste anonyme. La chronique du *Constitutionnel* est signée à partir du lundi 30 septembre 1850, sous le nom « E.-H. Bourgoïn ». *La Presse* s'y met une semaine plus tard : la chronique du mercredi 9 octobre se conclut sur une mention « A. Lauvray ». *Le Siècle* et les *Débats* attendent quelques mois, mais la signature a des effets notables.

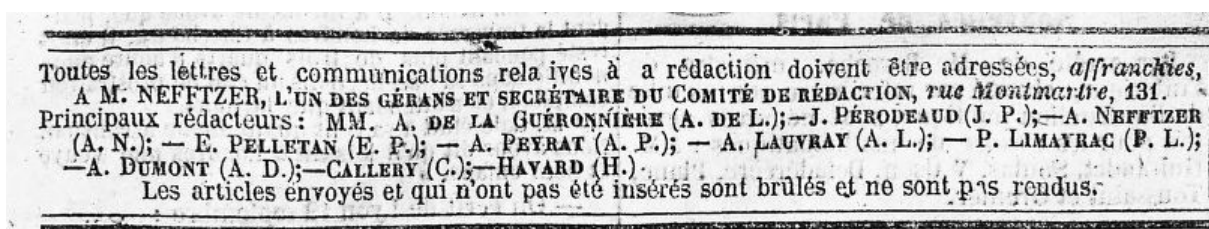


FIG. 10.2 : L'une des premières mentions d'un chroniqueur boursier dans un quotidien français : Lauvray dans *La Presse* du 16 septembre 1850, p. 2

10.1.3.2 La refonte du Siècle

Depuis le mois d'août 1850, le *Siècle* a introduit une refonte complète de sa structure éditoriale. Il se subdivise désormais entre une partie politique, une partie littéraire et une partie commerciale, comprenant une toute nouvelle "Revue Commerciale". La partie commerciale a la primeur de la une.

Le motif principal de ce tournant éditorial n'est évoqué qu'à demi-mot : face à une Assemblée résolument hostile à la presse, le *Siècle* fait profil bas. Par contraste avec les *Débats*, il ne peut invoquer une proximité idéologique avec le Parti de l'Ordre : sous la direction de l'homme politique Louis Pérée, il soutient les républicains modérés. Depuis la défaite de cette tendance aux élections de mai 1849, le journal ne dispose plus que d'une influence réduite dans les milieux parlementaires. Pour autant, il demeure le quotidien français le plus diffusé après le *Constitutionnel* (20937 abonnés en décembre 1852)⁵¹. En attendant des jours meilleurs, le journal tente une stratégie contournée

⁵⁰Cité dans le *Journal des débats*, 27 novembre 1851, p. 2

⁵¹Chiffres du commissaire-inspecteur à la librairie Gaillard reproduits dans Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *op. cit.*, p. 24.

assez similaire à celle des saints-simoniens : influencer sur les milieux d'affaires.

L'annonce de la nouvelle formule évoque ainsi une focalisation croissante des « esprits » vers l'actualité économique :

Depuis quelque temps malgré la vivacité des préoccupations politiques, les esprits inclinent de plus en plus vers les questions positives et pratiques auxquelles se rattachent tous les grands intérêts du pays. C'est pour satisfaire cette nouvelle et légitime exigence que nous avons fondé le *Bulletin financier, commercial industriel et agricole*⁵².

Initialement, la partie commerciale devait occuper la « troisième page du journal ». Dès le lendemain, elle est positionnée au tout début de l'exemplaire et s'étend sur la moitié de la une. Elle recourt au découpage suivant : un bulletin boursier selon la forme canonique fixée par le *Constitutionnel* au début des années 1830 (analyse globale des tendances, recension des principaux cours et tableau de cotation) ; un bulletin commercial subdivisé en de nombreuses sous-sections (cela va des « fourrages » à la « métallurgie »).

Avec cette nouvelle rubrique, le *Siècle* tente de réaliser un double programme.

Il présente un tableau de bord général de l'ensemble de l'activité économique et industrielle française : « Aucun journal quotidien n'avait encore publié chaque jour, de cette manière, et avec toute l'étendue qu'elles comportent, les différentes mercuriales de France et de l'étranger. C'est une lacune que le *Siècle* veut remplir⁵³. » Ces données actualisées quotidiennement permettront de « comprendre, dans son universalité, tout ce qui se rattache à l'industrie métallurgique elle-même⁵⁴. »

Chaque lundi, le tableau de bord laisse place à une « *Revue raisonnée* ». Elle comporte un récapitulatif « de chaque valeur, de chaque denrée, de chaque produit, de chaque marchandise, pendant la semaine écoulée ». Ce bilan possède également une dimension prospective : il « présentera en même les probabilités sérieuses de la semaine suivante ». Au sein de la *Revue*, la place de l'actualité boursière est d'abord restreinte : elle n'est concentrée dans aucune section spécifique (la taxinomie privilégie les denrées et les produits industriels : vins, savons, tissus, métaux) ; elle fait l'objet de notations de plus en plus fréquentes dans le commentaire général de l'ensemble des tendances qui ouvre la rubrique. Ildefonse Rousset compte sans doute déjà parmi ses contributeurs :

⁵²*Le Siècle*, 5 août 1850, p. 1

⁵³*Ibid.*

⁵⁴*Ibid.*

selon Alfred Sirven il entre au *Siècle* en 1849⁵⁵.

La « Revue commerciale » se présente d'abord comme une production entièrement anonyme. Le *Siècle* ne peut enfreindre longtemps l'astreinte de signature : en tant que quotidien républicain, il représente une cible de choix. À partir du début de l'année 1851, la Revue s'orne de deux signatures : Henri Agnu pour la Revue principale du commerce et Ildefonse Rousset pour la Revue de la Bourse. À cette occasion, la chronique d'Ildefonse Rousset prend son indépendance : le 20 janvier 1851, elle est disposée à la fin de la revue, sous le titre « Revue hebdomadaire de la Bourse ». En vertu de la nouvelle formule commerciale du *Siècle*, elle dispose d'une position éditoriale privilégiée, en toute première page du quotidien.

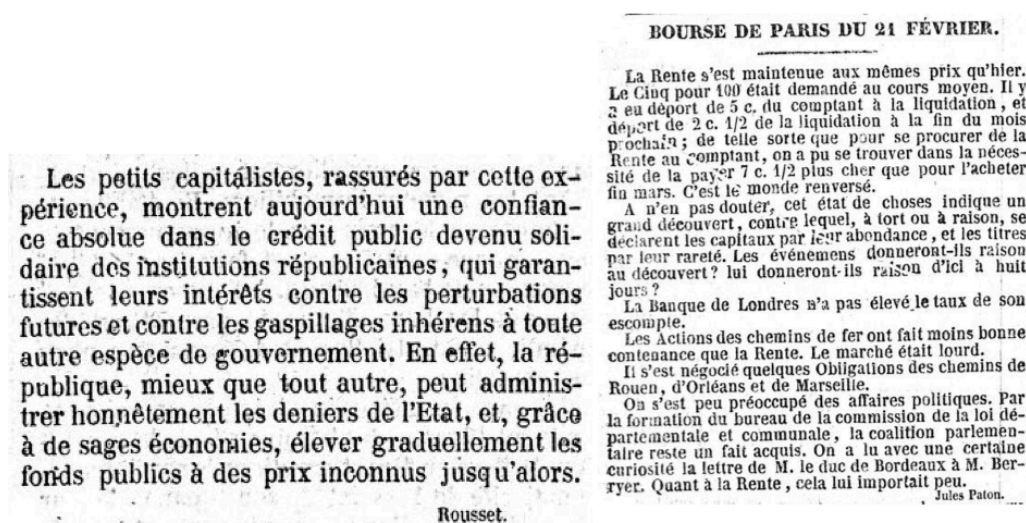


FIG. 10.3 : Les premières signatures de Rousset de Paton — respectivement issues du *Siècle*, 3 février 1851, p. 1 et du *Journal des débats*, 22 février 1851, p. 4

10.1.3.3 La signature comme révélateur éditorial

Les *Débats* se soumettent plus tardivement. Paton se résigne à endosser officiellement l'auctorialité de sa chronique qu'en février 1851. La pratique ancienne d'une écriture collaborative joue en défaveur d'une signature unique : à cette date, Pereire conseillait encore Paton ; les autres membres du cercle saint-simonien (Rodrigues, Enfantin...) continuaient peut-être de collaborer ponctuellement.

⁵⁵ Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. Le Siècle*, Paris : F. Cournol, 1865, p. 397.

Paton n'appose pas sa signature sur la totalité de la chronique. L'illustration n°10.1 montre qu'il ne revendique que la première partie analytique de la chronique ; la seconde partie, limitée à la recension des cours, demeure anonyme. Le divorce se trouve ainsi consommé entre les deux parties de la *Revue* : l'une relève d'une chronique autonome et originale, rédigée par un auteur bien identifié, l'autre ne constitue qu'une annexe du tableau de cotation.

La séparation couvait de longue date : dès la fin de l'année 1839, Pereire signalait à mot couvert sa frustration à l'égard d'un exercice purement formulaire, qui semble lui avoir été imposé par la rédaction des *Débats*. La loi sur les signatures n'expose pas seulement la personne du chroniqueur ; elle encourage une personnalisation de l'écriture. Les commentaires procéduraux sont d'emblée relégués à l'écart de la chronique principale ; leur disparition devient un processus irréversible. Les frontières textuelles se déplacent. La chronique boursière du Second Empire s'impose comme une œuvre individuelle.

10.2 Les trois fonctions du chroniqueur

La fonction auteur est une conséquence directe de la loi sur les signatures. Tout un réseau sémantique (entre *œuvre*, *auteur* et *signature*) concourt à consolider la position du bulletinier dans le tissu complexe de relations éditoriales préluant à la publication de la chronique boursière (entre influences idéologiques et conditionnements rédactionnels). L'affirmation de cette fonction auteur ne se réduit pas à l'intégration d'une signature. Elle change en profondeur les manières d'écrire en favorisant l'expression d'un style original.

Ainsi conforté, le bulletinier revendique d'autres fonctions éditoriales. Dans le *Presse*, Alphonse Lauvray se mue en reporter : il rédige sa chronique le jour même ; il l'écrit pendant que la Bourse se fait ; toute une scénographie informationnelle vient signifier cette contemporanéité. De son côté, Ildefonse Rousset du *Siècle* prétend incarner un intermédiaire démocratique. Il se positionne en représentant de la masse des petits actionnaires.

10.2.1 Une fonction-auteur : l'exemple de Jules Paton

Un auteur, une œuvre, une signature : tel est le mot d'ordre de la loi sur les signatures. Chaque article constitue une œuvre, chaque œuvre a son auteur, chaque auteur doit assumer son auctorialité et la signaler au public. Ce raisonnement circulaire n'ap-

paraît pas *ex nihilo* pour satisfaire le ressentiment anti-journalistique des parlementaires de la IIe République. Il correspond à une transformation plus profonde des représentations éditoriales : l'avènement de la propriété intellectuelle.

Plusieurs intellectuels appellent à élargir le régime très protecteur du droit d'auteur à d'autres créations. La loi du 19 juillet 1793 est conçue pour des productions artistiques : même si l'article n°1 étend son périmètre aux « écrits en tout genre », les dispositions suivantes retiennent des définitions beaucoup plus limitatives (le dépôt légal ne couvre que les « ouvrages de littérature et de gravure »). D'autres formes de propriétés sont également prévues, mais elles apportent beaucoup moins de garanties : le brevet ne dure d'abord que cinq ans et il est nécessaire d'en faire la demande (alors que la reconnaissance du droit d'auteur est effective dès la divulgation de l'œuvre). La notion de propriété intellectuelle est précoce en France. Elle apparaît dès le début du XIX^e siècle, dans des brochures appelant à une extension de la propriété industrielle⁵⁶.

À la fin des années 1840, un groupe d'économistes libéraux tente d'intensifier cet effort d'abstraction : tout travail intellectuel génère une production de l'esprit ; toute production de l'esprit doit pouvoir faire l'objet d'une propriété immatérielle ; la propriété immatérielle ne se distingue pas de la propriété matérielle : elle doit être permanente. En 1847 une revue, *Le Travail intellectuel*, préconise une série d'élargissements, incluant notamment les productions journalistiques : « Les journalistes qui débattent chaque jour des diverses classes de la société n'ont pas encore eu le temps de s'occuper d'eux-mêmes. Ce qu'ils n'ont pas fait nous allons le faire (...) L'œuvre ici trahit l'artisan : *Scripta manent*. Mais les journalistes ? direz-vous. Les journalistes ne sont pas plus introuvables que leurs confrères. Il n'est pas toujours besoin d'inscrire son nom au bas de tel ou tel article pour que ce nom coure de bouche en bouche⁵⁷. » Le rejet du communisme contribue à intensifier cette approche "propriétaire". Dans un ouvrage collectif aux allures de manifeste, *De la propriété intellectuelle*, l'économiste Jules Simon considère que toute forme de propriété limitée dans le temps ou dans son périmètre représente une concession aux théories communistes : « le droit étant certain, la société, de sa pleine puissance, le viole, parce qu'il la gêne, théorie commode, sur laquelle le communisme est fondé⁵⁸. » Les auteurs vont jusqu'à revendiquer une forme de propriété

⁵⁶Cf. par exemple, Louis-Augustin-François Cauchois Lemaire, *Des Trois Projets de lois sur les publications*, Paris : Brissot-Thivars, 1819, p. 166 et, plus tardivement, la théorie du *Monotaupole* exposée dans : Marcellin Jobard, *Nouvelle économie sociale ou monotaupole*, Paris : Mathias, 1844.

⁵⁷*Le Travail Intellectuel*, 15 septembre 1848, p. 4

⁵⁸Lettre de Jules Simon citée dans : Frédéric Passy, Victor Modeste et P. Paillottet, *De la propriété intellectuelle*, Guillaumin, 1859, p. VIII.

sur les concepts ou les informations (ainsi, selon Victor Modeste, les idées sont « par essence, appropriables⁵⁹ »).

L'autonomisation de la chronique boursière participe d'un environnement intellectuel favorable à l'affirmation d'un modèle éditorial structuré par l'auteur. L'évolution de la chronique des *Débats* est révélatrice. Le relâchement des affiliations saint-simoniennes libère Jules Paton des derniers liens qui le rattachaient à Isaac Pereire. Une série de ruptures éditoriales matérialise la personnalisation de l'écriture : le compte-rendu méthodique du cours des valeurs pendant la semaine s'efface définitivement.

10.2.1.1 L'évolution du collectif saint-simonien : l'expérience du journal *Le Crédit*

La signature parachève la transformation de la chronique boursière des *Débats* : d'expérience collaborative, elle se mue en rubrique personnelle. Au début des années 1850, Paton sollicite peut-être encore l'avis, voire les contributions, de son mentor, Pereire, et des autres membres du collectif saint-simonien. Sa nécrologie le suggère : « On peut d'ailleurs supposer que M. Isaac Pereire continua pendant assez longtemps de l'aider de ses conseils⁶⁰. » À l'appui de cette interprétation, la chronique du 6 mai 1850 emploie un pluriel ambigu : « d'après l'opinion de la Bourse, dont nous ne sommes jamais que les interprètes⁶¹. »

Ces interventions se raréfient progressivement. Les saints-simoniens disposent d'un nouveau support de communication privilégié : *Le Crédit*. Charles Duveyrier fonde ce journal le 1er novembre 1848, soit quelques mois après la liquidation de la SGA. Plusieurs échanges épistolaires préluant à la formation de cette nouvelle affaire, ont été conservés. Désappointé par le tournant conservateur de la République, Enfantin se passionne pour l'initiative. Il peine pourtant à susciter l'enthousiasme au sein de son réseau de disciples : l'échec de la SGA décourage les bailleurs de fonds habituels du mouvement (dont les frères Pereire).

Il prêta fortement son appui à Duveyrier pour la fondation d'un journal quotidien, *le Crédit*. Il aurait voulu que ses amis en fissent autant, mais il rencontra des objections à cause de l'affaire des annonces que la Révolution avait fait échouer⁶².

⁵⁹*Ibid.*, p. 176.

⁶⁰*Journal des débats*, 7 avril 1890, p. 8

⁶¹*Journal des débats*, 6 mai 1850, p. 4.

⁶²Claude-Henri de Saint-Simon et Barthélémy-Prosper Enfantin, *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, op. cit., p. 86.

Par l'intermédiaire de l'homme d'affaire lyonnais Arlès-Dufour, Enfantin met Duveyrier en contact avec le banquier Léopold Amail. Le lettre de Duveyrier à Amail explicite les motivations de l'entreprise. Le saint-simonisme a changé : il n'est plus une simple idéologie mais il s'est mué en force économique et sociale concrète.

En 1830, nous étions les *enfants des livres*, nous avons accumulé dans notre vie antérieure beaucoup de science : nous venions d'enfanter une doctrine [...] En 1848, nous étions les *enfants du monde*, mêlés à ses intérêts depuis quinze ans, nous avons accumulé beaucoup d'expérience, nous aspirions à gouverner [...] J'entend donc en rédigeant un journal faire œuvre de gouvernement⁶³.

À l'instar de la chronique boursière des *Débats* sous l'égide de Pereire, le nouveau journal se présente sous la forme d'une œuvre collaborative. Duveyrier le décrit à Amail comme un « cercle d'intimes et de voyageurs⁶⁴ ». À l'exception du feuilleton, les articles ne sont jamais signés. Reprenant un usage qui remonte au *Globe*, la rédaction privilégie les longues analyses, distillées en plusieurs épisodes. En mars 1849, Enfantin rédige une étude de la *Banque de France* en six livraisons⁶⁵.

Le journal tire d'abord parti du déclin de la presse républicaine, alors affaiblie par les politiques de censure du Parti de l'Ordre. Il ne parvient jamais à fédérer un large lectorat : maintenu sous la perfusion financière de quelques mécènes, il disparaît en août 1850. Les tiraillements idéologiques du saint-simonisme, écartelé entre une gauche toujours socialisante et une droite désormais proche des milieux conservateurs, nuisent à sa cohérence éditoriale.

Il semble qu'Enfantin n'ait pas tiré la leçon de l'échec du mouvement saint-simonien et de son rejet général lors des événements de 1831 à Lyon et qu'il persiste dans son erreur de stratégie : en refusant d'exprimer un choix politique clair, il se coupe des deux partis en présence⁶⁶.

À défaut de s'imposer, *Le Crédit* marque une étape déterminante dans la transformation du journalisme boursier au début du Second Empire.

Dans ce cadre éditorial saint-simonien, plusieurs futurs bulletiniers se familiarisent avec l'écriture périodique de l'actualité financière (Jourdan, Ducuing, Guérault, Mor-

⁶³Lettre d'Enfantin à Amail reproduite du 5 septembre 1848 reproduite dans *ibid.*, p. 88-89.

⁶⁴*Ibid.*, p. 91.

⁶⁵Alain Benausse, « Le taux d'intérêt chez les jeunes saint-simoniens », thèse de doct., Université Lyon 2, 2003, p. 331.

⁶⁶*Ibid.*, p. 331.

ville...) — nous reviendrons plus loin sur ce processus de reconversion⁶⁷. Leurs articles constitueraient des témoignages privilégiés de cette phase de formation. Dans la mesure où le titre est disparu trop tôt pour appliquer la loi sur les signatures, nous n'avons pu les identifier. Le journal publie également une petite chronique boursière, qui reste cantonnée à un simple descriptif des cours : sous une forme plus développée, elle aurait fait double-emploi avec les analyses financières détaillées.

Comme le soulignait Duveyrier à Amail, *Le Crédit* vise à acter une mutation interne du saint-simonisme : le passage du « livre » au « monde ». Le mouvement met en sourdine ses connotations idéologiques et religieuses. Pendant le Second Empire, l'option pragmatique prédomine : Michel Chevalier conseille Louis-Napoléon Bonaparte dès le lendemain du coup d'État et devient l'artisan du traité de libre-échange avec le Royaume-Uni. Loin de consolider le mouvement saint-simonien, *Le Crédit* met en évidence sa désintégration :

Il est vrai que ces journaux et ces journalistes ne s'affichent pas comme saint-simoniens et se situent seulement, à des degrés assez divers, dans la postérité de « la doctrine ». Les uns et les autres intègrent des acquis saint-simoniens à un vague esprit républicain qui constitue leur idéologie moyenne⁶⁸.

Ce détachement affecte la chronique boursière : l'affiliation idéologique se relâche. Il n'en reste qu'un vague sentiment d'appartenance. Ce reflux consolide par contrecoup un nouveau modèle éditorial, structuré autour de la figure de l'auteur indépendant.

10.2.1.2 Les étapes d'une auctorialisation

En novembre 1839, la chronique boursière hebdomadaire des *Débats* adopte une structure bipartite : une libre analyse des tendances boursières est, désormais, suivie d'un compte-rendu minutieux des évolutions des cours pendant la semaine. Des régimes stylistiques foncièrement distinct régissent ces deux formes.

Le compte-rendu s'inscrit dans la continuité directe des *commentaires tabulaires* accompagnant le tableau de cotation dans la presse quotidienne française depuis la fin des années 1820. Il reprend les principaux éléments de poétiques que nous avons pu dégager en nous intéressant au cas du *Constitutionnel* en 1829 : l'effet-liste (caractérisé par une série d'énumérations standardisées, potentiellement convertible en tableaux), une construction combinatoire (reposant sur l'agencement de formules récurrentes) et

⁶⁷En p. 485.

⁶⁸Roger Bellet, *G comme Hugo*, Université de Saint-Etienne, 1987, p. 25.

une syntaxe lexicale et concentrée (les phrases font l'économie des structures verbales ou propositionnelles).

L'analyse est de son côté une forme souple. Tout en s'accommodant de contraintes médiatiques (la périodicité, la collectivité de l'écriture) et discursives (le jargon et les expressions consacrées d'un discours spécialisé sur la Bourse), le chroniqueur module son répertoire lexical au gré de préférences stylistiques, d'aspirations intellectuelles ou de liaisons intertextuelles.

Cette configuration est fragilisée par la nouvelle répartition des rôles éditoriaux : le collectif saint-simonien se décompose au profit d'un auteur unique. Les fonctions de rédacteur en chef, de collaborateur principal et de collaborateur occasionnel convergent. Isaac Pereire sait qu'il conserve un appui solide en la personne de son ancien secrétaire — qu'il continue d'ailleurs de « conseiller » pendant quelques années encore. Il préfère se consacrer à d'autres activités : la mise en œuvre du *Crédit mobilier* et de ses journaux partenaires (*L'Opinion nationale*, *L'Industrie*).

La loi sur les signatures intensifie cette distorsion entre ordre textuel et ordre éditorial. Jules Paton n'appose sa signature que sur l'analyse : le compte-rendu demeure une production anonyme, non identifiée. L'attribution discriminante suggère que seule l'analyse constitue la chronique proprement dite ; ce qui suit n'est qu'un succédané de tableaux. Au cours de la décennie 1850, l'écriture de la chronique s'individualise au détriment de la recension procédurale. Ce processus d'auctorialisation est jalonné par deux ruptures : une migration de la chronique boursière de la fin vers le milieu du journal ; la disparition du compte-rendu.

Le 7 avril 1856, la chronique hebdomadaire quitte définitivement son emplacement usuel sous le feuilleton publicitaire. Villemessant crédite Paton de cette émancipation : « Peu à peu, le bulletin de Bourse, relégué presque au rang des annonces, prit sous sa plume une valeur et une importance qu'il devait moins encore à l'autorité financière du rédacteur qu'à la forme élégante et neuve dont il avait l'art de revêtir une matière aussi ingrate⁶⁹. » Une circonstance autobiographique corrobore cette attribution : dix jours avant le « déménagement » de la chronique, Paton réalise son plus beau « coup de Bourse ». Il procède à des achats massifs de rentes la veille de l'annonce de la signature du traité de Paris et de la fin de la guerre de Crimée. Bien que reposant sur un détournement illégal d'informations confidentielles, ce succès consolide la réputation du chroniqueur des *Débats* : la qualité de son réseau d'informateur est universellement reconnue.

⁶⁹*Le Figaro*, 9 novembre 1862, p. 5

En se déplaçant dans la partie éditoriale, la chronique hebdomadaire se sépare du tableau de cotation. La rubrique boursière quotidienne ne suit pas ce mouvement de migration : elle reste ancrée en dernière page. Les activités du chroniqueur se disjoignent selon leur régime de temporalité. Tous les jours, il conçoit encore son bulletin en anticipant le voisinage immédiat des cours. Toutes les semaines, il se livre à un exercice bien différent : une analyse entièrement déliée de tout référent tabulaire, qui se trouve généralement positionnée en troisième, voire en deuxième page, à proximité d'analyses littéraires ou politiques.

La disparition de ce voisinage privilégié remet en question le maintien du compte-rendu. Le 19 octobre 1857, il se fond dans l'analyse du chroniqueur. Les intitulés « Fonds publics français », « À terme », « Chemin de fer », « Valeurs diverses », etc. qui, pour certains d'entre eux, s'étaient maintenus sans discontinuer depuis 1839 disparaissent définitivement. L'intégration ne porte pas sur la totalité du texte. Paton ne sélectionne que les valeurs qui l'intéressent directement. Il indique explicitement que la mention procède d'un choix personnel :

Nous signalerons également les cours des valeurs suivantes, entrées sur les parquets du département : Mines de la Loire, 670 fr., soit 42 fr. de baisse ; Commentry, 300 fr. ; Côte-d'or, 400 fr. ; Navigation mixte, 1^{ère} série, 420 fr. ; 2^e série, 470 fr⁷⁰.

L'énumération respecte parfaitement la syntaxe informelle de la « grammaire de la liste » dans le français du XIX^e siècle⁷¹, comme en témoigne l'utilisation du point virgule comme délimitateur de ligne et de la virgule comme délimitateur des colonnes ou l'omission des verbes, désormais sous-entendus. Par rapport à une construction tabulaire, cette liste textualisée ménage quelques libertés : il est possible d'inclure des précisions complémentaires (le « soit 42 fr. de baisse »).

L'encadrement éditorial introduit par Paton matérialise une altération majeure. Le compte-rendu se décompose en fragments, réintégrés dans le flux d'une narration globale. L'auteur ne prétend pas établir une sélection objective, continuellement reconduite d'une semaine sur l'autre. Il ne présente que les éléments qu'il souhaitait signaler, parce qu'ils ont attiré son attention et/ou parce qu'il préjugait de leur intérêt potentiel pour le lectorat des *Débats*.

⁷⁰ *Journal des débats*, 19 octobre 1858

⁷¹ Cf. notre analyse de la chronique du *Constitutionnel*, en p. 268.

10.2.1.3 Le reflux des listes

L'analyse statistique des formules récurrentes apporte un éclairage complémentaire : la disparition de l'écriture formulaire n'est plus mesurée à l'aune de quelques grandes ruptures mais de transformations stylistiques de longue durée, qui peuvent anticiper sur certains choix éditoriaux. Nous avons repris le procédé utilisé plus haut pour évaluer l'ampleur de l'effet-liste dans le *Constitutionnel* : le texte est divisé en série de structures lexicales consécutives de longueur constante ; nous déterminons ensuite la proportion des structures fréquentes ; plus elle est élevée, plus le texte est formaliste (c'est-à-dire qu'il comprend, relativement, un grand nombre de formules récurrentes)⁷².



FIG. 10.4 : Taux des formules récurrentes fréquentes (+ de 10 occurrences) dans le corpus des *Débats* de 1838 à 1870.

Le graphique ci-dessus présente l'évolution de la proportion des structures à trois éléments consécutifs fréquentes dans la chronique des *Débats* de 1838 à 1840. Nous avons retenu une définition arbitraire pour la fréquence : plus de dix occurrences par an. Le parcours de cette courbe se découpe naturellement en plusieurs séquences.

À ses débuts, Pereire se sert de la rubrique pour promouvoir les idées financières

⁷²cf p. 268.

saint-simoniennes et accélérer leur circulation. En raison de ces prétentions intellectuelles, la place accordée à l'énumération procédurale des cours reste limitée (respectivement 12 et 9% de la chronique en 1838 et 1839).

Les années 1840 sont marquées par une tendance inverse. Plusieurs facteurs expliquent ce renforcement du formalisme : en novembre 1839, Pereire accepte d'intégrer un compte-rendu détaillé (peut-être à l'incitation des *Débats*) ; quelque mois plus tard (vers juillet-août 1840, selon un algorithme de classification automatisé), il se met en retrait et délègue l'écriture de la rubrique à des collaborateurs. En 1844, la rubrique atteint un maxima de 33,8 % de formules récurrentes : plus d'un tiers du texte se compose d'expressions toutes faites. Pendant quinze ans, le taux de formalisme reste, en moyenne, au-dessus de 20%. La dévolution définitive de la chronique à Paton (vers 1846-1847) n'a aucune incidence. La Révolution de 1848 n'entraîne qu'un interlude temporaire : dès que la Bourse rouvre, Jules Paton recommence à consigner méthodiquement les valeurs des titres.

Tout change pendant la seconde moitié des années 1850. La décrue est rapide : en 1854, les formules récurrentes représentent encore 26% du texte. Le taux descend à 21% en 1855, 18% en 1856, 14% en 1857, 9% en 1858 puis se fixe autour de 5% pendant la décennie 1860. Plusieurs expressions très courantes depuis les débuts de la chronique décroissent fortement : « ont baissé de » (de 194 occurrences en 1854 à 21 en 1858), « n'ont pas varié » (respectivement de 164 à 19)... Les connecteurs logiques privilégiés du compte-rendu sont également affectés : le mot "celle", souvent répété pour sous-entendre « les actions », est marginalisé.

Le déclin est bien plus marqué, si l'on tient compte de l'élargissement parallèle de la chronique : de 1436 mots en 1852, elle passe à 3360 mots en 1858. Nous avons en effet retenu un taux de fréquence fixe (plus de 10 occurrences) : dans un corpus de grande taille, des structures statistiquement peu fréquentes (moins d'une structure sur 8000) peuvent facilement dépasser ce taux ; elles ne seront pas reconnues dans un corpus de petite taille. Les 194 occurrences de la formule « ont baissé de » représentaient trente occurrences pour dix mille formules en 1854 ; le taux descend à moins de deux pour dix mille en 1858. C'est peut-être à cette déformation qu'il faut attribuer la résurgence temporaire du formalisme au début des années 1850. De 1852 à 1854, le déclin du compte-rendu n'est pas encore acté ; par contre, la chronique occupe une place éditoriale croissante dans le feuilleton (de 1436 à 1715 mots entre 1852 à 1855).

Tout ces facteurs (reflux des formules, allongement des textes, repositionnement à l'écart du feuilleton des annonces) convergent dans la même direction : vers une person-

nalisation de la chronique. Paton est parvenu à imposer certains choix éditoriaux au sein de la rédaction des *Débats* — voire, si il faut en croire Villemessant, son déménagement dans la partie éditoriale principale⁷³.

10.2.2 La fonction-reporter : Alphonse Lauvray

10.2.2.1 La Bourse, nouveau régulateur de la presse quotidienne ?

Deux ans après la loi sur les signatures, le développement de la chronique boursière est favorisé par une nouvelle contrainte légale : le régime de Louis-Napoléon Bonaparte exclut les journalistes du Parlement ; les périodiques ne peuvent que reproduire qu'un procès-verbal officiel. L'initiative suscite peu de controverses. Dans l'organigramme politique né du coup d'État, le pouvoir législatif joue un rôle subalterne. Il est disséminé entre différentes instances (le corps législatif, le conseil d'État et le Sénat) et ne peut s'opposer au Prince-président.

Les quotidiens repensent leurs cadres temporels. Jusqu'au coup d'État, les débats politiques dictent l'organisation de la journée : l'impression des journaux du matin attend la clôture de la séance parlementaire (qui se prolonge parfois pendant une partie de la nuit) et la mise en forme des retranscriptions. Les journaux du soir ne donnent que de premiers aperçus de la séance en cours.

Ce rituel bascule. Le 30 avril 1852, *La Presse* associe un prospectus à sa livraison quotidienne. Le titre de Girardin constate que la journée de travail des rédactions est bouleversée. Les journaux reçoivent le procès-verbal dès le matin. L'impression tardive n'apporte plus qu'un avantage temporel relatif.

Le procès-verbal officiel est livré aux journaux aussitôt qu'il est lu et approuvé ; ce qui a lieu au commencement de la séance. Le régulateur des journaux quotidiens a donc complètement changé ; maintenant ce n'est plus sur l'heure de clôture des Assemblée législatives qu'ils se règlent, mais sur l'heure de fermeture de la Bourse⁷⁴.

Les journaux du matin perdent leur privilège temporel. Ils ne contiennent « rien de plus que les journaux quotidiens qu'on a pu ouvrir *la veille* à 7 heures du soir⁷⁵. » Quinze ans après l'introduction du double marché, Girardin anticipe une révolution des

⁷³*Le Figaro*, 9 novembre 1862, p. 5

⁷⁴Prospectus associé à *La Presse* du 30 avril 1852, p. 1

⁷⁵*Ibid.*

temps de publication : de journal du matin, *La Presse* devient un journal du soir. La date exacte de cette conversion est incertaine. Les archives de la Bibliothèque Nationale de France ne permettent pas d'en juger : elles ne conservent généralement qu'une seule édition par jour. Hatin évoque une transformation « peu de temps après » la Révolution de 1848⁷⁶. Le journal a peut-être d'abord expérimenté un système hybride, associant une édition du matin et une édition du soir. Le prospectus du 30 avril 1852 signale que l'imprimerie réalise deux compositions — mais, dans les deux cas, en fin de journée.

De toute manière, la conversion est effective en avril 1852⁷⁷. Elle s'accompagne de la consécration d'un nouveau régulateur de l'emploi du temps rédactionnel : le Palais Brongniart. La cote officielle ferme à trois heures de l'après-midi, même si les agents de change continuent d'admettre les opérations à terme jusqu'à quatre heures⁷⁸. Par contraste avec la fin des débats parlementaires, ce nouveau *terminus ante quem* n'est pas seulement plus précoce ; il est constant et régulier. Le quotidien n'a plus besoin d'ouvrir une imprimerie pendant une nuit entière, afin d'anticiper les prolongations éventuelles des discussions parlementaires. Il institue un emploi du temps minuté. Dès la clôture de la Bourse, le tableau de cotation finalisé est expédié au bureau du journal et transmis aux ouvriers-compositeurs.

10.2.2.2 Publier le bulletin dans la journée

Que devient le bulletinier dans ce nouveau tempo médiatique ? S'il continue de remettre sa copie le lendemain, comme il a coutume de le faire depuis l'apparition de la chronique à la fin des années 1820, ses commentaires et analyses se détachent du tableau de cotation, avancé d'une journée. Il donne le récit de la Bourse d'hier alors que le lecteur a, sous les yeux, les cours de la Bourse d'aujourd'hui. Le bulletinier de *La Presse*, Alphonse Lauvray ne se résigne pas à cette dissonance temporelle : il change son mode d'écriture.

Dès le 29 avril 1852, la chronique boursière adopte un découpage horaire. Deux sections indiquent successivement les tendances de la cote à deux et trois heures (soit, respectivement à mi-temps de la séance et juste après la clôture). Le rythme de la narration en ressort radicalement altéré : Lauvray ne rédige plus un bilan *a posteriori* ; il retrace, « en temps réel » les inflexions de la cote. Les *incipits* de chaque section horaire

⁷⁶Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, *op. cit.*, p. 401.

⁷⁷Il est à noter que, jusqu'en mai 1855, *La Presse* utilise la datation du jour suivant : le numéro du 29 avril 1852 est publié le 28 avril au soir

⁷⁸Carine Romey, « Les opérations de bourse », *op. cit.*, p. 142.

présentent des arrêts sur image. Lauvray prend sur le vif le va-et-vient incessant des agents de change, des investisseurs et des spéculateurs : il situe les forces en présence, les hypothèses, les incertitudes et les bruits qui errent d'un point à l'autre du parquet.

2 heures — Le début de la Bourse a été fort animé. Le décret autorisant l'échange de 4 millions 1/2 de rentes 4 1/2 % en rentes 3 % donnait lieu à beaucoup de suppositions et de controverses. [...]

3 heures. — Les cours de la rente n'ont pas pu se raffermir, et il y a eu des ventes considérables jusqu'à la clôture du parquet⁷⁹.



FIG. 10.5 : La première chronique d'Alphonse Lauvray publiée dans la journée (*La Presse*, 29 avril 1852)

En apparence, le dispositif de Lauvray est dicté par des considérations pratiques : il écrit maintenant son bulletin dans l'urgence. *La Presse* sort à sept heures. En tenant

⁷⁹*La Presse*, 29 avril 1852 (imprimé le 28 avril), p. 3

compte des délais d'impression, il dispose au mieux d'une heure et demi pour arranger son texte. En commençant le travail de rédaction dès deux heures, alors que la Bourse n'est pas close, il dispose d'une marge supplémentaire. La section de trois heures se cantonne à un bref bilan général de la cote ; Lauvray réserve ses commentaires détaillés pour la section précédente, où il peut disserter plus à son aise.

Le découpage horaire détermine des choix stylistiques et littéraires. Lauvray joue de la contrainte pour ménager des effets de suspense. À deux heures, il souligne l'appréhension des rentiers face à l'éventualité d'une conversion de la rente : « C'est une sorte d'épée de Damoclès qui paralysait complètement les cours de la rente ». À trois heures, nous apprenons que cette menace a généré des « ventes considérables ».

De chronique, le bulletin de Lauvray se mue en "proto-reportage". Le suivi quotidien participe d'une série d'expériences entreprises au début du Second Empire, qui annoncent les investigations du journalisme d'information de la fin du siècle. Au cours de la même année 1852, Alexandre Privat d'Anglemont inaugure un journalisme d'"immersion", en relatant ses pérégrinations dans les bas-fonds de Paris. Sous le titre *Les industries inconnues*, sa série d'articles exalte « l'enquête sur le terrain et la perception directe⁸⁰ ». Un an plus tard, la déclaration de la guerre de Crimée entraîne l'envoi des premiers correspondants de guerre⁸¹.

Où se situe la césure entre le reportage, la chronique et le récit de voyage ? Marie-Ève Thérenty retient un critère temporel : le journaliste voyageur, sur le modèle de Théophile Gautier, se situe hors de l'actualité. Il arpente des lieux pittoresques et parseme sa narration de digressions diverses (anecdotes, contes, bavardages...). Le reporter ne s'abandonne pas à cette contemplation. Il couvre un événement en train de se faire : « Dans le reportage, la description pittoresque, loin de composer le morceau de bravoure de l'article, s'intercale comme un pis-aller dans les blancs de l'actualité, et signale plutôt la faille du reportage, voire sa faillite (...) On entre dans l'ère du voyage rapide, qui prend le pas sur la promenade culturelle⁸². » Alphonse Lauvray est l'un de ces voyageurs rapides. Il ne s'aventure pas loin : quelques centaines mètres séparent *La Presse* du Palais Brongniart. Ces déplacements restreints sont placés sous le signe de l'urgence, de la conception d'une écriture contemporaine des événements relatés. C'est par cette concentration du fait, de l'écrit et de la personne écrivante que la chronique

⁸⁰Jean-Didier Wagneur, « Portrait de Privat en « reporter » », *Autour de Vallès*, vol. 40, n° 23-38, 2010, p. 26.

⁸¹Cf. notamment ce mémoire détaillé : Véronique Juneau, « Poétique et fictionnalisation du reportage de guerre sous le Second Empire », mém.de mast., Université Laval, 2011

⁸²Marie-Eve Thérenty, *La littérature au quotidien*, op. cit., p. 294-296.

boursière préfigure la pratique du reportage moderne.

La présence physique du chroniqueur dans l'espace de la Bourse ne constitue pas une expérience inédite : Pereire, Paton et, de manière générale, le collectif saint-simonien des *Débats* s'y rendent régulièrement, voire systématiquement. Seulement, elle est maintenant surdéterminée. Par l'emploi du déictique temporel, Lauvray exprime un engagement formel : il est *là*, il a vu *ceci*. Sa réitération, d'un exemplaire à l'autre, crée un horizon d'attente : Lauvray vient à la Bourse tous les jours. À deux heures, chaque jour, le lecteur peut supposer qu'il est, en ce moment, en train d'arpenter la grande salle du Palais Brongniart.

L'effet de présence ne se limite pas à la personne du chroniqueur : elle affecte le texte. La section de deux heures feint l'incertitude sur telle tendance ou tel mouvement ; la section de trois heures précise leur résolution. Cette construction est purement rhétorique. Après la clôture, Lauvray a encore le temps d'amender le texte de deux heures — qui n'est peut-être même pas entièrement rédigé. Il préfère suggérer que chaque section compose un instantané. La section de deux heures est, au sens propre, une section *écrite* à deux heures, dans la Bourse, par la main de Lauvray. La preuve se trouve entre les mains du lecteur : il tient une reproduction, a priori fidèle, d'un texte daté du 28 avril 1852 à deux heures.

Le découpage horaire de la chronique de *La Presse* produit des effets analogues au dispositif d'énonciation médiatique décrit par Eliseo Véron dans un article de 1982. « Il est là, je le vois, il me parle » s'interroge sur les procédés rhétoriques mis en œuvre par les journaux télévisés. La multiplicité des énonciations possibles (du locuteur vers le spectateur, du présentateur vers un intervenant hors plateau) crée un réseau de légitimation réciproque. Les trois propositions du titre de l'article se confortent mutuellement : puisque je le vois, il est là ; puisqu'il est là, il me parle ; puisqu'il me parle, je le vois.

le dispositif d'énonciation du journal télévisé réussit à mettre *ce corps énonciatif qui nous dit les informations dans un rapport au réel, rapport homologue de celui que mon corps entretient au support de ce discours* : dans toutes ses variantes, le dispositif nous dit la même chose : le réel pour lui, présentateur, est identique à ce qu'il est pour moi, pour nous : un écran de télévision. Extraordinaire réussite, qui montre en même temps en quoi consiste le travail de production de réel des médias informatifs : la poids de vérité de l'image se mesure à sa capacité à exhiber les propriétés de son support : plus l'image est une image-télé, plus elle est crédible⁸³.

⁸³Eliseo Verón, « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, vol. 38, n° 1, 1983, p. 98–120.

10.2.2.3 Une série à succès : « On dévore le bulletin d'Alphonse Lauvray »

En 1853, un périodique littéraire, *L'Europe Artiste* évoque une population parisienne suspendue aux dernières livraisons du bulletin de Lauvray, comme aux derniers épisodes des *Mystères de Paris* dix ans plus tôt. La chronique boursière a des allures de roman-feuilleton du Second Empire :

La Presse et *La Patrie* voient s'accroître chaque jour le tirage de la veille. On dévore le bulletin d'Alphonse Lauvray comme on dévorait les *Mystères de Paris* à l'époque fortunée où florissait le roman-feuilleton. — Qu'a fait la rente ? et le Nord ? et le Lyon ? et le Strasbourg ? et le Crédit mobilier ? et le Crédit foncier ? et les Docks qu'ont-ils fait ? et les glaces d'Aix-la-Chapelle ? — Ces glaces merveilleuses dans lesquelles il ne nous a pas été permis de nous *Mirés* aussi souvent que nous l'eussions désiré ! Ainsi s'exprime la population parisienne, chaque soir, dans les rues, sur le boulevard, dans les cafés, dans les théâtres et dans les salons⁸⁴.

À l'appui de ce jugement, le rédacteur décrit une *chose vue* dans un salon parisien. Comme à l'accoutumée, la conversation roule sans but défini. Et puis, un portier apporte le dernier exemplaire de *La Presse*.

On se précipite douze mains suppliantes sont tendues vers le journal, c'est à qui lira le premier le bulletin financier de la journée. Plus heureux, plus adroit que les autres, M. E. D. s'empare de la feuille si ardemment convoitée, il déchire la bande, déploie le journal avec une ardeur fiévreuse, parcourt d'un œil avide le bas de la troisième page et fait entendre un effroyable jurement, le plus énergique, le plus accentué de la belle langue française. On se tait. On s'arrête. On se regarde. On se consulte⁸⁵.

Par-delà ses traits burlesques, l'épisode est révélateur d'un processus de légitimation sociale et culturelle. La chronique boursière n'est pas seulement une forme récemment reconnue (la loi sur les signatures n'a pas trois ans), mais une forme pionnière : elle se situe à l'avant-garde d'un nouveau régime de temporalité (quelques heures, à peine, séparent l'événement de l'impression) et d'un nouveau régime d'écriture (le reportage et, plus largement, l'ensemble des procédés de recréation *in vivo* du réel).

⁸⁴ *L'Europe Artiste*, 19 juin 1853, p. 1

⁸⁵ *Ibid.*

D'ailleurs, Lauvray fait école. Deux ans plus tard, le 18 août 1854, la chronique d'Ildefonse Rousset recourt au découpage horaire. Le procédé n'a pas l'excuse de la commodité. Journal du matin, le *Siècle* s'imprime dans la nuit ; le bulletinier a toute la fin de la journée pour reporter et structurer ses notes. Pourtant, la présence du chroniqueur est encore plus marquée. Les *incipits* de chaque section en témoignent :

2 heures. — La Bourse a débuté dans de bonnes dispositifs et ces dispositions favorables se sont maintenues jusqu'ici [...]

3 heures — La fin de la Bourse a confirmé le début. La hausse l'a emporté complètement⁸⁶.

Ce qui était fortement suggéré dans la chronique de Lauvray devient explicite. L'expression « jusqu'ici » insiste doublement sur la présence du chroniqueur et sur l'incertitude de la situation présente : Rousset est, à deux heures, à la Bourse ; le bulletin a, dans son intégralité, été rédigé aux alentours de deux heures ; il ne peut rien dire sur ce qui va suivre ; d'ailleurs le nouveau texte de trois heures vient « confirmer le début ».

10.2.3 Un intermédiaire démocratique : Ildefonse Rousset

À l'instar d'Isaac Pereire et d'Alphonse Lauvray, Ildefonse Rousset crée un modèle emblématique : il incarne le tournant *individualiste* de la chronique à la suite de la loi sur les signatures. Certaines circonstances éditoriales ont facilité sa tâche. Il devient le bulletinier attitré du *Siècle* alors que le journal entreprend de privilégier l'actualité économique (section 10.2.3.1) : la nouvelle *Revue commerciale* a les faveurs de la première page (section 10.2.3.2).

10.2.3.1 Concrétiser la démocratisation financière

Dès le début du XIX^e siècle, la société française anticipe une démocratisation de l'échange financier. La réforme boursière de 1801 s'inscrit dans la perspective de cet "attendu". Le Consulat crée un réseau considérable de Bourses de province, disséminé sur tout le territoire, pour gérer des volumes d'échange encore très modestes⁸⁷. Les productions littéraires se font l'écho de ces prévisions. Dans les années 1820, drames, comédies et vaudevilles décrivent une fascination populaire pour la Bourse : serviteurs et employés consultent fiévreusement le cours de la rente⁸⁸.

⁸⁶*Le Siècle*, 18 août 1854, p. 1

⁸⁷Cf. p. 91.

⁸⁸Cf. p. 230.

En 1850, l'anticipation se réalise. Des épargnants plus modestes commencent à placer régulièrement leurs économies sur des valeurs mobilières. Ce désenclavement se déploie dans plusieurs dimensions : géographique (de Paris vers la Bourse), sociale (des classes aisées vers les milieux populaires) et culturelle (des communautés marchandes spécialisés vers les investisseurs occasionnels).

La population des épargnants évolue fortement au cours du XIX^e siècle : alors que seule la classe aisée pouvait se permettre la constitution d'une épargne mobilière substantielle au début du siècle, elle ne stimulait que modérément ce type de placements du fait du maintien d'un goût prononcé pour les biens fonciers et immobiliers. On voit apparaître durant la seconde moitié du siècle une nouvelle race d'épargnants : population aux ressources plus modestes, qui, sauf l'éventuelle acquisition du logement (qui n'est pas accessible à tous), thésaurise jusque-là sa maigre épargne faute de placements adéquats et surtout de sensibilisation à la notion même d'épargne (avec l'idée de rendement qui la sépare de la thésaurisation)⁸⁹.

De 1820 à 1847, la stratification sociale des épargnants évolue modestement⁹⁰. L'accroissement global du capital boursier parisien repose encore majoritairement sur les investissements des *propriétaires*, détenteurs de terre ou de grands biens immobiliers : en 1847, ils détiennent plus de 59% des valeurs mobilières⁹¹. Ce tableau général ne révèle qu'une démocratisation très partielle dans la détention des titres. Il est peut-être déformé par la date choisie : l'année 1847 marque un reflux général des capitaux, dans un contexte de crise financière globale. Or les propriétaires privilégient les placements de long terme, alors que les "nouvelles couches" pratiquent des investissements occasionnels.

La Révolution de 1848 accélère les évolutions. La rente s'effondre ; la haute banque hésite à s'en porter acquéreur, d'autant que, à l'image de la nouvelle génération d'opérateurs financiers symbolisées par les frères Pereire, elle diversifie ses investissements au profit du secteur industriel. L'État modifie ses pratiques d'émission. Il ne cherche plus à placer par anticipation les titres de rente auprès de quelques grands banquiers, mais ouvre une souscription publique. Le mouvement de dissémination est sans précédent : le nombre d'inscriptions de rentes est multiplié par trois, passant de 291 808 en janvier

⁸⁹Zheng Khang et Thierno Seck, « Les épargnants et le marché financier », *op. cit.*, p. 313.

⁹⁰Nous reprenons les données reconstituées par : Adeline Daumard, *La Bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, *op. cit.*.

⁹¹Zheng Khang et Thierno Seck, « Les épargnants et le marché financier », *op. cit.*, p. 328.

1848 à 823 710 en janvier 1850⁹². Ce chiffre ne correspond pas au nombre de rentiers (il peut y avoir plusieurs inscriptions par émetteurs), mais les deux mesures sont corrélées : parallèlement, l'investissement moyen par rente décroît brutalement (il passe de 738 à 271 francs), ce qui suggère une démultiplication des petites épargnes⁹³. À la fin du Second Empire, il y aurait 550 000 à 600 000 rentiers pour 1,2 millions d'inscription. Si l'on reporte la même proportion de un demi, la population de rentiers passerait de 145 000 à 410 000 de 1848 à 1850.

Le chroniqueur financier s'adresse à deux publics de taille comparable : les 150 000 exemplaires de la presse parisienne sont peut-être lus par 500 000 personnes ; ce lectorat correspondant à une élite intellectuelle et économique élargie se recoupe sans doute largement avec les 410 000 rentiers. *Le Siècle* se situe à l'avant-poste de ces expansions conjointes. Grâce à son aura de grand quotidien d'opposition, il devient le premier quotidien français à tirer à plus 50 000 exemplaires à partir des années 1860⁹⁴.

10.2.3.2 De la librairie à la Bourse : l'itinéraire d'Ildefonse Rousset

Comme Paton, Rousset est une personnalité multiple. Il concentre à lui seul les *traits* caractéristiques de la population des bulletiniers : une formation littéraire, un engagement passé de révolutionnaire ou de socialiste plus ou moins abjuré, une implication graduelle dans les milieux financiers, en apprenant « sur le tas ».

Rousset naît à Paris en 1818⁹⁵. Il a fait de « bonnes études⁹⁶ » au collège Stanislas où il croise le futur éditeur de Jules Verne, Hetzel⁹⁷. Il se destine à une carrière de libraire : il est recruté par Léon Curmer en 1836, puis ouvre sa propre librairie dès l'année suivante au 76 rue Richelieu. Dans l'édition de 1842 de *L'Annuaire général du Commerce* la maison Rousset est mentionnée comme fournisseur officiel de « S. A. R. madame la duchesse d'Orléans ». Elle se spécialise apparemment dans le commerce des beaux livres : « maison spéciale pour livres de mariage, étrennes, etc., etc., heures, paroissiens, riches reliures, livres de bibliothèques, etc.⁹⁸ ». La qualité des reliures est très appréciée des bibliophiles : « Les reliures de Rousset ont une fraîcheur et un fini vraiment

⁹²M. Marion, *Histoire financière de la France depuis 1715*, vol. 5, Rousseau, 1928, p. 275.

⁹³Zheng Khang et Thierno Seck, « Les épargnants et le marché financier », *op. cit.*, p. 334.

⁹⁴Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *op. cit.*, p. 29.

⁹⁵Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. Le Siècle*, *op. cit.*, p. 397.

⁹⁶*Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5

⁹⁷Victor Hugo et Pierre Jules Hetzel, *Correspondance entre Victor Hugo et Pierre-Jules Hetzel : Publication de "Napoléon-le-Petit" et de "Châtiments. 1852-1853. I*, Klincksieck, 1979, p. 24.

⁹⁸*Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, Firmin-Didot frères (Paris), 1842, p. 534.

superbes⁹⁹. » Rousset correspond avec plusieurs figures intellectuelles notables, telles que Théophile Gautier¹⁰⁰. Il cède quelques années plus tard son commerce à Hetzel et se lance dans les affaires : « C'est par la porte de la coulisse qu'Ildefonse Rousset a fait son entrée dans le bulletin¹⁰¹. »

Bien que ses activités de libraire le mettent un temps en contact avec la famille royale, Rousset est républicain. Ses convictions semblent ancrées de longue date : en 1848, il ironise sur les « républicains de la veille¹⁰² ». Dans la tourmente révolutionnaire de 1848, le libraire se révèle homme de presse. Avec le soutien financier de son ancien condisciple Hetzel, Rousset fonde deux titres au cours de l'année qui suit : le *Spectateur républicain* et la *Revue comique*. Il attire des collaborateurs de qualité tels que l'écrivain Gérard de Nerval ou le photographe Nadar. Au sein de la presse républicaine, ses deux titres sont plus proches de l'aile radicale-socialiste de Blanc et de Ledru-Rollin que des modérés de Cavaignac. Une collection de *Choses quelconques* publiées anonymement dans la *Revue Comique* dénonce par exemple le climat d'affairisme qui a prospéré pendant la Monarchie de Juillet : « Vous avez semé l'indifférence et le culte des intérêts matériels, ne vous étonnez pas de ce que vous recueillez. Vous avez parlé argent, actions, jeux de Bourse, on vous répond salaire, heures de travail, etc.¹⁰³ ». L'attribution de ces écrits à Rousset paraît plausible : selon Justin Delaunay (alias Hippolyte de Villemessant, dans *Le Figaro*) il était « l'âme du journal », et, en l'absence de toute signature, son rédacteur par défaut¹⁰⁴.

Rousset collabore aussi à un journal belge, *L'Indépendance belge* — ironiquement surnommée la *Dépendance française* en raison de sa francophilie affichée¹⁰⁵. Sous la direction du républicain Léon Bérardi, le quotidien se dote d'un important réseau de correspondants parisiens. Publié à l'étranger, il permet à ses rédacteurs français de s'exprimer librement, alors que la censure est rapidement rétablie après l'intermède révolutionnaire : il « ne ménagea pas ses critiques au *Second Empire*¹⁰⁶. ».

Proche des milieux d'affaires, l'*Indépendance* développe sa couverture médiatique de

⁹⁹ *La Sylphide*, 5 décembre 1842, p. 28

¹⁰⁰ Théophile Gautier, *Correspondance générale*, vol. 3, Librairie Droz, 1988, p. 793.

¹⁰¹ *Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5

¹⁰² *Revue comique à l'usage des gens sérieux*, Paris : Dumineray, 1848, p. 5.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 14.

¹⁰⁴ *Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5. Sur le cas particulier des portraits de bulletiniers du *Figarovoiron*, plus loin, p. 459.

¹⁰⁵ Marie-Thérèse Bitsch, *La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914*, Publications de la Sorbonne, jan. 1994, p. 276.

¹⁰⁶ Yvon Leblicq, « Un exemple de vénalité de la presse bruxelloise : les travaux d'assainissement de la Senne (1865-1868) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 54, n° 2, 1976, p. 491.

l'actualité économique. Bérardi propose à Rousset un poste de correspondant financier : « il faut avouer qu'au temps où M. Rousset tenait l'emploi de correspondant financier de l'Indépendance belge, ses phrases avaient une tournure franche et corsée qu'on leur cherche en vain dans le *Siècle*¹⁰⁷. »

Rousset quitte *L'Indépendance belge* dans des circonstances troubles. D'après De-launay/Villemessant, ses accointances avec le financier Jules Mirès auraient déplu à la rédaction : « Un nuage, surgi du côté de la rue Richelieu, troubla ces relations amicales, et rompit les liens qui l'unissaient à l'Indépendance. Ce fut le moment où M. Ildefonse Rousset fit l'ornement des fêtes sardapalesques de l'hôtel Mirès, dont le buffet, ruisseau de nectar et d'ambrosie, était l'objet de ses prédilections¹⁰⁸. » Grâce à un excellent réseau professionnel, il trouve un emploi plus prestigieux : en 1849, il devient le bulletinier du *Siècle*. Nous pouvons ainsi supposer que l'un de ses associés du *Spectateur républicain*, devenu le rédacteur de la rubrique (anti-)religieuse du *Siècle*, Louis Jourdan, a contribué à ce recrutement¹⁰⁹. L'expansion soudaine de la partie commerciale, dès l'année suivante, renforce considérablement ses attributions.

Peut-être à l'incitation de son ami Nadar, Rousset se passionne pour un art émergent : la photographie. En 1867, il publie des *Études photographiques*, préfacées par son collègue et ami, Louis Jourdan. Son employeur, *Le Siècle* lui consacre logiquement une recension favorable : « Voilà maintenant que deux de nos collaborateurs du *Siècle*, MM. Ildefonse Roussel, et Emile de la Bédollière, nous invitent à faire avec eux le Tour de marne, aux canotiers si cher ! Pour devenir un photographe hors ligne, M. Ildefonse Rousset n'a eu qu'à le vouloir ; quant à Emile de la Bédollière, il est poète aimable et charmant conteur, en même temps que le grave publiciste que vous connaissez¹¹⁰. » Rousset ne s'est jamais aventuré à photographier des paysages urbains. Sa fréquentation de longue date du Palais Brongniart et la textualisation récurrente de cet espace dans la chronique (en particulier à la suite de sa transformation en reportage) aurait pu affûter son regard photographique — puisque pour s'initier à cette pratique il « n'a eu qu'à le vouloir ».

¹⁰⁷ *Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5

¹⁰⁸ *Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5

¹⁰⁹ Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France*, Paris, 1862, p. 24.

¹¹⁰ *Le Siècle*, 21 avril 1867, p. 3

10.2.3.3 Chroniquer l'émergence des petits capitalistes

L'utopie boursière d'Isaac Pereire se plaçait d'emblée sous le signe d'une démocratisation de l'investissement. La crise financière de 1838 met un terme à ces espérances. Pendant les années 1840, la chronique collaborative des *Débats* témoigne de sa frustration à l'égard des résistances apposées à l'intégration des « petits capitalistes » : « On éloigne les petits capitalistes des souscriptions, parce que, ne pouvant recourir au crédit, ils seraient obligés, pour négocier leurs récépissés selon leurs besoins ou leurs convenances, de subir les lenteurs et les frais considérables d'un acte authentique¹¹¹. » Dès 1849, Jules Paton pressent que la grande dépression de 1846-1848 a eu un effet inverse. En déstabilisant profondément les structures du marché, elles lèvent la plupart des restrictions opposées à l'intégration des petits porteurs : « nous devons dire que la baisse qui a découragé et ruiné les spéculateurs n'a nullement épouvanté les petits porteurs, et qu'elle a même stimulé le zèle des petits capitalistes¹¹². »

Le « petit capitaliste » est le grand thème commun de notre corpus synchrone de 1851-1852. Paton, Lauvray, Bourgoïn et, surtout, Rousset insistent également sur ce bouleversement de grande envergure. Bourgoïn constate que la démocratisation constitue un gage de stabilisation : « Les gros capitalistes ont vendu, remplaçant leurs inscriptions par des fonds russes ou hollandais, dont les cours se sont élevés par l'effet de ces fréquents arbitrages, Les petits capitalistes, au contraire, peu soucieux du présent et plus confians dans l'avenir, sont restés impassibles¹¹³. » Cette dissémination accrue fascine Lauvray : « Ces inscriptions se sont fractionnées à l'infini : elles ont été achetées par les petits capitalistes, entre les mains desquels elles sont pour ainsi dire immobilisées¹¹⁴. » En se massifiant, la cote s'émancipe des incertitudes nées des événements politiques : « Il y aussi la confiance illimitée des petits capitalistes, qui donnent tous les jours un coup d'épaule au crédit public, et le soutiennent en dépit du poids des événements¹¹⁵. »

Rousset ne se borne pas à décrire ce mouvement structurel. Commencant à écrire en janvier 1851, il construit son statut d'énonciateur dans la perspective d'une double démocratisation du lectorat et de l'investissement financier. La première « Revue hebdomadaire de la Bourse » d'Ildefonse Rousset paraît le 20 janvier 1851. Le *Siècle* est, alors, en pleine restructuration, suite au décès prématuré de son rédacteur en chef,

¹¹¹ *Journal des débats*, 31 mars 1843, p. 4

¹¹² *Journal des débats*, 4 juin 1849, p. 4

¹¹³ *Le Constitutionnel*, 28 avril 1851, p. 3

¹¹⁴ *La Presse*, 20 octobre 1851, p. 3

¹¹⁵ *Journal des débats*, 24 novembre 1851, p. 4

Louis Perrée. Une assemblée générale extraordinaire confie la direction du journal à un *triumvirat* : le gérant Placide Tillot dirige également la partie industrielle et commerciale ; Leonor Havin est nommé rédacteur en chef et gère la partie politique ; enfin, Louis Desnoyers conserve l'administration de la partie littéraire (à laquelle il participe depuis la fondation)¹¹⁶. La loi sur les signatures incite actionnaires et rédacteurs à opter pour une structure décentralisée :

L'obligation de la signature pour les rédacteurs a changé, il ne faut pas se le dissimuler, la constitution intérieure du journalisme. Dans certains journaux, le rédacteur en chef est, en quelque sorte, un autocrate. Ce système à ses avantages : le rédacteur en chef imprime à l'opinion du journal une direction plus vigoureuse, plus unitaire ; mais on a souvent à craindre qu'un peu de despotisme ne se glisse dans la rédaction, que l'indépendance des rédacteurs ordinaires ne soit quelquefois atteinte et qu'ils ne soient quelquefois que les porte-paroles obligés du directeur politique¹¹⁷.

En tant que chroniqueur boursier, Ildefonse Rousset travaille sous la supervision du dirigeant de la partie commerciale, Placide Tillot. Tillot a longtemps exercé le métier de négociant, avant de rejoindre le conseil de surveillance du *Siècle* en 1842 : « C'est dans l'industrie et par un travail de tout les jours, que M. Tillot a acquis une fortune indépendante, et qui, outre son caractère plein d'honneur, nous assure de son désintéressement¹¹⁸. » Tillot continue d'assumer les fonctions de gérant et, vraisemblablement, d'administrer ses investissements personnels. Avec un tel cumul, nous supposons qu'il n'a exercé qu'un contrôle limité sur les publications de la partie commerciale — ce désengagement serait d'ailleurs cohérent avec la profession de foi de l'assemblée générale de janvier 1851.

La structure rédactionnelle des premières *Revue*s de Rousset témoigne d'une grande liberté d'écriture — sans doute supérieure à celle dont dispose Jules Paton ou Alphonse Lauvray. En 1851-1852, elles ne comportent qu'une analyse, sans thème prédéfini, de l'actualité boursière : il n'y a aucune astreinte de compte-rendu systématique de l'évolution de chaque valeur. En lieu et place de ces canevas imposés, Rousset se livre à un exercice inhabituel : une chronique boursière politique. Les valeurs industrielles ne sont jamais évoquées pendant les huit premières revues. Celles-ci sont, tout entières, consacrées à la rente et aux dissensions croissantes entre l'Assemblée, dominée par le

¹¹⁶Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France, op. cit.*, p. 10.

¹¹⁷*Le Siècle*, 27 janvier 1851, p. 1

¹¹⁸*Ibid.*

Parti de l'Ordre et la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. Ainsi, le 24 février, un long paragraphe dénonce les campagnes de déstabilisation menées par les bonapartistes (aussi appelés décembristes).

Comme Infantin ou Pereire dans les années 1820-1830, Rousset développe une interprétation idéologique des mécanismes financiers. Son utopie boursière se fonde sur la masse "régulatrice" des investisseurs occasionnels, les petits capitalistes. En multipliant les achats au comptant, ils expriment un soutien de long terme aux nouvelles institutions nées de la révolution de février. Les menées contre-révolutionnaires des trois droites (légitimiste, orléaniste et bonapartiste) passent ; la république demeure.

La constitution est là qui sauvegarde tous les intérêts, et le pays se montre très convaincu qu'aucun parti n'osera maintenant en transgresser les dispositions fondamentales. La fermeté des fonds publics et leur progression ascensionnelle sont la preuve évidente de cette conviction¹¹⁹.

Ce républicanisme structurel des petits capitalistes contraste avec l'agitation incessante des spéculateurs professionnels. Escomptant des gains rapides, ceux-ci surveillent et amplifient les bruits et les rumeurs de changements de régime : « tandis que la spéculation, placée plus près du centre gouvernemental, se laisse facilement impressionner par les moindres incidens politiques, l'argent de l'épargne poursuit son chemin, sans prendre souci de querelles qui, il faut bien le reconnaître, n'émeuvent que médiocrement la population¹²⁰. »

Ce travestissement politique de la chronique boursière facilite son intégration en première page. Il répond parfaitement au programme sous-jacent à la partie commerciale du *Siècle* : contourner la censure en développant une rubrique financière.

10.3 L'émergence d'une communauté de pratiques

Nous n'avons étudié les effets du modèle éditorial codifié par la loi sur les signatures qu'à un échelon individuel. L'analyse trois fonctions (auteur, reporter et démocratique) reconstituées dans la section précédente est révélatrice : nous avons associé à chacune de ces fonctions un chroniqueur particulier. Or, le début du Second Empire marque aussi une expansion considérable du nombre de bulletiniers : le recrutement d'un journaliste spécialisé dans la couverture de l'actualité financière devient une pratique standardisée.

¹¹⁹ *Le Siècle*, 10 février 1851, p. 1

¹²⁰ *Ibid.*

Pour mettre en œuvre ce changement d'échelle, nous avons conçu une base de cinquante-sept noms de bulletiniers reportées, sous une forme synthétisée en annexe¹²¹. À chacune de ces entrées, nous avons associé plusieurs indications biographiques (lorsqu'elles étaient mentionnées dans les sources d'époque) : date de naissance et de mort, expériences professionnelles, affiliations idéologiques ou entrepreneuriales. Après la présentation de cette base, nous détaillons les principaux traits caractéristiques de cette communauté journalistique. Les bulletiniers sont fédérés par une condition commune : la revendication d'une appellation collective, une formation généralement littéraire, l'inscription dans un espace-temps partagé, celui d'une séance boursière. La modélisation en réseau des données de la base révèle également plusieurs différenciations structurantes : il existe des *clans* de bulletiniers, distingués par des affiliations idéologiques ou des ancrages professionnels distincts. Nous reviendrons ainsi sur le cas particulier des bulletiniers *rouges* ou *socialisants*, qui forment une véritable sous-communauté autonome.

10.3.1 Quand l'identification crée l'identité : l'invention du bulletinier

Nous nous sommes engagé dans une démarche délicate : cerner l'identité collective d'un groupe professionnel en renseignant les principaux caractéristiques de ses membres dans une base de données. En effet, l'écriture d'une base de données est une pratique identificatoire. Nous postulons d'emblée que chaque "bulletinier" correspond une entrée équivalente, et que chaque entrée est destinée à être renseignée uniformément par les mêmes champs. En d'autres termes, par notre acte de recensement, nous transformons une forme de sociabilité floue et indistincte en un ensemble quantifiable et délimité. Nous créons de l'identité : identité algébrique, d'abord, en établissant des entités comparables et commutables (chaque requête à notre base correspond à une "soustraction" ou une "addition" de bulletiniers) ; identité symbolique, ensuite, en articulant irrémédiablement la morphologie de notre recensement avec la conception que nous nous faisons de cette collectivité.

Ce glissement d'une identité à l'autre est l'un des traits fondamentaux de la statistique. Les enjeux épistémologiques de cette analyse sont indissociables des manipulations qu'elles autorisent ou interdisent. Laurent Thévenot singularise ainsi « la commune

¹²¹En p. 685.

capacité des formes politiques et statistiques à permettre l'équivalence¹²². »

De plus, l'établissement de modes de désignation passifs génère des revendications positives ou négatives. Dans un texte de 1982, « La technologie politique des individus », Michel Foucault s'interroge sur la rétroactivité des outils de mesure, soit « la manière dont, à travers quelque technologie politique des individus, nous avons été amenés à nous reconnaître en tant que société, élément d'une entité sociale, partie d'une nation ou d'un État¹²³. » Si, à la suite de Foucault, nous admettons un principe d'indissociabilité du pouvoir et du savoir, cette aptitude performative ne saurait être déniée aux sciences sociales. Bien qu'elles revendiquent souvent une posture d'observateur décentré, elles participent de dynamiques d'identification : « on ne saurait isoler, vous le voyez bien, l'apparition de la science sociale de l'essor de cette nouvelle rationalité politique ni de cette nouvelle technologie politique (...) si l'homme — nous, êtres de vie, de parole et de travail — est devenu un objet pour diverses autres sciences, il faut en chercher la raison, non pas dans une idéologie, mais dans l'existence de cette technologie politique que nous avons formée au sein de nos sociétés¹²⁴. »

Dans notre cas, la distance temporelle semble prévenir toute réaction du champ observé. Le problème se situe plutôt au niveau de notre regard — et de celui du lecteur. Les formats nous induisent à considérer comme un ensemble homogène ce qui n'est, au moins partiellement, qu'une constellation d'éléments hétérogènes. Le statut de “bulletinier” relève dans certains cas d'un anachronisme pur (les premiers participants de la chronique saint-simonienne des *Débats* s'inscrivent dans une démarche bien distincte). Malgré tout cet arbitraire, comme nous le verrons tout au long de cette section, la base permet bien de déceler certaines cohérences, en matière de parcours professionnel ou de formation intellectuelle. En cela, notre outil d'observation n'est pas radicalement distinct des objets observés. La chronique boursière, ou, plus largement, les “cultures textuelles” s'apparentaient à des “structures” imparfaites et évolutives, intégrant une disponibilité au discontinu. Même si l'immutabilité du format tabulaire tend à induire le contraire, notre base hérite de cette nature composite.

¹²²Laurent Thévenot, « Statistique et politique. La normalité du collectif », *Politix*, vol. 7, n° 25, 1994, p. 7.


¹²³Michel Foucault, « La Technologie politique des individus », *Dits et écrits*. Vol. IV, 1984, p. 814.

¹²⁴*Ibid.*, p. 827.

10.3.1.1 Aux sources des données

Le projet Media19 entreprend depuis 2011 de synthétiser les données contenues dans les premiers dictionnaires de journalistes francophones. En juin 2015, il contient plus de 4000 notices. Chacune d'entre elles inclut une brève présentation de l'état-civil du journaliste et de ses collaborations, puis une liste de liens vers les entrées correspondantes dans les dictionnaires (à titre d'exemple, voir l'illustration ci-dessous). Cette ressource facilite considérablement l'identification des parcours — il suffit d'une seule requête pour accéder à plusieurs sources primaires de qualité — et pourtant, nous n'avons pu l'utiliser dans le cadre de notre enquête sur les bulletiniers.

Edmond About



Écrivain, journaliste et critique d'art (1828, Dieuze, Meurthe – 1885).
Collaborations : *Le Figaro* ; *Le Constitutionnel* ; *Revue des deux mondes* ; *Le Moniteur* ; *Le Gaulois* ; *L'Opinion nationale*. Il fonda *Le XIX^e Siècle* en 1872.

Dictionnaires biographiques

- [Bitard 1878](#)
- [Bellier de La Chavignerie 1882-1885](#)
- [Dantes 1875](#)
- [Glaeser 1878](#)
- [Larousse 1866-1877](#)
- [Lermina 1885](#)
- [Lorenz 1867-1888](#)
- [Monselet 1857](#)
- [Vapereau 1880](#)
- [Vedrenne 1887-1888](#)

FIG. 10.6 : La notice biographique d'Edmond About sur Media 19, consultée à l'adresse <http://www.medias19.org/index.php?id=12323> le 3 juin 2015


Même les figures emblématiques de ce journalisme spécialisé sont absentes : ni Jules Paton, ni Ildefonse Rousset n'ont les honneurs d'une recension. Cette omission résulte de choix éditoriaux. Les dictionnaires de presse ne mentionnent aucun chroniqueur bourgeois, soit qu'ils considèrent que leurs activités sont annexes et secondaires, soit qu'elles se situent en dehors du champ journalistique. Même inconsciente, cette sélection participe d'une conception normative du texte journalistique. Les dictionnaires perpétuent des filtres de lecture solidement ancrés dans les études du journalisme : quelques dé-


cennies plus tard, le grand projet d’indexation du journal *Le Temps* laisse de côté le bulletin financier périodique.

Si ces choix sont révélateurs de la position subalterne de la chronique boursière et du bulletinier dans les représentations collectives de la production journalistique, ils compliquent notre tâche. Nous ne pouvons utiliser une référence par défaut : rien que l’identification des dates de naissance et de mort suppose des recherches étendues de sources éparses, voire la formulation d’hypothèses à partir de plusieurs indications distinctes. Notre corpus biographique est nécessairement composite. Il comprend notamment les sources suivantes : les nécrologies, les séries portraits, les publications des bulletiniers (hors chronique), et des opuscules critiques ou satiriques sur les mœurs financières.

Les nécrologies permettent de situer le bulletinier dans le temps. Même sous leur forme la plus laconique, elles indiquent l’âge du chroniqueur au moment de sa disparition — et, donc, nous pouvons reconstituer sa date de naissance avec une marge d’erreur d’une année. Elles constituent également des formes attendues : la plupart des quotidiens signalent la disparition de l’un de leurs anciens collaborateurs.

3815



1890/04/07-1890/04/08. 

Volume de périodique en mode image et en mode texte, recherche plein texte disponible

Extrait 1 : JOURNAL DES DÉBATS DES HJKDt 7 ET MARDI 8 AVRIL 1890 ISTE<-BK)LO<3UOE Nous avons le regret d'apprendre la nouvelle de la mort de notre ancien collaborateur, M. Jules Paton. Il était né en 1813 En 1847, la haute situation Snancière qu'avait conquise M. Isaac Pereire, la part considérable qui lui incombait dans l'entreprise du chemin de fer de Saint-Germain, ne lui permirent plus de continuer sa collaboration, mais ce fut son secrétaire, M. Jules Paton, qui fut, sur sa recommandation, chargé de

Extrait 2 : H paraît que les élections du 22 septembre et du 6 octobre ne comptent pas que tout est à refaire, que la lutte est encore indécise, que le seul moyen d'écartier le péril boulangiste est de porter .nos suorages sur les candidats du parti qui, au commencement de 1887, a poussé le général Boulanger au ministère de la guerre et qui, à la fin de 1887, était tout prêt à coopérer avec lui pour fermer à M. Jules Ferry le chemin de l'Elysée JULES DiETX

Extrait 3 : Jules Vilhena est nommé ministre des colonies, en remplacement de M. Arroyo

[Accéder au document](#) [Feuilleter](#)

FIG. 10.7 : Extrait de la nécrologie de Jules Paton dans le *Journal des débats* du 7 avril 1890 dans le moteur de recherche de Gallica

Lorsque la version numérique d’un journal existe, il suffit d’effectuer une requête avec le nom du chroniqueur pour les identifier. L’illustration ci-dessus présente les résultats d’une requête sur le nom de « Paton » dans le *Journal des débats*. Nous avons classé toutes les entrées dans l’ordre chronologique, de manière à éliminer les périodes où Paton écrivait encore au sein du journal (jusqu’en 1888). Le premier extrait du numéro du 7 avril 1890 indique ainsi que « Nous avons le regret d’apprendre la nouvelle de la mort de notre ancien collaborateur, M. Jules Paton. ». Il fixe sa date de naissance à 1813 — une

information qui s'est avérée incertaine après confrontation avec d'autres sources, mais qui donne au moins une idée de son affiliation générationnelle. Le nécrologue évoque également ses relations avec Pereire dans le cadre de la première phase de l'écriture de la chronique, vers 1844-1850.

Si l'itinéraire de Paton est bien connu par ailleurs, les nécrologies forment la source biographique principale de certains chroniqueurs. C'est le cas d'Alphonse Lauvray. Bien que notable, le bulletinier de *La Presse* est disparu trop tôt pour avoir fait l'objet d'un portrait détaillé dans *Le Figaro*. Le 29 juillet 1860, le futur directeur du *Temps*, Auguste Nefftzer, annonce la perte de ce « précieux collaborateur¹²⁵ ». Son décès est également brièvement signalé dans des périodiques allemands¹²⁶ et anglais¹²⁷.

Lorsqu'ils existent, les « portraits de presse » sont les ressources les plus complètes dont nous disposons — mais pas toujours les plus fiables. L'exercice est indissociable d'une forme de circulation médiatique seconde : il façonne une représentation collective, trivialisée, voire starifiée de la personne. Au sein de cette « fabrique de soi », le lien entre synthèse biographique et simulacre communicationnel est ténu¹²⁸. Le biographe sélectionne certains éléments du parcours en fonction de leur potentiel *médiagénique* — parfois avec l'assentiment de l'intéressé. Il intrique volontiers des anecdotes invérifiables au sein de ce récit de vie.

La principale série de portraits de bulletiniers a été publiée dans *Le Figaro* par un certain Justin Delaunay sous le titre « Figaro à la Bourse » — nous en avons déjà cité plusieurs extraits plus haut. Ce pseudonyme est un alias du directeur du journal, Hippolyte de Villemessant. Plusieurs indices créditent cette identification. « Delaunay » est le nom de jeune fille de la mère de Villemessant, Augustine de Launay. L'alias fait peut-être également allusion aux chroniques célèbres de Delphine de Girardin dans *La Presse*, qui signait sous le pseudonyme du « Vicomte de Delaunay ». La première chronique de Delaunay est émaillée d'interventions de Villemessant, qui suggèrent un entremêlement des énonciations. En témoigne, cet échange suivant :

Voilà mon scénario, Monsieur, vous va-t-il ? Et comme Arnold à Mathilde :

Dîtes un mot...

JUSTIN DELAUNAY

Restez !

¹²⁵ *La Presse*, 29 juillet 1860, p. 2

¹²⁶ *Der Aktionär*, 5 août 1860, p. 3

¹²⁷ *The Gentlemen's Magazine and Historical Review*, vol. 109, septembre 1860, p. 103

¹²⁸ Adeline Wrona, *Face au portrait : de Sainte-Beuve à Facebook*, Hermann, 2012, p. 280.

H. DE VILLEMESSANT

Je reste donc, et puisque vous me faites l'honneur de m'accepter pour locataire, j'emménage séance tenante, et je pends la crémaillère par le bulletin de ces derniers jours¹²⁹.

Nous avons trouvé sur Gallica une preuve décisive. Dans l'une de ses dernières chroniques, Justin Delaunay annonce qu'il s'en va « à Monaco savoir si le printemps s'avance¹³⁰ ». Or, une semaine plus tôt, Villemessant reçoit une lettre d'un résident de Monaco, A. Briguiboul, qui s'enquiert de sa venue prochaine : « vous êtes attendu à Monaco, vous le savez. Vous savez aussi que c'est chez moi que vous devez ronfler, boire et manger¹³¹. »

Du 9 novembre 1862 au 11 janvier 1863, dix portraits ont paru : Jules Paton (des *Débats*), Lorembert (de *La Patrie*), François Ducuing (*L'Opinion Nationale*, *L'Universel*), Jean-Baptiste Paradis (du *Constitutionnel*), Zabban (du *Charivari*), Mortimer d'Ocagne (de *La Presse*), André Leclerc (de *La Quotidienne*), Edmond Lepelletier (de *L'Opinion Nationale*) et Ildefonse Rousset (du *Siècle*). Delaunay-Villemessant a recensé exclusivement les chroniqueurs de son temps. En l'absence de sources comparables, cette focalisation déforme notre état de l'art : nous connaissons mieux certains épigones de l'année 1862 (Leclerc, Lorembert...), que des figures notables (Lauvray et, dans une moindre mesure, Bourgoïn). En 1888, le journaliste Charles Virmaître intègre une série de portraits dans son *Paris-Boursicotier*. Virmaître n'est pas toujours une source fiable : il relève ainsi que le bulletinier du *Figaro*, Nouette-Delorme s'est engagé dans une véritable croisade contre les abus suscités par le canal de Panama¹³² ; après vérification dans des sources compilées par Gallica, nous nous sommes aperçu qu'il s'agissait en réalité de Suez. En raison de son statut d'observateur *in situ* (il a été le secrétaire de rédaction d'un quotidien de Girardin, *La Liberté*), il reste un témoin privilégié.

De nombreux bulletiniers exercent une activité artistique — c'est même un trait caractéristique de cette sous-communauté journalistique. Plusieurs publications attestent de cette vocation seconde : nouvelles semi-autobiographiques (*Queue d'oseille*¹³³), préfaces, éditions (Gallica conserve plusieurs publications de la librairie d'Ildefonse Rous-

¹²⁹ *Le Figaro*, 2 novembre 1862, p. 5

¹³⁰ *Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5

¹³¹ Lettre de A. Briguiboul à Villemessant du 5 janvier 1863. Reproduite sur Gallica à l'adresse <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b525031357>.

¹³² Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, Paris : A. Savine, 1888, p. 50.

¹³³ Jules Paton, *Queue-d'oseille, souvenirs de jeunesse. Op. cit.*

set), catalogues (les *Grandes Écoles de France de Mortimer d'Ocagne*¹³⁴), revues révolutionnaires (la *Ruche Populaire*, dirigée un temps par Paton), recueils de photographies (les *Études photographiques* de Rousset¹³⁵). Ces documents comportent parfois des indications méta-discursives sur leur conception ou sur les conceptions esthétiques de leur auteur. Ils font parfois l'objet de critiques détaillées — les *Études* de Rousset ont les honneurs du *Bulletin de la société française de photographie*¹³⁶.

Enfin plusieurs *opuscules* et pamphlet à visée polémique dénoncent la duplicité des bulletiniers. Par-delà la partialité de ces publications, les malversations attribuées paraissent souvent plausibles. Comme l'attestait déjà le débat de 1845 entre Duveyrier, Girardin et Pépétin, le *mélange des genres* entre information et intérêt personnel (réclames déguisées, délits d'initié, voire affermage) constitue un trait assumé de cette profession située à la jointure des médias et de la finance. Les quelques pages que Proudhon consacre aux bulletiniers dans le *Manuel du Spéculateur à la Bourse* semblent bien renseignées¹³⁷.

10.3.1.2 Recoller les fragments

Ces ressources biographiques ne suffisent pas toujours. Les filtres de lecture nous mettent dans une position analogue au philologue s'efforçant de reconstituer les œuvres de l'antiquité : de nombreuses indications essentielles (dates, prénoms) restent ouvertes à conjectures. Nous avons mis à profit un procédé indissociable de la numérisation : l'indexation systématique.

Les index des publications imprimées ont une portée restreinte : ils n'enregistrent que des éléments relevant d'un choix a priori (généralement le nom des personnes citées, parfois certains concepts jugés importants) ; leur périmètre ne s'étend pas au-delà de la publication d'origine (et donc, pour avoir l'idée de les consulter, il faut au moins suspecter que l'information recherchée sera présente dans le texte). Dans le texte informatisé, ces limites s'estompent. Chaque lettre correspond à une entrée dans une base de données : les mots et les expressions les plus ordinaires sont systématiquement consignés. L'intégration de ces index systématiques dans de vastes plate-formes bibliographiques permet d'effectuer des requêtes croisées et de consulter des ressources dont

¹³⁴Mortimer d'Ocagne, *Les grandes écoles de France*, Paris : J. Hetzel et Cie, 1888.

¹³⁵Ildefonse-François-Louis Rousset, *Études photographiques*, Paris : Maison A. Giroux (Paris), 1865.

¹³⁶*Bulletin de la Société française de photographie*, vol. 12, Paris : Société française de photographie, 1866, p. 5-6.

¹³⁷Pierre-Joseph Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, *op. cit.*, p. 146-150.

nous n'aurions pas soupçonné l'existence.

L'élaboration de ces index n'est pas infallible. À moins qu'il n'y ait eu une correction humaine a posteriori, les mots sont restitués par des algorithmes de reconnaissance textuelle qui n'ont qu'une faible idée du sens général du texte¹³⁸. Ils peuvent être facilement trompés par une typographie inhabituelle (telle que le cas d'école des s longs dans le français ou l'anglais du XVIII^e siècle) ou par certaines détériorations de l'exemplaire d'origine. Une requête ne permet ainsi pas de retrouver toutes les occurrences réelles dans Gallica ou Google Books.



FIG. 10.8 : Les premiers résultats de la requête « Ildefonse Roussel » sur Google Books

Par compensation, il est possible d'anticiper les erreurs les plus fréquentes de l'OCR. L'illustration ci-dessus présente les résultats d'une requête « Ildefonse Roussel » sur Google Books. Le *t* final est ici remplacé par un *l*. Nous savons en effet que la plupart des algorithmes opèrent une vérification lexicale a posteriori si le texte d'origine n'est pas suffisamment lisible : un mot jugé plus fréquent dans la langue peut être préféré à une graphie fidèle. En français, *Roussel* est plus employé que *Roussel* (peut-être sous l'effet de la comptine populaire *Cadet Roussel*). Les effets de cette déformation ne sont pas anodins : en l'omettant nous serions passé à côté de deux comptes-rendus de l'activité

¹³⁸Sur les problèmes méthodologiques soulevés par les OCRs, cf. *supra*, p. 62.

photographique de Rousset dans *La Revue contemporaine* et la *Chronique des arts*. Il est à noter que l'OCR de Gallica ne reproduit quasiment pas cette erreur (seulement deux occurrences, contre une soixantaire sur Google Books). Cette différenciation reflète la diversité des choix éditoriaux et informatiques préluant à la programmation des algorithmes d'OCR : nous pouvons supposer que Gallica a fait le choix de limiter les redressements par comparaison lexicale.

Les dates de naissance et de mort d'Eugène-Hippolyte Bourgoïn illustrent cet exercice de reconstitution parfois acrobatique. Après avoir longtemps dirigé la première grande agence de presse française, l'Office-Correspondance, Bourgoïn s'est partiellement retiré des affaires. Il se consacre à la rédaction de la chronique boursière au *Constitutionnel* jusqu'en 1854. Nous ignorons les bornes chronologiques de son existence, même si son *floruit* (entre 1830 et 1854) suggère une naissance vers 1790-1810 et une disparition dans la décennie suivant son départ du *Constitutionnel*. Nous avons tenté de retrouver sa nécrologie. Cependant, les archives du *Constitutionnel* diffusées par Gallica n'ont pas fait l'objet d'une reconnaissance textuelle. À défaut, nous nous reportons sur le *Journal des débats*. Les listes nécrologiques mentionnent deux morts probables : l'une le 9 octobre 1861, et l'autre le 8 décembre 1862 (p. 3). Ces notations très concises ne retracent pas la vie de la personne décédée ; elles ne mentionnent même pas son prénom. Nous disposons juste de l'indication de son âge (57 ans dans le premier cas, 61 ans dans le second) et de sa dernière demeure (respectivement, 9 rue Rougemont et 8 rue Castellane).

Nous avons tenté de formuler de nouvelles requêtes en accolant le nom de Bourgoïn et de chacune de ces deux rues. Après plusieurs recherches, nous avons découvert un document numérisé par les Archives nationales : un acte de vente d'une propriété du Théâtre Lyrique à la ville de Paris. Bourgoïn est mentionné parmi les vendeurs et localisé au 9 de la rue Rougemont : « Eugène Hippolyte Bourgoïn, rentier, demeurant 9, rue Rougemont¹³⁹. »

Des publications apparemment subsidiaires suffisent aussi à éclairer un pan de la vie du chroniqueur. Comme nous l'avons vu plus haut¹⁴⁰, une petite annonce d'Alphonse Lauvray parue dans le *Journal des Chemins de fer* en 1842 documente sa première carrière de professeur d'anglais. Elle éclaire également sa réorientation ultérieure vers le journalisme financier (ses compétences de traducteurs auraient été régulièrement

¹³⁹Minute notariale de Amédée Constant Mocquard du 22 décembre 1859, Archives nationales, cote MC/ET/LXVIII/1116.

¹⁴⁰Cf. *supra*, p. 387.

sollicitées pour adapter des articles de la presse économique anglo-saxonne).

10.3.1.3 La base de données, outil heuristique

L'ensemble de ces indications ont été consignées dans une base de données, créée à partir du logiciel Postgres. En raison de la diversité et de la fragmentation de nos sources, nous avons fait le choix d'opter pour une structure souple. Nous avons renoncé à utiliser des types de données trop contraignants (nombres entiers, facteurs, dates...) : sauf à recourir à des architectures informatiques complexes, il n'aurait pas été possible de spécifier le degré d'incertitude d'une information (sur une date, par exemple). Chaque entrée se compose des champs suivants : le nom du bulletinier, ses dates de morts et de naissance, champs d'activités (journaliste, écrivain, photographe, etc.), principales collaborations (avec le nom de chaque journal suivie de la période d'activité, lorsqu'elle est connue), des commentaires libres sur sa personnes et les principales sources existantes¹⁴¹. La structure rigide de la base de données a permis de systématiser notre approche. Nous avons été incité à détailler, dans la mesure des sources disponibles, les champs principaux de toutes les entrées, sans discrimination a priori sur la valeur ou l'intérêt de chaque bulletinier : nous passons d'une étude biographique de quelques parcours, à une saisie sociologique globale. La case laissée blanche appelait naturellement sa complétion, ne serait-ce que pour positionner les chroniqueurs les uns par rapport aux autres. Les requêtes formulées sur l'ensemble de la base ne s'appliquent, logiquement, que sur les éléments renseignées : l'identification des *générations* de chroniqueurs suppose de disposer de leurs dates de naissance, la création de réseaux socio-professionnels dépend de l'établissement de collaborations avec des institutions journalistiques.

Sous sa forme définitive, la base recense cinquante-sept noms. La sélection des bulletiniers a été construite par strates successives, à partir de listes établies dans les sources secondaires. Le statut reste en effet purement informel : nous ne pouvions nous référer à aucun critère absolu (telle que l'appartenance à une association professionnelle ou un intitulé de poste). Nous avons initialement compilé quatre catalogues de bulletiniers : la série de portraits du *Figaro*, le *Paris-Boursicotier* de Virmaître, un répertoire critique du « dessus du panier » des bulletiniers¹⁴², la section du *Manuel du Spéculateur à la*

¹⁴¹La base de données complète peut être téléchargée à cette adresse <http://projetjournal.org/Bourse19/bulletiniers.csv>. Dans le tableau reporté en annexe, p. 685 nous n'avons indiqué que les quatre premiers champs : nom, dates, activités et collaborations

¹⁴²Jean-François Vaudin, *Gazettes et gazetiers : histoire critique et anecdotique de la presse parisienne*, Paris : E. Dentu, 1863, p. 59-68.

Bourse de Proudhon sur la corruption du journalisme financier. Nous arrivons à une quarantaine de noms, très largement focalisés sur la période 1855-1865. Afin de corriger ce biais, nous y avons adjoint les bulletiniers de première génération, dès que nous les connaissons — Pereire, Sarchi, Rodrigues, Bourgoïn, Lauvray... — ainsi qu'un *grand précurseur*, Jacques Bresson. À terme, la base comprend cinquante-huit bulletiniers.

La compilation finale ne prétend pas être complète : elle privilégie les grands quotidiens parisiens au détriment de la petite presse et des titres régionaux. Elle reflète au moins les perceptions des contemporains : pour Proudhon ou Villemessant il existe bel et bien une communauté spécifique de *bulletiniers*, dont ils s'attachent à dessiner les contours. La définition qui ressort de cette sélection est assez large : tout individu écrivant régulièrement des articles sur la finance, dans un périodique généraliste ou spécialisé. À cette date, les frontières entre ces deux formes restent très largement poreuses : la plupart des bulletiniers des périodiques financiers font carrière dans les grands quotidiens et inversement (Jules Paton en vient ainsi à fonder *La Cote* en 1858).

En raison de sa structure souple, notre base ne se prête pas au traitement d'opérations sophistiquées (telle que la conception d'un réseau d'affiliations professionnelles entre les chroniqueurs). Nous en avons dérivé une nouvelle version synthétique. Les informations complémentaires ont été retirées (par exemple, la période d'activité de chaque collaboration ou le numéro de page associé à chaque source). Chaque information de chaque champ correspond désormais à une donnée bien délimitée (le champ *collaboration* ne recense que des journaux). Néanmoins il est toujours possible de se référer à la base complète pour récupérer des informations plus détaillées.

10.3.2 Une condition commune

10.3.2.1 Le nom d'une profession

Bulletinier, chroniqueur boursier, publiciste financier, écrivain spécialiste : tout au long du Second Empire plusieurs désignations concurrentes identifient les auteurs de rubriques périodiques sur la Bourse. La terminologie n'est pas fixée, même si l'apparition de premiers catalogues de journalistes boursiers au cours de la décennie 1860 témoigne d'un processus de structuration. Le terme le plus employé, bulletinier, résulte d'une métonymie : est "bulletinier", celui qui rédige un "bulletin". Le champ du terme ne se limite pas au journalisme boursier : un numéro de la *Petite revue* relate ainsi la guerre

éditoriale que se mènent deux « bulletiniers politiques » des *Débats*¹⁴³.

En nous intéressant à cette sous-communauté professionnelles, nous sommes confrontés à une situation doublement floue. Pendant le Second Empire, les contours du journalisme demeurent imprécis. Il existe déjà plusieurs marqueurs d'une conscience collective : à l'issue de la dynamique de spécialisation des années 1840, les rédactions s'étoffent ; les premières histoires de la presse apparaissent ; la signification et les implications du mot *journalisme* font l'objet de nombreux débats publics. Cette structuration n'est pas aboutie. Elle se prolonge jusqu'à la fin du XIX^e siècle avec, successivement, la création d'organisations (l'Association des journalistes parisiens, en 1885), de manuels et d'écoles. Au sein cet environnement journalistique mal délimité, les rédacteurs de rubriques boursières forment, à leur tour, un ensemble indistinct. Les indices d'une identité collective sont bien plus réduits : l'écriture de rubriques similaires et, à partir du Second Empire, l'établissement de divers catalogues et séries de portraits.

Plusieurs représentations circulent sur cette sous-communauté et sur ses éventuelles *segmentations*. Chaque titre (bulletinier, écrivain spécialiste, chroniqueur), correspond à différentes stratégies de légitimation — ou, s'agissant de sources critiques, de délégitimation. L'itinéraire croisée des mots bulletinier et chroniqueurs sont révélateurs de ces inflexions.

La *chronique* se généralise au début du XIX^e pour dénommer une forme de rubrique journalistique narrative et régulière. Une société des gens de lettres fait paraître en 1819 un nouveau *Mercur de France*, avec le sous-titre « ou chronique de Paris ». À la même date, le critique musical Castil-Blaze commence à publier une « Chronique musicale » dans le *Journal des débats*. D'après le CNRTL, le mot *bulletin* désigne initialement un bref certificat — c'est alors un diminutif de *bulle*, en son sens de document administratif (encore aujourd'hui en vigueur pour l'expression *bulle pontificale*). Pendant la Révolution française, le bulletin en vient à caractériser une publication périodique officielle : le Bulletin des lois de la République française. Dans l'espace du journal, le bulletin est très proche du compte-rendu. En apparence, l'étymologie comparée de la « chronique » et du « bulletin » suggère l'existence de deux pratiques d'écritures bien distinctes : l'auteur d'une chronique élabore une narration originale ; le rédacteur d'un bulletin reporte des interventions ou des données préexistantes, dans un cadre éditorial contraignant. Concrètement, les deux appellations restent interchangeable jusqu'à la fin du Second Empire. Cette indifférence découle, peut-être, du format « hybride » du

¹⁴³ *La Petite Presse*, vol. 4, 1864, p. 105

journalisme boursier, qui a longtemps associé une analyse argumentée des tendances du palais Brongniart et un recensement procéduralisé de l'évolution des cours.

Villemessant privilégie l'appellation *bulletinier* dans sa série de portraits, parue dans *Le Figaro* en 1862-1863. Le 2 novembre 1862, il annonce la publication d'une galerie périodique des personnages de la Bourse. Elle inclurait notamment les « *Bulletiniers* de la Bourse, physionomies à part dans le journalisme, et qui formeront, j'ose le croire, un assez curieux musée d'originaux¹⁴⁴. » Le terme *chroniqueur* est ponctuellement utilisé, sans différence de nuance perceptible, avec *bulletinier* : Zabban, alias Castorine, est le « chroniqueur du *Charivari*¹⁴⁵ » ; Jean-Baptiste Paradis « tient en chef et sans partage l'emploi de chroniqueur financier¹⁴⁶ ».

L'appellation est reprise et assumée ultérieurement par Jules Paton¹⁴⁷. Il écrit sa chronique dans le *Journal des débats* « en qualité de bulletinier¹⁴⁸ ». Lorsqu'il retrace la généalogie de cette forme journalistique dans *Le Figaro*, il désigne leurs auteurs comme bulletiniers : « C'est là qu'est né le bulletin de Bourse. Le bulletinier se faufilait à une grande table¹⁴⁹. » Sous sa plume, le terme ne correspond plus à une désignation neutre, mais bien à une identité positive et revendiquée, indissociable d'une "mission" journalistique : « On accuse si souvent le bulletinier de se mêler de ce qui ne le regarde pas, et les banquiers lui roulent de si gros yeux ou clignent à son aspect d'un air si embarrassé, qu'il est bon d'expliquer où le bulletinier prend son droit et ses nouvelles¹⁵⁰. »

Dans *Paris-Boursicotier*, Charles Virmaître retient un rapport sémantique bien différent : le *chroniqueur* et *bulletinier* ne forment pas des emplois identiques ; l'un constituerait plutôt l'antithèse de l'autre. Écrivant en 1888, il regrette le temps où le journalisme de Bourse était essentiellement une affaire littéraire.

Littérature et finance, ce sont deux mots difficiles à concilier et dont l'accouplement paraît impossible. Pourtant cela était. Le littérateur chargé de la Chronique financière ignorait le plus souvent la finance, mais peu lui importait de parler à côté : il n'avait pas besoin de lui demander son existence ; il était appointé au même titre que les grands écrivains qui faisaient la gloire et la fortune de leur

¹⁴⁴ *Le Figaro*, 2 novembre 1862, p. 4

¹⁴⁵ *Le Figaro*, 7 décembre 1862, p. 7

¹⁴⁶ *Le Figaro*, 30 novembre 1862, p. 5

¹⁴⁷ Nous ne trouvons dans ses chroniques aucune occurrence du terme antérieure à la série de portraits de Villemessant

¹⁴⁸ *Journal des débats*, 1er juillet 1872, p. 3

¹⁴⁹ *Le Figaro*, 31 décembre 1867, P.1

¹⁵⁰ *Le Figaro*, 22 avril 1868, p. 3

journal. En un mot, le rédacteur financier faisait partie de la rédaction¹⁵¹.

Selon cet auteur, le chroniqueur indépendant a disparu avec le Second Empire. La conception de la rubrique boursière est déléguée à des *usines à bulletin* : une agence de presse spécialisée dans la conception de ce type d'articles, qui emploie des écrivains subalternes payés à la copie, les *Bulletiniers*.

Le chroniqueur financier a disparu pour faire place à un fermier, lequel pour une somme annuelle, calculée sur le tirage du journal, par exemple, cent soixante dix mille francs au Figaro, cent mille francs au Gil Blas, loue le bulletin financier et une fois par semaine la quatrième page du journal. Le fermier emploie des manœuvres connus à la Bourse sous le nom de bulletiniers, lesquels gagnent de trois cents à cinq cents francs par mois¹⁵².

Nous nous intéresserons ultérieurement à cette industrialisation du bulletin et à ses effets fantasmés ou avérés sur le statut éditorial des auteurs de la rubrique boursière. Pour l'instant, notons que le sens péjoratif attaché au mot bulletinier à la fin des années 1880 n'est pas qu'une interprétation personnelle de Virmaître. Dans *Le Journalisme*, Eugène Dubief range le bulletinier financier dans le champ des intervenants externes situés hors du journalisme stricto sensu : « Pour les cours et bruits de Bourse, rien à vous dire, lecteurs, sinon qu'ils sont fournis aux journaux du soir par l'Agence Havas ou par le bulletinier financier¹⁵³. » Sans évoquer le cas particulier du bulletin financier, Edmond Texier caractérise le bulletin comme l'emblème d'un journalisme désincarné :

Le bulletin est d'origine récente, l'ancien journalisme ne le connaissait pas. Il est né le lendemain du 2 décembre, alors que toute discussion étant impossible, on était obligé de remplacer un article par un paragraphe et souvent par un mot. Supposez le retour à un régime de libre discussion, et la polémique revenant, enterrera le bulletin qui ne sera pleuré par personne¹⁵⁴.

L'appellation "écrivain spécialiste" met l'accent sur l'expertise particulière de l'auteur. Le *Dictionnaire des pseudonymes* indique ainsi à l'entrée *Jules Fleurichamp* que « d'ingénieux et piquants articles de Bourse ont été publiés sous ce nom dans *Le Figaro* », puis précise que « la femme de cet écrivain spécialiste a publié plusieurs romans »¹⁵⁵. Cette description insiste sur l'ingéniosité de Paton, sa capacité à aborder un

¹⁵¹ Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 29.

¹⁵² *Ibid.*, p. 30.

¹⁵³ Eugène Dubief, *Le journalisme*, Paris : Hachette, 1892, p. 102.

¹⁵⁴ Edmond Texier, *Le Journal et le journaliste*, Chevalier, 1868, p. 43-44.

¹⁵⁵ Edmond Antoine Poinot, *Dictionnaire Des Pseudonymes*, Slatkine, 1869, p. 154.

sujet pointu : l'accent mis sur l'expertise justifie la caractérisation comme « écrivain spécialiste ». Dans le corpus de Google books, les premières occurrences d'« écrivain spécialistes » remontent à la fin des années 1840. Elles désignent alors exclusivement des médecins : « M. Lelut, médecin et écrivain spécialiste, a voué sa vie laborieuse aux maladies mentales¹⁵⁶. » La scientificisation du travail du chroniqueur est également suggérée par d'autres appellations. En 1857, *L'Écho financier* qualifie Alphonse Lauvray de « docteur financier¹⁵⁷ ».

10.3.2.2 Des vocations littéraires contrariées

Les diverses indications que nous avons pu recueillir sur la formation de ces auteurs clarifient ces tensions sémantiques : le bulletinier est, en premier lieu, un *écrivain de journal*. Pendant le Second Empire, il existe un cursus standard : des arts vers la finance. Plusieurs chroniqueurs tentent d'abord une carrière littéraire, généralement infructueuse. Nous avons évoqué cette tentation dans nos précédentes biographies : Paton décrit son jeune alter ego comme un « enflé de littérature » ; Rousset ouvre une librairie et s'associe, un temps, avec Hetzel ; Lauvray se fait d'abord connaître comme un traducteur professionnel.

La vocation littéraire n'est pas moins présente chez les petits bulletiniers. Villemessant croit savoir que Edmond Lepelletier (de *L'Opinion Nationale*) envisagea initialement une carrière de dramaturge mais « rebuté par la muse dramatique, il se tourna du côté de la muse financière, moins dédaigneuse pour ses soupirants¹⁵⁸. » Lorembert (de *La Patrie*) a succombé aux mêmes espoirs et été confronté aux mêmes déceptions : il « fit paraître dans divers journaux parisiens des nouvelles, critiques théâtrales, etc., collabora à quelques ouvrages dramatiques et à plusieurs Encyclopédies, et publia un roman de mœurs. Mais il renonça bientôt aux travaux littéraires pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences appliquées au commerce et à l'industrie¹⁵⁹. ». Le chroniqueur de *La Presse*, Edouard Bauer « a débuté par le journalisme littéraire¹⁶⁰ ». André Leclerc « fit ses premières études au collège [de Grenoble], où il fraternisa en grec et en latin avec B. Jouvin » puis, lors de son arrivée à Paris, il officie initialement

¹⁵⁶Philadelphie Maurice Alhoy, *Biographie parlementaire des représentants du peuple à l'Assemblée nationale constituante de 1848*, Paris : Louis Janet, 1848, p. 324.

¹⁵⁷*L'Écho financier*, 27 novembre 1857, p. 1

¹⁵⁸*Le Figaro*, 4 janvier 1863, p. 5

¹⁵⁹Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France, op. cit.*, p. 83-84.

¹⁶⁰Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. Le Siècle, op. cit.*, p. 318.

dans la presse culturelle (*L'Artiste*)¹⁶¹.

Pour tous ces itinéraires, le canevas est le même. Tels le Rubembré des *Illusions Perdues* de Balzac, nos bulletiniers ne parviennent pas à vivre de leur plume ; ils se rabattent sur le journalisme puis, de fil en aiguille, sur ce segment spécialisé du journal qu'est la rubrique financière. La chronique boursière tient lieu d'un "mariage de raison", qui s'est décidé sous l'effet d'un enchaînement de circonstance.

Il existe aussi des cursus plus complexes. Jean-Baptiste Paradis se forme d'abord au commerce dans le comptoir de son père. Il délaisse totalement cette carrière pour se consacrer à la critique littéraire :

Sa première jeunesse se consuma devant le comptoir paternel, au milieu des rayons de soieries et de bobines de rubans. Mais bientôt, divorçant avec le commerce, il se mit à courtiser la muse dans les feuilles du crû, il élucubra quelques articles littéraires insuffisants pour lui ouvrir la porte du palais Mazarin¹⁶².

La vie de certains bulletiniers se confond avec un projet romanesque. Paulin Caperon est l'un des deux chroniqueurs de *La Liberté*, un journal de Girardin (qui a, entre temps, cédé *La Presse*). Virmaître l'a connu personnellement en tant que secrétaire de rédaction de *La Liberté*. Il le dépeint en affairiste corrompu, qui brasse plusieurs millions à l'issue de diverses combines¹⁶³. Caperon s'installe en Californie au début des années 1870 et devient une véritable légende : le *Mysterious Frenchman* de Palo Alto. Histoires, anecdotes, et rumeurs extravagantes circulent sur son compte : il accompagnerait, incognito, l'impératrice Eugénie ; il édifie une étrange tour romantique sur le terrain de la future université de Stanford « Aucun conte californien n'a eu connu autant de variations que l'histoire de l'homme qui a vendu à Leland Stanford le terrain où il bâtit son université¹⁶⁴. » Caperon a directement contribué à l'édification de sa mythologie : « c'était largement la faute de Caperon lui-même, qui adorait mystifier ses voisins¹⁶⁵ ». Caperon n'est pas le seul à ériger la mystification en art de vivre. Les héros des portraits publiés par Villemessant dans *Le Figaro* se caractérisent par une tendance récurrente à vouloir *jouer* un personnage. Ainsi François Ducuing : « est mieux qu'un simple bulletinier, c'est un personnage¹⁶⁶. » Le costume apprêté, voire ridicule de Jean-

¹⁶¹ *Le Figaro*, p. 5

¹⁶² *Le Figaro*, 30 novembre 1862, p. 5

¹⁶³ Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 43.

¹⁶⁴ Nous traduisons : Miriam Allen deFord, « Palo Alto's "Mysterious Frenchman" », *California Historical Society Quarterly*, vol. 33, n° 2, 1954, p. 169.

¹⁶⁵ Nous traduisons : *ibid.*, p. 169.

¹⁶⁶ *Le Figaro*, 23 novembre 1862, p. 5

Baptiste Paradis le désigne en « Brummel de la gente bulletinière, qui ne brille pas en général par le luxe de la garde-robe. On le cite parmi ses confrères pour la coupe de ses pantalons et le vernis de sa chaussure¹⁶⁷. »

La formation littéraire influe sur la stratégie de légitimation de la chronique. Les bulletins de Leclerc dans *L'Estafette* sont « revêtus d'un certain vernis littéraire qu'il tient de ses anciennes habitudes et de son passage au feuilleton¹⁶⁸ ». Pour certains témoignages du Second Empire, la chronique entretient des affinités évidentes avec le roman-feuilleton — dont elle occupe souvent l'emplacement jusqu'à la fin des années 1850. Pour *L'Europe Artiste* « on dévore le bulletin d'Alphonse Lauvray comme on dévorait les Mystères de Paris à l'époque fortunée où florissait le roman-feuilleton¹⁶⁹. »

Nous sommes amené à relativiser la perception d'un journalisme boursier “périphérique” — au moins pendant la période du Second Empire. Les parcours des bulletiniers se singularisent par leur apparente normalité : dans une presse encore très lettrée, la littérature représente une voie d'accès privilégiée. Les deux milieux continuaient d'ailleurs de se croiser. Le lieu de réunion des “littéraires” de la Bourse (ces écrivains qui, à l'image de Jules Verne ou d'Alexandre Dumas fils, tentent de faire fortune au Palais Brongniart) se tient à proximité du point de rencontre des bulletiniers : à droite du péristyle, de part et d'autre de la loge du concierge. Enfin, la chronique boursière ne constitue jamais une impasse : Ildefonse Rousset quitte *Le Siècle* pour prendre les rênes du *National* ; Maurice d'Ocagne continue à publier des critiques dramatiques parallèlement à ses chroniques pour *La Presse* ; Edouard Bauer est, par excellence, un profil polyvalent, qui navigue constamment entre journalisme politique, littéraire et financier.

10.3.2.3 Une diversité de ressources

Le salaire des bulletiniers se situe dans la moyenne des traitements des rédacteurs de presse. Jules Paton gagne 3600 fr. par an en 1862 : Villemessant évoque les « les 300 fr. qu'il émarge chaque mois au *Journal des débats*¹⁷⁰ ». Par comparaison, Pierre van den Dungen estime que « Au début des années 1860, un journaliste parisien peut gagner 3000 francs par an, soit l'équivalent du traitement moyen d'un instituteur dans une grande ville (1200 francs en plus du logement)¹⁷¹. » S'agissant d'une figure emblématique de

¹⁶⁷ *Le Figaro*, 30 novembre, p. 5.

¹⁶⁸ *Le Figaro*, 30 novembre 1862, p. 5

¹⁶⁹ *L'Europe artiste*, 19 juin 1853, p. 1

¹⁷⁰ *Journal des débats*, 9 novembre 1862, p. 5

¹⁷¹ Pierre Van den Dungen, « Ecrivains du quotidien : Journalistes et journalisme en France au XIX^e siècle », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 25, 2008.

la profession, cette évaluation représente une fourchette haute. Virmaître relate que les deux chroniqueurs de *La Liberté* (qu'il a eu sous sa direction) disposaient respectivement de 250 fr. et de 125 fr. par mois (soit 3000 et 1500 francs par mois).

Ce revenu paraît en décalage avec les responsabilités croissantes assignées à ces rédacteurs. Les textes s'allongent continuellement. Ils atteignent, dans le cas de Paton, une moyenne de 2500-3000 mots par chronique hebdomadaire et de 500 mots par chroniques quotidienne à la fin des années 1850 (soit 6000 mots par semaine). L'élaboration devient de plus en plus contraignante : comme nous le verrons dans la section suivante, les horaires d'ouverture s'allongent et les journaux du soir exigent de plus en plus une livraison, dans la foulée, du bulletin quotidien. S'il veut libérer du temps pour d'autres activités, le chroniqueur est amené à embaucher un collaborateur. Or, son salaire de journaliste ne permet en aucun cas de faire appel à ce bras supplémentaire.

Dans ses *Mémoires d'un coulissier*, le spéculateur Ernest Feydeau critique l'hypocrisie des rédactions et du lectorat. Ceux-ci souhaitent disposer d'une rubrique de grande envergure, qui pourrait mobiliser l'activité d'un service rédactionnel en soi, pour un prix modique.

Je connais à la Bourse plus d'un spéculateur expert, à commencer par moi, qui ne demanderait pas mieux que de créer un bulletin financier quelconque, et à le rédiger avec indépendance, intelligence et bonne foi, lequel bulletin renseignerait très-exactement le public sur toutes les matières financières et commerciales qui l'intéressent ; mais ce serait à la condition que le public qui, seul, bénéficierait de ce bulletin, voulût bien en faire les fonds¹⁷².

La faiblesse du traitement découle d'un contrat tacite entre le rédacteur et le chroniqueur : celui-ci est libre de mettre à profit ses attributions pour solliciter des ressources externes. Contraint de tenir une correspondance suivie avec des informateurs, il en retire également des avantages : il connaît, avant tout le monde, une donnée potentiellement stratégique. Jules Paton gagne une fortune considérable en étant averti prioritairement de la conclusion de la guerre de Crimée : « à l'aide de primes *dont deux sous* qu'il acheta la veille du jour où *Le Moniteur* annonça officiellement la paix avec la Russie ; dans la nuit la rente haussa de 6 fr.¹⁷³ ». *Le Gaulois* estime le gain à « cinq cent mille francs¹⁷⁴ ». Selon Virmaître, Paulin Caperon tire plusieurs millions d'une série de

¹⁷²Ernest Feydeau, *Mémoire d'un coulissier*, Paris : Calmann Lévy, 1882, p. 176.

¹⁷³*Le Figaro*, 9 novembre 1862, p. 5

¹⁷⁴*Le Gaulois*, 7 avril 1890, p. 3

combine savamment agencées (en particulier, avec le *Canal des Cinq villes*)¹⁷⁵.

Sous l'effet de la loi sur les signatures, les chroniqueurs acquièrent une notoriété médiatique en leur nom propre. Ils parviennent à monnayer leurs conseils ou leur influence auprès de plusieurs entreprises. Vers la fin des années 1860¹⁷⁶, Marestain de *La Liberté* obtient un subside de 20000 francs pour soutenir les emprunts russes — soit plus de treize fois son revenu annuel¹⁷⁷.

10.3.3 Un emploi du temps partagé

En décembre 1867, Jules Paton retrace les principaux moments d'une journée boursière. Un long article publié dans *Le Figaro* sous le pseudonyme de Pierre Thomines¹⁷⁸ distille « quelques observations sur la Bourse et les gens de Bourse ». Le propos reste général et le cas particulier du bulletinier n'est évoqué qu'au détour d'un paragraphe. L'effort d'abstraction ne doit pas dissimuler la portée autobiographique de l'exercice : Jules Paton parle moins d'une journée standard, que connaîtrait la plupart des *gens de Bourse*, que de *sa journée* particulière de bulletinier. Nous reprenons ici les principales séquences de ce texte remarquable, en les agrémentant de remarques complémentaires.

10.3.3.1 Première séquence : le dépouillement des sources

Sitôt levé, le chroniqueur lit son journal ou, plutôt, ses journaux. La saisie du contexte politique, financier et social général constitue une étape indispensable afin d'évaluer et d'identifier les mouvements boursiers : « La première chose que fait un boursier, dès qu'il a ouvert les yeux, c'est de lire son journal. Et d'abord les dépêches télégraphiques. Personne ne lit mieux un journal, n'en acquiert ou n'en possède mieux l'intelligence qu'un boursier. L'intérêt le guide¹⁷⁹. »

Pour Paton, le boursier/bulletinier se distingue par une compétence médiatique : l'habileté à survoler rapidement un journal, à en identifier, par l'agencement du rubricage et des titres, les informations les plus pertinentes et à déceler les implications d'une brève dépêche. Il ne lit pas ; il déchiffre et décode. Le texte journalistique doit être saisi

¹⁷⁵Charles Virmâtre, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 43.

¹⁷⁶Virmâtre ne nous donne pas de datation absolue

¹⁷⁷Charles Virmâtre, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 45.

¹⁷⁸L'identification est confirmée par l'entrée « Jules Paton » dans Edmond Antoine Poinot, *Dictionnaire Des Pseudonymes*, *op. cit.*, p. 154 : « D'ingénieux et piquants articles de bourse ont été publiés sous ce nom dans le Figaro par M. Jules Paton, qui signa d'abord du nom de Pierre Thomine, et qui a passé ensuite au Journal des débats où il signe les mêmes articles de son vrai nom. »

¹⁷⁹*Le Figaro*, 31 décembre 1867, p. 1.

à différents niveaux de lecture. Ainsi, le contrôle étroit de la circulation de l'information par l'administration impériale et son principal relais, l'agence Havas, ne présente pas seulement une vision *filtrée* de l'actualité ; comme tout filtre, il laisse percevoir les choix et les intérêts actuels du gouvernement français contemporain.

Ce soir, par exemple, ce qui le frappera tout de suite au chapitre de la télégraphie privée, c'est que l'agence Havas a eu pour objectifs l'Angleterre et la Russie. C'est donc l'Angleterre et la Russie qui donnent à penser au gouvernement. Le gouvernement met en relief le fenianisme et le panslavisme¹⁸⁰. Le boursier en conclura que la France n'est pas en très-bons rapports avec l'Angleterre et s'inquiète des envahissements de la Russie¹⁸¹.

Parmi ses sources de prédilection, Paton cite surtout les organes officiels : le *Moniteur* et le *Constitutionnel* « Quand on cherche des faits, on court au Moniteur. Quand on veut des explications semi-officielles, on consulte l'interligne, de M. Paulin Limayrac au Constitutionnel¹⁸². » Ces publications sont mieux informées que les journaux d'opposition : elles peuvent recourir aux réseaux de communications étatiques (en particulier les lignes télégraphiques). Et, en pratiquant systématiquement une lecture de biais, le chroniqueur parvient à cerner les inflexions de la politique française, et à démasquer les principes sous-jacents de l'*agenda setting*. L'occultation régulière d'une information constitue une donnée essentielle : « L'absence de nouvelles a souvent son importance. Dans ces derniers temps l'absence des nouvelles d'Italie était significative¹⁸³. »

Paton reçoit également plusieurs journaux anglais. Il lit non seulement le *Times* (qui reste, pour la presse française, un référent absolu), mais aussi des périodiques spécialisés comme *The Economist*. Ainsi le 29 août 1864, il ouvre sa chronique sur l'information suivante : « Les journaux anglais, l'*Economist* en tête ont demandé à la Banque d'Angleterre d'élever le taux de l'escompte¹⁸⁴ ». La presse économique française fait également partie des sources de prédilection (d'autant plus que, à l'image de Paton dirigeant *La Cote*, plusieurs bulletiniers participent à un périodique spécialisé). Alphonse Lauvray se réfère ainsi fréquemment au *Journal des chemins de fer* — généralement dans une perspective polémique.

¹⁸⁰Le fenianisme désigne un mouvement indépendantiste irlandais des années 1860 ; le panslavisme fait référence à une politique d'intégration de l'ensemble des peuples slaves dans la Russie, généralement au détriment de l'Empire Ottoman

¹⁸¹*Ibid.*

¹⁸²*Ibid.*

¹⁸³*Ibid.*

¹⁸⁴*Journal des débats*, 29 août 1864, p. 3

S'adressant exclusivement aux investisseurs, le manuel de 1860, *L'Art de gagner à la Bourse, sans risquer sa fortune* prescrit une recette similaire. Le boursier expérimenté se lève de bon matin et consacre plusieurs heures à consulter la presse. Il consulte d'abord la presse officielle et les journaux d'opposition.

Après avoir parcouru les premiers-Paris, dévoré les dépêches télégraphiques, il jette ses regards sur les bulletins financiers. Quelques-uns sont indispensables à consulter, à cause de leur impartialité, de leur connaissance sérieuse du marché, de l'excellence de leurs renseignements, de la justesse de leurs vues : nous citerons le *Monde*, qui signe Crampon ; la *Gazette de France*, qui signe Serre ; la *Presse*, qui signe Lauvray, etc. Pour faciliter la digestion de ces lectures, le boursier s'empare des journaux étrangers. Grâce à ces énergiques condiments l'assimilation a lieu sans trop de fatigue, et son cerveau soulagé va se faire une idée nette de la situation. C'est l'*Indépendance Belge*¹⁸⁵ qui commence, puis le *Nord*, le *Times* et ses confrères ; puis une feuille italienne, une feuille allemande, une feuille espagnole, une feuille chinoise si elle est récente. Cela fait, il rumine un instant, puis, son jugement arrêté, il s'empare de la cote qui doit lui servir de critérium¹⁸⁶.

Le bulletinier expérimenté pratique une lecture experte de toute cette masse documentaire. Il la qualifie, l'indexe et la contextualise. Paton recourt à une cartographie systématique des influences financières possibles dans tel ou tel périodique : « Le boursier sait très bien de quel homme politique, de quel parti, de quel ministre tel ou tel journal est l'organe, et aussi de quelle influence financière¹⁸⁷. » Le bulletinier guette en particulier les nouvelles de la province et de l'étranger. Dans un marché déjà largement internationalisé, un événement financier, politique ou social hors de France affecte les attentes des investisseurs. Vers midi, l'administration de la Bourse de Paris affiche déjà les premiers cours de Londres, communiqués par télégraphe¹⁸⁸. La poste et le bureau central des télégraphes se situent alors rue Jean-Jacques Rousseau, à quelques centaines de mètres du Palais Brongniart. Le bulletinier à l'affût d'un *scoop* ou désireux de faire un coup de Bourse en exploitant un renseignement stratégique ne peut négliger d'entretenir des relations privilégiées. La corruption d'un agent télégraphique n'est pas une pratique rare : en 1856, l'Office-Correspondance tente d'annoncer avant tout le monde

¹⁸⁵Le chroniqueur du *Siècle*, Ildefonse Rousset avait un temps collaboré à ce quotidien bruxellois

¹⁸⁶J-M, *L'Art de gagner à la Bourse sans risquer sa fortune*, Castel, 1860, p. 43.

¹⁸⁷*Ibid.*

¹⁸⁸Marie Louis Maurice de Fumeron, *Observations sur le régime actuel de la Bourse*, Remquet, Goupie et Cie, 1862, p. 72.

le Traité de Paris, qui met un terme à la guerre de Crimée¹⁸⁹. Paton a apparemment sollicité une source similaire pour spéculer à la hausse sur la rente française, la veille de la publication du Traité¹⁹⁰.

10.3.3.2 Deuxième séquence : pendant la Bourse

L'écriture de la chronique et le croisement des sources ne représentent qu'une partie du travail du chroniqueur. Celui-ci est autant un "critique" (qui compose avec discernement un récit périodique) qu'un "reporter" : il se rend sur le terrain. Toutes les sources secondaires l'attestent : le bulletinier assiste systématiquement aux séances de la Bourse de Paris. Au début des années 1860, Ildefonse Rousset, du *Siècle*, « se tient invariablement, tous les jours, de midi à trois heures, cramponné à la barre de la corbeille des agents de change¹⁹¹. »

L'astreinte n'est pas négligeable : elle mobilise deux à trois heures en milieu de journée. Les horaires d'ouverture varient en effet au cours du Second Empire : jusqu'en 1859, de « une heure jusqu'à trois de relevés¹⁹² » ; de 1859 à 1862, « de midi à trois heures¹⁹³ » ; de 1862 à 1892 « de midi et demi à trois heures pour la négociation des effets publics¹⁹⁴ ».

Cette astreinte devient impérative lorsque les journaux du soir commencent à reproduire les cours dans la journée. L'emploi du temps du bulletinier est désormais verrouillé : il arrive à la Bourse en fin de matinée ; suit la séance dans son intégralité, tout en consignant des commentaires dans son carnet ; dès la fermeture, il met ses notes en forme et dépose son bulletin juste avant l'impression vers quatre à cinq heures. Vilemessant croque le premier grand bulletinier du soir, Alphonse Lauvray, sous les traits d'un homme pressé, allant et venant sans cesse d'un point à l'autre de la Bourse, son carnet à la main : « Pauvre Lauvray ! la portière de la Bourse, ramassant tous les bouts de cancan qui traînaient sous la colonnade pour en farcir son bulletin ; courant, suant, soufflant, écrivant des deux mains¹⁹⁵. »

Au milieu de toute cette agitation, le bulletinier reste rarement sur place. Il passe

¹⁸⁹Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 164.

¹⁹⁰*Le Figaro*, 9 novembre 1865, p. 5

¹⁹¹Jean-François Vaudin, *Gazettes et gazetiers*, *op. cit.*, p. 67.

¹⁹²Ordonnance du 28 avril 1845, art. 2

¹⁹³Arrêté du ministère de l'Intérieur, 23 avril 1859

¹⁹⁴Ordonnance du 29 mars 1862, art. 2

¹⁹⁵*Le Figaro*, 14 décembre 1862, p. 3

d'un groupe à l'autre, échangeant tantôt avec les spéculateurs, les banquiers, les agents de change, afin d'anticiper sur les mouvements à venir : « Le boursier actif et expérimenté va, vient un peu partout, s'informe ; il sait avant d'entrer en Bourse ce qui se dit dans la chambre des agents, dans la salle des commis, si les valeurs sont plutôt demandées qu'offertes au cours moyen et ce qui se passe là-bas sous le péristyle où le marché à terme est en ébullition¹⁹⁶. » Ce va-et-vient continu n'a pas toujours été la norme. D'après Paton, il existait auparavant un point de rencontre où les bulletiniers se retrouvaient à l'écart du brouhaha boursier : la loge du concierge.

Au coin du péristyle, à droite, est la loge du concierge. Cette petite pièce, aujourd'hui si paisible, où personne n'entre plus guère, a été jadis fort animée. C'est là qu'est né le bulletin de Bourse. Le bulletinier se faufilait à une grande table, couverte de plumes, de papier et d'écritaires, entre les jambes des agréés qui avaient fait d'une armoire leur vestiaire. Le président des bulletiniers était l'abbé Casse. Il savait avant eux l'histoire des chemins de fer, calculait bien, prisait beau coup et faisait fortune. Il doit avoir quitté la Bourse au bon moment. Je ne sais pourquoi les bulletins de Bourse se sont envolés. Ils ne perchent plus là, tous ensemble¹⁹⁷.

Le choix de ce quartier général n'est pas le fruit du hasard. Les premières chroniques d'Isaac Pereire signalent régulièrement qu'une information a d'abord été reçue par le concierge, avant d'avoir été disséminée à l'échelle de l'ensemble de la Bourse. Le 29 janvier 1838, il s'y rend pour vérifier le contenu d'une lettre prétendument attribuée à Nicolas Kœchlin, le directeur de la future ligne de Mulhouse à Thann :

Quelques journaux ont accueilli dans leurs colonnes âne prétendue lettre de MM. Kœchlin pour demander à leurs actionnaires la liquidation de leur société. Cette lettre était, disait-on, déposée chez le concierge de la Bourse. Nous avons été vérifier le fait, et au lieu d'une lettre de MM. Kœchlin, nous y avons vu une lettre adressée à MM. Kœchlin par quelques personnes se disant actionnaires¹⁹⁸.

La disparition de ce lieu de référence n'est pas datée. La présence du mystérieux *abbé casse* (alias J. Casse), désigné par Paton comme le prince des bulletiniers, apporte un vague indice¹⁹⁹. Nous savons en effet que ce personnage était toujours actif au moment où Jules Verne officie comme placier à la Bourse, vers 1856-1857²⁰⁰. Jean-Paul Dekiss

¹⁹⁶ *Le Figaro*, 31 décembre 1867, p. 1

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Journal des débats*, 29 janvier 1838, p. 4

¹⁹⁹ Sur ce personnage, voir *supra*, p. 283.

²⁰⁰ Charles Lemire, *Jules Verne, 1828-1905, op. cit.*, p. 12.

précise que, à la proximité immédiate de la loge du concierge, Verne retrouvait tout un groupe de boursicotiers littéraires qui recherchaient la compagnie amusante de l'abbé Casse :

On le trouve sur le côté droit de la colonnade, où s'est formé un groupe d'amateurs de théâtre et de gens de lettre. On le voit avec Dumas fils, Hector Malot et ses anciens amis du Onze-sans-femmes auprès de Charles Wallut, directeur du Musée des familles, et un curé du nom de l'abbé Casse qui fait bien rire chacun avec son franc-parler²⁰¹.

L'intensification des emplois du temps a sans doute contribué à déstructurer cet espace privilégié de sociabilité. Dès 1852, Lauvray ne peut plus rejoindre ses collègues à la loge : son bulletin s'écrit en même temps qu'il parcourt la Bourse. La généralisation du télégraphe et son utilisation à des fins de correspondance privée encouragent également la mobilité du bulletinier. Du temps de Pereire, la réception de l'information transitait encore par la loge ; pendant le Second Empire, les dépêches arrivent, potentiellement, de partout.

10.3.3.3 Troisième séquence : des heures supplémentaires

Le suivi assidu des séances boursières ne représente qu'un minimum syndical. La Bourse de Paris ne concentre pas la totalité des échanges financiers : pour se distinguer, le bulletinier doit diversifier ses sources d'information. Il assiste, au moins occasionnellement, aux séances de la Coullisse. Cette Bourse officieuse se tient d'abord dans le passage de l'Opéra, de dix heures du matin à huit heures du soir. Suite à son éviction en 1858, elle prend place sur le péristyle de la Bourse « sur lequel ils peuvent se rencontrer et circuler dès onze heures du matin, c'est-à-dire deux heures avant l'ouverture de la Bourse, jusqu'à quatre heures du soir, c'est-à-dire une heure après le coup de cloche qui annonce la fermeture du parquet²⁰². » Pour Paton, la journée type du boursier débute vers onze heures dans le voisinage de la coullisse : « Le boursier descend à onze heures sur le boulevard des Italiens devant le passage de l'Opéra. Il y rencontre le coullissier²⁰³. » Elle peut se prolonger tardivement. Pour les marchés à terme, le temps des affaires ne s'arrête jamais véritablement : « Le spéculateur ne trouve presque jamais la Bourse trop longue, et elle durerait jusqu'à six heures, qu'il ne broncherait pas²⁰⁴. ».

²⁰¹Jean-Paul Dekiss, *Jules Verne, L'enchanteur : biographie*, Éditions du Félin, 1999, p. 55.

²⁰²Jules François Jeannotte Bozérien, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, *op. cit.*, p. 184.

²⁰³*Le Figaro*, 31 décembre 1867, p. 1.

²⁰⁴*Ibid.*

Travaillant pour un journal du matin, Paton est d'autant plus incité à recueillir les diverses recompositions postérieures à la clôture : la toute première chronique boursière des *Débats*, publiée au début des années 1830, comprenait d'ailleurs une petite sous-rubrique exclusivement dédiée au recueil de ces *bruits du soir*.

En combinant toutes ces activités, la conclusion est sans appel : l'élaboration d'un bulletin est un travail à plein temps. Dès onze heures, le bulletinier se rend à la Bourse pour suivre les premiers mouvements de la coulisse, dialoguer avec les investisseurs et consulter la cote de Londres. S'il écrit pour un journal du soir, sa journée se termine officiellement vers quatre à cinq heures, lorsqu'il remet son compte-rendu à la rédaction. Cet emploi du temps est apparemment une intense source de stress. Villemessant attribue aux déplacements incessants de Lauvray son décès prématuré : il est constamment « absorbé par son dévouement à ses devoirs au point d'en oublier les exigences de la nature, qui le punit cruellement de la contrainte qu'il s'imposait à lui-même en le conduisant au tombeau. Honneur au courage malheureux²⁰⁵. »

Faute de temps, certains bulletiniers s'entourent de collaborateurs. Nous connaissons l'identité de l'un de ces subordonnés : Paul-Théodore Vibert, employé par Paton au début des années 1880. Il retrace cette expérience dans un ouvrage autobiographique, *Pour lire en traîneau* : « à la fin de 1881, si j'ai bonne mémoire, je devenais le collaborateur de Jules Paton, pour la partie économique et financière des *Débats* et du *XIXe siècle*, du temps de la belle période d'About et de Sarcey²⁰⁶. » Les deux hommes sympathisent : la rédaction des bulletins à quatre mains est agrémentée d'une conversation amicale « c'était toujours avec un égal plaisir qu'entre deux bulletins de Bourse, nous évoquions tous deux, lui les souvenirs de sa jeunesse et moi ceux de mon enfance²⁰⁷. »

Vibert n'est peut-être pas le premier collaborateur de Paton. Dès les années 1850, le chroniqueur des *Débats* diversifie ses activités : il fonde un périodique financier spécialisé, *La Cote*, avec Alfred Perrin et lance plusieurs spéculations immobilières. Un cumul de ces projets financiers de grande ampleur avec une charge journalistique à plein temps paraît peu plausible. Même si la revue hebdomadaire continue d'être empreinte du style original de Paton, la chronique quotidienne fait l'objet d'une délégation.

Les chroniques peuvent aussi être gérées par un duo. La formule est souvent employée dans *La Presse* : en 1861, Mortimer d'Ocagne écrit en alternance avec l'économiste Alphonse Courtois ; son successeur, Charles Gonet, se fait aider ponctuellement de

²⁰⁵ *Le Figaro*, 14 décembre 1862, p. 3

²⁰⁶ Paul Vibert, *Pour lire en traîneau*, Paris : Berger-Levrault, 1908, p. 42.

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 43.

Edouard Baer. Au cours de ses quinze ans de “règne” dans *Le Temps*, Alfred Gagne a, un temps, sollicité la participation d’Ulysse Ladet. Pereire a certainement eu recours à un système similaire dans les *Débats* — même si, en l’absence de signature, il est impossible de connaître l’identité des co-auteurs.

10.3.4 Une cartographie des sociabilités professionnelles

Comment devient-on bulletinier ? Au début du Second Empire, la plupart des titres de la grande presse parisienne recrutent des journalistes spécialisés dans le compte-rendu périodique de la Bourse de Paris. Il n’existait alors pas d’écoles de journalisme — et encore moins de formation spécifique pour l’écriture d’une chronique boursière. Quelques années plus tôt, la fonction restait invisible dans l’espace public : seule l’astreinte de la loi sur les signatures a incité les rédactions à divulguer l’identité des bulletiniers.

Le recrutement de ces “nouveaux journalistes” est-il purement arbitraire ou circonstanciel ? Où reflète-t-il une structuration a priori, reposant sur des affiliations sociales préalables ? Ces généalogies socio-professionnelles concourent-elles à subdiviser la communauté des bulletiniers en plusieurs groupes ou clans distincts ?

10.3.4.1 Une sociabilité en réseau

À partir de notre base de chroniqueurs nous avons composé avec le logiciel Gephi un réseau des affiliations médiatiques communes de chaque chroniqueur. Les liens sont fondés sur le critère suivant : avoir travaillé dans le même titre. Cette affiliation n’est pas nécessairement synchronique (Auguste Chirac reprend ainsi le bulletin financier de *La Presse* près de dix ans après le décès d’Alphonse Lauvray). Elle n’implique pas non plus que l’un ou l’autre chroniqueur ait officié comme bulletinier (nous avons ainsi pris en compte la collaboration de Jules Paton à la *Ruche populaire*). En l’état fragmentaire de nos sources, il n’aurait pas été possible de ne sélectionner que les participations à des articles de finance.

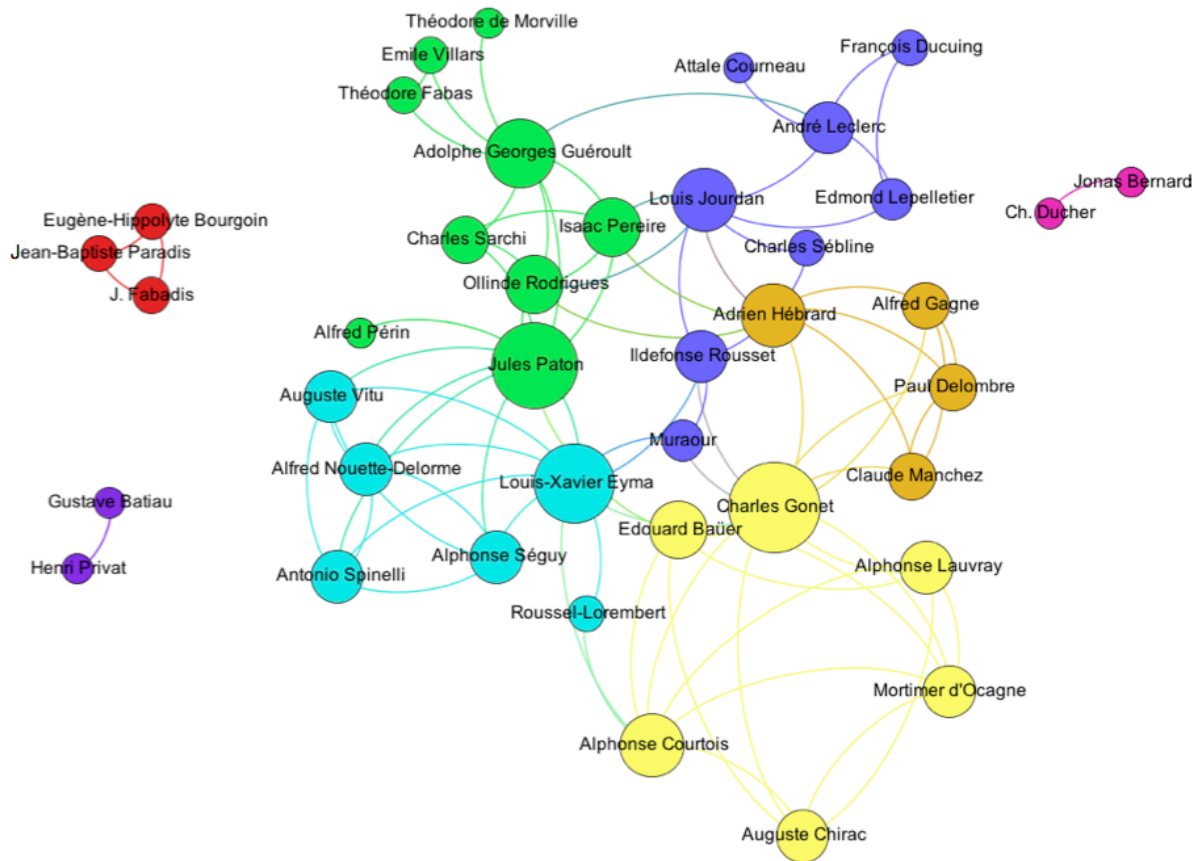


FIG. 10.9 : Réseaux des affiliations médiatiques communes de chaque chroniqueur

L'illustration n°10.9 identifie les bulletiniers liés avec au moins un autre bulletinier (ce qui exclut les chroniqueurs isolés, tels que Delore du journal catholique *L'Universel*). La taille des nœuds est corrélée au nombre de liens. Cette mesure permet de percevoir les figures les plus "connectées" au réseau. En raison de d'une durée d'activité exceptionnelle (près d'un demi-siècle) et de la diversité de ses collaborations (aux *Débats*, au *XIXe siècle*, dans la presse financière spécialisée...), Jules Paton occupe une position centrale.

La modélisation révèle également des ambassadeurs insoupçonnés : Adolphe Guérout, Charles Gonet et Louis-Xavier Eyma. Adolphe Guérout n'est pas tant un journaliste, que l'agent de relations publiques des frères Pereire. Collaborateur récurrent d'un périodique sous l'influence directe du Crédit mobilier, *L'Industrie*, il contribue également occasionnellement à d'autres titres saint-simoniens ou sous influence saint-simonienne (*Le Crédit* de Duveyrier, le *Journal des débats*). Charles Gonet est une

personnalité isolée : ancien ouvrier compositeur, reconverti dans le journalisme financier, il a une réputation d'incorruptible²⁰⁸. Ses bulletins sont publiés successivement par plusieurs grands titres : *Le Temps*, *La Presse*, *La Liberté* et *L'Époque*²⁰⁹. Pour Louis-Xavier Eyma, le bulletin boursier n'a été qu'un engagement intermittent au sein d'une carrière très diversifiée : après un passage par le *Journal des actionnaires*, il fonde le *Journal de Nice*, devient l'un des principaux rédacteurs généralistes de *L'Époque* et du *Figaro* ; il s'adonne aussi au roman-feuilleton²¹⁰.

Enfin, quelques personnalités importantes se trouvent totalement occultées. Le banquier Serre, qui rédige le bulletin des principaux journaux légitimistes (la *Gazette de France*, *l'Ami de la Religion*, *l'Union*) n'est pas représenté ; plusieurs bulletiniers de *L'Univers* (E. Poupinel et Delore) n'apparaissent pas davantage. Cette exclusion reflète la position particulière de la vieille presse royaliste et catholique, qui recrute ses collaborateurs à l'écart des grands flux médiatiques.

10.3.4.2 Des sous-ensembles de sociabilités

Les couleurs des liens correspondent à des communautés générées automatiquement. Le logiciel Gephi classe les nœuds du réseau en fonction de l'intensité des liens partagés. Ce procédé repose sur les mêmes bases théoriques que les algorithmes de *machine learning* que nous avons précédemment utilisés pour attribuer les chroniques des *Débats* rédigées par le collectif saint-simonien : cerner des affiliations cohérentes en comparant plusieurs mesures assignées à chaque entité. Seulement l'identité des mesures change : les éléments étudiés ne se distinguent plus par des occurrences de mots, mais par des *liens*. Ce nouveau terrain d'analyse pose des difficultés insurmontables. Les chemins entre les éléments (le fait de passer, dans notre exemple, de Isaac Pereire à Ildefonse Rousset en passant par Louis Jourdan) augmentent de manière exponentielle. Dans le problème classique du « voyageur du commerce », un négociant doit trouver la plus route la plus courte entre 70 villes. Or, le nombre de chemin possibles reliant l'ensemble des villes dépasse 10^{100} : il n'est pas envisageable de procéder à une évaluation de toutes les combinaisons possibles. Bien que notre réseau ne soit pas aussi complexe (il comprend 57 éléments) l'extraction de l'ensemble des liens et leur classification prendrait un temps

²⁰⁸Virmaître relate à ce propos une anecdote invérifiable : Charles Gonet refusant de faire affirmer sa chronique auprès de grandes entreprises, Girardin a été contraint de créer une seconde chronique boursière. Voir Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 40

²⁰⁹*Le Figaro*, 27 janvier 1869, p. 1

²¹⁰Notice biographique « Louis-Xavier Eyma » sur *Media19*. Consultée à l'adresse <http://www.medias19.org/index.php?id=13836>, le 4 juin 2015

considérable.

L'algorithme de Gephi utilise un modèle probabiliste présenté en 2008 dans le *Journal of Statistics*. Les auteurs rappellent que l'utilisation d'un modèle « absolu » est impossible : « Les formulations précises de ce problème d'optimisation sont réputées être computationnellement inutilisables »²¹¹. Leur programme repose sur une logique de perfection graduelle : il énonce d'abord une première hypothèse très approximative, puis la raffine par une série d'observations complémentaires. À l'issue de ce processus, Gephi génère un bilan spécifiant la distribution du groupe et la qualité de la représentation (on parle de « mesure de modularité ») : plus elle tend vers 1, plus l'identification des groupes est effective. Dans notre cas, la modularité est élevée sans être considérable : 0,549.

La distribution communautaire de l'illustration n°10.9 représente la modélisation la plus concordante avec les données des sources secondaires. Elle distingue un groupe *Saint-Simonien* (en vert) centré sur le collectif rédactionnel des *Débats* avant l'émancipation de Paton (Pereire, Rodrigues, Sarchi) ; s'y ajoute également un réseau plus tardif, celui des périodiques associés au crédit mobilier (Guérault, Villars, Farbas, Morville). Les groupes orange et jaune correspondent respectivement au personnel rédactionnel boursier de deux titres : *Le Temps* (Gagne, Hébrard, Delombre, Manchez) et *La Presse* (Gonet, Lauvray, Chirarc, Courtois, d'Ocagne...). Les délimitations des groupes turquoises et bleu foncé sont moins immédiatement perceptibles. Le premier semble se définir autour de la relation privilégiée entre Rousset et Jourdan (collaborateurs au sein du *Siècle*). Le second s'apparente à un groupe du *Figaro* élargi à quelques bulletiniers inclassables (tel Eyma, qui a officié un peu partout). Enfin, il y a quelques connections déliées du grand réseau central — en particulier le groupe du *Constitutionnel*.

Les principales hésitations de l'algorithme concernent les bulletiniers très “sociables”. Dans certaines modélisations, Gonet est annexé au groupe Rousset-Jourdan ou Paton sort du groupe saint-simonien pour entrer dans le groupe du *Figaro*. Parfois deux groupes proches sont fusionnés : le réseau du *Temps* en vient à faire partie intégrante du réseau saint-simonien. Par-delà les limites de l'exercice, la classification automatisée des liens a une portée heuristique indéniable : elle met en évidence le rôle de certaines *sous-communautés* dans le recrutement et l'itinéraire professionnel des bulletiniers. Deux formes d'affiliations dominant : l'affiliation idéologique et l'affiliation rédactionnelle.

Après la Révolution de 1848, le saint-simonisme joue un rôle toujours structurant

²¹¹Vincent D. Blondel et al., « Fast unfolding of communities in large networks », *Journal of Statistical Mechanics : Theory and Experiment*, n° 10, 2008, P10008, Nous traduisons.

dans la délimitation de ce champ social. Les *Débats* restent la chasse gardée de Jules Paton pendant plusieurs décennies. Juste après la Révolution de 1848, Charles Duveyrier fonde un quotidien économique, *Le Crédit*. Plusieurs bulletiniers transitent par ce titre avant de se réorienter plus globalement vers le journalisme boursier. Théodore de Morville est l'un de ses administrateurs ; à la fin des années 1850, un nouveau quotidien libéral, *L'Opinion nationale* en fait son bulletinier²¹². Guérault compte parmi ses rédacteurs ; à cette occasion il a été peut-être repéré par les frères Pereire, qui le mettent quelques années plus tard à la tête de la stratégie de communication du Crédit Mobilier. François Ducuing est embauché sur la recommandation de Lamartine. Enfin, Louis Jourdan y séjourne brièvement (sans doute pas plus de quelques mois), avant de retrouver un emploi plus stable dans *Le Siècle*.

Lors de notre essai de définition des cultures textuelles, nous avons évoqué l'action privilégiée de certaines "références", qui sont en mesure d'édicter des usages éditoriaux ou discursifs et de les imposer à une partie, voire à l'ensemble d'une communauté écrivante. Les grands titres de la presse parisienne correspondent parfaitement à cette caractérisation. Bien que la plupart des bulletiniers multiplient les collaborations au cours de leur carrière, certains engagements affectent fortement la morphologie de leurs liens d'affiliations professionnels. Le groupe de *La Presse* constitue un exemple emblématique. Girardin et ses successeurs privilégient les recrutements "en interne" de rédacteurs n'ayant jamais exercé précédemment le métier de bulletinier : Lauvray est un traducteur, spécialisé dans les publications anglaises sur les chemins de fer ; Mortimer d'Ocagne se destine alors à la critique dramatique (il écrit notamment le feuilleton théâtral de la *Revue britannique*)²¹³ ; Auguste Chirac se fait connaître par ses activités d'idéologue socialiste et antisémite. Ces nouvelles recrues essaient ensuite dans une partie de la presse généraliste et financière.

Toutes les politiques éditoriales de recrutement interne ne génèrent pas un tel impact. *Le Constitutionnel*, qui a pourtant lancé très tôt sa chronique en faisant appel à un expert incontesté, Eugène-Hippolyte Bourgoïn, reste isolé sur notre réseau. Villemessant s'étonne ainsi du recrutement de Jean-Baptiste Paradis : « Comment ces précédents l'ont-ils initié aux mystères de la Bourse ? Comment l'ont-ils conduit au poste assez envié de bulletinier du Constitutionnel ? c'est ce que je me charge pas d'ex-

²¹²Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France, op. cit.*, p. 182-183.

²¹³Association des journalistes parisiens, *Bulletin de l'Association des journalistes parisiens*, vol. 34, Paris : Association des journalistes parisiens, 1919, p. 50.

pliquer²¹⁴. »

10.3.4.3 Un îlot : les héritages de la sociabilité révolutionnaire

Sur la vingtaine de bulletiniers que nous connaissons suffisamment bien, plus d'un tiers affichent ou ont affiché des sympathies radicales et socialisantes. Nous sommes déjà revenu en détail sur la contribution de Paton à la presse ouvrière saint-simonienne et sur l'engagement républicain d'Ildefonse Rousset pendant la Révolution de 1848 — sans même remonter jusqu'à la période gauchisante de Pereire, lors de l'écriture des *Leçons* de 1832. Les exemples similaires abondent. Paradis du *Constitutionnel* monte à Paris à l'occasion de la Révolution 1848 ; il collabore alors à une multitude de feuilles engagées : « C'est alors un démocrate d'un joli rouge. Il avait fait ses preuves dans deux ou trois feuilles locales écloses et emportées dans le coup de vent de 1848²¹⁵. » En 1848, Ducuing milite dans les rangs des républicains modérés aux côtés de Lamartine. C'est d'ailleurs grâce au soutien de Lamartine qu'il amorce sa reconversion vers la presse financière. En septembre 1849, Lamartine joint une brève annexe lors d'une missive envoyée à Enfantin : il recommande l'emploi de Ducuing dans le *Crédit* de Duveyrier.

M. Ducuing, du *Courrier français*, jeune publiciste plein de conscience et de talent, ayant quitté ce journal par répugnance d'idées voudrait bien entrer au *Crédit*, admirable journal, et voudrait vous en parler. Ce serait une acquisition excellente. Il vous verra²¹⁶.

Louis Jourdan fait partie du réseau saint-simonien. Il participe avec Duveyrier à la création de la Société générale des annonces. Comme Ducuing, Jourdan s'engage en politique à la faveur de la Révolution de février 1848. Il lance plusieurs feuilles éphémères puis fonde le *Spectateur républicain* en association avec Ildefonse Rousset. Le rétablissement de la censure économique par le Parti de l'Ordre entraîne la disparition du journal : « La loi du timbre, qui n'a rien à démêler avec le talent des écrivains, suspendit cette publication le 8 septembre 1849²¹⁷. » Jourdan ne reste pas longtemps au chômage : grâce à l'effort de solidarité saint-simonien, il travaille un temps au *Crédit*, puis rejoint *Le Siècle* (où, par voie de conséquence, il favorise le recrutement de Rousset).

²¹⁴ *Le Figaro*, 30 novembre 1862, p. 5.

²¹⁵ *Le Figaro*, 30 novembre 1862, p. 5.

²¹⁶ Lettre de Lamartine à Enfantin du 22 septembre 1849, citée dans Fernand Letessier, « Lamartine et le « Père Enfantin » », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, vol. 1, n° 3, 1967, p. 333–342

²¹⁷ Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France, op. cit.*, p. 24.

Ses activités de bulletiniers se limitent surtout à la presse spécialisée (en particulier le *Journal des Actionnaires*, qu'il a fondé avec Millaud).

Ces itinéraires originaux résultent de la convergence d'une offre et d'une demande. Après la Révolution de 1848, les journalistes radicaux peinent à trouver un emploi de rédacteur qui ne soit pas en contradiction directe avec leurs idées. Le bulletin financier constitue une retraite commode : c'est une forme ambiguë, qui autorise les commentaires politiques sans que cela prête à conséquence. Inversement, les compétences économiques des radicaux sont valorisées par les rédactions. Leur ancrage idéologique les a souvent été amenés à étudier attentivement les rouages de la finance. Ils renouvellent le geste du jeune Marx se familiarisant avec les classiques de l'économie politique anglaise : une critique solide du capitalisme nécessite une telle expertise. C'est ainsi que les socialistes révolutionnaires multiplient les ouvrages de référence sur la Bourse, du *Manuel du spéculateur* de Proudhon aux articles de la *Phalange* de Charles Fourier.

Villemessant présente Ducuing comme un théoricien, pleinement équipé pour mener une controverse intellectuelle : « M. Ducuing est essentiellement exclusif et absolu comme tous les démocrates. Aimant à planer solitairement dans les nuages de la théorie financière, il se prend volontiers pour un aigle et n'admet pas qu'on discute son envergure²¹⁸. » En 1848, son traité *L'ordre du jour, questions sociales* est apprécié par le *Journal des économistes*, en dépit de divergences théoriques de fond : « Cela ne nous empêche pas de recommander spécialement à nos lecteurs, comme digne d'attention, par d'excellentes qualités de pensée et de style, cet *Ordre du jour*²¹⁹. »

Le saint-simonisme facilite cette délicate phase de transition — qui représente aussi une forme d'acculturation. Ducuing et Jourdan font d'abord une étape au *Crédit* de Duveyrier. Avant 1848, Paton accomplit déjà sa mue d'idéologue socialiste en sage doctrinaire du *juste-milieu*, grâce aux connexions anciennes entre Isaac Pereire et le conservateur *Journal des débats*.

Pourtant, la reconversion n'est pas toujours aisée. Le cas de Ducuing est le mieux documenté : le « piston » de Lamartine atteste qu'il s'est dirigé vers la presse financière par « répugnance d'idées » avec le tournant conservateur de 1849. Bien qu'il dispose d'une marge de manœuvre supérieure, il n'est pas toujours à son aise dans un milieu très largement dominé par la haute bourgeoisie libérale. Villemessant met en scène un échange fictif entre Ducuing et les directeurs de son journal financier, *Le Conseiller*, qui

²¹⁸ *Le Figaro*, 30 novembre 1862, p. 5.

²¹⁹ G. de M., « L'ordre du jour — Questions sociales de François Ducuing », *Journal des économistes*, vol. 22, p. 223.

a sans doute un fond de vérité.

— Soyons gouvernemental, dit le directeur. Un journal financier ne doit pas avoir d'opinion politique. — Gouvernemental, jamais !... Ducuing gouvernemental ! Pour qui me prenez vous ?... Brûler mes dieux, mentir à mon passé !... Je suis républicain et radical, je mourrai radical et républicain²²⁰.

Ces divergences politiques expliqueraient, toujours selon Villemessant, les flottements idéologiques du *Conseiller*. Lorsque Ducuing s'absente, ses remplaçants nommés par la direction privilégient une ligne politique bien différente : « Or, voici ce qui résulte de ce conflit : M. Ducuing s'absente-t-il pendant une quinzaine pour aller respirer la brise de mer ou l'air bienfaisant du pays natal, le directeur en profite pour dire noir à la même place où la veille M. Ducuing disait blanc. Hier, le *Conseiller* exaltait Garibaldi ; aujourd'hui Garibaldi est conspué par le *Conseiller*²²¹. » Le malaise d'autres bulletiniers rouges est également perceptible. Pelletier met ponctuellement le *Journal du Crédit public* en danger : « il désolait son patron par ses incartades révolutionnaires et ses boutades anti-papistes, qui suspendaient sans cesse sur le journal le glaive de l'avertissement. » L'un des bulletins de Paradis vaut également au *Constitutionnel* un avertissement officiel : « N'oublions pas de mentionner un nouvel avertissement qui fut donné au *Constitutionnel* le 21 septembre 1853, dans la personne de M. Paradis, rédacteur du Bulletin hebdomadaire de la Bourse²²². »

Bien que mis en veilleuse, l'engagement révolutionnaire (sous toutes ces formes) reste un important facteur de reconnaissance et de recrutement. Pelletier semble avoir intégré le *Journal du Crédit public* de Ducuing à la faveur d'une convergence de vues politiques : « Accueilli au Journal du Crédit public, sous la dictature du général Ducuing, il s'y maintint pendant plusieurs années sous le règne de son nouveau directeur, M. Auguste Lefranc²²³. »

Ce chapitre relate une nouvelle phase d'acceptation de la chronique boursière. Si la forme était matériellement présente dans le journal depuis 1838, elle n'avait pas tous les attributs d'une rubrique journalistique reconnue. Anonymat, perpétuation d'une

²²⁰ *Le Figaro*, 23 novembre 1862, p. 5.

²²¹ *Ibid.*

²²² Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France, op. cit.*, p. 303.

²²³ *Le Figaro*, 4 janvier 1863, p. 5

compilation procédurale, absence de toute identité socio-professionnelle : autant de facteurs qui caractérisent davantage une rubrique en devenir qu'une rubrique installée.

Cette phase s'amorce par une accélération d'un processus de "généralisation" entamée avec la SGA. L'inclusion de la chronique dans le périmètre de la loi sur les signatures est à peine discuté. Les journaux procèdent à une harmonisation en quelques mois à peine, à mesure que la jurisprudence précise les contours de ce nouveau paradigme juridique. La chronique est ainsi solidaire de la publication journalistique dans son ensemble et de ses relations compliquées, voire conflictuelles avec les institutions législatives.

Socialement admise comme production journalistique "normale", la chronique boursoière en vient à se doter d'une infrastructure sociale propre. La généralisation de la forme dans la presse quotidienne entraîne l'émergence d'une communauté de pratique fédérée par des rituels communs (au premier plan desquels figurent les retrouvailles régulières dans le bureau du concierge du Palais Brongniart). Cette dynamique sociale intégratrice est favorisée par la préexistence de réseaux compatibles (les saints-simoniens).

La chronique est reconnue comme un standard social et auctorial, mais constitue-t-elle pour autant un standard journalistique au sens large ? La consolidation du statut de "bulletinier" entraîne-t-elle une structuration convergente des formes d'écritures ? Si la première phase d'exportation de la rubrique, sous l'égide de la SGA, avait déjà encouragé une structuration des pratiques textuelles, l'émergence d'un grand réseau de bulletiniers pourrait-elle achever de transformer la chronique en "genre" médiatique identifiable ?

Chapitre 11

Un répertoire de discours

Dans *L'Archéologie du savoir*, Michel Foucault s'assigne pour programme de « faire apparaître dans sa pureté l'espace où se déploient les événements discursifs », ce qui implique d'identifier les « relations des énoncés entre eux (...) les relations entre des groupes d'énoncés ainsi établis (...) les relations entre des énoncés ou des groupes d'énoncés et des événements d'un tout autre ordre »¹. Dans le cadre de ce chapitre, nous souhaitons faire apparaître l'« espace » où se déploie la chronique boursière du Second Empire. Il s'agit de cerner les motifs récurrents, les cadres structurants et les délimitations d'un champ textuel.

La première section s'inscrit au « confluent des influences ». Elle décrit certaines liaisons intertextuelles, qui positionne la chronique boursière relativement à d'autres productions textuelles. Les “liaisons” que nous avons retenues sont de différentes natures. Le processus de réinvention du jargon découle du statut hybride de cette forme journalistique, qui prétend être également signifiante au sein d'une culture textuelle boursière : après une première phase de naturalisation, la chronique des *Débats* met les terminologies spécialisées à distance ; Jules Paton élabore ses propres expressions jargonantes, ultérieurement reprises par les communautés financières. Sous le titre humoristique « Tempête sur les marchés ! » nous revenons sur l'emploi récurrent des métaphores climatiques, à l'aune du voisinage privilégié noué entre la chronique des *Débats* et une rubrique météorologique. D'autres liaisons intertextuelles auraient pu être prises en considération (en particulier la littérature, les productions publicitaires). Cette sélection incomplète présente néanmoins un panorama des modalités relationnelles rapprochant la chronique boursière d'autres textes (d'une rubrique journalistique

¹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 41.

à l'autre, d'une culture textuelle à l'autre...).

Les deux sections suivantes présentent des thèmes structurants, qui contribuent à renforcer la cohésion discursive de la chronique sans remettre en cause son identité hybride, à l'intersection de deux cultures textuelles. La “donnée” et le “cycle” forment des notions ambiguës, qui imbriquent dans un même mouvement contraintes médiatiques (la publication périodique, la proximité dans l'espace journalistique du tableau de cotation et de la chronique) et analyse des phénomènes boursiers (la récurrence des crises périodiques, la synthèse des cours et des indices). L'étude de la poétique journalistique de la donnée se décline en deux temps. Nous nous intéressons d'abord aux conditions d'un travail sur la donnée, qui n'implique pas seulement le chroniqueur, mais un personnel invisible, le tableautier. L'acquisition de cette compétence informationnelle incite le chroniqueur à se positionner en défenseur d'un « journalisme de données » scientificisé.

La dernière section met en évidence une autre expertise revendiquée : la *dextérité périodique*. Le champ de vision temporelle du chroniqueur s'étend au début du Second Empire : il ne se cantonne plus aux *semaines précédentes*, mais embrasse toute l'étendue d'une année ou d'une période historique. Dès son avènement, la chronique articule une théorie implicite du cycle économique, qui découle de la saisie périodique de l'activité boursière. Le chroniqueur s'approprie rapidement le cadre épistémologique introduit par Clément Juglar dans ses études sur la récurrence des crises. L'apport de la chronique boursière va au-delà d'une simple *vulgarisation* : elle transforme les théories de Juglar en outil opérationnel permettant de déceler des cycles en cours.

11.1 La chronique boursière, au confluent des influences

11.1.1 La réinvention du jargon

Pendant le Second Empire, la chronique financière est tiraillée entre deux aspirations difficilement conciliables : transformer le compte-rendu de l'activité boursière en publication journalistique littérisée, sur le modèle de la critique d'art, en “coloriant” autant que possible une actualité parfois terne ; refléter fidèlement les usages spécifiques d'un milieu professionnel spécialisé. Pour reprendre la terminologie des trois fonctions, décrites en p. 432, le chroniqueur doit concilier une *fonction auteur* et une *fonction reporter* : tandis que la première exige une réinvention originale, voire esthétisée, du

monde financier qui soit à la portée du *common knowledge* de la sphère publique bourgeoise, la seconde implique une restitution minutieuse, qui ne peut faire l'économie des raccourcis et des techniques d'écritures procédurales propres à la culture textuelle boursière.

Le jargon est un terrain d'analyse privilégié de ces tensions constantes. Béatrice Turpin le définit comme une « langue de connivence, volontairement cryptique » qui vise à énoncer et délimiter une pratique tout en définissant les bornes de la réceptivité du discours². L'utilisation du jargon satisfait d'abord un principe d'économie du langage. À l'échelle d'une communauté de pratiques, l'effort d'élaboration et d'inculcation de néologismes précis s'avère plus efficient que la perpétuation de périphrases ou d'approximations. Le jargon renforce ensuite le sentiment d'appartenance — et, symétriquement, l'ostracisme des *non-initiés*. La maîtrise d'une compétence sociale ou technique ne suffit pas à garantir l'intégration du nouveau membre. Encore faut-il qu'il se familiarise aux codes linguistiques et utilise les appellations consacrées. La culture textuelle boursière du Second Empire est structurée par une telle langue de connivence : les combinaisons élaborées des investisseurs spécialisés et des spéculateurs donnent lieu à une dénomination complexe ; leur maniement, plus ou moins virtuose, distingue le spéculateur aguerri du « petit capitaliste ».

Dans le quotidien généraliste, l'emploi du jargon est problématique. Le modèle économique et éditorial du périodique repose sur l'intégration d'un public large et, surtout, ouvert. D'une année sur l'autre, le lectorat du journaliste n'est pas le même. Ce renouvellement constant se double d'une transformation structurelle, propre au XIX^e siècle : le lectorat s'élargit massivement ; il intègre des nouvelles couches plus modestes. Il y a une gradation continue, de la *Gazette de France* (5000 abonnés), au *Journal des débats* (20 000 abonnés en 1813, sans doute plus de 100 000 lecteurs), au *Siècle* (50 000 abonnés vers 1848), et au *Petit Journal* (plusieurs centaines de milliers exemplaires à la fin des années 1860). À chacune de ces étapes le discours journalistique se réinvente. S'il existe un jargon journalistique, qui repose souvent sur le réemploi de jargons extérieurs (en particulier politiques et littéraires), l'inculcation de ce jargon dépend d'une négociation complexe, régulièrement remise en jeu, au gré de la métamorphose du public.

Même s'il perpétue une forme de « clôture » communautaire, le jargon n'est pas un canon immobile : Béatrice Turpin évoque ainsi une « plasticité du jargon³ ». Il évolue constamment sous l'impulsion de plusieurs facteurs : la redéfinition des pratiques et

²Béatrice Turpin, « Le jargon, figure du multiple », *La linguistique*, vol. 38, n° 1, 2002, p. 53.

³*Ibid.*, p. 59.

des réseaux d'écriture et de lecture (la généralisation des lignes télégraphiques a puissamment contribué à la métamorphose des usages éditoriaux), le pouvoir d'attraction d'un discours idéologique (les saint-simoniens ont profondément infléchi le sens de certains concepts bancaires, tels que le « crédit ») et, surtout, les influences et transferts réciproques entre cultures textuelles.

Ce dernier facteur complexifie notre analyse. En reprenant la terminologie des communautés boursières, la presse concourt à la naturaliser. La crise de la conversion des rentes de 1825 — et, avant cela, les bulles spéculatives des années 1780 — suscitent l'intérêt des journalistes et des publicistes ; par ce biais, certains termes et expressions consacrées s'intègrent, au moins temporairement, dans le langage courant. La délimitation du langage de connivence se déplace : certaines appellations (« spéculation », « commandite », « capitaliste »...) ont trop circulé pour demeurer distinctives.

11.1.1.1 Un langage en évolution

En raison des interrelations constantes entre la presse et la Bourse, entre le langage ordinaire de la sphère publique et la terminologie des investisseurs, notre étude statistique du jargon dans la chronique boursière privilégie une approche diachronique. L'imprégnation du langage spécialisé peut autant dénoter un enclavement de la rubrique qu'une acclimatation réussie. L'observation des tendances globales, sur une longue durée, permet de tester ces diverses hypothèses.

Nous sommes ainsi naturellement ramené à notre corpus principal : les chroniques du *Journal des débats*, publiées de 1838 à 1870. Sur trente-deux ans, nous disposons d'un recul suffisant pour repérer les principales inflexions lexicales et, à cette échelle, nous parvenons à modérer, au mieux, les incertitudes de la reconnaissance optique de caractères.

Le corpus ne présente pas qu'un intérêt méthodologique (celui d'être notre seul ensemble documentaire de très longue durée). Dès son avènement, la « Revue de la semaine » d'Isaac Pereire est l'instrument de prédilection d'un projet saint-simonien d'éducation financière. En participant à un quotidien généraliste, l'auteur des *Leçons de 1832* tente d'initier un large public aux usages, pratiques et bienfaits de la finance moderne. Ses suppléants et successeurs ne dérogent pas à ce programme : l'appel à une démocratisation de l'actionnariat est relayé par Olinde Rodrigues ou Jules Paton. Le *Journal des débats* s'apparente à un point de tension déterminant, où, sous l'impulsion des saint-simoniens, le jargon boursier pénètre dans l'espace public.

Pour établir notre « indice » de jargon, nous avons sélectionné une centaine de termes et d'expressions emblématiques de la culture textuelle boursière du XIX^e siècle. L'établissement de cette liste se heurte à plusieurs difficultés. Nous ne pouvions nous fier à un ressenti personnel : l'acception commune de « ce qui fait jargon » au milieu du XIX^e siècle ne correspond pas à nos perceptions contemporaines. Afin de décalquer autant que possible des représentations jargonnantes situées, nous nous sommes appuyé sur une ressource privilégiée : l'*index nominum* d'un ouvrage de 1856, *La Bourse, ses opérateurs et ses opérations* de l'avocat Jules-François Jeannotte-Bozérian⁴. Nous avons apporté plusieurs modifications à cette source principale. Des termes manifestement généralistes ont été retirés (la dispersion du terme « spéculation » dans la presse ou dans la littérature est patente). Inversement, nous avons retenu des usages jargonnants des chroniques boursières, qui n'étaient pas référencés dans liste de Bozérian. Ainsi, pendant les années 1860, Jules Paton importe occasionnellement des concepts de la finance anglo-saxonnes (*joint-stock, bank-system*).

L'extension TM du logiciel d'analyse statistique R permet de confronter un dictionnaire pré-défini à un corpus de texte. En soumettant notre sélection d'une centaine de termes, nous avons récupéré toutes leurs occurrences correspondantes dans notre ensemble de 1516 chroniques, pour chaque année. En 1859, nous relevons ainsi 429 occurrences *jargonnantes*.

Les données textuelles ne sont pas utilisables en l'état. La longueur de la chronique varie en effet d'une année sur l'autre : au cours de la décennie 1850, elle passe d'un millier à plus de deux mille mots, en moyenne. Deux décomptes proches peuvent dissimuler des proportions bien distinctes. Par exemple pour les années 1842 et 1859, nous trouvons respectivement 419 et 469 termes jargonnants. Dans la mesure où la chronique de 1859 est deux fois plus longue, la part du jargon est en réalité plus restreinte qu'en 1842. Pour chaque sous-corpus nous avons calibré les résultats en fonction du nombre total de « mots » identifiés par TM (tout ensemble composé de lettres, séparé par un espace). Les mesures sont exprimées en taux de un mot pour mille. Par contre, les éventuelles variations de la qualité de l'OCR n'ont pas été prises en compte : bien qu'il existe manifestement des différenciations nettes d'une année sur l'autre (jusqu'en 1855, l'inscription de la chronique en dernière page, dans le feuillet publicitaire, affecte l'état de conservation du texte), la réduction de ces indications dans une marge

⁴Jules François Jeannotte Bozérian, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, vol. 2, E. Dentu, 1859, p. 421–440.

d'erreur utilisable suscite de nombreuses complications⁵. En raison de cette incertitude, toutes les occurrences sont systématiquement sous-évaluées (en moyenne 5 à 10% des mots ne sont pas reconnus ; les termes jargonnants ne sont pas exemptés de cette règle générale).

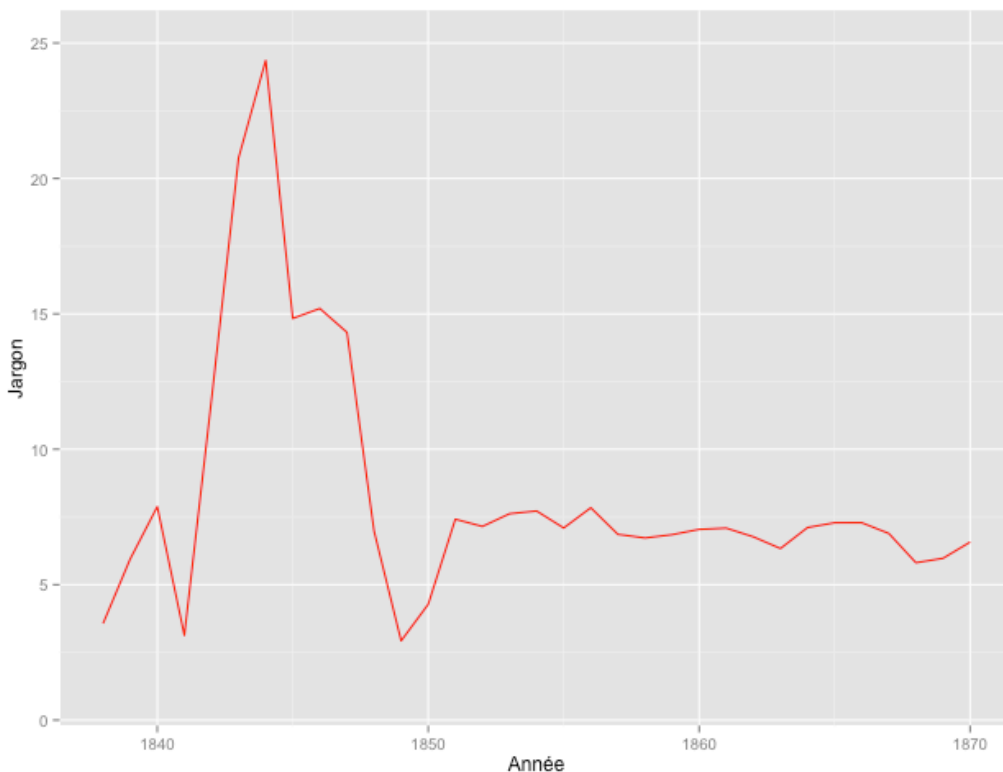


FIG. 11.1 : Taux de jargon (en mots pour mille) dans la chronique du *Journal des débats* de 1838 à 1870

Le graphique ci-dessus représente l'évolution du taux relatif de jargon. Le dessin de la courbe se découpe en deux périodes distinctes. Jusqu'en 1850, le taux est erratique. D'abord modéré, il connaît une croissance accélérée après 1842, en atteignant un maximum de 24,35 mots pour mille en 1844, semble se stabiliser autour de 15 mots pour mille en 1845-1847, puis s'effondre après 1848. Après 1850, les oscillations restent

⁵Le report des taux d'incertitude de Gallica n'est pas une solution satisfaisante. Ils portent en effet sur l'intégralité d'une page de journal ; la chronique boursière étant souvent intégrée dans un ensemble textuel mal restitué par les algorithmes d'OCR, le feuilleton publicitaire, la marge d'erreur risque d'être constamment surévaluée. Le taux d'incertitude n'est pas non plus une mesure parfaite : en raison du décalage entre les polices standards des OCR et les pratiques typographiques de la presse au XIX^e siècle, des erreurs structurelles peuvent être associées systématiquement avec un taux de certitude élevé.

concentrées dans un intervalle restreint (entre 6 et 8‰).

Le dispositif énonciatif de la rubrique explique ces variations incessantes. Jusqu'à la fin des années 1840, la rubrique est rédigée par un collectif d'auteurs saint-simoniens, sous l'égide de Pereire et de son collaborateur principal. Si l'on se reporte à notre reconstitution de l'identité des collaborateurs principaux⁶, plusieurs tendances se dégagent :

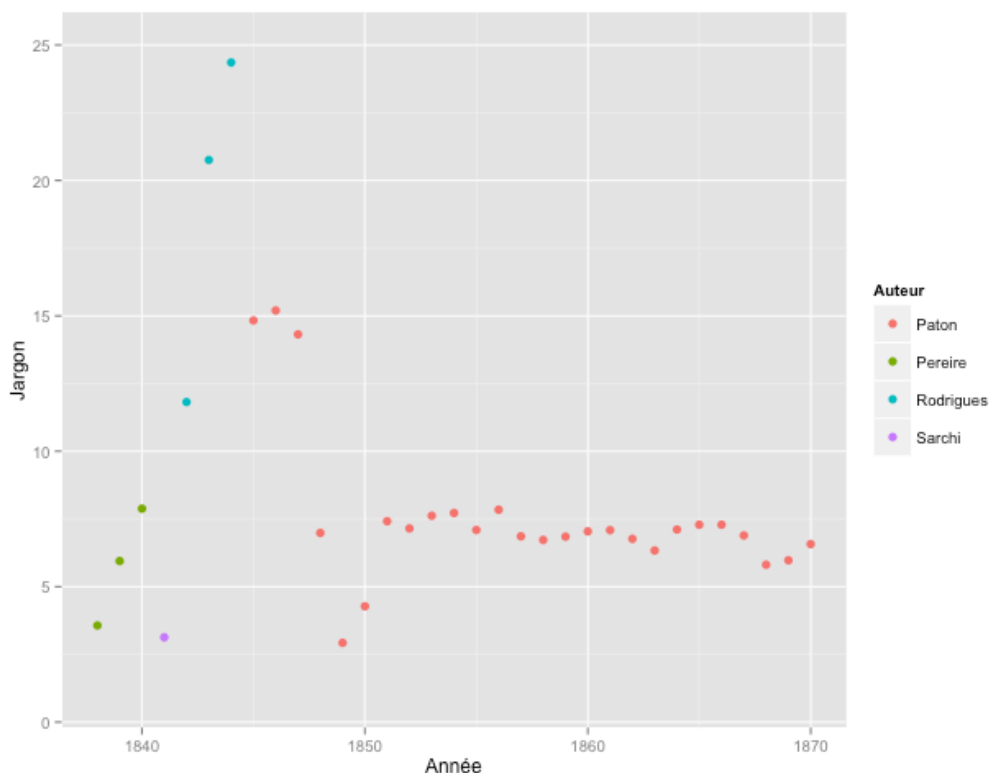


FIG. 11.2 : Projection du taux de jargon selon les mêmes modalités que le graphique précédent. Chaque couleur signale les attributions, telles que reconstituées *supra* en p. 320

De 1838 à 1840, Pereire écrit seul. La part du jargon augmente graduellement, de 3,5 mots pour mille en 1838 à 6 en 1839 et 8 en 1840. Cette évolution peut refléter aussi bien une confiance croissante en l'éducation financière du public qu'un relâchement de l'effort initial de vulgarisation. Les deux premiers successeurs de Pereire, Charles Sarchi et Olinde Rodrigues, retiennent des options radicalement distinctes. Sarchi s'en détourne complètement (le taux descend en-dessous de 3 pour mille) ; Rodrigues reproduit abondamment une terminologie spécialisée (jusqu'à 24‰, soit deux à trois mots

⁶Cf. *Supra*, p. 320.

pour cent). Lors de son arrivée, en 1845, Jules Paton modère la pratique de Rodrigues, sans la remettre en question (le taux plafonne à 15‰). Finalement la révolution de 1848 marque une rupture : confronté à la fermeture temporaire de la Bourse et à une actualité politique chargée, Paton s'engage dans une série de controverses idéologiques, à l'encontre de ses anciens camarades socialistes. Dans ces tribunes intellectuelles, le jargon n'occupe plus qu'une place restreinte (moins de 3‰ en 1849)

Les aléas de cette première période reflète également l'incertitude préluant à l'installation de la chronique. L'écriture de la Bourse dans la presse n'est ni réglée ni standardisée. Pereire et ses successeurs hésitent sur la meilleure attitude à adopter : faut-il se détourner du jargon et promouvoir une chronique accessible au plus grand nombre (ce serait le choix de Sarchi et celui de Paton en 1848-1849) ? ou doit-on s'en servir pour asseoir la légitimité d'une rubrique inédite, l'adoption d'une terminologie sophistiquée constituant un gage de scientificité ? D'autres formes journalistiques sont confrontées à un dilemme semblable. La chronique musicale des *Débats* expérimente successivement deux régimes d'écriture opposés : de 1821 à 1832, Castil-Blaze tient à affirmer son expertise en utilisant une terminologie sophistiquée ; son successeur, le compositeur Hector Berlioz, développe une poétique de l'écoute musicale, en convoquant essentiellement les ressources du langage littéraire ou *ordinaire*⁷.

Après une première période de tâtonnement, Paton semble retenir un compromis durable. La part du jargon demeure constante d'une année sur l'autre : elle est plus élevée qu'en 1842 (qui représente le cœur de la période Sarchi), mais notablement inférieure à l'optimum de 1843-1845.

11.1.1.2 Des usages différenciés : de la répétition éducative à la distanciation

Jusqu'à présent, nous nous sommes exclusivement intéressé à une mesure générique : l'indice de jargon. Cette mesure générique identifie plusieurs tendances majeures — en particulier, le contraste entre les incertitudes de la période « collaborative » de la chronique, où la succession des auteurs se traduit par une série de variations de grande amplitude, et la stabilisation consécutive à l'affermissement de la chronique de Paton à partir du début du Second Empire. Elle nous dit peu de choses sur les rapports

⁷Cf. notamment Emmanuel Reibel, *L'écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, Honoré Champion, fév. 2005 ainsi que notre mémoire consacrée à l'émergence de la critique musicale : Pierre-Carl Langlais, « L'influence du cadre médiatique sur l'écriture textuelle de la musique. Le cas du Journal des débats (1800-1863) », mém.de mast., CELSA, 2011.

sémantiques internes à chaque paradigme. Nous ne savons ainsi rien de la distribution des termes. Un taux général identique peut masquer deux pratiques bien distinctes : l'utilisation exclusive d'un petit nombre de termes très fréquents ou l'emploi occasionnel d'un répertoire élargi de termes jargonnants.

Afin de raffiner ce premier aperçu, nous avons employé un procédé statistique plus sophistiqué : l'analyse des correspondances. Les mots et les corpus sont mis en relation dans une projection graphique selon leur degré de proximité relative. Plus un mot est éloigné d'un autre, moins ils surviennent en concomitance. La règle s'applique également entre les corpus, et entre les mots et les corpus. Il est ainsi possible de distinguer rapidement, à partir de son positionnement, le répertoire lexical de prédilection d'un corpus.

En lieu et place des corpus par année, utilisés pour établir la courbe de l'indice du jargon, nous avons constitués des agrégats de corpus, comprenant des chroniques publiés sur plusieurs années. La plupart des termes ne font pas partie du répertoire lexical standard des *Débats*. Ils sont d'autant plus affectés par le taux d'erreur résiduel de l'OCR. Un mot attesté qu'une seule fois a, peut être, une fréquence deux à trois fois supérieure. Lorsque le nombre d'occurrences s'accroît, l'incertitude relative décroît. Afin de limiter ce biais, nous avons renoncé à opérer des mesures à l'échelle d'une seule année. Nous avons opté pour un découpage de six agrégats, d'une durée de cinq ans. Ce regroupement reflète les césures énonciatives de la chronique : 1838-1842 (la période Pereire-Sarchi), 1843-1847 (la période Rodrigues et Paton, première manière), 1848-1852 (ce qui correspond au virage intellectuel de la chronique pendant la IIe République), 1853-1857, 1858-1862, 1863-1867. Pour préserver la symétrie des corpus, les chroniques de la fin du Second Empire n'ont pas été retenues (seulement trois ans, de 1868 à 1870 au lieu de cinq).

Les deux graphes de la page suivante projettent les résultats d'une analyse des correspondances. Chaque point bleu représente un mot ; chaque losange rouge forme un agrégat (les années indiquent la période concernée). Plus un mot est présent dans un corpus, plus il sera proche du losange rouge qui vient le figurer. Le « report » figure bien plus dans le corpus de 1843-1847 que dans tout autre corpus : il est situé juste à côté.

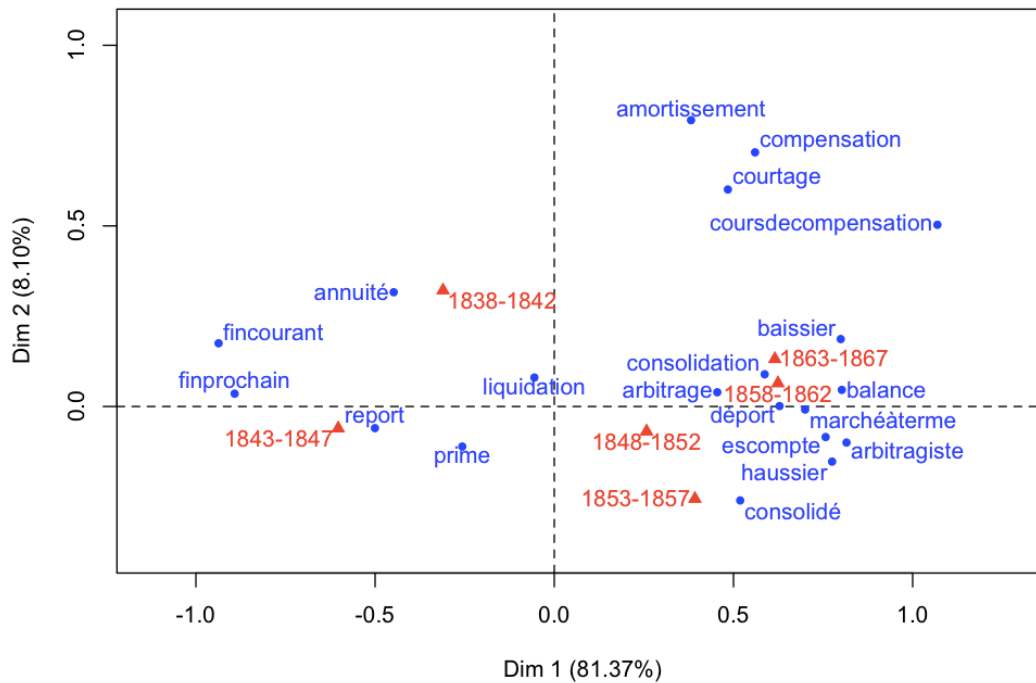


FIG. 11.3 : Graphe des correspondances des termes jargonnants attestés plus de trente fois dans la chronique boursière des *Débats*

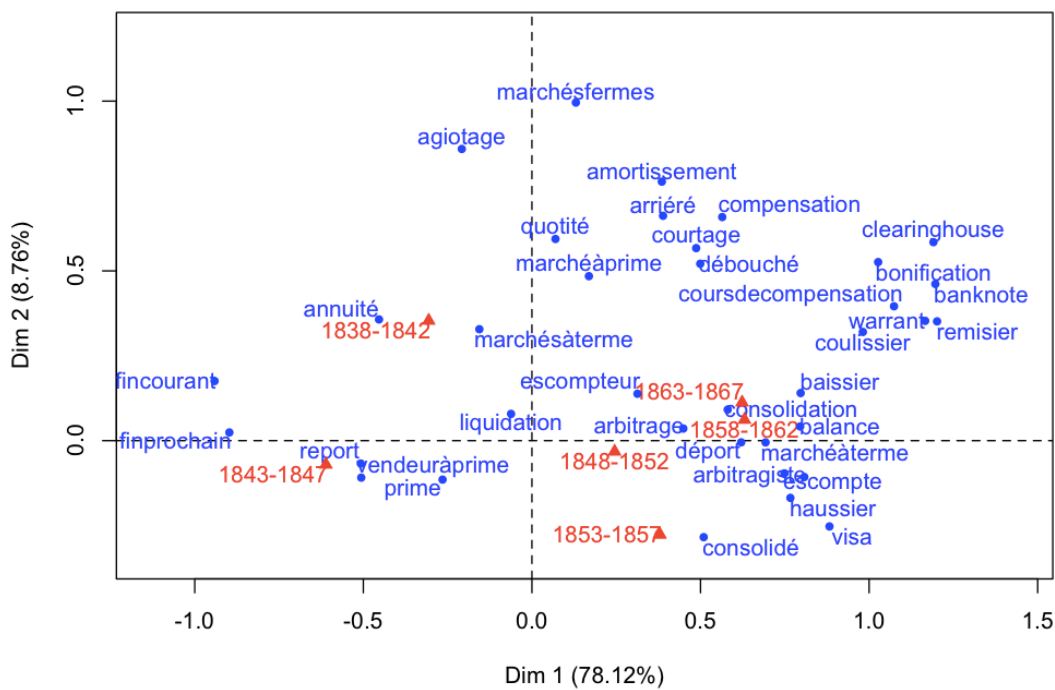


FIG. 11.4 : Graphe des correspondances des termes jargonnants attestés plus de cinq fois dans la chronique boursière des *Débats*

Le premier graphe est le plus lisible : il n'indique que les termes les plus fréquents, ce qui évite les superpositions de labels. Le positionnement relatif reproduit les deux périodes dégagées par l'indice de jargon : les corpus antérieurs à l'intronisation de Paton comme chroniqueur principal du *Journal des débats* sont disposés à gauche ; symétriquement, tous les corpus de la IIe République et du Second Empire ont été localisés sur la droite.

Cette subdivision régionale facilite le repérage d'une évolution qui ne transparait pas dans l'indice de jargon : plus l'on se déplace sur la droite, plus le nuage de point gagne en densité. Cinq termes se situent dans les environs des deux premiers corpus, contre une quinzaine de termes.

Bien que plus fouillis, le second graphe est plus éloquent. La fréquence minimale a été abaissée à cinq occurrences sur l'ensemble du corpus. La disproportion entre le côté gauche et le côté droit s'accroît considérablement. Alors que le nombre de termes n'augmente quasiment pas dans le premier cas (on ne note que l'apparition d'agiotage et d'annuité), ils pullulent au point d'en devenir illisibles dans le second cas.

Que suggère cette disposition ? Que les usages jargonnants des prédécesseurs de Jules Paton portent sur un petit nombre de mots — report, liquidation, prime — très fréquemment utilisés. Pendant la période 1843-1847 (qui inclut l'optimum de Rodrigues), « liquidation » et « report » forment, à eux seuls, plus de la moitié du taux de jargon (10,8 ‰). Dix termes de notre sélection ne sont pas représentés : « arriéré », « warrant », « visa », « remisier »... Pereire, Sarchi, Rodrigues et, sous leur impulsion, le premier Paton s'efforcent d'ancrer dans l'esprit du public un *digest* de locutions, jugées indispensables pour saisir les tendances du marché boursier. La répétition incessante de ce répertoire condensé fait partie intégrante d'une stratégie d'initiation financière à grande échelle : en 1844 « liquidation » et « report » reviennent en moyenne dix fois par chronique. Dans les années 1850, Jules Paton évoque ce pouvoir d'institutionnalisation linguistique de la presse. Le 10 décembre 1855, il se résigne à qualifier un phénomène de « crise » tout en soupçonnant bien les effets symboliques de cet acte de nomination : « S'il en est ainsi, il faut donc aussi recommencer à parler crise »⁸.

⁸*Journal des débats*, 10 décembre 1855

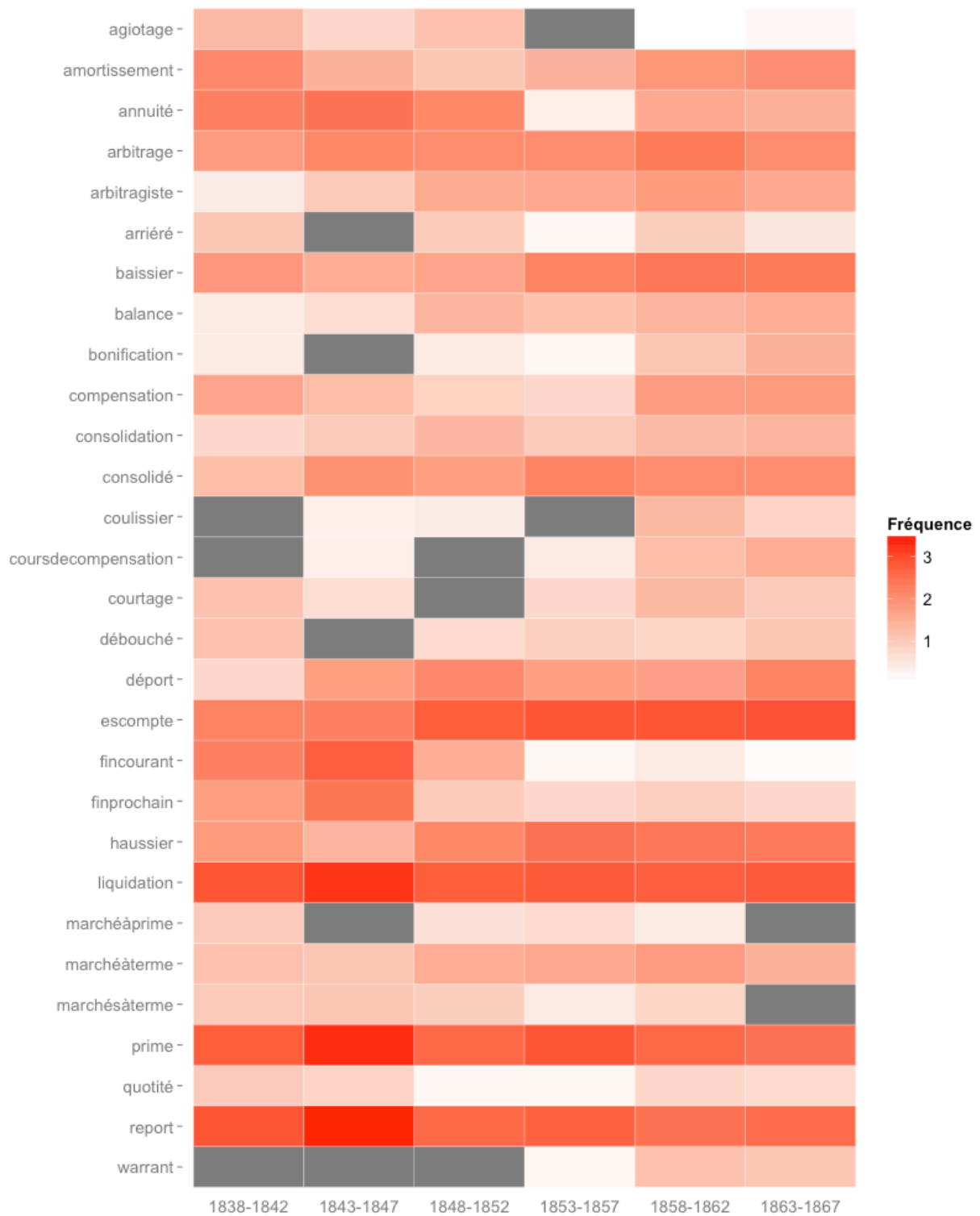


FIG. 11.5 : Projection des termes attestés plus de vingt fois dans la chronique. La fréquence est exprimée en logarithme de 10 (3 = 100 occurrences)

Pendant la période 1863-1867, la distribution est beaucoup plus étalée : près d'un quart des termes sont attestés plus de vingt fois. Inversement, seuls trois d'entre eux n'y figurent pas : « remisier » et les expressions « marché à prime » et « marché ferme ». La différenciation est plus perceptible dans la projection de la page suivante. Chaque occurrence d'un mot dans un agrégat de corpus correspond à une case colorée allant du jaune (peu courant) au rouge (très fréquent) en passant par l'orange et par d'autres colorations intermédiaires :

Tout en étant soucieux de limiter l'amplitude d'une terminologie spécialisée dans sa chronique, Jules Paton ne s'attache pas à faire œuvre de pédagogie financière. Pour autant, il affectionne les termes rares et recherchés. On trouve ainsi des occurrences fréquentes de termes techniques en anglais, disposés en italique. La chronique du 15 février 1864 présente ainsi l'intérêt de généraliser l'usage des chèques dans la finance française :

ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on joue à Paris aux *Joint-Stock Bank* et au chèque sans plus s'occuper du *Clearing-house* que si le *Clearing-house* n'était pas l'âme du système des chèques⁹.

Par l'emploi de l'italique, Paton tente de contourner l'écueil du jargon : il s'abstient d'expliquer les termes ou de leur substituer des paraphrases approximatives ; il maintient le mot à distance, en lui attribuant, implicitement, un statut d'*hapax*. À court terme, *Clearing-House* n'est pas appelé à intégrer le répertoire lexical de la chronique. Son statut de mot cryptique est rappelé en même temps qu'il est énoncé. Paton se prémunit ainsi des critiques de ses confrères (et plus particulièrement de la vigie littéraire du bon style de la chronique boursière : *Le Figaro*). Il n'est pas solidaire de ce terme technique ; sa présence n'est que ponctuelle et transitoire.

11.1.1.3 Vers un jargon interne ? L'exemple des valeurs à turban

Sous l'impulsion de Paton, la chronique des *Débats* ne reflète plus seulement la tension binaire entre le jargon financier et l'impératif vulgarisateur de la publication journalistique : elle la transcende ; elle élabore son propre jargon. Paton invente des locutions et des expressions, souvent à visée humoristique. À la fin des années 1860, il qualifie les diverses obligations émises par l'Empire ottoman et ses anciennes possessions (Égypte, Tunisie, Balkans) de « valeurs à turban ». L'expression est annoncée dans un aphorisme introduit par la chronique du 7 février 1868 :

⁹*Journal des débats*, 15 février 1864, p. 3

A ce prix, toutes les Banques se feraient Banque ottomane. Mais l'ottomanie n'est pas sans danger, et le prêteur à turban rappelle un peu cet homme qui tombait du haut d'une maison et à qui on demandait au second étage « Comment cela va-t-il ? » et qui répondait « Cela va bien, pourvu que cela dure »¹⁰.

La première occurrence identifiée¹¹ apparaît un an plus tard, le 18 janvier 1869 : « Les valeurs à turban ont été admirables¹². » Paton ne l'utilise que sporadiquement pendant les années 1870 ; elle revient en force au début des années 1880. L'expression figure parfois à plusieurs reprises dans une seule chronique, comme le montre l'extrait suivant :

Les grandes maisons de Banque de Londres, de Paris, de Vienne, de Berlin et de Constantinople, continuent à échanger entre elles beaucoup de valeurs à turban. Les lumières manquent aux petits capitalistes pour apprécier ce qu'il peut y avoir de solidité et de chances d'amélioration dans les valeurs à turban¹³.

L'expression a intégré le bagage discursif des investisseurs et des vulgarisateurs de la Bourse. Une consultation sur Gallica permet de visualiser sa dispersion. Après sa première formulation dans le *Journal des débats*, elle est reprise dans tous les quotidiens... où collabore Jules Paton : *Le Figaro* et *Le Gaulois*. La première utilisation hors Paton est attribuée à un journal financier créé en 1871, *Le Crédit*. La « Revue de la Bourse » du 7 août 1871 constate que « Toutes les valeurs à turban sont lourdes¹⁴ ». Dès l'année suivante, les *Annales industrielles* adoptent l'appellation : « on fait monter les valeurs à turban »¹⁵.

En 1882, la revue *L'Illustration* signale que l'expression fait désormais partie intégrante du jargon de la Bourse : « ces affaires n'occupent qu'un petit groupe de banquiers et quelques spéculateurs ; le coin des valeurs à turban, comme on dit en Bourse¹⁶ ». Son origine n'est pas complètement oubliée. Dans *La Bourse à la portée de tous*, Henri Cozic crédite l'inventeur originel de cette appellation spirituelle :

Les valeurs orientales que M. Jules Paton a spirituellement appelées les valeurs à turban sont émises par des gouvernements qui ne se préoccupent jamais des

¹⁰ *Journal des débats*, 7 février 1868, p. 3

¹¹ En raison des inexactitudes de l'OCRisation, une occurrence plus précoce n'est pas à exclure

¹² *Journal des débats*, 18 janvier 1869, p. 3

¹³ *Journal des débats*, 11 décembre 1882, p. 3

¹⁴ *Le Crédit*, 7 août 1871, p. 6

¹⁵ *Annales industrielles*, 4 août 1872, p. 1

¹⁶ *L'Illustration*, vol. 80, p. 142

moyens de rendre l'argent qu'ils ont emprunté¹⁷.



FIG. 11.6 : Occurrences de l'expression « valeurs à turban » dans la base de données de Ngram Viewer

Le graphique de Ngram Viewer (reproduit dans l'illustration ci-dessus) offre un aperçu de la postérité de l'expression. Elle continue de circuler jusqu'à la Première Guerre Mondiale, puis fait un retour timide vers la fin du XX^e siècle — essentiellement dans des ouvrages historiques¹⁸.

Cette circulation illustre la complexité des rapports entre la chronique boursière et la culture textuelle boursière. Nous sommes confronté à un emprunt inversé : un usage jargonnant interne à la chronique qui, par contamination successive, en vient à passer pour une locution *authentique* de jargon boursier.

11.1.2 Tempête sur les marchés !

Le 2 novembre 1856, la chronique boursière des *Débats* s'équipe d'un nouveau tableau (reproduit dans l'illustration n°11.7). Une centaine de données transmises au journal par l'administration des lignes télégraphiques sont attribuées à une dizaine de villes françaises. Nous apprenons ainsi que le *Paris* s'établit à +0.9 le 1 et à 0.9 le 2, ce qui représente une baisse de 0.8. Pour le *Bayonne* les valeurs s'établissent à respectivement

¹⁷Henri Cozic, *La Bourse mise à la portée de tous : ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera...* Librairie illustrée (Paris), 1885, p. 284.

¹⁸Depuis novembre 2013, la Wikipédia francophone dispose d'un article encyclopédique portant ce titre. Il a été conçu par le contributeur [[User :Tango Panaché]]

9,7 et 10 pour ces deux jours. S'agit-il d'obligations municipales ? de lignes de chemins de fer ? d'indices de Bourses locales ? Non : le tableau reproduit des températures ou, plus précisément, « L'État atmosphérique des divers points de la France le 2 novembre 1856, à huit heures du matin, comparé à l'état du jour précédent ».

Le réseau optique Chappe est alors abandonné depuis quatre ans. Le télégraphe électrique étend son maillage sur l'ensemble du territoire. Les journaux de Paris peuvent reporter, dans la journée, les mesures météorologiques de certaines localités régionales.

ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. OBSERVATOIRE IMPÉRIAL DE PARIS.									
État atmosphérique des divers points de la France le 2 novembre 1856, à huit heures du matin, comparé à l'état du jour précédent.									
NOMS DES STATIONS. E	hauteur du barom. (1) en mill. le 2.	MOUVEMENT du baromètre en millimètres du 1 ^{er} au 2.		TEMPÉRATURE. (2)		VENT.		ÉTAT DU CIEL	ÉTAT DU CIEL
		Hausse.	Baisse.	le 2.	le 1 ^{er} .	Aujourd'h. 2.	hier 1 ^{er} .	aujourd'hui 2.	hier 1 ^{er} .
Dunkerque.....	774.5	1.4		+ 0.4	+ 8.1	SO faible.	SO faible.	Brouillard.	Couvert.
Mezières.....	773.7	2.0		0.1	1 0	E faible.	NE faible.	Couvert.	Beau, brouillard.
Strasbourg.....	773.5		0.8	1.3	+ 0.3	SE pr ^a nul.	S pr ^a nul.	Brouillard.	Brouillard.
Tonnerre.....	771.4		0.1	+ 0.8	+ 1.3	E faible.	E faible.	Brumeux.	Beau.
Paris.....	773.0	0.4		+ 0.9	+ 0.1	ESE faible.	E tr. faible.	Couvert.	Beau, vapeurs.
Le Havre.....	771.5	-0.4		+ 4.1	+10 6	E faible.	E faible.	Vapeurs.	Couvert.
Brest.....	769.6		1.1	+ 0.9	+ 0.9	N faible.	N faible.	Brouillard.	Nuageux.
Napoléon-Vendée..	773.0		0.4	+ 4.1	+11.3	NNE faibl.	NNO	Beau.	Couvert, brume.
Limoges.....	769.9		1.1	+ 1.9	+ 3 3	N pr ^a nul.	NO pr ^a nul.	Beau.	Très nuageux.
Montauban.....	770.1		0.1	+ 8.8	+ 8.5	E faible.	NO faible.	Couvert.	Brouillard.
Baronne.....	770.4		1.4	+10.0	+ 9 7	E faible.	SO pr ^a nul.	Brouillard.	Un peu nuageux.
Avignon.....	770.3	0.		+ 5.7	+ 6.1	N faible.	N faible.	Beau.	Beau.
Lyon.....	772.5		0.8	+ 1.4	+ 3 7	NO pr ^a nul.	NNE presq. nul.	Couvert.	Brouillard.
Besançon.....	772.2		0.4	+ 2.2	+ 2.1	SSE faible.	SE faible.	Couvert.	Nuageux.

(1) Les hauteurs du baromètre sont réduites à la température zéro et au niveau de la mer.

(2) Le signe + indique que le thermomètre est au-dessus de zéro; le signe -, qu'il est au-dessous.

FIG. 11.7 : Tableau de l'« État atmosphérique » de plusieurs villes françaises enchâssé dans la chronique boursière. Extrait du *Journal des débats*, 2 novembre 1856, p. 3

La rédaction intègre la nouvelle rubrique entre deux colonnes de la chronique boursière. Sur le côté droit, Jules Paton disserte sur l'encaisse de la banque d'Angleterre et sur l'attribution des concessions de chemin de fer russe à un consortium de banquiers européens. Au-dessus, le compte-rendu hebdomadaire — alors sur le déclin — recense les cours de la Banque de France. Sous de tels auspices, le lecteur inattentif prendrait facilement l'encart météorologique pour les « Recettes des chemins de fer » ou pour l'un des tableaux illustratifs dont Paton parsème ponctuellement sa chronique.

Ce choix repose sur une géographie implicite de l'écriture journalistique Au milieu des années 1850, le voisinage de la chronique boursière compose l'épicentre de la partie tabulaire du quotidien. Outre les cours, nous y retrouvons également la liste des Spectacles. Cette concentration est ancienne : dès le début XVIII^e, Spectacles, Effets publics et autres formes-listes (l'état civil, les listes de navires, le niveau d'élévation d'un fleuve

local) sont fréquemment regroupés¹⁹.

L'inscription découle également de la perception d'une affinité sémantique structurale entre la Bourse et le climat. L'ordre des colonnes file une métaphore tabulaire : la température est présentée comme un cours, qui *monte* et *baisse* d'un jour sur l'autre.

11.1.2.1 Le thermomètre de la Bourse

La métaphore météorologique imprègne de longue date les discours marchands et financiers. Dans les sociétés agricoles de l'Ancien Régime, la comparaison découle d'une causalité directe : en affectant les récoltes, les conditions climatiques extrêmes (tempête, déluge, gel) déforment durablement les réseaux commerciaux. Pour Joyce Appleby, le marché et l'économie n'ont été institués comme objets de savoir autonome, que lorsqu'ils se sont partiellement distingués des causes naturelles qui régissaient alors le négoce. Le XVI^e siècle représente l'avènement d'un système mixte, où l'état du marché dépend également de causes *abstraites* :

Le mercantilisme, avec ses prix flottants et ses structures financières, s'étend des localités urbaines au pays rural. Un nouveau réseau de communication se superpose aux réseaux préexistants dans tout le royaume d'Angleterre, brisant les barrières des marchés locaux (...) Les goûts individuels, enregistrés anonymement dans des transactions invisibles acquièrent un nouveau pouvoir (...) Ni visible, ni tangible, l'économie devient incompréhensible²⁰.

Les deux formations discursives restent pourtant indissolublement liés par un « champ de concomitance », au sens où l'entend Michel Foucault²¹. Transferts et influences réciproques se poursuivent et se matérialisent par une transaction continue de lexiques et de formules consacrés.

Les plates-formes bibliographiques numérisées permettent de suivre l'itinéraire, l'expansion et la recomposition de ces emprunts. Les publications financières du XIX^e siècle reproduisent un cliché jusqu'à saturation : « la Bourse est le thermomètre du crédit public ». Un manuel de 1875 s'attache à en démontrer la véracité : « Nous croyons avoir prouvé, l'histoire en main, que la Bourse était bien le thermomètre du crédit et,

¹⁹Michael Harris, *London Newspapers in the Age of Walpole : A Study in the Origins of the Modern English Press*, op. cit., p. 175.

²⁰Nous traduisons : Joyce Oldham Appleby, *Economic Thought and Ideology in Seventeenth Century England*, Princeton University Press, 1978, p. 25-26.

²¹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, op. cit., p. 77-78.

quoiqu'on en dise, un thermomètre non faussé²² ». Écrivains et intellectuels intrigués par la Bourse n'échappent pas à son pouvoir de séduction : Proudhon constate que le « le thermomètre de la Bourse répond à la pensée des diplomates » bonapartistes²³ ; Heine confirme que « le cours des effets publics et de l'escompte est sans contredit un thermomètre politique²⁴ » ; Marx émet l'hypothèse que « le crédit public et le crédit privé sont le thermomètre économique permettant de mesurer l'intensité d'une révolution. Dans la mesure où ils baissent, montent l'ardeur embrasante et la force créatrice de la révolution²⁵. »

La généalogie de la formule reste incertaine. Une consultation croisée des corpus bibliographiques de Google books et de Gallica situe sa généralisation au cours des années 1770, mais l'invocation du *thermomètre* comme mesure de la vitalité du commerce la précède de plusieurs décennies. Dès 1729, un *Mémoire des maires de la communauté de Béziers* signale que la qualité d'une eau-de-vie fonctionne « comme un thermomètre de la diminution ou de l'augmentation des prix de cette liqueur²⁶ ». L'école physiocratique pourrait avoir directement contribué à la mise en circulation de la comparaison. On trouve dans le *Journal Économique* des tableaux du thermomètre pour chaque mois de l'année²⁷. Quinze ans plus tard, un collaborateur de Turgot, Jean-Baptiste Durban élabore une théorie de la cotation des obligations d'États comme thermomètre de la confiance publique : « Ceci me conduit à examiner de quelle nature sont les rapports avec ce qu'on nomme les effets publics & comment le cours de ceux-ci peut lui servir de thermomètre²⁸. »

La formule fait retour sur le discours météorologique. Un traité sur les thermomètres de 1814 s'amuse de l'ampleur prise par la comparaison :

Comme il existe un thermomètre physique, on peut en imaginer un moral qui indique les différens degrés de la chaleur et du froid dans les événements, dans les têtes ou dans les opinions, dans les cœurs ou dans les sentimens. C'est ainsi qu'on a dit cent fois, que la Bourse de Paris étoit le thermomètre de nos succès, quoique

²²Edmond Guillard, *Les opérations de bourse : histoire, pratique, législation, jurisprudence, réformes, morale, économie politique*, Guillaumin, 1875, p. 531.

²³Pierre-Joseph Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, op. cit., p. 32.

²⁴Heinrich Heine, *Oeuvres de Henri Heine*, vol. 4, E. Renduel, 1834, p. 134.

²⁵Karl Marx, *Les luttes de classes en France*, J.J. Pauvert, 1965, p. 75.

²⁶*Mémoire des maires, consuls & communauté de Beziers pour servir à détruire les abus qui subsistent dans le commerce des eaux-de vie de la province de Languedoc*, Béziers, 1729, p. 5.

²⁷Un exemple parmi d'autres : *Journal Économique*, octobre 1753, p. 116

²⁸Jean Baptiste Bertrand Durban, *Essais sur les principes des finances*, Prault père, 1769, p. 167.

ce thermomètre nous ait trompés souvent, et puisse nous tromper encore²⁹.

Cette circulation intense débouche sur une circulation seconde : la formule est à ce point prégnante, que l'évocation de sa prégnance devient un cliché en soi. Le traité de Jeannotte-Bozérian sur la *Bourse, ses opérations et ses opérateurs* relève cette « opinion commune, qui consiste à dire que le cours de la Bourse est le thermomètre du crédit public³⁰ ». La chronique des *Débats* ne se réfère au cliché qu'en le maintenant à distance. En 1839, Isaac Pereire critique les préjugés des « personnes étrangères au mouvement financier, et qui sont habituées à voir dans la rente un thermomètre de la situation du pays³¹ ».

11.1.2.2 L'expansion d'une métaphore

Le voisinage de la rubrique météorologique des *Débats* s'intègre dans un jeu intertextuel déjà éprouvé. Il en prolonge les effets au-delà du texte rédigé : l'encart participe d'une *métaphore tabulaire*, intriquant les catégories et les taxinomies boursières usuelles du quotidien généraliste dans une projection de l'état atmosphérique des principales villes françaises. Cette opération sémiotique a-t-elle une incidence sur l'attitude du chroniqueur des *Débats* à l'égard du lien privilégié entre finance et météorologie ? Aurait-elle un effet de renforcement sur sa pratique lexicale, en l'incitant à recourir plus fréquemment à des comparaisons climatiques ?

La statistique lexicale apporte un début de réponse. Nous reproduisons ici les procédés précédemment employés dans notre analyse du jargon financier. Nous avons sélectionné une cinquantaine de termes météorologiques employés dans le langage courant, à partir de lexiques établis par des dictionnaires de traduction, en écartant certains termes inutilisés pendant le Second Empire (tel que « typhon », ou « cyclone »). Pour chaque terme, nous avons extrait son occurrence correspondante dans les chroniques des *Débats*.

L'opération présente plusieurs écueils méthodologiques. La reconnaissance des termes est tiraillée entre deux aspirations contradictoires : intégrer, autant que possible, les différentes flexions syntaxiques du mot (pluriel, féminin, conjugaisons) ; éviter d'absorber de quasi-homonymes. L'algorithme d'extraction des racines lexicales (ou *lemmatisation*) de l'extension *TM* du logiciel *R* s'est avéré trop gourmand : « éclair » intègre aussi la

²⁹Antoine Caillot, *Le thermomètre ou Chaud et froid*, Cellot, 1814, p. 1.

³⁰Jules François Jeannotte Bozérian, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, op. cit., p. 241.

³¹*Journal des débats*, 22 avril 1839, p. 3

racine du verbe « éclairer », très largement employé par Paton. À défaut, nous avons développé notre propre système de lemmatisation, en fusionnant a posteriori les formes dérivées. Nous avons aussi retiré a posteriori certaines fréquences déformantes : le mot « glace » devient extrêmement fréquent vers 1855 (plus d'une centaine d'occurrences), suite à la mention régulière d'une compagnie : les Glaces d'Aix-la-Chapelle.

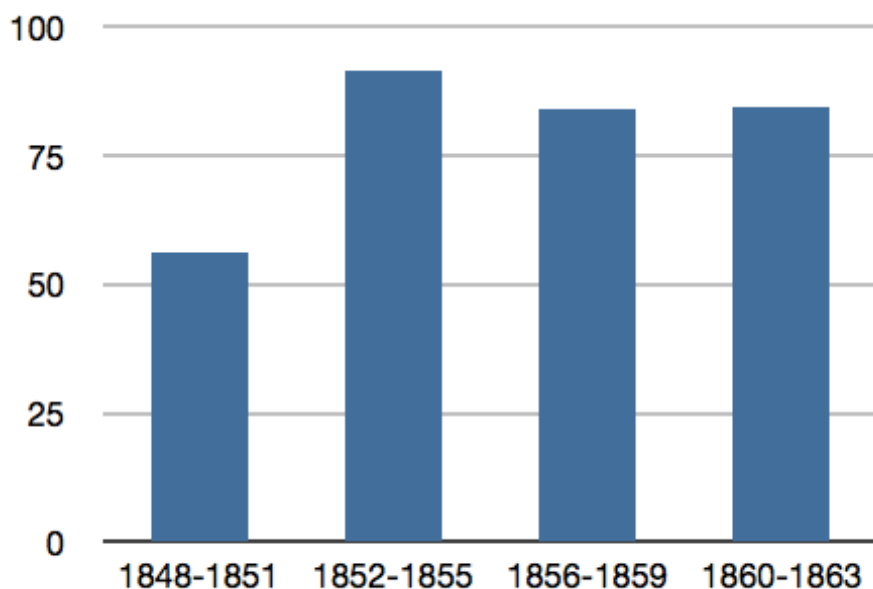


FIG. 11.8 : Les occurrences des termes météorologiques dans la chronique des *Débats* exprimées en mots pour cent mille. Chaque entrée correspond à quatre années.)

L'illustration ci-dessus présente la somme des occurrences de nos termes sous la forme d'un diagramme en bâton. Chaque mesure correspond à un taux de un mot pour cent mille : en 1848-1851 il s'établit à 56,31, soit 0,056 % de l'ensemble des mots. L'évolution est explicite : après 1851, le lexique connaît une expansion marquée (de 56,31 à 91,45 mots pour cent mille en moyenne de la période 1848-1851 et 1852-1855), puis il se stabilise complètement (84,07 et 84,51 en moyenne pour 1856-1859 et 1860-1863). L'intérêt de Paton pour la métaphore météorologique précède l'apparition de la rubrique — et a, peut-être, incité la rédaction à la placer à proximité. Inversement, il ne semble pas avoir été affecté par son apparition.

Bien qu'elles permettent de brosser un premier tableau approximatif, ces mesures restent abstraites. L'utilisation d'un indice lexical global masque de nombreuses dynamiques internes : les préférences de Paton au profit d'un terme ou d'un autre évoluent-

elles au cours des années ? l'occurrence d'un terme correspond-elle à une présence continue sur tout le corpus ou à une série de vagues ponctuelle ?

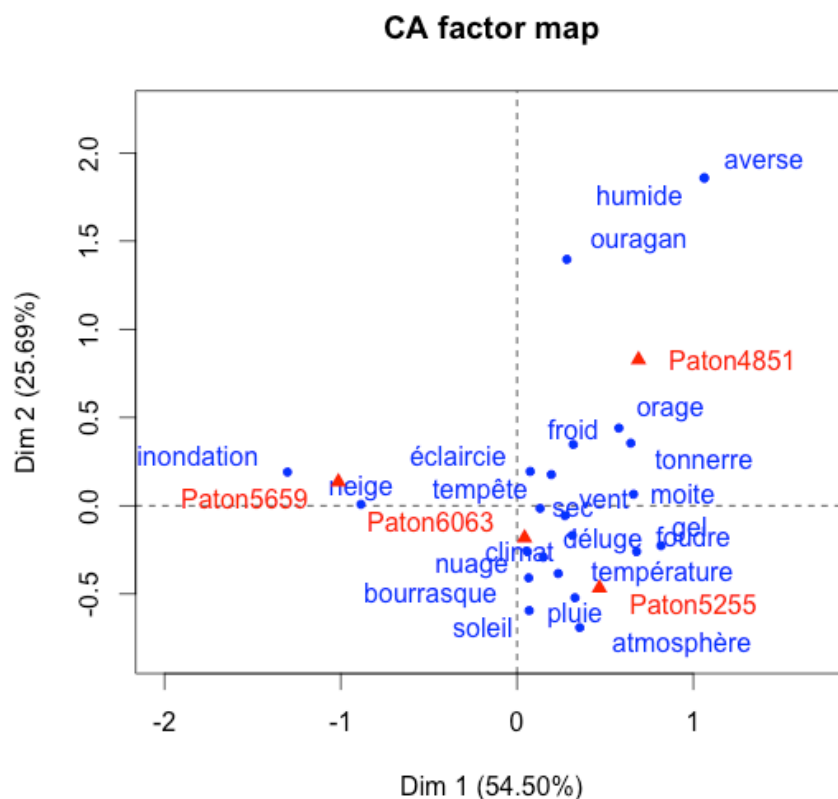


FIG. 11.9 : Analyse des correspondances entre les termes météorologiques et les quatre corpus de quatre années (paton4851 = 1848-1851)

L'illustration ci-dessus reproduit une projection factorielle des correspondances, réalisée avec l'extension *FactoMineR* de R. Le lexique se structure nettement autour d'un pôle central et deux périphéries. Les périodes 1852-1855 et 1860-1863 se caractérisent par un usage généraliste du lexique : pour notre second corpus, seuls quatre termes ne sont pas attestés (averse, gel, ouragan, humide). Les périodes 1848-1851 et 1855-1859 se situent à l'écart. Ils comportent de quasi-hapax : des termes extrêmement fréquents, qui ne sont présents qu'à l'état résiduel dans les autres corpus. « Inondation » comprend à lui-seul la moitié des occurrences de 1855-1859 (45,58). Ce surgissement soudain découle d'une conjonction ponctuelle : en juin-juillet 1856, Paton se fait l'écho d'une série de crues sur des lignes de chemins de fer. En conséquence, la place de Paris « s'est fort

émue aussi des désastres liés aux inondations³². »

L'illustration ci-dessous conforte ce découpage lexical. Chaque mot a été coloré selon l'année pendant laquelle il est le mieux attesté. Les corpus 1852-1855 et 1860-1863 tendent à se superposer : bien qu'ancré dans le voisinage immédiat du premier corpus, « atmosphère » est attribué au second corpus. Les corpus 1848-1851 et 1856-1859 se distinguent nettement : l'un vers le haut, avec tonnerre, ouragan, orage, humide, averse ; l'autre vers le bas avec neige et inondation.

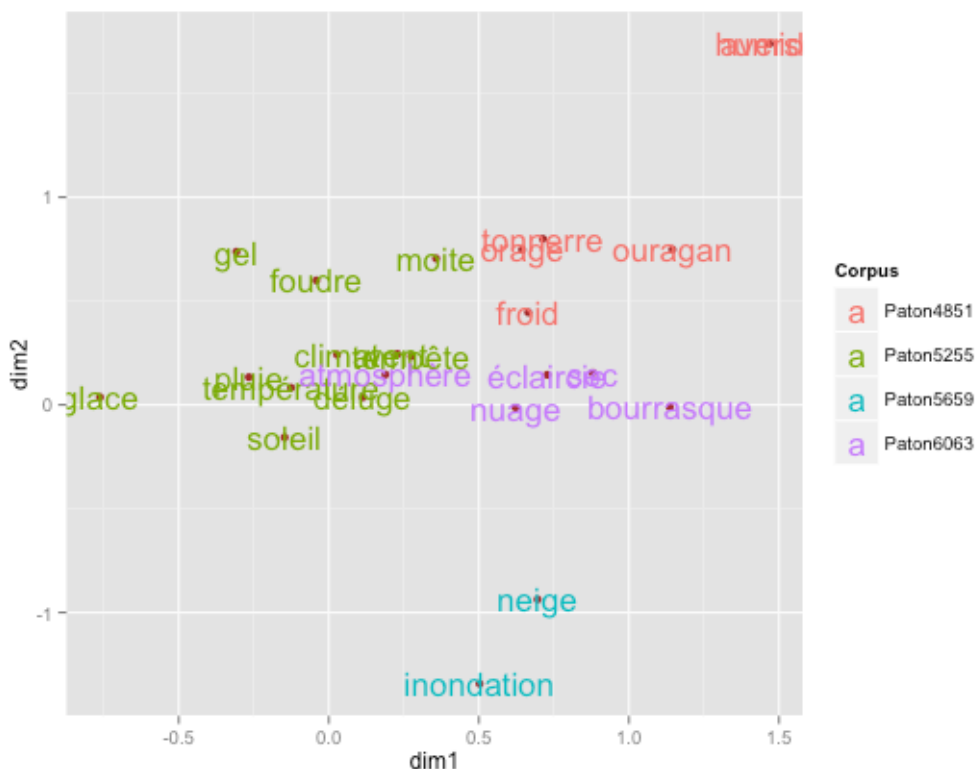


FIG. 11.10 : Analyse des correspondances avec une coloration indiquant le corpus où le terme est le plus représenté

Cette préférence lexicale relativise l'impression de stabilisation suggérée par le décompte global après décembre 1855. Si on laisse de côté le cas particulier et ponctuel des inondations, la période 1856-1859 matérialise en réalité une décrue marquée et la période 1860-1863 une phase de rétablissement. Sur un plan purement quantitatif, le voisinage de la rubrique météorologique ne semble pas avoir affecté les pratiques de

³² *Journal des débats*, 21 juillet 1856, p. 3

Jules Paton. Si nous examinons, dans leurs contextes, les différentes occurrences, nous percevons une inflexion sémantique.

Pendant les années 1850, les notations météorologiques ne sont pas seulement métaphoriques : elles correspondent à des notations, au premier degré, de phénomènes naturels pouvant affecter l'état du marché. En 1853, plusieurs chroniques s'inquiètent de « l'état de la prochaine récolte, menacée par la température pluvieuse des derniers mois³³. » La pluie est l'un des facteurs qui décourage les investisseurs : « Ce désappointement, la pluie et la rareté de l'argent ont ralenti le zèle des acheteurs³⁴. » Inversement, Paton annonce que « le beau temps a, raffermi les cours des Fonds publics en France et en Angleterre³⁵. » La métamorphose ponctuelle du bulletin boursier en bulletin climatique (ou, plutôt, en bulletin de l'influence climatique sur la Bourse) a probablement encouragé le positionnement du tableau de « l'État atmosphérique » à proximité : de toutes les rubriques journalistiques régulières, la chronique boursière était l'une de celles qui abordait le plus fréquemment l'actualité météorologique.

Au tournant des années 1850 et 1860, Jules Paton se situe dans une optique distanciée. Il nous parle d'une *tempête* boursière : « Les fonds publics deviennent pour nous comme le temple voisin dans lequel chacun cherche un asile contre la tempête³⁶. ». La plus-value d'une compagnie de chemin de fer représente un « coup de tonnerre [qui] éteignit les coups de sifflet pour quelque temps³⁷. » Cette dérive métaphorique alimente un questionnement épistémologique sur les correspondances entre la prévision des climats et l'analyse des phénomènes financiers. S'il existe une « météorologie de la Bourse », elle s'attaque à des objets plus difficiles à cerner que les « éléments » naturels :

Telles sont les réflexions que fait naître cette subite reprise d'un jour. Ne serons-nous pas obligés encore une fois d'en constater la fragilité ? Une mauvaise nouvelle viendra-t-elle changer encore les bonnes dispositions du marché ? Question difficile la météorologie de la Bourse est moins connue que celle des éléments. Seulement les vendeurs doivent voir avec quelle facilité les esprits se tournent vers la hausse à la moindre éclaircie et c'est là un symptôme qui est de nature à les faire réfléchir³⁸.

La chronique reproduit, à petite échelle, la dérive figurative des discours financiers sur les phénomènes météorologiques : ce qui était originellement une causalité majeure,

³³ *Journal des débats*, 17 novembre 1853, p. 4

³⁴ *Journal des débats*, 17 juillet 1854, p. 3

³⁵ *Journal des débats*, 24 juillet 1854, p. 4

³⁶ *Journal des débats*, 15 février 1858, p. 3

³⁷ *Journal des débats*, 15 juin 1862, p. 2.

³⁸ *Journal des débats*, 14 mars 1864, p. 2

prise au premier degré, se mue en métaphore heuristique. Paton s'intéresse aux facteurs météorologiques au début du Second Empire. Cette prise en compte découle peut-être d'une autre activité éditoriale : à partir de 1852, il assume la rédaction du bulletin commercial. Par un effet de contamination, les cours des matières premières — les plus susceptibles d'être affectés par des conditions climatiques — se trouvent mis en lumière dans la chronique boursière.

L'intégration du tableau météorologique a une incidence plus complexe que nous ne le supposions initialement. Au cours des années qui suit, Paton semble se désintéresser des facteurs climatiques : si l'on met de côté les recensions ponctuelles des inondations de juin-juillet 1856, les occurrences des termes liés déclinent fortement (autour de 40 termes pour cent mille). C'est peut-être la manifestation d'un processus de délégation. La présence du tableau, à proximité, dispense le chroniqueur de rendre compte de l'actualité météorologique, du point de vue de la finance. À plus long terme, le voisinage favorise les associations métaphoriques. Le dispositif éditorial incite le lecteur à lire le tableau des températures comme un tableau de cotation et, inversement, le commentaire des cours est constamment lié à l'évocation de l'évolution du climat.

La réflexion de Paton sur la « météorologie de la Bourse » suggère que l'inter-textualité climatique se réinvente à l'aune de la poétique journalistique. La proximité éditoriale favorise moins l'identification de la part du météorologique dans la Bourse, qu'une invitation à l'hybridation, au collage, voire au choc esthétique et intellectuel né de la collusion de deux formations discursives. Plusieurs évolutions postérieures étayent cette conjecture. À la fin des années 1870, le *Temps* publie une projection géographique de la « Situation générale du temps » : des isobares indiquent l'évolution des fronts climatiques sur le continent européen³⁹. Cette représentation est directement encadrée dans le feuilleton quotidien de la Bourse, à côté du tableau de cotation et sous le « Bulletin financier ». La justification métaphorique du voisinage est patente : s'agissant d'une carte, la *parenté tabulaire* des cours des valeurs financières et des relevés climatiques ne peut plus être invoquée.

³⁹Voir l'illustration n°11.11

OBLIGATIONS	Precedente clôture	Dernier cours	VALEURS AU COMPTANT	Precedente clôture	Dernier cours
Treasure, int. 50 fr., r. 500...	507	507	Credit Foncier Colonial	370	370
1877	499 40	499 40	La Foncière (incendie)	382 30	382 30
Bons de liquidat. départ. juil.	483	483 75	Bonds de Marseille	310	310 25
Seine 1865 id.	525	525	Messageries	436 25	436 25
Ville de Paris 1855-60	512	511 25	Immobilière	13	13
1865 id.	526	526	Voitures	55	55
1871 id.	418	418	Nord-Est	312 50	310
1876 id.	502 40	502	Romain privilégié	183	183
1877 id.	415	415 40	Tramways Paris-Nord	140	139
Bons de liquidat. Ville, 1875	451	451	Paris-Sud	227 50	227 50
Ville de Marseille	380	380	Comp. généraux	255 25	255 25
Ville de Bordeaux	50 25	50 50	du Nord	209	209
Ville de Lille 1859	510	510 40	S. Compt. des Entrepreneurs	507 50	502 50
1863 id.	410	410	Comptoir Nord	27	27
Ville de Roubaix	40 50	40	Bois	1470	1470
Fonciers 4 0/0 1853	402	402	Gaz de Bordeaux	925	925
3 0/0 1853 id.	385	385	Gaz Central	512 50	510
4 0/0 1853 id.	315	315	Gaz Général	520	520
Communales 1872	310	310	Gaz de Madrid	621 25	620
1875 id.	302	302 75	Vines de Malaga	740	740
Fonciers 1877	315	315	de Malaga	1391	1390
Algeriennes 4 0/0	195	195	Salmes de l'Est	370	365
5 0/0 id.	282 75	282 50	Caill.	390	375
Foncier colonial 5 0/0	545	545	Fives-Lille	1237 50	1240
Bon-Guelma 6 0/0	330	330	Etats-Unis	628 75	627 50
Charentes av. 77	38 25	38 50	Figaro	581	585
Est 5 0/0	395	395	Lits Militaires	610	610
4 nouvelles sept.	390	390	La Réunion tel. fer et port de	645	645
Andalous	340 50	340 25	Vidanges et Eclaircis Paris	645	645
Évreux-Camille	130	130			
Grande-Ceinture	332 50	332 50	ACTIONS DE JOUISSANCE		
Hérault	135	135	Suez	350	350
Lillo-Réthune	330	330	délégations	140	140
Lyon 3 0/0	325	325	Est	355	358 50
Bourbonnais	350 50	351 00	Nord	790	790
Dauphiné	312 50	312 50	Nord	790	790
Genève 1857	385	385	Orléans	789	780
Est 5 0/0	395	395	Ouest	357	355
Méditerranée 3 0/0	390	390	49 50	312 50	315
P.-Lyonn. fusion ane. id.	385 75	385	9	325	325
1857 id.	385 75	385	FONDS ÉTRANGERS		
Rhône-et-Loire	358	358	Autriche 5 0/0 argent	25 1/8	25 1/8
Victor-Emmanuel 1869	383 50	383 50	Dominiales d'Autriche	265	265 50
Médoc	275	275 50	Hongrois 5 0/0	222	222
Midi	370	370	Hongrois 6 0/0	78 00	78 85
Nantais	370	370	Hongrois vice-roi 1866	410	410
Nord	365	365 50	Égypte vice-roi 1866	330	330
Nord-Est	338 50	338 50	— vice-roi 1870	330	330
Normande	362 75	362 75	— Baïra Sanieh	311 50	310
Orléans	362	362	Etats-Unis 5 0/0	109 1/2	109 1/2
Central	362	362	Italie 3 0/0	43	43
Orléans-Châlons 1 ^{re} janv. 78	261 75	264	Pagaros	53	53
2 ^e id. 78	232	232	Péruvien 6 0/0	13 50	13 50
3 ^e id. 78	220	219	Romain 5 0/0	85 1/2	84 1/2
4 ^e id. 78	220	219	Pontifical 1860-66	82 1/2	81 1/2
Rouen-Nord	257 50	257	— 1868	79 1/2	79 1/2
Ouest	387 75	388 25	Portugais 5 0/0	425	425
Perpignan	70	70	Roumain 1857	53 50	53 50
Picardie-Flandres	245	245	Russe 4 0/0 1867	11 50	11 50
Seine-et-Marne	39 50	39 50	Russe 4 0/0 1870	318	318 50
Trepport	321	321	— 4 0/0 1872	365	365
Vincennes	320	320	— 5 0/0 1870	81 3/8	81 1/2
Voies	291 25	291	4 1/2 0/0 1878	73 1/2	73 1/2
Est 5 0/0	482	480	Tunisien 5 0/0	944	944 75
Lyon 5 0/0	1187 50	1187 50	Ottoman 1860	65	65
Méditerranée 5 0/0	1180	1210	— 1865	65	65
Ouest 5 0/0	1210	1210	— 1869	73	73 50
Harre 5 0/0	1210	1210	— 1873	83	83
Rouen 5 0/0	1120	1120	Délégation de Florence	265	265
Autrichiens 1 ^{re}	336	338	Ville de Naples	515	509
2 ^e id.	314	314			
3 ^e id.	321	321 50			
Badajoz	452 50	451 50			
Kronprinz-Rodolph	389	388			
Central-Suisse	378 75	380			
Lombard	54 75	54 50			
— nouvelles	53 50	53 25			
Nord-Espagne 4 ^{te} hyp.	996	996			
Portugais	391 25	391 50			
Romains	397 25	397 25			
Saragosse	373 25	373 25			
Cordoue-Seville	349 50	349 50			
Victor-Emmanuel 1863	300	300			
— nouvelles	244	244 75			
Annuité Châlons 500 fr.	429	428 25			
— Lerouville 500 fr. sep. 77	427 50	427 50			
Bon Charentes 500 fr.	37 50	37 50			
— Besdoc 1000 fr. sept.	1010	1010			
Beaumont 500 fr. juil.	65	65			
Trentiens-Suez	127	127			
Tramways Paris-Nord	305	310			
— Paris-Sud	49	49			
— Or généraux	410 25	410 25			
Credit Mobilier	114	114			
Franco-Algérienne	208 25	208			

BULLETIN FINANCIER

26 NOVEMBRE

Les cours sont mieux tenus; les ventes n'étaient sans doute pas assez considérables pour faire rétrograder jusqu'à des cours véritablement en baisse et leur effet s'épulsant, la réaction en hausse se produit.

Il faut tenir compte, par exemple, de ce que le 5 0/0, composé à 111 75 à la dernière liquidation, a gagné un mois de coupon et que c'est en réalité vers le cours de 112 15 que la question de hausse ou de baisse se débat. C'est donc aux plus bas cours cotés hier que la baisse devait rencontrer le maximum de résistance, et cette résistance étant suffisante, on devait monter. On ne voit d'ailleurs dans le mouvement actuel qu'une réaction en hausse, qui ne dépassera pas facilement le cours de 112 50.

Le 3 0/0 amortissable se tient aux environs de 79; l'Italien est à 75 40. On cote le 5 0/0 russe à 83 3/8; le 4 0/0 autrichien à 61 3/4; le 6 0/0 hongrois à 71 3/4.

La Dette égyptienne est à 265 et l'obligation Dominicale à 271.

Les valeurs n'ont pas de variations importantes; le Crédit foncier est à 780, la Banque ottomane à 472; la Banque française-italienne à 390.

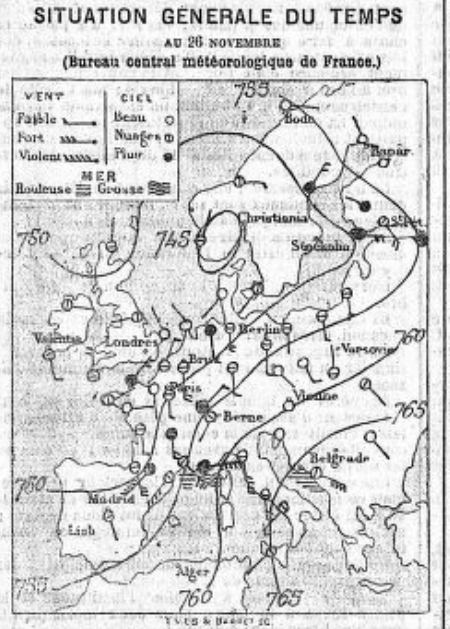
On cote le Gaz parisien à 1,220, le Suez à 730 et 725; les Bords de Marseille sont revenus au-dessous de 600.

Les fonds anglais sont en hausse de 1/8; la liquidation des valeurs commence demain à Londres.

Trois heures. — Quelques ventes en clôture, sans que le marché perde sa fermeté. On regarde comme possible une réduction du taux de l'escompte à Londres, jeudi.

8 heures 30. — 5 0/0, 112 40 / . — 3 0/0, 76 80 / . — 3 0/0 amortissable, 79 05 / . — Turc, 11 42 / . — Egyptien 6 0/0, 264 / . — Extérieure, 14 3/16 — 5 0/0 russe 1877, 83 3/8 — 4 0/0 autrichien, 61 11/16 — 6 0/0 hongrois, 73 5/8 — Banque ottomane, 473 ...

Vienne, 26 novembre. — Crédit mobilier autrichien, 220 30 — Rente papier, 61 30 — Rente argent, 62 25 — Rente or, 71 65 — Pièce de 20 francs, 9 33 / . — Paris, 26 40.



11.2 Une poétique journalistique de la donnée boursière

Pour Michel Foucault, l'analyse des formations discursives ne saurait se limiter aux productions textuelles « rédigées » — c'est-à-dire composées de phrases grammaticalement exactes. Les formes tabulaires constituent également des énoncés : « il est relativement facile de trouver des énoncés qui ne correspondent pas à la structure linguistique d'une phrase (...) un arbre généalogique, un livre comptable, les estimations d'une balance commerciale sont des énoncés⁴⁰. » L'étude de la chronique boursière requiert un tel élargissement. Comme nous l'avons précédemment souligné dans notre étude du comte-rendu du *Constitutionnel* en 1829, il n'existe pas de délimitation nette entre les tableaux et les analyses rédigées. Entre ces deux pôles, de nombreux énoncés intermédiaires viennent s'interposer et brouiller les pistes : listes, phrases nominales, structures récurrentes...

Cette tabularité intrinsèque de la chronique boursière fait l'objet d'une appropriation consciente au début du Second Empire. Les bulletiniers questionnent leurs propres usages et, puisque la loi sur les signatures les incite à assumer leur fonction auteur, il les mettent en scène. L'ostentation de ce travail sur la donnée évacue les interventions d'un personnel invisible : les tableautiers. La fixation définitive du tableau de cotation contribue à intensifier les relations entre cet ouvrier-typographe et le bulletinier, ce dernier lui commandant désormais des tableaux modulés au gré des sujets abordés par la chronique.

Cette expertise informationnelle, reposant sur l'art de manipuler et de décrypter les ensembles tabulaires, est pleinement intégrée à la stratégie de légitimation de la chronique. Ildefonse Rousset et ses collègues érigent le chiffre en criterium de l'exactitude des informations présentées. Cette posture énonciative amène le chroniqueur à participer, à distance, aux débats contemporains sur l'épistémologie des statistiques économiques.

⁴⁰Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 109.

11.2.1 Le travail de la donnée : « Une langue chiffrée des événements »

En 1918, Arthur Raffalovitch, détaille dans le *Journal des économistes*, les « qualités intellectuelles et morales pour faire un bon chroniqueur financier ». Le journaliste et économiste, passé à la postérité à la suite de son rôle dans l'affaire éponyme⁴¹, place au premier plan l'aptitude à saisir les cours et les statistiques :

Il est nécessaire de commenter les événements qui se révèlent à l'observateur attentif non seulement par la lecture de la cote, que Jules Paton appelait la langue chiffrée des événements, mais encore par l'examen des bilans des grandes banques d'émission, des institutions de crédit, des mouvements de l'escompte, des recettes des chemins de fer, des cours des changes, de la statistique du commerce extérieur, sans parler de la grande politique étrangère et intérieure, de la répercussion des mesures fiscales⁴².

Une « langue chiffrée des événements » : nous n'avons pas retrouvé la trace de cette expression dans notre corpus de chroniques de Jules Paton. Il l'a peut-être communiquée oralement à Raffalovitch. Tout porte à croire que les deux hommes se sont connus et fréquentés. D'après le *Dictionnaire des contemporains*, Raffalovitch entre à la rédaction des *Débats* comme correspondant dès la fin de ses études (soit, vers le début des années 1870)⁴³. En 1889 (soit un an après le départ définitif de Paton), il signe dans le *Livre du centenaire du journal des Débats* une rétrospective historique sur l'émergence du journalisme financier pendant la conversion des rentes de 1824⁴⁴.

La formule est ambiguë : le chiffre fait autant référence à un usage propre aux cultures textuelles boursières (l'emploi des nombres pour synthétiser des événements ou des tendances sociales) qu'à une compétence rédactionnelle (le décodage d'une langue

⁴¹Raffalovitch avait été chargé par l'Empire Russe de subventionner la presse française pour favoriser le placement des émissions. De 1900 à 1914, il distribue 8,5 millions francs à la plupart des grands titres quotidiens, toutes tendances politiques confondues. En 1923-1924, la divulgation de la correspondance de Raffalovitch dans l'*Humanité* sous le titre « L'Abominable vénalité de la presse » suscite un important scandale et a contribué à accélérer la structuration de la profession journalistique. Sur l'affaire Raffalovitch, voir notamment Jean-Noël Jeanneney, « Sur la vénalité du journalisme financier entre les deux guerres », *Revue française de science politique*, vol. 25, n° 4, 1975, p. 717-739 et Marc Martin, « Retour sur « l'abominable vénalité de la presse française » », *Le Temps des médias*, vol. 6, n° 1, 2006, p. 22-33.

⁴²Arthur Raffalovitch, « Société de dépôts et banques d'affaires, par Georges Manchez », *Journal des économistes*, vol. 77, n° 57, 1918, p. 562.

⁴³Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris : Hachette, 1893, p. 1293-1294.

⁴⁴Arthur Raffalovitch, « Le marché financier français au XIXe siècle », *op. cit.*

chiffrée ou cryptée). C'est dans ce tiraillement entre le chiffre-nombre et le chiffre-code que se déploie le mouvement de cette section, consacrée à l'analyse du « travail de la donnée » dans la chronique boursière. Comme tout langage, le langage chiffré requiert une expertise communicationnelle. Dans la presse française du XIX^e siècle, la conception de tableaux et de séries chiffrés reste une activité complexe ; elle est confiée à des typographes spécialisés, les tableautiers. Au début du Second Empire, la collaboration entre bulletiniers et tableautiers s'intensifie : aux cours standardisés, s'ajoutent désormais des tableaux personnalisés, forgés au gré des sujets abordés dans la chronique.

11.2.1.1 Un personnel invisible : le tableautier

Il est le premier *journaliste de Bourse* : son travail précède de plusieurs décennies l'apparition des chroniqueurs boursiers. Et, pourtant, ce personnage n'est attesté que par quelques mentions éparses.

Comme son nom l'indique, le tableautier désigne un ouvrier-typographe spécialisé dans la composition des tableaux. Au sein d'une rédaction, il conçoit toutes les rubriques et formes représentant des données tabulaires : résultats électoraux, état civil, liste des spectacles, recettes des chemins de fer et, donc, cours de la Bourse. Ce n'est pas un travail facile. En raison de sa diffusion massive, le quotidien généraliste reste une production typographique. Le tableautier ne peut tracer les lignes, colonnes et cadres de ses compositions tabulaires — ce que permettrait une lithographie. Il doit tirer le meilleur parti du jeu de caractères disponible au sein de l'imprimerie du journal. Ce détournement systématique exige une planification minutieuse. L'emploi d'un caractère inapproprié ou mal dimensionné réduit à néant l'ensemble du travail.

Tout le monde sait ce que c'est qu'un tableau. Ce travail, qui n'est qu'un enfantillage dans la lithographie, est le plus difficile de la typographie et exige de l'intelligence, de l'habileté, du coup d'œil et de la précision. L'ouvrier tire ses plans et prend ses dimensions comme un architecte ; puis, son tracé fait et ses mesures prises, il exécute son travail ; mais malheur à lui s'il a commis la moindre erreur, car il lui est complètement impossible de dissimuler sa faute, et pour la réparer il lui faut quelquefois subir une forte perte de temps⁴⁵.

⁴⁵Joseph Décembre et Edmond Alonnie, *Typographes et gens de lettres*, Michel Lévy frères, 1864, p. 120-121.

Il existe quelques caractères standards, utilisés comme point de départ pour la plupart des compositions : les filets et les accolades. Il se déclinent en plusieurs variantes, sous l'impulsion d'une combinatoire sophistiquée. L'illustration n°11.12 reproduit un extrait d'un article d'Auguste Jeunesse de 1872 sur les nouvelles technologies de l'imprimerie. Le *filet maigre* se dédouble pour former le *filet double maigre* ; il se combine avec le *filet gras* pour créer le *filet cadre*. Dans un journal, le tableau n'est pas la seule destination de ces caractères : ils permettent également d'édifier la charpente éditoriale du rubricage. Au mitan du siècle, le *filet cadre* sert usuellement de délimitation entre le feuilleton et la *partie haute*.

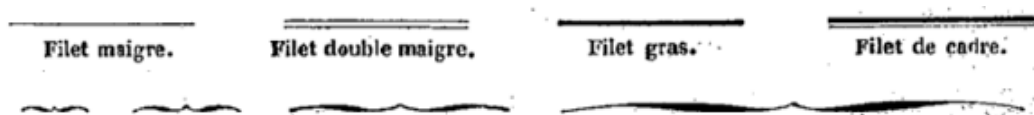


FIG. 11.12 : Les caractères standards du tableautier en 1872⁴⁶.

En agencant habilement ces caractères standards, le tableautier expérimenté parvient à réaliser des figures complexes :

Un grand progrès réalisé consiste dans le parti qu'on a su tirer des filets qui, imprimés tels qu'ils venaient du fondeur, ne représentaient d'abord que des lignes noires plus ou moins épaisses, simples ou doubles. Avec ces éléments et avec les accolades de grandeurs et d'épaisseurs différentes un compositeur habile (ou tableautier) fait les tableaux les plus compliqués, et un compositeur-artiste (tel que M. Monpier) produit des dessins au trait imprimés sur des planches qu'il a exécutées en se servant exclusivement de filets typographiques graphiques contournés et fixés les uns près des autres sans soudure, ce qui lui vaut une médaille de bronze (en 1849) ; ou un autre compositeur-artiste (M. Moulinet) produit des chefs-d'œuvre tels que le portrait de Gutenberg et la Psyché qui ont valu à leur auteur une médaille d'argent⁴⁷.

La virtuosité tableautière ne se mesure pas tant à la sophistication du résultat final, qu'à l'aptitude à manier efficacement un équipement rudimentaire. L'utilisation d'outils élaborés est perçue comme une pratique déloyale, qui vise à maquiller la maladresse de l'ouvrier.

⁴⁶Auguste Jeunesse, « L'imprimerie et les livres », *Nouvelle technologie des arts et métiers des manufactures, des mines, de l'agriculture*, vol. 4, n° 8, 1872, p. 150

⁴⁷*Ibid.*, p. 150-151.

Le Saint-Jean du tableautier est très-simple et se compose tout au plus d'une lame de canif, d'une lime et d'une paire de pinces ; avec cela il peut exécuter les travaux les plus minutieux. L'inhabile possède des outils inconnus du vulgaire : composteurs de toutes longueurs et de formes bizarres, étaux à main, casse-filets, râpes, écouenne, lime ; avec tout cet attirail, il se voit encore souvent forcé de coller une maculature sous sa forme pour la faire tenir⁴⁸.

Auguste Jeunesse dénonce ces préjugés anti-industrialistes. Les tableautiers (et, plus largement, les ouvriers-typographes) s'obstinent par exemple à lier les éléments de leur composition à partir de simples ficelles. À moins d'un maniement très précautionneux, l'ensemble finit fréquemment par se rompre — obligeant l'ouvrier à reprendre une partie ou la totalité de son travail.

Tous les jours il arrive que la ficelle se rompt sous l'effort fait pour la tendre, et emporter les lettres qui se trouvent au bout des dernières lignes du paquet, ou même des lignes tout entières. Peu importe ! le compositeur qui a appris qu'il fallait lier ses paquets avec de la ficelle croirait commettre une infraction aux règles du métier, s'il se servait d'une galée perfectionnée⁴⁹.

La formation des tableautiers fait l'objet de polémiques régulières. L'avènement *de facto* d'une sous-profession spécialisée est fréquemment critiqué par les ouvriers-typographes. L'amélioration des conditions d'apprentissage permettrait d'abolir cette distinction jugée artificielle : « Ces spécialités n'ont rien d'exclusif, et le même Ouvrier peut être un jour tableautier et le lendemain metteur en pages ou journaliste. Cependant, les mauvaises conditions de l'apprentissage font qu'il y a une partie importante des typographes dont l'instruction professionnelle est insuffisante pour leur permettre de se livrer aux travaux variés et délicats, ordinairement confiés aux Ouvriers en conscience⁵⁰. » Le *Bulletin de la papeterie* dénonce cette dérive typiquement parisienne, qui forme des typographes incapables de réaliser un travail complet : « À Paris, la spécialisation a nui et nuit encore à former des ouvriers hors ligne, ou plutôt à en former un nombre plus grand que celui qu'il donne de nos multiples industries. À ne considérer que l'industrie du Livre, par exemple, n'est-on pas étonné que le compo-

⁴⁸Joseph Décembre et Edmond Alonniér, *Typographes et gens de lettres*, *op. cit.*, p. 121.

⁴⁹Auguste Jeunesse, « Nouvelle technologie des arts et métiers des manufactures, des mines, de l'agriculture etc. », *op. cit.*, p. 150.

⁵⁰Louis Radiguer, « Maîtres imprimeurs et ouvriers typographes », thèse de doct., Université de Paris, 1903, p. 237.

siteur ne soit que tableautier ou leveur de lettres, que le même homme ne puisse faire un travail complet⁵¹. »

En raison de ces contraintes techniques, intensifiées par la perpétuation de pratiques artisanales, les tableautiers expérimentés sont très recherchés. D'après une enquête de 1862 sur les revenus des ouvriers-typographes, la plupart des imprimeries les paient "aux pièces" à des tarifs supérieurs au salaire moyen : « Ordinairement le tableautier est payé aux pièces. Il faut savoir parfaitement manier la lime et le couteau à filets, pour acquérir de la réputation dans ce travail exceptionnel qui, du reste, est assez bien rétribué⁵². » Un catalogue des prix courants des ouvrages typographiques exclut ainsi les tableautiers de son recensement : « Les prix de composition pour tous les caractères non compris dans la nomenclature ci-contre se traitent de gré à gré. Il en est de même pour tous les ouvrages de ville, tableaux, et généralement tous les travaux offrant quelques difficultés⁵³. »

11.2.1.2 La poétique des cours

Cette description générale du rôle et du statut professionnel du tableautier ne s'applique que partiellement au cas particulier de la rubrique boursière. La conception du tableau de cotation n'est pas une tâche occasionnelle, donnant lieu à un règlement ponctuel de gré à gré. Les rédactions emploient probablement un, voire plusieurs tableautiers, à temps plein. Nous ne savons rien de l'identité ou des conditions de travail de ce personnel *invisible*. Leurs interventions éditoriales, pourtant souvent signifiantes, restent reléguées dans des coulisses. Cette situation sociale et symbolique n'est pas radicalement distincte de la plupart des typographes de presse. Joël Langonnet rappelle que l'élaboration de la maquette, qui correspond à la transformation d'un ensemble d'article en *journal*, est écartée des représentations symboliques du travail journalistique : « L'entre-deux-mondes de l'atelier est truffé d'invisible, d'invisibles. Dans les murs du journal, et pour parler comme Régis Debray, l'atelier donne ses matériaux à l'acte de discours journalistique. La maquette est un des instruments qui transportent ce discours-là où ses auteurs, les journalistes, n'ont pas accès. Sauf les SR. Sauf ces journalistes pas comme les autres qui "font" le journal aux côtés de typographes qui,

⁵¹A. de Cuers, « Le travail manuel en province et à Paris », *Bulletin de la papeterie*, vol. 10, n° 10, 1877, p. 222.

⁵²A. F. Badier, « Compositeur-typographe de Paris », *Les ouvriers des deux mondes*, vol. 4, 1862, p. 274.

⁵³Boildieu, *Outillage typographique : catalogue et prix courants*, Boildieu, 1868, p. 65.

eux aussi, “savent” faire le journal⁵⁴. »

Des tableautiers, seul nous reste le résultat de leurs labeurs : le tableau de cotation. Ce n’est pas un témoin muet. L’agencement des filets, des accolades, des colonnes et des catégories porte la trace de choix esthétiques ou de tractations éditoriales avec la rédaction (et, de plus en plus à partir du Second Empire, avec le bulletinier). Afin d’identifier ces inflexions, nous avons effectué une série d’observations de longue durée, consignées dans deux corpus. Un premier corpus recense la totalité des constructions tabulaires récurrentes dans le *Journal des débats*, le *Constitutionnel*, la *Presse* et le *Siècle* de 1815 à 1848. Un second corpus recourt à un sondage annuel : ont été sélectionnés tous les tableaux publiés pendant le premier jeudi de chaque mois d’avril. Cette différenciation découle d’une évolution rubricale : jusqu’en 1848, la forme du tableau n’est pas fixée ; elle bouge assez fréquemment à l’échelle d’une année (pendant la première année d’existence de la *Presse*, nous avons détecté 65 changements de formules). Après la grande révolution des genres journalistique, les schémas tabulaires restent souvent en place pendant plus d’une décennie.

Au début de la Restauration, le tableautier ne collabore que ponctuellement à la version principale des quotidiens. Le tableau de cotation se réduit à un bref échantillon de la cote officielle. Jusqu’en janvier 1817, le *Journal des débats* énumère sur un mode linéaire les cours de la rente publique (le 5%) et des actions de la Banque de France. Le véritable champ d’action du bulletinier se situe ailleurs : dans les suppléments économiques qui se multiplient alors dans la presse généraliste.

La première page du *Bulletin de commerce* du *Journal de Paris* est entièrement occupée par un grand tableau du *Commerce intérieur*, recensant les prix des denrées (illustration en annexe, p. 11). La composition, trois fois par semaine, de cette forme requiert un effort important. Néanmoins l’architecture éditoriale reste rudimentaire : les colonnes se distinguent par des espaces ; l’énonciation des données respecte un ordre uniforme.

L’essor de la presse économique spécialisée entraîne le rapatriement du tableautier : les suppléments marchands perdent leur raison d’être. Inversement, l’intérêt croissant du public pour l’économie financière motive sa reconversion dans la rubrique boursière. Or, dans le corps du quotidien, l’espace est restreint. Il n’est plus possible de reprendre de grandes séries chiffrées à l’image de la cote du *Commerce intérieur*. Le tableautier doit faire appel à toutes les ressources de son art pour disposer autant d’informations

⁵⁴Joël Langonné, « L’impossible “ dernier mot ”. La maquette du journal : un outil partagé », *Sur le journalisme*, vol. 3, n° 1, 2014, p. 25.

que possible dans un petit encart.

L'optimisation de l'espace devient le principal mobile d'une poétique tabulaire. En janvier 1833, le *Journal des débats* introduit une formule souvent reprise. L'énumération des cours au comptant est cantonnée à la colonne de droite. Les marchés à terme (le « fin courant » dans le jargon des boursiers) s'étendent sur un tableau en plusieurs colonnes, distinguant les différentes valeurs cotées selon la taxinomie suivante : premier cours, plus haut, plus bas, dernier cours. Même l'espace laissé libre par les quatre colonnes de la section des cours à terme fait l'objet d'une exploitation : le tableautier y « case » le montant des reports.

Cette construction, sous la forme de tableaux imbriqués, module l'architecture documentaire en fonction des pratiques et des besoins informationnels propres à chaque marché. Le comptant indique l'ensemble des cours ; le terme seulement les principaux cours selon une taxinomie normalisée. Cette sélection reflète une différence fondamentale : par sa nature même de marché spéculatif, le « terme » est beaucoup plus liquide que le « comptant » ; un grand nombre de cours sont établis pendant une seule séance boursière (sans compte les cotations de la coulisse).

Le Constitutionnel s'inspire de cette formule en avril 1834, mais en retire une variante plus audacieuse (illustration n°11.13). Le tableautier met en œuvre un curieux croisement de tableaux : la moitié basse de la colonne des valeurs « au comptant » est réitérée à gauche. Cette bordure en zigzag permet d'intégrer de nouvelles rubriques : les matières d'or en bas et le taux de report sur les côtés. La forme alambiquée condense quatre ordres tabulaires dans un espace minimal (pas beaucoup plus d'un dixième de la surface d'une colonne). Au cours de l'année suivante, le tableautier se rallie à une autre stratégie éditoriale : la superposition des sens de lecture. Une nouvelle formule du 2 avril 1835 renverse ainsi le taux de report (encadré en rouge) qui doit désormais être lu à la verticale (illustration n°11.14).

Cette audace expérimentale n'est pas une prérogative du *Constitutionnel*. Nous avons effectué un relevé des altérations de la *Presse* pendant sa première année d'existence : nous en avons identifié 65 de juillet 1836 à juin 1837, dont la majeure partie au cours des deux premiers mois d'activité du journal. Le quotidien de Girardin se contente dans un premier temps de reproduire dans son intégralité le tableau de cotation du *Journal des débats*, puis s'en distancie par un jeu de variations successives.

BOURSE DE PARIS DU 2 AVRIL.									
AU COMPTANT.					FIN COURANT.				
5 p. 100, j. du 22 mars. — 104f 10	5 p. 0/0.....	104 15	p. h.	p. b.	dern.	C d'alex.	104 40	104 15	104 40
104f 5 104f 104 5 104f 104f 5 10 20	3 p. 0/0.....	78 15	78 30	78 10	78 25	78 40	78 10	78 25	78 40
Emprunt 1832, j. du 22 mars.	A prime.....	78 40	78 50	78 65	78 80	78 60	78 60	78 60	78 60
4 1/2 p. 100, j. du 22 mars.	A prime prochain.	79 10	d. 1	d. 2
4 p. 100, j. du 22 mars. — 93f 50.	Rente de Nap.es. ..	93 75	94 10	93 75	94 10	94 20
Trois p. 0/0, j. du 22 déc. 78f 5	R. d'Esp., emp r..
78f 78f 5 78f.	R. d'Esp., 3 p. 0/0..	40 1/4	40 1/4	39 7/8	40 1/8	40 1/2
Emprunt national.	Rente perpétuelle.	64 7/8	64 7/8	64 1/4	64 5/8	65 3/8
Bons du Trésor.	Emp. belge.....	99 1/2
Actions de la Banque. 1790f.	R. d'Esp., 5 0/0. 26 1/2.
Rente de la v. de Paris. —	R. d'Esp., 3 p. 0/0. 40.
Oblig. de la v. de Paris. 1195f.	Empr. r. d'Esp. 81.
Quatre canaux. — 1147f 50.	R. perp. d'Esp... 64 1/2
Caisse hypothécaire. — 615f.	Empr. belge.... 99 5/8
Rente de Naples. 94f.	Emp. d'Haiti.. 270f.
État Romain. 94 7/8 3/4 7/8 3/4 7/8	Emp. grec....
					REPORT				
					Ou comptant à		D'un mois à		
					la fin du m.		l'autre.		
					3 p. 0/0... 27 1/2		" "		
					5 p. 0/0... 29 30		" "		
					R. de N. 32 1,2 35		" "		
MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.									
Oren bar. à 1000/1000, le k. 3434f 44c. 5150 6f	Argent en barres, à 1000/1000, le kil. ..								
Or en barres à 900/1000, le k. 3150 40c. 4150 40c	pour 1.000 f. de prime. 218f 89c. 3150c 4150c								
Louis d'or à 901/1000.. 3094f 43c. 91 50c	Argent en barres, à 900/1000, le kil. ..								
Pièces de 40 et 20 fr. agio..... 6f 50c	pour 1.000 fr. de prime. 197f 50c. 3175c 4f 50c								
Quadruples neuves, la pièce. 85f 45c 85f 60c	Piastres, à 900/1000 le k 197f 50c. 5f 48c 5f 48c								
Ducats de Hollande et d'Aut.. 11f 85c 11f 90c									

FIG. 11.13 : Tableau de cotation du *Constitutionnel*, 3 avril 1834, p. 4

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 1 ^{er} AVRIL.									
FONDS PUBLICS. — La liquidation a amené de la hausse : on a été jusqu'à 81.05, avec un report facile à 75; on a fini fin courant à 81.25, et le 5 p. 0/0 à 107.75.									
Cours de compensation : 5 p. 0/0, 107.30; 4 p. 0/0, 98.30, et 3 p. 0/0, 81 fr. Les fonds d'Espagne ont aussi monté. Au total, beaucoup d'affaires.									
3 p. 0/0 après la Bourse, à 4 heures, 81.25.									
AU COMPTANT.			NÉGOCIATIONS A TERME.					AU COMPTANT.	
5 p. 0/0, j. du 22 mars	5 p. 0/0 en liq.	107 65	107 70	107 40	107 40	Piem. 1227f 50.	
107f 70 65 70 65 60 65	— Fin cour..	107 85	107 95	107 75	107 75	107 50	E. Pedro. 94 1/2	
60 50 45.	— pr. fin..	— Miguel.	
4 1/2 p. 0/0, j. du 22 mars	3 0/0 en liq..	81	81 05	80 85	81	E. d'Haiti.	
98f 30.	— Fin cour..	81 30	81 35	81 10	81 25	80 70	L. d'Aut. 312 50	
3 p. 0/0, j. du 22 déc. 81f	— A pr. fin	
5 81f 80f 95 75 85.	cour.....	81 25	81 90	81 75	
B. du Trésor. Nov. janv.	— A pr. fin	
2 3/4.	proch.....	82 20	82 10	81 65	
Act. de la Banq. 1885f.	R. de Naples	
Obl. de la Ville. 1320f.	— En liq....	97 85	97 90	97 85	97 90	
4 can.	— Fin cour..	98 25	97 60	
Caisse hyp. 645f.	R. d'Espag.	
R. de Naples. 97f 75 50.	emp. roy.	
Empr. rom. 100 99 7/8.	— En liq....	
Emp. belge. 104 3/4.	— Fin cour..	
B. Esp. 5 0/0. 48 3/8 1/2	R. d'Espag.	
Empr. roy. d'Esp. 48 1/4	3 0/0.....	
R. perp. d'Esp. 48 1/4 48.	R. perpét...	
D° 3 0/0 différ. 18 3/8.	— En liq....	
Coup. arr. cort. 28 3/4 29	— Fin cour..	
Emprunt grec.	Emp. belge.	
			MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.						
Or en barres à 1000/1000 le kil. 3434f 44c.			Ducats de Holl. et d'Autr.. 11f 85 11f 90						
p. 1000f de pr. 7f * à 7f 50			Argent en barres à 1000/1000						
Or en barres à 900/1000 le kil.			le kil. 218f 89c. 00f. de pr. 3f 75 4 »						
Louis d'or à 901/1000 le kil.			Argent en barres à 900/1000						
3094f 43 c..... 10f = 10f 50			le kil. 197 f..... idem... 3f 50 4f »						
Pièces de 40 et 20f. agio.... 7f 50 8f 50			Piastres à 900/1000 le kil.						
Quadruples neuves, la pièce. 84f 50 84f 60			p. 10 197f..... ?.. 5f 44 5f 46						
L'un des gérans, A. BAILLEUL. Imprimé par FAIN, rue Montmartre, 121.									



FIG. 11.14 : Tableau de cotation du *Constitutionnel*, 2 avril 1835, p. 4

En 1837, la rubrique est au diapason de la fièvre spéculative ambiante. Elle multiplie les sous-rubriques plus ou moins éphémères. Le 9 juin 1837, elle développe un tableau des Bourses étrangères qui intègre des cours détaillés des places financières anglaises, allemandes et hollandaise⁵⁵. À partir du 10 juin, elle publie une rubrique « Matières et or », qui disparaît dix jours plus tard. Le 27 juin, les actions ferroviaires gagnent leur autonomie dans une sous-rubrique spécifique. Le 13 septembre, c'est au tour des assurances. Cette inventivité formelle ne subsiste pas longtemps après la crise de 1837-1838. En 1840, la *Presse* est revenue à un format beaucoup plus typique : les actions industrielles disparaissent, seule subsiste une brève énonciation des chemins de fer. Pendant toute cette période, le tableautier a été soumis à une pression intense. Sur les directives de la rédaction, il doit régulièrement entreprendre une refonte totale du schéma éditorial.

La stabilisation des formes s'opère en deux temps.

Vers 1844-1845, la plupart des journaux se rallient à l'option d'un *feuilleton boursier* : les divers tableaux de cotes et la chronique sont concentrés à l'emplacement du feuilleton, généralement sous les annonces. *La Presse* se situe à l'avant-garde du mouvement. Dès le 7 décembre 1844, elle introduit certaines innovations appelées à être souvent reprises : une liste indistincte de « Valeurs qui ne se cotent pas habituellement à terme » (qui comprend surtout des valeurs industrielles) et l'intégration des chemins de fer dans le tableau détaillé des valeurs cotées à terme (suite à leur officialisation dans la cote officielle). Le 1er mars 1845, cette rubrique étendue est déplacée dans le feuilleton, en dernière page du journal, sous les annonces. Enfin, le 7 juillet 1846, la rubrique boursière prend officiellement le nom de « Feuilleton commercial ». Ce changement de dénomination s'accompagne d'une restructuration profonde de l'affichage des cours. Le format tabulaire est désormais privilégié au détriment des listes volantes. Un tableau imposant répertorie les cours à terme et au comptant des principales valeurs de la Bourse de Paris (les fonds publics et les chemins de fers se distinguant tout particulièrement). Le *Journal des débats* reprend cette organisation à partir du 30 septembre 1845. Cette première stabilisation découle de facteurs éditoriaux internes. L'agrandissement de la surface imprimée favorise une systématisation du rubricage⁵⁶. Au terme de cette évolution, la géographie du tableau de cotation a radicalement changé :

⁵⁵*La Presse*, 9 juin 1837, p. 4

⁵⁶Marie-Ève Therenty et Dominique Kalifa, « Ordonner l'information », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 883.

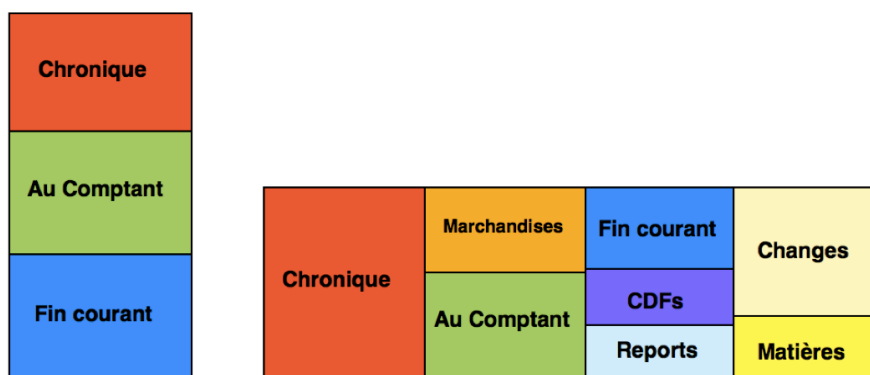


FIG. 11.15 : Structure de la chronique des *Débats* en janvier 1845 et après le 30 septembre 1845

Par la suite, le tableautier uniformise cette *collection* de cours. Les divers éléments du *feuilleton* commercial convergent vers un tableau unique. Les listes rédigées disparaissent ou migrent hors du feuilleton avec la chronique boursière (lors de son déménagement vers la troisième page, Jules Paton emporte avec lui le cours des Marchandises et les Bourse étrangères). Sous cette impulsion, le feuilleton commercial se mue en feuilleton tabulaire. Nous avons déjà évoqué l'émergence d'un voisinage privilégié entre une rubrique météorologique (le tableau de l'état atmosphérique des villes françaises) et la chronique hebdomadaire à partir de 1856. Le tableautier serait l'un des instigateurs de cette convergence, qui permet de concentrer au même endroit l'ensemble de ses productions récurrentes. En dehors de quelques ajustement, la formule de 1853 demeure inchangée pendant vingt-sept ans. La *Presse* connaît une phase de stabilisation semblable : après 1855, le canevas fondamental de la structure tabulaire ne bouge plus.

Les nouvelles conditions de travail du tableautier requièrent un cadre éditorial stabilisé : dans la presse du soir, il reporte les cours juste avant leur impression. Dès la clôture de la Bourse, les cours sont portés à l'imprimerie du journal — vraisemblablement sous une forme dactylographiée : il n'est pas possible d'attendre l'impression de la cote officielle. La composition commence dans la foulée. Avec une clôture à quinze heures et en tenant compte des délais de transmission, le tableautier n'a au mieux que une heure à une heure et demi pour mener à bien sa tâche.

Bien que les préjugés contre la technologie restent vivaces dans la communauté des tableautiers, le compilateur des cours de la Bourse utilise probablement un équipement plus sophistiqué. La perpétuation de la structure tabulaire sur une longue durée laisse

à penser que chaque journal dispose de modèles préfabriqués, contenant toutes les informations non mobiles (l'ordre des lignes et des colonnes, les intertitres, le nom des action). L'intervention du tableautier se limiterait à rentrer les cours les plus récents. En cela, son travail n'est pas très éloigné d'un gestionnaire de bases de données de la seconde moitié du XX^e siècle : il ne touche pas au schéma de la base et se contente de remplir des champs déjà délimités.

11.2.1.3 Bulletiniers/tableautiers : un dispositif d'énonciation bicéphale ?

En se distançant du tableau de cotation, les chroniqueurs prennent conscience de son existence. Dans les chroniques boursières *Journal des débats*, les occurrences du mot « tableau » demeurent inexistantes avant le Second Empire, à l'exception d'une mention du *Tableau analytique de la dette publique* par Olinde Rodrigues⁵⁷. Au sein de notre corpus, Ildefonse Rousset semble être le premier chroniqueur à articuler régulièrement l'argumentation de sa chronique avec une construction tabulaire. Le 24 mars 1851 (soit deux mois à peine après sa première chronique hebdomadaire), une projection des recettes de chemin de fer tient lieu de résumé général du propos de la chronique. Ildefonse Rousset donne le mode d'emploi de cet objet éditorial :

En résumé, pourtant, le résultat de la semaine est une amélioration sensible pour la plupart des lignes, ainsi qu'on pourra en juger par le tableau suivant, où nous avons indiqué 1° le dernier cours du samedi 15 mars | 2° le cours le plus élevé atteint pendant la semaine | 3° le dernier cours du samedi 22 mars | 4° la hausse définitive obtenue à la fin de la semaine sur la semaine précédente⁵⁸.

L'utilisation du « nous » dans la préposition « nous avons indiqué » atteste du rôle important attribué au tableau dans le processus d'écriture de la chronique. Si le « nous » désigne seulement Ildefonse Rousset, il serait le concepteur principal du tableau (que le tableautier n'aurait que reporté). Si le pronom intègre également le tableautier, ce dernier accède, de fait, à un statut de co-auteur. Dans ces deux situations énonciatives, le résultat est le même : le tableau s'intègre pleinement dans la chronique et, à l'ère de la loi sur les signatures, revendique un statut de production personnelle et auctoralisée. Nous avons vu dans la section précédente que les quotidiens des années 1830 s'empruntaient mutuellement leur tableau de cotation. Vingt ans plus tard, la reprise est toujours autorisée, mais elle s'accompagne généralement d'une attribution

⁵⁷ *Journal des débats*, 20 novembre 1843, p. 3

⁵⁸ *Le Siècle*, 24 mars 1851, p. 1

en bonne et due forme. Jules Paton n'utilise un tableau du *Journal des chemins de fer* qu'en signalant expressément sa source : « Le *Journal des chemins de fer* fait ressortir d'une façon piquante, par le tableau suivant la contradiction que nous avons signalée plusieurs fois entre les prix des Actions des chemins de fer et leurs recettes⁵⁹. »

PARTIE COMMERCIALE.

CHEMINS DE FER.
BULLETIN DES RECETTES DE LA SEMAINE.
(Du 14 au 20 mai).

LIGNES	RECETTES		Pac kil.
	Brutes	Nettes	
Lyon-Méditerranée	1411	2.386.450 07	1.667 34
Nord	607	1.787.401 74	1.228 39
Ouest	1213	918.974 30	782 30
Orléans (anc. Réseau)	1.775	1.209.912 28	884 41
Est	682	178.579 65	201 87
Paris-Lyon (nouv. Réseau)	1708	1.320.121 85	779 08
Midi	478	90.138 87	633 50
Midi (nouveau Réseau)	1708	1.320.121 85	779 08
Lyon à Genève	231	487.419 64	301 51
D. uplinné (anc. sect.)	134	57.319 30	427 75
Ardennes	226	162.731 48	315 12
Bessèges à Alais	33	34.573 75	1.017 86
Autrichiens	19235	953.497 50	722 63
Autrichiens	19999	1.276.325 39	648 20
Vendée	214	138.313 29	641 82
Victor Emmanuel	165	31.632 21	381 68
Paris à Strasbourg	165	110.592 89	315 90
Bordeaux à Saint-Jean	398	129.728 03	422 57
Sevilles à Cadix	398	129.728 03	422 57
Nord de l'Espagne	398	129.728 03	422 57
Ouïllançon à Axerob	89	37.149 87	411 3

FIG. 11.16 : Extrait du *Siècle*, 2 juin 1862, p. 1

L'autonomisation du bulletinier contribue à revivifier la poésie des cours. Le lieu d'expérimentation se déplace : alors que la cote est définitivement amarrée à une vulgate intangible, la chronique requiert un contenu tabulaire original. Le chroniqueur du *Siècle*, Ildefonse Rousset, pose les bases d'une collaboration durable entre le bulletinier et le tableautier : il le sollicite fréquemment pour illustrer ses propos, voire pour le remplacer. Au début des années 1860, Rousset se distancie de la chronique boursière. Il cesse de publier un bulletin hebdomadaire. La « Revue hebdomadaire » devient officiellement la « Revue de la Bourse » le 25 août 1862. Dans l'intervalle, il laisse le champ libre au tableautier. Une projection originale de certains cours vient se substituer à la chronique. Le 2 juin 1862, la *Partie commerciale* s'ouvre sur un bulletin des cours des chemins de fer à la verticale (cf. illustration ci-dessus)

Les formes intermédiaires (listes, dépêches, compte-rendu...) entre le tableau et la partie analytique de la chronique constituent également un espace d'interaction intense. En décembre 1851, le *Journal des débats* procède à une conversion tabulaire : en une semaine, l'énumération des cours de la semaine des entreprises de travaux public et de

⁵⁹ *Journal des débats*, 15 mai 1854, p. 3

chemins de fer se mue en matrice (voir l'illustration ci-dessous). Dans ce cas particulier, l'opération enrichit l'information préexistante. L'énumération n'exploite pas les potentialités du texte rédigé : elle égrène le nom des valeurs et de leur prix en utilisant une syntaxe exclusivement procédurale, sans les enrichir de commentaires complémentaires. Inversement, la structure tabulaire est non seulement plus lisible mais plus exhaustive (elle intègre également le cours de la semaine antérieure, le montant de la hausse, les plus bas et plus hauts cours, etc.)

TRAVAUX PUBLICS (CHEMINS DE FER).						
Actions du chemin de fer de	Se-maine pré-cé-de-n-te. Der-nier cours.	Pre-mier cours.	Plus bas.	Plus haut.	Der-nier cours.	hausse
Saint-Germain.....
Versailles (R. D.)..
Versailles (R. G.)..	200 ..	205 75	200 ..	215 ..	212 50	12 50
Orléans	878 75	880 ..	860 ..	890 ..	890 ..	11 25
Paris à Rouen .. .	578 75	577 50	556 25	585 ..	585 ..	6 25
Rouen au Havre...	215 ..	213 75	200 ..	225 ..	225 ..	10 ..
Marseille à Avignon	307 50	305 ..	185 ..	307 50	307 50
Strasbourg à Bâle..	453 50	451 25	445 ..	465 ..	462 50	10 ..
Centre (Verzon) ..	440 ..	438 75	410 ..	445 ..	445 ..	5 ..
Amiens à Boulogne	265 75
Orléans à Bordeaux	377 50	378 75	361 ..	385 ..	382 50
Nord	467 5	467 50	447 50	477 50	475 ..	7 50
Paris à Strasbourg	365 7	367 50	345 ..	375 ..	372 50	5 75
Tours à Nantes.....	238 75	238 75	230 ..	260 ..	260 ..	1 25
Montereau à Troyes	96 2
Dieppe et Fécamp..
Bordeaux à La Teste
Amvers à Gand.....

FIG. 11.17 : La conversion tabulaire d'une rubrique rédigée. Extraits du *Journal des débats* du 1er décembre 1851 (à gauche) et du 8 décembre 1851 (à droite))

Le tableautier peut-il devenir bulletinier ? Nous avons identifié un candidat probable à cette reconversion : Charles Gonet. D'après les rares sources que nous avons pu recueillir (essentiellement des nécrologies), Gonet a d'abord entrepris une carrière de typographe : « D'ouvrier compositeur, il était devenu journaliste⁶⁰. » Pour Virmaître, qui l'a connu personnellement, il « était le type le plus complet du gavroche parisien ; ancien ouvrier typographe, il avait, quoique vivant dans le monde gardé les habitudes de l'atelier⁶¹. »

Lors de sa création en 1861, *Le Temps* l'emploie comme bulletinier. Il y reste deux ans puis, au cours de sa brève carrière, il multiplie les collaborations prestigieuses (*La Presse*, *La Liberté*, *L'Époque*). Il disparaît prématurément en 1869, à 47 ans⁶².

⁶⁰ *Le Temps*, 27 janvier 1869, p. 3

⁶¹ Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, op. cit., p. 41.

⁶² Le Charles Gonet indiqué comme éditeur de l'ouvrage de Méry et Garni *Perles et Parures* dans une monographie espagnole de 1852 résulte de toute évidence d'une confusion avec Gabriel de Gonet. Cf. Wenceslao Ayguals de Izco, *La maravilla del siglo, cartas á Maria Enriqueta, :ó sea una visita á*

Au cours de sa première vie d'ouvrier-compositeur, Charles Gonet aurait-il pu typographier les cours de la Bourse ? Peut-être serait-il d'abord l'un des tableautiers du *Temps* puis, à l'issue d'une promotion interne, la rédaction aurait entrepris de l'intégrer à son équipe directoriale. Nous n'avons aucune confirmation positive. La reconversion n'est, en tout cas, pas improbable. Le personnel "technique" des imprimeries de journal finissent souvent par maîtriser aussi bien le sujet de leurs compositions que les journalistes. Un essai sur le *Correcteur typographe* suggère que cette profession s'informe, avant tout le monde, de l'actualité boursière :

Il n'est pas jusqu'aux nouvelles télégraphiques insérées dans les colonnes du Commerce dont le correcteur ne connaisse la source, et sur la valeur desquelles il ne soit fixé bien avant que puissant véhicule n'aille mettre en émoi tous les agioteurs de la Bourse et de Tortoni⁶³.

11.2.1.4 Défense et illustration d'un journalisme de donnée

L'itinéraire du concept de "donnée" dans nos corpus est révélateur d'une familiarisation croissante du chroniqueur aux manipulations tabulaires. Ses premières apparitions dans les *Débats*, très ponctuelles, s'inscrivent dans une acception élargie : toute information ou connaissance permettant d'élaborer une théorie, un raisonnement ou une spéculation. Pereire relativise les prétentions de certaines projections sur l'évolution du marché ferroviaire : « dans une matière aussi neuve, les données de la théorie ne suffisent pas, il faut attendre de grandes lumières de l'expérience⁶⁴. » Rodrigues ou Sarchi⁶⁵ tentent d'expliquer les motivations de certains investisseurs : « C'est sur de pareilles données que les spéculateurs avaient basé leurs opérations⁶⁶. »

Dès 1847, Paton commence à lier « l'art de grouper les chiffres » à la production de données : « les spéculateurs ont habilement pratiqué l'art de grouper les chiffres. On a établi la situation financière de la place d'après ces données⁶⁷. » Cette acception restreinte demeure occasionnelle. Au début des années 1850, le champ sémantique du terme reste flexible. Paton décrit l'arrivée, par télégraphe, d'une « fausse nouvelle, une

Paris y Londres durante la famosa exhibición de la industria universal de 1851. Madrid : (édité par l'auteur), 1852, p. 189

⁶³L. E. Brossard, *Correcteur typographe. Essai historique, documentaire et technique / L. -E. Brossard*, Chatelaudren : Impr. de Chatelaudren, 1924, p. 194.

⁶⁴*Journal des débats*, 25 mars 1839, p. 3.

⁶⁵La chronique correspond à une *zone grise* de notre essai de reconstitution des attributions.

⁶⁶*Journal des débats*, 4 octobre 1841, p. 3.

⁶⁷*Journal des débats*, 13 décembre 1847, p. 4

nouvelle incroyable dans toutes ses données de temps, de lieu, de puissance humaine⁶⁸. »

Le resserrement devient perceptible en 1857. Paton critique certains calculs peu rigoureux sur les perspectives de succès de plusieurs entreprises : « des six données nécessaires, recettes, augmentation du nombre de kilomètres, capital dépensé, virement du compte d'établissement au compte d'exploitation, dépenses d'entretien et enfin dépenses extraordinaires, il n'y en a que deux que l'on puisse savoir, il est par conséquent difficile d'arriver à un résultat bien sûr⁶⁹. » Toutes ces données correspondent à autant d'entrées, normalisées, d'un tableau. On peut déduire de ces séries quantifiées et standardisées, des prévisions à partir de *calculs* logiques : « il n'est pas sûr à la baisse d'établir les calculs de l'exercice 1858 sur les données de l'exercice exceptionnellement mauvais de 1857⁷⁰ » ; « Les données manquent pour calculer la moyenne kilométrique⁷¹. »

Au terme de ce processus, la notion est renversée : elle ne fait plus référence à un vague faisceau d'indices et de facteurs environnants ; elle désigne l'aboutissement d'un processus de formalisation et d'indexation systématique des informations. En 1862, Paton ne reprend plus les données, il les crée : « Nous dressons d'après ces bases les données comparatives des recettes annuelles des chemins autrichiens de 1855 à 1861, en donnant en deux colonnes les recettes, dans l'une en florins, dans l'autre en francs, au pair intrinsèque de 2 fr 50 c.⁷² ». À ce stade, la chronique boursière apparaît stricto sensu comme un *journalisme de données*. Elle conçoit des entités textuelles manipulables, proprement rangées dans des tableaux ordonnés, sur lesquelles elle effectue ensuite des opérations.

Après la disparition de Lauvray, *La Presse* engage une réflexion comparable. Ses successeurs, Mortimer d'Ocagne et, surtout, Alphonse Courtois, sont des économistes. Leur pratique de chroniqueur prolonge des interrogations préexistantes sur l'épistémologie du *fait* économique. Ocagne exclut ainsi du champ de ses investigations les choix personnels de certains spéculateurs influents, au motif que ces données sont trop incertaines pour faire l'objet d'une *induction* :

Il y a maintenant, pensons-nous, une coutume fâcheuse et qui s'explique par les modifications apportées au marché : c'est l'habitude de faire des questions du jour

⁶⁸ *Journal des débats*, 6 novembre 1854, p. 3.

⁶⁹ *Journal des débats*, 26 janvier 1857

⁷⁰ *Journal des débats*, 17 mai 1858, p. 2.

⁷¹ *Journal des débats*, 15 octobre 1860, p. 2

⁷² *Journal des débats*, 18 mars 1861, p. 3

le plus souvent des questions de personnalités (...) Or, dans cette voie, les données sont si incertaines et les choses si promptes à se modifier qu'il est impossible de tirer une induction sérieuse⁷³

La portée de ce journalisme de données va au-delà de la finance. Pour Paton, la réduction de l'ensemble des actes d'achats et de ventes, des stratégies et des spéculations des investisseurs en un petit nombre d'indices, facilement manipulables, permet d'étudier des tendances sociales et politiques de grande ampleur. Démultiplié par les réseaux d'information modernes, le dispositif communicationnel du Palais Brongniart capte le moindre mouvement d'importance :

On ne saurait nier qu'en tout pays la Bourse ne soit très bien renseignée. Peu de correspondances en savent et en peuvent dire autant que la cote. Ses derniers cours sont l'expression de l'opinion publique de chaque jour. La cote est un journal qui jouit d'une liberté illimitée. Quand une question de guerre ou de paix surgit en Europe, rien de plus instructif à consulter⁷⁴.

Le succès de la chronique, depuis quelques années, est indissociable d'un contexte politique : l'instauration du Second Empire. Depuis le Coup d'État, le *Journal des débats* ne jouit pas d'une « liberté illimitée ». Fermement encadré par les préfets, l'électorat de l'Empire autoritaire n'est pas davantage en mesure de communiquer ses opinions. Pour Jules Paton, les frontières de l'espace public se déplacent : la Bourse devient le véritable journal, le seul lieu où toutes les appréciations, les anticipations et les appréhensions peuvent se faire jour, sous réserve d'être décryptées par un expert. La valeur comparée des actions dans le temps constitue la mesure ultime de la vie sociale. Elle éclaire l'action d'un événement ou d'une transformation, demeurée souterraine. Elle permet également d'assigner à ces influences plus ou moins d'importance, selon que le facteur a perturbé la cotation pendant une durée plus ou moins longue.

Quand une nouvelle circule à la Bourse, il est possible que pendant quelques instants, à l'ouverture ou à la fermeture du paquet, pendant une heure ou deux, si l'on veut, elle émeuve le marché, par ce seul fait qu'elle indique un événement qui est au nombre des choses probables ; mais l'impression passe vite si elle n'est pas corroborée par l'instruction rapide dont cette nouvelle devient l'objet⁷⁵.

⁷³ *La Presse*, 6 janvier 1861, p. 3.

⁷⁴ *Journal des débats*, 21 mars 1859, p. 4

⁷⁵ *Journal des débats*, 29 avril 1867, p. 3

11.2.2 Une rhétorique : « Les chiffres aussi ont leur éloquence »

11.2.2.1 L'autorité des chiffres

En 1851, Ildefonse Rousset inaugure une pratique souvent reprise : imbriquer des tableaux personnalisés dans la chronique. L'usage est indissociable d'un dispositif rhétorique : le lecteur est invité à juger *sur pièces* de l'exactitude des propos du chroniqueur en les confrontant aux chiffres du tableau. Rousset estime que « On jugera de ces oscillations par le tableau suivant⁷⁶. » L'expression fait partie de ses tics d'écritures : elle revient très fréquemment pendant l'année 1852, « On en jugera par le tableau suivant⁷⁷. », « Du reste, on jugera du mouvement de la semaine par le tableau suivant⁷⁸. », « on jugera de leur situation par le tableau suivant⁷⁹ », « ainsi qu'on en jugera par le tableau suivant offrant la comparaison des derniers cours⁸⁰ », « on jugera de ce mouvement par le tableau suivant⁸¹ ». L'automatisme suscite des imitateurs. À partir de septembre, Bourgoïn utilise des variantes de l'expression : « le tableau suivant démontre le grand avantage⁸² » ; « le tableau suivant des oscillations des fonds publics et des chemins de fer dans l'intervalle de la semaine qui vient de s'écouler, mérite de fixer l'Attention de nos lecteurs. »

Par contraste, Jules Paton manifeste son scepticisme à l'égard des données chiffrées. En 1852, il critique implicitement leur vacuité : dans les conflits d'opinions qui agitent la Bourse, « on oppose tableaux à tableaux, raisonnemens à raisonnemens⁸³. » Par contraste, le chroniqueur des *Débats* se cantonne à une présentation *neutre* des différents arguments en présence : « Pour nous, nous allons tâcher de recueillir équitablement les avis opposés⁸⁴. » Les innombrables tableaux circulant à la Bourse s'apparentent à une déformation poétique, voire fantasmagorique, qui contribue à alimenter les spéculations les plus extravagantes : « Ceci soit dit, non pas pour blâmer les investigations et les pronostics des gens spéciaux et sûrs de leur fait, mais pour exclure l'imagination de ces tableaux où les chiffres découlent de plumes trop passionnées pour ne pas embellir les éventualités des affaires et surexciter involontairement les appétits de la spéculation⁸⁵. »

⁷⁶ *Le Siècle*, 26 avril 1852, p. 1

⁷⁷ *Le Siècle*, 17 mai 1852, p. 1

⁷⁸ *Le Siècle*, 28 juin 1852, p. 1

⁷⁹ *Le Siècle*, 9 août 1852, p. 1.

⁸⁰ *Le Siècle*, 30 août 1852, p. 1.

⁸¹ *Le Siècle*, 20 septembre 1852, p. 1

⁸² *Le Constitutionnel*, 27 septembre 1852, p. 4

⁸³ *Journal des débats*, 26 avril 1852, p. 4.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Journal des débats*, 12 juillet 1852, p. 4

Initialement rétif, Paton ne résiste pas à la force d’attraction du dispositif rhétorique de Rousset. Son revirement débute deux ans plus tard. Le 20 mars 1854, il convoque une série de données pour illustrer l’évolution des valeurs ferroviaires : « L’accroissement des revenus constaté par ce tableau (...) explique suffisamment les cours de nos Actions de chemins de fer⁸⁶. » Rapidement, un glissement démonstratif s’opère : les tableaux font figure de preuve. « On voit par ce tableau [que] l’augmentation des recettes comparées se soutient pour toutes les grandes lignes⁸⁷ » ; « Il ressort de ce tableau que l’augmentation nouvelle annuelle sur laquelle on peut compter est de 10 pour 100⁸⁸. » L’illustration ci-dessous présente les résultats d’une requête à notre base de données sur la formule « On en jugera ». La formule typique du dispositif rhétorique de Rousset s’implante dans le discours de Paton après 1861 : elle devient un véritable automatisme linguistique, en figurant dans une dizaine de chroniques en 1861 et 1862. Elle se confond d’ailleurs généralement avec une formule plus longue, encore plus révélatrice : « On en jugera par les chiffres ».

2	Rousset	1852-07-26	lesiecle	On en jugera par le tableau suivant, qui présente les derniers cours de
3	Rousset	1852-09-13	lesiecle	On en jugera par le tableau suivant, qui présente les cours des deux
4	Paton	1861-02-25	lesdebats	On en jugera facilement par le seul rapprochement de ces deux chiffres
5	Paton	1861-02-25	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent Augmentation Animentation
6	Paton	1861-04-08	lesdebats	On en jugera aisément par les chiffres qui suivent: Les recettes du
7	Paton	1861-06-03	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent Augmentation Animentation
8	Paton	1861-07-08	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent Augmentation Animentation
9	Paton	1861-08-12	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent Augmentation Animentation
10	Paton	1861-09-16	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent et qui établissent les diffé
11	Paton	1861-12-23	lesdebats	On en jugera d’ailleurs par les chiffres qui suivent Augmentation.
12	Paton	1862-01-13	lesdebats	On en jugera par le tableau comparatif qui P cuit • Augmentation Augr
13	Paton	1862-02-10	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent Augmentation Augmentation
14	Paton	1862-03-03	lesdebats	On en jugera par les chiffres qui suivent Augmentation Augmentation
15	Paton	1862-04-28	lesdebats	On en jugera d’ailleurs par les chiffres qui suivent Augmentation Aug

FIG. 11.18 : Résultat de la requête « SELECT * FROM sentence WHERE phrase LIKE '%On en jugera%' ORDER BY date LIMIT 20 ; » sur notre base de données de chroniques boursières

La force d’attraction du tableau tient à sa capacité à concilier deux aspirations contradictoires de la chronique : contrôler minutieusement une rhétorique personnelle ; suggérer que le texte n’est qu’un reflet “objectif” d’une réalité boursière. Charles Gonet résume cette tension constante dans une formule volontairement ambiguë : « les chiffres

⁸⁶ *Journal des débats*, 3 mars 1854, p. 4

⁸⁷ *Journal des débats*, 24 juillet 1854, p. 3

⁸⁸ *Journal des débats*, 12 décembre 1855, p. 3

ont aussi leur éloquence⁸⁹. ». En d'autres termes, la donnée tabulaire se distingue par une force de conviction interne, mais comme tout discours éloquent, elle peut faire l'objet d'une manipulation rhétorique.

Le chroniqueur boursier du Second Empire développe un *discours tabulaire*, exploitant pleinement les possibilités d'opération et de combinaison propres à ce régime d'écriture. En avril 1852, Rousset singularise les résultats exceptionnels de deux lignes ferroviaires en les extirpant du tableau principal : « Pour compléter le tableau que nous venons de donner, nous devons ajouter les deux lignes suivantes restées exceptionnellement en hausse⁹⁰. »

Orléans	1235	1251 25	1260
Havre	310	310	290
Marseille	287 50	287 50	270
Bâle	271 25	275	235
Centre	607 50	615	585
Bordeaux	625	640	610
Nantes	375	380	365
Nord	628 75	642 50	591 25
Strasbourg	600	605	575
Lyon	633 75	637 50	616 25
Montreuil	192 50	195	180
Dieppe	258 75	260	250
La Teste	135	162 50	130

An dernier cours de Bâle et du Nord, il est juste d'ajouter le montant des coupons qui ont été détachés dans le courant de la semaine sur les deux lignes, savoir 11 50 sur la première et 28 fr. sur la seconde.

Le coupon du Nord, détaché samedi, a été le sujet d'un assez vil désappointement pour une partie de la spéculation, qui avait espéré qu'il en serait de ce coupon comme il en avait été des 400 fr. détachés, au commencement du mois, du prix des mêmes actions; c'est-à-dire que ce coupon, ou du moins partie de ce coupon, serait immédiatement regagné. C'est le contraire qui est arrivé: les prix ont non-seulement perdu la valeur du coupon, mais ils ont encore rétrogradé sensiblement au delà.

Pour compléter le tableau que nous venons de donner, nous devons ajouter les deux lignes suivantes restées exceptionnellement en hausse:

Saint-Germain	680	700	695
Rouen	787 50	815	797 50

FIG. 11.19 : Extrait de la chronique boursière d'Ildefonse Rousset dans *Le Siècle*, 26 avril 1852, p. 1

La reproduction de cette chronique illustre cette poétique journalistique de l'image du texte : par l'agencement de ses formes le texte laisse percevoir, avant même d'avoir été lu, le procédé rhétorique du chroniqueur.

Tout en étant facilement manipulable, le tableau incarne l'autorité de la donnée chiffrée. La chronique ne se lasse jamais d'insister sur un positivisme du "fait brut" et incontestable. Les chiffres parlent et, souvent, leurs conclusions n'appellent aucun commentaire : « Ces chiffres en disent plus que tous les raisonnemens du monde⁹¹ » ;

⁸⁹ *Le Temps*, 18 novembre 1862, p. 3

⁹⁰ *Le Siècle*, 26 avril 1852, p. 1

⁹¹ *Journal des débats*, 12 mars 1849.

« Ce sont là des rectifications qui n'admettent point de réplique. Les chiffres sont des chiffres⁹² » ; « Laissons parler les chiffres⁹³ ».

L'évidence reste fragile. Le chroniqueur constate que la diffusion intense d'évaluations plus ou moins vérifiables nuit à la crédibilité intrinsèque de la donnée chiffrée : « La Bourse est pleine de ces échafaudages de recettes, de ces pyramides de chiffres qui portent tout d'abord aux nues la fortune du plus petit tronçon de chemin de fer⁹⁴. » Il s'assigne dès lors pour mission de « rétablir les faits et surtout la vérité des chiffres⁹⁵. » À partir de la seconde moitié des années 1850, Jules Paton multiplie les garanties d'exactitude : « Nous mettrons successivement sous les yeux du lecteur des chiffres que nous ne donnerons pas pour des prophéties :, mais pour des évaluations consciencieuses, et que nous soumettons d'ailleurs à tous les capitalistes et les spéculateurs qui suivent pièces en main le développement des chemins de fer⁹⁶. »

Le dispositif rhétorique de Rousset devient circulaire : la réputation du chroniqueur repose sur sa capacité à synthétiser des chiffres “bruts”, incontestables ; il engage sa réputation pour garantir la pertinence des tableaux. Si ces engagements réciproques (ce que je dis est vrai, puisque les chiffres le disent ; les chiffres sont exacts, puisque je m'en porte garant) permet de consolider la légitimité du chroniqueur, en prétendant donner au public les moyens de *falsifier* son discours, ils comportent une prise de risque. Le *Figaro* pointe ainsi des incohérences régulières entre la chronique de Lauvray et le tableau de cotation : « Nous vous ferons une autre remarque, cher monsieur Alp. Lauvray, vous parlez des différentes valeurs faites à la Bourse, et vous ne remarquez pas que souvent vos assertions sont en désaccord avec la cote placée à côté de votre bulletin. Est-ce que vous examinez les astres en écrivant votre bulletin au lieu d'examiner la cote officielle⁹⁷ ? » Lauvray représente une cible facile : écrivant dans l'urgence, il n'a pas la maîtrise des ordonnancements tabulaires. Sa chronique hebdomadaire paraît concurremment avec un tableau standardisé résumant les cours de la semaine.

11.2.2.2 La définition d'une posture énonciative

La pratique de cette rhétorique tabulaire affecte les postures énonciatives. Plusieurs chroniqueurs estiment faire œuvre d'historien. Rousset revendique ce titre dès 1852.

⁹² *Journal des débats*, 28 novembre 1859, p. 3

⁹³ *Le Temps*, 29 septembre 1862

⁹⁴ *Journal des débats*, 12 juillet 1852, p. 4

⁹⁵ *Journal des débats*, 29 juin 1857, p. 3

⁹⁶ *Journal des débats*, 27 août 1855, p. 3

⁹⁷ *Le Figaro*, 5 février 1857, p. 7

Face aux aléas de la spéculation au cours de la première semaine de mars, il renonce à formuler des prédictions incertaines. « L'avenir nous dira qui, de la spéculation ou des porteurs, a eu davantage raison : Nous ne nous chargeons pas de prophétiser, voulant rester dans notre rôle d'historien des faits et gestes de la Bourse⁹⁸. » Paton invoque ponctuellement ce rôle à partir de la fin de 1858 : « pour continuer à nous renfermer dans notre rôle d'historiens, nous ajouterons que c'est à ces projets, bien que très imparfaitement connus, que l'on doit attribuer l'animation qui a eu lieu sur le marché des François-Joseph et des Lombards⁹⁹. » La notion paraît indissociable d'un détachement épistémologique. Le chroniqueur s'évertue à présenter faits et événements sans les juger : « En constatant ces deux faits, nous ne remplissons que le rôle d'historien, laissant à chacun le soin d'en apprécier les conséquences. ». En cela, Paton ne revendique pas seulement un statut d'historien, mais d'« historien fidèle¹⁰⁰ » : en laissant parler la cote, il laisse parler l'Histoire, sans chercher à entraver son libre déroulement.

La statistique suscite un intérêt tardif : sur 20 occurrences du terme dans le corpus des *Débats*, 15 sont attestées pour la seule décennie 1860. Le terme fait d'abord référence à des travaux extérieurs, menés par des économistes ou des institutions : « Un travail de statistique très consciencieux n'établit pas à moins de 12 pour 100 aux Actions¹⁰¹. » Puis, dans les dernières années de notre corpus, Jules Paton se met à faire de la statistique : « Cette statistique que nous avons arrêtée au 9 juin dernier, nous la donnons aujourd'hui au 16 du même mois¹⁰². » Il emploie à plusieurs reprises l'expression « comme détail statistique » pour présenter l'extrait d'un tableau.

Le statut d'économiste n'est jamais revendiqué. Le mot se trouve même employé dans une acception péjorative. Pour Jules Paton, les économistes professionnels se distinguent par un attachement excessif aux principes : « bien que la circulation des effets de commerce ait considérablement augmenté, les économistes, qui veillent avant tout au respect des principes, proclament à cet égard l'inutilité de l'augmentation du capital de la Banque¹⁰³. » Les conditions effectives de la circulation monétaire détrompent bien souvent ses meilleures théories : « mieux que l'économiste le plus au courant des causes de l'offre et de la demande, l'argent sait choisir et son moment et sa base d'opération,

⁹⁸ *Le Siècle*, 8 mars 1852, p. 1

⁹⁹ *Journal des débats*, 23 août 1858, p. 3.

¹⁰⁰ *Journal des débats*, 27 avril 1863

¹⁰¹ *Journal des débats*, 12 août 1861

¹⁰² *Journal des débats*, 6 juillet 1868, p. 3

¹⁰³ *Journal des débats*, 2 février 1857, p. 3

il a un instinct particulier si sûr qu'on peut le dire infaillible¹⁰⁴. »

11.2.2.3 Une science des données ?

L'ouvrage est inhabituel. Imprimé sur un format *paysage*, plus large que long, les *Tableaux des cours des principales valeurs* déclinent les valeurs de 800 actions françaises depuis le 17 janvier 1798 jusqu'à l'année précédant sa date d'édition, 1862. Son auteur, Alphonse Courtois fils, se présente comme un économiste éminent : « Membre de la société libre d'Économie politique et du Congrès international de statistique¹⁰⁵ ». Il ne dit rien d'une expérience déterminante dans l'élaboration de ce projet éditorial : Alphonse Courtois est le chroniqueur boursier de *La Presse*. Jour après jour, semaine après semaine, il commente les évolutions de la cote.

La préface atteste d'une compétence tabulaire, probablement acquise à l'issue d'une collaboration exclusive de plusieurs mois avec le tableautier de *La Presse* — peut-être ce dernier a-t-il d'ailleurs participé à l'élaboration de l'ouvrage. Courtois introduit un véritable schéma de base de données : il assigne à chaque compagnie un index unique ou « repère ». Comme le montre l'illustration n°14 (en annexe, p. 695), le repère est reporté à trois reprises, pour éviter les ambiguïtés : avant le *Taux*, entre la *Dénomination des valeurs* et la série des plus haut et plus bas par année, et à la toute fin du tableau.

La composition tabulaire fait partie intégrante de la stratégie argumentative de l'ouvrage : au gré des années, le nombre de tableaux ne cesse de s'accroître, reflétant le progrès « gigantesque » des valeurs mobilières. Chaque subdivision en « période quinquennale » entraîne une nouvelle phase d'inflation du répertoire de valeurs représentées :

Les deux premières périodes (1797 à 1801 et 1802 à 1806) remplissent le premier tableau ; les cinq périodes suivantes (1807 à 1811, 1812 à 1816, 1817 à 1821, 1822 à 1826 et 1827 à 1831) occupent chacune un tableau ; deux tableaux sont destinés à la huitième période (1832 à 1836) ; six à la neuvième (1837 à 1841) ; cinq à chacune des deux suivantes (1842 à 1846 et 1847 à 1851) ; sept à la douzième période (1852 à 1856) ; et enfin neuf tableaux à la treizième et dernière période (1857 à 1861)¹⁰⁶.

¹⁰⁴ *Journal des débats*, 16 janvier 1860, p. 3

¹⁰⁵ Alphonse Courtois, *Tableaux des cours des principales valeurs, du 17 janvier 1797 (28 nivôse an V) à nos jours*, Paris : Garnier frères, 1862, p. 3.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 4.

L'inspiration journalistique du travail ne passe pas inaperçue. Dès juillet, Courtois se sert de son statut de bulletinier *La Presse* à des fins de support promotionnel. Une annonce rédigée par Eugène Pagnon juste après la fin de la chronique, en égrène les vertus :

Notre collaborateur M. Alph. Courtois vient de publier un travail intéressant sous ce titre : Tableaux des cours des principales valeurs, depuis le 1^{er} janvier 1797 jusqu'à nos jours, relevés sur les documents officiels et authentiques. C'est le mouvement de la richesse mobilière pris sur le fait, de cette richesse qui s'est développée depuis un demi-siècle dans une proportion si gigantesque qu'on a peine à croire à tant de progrès accomplis. A côté de la propriété foncière, par sa nature immobile, comme son nom l'indique, s'est placée une autre propriété qui passe de main en main avec la rapidité de l'éclair, affranchie qu'elle est des difficultés légales qui embarrassent la circulation des autres, biens : C'est à cette mobilité incessante, à ces transformations rapides en bien ou en mal que nous fait assister M. Courtois, et ce travail est rempli de renseignements utiles, en même temps qu'il est fécond en lumières. La comparaison des valeurs à différentes époques, leur élévation et leur abaissement, sont un sujet de réflexions profitables et d'enseignements précieux. Les révolutions politiques, les crises de toutes sortes y ont marqué leur passage et laissé des traces qui subsistent encore. Il y a là un sujet d'études digne de fixer l'attention. M. Courtois en a réuni les éléments avec une patience, un ordre et une clarté qui méritent les encouragements comme l'approbation, et dont le public ne manquera pas de lui tenir grand compte¹⁰⁷.

Dans la mesure où elle a été conçue, sans ambiguïté, sous la supervision de Courtois, l'annonce forme une sorte de préface secondaire. Le tour de force de l'ouvrage consiste à décrypter les métamorphoses incessantes des mouvements financiers. Derrière les aléas de la cote, se dissimulent des tendances structurelles. En adoptant une focale élargie, l'album donne à voir les traces indélébiles laissées par « les révolutions politiques, les crises de toute sorte ». Les cours ne forment pas des informations *brutes*, déliées de toute pesanteur historique. Ils sont continuellement affectés par l'onde de choc de certaines ruptures majeures.

L'insistance sur la profondeur des chiffres concourt à légitimer l'action du bulletinier : son travail ne saurait se cantonner à une simple recension de la cote. Il doit percer à jour les mystères de la Bourse, les forces sociales invisibles qui, par-delà le jeu abstrait de la spéculation pure, reconfigurent en profondeur les marchés financiers.

¹⁰⁷ *La Presse*, 8 juillet 1862

Séduits par cet éloge implicite de leur travail, plusieurs confrères de Courtois font la recension de l'ouvrage — un exercice rarissime dans le cadre contraignant de la rubrique. Le 13 octobre 1862, Ildefonse Rousset se permet d'adresser une recommandation à ses lecteurs. Il s'enthousiasme pour le « vaste panorama » que dessine cette succession de quatre-vingt tableaux.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de recommander le consciencieux travail de recherches fait par notre collègue Courtois fils dans son atlas des plus hauts et des plus bas cours annuels des huit cents principales valeurs cotées aux Bourses de Paris, Lyon et Marseille de 1797 à nos jours. Par ses laborieuses recherches, l'auteur a dressé un vaste panorama où figurent tous les mouvemens éprouvés par la richesse mobilière moderne depuis sa création¹⁰⁸.

Le chroniqueur du *Temps*, Charles Gonet, a le livre « sous les yeux », tout en écrivant sa chronique du 25 août 1862 :

Nous avons sous les yeux une série de tableaux synoptiques des cours des fonds publics et des principales valeurs, dressés depuis le 17 janvier 1797 jusqu'à nos jours, d'après les documents officiels. M. Courtois fils, en publiant ce travail, a rendu un véritable service à tous les rentiers et détenteurs de valeurs industrielles, qui aiment à se rendre compte des mouvements qui se sont produits sur les fonds publics et les valeurs dans les diverses périodes de notre histoire contemporaine. Il y a là plus qu'un attrait de curiosité, il y a une étude pour l'avenir des diverses entreprises industrielles qui ont leur racines dans le passé¹⁰⁹.

La dernière phrase de Gonet est révélatrice de la portée symbolique de l'ouvrage pour la communauté bulletinière. Il prolonge et amplifie leur programme épistémologique implicite : prévoir les tendances futures en synthétisant les *indices tabulaires* existants. La métaphore botanique forme une illustration pittoresque ce travail sur les données : chaque mesure forme une partie des « racines dans le passé ». En fouillant dans la terre des archives préexistantes, le bulletinier parvient à expliquer la morphologie, le mouvement et les transformations à venir de la *plante* industrielle.

L'album de Courtois participe d'une entreprise de dispersion de l'épistémologie bulletinière dans les milieux scientifiques. Courtois est, en effet, un *ambassadeur*, se déployant dans les différents cercles de l'information économique et financière. Depuis

¹⁰⁸ *Le Siècle*, 13 octobre 1862, p. 3

¹⁰⁹ *Le Temps*, 25 août 1862, p. 2

août 1855, il rédige le bulletin financier mensuel de la première revue d'économie française, le *Journal des Économistes*, et collabore à l'un des périodiques spécialisés les plus diffusés, le *Journal des chemins fer*. Ce dernier titre utilise d'ailleurs le *Tableau des cours des principales valeurs* dans le cadre d'une offre promotionnelle, visant à attirer de nouveaux abonnés : « Tout abonné à partir de ce jour, pour une année, a droit gratuitement à deux primes : 1° A L'ALBUM, RECEMMENT PUBLIE PAR M. A. COURTOIS, des cours des principales valeurs aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, du 17 janvier 1797 à nos jours, magnifique ouvrage qui se vend en librairie cinq francs¹¹⁰. »

Le *Journal des Économistes* recense le projet éditorial de son collaborateur. La première phrase a dû le désapprouver : le commentateur, Paul Coq, estime que le travail relève « moins de la science proprement dite que des lois de l'actualité ». Le terme « actualité » commence alors à recouvrir son sens moderne. Il est couramment employé pour désigner des productions journalistiques : dans une réclame de 1862, *Le Voleur illustré* est présenté comme « journal d'actualité¹¹¹ ». Intrinsèquement, le *Journal des Économistes* pointe la nature journalistique des *Tableaux* de Courtois, leur soumission au lois de la publication périodique. Tout en le cantonnant à un régime de discours non-scientifique, il n'en conteste pas l'utilité pour la recherche économique :

On n'apprendra à personne en disant que M. Alphonse Courtois possède à un haut degré l'art de disposer dans le meilleur ordre, pour les yeux et pour l'esprit, les chiffres que l'histoire, l'économie et l'administration sont forcées d'emprunter journellement à la statistique (...) C'est surtout depuis dix ans que ces évolutions intéressantes de la valeur mobilière deviennent un sujet sérieux d'études, outre le besoin qu'on éprouve parfois de constater à époque fixe l'apparition de tel ou tel titre sur le marché, la hauteur qu'il atteint aussi bien que sa chute (...) M. Courtois est l'homme des soigneuses recherches, des points de repère bien relevés, encore mieux choisis, ce qui n'a rien de commun avec ces tableaux synoptiques dont la médiocrité abuse et qui ne sont qu'amas de chiffres, minutie et temps perdu. Ici tout est bien conçu, non moins bien exécuté, fidèlement puisé aux meilleures sources, d'un usage facile, d'un secours précieux et constant¹¹².

Par delà les éloges de circonstances, la méfiance est perceptible. Bien que remarquable, le travail de Courtois fait exception. Les autres tableaux synoptiques qui abondent,

¹¹⁰Réclame pour le *Journal des chemins de fer*, dans le *Journal des débats*, 5 novembre 1862, p. 3

¹¹¹*Journal des débats*, 7 mars 1862, p. 2

¹¹²Paul Coq, « Tableaux des cours des principales valeurs, par M. Alph. Courtois fils », *Journal des économistes*, n° 104, 1862, p. 307-308.

notamment dans la presse, « ne sont qu'amas de chiffres, minutie et temps perdu ». L'irritation discrète du commentateur découle d'un débat intellectuel en cours. Les sciences économiques manipulent de plus en plus fréquemment des outils statistiques. Les recensements de mesures et de données sur une longue période (ou *Collections of facts*) se multiplient dans le sillage de la *railway mania* de la fin des années 1840. L'un de ces travaux est rédigé par un bulletinier : le chroniqueur du *Times*, Morier Evans publie en 1849, une série de tableaux sur la *Commercial Crisis* de 1847-1848. Il appelle à établir des données fiables pour assainir les échanges économiques (« au summum de la panique, de nombreuses données incorrectes ont été mises en évidence¹¹³ ») et salue le travail d'investigation mené par le *Times* ou le périodique spécialisé, *The Economist*¹¹⁴.

Le *Journal des économistes* a pris explicitement position contre cette évolution. Il ignore délibérément les modèles mathématiques introduits par Auguste Cournot à la fin des années 1830 : la rédaction « pensait que la science économique était pratiquement achevée et que les débats extérieurs ne devaient pas troubler la sérénité du paysage intellectuel français¹¹⁵. » Par l'intermédiaire de Courtois, la chronique boursière française vient indirectement peser sur cette transformation des pratiques scientifiques. Ces interactions restent plus limitées qu'au Royaume-Uni : tandis qu'un bulletinier, Morier Evans, peut s'improviser économiste, l'économiste Alfred Jevons suit de près les innovations introduites par *The Economist* dans la mise en forme des données tabulaires¹¹⁶. Elles témoignent d'une porosité entre le journalisme boursier et les sciences économiques, qui facilite la transmission réciproque des mesures, des représentations et des usages éditoriaux.

11.3 L'art de conjuguer les temps : entre contrainte périodique et cycle économique

En juillet 1857, Jules Paton constate que la contrainte périodique lui complique la tâche : « les événements du marché financier ne se groupent pas suivant la division hebdomadaire des comptes-rendus de la Bourse, et l'intermède du dimanche se trouve

¹¹³David Morier Evans, *The commercial crisis : 1847-1848*, Londres : Lets, Son et Steer, 1849, p. VI.

¹¹⁴*Ibid.*, p. 13.

¹¹⁵Évelyne Laurent et Luc Marco, « Le Journal des économistes ou l'apologie du libéralisme (1841-1940) », *op. cit.*, p. 97.

¹¹⁶Timothy L. Alborn, « Persuading by the numbers : the balance sheet in late-Victorian financial journalism », *New economics and its history*, Duke University Press, Davis, John Bryan, 1998, p. 221.

souvent arriver au beau milieu d'une période animée¹¹⁷ ». L'astreinte de la publication hebdomadaire modèle le regard du chroniqueur en l'incitant à percevoir certains phénomènes structurels plutôt que d'autres et à singulariser certains événements. Dans le modèle éditorial né de la loi sur les signatures, l'astreinte tend à se relâcher. Déployée dans un espace éditorial confortable (elle double, voire triple de taille en dix ans), la chronique est en mesure de déployer une dextérité périodique : elle embrasse des étendues temporelles de plus longue durée, en préjugant des pratiques d'archivage de ses lecteurs les plus assidus.

La contrainte périodique est aussi créatrice. Elle incite le chroniqueur à percevoir les cycles économiques : la récurrence des tendances boursières mime, à grande échelle, la récurrence de l'acte de publication. Jules Paton s'approprie rapidement la théorie des cycles de Juglar. Alors que la démonstration de l'économiste reposait sur une compilation historique, le chroniqueur en fait un outil prédictif, qui permet d'identifier les tendances en cours et d'anticiper les évolutions à venir.

11.3.1 Une dextérité périodique

11.3.1.1 Une archive en devenir

Le 25 mars 1861, la dette espagnole est à l'ordre du jour : un ancien ministre des finances avertit le gouvernement de Madrid qu'une réduction des taux d'intérêt devient urgente. Pour le chroniqueur de *La Presse*, Alphonse Courtois, « c'est une confirmation de l'opinion que nous avons émise dans le bulletin hebdomadaire du 2 au 9 février dernier¹¹⁸. ». Il estimait alors que « la nature de cette dette est anormale pour un pays qui, comme l'Espagne, est si lancé dans la voie du progrès, et a déjà tant fait pour constituer son crédit¹¹⁹. »

Courtois introduit un usage inédit : il date avec précision un bulletin antérieur. Nous n'avons trouvé aucun précédent comparable dans notre base de chroniques. Cet archivage systématique se poursuit tout au long de l'année 1861, avec un degré de précision accru. La mention du jour et du mois ne suffit plus : « On n'a du reste qu'à se reporter à ce que nous avons dit de cette société dans notre bulletin financier hebdomadaire du 27 janvier au 2 février 1861 pour comprendre qu'elle est en voie

¹¹⁷ *Journal des débats*, 27 juillet 1857

¹¹⁸ *La Presse*, 25 mars 1861, p. 2

¹¹⁹ *La Presse*, 11 février 1861, p. 2

d'établissement, infiniment plus que de production¹²⁰. » Courtois suggère implicitement que le lecteur pourrait confondre ce bulletin avec la parution d'une année précédente. Il s'attend à ce qu'une partie de son public forme des collections étendues.

Nous avons peu d'indications sur les pratiques de lecture des investisseurs. Collages et compilations des coupures de presse semblent avoir été des usages répandus. D'après Alex Preda, le journal intime d'un spéculateur new-yorkais dans les années 1870 se compose en grande partie de textes journalistiques :

Au milieu de l'année 1867, [Edward Tailer] commença à consigner régulièrement les cours de la Bourse. Il commença ainsi à surveiller ses actions eu égard à l'évolution des cours de la Bourse et fit des commentaires sur ses décisions antérieures (...) Il collait des coupures de presse dans son journal et commentait ses propres transactions, selon qu'elles correspondaient ou non à ce que les journaux disaient qu'il convenait de faire¹²¹.

La collection de Tailer reste peu structurée. Certains de ses collègues développaient peut-être des bases de données sophistiquées — par exemple un système de classeurs mettant en regard les bulletins boursiers des principaux journaux français pour chaque année. Courtois préjuge de ces technologies intellectuelles. Il n'est pas le seul. Jules Paton a également conscience de la "profondeur" historique du bulletin. Il invite les spéculateurs à expérimenter une tactique financière aujourd'hui oubliée : « On lit dans les bulletins de Bourse de l'histoire ancienne que lorsqu'un haussier était gros vendeur de primes il en profitait quelquefois en liquidation pour pousser la Rente tant et si bien qu'on lui levait ses primes, et qu'alors il se mettait à racheter avec les baissiers, fort aiguillonnés de la concurrence¹²². »

La pratique de la référence périodique remonte aux débuts de la chronique boursière. La formule consacrée « Ainsi que nous le pressentions dans notre dernier bulletin » est attestée dans le *Journal des débats* dès 1838 (par exemple, la chronique du 18 juin : « Ainsi que nous le pressentions dans notre dernier bulletin, le cours du 5 pour 100 s'est sensiblement amélioré¹²³. ») À la faveur de la dispersion de la chronique boursière, elle est reprise dans d'autres titres. *Le Constitutionnel* du 28 juin 1852 se félicite d'avoir anticipé la hausse des actions de chemin de fer : « La hausse continue des chemins

¹²⁰ *Journal des débats*, 24 juin 1861, p. 2

¹²¹ Alex Preda, « Les hommes de la bourse et leurs instruments merveilleux », *Réseaux*, vol. n° 122, n° 6, 2003, p. 151-152.

¹²² *Journal des débats*, 28 septembre 1863, p. 3

¹²³ *Journal des débats*, 18 juin 1838

de fer, ainsi que le faisait pressentir notre dernier bulletin hebdomadaire, a ramené les capitaux et la spéculation sur les fonds publics¹²⁴. »

Ces passerelles, d'un bulletin à l'autre, ne relèvent pas d'une démarche d'archivage systématique. D'abord, elles n'excèdent pas l'échelle de la semaine : on reste dans le cadre d'un simple « à suivre », dénué de toute stratégie éditoriale globale. Ensuite, elles ont une fonction instrumentale, que nous avons déjà détaillé plus haut¹²⁵ : signaler les prédictions du chroniqueur, lorsqu'elles se réalisent.

Ce dispositif montre ses limites pendant les années 1850, à mesure que la chronique s'élargit. Le chroniqueur a la possibilité de développer des analyses approfondies sur un sujet qui pourrait à nouveau revenir dans l'actualité. Lors de certaines séquences médiatiques particulièrement intenses, la succession des rubriques prend la forme d'un recueil. En 1857, Jules Paton indique que les germes d'une crise en cours étaient perceptibles dans ses bulletins précédents : « Les symptômes précurseurs de mouvemens importants l'agitation sourde, dont nous parlions dans nos dernières revues, semblaient, au début de la semaine, se réaliser dans le sens le plus défavorable à la fortune publique¹²⁶. »

L'initiative de Courtois répond ainsi à un besoin préexistant. Elle se situe aussi dans le prolongement de ses activités scientifiques. En 1861, il prépare son *Tableaux des cours des principales valeurs* et, à cette fin, il synthétise de nombreux de cours parus depuis la fin du XVIII^e siècle. La structuration des références périodiques rigoureuses reflète ce grand programme d'indexation. L'effort de rigueur ne se limite d'ailleurs pas à l'année. Le 29 juillet 1861, Courtois va jusqu'à spécifier le passage concerné : « Si on se reporte à notre dernière revue hebdomadaire, on trouvera dans le premier paragraphe le sommaire de ce qui s'est passé durant la semaine écoulée¹²⁷. »

11.3.1.2 L'extension des références temporelles

L'archivage des bulletins est le symptôme d'une évolution globale : le champ de vision du chroniqueur s'étend. Il manipule des périodes et des intervalles de plus en plus distants. Nous pourrions parler d'une inflation de l'espace-temps : l'accroissement de la surface éditoriale de la chronique va de pair avec un étirement des repères temporels.

Cette inflation est mesurable. Chaque chronique comporte des déictiques temporels : jours, semaines, mois, année, événements... Nous pouvons procéder à une évaluation de

¹²⁴ *Le Constitutionnel*, 28 juin 1852, p. 3

¹²⁵ Cf. *supra*, p. 400.

¹²⁶ *Journal des débats*, 1er septembre 1857, p. 3

¹²⁷ *Journal des débats*, 29 juillet 1861, p. 2

la distance séparant la date de publication de la chronique de ces déictiques. Plus le chroniqueur emploie des références éloignées, plus sa maîtrise de l'espace-temps est aboutie.

Quel serait le déictique le plus approprié ? Le jour et la semaine ont été rapidement écartés. Il ne font pas l'objet d'une désignation absolue. En deçà des jours de la semaine passée, l'identification devient flou : on parlera des « précédentes semaines ». L'année représente une mesure mieux délimitée. L'analyse quantitative soulève cependant plusieurs difficultés. Il faudrait d'abord opérer une conversion en unité relative. Les occurrences de l'année 1839 en 1840 et en 1850 ne constituent pas des quantités comparables : le chroniqueur va plus souvent évoquer des dates proches de lui. Nous devons dès lors utiliser un décompte glissant : pour chaque corpus annuel n , il s'agirait d'identifier les années $n-1$, $n-2$, etc. Concrètement pour 1850, nous aurions 1849, 1848... et pour 1851 nous aurions 1850, 1849... De plus, les algorithmes de reconnaissance optique des caractères peinent à reconnaître parfaitement les chiffres dans les textes de la presse du XIX^e siècle. Non seulement les signes sont très proches (quelques altérations suffisent pour confondre un 1 avec un 7 ou un 6 avec un 8), mais il n'est pas possible d'effectuer une correction lexicale a posteriori (si le logiciel peut tenter d'assimiler un hapax étrange à un mot courant, aucun chiffre n'est plus illégitime qu'un autre).

Nous avons finalement retenu le mois. L'unité est plus imprécise que l'année (une mention d'avril en juin 1852 peut autant dénoter une distance temporelle de deux mois que de plusieurs années s'il s'agit d'avril 1848). Elle permet néanmoins de mettre en œuvre un décompte précis et, surtout, peu affecté par les erreurs structurelles de l'OCR.

Nous avons découpé notre corpus principal du *Journal des débats*, en deux portions presque égales : de janvier 1838 à décembre 1854 (soit 17 ans) et de janvier 1855 à décembre 1870 (soit 16 ans). Les occurrences des noms des douze mois de l'année ont été extraites pour chaque chronique. Nous avons ensuite opéré une fusion en fonction de la date de publication : les occurrences associées à toutes les chroniques d'avril, quelle que soit l'année, ont été cumulées. À terme, nous obtenons une matrice confrontant les mois de publication (dans les rangs) et les mois mentionnés (dans les colonnes).

Pour donner à lire notre matrice, nous avons utilisé une variante des graphiques en réseau : un diagramme en cordes (*chord diagram*). Toutes les entrées se positionnent autour d'un cercle ; leurs interactions mutuelles sont disposées à l'intérieur. Le diagramme en cordes se prête aux réseaux restreints, dont la plupart des entités sont liées, tels que les flux financiers entre entreprises ou États.

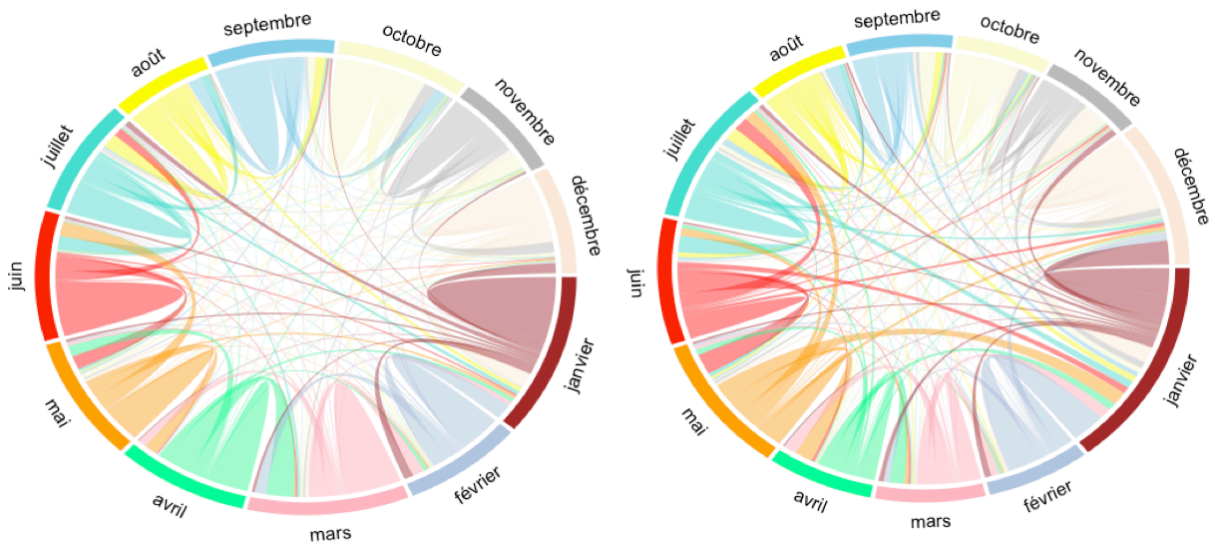


FIG. 11.20 : Diagramme en cordes des mois mentionnés et des mois publiés de 1838 à 1854 (à gauche) et de 1855 à 1870 (à droite)

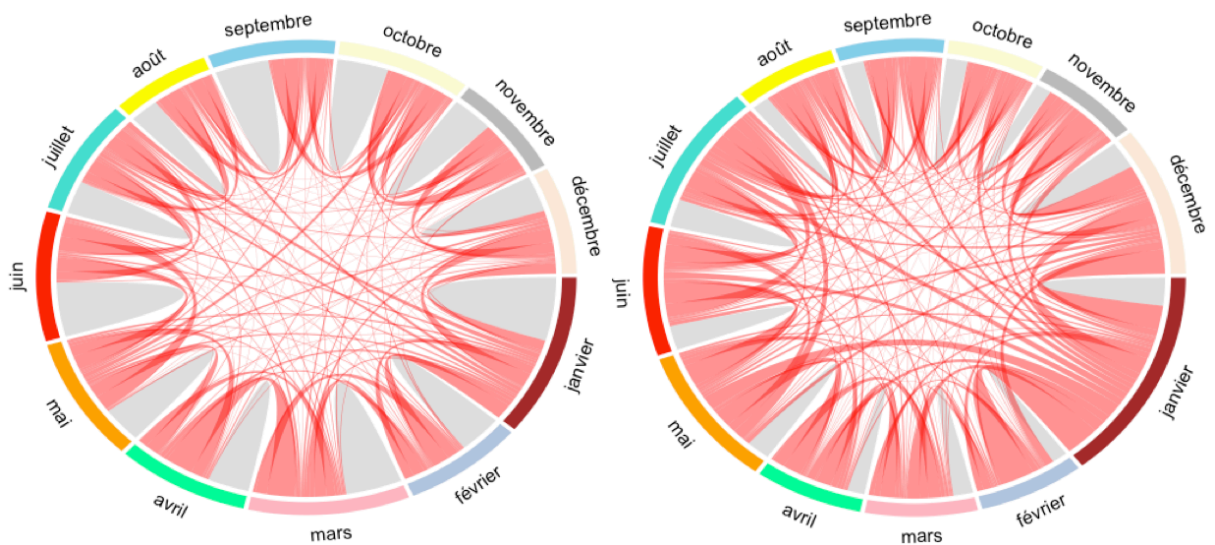


FIG. 11.21 : Même projection avec une différenciation entre les références internes à chaque mois (en gris) et les références externes (en rouge)

L'image n°11.20 met en perspective deux diagrammes en cordes. Ils correspondent à la matrice mois publiés/mois mentionnés de nos deux sous-corpus. Nous avons assigné à chaque mois une couleur spécifique, en privilégiant les teintes glacées pour les mois d'automne et d'hiver et les teintes chaudes pour les mois du printemps et d'été. Tout se passe dans le centre du diagramme. Sur la période 1838-1854, seuls quelques liens tenus transitent par là. Les liaisons significatives ne concernent que des mois proches : il y a, par exemple, de nombreuses occurrences de mars en janvier. Sur la période 1855-1870, l'espace central est quadrillé de liaisons distantes. Il y a un trafic intense de mai à janvier ou, dans un moindre mesure, de juillet à décembre.

L'image n°11.21 reprend la même projection. Les couleurs des mois sont remplacés par une autre distinction : entre les références *internes* à chaque mois et les références *externes*. En gris nous trouvons toutes les boucles closes sur elles-mêmes : lorsqu'une chronique de mars parle de mars, lorsqu'une chronique d'avril parle d'avril, etc. Toutes les autres relations sont colorées en rouge. Le changement des pratiques est encore plus perceptible que dans le graphe précédent : en 1838-1854, il y a plus de gris que de rouge (environ 55% de références internes) ; en 1855-1870, cette proportion est largement inversée (seulement 30% de références internes).

La distribution des mois est altérée par ces liens de traverses. En 1838-1854, elle est relativement égale ; en 1855-1870, le mois de janvier concentre autant d'occurrences que les mois de septembre, octobre et novembre combinés. Dans un espace-temps élargi, d'autres motifs rythment l'écriture de la chronique : le début de l'année suscite des réminiscences régulières.

11.3.1.3 En rétrospective

Le 3 mars 1851, Ildefonse Rousset s'affranchit de sa mission première : synthétiser l'actualité de la semaine. Il souhaite écrire une chronique mensuelle. Il justifie cette reconversion auprès de ses lecteurs : « Puisque cette liquidation nous offre un point d'arrêt et un terme de comparaison, jetons un rapide coup d'œil sur le mois qui vient de finir, et voyons quels progrès la rente a faits¹²⁸. »

La semaine ne forme pas le seul axe structurant de la temporalité boursière. Dans le cadre du marché règlementé, les investissements à terme sont régis par des liquidations, organisées une, puis deux fois par mois. Tout en rompant son *contrat* périodique (écrire toute la semaine, sur une semaine), Rousset estime qu'il respecte au moins son

¹²⁸ *Le Siècle*, 3 mars 1851, p. 1.

contrat thématique : la chronique mensuelle est respectueuse des usages des communautés boursières.

L'initiative est prise alors que la chronique boursière connaît une phase de métamorphose accélérée : la loi des signatures vient d'être adoptée ; tous les grands quotidiens français ont fini par adopter cette forme née dans le *Journal des débats*. Rousset a les mains libres pour introduire un usage disruptif. Jusqu'alors, les analyses non-hebdomadaires détaillées sont très encadrées. Elles se limitent, pour l'essentiel, à un rituel en vigueur depuis une décennie : le bilan annuel. En janvier 1842, le chroniqueur du *Journal des débats* (probablement Olinde Rodrigues) entreprend de faire un point-étape. La conjoncture lui paraît très prometteuse :

L'année 1842 se présente, sous le rapport financier, de la manière la plus favorable. La solution des difficultés politiques qui avaient failli troubler la paix de l'Europe, l'intime accord des pouvoirs de l'État, la volonté unanime du pays d'entrer franchement dans la carrière des grands travaux industriels, et de se relever enfin de l'état d'infériorité dans lequel nous avait placés une trop longue hésitation, témoignent que la France va se livrer avec ardeur à la réalisation des progrès positifs, qui seuls mettront fin aux discussions stériles dans lesquelles l'activité nationale se consume depuis si long-temps¹²⁹.

Ce premier bilan annuel a une vocation idéologique : Rodrigues rend compte des avancées dans le difficile processus de propagation et d'évangélisation de la conception saint-simonienne du producteur. Après une « longue hésitation », la France semble enfin s'engager sur la voie des « grands travaux industriels ».

Le collectif saint-simonien des *Débats* s'efforce de pérenniser ce rituel. Il est reconduit l'année suivante : « En un mot, la fin de l'année 1843 est bonne et permet à la Bourse de commencer celle de 1845 sous d'heureux présages¹³⁰. » Après avoir pris son indépendance, vers 1847-1848, Jules Paton semble d'abord s'en détourner. Entre la grande dépression de la fin des années 1840 et la révolution de 1848, les circonstances politiques et économiques hypothéquent tout exercice prédictif de grande ampleur (et, a fortiori, tout triomphalisme sur la marche engagée vers la société industrielle de l'avenir).

Dès que la situation se stabilise, Paton reprend l'usage introduit par Rodrigues : « L'année 1850 s'ouvre pour les Fonds publics dans de bonnes conditions, elle marche sur les traces de sa devancière¹³¹. » Le bilan annuel ouvre une fenêtre plus vaste que

¹²⁹ *Journal des débats*, 10 janvier 1842, p. 3.

¹³⁰ *Journal des débats*, 2 janvier 1843, p. 3.

¹³¹ *Journal des débats*, 7 janvier 1850, p. 3.

la simple comparaison de deux années : le temps d'une parution, le chroniqueur se fait historien. Il porte son regard vers des mouvements structurels, et tente de déceler les orientations fondamentales des marchés financiers. Le chroniqueur des *Débats* conçoit l'activité boursière comme la résultante partielle d'un emboîtement de cycles. Il distingue, logiquement, des cycles hebdomadaires, évoquant notamment « l'inertie habituelle de la Bourse du lundi¹³². »

Pour autant, cette périodisation rencontre ses limites. À ces cycles de très-court terme s'ajoutent une multitude de cycles annuels. Paton note en effet que le marché est en équilibre instable : aux épisodes de spéculation effrénés répondent de soudaines déflagrations. Même lorsque rien ne vient perturber la Bourse, les perturbations internes demeurent :

la perspective d'un état de paix durable ne [doit] pas faire perdre de vue qu'en exagérant la valeur d'un titre on provoque le possesseur à s'en défaire, et que la baisse qui en résulte accélère encore les ordres de vente, au point d'amener les crises dont nous sommes témoins chaque année¹³³.

Ildefonse Rousset appelle à diversifier les points d'observations et à dérégulariser les conditions de leur énonciation. Entre la semaine et l'année, il existe de nombreuses périodes potentiellement signifiantes : la succession des liquidations, des saisons, des politiques publiques... La pratique est cohérente avec sa posture rédactionnelle. Légitimé par sa position éditoriale, au début de la une du *Siècle*, Rousset se présente comme « historien des faits et gestes de la Bourse¹³⁴ ». Il se permet de passer rapidement d'une échelle temporelle à l'autre. Le 24 mars 1851, il explique une variation hebdomadaire par un regain de confiance portant sur l'année entière : « Il y a quelques jours, l'espoir que l'année 1851 se passerait sans encombre ranimait les transactions¹³⁵ »

Le programme de Rousset est rapidement imité. Dans le *Journal des débats*, le bilan annuel se disperse ; Jules Paton l'amende au gré des dernières évolutions. « Si l'on s'en souvient, la Bourse n'a pas franchi sans un mouvement de crainte le seuil de l'année 1851, elle a éprouvé par avance quelques unes des angoisses que lui réservent de redoutables épreuves électorales puis elle s'est tout à coup guérie de ces frayeurs prématurées, et s'est mise à vivre au jour le jour, en attendant la mauvaise heure¹³⁶. »

¹³² *Journal des débats*, 22 juin 1857, p. 3.

¹³³ *Journal des débats*, 21 septembre 1857, p. 3.

¹³⁴ *Le Siècle*, 8 mars 1852, p. 1.

¹³⁵ *Le Siècle*, 24 mars 1851, p. 1.

¹³⁶ *Journal des débats*, 1er septembre 1851, p. 4.

Parvenue à l'aboutissement de sa phase de maturation, la chronique arpente l'espace-temps boursier sans direction prédéfinie.

La périodicité hebdomadaire n'entame pas la capacité du chroniqueur à multiplier les allers-retours, et les références croisées. En février 1864, Paton livre un catalogue laconique des *humeurs* des cinq mois précédents : « Octobre, novembre et décembre, suite de déroutes pour les vendeurs. Espoir en janvier, espoir déçu ; janvier et février, nouveaux revers¹³⁷. » La période considérée ne correspond pas à une *unité* conventionnelle des cultures textuelles journalistiques ou boursières. Les entités comparées ne sont pas mêmes équivalentes. L'activité de la place sur trois mois, octobre, novembre, décembre est mise sur le même plan que les attentes des investisseurs pour le mois de janvier.

Le processus que nous venons de retracer ici tient d'une dialectique du maître et de l'esclave. En se soumettant à la contrainte périodique, le chroniqueur s'initie à l'art de la conjugaison des échelles temporelles. Il dispose, ce faisant, des ressources pour s'émanciper des impératifs et des restrictions associées à cette contrainte.

11.3.2 Une pensée du cycle

Par la transformation de la chronique en "archive", l'articulation de références temporelles et la conception de rétrospectives, le regard du chroniqueur boursier s'étend dans le temps. Est-il amené à repérer des tendances de longue durée dans l'évolution des cours ? La contrainte périodique entraîne-t-elle une perception précoce des cycles économiques ? La pratique d'une écriture régulière inspire-t-elle une réflexion générale sur les régularités des mouvements boursiers ?

La première section revient sur l'émergence de la notion de cycle dans les sciences économiques. Elle s'impose à la suite de la parution d'une étude séminale de Clément Juglar en avril 1857. Dans la mesure où nous cherchons à mettre évidence des "passerelles" entre la presse généraliste et l'économie théorique, nous analysons ici cette étude sous l'angle de sa « réception médiatique ».

La seconde section rappelle qu'une « perception implicite » du cycle préexiste aux théories de Juglar. La chronique boursière est perméable à ces représentations circulantes, qu'elle contribue à diffuser. Elle crée un environnement intellectuel propice à la saisie conceptuelle du cycle dans les sciences économiques.

Dans la troisième section nous verrons que, par effet retour, les travaux de Juglar

¹³⁷ *Journal des débats*, 15 février 1864, p. 3.

contribuent à systématiser l'interprétation cyclique dans la chronique. Bien que le chroniqueur des *Débats*, Jules Paton, ne fasse jamais référence à Juglar, plusieurs verbatims montrent qu'il s'est approprié ses démonstrations. Il en altère la portée : de méthode historique, le cycle de Juglar se mue en outil prédictif.

11.3.2.1 Juglar et la presse : la traduction journalistique d'une théorie économique

Au début du mois d'avril 1857, un article du *Journal des économistes* suscite l'intérêt de la grande presse française et étrangère. Il s'agit d'une enquête statistique en deux parties publiée par un médecin, Clément Juglar, sous le titre « Des crises commerciales et monétaires de 1800 à 1857 ». Juglar constate que les diverses crises monétaires, bancaires, industrielles et commerciales ne peuvent être dissociées : elles procèdent d'un *tempo* commun. L'examen attentif des différentes séries de données commerciales révèle des cohérences insoupçonnées : « Que l'on observe le tableau des douanes, les relevés du mouvement de la population, le prix moyen des céréales, les comptes-rendus de la Banque, les comptes-rendus des finances, le cours des fonds publics, le même résultat se manifeste¹³⁸. »

L'article présente successivement ces différents relevés en les groupant par séries de six à sept années, subdivisées à leur tour en « années prospères », « temps d'arrêts », « crises » et « dépressions ». Ainsi, s'agissant de l'escompte de la Banque de France, « le même phénomène se présente six à sept fois dans la première moitié du siècle, et coïncide parfaitement avec toutes les révolutions, les guerres, les épidémies qui se renouvellent périodiquement dans notre pays¹³⁹ ». Ces crises périodiques, caractérisées par l'éclatement soudain d'une bulle spéculative, affectent toutes les structures sociales : « la production, lancée sur une grande échelle, est obligée de se ralentir, de se modérer, de réduire les salaires, ou même de renvoyer une partie des ouvriers qu'elle occupe, éveillant chez eux ces sentiments de haine qui se manifestent avec tant de violence dans les révolutions, que ce mécontentement, ce malaise général amènent¹⁴⁰. »

Dès le 20 avril 1857, l'article de Juglar fait la une de *La Presse*. La circulation des théories économiques dans l'espace médiatique est alors facilitée par plusieurs facteurs, que nous avons déjà évoqués : les revues spécialisées, sur le modèle du *Journal des*

¹³⁸Clément Juglar, « Des crises commerciales et monétaires de 1800 à 1857 », *Journal des économistes*, vol. 14, n° 40, 1857, p. 37.

¹³⁹*Ibid.*, p. 38.

¹⁴⁰*Ibid.*, p. 39.

économistes, restent une innovation récente ; elles ne sont pas encore adossées à des institutions universitaires reconnues ; les économistes continuent d'intervenir fréquemment dans des périodiques généralistes (ainsi Léon Walras écrit-il une série d'articles sur la Bourse dans la *Presse* en 1860 et 1861).

	1799	1805	1805	1814	1820	1820	1832	1832	1849
	à	à	à	à	à	à	à	à	à
	1804.	1810.	1815.	1818.	1826.	1830.	1839.	1847.	1857.
	Millions.	Mill.	Mill.	Mill.	Mill.	Mill.	Mill.	Mill.	Mill.
Point de départ....	111	255	255	84	255	255	150	150	256
Années prospères..	510	557	557	547	658	638	760	943	951
Temps d'arrêt.....	505	545	545	»	»	»	756	749	910
Crises.....	630	715	640	615	688	617	1,047	1,329	1,512
Dépression.....	255	391	84	255	407	150	885	256	»

Périodes.	Point de départ.	Crises.	Dépression.	Jahr.	Aufgangspunkt.	Ende.	Entstehung.	Sticht.	Aufgang.
	millions.	millions.	millions.		Millionen	Mill.	Mill.	Mill.	Mill.
1799-1804.	111	630	255	1799/1804 ...	Fre. 111	510	503	630	255
1805-1810.	255	715	391	1805/1810 ...	" 255	557	545	715	391
1810-1813.	255	640	84	1805/1813 ...	" 255	557	545	640	84
1814-1818.	84	615	255	1814/1818 ...	" 84	547	—	615	255
1820-1826.	253	658	407	1820/1826 ...	" 253	638	—	658	407
1826-1830.	253	617	150	1820/1830 ...	" 253	638	—	617	150
1832-1839.	150	1047	885	1832/1839 ...	" 150	760	756	1047	885
1832-1847.	150	1329	256	1832/1847 ...	" 150	943	749	1329	256
1849-1857.	256	1512	595	1849/1857 ...	" 256	951	910	1512	—

FIG. 11.22 : Les métamorphoses successives d'un tableau de Juglar, dans le *Journal des économistes*, avril 1857, p. 38 (en haut), dans *La Presse*, 20 avril 1857, p. 1 (en bas à gauche) et dans *Börsen-Halle*, 15 juin 1857, p. 1 (en bas à droite)

L'article du journaliste Alfred Darimon reprend plusieurs tableaux de données de Juglar : il s'attache à « mettre en partie sous les yeux de nos lecteurs », les résultats obtenus par Juglar¹⁴¹. Sans lui consacrer un compte-rendu détaillé, *Le Siècle* signale l'article « à l'attention de [ses] lecteurs¹⁴² ». L'information circule rapidement hors de France. En juin, un périodique financier allemand, le *Börsen-Halle* lui consacre une recension approfondie sous le titre « Handels- und Geldkrisen in Frankreich von 1800-1855 » : « L'auteur d'un des articles publiés dans la dernière livraison du *Journal des économistes* soulève la question suivante : est-ce que les crises monétaires adviendraient sans les crises commerciales¹⁴³. »

L'illustration précédente présente les multiples reconversions d'un tableau de données de Juglar au gré de ces circulations successives. La structure du tableau est adaptée au positionnement énonciatif de chaque recension. Dans les deux cas présenté, un ordre

¹⁴¹ *La Presse*, 20 avril 1857, p. 1.

¹⁴² *Le Siècle*, 29 avril 1857, p. 3.

¹⁴³ *Börsen-Halle*, 15 juin 1857, p. 1. Nous traduisons.

renversé est jugé plus lisible : les périodes deviennent des lignes et, inversement, les étapes cycliques se déplacent dans les colonnes. En tant que média généraliste, *La Presse* retire les colonnes « Années Prospères » et « Temps d'arrêt » afin de simplifier et de dramatiser la succession cyclique. Périodique spécialisé, la *Börsen-Halle* préserve la structure originale, mais “germanise” le dispositif éditorial (en employant une barre oblique pour désigner les périodes) et précise la devise utilisée (le franc), dans la mesure où elle ne peut plus être sous-entendue.

En apparence, la chronique boursière se situe à l'écart de ce processus de médiatisation : nous n'avons trouvé aucune mention de Juglar ou de ses travaux dans nos corpus. Une analyse plus attentive révèle pourtant une articulation profonde entre la pratique d'une écriture périodique de la finance et la théorie financière des crises périodiques.

11.3.2.2 Le cycle, une théorie sous influence médiatique (1838-1856)

D'où vient l'inspiration de Clément Juglar ? L'article de 1857 crée-t-il un cadre de recherche *ex nihilo* ou propose-t-il une formulation plus systématique de thèses préexistantes ? Une étude récente de Daniele Besomi sur « Clément Juglar et ses contemporains sur les causes des crises commerciales » accrédite la seconde hypothèse : « la plupart des questions discutées par Juglar ont déjà été examinées en détail par de nombreux auteurs avant lui¹⁴⁴. » L'investigation de publications hétérogènes (essentiellement des « pamphlets (...) et des articles de presse généraliste et spécialisées ») met en évidence un paysage intellectuel propice à l'affirmation d'une théorie des cycles. Nous avons repris ici les principaux apports de cette investigation. Nous y avons adjoint plusieurs sources et indications complémentaires afin d'étayer notre questionnement : la chronique boursière est-elle l'un des lieux où s'est élaboré une réflexion sur les cycles financiers ?

Jusqu'aux années 1830, la notion de cycle économique se confond avec les cycles agricoles ou climatiques. Le fondateur de l'histoire des prix, Thomas Tooke, évoque ainsi au début des années 1820 des « vagues de prix », causées, entre autres, par de mauvaises récoltes¹⁴⁵. Les institutions commerciales ne jouent qu'un rôle d'amplification : en accroissant les prix, une mauvaise saison entraîne un durcissement des conditions de prêt, ce qui, en retour, accroît encore davantage les prix. D'après Besomi, la crise du milieu des années 1820 contribue à intensifier cette réflexion sur les cycles. Il cite l'opinion d'un anonyme américain, émise en 1829 : « de nombreuses personnes sont d'avis

¹⁴⁴Daniele Besomi, « Clément Juglar and his contemporaries on the causes of commercial crises », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 143, 2009, p. 17-18.

¹⁴⁵*Ibid.*, p. 31.

que les fluctuations adviennent et (...) adviendront toujours dans les pays où le papier monnaie a été introduit¹⁴⁶. » Plusieurs théoriciens anglo-saxon s'efforcent de formuler une « loi » des cycles (cinq à sept ans selon James Wade, un cycle de 10 ans imbriqué dans un cycle de 54 ans selon Hyde Clark).

Le premier ouvrage entièrement consacré à la périodicité des crises est français. Il s'agit d'un pamphlet de l'économiste agrarien Jean-Edmond Briaune : *Des Crises commerciales, de leurs causes et de leurs remèdes*. Bien que Briaune ne calcule pas d'intervalle régulier entre chaque crise, il met en évidence la normalité de leur récurrence : il ne parle pas d'une crise, mais des crises au pluriel et évoque la *périodicité des crises commerciales*¹⁴⁷. Briaune n'est pas un cas isolé : nous trouvons une première occurrence de l'expression six ans plus tôt. En 1834, un article d'Anarchasis Combes publié dans le périodique *L'Agronome* (repris à la *Revue du midi*, en vertu du droit de recopie) pointe la précarisation des conditions de vie des jeunes ruraux qui tentent de trouver un travail en usine :

ils choisissent le plus achalandé, sans jamais faire attention que, par l'effet de la concurrence, compliquée des embarras attachés à la périodicité des crises commerciales, les professions manufacturières deviennent de jour en jour plus précaires que les profession agricoles¹⁴⁸.

Apparemment, il existait déjà un discours sur la périodicité des crises dans plusieurs milieux intellectuels. La perception ancienne des cycles agricoles se confronte aux nouveaux rythmes de l'économie boursière : si la grille de lecture périodique reste pertinente pour penser les « crises commerciales », il s'agit de processus indépendants. À la différence de Tooke, Combes et Briaune constatent concrètement que les flux commerciaux sont décorrélés de l'état de la production agricole, que le succès d'une récolte ne préjuge en rien de la bonne santé du secteur manufacturier. Dans un recueil industriel édité par la société polytechnique, un fabricant d'Elbeuf témoigne de la prégnance de cycles de trois ans au Royaume-Uni : « ce que je ne regarde pas comme des chimères ce sont ces espèces de maladies d'engorgement, de pléthore industrielle, qui se reproduisent chez les Anglais environ tous les trois ans¹⁴⁹. »

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴⁷ Jean-Edmond Briaune, *Des crises commerciales : de leurs causes et de leurs remèdes*, Paris : Bouchard-Huzard, 1840, p. 2.

¹⁴⁸ J. F. A. Combes, « Des contrats agricoles dans les départemens du Midi », *L'Agronome*, 1834, p. 133.

¹⁴⁹ Cochaud et Moléon, « Mémoire et extraits sur l'Enquête, mis en ordre par MM. Cochaud et de Moléon », *Recueil industriel*, vol. 8, 1835, p. 10.

Le discours sur la crise partage de nombreuses affinités avec le discours sur la Bourse que nous avons étudié dans notre première partie¹⁵⁰. Il ne s'agit pas d'une formation discursive cohérente et structurée : d'un cycle à l'autre, le nombre d'années ne cesse de varier. Sans avoir fait l'objet d'une production standardisée, le discours parvient à se disperser informellement dans des environnements très différents, dans la mesure où ils rencontrent des préoccupations effectives.

La chronique boursière entretient un rapport paradoxal à l'égard de ce discours. Un même facteur encourage à sa reprise et limite son expansion : la contrainte périodique. Dans la mesure où il collabore à un journal, le chroniqueur est naturellement incité à porter un "regard périodique", en décelant des récurrences d'un bulletin à l'autre. Quelques mois après son entrée aux *Débats*, Isaac Pereire emploie le mot « crise » au pluriel : « Les placemens réels remplacent la spéculation, les transactions sont plus sûres, le public y trouve une sécurité qui est pour le pays la meilleure des garanties contre les crises financières¹⁵¹. » Ces crises se structurent en plusieurs phases. En août 1847, Jules Paton tente de rassurer son lectorat face à l'annonce de nouvelles faillites à Londres : « Ces catastrophes se produisent à la fin des crises et en marquent pour ainsi dire le terme¹⁵². »

Cette pensée cyclique reste implicite. C'est l'autre effet, restrictif, de la contrainte périodique : le chroniqueur est presque toujours un "contemporain" ; la recherche de la récurrence est motivée par un événement ou un processus en cours. Par contraste avec Juglar, il ne peut tenter de synthétiser des données économiques sur un demi-siècle ; il suit la Bourse en train de se faire. Il y avait pourtant au moins un espace ouvert à un tel désenclavement : le bilan annuel. Lorsque Rodrigues inaugure cette nouvelle formule en 1842, il s'efforce de dégager des facteurs structurels. Et pourtant, dans les bilans annuels, il n'est jamais question de crises. Lorsque la tendance est négative, le chroniqueur renonce à cet exercice. L'identité idéologique de la chronique des *Débats* ne se prête pas à une vision cyclique (et donc, partiellement fataliste) du développement économique. Pereire, Rodrigues et Paton s'attachent plutôt à minimiser l'ampleur des récessions et leur capacité à affecter un progrès industriel général.

La chronique ne distille qu'un *ersatz* des conceptions cycliques de Briaune ou du fabricant d'Elbeuf, mais elle les diffuse. Il ne s'agit pas d'une caractérisation ponctuelle, avec une incidence limitée. Le suivi constant de l'actualité boursière adressé à un large

¹⁵⁰En p. 203 et *sq.*

¹⁵¹*Journal des débats*, 16 juillet 1838, p. 3.

¹⁵²*Journal des débats*, 30 août 1847, p. 4.

public généraliste pose les bases d'un processus de dispersion systématique.

11.3.2.3 Chroniquer les cycles (1856-1858)

Dans les années suivant la médiatisation des théories de Juglar, la terminologie des cycles dans le *Journal des débats* devient beaucoup plus explicite. S'il n'a peut-être pas consulté l'étude originale du *Journal des économistes*, Jules Paton a probablement lu le compte-rendu de *La Presse*. Même si dans son évocation de la journée du spéculateur¹⁵³, il assigne aux titres d'opposition une position secondaire (dans la mesure où ils sont moins bien renseignés sur les positions françaises que les titres officiels), *La Presse* reste le principal quotidien du soir. Nous pouvons l'imaginer, assis à son café habituel après la clôture de la Bourse, un paquet de journaux sur sa table, survolant rapidement l'article d'Alfred Darimon. Le texte n'a pas nécessairement retenu son attention, mais les analyses développées le travaillent, au moins inconsciemment. Et au cours des mois suivants, il y est de nouveau confronté — peut-être la *Börse-Halle* fait-elle partie des « correspondances allemandes » qu'il mentionne fréquemment.

L'élargissement de la chronique lui laisse plus de latitude pour s'épancher sur les « facteurs périodiques ». Le 22 septembre 1856, il constate que la Rente est régie par des cycles de faible amplitude : « De même que la hausse appelle les acheteurs, de même la baisse amène les vendeurs. On s'est habitué à voir la rente faiblir périodiquement, et périodiquement on a vendu. Le marché est dans ce moment livré aux vendeurs, et l'inertie qu'a montrée la Rente leur est venue en aide mais cette situation ne peut durer il faudra nécessairement que les positions à la baisse se liquident¹⁵⁴. » Les théories de Juglar confortent ce prisme explicatif.

En septembre 1858, Paton annonce que la crise, qui couvait depuis 1856, tire à sa fin. « Nous nous trouvons, de nouveau, ramené à la situation de 1852. Qui ne voit que nous recommençons une de ces étapes périodiques par lesquelles le commerce et l'industrie s'avancent vers une prospérité toujours croissante ? La situation ressemble, sous bien des rapports, à celle où l'on se trouvait en 1852, pourquoi les mêmes causes n'auraient-elles pas les mêmes résultats ?¹⁵⁵ » La pensée du cycle se systématise : elle s'adosse à des intervalles réguliers (entre 1852 et 1858, il s'est écoulé six ans, soit la durée standard d'un cycle de Juglar). Jules Paton ne renie pas l'idéologie progressiste

¹⁵³ *Le Figaro*, 31 décembre 1867, p. 1. Nous en avons retracé plus haut, les principales séquences en p. 473 et sq.

¹⁵⁴ *Journal des débats*, 22 septembre 1856, p. 3.

¹⁵⁵ *Journal des débats*, 13 septembre 1858, p. 3.

des saint-simoniens : il s'efforce de concevoir une synthèse mutuellement acceptable. Les cycles et les processus se trouvent imbriqués. Au sein d'un mouvement général de progression, il y a des variations temporaires : la crise est une « étape périodique » d'une « prospérité toujours croissante ».

Par delà l'acclimatation des théories de Juglar à ses convictions saint-simoniennes, Paton s'inspire également de ses méthodes. La démonstration de l'existence des cycles (et de l'amorce d'un nouveau cycle en 1858) repose sur une comparaison systématique des résultats antérieurs : « Tout l'indique, et l'examen approfondi de la situation actuelle, et la comparaison qu'on en peut faire avec le passé, et les appréciations auxquelles donne lieu l'avenir pour ceux qui savent envisager sans parti pris les époques financières dans leurs phases périodiques, nous sommes loin d'avoir parcouru trop de chemin¹⁵⁶. » Le chroniqueur est intellectuellement équipé pour mener une telle comparaison. La pratique ancienne du commentaire du tableau de cotation et l'élaboration de bilans hebdomadaires et annuels ont développé sa littératie tabulaire et son aptitude à saisir des séries périodiques de durée plus ou moins étendues.

Armé d'une telle "boîte à outils", Paton est en mesure d'énoncer des prédictions. Il critique le déficit de publicité des entreprises françaises, qui ne communiquent pas plusieurs informations déterminantes : « c'est aux administrations qu'il appartient de se montrer explicites et de se rendre aux vœux tant de fois exprimés, lorsqu'elles exposent les faits et les résultats de leur gestion. On éviterait ainsi ces ralentissements périodiques du marché au comptant, qui se traduisent par un arrêt presque complet du marché à terme¹⁵⁷. » Il dessine une nouvelle jonction possible entre les positions de son mentor, Isaac Pereire, et la théorie des cycles. Dans les *Leçons de 1832*, Pereire dénonçait déjà les méfaits du culte du secret dans les milieux marchands : « c'est sur l'ignorance relative des négociants à l'égard de ces documents statistiques qu'est basée la spéculation¹⁵⁸. » Plus étendue est l'ignorance, plus grande est la bulle spéculative, plus profonde est la crise : l'équation ne préserve pas seulement l'optimisme des saint-simoniens, elle consolide la fonction du chroniqueur. En faisant connaître, au plus grand nombre, l'état du marché il modère l'emportement spéculatif et prévient les effets les plus délétères des crises périodiques.

L'expertise et la légitimité du chroniqueur reposent sur son aptitude à saisir ces grandes séries récurrentes sur de longues durées : « Il faut bien distinguer de vulgaires

¹⁵⁶ *Journal des débats*, 27 septembre 1858, p. 3.

¹⁵⁷ *Journal des débats*, 4 juillet 1859, p. 3.

¹⁵⁸ Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, op. cit., p. 36.

prédictions de hausse et de baisse, dont nous sommes systématiquement très sobre, avec la conviction raisonnée résultant de l'étude et des calculs, c'est sur l'autorité de ces dernières données que nous nous sommes appuyé pendant une longue série de mois pour solliciter l'attention des capitalistes sérieux et des placemens intelligents¹⁵⁹. » Dans *La Presse*, Mortimer d'Ocagne érige également le cycle en boussole de l'actualité boursière. En juillet 1862, il ironise sur l'aveuglement du public qui n'a pas saisi que le ralentissement des cours « à cette époque de l'année » est « un fait facile à prévoir puisqu'il est périodique ; pourtant le public s'y laisse toujours prendre¹⁶⁰. »

Bien qu'occultée, la contribution de Paton et de ses collègues à la théorie des cycles est importante : elle la rend opérationnelle. Dans son article de 1857, Juglar retrace toute l'histoire économique du premier XIX^e siècle du point de vue des crises périodiques. Il s'arrête abruptement sur un phénomène en cours : le ralentissement économique, un temps masqué par une exubérance financière factice consécutive à la signature de la paix avec la Russie¹⁶¹. Telle est la dernière phrase : « La Banque qui, à la signature de la paix, avait abaissé l'escompte à 5 pour 100, le relève à 6 pour 100 (septembre 1856) ; la crise, un moment interrompue, suit son cours ». Bien qu'écrivant en pleine crise, Juglar ne tente pas de prophétiser, ni même de commenter la situation actuelle. Il laisse ce soin au chroniqueur boursier. Le paradigme historique se mue en outil d'analyse pour comprendre l'orientation de phénomènes en cours.

Nous n'avons donc pas affaire à une "vulgarisation", si l'on entend par là la simplification d'une théorie scientifique que le journalistique se contenterait de mettre à la portée du public. Le cycle était déjà consubstantiel à la rédaction d'une chronique boursière. Il faudrait plutôt parler d'une co-construction. La chronique boursière participe à un environnement intellectuel propice aux discours sur les cycles où Juglar vient puiser son inspiration ; la formulation systématique de Juglar intéresse rapidement les bulletiniers (peut-être, en transitant par des recensions intermédiaires, comme le nom de Juglar n'est jamais cité) ; ils n'effectuent pas une reprise à proprement parler, mais plutôt une adaptation autonome, en sollicitant des représentations préexistantes de la périodicité des crises, et en modulant la signification du terme au gré de l'identité éditoriale, idéologique et personnelle de la chronique (la manipulation la plus évidente étant la tentative, menée par Paton, de croiser Juglar et Saint-Simon).

¹⁵⁹ *Journal des débats*, 12 mai 1862, p. 3.

¹⁶⁰ *La Presse*, 7 juillet 1862, p. 2.

¹⁶¹ Clément Juglar, « Des crises commerciales et monétaires de 1800 à 1857 », *op. cit.*, p. 60.

Ce chapitre visait à décrire les traits fondamentaux du « répertoire discursif » de la chronique boursière pendant le Second Empire. La notion de « répertoire discursif » doit être comprise en un sens étendu. Les traits étudiés ici ne correspondent pas uniquement à des schèmes discursifs et narratifs. Les différentes dimensions éditoriales, sémiotiques et sociologiques de la production textuelle sont profondément imbriquées.

En apparence, la première section porte sur un positionnement énonciatif : le chroniqueur cherche à délimiter son discours ainsi que les emprunts réguliers qu'il s'autorise à l'égard d'autres formations discursives ; il se situe « au confluent des influences ». Cette posture affecte l'économie générale des textes dans laquelle la chronique s'inscrit. L'acclimatation du jargon financier dans une publication généraliste débouche sur une série de réinventions poétiques : à l'image des « valeurs à turban », ces innovations peuvent ensuite intégrer le langage spécialisé des investisseurs. En s'attachant à évaluer la part des causes climatiques dans l'évolution des tendances boursières, Jules Paton encourage le positionnement du bulletin météorologique à proximité immédiate de la chronique ; il contribue, indirectement, à définir un certain ordre de lecture dans le quotidien généraliste.

La « donnée » se conçoit dans une articulation étroite avec un dispositif d'écriture spatialisé : le tableau. Le travail du tableautier et la poétique formelle née de l'enchaînement des lignes et des colonnes chiffrées agissent sur le regard du chroniqueur. La Bourse se présente à lui sous l'apparence d'un tableau de cours, dont il doit faire l'exégèse. La maîtrise de ce que Jules Paton qualifiait de « langue chiffrée des événements » consolide l'autorité et la légitimité de la parole du chroniqueur. À partir du Second Empire, les séries chiffrées s'intègrent directement dans le corps du texte de la chronique ; la rhétorique du nombre relaie et amplifie les démonstrations du chroniqueur. L'expansion de ce discours sur la donnée n'altère pas seulement les rapports éditoriaux internes au journal (notamment entre chroniqueur et tableautier). Elle redéfinit la frontière entre le discours journalistique et le discours scientifique sur la Bourse, comme en témoigne l'élaboration de productions « hybrides » : inspiré par une pratique journalistique (l'écriture de la chronique de *La Presse* en 1861), le *Tableau des cours* d'Alphonse Courtois se présente aussi comme une contribution à l'étude des sciences économiques.

L'analyse du « cycle » repose sur une dialectique constante entre des conditions de publications périodiques et la prise de conscience d'une périodicité des phénomènes boursiers. La chronique reprend, dès son apparition en 1838, des représentations fluctuantes sur le retour cyclique des temps de crise et des temps de croissance. Les pratiques d'écritures favorisent cette reprise précoce : en consignand, toutes les semaines, l'état de

la Bourse de Paris, le chroniqueur est prédisposé à accorder une attention particulière aux « cycles ». Cette incitation se double d'une limitation. Les rythmes de publication resserrés ne s'accordent pas avec un effort théorisation à grande échelle des phénomènes observés. La médiatisation des analyses de Juglar contribue à renforcer le dispositif interprétatif de la chronique. Jules Paton transforme ce cadre méthodologique en schème explicatif récurrent : le « cycle » devient un outil de prédilection pour s'émanciper de la « brève durée » de la publication hebdomadaire et réinscrire les évolutions en cours dans une séquence englobante.

L'espace de la page journalistique, la temporalité de l'écriture, les frontières séparant mais, aussi, rapprochant les cultures textuelles : le répertoire discursif de la rubrique a été "sculpté" par ces facteurs, que nous pourrions qualifier de "contextuels" si nous ne mesurerions leurs effets dans toutes les dimensions du discours (élaboration de schémas récurrents, construction de dispositifs rhétoriques, structuration de la démonstration). Cette ouverture intrinsèque nous amène à soulever la question de la circulation de ce répertoire. L'emprunt rétroactif de concepts ou d'expressions reconfigurés ou inventés par le chroniqueur (qu'il s'agisse d'une appellation originale, comme les « valeurs à turban » ou d'une notion retravaillée, comme la « donnée »), atteste d'une dissémination de grande ampleur. La diffusion du quotidien qui transporte la chronique suffit-elle à expliquer cette emprise sur la structuration du langage économique et financier ? Ou la chronique peut-elle compter sur d'autres relais, aptes à véhiculer ses usages et terminologies auprès d'un public élargi ?

Chapitre 12

Les risques d'une dispersion : expansion et précarisation d'un modèle auctorial

Le titre de ce chapitre joue sur le double sens de la « dispersion » dans les travaux de Michel Foucault : à la fois diffusion et dissipation. *L'Archéologie du savoir* s'assigne pour mission de repérer des « systèmes de dispersion », soit de « chercher entre ces éléments qui, à coup sûr, ne s'organisent pas comme un édifice progressivement déductif (...) une régularité : un ordre dans leur apparition successive, des corrélations dans leur simultanéité, des positions assignables dans un espace commun. »¹ Le système de dispersion renonce à représenter un ordre absolu. La dissémination des concepts, des expressions consacrés ou des figures rhétoriques dans d'autres espaces de discours n'est jamais une opération parfaite. Elle suppose une adaptation, voire une reconfiguration des « éléments » initialement postulés. De circulations en circulations, leurs morphologie peut évoluer radicalement.

Le précédent chapitre retraçait la constitution d'un répertoire discursif de la chronique boursière. Pendant le Second Empire, la forme correspond à une rubrique journalistique bien identifiée, articulant des schèmes attendus. Cette structuration permet-elle d'envisager une nouvelle phase de dispersion ? En 1845-1846, la « Revue » d'Isaac Pereire était parvenue à se disséminer dans *La Presse* et *Le Constitutionnel*. Cette diffusion, sous l'impulsion de la SGA, s'était alors accompagnée d'un travail de clarification formelle sur les procédés stylistiques et rhétoriques. Nous pouvons supposer que l'effort

¹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 52.

de systématisation des bulletiniers du Second Empire a produit les mêmes effets : la chronique boursière étend-elle son emprise hors de la grande presse parisienne ? Est-elle présente sur l'ensemble du territoire français ? Les titres régionaux reprennent-ils les textes des bulletiniers parisiens ? Ou créent-ils leurs propres équipes éditoriales ? Le lectorat non-parisien n'est pas la seule « nouvelle frontière » qui s'ouvre à la chronique : d'autres « genres périodiques » (tels que la petite presse boulevardière, alors en pleine essor) entreprennent-ils de l'adopter, voire de l'acclimater ? la forme est-elle suffisamment reconnue pour autoriser le développement de parodies et de détournements ?

La première section de ce chapitre détaille ces deux terrains d'expansions : par l'emploi de tout un jeu de pseudonymes, le chroniqueur du *Journal des débats*, Jules Paton, parvient à s'implanter également dans la petite presse boulevardière ; l'exemple du *Journal de Toulouse* et du *Journal de Rouen* met en évidence la complexité du processus de circulation de la chronique dans la presse régionale.

Pour la communauté des bulletiniers, la dissémination représente aussi un risque. Démultipliée par ces réseaux de diffusion, de reprises et de commentaires, la chronique boursière suscite des convoitises : assiste-t-on à une multiplication des tentatives de captations de la chronique par des grands groupes financiers ou industriels ? Des intermédiaires se spécialisent-ils dans la cession du pouvoir d'influence, réel ou fantasmé, sur les épargnants ? La seconde section de ce chapitre présente successivement trois institutions, qui correspondent à trois états dans l'évolution et l'institutionnalisation de l'affermage : le Crédit mobilier des frères Pereire (approximativement de 1852 à 1867), la Banque Serre (de 1859 à 1862) et l'« Usine à bulletin » de Gustave Batiau et Henri Privat (de 1878 à la fin du XIX^e siècle).

12.1 Les terrains d'une dissémination

12.1.1 Une présence démultipliée : les pseudonymes de Jules Paton

Pendant l'année 1868, il est difficile de ne pas lire une chronique boursière de Jules Paton. Après plus de vingt années de présence, il collabore toujours au *Journal des débats*. Parallèlement, un nouveau titre de la presse mondaine, *Le Gaulois* commence à publier un bulletin de Bourse signé par Jules Fleurichamp. Le même Fleurichamp a rédigé quelques mois plus tôt la rubrique *Figaro à la Bourse* du concurrent direct du

Gaulois, *Le Figaro*. Enfin, ce dernier titre relaie ponctuellement de savantes analyses de Pierre Thomine sur les usages et mœurs des communautés boursières.

Paton/Fleurichamp/Thomine : un Janus à trois faces qui dissimule à peine une même entreprise journalistique. Dès son engagement au *Figaro*, Fleurichamp passe à confesse : « On me demande mon vrai nom. Je l'avoue, je ne m'appelle pas Pierre Thomine. Je m'appellerai donc désormais : Jules Fleurichamp, né Pierre Thomine, il y a trois mois. »². Quelques années plus tard, *Le Gaulois* admet que ce dégradé d'identités n'a pas trompé grand monde : « Ce nom de Jules Fleurichamp a paru longtemps au *Gaulois*, lui aussi au-dessous des bulletins de la Bourse, où il déguisait mal la personnalité très parisienne de M. Jules Paton, un de ces rares esprits délicats qui savent allier le culte des belles-lettres aux pratiques de la finance³. »

Pour Paton, le pseudonyme n'est pas un alias, mais un outil énonciatif : il distingue, sans ambiguïté possible ses différentes prises de parole. Les chroniques boursières des *Débats*, du *Figaro*, du *Gaulois* (et, plus tard, du *XIXe siècle*) ne se recoupent pas. Paton ne crée pas une agence de presse sur le modèle de l'Office-correspondance en escomptant diffuser une reproduction standardisée du même bulletin. Il s'improvise plusieurs vies de chroniqueurs.

Cette dissémination débute en octobre 1867. Depuis quelques mois, la petite presse boulevardière imite la grande. Fort de tirages imposants, *Le Figaro* devient quotidien en novembre 1866, puis adopte le grand format standard sur six colonnes en mai 1867. Il ne renie pas pour autant son identité éditoriale : le ton reste humoristique et distancé ; le satiriste Henri Rochefort est l'une des grandes plumes de l'équipe fédérée par Villemessant. Le recrutement de Jules Paton participe de ce processus de légitimation. Pour le journal, c'est une marque de "sérieux" supplémentaire. Après la disparition de Lauvray (en 1860) et la retraite graduelle de Rousset (il se distancie progressivement du *Siècle* depuis le début des années 1860), Paton est le seul grand bulletinier à officier de longue date.

Seulement, Paton fait le calcul inverse : il souhaite s'émanciper du carcan éditorial contraignant d'un journal de référence. Dans les *Débats*, la tentation littéraire est de plus en plus prégnante : citations de grands écrivains (par exemple, Michel de Montaigne, le 25 novembre 1867 (p. 3)), comparaisons mythologiques (« tête de méduse », « argus au cents yeux »), conception d'aphorismes et de métaphores circulantes (les « valeurs à

²*Le Figaro*, 5 octobre 1867, p. 3.

³*Le Gaulois*, 27 novembre 1878, p. 3.

turban », évoquées plus haut⁴ datent de cette époque). Ses investissements immobiliers se révèlent infructueux. La Société du Boulevard du Temple, qui effectue plusieurs aménagements à la place du Château d'eau (aujourd'hui, Place de la République), ne parvient pas à livrer le Théâtre du cirque impérial dans les temps⁵. En janvier 1867, elle doit verser 600.000 fr. à son commanditaire en dommages et intérêts⁶.

Le Figaro offre un terreau propice à ces expérimentations. De 1858 à 1864, le titre a publié, erratiquement, une forme de chronique boursière parodique : *Figaro à la Bourse*. Journalistes et écrivains (Jules Vallès) participent à ce détournement décliné de plusieurs manières : satires, contes, portraits... D'ailleurs, à la fin de son portrait de Paton, Villemessant annonçait que c'est avec la Société du Boulevard du Temps que « M. Paton doit couronner son existence industrielle ; après quoi, pareil au rat de Lafontaine, il compte se retirer, pour vivre en ermite, au sein de son fromage au *Journal des débats*⁷. » La Société n'ayant pas porté ses fruits, Paton s'octroie un second fromage : la rubrique « Entre deux Bourses » du *Figaro*.

Le nouvel engagement ne porte que sur la chronique quotidienne. « Entre deux Bourses » paraît cinq fois par semaine : la rubrique fait relâche le lundi et, plus curieusement, le mardi. La rédaction d'une seconde revue hebdomadaire aurait sans doute représenté une charge excessive et elle intéresse moins Paton : son écriture est peu bridée depuis la disparition du compte-rendu semi-tabulaire en 1856.

Paton marque son entrée au *Figaro* par un acte énonciatif fort : il parle à la première personne. En vingt ans de carrière, il n'avait jamais enfreint ce tabou implicite. La troisième personne et la première personne du pluriel : voilà tout l'attirail énonciatif de la chronique boursière. Le 5 octobre, il dénonce, en son nom propre, les régulations excessives apportées à la Bourse, qui brident l'épicentre communicationnel de Paris : « Si j'étais préfet de police, je me féliciterais d'avoir au centre de la ville un Argus aux cent yeux, une renommée aux cent voix, un écho à tous les bruits du monde, et je me garderais bien de couper la langue à ce monstre de curiosité et d'indiscrétion, d'autant plus que c'est un être purement passif. L'intérêt le domine, il est la chose de l'intérêt. La Bourse n'a point de passion⁸. » La première personne entraîne la seconde : Paton tutoie son lecteur. Il l'invite à choisir parmi deux motifs majeurs de baisse future des rentes à 5% : « Distingue si tu peux, et choisis si tu l'oses. Nous persistons à croire

⁴Cf. en p. 501.

⁵*L'Orchestre*, 10 mai 1866, p. 3.

⁶*Le Figaro*, 31 janvier 1867, p. 4.

⁷*Le Figaro*, 9 novembre 1862, p. 5.

⁸*Le Figaro*, 5 octobre 1867, p. 3.

aux achats faits pour le compte de la succession de M. Greffulhe⁹. » Le processus de reconnaissance de l'auctorialité du chroniqueur, initié quinze ans plus tôt par la loi sur les signatures, franchit un nouveau palier.

L'installation de ce nouveau paradigme énonciatif est d'abord hésitante. Paton passe insensiblement du *je* au *nous* d'une chronique à l'autre, voire au sein d'une même chronique. Ce maniement malaisé des personnes est perceptible dans la chronique du 6 octobre 1867 : « Nous sommes sortis de la Bourse (...) Je dénonce donc le journal la Pairie comme n'ayant pas démenti le bruit de la dissolution des Chambres¹⁰. » Progressivement, le cadre énonciatif se stabilise : Paton opte définitivement pour le *je*¹¹.

Si la chronique du *Figaro* marque l'affirmation du *je*, ce *je* est un autre. Ce nouveau régime d'écriture intimiste et autobiographique ne devient possible que parce qu'il est masqué. Fleurichamp est un être sans pesanteur, « né il y a trois mois ». Il émet des commentaires familiers que Paton n'adresserait qu'à l'oral, visant par exemple les relations entre son ancien mentor, Isaac Pereire, et les Rothschild¹².

Afin de mieux cerner cette divergence des modes d'écriture, nous avons effectué une comparaison des chroniques publiées en octobre 1867 dans le *Journal des débats* et *Le Figaro*. Les deux corpus couvrent les mêmes sujets et, sous l'effet de la contrainte périodique, sont écrits en même temps. Ces circonstances permettent d'élucider sans interférences le travail de distinction stylistique mené par Paton, pour différencier « Jules Paton » de « Jules Fleurichamp ». Les principaux éléments de poétiques identifiés dans notre étude de l'un des premiers comptes-rendus boursiers, celui du *Constitutionnel*¹³, s'appliquent toujours pour le bulletin quotidien des *Débats* trente ans plus tard. Les phrases sont courtes, souvent non conjuguées et empreintes de formules consacrées (« a baissé de », « a fléchi de »).

Les similitudes sont peu fréquentes. Même si les sujets se croisent constamment, nous n'avons trouvé que peu d'emprunts évidents d'un bulletin à l'autre. L'un d'entre eux suggère que la chronique des *Débats* est rédigée en premier. Le 18 octobre, celle-ci relaie un article du *Moniteur* accusant le gouvernement italien de soutenir tacitement Garibaldi : « La Bourse a cru comprendre, à la façon dont le Bulletin du Moniteur mettait en relief les complaisances de l'armée italienne pour les bandes de Garibaldi, que l'infraction au traité du 15 septembre était considérée comme flagrante par le gou-

⁹*Le Figaro*, 3 octobre 1867, p. 3.

¹⁰*Journal des débats*, 6 octobre 1867, p. 3.

¹¹Cf. par exemple le bulletin du *Gaulois* du 14 avril 1870, p. 3.

¹²*Le Figaro*, 13 octobre 1867, p. 3.

¹³Cf. plus haut, p. 266.

vernement français ; cette appréciation a dominé le mouvement de la Bourse¹⁴. » Le jour suivant, Jules Fleurichamp s'autorise à reprendre l'information, en la tournant à sa manière, plus mordante : « Grande baisse à la Bourse, mais comment la rente ne baisserait-elle pas, lorsque le Moniteur nous montre lui-même les garibaldiens prenant des trains directs à la gare de Florence pour aller à Rome, et des officiers en chemise rouge, allumant leurs cigares aux cigares des officiers de l'armée italienne en passant la frontière ?¹⁵ »

Certaines incisives *boulevardières* des *Débats* ne sont pas recyclées dans le *Figaro* : « La spéculation est un peu comme les moutons de Panurge ; quand l'un a sauté, tous sautent, et à un moment le marché tournait à la panique¹⁶. » Le chroniqueur s'attache à brouiller les pistes. L'adoption d'un rythme de lecture différencié l'aiderait dans cette tâche. Nous pouvons supposer que, à l'imitation de Lauvray ou de Rousset, Paton écrit sa chronique des *Débats* en pleine séance boursière. Le texte reste court et porte les traits caractéristiques d'une écriture automatisée (structures et formules récurrentes). La chronique du *Figaro* se conçoit a posteriori, comme un exercice de réminiscence. La Bourse n'est plus en train de se faire ; Paton annexe à ce récit semi-autobiographique des événements et des sensations ultérieurs : « Nous sommes sortis de la Bourse et avons été fumer un cigare sous les marronniers¹⁷. »

12.1.2 Contrôler la circulation régionale

Pendant les années 1860, la présence médiatique de Paton ne se limite pas à la presse parisienne. Les chroniques des *Débats*, du *Figaro* ou du *Gaulois* peuvent se lire ailleurs : dans les périodiques régionaux. En dépit des résistances des grands titres, et de la démultiplication des mentions « droits réservés » sur les gravures et les romans-feuilletons le droit de recopie se maintient. Même non rémunérée, la circulation procure des avantages symboliques : le surcroît d'audience correspond à un surcroît d'influence.

En 1863, une monographie consacrée aux *Grands journaux de France* recense les principaux rédacteurs du *Journal des débats*. La brève notice consacrée à Paton invoque le « taux de reprise » dans les « journaux des départements » pour mettre en évidence la notoriété de son bulletin financier :

¹⁴ *Journal des débats*, 18 octobre 1867, p. 3.

¹⁵ *Le Figaro*, 19 octobre 1867, p. 3.

¹⁶ *Journal des débats*, 20 octobre 1867, p. 4.

¹⁷ *Le Figaro*, 13 octobre 1867, p. 3.

Jules Paton, rédacteur du bulletin financier. Ce bulletin, remarquable par l'exactitude et la clarté, et par les renseignements particuliers du *Journal des débats*, est souvent reproduit par les journaux des départements¹⁸.

Dans le cas de Paton, nous n'avons pas retrouvé d'exemple de reproduction. Comme nous le signalions à la fin de notre préambule, la numérisation de la presse régionale s'est accélérée depuis quelques années : d'après un rapport de la BNF, près de 1522 titres sont numérisés ou (en 2013) en voie de l'être¹⁹. Nous ne disposons pas encore d'outils d'indexation adaptés pour étudier cette masse documentaire. Les titres sont dispersés dans un grand nombre de sites de petites bibliothèques ou de petites archives locales, souvent mal indexées sur Google (ce qui empêche de formuler des requêtes globales). Il n'est pas non plus possible de trier ces documents par lieu ou par date de publication. Enfin, les logiciels utilisés empêchent souvent l'extraction du texte original. Par exemple le *Journal de Rouen* utilise un support de visualisation créé par Mnesys, qui ne permet que de consulter la page, sans pouvoir la télécharger.

Pour cerner les enjeux de la circulations de la chronique boursière dans la presse provinciale, nous avons choisi de nous focaliser sur le *Journal de Toulouse*²⁰ et, dans une moindre mesure, sur le *Journal de Rouen* et le *Journal de Savoie*. Bien que très restrictive, cette sélection illustre la diversité des pratiques de recopie et des sources utilisées : outre les grands quotidiens, des agences de presse ou des hebdomadaires dont la périodicité est calibrée pour faciliter la réutilisation (le *Courrier du dimanche*). À l'échelon local, ces titres agissent comme des références : ils définissent des usages ensuite repris par des périodiques édités dans des centres plus secondaires.

12.1.2.1 La contribution des agences de presse : la correspondance Bullier

Le *Journal de Toulouse* s'ouvre sur les cours de la Bourse de Paris et de la Bourse de Toulouse depuis le 10 avril 1855. L'inclusion des dépêches télégraphiques privées en première page semble avoir été l'élément déterminant. La rédaction cherche à développer une forme de rubrique spécialisée dans le recensement et la compilation des écritures

¹⁸Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France, op. cit.*, p. 396.

¹⁹*Enquête sur la numérisation de la presse ancienne locale et régionale : rapport de synthèse, op. cit.*

²⁰Le *Journal de Toulouse* paraît quotidiennement de 1814 à 1887 dans un format in-folio, puis grand folio. Il porte depuis 1841 le sous-titre « politique et littéraire ». Le format de la publication est très proche du *Journal des débats*. Depuis 2013, toutes les archives ont été mises en ligne dans la bibliothèque numérique Rosalis à l'adresse http://numerique.bibliotheque.toulouse.fr/ark:/74899/B315556101_JOUTOU.

de l'information : le tableau de cotation y a pleinement sa place. Cette rubrique de l'information (cf. illustration ci-dessous) est mise en avant.

Dépêche télégraphique électrique (privée).		600 hommes et 700 chevaux appartenant à l'armée anglaise des Indes, viennent de s'embarquer et seront, le 15, devant Sévastopol.	
Marseille, lundi 23 avril, 5 h. 11 m. du soir. (Parvenue à 5 heures 55 minutes).		Londres, 24 avril.	
Nous recevons par le paquebot l' <i>Euphrate</i> , parti de Constantinople le 16, et devant d'un jour son arrivée, les nouvelles suivantes :		Hier, lord Palmerston a déclaré dans le Parlement que les conférences de Vienne étaient suspendues. La Russie refuse de réduire ses flottes et de regarder l'Euxin comme mer commune.	
Kamiech, 14 avril au soir.		M. Drouyn de Lhuys et lord John Russell quitteront Vienne immédiatement.	
La nuit précédente, dix compagnies d'élite ont pris, après une lutte acharnée, les embuscades de gauche de Malakoff; la tour tirait peu.		CHRONIQUE LOCALE.	
Les alliés, s'appuyant un stratagème et pensant que les environs de la Tour étaient minés, portaient leur principal effort sur le bastion du Mât.		BOURSE DE TOULOUSE.	
Un feu presque continu a redoublé dans la matinée du 14. Le temps était meilleur; la perte des alliés faible. On espérait pouvoir emporter bientôt les ouvrages qui dominent la seconde enceinte.		DU 23 AVRIL 1855	
L'armée russe, ne pouvant franchir les plaines inondées par suite du débordement de la Tchernava, paraissait menacer Balaklava, qu'Omer-Pacha est allé occuper, le 13, avec des troupes turques et égyptiennes.		Au comptant :	
Les flottes sont réservées, dit-on, pour les dernières opérations, mais elles menacent de près et retiennent par ce fait la garnison des forts.		Chemin du Nord..... 862 50	
Les forts du nord sont encore silencieux.		Liquidation du 30 avril.	
Autre dépêche.		Chemin du Midi..... 608 75	
Paris, mardi 24 avril.		— dont 5'..... 613 75	
On lit dans le <i>Moniteur</i> :		Chemin Grand-Central..... 546 25	
Les funérailles de M. Ducos seront célébrées aux frais du Trésor.		— dont 5'..... 551 25	
Les obsèques auront lieu le 25. Les restes mortels seront transportés à Bordeaux.		Palais de l'Industrie..... 147 50	
L'Empereur a encore reçu des adresses des villes		Liquidation du 15 mai.	
		Chemin du Midi..... 610 **	
		— dont 10'..... 616 25	
		BOURSE DE PARIS	
		DU 23 AVRIL 1855.	
		Au comptant :	
		Valeurs diverses. Dernier cours. Hausse. Baisse.	
		3 p. 100..... 68 30 * * 1 90	
		4 1/2 p. 100..... 93 * * * * 1 20	
		Banque de France... 2990 * * * * 8 75	
		À terme :	
		3 p. 100..... 68 30 * * 1 95	
		4 1/2 p. 100... .. 93 * * * * 1 20	
		Crédit Mobilier..... 770 * * * * 36 25	

FIG. 12.1 : *Journal de Toulouse*, 24 avril 1855, p. 1 (détail)

À l'image des poteaux télégraphiques reproduits en manchette dans le *Matin* dans les années 1880, l'encart « Dépêche télégraphique électrique », suivi ou précédé d'une longue liste de valeurs cotées, émet un méta-discours normatif sur l'évolution du texte journalistique :

Autant d'outils mis au service non seulement d'une lisibilité de l'information, mais aussi, et surtout, d'une autodésignation du discours comme discours d'information. Le propos informatif s'accompagne donc d'une accentuation de sa propre matérialité jouant sur les volumes et les formats : si l'information escamote les signes de la présence auctoriale, elle valorise en revanche l'organisation interne du texte, soulignant à loisir, non sans paradoxe, sa lapidaire efficacité²¹.

Ce dispositif prépare l'intégration d'une chronique boursière. Elle apparaît dix ans plus tard : à partir de mars 1864, le journal commence à publier un « Bulletin financier »

²¹ Adeline Wrona, « Écrire pour informer », *op. cit.*, p. 742.

hebdomadaire. Il ne fait pas appel à un journaliste recruté en interne. Il emprunte des textes rédigés ailleurs : par la correspondance Bullier.

La correspondance Bullier est la dernière incarnation de l'Office-Correspondance (dont nous avons retracé les débuts plus haut²²). En 1856, ses deux directeurs, Lejolivet et Bossard, sont condamnés à deux ans de prison, pour avoir divulgué les termes du Traité de Paris, avant son officialisation²³. Sous la pression de l'État, Lejolivet finit par céder l'Office à Havas. Initialement, les nouveaux propriétaires tentent d'en faire une simple annexe ce qui suscite une forte opposition des employés²⁴. L'un des principaux rédacteurs, Henri Ferrier, tente de créer une nouvelle correspondance, mais le cautionnement lui est refusé (sans doute sous la pression d'Havas)²⁵. Il obtient finalement le maintien de l'indépendance de la rédaction. La structure se maintient dans le giron d'Havas jusqu'en 1870, en prenant le titre de Correspondance Bullier²⁶.

La diffusion de l'information commerciale et financière est l'une des principales activités de l'Office depuis sa création : ses deux co-fondateurs, Bresson et Bourgoïn, militent pour un développement du journalisme économique dans la presse régionale. Au début des années 1850, la correspondance de l'Office inclut un tableau de cotation, mais pas de bulletin financier — la rubrique est, en tout cas, absente du compte-rendu détaillé de Gilles Feyel²⁷. Son apparition semble être consécutive à la reprise "forcée" par Havas.

En 1864, le *Journal de Toulouse* est l'un des abonnés de la correspondance : elle n'est jamais désignée nominalement, mais de nombreuses citations et dépêches sont attribuées à « notre correspondance particulière ». Le 15 mars 1864, une nouvelle rubrique vient s'incruster dans la dernière page, aux côtés des publicités, du prix courant des marchandises, et des listes de l'état civil (décès, naissance, mariages) : un « Bulletin financier ». Il est signé « Bullier ». M. Bullier compose essentiellement un compte-rendu procédural, référençant l'évolution des principales valeurs sur une semaine. Ce catalogue est orné de quelques jugements plus personnels — telle cette comparaison humoristique qui ne déparerait pas sous la plume de Jules Paton :

La spéculation, fatiguée et découragée par les surprises fâcheuses dont la politique

²²En p. 187.

²³Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *op. cit.*, p. 165.

²⁴*Ibid.*, p. 166.

²⁵*Ibid.*, p. 167.

²⁶*Ibid.*, p. 301.

²⁷*Ibid.*, p. 156-157.

a été prodigue à son égard, paraissait décidée à faire comme ces bons bourgeois qui, pour se soustraire aux bourrasques de mars, prennent le parti de rester chez eux²⁸.

Ces interprétations subjectives ne parviennent pas à corriger le dispositif d'énonciation : Bullier n'est pas une personne. Le bulletin a peut-être été élaboré par un auteur unique : ainsi dans les années 1850, la popularité de l'Office-Correspondance repose en grande partie sur la lettre personnelle de Henri Ferrier, très apprécié des journaux départementaux. Néanmoins, cette auctorialité est présentée comme une construction collective. La loi sur les signatures ne couvre pas bien ce cas de figure de plus en plus fréquent : faute d'auteur précis, la rédaction attribue le bulletin à « Bullier ».

Le discours d'information et le discours journalistique sur la Bourse connaissent des évolutions divergentes. Depuis 1850, la chronique boursière est entrée dans une phase de personnalisation, la légitimité de la rubrique reposant sur l'identification, la reconnaissance et la "starification" du chroniqueur. « Bullier » ne répond pas à ces critères : *Le Figaro* serait bien embarrassé de le joindre à sa série de portraits.

12.1.2.2 Un périodique conçu pour être reproduit : le *Courrier du dimanche*

Le *Journal de Toulouse* opte finalement pour une autre ressource : le *Courrier du dimanche*. Comme son nom l'indique, ce périodique ne paraît que le dimanche. Il se conçoit initialement comme un espace de convergence idéologique entre les républicains modérés et les orléanistes, dans la perspective de développer une opposition « officielle » au bonapartisme²⁹. Le titre s'appelle d'abord *La Semaine politique* et « devait traiter de toutes sortes de sujets : politique, hebdomadaire, jurisprudence des tribunaux, religion, commerce et industrie, agriculture, sciences, hygiènes ». Il change de nom pour éviter toute confusion avec le périodique économique d'Eugène Rolland, *La Semaine financière*³⁰.

Le *Courrier du dimanche* a une existence agitée : il est suspendu à plusieurs reprises, jusqu'à sa disparition définitive, actée par le décret du 2 août 1868. En apparence, sa

²⁸ *Journal de Toulouse*, 15 mars 1864, p. 4.

²⁹ Il existe une monographie détaillée sur ce périodique, mais elle se focalise essentiellement sur ses aspects idéologiques et intellectuels : Tanneguy Feuilhade de Chauvin, *Le Courrier du dimanche : les tribulations d'un journal orléaniste sous le Second Empire*, Presses de Valmy, 1999. Nous nous référerons plutôt à cette étude, plus précise : Raymond Cazelles, « Le duc d'Aumale et la presse », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, vol. 18, n° 4, 1971, p. 589-609.

³⁰ *Ibid.*, p. 593.

diffusion ne justifie pas un tel acharnement : en 1861, il ne tire qu'à 5000 exemplaires (soit dix fois moins que *Le Siècle*, qui incarne de plus un républicanisme moins modéré). La force du *Courrier* vient d'ailleurs : journal de qualité publié un dimanche, il constitue une source privilégiée par la presse régionale. Dans le *Journal de Toulouse*, les mentions de type « Le Courrier du dimanche publie les nouvelles suivantes » sont très fréquentes³¹.

Le bulletin financier de la semaine du *Courrier du dimanche* se publie, logiquement, un dimanche. Le chroniqueur perd un jour de cotation par rapport à ses confrères (il doit rendre son texte au plus tard le samedi soir). Il gagne par contre, un jour de publication. Avec les délais occasionnés par l'expédition des correspondances, le bulletin du *Courrier* est l'un des rares à parvenir à la presse régionale en un temps convenable. Le *Journal de Toulouse* le republie d'abord le mardi, puis dès le lundi — soit avec un temps d'avance sur la presse nationale, dont les exemplaires n'arrivent, au plus tôt, que le lendemain dans le sud de la France. La parution de la rubrique n'est pas régulière : lorsqu'elle souhaite libérer de l'espace éditorial pour d'autres informations, la rédaction s'en dispense.

Le bulletin est d'abord rédigé par un inconnu : Gustave Godefroy. Nous n'avons retrouvé aucune information sur lui : il s'agit peut-être de la même personne que le « G. J. Godefroy » qui fonde une *Société des Gondoles pour la Seine* en novembre 1861³². Godefroy commence à écrire son bulletin de Bourse au plus tard en janvier 1861³³. Largement reproduite dans les départements, la rubrique est trop influente pour ne pas intéresser un journaliste plus réputé. En 1865 (soit quelques mois après le début de la reprise systématique dans le *Journal de Toulouse*), il est remplacé par Adrien Hébrard. Hébrard rédige alors le bulletin de commerce et des matières premières du *Temps* et, après le départ de Charles Gonet, prend ponctuellement en charge la chronique boursière.

L'intuition d'Hébrard était bonne. Dès 1865, son bulletin est cité dans un périodique régional : la « Revue d'Aquitaine et du Languedoc ». Une recension s'appuie sur son autorité pour présenter favorablement une brochure rédigée par une figure locale :

Voilà pourquoi nous nous bornerons à reporter la partie licite d'une appréciation de M. A. Hébrard, dont la pertinence en matière économique et financière, est connue si avantageusement des lecteurs du *Temps* et du *Courrier du dimanche*.

³¹Voir, par exemple le *Journal de Toulouse* du 24 mars 1864, p. 3.

³²*Journal des chemins de fer*, 9 novembre 1861, p. 11.

³³Il est mentionné dans un sommaire du *Courrier* reproduit dans la *Correspondance littéraire*, 25 janvier 1861, p. 23.

C'est à ce dernier journal que nous empruntons la citation suivante sur la publication qui nous occupe³⁴.

L'auteur de la *Revue* a-t-il lu le *Courrier du dimanche*? Ou cite-t-il la reprise du *Journal de Toulouse*? Cet exemple met en évidence la complexité des disséminations textuelles. Les chroniques boursières transitent potentiellement par plusieurs intermédiaires : du *Courrier du dimanche* au *Journal de Toulouse*, du *Journal de Toulouse* à des revues ou des journaux locaux.

12.1.2.3 L'avènement d'un contrôle direct : le *Journal de Rouen* et le *Temps*

Après la disparition du *Courrier du dimanche*, le *Journal de Toulouse* revient à la chronique Bullier. Le *Journal de Rouen* tente un autre arrangement : il reprend la chronique du *Temps*, rédigée par Alfred Gagne. La proximité géographique de Paris (et, peut-être, un accord explicite avec Gagne ou avec la rédaction) autorise cette nouvelle forme de circulation, d'un quotidien national vers un quotidien régional. Le *Temps* est alors un journal du soir : le bulletin de la semaine de Gagne paraît dès le dimanche, mais en fin de journée. Pour faire l'objet d'une réimpression, il doit arriver à Rouen en début de soirée.

L'image n°12.2 (voir, la page suivante) met en regard le début de la « Semaine financière » (dans le *Temps*) et la « Revue financière » (dans le *Journal de Rouen*). Le contexte éditorial varie notablement. La « Semaine financière » ne se distingue pas de la plupart des rubriques : le texte s'étend sur l'ensemble de la page, sans interruption ou encarts publicitaires ou tabulaires ; le titre est présenté de la même manière que tous les autres titres (avec le même jeu de filets et de cadres). La « Revue financière » s'apparente à un bulletin quotidien : elle est réintégrée dans un feuilleton boursier, également composé d'une liste des prix courants et d'un grand tableau des « cours comparés de la semaine³⁵. »

³⁴Anonyme, « Miscellanées », *Revue d'Aquitaine et du Languedoc*, vol. 9, 1865, p. 486.

³⁵*Journal de Rouen*, 20 avril 1868, p. 4.

Dans ce cadre contraignant, la rédaction du journal ne retient qu'une petite portion du texte original. Le 20 avril 1868, la sélection ne porte que sur les quatre premiers paragraphes. Ce travail d'adaptation et d'altération se solde par une occultation de la *source* intermédiaire. Le bulletin est signé du seul « A. Gagne », sans mention du *Temps*, comme si Gagne appartenait à la rédaction du *Journal de Rouen*. La parution de cet extrait de bulletin est régulière : l'inscription dans un feuilleton délimité, contribue à le pérenniser.

Cette évolution vérifie l'hypothèse initiale de Claude Chappe : le resserrement des temps de communication va de pair avec un contrôle accru de la circulation. Le *Journal de Toulouse* de 1865 conserve constamment la possibilité de publier ou non le bulletin du *Courrier du dimanche* ou de la Correspondance Bullier. Le *Journal de Rouen* de 1867 noue un partenariat systématique avec le *Temps* : quoi qu'il advienne, le texte est reproduit en concomitance sur ces deux titres.

L'exemple du *Journal de Rouen* illustre bien le processus de "démultiplication" du bulletinier. Les écrits parus dans le titre de son principal employeur ne sont que la part émergée d'un vaste système de circulation et de reprises. Cette dispersion affecte la forme dans sa généralité. Élaborée dans le quotidien généraliste, la chronique boursière se dissémine dans d'autres lieux (les départements) et dans d'autres supports (la petite presse boulevardière). Elle s'impose pleinement comme une rubrique "standard" de la production journalistique.

12.2 Vers l'usine à bulletins

En août 1871, un français d'une quarantaine d'années se suicide à Naples : c'est Jean-Baptiste Paradis, le chroniqueur boursier du *Constitutionnel*. Une nécrologie du *Figaro* nous éclaire sur les motifs de cet acte désespéré.

M. Paradis a succombé financièrement il y a quelques mois, compromis dans une opération qu'il avait entreprise pour l'embellissement de Trouville ; une condamnation à deux ans de prison pour manœuvres frauduleuses fut le couronnement de ses efforts désespérés. Nous apprenons que, réfugié à Naples pendant la Commune et ne pouvant supporter l'idée du sort qui lui était réservé, il a mis fin à ses jours en se brûlant la cervelle³⁶.

³⁶Le *Figaro*, 23 août 1871, p. 3.

Tous les bulletiniers n'en viennent pas à ces extrémités. L'intérêt croissant des entreprises pour la chronique boursière génère néanmoins des tensions croissantes. Quelles formes prennent ces « liaisons dangereuses » ? Se limitent-elles à des trafics d'influence ponctuels ? Ou le bulletinier en vient-il à céder une partie de sa liberté éditoriale à un commanditaire ? Des intermédiaires se spécialisent-ils dans l'affermage des chroniques boursières ?

Les trois sections de cette partie retracent les différentes étapes de cette appropriation, qui contribue à fragiliser le statut éditorial du bulletinier. La création du Crédit mobilier marque un basculement des affiliations : les sympathies saint-simoniennes se métamorphosent en partenariats publicitaires. La Banque Serre représente l'une des premières expérimentations d'usine à bulletin : pour capter les investissements des milieux légitimistes, l'entreprise loue les bulletins financiers des principaux titres de la presse royaliste. Après la fin du Second Empire, l'affermage se généralise : Gustave Batiau et Henri Privat louent les chroniques boursières des grands titres de la presse quotidienne française à des fins publicitaires.

Ce processus de délégation de l'auctorialité du bulletiniers aboutit à l'émergence d'une « usine à bulletins » : nous reprenons ce terme à une source d'époque, le *Paris-Boursier*, Charles Virmaître. Écrivant en 1886, Virmaître constate la disparition du chroniqueur boursier au profit d'un « fermier » :

Il existe aux environs de la Bourse plusieurs usines, dans lesquelles des mercenaires fabriquent sur les indications des fermiers des bulletins financiers pour plusieurs grands journaux du soir et du matin (...) Les deux plus célèbres usiniers sont MM. Henri Privat et Batiau. Le premier est millionnaire, le second l'est plusieurs fois³⁷.

La métaphore de l'usine a le mérite de mettre en lumière la plupart des implications textuelles de cette évolution : comme nous le verrons, la mise en place des usines à bulletins est intrinsèquement corrélée à une industrialisation des pratiques d'écriture et des rôles énonciatifs.

12.2.1 Le tournant publicitaire du saint-simonisme

L'affaiblissement de l'idéologie saint-simonienne était l'un des facteurs déterminants du processus d'autonomisation de la chronique au début du Second Empire. Faute

³⁷Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 30-31.

de régler ses dissensions idéologiques et doctrinales, le mouvement se mue en simple cercle d'affinité et de réflexion commune. La gauche saint-simonienne se retrouve coupée en deux : certains, à la suite de Buchez, participent à l'élaboration des mouvements socialistes ; d'autres, comme Jules Paton et, plus généralement, la plupart des rédacteurs de la *Ruche populaire* évoluent vers la droite.

Le modèle éditorial de la chronique du *Journal des débats*, un projet collaboratif fédéré par des doctrines et des objectifs communs, n'a pas d'imitateur. La phase de dispersion initiée par la Société Générale des Annonces entraîne, en réalité, son inflexion : dès 1846-1847, Pereire renonce à son rôle de coordinateur ; le collaborateur principal, Jules Paton, devient le seul chroniqueur. La prééminence de l'auteur s'impose comme le nouveau modèle éditorial de référence.

L'affiliation idéologique ne disparaît pas. Elle se reconvertit. Pour Enfantin, les saints-simoniens ne sont plus des « enfants des livres », mais des « enfants du monde »³⁸. L'ordre des valeurs se renverse : la réalisation de grandes entreprises devient une fin en soi ; la phraséologie symbolique du saint-simonisme se mue en discours d'escorte.

12.2.1.1 Un index de la Bourse : le Crédit mobilier

Le 18 novembre 1852, le gouvernement autorise la création du Crédit mobilier. Le prince-président, bientôt empereur, vient de prononcer son fameux discours : « L'empire c'est la paix ». Il appelle à développer le crédit public : « Le gouvernement favorisait ce mouvement général par ses créations financières et par des mesures économiques³⁹ » Avec cette bénédiction officielle, les frères Pereire se lancent dans une opération de grande envergure : ils émettent d'abord 40 000 puis 120 000 actions, ce qui porte le capital souscrit à 60 millions de francs.

Le Crédit mobilier tente de concrétiser les thèses d'Enfantin sur le crédit et la démocratisation financière. La compagnie fusionne le moyen d'échange et le titre d'emprunt en un produit financier unique : un billet, dégageant un taux d'intérêt régulier, et pouvant être remboursé à dates fixes. Le dispositif vise à faciliter l'intégration de nouveaux investisseurs : tout dépôt en banque donne droit au versement d'un taux d'intérêt.

Les fondateurs du Crédit Mobilier aspirent à réformer les usages et les règles de la culture textuelle boursière. Le préambule des Statuts de 1852 propose d'étendre le processus de concentration initié par la réunion du moyen d'échange et du titre

³⁸Lettre d'Enfantin à Amail reproduite du 5 septembre 1848 reproduite dans Claude-Henri de Saint-Simon et Barthélémy-Prosper Enfantin, *Oeuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, op. cit., p. 88-89.

³⁹Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867*, op. cit., p. 34.

d'emprunt à la plupart des valeurs cotées à la Bourse de Paris :

Considérant les services importants que pourraient rendre l'établissement d'une Société ayant pour but de favoriser le développement de l'industrie des travaux publics et d'opérer, par voie de consolidation en un fonds commun, la conversion des titres particuliers d'entreprises diverses, ils ont résolu de réaliser une œuvre si utile.

Ce mécanisme de conversion s'apparente à une "titrisation" : des produits financiers correspondant à des activités économiques distinctes, vont être combinés au sein d'un titre unique, doté d'un taux d'intérêt normalisé. Ce procédé permet de mutualiser les risques d'investissement : les résultats négatifs voire les faillites de certaines compagnies sont compensés par les bénéfices d'autres compagnies. Il concourt surtout à centraliser les flux financiers. Le « fonds commun » du Crédit mobilier fonctionne comme un *index* global. Il concentre en une seule mesure les actes éditoriaux consignés dans les ordres de Bourse :

il est impossible de n'être point frappé de la grandeur de l'œuvre poursuivie par les créateurs de cette société. Ils ne se contenteront pas de favoriser le développement de l'industrie des travaux publics, c'est-à-dire de procurer aux compagnies qui se présenteront pour exécuter ces travaux les capitaux qui leur seront nécessaires. Les capitaux engagés dans les diverses entreprises sont représentés par des titres, actions ou obligations ; ces titres diffèrent entre eux de valeur suivant les diversités de constitution financière et d'exploitation de chacune des entreprises. Les créateurs du Crédit mobilier se proposent, j'ai presque dit rêvent, de remplacer par un titre uniforme ces titres variables des diverses entreprises⁴⁰.

Comme la politique de normalisation publicitaire de la SGA, l'effort de normalisation boursière du Crédit mobilier génère de fortes résistances. Avec son titre unique, l'entreprise se substitue à la Bourse de Paris. Son modèle économique repose sur un équivalent du "droit de courtage" : elle touche un pourcentage sur le taux d'intérêt global. Aycard témoigne de l'ampleur de l'opposition fédérée contre ce processus de concentration de grande ampleur : « ce programme, quelque séduisant qu'il put paraître à première vue à certains esprits, laissait percer des tendances de monopole et d'absorption excessives... Il froissa le sentiment public⁴¹. » Le dispositif est finalement

⁴⁰Eugène Forcade, « Les Institutions de Crédit en France. — III. — La Société générale de Crédit mobilier », *op. cit.*, p. 279.

⁴¹Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867*, *op. cit.*, p. 61.

abandonné. L'entreprise se contente de mettre en œuvre le programme original d'Enfantin : la combinaison des obligations et des billets de banque.

La création du Crédit mobilier réactualise une forme de fascination collective pour la Bourse, un temps suspendue par la crise consécutive à l'éclatement de la *Railway Mania*. Les cours s'envolent et donnent lieu à des volumes d'échange considérables : « Dans l'espace de deux mois qui précéda les négociations officielles, les 120 000 actions du Crédit mobilier représentèrent un mouvement du centuple et au-delà. Elles changeaient de mains chaque jour, achetées, vendues, reprises, revendues encore, dix fois, cent fois, par chaque spéculateur (...) C'était la valeur la plus dangereuse du marché⁴² ».

12.2.1.2 Domestiquer la chronique boursière : la logique des « interventions supérieures »

Parallèlement au contrôle de la Bourse, le contrôle de la presse devient, pour le Crédit mobilier, un objectif essentiel.

L'entreprise peut déjà compter sur les relais préexistants du saint-simonisme. Dans le *Journal des débats*, Jules Paton présente logiquement la nouvelle entreprise sous un jour favorable : « Depuis longtemps, en effet, on n'avait vu des Actions atteindre en trois jours près de quatre fois le chiffre de leur valeur nominale. Mais quand on songe aux opérations importantes auxquelles est destiné cet établissement, on ne saurait être étonné de la prime que leur accorde l'opinion publique⁴³. »

Les frères Pereire ne se contentent pas de ces soutiens attendus. Ils développent une stratégie de communication élaborée, reposant sur plusieurs relais privilégiés : le périodique financier, *L'Industrie*, *l'Opinion nationale* (dirigé par Guérout, où officie François Ducuing) et *Le Dock*. Il est de plus en plus difficile de déterminer si la promotion de l'entreprise sert la propagation du saint-simonisme ou si l'utilisation d'un discours saint-simonien facilite les intérêts de l'entreprise.

En dehors des médias détenus en interne, le Crédit mobilier recrute des sympathisants, en faisant jouer une proximité idéologique : « La presse aussi, la presse périodique s'entend, se partageait en plusieurs camps, inégaux par le nombre, inégaux par le talent. De ses rédacteurs, les uns se laissèrent séduire par le prestige des premiers résultats de la société, les autres y crurent de bonne foi⁴⁴. » Les bulletiniers de gauche (François Ducuing, Louis Jourdan et, plus tardivement, Ildefonse Rousset) sont naturellement

⁴²*Ibid.*, p. 41-45.

⁴³*Journal des débats*, 21 novembre 1852, p. 4.

⁴⁴Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867, op. cit.*, p. 88.

sensibles au message démocratique de l'entreprise. Aycard relève que les polémiques opposant défenseurs et détracteurs du Crédit mobilier ont une dimension émotive et irrationnelle :

activité ou calme, paroles ou silences, spéculations ou placemens, revers ou succès, tout allait fournir matière aux récriminations, aux accusations des uns, aux encouragements des autres, car dans le monde financier, le Crédit mobilier comptait des partisans et des adversaires passionnés⁴⁵.

L'influence des chroniqueurs est également acquise par des moyens plus prosaïques. Jules Mirès émerveille Ildefonse Rousset avec ses banquetts « sardanapalesques » : « Rousset fit l'ornement des fêtes sardapalesques de l'hôtel Mirès, dont le buffet, ruisselant de nectar et d'ambrosie, était l'objet de ses prédilections⁴⁶ ».

Progressivement, la séduction laisse place à une forme de coercition. En raison de l'instabilité des cours, l'administration du Crédit mobilier surveille de près toute atteinte à la réputation de l'entreprise. D'après Aycard, les interventions auprès des rédactions étaient monnaie courante : « Beaucoup durent garder un silence imposé, obéir à des interventions supérieures ou transiger avec les exigences de leur situation : le salaire de leur travail payait le pain de leur famille⁴⁷. »

Le Crédit mobilier bénéficie du travail d'infiltration mené par le réseau saint-simonien pendant près de trois décennies et, surtout, de l'ouverture du capital des journaux. Dès 1845, Pereire utilise sa position d'actionnaire et d'administrateur de la SGA pour encourager la diffusion de la chronique boursière. Pendant le Second Empire, ces pressions s'intensifient : « Il ne faut pas oublier, en effet, que la presse était alors, comme elle est encore aujourd'hui, un composé de monopoles destinés à être accaparés ou absorbés par la haute finance⁴⁸. »

Face aux réfractaires, le Crédit mobilier se rabat en dernier recours sur l'arme judiciaire. Un procès en diffamation est intenté au bulletinier du *Monde*, Alfred Crampon. Dans l'une de ses chroniques il compare le Crédit mobilier à une « grande maison de jeu » et accuse les administrateurs « de se livrer à des tripotages »⁴⁹. Il est condamné à 15 jours de prison et 500 fr. d'amende pour avoir relayé « des imputations de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération de cet établissement ou de ses

⁴⁵ *Ibid.*, p. 88.

⁴⁶ *Le Figaro*, 11 janvier 1863, p. 5.

⁴⁷ Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867*, op. cit., p. 88.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 89.

⁴⁹ Jugement retranscrit dans *La Presse*, 14 septembre 1861, p. 3.

administrateurs⁵⁰. »

Grâce à un jeu de participations imbriquées, la Caisse des chemins de fer de Jules Mirès élabore également un véritable “empire de presse”. Mirès rachète en 1848 le petit périodique financier qui employait Alphonse Lauvray au début des années 1840, le *Journal des chemins de fer*. Il investit ensuite dans deux grands titres gouvernementaux, *Le Pays* et *Le Constitutionnel*. En 1857, Proudhon se fait l'écho de rumeurs d'achat du grand titre républicain, *Le Siècle* :

M. Mirès, l'Égérie du *Pays* et du *Constitutionnel*, rédige en titre le *Journal des chemins de fer*, avec la collaboration de M. C. Devina et Blaise (des Vosges). On assure qu'à cette publicité, déjà si considérable, il joindra bientôt celle du *Siècle*, dont il serait, dit-on, le plus fort actionnaire. Il serait plaisant de voir M. Mirès, qui tient l'empire par le *Pays* et le *Constitutionnel*, mettre avec le *Siècle* la république dans sa poche⁵¹.

12.2.1.3 La presse sous pression : une conjonction d'intérêts financiers

La chronique boursière est-elle dictée par les « puissances de l'argent » ? Elle n'est pas la seule rubrique concernée. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, la presse quotidienne est critiquée pour sa collusion croissante avec les émetteurs financiers. De grandes entreprises ou de grandes puissances étrangères lui accordent des subventions plus ou moins régulières. Le cas le mieux documenté est celui des emprunts russes. Suite à la saisie des archives diplomatiques du gouvernement tsariste par les autorités soviétiques, le quotidien communiste *L'Humanité* republie la correspondance secrète d'un agent de Moscou, l'économiste Arthur Raffalovitch. Nous avons déjà croisé ce nom à plusieurs reprises : rédacteur au *Journal des débats*, Raffalovitch a publié plusieurs rétrospectives sur l'émergence du journalisme boursier. C'était sa face officielle : dans les coulisses, Raffalovitch tente de favoriser l'image des obligations russes auprès des petits porteurs français ; il accorde ses subsides, sans discrimination, à tous les grands titres.

Le pouvoir éditorial de ces subventions occultes a été relativisé. En 2006, Marc Martin publie une étude sous forme de rétrospective : « Retour sur “l'abominable vénalité de la presse” ». Il questionne les préjugés émis par les contemporains de ces affaires et leur reprise, souvent sans recul critique, par les historiens :

⁵⁰*Ibid.*

⁵¹Pierre-Joseph Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, *op. cit.*, p. 148.

l'explication du comportement des journaux et des journalistes par la seule vérialité, qui n'est que la reprise de la vision qu'avaient les contemporains, Anatole Leroy-Beaulieu qui la dénonçait à l'époque de Panama, comme Arthur Raffalovitch qui lui prêtait la main au service du Tsar, est réductrice et appauvrissante. Elle déforme et couvre d'un voile uniforme des phénomènes et des mécanismes divers et complexes, l'historien ne saurait s'en satisfaire⁵².

L'influence ne se réduit pas à un transfert de fonds. Elle est multiforme et polysémique. Paton est d'emblée lié au Crédit mobilier par une fraternité idéologique ; Rousset est séduit par un banquet. Ces emprises composites, voire contradictoires, ne se confortent pas. Pour Patrick Eveno, « les influences multiples tendent à se neutraliser⁵³. » En collectant des subventions de diverses sources, les grands quotidiens de la Belle Époque préservent leur indépendance. Si l'actualité le justifie, la rédaction n'hésite pas à se délier de ses financeurs occultes : « L'engagement d'un journal ne se mesurait pas forcément aux sommes versées. Largement arrosés, *Le Matin* à ses débuts et *Le Petit Journal* - celui-ci par 504 000 francs, ce qui en fait le second bénéficiaire après *Le Temps* - ont compté parmi les organes les plus critiques envers la Compagnie du canal, au point d'annoncer en juin 1886 la nouvelle, fautive, de la mort de Ferdinand de Lesseps quand s'ouvrait la souscription de la dernière chance⁵⁴. » Même les subsides généreux de Raffalovitch ne suffisent pas à altérer la couverture médiatique de la guerre russo-japonaise dans *Le Matin*⁵⁵.

Pendant le Second Empire, les chroniqueurs conservent leur liberté d'action. Les sources font état de changement d'allégeance : Ildéfonse Rousset est un « Ex-ami intime de M. Mirès, — en train de devenir celui du Crédit mobilier⁵⁶. » Alphonse Lauvray, pour sa part, établit sa propre caisse. Ce double jeu assumé suscite l'amusement de Proudhon :

Tous les jours on peut lire dans la Presse, page 3, aux annonces : « M. Lauvray, rédacteur du Bulletin financier de la *Presse*, est attaché à la Caisse, 14, rue Grange-Batelière, pour achats, ventes et reports en valeurs françaises et étrangères. » On ne saurait y mettre plus de candeur que M. Lauvray. Comment ne s'aperçoit-il pas, comment M. de Girardin, son patron, ne lui fait-il pas sentir que

⁵²Marc Martin, « Retour sur « l'abominable vérialité de la presse française » », *op. cit.*, p. 24.

⁵³Patrick Eveno, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, *op. cit.*, p. 73.

⁵⁴Marc Martin, « Retour sur « l'abominable vérialité de la presse française » », *op. cit.*, p. 25.

⁵⁵Michael B. Palmer, *Des petits journaux aux grandes agences*, *op. cit.*, p. 222.

⁵⁶Jean-François Vaudin, *Gazettes et gazetiers*, *op. cit.*

ce sont là des fonctions incompatibles ? D'autres font ce que fait M. Lauvray, et se gardent bien de l'annoncer à son de trompe. S'il s'agissait de décerner un prix d'innocence, nous savons bien qui aurait notre suffrage ; mais n'est-il pas honteux pour un journal d'une aussi grande réputation que la *Presse* de donner l'exemple d'une pareille bonhomie... en affaires ?⁵⁷

Ces "conflits d'intérêts" altèrent-ils la structure interne de la chronique boursière ? Conditionnent-ils régulièrement l'écriture du chroniqueur, en favorisant la mention de certaines valeurs au détriment d'autres ? Ou restent-ils de simples épiphénomènes, qui se contrarient mutuellement ?

Nous avons déjà tenté d'évaluer les conséquences rédactionnelles de l'implication de Pereire dans le Paris-Saint-Germain. C'était un cas de figure simple : nous n'avions qu'à vérifier les verbatims associés à une seule valeur dans un seul corpus de chroniques. La mise en œuvre d'une procédure comparable pour le Second Empire s'avère beaucoup plus délicate : il y a plusieurs chroniques et il y a, potentiellement, plusieurs influences. En accord avec les recommandations de Marc Martin, nous ne pensons pas que les bulletiniers soient couramment manipulés par une seule organisation.

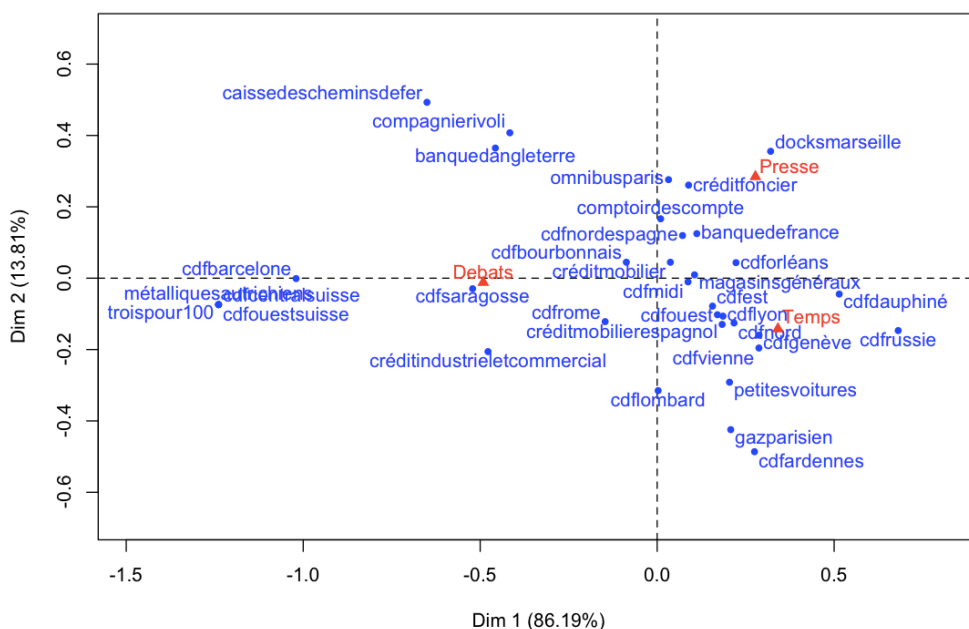


FIG. 12.3 : Analyse des correspondances comparant les occurrences des principales valeurs françaises (exprimées sous forme d'alias) dans les chroniques boursières du *Journal des débats*, de *La Presse* et du *Temps* en 1861-1862

⁵⁷Pierre-Joseph Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, op. cit., p. 146.

Pour percevoir ces relations multiples, nous avons de nouveau fait appel à l'analyse des correspondances. L'image précédente constitue une projection relative des occurrences des principales valeurs cotées à la Bourse de Paris dans trois corpus de chroniques boursières en 1861-1862 : le *Journal des débats*, le *Temps* et la *Presse*. Nous avons exclu d'utiliser notre premier corpus synchronique. En 1851-1852, la Bourse française se remet tout juste de la crise et certains acteurs majeurs du Second Empire sont inexistantes (le Crédit mobilier n'apparaît qu'en novembre 1852). Le *Siècle*, qui faisait partie de notre recensement sur la période 1861-1862, s'est avéré inutilisable : Rousset écrit de moins en moins fréquemment et n'est plus dans une approche périodique.

Tous les noms des valeurs ont été remplacés par des alias : les Chemins de fer de l'est deviennent « CdfEst ». Deux facteurs ont encouragé cette substitution. Premièrement, les logiciels d'analyse statistique lexicale ne sont pas adaptés au traitement des mots composés : par défaut, « Chemin de fer de l'est » est décomposé en « Chemin », « de », « fer », « de » « l' », « Est ». Deuxièmement, les chroniqueurs n'utilisent pas des formulations uniformes. Les actions de chemin de fer sont souvent sous-entendues : « l'Est » suffit à désigner sans ambiguïté le Chemin de fer de l'est. Pour avoir un décompte représentatif, il est nécessaire de fusionner toutes ces variations.

Ces occurrences comparées ne disent rien du contexte : la mention fréquente d'une valeur peut correspondre à une critique suivie et régulière. Nous avons plutôt souhaité composer un indice de "publicité" : que ce soit en mal ou en bien, la chronique parle davantage de certaines valeurs plutôt que d'autres. Même involontaire, ce biais est révélateur d'une préférence personnelle. Les valeurs les plus citées sont, du point de vue du chroniqueur, jugées plus dignes d'attention.

Avant de réaliser cette projection, nous avons émis plusieurs hypothèses à la lumière des données contextuelles transmises par les sources primaires : Jules Paton se situe dans le champ d'influence du Crédit mobilier et de ses succursales (le Crédit mobilier espagnol, les Magasins généraux, le Chemin de fer de l'est...⁵⁸), réputé pour son incorruptibilité Gonet n'a pas d'attaches particulières. Prenant la suite de Lauvray, Courtois et Ocagne se situeraient peut-être toujours dans le sillage de Mirès (alors pleinement engagé dans la réfection des Docks de Marseille). Ces hypothèses ne se sont pas toutes vérifiées.

Le Crédit mobilier se situe au centre des trois chroniques — ce qui laisse à entendre qu'il est autant cité par chacune d'entre elles. La distribution de ses succursales n'est

⁵⁸Nous nous référons ici à une liste des principaux satellites de l'organisation retranscrite dans : Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867, op. cit.*, p. 581

pas cohérente. Si le Crédit mobilier espagnol penche du côté de Paton, les Magasins généraux sont plus souvent présents dans les chroniques de Charles Gonet. S'agissant des valeurs de Mirès, les Docks de Marseille ont clairement la faveur de *La Presse* — mais pas l'activité principale du banquier, la Caisse des chemins de fer. Pour les autres valeurs, les écarts d'occurrences ne sont pas étayés par les sources secondaires (nous n'avons trouvé aucun soupçon de corruption liant Jules Paton et les Métalliques autrichiens ou Charles Gonet et les Chemins de fer russes). Ils s'expliquent plus facilement par d'autres motifs que le soutien systématique à une entreprise : Jules Paton souhaite apparemment informer ses lecteurs des évolutions industrielles dans le monde ibérique (d'où le coup de projecteur accordé au Chemin de fer de Barcelone et, dans une moindre mesure, au Crédit mobilier espagnol).

L'analyse des correspondances débouche sur un résultat négatif : nous ne constatons pas de déformation structurelle de la répartition des entreprises dans la chronique boursière. Cela ne veut pas dire que les influences entrepreneuriales sont négligeables, mais que l'établissement d'un "indice de publicité" ne suffit pas à les mettre en évidence. La sélectivité du chroniqueur s'exprime apparemment par des biais et des procédés subtils : suggestions implicites, mentions systématiquement positives (et occultation de la valeur lorsqu'elle est en difficulté).

Ces résultats en demi-teinte ne contredisent pas les enseignements des deux sections précédentes. Pendant la décennie 1850, les influences des opérateurs financiers sur la pratique d'écriture du chroniqueur restent des phénomènes complexes, où viennent se croiser plusieurs réseaux d'incitation disjoints : ainsi le soutien apporté au Crédit mobilier a-t-il été souvent sincère et spontané ; en l'absence de tout engagement formel à soutenir systématiquement l'entreprise, il n'entame pas le libre arbitre du chroniqueur. De plus, l'instrumentalisation fonctionne dans les deux sens : des chroniqueurs ont pu prétendre céder à des entreprises une influence qu'ils n'ont pas ou ne se cantonner à une promotion discrète, à l'encontre des promesses initiales.

12.2.2 Entre banque et journal : l'expérience limite d'un faussaire

Le 23 octobre 1861, une rumeur agite la Bourse : le banquier Serre a disparu. Il dirige alors l'un des établissements financiers les plus prometteurs. S'inscrivant dans la continuité des saint-simoniens, la banque Serre entreprend des investissements grandioses : sept millions pour l'exploitation de mines d'argent espagnoles, dix-sept millions de prêts

à de grandes villes européennes, deux cent millions pour l'ouverture d'une préfiguration du canal de Panama et un colossal emprunt d'un milliard « destiné à faciliter, du point de vue "d'économie politique", l'affranchissement des serfs »⁵⁹.

Tout n'était qu'illusion. Les activités de la banque Serre correspondent à ce que nous appellerions aujourd'hui un "système de Ponzi" : les capitaux des nouveaux investisseurs servent à financer les rendements mirifiques promis aux précédents acquéreurs. Pour se maintenir, le système requiert une expansion exponentielle : plus les gens investissent, plus la compagnie doit trouver de nouveaux investisseurs. Un tel mécanisme arrive inévitablement à épuisement à court ou moyen terme.

Serre n'est pas seulement un spéculateur véreux. Il rédige parallèlement la chronique boursière de quatre titres catholiques voire légitimistes, la vénérable *Gazette de France*⁶⁰, *L'Ami de la religion*⁶¹, et, plus indirectement, *L'Union* et le *Journal des villes et des campagnes*. Ses avis sont estimés. Un manuel de Bourse paru en 1862 recommande la lecture de ses bulletins à l'apprenti boursier :

Quelques-uns sont indispensables à consulter, à cause de leur impartialité, de leur connaissance sérieuse du marché, de l'excellence de leurs renseignements, de la justesse de leurs vues : nous citerons le Monde, qui signe Crampon ; la Gazette de France, qui signe Serre ; la Presse, qui signe Lauvray, etc⁶².

Serre n'a pas été désigné par ces trois titres en vertu de ses compétences. Il acquiert une charge de bulletinier en passant des contrats d'affermage avec chaque quotidien. Il dispose d'un relai privilégié pour alimenter son système de Ponzi : il s'adresse directement à la petite noblesse et la petite bourgeoisie légitimistes, ses cibles de prédilection ; ses réclames déguisées passent pour des conseils avisés.

⁵⁹Extrait de l'audience du 26 mai 1862 du procès Serre, retranscrite dans le *Journal des débats*, 1er juin 1862, p. 2.

⁶⁰Pendant le Second Empire, la *Gazette de France* représente le parti légitimiste. De 1854 à 1861, elle est dirigée par Paul de Lourdoueix. La rédaction de la *Gazette* est alors une « des plus restreintes de Paris » et fait appel au concours de contributeurs bénévoles. Pour une description détaillée : Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. La Gazette de France*, F. Cournol, 1865, p. 255-356.

⁶¹*L'Ami de la religion* est un périodique « à la fois ecclésiastique, politique et littéraire » créé au début de la Restauration. Il paraît trois fois par semaine sous un format in-8°. Initialement paru sous le titre *L'Ami de la religion et du roi*, il se détache symboliquement de l'idéologie monarchiste en 1830 en devenant *L'Ami de la religion*. Lors de la création de la Banque Serre, il est dirigé par l'Abbé Sisson. Cf. une thèse récente sur l'histoire de la presse catholique française Jean-Marie Bomengola-Ilomba, « L'évangélisation par les médias — Recherches sur une problématique et des pratiques de l'Eglise catholique », thèse de doct., Université Lumière Lyon 2, 2008, p. 129-131

⁶²J-M, *L'Art de gagner à la Bourse sans risquer sa fortune*, *op. cit.*, p. 43.

L'utilisation intensive de l'affermage distingue Serre de ses prédécesseurs. La pratique n'est pas nouvelle dans la presse spécialisée : depuis le début du Second Empire, de nombreux titres viennent consolider la stratégie publicitaire d'un grand émetteur (la Caisse des actionnaires de Mirès avec le *Journal des Chemins de fer*, le Crédit mobilier des Pereire avec *L'Industrie*). Elle n'a pas encore d'équivalent dans la presse généraliste. Les bulletiniers négocient leur soutien, tout en conservant leur indépendance. Les influences des opérateurs financiers se confondent d'ailleurs encore avec les affinités idéologiques (les frères Pereire attirent non seulement les saint-simoniens mais plusieurs chroniqueurs "rouges", tels Ildefonse Rousset, séduits par leur programme de démocratisation capitaliste).

Serre met en œuvre une configuration nouvelle : le contrôle systématique de la circulation de l'information financière à l'échelle d'une communauté prédéterminée. En se saisissant de la chronique de la *Gazette*, de l'*Ami de la religion* et de l'*Union*, il maîtrise l'horizon communicationnel des investisseurs légitimistes. Cette première "usine à bulletin" demeure une entreprise artisanale. Serre n'a pas l'étoffe de son homologue fictionnel dans *L'Argent* de Zola, Saccard. Lorsque l'éclatement du système devient patent, il recourt à des combines dérisoires : il forge des titres falsifiés de valeurs réelles, en les ornant de faux numéros.

12.2.2.1 Les rêves d'un faussaire : mines en Espagne et milliard russe

Les "standards textuels" n'influencent pas que des productions écrites : ils s'insinuent dans les parcours biographiques. Pendant sa brève carrière de magnat, le fondateur de la Banque Serre s'approprie le répertoire de procédés d'écriture, de postures éditoriale et d'idéaux symboliques de la chronique boursière. Il modèle son existence par rapport au fondateur du genre : Isaac Pereire. En revenant sur l'itinéraire de Serre, nous mettons en évidence une autre modalité de la biographie sociale des bulletiniers : la mise en circulation des "profils" devenus des "rôles" sociaux.

Notre connaissance de la vie de Serre se limite à une information judiciaire. Dans une anthologie des principaux scandales boursiers du Second Empire, le journaliste George Duchêne cite de nombreux extraits du procès de 1862. Les recherches menées par l'institution judiciaire remontent jusqu'en 1840. Pour notre part, nous n'avons retrouvé aucune donnée biographique dans des sources antérieures à 1859.

C'est que Serre tient un rôle. Il n'utilise jamais ses prénoms au complet : il signe ses bulletins et ses opuscules « A. Serre ». Nous ne trouvons aucune occurrence d'un

« Adolphe Serre » dans les plate-formes bibliographiques numérisées à cet époque. Il existe plusieurs « Joseph Serre », mais Serre a suffisamment brouillé les pistes pour rendre toute identification hypothétique. Le candidat le plus sérieux est un négociant participant à l'approvisionnement des forces françaises pendant la guerre de Crimée. Les autorités militaires lui accordent le droit de s'installer dans Sébastopol occupée ; l'autorisation est finalement révoquée alors que Serre a déjà entrepris la construction d'un grand entrepôt. En 1865, les *Annales du Sénat et du corps législatif* se font l'écho de ses récriminations : « Si le sieur Serre a adressé deux mille cinq cent quatre-vingt-deux pétitions à l'empereur de Russie, vous croirez sans peine, messieurs les sénateurs, qu'il n'est pas resté inactif auprès du gouvernement français »⁶³. Plusieurs éléments confortent l'affiliation de « A. Serre » à « Joseph Serre », sans la confirmer : une carrière dans le négoce, l'élaboration de combines douteuses (la première autorisation de commercer à Sébastopol repose sur des bases légales fragiles) et, surtout, un intérêt patent de A. Serre pour la Russie, à laquelle il réserve la plus belle de ses illusions : l'emprunt d'un milliard pour la libération des serfs.

La première vie de « Joseph Adolphe-Théophile Serre », telle qu'elle est retracée dans le procès, n'a pas le cachet romanesque de son personnage, « A. Serre » ou de son double hypothétique « Joseph Serre ». Il se distingue peu du profil sociologique standard du bulletinier que nous avons établi plus haut⁶⁴ : Serre se destine à une carrière d'homme de lettres. Faute de réaliser ses ambitions, il s'improvise annonceur, et parvient à vivoter dans ce nouvel espace intermédiaire qui s'ouvre alors entre la presse et les milieux d'affaires.

L'information le montre, à partir de 1840, tour à tour homme de lettres, négociant en province, fermier d'annonces, entrepreneur d'affichage, marchand de salaisons, représentant de compagnies minières étrangères, cherchant à fonder des sociétés pour l'exploitation de certains brevets ; en 1854, coulissier à la Bourse de Paris. En 1858, il est atteint par la mesure générale qui interdit la coulisse⁶⁵.

Serre incarne un "bovarysme" boursier : déçu dans ses aspirations d'écrivains, il exploite ses talents de conteurs dans le péristyle du Palais Brongniart. Tel Paulin Caperon, métamorphosé « mystérieux français de Stanford » à la faveur d'un voyage californien, il se fait l'auteur de sa propre vie. « A. Serre » n'est mentionné nulle part dans les

⁶³*Annales du Sénat et du Corps législatif*, Paris : Administration du Moniteur universel, 1865, p. 192.

⁶⁴Cf. p. 469 et *sq.*.

⁶⁵George Duchène, *La spéculation devant les tribunaux : pratique et théorie de l'agiotage*, Librairie centrale, 1867, p. 102.

archives d'époque avant 1859, parce qu'il n'existe pas : il n'a pas été inventé. Toutes les expériences antérieures de Serre reposent sur des mystifications d'ampleur croissante : des compagnies minières étrangères, qui n'ont sans doute pas plus de consistance que l'exploitation, pour sept millions, des mines d'Espagne entreprises par la banque Serre ; des sociétés d'exploitation de brevets qui n'ont apparemment jamais fait l'objet d'un enregistrement. D'une incarnation à l'autre, Serre parfait son répertoire. Il cerne les imaginaires financiers de ses contemporains. Le succès intellectuel et matériel de la banque saint-simonienne l'inspire tout particulièrement : le canal de Panama et les chemins de fer d'Italie convoquent des représentations vulgarisées de longue date par Pereire ou Infantin.

En 1858, Serre est fini : la fermeture de la Coulisserie du Passage de l'Opéra le laisse exsangue, il ne parvient même pas à régler « des dettes aussi minimes que 140 fr., prix d'une pièce de vin »⁶⁶. Et Serre renaît. Il loue un local prestigieux au 3 rue d'Amsterdam pour 3600 fr. Il compte, parmi ses voisins, Émile et Isaac Pereire : l'immeuble héberge, au milieu des années 1850, le quartier général de leurs entreprises de chemins de fer⁶⁷.

L'appartement dans lequel les bureaux étaient installés rue d'Amsterdam, était richement et surtout habilement meublé : écussons de cuivre sur toutes les portes avec des indications pompeuses : Caisse des titres. Caisse, Salle d'attente, etc. Dans un salon se trouvait une vaste table couverte d'un tapis vert et entourée de fauteuils, sur lesquels l'illusion des visiteurs pouvait se figurer de superbes membres d'un conseil de surveillance ou administrateurs haut placés⁶⁸.

12.2.2.2 Un empire de papier : les affermages de la Banque Serre

La création de la banque Serre repose sur un acte d'affermage. Le 8 janvier 1858, le directeur de la *Gazette de France*, Paul de Lourdoueix lui cède le bulletin boursier du titre pour treize ans, moyennant le versement annuel de 24 000 francs, sous la forme de douze versements mensuels. Serre ne dispose encore d'aucune structure : une lettre de Lourdoueix, reportée dans les discussions du procès, spécifie que « la position qui vous est faite à la *Gazette* (...) vous [sert] à fonder une maison de placement et de capitaux »⁶⁹

⁶⁶*Ibid.*, p. 102.

⁶⁷L'adresse figure notamment dans une liste de nomination mentionnée dans : *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, Paris, 1855, p. 66.

⁶⁸Compte-rendu de l'audience du 28 mai du procès Serre, dans le *Journal des débats*, 1er juin 1862, p. 2.

⁶⁹Lettre de Lourdoueix à Serre du 8 janvier 1858, reproduite dans George Duchène, *La spéculation devant les tribunaux*, op. cit., p. 102.

De plus Lourdoueix s'engage à « recommander directement et personnellement cette maison, dont vous serez le gérant, à mes abonnés et à mes amis ».

Cet arrangement repose sur un accord verbal : « Par suite de ce qui a été convenu verbalement entre nous »⁷⁰. Serre est encore coulissier : si l'on accepte la chronologie de l'information judiciaire, il ne met fin à cette carrière que postérieurement à l'éviction de la Coullisse du Passage de l'Opéra. La maison de placement et de capitaux promise ne commence à se faire connaître dans la presse qu'en 1859.

Pour Serre, le traité avec la *Gazette de France* n'était peut-être qu'un atout de plus. Suivant l'exemple de Paton, il souhaite accroître sa réputation d'intermédiaire, en jouant du potentiel de notoriété médiatique de la chronique boursière auctoralisée. Lorsque ses affaires périclitent, l'atout devient une planche de salut. En vertu des termes du contrat, Serre ne peut déroger à un paiement annuel de 2 000 francs. Il tente d'exploiter au mieux cet investissement.

Continuellement improvisé, ce système dépasse largement les espérances de son initiateur. Les investisseurs légitimistes forment une cible de choix pour un schème de Ponzi : ils disposent d'importants capitaux ; avec la levée partielle des réticences catholiques sur l'usure, ils s'ouvrent aux produits financiers modernes ; ils ne maîtrisent pas les rouages des émissions boursières. En 1858, le développement de la rubrique boursière dans les titres catholiques reste limité : *L'Univers* vient tout juste d'ouvrir ses colonnes à son premier bulletinier, E. Poupinel. En reprenant le bulletin de la *Gazette*, Serre se positionne non seulement en conseiller, mais en éducateur financier.

Les lecteurs de ces journaux croient encore au sacerdoce de la presse ; les annonces mêmes leur paraissent affaire de parti et de principe. Ce fut le génie de M. Serres [*sic*] de flairer cet engin, et d'affirmer le bulletin de Bourse et la revue financière des trois premiers de ces journaux. Il y prônait ses affaires à souhait, sans conteste ni contrôle, et l'argent affluait à sa caisse, comme par la grâce de Dieu⁷¹.

L'œuvre de Serre est indissociable d'un projet de vulgarisation calibré à l'attention des milieux traditionalistes. Il publie successivement deux brochures décrivant le fonctionnement des emprunts départementaux depuis la loi du 6 juin 1860⁷² ou l'utilisation des chèques⁷³. Il déplore les préjugés français contre les valeurs fiduciaires :

⁷⁰*Ibid.*

⁷¹George Duchène, *La spéculation devant les tribunaux, op. cit.*, p. 102-103.

⁷²A. Serre, *La loi du 8 juin 1860 et les emprunts départementaux et communaux : étude financière sur une banque des départements, des villes et des communes*, Paris : E. Dentu, 1860.

⁷³Joseph-Adolphe-Théophile Serre, *La Chèque. Étude financière*, Paris : E. Dentu, 1861.

Or, si chez nous le public, nous le répétons, s'est initié facilement aux opérations de placements, il est demeuré rétif aux opérations de circulation. Pour la circulation, il comprend difficilement qu'on use d'autre intermédiaire que de numéraire ou de billets de banque. Les théories de banques d'échange ont été ridiculisées par lui, bien plutôt à cause de son ignorance en matière de crédit qu'à cause des dangers réels qu'elles offraient dans l'application tant au point de vue économique qu'au point de vue social⁷⁴.

Le projet éducatif de Serre n'aspire pas seulement à "corriger" des préjugés bien ancrés : il propose une initiation aux techniques d'écriture commerciale. L'illustration ci-dessous reproduit un exemple de « chèque à ordre » inclus dans le traité de Serre sur les chèques.



FIG. 12.4 : Un exemple-type de chèque dans A. Serre, *La loi du 8 juin 1860 et les emprunts départementaux et communaux : étude financière sur une banque des départements, des villes et des communes*, Paris : E. Dentu, 1860, p. 24

Serre s'associe avec des figures illustres de la vieille noblesse française : le comte de Mesnard est l'un des signataires de sa correspondance⁷⁵. Ses premières affaires visent à tranquilliser sa clientèle. Le 9 août, la *Gazette de France* annonce l'ouverture d'une souscription d'un million de francs pour les obligations d'une ville belge, Namur : « Nous apprenons que la maison de banque A. Serre, dont le chef, M. Serre, est notre collaborateur, vient de traiter avec le bourgmestre et le conseil échevinal de la ville de Namur

⁷⁴A. Serre, *La loi du 8 juin 1860 et les emprunts départementaux et communaux*, op. cit., p. 9.

⁷⁵George Duchène, *La spéculation devant les tribunaux*, op. cit., p. 102.

pour la souscription d'un emprunt⁷⁶. » Il pratique des tarifs avantageux : une annonce de *La Presse* précise qu'il ne prend qu'une commission d'un huitième de pourcent⁷⁷.

En février 1860, Serre accomplit son plus bel exploit : il négocie un emprunt avec le pape. À l'issue d'un long séjour à Rome, il accorde au Saint-Siège un emprunt à des conditions très avantageuses. C'est l'une des rares opérations financières non fictives de la banque Serre, mais sa portée publicitaire est patente. Une correspondance de Rome, écrite avec l'assentiment de Serre, précise qu'il ne s'agit pas tant d'un emprunt qu'une *mission financière*, à la limite de la souscription chrétienne :

M. Serre est en effet venu à Rome, où il a fait un assez long séjour, et il a été reçu par notre saint-père le pape avec une distinction toute particulière (...) La proposition qu'il est venu soumettre au ministère de Sa Sainteté, tout en conservant le caractère d'une opération de banque, est conçue dans les dispositions les plus avantageuses aux finances de l'État, et réservé exclusivement au trésor pontifical les bénéfices de l'opération. Aussi a-t-elle été acceptée avec empressement, et M. Serre se trouve aujourd'hui investi, par le gouvernement du Saint-Siège, d'un mandat que l'on peut qualifier de mission financière, mais qui n'a nullement la signification exclusive que l'on voudrait lui donner⁷⁸.

Désormais confortée dans son statut « d'établissement chrétien », disposant de l'agrément du Saint-Siège, la banque Serre étend ses opérations. Son emprise sur la circulation de l'information boursière auprès du lectorat légitimiste devient totale. Quelques semaines plus tard, elle acquiert la chronique de l'autre grand titre de cette presse, *L'Ami de la religion*. Un accord conclu avec l'abbé Sisson reprend les termes de l'affermage de la *Gazette de France* : pour deux mille francs par mois, Serre est libre d'insérer un bulletin de Bourse quotidien et hebdomadaire à sa convenance ; il « a, de plus, la faculté de publier dans le journal divers articles sur les matières financières et autres sujets d'utilité publique au point de vue de l'intérêt général ». Pour tous ces titres, l'affermage est une bonne affaire. Depuis la fin de la Restauration, ils ne peuvent compter sur aucun subside public ; leur lectorat reste limité. La cession de la rubrique boursière à la Banque Serre permet d'améliorer leur couverture de l'actualité financière ; la délégation éditoriale préserve l'essentiel, la cohérence idéologique, puisque Serre partage (ou plutôt prétend partager) les convictions chrétiennes et monarchistes de la rédaction.

⁷⁶ *Gazette de France*, 9 août 1859, p. 1.

⁷⁷ *La Presse*, 22 mai 1859, p. 3.

⁷⁸ *Le Siècle*, 22 février 1860, p. 3.

L'usine à bulletins commence à s'implanter hors de France. À la suite de la conclusion de l'emprunt de Namur, Serre achète le bulletin des changes d'une revue économique belge d'économie, le *Monde Commercial*⁷⁹.

L'essentiel des activités "réelles" de la banque Serre est dévolu à la publicité. En quatre ans, elle dépense 300 000 francs en publicité — auxquels on pourrait joindre également les fonds avancés pour l'emprunt du pape. Une grande partie de cette somme est consacrée à l'affermage. Les seules locations de la *Gazette de France* et de l'*Ami de la religion* représentent plus de 80 000 francs⁸⁰.

Serre travaille en équipe. Outre sa caution légitimiste, De Mesnard, il s'associe avec un coulissier, Heymann, affecté à la gestion de sa correspondance, son beau-frère Martiny, qui fait régulièrement la navette avec la Bourse, et deux caissiers : Tenaille et Parly. La comptabilité de l'entreprise est plus que rudimentaire : elle n'existe pas. D'après l'expert convoqué au tribunal, « tous les soirs M. Serre prenait l'encaisse et l'emportait. Le lendemain, il remettait au caissier plus ou moins, sans que jamais j'aie pu découvrir aucune justification, soit de ce qui manquait ou de ce qu'il apportait en plus⁸¹. » Ces usages révèlent le degré d'improvisation de l'entreprise, dont la croissance considérable n'a sans doute jamais été anticipée.

En juin 1861, le système Serre est à son apogée — et il est sur le déclin. Les failles de la chaîne de Ponzi deviennent béantes. Le nombre d'investisseurs potentiel se réduit : tout le lectorat légitimiste est déjà couvert. Symétriquement, le rythme de remboursement des emprunts et des retraits d'argent devient insoutenable. Serre en vient à falsifier les titres d'actions : il crée des certificats attribués à des émetteurs authentiques (tels que la Banque ottomane), en leur assignant des faux numéros. Quelque mois plus tard, la perpétuation du système devient intenable : A. Serre s'enfuit — peut-être en Russie, ou nous retrouvons désormais la trace de « Joseph Serre ».

⁷⁹Cette collaboration est mentionnée dans une annonce parue dans un quotidien hollandais, *Nieuw Amsterdamsch handels- en effectenblad*, 2 avril 1861, p. 4

⁸⁰À partir des données établies par Georges Duchêne (*op. cit.*, p. 103-104) avons calculé les sommes suivantes, en considérant que la Banque a cessé ses paiements après le départ de Serre : 68 000 pour la *Gazette* (de janvier 1858 à octobre 1861), 16 000 pour *L'Ami de la religion* (du 1er mars au 1er octobre 1861). Pour établir la totalité des fonds dépensés par la Banque à des fins d'affermage, il faudrait ajouter également la part accordée au *Journal des villes et des campagnes*, au *Monde commercial* et d'autres journaux qui n'auraient pas été consignés

⁸¹Compte-rendu de l'audience du 28 mai du procès Serre, dans le *Journal des débats*, 1er juin 1862, p. 2

12.2.2.3 La logique de l'affermage

Le système d'affermage de la Banque Serre forme le prototype des « usines à bulletin » de la III^e République. Il repose sur une nouvelle répartition des rôles. Les titres se délestent de la rubrique : Serre acquiert des “droits à publier”, sans pour autant faire partie de la rédaction. Les bulletins n'ont qu'une fonction utilitaire et instrumentale : la banque cherche à contrôler, par ce biais, l'horizon informationnel d'une certaine communauté de lecteurs. L'auctorialité se mue en collectivité : si « A. Serre » n'est que l'un des personnages de Serre, celui-ci n'est peut-être que l'un des interprètes de celui-là. La profusion soudaine des documents publiés sous ce nom vers 1860-1861 (au moins deux brochures, quatre bulletins financiers, plusieurs centaines d'annonces...), alors même que Serre est souvent en déplacement en Italie ou dans le sud de la France, suggère la pratique régulière d'une écriture collaborative. Le procès de 1862 atteste que la banque dispose de deux correspondants à temps plein : de Mesnard et Heymann. Le beau-frère de Serre, Martiny, semble être le seul agent de l'entreprise à se rendre régulièrement à la Bourse. Ces trois acteurs sont peut-être assistés de petits bulletiniers, demeurés anonymes.

Cette divergence éditoriale affecte-t-elle les usages rédactionnels et stylistiques ? Il est possible de le vérifier : certaines chroniques de « A. Serre » ont été numérisées : Google Books héberge l'intégralité des exemplaires de *L'Ami de la religion et du roi* de l'année 1860 et 1861. Le premier « bulletin hebdomadaire » est publié le 23 octobre 1860 ; nous n'en avons trouvé aucune parution postérieure au 26 février 1861 (alors même que Serre disposait, à partir du 1^{er} mars, d'un contrat d'affermage en bonne et due forme avec ce titre). En tout, nous disposons de dix-huit bulletins. Ce corpus est suffisamment étendu pour autoriser quelques interprétations générales.

« A. Serre » se distingue de ses confrères par l'emploi systématique d'un procédé intertextuel : la citation. Toutes les semaines le bulletin de *L'Ami de la religion et du roi* dresse autant un bilan sur la Bourse qu'un bilan des écrits sur la Bourse. Nous avons reporté en annexe⁸² un échantillon emblématique : le bulletin du 18 décembre 1860. Afin de faciliter le repérage des marqueurs intertextuels, nous avons eu recours à un coloriage : les phrases en rouge correspondent à des citations ; les notations en bleus, à des références à d'autres textes (généralement des chroniques de titres généralistes ou des périodiques spécialisés). En tout, plus d'un tiers du texte provient d'autres textes. Les deux grandes citations de Crampon, en conclusion, ne doivent pas faire illusion : la

⁸²En p. 681.

référence à des sources externes est un usage continu, qui traverse l'intégralité du texte.

Ces emprunts constants et conséquents n'ont pas d'équivalent dans les chroniques boursières de la presse généraliste du Second Empire. Si Paton, Lauvray ou Rousset croisent une multitude de sources, ils signalent rarement ces inspirations et recourent encore moins à des citations explicites. C'est qu'ils sont en position de référence : ils font l'objet de recensions fréquentes dans les périodiques financiers spécialisés (en 1857, *l'Écho de la Finance* publie chaque semaine une revue de presse des principaux bulletins) ou les journaux régionaux ; leur statut d'auteur/journaliste est reconnu au travers d'une série de portraits et de circulations médiatiques secondaires. Cette position éditoriale prééminente les incite à présenter leurs emprunts sous la forme de réflexions authentiques : au titre de la loi sur les signatures, ils conçoivent des « œuvres » et sont tenus à un impératif d'originalité.

En apparence, « A. Serre » appartient à la classe des “grands bulletiniers” : il collabore à des titres certes déclinants, mais toujours prestigieux ; au moins un manuel l'érige en bulletin de référence. Le procès de 1862 révèle, a posteriori, une réalité bien différente : « A. Serre » est une création publicitaire au service de la banque éponyme ; sa crédibilité devient un enjeu fondamental. Serre et ses collaborateurs tentent d'amarrer les chroniques affermées à la notoriété acquise par ses prédécesseurs. La référence est le lieu d'une reconnaissance symbolique : en reproduisant de larges portions d'un texte de Crampon, « A. Serre » capte une partie de sa notoriété. Elle met le rédacteur dans une position surplombante.

Le goût de Serre pour la citation ne participe pas seulement d'un projet d'intégration intensive dans un réseau documentaire. Il découle peut-être du recours privilégié à une méthode de travail : l'écriture collaborative. Le texte se découpe naturellement en plusieurs blocs de recensions intertextuelles : d'abord un commentaire des réactions des chroniques généralistes, puis un bilan des impressions de la presse spécialisée et, enfin, de longues citations de Crampon. Chacun de ces blocs pourrait avoir été conçu par un auteur différent. Serre assignerait à chacun de ses collaborateurs une tâche précise (qui impliquerait, outre la rédaction *stricto sensu*, l'identification et le recoupement des sources citées) ; puis, à la fin, il “harmonise” ces différentes productions, afin de ne pas instiller le doute sur l'identité de « A. Serre ».

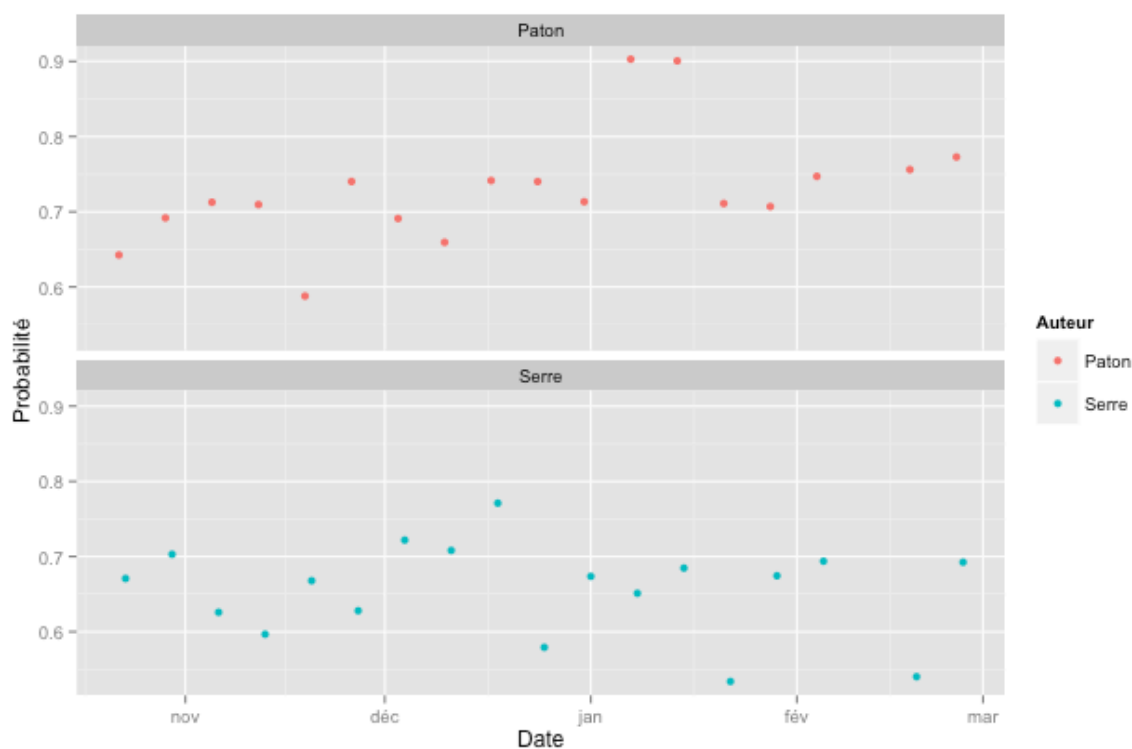


FIG. 12.5 : Probabilités d'attributions des chroniques de Serre et de Paton d'octobre 1860 à février 1861, selon *topicsmodels*

L'utilisation d'un algorithme de classification non-supervisé conforte notre hypothèse. Nous avons confronté les chroniques de *L'Ami de la religion et du roi* à l'ensemble des chroniques de Jules Paton, publiées au cours de la même période. Les deux corpus ont été étiquetés automatiquement par l'extension *topicsmodels* du logiciel R, en fonction de leurs caractéristiques lexicales⁸³. Les deux séries ont été parfaitement distinguées. Cependant, comme le montre le graphique ci-dessus, les probabilités d'attributions de Paton sont beaucoup plus élevées : elles sont généralement supérieures à 70% ; dans certains cas, elles dépassent 90%. Pour Serre, l'identification s'avère plus problématique : seules quelques chroniques font l'objet d'une reconnaissance supérieure à 70% ; certaines se situent quasiment sous la barre des 50% (et ont failli être attribuées, par erreur, à Paton).

Que conclure de cette différenciation ? Paton constitue peut-être un “modèle” pour Serre, mais la réciproque n'est pas vraie : le bulletin de *L'Ami de la religion et du roi*

⁸³Nous sommes déjà revenus sur le fonctionnement de cet algorithme en p. 320.

reflète partiellement l'écriture de Paton, sans que ce dernier ne soit, à son tour, imprégné des textes de Serre. Cette conjecture n'est pas invraisemblable : Serre est fasciné par les succès financiers des frères Pereire et du saint-simonisme ; Paton est le représentant le plus illustre du journalisme boursier saint-simonien. En l'état de nos recherches, aucune source secondaire ne vient l'étayer. Les *Débats* ne sont d'ailleurs cités qu'une seule fois dans le corpus Serre.

La proximité unidirectionnelle de Serre vers Paton peut également découler d'un facteur indirect : ils se réfèrent à une source commune, mais pas dans les mêmes proportions. Paton s'attache à doter son style d'un cachet singulier. « A. Serre » s'apparente à une construction éditoriale composite. Entre tous ces auteurs (les collaborateurs de Serre d'un côté, ses sources généreusement citées de l'autre), il n'y a qu'un critère commun : l'utilisation d'un "fonds générique" du langage boursier journalistique, caractérisé par un jargon et des automatismes circulants. La chronique affermée de Serre forme l'émanation d'un discours social, auquel Paton ne puise que modérément — d'autant qu'en raison de son statut de référence, il a largement contribué à son élaboration.

12.2.3 La fragilisation de la fonction auteur (1868-1887)

L'examen des chroniques de Serre pour *L'Ami de la religion et du roi* révèle l'une des implications majeures de l'affermage : un déclin de l'auctorialité. Par delà le conflit d'intérêt patent, les textes commandités par des acteurs financiers font l'objet d'une élaboration "collective". Les contraintes pratiques et les objectifs avoués de l'opération militent en faveur d'une délégation. « A. Serre » ne peut facilement cumuler une carrière de banquier et de journaliste, mais dispose par contre de collaborateurs de confiance. La chronique affermée vise, avant tout, à améliorer la réputation du commanditaire. Au même titre que n'importe quelle production publicitaire, elle est au service d'enjeux collectifs : l'agencement du discours requiert des tractations préalables sur les implications de cette parole publique. La morphologie des chroniques atteste que les instigateurs de la Banque Serre se consultaient mutuellement, voire se distribuaient le travail.

Les trois sections suivantes évaluent les conséquences de la généralisation de l'affermage sur la position éditoriale du chroniqueur. Nous constatons d'abord l'émergence d'un « retour de l'anonymat » à partir de la fin du Second Empire et des débuts de la III^e République : les signatures disparaissent au profit d'une énonciation collective, peut-être déléguée à des entreprises. Nous étudions ensuite le fonctionnement de l'un des acteurs majeurs de ce nouveau système textuel : l'« Usine à bulletin » de Gustave

Batiau et Henri Privat. Enfin, nous émettons l'hypothèse d'une dispersion partielle de la communauté des bulletiniers : les chroniqueurs économistes et les chroniqueurs littéraires appartiennent graduellement à deux mondes différents, fédérés par leurs propres lieux de sociabilités.

12.2.3.1 Vers un retour de l'anonymat ?

À la fin du Second Empire, les signatures se raréfient dans les chroniques boursières de la presse quotidienne française. Après le départ d'Ildefonse Rousset en 1869, *Le Siècle* emploie Charles Séblin pendant quelques mois, puis confie la rubrique à un rédacteur mystérieux. Pendant la même période, *La Presse* recrute également un inconnu pour succéder à Auguste Chirac. Vingt ans plus tard, le *Journal des débats* se rallie à cette pratique. Le 30 mai 1887, Jules Paton publie sa dernière chronique dans le *Journal des débats*⁸⁴. Son successeur ne signe pas. La « Revue de la semaine » du 6 juin 1887 demeure anonyme.

La transformation du modèle éditorial est considérable : structurée depuis la loi des signatures autour de la figure de l'auteur, la chronique boursière redevient un compte-rendu anonyme. Mais est-ce simplement un retour en arrière ? La chronique conserve ses attributs de rubrique indépendante. Après le départ de Charles Séblin, *Le Siècle* publie toujours une « Revue financière » ; la « Revue de la semaine » des *Débats* ne change pas, elle conserve même l'organisation éditoriale établie par Paton.

Le Figaro explicite peut-être ce que ses concurrents n'admettent pas officiellement : la chronique boursière n'est plus rédigée par un journaliste ; elle est affermée à un intermédiaire, voire à une entreprise, qui s'en sert exclusivement à des fins promotionnelles. En 1874, Villemessant licencie Antonio Spinelli, qui, sous le nom de Fromentel ou Paul Bury, couvrait l'actualité boursière sur un mode ironique depuis le départ de Paton. Son remplaçant adopte d'abord des noms d'emprunts (« P. Lubac », « Louis Ouvrart ») puis avoue son identité réelle le 24 août : « La Banque Parisienne »⁸⁵ (cf. image n°15 en annexe).

Villemessant publie une longue explication pour justifier ce « changement de signature ». Il avoue que le bulletin de Bourse l'a toujours embarrassé, et qu'il n'a jamais

⁸⁴Il se signale encore le 1er janvier 1888 (p. 3) pour une ultime intervention énigmatique : « Je fuis l'hiver, ami lecteur, et c'est ce qui vous expliquera, au bas de ce bulletin, l'absence de cette vieille signature ».

⁸⁵Jörg Requate, *Journalismus als Beruf : Entstehung und Entwicklung des Journalistenberufs im 19. Jahrhundert : Deutschland im internationalen Vergleich*, Vandenhoeck & Ruprecht, 1995, p. 102.

trouvé le *bon angle*, vraiment adapté aux desideratas du public. L'aveu est en partie rhétorique. Contrairement à ce qu'il prétend, Villemessant a au moins lu certains articles de Bourse : ceux qu'il a écrit sous le pseudonyme de Justin Delaunay en 1862.

J'ai presque toujours eu (...) des articles de Bourse dans *Le Figaro*. Vous devez comprendre que je ne les ai jamais lus. Ce que je savais c'est qu'ils étaient tantôt gais, tantôt sérieux, tantôt bien informés. Or voici ce qui m'arrivait. Ces articles étaient-ils sérieux ? De tous côtés, on m'écrivait : Votre bulletin de Bourse a l'air d'être rédigé par un croque-mort (...) Mon boursier se lançait-il au contraire dans l'information ? Quand il disait du bien d'une affaire on ne manquant pas d'insinuer qu'il avait dû recevoir un pôt-de-vin (...) Quand par hasard mon bulletin de Bourse appartenait au genre gai, c'était bien pis. J'avais tout dernièrement un homme d'esprit qui signait Bury. Un beau jour, il rédigea sa Bourse en vers. Ce fut bientôt une avalanche d'épîtres railleuses⁸⁶.

Faute de mieux, Villemessant entreprend de confier la rédaction de la chronique à des opérateurs financiers : « Il me fallut donc un moyen de satisfaire tout le monde (...) Pourquoi ne pas faire rédiger la Bourse par des hommes de la Bourse ou de la banque ? (...) Mais voilà bien un autre embarras ! Le bulletin étant confié à la Banque parisienne, il y est sans cesse question de cette Banque (...) Voyant cela, je me suis dit que le plus simple était de faire signer le bulletin de la Bourse par la Banque parisienne elle-même⁸⁷. »

Cette institution loue la chronique pour douze ans. Le montant du bail est constamment réévalué : de 75 000 francs en 1874, jusqu'à 150 000 francs en 1879⁸⁸. L'arrangement prévoit également un transfert d'actions au profit personnel de Villemessant⁸⁹. La longueur de chaque chronique est plafonnée, mais les interventions du *Figaro* se cantonnent à des reformulations stylistiques. Selon Henri Cozic, l'initiative aurait été très profitable. Jusqu'ici inconnue, la Banque parisienne se fait connaître du grand public :

Un bulletin financier ni plus ni moins ; voilà comment s'est formé ce centre vivant où s'est développée d'année en année l'une des plus riches et des plus grosses clientèles qu'une banque ait pu ambitionner. Il ne faudrait pas connaître la publicité parisienne pour s'en étonner. Le tirage du *Figaro* est une puissance, et avec la rédaction financière d'un journal qui tire quatre-vingt mille numéros dans

⁸⁶*Le Figaro*, 24 août 1874, p. 3

⁸⁷*Ibid.*

⁸⁸Patrick Eveno, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, op. cit., p. 32.

⁸⁹*Ibid.*, p. 52.

un milieu opulent, il était impossible de ne pas arriver à une correspondance des plus abondantes, et par cette correspondance à la formation d'une clientèle aussi puissante que dévouée⁹⁰.

Villemessant ne dissimule pas cette situation délicate, qui place un acteur intéressé en position d'informateur privilégié. Ses confrères sont peut-être moins transparents. En convertissant leur chronique signée en bulletin anonyme, *Le Siècle*, *La Presse* ou le *Journal des débats* signaleraient tacitement une forme d'affermage : il n'y a plus de signatures, parce qu'il n'y a plus de chroniqueur⁹¹.

Une autre évolution concourt à affaiblir le statut éditorial du bulletinier : le développement des communications télégraphiques. Pendant le Second Empire, l'autorité du chroniqueur boursier repose sur son aptitude à manipuler et synthétiser des dépêches. Dans plusieurs titres de presse régionale (tels que le *Journal de Toulouse*), l'introduction d'une rubrique télégraphique favorise, à terme, l'importation d'un bulletin hebdomadaire.

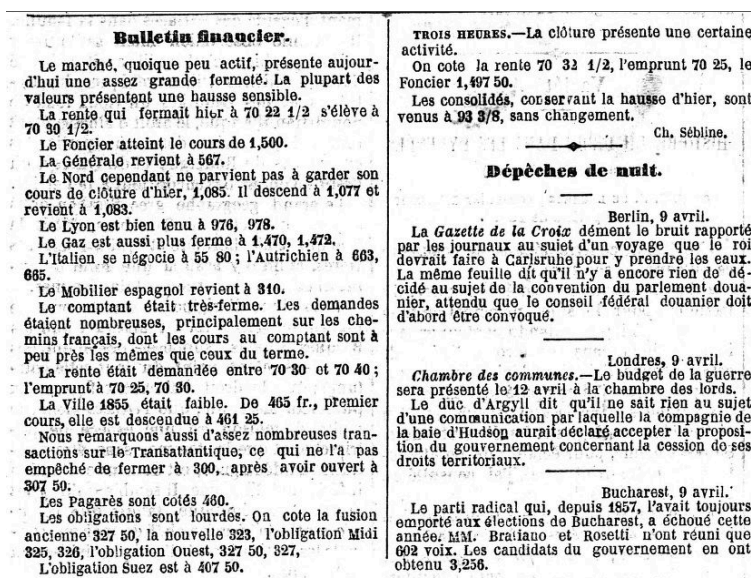


FIG. 12.6 : *Le Siècle*, 10 avril 1869, p. 1

L'abaissement des coûts de communication incite certaines rédactions à substituer à la chronique une compilation de bulletins. Après le départ de Rousset, les « dépêches

⁹⁰Henri Cozic, *La Bourse mise à la portée de tous*, op. cit., p. 417.

⁹¹Nous n'avons trouvé aucune indication permettant d'étayer cette hypothèse, même si l'affermage semble avoir été une pratique courante, en dehors des *contrats* explicites du *Figaro* ou du *Matin* : cf. Patrick Eveno, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, op. cit., p. 61.

de nuit » se développent au détriment du bulletin financier quotidien du *Siècle* (v. illustration précédente). La pratique du reportage boursier a peut-être favorisé cette délégation. Le successeur de Rousset a repris la subdivision introduite par Lauvray en « deux heures » / « trois heures ». Il utilise des phrases courtes et hachées, qui se différencient peu du *style télégraphique*.

La dégradation du statut éditorial du bulletinier a suscité des résistances. En tant que secrétaire de rédaction du journal de Girardin, *La Liberté*, Charles Virmaître, a assisté personnellement aux négociations acrimonieuses entre Girardin et son bulletinier, Charles Gonet. Girardin souhaite monnayer le bulletin à de grandes entreprises de diverses manières. Gonet s'y refuse. Faute d'avoir gain de cause, il se résigne à créer une seconde chronique boursière et la confie à un auteur moins scrupuleux : Paulin Caperon (le futur *Mysterious Frenchman* de Palo Alto).

Jamais Gonet ne voulut se plier aux exigences [de Girardin] ni à ses combinaisons de spéculateur, combinaisons plus ou moins honnêtes ; c'est pour cette raison que le rédacteur en chef de la *Liberté*, créa le monde financier à la troisième page et en confia la direction à M. Paulin Caperon⁹².

12.2.3.2 L'usine à bulletins

En 1878, les journalistes parlementaires font régulièrement la navette entre Paris et Versailles. Depuis le 10 mars 1871, les institutions législatives résident aux Châteaux de Versailles : le Sénat prend place dans l'Opéra royal et la Chambre des députés dans une salle improvisée de l'aile du midi. Dans un climat insurrectionnel annonciateur de la Commune, la Chambre majoritairement royaliste entreprend de quitter Paris. Elle se tient à distance de ce « chef-lieu de la révolution organisée »⁹³. Les grands quotidiens n'ont pas suivi ce mouvement de migration. Le « quartier de l'information », situé entre la poste et la Bourse, offre des commodités que la proximité des centres de décision politique ne saurait compenser.

Chaque matin et chaque soir, journalistes et députés empruntent les mêmes lignes ferroviaires. Cette contrainte commune est propice aux rencontres. Le rédacteur de *L'Événement*, Gustave Batiau sympathise avec un élu du département de l'Orne, Albert Christophle⁹⁴. En février 1878, Christophle est devenu le gouverneur du Crédit

⁹²Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 41.

⁹³Jules Simon, *Le Gouvernement de Monsieur Thiers*, vol. 1, Michel Lévy, 1878, p. 95.

⁹⁴André Lajeune-Vilar, *Les coulisses de la presse*, *op. cit.*, p. 56.

foncier de France. Son mandat s'ouvre sous des auspices difficiles : son prédécesseur, Jean-Marie de Soubeyran a été révoqué dans des circonstances troubles ; il mène une violente campagne de presse contre lui. Christophle souhaite contre-attaquer, mais il ne dispose pas d'un réseau de communication efficace : toujours attaché à Soubeyran, *Le National* refuse de faire sa promotion dans les colonnes de son bulletin financier⁹⁵. Batiau accepte de lui servir d'intermédiaire, moyennant le versement d'une commission. N'ayant aucune expérience en matière de journalisme financier, il s'associe au bulletinier de *L'Événement*, Henri Privat. Ainsi naît « l'usine à bulletins ».

La société Batiau & Privat est en activité de 1878 au début du XX^e siècle⁹⁶. Nous proposons ici une analyse générale de son fonctionnement sur une vingtaine d'années, en synthétisant la plupart des informations rendues publiques sur ses opérations (généralement, à l'occasion de procès ou de procédures parlementaires, comme celui du Canal de Panama).

La société a tous les attributs d'une entreprise publicitaire. Elle assure la promotion de grandes institutions financières et politiques : outre le Crédit Foncier, ils représentent également la Ville de Paris, le Crédit Lyonnais, la maison Rothschild, la Banque ottomane et la Compagnie de Panama⁹⁷. Ils sont rétribués par une commission de 10% sur la totalité du marché conclu entre ces institutions et les titres de presse. Seulement, Batiau & Privat ne monnaient pas des annonces ; comme ils l'admettent ouvertement à la commission parlementaire enquêtant sur le scandale de Panama, ils ne s'occupent que « des articles dans la partie financière du journal »⁹⁸.

Le développement de cette usine à bulletins est facilité par une évolution structurelle : le modèle économique de la chronique boursière repose principalement sur l'affermage. Jules Paton percevait encore un traitement correct (3600 fr. par an). L'un de ses successeurs au *Journal des débats*, l'économiste Fernand Maroni ne touche plus rien : « Maroni n'est pas rétribué par son journal : à l'intérieur des *Débats*, il gère son affaire de façon autonome⁹⁹. » Batiau & Privat n'ont pas besoin d'inciter les bulletiniers à leur céder un espace publicitaire : ils viennent directement à leur rencontre. À

⁹⁵Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, *op. cit.*, p. 31.

⁹⁶Étant donné le caractère en partie confidentiel de l'entreprise, il est difficile de dater avec précision sa disparition

⁹⁷*Le Figaro*, 7 janvier 1904, p. 1.

⁹⁸Ernest Vallé, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, Paris : impr. de la Chambre des députés, 1893, p. 580.

⁹⁹Jean-Noël Jeanneney, « Sur la vénalité du journalisme financier entre les deux guerres », *op. cit.*, p. 723.

la fin des années 1880, des réunions informelles sont organisées tous les jours devant la Bourse :

Les représentants ou propriétaires de ces journaux se réunissent tous les jours à la Bourse entre une heure et trois heures sous le péristyle et sur l'escalier qui fait face à la rue Notre-Dame-des-Victoires. Les bulletiniers des journaux financiers y viennent eux aussi, et c'est là qu'ils se mettent au courant des affaires en préparation et des émissions annoncées qui vont sortir. Ce coin de la Bourse a été surnommé « L'Académie Nationale de Chant »¹⁰⁰.

La proximité de l'usine à bulletins a également encouragé cette localisation : Batiau & Privat installent leurs bureaux au 42 rue Notre-Dame-des-Victoires¹⁰¹. Les bulletiniers perçoivent leur propre commission, généralement de l'ordre de 25%. Dans la comptabilité manuscrite de l'entreprise, ces subventions supplémentaires sont classées dans la catégorie « concours divers »¹⁰².

La cession de l'autonomie éditoriale n'est jamais totale. Les bulletiniers conservent la pleine maîtrise de ce qu'ils publient et, en cas de désagrément avec les conditions de l'affermage, ils peuvent librement rompre leur contrat. Charles Virmaître relate ainsi qu'un certain « M. D... », insatisfait du montant de la commission, s'apprêtait à « éreinter de la belle façon » l'entreprise devant faire l'objet d'une promotion¹⁰³. Face à ces menaces, Batiau & Privat restent démunis : ils se résignent à augmenter considérablement la commission¹⁰⁴. Le tableautier est également associé à ces manœuvres. D'après Pierre Albert, « Les tableaux [des cours] permettaient d'inscrire des valeurs sélectionnées dont les cours étaient parfois fictifs : ces inscriptions étaient payantes¹⁰⁵. »

Alors que Serre limitait ses activités aux journaux légitimistes, toute la presse semble participer à l'usine à bulletins. Nous trouvons de nombreuses allusions flatteuses au travail de Batiau dans les archives numérisées par Gallica. Le bulletin financier du *Tintamarre* salue « notre sympathique confrère Gustave Batiau¹⁰⁶ » ; *Le Gaulois* évoque pour sa part « notre aimable confrère¹⁰⁷. ». La *Revue illustrée* semble exprimer le

¹⁰⁰ André Lajeune-Vilar, *Les coulisses de la presse*, op. cit., p. 53.

¹⁰¹ Ernest Vallé, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, op. cit., p. 582.

¹⁰² *Ibid.*, p. 581.

¹⁰³ Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, op. cit., p. 34.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 35.

¹⁰⁵ Pierre Albert, *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 262.

¹⁰⁶ *Le Tintamarre*, 1er août 1886, p. 4.

¹⁰⁷ *Le Gaulois*, 30 juillet 1886, p. 2

jugement général de la profession journalistique lorsqu'elle conclut que « M. Gustave Batiau, MM. Lenoir et Cahen, les publicistes financiers, (...) sont la providence des journaux quotidiens, hebdomadaires, mensuels et autres ; car ils centralisent les budgets de publicité des maisons de banque à l'occasion des émissions financières¹⁰⁸. » Batiau & Privat soignent leur réputation. Ils organisent des « soirées musicales » où se côtoie le tout-Paris politique, journalistique et financier¹⁰⁹.

Toute la presse fait l'objet de ces attentions assidues. C'est que, pour être efficaces (ou plutôt, prétendre être efficaces), les campagnes de communication doivent être hégémoniques. Une note discordante suffit pour remettre en cause toute l'opération :

L'intermédiaire ne peut aborder les quotidiens politiques qu'à la condition de traiter avec tous sans exception, chacun admettant que l'affaire ne distribue rien, mais n'admettant pas de rester en dehors de la distribution s'il s'en fait une [...] Les frais ne sont nullement proportionnels pour chacune des émissions du capital à couvrir : l'engagement, l'indifférence de l'opinion y a une grande part¹¹⁰.

Pour réaliser cette emprise monopolistique, le réseau de Batiau & Privat se décline en sous-réseaux. Par exemple, ils traitent avec des intermédiaires représentant les journaux des départements : tous les journaux du Gers sont syndiqués auprès d'un bulletinier parisien¹¹¹. La diffusion régionale de la chronique boursière pendant le Second Empire a préparé cette structuration. Les journaux du Gers ont probablement procédé comme le *Journal de Rouen* : ils concluent un arrangement préférentiel avec un bulletinier ou un titre (dans le cas du *Journal de Rouen*, il s'agissait d'Albert Gagne du *Temps*), qui leur permet de recevoir la chronique avant son impression.

Pour Virmaître, les annonceurs étaient les principales « dupes » de l'affaire. Batiau & Privat créent de nombreux titres fictifs, qui ne paraissent qu'à l'occasion de grandes campagnes de communication. Leur inclusion permet de « gonfler » la note¹¹². Pour les bulletiniers, l'atteinte est surtout symbolique. En pratique, le contrôle de l'usine à bulletins reste lâche ; les bulletiniers conservent la mainmise du *final cut* de la chronique et peuvent jusqu'à la dernière minute, revenir sur leurs engagements. Sur le long terme,

¹⁰⁸ *Revue illustrée*, 1er février 1904, p. 15

¹⁰⁹ Edmond Benjamin et Paul Desachy, *Le boulevard : croquis parisiens*, Paris : G. Marpon et E. Flammarion, 1893, p. 167.

¹¹⁰ Pierre Albert, *Histoire générale de la presse française*, op. cit., p. 264.

¹¹¹ Ernest Vallé, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, op. cit., p. 580.

¹¹² Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, op. cit., p. 33.

leur position éditoriale est durablement fragilisée. Pour Pierre Albert, les usines à bulletins décrédibilisent les rubriques boursières auprès du lectorat français :

[Cette pratiques a contribué] dans une mesure considérable, à faire présenter aux français une image déformée des réalités ; elle a exercé une véritable censure sur l'information économique dont un des résultats fut, à court terme, de déconsidérer le monde des affaires aux yeux des français (à l'opposé des habitants des pays anglo-saxon ou germaniques) et, à long terme, détourner leur attention des questions économiques¹¹³.

Au début du XX^e siècle, les usines à bulletins sont graduellement absorbées par des intermédiaires plus anciens. Havas et la Société Générale des Annonces reprennent les partenariats de publicité financière avec tous les grands titres de la presse française : « Les sociétés tentent de s'émanciper de ce monopole tentaculaire qui touche le *Petit Parisien*, le *Petit Journal* (600 000 fr.), le *Journal* (500 000 fr.), l'*Écho de Paris* (300 000 fr.), le *Gaulois* (250 000 fr.) l'*Éclair*, la *Lanterne*, la *Petite République* (150 000 fr.), la *Libre parole*, la *Liberté*, la *Presse*, la *Patrie*, l'*Action française*, l'*Autorité* (100 000 fr.)¹¹⁴. »

12.2.3.3 Du chroniqueur à l'économiste : des sociabilités en mutation

En 1918, Arthur Raffalovith prend prétexte d'un compte-rendu d'un ouvrage du chroniqueur boursier du *Temps*, George Manchez, pour rédiger une brève rétrospective de l'histoire de la chronique boursière¹¹⁵. Il revient sur les contributions déterminantes d'Isaac Pereire, qui a expliqué les « mécanismes des opérations de Bourse (...) avec une lucidité incomparable¹¹⁶. » Pour la période récente, il distingue « A. Neymarck, Em. Vidal, Fernand Maroni, G. Manchez, Kergall, qui en sont comme les doyens et qui font tous partie de la *Société d'économie politique*¹¹⁷. » Le déplacement des lieux de sociabilité est évocateur : jusqu'aux années 1860, les bulletiniers se retrouvent dans la loge du concierge du Palais Brongniart ; à la fin du XIX^e et du XX^e siècle, ils se rencontrent dans les locaux de la principale institution française des sciences économiques.

¹¹³Pierre Albert, *Histoire générale de la presse française*, *op. cit.*, p. 266.

¹¹⁴*Ibid.*, p. 265.

¹¹⁵Nous avons déjà cité un extrait de ce texte en p. 515.

¹¹⁶Arthur Raffalovitch, « Société de dépôts et banques d'affaires, par Georges Manchez », *op. cit.*, p. 412.

¹¹⁷*Ibid.*, p. 413.

Alphonse Courtois fait figure de pionnier. Nous avons évoqué plus haut les activités de cet “ambassadeur” situé à équidistance entre journalisme boursier et sciences économiques. Il adhère à la Société d'économie politique vers 1850, soit quelques années après sa création¹¹⁸.

Courtois collabore à plusieurs titres généralistes et spécialisés. Le *Journal des chemins de fer* publie régulièrement ses analyses, et, pendant sept mois, de janvier à septembre 1861 *La Presse* lui confie la rédaction de sa chronique boursière, en remplacement de Mortimer d'Ocagne. À cette date, Courtois ne cherche pas à dissocier ses carrières de journaliste et d'économiste. Son expérience dans *La Presse* l'a apparemment incité à établir des séries statistiques de longue durée des cours cotés à la Bourse de Paris. L'ouvrage fait l'objet de recensions dans la revue d'économie de référence, *Le Journal des économistes*, et dans les chroniques boursières du *Siècle* ou du *Journal des débats*. Ces deux affiliations se concilient d'autant plus aisément qu'elles restent relativement “floues” : il n'existe pas encore de profession journalistique structurée ; les économistes ne sont pas encore reconnus dans le monde universitaire et infiltrent d'autres disciplines (le droit et les sciences politiques).

Cette articulation souple ne perdure pas. En 1871, Courtois prend la direction du service des études financières du Crédit Lyonnais. Sa correspondance laisse poindre un agacement récurrent à l'égard des journalistes et des investisseurs professionnels, qui ne maîtrisent pas les arcanes de la théorie financière : « Les boursicoteurs sont incompetents, les journalistes aussi, ou bien ils sont trop célèbres pour travailler sous les ordres de Courtois¹¹⁹. » En 1889, Courtois coordonne la publication des *Annales* de la société, en qualité de secrétaire perpétuel. Dans l'introduction de cet ouvrage, il revendique une appartenance pleine et entière à « l'église » des économistes libéraux, fédérés par la Société et le *Journal des économistes* : « M. Ernest Renan, dans le magnifique monument qu'il a élevé à l'histoire du Christianisme, fait cette remarque que les fondateurs de religion furent loin de prévoir son avenir (...) Il en fut ainsi, toutes proportions gardées, de la Société d'économie politique, dont nous célébrons ce soir le quarantième anniversaire¹²⁰. » L'affiliation journalistique se dissipe : Courtois se présente avant tout comme un expert, invité à s'exprimer dans les médias en tant que “vulgarisateur”.

¹¹⁸Il est considéré comme « récemment admis » en 1851 : cf. Alphonse Courtois, éd., *Annales de la Société d'économie politique*, Paris : Société d'économie politique, 1889, p. 186

¹¹⁹Bernard Desjardins, *Le Crédit lyonnais, 1863-1986 : études historiques*, Librairie Droz, 2003, p. 274-275.

¹²⁰Alphonse Courtois, *Annales de la Société d'économie politique*, op. cit., p. 1.

Raffalovitch se fait l'écho de cette posture : les chroniqueurs-économistes exposent « des sujets que le public considère comme difficiles à comprendre¹²¹. » Les autres noms mentionnés dans sa sélection de “grands bulletiniers” ont suivi l'exemple de Courtois. Emmanuel Vidal-Naquet est un protégé d'Alphonse Courtois : il est l'un de ses successeurs en tant que secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique. Ils ont rédigé plusieurs ouvrages à quatre mains, dont un *Traité des opérations de Bourse et de change*¹²². Le *Dictionnaire universel des contemporains* définit Alfred Neymarck comme « économiste français »¹²³. Seul George Manchez semble revendiquer la qualité de « publiciste financier »¹²⁴.

La généralisation de l'affermage et de l'anonymat a peut-être encouragé le développement d'une identité de chroniqueur-économiste. Confrontés à un déclin structurel du dispositif auctorial de la rubrique, les bulletiniers revendiquent un statut d'expert, quitte à rompre avec les milieux journalistiques. Non que l'affermage soit, en réalité, incompatible avec l'*éthos* d'un journalisme boursier scientifié : Fernand Maroni du *Journal des débats* cède ainsi son autorité éditoriale à la Banque Lazard. Jean-Noël Jeanneney relève qu'il « a vendu une place prépondérante de ce fief à la Banque Lazard qui paye le droit de lui dicter prioritairement en matière boursière des informations soigneusement sélectionnées que son talent se chargera de mettre en valeur¹²⁵. »

La chronique boursière littéraire ne disparaît pas ; elle se perpétue à l'écart de la chronique boursière économiste. Christophe Reffait constate que plusieurs titres de la presse de boulevard continuent d'employer des bulletiniers : « La Bourse demeure visiblement tout au long du second XIX^e siècle un lieu littéraire, fréquenté par des boulevardiers, des publicistes et toute une bohème financière, qui y voient l'occasion de gagner soit comme spéculateur, soit comme intermédiaire financier, soit comme chroniqueur ou bulletinier, un petit pécule en peu de temps¹²⁶. » Ainsi, de 1881 à 1895, Jonas Bernard rédige la chronique du *Gil Blas* sous le pseudonyme de Don Fabrice.

¹²¹Arthur Raffalovitch, « Société de dépôts et banques d'affaires, par Georges Manchez », *op. cit.*, p. 413.

¹²²Alphonse Courtois et Emmanuel Vidal, *Traité des opérations de bourse et de change*, Garnier frères, 1902.

¹²³Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, *op. cit.*, p. 1169.

¹²⁴*Dictionnaire national des contemporains*, Paris : Office général d'éd. de librairie et d'impr., 1899, p. 128.

¹²⁵Jean-Noël Jeanneney, « Sur la vénalité du journalisme financier entre les deux guerres », *op. cit.*, p. 723.

¹²⁶Christophe Reffait, « Chroniqueurs financiers et bulletiniers de la Bourse : littérature et expertise financière dans la presse quotidienne des années 1880 », *Les discours sur l'économie*, sous la dir. de Malika Temmar, Johannes Angermuller et Frédéric Lebaron, PUF, 2013.

La revue de Montmartre, le *Chat Noir*, recrute un bulletinier peu ordinaire : un chat prénommé Matou¹²⁷. Ses « miaulements financiers » paraissent toutes les semaines pendant quelques mois de l'année 1882 : « Les rentes ont baissé. Mon sommeil est troublé par le récit des événements d'Égypte. Les chats européens ne sont plus en sûreté à Alexandrie (...) Je vais surveiller les événements, et tous les huit jours je miaulerai à cette place ce qu'il faut craindre ou espérer¹²⁸. » Invoquant l'exemple de Jonas Bernard et de Friedlander (de l'*Écho de Paris*), Louis Schneider conclut, à l'orée du xx^e siècle que « souvent dans les bulletins de Bourse, on trouve plus de littérature que dans pas mal de nos journaux¹²⁹. »

Par-delà l'éclatement la communauté des bulletiniers en plusieurs sous-groupes, la mémoire des gestes persiste. Dans les années 1980, *Le Monde* publie une édition spéciale comprenant la tendance de la Bourse de Paris à son ouverture. Son futur directeur, Éric Fottorino multiplie les allers-retours quotidiens entre le Palais Brongniart et les bureaux de la rédaction, installés à quelques dizaines de mètres, au n°5 de la rue des Italiens :

À 13h30 pile, un coursier du journal garait son vélo devant la Bourse et venait récupérer dans une petite salle de presse la page manuscrite rédigée par le journaliste chargé de la séance. Ce n'était pas rien, ce petit texte à fournir chaque jour, sauf les fériés et les carillonnés : ne pas le rendre à l'heure, ne pas le caligraphier correctement, c'est-à-dire lisiblement pour les typos, c'était risquer de mettre le journal en retard, de pénaliser la fameuse édition Bourse. À quoi tenait *Le Monde*¹³⁰ !

Entre deux courses, il passe peut-être à proximité du marronnier où, après une séance agitée, Jules Paton avait coutume d'allumer son cigare.

¹²⁷Nous remercions Caroline Crépiat de nous avoir signalé cette parodie insoupçonnée.

¹²⁸*Le Chat noir*, 17 juin 1882, p. 4

¹²⁹*Revue illustrée*, 1er février 1904, p. 15

¹³⁰Éric Fottorino, *Mon tour du monde*, Gallimard, Paris : Gallimard, 2012, p. 63.

Conclusion de la troisième partie

Cette dernière partie embrasse deux mouvements dissonants.

Les deux premiers chapitres analysent les signes d'une codification avancée. La chronique se normalise et, ce faisant, elle se clarifie. L'entrelacs de contraintes éditoriales et techniques, d'influences intertextuelles et d'intentions individuelles et collectives s'efface pour laisser place à une forme textuelle autonome, structurée par sa propre logique interne.

La cristallisation de la rubrique entraîne une redéfinition du regard que nous portons sur elle. Jusqu'à présent, les différentes approches sociales, sémiotiques ou techniques étaient agencées conjointement : dans notre description du compte-rendu procédural du *Constitutionnel*, l'identification de l'effet-liste ou de la rédaction combinatoire agençait en permanence une explicitation des normes linguistiques et des arbitrages collectifs de la culture textuelle boursière. Ici, l'articulation tend à se disjoindre. L'auctorialité du chroniqueur apparaît notamment comme un sujet de connaissance spécifique.

Les divers éléments du répertoire discursif paraissent guidés par une intention générale : légitimer la présence du chroniqueur au sein du journal, voire auprès d'autres univers de discours (notamment auprès des professions financières spécialisées). Acclimatation du jargon, convocation des prétentions épistémologiques de la donnée boursière, introductions de théories cycliques : le chroniqueur se saisit de procédés d'écritures qui relevaient tantôt d'une contrainte ou d'une incitation et en fait le ferment d'une identité auctoriale spécifique. Certains aménagement étaient sans doute prévisibles (le retournement de la donnée en outil de légitimation était tacitement en germe depuis les débuts de Pereire), mais ils n'en sont pas moins la résultante d'une appréciation critique. Les chroniques de Paton, Lauvray et Rousset des années 1850 ont des allures de journal de bord des reconfigurations envisagées, tentées et appliquées.

Le dernier chapitre s'ouvre en apparence sur une troisième phase d'expansion. En s'exportant dans la presse régionale et dans la petite presse, la chronique parachève son inscription dans le champ des écritures périodiques : par le jeu des recopies et des collaborations croisées, elle couvre un large éventail de journaux — qui connaissent elles-mêmes un essor sans précédent. Si le lectorat du *Journal des débats* n'évolue pas sensiblement depuis les débuts de Pereire, Jules Paton peut compter sur les apports, substantiels, de ses chroniques « boulevardières » dans *Le Figaro* ou *Le Gaulois* ainsi que de fréquentes reprises dans la presse régionale. Par cumulations successives, son lectorat passe de quelques dizaines à quelques centaines de milliers de personnes¹³¹ Le travail formel engagé par les chroniqueurs du Second Empire a facilité cette expansion : quasiment inexistante jusqu'en 1845, la rubrique est devenue suffisamment reconnaissable pour autoriser l'écriture de parodies.

L'influence croissante de la chronique suscite des tentatives de captations de plus en plus affirmées par de grands groupes financiers. La chronique est suffisamment routinisée, pour faire l'objet d'une élaboration en série, sans se préoccuper de recruter une "plume" individualisée. La recopie des chroniques parisiennes dans les départements se substitue à la conception d'un système publicitaire : il est possible de pénétrer le public provincial sans nouer à chaque fois des contrats d'affermage puisque la chronique affermée, lorsqu'elle est diffusée sur un quotidien suffisamment réputé, génère ses propres reproductions. Par ce biais, une escroquerie improvisée, la Banque Serre, parvient à prendre une dimension colossale. Des intermédiaires se spécialisent dans l'affermage et court-circuitent le monopole des agences de presse sur le marché publicitaire. Les bulletiniers ne parviennent à maintenir une forme d'indépendance qu'en renouvelant les modes d'affiliations. La communauté des bulletiniers se scinde en plusieurs groupes distincts — notamment, les chroniqueurs-économistes et chroniqueurs-littéraires se recourent de moins en moins, alors que les profils hybrides sur le modèle de Paton ou Rousset étaient très fréquents vers 1850.

Ainsi, la dilution de la chronique résulte pour partie d'un facteur qui avait facilité son apparition : la codification médiatique de la finance. Devenus des praticiens aguerris des écritures médiatiques, les acteurs du marché aux nouvelles organisent un marché aux chroniques. Moyennant quelques adaptations disposées entre crochets, l'évocation

¹³¹En 1869, le *Journal des débats* tire à 10 000 exemplaires, soit une circulation inchangée depuis les années 1830-1840 ; *Le Figaro* est diffusé à 42 000 exemplaires (cf. Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *op. cit.*, p. 35). Le tirage des chroniques reprises dans la presse régionale est impossible à évaluer.

de Jules Paton commentée au début de cette thèse, décrirait parfaitement le fonctionnement de l'usine à bulletins de Batiau et Privat :

Les [fermes de chroniques] s'ouvrent entre midi et midi et demi sous les colonnes. On court d'abord aux boutiques à poste fixe, où l'on donne des [chroniques] pour rien. On trouve là de grands spéculateurs qui distribuent au menu peuple les grosses nouvelles à la hausse ou à la baisse. Ces [fermes] portent enseigne. Ici on a donné des nouvelles à la hausse, Ici on donne des nouvelles à la baisse. Elles ne débitent pas toujours la même marchandise. Elles changent d'enseigne très franchement, très publiquement¹³².

¹³²*Le Figaro*, 20 octobre 1867, p.

Conclusion

Nous laissons la chronique boursière dans une position délicate. Au début de la III^e République, l'autonomie de la rubrique est remise en cause. Organisations financières et "usines à bulletins" contrôlent sa circulation. La communauté de bulletiniers se disperse. Dès la fin des années 1860, Jules Paton constate que certains rituels communs disparaissent, tels que les retrouvailles quotidiennes dans la loge du concierge. D'autres affiliations sociales viennent se substituer à cette identité collective. Lorsqu'il n'est pas remplacé par un rédacteur anonyme ou une compilation de dépêches, le bulletinier est souvent un économiste. Le modèle expérimenté par Alphonse Courtois dans *La Presse* en 1861 inspire plusieurs imitateurs. La pratique scientifique et littéraire de la chronique se dissocie en deux traditions distinctes.

Ce délitement intervient alors que la structuration de la profession journalistique s'accélère. L'établissement d'écoles et de sociétés entraîne une floraison de publications sur le journalisme : histoires, bibliographies, annuaires... La chronique boursière ne participe pas à ce grand moment d'indexation. Alors qu'en 1862, *Le Figaro* publiait une série de portraits de bulletiniers, ceux-ci sont absents des dictionnaires biographiques. Ce rendez-vous manqué a des conséquences durables : il marque l'établissement d'un "filtre de lecture" structurant. Les omissions des index documentaires modèlent par anticipation les recherches sur les publications journalistiques, qui viennent les conforter en retour. Cette occultation nous ramène à la situation décrite dans l'*incipit* du préambule : les choix éditoriaux des *Tables du Temps* héritent de cette sélection, qui s'est décidée dans les dernières décennies du XIX^e siècle.

Puisque nous sommes ramenés au début de notre thèse, il est temps d'apporter une réponse générale à notre questionnement originel : « comment l'écriture journalistique régulière de la Bourse est-elle devenue acceptable ? »

Notre réflexion sur l'acceptabilité se déploie à deux niveaux. Au niveau de l'objet étudié, il s'agissait de considérer l'émergence de la chronique boursière en tant qu'évén-

nement unique ayant fait l'objet d'une acceptation par certains acteurs éditoriaux. Au niveau des méthodologies employées, nous devons nous donner les moyens de cerner le fait d'être accepté, l'acceptabilisation. Dans les deux cas, nous étions confronté à une difficulté récurrente : comment conceptualiser un texte en mouvement ? Comment rendre compte d'un processus de codification, soit d'une situation où nous ne pouvions pas invoquer la préexistence de "modèles", de "cadres" ou de "catégories" ayant fait l'objet d'un accord préalable ? Peut-on documenter une production écrite en train de se faire ? Cet effort ne risque-t-il pas de générer des objets "fictifs", sculptés par notre perception subjective ?

Dans le cas particulier de la chronique boursière, cette difficulté était intensifiée par l'instabilité des régimes de textualité au cours du XIX^e : la "Bourse", le "journal", l'"économie" recouvrent des pratiques d'écriture et des délimitations fluctuantes. Nous avions initialement parlé de "mouvance contextuelle", mais ces incertitudes remettent en question la distinction du texte et du contexte : la chronique boursière apparaît comme un texte modelé par d'autres textes, qu'elle est en mesure de modeler en retour. Comment reporter les mouvements successifs d'une telle constellation textuelle ?

Cette section conclusive vise d'abord à présenter les apports et les limites de l'approche mise en œuvre. Nous prenons comme boussole les trois questionnements portés par le sous-titre de la thèse. En évoquant les « métamorphoses textuelles d'un journalisme de données », nous mettions en œuvre une polysémie calculée. Il s'agissait d'abord de retracer la métamorphose textuelle d'une forme journalistique émergente. Dans une perspective spécifique à la chronique boursière, nous cherchions à cerner le développement d'une écriture journalistique de la donnée boursière. Enfin, nous évoquons une condition matérielle de notre recherche : les archives du journalisme boursier se présentent à nous sous la forme de données textuelles.

Les étapes d'une métamorphose textuelle

Les trois parties correspondent aux principales phases d'un processus d'acceptation : la chronique boursière devient envisageable ; elle se matérialise dans la publication journalistique ; elle se mue en modèle standard. Tout au long de ce processus, la métamorphose textuelle singulière de la chronique n'a jamais pu être dissociée de transformations plus générales des modes de textualité. Par itération, nous pourrions parler d'une métamorphose des métamorphoses textuelles.

Confrontés à ces mouvances imbriquées, nous nous sommes résolus à étudier le “mouvement” lui-même : la redistribution générale des savoirs du premier XIX^e siècle. L’irrigation du savoir spécialisé sur la Bourse dans le savoir général accompagne, symétriquement, la textualisation, l’indexation et l’exposition des pratiques financières. En redéfinissant la morphologie et l’amplitude des cultures textuelles, ces grands flux ouvrent de nouveaux espaces d’écriture et en referment d’autres. La structuration rubricale de la presse quotidienne reflète ces déplacements successifs : les cours des marchandises disparaissent du champ des productions écrites généralistes tandis que l’actualité boursière s’impose dans tous les lieux usuels de l’écriture journalistique (des recensions des débats parlementaires à la critique littéraire et intellectuelle).

En maintenant une focale élevée, la première partie contourne l’une des principales difficultés d’une étude des conditions d’acceptabilité : comment admettre conjointement l’existence de grands ensembles suffisamment puissants pour conditionner l’expression écrite, et suffisamment “fragiles” pour laisser une irréductible part de liberté à l’initiative personnelle ? Les interventions individuelles se noient dans la masse de grandes poussées collectives. L’effet d’entraînement du débat sur les rentes et du moment Villèle paraît échapper à toute tentative de réduction des pratiques d’écriture à des contingences biographiques : la diversité des parcours des auteurs d’articles, de pamphlets ou de pièces de théâtres est reléguée à l’arrière-plan d’une injonction générale à parler des effets publics et, puisqu’à cette date les deux objets sont quasiment synonymes, de la Bourse. Dans une perspective de plus longue durée, la codification médiatique de l’écrit financier laisse une place réduite aux singularités. L’adoption des technologies d’indexation, d’autographie ou de télégraphie s’apparente à un mouvement structurel — même si les décisions et les initiatives de certains individus ont pu ralentir ou accélérer cette lame de fond.

Nous ne pouvons plus invoquer cette échappatoire à partir de la seconde partie. L’émergence de la chronique boursière s’inscrit dans des configurations trop singulières : il n’y a pas une poussée spontanée mais l’exportation graduelle d’une rubrique qui a, à un moment donné, été façonnée par un petit nombre d’acteurs. Qu’est-ce qui dès lors relèverait du structurel et du singulier dans ce processus d’élaboration ? Et sur quel critère cette sélection pourrait-elle se baser ?

L’élaboration de notre thèse nous incite à formuler l’hypothèse suivante : il n’est pas possible de faire la part des choses. Le discontinu s’insère dans le continu et, réciproquement, les actions apparemment singulières portent la marque d’aspirations collectives. Le problème soulevé par Foucault ne doit ainsi pas être compris sous l’angle d’un éti-

quetage de facteurs déterminés et isolables (au sens où nous pourrions identifier avec certitude l'action d'un individu ou d'une infrastructure sociale) mais d'un complexe de singularisation/généralisation. Certains mécanismes sociaux vont être à un moment donné activés, filtrés et délimités par une personne ou un petit groupe de personnes. La chronique saint-simonienne des *Débats* exemplifie ce détournement. L'émergence d'une chronique boursière française relève peut-être d'un phénomène structurel au sens où l'élaboration d'une rubrique dédiée à l'actualité boursière apparaissait comme la conséquence logique de certaines recompositions préalablement engagées, telles que la redistribution des savoirs financiers et généraux ou la décantation des genres journalistiques. Cependant, la matérialisation effective de cette rubrique en devenir a pris une orientation insoupçonnée. Si, en janvier 1838, Pereire ou les Bertin avaient été dans un état d'esprit différent, l'apparition de la chronique boursière se serait effectuée dans des conditions probablement très différentes.

Nous pouvons également déceler l'effet du mécanisme inverse : l'expression des individus est modelée par les effets de rectification des pratiques d'écriture. Dès 1829, le commentaire du tableau de cotation du *Constitutionnel* porte en germe tout un réseau de contraintes qui se perpétue, avec des altérations plus ou moins profondes, jusqu'au Second Empire et au-delà. Le recrutement des bulletiniers a été partiellement déterminé par les préférences exprimées par une production écrite et/ou par les considérations normatives accompagnant cette production. Dans une presse encore essentiellement "politique et littéraire", les profils explicitement commerciaux étaient défavorisés au profit d'itinéraires hybrides, articulant une formation aux humanités et des expériences dans le négoce.

L'élaboration d'un journalisme de données

Le rapport entre journalisme et données s'inscrit dans la continuité des rapports complexes entre ensembles et singularités. La donnée s'apparente à un agent de conformité technique, sémiotique et sociale. L'archivage d'informations dans des schémas tabulaires requiert de s'accorder au préalable sur des conventions d'équivalences. Dans le dispositif de la Bourse de Paris du Second Empire, plusieurs centaines de milliers d'acteurs se prêtent tous les jours au même jeu. Pour que ces manipulations à grande échelle puissent être rendues possibles, technologies intellectuelles, formats et catégories doivent s'agencer en permanence dans un réseau d'écriture parfaitement coordonné. Le

travail de rédaction des ordres de Bourse est entièrement modelé par une circulation ultérieure : la reprise d'expressions consacrées pour exprimer le souhait de l'investisseur anticipe sur les opérations à venir des courtiers ou du Parquet.

Cette réification *a priori* affecte les compte-rendu des séances boursières. L'exercice requiert l'emploi d'une écriture procédurale, soit d'une délégation aux arbitrages collectifs mis œuvre par la culture textuelle boursière. Les premiers commentaires associés aux tableaux de cotations imbriquent des morceaux de phrases déjà préparés. Point de périphrases, de comparaisons ou de métaphores : une valeur « s'ouvre à n et ferme à n' ». Dans ce dispositif éditorial, le critère d'originalité se déplace. L'auteur est un compilateur. Il renonce à exercer un jugement lexical, qui lui permettrait d'employer certains mots ou certaines expressions plutôt que d'autres. Il répertorie les morceaux de phrases avec une inventivité variable selon les sujets concernés. Cette pratique compilative n'exclut ainsi pas les audaces occasionnelles (comme en témoigne, l'insertion d'un extrait d'agenda mondain, « fête à la Bourse » dans la liste standardisées des nouveaux cours des effets publics). Pour l'essentiel, le compilateur du *Constitutionnel* reste l'interprète de la culture textuelle boursière : il en énonce l'activité, selon les normes d'écritures que cette culture s'est elle-même donnée.

L'établissement de la chronique saint-simonienne des *Débats* contribue à problématiser la relation du journaliste boursier à la donnée financière. Jusqu'aux débuts du Second Empire, la rubrique est écartelée entre deux sous-genres bien distincts : un commentaire analytique qui, sous la plume du collectif saint-simonien, prend des allures de tribune idéologique et le compte-rendu procédural des cours. L'observation des réseaux de proximités lexicales met en évidence l'ampleur de cette séparation dès 1838 : le vocabulaire de la donnée boursière (le nom des actions, les formules consacrées pour désigner leurs évolutions, les constructions syntaxiques fréquemment nominales) prend la forme de "grumeaux" isolés du flux d'énonciation général de la chronique. Cette tension sémiotique génère des tensions éditoriales. Plusieurs notations méta-discursives équivoques suggèrent que le chroniqueur éprouve des difficultés à maintenir la cohérence de cet ensemble et la suprématie du commentaire analytique. Dans le *Journal des débats*, la nouvelle formule d'octobre 1839 explicite ce divorce et contribue à pérenniser la présence du compte-rendu : le bilan des cours de la semaine écoulée prend place dans un schéma sous-rubrical contraignant et routinier.

Au cours des années 1840, l'auctorialité du chroniqueur est successivement confortée par l'exportation de la rubrique hors des *Débats*, puis par la loi sur les signatures. Celui-ci va-t-il s'affranchir définitivement de la donnée boursière ? Nous constatons une

reconfiguration complexe : la donnée devient un outil de légitimation, l'instrument par excellence d'une "intention de savoir". Dès lors que le chroniqueur est en mesure de revendiquer, par la matérialisation d'une signature, un discours personnel et autonome, l'enjeu se déplace. Il n'est plus tant question de revendiquer son indépendance à l'égard du formatage de la culture textuelle boursière que de s'affirmer en tant que rubrique légitime au sein de la publication journalistique, voire au sein de l'espace public. L'interrelation entre la chronique et la donnée se déploie dans des termes analogues à l'articulation de l'art de gouverner et de la critique chez Foucault : en énonçant ses limites, la critique vient consolider l'exercice de cet art ; l'emprise des technologies politiques associées à cet art renforce la position sociale de la critique, son aptitude à justifier de sa propre utilité auprès du public.

Or, de cette gouvernementalisation, qui me paraît assez caractéristique de ces sociétés de l'Occident européen au XVI^e siècle, ne peut être dissociée, me semble-t-il, la question du « comment ne pas être gouvernée » (...) En face et comme contre-partie, ou plutôt comme partenaire et adversaire à la fois des arts de gouverner, comme manière de s'en méfier, de les récuser, de les limiter, de leur trouver une juste mesure, de les transformer, de chercher à échapper à ces arts de gouverner, ou en tout cas, à les déplacer, à titre de réticence essentielle, mais aussi et par là, comme ligne de développement des arts de gouverner, il y aurait eu quelque chose qui serait né en Europe à ce moment-là¹³³.

Pour Jules Paton, l'intense activité de productions de données du Palais Brongniart offre des perspectives inédites pour comprendre le fonctionnement d'une société humaine. Il devient possible de mesurer le soutien de l'opinion publique à une politique ou la médiatisation de certaines conceptions et attentes collectives : « la cote est un journal qui jouit d'une liberté illimitée. Quand une question de guerre ou de paix surgit en Europe, rien de plus instructif à consulter¹³⁴. » Tandis que les grandes enquêtes statistiques se déploient à date fixe et n'apportent que des indications très parcellaires sur les tendances générales du corps social, le chroniqueur boursier est mesure de commenter des indicateurs évoluant en continu.

Le modèle épistémologique promu par Paton et certains de ses collègues repose sur une articulation étroite entre un dispositif matériel de publication (le périodique et l'astreinte de rédiger une chronique toutes les semaines), la nature des textes analysés

¹³³Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *op. cit.*, p. 38.

¹³⁴*Journal des débats*, 21 mars 1859, p. 4

(de grands ensembles de données se prêtant à des opérations numériques sophistiquée) et, surtout, la posture éditoriale du chroniqueur. À la faveur du cadre politique répressif du Second Empire, la chronique boursière est en effet en mesure d'énoncer un discours politique et social, qui n'est pas considéré *a priori* comme politique : c'est ainsi que la rubrique parvient à attirer d'anciens activistes socialistes et anarchistes, désireux de continuer d'exprimer leurs convictions, serait-ce sous une forme cryptée, tout en bénéficiant d'une situation professionnelle a priori stable.

Pour que ce discours social et critique soit crédible, les chroniqueurs ne peuvent faire l'économie d'une déconstruction de la donnée boursière. Rien ne prouve, *a priori* que les mouvements de la cote fonctionnent effectivement comme une caisse de résonance de phénomènes sociaux ou politiques de plus grande ampleur. N'est-ce pas, bien plutôt, une accumulation d'actions singulières et arbitraires, qui ne s'orientent parfois dans une certaine direction que sous l'effet d'une contamination ? Le détour par la Bourse permet-il effectivement de repérer de grands "ensembles" qui demeureraient autrement indéchiffrables ?

Par un effet rétroactif, les chroniques boursières en viennent à questionner leur principale source de légitimation : elles multiplient les allusions et les méta-réflexions sur leur activité d'écriture et sur la fabrique de l'information financière. À la fin des années 1860, Jules Paton rejoint le *Figaro* exclusivement dans cette optique. Les tribunes et les chroniques de ses "doubles", Pierre Thomines et Jules Fleurichamp, décrivent la Bourse comme un « marché aux nouvelles » et l'investisseur expérimenté comme le déchiffreur accompli des intentionnalités retranscrites et formatées par les conventions d'équivalence. La déconstruction s'accompagne également d'une mise à distance : si pour Foucault, la critique cherche à déterminer « comment ne pas être gouverné », la chronique s'interrogerait sur les limites de la mise en données du social. L'emploi de conventions d'équivalences n'exclut pas l'emportement poétique. Jules Paton met en garde l'investisseur occasionnel contre « ces tableaux où les chiffres découlent de plumes trop passionnées pour ne pas embellir les éventualités des affaires et surexciter involontairement les appétits de la spéculation¹³⁵. »

La dialectique de la donnée et de la critique demeure fragile. Sa mise en œuvre dépend d'un équilibre socio-professionnel instable. De 1838 à la fin des années 1860, les chroniqueurs boursiers bénéficient d'une conjoncture privilégiée. Sous l'effet de la codification médiatique des activités financières, les entreprises et les institutions bour-

¹³⁵ *Journal des débats*, 12 juillet 1852, p. 4

sières commencent à produire de grandes quantités d'informations indexées. Ces acteurs subissent cette transformation de manière passive : ils ne sont pas encore en mesure de contrôler la mise en circulation du savoir qu'ils produisent. À l'image de Jacques Bresson, le domaine public du savoir financier reste la chasse gardée de "publicistes" revendiquant une attitude critique à l'égard du culte du secret des milieux commerciaux. Or, nous assistons dans un second temps à une professionnalisation de l'émission et de l'analyse des données boursières. C'est en cela que la généralisation de l'affermage et la montée en puissance d'économistes-chroniqueurs dans la presse relèvent d'une même configuration. L'autonomie de la chronique boursière est graduellement émietlée par l'affirmation d'autres énonciateurs.

La chronique boursière au carrefour d'une fabrique des savoirs

Dans les régimes de textualités fluctuants du XIX^e siècle l'incidence de cette réécriture journalistique de la donnée et, plus largement, du savoir boursier n'est pas cantonnée à la culture textuelle médiatique. Son influence s'étend potentiellement au-delà du journal ; elle est décelable dans des constructions intellectuelles de plus vaste portée.

Les délimitations entre production scientifique et production journalistique sont poreuses : le périodique généraliste ne peut être réduit à un simple lieu de vulgarisation, de courroie de transmission plus ou moins efficient d'un savoir déjà formé. Il contribue à la fabrique des savoirs, avec une inégale amplitude selon les disciplines. Tandis que certains champs de recherche sont déjà associés à un écosystème éditorial structuré (il existe ainsi une vingtaine de revues de médecine à Paris dès 1820), d'autres se déploient dans un espace textuel flou. Au cours de la période étudiée, la presse quotidienne participe pleinement à l'élaboration des sciences économiques ; faute de pouvoir être "hébergés" durablement dans une formation universitaire ou dans une constellation de revues académiques, les acteurs reconnus de ce savoir émergent discutent leurs thèses dans les colonnes de *La Presse*, du *Constitutionnel* ou des *Débats*. La pensée économique se reconfigure à l'épreuve de l'écriture périodique : elle doit se prêter au jeu d'une parution quotidienne, généraliste et hétéronome.

La chronique boursière illustre une autre modalité de cette phase d'acclimatation : l'incidence de la "matrice médiatique" est beaucoup plus marquée. Le chroniqueur est

d'abord un journaliste même s'il revendique aussi, à des degrés variables, une compétence d'investisseur ou de spécialiste dans l'art de grouper les chiffres et les données. Sa présence dans le journal n'est pas cantonnée à la parution de tribunes ou d'interventions ponctuelles et temporaires : il est continuellement employé à temps plein sur une longue durée. L'hétéronomie du quotidien agit sur ses manières d'écrire. L'application rapide de la loi sur les signatures ou les liaisons intertextuelles complexes nouées avec la rubrique météorologique témoignent de l'ancrage journalistique de la chronique.

Dans ce cadre éditorial, les concepts, les outils et les éléments de savoir de la pensée économique font l'objet d'une reconfiguration profonde. La donnée et le cycle sont graduellement lestés par des pratiques et des enjeux propres à la chronique. Comme l'avons, les conventions d'équivalence de la culture textuelles boursières sont détournées : il n'est plus question de classer et d'indexer une masse documentaire considérable, mais de conforter la légitimité des jugements de la chronique, en leur conférant un semblant de "vérifiabilité". Les altérations cycliques des cours sont exacerbées par la propension naturelle d'une parution périodique à signaler les récurrences.

L'une des perspectives élargie de notre travail consisterait à évaluer la contribution générale du périodique à la formation des sciences de la société. La formation de la chronique se déploie en parallèle d'un processus de décantation des champs d'observation des interactions humaines. Un an après le recrutement de Pereire dans le *Journal des débats*, Auguste Comte introduit le terme "sociologie" dans son *Cours de philosophie positive*, en invoquant la justification suivante :

Je crois devoir hasarder, dès à présent, ce terme nouveau, exactement équivalent, à mon expression, déjà introduite, de *physique sociale*, afin de pouvoir désigner par un nom unique cette partie complémentaire de la philosophie naturelle qui se rapporte à l'étude positive de l'ensemble des lois fondamentales propres aux phénomènes sociaux¹³⁶.

Il y a là plus qu'une proximité chronologique. Les activités de Pereire et de Comte procèdent d'une même démarche de formation d'un savoir sur la société, aux contours encore indistinct. La pensée de Comte s'est forgée à la même école que l'utopie financière de Pereire : le Saint-Simonisme. Pour Comte, l'un des enjeux de l'adoption du néologisme "sociologie" consiste à éviter toute confusion avec la "physique sociale" du statisticien Quetelet, soit d'une approche restrictive focalisée sur la seule mesure quanti-

¹³⁶Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, vol. IV, Paris : Borrani et Droz, 1839, p. 252.

tative du système social¹³⁷. Parallèlement, Pereire, tente de transformer le compte-rendu de la Bourse en “Revue” et de réintégrer le compte-rendu procédural et quantitatif du cours des actions dans une observation analytique des phénomènes financiers qui, à l’instar de la pensée de Comte, ne s’est pas entièrement dissociée des espérances utopiques originelles de la doctrine saint-simonienne.

En dépit de ses aspirations, la sociologie de Comte n’est pas une “science normale”. Elle est déliée de tout l’appareillage technique (outils, formats de publication) et social (paradigmes et catégories partagées, institutions) qui distingue une discipline effective. Cette normalisation est d’ailleurs tout juste amorcée dans les sciences économiques (comme en témoigne la fondation d’une revue durable, le *Journal des économistes*, en 1842). Si elle n’a jamais véritablement prétendu incarner un discours universitaire, la chronique boursière s’inscrit dans la continuité de ces “intentions de savoir”, qui ne correspondent pas encore à des entrelacs cohérents de savoir et de pouvoir et qui, pour s’exprimer, doivent intriquer l’expression d’une théorie de la connaissance dans des pratiques d’écriture préexistantes.

Juste des “intentions de savoir”, donc, mais des intentions qui portent sur un savoir en devenir. Les catégories opérationnelles de l’analyse sociologique ou économique ne se sont pas présentées spontanément sous la forme d’un réseau lexical structuré. Elles se sont façonnées et ce façonnage prend nécessairement place à un moment où la réflexion terminologique ne s’inscrit pas encore dans une communauté de recherche internalisée — où, en fait, la distinction entre le champ “interne” et le champ “externe” de la discipline est inexistant. La cristallisation des connaissances et des modèles fait intervenir d’autres acteurs que les fondateurs consacrés par l’historiographie postérieure du champ de recherche ; elle prend place au carrefour de plusieurs “intentions de savoir”.

Les réflexions des bulletiniers prolongent, complètent, voire anticipent sur ce travail terminologique. La théorie des cycles de Juglar illustre ces reconfigurations successives : de par sa nature périodique, la chronique boursière est prédisposée à relayer des spéculations sur les cycles et à inscrire cette question à l’agenda des sujets de connaissance possible ; l’effort de formalisation de Juglar est ensuite repris et complété par Paton, qui détourne l’approche strictement historique en outil pour saisir des phénomènes contemporains. Nous pourrions envisager d’autres interactions similaires. La description du “marché aux nouvelles” de Paton n’est pas très éloignée des travaux publiés par Gabriel Tarde à la fin du siècle : le chroniqueur des *Débats* tente de dégager les

¹³⁷Olivier Barbié, *Convergences entre économie et sociologie autour du concept de réseau social*, Lulu.com, 2010, p. 28.

motifs récurrents de la propagation des nouvelles et des rumeurs au sein du complexe médiatico-boursier.

Nous voyons se dessiner en filigrane une généalogie possible des réseaux sémantiques mis en œuvre par les sciences sociales. À une phase d'élaboration composite, marquée par les contributions croisées de plusieurs intentions de savoir, succéderait une phase de condensation : l'affirmation d'une ou de plusieurs théories de la connaissance, adossées à des mécanismes de pouvoir entraîne un "désossement" partiel de conceptions et de catégories fluctuantes. Ce travail de systématisation est suffisamment efficace pour se donner l'apparence d'une structuration spontanée et, en même temps, suffisamment fragile ou ouvert pour procéder à l'acceptation d'apports élaborés dans des productions écrites situées *a priori* en dehors du champ ultérieurement délimité.

La portée critique de l'informatisation

La chronique boursière apparaît dans une période de formation des savoirs. Cette thèse s'écrit dans une configuration presque inversée : les conventions et les méthodes des sciences sociales sont remises en question. À une phase de sédimentation et de consolidation entreprise depuis le XIX^e siècle, succéderait une phase de réouverture critique. Depuis un temps de crise, que nous pourrions situer approximativement au tournant des années 1960 et 1970, les significations communément acceptées de ce que serait un texte, une production littéraire, un concept ou une œuvre ne vont plus de soi. *L'Archéologie du savoir* s'ouvre sur une série de doutes définitionnels qui remettent finalement en question la possibilité même d'un savoir :

le problème n'est plus de la tradition et de la trace, mais de la découpe et de la limite (...) Par quels critères isoler les unités auxquelles on a affaire : qu'est-ce qu'une science? Qu'est-ce qu'une œuvre? Qu'est-ce qu'une théorie? Qu'est-ce qu'un concept? Qu'est-ce qu'un texte¹³⁸?

L'essai de Barthes « De l'œuvre au texte » se situe dans une conjonction similaire : il fait état d'un « malaise classificatoire », qui fragilise les fondements mêmes de l'analyse textuelle. Comme Foucault, Barthes hypostasie visuellement ses incertitudes : non par un italique apposé à l'article indéfini (*un*) mais par un jeu de majuscules et de minuscules, entre une hypothétique théorie du Texte et un texte réduit à un champ composite d'intentions et de contraintes variées.

¹³⁸Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 12.

L'introduction de l'*Archéologie du savoir* tente de cerner ce malaise disparate. Foucault fait état d'un phénomène qui nous est familier : l'extension de protocoles et de normes d'indexation. Au début du XIX^e siècle, les institutions boursières ont déjà été confrontées à toute une série de problèmes suscités par le classement et la mise en circulation d'un grand nombre de textes et ont mis en œuvre des systèmes d'information reposant sur l'intrication de formats, de conventions d'équivalences et de protocoles de transmission. Vers le milieu du XX^e siècle, ce processus d'indexation gagnerait graduellement les sciences sociales. Foucault invoque la convergence des approches par "séries" en linguistique, en histoire, en économie ou en sociologie pour porter le constat d'une transformation du document, d'une réduction de son unité supposée à une série d'éléments indexables :

Le document n'est donc plus pour l'histoire cette matière inerte à travers laquelle elle essaie de reconstituer ce que les hommes ont fait ou dit, ce qui est passé et dont seul le sillage demeure : elle cherche à définir dans le tissu documentaire lui-même des unités, des ensembles, des séries, des rapports¹³⁹.

Nous pourrions rétrospectivement parler de moment structuraliste, en ce sens où un certain éthos commun de la recherche fédère des parcours ou des ancrages disciplinaires aussi distincts que ceux de Lévi-Strauss, Barthes, Foucault, Braudel ou Baudrillard. Ces discours se conçoivent en étroite articulation avec des pratiques en évolution — ou, plus précisément, en dévolution. Si la démocratisation de l'informatique reste une perspective distante, elle fait déjà ressentir ses premiers symptômes. En 1967, Maurice Tournier crée le premier laboratoire de lexicométrie en France à Saint-Cloud. En 1971, l'Association des bibliothécaires français se réunit autour d'un congrès sur le thème « bibliothèque et informatique »¹⁴⁰ : plus de vingt ans avant l'avènement des réseaux Web, les bibliothèques commencent à cataloguer leur collections dans des bases de données numérisées. Si les grands ordinateurs d'alors étaient des machines tout aussi praticables que les télégraphes optiques de Chappe vers 1820, ils agissaient déjà dans les discours et les représentations collectives.

Également confrontés à l'enjeu de l'indexation et de la décomposition sérielle des textes, Barthes et Foucault constatent que les catégories usuelles sont inappropriées. Pour parler rationnellement des "textes" ou des "œuvres", il faudrait d'autres mots ou,

¹³⁹ *Ibid.*, p. 14.

¹⁴⁰ Association des bibliothécaires français, *Informatique et bibliothèque : congrès de l'Association des bibliothécaires français, Grenoble 1971*, A.B.F., 1971.

à la rigueur, agréger d'autres sens et d'autres délimitations sémantiques aux concepts existants. La déconstruction des catégories héritées, de leurs présupposés idéologiques voire arbitraires, doit se prolonger dans une phase de reconstruction ou d'acceptation raisonnée :

Je n'accepterai les ensembles que l'histoire me propose que pour les mettre aussitôt à la question ; pour les dénouer et savoir si on peut les recomposer légitimement ; pour savoir s'il ne faut pas en reconstituer d'autres ; pour les replacer dans un espace plus général qui, en dissipant leur apparente familiarité, permet d'en faire la théorie¹⁴¹.

L'informatisation au sens large¹⁴² entretient un rapport complexe à l'égard des catégories héritées. En apparence, il est question de les fixer et de les institutionnaliser, sous la forme d'instructions impératives. En même temps, cette fixation implique nécessairement un examen critique. En s'interrogeant sur les implications d'une lecture sérielle, Foucault soumet les « unités douteuses » usuellement employées dans l'analyse des textes ou des archives à une déconstruction approfondie. Les appellations usuelles employées pour le déchiffrement des textes se présentent comme des grilles de lecture simples : nous percevons immédiatement si telle entité graphique ou phonique représente un "mot" ou, ce qui soulève encore aujourd'hui de grandes difficultés pour le traitement informatisé de l'image, si telle forme constitue un "visage". La transcription algorithmique révèle la nature composite de ces unités. Elle nous incite à mener une introspection sociale, en tentant d'exposer par approximations successives un élément de savoir que nous prenions pour acquis.

Dans notre cas, l'élaboration de scripts a facilité une prise de conscience : le français de 1820 ou de 1850 est une langue étrangère. La proximité apparente des termes employés (à l'exception de quelques archaïsmes) dissimule une différenciation profonde des rapports sémantiques. L'emploi fréquent de l'analyse des correspondances s'apparente à autant d'essais de cartographies conceptuelles. Or, ces textes étrangers forment, aussi, le devenir-texte de nos conceptions actuelles. Dans la mesure où elles restituent certaines déviations à l'origine des acceptions courantes, l'étude des rapports sémantiques prend la forme d'un *making-of* : elle met en scène une cinématique conceptuelle qui se prolonge jusqu'à aujourd'hui.

¹⁴¹Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 38.

¹⁴²C'est-à-dire tel que ce phénomène tend à émerger socialement vers la fin des années 1960.

Notre thèse se situerait ainsi dans le sillage de cette crise de cinquante ans. Cependant, les données du problème ont changé. Il n'est plus question d'utiliser l'informatisation comme un outil heuristique ou comme la justification d'une spéculation introspective. Nous devons composer avec ce substrat technique au quotidien. Dans le sous-titre de notre thèse, le journalisme de données désigne également un « journalisme en données » : nous avons lu les écrits des chroniqueurs boursiers sous la forme de données textuelles hébergées par des bibliothèques numériques.

Dès 1827, François-Joseph Deschiens ambitionnait de publier des tables d'index de l'ensemble des périodiques français parus depuis le début de la Révolution. En réalisant le rêve du premier historien français de la presse, l'indexation systématique des termes fait émerger des pans occultés de l'écriture périodique (il n'y a plus de distinction entre les rubriques au gré de leur légitimité) et des passerelles insoupçonnables d'un champ textuel à l'autre. Pour Guillaume Pinson, la numérisation de la presse ancienne a permis d'envisager l'identification d'un « système médiatique francophone ». Le développement des lignes de communication modernes amarrent les communautés francophones de part et d'autre de l'Atlantique. Sous l'impulsion de cette circulation intensifiée et normalisée, leurs journaux partagent un répertoire de thèmes, de rubriques, et de formats communs, constamment repris, reformulés et combinés¹⁴³.

L'accélération des programmes de numérisation conjuguée au raffinement de la reconnaissance optique des caractères nous incitent à anticiper une correction significative des biais documentaires et lexicaux des collections numérisées. Nous nous approchons de cet horizon : toutes les entrées de la *Bibliographie de la France* pourraient être liées à des documents mis en ligne. L'accessibilité et la représentativité de ces corpus immenses génèrent une injonction paradoxale. D'un côté, la recherche ne peut pas ignorer cette opportunité, qui permet d'analyser sur de longues périodes les règles de production des textes. De l'autre côté, l'étude de cette ressource considérable impliquerait de changer des pratiques de travail : assistons-nous à l'émergence d'une poétique assistée par ordinateur ? à une imbrication croissante des programmes et des algorithmes dans le processus de recherche des formes textuelles ?

En 2015, les méthodes d'analyse automatisée des textes ne forment pas une totalité formalisée, qui représenterait pour la fin du XX^e et le début du XXI^e siècle un aboutisse-

¹⁴³Guillaume Pinson, « Le numérique et la modélisation de la presse ancienne : le cas du système médiatique francophone du XIX^e siècle », *Congrès Média19*, 2015. L'étude du système médiatique francophone fait l'objet d'un ouvrage détaillé, à paraître en novembre : Guillaume Pinson, *La culture médiatique francophone en Europe et en Amérique du Nord. De 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*. Presses de l'Université de Laval, 2015.

ment comparable à la grammaire de Port-Royal pour l'âge classique. La démocratisation des techniques d'analyse computationnelle du langage naturel (*Natural Language Processing*) a entraîné l'émergence d'un "outillage" : depuis le milieu des années 2000, les programmes commerciaux ont été graduellement distancés par des logiciels et des langages libres (tels que R ou Python) gérés et administrés par des communautés de chercheurs et de bénévoles. Ces techniques sont de plus en plus utilisées conjointement : les extensions du langage R permettent ainsi de faire appel des programmes d'analyse syntaxique.

Nous voyons s'esquisser une pratique de recherche, sans qu'elle ne corresponde encore à un répertoire de "bonnes pratiques". Il n'existe pas de nom précis : le champ des applications déborde le cadre de la statistique textuelle et de ses appellations historiques (lexicométrie, logométrie...). L'expression anglo-saxonne *text and data mining* (qui se traduit fréquemment par "fouille de données et de textes") est souvent employée pour rendre compte de cette expansion : la notion de fouille admet des opérations allant au-delà du décompte des occurrences (en particulier, la reconnaissance des entités nommées). En se focalisant sur le seul acte d'extraction, nous perdons cependant de vue la rétroactivité des procédés mis en œuvre : l'identification automatisée implique au préalable une connaissance des motifs structurants du texte (en particulier, des formules récurrentes) et, inversement, les programmes doivent s'adapter aux inflexions de notre regard analytique. La notion de poétique assistée par ordinateur permet de rendre compte de ces interrelations constantes entre une technique et un savoir, ainsi que des mécanismes de délégation de la recherche ainsi mis en œuvre : les algorithmes nous assistent, en ce sens qu'ils réalisent des opérations que nous ne pourrions effectuer en un temps raisonnable.

Nous sommes placés dans une configuration singulière : celle de travailler à partir d'un outillage et de méthodes indistinctes. Nous avons dans certains cas élaboré des applications *ad hoc*, en détournant une méthode de son usage initial (les réseaux de mots conçus à partir des mesures de word2vec constituent, à notre connaissance, une opération inédite). Plus généralement, nous travaillons à partir de corpus imprévus : des textes du XIX^e siècle, dont la restitution numérique par OCR est, en soi, problématique. Cette liberté accrue s'accompagne d'une incertitude majeure : le déficit de distance critique par rapport aux outils mobilisés. Pendant les décennies 1970 et 1980, la lexicométrie suscite de nombreux débats et questionnements épistémologiques. Fondée en 1980 dans la continuité des travaux menés par le Laboratoire de Lexicométrie de Saint-Cloud, la revue *Mots* se destine à recueillir des études approfondies et distan-

cées sur les perspectives offertes par ces nouveaux outils et les contraintes, voire les déformations qu'ils induisent. En 2015, le champ de cette appréciation critique est très éclaté — ce qui reflète d'ailleurs l'éclatement des techniques mobilisées. La zone grise épistémologique se prolonge dans une zone grise juridique. Le statut légal des opérations d'extractions de données mises en ligne reste très incertain : le droit des bases de données, codifié au niveau européen depuis 1996 exclut *a priori* toute reproduction significative d'une base de données, même si, dans notre cas particulier, nous travaillons à partir de publications passées dans le domaine public¹⁴⁴.

Un impératif d'écriture : quand l'algorithme documente nos pratiques

Notre questionnement sur l'informatisation des pratiques de recherche est en partie informé par notre propre corpus. Les chroniqueurs boursiers du Second Empire sont placés dans une situation analogue. L'expansion d'informations produites sur les valeurs cotées, intégrées dans des bases de données structurées et actualisées en permanence constitue une opportunité pour saisir des recompositions structurelles du corps social. En raison de l'effet rétroactif des objets étudiés sur notre méthodologie, nous pourrions qualifier certains chroniqueurs de collaborateurs distants. Jules Paton s'insinue ainsi au début de notre première partie alors que, tout au long de cette partie, il n'est jamais question d'étudier la chronique boursière en tant que forme effective : il intervient non en tant qu'énonciateur représentatif d'une certaine manière d'écrire la Bourse, mais en tant que source expérimentée capable de formuler des analyses pénétrantes sur un phénomène complexe (le « marché aux nouvelles »).

À la suite des chroniqueurs boursiers, nous avons été amenés à poser ce préalable à toute étude des archives numérisées : déconstruire les données textuelles. Comme une valeur boursière, la donnée « s'ouvre et se ferme ». La conduite de notre recherche alterne des phases de réduction et d'expansion des données analysées. Il a été d'abord question de faire émerger le nœud de tensions sémiotiques, sociales et techniques inhérentes à toute production de conventions d'équivalences. L'élaboration sélective des collections des bibliothèques numérisées et les biais typographiques des logiciels de reconnaissance des caractères entrent typiquement dans le cadre de ce travail de « dépliage » de la

¹⁴⁴Sur les problématiques légales du *data mining* et la nécessité d'une exception au droit d'auteur, voir notre article sur *Sciences Communes* : <http://scoms.hypotheses.org/56>

donnée. En mettant en données certains phénomènes complexes, nous avons accompli la démarche inverse : condenser des observations hétéroclites en entités et en champs formalisés, adaptés à l'architecture d'une base de données. La construction de notre base de bulletiniens ou de notre corpus de chroniques repose ainsi sur de nombreux choix discutables : dans le premier cas, nous avons transformé une affiliation floue et indécise en identité professionnelle déterminée ; dans le second, notre compréhension du texte reste tributaire des erreurs de l'OCR et de la pertinence approximative de nos corrections et redressements *a posteriori*.

La réduction n'est pas forcément un inconvénient ou une source d'arbitraire : bien utilisée elle peut avoir une portée heuristique. En travaillant à partir de données textuelles, nous sommes amené à exprimer dans un seul "condensat" différents niveaux de textualité. Chaque entrée de notre corpus de chroniques lie un journal, un chroniqueur et une phrase, soit des entités éditoriales et sémiotiques. La confusion de ces deux types d'entités répond à nos intentions de recherche : nous nous sommes astreint à regarder le texte en gardant sans cesse à l'esprit certaines indications sociales sous-jacentes à son expression.

Notre regard est de toute manière déjà modelé par des catégories héritées. Les rapports sémantiques intrinsèques du langage ordinaire nous prédisposent à formuler certains niveaux d'analyse (à répartir ce qui relève de la technicité, de la sémiotique ou de la portée sociale d'un texte) et à accorder une attention préférentielle à certains objets (de tels filtres de lecture ont ainsi conduit à exclure la chronique boursière du champ de l'étude du texte journalistique).

La conception d'une base de données explicite ces schémas de pensée sous-jacents. Les manipulations, les traitements et les analyses de cet ensemble documentaire font l'objet d'une écriture préalable. Pour déléguer ce travail à un langage de programmation ou à une requête, nous devons préciser clairement nos intentions, indiquer ce que nous devons faire pour chaque texte. En lieu et place d'un regard flottant, potentiellement ouvert à des influences inconscientes, nous sommes amené à construire notre propre culture textuelle. Le processus de recherche prend la forme d'une constellation de jeux de données, d'algorithmes et de réflexions préalables. À l'instar du processus de codification médiatique de la finance, cette indexation des coulisses de la recherche est porteuse d'une exposition potentielle. Nous avons ainsi déjà publié le programme de l'un de nos principaux outils, l'application Pylica.

Dans cette approche numérisée de la recherche sur la presse ancienne, la « dialectique complexe » préconisée par l'introduction de la *Civilisation du journal* devient

une dialectique écrite. Ici, comme là, il est question de se perdre volontairement dans un « océan textuel », afin de cerner les identités corrélatives des productions écrites. Seulement, dans la *Civilisation du journal*, cet égarement contrôlé relevait d'actes de lecture non scriptuarisés :

On devine ici que, pour comprendre ce qui se joue, en profondeur, dans cet univers du périodique, il faut absolument tout lire, oublier les hiérarchies littéraires, s'immerger dans un océan textuel pour en percevoir, de l'intérieur, la dynamique culturelle et scripturale, pour repérer tout ce qui change, à cause du périodique, dans le rapport à l'écriture¹⁴⁵.

Prise dans sa totalité, la constellation de nos proto-textes de recherche a pour effet de mettre en communication les diverses implications et manifestations de la textualité. L'ubiquité des écritures numériques facilite les rapprochements de champs d'observations apparemment distincts. Puisque tout élément de savoir est aussi une donnée potentielle, il n'y a plus réellement de distinction de principe entre discours étudié et méta-discours. Les textes prétendant organiser, régir et structurer nos recherches sont traités par les programmes informatiques comme des textes et ces mêmes programmes, se manipulent et s'élaborent comme des textes : il nous est ainsi arrivé de générer un algorithme de R avec un programme en Python. Centre partout, circonférence nulle part : chaque texte peut aborder d'autres textes, sans que nous ne puissions assigner à certains d'entre eux un statut d'universaux.

Cette dynamique de scriptuarisation et de démultiplication des interactions possibles entre textes, voire entre textes et pré-textes éclaire le fonctionnement des réseaux d'écriture. Les acceptions assignées à certains termes, l'architecture des canaux de communication, la structure des formats, les parcours des énonciateurs : la réduction de ces indications relevant de pratiques apparemment disjointes en données textuelles contribue à faire émerger l'action structurante de certaines infrastructures communicationnelles. Nous avons considéré les mots et les catégories comme des objets représentatifs d'une évolution structurelle au même titre que les infrastructures techniques ou sociales. L'analyse des correspondances projette des "cinématiques" lexicales : les coordonnées relatives des rapports de proximité entre les mots, entre certaines périodes d'observations, et entre les mots et les périodes se résorbent sous la forme d'une succession de plans ordonnés chronologiquement. Réciproquement, le positionnement géographique

¹⁴⁵Dominique Kalifa et al., *La Civilisation du journal, op. cit.*, p. 19.

des rédactions parisiennes matérialise une convergence significative des usages et des pratiques textuelles de la presse généraliste et de la Bourse.

Un point de détail énonciatif signale cette approche par constellation textuelles : l'emploi du *nous*, plutôt que du *je*. Tout au long de ce texte, nous avons maintenu un pronom distant et, alors que le français nous accordait la licence du singulier, un accord au pluriel. L'énonciation reflète une intention épistémologique : les ensembles reconstruits ne sont pas élaborés par une figure auctoriale, mais par une constellation d'auteurs. L'écriture de scripts implique l'irruption de plusieurs locuteurs : dans le langage Python, cette implication se manifeste par la commande « import » qui procède à l'importation d'une série de commandes écrites par d'autres (on parle alors usuellement de bibliothèque ou *library*).

Cette pratique implique, plus radicalement, la dissociation de la personne écrivante en plusieurs locuteurs. En effet, l'auteur de ces lignes est-il réellement le même énonciateur que le programmeur de Pyllica ? Or, si la compilation et l'agencement de classes et de fonctions forment un acte d'écriture distinct de la rédaction d'une phrase, nous devons admettre que ces deux actes d'écritures se répondent.

En voyant le texte de recherche comme une constellation de scripts, de données, de brouillons et de textes rédigés, nous sommes naturellement incité à lire nos corpus comme des ensembles pluriels. Pour contourner l'écueil des dénominations évolutives, nous avons été amenés à introduire de nouveaux découpages textuels et chronologiques. La notion de culture textuelle forme la clé de voûte de cette reconsidération. Nous nous sommes ainsi efforcé de remplacer des conceptions héritées par des dénominations "faillibles", en ce sens que nous donnons le mode d'emploi et de fabrique des catégories employées. En parlant de culture textuelle boursière plutôt que de Bourse nous cherchons à désigner plus précisément l'articulation d'un certain réseau d'écriture et d'une certaine configuration sémiotique, technique et sociale. Notre approche repose sur une mise en tension entre des pratiques effectives et leurs projections symboliques et normatives. Nous sommes parti du principe que tout texte est une production matérielle qui a fait l'objet d'une élaboration à un moment donné et, étant donné l'outillage de l'époque, a mobilisé telle ou telle technique — principe qui nous a mis sur la piste d'énonciateurs indécélables par défaut, tels que les tableautiers. Ces pratiques font ensuite l'objet d'une mise en scène normative qui va mettre l'accent sur tel ou tel aspect ou tel ou tel acteur.

L'indexation systématique élargit également nos angles d'observation. La numérisation n'est pas seulement un facteur de généralisation — en cela elle occulterait la

dimension singulière et événementielle des conditions d’acceptabilité. Par-delà la quantification, comparée ou non, des occurrences il est possible d’effectuer des requêtes ciblées sur des points de détail révélateurs de scissions profondes. Il y a ainsi peu de mentions du terme “donnée” dans notre corpus : en nous en tenant à un simple décompte comparé des concepts, nous aurions sans doute considéré qu’il s’agissait d’un emploi lexical négligeable. Les verbatims associés à la donnée expriment un positionnement méthodologique déterminant pour saisir l’identité éditoriale et épistémologique de la chronique. Les outils informatisés facilitent l’alternance des phases de condensation et de généralisation du processus de métamorphose textuelle — et, par extension, des phases de “pliage” et de “dépliage” des données compilées.

Vers une grammaire des délégations poétiques

L’évocation de nos constellations de “pré-textes” met en évidence autre chose : notre manière d’agencer une écriture algorithmique dans le processus de recherche relève d’un bricolage. Nous avons improvisé certaines recettes, au gré des restrictions et des opportunités qui nous étaient présentées. Ce tâtonnement continu n’exclut pas le détournement ou “braconnage”. Certaines de nos méthodes relèvent explicitement d’un *hacking* : sans être expressément interdite, l’extraction automatisée des textes ou des métadonnées de Gallica n’est pas souhaité (et, lors d’une session trop active, nous avons déjà été bloqué).

Cet enchaînement imprévisible de tactiques et de procédés opportunistes peuvent-ils servir à fonder une méthode d’analyse générale des productions textuelles ? Notre approche des cultures textuelles est relativement agnostique à cet égard. Nous ne nous sommes pas assignés une méthode, mais plutôt des directions générales de recherche (ce qui impliquait notamment de justifier l’identification de “grands ensembles”, par-delà les appellations conventionnelles héritées). Si la description des cultures textuelles peut s’accorder avec la mise en œuvre d’outils de traitements automatisés, ce n’est en rien une obligation : notre description du réseau boursier français de la première moitié du XIX^e siècle dans le préambule ne recourait ainsi pas à cet expédient. Les fluctuations de l’offre technique (la boîte à outils du *text mining* ne cesse de se reconfigurer radicalement en l’espace de quelques années), ne favorisent pas son inclusion pérenne dans des méthodologies.

Par-delà ces indéterminations, nous tentons d’énoncer une grammaire des délégations

tions poétiques, de ce que nous avons confié ou que nous envisageons de confier à des programmes automatisés. L'évocation d'une grammaire relève d'une fiction assumée — à la rigueur nous pourrions parler d'une grammaire en mouvement. Sitôt recensées, les différentes unités de cette grammaire se reconfigurent à l'aune de leurs codifications en enchaînements algorithmiques. Lorsqu'une boucle examine tous les "éléments" du texte, elle est contrainte d'opérer des coupures purement formelles. Par tâtonnements successifs, il est possible de se rapprocher de nos conceptions usuelles de ce que serait un mot ou une phrase. Un rapprochement, et non une recreation : l'expérience de lecture ne se réduit pas à une accumulation de règles universelles. Ce simple fait qu'un texte est en mesure de redéfinir les dénominations des énoncés dont il se compose limite l'ampleur de l'exercice.

Nous retrouvons ici certaines problématiques fondamentales soulevées par l'utilisation des quantifications en sciences sociales. D'une part, l'étude algorithmique se prête davantage à certains aspects du texte plutôt que d'autres : le risque existe que nous ne voyions en priorité que ce que le programme parvient à traiter avec le plus d'efficacité. D'autre part, l'acte de mesure formalisée implique de requalifier des catégories usuelles des sciences du texte, voire d'en inventer des nouvelles : retranscrire une grille de lecture fluctuante dans un langage de programmation entraîne toute une série de déplacements et de reconfigurations, qui font potentiellement retour sur les cadres méthodologiques de la recherche.

a) Dans le cadre de cette thèse, le **mot** constitue le niveau d'analyse élémentaire¹⁴⁶. Il convient de s'accorder sur sa signification : par "mot" nous avons conventionnellement qualifié tout groupe de lettres séparé par un blanc ou par tout autre élément s'apparentant une "coupure lexicale" (ainsi, en français, il conviendrait d'accorder le même statut à l'apostrophe). Les problématiques méthodologiques soulevées par le décompte des occurrences ont déjà fait l'objet d'une littérature considérable¹⁴⁷. Damien Mayaffre rappelle que la communauté des chercheurs en statistique textuelle s'est finalement ralliée à une réduction du "mot" au seul "mot graphique" :

L'unité opérationnelle d'un corpus sur laquelle repose le plus souvent le traitement est, par défaut sans doute, à regret peut-être, mais jusqu'à nouvel ordre, le mot graphique. Celui-ci est d'une essence infralinguistique très problématique

¹⁴⁶Il ne s'agit évidemment pas d'une option universelle : de nombreux projets de *text mining* descendent à un niveau de granularité plus bas

¹⁴⁷Cette bibliographie mise en ligne permet de se faire une idée de l'ancienneté et de l'activité de champ de recherche : <http://www.edispal.com/2009/03/bibliographie-lexicometrie.html?m=1>.

pour l'analyse et il ne saurait être défini comme une unité naturelle du texte. Cependant, il peut être considéré comme une unité consensuelle – au sens où chacun comprend grosso modo de quoi il s'agit – ou une unité matérielle pratique sans laquelle la réalisation technique du traitement serait plus compliquée (...) ces items minimaux du texte se matérialisent, non exclusivement mais habituellement, non par postulat théorique mais par commodité technique, avant tout, dans les formes graphiques ou concaténations de lettres comprises entre deux blancs (ou autres caractères séparateurs comme la ponctuation)¹⁴⁸.

L'accord sur le mot graphique ne règle pas tout. La lemmatisation suscite des débats toujours intenses depuis le début des années 1970. L'enjeu, toujours actuel, est de savoir s'il convient de retirer toutes les terminaisons purement syntaxiques, pour ne garder que la "racine" (ou lemme) et, si tel est le cas, jusqu'où étendre ce retrait. Au gré des productions textuelles traitées et des questions envisagées, nous avons concurremment utilisé les deux méthodes. Lorsque nous avons étudié la présence d'un groupe de mot (tel le jargon financier ou le jargon météorologique) dans le corpus, il paraissait plus représentatif d'exclure les variations grammaticales (autrement, "escompte" et "escomptes" seraient comptabilisés comme deux mots distincts). Les requêtes flottantes sur notre base de données de chroniques ont par contre été réalisées à partir d'un corpus non lemmatisé. Nous avons généralement cherché à situer l'itinéraire d'un terme précis, de telle sorte que l'emploi d'une certaine terminaison syntaxique permettait d'exclure de quasi-homonymes. En recherchant le terme "donnée" avec sa terminaison féminine, nous avons retiré par anticipation une partie des occurrences portant sur le participe passé "donné".

b) À chaque mot, nous pouvons associer une **fonction grammaticale**. Les "analyseurs syntaxiques" héritent de normes terminologiques élaborées et discutées depuis trente ans par les sciences du langage. En 1983, une équipe anglaise coordonnée par le linguiste Geoffroy Leech conçoit la première *treebank* : une base de données (ou "banque") des arbres linguistiques, soit des ontologies ordonnées régissant les relations entre fonction grammaticales. Ce travail est guidé par un impératif d'identité et de non-ambiguïté. Se remémorant « deux décennies à dessiner des arbres », Geoffroy Sampson rappelle qu'il existe de nombreuses manières de classer les mots, mais que pour avoir une ontologie fonctionnelle, il est nécessaire de n'en garder qu'une seule :

Il n'y a aucune raison valable de sélectionner l'une de ces analyses plutôt que

¹⁴⁸Damon Mayaffre, « Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique », *op. cit.*, p. 24.

l'autre : ce qui importe, si nous voulons produire des statistiques significantes pour le traitement informatique du langage naturel (*language engineering*), c'est de se rallier à l'une de ces analyses et de s'y tenir¹⁴⁹.

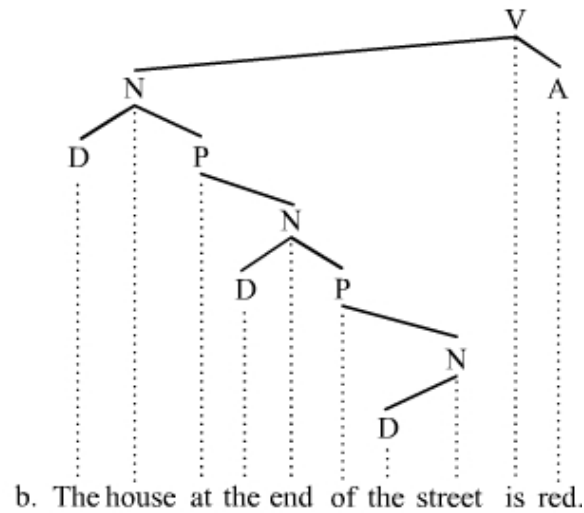


FIG. 12.7 : Exemple d'arbre syntaxique à partir de la phrase anglaise : « The house of the end of the street is red »¹⁵⁰

Sampson admet donc une part d'arbitraire dans les protocoles finalement retenus. L'utilisation des arbres est plus qu'une métaphore heuristique : elle restreint l'univers des fonctions grammaticales possibles à des embranchements forcément délimités. L'élaboration de conventions d'équivalences, même arbitraires, a le mérite de déterminer un consensus social sur les méthodes d'observations : « D'un point de vue théorique, la taxinomie de Linné était quelque peu artificielle (et était réputée l'être depuis sa formulation), mais elle a apporté un aperçu (*conspectus*) utilisable dans un monde de données immensément complexe¹⁵¹. »

L'analyseur syntaxique que nous avons utilisé, Talismane, a été conçu non par un informaticien, mais par un linguiste, Assaf Urielli. Nous n'avons fait appel à cette technologie que dans un seul cas : le compte-rendu du *Constitutionnel* de janvier et février 1829. Les analyseurs syntaxiques sont en effet sensibles aux aléas de la reconnaissance

¹⁴⁹Geoffrey Sampson, « Thoughts on two decades of drawing trees », *Treebanks : Building and Using Parsed Corpora*, sous la dir. d'A. Abeillé, 23–42, Springer Science & Business Media, 2003, p. 28.

¹⁵⁰Fichier déposé par Tjo3ya sur *Wikimedia Commons*. Consulté le 12 octobre 2015, à l'adresse https://en.wikipedia.org/wiki/File:The_house_at_the_end_of_the_street.jpg

¹⁵¹Geoffrey Sampson, « Treebanks », *op. cit.*, p. 28.

textuelle automatisée. Les accents jouent un rôle important de détermination syntaxique en français (comme en témoigne, par exemple, la différenciation entre le “a” du verbe avoir et la préposition “à”); en raison de leur petite taille, ils disparaissent fréquemment dans le “bruit” général des altérations matérielles de la page. Dans notre étude du compte-rendu du *Constitutionnel*, l’ensemble des textes avaient été retranscrits manuellement. Sur un corpus aussi restreint, nous n’avons pas pu dégager des évolutions stylistiques de grande ampleur (telles que l’usage des temps verbaux). Néanmoins, les fonctions grammaticales ont permis d’approfondir l’étude des formules récurrentes, en identifiant des schémas de phrase admettant quelques degrés de liberté. Ainsi toutes les occurrences de l’énoncé-type « Le/La [nom d’action] ouvert à [valeur], a fermé à [valeur] » ont pu être retrouvées, indépendamment de l’action ou du cours cité.

c) Les **formules récurrentes** constituent un objet textuel de prédilection pour un traitement algorithmique. Non seulement, la récurrence est, par définition, dénombrable, mais la construction d’un texte par l’emploi de récurrences fait directement écho à l’élaboration des programmes informatiques. Par un effet miroir, les programmes conçus pour analyser le compte-rendu du *Constitutionnel* en 1829 recourraient à un mode d’écriture par compilation de formules préconçues.

Par contraste avec le décompte des occurrences, le dénombrement des formules soulève des difficultés particulières : alors que les mots sont visuellement distingués dans le texte, les formules sont démunies de points de départ et d’arrivée. Par convention, elles comprennent au moins deux mots (autrement, nous reviendrions au niveau d’analyse du mot ou du lemme); elles peuvent s’étendre indéfiniment, même si au-delà de plusieurs dizaines de mots la récurrence devient moins perceptible. Nous nous sommes cantonnés à des mesures “arbitraires”, employées en concomitance : les formules récurrentes à trois, quatre ou cinq mots consécutifs. Toutes ces structures ne forment pas des ensembles cohérents. Par exemple, une formule à cinq éléments apparaît deux fois dans le tableau des formules à quatre éléments, dans la mesure où nous comptabilisé deux variantes distinctes : avec le premier mot et avec le dernier mot. Le décompte et l’indexation de ces formules donne à voir une partie du texte, souvent occultée : sa dimension procédurale et routinière. Le procédé s’est ainsi avéré essentiel pour saisir la duplicité de la chronique boursière jusqu’au Second Empire, soit une forme qui agence un commentaire analytique et un compte-rendu systématique.

L’analyse des récurrences pourrait contribuer à l’étude d’un ressort fondamental des écritures médiatiques : la reprise ou recyclage des brèves, dépêches et autres productions triviales, conçues pour circuler à grande échelle. Des recherches américaines en cours

sur l'identification automatisée des reprises des articles, d'un journal à l'autre, offrent des perspectives inédites en matière de déchiffrement des réseaux d'écriture du système médiatique¹⁵².

La formule apparaît comme le marqueur privilégié d'un énoncé dialogique, caractérisé par l'imprégnation de discours sociaux. Nous devons cependant constater dans cet usage, un déplacement sémantique comparable à la transformation des mots en lemmes ou des fonctions grammaticales en éléments d'un arbre : la récurrence explicite (donc de termes complètement réitérés) devient le parangon de la régularité discursive (soit de l'ensemble des régularités possibles, qui peuvent impliquer d'autres formes d'équivalence que la réitération pure, tels que les paraphrases ou les synonymes).

d) Nous avons tenté de mesurer l'émergence et la consistance de **formations discursives**, même si en raison de la nature très particulière des techniques mobilisées cette qualification est sujette à caution. À la suite de Foucault, nous souhaitons identifier des "faisceaux de rapports" entre des termes usuellement énoncés conjointement :

ce qui appartient en propre à une formation discursive et ce qui permet de délimiter le groupe de concepts, pourtant disparates, qui lui sont spécifiques, c'est la manière dont ces différents éléments sont mis en rapport les uns avec les autres (...) c'est ce faisceau de rapport qui constitue un système de formalisation conceptuelle¹⁵³.

L'application word2vec permet de calculer, pour chaque mot, un degré de proximité lexicale avec d'autres mots. Ces interrelations peuvent ensuite être projetées sur un graphe en réseau, et faire l'objet d'une réidentification *a posteriori* : les "grappes" ou "nœuds" de mots très liés correspondent à des ensembles ou "clusters" détectés automatiquement.

Toutes ces opérations parviennent à dégager quelque chose qui ressemble à une formation discursive : dans le cas de la chronique boursière du *Journal des débats* à la fin des années 1830, les termes liés au compte-rendu procédural établissent tout un réseau de passerelles et de cooccurrences spécifiques, qui les coupent et les distinguent des termes liés au commentaire analytique. Ces opérations matérialisent cependant une réduction par rapport à l'approche ouverte de Foucault : la "proximité" est censée

¹⁵²Ryan Cordell, « Reprinting, Circulation, and the Network Author in Antebellum Newspapers », version *preprint* d'un article publié dans *American Literary History*, vol. 27, n°3 (août 2015), disponible à l'adresse <http://ryancordell.org/research/reprinting-circulation-and-the-network-author-in-antebellum-newspapers/>

¹⁵³Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, *op. cit.*, p. 38.

résumer toute l'identité du discours ainsi isolé. Il s'agit avant tout de voir comment les mots "graphiques" se disposent dans l'espace, en intégrant des formes qui ne sont pas signalées comme telles. Plutôt que de formations, nous pourrions parler de "grumeaux" de mots (ou, pour se permettre une dérivation poétique, des "grumots"). Dans le flux général de l'énoncé, certaines associations régulières se reproduisent constamment : l'étude des réseaux de mots donne à voir ces condensations fragmentaires.

e) La **rhétorique** forme un niveau d'analyse émergent. Une thèse américaine en informatique soutenu en 2009, décrit le fonctionnement d'un système d'annotation automatisé des figures de style. Un premier test mené sur un corpus de discours de présidents américains, conclut que ces productions textuelles se caractérisent par une prédilection pour l'anaphore et l'isocolon. L'anaphore « contribue à créer un agencement fluide des idées et, plus généralement, un discours plus cohérent (...) l'isocolon signale un rythme régulier dans le texte et facilite sa mémorisation¹⁵⁴ ». L'outil développé, JANTOR, n'a pas été encore mis en ligne. L'identification des rhétoriques s'apparente à un chaînon manquant entre l'analyse syntaxique et l'analyse des réseaux de discours. Si les figures de styles découlent de certains agencements de fonctions grammaticales, leur enchaînement précise la morphologie d'une formation discursive. Le cas particulier de ce champ de recherche explicite les reconfigurations catégorielles induites par les outils informatisés : les concepteurs de ces programmes conviennent qu'ils ne parviennent pas exactement à dupliquer les figures classiques. La détection des métaphores pose notamment des problèmes particulièrement ardu¹⁵⁵.

f) La mesure de l'**auctorialité** se situe dans un même ordre d'idée que celle des formations discursives : ici, comme là, il est question de repérer des traits discursifs distinctifs, à ceci près que nous ne cherchons pas à cerner une forme d'identité générique (ce serait le cas des "genres" et "sous-genres") mais une identité auctoriale. Nous souhaitons ici nous distancer d'un présumé fréquent dans les études en informatique et en linguistique sur l'*authorship attribution* : aborder sans distinction la question de l'attribution d'un texte à une ou plusieurs personne(s) et, celle, très différente, de la construction de l'auctorialité, par l'emploi de toute une série de signes distinctifs¹⁵⁶. En

¹⁵⁴Nous traduisons : Jakub J. Gawryjolek, « Automated Annotation and Visualization Automated Annotation and Visualization of Rhetorical Figures », thèse de doct., Université de Waterloo, 2009, p. 83.

¹⁵⁵A. Nieten Daniel, « An Unsupervised Learning Approach for Automatic Detection of Metaphors », thèse de doct., Université de Floride, 2011, p. 38.

¹⁵⁶Sur les acquis et apports de ce champ de recherche, cf. cette méta-synthèse récente en anglais : Efstathios Stamatatos, « A survey of modern authorship attribution methods », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 60, n° 3, 2009, p. 538-556

réalité, les programmes d'attribution s'assignent surtout le second objectif. L'évaluation d'une distinction stylistique repose sur des mesures de similarité et de dissimilarité entre les textes, qui dépendent étroitement de la manière dont les auteurs se considèrent comme des auteurs et acceptent de jouer le jeu du critère fondamental du droit d'auteur : l'originalité.

L'étude du collectif d'auteurs saint-simoniens ou la comparaison des chroniques de Jules Paton et des chroniques affermées de la Banque Serre s'inscrivent dans une perspective d'analyse discursive de la fonction auteur. Dans le cas des saint-simoniens, nous ne cherchons pas tant à assigner des bornes chronologiques vraisemblables aux collaborateurs successifs de Pereire, qu'à rendre compte de la multiplicité des énonciateurs impliqués. Le taux d'échec est, finalement, la mesure la plus intéressante ; de nombreuses chroniques sont inattribuables, ce qui suggère soit que Pereire sollicitait d'autres contributeurs, soit que la chronique faisait l'objet d'une élaboration composite. Pour la Banque Serre, l'attribution était déjà connue : nous cherchions à évaluer l'incidence d'une fonction auteur affaiblie. Nous avons pu constater que cette chronique affermée présente ainsi peu de traits distinctifs.

g) L'**énonciation éditoriale** forme un niveau d'analyse récent au sein des sciences du texte : comme nous l'avons rappelé dans le préambule, elle découle du rapprochement entre les études du discours et l'histoire du livre. L'agencement des constructions tabulaires présente des perspectives particulièrement prometteuses. Au début du Second Empire, les bulletiniers commencent à inclure des tableaux de cotation "personnalisés" dans le texte de la chronique : ces ajouts viennent généralement en support à une argumentation, le tableau ayant pour fonction de démontrer une hypothèse préalablement exposée. L'indexation des tableaux éluciderait, sur une grande échelle, ces jeux argumentatifs. Les versions textuelles des bibliothèques numérique ne permettent pas d'effectuer de telles opérations : elles ne reportent que les caractères alphabétiques, sans apporter d'indication sur les découpages et les constructions visuelles qui structurent l'ordre du discours. Pour contourner cet obstacle, nous devons créer nos propres versions textuelles. Nous avons ainsi mené plusieurs expérimentations à partir de chroniques boursières du *Siècle* de 1852. L'illustration ci-dessous utilise une coloration générée automatiquement à partir des éléments textuels étiquetés comme des lignes (en rouge), des tableaux (en vert) ou des paragraphes (en bleu). Le préalable de l'OCRisation a d'emblée limité la généralisation de ce procédé.

Le précédent exercice, c'est-à-dire l'exercice 1850-1851, a présenté un bénéfice net de 599,742 fr. 70 c., qui a été réparti de la façon suivante :

Gratification aux employés.	13,255	63
Intérêts de 6 0/0 aux actionnaires.	253,440	
Dividende de 2 0/0 auxdits.	84,480	
Réserve statutaire.	222,031	40
Solde à nouveau.	26,535	67
	599,742	70

Aussi, tout en ayant mis à la réserve ou conservé à nouveau 248,566 fr. 67 c., le comptoir d'escompte a donné l'année dernière 40 fr. par action, et depuis lors les opérations de cet établissement se sont très sensiblement développées.

Les actions des chemins de fer ont été recherchées avec une ardeur plus grande encore. Nous retrouvons, à la fin de la semaine, ces valeurs aux prix suivants :

Saint-Germain à 520 f. en hausse de 5 f. »	
Versailles (r. g.) à 315	— 15 »
Versailles (r. g.) à 245	— 20 »
Orléans à . . . 1100	— 55 »
Rouen à . . . 702 50	— 57 50
Bordeaux à . . 450	— 40 »
Bâle à 202 50	— 17 50
Le Havre à . . . 267 50	— 28 75
Marseille à . . 280	— 60 »
Boulogne à . . . 295	— 16 25
Le Nord à . . . 600	— 61 25
Le Centre à . . 540	— 50 »
Strasbourg à . . 497 50	— 62 50
Dieppe à 225	— 10 »
Nantes à 325	— 41 25
Montreuil à . . 147 50	— 30 »

FIG. 12.8 : Exemple d'étiquetage automatique d'une chronique boursière

h) L'articulation des **images** et du texte se situe dans le prolongement de l'énonciation éditoriale : il s'agit d'évaluer comment des créations de nature distincte s'assemblent dans un même espace d'écriture. Notre corpus n'est pas concerné par cette problématique — mais il s'en est fallu de peu. Si nous avons repoussé nos investigations jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il aurait également fallu intégrer ce type de production : les bulletiniers commencent, occasionnellement, à recourir à des graphiques explicatifs. L'imbrication, dans un processus de *text mining*, de systèmes traitement automatisés de l'image permet de mettre à jour les interrelations entre ces productions distinctes. Le projet *Content Mine* a ainsi mis au point des techniques d'extractions d'arbres phylogénétiques, inclus dans des articles de recherche en biologie¹⁵⁷.

i) Enfin, il nous reste à effectuer le dernier saut vers une approche générale du texte : situer l'**économie des formes textuelles**, soit l'état relatif des “publications” dans une société. Les niveaux d'analyses précédents ne permettent pas de discerner ce qui, dans une forme, relève d'une imprégnation sociale et collective ou d'élaborations ou de

¹⁵⁷Ross Mounce, « Mining Images for Identifiers », *contentmine.org*. Consulté le 12 octobre 2015 à l'adresse, <http://contentmine.org/2015/08/mining-images-for-identifiers/>

dislocations internes. Tout l'enjeu est de mesurer, d'arpenter et de cartographier un « océan textuel » indistinct et d'indiquer ainsi d'où parle l'énoncé étudié. En principe, toutes les techniques évoquées précédemment pourraient servir à établir une telle cartographie : plutôt que de les appliquer à un type défini de productions textuelles, il s'agirait de cerner un échantillon représentatif voire, puisque les développements des infrastructures informatiques permettent de l'envisager, exhaustive de cet état général. En 2015, les biais de la numérisation restreignent la portée de cette étude. Il est par contre possible de convoquer des listes ou catalogues anciens. Par contraste avec les réductions précédentes, celles sur lesquelles nous prenons appui sont déjà opérationnelles à l'époque étudiée : les conventions d'équivalence de la *Bibliographie de la France* se déploient dans le même continuum de ce qui "fait texte" que les publications recensées.

Par-delà l'hétérogénéité de ces unités, nous voyons s'esquisser plusieurs implications communes. L'histoire de ces unités, lorsqu'elle est possible, s'apparente à une histoire des conventions d'équivalence, soit des arbitrages sociaux, techniques, épistémologiques et culturels qui ont façonné des procédures et des normes partagées. La définition du "mot" porte la trace de débats non entièrement résolus : si les théoriciens de la statistique textuelle s'accordent à reconnaître la prééminence du "mot graphique", sa réduction en "lemme" fait toujours dissensus (en raison de cette histoire compliquée, elle n'est jamais activée par défaut dans les logiciels de *text mining*). L'élaboration des arbres de fonctions grammaticales a suivi une ligne de développement différente : au sein de cette communauté de recherche, l'accord, même purement arbitraire, sur une taxinomie fixe a été jugé prioritaire.

Nous voyons également s'exprimer la tentation d'une synecdoque particularisante : celle de prendre la partie pour le tout ou, plus précisément, de substituer aux catégories héritées des désignations opérationnelles pour un certain substrat technique. C'est ainsi que le mot devient un "lemme", que la fonction grammaticale se moule dans des arbres structurés, ou que la formation discursive se matérialise dans des arrangements spatialisés. En principe, ces manipulations ne sont pas beaucoup plus criticables que les catégories héritées qu'elles reconfigurent. Seulement, elles s'insinuent dans la technique et, par là, dans des pratiques scripturées. Leur effet d'inertie risque, ainsi, d'être considérablement plus puissant. Au XIX^e, le développement des sciences sociologiques ou économiques avait déjà pris appui sur une extension du champ de la textualité : l'édition de revues spécialisées et l'élaboration d'indicateurs statistiques matérialisent la pérennisation d'une intention de savoir. En 2015, certains acteurs se disposeraient à organiser une nouvelle *doxa*. Les grands éditeurs scientifiques tendent à réorganiser

leurs activités sur l'accès automatisé aux données et aux connaissances. En raison de la concentration du secteur (le *leader* mondial, Elsevier, contrôle 30% de l'ensemble des publications scientifiques), ils sont en mesure d'imposer un étiquetage des domaines et des éléments de savoir. L'API¹⁵⁸ constitue la clé de voûte de ce formatage. Dans un article de 2014, nous mettons en évidence, la tentation d'Elsevier « d'écrire sa propre loi », soit d'institutionnaliser un propre système normatif qui viendrait se substituer aux régulations étatiques (notamment en matière de droit d'auteur et d'accès à l'information) : « L'API n'est obligatoire que parce que Elsevier tient à contrôler directement les termes et les modalités de la recherche. [Elle] s'apparente étroitement à un texte de loi : elle détermine par avance les commandes qu'il est possible de réaliser¹⁵⁹. »

Ces unités et ces champs de recherche disjoints peuvent-ils être assimilés à une “science normale” en gestation, avec toutes les opportunités et les sédimentations, voire les instrumentalisation que cela supposerait ? Pour l'instant, l'interopérabilité reste limitée. Les API des grands éditeurs articulent une vision extrêmement restreinte du texte, qui ne s'accorde pas avec l'émergence d'une analyse automatisée élargie des différents niveaux de textualité (elles excluent notamment les images). Grâce à l'emploi conjoint de plusieurs extensions, des langages de programmation permettent de croiser ces approches. Sur Python, comme sur R, il est possible d'articuler, dans un même mouvement algorithmique, un décompte des occurrences et un étiquetage du corpus. Cette interopérabilité reste cependant limitée. Par exemple, l'extension de R permettant d'effectuer une analyse syntaxique du corpus est partiellement défectueuse : elle n'accepte pas certains caractères (en particulier les lettres accentuées). De plus, tous les champs de recherche référencés ci-dessus ne se situent pas au même degré d'avancement. Si la statistique lexicale se déploie déjà dans une histoire longue de plusieurs décennies, la reconnaissance des figures de style est émergente et la modélisation de l'énonciation éditoriale reste cantonnée à un statut d'application complémentaire pour l'OCRisation¹⁶⁰. L'effort investi, parfois depuis plus de trente ans, pour établir des conventions d'équivalence ne compense ainsi pas l'éclatement de cette “grammaire” en communautés et en dispositifs hétéroclites.

Nous pourrions conclure notre réflexion sur un dernier renversement. La question ne serait plus en quoi les technologies informatisées peuvent renouveler notre connaissance

¹⁵⁸ Sigle anglais désignant une « Interface de programmation », soit un système normalisé conditionnant l'accès à un service informatisé

¹⁵⁹ Pierre-Carl Langlais, « Data Mining : quand Elsevier écrit sa propre loi », *scoms.hypotheses.org*. Consulté le 12 octobre 2015 à l'adresse, <http://scoms.hypotheses.org/98>

¹⁶⁰ Dans le jargon de la numérisation, il est courant de parler d'OLR ou *Open Layout Recognition*

de la presse ancienne, mais ce que la presse ancienne, en tant que champ d'expérimentation, peut apporter à l'élaboration de ces technologies. Le système médiatique du XIX^e siècle constitue un terrain privilégié pour déployer des articulations inédites. L'hétéronomie de la publication répond à l'hétéronomie des méthodes d'analyse automatisée. L'étude du journal requiert une interrelation constante entre les différentes unités de notre "grammaire". Nous avons ainsi spontanément envisagé une approche élargie : un langage de balisage approprié permettrait d'effectuer des requêtes sur le texte des chroniques boursière sans perdre toute une série d'informations contextuelles relevant, par exemple, de l'énonciation éditoriale. Nous avons dû finalement revenir sur nos ambitions. La complexité des phénomènes textuels mis en œuvre incite naturellement à déployer une inventivité algorithmique, à trouver des stratégies ou des approches permettant d'intégrer des niveaux de textualité qui paraissaient *a priori* exclus.

La presse a une autre vertu : elle constitue, au même titre que les algorithmes mais d'une manière différente, une fabrique des catégories et des conceptions communément partagées. L'architecture des rubriques tient lieu d'une tentative de cartographie des frontières et des délimitations conceptuelles. L'observation de cet objet favorise un usage prudent des reconfigurations informatisées. Tout au long de cette thèse, la chronique boursière tenait lieu d'une maïeutique. L'attention intrinsèque portée par la chronique aux manipulations et aux opérations de données boursières avait, pour nous, valeur d'avertissement. Nous ne pouvons nous contenter d'une utilisation naïve de nos algorithmes : les réflexions de notre objet devenu collaborateur, Jules Paton, sur le travail éditorial de la donnée et les effets de structuration des productions éditoriales (tels que l'*agenda setting* de la presse gouvernementale) venaient constamment nous le rappeler.

Bibliographie

La bibliographie est subdivisée en trois sections génériques. Nous n'avons pas entrepris de distinguer les sources primaires des sources secondaires. De nombreux textes cités (notamment contemporains des événements relatés) ont un statut "hybride" : nous les utilisons autant pour recenser des données et des informations que pour faire état d'un aperçu analytique.

La bibliographie est suivie d'une table des figures utilisées et d'un *index nominum* sélectif des principaux acteurs du processus historique retracé dans cette thèse. La consultation de l'index permet notamment de repérer facilement les passages faisant allusions aux chroniqueurs recensés dans notre "base de bulletiniers".

Livres

Erez Aiden et Jean-Baptiste Michel, *Uncharted : Big Data as a Lens on Human Culture*, New York : Riverhead Books, déc. 2013.

Pierre Albert, *Histoire générale de la presse française*, vol. 3, PUF, 1972.

Pierre Albert et Jacques Kayser, éd., *Tables du journal Le Temps : 1861-1865*, vol. 1, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1965.

Philadelphe Maurice Alhoy, *Biographie parlementaire des représentants du peuple à l'Assemblée nationale constituante de 1848*, Paris : Louis Janet, 1848.

Simon Altmann et Eduardo L. Ortiz, *Mathematics and Social Utopias in France : Olinde Rodrigues and His Times*, American Mathematical Society, 2006.

Guenael Amieux, *Méthode d'analyse informatisée d'une source documentaire numérisée — Les représentations des marchés financiers dans le journal "Le Monde" 1987-1995*, Groupe de recherche en histoire immédiate, 1998.

Annales du Sénat et du Corps législatif, Paris : Administration du Moniteur universel, 1865.

- Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, Firmin-Didot frères (Paris), 1842.
- Joyce Oldham Appleby, *Economic Thought and Ideology in Seventeenth Century England*, Princeton University Press, 1978.
- Archives parlementaires, recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860*, Paris : P. Dupont, 1862.
- Aycard, *Histoire du Crédit mobilier, 1852-1867*, Librairie internationale, 1867.
- Wenceslao Ayguals de Izco, *La maravilla del siglo, cartas á Maria Enriqueta, :ó sea una visita à Paris y Londres durante la famosa exhibición de la industria universal de 1851*. Madrid : (édité par l'auteur), 1852.
- Mikhail Bakhtine, *La poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil, 1970.
- Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, sous la dir. de Tzvetan Todorov et Alfreda Aucouturier, Paris : Gallimard, 1984.
- Adriano Balbi, *Abrégé de géographie rédigé sur un nouveau plan, d'après les derniers traités de paix et les découvertes les plus récentes*, Paris : A. Florin, 1854.
- Olivier Barbié, *Convergences entre économie et sociologie autour du concept de réseau social*, Lulu.com, 2010.
- Charles Baudelaire, *Œuvres Complètes*, vol. 2, Paris : Gallimard, 1976.
- Roger Bellet, *G comme Hugo*, Université de Saint-Etienne, 1987.
- Edmond Benjamin et Paul Desachy, *Le boulevard : croquis parisiens*, Paris : G. Marpon et E. Flammarion, 1893.
- Simon Charles Sébastien Bernard de Ballainvilliers, *Montaigne aux Champs-Élysées, dialogues en vers*, Paris : Delaunay, 1823.
- Marie-Thérèse Bitsch, *La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914*, Publications de la Sorbonne, jan. 1994.
- Louis-Christophe Bizet de Frayne, *Précis des diverses manières de spéculer sur les fonds publics en usage à la Bourse de Paris*, Paris : Delaunay, 1821.
- Boildieu, *Outillage typographique : catalogue et prix courants*, Boildieu, 1868.
- Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

Casimir Bonjour, *L'Argent*, Amyot (Paris), 1826.

Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXIII, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1820.

Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXVI, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1823.

Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXX, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1827.

Sébastien Bottin, *Almanach du commerce de Paris, des départements de l'Empire français, et de principales villes du monde*, vol. XXXVI, Paris : Bureau de l'almanach de commerce, 1833.

Eugène-Hippolyte Bourgoïn et Léon Lepelletier, *Nouveau Tableau statistique offrant pour l'année 1834 la Nomenclature authentique de tous les Journaux et écrits périodiques qui paraissent en France*, Paris : Office-Correspondance, 1834.

Jules François Jeannotte Bozérien, *La Bourse, ses opérateurs et ses opérations*, vol. 1, E. Dentu, 1859.

Jules François Jeannotte Bozérien, *La bourse, ses opérateurs et ses opérations*, vol. 2, E. Dentu, 1859.

Jacques Bresson, *Annonces dans les journaux des départements et des pays étrangers... à l'office correspondance*, Pihan-Delaforest, 1830.

Jacques Bresson, *Annuaire des sociétés par actions anonymes, civiles et en commandite*, Paris : Au Bureau du cours général des actions, 1839.

Jacques Bresson, *Annuaire des sociétés par actions anonymes, civiles et en commandite*, Paris : Au Bureau du cours général des actions, 1840.

Jacques Bresson, *Des fonds publics français et étrangers et des opérations de la Bourse de Paris*, Paris : Bachelier, 1830.

Jacques Bresson, *Histoire financière de la France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'année 1828*, Au bureau de la Gazette des chemins de fer, 1857 (première édition, 1828).

Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Progrès de la presse périodique départementale et étrangère*, Paris : Feret, 1831.

Jacques Bresson et Eugène-Hippolyte Bourgoïn, *Rapport sur la presse périodique départementale pendant les huit premiers mois de l'année 1832*, Paris : Bureaux de l'administration de l'office correspondance, 1832.

Jean-Edmond Briau, *Des crises commerciales : de leurs causes et de leurs remèdes*, Paris : Bouchard-Huzard, 1840.

Alexandre-Théodore Brongniart, *Plans du palais de la Bourse de Paris et du cimetière Mont-Louis*, Paris : impr. de Crapelet, 1814.

L. E. Brossard, *Correcteur typographe. Essai historique, documentaire et technique / L. -E. Brossard*, Chatelaudren : Impr. de Chatelaudren, 1924.

Bulletin de la Société française de photographie, vol. 12, Paris : Société française de photographie, 1866.

Antoine Caillot, *Le thermomètre ou Chaud et froid*, Cellot, 1814.

James W. Carey, *Communication as Culture, Revised Edition : Essays on Media and Society*, (Unwin Hyman, 1989) Routledge, 2008.

Abbé Casse, *Almanach de la table*, Paris : Victor Bouton, 1846.

Catalogue de la bibliothèque du Sénat : 1868, Paris : Typographie de C. Lahure, impr. du Sénat, 1868.

Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol, *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Nouv. éd., Paris : Gallimard, 1990.

Ignace Urbain Jean Chappe, *Histoire de la Télégraphie*, Paris : Chez l'auteur, 1824.

Christophe Charle, *Discordance des temps : Une brève histoire de la modernité*, Armand Collin, 2011.

Roger Chartier, *Culture écrite et société*, Paris : Albin Michel, 1996.

Joseph Pierre Chassan, *Lois sur la presse depuis le 24 février 1848, avec des notes et observations*, Videcoq, 1851.

Pierre-Jacques Chatau, *Télégraphe de jour et de nuit : suivi d'un télégraphe de jour à double transmission*, Paris : (édition inconnue), 1842.

Tanneguy Feuillade de Chauvin, *Le Courrier du dimanche : les tribulations d'un journal orléaniste sous le Second Empire*, Presses de Valmy, 1999.

Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglemens avis du Conseil d'état, Paris : A. Guyot et Scribe, 1835.

Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, Paris : Panckoucke, 1850.

Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, vol. IV, Paris : Borrani et Droz, 1839.

Alphonse Courtois, éd., *Annales de la Société d'économie politique*, Paris : Société d'économie politique, 1889.

Alphonse Courtois, *Tableaux des cours des principales valeurs, du 17 janvier 1797 (28 nivôse an V) à nos jours*, Paris : Garnier frères, 1862.

Alphonse Courtois et Emmanuel Vidal, *Traité des opérations de bourse et de change*, Garnier frères, 1902.

Henri Cozic, *La Bourse mise à la portée de tous : ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle sera...* Librairie illustrée (Paris), 1885.

Adeline Daumard, *La Bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, (S.E.V.P.E.N, 1963), Albin Michel, 2014.

Joseph Décembre et Edmond Alonnie, *Typographes et gens de lettres*, Michel Lévy frères, 1864.

Jean-Paul Dekiss, *Jules Verne, L'enchanteur : biographie*, Éditions du Félin, 1999.

François-Joseph Deschiens, *Collection de matériaux pour l'histoire de la révolution de France, depuis 1787 jusqu'à ce jour*, Paris : Barrois l'aîné, 1829.

Bernard Desjardins, *Le Crédit lyonnais, 1863-1986 : études historiques*, Librairie Droz, 2003.

Alain Desrosières, *Gouverner par les nombres*, Paris : Presses de l'Ecole des mines, oct. 2008.

Alain Desrosières, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, 2000 [1993].

Dictionnaire de la conversation et de la lecture : Supplément, Garnier, 1844.

Dictionnaire national des contemporains, Paris : Office général d'éd. de librairie et d'impr., 1899.

Dictionnaire universel de commerce, Buisson, 1805.

Doctrine de Saint-Simon, Exposition. Première année, 1828-1829, Paris : Bureau du Globe et de l'Organisateur, 1831.

G. T. Doin, *Encyclopédie Méthodique. Manufactures, arts et métiers. Tome 4 : Dictionnaire des teintures*, sous la dir. d'Agasse, Plomteux, C., 1828.

Eugène Dubief, *Le journalisme*, Paris : Hachette, 1892.

George Duchène, *La spéculation devant les tribunaux : pratique et théorie de l'agiotage*, Librairie centrale, 1867.

Lise Dumasy, *La querelle du roman-feuilleton : littérature, presse et politique, un débat précurseur (1836-1848)*, ELLUG, 1999.

Jean Baptiste Bertrand Durban, *Essais sur les principes des finances*, Prault père, 1769.

Jean Baptiste Henri Duvergier, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlements et avis du conseil-d'état*, Bousquet, 1834.

Honoré Duveyrier et Charles Duveyrier, *Histoire des premiers électeurs de Paris*, Paris : Aimé André, 1828.

Charlotte Eubanks, *Miracles of Book and Body : Buddhist Textual Culture and Medieval Japan*, University of California Press, 2011.

David Morier Evans, *The commercial crisis : 1847-1848*, Londres : Lets, Son et Steer, 1849.

Patrick Eveno, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Editions du CTHS, 2003.

Benjamin Fayet, *Le Journal des Débats sous le Premier Empire : (1804-1814)*, Editions universitaires européennes EUE, 2011.

Ernest Feydeau, *Mémoire d'un coulissier*, Paris : Calmann Lévy, 1882.

Gilles Feyel, *La Presse en France des origines à 1944*, Paris : Ellipses, 2007.

Gilles Feyel, *L'annonce et la nouvelle. La presse d'information en France sous l'Ancien Régime (1630-1788)*, Oxford : Voltaire Foundation, 2000.

Ambroise Firmin-Didot et Hyacinthe Firmin Didot, eds., *Annuaire général du commerce, de l'industrie, de la magistrature et de l'administration*, vol. 9, Paris : Firmin-Didot frères, 1846.

- Éric Fottorino, *Mon tour du monde*, Gallimard, Paris : Gallimard, 2012.
- Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, 1969.
- Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique : Cours au collège de France*, Paris : Seuil, 2004.
- Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population : Cours au Collège de France*, Paris : Seuil, 2004.
- Association des bibliothécaires français, *Informatique et bibliothèque : congrès de l'Association des bibliothécaires français, Grenoble 1971*, A.B.F., 1971.
- Marie Louis Maurice de Fumeron, *Observations sur le régime actuel de la Bourse*, Remquet, Goupie et Cie, 1862.
- Charles Marie Galisset, *Corps du droit français ou recueil complet des lois, décrets, ordonnances, sénatusconsultes, règlements publiés depuis 1789 jusqu'à nos jours*, vol. 1, Bureau du Corps du droit français, 1833.
- Georges Gallais-Hamonno et al., *Le marché financier français au XIXe siècle : Tome 2, Aspects quantitatifs des acteurs et des instruments à la bourse de Paris*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2007.
- Napoléon Gallois, *Petit dictionnaire de nos grandes girouettes, d'après elles-mêmes*, Binet, 1842.
- Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer : comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines, 1800-1940*, La Découverte, 2008.
- Théophile Gautier, *Correspondance générale*, vol. 3, Librairie Droz, 1988.
- Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, *Sur le principe de l'unité de composition organique, discours servant d'introduction aux leçons professées au Jardin du roi, par M. Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris : Pichon et Didier, 1828.
- James Gleick, *The Information : A History, A Theory, A Flood*, Fourth Estate, mar. 2012.
- Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris : Les Editions de Minuit, 1979.
- Michael Graetz, *The Jews in Nineteenth-century France : From the French Revolution to the Alliance Israélite Universelle*, Stanford University Press, 1996.

Anthony Grafton, *The Footnote : A Curious History*, Cambridge, Mass : Harvard University Press, 1999.

Edmond Guillard, *Les opérations de bourse : histoire, pratique, législation, jurisprudence, réformes, morale, économie politique*, Guillaumin, 1875.

Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 1997 (Hermann Luchterhand Verlag, Neuwied/Berlin, 1962).

Philippe Hamon, *Texte et idéologie*, PUF, 1997 (1ère édition, 1984).

Michael Harris, *London Newspapers in the Age of Walpole : A Study in the Origins of the Modern English Press*, Rutherford : Fairleigh Dickinson University Press, 1987.

Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Firmin Didot, 1866.

Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, vol. I, Poulet-Malassis et de Broise, 1859.

Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, vol. VIII, Poulet-Malassis et de Broise, 1861.

Heinrich Heine, *Oeuvres de Henri Heine*, vol. 4, E. Renduel, 1834.

Victor Hugo et Pierre Jules Hetzel, *Correspondance entre Victor Hugo et Pierre-Jules Hetzel : Publication de "Napoléon-le-Petit" et de "Châtiments. 1852-1853. I*, Klincksieck, 1979.

Bernard Idelson, *Vies de journalistes : Sociobiographies*, Editions L'Harmattan, 2014.

Martin Irvine, *The Making of Textual Culture : 'Grammatica' and Literary Theory 350-1100*, Cambridge u.a. : Cambridge University Press, 1994.

Ruth Jacoby, *Das Feuilleton des Journal des Débats von 1814 bis 1830 : ein Beitrag zur Literaturdiskussion der Restauration*, G. Narr, 1988.

Yves Jeanneret, *Penser la trivialité : La vie triviale des êtres culturels*, Hermès science publications, 2008.

J-M, *L'Art de gagner à la Bourse sans risquer sa fortune*, Castel, 1860.

Marcellin Jobard, *Nouvelle économie sociale ou monotaupole*, Paris : Mathias, 1844.

Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales, vol. 23, Paris, 1825.

- Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, Paris, 1855.
- Dominique Kalifa et al., éd(s.), *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, Paris : Nouveau Monde Editions, 2011.
- Jacques Kayser, *Le Quotidien français*, Librairie Armand Colin, 1963.
- Arnold Krupat, *For Those who Come After : A Study of Native American Autobiography*, University of California Press, 1989.
- Jacques Laffitte, *Réflexions sur la réduction de la rente et sur l'état du crédit*, par Jacques Laffitte, Paris : Bossange père, 1824.
- André Lajeune-Vilar, *Les coulisses de la presse : mœurs et chantages du journalisme*, Paris : A. Charles, 1895.
- Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique (P-POURP)*, vol. 12, Administration du grand Dictionnaire universel (Paris), 1871.
- Henry Lauzac, *Galerie historique et critique du dix-neuvième siècle*, Bureau de la Galerie Historique, 1865.
- Le Livre du centenaire du Journal des débats*, Plon, 1889.
- Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, Paris : Sautelet et Ce., 1825.
- Lebrun, *Manuel complet du voyageur dans Paris*, Roret, 1828.
- Louis-Augustin-François Cauchois Lemaire, *Des Trois Projets de lois sur les publications*, Paris : Brissot-Thivars, 1819.
- Charles Lemire, *Jules Verne, 1828-1905*, Paris : Berger-Levrault, 1908.
- Alexis Lévrier et Adeline Wrona, éd(s.), *Matière et esprit du journal : Du Mercure galant à Twitter*, Paris : PU Paris-Sorbonne, 2013.
- Edouard Limage, *La bourse et les agents de change : études suivies d'un aperçu sur la lettre de change et d'une notice sur toutes les valeurs cotées à la bourse de Bruxelles*, vol. 1, Ve J. Van Buggenhoudt, 1864.
- Jean-Baptiste Louvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, vol. 3, Paris : Ambroise Tardieu, 1821.
- Gilles Lugin, *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrite*, Peter Lang, 2006.

Martyn Lyons, *Le triomphe du livre : une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIXe siècle*, Promodis, 1987.

Abbé M**, *La Correspondance des négocians*, J. G. Cotta, 1807.

Donald Mackenzie, *An Engine, Not a Camera : How Financial Models Shape Markets*, Cambridge, Mass. : The MIT Press, 2008.

Donald MacKenzie, Fabian Muniesa et Lucia Siu, éd., *Do Economists Make Markets?: On the Performativity of Economics*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 2008.

Fortuné Malbouche, *Opinion sur le remboursement de la rente*, Paris : Gaultier-Laguionie, 1824.

Charles Malo, Faure-Finant et De Missolz, *Bazar parisien, ou Annuaire raisonné de l'industrie des premiers artistes et fabricans de Paris*, Paris : Au bureau du "Bazar parisien", 1826.

Benoît Malon, *Manuel d'économie sociale*, Derveaux (Paris), 1883.

Manuel des agens de change et des courtiers de commerce, Paris : Vve J. Declé, 1823.

Louis Marin, *De la représentation*, Gallimard, 1994.

M. Marion, *Histoire financière de la France depuis 1715*, vol. 5, Rousseau, 1928.

Marc Martin, *La presse régionale*, Paris : Fayard, 2002.

Marc Martin, *Trois Siècles de publicité en France*, Odile Jacob, 1992.

Pierre Henri Martin et Charles Henri Ladislas Laurencot, *La Bourse De Pézénas, Grrrande Spéculation Industrielle Mêlée De Vaudevilles*, Dondey-Dupré, 1838.

Karl Marx, *Les luttes de classes en France*, J.J. Pauvert, 1965.

Victor-Alexandre Masson, *Le Milliard perdu et retrouvé, ou Simple analyse de la conversion de 140 millions de rentes 5 p. % en 112 millions de rentes 3 p. %*, Paris : Pelicier, 1824.

Edouard Mattei, *La Bourse en son palais*, Paris : Société nouvelle Adam Biro, 2001.

Kees Meerhoff, *Rhétorique et poétique au XVIe siècle en France : Du Bellay, Ramus et les autres*, BRILL, 1986.

Francisque Mège, *Les fondateurs du "Journal des Débats", en 1789*, s. n., 1865.

Mémoire des maires, consuls & communauté de Beziers pour servir à détruire les abus qui subsistent dans le commerce des eaux-de vie de la province de Languedoc, Béziers, 1729.

Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, vol. 2, Amsterdam, 1782.

Ranald Michie, *The Global Security Market : A History*, Oxford University Press, 2008.

Jean-Yves Mollier, Philippe Régnier et Alain Vaillant, éd., *La production de l'immatériel : théories, représentations et pratiques de la culture au XIXe siècle*, Université de Saint-Etienne, 2008.

Galart de Montjoie, *Histoire d'Inès de Léon*, vol. 5, Paris : Le Normant, 1805.

Franco Moretti, *Distant Reading*, Verso Books, 2013.

Jean Antoine Michel Agar Mosbourg, *Seconde lettre à S. Exc. M. le Cte de Villèle, ministre des Finances*, Paris : Delaunay, 1824.

Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le Journal quotidien*, Presses universitaires de Lyon, 1989.

James Mussell, *The Nineteenth-Century Press in the Digital Age*, Palgrave Macmillan, 2012.

Pierre Musso, *Télécommunications et philosophie des réseaux : La postérité paradoxale de Saint-Simon*, Presses Universitaires de France - PUF, 1997.

Alfred Nettement, *Histoire politique, anecdotique et littéraire du Journal des Débats*, Dentu, 1842.

Guðrún Nordal, *Tools of Literacy : The Role of Skaldic Verse in Icelandic Textual Culture of the Twelfth and Thirteenth Centuries*, University of Toronto Press, 2001.

Nouveau manuel des agens de change, banque, finance et commerce, Vinchon (Paris), 1851.

Mortimer d' Ocagne, *Les grandes écoles de France*, Paris : J. Hetzel et Cie, 1888.

Joseph Pain et C. de Beauregard, *Nouveaux tableaux de Paris, ou Observations sur les moeurs et usages des Parisiens au commencement du XIXe siècle*, vol. 2, Pillet l'aîné, 1828.

Michael B. Palmer, *Des petits journaux aux grandes agences : naissance du journalisme moderne 1863-1914*, Aubier, 1983.

- Association des journalistes parisiens, *Bulletin de l'Association des journalistes parisiens*, vol. 34, Paris : Association des journalistes parisiens, 1919.
- Frédéric Passy, Victor Modeste et P. Paillottet, *De la propriété intellectuelle*, Guillaumin, 1859.
- Jules Paton, *Queue-d'oseille, souvenirs de jeunesse*. Paris : A. Lemerre, 1878.
- M.-P. Pelegrin, *Du Projet de réduction des rentes françaises*, Paris : Delaunay, 1824.
- Alfred Pereire, *Autour de Saint-Simon : documents originaux ...* Librairie spéciale pour l'histoire de France, 1912.
- Isaac Péreire, *Leçons sur l'industrie et les finances*, Paris : Le Globe, 1832.
- Louis-Benoît Picard et Adolphe-Simonis Empis, *L'Agiotage, ou le Métier à la mode*, Paris : Béchét aîné, 1826.
- Thomas Piketty, *Le Capital au XXIe siècle*, Seuil, 2013.
- Pamela M. Pilbeam, *Saint-Simonians in Nineteenth-Century France : From Free Love to Algeria*, Palgrave Macmillan, 2014.
- Guillaume Pinson, *La culture médiatique francophone en Europe et en Amérique du Nord. De 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*. Presses de l'Université de Laval, 2015.
- Edmond Antoine Poinot, *Dictionnaire Des Pseudonymes*, Slatkine, 1869.
- Pierre-Joseph Proudhon, *Manuel du spéculateur à la bourse*, Librairie de Garnier frères, 1857.
- Augustus Pugin, *Paris and its environs, displayed in a series of two hundred picturesque views, from original drawings*, Jennings et Chaplin, 1831.
- Barrie M. Ratcliff, *A French Sociologist Looks at Britain : Gustave D'Eichthal and British Society in 1828*, Manchester University Press, 1977.
- C. F. Reess-Lestienne et F. Trémery, *Nouveau manuel complet de la correspondance commerciale*, Librairie encyclopédique de Roret, 1861.
- Christophe Reffait, *Le Roman de la Bourse dans la seconde moitié du XIXe siècle : généalogie et logique d'un discours romanesque*, H. Champion, 2007.
- Réflexions d'un manufacturier sur quelques principes de crédit public, et sur le projet de remboursement*, Paris : A. Boucher, 1824.

Emmanuel Reibel, *L'écriture de la critique musicale au temps de Berlioz*, Honoré Champion, fév. 2005.

René Rémond, *Les Droites en France*, Aubier, 1982.

Charles Renouard, *Traité du droit d'auteur dans la littérature*, Renouard, 1839.

Jörg Requate, *Journalismus als Beruf : Entstehung und Entwicklung des Journalistenberufs im 19. Jahrhundert : Deutschland im internationalen Vergleich*, Vandenhoeck & Ruprecht, 1995.

Revue comique à l'usage des gens sérieux, Paris : Dumineray, 1848.

Félix Ribeyre et Jules Brisson, *Les grands journaux de France*, Paris, 1862.

Olinde Rodrigues, éd., *Poésies sociales des ouvriers*, Paris : Paulin, 1841.

Mark Rose, *Authors and Owners : The Invention of Copyright*, Reprint edition, Harvard University Press, août 1995.

Ildefonse-François-Louis Rousset, *Etudes photographiques*, Paris : Maison A. Giroux (Paris), 1865.

Claude-Henri de Saint-Simon et Barthélémy-Prosper Enfantin, *Oeuvres de Saint-Simon & d'Enfantin*, vol. 12, Paris : E. Leroux, 1865.

Henri comte de Saint-Simon, *Oeuvres choisies de C.-H. de Saint-Simon, précédées d'un essai sur sa doctrine*, vol. 1, Fr. van Meenen et cie, 1839.

Corinne Saminadayar-Perrin, *Les Discours du journal : rhétorique et médias au XIXe siècle (1836-1885)*, Université de Saint-Etienne, 2007.

Germain Sarrut, *Biographie des hommes du jour*, H. Krabe, 1838.

Savreux, *Aperçu sur le remboursement des rentes perpétuelles 5 p. %*, Paris : Delaunay, 1824.

Jean Baptiste Say, *Cours complet d'économie politique et pratique*, O. Zeller, 1844.

Michael Schudson, *The Power of News*, Harvard University Press, 1982.

Armand Seguin, *Du Projet de remboursement ou de réduction des rentes, par Armand Séguin*, Paris : Guiraudet et Gallay, 1824.

A. Serre, *La loi du 8 juin 1860 et les emprunts départementaux et communaux : étude financière sur une banque des départements, des villes et des communes*, Paris : E. Dentu, 1860.

- Joseph-Adolphe-Théophile Serre, *La Chèque. Étude financière*, Paris : E. Dentu, 1861.
- G. L. S. Shackle, *Epistemics and Economics*, Transaction Publishers, 1992.
- R.J. Shiller, *Irrational Exuberance*, Scribe Publications, 2000.
- Jules Simon, *Le Gouvernement de Monsieur Thiers*, vol. 1, Michel Lévy, 1878.
- Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. La Gazette de France*, F. Cournol, 1865.
- Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. Le Journal des débats*, Paris : F. Cournol, 1865.
- Alfred Sirven, *Journaux et journalistes. Le Siècle*, Paris : F. Cournol, 1865.
- Tableau du cours des effets publics*, Paris : Imprimerie Royale, 1825.
- Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, *Rapport sur l'instruction publique*, Paris : Imprimerie nationale, 1791.
- Edmond Texier, *Le Journal et le journaliste*, Chevalier, 1868.
- Marie-Eve Thérénty, *La littérature au quotidien : Poétiques journalistiques au XIXe siècle*, Paris : Seuil, 2007.
- Marie-Ève Therenty et Alain Vaillant, éd., *1836, l'An 1 de l'ère médiatique*, Nouveau Monde éditions, 2001.
- Marie-Eve Thérénty et Alain Vaillant, éd., *Presse et plumes : Journalisme et littérature au XIXe siècle*, Paris : Nouveau monde, 2004.
- Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, vol. II, Paris : Pagnerre, 1848.
- David Todd, *L'identité économique de la France*, Grasset, 2008.
- B. Tschaggeny, *Les arbitrages mis à la portée de tout le monde*, Paris : A. Belin, 1815.
- Stoian Tsonev, *Le financier dans la comédie française sous l'Ancien Régime*, A. G. Nizet, 1977.
- Meissonnier de Valcroissant et Ernest Poret Blossville, *La loi de justice et d'amour jugée par ses pères*, Paris : C. J. Trouvé, 1827.
- Ernest Vallé, *Rapport fait au nom de la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les allégations portées à la tribune à l'occasion des affaires de Panama*, Paris : impr. de la Chambre des députés, 1893.
- Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, Paris : Hachette, 1893.

Jean-François Vaudin, *Gazettes et gazetiers : histoire critique et anecdotique de la presse parisienne*, Paris : E. Dentu, 1863.

Auguste Vermorel, *Les hommes de 1851 : Histoire de la présidence et du rétablissement de l'Empire*, Décembre-Alonnier, 1869.

J. Ch Viator, *Voyages en famille, notes et souvenirs*. Paris, 1874.

Paul Vibert, *Pour lire en traîneau*, Paris : Berger-Levrault, 1908.

Charles Maxime Catherinet de Villemarest, S. de L et S. de L. (vicomte.), *Les Tuileries et le Palais-Royal*, Vimont, 1833.

Charles Virmaître, *Paris-Boursicotier*, Paris : A. Savine, 1888.

Adeline Wrona, *Face au portrait : de Sainte-Beuve à Facebook*, Hermann, 2012.

Nicole Zimmermann, *Dynamics of Drivers of Organizational Change*, Springer Science & Business Media, 2011.

Emile Zola, *L'Argent*, [G. Charpentier, 1891] Garnier-Flammarion, 2010.

Articles

Anonyme, « Miscellanées », *Revue d'Aquitaine et du Languedoc*, vol. 9, 1865, p. 486–489.

A. F. Badier, « Compositeur-typographe de Paris », *Les ouvriers des deux mondes*, vol. 4, 1862, p. 241–282.

Honoré de Balzac, « Chronique de la presse », *Revue parisienne*, vol. 1, 1840, p. 243–250.

Roland Barthes, « Rhétorique de l'image », *Communications*, vol. 4, n° 1, 1964, p. 40–51.

Daniele Besomi, « Clément Juglar and his contemporaries on the causes of commercial crises », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 143, 2009, p. 17–47.

Vincent D. Blondel et al., « Fast unfolding of communities in large networks », *Journal of Statistical Mechanics : Theory and Experiment*, n° 10, 2008, P10008.

Arlette Boulogne, « L'usage des références et des notices bibliographiques : historique et pratiques actuelles », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol. Vol. 39, n° 4, 2002, p. 174–180.

- Joe Bray et Ruth Evans, « Introduction : What is Textual Culture? », *Textual Cultures : Texts, Contexts, Interpretation*, vol. 2, n° 2, 2007, p. 1–8.
- Etienne Brunet et Laurent Vanni, « GOOFRE version 2 : voir et traiter 600 milliards de mots », *Texto Digital*, vol. 10, n° 2, 2014, p. 75–97.
- Raymond Cazelles, « Le duc d'Aumale et la presse », *Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-)*, vol. 18, n° 4, 1971, p. 589–609.
- Cochaud et Moléon, « Mémoire et extraits sur l'Enquête, mis en ordre par MM. Cochaud et de Moléon », *Recueil industriel*, vol. 8, 1835, p. 1–24.
- J. F. A. Combes, « Des contrats agricoles dans les départemens du Midi », *L'Agora-nome*, 1834, p. 132–135.
- Paul Coq, « Tableaux des cours des principales valeurs, par M. Alph. Courtois fils », *Journal des économistes*, n° 104, 1862, p. 307–308.
- A. de Cuers, « Le travail manuel en province et à Paris », *Bulletin de la papeterie*, vol. 10, n° 10, 1877, p. 222–223.
- Armand Cuvillier, « Les Antagonismes de Classes », *International Review of Social History*, vol. 1, n° 03, déc. 1956, p. 433–463.
- Armand Cuvillier, « Les doctrines économiques et sociales en 1840 », *Revue d'histoire économique et sociale*, vol. 10, n° 1, 1922, p. 84–129.
- Jean Davallon, « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès, La Revue*, vol. 38, n° 1, 2004, p. 30–37.
- Miriam Allen deFord, « Palo Alto's "Mysterious Frenchman" », *California Historical Society Quarterly*, vol. 33, n° 2, 1954, p. 169–174.
- Marie-Thérèse Dougnac et M. Guilbaud, « Le dépôt légal : son sens et son évolution », *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 8, 1960.
- Pierre Van den Dungen, « Ecrivains du quotidien : Journalistes et journalisme en France au XIXème siècle », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 25, 2008.
- E., « De la crise des fonds publics, de la spéculation en général et du jeu à la bourse », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, 1825, p. 330–336.

Barthélémy Prosper Enfantin, « Des banque d'escompte (deuxième article) », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, vol. II, 1825, p. 109–125.

Barthélémy Prosper Enfantin, « Des sociétés anonymes et en commandite par action », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, 1825, p. 145–152.

Brigitte Escofier-Cordier, « L'Analyse Factorielle des Correspondances », *Cahiers du BURQ*, vol. 13, 1969, p. 25–59.

« Établissement d'un télégraphe à l'usage du public », *Recueil industriel, manufacturier, agricole et commercial, de la salubrité publique et des beaux-arts*, 1830.

Gilles Feyel, « Presse et publicité en France (XVIIIe et XIXe siècles) », *Revue historique*, vol. 628, n° 4, 2003, p. 837–868.

Eugène Forcade, « Les Institutions de Crédit en France. — III. — La Société générale de Crédit mobilier », *Revue des Deux Mondes*, 1856, p. 277–319.

Michel Foucault, « Qu'est-ce que la critique ? », *Bulletin de la société française de philosophie*, vol. LXXXIV, 1990, p. 35–63.

Diego García, « Sentiment during Recessions », *The Journal of Finance*, vol. 68, n° 3, 2013, p. 1267–1300.

Hugh Gough, « Continuité ou rupture ? Les transformations structurelles de la presse provinciale (1789-1799). », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 273, n° 1, 1988, p. 247–253.

Philippe Hamon, « Introduction. Littérature et réclame : le cru et le cri », *Romantisme*, vol. n°155, n° 1, 2012, p. 3–10.

Pierre-Cyrille Hautœur, « Les transformations du crédit en France au XIXe siècle », *Romantisme*, vol. 151, n° 1, 2011, p. 23–38.

Kurt Hornik et Bettina Grün, « topicmodels : An R Package for Fitting Topic Models », *Journal of Statistical Software*, vol. 40, n° 13, 2011, p. 1–30.

Jean-Noël Jeanneney, « Sur la vénalité du journalisme financier entre les deux guerres », *Revue française de science politique*, vol. 25, n° 4, 1975, p. 717–739.

Auguste Jeunesse, « L'imprimerie et les livres », *Nouvelle technologie des arts et métiers des manufactures, des mines, de l'agriculture*, vol. 4, n° 8, 1872, p. 130–162.

- Clément Juglar, « Des crises commerciales et monétaires de 1800 à 1857 », *Journal des économistes*, vol. 14, n° 40, 1857, p. 35–59.
- Gérard Lagneau, « La Société générale des annonces (1845-1865) », *Le Mouvement social*, n° 146, 1989, p. 5–26.
- Pierre-Carl Langlais, « La médiatisation des débats socio-économiques dans le *Times* », *Cycnos*, vol. 29, n° 1, 2013, p. 137–162.
- Pierre-Carl Langlais, « Le domaine public consacré par la loi », *Revue de l'Association des bibliothèques de France*, vol. 76, 2014, p. 25–28.
- Joël Langonné, « L'impossible " dernier mot ". La maquette du journal : un outil partagé », *Sur le journalisme*, vol. 3, n° 1, 2014, p. 18–29.
- Pierre Lascoumes, « La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir », *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines*, n° 13-14, 2004.
- Lucette Le Van-Lemesle, « La promotion de l'économie politique en France au XIXe siècle jusqu'à son introduction dans les Facultés (1815-1881) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 27, n° 2, 1980, p. 270–294.
- Yvon Leblicq, « Un exemple de vénalité de la presse bruxelloise : les travaux d'assainissement de la Senne (1865-1868) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 54, n° 2, 1976, p. 489–516.
- Fernand Letessier, « Lamartine et le « Père Enfantin » », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, vol. 1, n° 3, 1967, p. 333–342.
- Helen M. Davies, « Une correspondance sépharade : 1794-96 », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 370, n° 4, 2013, p. 191–211.
- Xavier Marmet, « De la presse périodique en Allemagne », *Revue des deux mondes*, vol. 4, 1833, p. 218–228.
- Marc Martin, « Retour sur « l'abominable vénalité de la presse française » », *Le Temps des médias*, vol. 6, n° 1, 2006, p. 22–33.
- Emmanuel Marty et al., « Variété et distribution des sujets d'actualité sur Internet. Une analyse quantitative de l'information en ligne », *Mots*, vol. 93, 2010, p. 107–126.
- Jean-Baptiste Michel et al., « Quantitative analysis of culture using millions of digitized books », *Science (New York, N.y.)* Vol. 331, n° 6014, 2011, p. 176–182.

Jean-Yves Mollier, « Les mutations de l'espace éditorial français du XVIIIe au XXe siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 126, n° 1, 1999, p. 29–38.

Ingrid Oscarsson, « De supplément indépendant à un rez-de-chaussée sous le filet — Le Feuilleton dans la presse française », *Annales de la révolution française*, n° 292, 1993.

Paul Paillat, « Les salaires et la condition ouvrière en France à l'aube du machinisme (1815-1830) », *Revue économique*, vol. 2, n° 6, 1951, p. 767–776.

Michael B. Palmer, « "Dictionnaire des journaux 1600-1789" (sous la direction de Jean Sgard) », *Réseaux*, vol. 10, n° 53, 1992, p. 123–126.

Alex Preda, « Les hommes de la bourse et leurs instruments merveilleux », *Réseaux*, vol. n° 122, n° 6, 2003, p. 137–165.

Arthur Raffalovitch, « Société de dépôts et banques d'affaires, par Georges Manchez », *Journal des économistes*, vol. 77, n° 57, 1918, p. 412–416.

Alain Rallet, « Une économie de la communication ? », *Hermès, La Revue*, vol. n° 44, n° 1, 2006, p. 169–177.

Frédéric Rideau, « Commentary on the Court of Cassation's ruling of 2 December, 1814, on compilations », *Primary Sources on Copyright (1450-1900)*, 2008.

Raymond-Josué Seckel, « La Bibliographie de la France », *Revue de la BNF*, vol. 39, mar. 2012.

Paul Smith, « Les chemins de fer atmosphériques. Première partie », *In Situ. Revue des patrimoines*, n° 10, 2009.

Richard B. Smith, « A Piece of Paper », *The Business Lawyer*, vol. 25, n° 3, avr. 1970, p. 923–930.

Emmanuel Souchier, « Formes et pouvoirs de l'énonciation éditoriale », *Communication et langages*, vol. 154, n° 1, 2007, p. 23–38.

Emmanuel Souchier et Yves Jeanneret, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication et langages*, vol. 145, n° 1, 2005, p. 3–15.

Ruth-Ellen St. Onge, « Compte rendu de Moretti (Franco), Distant Reading », *COntEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, 2014.

Efstathios Stamatatos, « A survey of modern authorship attribution methods », *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, vol. 60, n° 3, 2009, p. 538–556.

Carolyn Strange et al., « Mining for the Meanings of a Murder : The Impact of OCR Quality on the Use of Digitized Historical Newspapers », vol. 8, n° 1, 2014.

Paul C. Tetlock, « Giving content to investor sentiment : The role of media in the stock market », *The Journal of Finance*, vol. 62, n° 3, 2007, p. 1139–1168.

Marie-Ève Thérénty, « La réclame de librairie dans le journal quotidien au XIXe siècle : autopsie d'un objet textuel non identifié », *Romantisme*, vol. n°155, n° 1, 2012, p. 91–103.

Marie-Ève Thérénty et Guillaume Pinson, « Présentation : Le minuscule, trait de civilisation médiatique », *Études françaises*, vol. 44, n° 3, 2008, p. 5.

Laurent Thévenot, « Statistique et politique. La normalité du collectif », *Politix*, vol. 7, n° 25, 1994, p. 5–20.

Béatrice Turpin, « Le jargon, figure du multiple », *La linguistique*, vol. 38, n° 1, 2002, p. 53–68.

Alain Vaillant, « Pour une histoire de la communication littéraire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 103, n° 3, 2003, p. 549–562.

Eliseo Verón, « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, vol. 38, n° 1, 1983, p. 98–120.

Jean-Didier Wagneur, « Portrait de Privat en « reporter » », *Autour de Vallès*, vol. 40, n° 23–38, 2010.

Chapitres et études extraits d'ouvrages collectifs

Timothy L. Alborn, « Persuading by the numbers : the balance sheet in late-Victorian financial journalism », *New economics and its history*, Duke University Press, Davis, John Bryan, 1998, p. 212–230.

M. J. Allier, « De quelques articles du Constitutionnel et du Journal des débats », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, Sautelet et Ce. (Paris), 1825, p. 193–204.

M. J. Allier, « Le Journal des débats », *Le Producteur : journal de l'industrie, des sciences et des beaux-arts*, Sautelet et Ce. (Paris), 1825, p. 385–392.

Pierre Ansart, « La première actualisation saint-simonienne en France autour des années 1830 », *Actualité du Saint-Simonisme : colloque de Cerisy*, sous la dir. de Pierre Musso, Presses Universitaires de France, 2004.

Sémir Badir, « Le texte : objet théorique, objet empirique », *Que faisons-nous du texte ?*, sous la dir. d'Yves Jeanneret et Nicolas Meeùs, PUPS, 2012, p. 11–22.

Agénor Bardoux, « Le Journal des débats avant les Bertin », *Le Livre du centenaire du Journal des débats*, Plon, 1889, p. 1–13.

Roland Barthes, « De l'œuvre au texte », *Œuvres complètes (1966-1971)*, vol. II, Seuil, 1994.

Scott Bennett, « The Bibliographic Control of Victorian Periodicals », *Victorian Periodicals : A Guide to Research*, sous la dir. de J. Don Vann et Rosemary T. Van Ardschel, Modern Language Association, 1978, p. 21–51.

Paul Charbon, « Genèse de la loi de 1837, Origine du Monopole sur les télécommunications », *L'État et les télécommunications, en France et à l'étranger, 1837-1990*, sous la dir. de Catherine Bertho-Lavenir et Alain Kyberd, Droz, 1991, p. 11–22.

Suzanne Dumouchel, « Quel discours sur la forme dans les périodiques littéraires entre 1730 et 1777 ? », *Matière et esprit du journal : Du Mercure galant à Twitter*, sous la dir. d'Alexis Lévrier et Adeline Wrona, Paris : PU Paris-Sorbonne, 2013, p. 107–120.

Gilles Feyel, « La querelle de l'anonymat des journalistes, entre 1836 et 1850. Une étape dans la progressive prise de conscience d'une identité professionnelle ? », *Figures de l'anonymat*, sous la dir. de Frédéric Lambert, L'Harmattan, 2001, p. 27–55.

Gilles Feyel, « L'économie de la presse au XIXe siècle », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 141–180.

Gilles Feyel, « Les correspondances de presse parisiennes des journaux départementaux », *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIXe siècle et XXe siècles*, vol. 2, Centre de documentation Sciences Humaines, 1977, p. 87–331.

Gilles Feyel, « Les transformations technologiques de la presse au XIXe siècle », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 97–139.

Alphonse Courtois fils, « Bourse de commerce », *Dictionnaire universel théorique et pratique du Commerce et de la Navigation*, Guillaumin, 1859, p. 390–391.

Michel Foucault, « La Technologie politique des individus », *Dits et écrits*. Vol. IV, 1984, p. 813–828.

Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits. 1954-1988*, vol. I, Gallimard, 1994, 789–821. Conférence donnée le 22 février 1969 à la Société française de philosophie.

Pierre-Cyrille Hautœur, « De nouvelles institutions bancaires », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 251–272.

Martin Irvine, « Medieval Textuality and the Archaeology of the Text », *Speaking Two Languages : Traditional Disciplines and Contemporary Theory in Medieval Studies*, sous la dir. d'Allen J. Frantzen, SUNY Press, 1991.

Yves Jeanneret, « Complexité de la notion de trace : de la traque au tracé », *L'Homme-trace*, CNRS éditions, 2011.

Zheng Khang, « L'État constructeur du marché financier », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 159–193.

Zheng Khang et Thierno Seck, « Les épargnants et le marché financier », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 312–353.

Évelyne Laurent et Luc Marco, « Le Journal des économistes ou l'apologie du libéralisme (1841-1940) », *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, sous la dir. de Luc Marco, L'Harmattan, 1996, p. 79–120.

Yves Lavoine, « L'Espace du quotidien : les enjeux de l'innovation (1800-1856) », *Matière et esprit du journal : Du Mercure galant à Twitter*, sous la dir. d'Alexis Lévrier et Adeline Wrona, Paris : PU Paris-Sorbonne, 2013, p. 107–120.

Hector Malot, « Charles Duveyrier », *Nouvelle biographie générale : depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Vol. XV, Firmin-Didot frères (Paris), 1854, p. 560–561.

Marc Martin, « Les débuts de la presse financière et la détermination de ses fonctions dans la France du XIXe siècle », *L'information, facteur d'interdépendance économique*, E. Bruylant, 1983.

Jean-Dominique Melot, « Dépôt légal, « bibliothéconomie politique » et identité(s) en France sous l'Ancien régime », *Les bibliothèques centrales et la construction des identités collectives*, sous la dir. de Frédéric Barbier, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 257–279.

Patrick Peccatte, « L'interprétation des graphiques produits par Ngram Viewer », *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, sous la dir. de Pierre Mounier, Read/Write Book, Marseille : OpenEdition Press, sept. 2012, p. 231–238.

Jean-François Picard, « Tableaux des tirages de la presse nationale de 1803 à 1944 », *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIXe siècle et XXe siècles*, vol. 2, Centre de documentation Sciences Humaines, 1977, p. 3–85.

Christian Pradié, « La financiarisation des industries culturelles - L'émergence de la presse à la bourse de Paris au XIXème siècle », *Histoire des industries culturelles en France, XIXe-XXe siècles*, Association pour le développement de l'histoire économique, 2002.

Arthur Raffalovitch, « La conversion de 1824 et le Journal des débats », *Le Livre du centenaire du Journal des débats*, Plon, 1889, p. 561–566.

Christophe Reffait, « Chroniqueurs financiers et bulletiniers de la Bourse : littérature et expertise financière dans la presse quotidienne des années 1880 », *Les discours sur l'économie*, sous la dir. de Malika Temmar, Johannes Angermuller et Frédéric Lebaron, PUF, 2013.

Philippe Regnier, « Pratique et théorie saint-simonienne de la presse », *Presse et plumes : Journalisme et littérature au XIXe siècle*, sous la dir. de Marie-Ève Therenty et Alain Vaillant, Paris : Nouveau monde, 2004.

Carine Romey, « Les opérations de bourse », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 109–158.

Carine Romey, « L'organisation de la Bourse de Paris », *Le marché financier français au XIXe siècle : Récit*, sous la dir. de Pierre-Cyrille Hautcœur, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 47–109.

Henri comte de Saint-Simon, « L'Organisateur », *Œuvres*, vol. II, Anthropos, 1966.

Henri comte de Saint-Simon, « Querelle des abeilles et des frelons », *Œuvres*, vol. II, Anthropos, 1966.

Geoffrey Sampson, « Thoughts on two decades of drawing trees », *Treebanks : Building and Using Parsed Corpora*, sous la dir. d'A. Abeillé, 23–42, Springer Science & Business Media, 2003.

Albert Soboul, « Reprise économique et stabilisation sociale », *Histoire économique et sociale de la France*, sous la dir. de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, vol. III, 2, Paris : PUF, 1979.

Emmanuel Souchier, « Le texte, objet d'une poétique sociale », *Que faisons-nous du texte ?*, sous la dir. d'Yves Jeanneret et Nicolas Meeùs, PUPS, 2012, p. 25–32.

Philip Steiner, « Les Revues économiques de langue française au XVIIIe siècle (1751-1776) », *Les Revues d'économie en France (1751-1994)*, sous la dir. de Luc Marco, L'Harmattan, 1996, p. 33–78.

Marie-Ève Therenty et Dominique Kalifa, « Ordonner l'information », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011, p. 865–905.

Adeline Wrona, « Écrire pour informer », *La Civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXe siècle*, sous la dir. de Dominique Kalifa et al., Paris : Nouveau Monde Editions, 2011.

Table des figures

1	Deux graphiques de Paul Tetlock	13
2	L'intérieur de la Bourse de Paris en 1831	15
3	Bureau de la Compagnie des Omnibus	18
1.1	La base de données des périodiques du <i>Dictionnaire des journaux 1600-1789</i>	52
1.2	Graphes de la <i>Digital Public Library of America</i>	58
1.3	Page de discussion du « Wikiproject :Books »	61
1.4	Le début de la première chronique boursière d'Isaac Pereire, <i>Journal des débats</i> , 29 janvier 1838, p. 4	63
1.5	Le "a" idéal d'un logiciel d'OCR et un exemple de "a" dans une chronique boursière du XIX ^e siècle	64
1.6	La retranscription OCR imparfaite de la première chronique boursière d'Isaac Pereire, <i>Journal des débats</i> , 29 janvier 1838, p. 4	65
1.7	Occurrences de la graphie inexacte <i>bourfe</i> sur Ngram	70
1.8	Occurrences du mot <i>périodique</i> sur Ngram	71
1.9	Occurrences des verbes conjugués associés avec le mot <i>information</i> sur Ngram	71
2.1	Plan du Palais Brongniart	97
2.2	Horaires d'ouverture et de fermeture de la Bourse de Paris	99
2.3	Les Bourses sur le territoire français au XIX ^e siècle	102
2.4	Répartition des contributions de quatorze Bourses françaises pour une taxe exceptionnelle du 25 janvier 1846	102
2.5	Modèle de transfert de dette publique	105
2.6	Formulaire typique pour un marché à terme (Bizet, 1821)	107
2.7	Formulaire typique pour un marché à terme (Bozérien, 1859)	107

3.1	Un exemple de “boucle” en Python	116
3.2	Strip « Future Self » de Randall Munroe	120
3.3	La page de présentation de Pyllica sur Github	134
3.4	La section « Finances, Commerce, poids et mesure » de la <i>Bibliographie de la France</i>	147
4.1	Sémaphore Chappe	155
4.2	Projection du réseau Chappe en 1802	156
4.3	Le réseau Chappe en 1830 (violet) et le tracé approximatif du réseau Ferrier (orange) tel que projeté en 1833	162
4.4	Localisation du journal <i>Le Télégraphe</i>	166
4.5	Carte de chaleur des périodiques parisiens en 1812-1813	168
4.6	Les périodiques parisiens dans le quartier latin en 1812-1813	168
4.7	Carte de chaleur des périodiques parisiens en 1836-1837	170
4.8	Les périodiques parisiens au voisinage de la Bourse en 1836-1837	170
4.9	Couverture de l' <i>Almanach du commerce</i> en 1812	175
4.10	Décompte des lignes et des lettres dans plusieurs exemplaires de <i>L'Almanach du commerce</i>	175
4.11	Implantation de l'Office-Correspondance dans les départements français en 1830	192
4.12	Réseau international de l'Office-Correspondance en 1830	192
4.13	Cotation du <i>Journal de Rouen</i> du 17 juillet 1830 et du 30 juin 1832	199
5.1	Nombre d'ouvrages recensés dans la catégorie “Finances et Commerce” de la <i>Bibliographie de la France</i> de 1815 à 1830	207
5.2	Nombre d'ouvrages économiques publiés de 1800 à 1848 sur <i>Gallica</i>	208
5.3	Comparaison du nombre d'ouvrages recensés sur la <i>Bibliographie de la France</i> et sur <i>Gallica</i> (en valeur 100 pour 1815) de 1815 à 1830	209
5.4	Nombre d'ouvrages économiques disponibles sur <i>Gallica</i> mentionnant le mot « Bourse » de 1800 à 1848	209
5.5	Occurrences de plusieurs termes ”lemmatisés” liés à la Bourse dans les exemplaires du <i>Journal des débats</i> d'avril et mai 1825.	219
6.1	<i>Cours Authentique et Officiel</i> du 4 juin 1828, p. 1 (détail)	242
6.2	<i>L'Almanach de commerce</i> signale l'existence de bulletins commerciaux dans la section consacrée aux <i>Journaux de commerce</i>	243

6.3	<i>Journal de Paris</i> 18 janvier 1777, p. 4 (détail)	247
6.4	Feuilleton du <i>Journal des Débats</i> , 29 janvier 1800, p. 2 (détail)	249
6.5	Le « Cours des dettes publiques » du <i>Bulletin de Commerce</i> du <i>Journal de Paris</i> , 23 janvier 1817, p. 4 (détail)	250
6.6	Diffusion des principaux périodiques français hors de Paris en 1813	252
7.1	Nombre de « chroniques » publiées dans le <i>Constitutionnel</i> pendant les neuf premières semaines de publication	267
7.2	Les rubriques « Effets publics » et « Changes » du compte-rendu boursier du <i>Constitutionnel</i> le 6 janvier 1829 (p. 4)	268
7.3	Fréquences dans le corpus de structures à 3, 4 et 5 éléments consécutifs	274
7.4	Structures à 3, 4 et 5 éléments consécutifs dans la première page du <i>Journal des débats</i>	276
7.5	La chronique boursière dans le <i>Journal des débats</i> du 15 juillet 1830	281
7.6	La chronique boursière dans le <i>Journal des débats</i> du 7 janvier 1834	283
7.7	La « Bourse du 15 septembre » dans <i>La Presse</i> , 16 septembre 1836 (p. 4)	285
7.8	Analyse des correspondances dans le corpus publicitaire des <i>Débats</i>	289
7.9	La grande annonce des Asphaltes Guibert, reproduite les 27 et 28 avril 1838 dans le <i>Journal des débats</i> (p. 4)	294
8.1	Portrait de « Paton, Publiciste financier » de l'Atelier Nadar	311
8.2	Comparaison des prédictions des algorithmes SVM et MAXENT	317
8.3	Projections des moyennes des algorithmes SVM, MAXENT et GMLNE	319
8.4	Classification non-supervisée par <i>TopicsModels</i>	321
8.5	<i>Idem</i> sans les attributions inconnues	322
8.6	Structures à 4 éléments consécutifs dans la chronique boursière des <i>Débats</i> en 1838, 1839 et 1840	330
8.7	Les subdivisions dans la chronique boursière du 28 octobre 1839, p. 3	332
8.8	Agrandissement du réseau lexical des chroniques boursières de 1838	333
8.9	Réseaux de mots par proximité lexicale dans la chronique des <i>Débats</i> en 1838	334
8.10	Réseaux de mots par proximité lexicale dans la chronique des <i>Débats</i> en 1841	334
8.11	Emploi fréquent de l'italique dans les <i>Leçons</i> d'Isaac Pereire	336

9.1	Tableau de l'Administration centrale de publicité, dans <i>La Presse</i> du 15 avril 1840, p. 4	350
9.2	La Blagorama du « Tintimarre », 8 juin 1845, p. 4 (détail)	357
9.3	Les annonces-omnibus dans <i>La Presse</i> du 6 juillet 1845, p. 4	360
9.4	Tableau de la diffusion et de la tarification des annonces des principaux quotidiens non afferméés par la SGA (<i>La Presse</i> , 3 septembre 1846, p. 1)	365
9.5	La Réforme des annonces de Girardin (<i>La Presse</i> , 17 avril 1848, p. 4) .	371
9.6	Un exemple de détournement poétique de l'annonce financière dans le <i>Charivari</i> du 1er novembre 1845 (p. 2) : la promotion d'une compagnie Paris-Lune.	375
9.7	Réclame pour la Compagnie des journalistes, parue dans le <i>Charivari</i> du 1er novembre 1845, p. 2	382
9.8	Probabilités d'attribution selon SVM des chroniques du <i>Constitutionnel</i> et des <i>Débats</i> du 8 juin au 26 octobre 1845	391
9.9	Probabilités d'attribution selon SVM des chroniques de la <i>Presse</i> et des <i>Débats</i> du 16 juin au 17 novembre 1845	392
9.10	Analyses des correspondances entre les corpus comparés de la <i>Presse</i> et des <i>Débats</i> (à gauche) et du <i>Constitutionnel</i> et des <i>Débats</i> (à droite) .	393
9.11	La chronique boursière de <i>La Presse</i> du 18 août 1845 (p. 1) est disposée à proximité des annonces de la SGA	394
10.1	Percée des socialistes dans l'Assemblée élue en mai 1849	413
10.2	L'une des premières mentions d'un chroniqueur boursier dans un quotidien français : Lauvray dans <i>La Presse</i> du 16 septembre 1850, p. 2 .	429
10.3	Les premières signatures de Rousset de Paton	431
10.4	Taux des formules récurrentes fréquentes (+ de 10 occurrences) dans le corpus des <i>Débats</i> de 1838 à 1870.	439
10.5	La première chronique d'Alphonse Lauvray publiée dans la journée (<i>La Presse</i> , 29 avril 1852)	443
10.6	Notice biographique d'Edmond About sur Media 19	457
10.7	Extrait de la nécrologie de Jules Paton dans le <i>Journal des débats</i> du 7 avril 1890 dans le moteur de recherche de Gallica	458
10.8	Les premiers résultats de la requête « Ildefonse Roussel » sur Google Books	462
10.9	Réseaux des affiliations médiatiques communes de chaque chroniqueur	481

11.1	Taux de jargon (en mots pour mille) dans la chronique du <i>Journal des débats</i> de 1838 à 1870	494
11.2	Taux de jargon attribué à chaque chroniqueur	495
11.3	Graphe des correspondances des termes jargonnants attestés plus de trente fois dans la chronique boursière des <i>Débats</i>	498
11.4	Graphe des correspondances des termes jargonnants attestés plus de cinq fois dans la chronique boursière des <i>Débats</i>	498
11.5	Projection des termes attestés plus de vingt fois dans la chronique . .	500
11.6	Occurrences de l'expression « valeurs à turban » dans la base de données de Ngram Viewer	503
11.7	Tableau de l'« État atmosphérique » de plusieurs villes françaises enchâssé dans la chronique boursière	504
11.8	Les occurrences des termes météorologiques dans la chronique des <i>Débats</i> exprimées en mots pour cent mille	508
11.9	Analyse des correspondances entre les termes météorologiques et les quatre corpus de quatre années	509
11.10	Analyse des correspondances avec une coloration indiquant le corpus où le terme est le plus représenté	510
11.11	La carte météorologique du <i>Temps</i> (27 novembre 1878, p. 4) est encadrée dans le feuillet boursier	513
11.12	Les caractères standards du tableautier en 1872	517
11.13	Tableau de cotation du <i>Constitutionnel</i> , 3 avril 1834, p. 4	522
11.14	Tableau de cotation du <i>Constitutionnel</i> , 2 avril 1835, p. 4	522
11.15	Structure de la chronique des <i>Débats</i> en janvier 1845 et après le 30 septembre 1845	524
11.16	Extrait du <i>Siècle</i> , 2 juin 1862, p. 1	526
11.17	Conversion tabulaire d'une rubrique rédigée	527
11.18	Requête sur notre base de données de chroniques boursières	532
11.19	Extrait de la chronique boursière d'Ildefonse Rousset dans <i>Le Siècle</i> , 26 avril 1852, p. 1	533
11.20	Diagramme en cordes des mois mentionnés et des mois publiés de 1838 à 1854 (à gauche) et de 1855 à 1870 (à droite)	545
11.21	Même projection avec une différenciation entre les références internes à chaque mois (en gris) et les références externes (en rouge)	545
11.22	Les métamorphoses successives d'un tableau de Juglar	551

12.1	<i>Journal de Toulouse</i> , 24 avril 1855, p. 1 (détail)	568
12.2	Mise en perspective de la chronique boursière du <i>Journal de Rouen</i> et du <i>Temps</i> du 20 avril 1868	573
12.3	Analyse des correspondances comparant les occurrences des principales valeurs françaises	582
12.4	Exemple-type de chèque dans un ouvrage de Serre	590
12.5	Probabilités d’attributions des chroniques de Serre et de Paton d’octobre 1860 à février 1861, selon <i>topicsmodels</i>	595
12.6	<i>Le Siècle</i> , 10 avril 1869, p. 1	599
12.7	Arbre syntaxique	633
12.8	Exemple d’étiquetage automatique d’une chronique boursière	638

Index

A

Amail, Léopold 435, 436, 576
Arlès-Dufour, François-Barthélemy . . . 435

B

Batiau, Gustave . . 562, 575, 597, 600–603,
610
Baudelaire, Charles 367, 372, 373
Bauer, Edouard 469, 471
Bernard, Jonas 130, 606, 607
Blanqui, Adolphe 207, 227, 255
Bonaparte, Louis-Napoléon . 436, 441, 454
Bottin, Sébastien 171, 174, 179
Bourgoin, Eugène-Hippolyte . . . 127, 188–
191, 193–200, 264, 347, 378, 384–
387, 389, 390, 393, 395–397, 400,
429, 452, 460, 463, 465, 484, 531,
569
Bresson, Jacques 154, 172,
179, 180, 182, 184, 186–191, 193–
195, 203, 214, 215, 233, 296, 396,
465, 569, 618

C

Caperon, Paulin 470, 472, 587, 600
Casse, Abbé 283, 284, 477, 478
Chappe, Claude . . . 154, 155, 166, 172, 574
Chasseloup-Laubat, Prosper de . 414, 417,

421, 424

Chevalier, Michel 300, 436
Chirac, Auguste 480, 484, 597
Commerson, Jean-Louis-Auguste . 349, 356
Courtois, Alphonse 103, 479, 483, 529,
536–543, 558, 583, 605, 606, 611
Crampon, Alfred . 475, 579, 585, 593, 594,
680

D

Ducuing, François 435, 460, 470, 484–487,
578
Dutacq, Armand 377
Duveyrier, Charles 347, 348, 351–358,
434–436, 461, 481, 484–486

E

Enfantin, Barthélémy-Prosper . . 223, 226–
229, 303, 304, 306, 336–338, 352,
359, 431, 434, 435, 454, 485, 576,
588
Eyma, Louis-Xavier 481–483

F

Fourier, Charles 397, 486

G

Gagne, Alfred 480, 572, 574, 603
Girardin, Émile de 53, 122,
186, 263, 265, 280, 284–286, 347,

- 349, 354, 358, 361, 363, 364, 366–372, 422, 441, 459–461, 470, 482, 484, 521, 581, 600
- Gonet, Charles . . . 479, 481–483, 527, 528, 532, 538, 571, 583, 584, 600
- Guérault, Adolphe 435, 481, 484, 578
- Guibert, François-Albert 266, 292–295
- H**
- Hébrard, Adrien 483, 571
- J**
- Jourdan, Louis 451, 482–486, 578
- Juglar, Clément . . 409, 490, 541, 549–552, 554–557, 620
- L**
- Lauvray, Alphonse 19, 20, 25, 27, 29, 127, 188, 264, 347, 378, 384, 387–389, 391–397, 407, 429, 432, 441–447, 452, 453, 459, 463, 465, 469, 529, 534, 563, 566, 580–583, 585, 594, 600, 608
- Leclerc, André 460, 469, 471
- Lepelletier, Edmond 460, 469
- M**
- Mirès, Jules . . 451, 579–581, 583, 584, 586
- Morville, Théodore de 436, 483, 484
- O**
- D'Ocagne, Mortimer . . 460, 461, 471, 479, 483, 484, 529, 557, 583, 605
- P**
- Paradis, Jean-Baptiste . . 19, 390, 460, 467, 470, 471, 484, 485, 487, 574
- Paton, Jules 4, 17–20, 22, 29, 90, 126, 137–139, 151–153, 188, 201, 264, 283, 284, 298, 300, 304–307, 309–312, 355, 383–386, 389–393, 395, 397–400, 409, 428, 431, 432, 434, 437, 438, 440, 441, 445, 449, 452, 453, 457–461, 465, 489, 492, 493, 496, 497, 499, 501, 502, 504, 508, 509, 511, 512, 562–567, 569, 576, 578, 581, 611, 616, 617, 620, 626, 637, 641, 675, 676, 690
- Pereire, Isaac 63–65, 67, 122, 126, 130, 188, 195, 227, 263, 264, 284, 297–303, 346, 347, 352–359, 366, 369, 370, 377–379, 383, 408, 409, 427, 428, 431, 432, 434, 435, 437, 439, 440, 445, 447, 448, 452, 454, 459, 465, 477, 478, 480–482, 484–486, 492, 495–497, 507, 528, 554, 556, 561, 562, 565, 576, 578, 579, 582, 586, 588, 596, 604, 608, 609, 614, 619, 620, 637, 693
- Portalis, Joseph-Marie 239, 424
- Privat, Henri. 444, 562, 575, 597, 601–603, 610
- R**
- Rodrigues, Ollinde 126, 223, 264, 298, 301, 302, 304, 306–309, 312, 314, 318, 320, 355, 385, 386, 402, 465, 483, 492, 495–497, 499, 525, 528, 547, 554
- Rousset, Ildefonse 19, 20, 22, 27, 29, 127, 430–432, 447, 449–453, 514, 525, 526, 531–534, 538,

546–548, 563, 566, 578, 579, 581,
583, 586, 594, 597, 599, 600, 608,
609, 686

S

Saint-Simon, Claude Henri de . . . 161, 195,
223–227, 229, 302, 303, 353, 368,
557, 619

Sarchi, Charles . . . 126, 188, 264, 298, 304,
306–308, 312, 315, 318, 320, 322,
323, 332, 355, 385, 465, 483, 495,
496, 499, 528

Say, Jean-Baptiste 214, 227, 255, 303

Serre, A. 129, 237, 239, 409, 475, 482, 562,
575, 584–588, 637, 675, 677, 680

Spinelli, Antonio 597

T

Tinguy, Charles de 127, 414–419, 421–427

Tynna, Jean de la 174, 175

V

Villemessant, Hippolyte de 437,
441, 450, 459, 460, 465, 467, 469–
471, 479, 484, 486, 487, 563, 564,
597, 598

Villèle, Joseph 149, 203, 204, 216–221,
226, 232, 238, 258, 613

Annexes

Les véritables “annexes” de cette thèse sont diffusées en ligne sur notre projet *bourse19* (depuis l’adresse [http ://projetjourdain.org/Bourse19/bourse19.html](http://projetjourdain.org/Bourse19/bourse19.html))

La lecture distante de grands corpus rendait impraticable toute publication exhaustive des sources collectées en un seul volume : les deux milles chroniques recueillis représenteraient au moins autant de pages. Par ailleurs, la numérisation facilite la mise en œuvre d’opérations et de manipulations sophistiquées. Pour reprendre l’exemple de notre base de chroniques, il est possible d’effectuer des recherches précises sur tel ou tel mot extrait de telle ou telle phrase.

Nous n’avons conservé ici que quelques documents indispensables à la bonne compréhension de certains développements. Cette sélection comprend deux articles largement commentés. Le premier, de Jules Paton, décrit la Bourse comme un marché aux nouvelles : c’est sous l’égide de ce texte, que nous ouvrons notre quatrième chapitre, consacré au processus de codification médiatique des savoirs financiers. Le second de « A. Serre » constitue un exemple emblématique des conséquences stylistiques de l’affermage : la chronique se conçoit comme une compilation d’intertextualités (signalées par des colorations distinctes du reste du texte).

Nous avons ensuite reproduit une version partielle de notre base de bulletiniers. Elle permet d’identifier rapidement l’identité et le parcours d’un chroniqueur mentionné allusivement. Nous avons adopté un ordre chronologique (dès lors que la date de naissance est connue), de telle manière que l’on peut repérer la succession de plusieurs générations de “chroniqueurs”.

Enfin, les images n'ont pas de statut particulier. Nous les avons entreposées par ici pour décharger ponctuellement le texte de certains assemblages visuels encombrants.

1 Textes

1.1 La marché aux nouvelles : chronique de Jules Paton dans *Le Figaro* du 20 octobre 1867

La Bourse est le marché aux nouvelles. Tous les matins les journalistes apportent leurs nouvelles au marché. Les boutiques des nouvellistes s'ouvrent entre midi et midi et demi sous les colonnes. On court d'abord aux boutiques à poste fixe, où l'on donne des nouvelles pour rien. On trouve là de grands spéculateurs qui distribuent au menu peuple les grosses nouvelles à la hausse ou à la baisse. Ces boutiques portent enseigne. Ici on donne des nouvelles à la hausse, Ici on donne des nouvelles à la baisse. Elles ne débitent pas toujours la même marchandise. Elles changent d'enseigne très franchement, très publiquement.

Hier, on s'approvisionnait de nouvelles à la baisse dans la direction du sud-ouest, et de nouvelles à la hausse derrière les croisées de la chambre syndicale. Les abonnés privilégiés de l'agence Havas, les lecteurs des feuilles bleues accourent vers une heure ; ils répandent la petite nouvelle. Les gens bien informés sont des personnes assez silencieuses, qui fument toute la journée et ne causent qu'entre elles, comme les banquiers allemands. Les pauvres diables ramassent les vieilles nouvelles. Ils en trouvent le placement jusqu'au coup de cloche. Tout avis qui a donné lieu à une vente ou à un achat de rente entre en circulation.

L'intérêt du spéculateur est qu'on vende ou qu'on achète après lui. Le mouvement d'une nouvelle à sensation n'est épuisé que quand toute la Bourse est dans le secret. Les nouvelles ne se vendent pas, elles, s'exploitent.

Un grand spéculateur, quand la chose en vaut la peine, met le nouvelliste dans son jeu. Les vieux boursiers, les piliers du monument, ont un souverain mépris pour les nouvelles ; ils sont à l'épreuve de la balle.

Les nouvelles ruinent les sept huitièmes de la jeune spéculation.

1.2 La logique de l'affermage : le bulletin de A. Serre dans l'Ami de la religion du 18 décembre 1860

Passons maintenant aux deux faits capitaux de la semaine : l'émission de l'Emprunt turc, la spéculation scandaleuse à la baisse sur les actions de la Caisse des chemins de fer.

Pour l'Emprunt turc, nous nous contenterons de nous constituer rapporteur impartial des opinions émises à son sujet. Pour la spéculation à découvert sur la Caisse Mirés, nous prendrons fait et cause dans l'intérêt du public contre les abus trop souvent tolérés.

A la Bourse, on s'y montre peu favorable. Hors la Bourse, si l'on mesure le succès de l'Emprunt à la queue qui se presse aux guichets de la souscription, on est contraint d'avouer que le public, spécial de la maison Mirés est loin de partager l'opinion des boursiers et des souscripteurs à millions.

Dans les autres feuilles, si la critique et l'hostilité sont très-rares, l'approbation est moins affirmative. Le Bulletin financier des *Débats* s'abstient. Le *Siècle* prend nettement position contre l'Emprunt turc. La *Patrie* garde un silence prudent. L'*Union*, l'*Opinion nationale* disent que l'Emprunt turc est en cours d'émission, ce qui n'est pas une nouvelle de fraîche date. Le *Monde* parle beaucoup des actions de la Caisse des chemins de fer et de la singulière façon d'agir de MM. les intermédiaires envers les banquiers qui les font vivre ; mais du mérite ou du démérite de l'Emprunt turc, le *Monde* ne dit mot. On sait ce qu'il en pensait, le Crédit mobilier devant être concessionnaire de l'affaire. On ne sait encore ce qu'il en pense, la Caisse des chemins de fer ayant obtenu la concession.

Passons aux feuilles exclusivement financières ayant droit de cité dans la presse. La *Semaine financière* a été fort longue à se faire une opinion à elle. Samedi dernier elle avouait avoir reçu les documents trop tard pour formuler son propre avis sur l'affaire, tout comme si la *Semaine financière* eût à ce point vécu en dehors des on dit financiers, qu'elle eût dû attendre la lecture de l'annonce pour être informée des conditions de l'entreprise. Quoi qu'il en soit, la feuille en question se reconnaît aujourd'hui aussi identifiée qu'elle puisse l'être. « **Les avantages offerts aux souscripteurs s'expliquent suffisamment, dit-elle, dans les conditions que nous énonçons ci-dessous (suit l'annonce) pour que nous ayons à les faire ressortir.** » Plus loin, elle ajoute : « **On doit reconnaître que les conditions mêmes de l'Emprunt sont très-nettes, clairement définies, sans réserve ni restrictions.** »

Ce sont là, certes, des éloges, mais des éloges qui ne compromettent guère celui qui

les donne.

L'*Industrie* est d'une sobriété d'appréciation de nature à étonner les lecteurs habituels de cette feuille. De l'Emprunt turc, elle ne dit rien. Seulement, en un coin de sa revue de Bourse, on trouve cette lamentation : « **Non ! il ne faut plus parler du thermomètre de la Bourse. Voilà la réflexion qui se présentait à notre esprit en voyant le nombre et la qualité des souscripteurs à l'Emprunt ottoman. Il y avait là, aux guichets de la rue de Richelieu, ce même public qui, jadis, apportait à la Bourse les petits ruisseaux de ces écus, qui formaient à l'occasion le grand courant de la hausse. Ou les a détournés en merveilleux petits ruisseaux, et où vont-ils se jeter, s'engouffrer peut-être Ils seraient pourtant si utiles chez nous !** »

Le journal du *Crédit public*, qui se pique d'érudition dramatique, édite, à propos de l'Emprunt turc, un pastiche plus ou moins heureux de la fameuse scène du *Mariage forcé* que Molière avait déjà pastichée de Rabelais. Seulement le pastiche de Molière est peut être plus amusant que celui de M. Lefranc. « **Dois-je me marier ? ne dois-je pas me marier.** » Tel est, dans Rabelais et Molière, le sujet du dialogue.

« **Dois-je souscrire ne l'Emprunt turc ? Ne dois-je pas souscrire ?.** » Tel est le sujet du dialogue de M. Lefranc. Au reste, ce dialogue est vif et animé. C'est peut-être en raison même de cette vivacité et de cette animation que le *Crédit public* a cru devoir se dispenser d'une conclusion. On ne peut, au reste, regretter dans ce morceau que l'absence du complet. Encore un journal qui trouve prudent de ne se point compromettre.

La *Cote* a une allure plus vive, elle est plus alerte, et dit plus carrément ce qu'elle veut dire ; mais elle est loin, elle aussi, d'arborer franchement un drapeau. Elle avoue « **que le public ne manque pas, mais c'est le bon public de la maison Mirés, son public en casquette et en bonnet. A quoi tiennent les destinées des empires ! Autrefois, pour les sauver, on s'adressait à des souscripteurs à mil lions, maintenant on s'adresse à des millions de souscripteurs.** » Puis, à propos des conditions de l'Emprunt, la *Cote* ne les trouvant point, à ce qu'il paraît, aussi nettes, aussi claires, aussi précises que le trouve la *Semaine financière*, la *Cote*, disons-nous, les absout par ce mol naïf : « **Il faut que tout le monde vive !** » Puis, le lendemain, elle feint d'ignorer à quel prix l'Emprunt turc ressort aux concessionnaires, et s'informe si la Caisse des chemins de fer est responsable de l'Emprunt auprès des souscripteurs, et si là est le secret de cette grande prime qu'on dit prélevée sur le public par les concessionnaires.

Nous avons simplement enregistré les diverses opinions émises par la presse au sujet de l'Emprunt turc.

Nous ne pouvons faire moins à propos de cette nouvelle affaire ; nous ne voulons

point faire plus. Les pièces du procès sont aux mains du lecteur. C'est à lui de conclure.

Quant au second fait important de la semaine, comme il touche aux intérêts généraux de la Bourse, nous énoncerons, à l'égard de ce fait, une opinion nette et catégorique. Depuis huit jours, le marché au comptant est le théâtre d'un véritable scandale. Sous prétexte de nuire à l'Emprunt turc, sous prétexte d'écraser les valeurs de la Caisse Mirés, MM. les assesseurs, commis d'agents et quarts de commis et remisiers de commis vendent des actions de la Caisse des chemins de fer à tout prix, sans les posséder, bien entendu, et avec une furie qui tout au moins est de fort mauvais goût.

Ces messieurs ne permettent que le rachat. Tout cela ne aérait que fort ridicule si des intérêts sérieux ne se trouvaient lésés. Ces messieurs vendent bien, mais ils ne livrent pas, et ont pour cela d'excellentes raisons. C'est qu'ils vendent ce qu'ils n'ont pas. Un journal, le *Monde*, celui-là même dont nous constatons la singulière réserve sur la question de l'Emprunt turc, le *Monde*, disons-nous, flétrit avec son indépendance habituelle ces honteux scandales, et nous avouons nous associer à sa façon de les apprécier. Voici comment s'exprime le *Monde* :

L'Emprunt turc se poursuit. La Caisse des chemins de fer monte toujours; mais pour monter il lui faut, chose bizarre, triompher des efforts presque inconvenants de ceux-là même qui devraient ménager les intérêts d'un des plus forts clients spéculateurs de la place. Tout le personnel des commis d'agent de change, des remisiers, des anciens courtiers, — nous ne disons pas des agents de change, bien entendu, le jeu étant interdit particulièrement, — tout ce personnel qui, depuis dix ans, n'a vécu que des opérations de la disse des chemins de ter, du Crédit Mobilier et de M. de Rothschildt, écrase effrontément les valeurs de la Caisse des chemins de der, probablement parce que c'est cette maison de banque qui a donné aux intermédiaires les gains les plus larges et les plus faciles.

Le lendemain, le même journal, revenant sur le même sujet, complétait ainsi sa critique :

A propos de la Caisse des chemins de fer, il se produit, sur le marché que MM. les agents, syndic en tête, prétendent avoir réorganisé, un scandale que le vrai public déplore et dont il est exposé à subir les conséquences.

Jamais on n'avait constaté, par un exemple plus frappant, l'abus du privilège! Jamais on n'avait vu violer aussi ouvertement la prescription de la loi, loi formelle qui défend à un agent de vendre au comptant, pour quelqu'un, un titre qu'il sait pertinemment ne pas exister dans le portefeuille de ce quelqu'un.

La Caisse des chemins défera monté ces jours derniers, à cause du privilège attaché aux titres de cette valeur, pour la souscription à l'Emprunt turc : nous n'aurons à parler ici ni de l'Emprunt turc, ni de l'importance du privilège réservé aux titres ci-dessus désignés ; c'est là une autre affaire à traiter. Ce que nous constatons seulement, c'est que, logiquement, celui qui achète aujourd'hui ces actions les achète pour jouir des avantages relatifs à l'Emprunt turc. Il ne les achète que pour cela, et veut qu'on les lui livre avant la clôture de l'émission de l'Emprunt turc, sinon, il n'a plus que faire de ces titres, eu égard au but poursuivi.

Or, MM. les agents ont toléré que leurs commis, leurs assesseurs, leurs employés, tous ceux qui les servent et les entourent, vendissent à découvert au comptant des quantités considérables de titres qu'ils n'avaient pas.

Les agents savaient bien que les titres n'étaient pas en la possession des vendeurs, mais les rentes pouvaient écraser le cours de la valeur, et MM. les agents ne demandaient pas autre chose.

Or, il arrive qu'il est aujourd'hui impossible, de toute impossibilité pour un acheteur, d'obtenir de MM. les agents la livraison des titres qu'ont vendus MM. leurs commis. Que faire en pareil cas ?

Si un particulier ne livre pas à un agent le titre que l'agent a vendu pour son compte, MM. les agents s'exécutent. Que petit faire, par contre, un simple particulier, quand un agent, deux agents, disons mieux, cinquante agents sur soixante, refusent livraison d'un titre qu'on a acheté depuis quinze jours ? — [A. Crampon](#).

A. SERRE.

2 Base de bulletiniers

Le tableau suivant présente une version simplifiée de notre base de données sur les bulletiniers de la Monarchie de Juillet et du Second Empire¹⁶¹. Elle comporte également les noms de quelques personnes actives après 1870, dans la mesure où nous avons été amené à les mentionner. Nous avons reporté les quatre premiers champs de notre base : nom, dates de naissance et de mort, statut et principales collaborations avec des journaux, en laissant de côté les champs “commentaires” et “sources”. La présence d’un astérisque (*) indique que le bulletinier a dirigé la publication.

Nom	Vie	Statut	Collaboration
Ollinde Rodrigues	1795-1851	homme d'affaires, philosophe	<i>Le Globe*</i> , <i>Le Journal des Débats</i>
Jacques Bresson	1798-1860	homme d'affaires, publicitaire, agent de presse	<i>L'Actionnaire*</i>
Eugène-Hippolyte Bourgoïn	1800-1861	homme d'affaires, publicitaire, agent de presse	<i>Le Constitutionnel</i>
Charles Sarchi	1803-1879	homme d'affaires, philosophe	<i>Le Journal des Débats</i>
Charles Duveyrier	1803-1866	journaliste, publicitaire	<i>Le Crédit*</i>
Isaac Pereire	1806-1880	entrepreneur, économiste, philosophe	<i>Le Globe</i> , <i>Le Journal des Débats</i>
Adolphe Georges Guérault	1810-1872	homme d'affaires	<i>L'Industrie*</i> , <i>Le Journal des Débats</i> , <i>L'Opinion Nationale*</i> , <i>La République</i> , <i>Le Crédit</i>
Louis Jourdan	1810-1881	journaliste	<i>Le Globe</i> , <i>Le Spectateur républicain</i> , <i>Le Siècle</i> , <i>Le Journal des Actionnaires</i> , <i>Le Crédit</i>
Alphonse Lauvray	1812-1861	économiste	<i>La Presse</i>
Roussel-Lorembert	1813-1864	journaliste, écrivain, agent de presse	<i>Le Pays</i> , <i>La Patrie</i>
Jules Paton	1814-1889	journaliste, homme d'affaires	<i>La Ruche populaire</i> , <i>L'Union*</i> , <i>Le Journal des Débats</i> , <i>La Cote*</i> , <i>Le XIXe Siècle</i> , <i>Le Figaro</i> , <i>Le Gaulois</i>

¹⁶¹Elle a été mise en ligne à l'adresse <http://projetjourdain.org/Bourse19/sentence.csv>.

André Leclerc	1815- ?	journaliste	<i>La Quotidienne, La République, L'Estafette, L'Artiste, Le Conseiller, Le Journal des Actionnaires, Le Messager de Paris</i>
Louis-Xavier Eyma	1816- ?	journaliste	<i>Le Journal des Actionnaires, Le Courrier du Havre, La Patrie, Le Journal de Nice, La Liberté, L'Époque, Le Figaro</i>
François Ducuing	1817-1875	journaliste, homme politique, révolutionnaire	<i>Le Conseiller, L'Opinion nationale, L'Universel, Le Pays, La Réforme, Le National, La Liberté, Le Crédit</i>
Ildefonse Rousset	1818-1878	photographe, journaliste, homme d'affaires, éditeur, écrivain, directeur de journal	<i>Le Siècle, Le National*, Le Spectateur républicain, Le Conservateur, La Revue comique</i>
Eugène Forcade	1820-1869	journaliste	<i>Le Sémaphore, La Revue des deux mondes, La Semaine financière*</i>
Charles Gonet	1821-1869	ouvrier compositeur, journaliste	<i>Le Temps, La Presse, La Liberté, L'Époque</i>
Jean-Baptiste Paradis	1821-1871	journaliste, affairiste	<i>Le Constitutionnel, Le Moniteur des tirages financiers*, L'Événement, La Presse, Le Bien-être universel</i>
Auguste Vitu	1823-1891	journaliste, conseil financier, critique littéraire, historien, romancier, auteur de manuels de finance.	<i>Le Figaro, Le Journal des finances, L'Étendard, Le Peuple Français</i>
Alfred Crampon	1824- ?	journaliste	<i>La Gazette de France, Le Monde, La Finance de Bruxelles*</i>
Alphonse Courtois	1825-1899	économiste, journaliste	<i>La Patrie, La Presse, Le Journal des économistes, Le Journal des chemins de fer</i>

Alphonse Séguy	1826-1890	Publicitaire, homme d'affaires, journaliste	<i>Le Figaro, Le Courrier Financier</i>
Attale Courneau	1830- ?	journaliste	<i>Le Messager de Paris, La Finance</i>
Mortimer d'Ocagne	1831-1929	économiste, critique dramatique	<i>La Presse</i>
Adrien Hébrard	1833-1914	journaliste, directeur de journaux, homme politique	<i>Le Temps*</i> , <i>Le Globe, Le Journal des travaux publics, Le Courrier du dimanche</i>
Edouard Hervé	1835-1899	journaliste, écrivain, homme politique, publicitaire financier	<i>Le Journal de Paris, Le Soleil</i>
Eugène Paz	1837-1901	journaliste, économiste, critique littéraire, gymnaste	<i>Le Petit Journal</i>
Auguste Chirac	1838-1903	journaliste, idéologue socialiste et antisémite	<i>La Presse</i>
Edouard Baüer	1838-1892	écrivain, journaliste, secrétaire de rédaction	<i>La Presse, Le XIXe siècle</i>
Joseph-Charles Kergall	1844-1931	économiste, journaliste, homme d'affaires, zouave pontifical	<i>La Revue économique et financière*</i> , <i>Le Figaro</i>
Charles Séblin	1846-1917	journaliste, secrétaire de rédaction, homme politique, préfet, sénateur	<i>Le Siècle</i>
Paul Delombre	1848-1933	Journaliste, avocat, Ministre du commerce extérieur	<i>Le Journal des chemins de fer, Le Temps</i>
George Manchez	1851- ?	publiciste, directeur de journal	<i>Le Temps, Le Capitaliste</i>
Abbé Casse	?- ?	journaliste, abbé défroqué	?
Alfred Périn	?- ?	journaliste, homme d'affaires	<i>La Cote*</i>
Muraour	?- ?	journaliste	<i>La Liberté</i>
Ch. Ducher	?- ?	chroniqueur, journaliste	<i>Gil Blas</i>

Edmond Lepelletier	?-?	homme d'affaires, journaliste, musicien	<i>Le Moniteur de la bourse, Le Journal du crédit public, Le Journal des actionnaires, L'Opinion nationale, Le Moniteur des valeurs à lots*, Le Crédit</i>
Jonas Bernard	?-?	journaliste	<i>Gil Blas</i>
Antonio Spinelli	?-?	écrivain, journaliste, poète	<i>Le Figaro</i>
Paulin Caperon	?-1894	journaliste, homme d'affaires	<i>La Liberté</i>
Alfred Gagne	?-1881	journaliste	<i>Le Temps</i>
Alfred Nouette-Delorme	?-?	journaliste	<i>Le Figaro</i>
Jauret	?-?	abbé défroqué, journaliste, affairiste	<i>Moniteur des valeurs à lots</i>
Eugène Rolland	?-1878	journaliste, économiste, affairiste	<i>Messenger de Paris</i>
Delore	?-?	Bibliothécaire à Sainte-Geneviève, journaliste	<i>L'Univers</i>
Ernest Blum	?-?	journaliste, auteur dramatique, « homme universel » (Virmaître)	<i>Le Rappel</i>
Delilia	?-?	journaliste, secrétaire du Théâtre l'Ambigu	<i>La Légion d'Honneur</i>
Henri Privat	?-1902	publicitaire, journaliste	<i>L'Événement, Le Français</i>
Gustave Batiou	?-1925	publicitaire, journaliste	<i>Le Radical, L'Événement, Le Bien public</i>
Théodore de Morville	?-?	journaliste	<i>Le Journal de l'Aube, Le Commerce, Le Crédit, L'Opinion nationale</i>
Emile Villars	?-?	écrivain, poète	<i>L'Industrie</i>
Théodore Fabas	?-?	journaliste	<i>L'Industrie</i>
Charles Dussert	?-?	journaliste	<i>Le Constitutionnel</i>
Ulysse Ladet	?-?	journaliste	<i>Le Temps</i>

Alexandre Serre	?-?	journaliste, homme d'affaires	<i>L'Ami de la religion, La Gazette de France, Le Journal des Villes et des campagnes</i>
Zabban	?-?	journaliste	<i>Le Charivari</i>

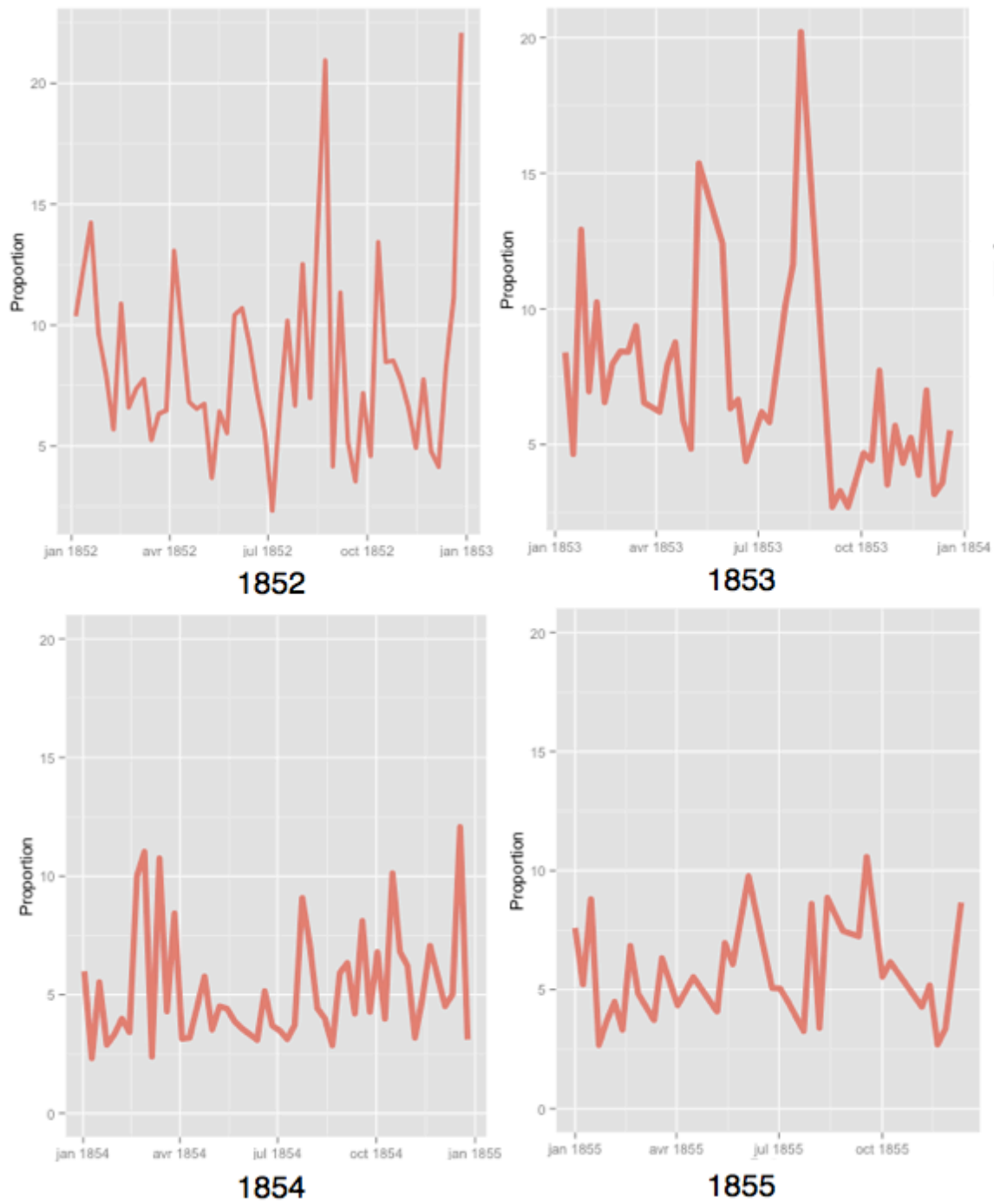


FIG. 10 : Marges d'erreurs de la reconnaissance OCR du *Journal des débats* 1852 à 1855

JEUDI 2 JANVIER 1817. (SUPPLEMENT.) N^o 2

JOURNAL DE PARIS, POLITIQUE, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

BULLETIN DE COMMERCE, N^o 1.

COMMERCE INTERIEUR.
PARIS, le 1^{er} janvier.
Prix courant général des Marchandises en gros.

Alun de Rome . . . les 50 kil. 48 ¹ .. 36 ¹ ..	de Paris 35 ¹ .. 35 ¹ ..	de Liège 36 50 .. 37 ¹ ..	Amandes en sorte 125 ¹ .. 130 ¹ ..	ameres 120 ¹ .. 125 ¹ ..	Amidon 65 ¹ .. 70 ¹ ..	Anis vert 153 ¹ .. 140 ¹ ..	étoué des Indes, le 1/2 kil. 1 80 .. 1 90	Argent vil 3 40 .. 3 50	Bois Fernambouc, les 50 kil. 190 ¹ .. 195 ¹ ..	Sainte-Marthe 35 ¹ .. 37 50	Camptèche, coupe d'Esp. 16 ¹ .. 17 ¹ ..	Jamaïque 13 ¹ .. 14 ¹ ..	Honduras 13 ¹ .. 14 ¹ ..	Santal 50 ¹ .. 50 ¹ ..	jaune 17 ¹ .. 20 ¹ ..	acajout 30 ¹ .. 30 ¹ ..	ebene 32 50 .. 35 ¹ ..	de fusel d'Italie 30 ¹ .. 30 ¹ ..	de France 15 ¹ .. 15 ¹ ..	Borax raffiné le 1/2 kil. 3 90 .. 4 ¹ ..	Brasée de Bayonne, la ponne. 55 ¹ .. 55 ¹ ..	Cacao caraque le 1/2 kil. 2 55 .. 3 ¹ ..	de la Trinité 2 50 .. 2 55 ¹ ..	Maragan 1 55 .. 1 55 ¹ ..	Guayanquill 2 ¹ .. 2 ¹ ..	Café Moka 2 ¹ .. 2 ¹ ..	Bourbon 1 55 .. 1 40	Martinique et Guadeloup. 1 45 .. 1 45	Déjazary et Surinam 1 40 .. 1 45	Saint-Domingue 1 30 .. 1 30	Colonies espagnoles 1 30 .. 1 32	Java 1 55 .. 1 55	Campivre raffiné 3 45 .. 4 ¹ ..	Cannelle fine de Ceylan 16 50 .. 18 ¹ ..	de Chine 6 25 .. 6 50	Caret 50 ¹ .. 36 ¹ ..	Céruse d'Hollande, les 50 kil. 63 ¹ .. 63 ¹ ..	de Clichy 2 15 .. 2 20	Cire jaune le 1/2 kil. 5 ¹ .. 5 ¹ ..	Coton Fernambouc 2 85 .. 2 85	Cambouchy 2 85 .. 2 90	Baye 2 80 .. 2 80	Cayenne 2 80 .. 2 90	Guadeloup 2 80 .. 2 80	Bourbon 2 75 .. 2 85	Surate M ¹ .. M ¹ ..	Caraque M ¹ .. M ¹ ..	George L. S. 3 40 .. 3 40	George C. S. 2 15 .. 2 25	Louisiane 2 20 .. 2 35	Castellamare 2 ¹ .. 2 ¹ ..	Sonbouac 2 ¹ .. 2 ¹ ..	Kinc 2 ¹ .. 2 ¹ ..	Kirkagach 2 ¹ .. 2 ¹ ..	Smyrne 1 80 .. 1 90	Cochéville noire 39 ¹ .. 40 ¹ ..	grise 37 50 .. 38 50	rougeâtre 36 ¹ .. 37 ¹ ..	Colle de poisson, petit C. 12 50 .. 12 50	gros cordon 12 ¹ .. 12 50	Colle d'Hollande, les 50 kil. 110 ¹ .. 115 ¹ ..	Comperse verte 9 ¹ .. 10 ¹ ..	Crème de tartre 97 50 .. 100 ¹ ..	Cuir en poil d'Amér. 90 ¹ .. 105 ¹ ..	nouvelle colonie 80 ¹ .. 85 ¹ ..	Curcuma le 1/2 kil. 70 ¹ .. 75 ¹ ..	Dents d'éléphant 5 ¹ .. 8 ¹ ..	Eau-de-vie Montpell. 1/2 droit en godi, hors barr. l'hectol. 270 10 .. 270 10	22 degrés 220 ¹ .. 220 ¹ ..	Bordeaux 1/2 220 ¹ .. 220 ¹ ..	Cognac 1/2 220 ¹ .. 220 ¹ ..	Cognac n. 22 d. 220 ¹ .. 220 ¹ ..	Saintonge 220 ¹ .. 220 ¹ ..	La Rochelle, idem 220 ¹ .. 220 ¹ ..	Etain en saumons, le 1/2 kil. banca. 1 60 .. 1 60	malaise en ch. M ¹ .. M ¹ ..	Essence de terçebent, les 50 k. 54 ¹ .. 55 ¹ ..	Sixième année.	Fanons de balaine, le 1/2 kil. 1 ¹ .. 1 25	Fer-blanc étranger, la caisse de 225 feuilles tiercée 107 ¹ .. 110 ¹ ..	de France 112 50 .. 112 50	Fromage d'Holl. pâte m. 50 k. 70 ¹ .. 70 ¹ ..	cr. rouge, p. ferme. 8. 70 ¹ .. 70 ¹ ..	Galle noire, le 1/2 kil. 2 90 .. 2 90	en sorte 2 25 .. 2 40	Garance d'Holl. grappe, 50 k. 100 ¹ .. 120 ¹ ..	non robée 70 ¹ .. 80 ¹ ..	d'Alace 103 ¹ .. 125 ¹ ..	d'Avignon 90 ¹ .. 92 50	Girofle de Cayenne, le 1/2 kil. 5 50 .. 5 50	de Hollande 5 50 .. 5 75	Gomme du Siamgal 1 5 .. 2 30	sandaraque 1 75 .. 2 ¹ ..	turrique 1 75 .. 2 ¹ ..	Arabique 1 85 .. 2 ¹ ..	Greda 75 ¹ .. 80 ¹ ..	Barbarie 1 ¹ .. 1 ¹ ..	saragant 5 50 .. 5 75	copale 2 ¹ .. 3 25	jacque en feuille 1 30 .. 1 40	Huile d'olive sardine, 50 kil. 145 ¹ .. 150 ¹ ..	de commune non touran. 125 ¹ .. 125 ¹ ..	tourante 125 ¹ .. 125 ¹ ..	de balaine 72 ¹ .. 72 ¹ ..	de morue 72 50 .. 75 ¹ ..	de poisson 65 ¹ .. 65 ¹ ..	de rabette de Rouen. 78 ¹ .. 78 ¹ ..	d'œillet, la ton. de 90 k. 158 ¹ .. 165 ¹ ..	de colza 133 ¹ .. 133 ¹ ..	épurée les 50 kil. 80 ¹ .. 80 ¹ ..	de lin 77 ¹ .. 77 ¹ ..	de vitriol concentré 27 50 .. 27 50	Indigo-Bargate bl. brut, le 1/2 k. 23 50 .. 23 50	fin violet 10 ¹ .. 10 50	violet et bleu 9 ¹ .. 9 50	bon mélangé 8 50 .. 9 ¹ ..	En cuivre 11 25 .. 8 75	ordinaire cuivré 6 50 .. 7 ¹ ..	bas ordinaire cuivré 5 50 .. 6 ¹ ..	de France 5 50 .. 6 ¹ ..	Louisiane 6 ¹ .. 6 ¹ ..	Manille 6 ¹ .. 7 ¹ ..	Coromandel 6 ¹ .. 6 ¹ ..	Guatimalo flor 12 ¹ .. 13 ¹ ..	sobré salandre 10 50 .. 11 ¹ ..	sobré ordinaire 9 50 .. 9 ¹ ..	corté supérieur 8 50 .. 9 ¹ ..	corté ordinaire 6 50 .. 7 ¹ ..	Indigo caraque flor 12 50 .. 13 50	sobré 11 ¹ .. 11 ¹ ..	corté 6 50 .. 7 50	Jalap 3 90 .. 4 ¹ ..	Ipecacantha 13 50 .. 14 ¹ ..	Litharg. angl. les 50 kil. 37 50 .. 40 ¹ ..	de France 37 50 .. 38 ¹ ..	Manne en larmes, le 1/2 kil. en sorte 1 80 .. 1 90	Mélasse le 50 kil. 45 ¹ .. 45 ¹ ..	Miel de Bretagne 63 ¹ .. 67 50	Mimom 42 ¹ .. 45 ¹ ..	Morue, le bar. de 150 à 160 k. 105 ¹ .. 110 ¹ ..	Muscade le 1/2 kil. 9 50 .. 10 ¹ ..	Nankin des Indes, la pièce. 6 50 .. 6 50	large 9 50 .. 12 ¹ ..	Opium le 1/2 kil. 18 ¹ .. 19 ¹ ..	Piment Jamaïque, le 1/2 kil. 1 50 .. 1 50	Tabaco 1 40 .. 20 ¹ ..	Plomb en saumons, les 50 kil. demi-lourd 1 67 ¹ .. 1 67 ¹ ..	léger 1 60 .. 1 60	blanc 2 40 .. 2 40	Potasse d'Amérique, les 50 k. perlasse 85 ¹ .. 85 ¹ ..	blanche de Russie 85 ¹ .. 85 ¹ ..	bleue de Dantzick 85 ¹ .. 85 ¹ ..	Toscane 80 ¹ .. 82 50	du Rhin 75 ¹ .. 80 ¹ ..	Prunes d'Antes en caisse 60 ¹ .. 60 ¹ ..	Quercitron 37 50 .. 40 ¹ ..	Quinquina rouge, le 1/2 kil. gris fin 6 ¹ .. 10 50	jaune 5 50 .. 5 50	Régisse de Sayonne, 50 kil. d'Espagne 55 ¹ .. 40 ¹ ..	Rhubarbe de Moscou, le 1/2 k. de Chine 5 ¹ .. 9 ¹ ..	Rom l'hect. 5 ¹ .. 54 ¹ ..	Riz de Caroline, les 50 kil. du Piémont 90 ¹ .. 1 ¹ ..	Rocon le 1/2 kil. 3 125 ¹ .. 180 ¹ ..	Safran du Gémeis 2 ¹ .. 2 25	Safranum d'Espagne du Levant 60 ¹ .. 80 ¹ ..	Salsepareille d'Honduras 4 ¹ .. 4 25	du Portugal 150 ¹ .. 170 ¹ ..	Savon bleu pâle, les 100 kil. bleu vil 170 ¹ .. 170 ¹ ..	Sel gris les 50 kil. 17 50 .. 18 ¹ ..	Sonde d'Alicante Carthagène de Teneriffe de Sicile Yareck	Soie de pore de S. Pét. le 1/2 k. d'Archangel 3 50 .. 3 75	Soufre en canons 17 50 .. 25 ¹ ..	en masses 15 30 .. 15 ¹ ..	Sumac de Malaga, les 50 kil. de Sicile 35 ¹ .. 36 ¹ ..	d'Avignon 16 ¹ .. 17 ¹ ..	Sucre en painey. Paris, d.-fin. le 1/2 k. id. sorte ord. 1 85 .. 1 80	Orléans, id. 1 78 .. 1 78	Nantes, de 3 à 4 kil. M. 1 85 .. 1 85	Bordeaux, de 3 à 4 1 82 .. 1 82	Lump 1 60 .. 1 75	Sucre ferré. Martin, et Guad, 3 ^e s. 4 ^e sorte 1 45 .. 1 50	petit sucre 1 50 .. 1 55	commun 1 22 .. 1 27	blanc 1 13 .. 1 13	Haynes 2 ^e 1 70 .. 1 75	3 ^e sorte 1 53 .. 1 60	4 ^e sorte 1 43 .. 1 50	blond 1 10 .. 1 20	Brésil, 1 ^{re} sorte 1 50 .. 1 50	3 ^e sorte 1 40 .. 1 45	4 ^e sorte 1 20 .. 1 30	de l'Inde, blanc 1 5 .. 1 7	Manille blond 1 5 .. 1 10	Sucre brut, Jamaïque, 2 ^e s. 50 k. 3 ^e sorte 110 ¹ .. 115 ¹ ..	4 ^e sorte 105 ¹ .. 105 ¹ ..	Martin, et Guad, 2 ^e s. 3 ^e sorte 105 ¹ .. 110 ¹ ..	4 ^e sorte 95 ¹ .. 100 ¹ ..	Haynes et Brésil brut 95 ¹ .. 100 ¹ ..	Suif de Bédros-Ayres 72 ¹ .. 72 ¹ ..	de Russie 68 ¹ .. 70 ¹ ..	du pays 70 ¹ .. 70 ¹ ..	Suc de régl. de Calabre, le 1/2 k. de Bayonne 1 33 .. 1 40	Thé perlé 8 ¹ .. 8 50	Haynes 6 40 .. 6 50	Haynes skin 5 ¹ .. 5 25	Tankay 5 25 .. 5 50	Santchaun 5 50 .. 6 ¹ ..	Vauille 95 ¹ .. 115 ¹ ..	Verdet sec 1 75 .. 1 80	Vin de Saint-Gilles l'hect. 50 15 .. 65 70	Zinc de Chine, les 50 kil. de France 65 ¹ .. 60 ¹ ..	MARCHÉ DE SCEAUX, du 30 décembre. Il a été conduit à ce marché 525 bœufs, 82 vaches et 6404 moutons. Vendu 515 bœufs, 70 vaches et 5900 moutons.
--	--	--	--	--	--	---	---	-----------------------------------	--	--	---	--	--	--	---	---	---	---	---	---	--	---	--	--	---	---	--------------------------------	---------------------------------------	--	---------------------------------------	--	-----------------------------	--	---	---------------------------------	---	--	----------------------------------	--	---	----------------------------------	-----------------------------	--------------------------------	----------------------------------	--------------------------------	--	---	-----------------------------------	-----------------------------------	----------------------------------	--	--	--	---	-------------------------------	--	--------------------------------	---	---	--	---	---	--	---	--	---	--	---	---	--	--	---	---	---	---	--	---	----------------	---	---	--------------------------------------	---	---	---------------------------------------	---------------------------------	---	---	---	--	--	------------------------------------	--	--	--	--	---	--	---------------------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---	---	---	---	---	-----------------------------------	--	--	---	---	---	--	--	--	---	---	---	--	---	------------------------------	---	---	--	---	--	--	---	---	--	--	--	--	---	---	---	--	------------------------------	------------------------------	--	---	---	--	---	--	--	---	------------------------------	---	--	--	--	---	---	--	---	---	--	--	---	--	--	---	--	---	---	-----------------------------------	---------------------------------------	---	-----------------------------	---	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--	---	---	------------------------------	--	---	---	---------------------------------------	-------------------------------------	--	--	---	---	--	--	---	---	--	--	-------------------------------	--	-------------------------------	---	--	-----------------------------------	--	--	--

FIG. 11 : Première page du Bulletin de Commerce du Journal de Paris, n°1, 1er janvier 1817

DE DÉPART		PRIX COURANT GENERAL ET LEGAL.		PRIX DE L'ARRIVÉE	
Bureau du journal LE COMMERCE.		Rédigé par les Courtiers de commerce.		Paris.	
Les lettres doivent être affranchies. (Un dépôt est établi à la Bourse.)		Bulletin du Lundi 6 janvier 1845		Par an, 24 fr.; pour six mois, 12 fr.; pour trois mois, 6 fr. Prix de numéro séparé, 10 centimes. Département. Par an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.	
ABBREVIATIONS DE PRIX COURANT : N., nominal; M., moitié; B., barre; S. C., sans court; O., offert; D., demandé.					
DÉNOMINATION des MARCHANDISES.	PRIX à l'acquêt.	DÉNOMINATION des MARCHANDISES.	PRIX à l'acquêt.	DÉNOMINATION des MARCHANDISES.	PRIX à l'acquêt.
DENRÉES COLONIALES.					
CAPIS, CACAO, POIVRES, RHU ET SUCRES.					
CAFÉ	Inde	Inde	Inde	Inde	Inde
Inde	1 87	Inde	1 87	Inde	1 87
Inde	1 90	Inde	1 90	Inde	1 90
Inde	1 92	Inde	1 92	Inde	1 92
Inde	1 95	Inde	1 95	Inde	1 95
Inde	1 98	Inde	1 98	Inde	1 98
Inde	2 00	Inde	2 00	Inde	2 00
Inde	2 02	Inde	2 02	Inde	2 02
Inde	2 05	Inde	2 05	Inde	2 05
Inde	2 08	Inde	2 08	Inde	2 08
Inde	2 10	Inde	2 10	Inde	2 10
Inde	2 12	Inde	2 12	Inde	2 12
Inde	2 15	Inde	2 15	Inde	2 15
Inde	2 18	Inde	2 18	Inde	2 18
Inde	2 20	Inde	2 20	Inde	2 20
Inde	2 22	Inde	2 22	Inde	2 22
Inde	2 25	Inde	2 25	Inde	2 25
Inde	2 28	Inde	2 28	Inde	2 28
Inde	2 30	Inde	2 30	Inde	2 30
Inde	2 32	Inde	2 32	Inde	2 32
Inde	2 35	Inde	2 35	Inde	2 35
Inde	2 38	Inde	2 38	Inde	2 38
Inde	2 40	Inde	2 40	Inde	2 40
Inde	2 42	Inde	2 42	Inde	2 42
Inde	2 45	Inde	2 45	Inde	2 45
Inde	2 48	Inde	2 48	Inde	2 48
Inde	2 50	Inde	2 50	Inde	2 50
Inde	2 52	Inde	2 52	Inde	2 52
Inde	2 55	Inde	2 55	Inde	2 55
Inde	2 58	Inde	2 58	Inde	2 58
Inde	3 00	Inde	3 00	Inde	3 00
Inde	3 02	Inde	3 02	Inde	3 02
Inde	3 05	Inde	3 05	Inde	3 05
Inde	3 08	Inde	3 08	Inde	3 08
Inde	3 10	Inde	3 10	Inde	3 10
Inde	3 12	Inde	3 12	Inde	3 12
Inde	3 15	Inde	3 15	Inde	3 15
Inde	3 18	Inde	3 18	Inde	3 18
Inde	3 20	Inde	3 20	Inde	3 20
Inde	3 22	Inde	3 22	Inde	3 22
Inde	3 25	Inde	3 25	Inde	3 25
Inde	3 28	Inde	3 28	Inde	3 28
Inde	3 30	Inde	3 30	Inde	3 30
Inde	3 32	Inde	3 32	Inde	3 32
Inde	3 35	Inde	3 35	Inde	3 35
Inde	3 38	Inde	3 38	Inde	3 38
Inde	3 40	Inde	3 40	Inde	3 40
Inde	3 42	Inde	3 42	Inde	3 42
Inde	3 45	Inde	3 45	Inde	3 45
Inde	3 48	Inde	3 48	Inde	3 48
Inde	3 50	Inde	3 50	Inde	3 50
Inde	3 52	Inde	3 52	Inde	3 52
Inde	3 55	Inde	3 55	Inde	3 55
Inde	3 58	Inde	3 58	Inde	3 58
Inde	4 00	Inde	4 00	Inde	4 00
Inde	4 02	Inde	4 02	Inde	4 02
Inde	4 05	Inde	4 05	Inde	4 05
Inde	4 08	Inde	4 08	Inde	4 08
Inde	4 10	Inde	4 10	Inde	4 10
Inde	4 12	Inde	4 12	Inde	4 12
Inde	4 15	Inde	4 15	Inde	4 15
Inde	4 18	Inde	4 18	Inde	4 18
Inde	4 20	Inde	4 20	Inde	4 20
Inde	4 22	Inde	4 22	Inde	4 22
Inde	4 25	Inde	4 25	Inde	4 25
Inde	4 28	Inde	4 28	Inde	4 28
Inde	4 30	Inde	4 30	Inde	4 30
Inde	4 32	Inde	4 32	Inde	4 32
Inde	4 35	Inde	4 35	Inde	4 35
Inde	4 38	Inde	4 38	Inde	4 38
Inde	4 40	Inde	4 40	Inde	4 40
Inde	4 42	Inde	4 42	Inde	4 42
Inde	4 45	Inde	4 45	Inde	4 45
Inde	4 48	Inde	4 48	Inde	4 48
Inde	4 50	Inde	4 50	Inde	4 50
Inde	4 52	Inde	4 52	Inde	4 52
Inde	4 55	Inde	4 55	Inde	4 55
Inde	4 58	Inde	4 58	Inde	4 58
Inde	5 00	Inde	5 00	Inde	5 00
Inde	5 02	Inde	5 02	Inde	5 02
Inde	5 05	Inde	5 05	Inde	5 05
Inde	5 08	Inde	5 08	Inde	5 08
Inde	5 10	Inde	5 10	Inde	5 10
Inde	5 12	Inde	5 12	Inde	5 12
Inde	5 15	Inde	5 15	Inde	5 15
Inde	5 18	Inde	5 18	Inde	5 18
Inde	5 20	Inde	5 20	Inde	5 20
Inde	5 22	Inde	5 22	Inde	5 22
Inde	5 25	Inde	5 25	Inde	5 25
Inde	5 28	Inde	5 28	Inde	5 28
Inde	5 30	Inde	5 30	Inde	5 30
Inde	5 32	Inde	5 32	Inde	5 32
Inde	5 35	Inde	5 35	Inde	5 35
Inde	5 38	Inde	5 38	Inde	5 38
Inde	5 40	Inde	5 40	Inde	5 40
Inde	5 42	Inde	5 42	Inde	5 42
Inde	5 45	Inde	5 45	Inde	5 45
Inde	5 48	Inde	5 48	Inde	5 48
Inde	5 50	Inde	5 50	Inde	5 50
Inde	5 52	Inde	5 52	Inde	5 52
Inde	5 55	Inde	5 55	Inde	5 55
Inde	5 58	Inde	5 58	Inde	5 58
Inde	6 00	Inde	6 00	Inde	6 00
Inde	6 02	Inde	6 02	Inde	6 02
Inde	6 05	Inde	6 05	Inde	6 05
Inde	6 08	Inde	6 08	Inde	6 08
Inde	6 10	Inde	6 10	Inde	6 10
Inde	6 12	Inde	6 12	Inde	6 12
Inde	6 15	Inde	6 15	Inde	6 15
Inde	6 18	Inde	6 18	Inde	6 18
Inde	6 20	Inde	6 20	Inde	6 20
Inde	6 22	Inde	6 22	Inde	6 22
Inde	6 25	Inde	6 25	Inde	6 25
Inde	6 28	Inde	6 28	Inde	6 28
Inde	6 30	Inde	6 30	Inde	6 30
Inde	6 32	Inde	6 32	Inde	6 32
Inde	6 35	Inde	6 35	Inde	6 35
Inde	6 38	Inde	6 38	Inde	6 38
Inde	6 40	Inde	6 40	Inde	6 40
Inde	6 42	Inde	6 42	Inde	6 42
Inde	6 45	Inde	6 45	Inde	6 45
Inde	6 48	Inde	6 48	Inde	6 48
Inde	6 50	Inde	6 50	Inde	6 50
Inde	6 52	Inde	6 52	Inde	6 52
Inde	6 55	Inde	6 55	Inde	6 55
Inde	6 58	Inde	6 58	Inde	6 58
Inde	7 00	Inde	7 00	Inde	7 00
Inde	7 02	Inde	7 02	Inde	7 02
Inde	7 05	Inde	7 05	Inde	7 05
Inde	7 08	Inde	7 08	Inde	7 08
Inde	7 10	Inde	7 10	Inde	7 10
Inde	7 12	Inde	7 12	Inde	7 12
Inde	7 15	Inde	7 15	Inde	7 15
Inde	7 18	Inde	7 18	Inde	7 18
Inde	7 20	Inde	7 20	Inde	7 20
Inde	7 22	Inde	7 22	Inde	7 22
Inde	7 25	Inde	7 25	Inde	7 25
Inde	7 28	Inde	7 28	Inde	7 28
Inde	7 30	Inde	7 30	Inde	7 30
Inde	7 32	Inde	7 32	Inde	7 32
Inde	7 35	Inde	7 35	Inde	7 35
Inde	7 38	Inde	7 38	Inde	7 38
Inde	7 40	Inde	7 40	Inde	7 40
Inde	7 42	Inde	7 42	Inde	7 42
Inde	7 45	Inde	7 45	Inde	7 45
Inde	7 48	Inde	7 48	Inde	7 48
Inde	7 50	Inde	7 50	Inde	7 50
Inde	7 52	Inde	7 52	Inde	7 52
Inde	7 55	Inde	7 55	Inde	7 55
Inde	7 58	Inde	7 58	Inde	7 58
Inde	8 00	Inde	8 00	Inde	8 00
Inde	8 02	Inde	8 02	Inde	8 02
Inde	8 05	Inde	8 05	Inde	8 05
Inde	8 08	Inde	8 08	Inde	8 08
Inde	8 10	Inde	8 10	Inde	8 10
Inde	8 12	Inde	8 12	Inde	8 12
Inde	8 15	Inde	8 15	Inde	8 15
Inde	8 18	Inde	8 18	Inde	8 18
Inde	8 20	Inde	8 20	Inde	8 20
Inde	8 22	Inde	8 22	Inde	8 22
Inde	8 25	Inde	8 25	Inde	8 25
Inde	8 28	Inde	8 28	Inde	8 28
Inde	8 30	Inde	8 30	Inde	8 30
Inde	8 32	Inde	8 32	Inde	8 32
Inde	8 35	Inde	8 35	Inde	8 35
Inde	8 38	Inde	8 38	Inde	8 38
Inde	8 40	Inde	8 40	Inde	8 40
Inde	8 42	Inde	8 42	Inde	8 42
Inde	8 45	Inde	8 45	Inde	8 45
Inde	8 48	Inde	8 48	Inde	8 48
Inde	8 50	Inde	8 50	Inde	8 50
Inde	8 52	Inde	8 52	Inde	8 52
Inde	8 55	Inde	8 55	Inde	8 55
Inde	8 58	Inde	8 58	Inde	8 58
Inde	9 00	Inde	9 00	Inde	9 00
Inde	9 02	Inde	9 02	Inde	9 02
Inde	9 05	Inde	9 05	Inde	9 05
Inde	9 08	Inde	9 08	Inde	9 08
Inde	9 10	Inde	9 10	Inde	9 10
Inde	9 12	Inde	9 12	Inde	9 12
Inde	9 15	Inde	9 15	Inde	9 15
Inde	9 18	Inde	9 18	Inde	9 18
Inde	9 20	Inde	9 20	Inde	9 20
Inde	9 22	Inde	9 22	Inde	9 22
Inde	9 25	Inde	9 25	Inde	9 25
Inde	9 28	Inde	9 28	Inde	9 28
Inde	9 30	Inde	9 30	Inde	9 30
Inde	9 32	Inde	9 32	Inde	9 32
Inde	9 35	Inde	9 35	Inde	9 35
Inde	9 38	Inde	9 38	Inde	9 38
Inde	9 40	Inde	9 40	Inde	9 40
Inde	9 42	Inde	9 42	Inde	9 42
Inde	9 45	Inde	9 45	Inde	9 45
Inde	9 48	Inde</			

La Ruche populaire, journal des ouvriers... Avril [-mai] 1842



https://books.google.fr/books?id=_ik-AQAAMAAJ - Traduire cette page

Jules Paton - Aucun aperçu

La vie et l'œuvre de Gustave Courbet: catalogue raisonné



https://books.google.fr/books?id=_ik-AQAAMAAJ

Robert Fernier - 1978 - Extraits - Autres éditions

Signé en bas à gauche: «G. Courbet.» Vers 1875—1877. «A gauche, une éclaircie qui laisse apercevoir le cours d'une rivière: à droite, le fouillis d'une forêt.» {Notice Cab. vente Jules Paton}. HISTOIRE Appartenait à M. Paton en 1882.

Images d'Espagne en France au détour d'un siècle (XIXe-XXe)



<https://books.google.fr/books?id=CuOgAAAAMAAJ>

Denise Bonnafox - 1999 - Extraits - Autres éditions

... quarantaine de pages"8, non pas de façon occasionnelle — pays quelconque parmi tant d'autres — mais comme un pays exceptionnel, ainsi que le fait pressentir Jules Paton"9 dans son "avant-propos d'un vieil ami de l'auteur"120. m Ibid., ...

Dictionnaire Des Pseudonymes - Page 154



<https://books.google.fr/books?id=9YLivXBXqngC>

Edmond Antoine Poinso - 1869 - Aperçu - Autres éditions

D'ingénieux et piquants articles de bourse ont été publiés sous ce nom dans le Figaro par M. Jules Paton, qui signa d'abord du nom de Pierre Thomine, et qui a passé ensuite au Journal des Débats où il signe les mêmes articles de son vrai ...

Les années électriques (1880-1910) - Page 318



<https://books.google.fr/books?isbn=2707155381>

Christophe PROCHASSON - 2010 - Aperçu - Autres éditions

Presse De 1836 à 1887, Jules Paton, créateur des bulletins financiers, signe Jules Fleurichamp les chroniques financières du Journal des débats. En 1887-1888, Portalis (Le XIX^e siècle) provoque le krach de la Com— pagnie des métaux de ...

FIG. 13 : Résultats d'une requête « Jules Paton » sur Google Books

1857 à 1861. (Suite.)

COTE de PARIS	DÉNOMINATION des VALEURS.	1857.		1858.		1859.		1860.		1861.	
		plus haut.	plus bas.	plus haut.	plus bas.	plus haut.	plus bas.	plus haut.	plus bas.	plus haut.	plus bas.
400	C ^e générale des omnibus (Paris).....	905	715	920	845	905	820	945	835	925	825
125	C ^e imprimée des voitures de Paris, Bueaux et C ^e	51 25	45	53 75	35	45	20	18 75	40	73 25	50
100	C ^e générale des omnibus de Londres.....	110 25	80	100	38 25	45	25	46 25	37 50	42 50	25
100	Omnibus de Lyon.....	75	37 50	45	40	56 25	37 50	70	50	70	56 25
1000	Port, part et gare de Grenoble.....	204	150	150	150	150	150	150	150	150	150
150	Port de Marseille. Miris et C ^e	212 50	135	166 25	140	135	87 50	100	400	400	282 50
500	— (Société anonyme).....	212 50	135	166 25	140	135	87 50	100	400	400	282 50
500	C ^e gén. de navig. à vapeur. Bazin, Gay et C ^e	377 50	365	350	280	250	215 50	235	200	250	190
500	C ^e générale de navigation mixte.....	330	310	401 25	300	300	280	420	300	520	405
100	C ^e générale maritime.....	330	310	401 25	300	300	280	420	300	520	405
100	Clippers français. Boreaud, Duches et C ^e	32 50	15	15	15	15	15	15	15	15	15
100	— Boreaud, Fillard et C ^e	105	60	105	105 75	105	105	105	105	105	105
300	C ^e des services maritimes des Messageries impériales.....	1200	330	430	480	685	425	677 50	456 25	715	388 75
500	— Nouvelle émission.....	320	320	320	320	320	320	320	320	320	320
500	C ^e Franco-américaine. Gauthier frères et C ^e	535	40	56 25	50	50	50	498 75	593 75	490	561 25
500	C ^e mar. de nav. à vapeur. More Frères et C ^e	650	335	300	200	415	250	500	280	310	415
500	Houillère de la Haute-Loire.....	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
1000	— de la Chamotte.....	345	345	700	700	600	600	600	600	500	500
1000	— d'Unieux et Fraissinet.....	168 75	145	150	115	140	125	40	10	50	5
500	— de Montoux-Saint-Benoît.....	345	345	435	400	400	400	400	400	400	400
1000	— de Lyon et Loire.....	345	345	400	400	400	400	400	400	400	400
2500	— et chemin de fer d'Epine.....	345	345	400	400	400	400	400	400	400	400
500	C ^e des Mines de la Loire.....	1080	850	950	705	500	625	770	710	850	712 50
500	— Houillère de la Grand'Combe.....	152 50	97 50	415	47 50	75 75	45	68 75	55	200	280
150	— et ch. de fer de Carmaux. Mancef et C ^e	152 50	97 50	415	47 50	75 75	45	68 75	55	200	280
750	Mines et chemin de fer de Carmaux.....	152 50	97 50	415	47 50	75 75	45	68 75	55	200	280
1000	Roche-Molette et Firminy.....	925	810	490	490	410	387 50	454 25	390	480	451 25
500	Houillère du Ban Lafarge.....	280	275	280	280	280	280	280	280	280	280
300	Ch. de fer au-dessous de Portes-Saint-Jacques. Miris et C ^e	280	275	280	280	280	280	280	280	280	280
500	Société des mines de la Loire.....	165 25	120	150 75	135 75	145	105 75	181 25	121 25	175	148 75
500	— Montrambert et La Béraudière.....	165	120	150 75	135 75	145	105 75	181 25	121 25	175	148 75
500	— Houillère de Saint-Benoît.....	165	120	150 75	135 75	145	105 75	181 25	121 25	175	148 75
500	— de Rive-de-Gier.....	301 25	262 50	285	245	270	240	193 75	235	190	270
500	C ^e des charbonnages belges.....	448 75	448 75	448 75	448 75	448 75	448 75	448 75	448 75	448 75	448 75
100	Mines de Moura. Bawf et C ^e	17 50	17 50	17 50	17 50	17 50	17 50	17 50	17 50	17 50	17 50
500	Mines de gis. Roubaix et Mar. R. Derivieu et C ^e	425	400	400	400	400	400	400	400	400	400
500	Min. et fonderies de Santander. Chauvigné et C ^e	635	350	350	350	350	350	350	350	350	350
500	Mines de Raf-Oum-Thouboul.....	510	500	500	500	500	500	500	500	500	500
80	— de zinc de la Vieille-Montagne.....	485	325	377 50	335	350	350	350	325	350	300
375	— de zinc de Sibirg.....	105	60	60	60	60	60	60	60	60	60
375	— de zinc de la Sibirie.....	295	165	255	185	190	85	170	145	150	100
3000	Forges de l'aveyron (Decazeville).....	3500	3550	3550	3550	3550	3550	3550	3550	3550	3550

FIG. 14 : Un exemple de tableaux dans Alphonse Courtois, *Tableaux des cours des principales valeurs, du 17 janvier 1797 (28 nivôse an V) à nos jours*, Paris : Garnier frères, 1862, p. 80

RÉSUMÉS

Français

La médiatisation des activités boursières suscite un regain d'intérêt en sciences humaines et sociales. Cette thèse aborde ce sujet sous l'angle de sa formation historique : nous cherchons à décrire le processus de codification d'une écriture journalistique. En France, la chronique boursière a une date de naissance. Le 29 janvier 1838, le banquier et idéologue saint-simonien Isaac Pereire publie une « Revue de la Bourse de Paris » dans le *Journal des débats*. Vingt ans plus tard, chaque grand quotidien généraliste emploie un chroniqueur boursier ou bulletinier, qui se rend quotidiennement aux séances du Palais Brongniart. Ainsi se trouvent posés les termes d'une acceptabilité : la chronique boursière se dote graduellement des traits d'une rubrique journalistique standardisée. Le sous-titre de notre thèse en énonce les trois objectifs principaux. Il est successivement question de situer l'avènement du journalisme boursier dans le cadre d'une métamorphose générale des cultures textuelles, de décrire le développement d'une écriture journalistique de la donnée et enfin, de rendre compte de l'état des archives numérisées, qui nous parviennent sous la forme d'un journalisme en données. Nous avons souhaité tirer parti de la numérisation massive de la presse ancienne pour constituer des corpus élargis. À partir de notre application Pyllica, nous avons pu récupérer les chroniques boursières hebdomadaires du Journal des débats parues de 1838 à 1870. Le traitement automatisé des données textuelles (ou *text mining*) permet de situer avec précision les évolutions structurelles de procédés stylistiques. Cette thèse se présente ainsi comme une contribution à l'étude informatisée des poétiques journalistiques.

Mots clés : Bourse, journal, quotidien, France, médias, humanités numériques, données, presse ancienne, text mining, agence de presse, publicité, télégraphe, saint-simonisme, presse économique

Anglais

The mediatization of stock exchange activities has stirred a renewed interest in social sciences. This doctoral thesis tackles this topic through its historical development : it aims to describe the codification of a journalistic writing. In France, the stock exchange section has its Anno Domini : on the 29th January 1838, the businessman and saint-simonian thinker Isaac Pereire launches a « Revue de la Bourse de Paris » in the *Journal des débats*. Twenty years later, each significant French daily has recruited a stock exchange chronicler. The main purpose of our work consist in identifying the factors that brought a shapeless text into a standard journalistic section. The subtitle of this thesis addresses three subsequent ambitions : to clarify the general setting that has allowed the creation of financial journalism, to analyze the establishment of a vintage form of “data journalism” and, then, to indicate that this older form of “data journalism” has been read as a set of data. The massive digitization of old newspapers has created the opportunity to study wider corpora. We developed an application, Pyllica, to scrap the collections of the French National Library and were able to store in a database all the weekly stock exchange sections published in the Journal des Débats from 1838 to 1870. The use of text mining techniques has allowed to determine precisely the evolution of stylistic and editorial motives. This thesis thus appears as a general contribution to the digital study of newspaper poetics.

Keywords : Stock Exchange, newspaper, daily, France, medias, digital humanities, data, old press, text mining, news agency, advertisement, telegraph, saint-simonism, financial journalism